

RB4000



Library
of the
University of Toronto

Digitized by the Internet Archive in 2010 with funding from University of Ottawa



ENCYCLOPEDIE METHODIQUE,

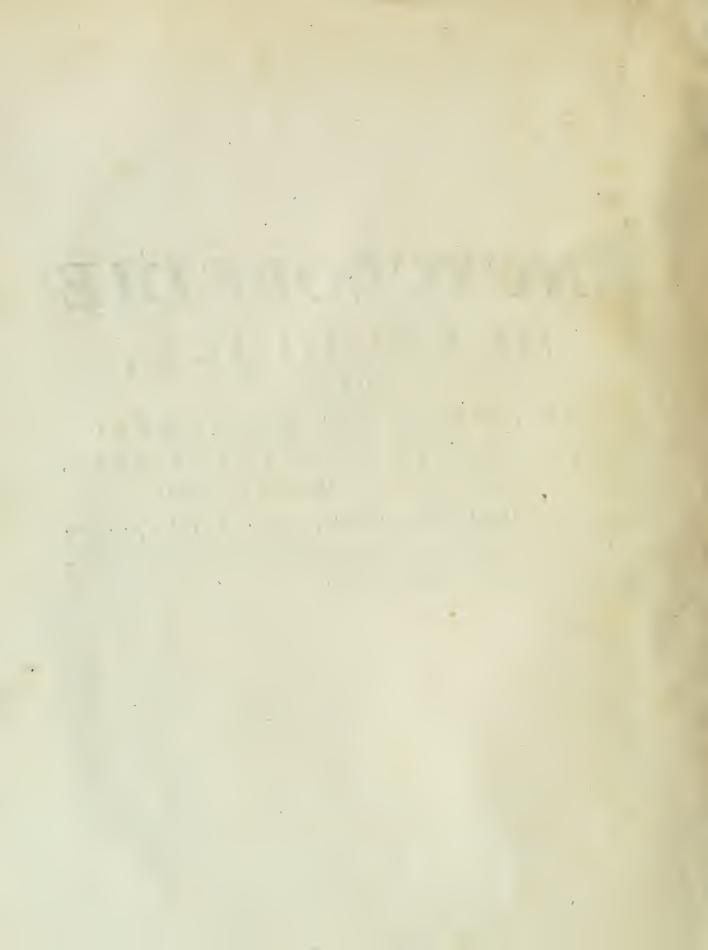
OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIETÉ DE GENS DE LETTRES,

DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. DIDEROT & D'ALEMBERT, premiers Éditeurs de l'Encyclopédie.



ENCYCLOPEDIE MÉTHODIQUE.

MUSIQUE,

PUBLIÉE

Par MM. FRAMERY ET GINGUENÉ.

TOME PREMIER.



A PARIS.

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins,

M. DCC. XCI.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE,

PAR M. FRAMERY.

AUCUNE des parties de l'Encyclopédie méthodique n'a éprouvé peut-être
autant d'obstacles & de retards dans son
exécution que celle-ci. La rédaction générale en sur d'abord consiée à MM. Suard
& l'abbé Arnaud. La mort arrêta ce dernier au milieu de ses recherches; & si
l'on trouva les matériaux qu'il avoit rassemblés, le plan suivant lequel il comptoit
les mettre en œuvre, leur liaison, leurs
rapports, qui n'existoient que dans sa tête,
n'en surent pas moins perdus pour son
successeur, qui eut presque tout à tecommencer.

M. Suard demeura chargé seul de la tédaction générale. Il consentit à m'associer à son travail, mais seulement pour les articles isolés qui regardoient la pratique, & spécialement pour la partie technique de l'art musical. Borné à ces objets, je n'eus à m'occuper d'aucun plan total, d'aucun ensemble, & je ne recueillis que les notes nécessaires aux articles que j'avois entrepris.

Les choses étoient dans cet état lorsque les premières seuilles du manuscrit surent livrées à l'impression. Mais déja les occupations de M. Suard, étrangères à cet ouvrage, en se multipliant de plus en plus, l'empêchoient d'y donner une attention suivie. Souvent l'Imprimeur manqua de matière, & obligé d'occuper ses

ouvriers à d'autres travaux, il se vit dans la nécessité de négliger celui-ci.

Enfin il s'étoit déja passé près de dix. huit mois, & neuf feuilles seulement étoient imprimées, lorsque M. Suard sentit qu'il lui seroit absolument impossible de continuer l'entreprise dont il s'étoit chargé. Il me l'abandonna toute entière; mais n'ayant pas été préparé d'ayance au nouveau travail qui m'étoit imposé, je fus forcé d'en retarder lencore l'exécution. M. Suard avoit pu faire usage des matérianx que M. l'abbé Arnaud avoit laissés : je n'avois pas les mêmes ressources, & les recherches de l'un & de l'autre furent entièrement perdues pour moi. Il me fallut de nouveau former un plan général qui se rapportât le mieux possible avec celui au'on avoit commencé à suivre; mais il n'a pas dépendu de moi d'en remplit si bien les vides, que l'effet de tant de variations ne se fasse quelquesois sentir.

Je demande pardon aux lesteurs de leur présenter des détails aussi sassification ; mais il m'est nécessaire de les exposer pour me justifier non-seusement des retards qu'a éprouvés cet ouvrage, mais encore des impersédions qu'on y pourra rencontrer. Par exemple, M. Suard qui s'étoit chargé spécialement de la partie historique, y avoit joint ce qu'on pourroit appeller la thétorique de l'art musical. Dans ces se

qui par conséquent sont purement d'opinion, il a sait plusieurs renvois : comment celui qui doit les remplir, attaché peut être à des opinions très-différentes, mais ne pouvant dans aucun cas être pénétré des mêmes idées, pourra-t-il se slatter de completter en tout sens la pensée du premier Auteur? Cet inconvénient se rencontre même dans les détails historiques, puisque les deux Auteurs ne peuvent pas être certains de les avoir puisés dans la même source.

Une autre cause d'imperséction. Au commencement de 1788, comme on imprimoit les premières feuilles de ce Dictionnaire, M. l'abbé Feytou annonça un cours de musique dans lequel il exposoit un nouveau système, on peut-être le plus ancien de tons, celui de la nature, celui que Pythagore avoit ou inventé, on recueilli dans ses voyages en Asie, & transmis aux Grecs sous des expressions emblématiques qui en concentrèrent la théorie exclusivement dans sa secte. M. l'abbé Feyton me parut avoir débrouillé ce systême d'une façon beaucoup ¡ lus claire que tous ceux qui l'avoient tenté avant lui. Il en avoit appliqué les conséquences d'aussi près qu'il étoit possible à notre système moderne. Je regardai comme infiniment intéressant de développer sa découverte dans l'Encyclopédie méthodique. Je crus même qu'on ne pouvoit la négliger sans rendre ce dictionnaire imparfait. J'engageai donc M. Suard à s'associer M. l'abbé Feytou, & je négociai moi-même le traité.

Déja plusieurs articles avoient été fournis

par lui; mais ils ne faisoient encore qu'indiquer des principes dont les divers développemens étoient renvoyés à d'autres mots, lorsque des raisons d'intérêt obligèrent M. l'abbé Feytou à se retirer dans sa province. Ce sut à-peu-près dans le temps où je restai chargé de la rédaction générale. Il me fallut beaucoup de temps & de peines pour retrouver ce collaborateur & l'engager à reprendre son travail. Enchaîné par les devoirs d'un nouvel état, & dans un affez grand éloinement de Paris, qui rendoit notre communication plus difficile, fon travail n'a pas pu toujours suivre celui des imprimeurs, & quelques-uns des articles auxquels il renvoie ne se trouvent pas remplis : mais j'y ai remédié, du moins en partie, en transportant sur d'autres mots ce qu'il avoit à dire sur ceux qu'il n'a pu me fournir à temps. Par exemple; dans l'article basse fondamentale, cinquième problême, M. l'abbé Feytou renvoie aux mots chant, composition; on y chercheroit en vain ce qu'il annonce : ces articles n'ont pu me parvenir affez tót; mais on le retrouve aux mots mélodie, pour le mot chant; & harmonie, pour le mot composition.

Si l'on joint à ces obstacles inévitables ceux qu'a dû causer nécessairement la révolution qui a troublé, suspendu les travaux de toute espèce, on recevra sans doute avec quelque indulgence cette première livraison. Nous avons pris de trop justes mesures pour craindre que les suivantes éprouvent les mêmes contrariétés, & nous prenons ici l'engagement formel de terminer ce Dictionnaire d'ici à la sin de 1791.

Le Dictionnaire de musique de J. J. Roufseau est l'ouvrage qui nous a servi de base. Nous n'avons pas cru devoir nous permettre d'y rien changer, par respect pour la mémoire d'un homme que sa célébrité rend en quelque sorte sacrée. Nous avons donc laissé subsister ses erreurs, ses omissions, &c., mais en les redifiant. Quelques personnes nous avoient conseillé de corriger nous-mêmes ses articles, par-tout où nous y appercevrions des fautes. C'étoit à leur avis une plus grande marque de respect de faire disparoître les défauts de son dictionnaire en le publiant de nouveau, que de les conferver pour les combattre & les faire ainsi mieux appercevoir du lecteur.

Ce raisonnement n'est que spécieux. Nous eût-on permis de rien changer au texte de Rousseau consacré par tant d'éditions, & qui se trouve dans toutes les bibliothèques? Et quel danger pour nous si, en croyant relever une erreur, il nous fût à nous-mêmes échappé quelque faute! n'auroit-on pas crié au blasphême? ne nous eût-on pas accusés d'altérer son texte exprès pour le défigurer? En le donnant, au contraire, tel qu'il est, & en y opposant notre opinion particulière, nous prenons le public pour juge : c'est à lui de prononcer. D'ailleurs, de quoi ses plus zélés partisans pourroient - ils se plaindre? La réputation de Rousseau est maintenant sixée d'une manière immuable. Personne n'ignore que, beaucoup plus instruit dans l'art musical que le commun des hommes, & même que la plupart des favans, il n'avoit pas cependant fort approfondi cette science, Lui-même, en

nous rendant compte de son éducation, nous fait voir qu'il ne la possedoit que superficiellement. Les ouvrages en musique qu'il nous a laissés le prouvent mieux encore; on y trouve beaucoup plus de goût que de savoir. En faisant donc remarquer les endroits où il a pu se tromper, on n'étonnera personne, & l'on ne changera rien à l'opinion publique sur ce grand Philosophe, à qui il reste assez de movens de justifier l'enthousiasme qu'on a conservé pour lui. J'ajouterai encore les raisons que Ini-même a données de l'imperfection de fon ouvrage, dans la préface modeste qu'il a mise à la tête du Dictionnaire de musique. Elles autorisent nos observations mieux que tout ce que nous pourrions dire.

J'ai tâché, pour les objets qui me regardent en particulier, de fuivre le plan que Rousseau indique dans cette même préface : c'est-à-dire, « d'en traiter si » relativement les articles, d'en lier fa " bien les suites par des renvois, que le » tout, avec la commodité d'un Diction-» naire, eût l'avantage d'un traité suivi ». Mais c'est seulement dans les articles qui regardent l'étude de la composition que j'ai pu suivre cette marche, & c'est au mot composition que j'en ai fait le résumé général; de sorte que cet article, qui, au premier apperçu, n'offre qu'une esquisse légère, devient un traité assez approfondi, lorsqu'on y joint, dans l'ordre indiqué, les mots auxquels j'ai successivement renvoyé. C'est une sorte de table de lecture de tout ce Dictionnaire ; car le petit nombre de renvois qu'on y reacontre, se trouve multiplié par les autres renvois que contiennent à leur tour ces mêmes mots, & il fe forme ainsi une chaîne continue qui comprend tout ce que doit savoir celui qui étudie la composition.

Mais tous les autres mots ne m'ont pas paru susceptibles d'une connexion aussi intime. Tout ce qui regarde, par exemple, la musique des Grecs, le chant ecclésiastique, les instrumens, la poétique muficale, & même, à beaucoup d'égards, la partie purement historique, est sans doute fort étranger à l'étude de l'harmonie, & il n'eût été ni très-utile, ni peutêtre possible de l'y attacher par aucune liaison. Ces différentes branches forment autant de connoissances isolées, indépendantes l'ane de l'autre, que l'on peut étudier séparement & consulter au besoin. Mais chacun des articles qui les composent tiennent de même l'un à l'autre, autant qu'il a éré jugé nécessaire, par la chaîne des renvois. Je dis autant qu'il a été jugé nécessaire; car dans certaines parties, comme la partie historique, quel rapport convenoit-il d'érablir entre l'histoire des Bardes, par exemple, & l'histoire de la Cantate? Dans celle des instrumens, seroit-il utile de lier l'étude du cor de chasse avec celle du violon?

Rousseau s'excuse sur ses redites: nous en avons sait beaucoup plus que lui, & nous ne croyons pas devoir nous en ex cuser. Aucune science n'a une nomenclature aussi vicieuse que celle de la mussique. Le désaut de précision & de clarié qu'on y rencontre à tout moment, en rend souvent les principes difficiles à concevoir & sur-tout à retenir. C'est en présentant les mêmes objets sous différentes faces qu'on peut plus aisément paryenir à les

inculquer dans l'esprit. Nous avons cru devoir imiter les maîtres intelligens & zélés, qui, pour mieux instruire leurs élèves, leur répètent plusieurs sois les mêmes idées sous dissérentes formes & revêtues d'autres mots. C'est ainsi qu'après le petit traité qui se trouve au mot composition & où sont développés les principes les plus importans, on en retrouve une grande partie, détaillée d'une autre manière au mot contrepoint : ce qui aura pu échapper à l'intelligence du lecteur dans le premier article, s'éclaircira davantage & se sixera mieux dans sa tête en lisant le second.

Cette imperfection de la langue muficale est ce qui a particulièrement sixé
notre attention, & j'ai tâché pour ma
part, comme chargé des mots techniques,
de ceux où règne la confusion la plus grande,
& qui exigent pourtant le plus de clarté,
de les définir avec autant de précision
qu'il m'a été possible, & de ramener tous
les mots à leur véritable signification.
Cette connoissance de la valeur réelle des
mots est peut-être la clef la plus importante de toutes les sciences.

Rousseau prétend « s'être attaché survout à bien completter le vocabulaire »; mais nous ne croyons pas qu'il y ait réussi aussi bien qu'il en paroît persuadé. D'ailleurs, depuis l'époque où il écrivoit, la musique a fait des progrès immenses. Elle n'a pu étendre ainsi son domaine sans s'enrichir d'une sonle de nouveaux mots qu'il étoit de notre devoir de recueillir. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nons avons considérablement augmenté ce vocabulaire, & que nous avons traité en détail une grande quantité de mots & d'expreffions ufitées en musique, soit d'invention moderne, soit d'un usage ancien, mais négligées par Rousseau & ses contemporains.

Nous ne croyons pas cependant avoir mérité le reproche qu'il fait très-injustement à Brossard, lequel » donnant, dit-il, » un Distionnaire françois, en fait le vo-" cabulaire tout italien, & l'enste de mots " tout-à-fait étrangers à l'art qu'il traite ". Cette accusation prouve seulement que Rousseau n'avoit examiné que très-légérement le Dictionnaire de Brossard . & fur-tout qu'il n'en avoit pas lu le titre; car il y auroit vu que le but de ce Chanoine n'étoit pas de traiter l'art musical, dont il ne parle que par occasion, ni de faire un Dictionnaire françois; mais de donner un vocabulaire de mots italiens, latins & grecs employés dans la musique. Voyez principalement le mot cavatine, où Rousseau répète ce reproche avec un acharnement difficile à comprendre, & où Brossard se trouve complettement justifié.

Rousseau n'a point parlé des instrumens.
Nous n'avons pas non plus traité en détail cette partie: non, comme il le dit, qu'elle soit assez vasse pour remplir seule un Dictionnaire, car, quel que soit leur nombre, il n'y en a guère qu'une douzaine des principaux, & qu'on peut regarder comme les types de tous les autres, qui eussent exigé des détails un peu étendus; mais parce que cet objet a déja été exécuté dans cette même Encyclopédie méthodique, tome IV, première partie des arts & métiers. Dans ce volume, en traitant des instrumens comme objets de

lutherie, on a donné souvent des idées suffisantes sur leur accord, sur leur effet, sur la manière d'en jouer. & c'est tout ce qui eût été de notre compétence. Nous avons donc cru devoir éviter des répétitions inutiles; mais nous avons parié néanmoins de quelques-uns de ceux qui sont le plus en usage & sur lesquels nots avions à ajouter ou quelques détails sistoriques, ou quelques observations intéressantes, ou à rectifier quelques erreurs échappées à l'Auteur du volume qui vient d'être cité. Nous avons obtenu sur ce point les secours d'artisses ou d'amateurs dont l'autorité ne sauroit être recusée, & dont le nom seul garantit le mérite de leur travail. Tels font les articles clavecin. forte-piano, que nous devons à la complaisance de M. Hüllmandel, qui joint au mérite d'une exécution surprenante sur ces deux instrumens, des connoissances rares dans un artiste. L'article violon, qui nous a été donné par M. de Chabanon, de l'académie françoise, cet élégant & savant écrivain, qui, même comme prosesseur de musique, auroit pu se faire encore un grand renom. L'article cor, sur lequel on trouve auelques inexactitudes dans le volume des arts & métiers, & que j'ai tâché de rectifier, aidé par les lumières de M. le Brun, cor de l'Opéra, dont les talens très-connus reposent sur une connoissance approfondie de son instrument. L'article harmonica, se trouve traité ici avec une très-grande étendue, parce qu'il ne l'a jamais été ailleurs, & que Franklin lui-même, le premier qui ait écrit sur cet instrument, n'a pu en donner que des détails fort bornés, puil-

qu'alors l'harmonica, qui ne faisoit que de naître, étoit encore fort loin de la perfection qu'elle a reçue depuis. M. Deudon, qui s'est particulièrement occupé d'en perfectionner la construction, a bien voulu nous communiquer ses moyens, & nous croyons que l'article qu'il nous a fourni ne doit plus rien laisser à désirer, &c.

Nous avons aussi recueilli au moins les noms des instrumens anciens qui ne se trouvent pas dans le volume des arts & métiers méchaniques, & tous ceux sur lesquels nous avons pû trouver des renseignemens, & qui s'y trouvent omis.

La partie harmonique est traitée dans le dictionnaire de Rousseau, suivant le systême de la basse sondamentale. » Quoique ce système, dit-il, imparfait & désectueux à tant d'égards, ne soit pas, selon moi, celui de la nature & de la vérité, & qu'il en résulte un remplissage sourd & confus plutôt qu'une bonne harmonie. Mais c'est un système enfin ; c'est le premier & c'étoit le seul, avant M. Tartini, où l'on ait lié par des principes ces multitudes de règles isolces qui sembloient toutes arbitraires, & qui faisoient de l'art harmonique une étude de mémoire plutôt que de raisonnement.... Je n'ai pas dû cependant m'abstenir, dans l'occasion, des objections nécessaires à l'intelligence des articles que j'avois à traiter ».

Non-seulement il n'a pas dû s'abstenir de ces objections, mais il devoit au contraire, à ce qu'ilme semble, les multiplier toutes les fois que ces règles si fausses & si insuffisantes, de son aven, ne se trouvoient pas d'accord avec la pratique ou avec les principes naturels. C'étoit le seul moyen

qu'il reconnoît n'être pas celui de la nature & de la vérité. Mais probablement Rousseau n'avoit pas assez bien réslécht lui-même sur les règles déduites par Rameau du principe de la basse sondamentale, pour en connoître les véritables défauts. Il se trompe, par exemple, lorsqu'il dit qu'il resulte de ce système un remplissage sourd & confus. Il est bien vrai que ceux qui l'ont suivi, à commencer par Rameau lui-même, habitués à ne considérer les accords que comme complets, se croient obligés de remplir toujours leur harmonie, & que leurs accompagnemens sont, en général, beaucoup trop chargés. Mais c'est un vice qui leur est personnel & qui ne résulte pas nécessairement du système, car il ne présente aucune règle qui oblige de remplir les accords en entier; il est au contraire beaucoup de cas (& Rousseau les remarque lui-même) où l'on recommande de rétrancher tantôt la tierce, tantôt la quinte d'un accord.

Il y a deux choses à considérer dans le système de la basse fondamentale. La première est le principe qui naît de la réfonnance du corps sonore, & qui, en présentant tous les accords dans un ordre direct, les réduit à un très-petit nombre, foumis aux mêmes loix. La feconde est la succession de ces mêmes accords, que Rameau assujettissoit à des règles qu'il regardoit comme des conséquences du même principe. C'est en cela que je crois qu'il s'est trompé. La plupart de ces règles, en contradiction avec la pratique, produisent au moins autant d'exceptions que de se justifier d'avoir suivi un système de cas où elles s'appliquent, & ne ser-

vent dès lors qu'à embrouiller l'esprit. Cette difficulté d'accorder la pratique avec fon système a entrainé Rameau dans plufieurs erreurs, telles, par exemple, que ses idées sur l'accord de la quatrième note de la gamme qu'il appelle soudominante, & dans laquelle on trouve une dissonance mineure qui souvent ne descend pas, contre le principe qu'il avoit établi. Cette difficulté l'a engagé à créer une nouvelle espèce de dissonance majeure qu'il fait monter. Il a cru devoir aussi regarder cet accord comme fondamental, quoiqu'il préfente la face d'une fixte, & il a imaginé une expérience dont la fausseté est démontrée; savoir, que si une corde pincée fait frémir & résonner sa quinte en dessus, la quinte en dessous de cette même corde frémit sans resonner.

Ces loix de succession, imaginées par Rameau, sont d'ailleurs très-insussisfantes. La pratique présente un très-grand nombre de cas dont elles ne sauroient rendre raison. C'est, je crois, ce que Rousseau auroit dû faire remarquer avec soin, & ce qu'on ne trouve pas dans son Dictionnaire. J'ai tâché d'y suppléer. En adoptant du syssême de la basse sondamentale ce qui simplisse les règles de l'harmonie, & ce qui ne peut être contessé; j'ai combattu tout ce que je n'ai pas trouvé d'accord avec la pratique, &, plus attaché aux loix de la raison qu'à celles d'aucun système, j'ai cherché à rendre clair & facile tout ce qui m'a paru obscur & embarrasse. La science de la musique, née en grande partie du tâtonnement, est celle qui a le plus de besoin d'un examen philosophique pour la dégager de ce satras de règles arbitraires & de préjugés fous lesquels elle a gémi jusqu'ici.

Tout ce qui peut se faire en musique; tout ce qu'ont pratiqué avec succès les maîtres les plus célèbres, est ce que j'ai defiré de faire connoître. C'est pour cela que je n'ai voulu m'attacher de préférence à aucun système; mais il étoit de l'essence de cet ouvrage de les faire connoître tous. Celui de Pythagore, qui m'à paru celui de la nature & de la vérité devoit sur-tout y paroître avec tous ses développemens. M. l'abbé Feytou; dont j'ai déjà parlé; qui l'a fort approfondi, qui a su se concilier en grande partie avec notre système moderne, & qui en a déduit ces règles courtes, fimples & faciles qui seules peuvent satisfaire les bons esprits, s'est chargé de traiter tous les articles auxquels ce fystême peut avoir rapport.

M. Ginguené a succédé à M. Suard pour la partie historique, & il ne s'est pas borné à l'histoire de la musique chez les dissérens peuples; il y a joint celle de divers objets qu'il a entrepris de traiter. Ainsi, par exemple, dans les articles cantates, chansons, &c. M. Ginguené a suivi ces sortes de compositions depuis leur origine jusqu'à nos jours, & il en a marqué les progrès chez les nations qui les ont les plus cultivées, avant de tracer les règles qui leur sont imposées par le goût.

J'ai conservé de l'ancienne Encyclopédie avec les supplémens tous les articles qui m'ont paru intéressans, soit pas leur objet, soit par la manière dont ils sont traités, soit pour sixer les dissirences époques de la musique, &c. On y trouvera beaucoup de recherches de M. Le Castilhon; des articles très-prosonds de théorie & de goût, tirés de l'ouvrage allemand de M. Sulzer, intitulé: de la théorie des beaux arts; plusieurs morceaux de M. Marmontel pleins de ce sentiment exquis dont il est animé pour toutes les productions de l'esprit, & présentés avec ce charme de style qu'il a répandu sur tous ses ouvrages, &c.

M. Suremain de Missery, Officier d'Artislerie, très bon musicien & mathématicien profond, a bien voulu se charger de rectifier les erreurs de calcul qui se sont glissés dans plusieurs articles de Rousseau. Les noms des autres personnes qui m'ont secondé de leurs lumières se trouveront à la sin de leurs articles.

Il résulte de cette réunion de travaux que le Distionnaire de Rousseau est augmenté de plus du double; que le vocabulaire en est insiniment plus étendu, & que chacun des objets qu'il renserme est traité beaucoup plus à fond; j'ai tâché qu'il n'y restât plus rien à désirer.

La science de la musique n'osfroit pas à cet égard autant de ressources que la plupart des autres sciences sur lesquelles on a écrit des traités excellens. Il sussissité de consulter ces traités, de les abréger, d'en rapprocher les divers morceaux par l'ordre alphabéthique pour en sormer un sont bon Distionnaire. L'art musical, au contraire, né dans des siècles d'ignorance, beaucoup plus cultivé par des artistes livrés à leur routine que par des philosophes capables de l'éclaireir, semble n'avoir trouvé d'écrivains que pour l'embrouisser de plus en plus. Sa théorie vague, incertaine, se ressent de la consusion des

systèmes dont elle est devenue la proie; sa pratique encore plus fausse, en contradiction avec sa théorie & avec les loix de la nature, n'offre qu'un cahos de règles aussi variables que leurs inventeurs, ou plutôt que se jugement des sens auxquels elles sont soumises; combattues sans cesse par un nombre égal d'exceptions, & violées souvent avec succès par les plus grands maîtres, elles ne présentent aucun ordre dont l'esprit puisse être satissait. C'étoit donc donner peu de chose au public que de lui répéter ce qu'on a écrit sur cette matière; il falloit, en rapportant le réfultat de tout ce qu'on a dit, de tout ce qu'on a pense sur cet art, en dégager les élémens de la foule de préjugés & d'erreurs sous lesquels ils sont ensevelis; il salloit en distinguer les loix générales, les ramener à des principes certains & peu nombreux, les ranger dans l'ordre le plus simple & le plus clair. & sur-tout en persectionner la nomenclature, dont les vices sont une des causes les plus efficaces de son obscurité. Cette entreprise, assez neuve & sans contredit très hasardeuse puisqu'elle touche à des opinions, étoit sans doute au-dessus de mes forces. Cependant, fortifié par les secours que j'ai reçus, je ne désespère pas d'avoir approché de ce but & d'avoir facilité à de plus habiles les moyens de l'atteindre entièrement. Si les lecteurs n'en jugent pas ainsi, il nous restera du moins la fatisfaction d'avoir rassemblé pour cux, en un affez court espace, ce qu'on a dit de mieux & de plus intéressant sur cette matière chez toutes les nations & dans toutes les langues.

ABR

A. Cette lettre désigne le fixième ton de notre gamme, du moins pour les peuples qui solfient avec les lettres, comme les allemands, les anglois, &c. Les italiens & les françois luidonnent communément le nom de la.

Les anciens n'avoient pas d'autres signes pour désigner les tons de leur échelle & les cordes de leurs instruments, que les lettres de l'alphabet. La lettre A, appliquée au ton de la, prouve que ce ton étoit le premier dans la composition de leur échelle. Il est devenu le sixième de notre gamme, par une suite des changements que Gui d'Arezzo au onzième siècle, & d'autres savants après lui, y ont introduits pour la persectionner. C'est ce qu'on

verra à l'article histoire de la MUSIQUE.

A défigne aussi en harmonie le mode dans lequel le ton de la est fondamental, soit que le mode soit majeur ou mineur. Nous l'appellons aussi A mi la, & les italiens A la mi re. On a voulu par ces dénominations indiquer avec la note du ton fondamental celle de sa dominante : ainsi nous disons C fol ut, D la re, &c. Les italiens ont l'usage de joindre au nom du ton fondamental du mode, celui de sa quarte & de sa quinte : ainsi ils disent A la mi re, C sol sa ut, &c.; addition qui nous paroit bien superflue. Il seroit à desirer qu'on resormat toutes les fausses ou mauvaises dénominations qui se sont introduites dans les tems où l'art se formoit plus par routine que par des principes fixes & une méthode réguliere; il seroit à desirer aussi que le langage technique de la musique sût unisorme dans tous les pays, puisque la théorie & la pratique de cet art font uniformes pour tous les peuples. Il nous semble qu'aujourd'hui, du moins en France, on ne désigne plus guère les dissérents modes par les dé-nominations de C sol ut, D la re, &c., & qu'on dit simplement : cela est dans le ton d'ut : cet air est en re, &c., ce qui est également clair & plus simple.

M. Rousseau, dans le petit article qu'on va lire quelques lignes plus bas, dit qu'A mi la, A la mi re, désigne le sixième son de la gamme. Cela n'est plus guère en usage, même en Italie. On ne devoit se servir de ces dénominations composées que pour désigner, comme nous l'avons dit, les modes dont le la est le ton sondamental; mais quand on emploie les lettres pour exprimer simplement les sons de la gamme, on ne doit désigner le sixième ton de l'échelle, ou le la, que par la simple lettre A. (M. Suard.)

A. Cette lettre majuscule écrite sur l'enveloppe d'une partie de musique, ou sur la partie même, indique la haute-contre (alto). Lorsque dans le contant de la basse-continue (B. C.) d'une piece de

Musique. Tome 1.

chant à plusieurs parties, on trouve la lettre A; elle indique que la haute-contre chante seule. (M. Casiilhon de Berlin.)

A BATTUTA. Voyez Mefuré.

A LIVRE OUVERT, ON A L'OUVERTURE DU LIVRE. Voyez Livre.

A mi la, A la mi re, ou simplement A. Sixième son de la gamme diatonique & naturelle, lequel s'appelle autrement la. Voyez Gamme. (J. J. Rouffeau.)

A TEMPO. Vovez Mesuré.

ABAISSEMENT de la main. Voyez Frappé.
ABRÉVIATION. Quoique l'on ait plusieurs abréviations en musique, je ne crois pourtant pas que l'on ait encore sait de ce mot un terme d'art.

Les copistes, ni ceux qui gravent ou impriment de la musique, ne doivent jamais, à mon avis, se servir d'abréviations dans les parties séparées: le musicien, chargé de les exécuter, n'a pas besoin qu'on en augmente la difficulte par la mustiplicité des lignes. Mais il en est autrement pour les partitions, sur-tout pour celles qui sortent de la main du compositeur; plus celui-ci pourra abréger sa partition, mieux il sera; il perdra moins de tems, & son gènie n'aura pas le tems de se restoidir: d'ailleurs personne, hors l'accompagnateur & le chanteur, n'exécute sur la partition; la partite de chant, étant la principale, n'est guere susceptible d'abréviations, & ordinairement le compositeur lui-même accompagne.

Les abréviations les plus usitées sont : 1°, les cro-

chets. Voyez Crochet.

On se sert aussi des crochets, pour marquer en abrégé un passage composé de notes, dont la moitié sont d'un degré dissérent de l'autre. On écrit pour cela une blanche au degré insérieur & une au supérieur, & on lui donne autant de crochets qu'il est nécessaire. Voyez planches de musique, sig. 1 & 2.

Quelques muficiens, ayant égard à la valeur exacte des notes inférieures & des notes supérieures, marquent ce même trait de chant comme il l'est sign. 3. Cette derniere abréviation me semble de berucoup présérable à la premiere, en ce qu'elle ôte d'abord l'équivoque de celle-ci; car on ne peut pas y voir si la premiere abréviation n'indique pas qu'il taut exécuter ce trait de chant en double corde, qu'on abrège at sit de cette maniere; alors, au lieu de l'este sign. 1 & 2, on auroit l'estet siz. 4, qui est très-différent. En saisant un lèger changement à la derniere abréviation, on peut la rendre d'un usage plus général, & lever encore un deute dans les abreviations, sig. 1 & 2. Il n'y a que l'usage qui décide si l'expression doit être telle qu'elle est

dans ces deux figures, ou telle qu'on la trouve fig. 5; mais si l'on convenoit d'écrire la première celle des deux notes qu'on doit exécuter la première, il n'y auroit plus aucune difficulté. Voyez fig. 6.

Ouelques musiciens, au lieu d'abréger une suite de plusieurs notes au même degré par des crochets, ne marquent que la premiere note, & prolongent les crochets, comme on peut voir fig. 7; mais cet

usage est très-mauvais.

2°. Le mot CROME. Voyez Crome.
3°. Le mot Segue; lorsque le même passage est répété souvent, soit avec les mêmes notes, soit avec d'autres. Voyez Segue.

4°. Le mot ARPEGGIO. Voyez Arpeggio. (M. de

Castilhon de Berlin.)

ABUB, musique instrument, des hébreux. Ce mot chaldeen, qu'on trouve dans le vieux testament pour désigner un instrument de musique, signifie, felon quelques auteurs, la même chofe que Hugab ou Ugar. Voyez Ubag, musique instrument. des hé-

Kircher, dans sa Musurgie, fait de l'abub un instrument à vent du genre des cornets, mais non percé de trous pour produire les disférens tons : il ne cite aucune amorité; ainsi nous n'en dirons pas davan-

Quelques-uns veulent que l'abub ou abuba, fignifie une flûte, & la même que les latins appelloient ambubaia La grande ressemblance des mots rend très-probable cette opinion, qui est aussi celle de

D. Calmet.

* Un passage du Talmud tend encore à la confirmer. Il y est dit que l'abub étoit un instrument qui se trouvoit dans le sanctuaire du temple de Salomon, & qui avoit existe déja depuis Moise. Il étoit mince, uni & de roseau, qualités qui conviennent toutes aux flûtes. De plus, le Roi le sit garnir d'or, & le fon se perdit : on ôta l'or & le son redevint tel qu'il étoit. La même chose arriveroit à une slûte mince; l'or étant un métal très-compacte & peu élafrique, en rendroit le son sourd & triste.

D'autres veulent encore que l'abub fût la baguette de roseau dont on frappoit le tambour des Hébreux, prétendant que cette baguette de roseau rendoit le son du tambour plus doux; mais je pense qu'il faut s'en tenir au sentiment de ceux qui font d'abub une

flûte. (M. de Castilhon.)

ABYSSINS. (Musique des) L'histoire générale & particuliere de la musique entre dans le plan de ce dictionnaire. Nous donnerons à l'article Mu-SIQUE une vue générale de l'origine de cetart, de la manière dont il sut cultivé chez les différents peuples de l'antiquité, de sa renaissance chez les modernes, & des progrès qu'il a saits jusqu'à ce moment. Mais indépendamment de ce précis historique, nous avens em devoir renvoyer aux articles de chaque peuple les détails particuliers que les traditions, les relations de voyages, & nos propres récherches nous ont mis à portée de recueillir sur l'espece de musique que cultivent les nations mêmes les moins civilisées, sur les effets qu'elle y produit, fur les instruments divers qui y sont en usage, &c. Nous croyons même qu'une connoissance bien précife de la gamme & des véritables intervalles que pratiquent les peuples fauvages & barbares dans leurs chants & leur mélodie instrumentale, seroit plus propre que toute autre étude à nous donner quelque idée de l'origine de cet art merveilleux, si toutefois les traces n'en sont pas effacées, & pour jamais dérobées à la curiosité humaine.

Le premier peuple que l'ordre alphabétique soumette à notre examen, est celui de l'Abyssinic. Ce pays, situé dans la haute Egypte, a été peu visité par les voyageurs, & les relations imprimées ont donné bien peu de lumieres sur le genre de musique qui y est en usage. M. Bruce, écossois, qui a passé plusieurs années chez les Abyssins, & qui a annoncé une relation de son voyage, a publié quelques details sur les instruments de musique de ce peuple, dans une lettre qu'il a écrite à M. Burney, homme de lettres & musicien, & que celui-ci a insérée dans le premier volume de son histoire de la musique, ouvrage anglois, plein de recherches & de goût, dont il a paru deux volumes in-4°., & dont les amateurs de l'art desirent vivement la continuation. Nous ne ferons que traduire & abréger la lettre de M. Bruce.

Les Abyssins ont six instruments de musique : la Flûte, la Trompette, la Timbale, le Tambourin,

le Sistre & la Lyre.

Les quatre premiers, qui sont d'un usage plus commun, font particulièrement employés à la guerre; le cinquième est consacré aux cérémonies religienses, & le sixième aux sêtes & aux réjouisfances.

Il y a dans l'Abyssinie deux idiomes distincts : l'un est l'Æthiopien, qui est une langue morte ou sa-vante; l'autre est la langue d'Amhara, qu'on parle

à la cour.

La flûte est appellée en éthiopien kouitz (car c'est ainsi que nous croyons devoir écrire en françois ce que l'auteur anglois écrit kwetz.) Dans la langue Amharique, on l'appelle agada, (ou aghèdè, suivant notre prononciation.) Elle a à peu près la grandeur & la forme de la flûte allemande; mais on en joue avec une embouchure femblable à celle de la clarinette : le son n'en est pas fort, & fait entendre un frémissement nazard, comme celui d'un hauthois fendu; ce qui rient, non à une imperfection accidentelle, mais à la construction même de l'instrument, & en sait le principal mérite pour les Abyssins. M. Burney conjecture que ce son nazard est l'effet de la vibration d'un roseau, ce qui constitue la disférence du ton d'un hauthois avec celui d'une flûte.

La timbale est appellée dans les deux langues néghérit; parce que toutes les proclamations publiques (appellées negar), se sont au son de cer. instrument.

Chaque timbalier n'a qu'une senle timbale qu'il

3

porte au côté gauche de sa mule, & sur laquelle il frappe avec un bâton recourbé, d'environ trois pieds de long. D'ailleurs le son n'en est point désagréable, & se fair entendre à une distance prodigicuse.

Le troissème instrument est le petit tambour, appellé kéburo dans les deux langues : il a environ la moitié du diamètre, & deux fois la longueur de notre tambour ordinaire; c'est précisément le tambourin de Provence un peu plus arrondi à son extrêmité insérieure : on le frappe avec la main.

La trompette s'appelle kenet en amharique; mais en langage éthiopien on la nomme keren, qui veut dire corne; ce qui fair voir qu'anciennement c'étoit une simple corne. Aujourd'hui elle est faite d'un rofeau qui a tout au plus un demi-pouce de diamètre fur environ 5 pieds 4 pouces de longueur. A l'extrêmité de cette longue tige est attaché un morceau de calchasse arrondie, fait précisément comme le pavillon d'une trompette, & orné en dehors de petites coquilles blanches. Le reste de l'instrument, qui est rrès-propre, est recouvert de parchemin. Cette trompette ne donne qu'un ton qui est le mi; mais le son est fort, ranque & terrible (a). Les Abyssins en jouent lentement, lorfqu'ils font en marche & qu'ils commencent seulement à appercevoir l'ennemi; mais lorique le combat s'engage, les sons de cet instrument s'accélèrent avec rapidité & se sont entendre avec violence : l'effet en est tel, qu'il transporte les foldats Abyssis d'une espèce de sureur qui les entraîne à se précipiter au milieu de leurs ennemis fans s'embarrasser du danger, ni songer à leur vie. J'ai voulu plusieurs sois essayer en tems de paix, dit M. Bruce, quel effet le son de leur trompette produiroit sur eux; j'ai vu constamment qu'ils ne pouvoient en entendre le son tranquillement, & que tous se levoient s'ils étoient assis, & étoient dans une agitation continuelle tant qu'on en jouoit.

Le cinquième instrument est le si, l'e ; ils l'emploient en chantant des cantiques religieux, sur des mouvements viss ou en allegro. Chaque prêtre a un de ces instruments qu'il agite d'une maniere menaçante, en dansant, sautant, tournant en rond, avec une violence si indécente, qu'il a moins l'air d'un prêtre chrétien, que d'un des anciens prêtres du paganisme, de qui vient, à ce qu'il paroit, l'usage du sistre.

Le fixième & dernier instrument est la lure dont on ne joue jamais que pour accompagner la voix, avec laquelle elle chante toujours à l'unisson. Je n'ai jamais, ajoute M. Bruce, entendu de musique à dissèrentes parties chez aucune nation, sauvage ou policée, hors de l'Europe. C'est le dernier perfectionnement de l'art, & c'est probablement à l'Italie qu'on le doit.

La lyre des Abyssins a quelquesois einq cordes,

(a) La trompette des habitants de la nouvelle Zélande, quoiqu'extrêmement fonore, n'a auffi qu'un son pour ces peuples; mais elle seroit susceptible d'une aussi grande vatieté de tons que la trompette d'Europe, si un habile homme en jeuoit.

quelquesois six, mais presque toujours sept. Ces cordes sont saites de filets de peau de chèvre ou de mouton très-déliés & tordus: elles se pourrissent vîte, se cassent dans les tems secs, & ne rendent presque aucun son dans les tems lumides. Cet instrument étant particulièrement destir è à soutenir & accompagner la voix, on doit croire qu'anciennement il étoit mieux monté & construit avec plus d'art.

La lyre, en amharique, est appellée beg, qua signifie mouton. En éthiopien on la nomme mesinko; or, le verbe sinko veut dire stapper une corde avec les doigts. Comme l'archet ou le plestrum n'ont lamais été connus en Abyssinie, le moi de mesinko étant interprêté littéralement, signifie de re l'instrument à cordes dont on joue avec les doigts. Cela sembleroit prouver qu'il n'y a jamais en d'autres instruments à cordes en Abyssinie; & en esset aujour-d'hui l'on n'y en connoit pas d'autre.

Anciennement le corps de la lyre des Abvijins étoit fait des comes d'un quadrupéde de l'espèce des chevres, appellé agazan, & commun alors dans la province de Tigré. J'ai vu plusieurs lyres tres-élegamment faites de ces cornes que la nature semble avoir formées pour cet objet. L'usage des armes à feu étant devenu commun dans la province de Tigré, & les sorèts ayant été coupées, l'agazan el devenu très-rare: on a été obligé de faire les lyres de bois rouge, taillé sur le modele des anciennes

Il y a chez les Aby Jins une tradition que le sistre, la lyre & le tambourin ont été apportes d'Egypte en Ethiopie par le dieu Thot, dans les premiess âges du monde. La s'ûte, la timbale & la trempette leur sont venues de la Palestine avec Menœlec, sils de la reine de Saba & de Salomon. Ces traditions prouvent que chez tous les peuples les origines musicales sont amérieures à toutes les époques certaines de l'histoire. (M. Suzrd.)

ACADÉMIE DE MUSIQUE. C'est ainsi qu'en

ACADEMIE DE MUSIQUE. C'est ainsi qu'on appelloit autresois en France, & qu'on appelle encore en Italie, une assemblée de musiciers ou d'amateurs, à laquelle les François ont depuis donné le nom de contest. Voyez Concest. (J. J. Rousseau.)

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. C'est le titre que porte encore aujourd'hui l'opéra de Paris. Je ne dirai rien ici de cet établissement célèbre, sinon que de toutes les académies du royaume & du monde, c'est assirément celle qui fait le plus de bruit. Voyez Opéra. (J. J. Rousseau.)

L'article qu'on vient de lire est peu digne d'un efprit aussi seu de mots qui n'a pas même le mérite de la nouveauté. Il y a long-temp s qu'on a entendu due à Arlequin que son pere avoit fait beaucoup de brust dans le monde, parce qu'il étoit sils d'un tambour : mais ce qui étoit hon sur le théâtre de la come de italienne peut être fort déplacé dans un d'été anaire. On trouve dans celui de Routleau beaucoup de ces

Aij

traits d'humeur & de prévention qui, en donnant à fes écrits un effet plus piquant, leur ôtent trop souvent le premiet mérite des ouvrages de science & de philosophie, celui de l'exactitude & de la sincérité.

Nous allons parler plus sérieusement des ACA-

DÉMIES DE MUSIQUE.

Le mot d'académie a cu des destinées bien diverses. C'étoit chez les Grecs le jardin d'un philosophe où l'on raisonnoit sur les principes & la nature des choses. Chez les modernes, c'est le nom qu'on donne à des sociétés savantes ou littéraires; mais en Italie une académie est aussi un concert de musique. En France un jeune homme va à l'académie pour apprendre à monter à cheval, & il fait une académie lorsqu'il dessine une figure humaine d'après le modele. Ce sont là des exemples de la bisarrerie qui a présidé à la formation des langues modernes.

C'est aux Italiens que l'Europe doit la renaissance de la musique comme de rous les arts. Il est naturel de chercher à relever & a anoblir les titres de sa gloire. Le nom que leurs ancêtres donnoient au dévoucment patriotique de Curtius, à l'inslexible équité de Caton, ils l'ont donné au talent du peintre & du chanteur. Virtu désigne proprement un des beaux arts, & Cassarielli est un virtuose par excellence. Il ne leur a pas salla faire une si grande violence à leur langue pour donner le nom d'académie à des assemblées sormées uniquement pour exécuter des cantates & des madrigaux.

Mais ces affemblées étant devenues en quelques villes d'Italie des affociations permanentes, munies de la fanction du gouvernement, méritèrent alors un peu mieux le titre d'acadénies de musique.

En 1543, l'académie des philarmoniques sut instituée à Vicence, d'où elle passa depuis à Vérone.

En 1565, une autre académie, sous le nom de gli incatenati (des enchaînes) sut incorporée avec la premiere, & leurs membres réunis s'étant adressés aux magistrats de Vérone, obtinnent la concession d'un terrein sur lequel ils firent bâtir un grand & bel édifice où l'on donnoit un concert public toutes les semaines. Vers l'an 1732, on y a ajouté

un théâtre pour y exécuter des opéra.

En 1662, il se forma à Bologne une société du même genre, sous le titre d'académie des philomuses, laquelle prit pour symbole une colline couverte de roseaux, avec cette devise: vocis dulcedine captant. En 1663, il s'établit par émulation dans la même ville, une autre société qui s'appella l'académie des musiciens philachisis (de' musici Filachisi), ayant pour symbole deux tambours de basque, & pour devise: o-bem demulcet attaslu. Celle-ci semble n'avoir voulu saire que la parodie de la premiere. Nous croyons que ni l'une ni l'autre n'existe aujour-d'hui.

On croit affez généralement que l'académie royale de musique à Paris est un établissement à-peu-près du même genre que nos académies royales de peinture ou d'architecture. Nous avons été nous-mêmes

dans cette erreur; mais en remontant à l'origine de fon établissement, nous avons vu qu'on ne lui avoit donné le titre d'académie, que dans le sens qu'on prend ce mot en Italie. On peut s'en convaincre en lisant le privilège que Perrin obtint en 1669. En voici le dispositif. Louis, par la grace de Dieu, &c. "P. Perrin nous a très-humblement fait remontrer » que depuis quelques années, les Italiens ont éta-» bli diverses académies dans léfquelles il se fait des » représentations en musique qu'on nontme opéra ; » que ces académies étant composées des plus ex-» cellens musiciens du Pape & autres princes, " même de perfonnes d'honnêtes familles, nobles » & gentilshommes de naissance, très-savans & ex-» périmentés en l'art de musique, qui y vont chan-» ter, font à présent les plus beaux spectacles & les » plus agréables divertissemens, non-seulement des " villes de Rome, Venise & autres cours d'Italie, " mais encore ceux des villes & cours d'Allemagne » & d'Angleterre, où lesdites académies ont été pareillement établies à l'imitation des Italiens » que ceux qui font les frais nécessaires pour lesdites » représentations, se remboursent de leurs avances » fur ce qui se reprend du public à la porte des lieux » où elles se font.... A CES CAUSES, nous avons » audit Perrin accordé & octroyé, accordons & » octroyons, par ces présentes signées de notre » main, la permission d'établir en notre bonne ville » de Paris & autres de notre royaume, une aca-» démie, composée de tel nombre & qualité de » personnes qu'il avisera, pour y représenter & » chanter en public des opéra & représentations en » musique & en vers françois, pareils & semblables. » à celles d'Italie, &c....

Nous remarquerons, en passant, que dans cemème privilège du Roi, on trouve cette clause:

" & attendu que lesdits opéra & représentations font des ouvrages de musique tout dissérens des comédies récirées, & que nous les érigeons par les dites présentes, sur le pied de celles des académies d'Italie, où les gentilshommes chantent sans déroger; vousons & nous plaît que rous gentilshommes, demoiselles & autres personnes puissent chanter audit opéra, sans que pour ce ils dérogent aux titres de noblesse, ni à leurs privilèges, droits

» & immunités, &c.».

La distinction qu'on met dans cette phrase entre l'opéra & la comédie sembleroit indiquer que les comédiens qui étoient nobles ne conservoient pas alors leurs droits aux privilèges de la noblesse. Cependant on a cité & rapporté plusieurs sois un arrêt du conseil, rendu en faveur du comédien Floridor, qui étoit gentilhomme, & qui étoit inquiété par les traitans, à raison du titre d'écuyer qu'il prenoit. Cet arrêt est du 10 novembre 1668, huit mois avant l'expédition du privilège de Perrin; mais ce n'est pas ici le lieu de discuter ce point de sait.

Le privilège accordé à Periin fut révoqué en 1672 & transporté à Lully, en donnant au titre d'académie de musique les mêmes motifs & la même accep-

tion: "Nous permettons au sieur de Lully d'établir "une académie de musique dans notre bonne ville "de Paris, qui sera compotée de tel nombre & "qualité de personnes qu'il avisera bon être, pour "faire des représentations devant nous des picces de musique, qui seront composées, tant en vers "françois qu'autres langues étrangeres, pareilles "& semblables aux académies d'Italie, &c."

Notre académie royale de musique n'a pas eu depuis d'autres titres constitutiss. Ne seroit-il pas tems de sormer un établissement qui sût une véritable académie; c'est-à-dire, qui sût composé de professeurs & d'amateurs instruits dans la théorie de la musique, & qui réuniroient leurs lumieres & leurs travaux

pour la fixer & la perfectionner?

Aucun des beaux arts n'auroit autant de besoin de ce secours que la musique. Les peintres, les fculpteurs, les architectes sont guides par des règles prifes dans la nature, ou par des méthodes certaines & convenues. Les musiciens seuls sont presque abandonnés à la routine & à leur instinct, La langue même de l'art est vague & incertaine jusques dans ses notions les plus élémentaires : elle est si imparfaite, que, même dans la partie technique, elle fourmille de fausses dénominations, comme on le verra souvent en parcourant ce dictionnaire. Des parties essentielles de cet art; celles mêmes d'où réfultent souvent les plus grands effets, manquent de signes pour être notées, & la langue n'a point de mots pour les exprimer. Il faudroit donc, tout à la fois, faire le vocabulaire de la musique, en revoir toutes les règles, en observer tous les phénomènes, & tâcher, en écartant tout esprit systèmatique, de composer enfin une méthode générale qui pût en abréger l'énide & en éclairer la pratique.

Les italiens ont la gloire d'avoir fourni des exemples de presque tous les genres de beautés dont la musique est peut-être susceptible, & d'en avoir répandu le goût dans toute l'Europe. Les françois devront au célebre Gluck d'avoir le premier conçu le système d'une musique vraiment dramatique, & notre théâtre en offrira les modeles aux autres nations & à la postérité. Hâtons-nous de dérober aux Italiens & aux allemands la gloire de poser les véritables bases du système musical, & de transformer le plus ainable & le plus touchant des arts en une science

aussi intéressante que séconde.

Un homme de lettres très-diffingué, qui joint la pratique de la musique à l'étude de la théorie, & qui a publié sur cet art un ouvrage plein de goût, the finesse & de vues utiles, avoit déjà énoncé le vecu que nous formons. Voici ce que dit M. de Chabanon au commencement de l'ouvrage dont nous parlons. « Peut-être seroit-ce concourir à l'accomplisses ment des vues que je propose que d'ajouter quels que chose encore au sage établissement que l'on vient de saire en saveur de la musiqué. Pourquoi ne pas l'ériger complettement en académie, en lui assignant des jours d'assemblée où on liroit des mémoires, des ouvrages relatifs à cet art? Au

» moyen de ces séances, les musiciens se trouve» roient plus naturellement rapprochés des gens de
» lettres, en qui ils doivent chercher des lumières,
» qu'ils reverseront sur eux toutes les sois qu'il
» s'agira des mystères propres de la musique. Puisse
» cette association s'essectuer, & produire les heu» reux esses que j'en prévois! » De la musique considérice en elle-même, & dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie & le théâtre. Page 23.

Le P. Sacchi, religieux italien, auteur de pluficurs bons livres fur la musique, regrettoit aussi dans un de ses ouvrages que la théorie de l'art ne stit pas mieux connue & plus répandue. « Je vois » avec peine, dit-il, que dans un si grand nombre » d'écoles, de chaires publiques, d'académies de » seiences & d'arts, que l'on compte en Europe, » il n'y en ait pas une où la partie spéculative de la » musique soit enseignée. (Della divisione del tempo,

» p. 234) ».

Il y a eu autrefois, en différens endroits, des professeurs de théorie musicale. Barthelemy Ramo l'étoit à Salamanque. Il y en a encore en Allemagne. Dans les 'universités d'Oxford & de Cambridge en Angleterre, on ne professe plus la mufique publiquement; mais on y confere encore le bonnet de docteur en musique. Ces anciennes institutions sont tombées, & quand elles seroient rétablies, elles ne rempliroient pas aujourd'hui le but d'utilité générale qu'on devroit se proposer. & qu'on pourroit attendre d'une société bien compose, où des hommes de lettres & des musiciens, instruits les uns & les aurres dans la théorie de l'art. feroient occupés à recucillir des observations, à analyfer les productions musicales, à rédiger leurs vues dans des mémoires, & à solliciter, par des prix proposés aux amateurs & adjugés en public, la discussion des questions les plus intéressantes & les plus obicures de la musique.

Un ministre actif & zélé qui préside aux académies savantes & qui a su y porter de nouveaux motifs d'émulation par des encouragements également utiles au public & aux gens de lettres, préside en même tems à l'administration du théâtre lyrique, & a sondé des écoles pour y perfectionner l'enseignement & diriger les talents des éleves; c'est dans ce moment, sans doute, qu'il convient de proposer l'établissement dont nous venons de tracer le plan, & qu'il est permis d'en est-

pérer le succès.

Quant à l'histoire & à l'état actuel de l'académie royale de musique, considérée simplement comme établissement de spectacle, ce n'est pas ici le lieu d'en parler. Voyez Opéra. (M. Sua-d.)

ACCENT. On appelle ainsi, selon l'acception la plus générale, toute modification de la voix parlante, dans la (1) durée, ou dans le ton des syl-

(1) Ce chiffre & ceux qu'on tro veta dans le courant de cet atticle, indiquent les erdrois auveue von 1 pond, en tunvant l'ordre des renveis, dans les observations qui tuivent. sabes & des mots dont le discours est composé; ce qui montre un rapport très-exact entre les deux usages des accents, & les deux parties de la mélodie; savoir, le rhythme & l'intonation. Accentus, dit le grammairien Sergius dans Donat, quass ad cantus. Il y a autant d'accents di Tèrens qu'il y a de manieres de modifier ainsi la voix; & il y a autant de genres d'accents qu'il y a de canses générales de ces modifications.

On distingue trois de ces genres dans le simple discours ; savoir , l'accent grammatical qui renferme la regle des accents proprement dits, par lesquels le son des syllabes est grave ou aigu ; & celle de la quantité (2), par laquelle chaque syllabe est brève ou longue; l'accent logique ou (3) rationnel, que plu-sieurs consondent mal-à-propos avec le précédent: cette seconde sorte d'accent indiquant le rapport, la connexion plus ou moins grande que les propositions & les idées ont entr'elles, se marque en partie par la poncluation : enfin l'accent pathétique ou oratoire, qui, par diverses inslexions de voix, par un ton plus ou moins élevé, par un parler plus vif ou plus lent, exprime les sentimens dont celui qui parle est agité, & les communique à ceux qui l'écourent. L'étude de ces divers accents & de leurs effets dans la langue, doit être la grande affaire du musicien; & Denis d'Halicarnasse regarde avec raison l'accent en général comme la semence de toute musique; aufsi devons-nous admettre pour une maxime incontestable, (4) que le plus ou moins d'accent est la vraie cause qui rend les langues plus ou moins musicales; car quel seroit le rapport de la musique au discours, si les tons de la voix chantante n'imitoient les accents de la parole? D'où il suit que, moins une langue a de pareils accents, (5) plus la mélodie y doit être monotone, languissante & fade; à moins qu'elle ne cherche dans le bruit & la force des sons le charme qu'elle ne peut trouver dans leur variété.

Quant à l'accent pathètique & oratoire, qui est l'objet le plus immédiat de la musique imitative du théatre, on ne doit pas opposer à la maxime que je viens d'établir, que tous les hommes étant sujets aux mêmes passions, doivent en avoir également le langage; car autre chose est l'accent universel de la nature, qui arrache à tout homme des cris inarticules; & autre chose l'accent de la langue qui engendre la mélodie particuliere à une nation. La feule différence (6) du plus ou moins d'imagination & de sensibilité qu'on remarque d'un peuple à l'autre, en doit introduire une infinie dans l'idiome accentué, si j'ose parler ainsi. L'Allemand, par exemple, hausse également & fortement la voix dans la colere ; il crie toujours sur le même ton: l'Italien, que mille mouvements divers agitent rapidement & successivement dans le même cas, modifie sa voix de mille manieres ; le même fond de passion regne dans fon ame; mais quelle variété d'expressions dans ses accents & dans son langage! Or, c'est à cette seule variété, quand le musicien sait l'imiter; qu'il doit l'énergie & la grace de son chant.

Malheureusement tous ces accents divers, qui s'accordent parfaitement dans la bouche de l'orateur, ne sont pas si faciles à concilier sous la plume du musicien, déjà si gèné par les regles particulières de son art. On ne peut douter que la musique la plus parfaite, ou du moins la plus expressive, ne soit celle cù tous les accents sont le plus exactement observés; mais ce qui rend ce concours si disticile, est que trop de regles dans cet art sont sujettes à se contrarient d'autant plus que la langue est moins musicale; car nulle ne l'est parsartement; autrement ceux qui s'en servent chanteroient au lieu de parler.

Cette extrême difficulté de suivre à la fois les regles de tous les accents, oblige donc souvent le compositeur à donner la préférence à l'une ou à l'autre, selon les divers genres de musique qu'il traite : ainsi les airs de danse exigent sur-tout un accent rhythmique & cadencé, dont en chaque nation le caraclere est déterminé par la langue. L'accent grammatical doit être le premier confulté dans le récitatif, pour rendre plus sensible l'articulation des mots, sujette à se perdre par la rapidité du débit, dans la resonnance harmonique; mais l'accent passionné l'emporte à son tour dans les airs dramatiques; & tous deux sont subordonnés, sur-tour dans la symphonie, à une troisieme forte d'accent, qu'on pourroit appeller musical, (7) & qui est en quelque sorte déterminée par l'espece de mélodie que le musicien veut approprier aux paroles.

En effet, le premier & le principal objet de toute musique est de plaire à l'oreille; ainsi tout air doit avoir un chant agréable : voilà la premiere loi qu'il n'est jamais permis d'enfreindre. L'on doit donc premièrement confulter la mélodie & l'accent musical dans le dessein d'un air quelconque; ensuite, s'il est question d'un chant dramatique & imitatif, il faut chercher l'accent pathétique qui donne au sentiment fon expression, & l'accent rationnel, par lequel le musicien rend avec justesse les idées du poëte; car, pour inspirer aux autres la chalcur dont nous sommes animes en leur parlant, il faut leur faire entendre ce que nous disons. L'accent grammatical est nécessaire par la même raison; & cette regle, pour être ici la derniere en ordre, n'est pas moins indispensable que les deux précédentes, puisque le sens des propositions & des phrases dépend absolument de celui des mots; mais le musicien qui fait sa langue a rarement besoin de songer à cet accent : il ne sauroit chanter son air sans s'appercevoir s'il parle bien ou mal, & il lui suffit de savoir qu'il doit toujours bien parler. Heureux toutefois, quand une mélodie flexible & coulante ne cesse jamais de se prêter à ce qu'exige la langue. Les musiciens françois ont en particulier des secours qui rendent sur ce point leurs erreurs impardonnables, & surtout le traité de la prosodie françoise de M. l'abbé d'Oliver, qu'ils devroient tous consulter : ceux qui feront en état de s'élever plus haut, pourront étudier la Grammaire de Fort-Royal & les favantes notes du philosophe (a) qui l'a commentée; alors appuyant l'usage sur les regles, & les regles sur les principes, ils seront toujours surs de ce qu'ils doivent faire dans l'emploi de l'accent grammatical

de toure espece.

Quant aux deux autres fortes d'accents, on peut moins les réduire en règles, & la pratique en demande moins d'étude, & plus de talent; on ne trouve point de fang-froid le langage des passions; & c'est une vérité rebattue, qu'il faut être ému soimème pour émouvoir les autres. Rien ne peut donc suppléer, dans la recherche de l'accent pathétique, à ce génie qui réveille à volonté tous les sentimens, & il n'y a d'autre art dans cette partie que d'allumer en son propre cœur le seu qu'on veur porter dans celui des autres. Voyez GÉNIE.

Est-il question de l'accent rationnel, l'art a tout aussi peu de prise pour le faisir, par la raison qu'on n'apprend point à entendre à des sourds. Il saut avouer aussi que cet accent est moins que les autres du ressort de la musique, parce qu'elle est bien plus le langage des sens que celui de l'esprit : donnez donc au musicien beaucoup d'images ou de sentiment & peu de simples idées à rendre; car il n'y a que les passions qui chantent; l'entendement ne

fait que parler. (J. J. Rousseau.)

Observations sur l'article précédent.

L'article qu'on vient de lire mériteroit un long commentaire. Il s'en faut beaucoup qu'on y trouve & cette justesse dans les idées, & cette précision dans les expressions qu'on auroit droit d'attendre d'un aussi excellent esprit & d'un aussi grand écrivain que J. J. Rousseau. Son dictionnaire de musique est peut-être de tous ses grands ouvrages celui où il a le moins médité & approfondi le sujer qu'il traitoit. On est aifément séduit par l'élégance qu'il porte quelquefois dans des analyfes fouvent abftraites, & fur-rout par la chaleur, l'esprit & la grace qu'il répand fur les difcussions relatives aux principes ou aux effers de l'art qui riennent au goût & à l'imagination; mais il faut se défier un peu de ses affertions fur les points de doctrine ou d'érudition qui demandent des connoissances possives & des définitions rigoureuses. On peut en juger par les obfervations que nous allons faire sur son article Ac-

1°. On appelle ainsi, dit-il, toute medification de de la voix parlante dans la DURÉE ou dans le ton des sy llabes & des mots dont le discours est com-

n posen.

Cette définition manque d'exactitude. Il falloit commencer par diflinguer l'acception que le mot accent avoit chez les anciens, d'avec celle qu'il a dans les langues modernes.

Chez les grecs, l'accent n'avoit aucun rapport à

(a) Notes de M. Duclos à la grammaire générale de P.R.

la durée des syllabes: il désignoir exclusivement l'intonation de la syllabe au grave ou à l'aigu. Il y avoit trois accents: l'aigu, qui faisoit élever la voix sur la syllabe qui en éton affectée; le grave, qui faisoit descendre la voix; & le circonsexe, qui exigeoit l'élévation & l'abaissement alternatifs de la voix sur la même syllabe.

Les romains qui modelèrent la prosodie de leur langue & les sormes de leur versification sur la langue greeque, en prirent les accents & attacherent au mot la même signification. Mais ces accents, qui paroissent tenir au principe même de la sormation des langues (voyez l'article Langue), & qui sormoient un des caractères naturels de l'idiôme grec, s'alterèrent en passant dans un autre idiôme. En les adoptant, les romains ne purent parvenir à la douceur & à la métodie de la prononciation grecque. Quintilien se plaint que les accents des tomains avoient une sorte d'aspérité & un désaut de variété qui les rendoient beaucoup moins agréables que ceux des grecs. (Voyez Inst. Orar, l. 12, c. 10.)

Comme la prononciation est ce qu'il y a de plus mobile & de plus variable dans les langues, les révolutions qui détruisirent la liberté & les arts dans les républiques de la Grèce & de Rome, y détruifirent bientôt l'usage & le sentiment de ces accents qui rendoient leurs langues si harmonieuses. Le mot accent ne fignifia bientet plus que les fignes imagines pour marquer dans l'écriture les intonations graves ou aigues qui ne s'observoient plus. Ce mot n'a guère d'autre emploi dans notre langue. Dans les langues italienne & angloife, il a une acception I lus étendue & qui se rapproche de son acception primitive. On v entend par accent une inflexion de voix plus forte & plus ressentie fur une des syllabes d'un mot. Chaque mot, à l'exception des monosyllabes, porte un accent, qui est placé en géneral fur la pénulnème fyllabe. La voix s'élève & se prelonge fur la syllabe qui en est frappée. Il v a cependant en italien des exceptions à ces deux dernières règles. Dans les mots appellès tronchi. comme liberd, trovo, &c. l'accent porte sur la derniere syllabe fans la rendre sensiblement plus longue. Les italiens ont aussi des mots daciv liques ou termines par un dactyle, comme perfido, dividere, &c. ou l'accent ne porte que sur l'antipénultieme. Dans notre langue, nous n'avons que l'accent circonfiexe qui indique une sy llabe longue, comme dans même, trame. Nos accents grave & aigu, placés presque toujours sur des E, ne sont que des signes qui dennent à cette voyelle un sen plus ou moins ouvert, sans ancun rapport à l'intonation ou à la durce du sen. Ainfi, nous avons adopte les expressions arciennes fans y attacher aucune idée; puisque ces mois de grave & d'aigu n'indiquent dans notre langue que la forme du figne, & ron, comme dans les langues anciennes, une prononciarion plus grave ou plus aigue. Nous n'avons que trop d'exemples de ces inconféquences que le pedantifine & l'incurie ont introduites dans notre langue,

Il résulte de cette impersection du langage que même de bons écrivains, en employant ces mots empruntés du grec & du latin, & confondant enfemble l'acception ancienne avec l'acception moderne, ne donnent qu'une idée vague & incomplette de ce qu'ils veulent faire entendre. Nous en trouvous un exemple dans l'article accent du dictionnaire de littérature, écrit d'ailleurs par un aureur célèbre à qui nous devons un grand nombre d'antres articles excellents. " On nons affure, dit-il,) (en paroissant dourer) que dans le grec & le latin, 3) l'accent marquoit l'intonation de la voix sur telle " ou telle syllabe, & c'est ce qu'on appelle l'accent » profodique ». Nous croyons que ces deux mots n'ont jamais été unis par aucun des écrivains qui ont écrit sur les accents des anciens. Le mot accent est purement latin, accentus, quasi ad cantus, disent les grammairiens. Il n'étoit que la traduction du mot grec Hossodia de Hoss ad & od, cantus. Ainfi les grecs appelloient prosodie grave, prosodie aigue, ee que les latins ont nomme depuis accent grave, & accent aigu. On voit donc qu'un accent prosodique en parlant des langues grecque & latine seroit la même chose qu'un accent accentué. Mais comme dans notre langue le mot de prosodie est absolument dénaturé, & ne fignifie plus que la règle des fyllabes brèves on longues, les lecteurs françois pourroient croire que par l'accent prosodique, on doit entendre un accent de quantité; ce que n'a pas voulu dire l'auteur de l'article que nous citons. Il est inutile de faire remarquer combien ce défaut de précision dans les termes doit en répandre dans les idées, fur-tout dans un sujet qui par lui-même est déjà trèsobscur.

(2) Rouffeau tombe ici dans la même faute, en difant que l'accent grammatical défigne à la fois l'intonation grave ou aigue d'une fyllabe, & fa quantité. Chez les anciens, l'accent ne marquoit jamais la quantité: dans notre langue il ne fixe jamais l'in-

tonation.

(3) Si on attache au mot accent une fignification nette & précise, & s'il doit toujours désigner une inflexion quelconque de la voix sur une syllabe, on conçoit difficilement ce que ce peut être qu'un accent logique & rationel. Nous ne connoissons aucune phrase où une inflexion de voix déterminée indique le rapport & la connexion des propositions & des idées. Ces rapports se marquent dans l'écriture par la ponctuation; dans le discours, par les liaisons & les repos de la voix, non par des intonations particulières, & encore moins par la valeur de tems qu'on donne à telle ou telle syllabe.

(4) C'est ici qu'on s'apperçoit combien le désaut de précision dans les termes jette d'obscurité dans les idées, & peut égarer les meilleurs esprits. On a dit, & on a eu raison de dire que les accents de la langue grecque contribuoient sur-tout à en faire une langue musicale; mais on entendoit par ce mot une langue dont la prononciation seule étoit une espèce de chant, En esset, des mots abondants en

vovelles fonores, qui toutes avoient une valeus constante dans leur durée relative . & dont la plupart étoient frappées d'une intonation fixe qui pouvoit être un intervalle de quinte au grave ou à l'aigu, avoient évidenment les propriétés essentielles de la musique. Mais si par une langue plus ou moins musicale, on entend, comme fait M. Rousseau dans tout le cours de ce paragraphe, une langue plus ou moins propre à recevoir les intonations & les monvements qui constituent le chant mufical, nous pensons que c'est une grande erreur. La nécessité de bien unir les accents de la musique à ceux de la parole dans une langue qui a des intonations déterminées, pourra donner au chant expressif un degré de vérité & d'énergie dont ne sera pas susceptible une langue non accentuée; mais cette même nécessité nuira en même tems beaucoup à la variété & à la liberté des combinaisons mélodiques. Aussi ce ne sut qu'en violant la règle des accents que la musique proprement dite s'étendit & se perfectionna chez les grecs. C'est ce que nous développerons à l'article Langue, où nous examinerons quelles font

les propriétés muficales des langues.

(3) D'après la définition effentielle établie dans l'observation précédente, on sentire aisément combien M. Rousseau est pen fondé à dire que moins une langue a d'accents, plus la mélodie y doit être monotone, languissante & sade; nous croyons, au contraire, que la m'Ilodie, n'étant point gênée par des intonations obligées au grave & à l'aigu, peut y être, par cela mêine, plus variée, & consequem-ment plus piquante. (Voyez Langue.) On trouve donc, dans cette affertion de Ronsseau, l'envie de déprimer la langue françoise beaucoup plus que le desir de trouver des principes vrais & des résultats utiles. Il est résulté de cette disposition d'esprit si peu favorable à la vérité, que cet éloquent écrivain est tombé dans des contradictions frappantes sur ce même sujet, lorsque son humeur contre notre langue n'a pas détourné son esprit de ses routes naturelles. Il n'y a rien, en effer, de plus opposé à ce qu'il a avancé dans les passages que nous venons de relever, que le passage suivant, tiré de son article Mesure. « La mesure des grecs tenoit à leur " langue; c'étoit la poésse qui l'avoit donnée à la " musique ; les mesures de l'une répondoient aux » pieds de l'autre : on n'auroit pas pu mesurer de la » prose en musique. Chez nons c'est le contraire: " le peu de prosodie de nos langues sait que dans " nos chants la valeur des notes détermine la quar.-"tité des syllabes; c'est sur la mélodie qu'on est » force de scander le discours ; on n'apperçoit pas » même si ce qu'on chante est vers ou prose : nos » poesses n'ayant plus de pieds, nos vocales n'ont » plus de mesures; le chant guide, & la parole » obéit ».

(6) Le rapport qu'établit Rousseau entre le degré de sensibilité & d'imagination d'un peuple & les secents de sa langue, nous paroit une supposition gratuite. Nous croyons que les secents d'intonation som

9

le caractère distinctif des langues originales, & que ces accents s'altèrent & s'esfacent par degrés, à mefure que les langues primitives se corrompent & se
mêlent à des idiômes étrangers. C'est ce que nous tâcherons d'expliquer ailleurs. Nous n'opposerons
ici qu'une preuve de fait à l'assertion de J. J. Rousseau. Les chinois sont un des peuples qui ont le
moins de ce qu'on appelle sensibilité & imagination; & c'est peut-être le peuple dont la langue est
le plus accentuée.

Quant à ce que M. Rousseau ajonte sur les différentes manières dont les peuples divers modifient leurs voix pour exprimer leurs fentiments, & dont il cite pour exemple l'expression de la colère, ce qu'il dit nous paroît également hypothétique & gratuit. Qu'un habile compositeur italien, allemand ou françois fasse un air de fureur sur des paroles italiennes, allemandes ou françoifes, nous ne pouvons pas douter qu'on n'y trouve à peu près les mêmes intervalles dans le chant, avec des formes & des mouvements analogues dans l'accompagnement. L'air d'Achille au troisseme acte d'Iphigénie en Aulide sera un air de sureur très-expressis dans toutes les langues. Comment, d'ailleurs, M. Roufseau peur-il dire que c'est à l'imitation vraie des accents de la langue que le compositeur devra les grâces de son chant! Les grâces-du chant sont bien indépendantes de pareilles imitations.

(7) Rousseau parle ici d'un accent musical auquel cous les autres sont subordonnés, & qu'il faut d'abord consulter pour donner un chant agréable à un air quelconque : il est singulier qu'il ne donne en même tems aucune définition de cet accent si essentiel, ni aucun moyen de le reconnoître & d'en suivre les règles, Tâchons de suppléer à cette omis-

fion.

Nous avons demandé à plusieurs habiles compositeurs nationaix & étrangers, ce qu'ils entendoient par accent musical, & si cette expression appartenoit à la langue de l'art. Quelques-uns nous ont répondu qu'ils ne pouvoient attacher aucune idée précise à cette expression: d'autres nous l'ont expliquée, mais avec des acceptions très-diverses.

Nous l'avons cherchée dans les meilleurs ouvrages italiens qui ont été écrits fur la mufique, dans ceux de Zarlino, Doni, Tartini, Sacchi, Eximeno, &c. Nous l'y avons trouvée rarement employée, & elle y est quelquefois employée dans

des tens opposes.

Nous en avons conclu que ce n'est donc point une expression technique dont le sens soit déterminé & généralement reconnu par les savants & les artisses Elle nous paroit cependant nécessaire pour exprimer en beaucoup de cas des esses très-distincts & souvent essentiels. Nous allons donc essayer d'attacher à ce mot une idée nette & précise, en suivant son aualogie avec sa fignification grammaticale & primitive. C'est la seule manière d'éviter le vague & l'incorrection qui s'introduit trop souvent dans l'emploi des mots transportés d'un art à un autre. Mussque. Tone 1.

L'accent étant, dans le discours, une modification plus marquée de la voix, pour donner à la syllabe qui en est frappée, une énergie partieulière, foit par la force ou la durée du son, comme dans les langues italienne & angloise; soit par une intonation très-sensible au grave ou à l'aigu, comme dans les langues grecque & latine ; il ne s'agit plus que de transporter à la musique les idées générales que présente ce mot dans la grammaire. L'accent musical sera done une énergie plus marquée, anachée à une note particulière de la mesure, du rythme, de la phrase musicale: soit 1º, en arriculant cette note plus fortement ou avec une force graduée ; 2°, en lui donnant une valeur de tems plus grande; 3°. en la détachant des autres par une intonation très-distincte au grave ou à l'aigu. Ces différentes fortes d'accent musical appartiennent à la mélodie pure; on peut en tirer d'autres de l'harmonie. Nous allons expliquer, aussi clairement & aussi succinclement que nous le pourrons, la maniere dont nous concevons ces effets divers.

1°. La premiere espèce tient à l'efsence même de de la musique, à toute mesure sixe & régulière. Supposons vingt-quatre notes de suite, de valeur égale; si vous les entonnez on les exécutez sur un instrument avec une force égale de son, comme elles ont toutes une égale durée, vous n'aurez qu'une succession distincte de tons semblables, mais fans aucun sentiment de mesure : il n'y aura pas de musique. Si vous voulez y faire senir une mesure fixe, vous serez obligé de marquer, par une articulation plus restentie, la note qui commencera chaque mesure. Ainsi s'il y a vingt-quatre noires, & que vous vouliez leur donner une mesure à quatre iems, vous frapperez plus fortement la premiere. la cinquieme, la neuvieme. &c. Pour la mesure à trois tems, vous appuyerez sur la premiere, la ouas trieme, la septieme, &c. Pour la mesure à deux tems, vous renforcerez les notes impaires. C'est ce que saic naturellement tout chanteur & tout exècutant. Les notes frappées plus fortement, s'appellent les tems forts de la mesure, & les autres sont les tems foibies. Dans la mesure à quatre tems, il v 1 même deux tems forts, & deux tems foibles; car le troisieme se marque plus soiblement que le premier, mais plus fortement que le second & le troisieme. Voilà done un accent musical constant, & inhérent à tout morceau de musique mesuré ; car il doit y exister, lors même que par le mouvement du rhythme ou pour des effets d'expression, cet accent fe trouve contratié, ou presque essacé par in access d'un autre genre. 2°. Si, à chaque mesure, ou de deux en deux mesures, ou de trois en trois, &c., la même note, ou une note plus longue que les autres, revenoit régulièrement sur le même tems de de la mesure; cette note pourroit être regardée comme un accert musical qui donnere it à la méledie un effet particulier. 3°. Si, de même, à corrains tems de la mesure on de la phrase musicale, la melodie s'élevoit ou s'abaissoit régulierement par 1 à

intervalle très-marqué; cette intonation formeroit

également un accent très-sensible.

A ces moyens tirés de la mélodie, joignons ceux que l'harmonie peut fournir. Si les divers inftruments frappent régulièrement avec plus de force un certain tems de la mesure ou de la phrase musicale; ou si un plus grand nombre d'instruments se réunissent pour frapper ce même tems, il y aura un accent sur cette note; il y en aura aussi un sur la note qui, à des intervalles réguliers, sera frappée d'une dissonance marquée ou d'un passage brusque de modulation.

Toute note syncopée forme aussi un accent. La partie de la note qui est nécessairement rensorcée pour marquer le tems fort, porre un accent mélodique: cet accent peut être fortissé par le changement d'accord qui se fera sur cette seconde partie de la

note.

Ges différents exemples d'accents sont susceptibles de beaucoup de nuances & de combinations : il nous suffit d'en avoir indiqué les principes ; & pour rendre nos idées plus sensibles, nous nous contenterons de citer deux exemples. Ils sont pris dans deux airs de danse très-comus ; car c'est sur-tout dans ces airs que l'accent doit être plus ressenti.

Le premier exemple (fig. 8), présente la pre-miere phrase d'un air de danse à deux tems, de Rameau. On y voit une note aigne qui s'éleve du chant presque à chaque mesure, & qui donne à l'air un effet vif & piquant. Cette note est d'autant plus senfible, qu'elle est la quinte du ton; que c'est une blanche au milieu de noires ou de croches, & que d'ordinaire elle s'éleve de quarte. Cette note tombe toujours sur le second tems de la mesure, ce qui dans une fymphonie ordinaire en affoibliroit l'effer; mais pour la danse, cette espece de bond doit avoir, au levé, un effet qu'il n'auroit pas au frappé. Il y a donc deux accents sur chacune des mesures où cette note reparoit; l'accent métrique qui marque le tems fort de la mesure, & l'accent mélodique qui tient à l'intonation aigue & au retour affecté d'un même ton.

Le second exemple, sig. 9, est dans la premiere phrase d'un air de dans à deux tems de l'Armide de Gluck. La note tonique bien marquée dans les deux premières mesures, par une suite d'accords parsaits, se trouvant brusquement diésée sur le frappé de la troiseme mesure, y sorme un accent d'autant plus sensible, que c'est une note purement d'expression & hors de l'harmonie. Nous observerons, en passant, à propos de ce trait assez remarquable, que le goût '& le sensiment du compositeur introduisent très-souvent dans les parties charmantes d'un morceau de musique, des sons dissonants qui ne peuvent entrer dans aucun accord règulier, ni se réduire à aucun principe général d'harmonie, & qui ont cependant un effet agréable.

Les différentes espèces d'accents que nous venons d'analyser, ont des caractères très-marqués, & sont tellement inhèrents à la composition de la mélodie, qu'on ne peut l'exécuter avec justesse pour l'intonation & le mouvement, sans les faire sentir distinctement. Il en est encore d'autres d'une nature moins sensible, qui tiennent plus aux formes du rhythme qu'aux intonations de la mélodie; que le compositeur. n'a marquès souvent par aucun signe, mais que l'exécutant qui a du go t & un talent exercé devine aisément. Ces accents consistent dans les rensorcements, les adoucissements, les rensements de sons; dans des manières de détacher, de lier, d'articuler certaines notes, & dans d'autres modifications qui rendent l'esprit de la composition & produisent souvent ce qu'on appelle l'effet. L'article qui suit ces observations, & que nous n'avons lu qu'après avoir écrit ce qu'on vient de dire, nous dispense d'entrer dans d'autres détails sur cet objet.

Nous n'avons confidéré l'accent mufical que relativement à la mufique purement instrumentale; parce que c'est là qu'il faut sur-tout l'observer pour en prendre une idée précise. On sent que tout ce que nous en avons dit, s'applique également à la musique unie à la poésie, mais avec des modifications très-étendues: les paroles ayant elles-mêmes leurs accents, soit prosodiques, soit oratoires, soit pathétiques, l'accord juste de ces accents avec ceux de la musique proprement dite, peut donner lieu à une infinité de combinaisons, susceptibles de bons ou de mauvais essets, selon que ces accents divers se fortissent mutuellement on se contrarient entr'eux. Cette discussion nous meneroit trop loin: les détails en seront mieux placés aux articles Air, Récitatif, Expression, Langue, &c. (M. Suard.)

ACCENT MUSICAL. Dans l'article précédent; M. Rousseau indique l'accent musical, dont on n'avoit pas encore parlé (dans le sens dont je l'entends). Encouragé par le peu qu'il en dit, je veux tâcher d'en donner quelqu'idée qui, sans doute, sera bien au-dessous de celle qu'en auroit

donnée M. Rousseau, s'il avoit voulu.

Dans la musique, l'intonation de la voix ou de l'instrument étant déterminée, ce n'est pas là qu'il faut chercher l'accent, mais dans la maniere de saire cette intonation. Je m'explique: sur les instruments à cordes & à archet (le violon, par exemple), on peut donner un coup d'archet sec & détaché, cu un coup d'archet long & trainant sur la même note; on peut même, sans tenir la note plus long-tems, saire toucher une plus grande partie d'archet à la corde, en le tirant avec plus de vélocité. Dans les instruments à vent, les coups de langue sont le même effet, & les dissérents coups d'archet & de langue, constituent en partie l'accent musical.

On peut commencer une note piano & la finir forte, en enstant graduellement le ton; on peut au contraire la commencer forte & la finir piano en diminuant le ton: autre partie de l'accent musical.

Enfin, on peut détacher certaines notes dans un trait de chant, & lier les autres; ce qui acheve de completter l'accent musical.

La phrase de musique qu'on trouvera dans la

ffe. 10; prendra des expressions différentes; suivant qu'on y appliquera l'accent musical. Observez. que les marques par lesquelles j'ai tâché d'indiquer les différents accents, ne les expriment que trèsimparfaitement.

C'est au choix de l'accent musical propre à la piece gu'on exécute, qu'on reconnoit le bon musicien, l'homme de gout ; c'est de ce-choix que dépend toute l'expression : c'est ce choix qu'un bon maître peut donner jusqu'à un certain point, mais qu'on fent mieux qu'on ne peut l'indiquer, & qu'il faut

tenir de la nature pour le bien possèder.

C'est l'accent musical qui sait qu'une musique expressive pour un Allemand, ne l'est point pour un François. Je me souviens à cette occasion d'avoir entendu raconter à un compositeur distingué, que Hasse eut peine à reconnoître ses airs exécutés à Paris par des François.

Outre cet accent musical indéterminé, lorsque le compositeur ne l'a pas marqué expressément, il y a un accent déterminé, & à quoi le compositeur a

droit de s'attendre sans le marquer.

Pour les instrumens à corde, cet accent consiste à marquer d'un nouveau coup d'archet chaque note, à moins qu'elles ne foient d'une valeur trop courte pour que cela se puisse; ainsi on passera sous le même coup d'archet les doubles croches dans un alla breve; les triples croches dans un allegro à 2, à 3 ou à 4 tems, dans un vivace, ou dans un presto de mêmes mesures; mais dans un vivace ou dans un allegretto à 1, les triples croches demandent chacune un nouveau coup d'archet : il en est de même de l'allegietto à 2 ou à 4 tems. Dans les pieces ou il y a des trois pour deux, chaque note demande ordinairement un nouveau coup d'archet. Quant aux siciliennes, clont la mesure est &, le tems lent; & la premiere de trois notes; une croche pointée; la seconde, une double croche; & la troisieme, une croche, on donne un nouveau coup d'archet à chaque note.

Je ne parlerai point ici du tems de la mesure où l'archet doit descendre ou monter, quoique cela sasse une partie considérable de l'accent musical; parce que c'est un de ces principes fondamentaux

que tout exécutant connoit.

Quant aux instrumens à vent, ils ne donnent le coup de langue qu'à la premiere de deux notes vites, & coulent l'autre, en observant de faire la premiere plus longue & plus forte que la seconde : 1°. parce que cela facilite l'exécution, & la rend beaucoup plus moëlleuse: 2°. parce que la premiere des deux notes est celle qui est effectivement dans l'harmonie, & que l'autre n'est qu'une note de goût; cette seconde raison devroit porter tous les instrumens à observer cette regle. Dans les sicilizanes, on donne le coup de langue, comme le coup d'archet.

Les hauthois & les bassons coulent ordinairement jusqu'à huit notes vîtes, à cause de la dissi-

culté du jeu.

Quant aux chanteurs l'accent musical est détarminé par les paroles mêmes : toutes les notes qui passent sous la même syllabe doivent aussi pasfer sous le même coup de gosier, à moins que ce ne soit une roulade; alors cela dépend du bon goût & de l'habileté de l'exécutant. (M. de Callelhon.)
ACCENT. Sorte d'agrément du chant françois,

qui se notoir autresois avec la musique, mais que les maîtres de goût du chant marquent aujourd'hui feulement avec du crayon jusqu'à ce que les écoliers fachent le placer d'eux-mêmes. L'accent ne se pratique que sur une syllabe longue. & fert de passage d'une note appuyée à une autre note non appuyée, placée sur le même degré: il consiste en un coup de gosser qui éleve le son d'un degré pour reprendre à l'instant sur la note suivante le même son d'eù l'on est pari; plusieurs donnoiont le nom de plainte à l'accent. Voyez le signe & l'esset de l'accent à la fig. 11. (J. J. Rousseau.)

* Cet agrément s'écrit aujourd'hui avec la musique, comme Rousseau dit qu'on le faisoit autrefois. Il s'exprime par une petite note, ou par une note prise sur la valeur de celle qui la précède; ainse entre deux UT noires, si l'on veut faire entendre une accent, on sera du premier une croche pointée, & l'accent sera un RE double-croche, qui achevera

la valeur de la noire. (M. Framery.)

Bien des musiciens appellent, ou du moins appelloient autrefois accent un agrément confissant à faire entendre la note immédiatement au-dessus ou au-dessous de celle qui est notée, suivant que la nete qui la précède est au-dessits ou au-dessous, & en diminuant la valeur de la note, sur laquelle on fait l'accent, de la valeur de ce même accent. Quelques anciens musiciens françois indiquoient cet accent par un crochet, les allemands par un petit trait, aujourd'hui on le marque par une pente note de la valeur que l'on veut donner à l'accent. Voyez ces signes & ces effets de l'accent, siz. 12.

Un autre accent, dont j'ai trouvé la marque & l'expression dans quelques auteurs, est celui fig. 2; & remarquez que le premier est celui qui

est encore usité aujourd'hui.

Les auteurs qui ont écrit en allemand & en latin au 16° & 17° fiecles, divisent l'accent en trois différentes fortes : 1º. accentu, intendens, qui est celui jig. 12, nº. 2: 20, accentus remutens, qui est celui du nº. 1, fig. 12: & 3°. accentus varius ou circumflexus, compose, pour ainsi dire, des deux précédens, & qui n'est que le statté d'aujourd'hui, Voyez Flatté. (M. de Castilhon.)

ACCENT DOUBLE. Cet agrément que l'on note aujourd'hui tout du long, consiste à retrancher la moitié de la valeur d'une note, en anticipant celle qui la suit; on le marquoit autresois par deux petits traits verticaux paralleles. Sur la premiere note, voyez la marque & l'effet de l'accens double. (M. de Castilhon.)

ACCENTS. Les poetes emploient souvent ce

Bij

mot au pluriel, pour signifier le chant même, & l'accompagnent ordinairement d'une épithète, comme doux, tendres, trifles accents. Alors ce mot reprend exactement le sens de sa racine, car il vient de canere cantus, d'on l'on a fait accentus, comme concentus. (J. J. Rousseau.)

ACCENTS ECCLÉSIASTIQUES. On appelloit cidevant ainsi les différentes inflexions de voix qu'on faisoir dans les églises catholiques en psalmodiant.

Il y avoit,

1º. L'accent immuable, lorsque la voix restoit

toujours sur le même ton.

2". Le moyen, quand on abaissoit la voix de tierce fur une syllabe.

3°. Le grave, quand la voix tomboit de quinte. 4°. L'aigu, qui avoit lieu lorsqu'après avoir abaissé la voix de tierce pendant quelques syllabes, on reprenoit le premier ton.

5°. Le modéré, quand, après avoir élevé la voix de seconde pendant quelques syllabes, on reprenoit

le premier ton.

6°. L'interrogatif, pour exprimer une interrogation; on élevoit la voix d'une seconde pour les derniers mots.

7°. Enfin, le final, quand la voix tomboit de

quarte fur la dernicre syllabe.

Il paroît qu'aujourd'hui les noms de ces accents ne sont plus d'usage, & quelques accents sont dans le même cas. Au moins je n'ai trouvé aucun de ces. noms dans le Traité historique & pratique sur le chant ecclésiastique de l'abbé le Bœuf, que je crois le plus récent sur ce sujet; & cet auteur n'admet que le premier, le fecond, le troisieme & le quatrieme de ces accents, fans en rapporter les noms. (M. de Castilhon.)

ACCENTS. (Musique des hébreux.) Quelques auteurs veulent que les accents des hébreux leur servissent aussi de notes. On peut voir l'opinion de Kircher à ce sujet dans sa Musurgie, liv. 11. Nous ne mettons point ici ces accents, ni les traits de chant qu'ils indiquent suivant ce savant, parce que certainement jamais les anciens Juiss n'ont en une

musique se variée. (M. de Castilhon.)

* Il paroit que les hébreux n'avoient d'aurre musique que celle qui résultoir des accents de leur langue, du moins si l'on s'en rapporte au témoignage de deux Rabbins, cités par le docte Buxtorff dans son traite des points hébraiques. Voici ce que dit l'un de ces rabbins, Elie Lévite: « les accents) (& il entend par ce mot leurs signes matériels) ont été inveniés non-seulement pour distinguer » les périodes & les phrases, mais encore pour in-2) diquer & exprimer la modulation & le chant. Ainsi » il n'y a dans notre langue aucun mot fans un uccent n qui en défigne la modulation particuliere s. On voit que suivant cet auteur, les accents servent indifseremment pour bien parler & pour chanter, & que leurs signes matériels sont autant de notes de mufigne. L'autre rabbin, nommé Efodée, s'exprime ainsi dans sa grammaire : " Il y a dans la langue hé- l'la dernière acception est la seule qui soit juste.

» braique d'autres signes nommes accens, destinés a » persectionner le sens des paroles & à suppléer à » la maniere commune de parler; car l'expérience " nous apprend que la parole imprime plus vive-» ment dans l'esprit l'idée des objets, lorsqu'elle est " modifiée par les diverses inflexions de la voix, par » l'abaissement & l'élévation des tons, par les re-" pos & les syncopes, & par toutes ces inflexions qui expriment la plainte, la priere, &c. ".

Les juifs regardoient les accents comme une chose si importante, que des rabbins ent prétendu que Dieu lui-même avoit revelé à Moife, sur le mont Sinaï, la maniere de noter les accents. On ne peut donc guere douter que dans la lecture publique des: livres facrés, cette variété harmonieuse d'accents ; rendue avec précision par des voix justes & sonores, ne produisit une véritable espece de chant. L'hébren, prononcé encore aujourd'hui dans les synagogues avec l'emphase & la gravité que comportent les cérémonies religieuses, paroîtavoir une prosodie très-marquée & très-musicale, qui fait concevoir ce que devoit être la langue grecque prononcée avecles tems réguliers & les intonations fixes, attachés à sa prosodie & à ses accents. (M. Suard.)

ACCIACATURA. Ce mot italien qui n'a que je sache, aucun correspondant en françois; fignifie un agrément qui ne peut avoir lieu que dans l'accompagnement du clavecin, on quand celui-ci a une partie obligée à exécuter, où il y a des arpeges. L'acciacatura confiste à frapper dans. un accord une ou plufieurs notes qui n'y appartiennent pas, mais qui se trouvent entre les notes qui sont l'accord. On comprend aisément qu'il saut avoir des doigts de reste, & qu'il faut d'abord laisser echapper les notes qui font l'acciacatura. Il mesemble qu'on ne doit faire aucun agrément dans. l'accompagnement; il n'est fait que pour faire valoir la partie principale, comme l'observe M. Rousfeau Voyez les fig. 15 & 16. (M. Castilhon-)

* Malgré l'avis de l'auteur de l'article précédent, je crois que ces notes intermédiaires ne penvent nuire à la partie principale. Il ne faut pas les confidérer comme agréments, mais comme liaisons d'un accord à l'autre. L'accompagnateur, pour peu qu'il ait de goût, n'emploie dans l'acciaca ura que les notes qui servent au chant. Il en résulte que l'harmonie n'étant srappée que sur les tems principaux, quelquefois même sur le premier tems seulement; & le seste étant rempli par une simple mélodie, le chant en est plus découverr & mieux sensi. Au reste les italiens donnent une autre définition de l'acciacatura. C'est, selon eux, un agrément qu'on pratiquoit autrefois fur le claveein, en frappant soit de la basse, soit au-dessus avec la note d'harmonie sa note inférieure; non pas successivement, comme dans l'appoggiatura, mais fimultanement, pour lui donner un son moins déterming. Ce mot vient d'acciaccare, qui fignifie écrafer, écasher. Cette étymologie prouve affez que: Les allemands ont de ce mot une idée également éloignée de son véritable sens : ils appellent acciacatura, l'accord de dominante suspendue sur la tonique : au moins telle est la définition que nous en a donnée un célèbre compositeur allemand. Il paroit même que cette idée commence à être adoptée parmi les maîtres Italiens. Voici comment M. Testori désinit l'acciacatura dans son ouvrage intitulé: la musica ragionata.

"Le mot d'acciacatura, fort en usage parmi nos musiciens, & sur-tout les clavecinistes, n'est véritablement autre chose qu'une suspension on un retardement d'une ou de plusieurs parties qui se mêlent à l'accord qui suit directement ». (M. Fra-

mery.)

** Marpourg, savant compositeur allemand & auteur d'une histoire de la musique dans sa langue, nous paroît un témoin irrécusable de la manière dont ses companiotes emploient le mot acciacatura. Voici ce qu'il en dit: « Au lieu de mouvoir les » deux touches alternativement, on les frappe sou» vent toutes deux en même tems; mais on ne
» garde la note accidentelle que jusqu'à la moitié
» de sa valeur, pour faire entendre ensuite la note es» sentielle seule. Cette espèce de pincé s'appelle pincé
» étoussé, en italien acciacatura, & l'on s'en sert beau» coup dans la basse. En passant du piano au sorte, on
» le peut employer avec succès pour rensorcer l'har» monie ». (Printipes du clavecia 1756, p. 64 §, 2.)

Nous trouvons dans un bon ouvrage élémentaire ecrit en italien par Vicenzo Manfiedent, une explication du mot acciacatura, qui jointe à l'exemple qu'on trouvera (fig. 7), de la manière dont elle s'exécute sur différents accords, nous paroit en donner une idée encore plus précife & plus complette que les articles qu'on a lus plus hant. Nous allons traduire le passage. « Les acciacature sont o certains intervalles qui dans l'accompagnement » s'ajourent aux accords pour en tirer une harmonie plus brillante. Ces intervalles font, dans 2) l'accord consonant, la seconde superflue, la o quarte majeure ou la septième majeure. Dans 3) l'accord dissonant c'est aussi la même seconde » ou la même quarte. Dans celui de fixte mi-» neure, c'est la quinte; dans celui de sixte ma-» jeure, c'est la quinte superfine, &con. Les a.ciacature sont encore d'un meilleur effet, quand les áccords sont exècutés en sorme d'arpèges, comme on le pratique en accompagnant les récitatits. Il faut observer que ces notes ajoutées doivent être seulement frappées & abandonnées austi-tôt, parce que de semblables intervalles n'appartiennent point auxaccords dans lesquels on les place. (Voyez Rexemple, fig. 17. (M. Snard.)

ACCIDENT, ACCIDENTEL. On appelle accidents ou fignes accidentels, les bémols, dièfes ou béquarres qui se trouvent, par accident, dans le courant d'un air. Se qui, par conséquent, n'étant pas à la clef, ne se rapportent pas au mode ou ton

principal. Voyez Diese, Bémol, Ton, Mode, Clef transposée.

On appelle aussi lignes accidentelles, celles qu'on ajoute au-dessus ou au-dessous de la postée, pour placer les notes qui passent son étendue. Poyez LIGNE, PORTEE. (J. J. Rousseau.)

ACCOLADE, ea Musique, cit un trait tiré à la marge de haut en bas, par lequel on joint ensemble dans une partition les portées de toutes les differentes parties. Comme toutes ces parties doivent s'exécuter en même tems, on compte les lignes d'une partition, uon par le nombre des portées, mais par celui des accolades; car tout ce qui est sous une accolade ne forme qu'une scule ligne. Voy ez Partition. (J. J. Rousseau.)

ACCOMPAGNATEUR. Celui qui dans un con-

ACCOMPAGNATEÜR, Celui qui dans un concert accompagne de l'orgue, du clavecin, ou de tout autre instrument d'accompagnement. Voyez ACCOMPAGNEMENT.

Il faut qu'un bon accompagnateur foit grand muficien, qu'il fache à fond l'harmonie, qu'il connoisse bien fon clavier, qu'il ait l'oreille sensible, les doigts souples & le goût sur.

C'est à l'accompagnateur de donner le ton aux voix & le mouvement à l'orchestre. La première de ces sonsions exige qu'il ait toujours sous un doigt la note du chant pour la resrapper au besoin & soutenir ou remettre la voix, quand elle soiblit ou s'égare. La seconde exige qu'il marque la hasse & son accompagnement par des coups sermes, égaux, détachés & bien réglés à tous égards, asin de bien faire sentir la mesure aux concertains, sur-tout au commencement des airs. (J. J. R. u. J. au.)

* On donne aussi ce nom à celui qui, sur un instrument, comme violon, flate, baffe, &c, exécute une seule partie, pour accompagner la veix ou un autre instrument. Il n'est pas nicessaire qu'il ait autant de qualités que celui qui accompagne avec l'harmonie : il fuffit qu'il foit bon lecteur ; qu'il ait l'oreille très-délicate for l'inconation & fur la mefure, & fur-tout qu'il se désende serupuleusement de l'ambition trop ordinaire de briller aux dépens de la partie principale. Lorsqu'il accompagne une voix, fi cette voix vient à blesser l'inontion il doit rensoreer la sienne, pour deher de lui ren! e le sentiment du ton qu'elle a perdu, ou pour coavrir au moins fa faute par un éclat qui la derobe en partie aux auditeurs. Si la voix prette ou ra'ertie la mesure, & qu'il no puisse la ramener, il doit presfer ou ralentir le mouvement a recelle, en un met lui être entièrement founts; Et fillen en excepte les moments où la voix se regose. Et lui permet de paroitre à fon tour, il doit être dans tout le rene plutôt foupgenné qu'entendu. Perez Accompa-GNER. (M. Fiamery.)

On trouvers dans les trois articles suivants les de-

tails qui peuvent manquet à celui-ci.

ACCOMPAGNEMENT. f. m. C'est l'evécution d'une harmonie complette & reguliere sur un intrument propre à la tendre, tel que l'orgue, le do-

vecin, le théorbe, la guitarre, &c. Nous prendrons ici le clavecin pour exemple, d'autant plus qu'il est presque le seul instrument qui soit demeuré en usage

pour l'accompagnement.

On y a pour guide une des parties de la musique, qui est ordinairement la basse. On touche cette basse de la main gauche, & de la droire l'harmonie indiquée par la marche de la basse, par le chant des autres parnes qui marchent en même tems, par la partition qu'on a devant les yeux, ou par des chiffres qu'on trouve ajoutés à la basse, Les italiens méprisent les chiffres; la partition même leur est peu mécessaire; la promptitude & la finesse de leur oreille y supplée, & ils accompagnent sort bien sans tout cet appareil : mais ce n'est qu'à leur disposition naturelle qu'ils sont redevables de cette facilité; & lés autres peuples qui ne sont pas nés comme eux pour la musique, trouvent à la pratique de l'accompagnement des obstacles presque insurmontables; il faut des dix à douze années pour y réussir passablement. Quelles sont donc les causes qui retardent ainsi l'avancement des éleves, & embarrassent si long-tems les maîtres, fi la seule difficulté de l'art ne fait point cela?

Il y en a deux principales: l'une dans la maniere de chiffrer les basses; l'autre dans les méthodes d'accompagnement. Parlons d'abord de la premiere.

Les signes dont on se sert pour chiffrer les basses font en trop grand nombre. Il y a si peu d'accords fondamentaux! pourquoi faur-il rant de chiffres pour les exprimer? Ces mêmes fignes sont équivoques, obscurs, insuffisants. Par exemple, ils ne déterminent presque jamais l'espèce des intervalles qu'ils expriment, ou, ce qui pis est, ils en indiquent d'une autre espèce : on barre les uns pour marquer des dièses, on en barre d'autres pour marquer des bémols: les intervalles majeurs & les superflus, mêmes les diminués, s'expriment souvent de la même maniere. Quand les chiffres sont doubles, ils font trop confus; quandils fonr simples, ils n'offrent presque jamais que l'idée d'un seul intervalle; de sorte qu'on en a toujours plusieurs autres à sous-entendre & à déterminer.

Comment remédier à ces inconvénients? faudratil multiplier les fignes pour tout exprimer? mais on se plaint qu'il y en a déjà trop. Faudra-til les réduire? on laissera plus de choses à deviner à l'accompagnateur, qui n'est déjà que trop occupé; & dès qu'on fait tant que d'employer des chissres, il faut qu'ils puissent tout dire. Que saire donc? Inventer de nouveaux signes, persessionner le doigter, & faire des signes & du doigter deux moyens combinés qui concourent en même tems à soulager l'accompagnateur. C'est ce que M. Rameau a tenté avec beaucoup de sagacité dans sa disseration sur les disseration sur mots Chifferentes méthodes d'accompagnament. Nous exposerons aux mots Chifferentes méthodes.

Comme l'anciennne musique n'étoit pas si composée que la nôtre, ni pour le chant, ni pour l'har-

monie, & qu'il n'y avoit guère d'autre basse que la sondamentale, tout l'accompagnement ne consissoit que dans une suite d'accords parsaits, dans lesquels l'accompagnateur substituoit de tems en tems quelque sixte à la quinte, selon que l'oreille le conduisoit. Ils n'en savoient pas davantage. Aujourd'hui qu'on a varié les modulations, renversé les parties, surchargé, peut-être gâté l'harmonie par une soule de dissonances, on est contraint de suivre d'autres règles. M. Campion imagina, dit-on, celle qu'on appelle règle de l'estave (Voyez Règle de l'Ostave); & c'est par cette méthode que la plupart des maîtres montrent aujourd'hui l'accompagnement.

Les accords font déterminés par la regle de l'oce tave, relativement au rang qu'occupent les notes de la basse dans un ron donné. Ainsi le ton étant connu. la note de la basse confinue aussi connue, le rang de cette note dans le ton, le rang de la note qui la précède immédiatement, le rang de celle qui la fuit, on ne se trompera pas beaucoup en accompagnant par la règle de l'octave, fi le compositeur a fuivi l'harmonie la plus fimple & la plus naturelle: mais c'est ce qu'on ne doit guère attendre de la musique d'aujourd'hui, si ce n'est peut être en Italie où l'harmonie paroît se simplifier à mesure, qu'elle s'altère ailleurs. De plus, le moyen d'avoir. toutes ces choses présentes? & tandis que l'accompagnateur s'en instruit, que deviennent les doigts à A peine atteint - on un accord qu'un autre se présente; le moment de la réflexion est précisément cehi de l'exécution: il n'y a qu'une habitude consomo mée de musique, une expérience résléchie, la facilité de lire une ligne de musique d'un coupd'œil, qui puissent aider en ce moment; encore les plus habiles se trompent-ils avec ce secours, One de fautes échappent, durant l'exécution, à l'accompagnateur le mieux exercé!

Attendra-r-on même pour accompagner que l'oreille soit sormée, qu'on sache lire aitément & rapidement toute musique, qu'on puisse débrouiller à livre ouvert une partition? mais en sût-on là, on auroit encore besoin d'une habitude du doigter, fondée sur d'autres principes d'accompagnement que ceux qu'on a donnés jusqu'à M. Rameau.

Les maîtres zélés ont bien senti l'insuffisance de leurs règles. Pour y suppléer, ils ont eu recours à l'énumération & à la description des consonances, dont chaque dissonance se prépare, s'accompagne & se fauve dans tous les dissérents cas. Détail prodigieux, que la multitude des dissonances & de leurs combinaisons fait assez sentir, & dont la mémoire demcure accablée.

Il y en a qui conseillent d'apprendre la composition avant que de passer à l'accompagnement; comme si l'accompagnement n'étoit pas la composition même, à l'invention près, qu'il faut de plus au compositeur. C'est comme si l'on proposoit de commencer par se saire orateur pour apprendre à lire. Combien de gens au contraire veulent qu'on comme

15

mence par l'accompagnement à apprendre la composition? & cet ordre est assurément plus raison-

nable & plus naturel.

La marche de la basse, la regle de l'octave, la maniere de préparer & de fauver les dissonances, la composition en général, ne concourent qu'à indiquer la succession d'un seul accord à un autre; de sorte qu'à chaque accord, nouvel objet, nouveau sujet de réslexion. Quel travail continuel! Quand l'esprit sera-t-il assez instruir & l'orcille assez exercée pour que les doigts ne soient plus arrêtés?

Telles font les difficultés que M. Rameau s'est proposé d'applanir par ses nouveaux chissres, & par ses nouvelles règles d'accompagnement.

Voici en peu de mots les principes sur lesquels sa méthode est sondée.

Il n'y a dans l'harmonie que des confonances & des dissonances. Il n'y a donc que des accords con-

sonans & dissonans.

Chacun de ces accords est sondamentalement divisé par tierces. (C'est le système de M. Rameau.) Le consonant est composé de trois notes, comme ut, mi, sol; & le dissonant de quatre, comme sol, si, ré, su: laissant à part la supposition & la suspension, qui, à la place des notes dont elles exigent le retranchement, en introduisent d'autres comme par licence: mais l'accompagnement n'en porte toujours que quatre. Voyez Supposition & suspension.

Ou des accords confonants se succèdent, ou des accords dissonants sont suivis d'autres dissonants, ou les confonants & les dissonants sont entrelacés.

L'accord consonant parfait ne convenant qu'à la tonique, la succession des accords consonants sournit autant de toniques, & par conséquent de chan-

gements de ton.

Les accords dissonants se succèdent ordinairement dans un même ton, si les sons n'y sont point altérés. La dissonance lie le sens harmonique. Un accord y fait souhaiter l'autre, & fait sentir en même tems que la phrase n'est pas finie. Si le ton change dans cette succession, ce changement est toujours annoncé par un dièse ou par un bémol. Quant à la troisieme succession, savoir, l'entrelacement des accords confonants & diffonants, M. Rameau la réduit à deux cas seulement, & il prononce en général, qu'un accord confonant ne peut être précèdé d'un autre dissonant que de celui de septième de la dominante tonique, ou de celui de fixtequinte de la fous-dominante, excepté dans la cadence rompue & dans les suspensions; encore prétend-il qu'il n'y a pas d'exception quant au fond. Il nous paroît que l'accord parfait peut encore être précede de l'accord de septième diminiée, & même de celui de fixte superflue; deux accords originaux, dont le dernier ne se renverse point.

Voilà donc trois textures différentes des phrases harmoniques : 1°, des toniques qui se succèdent & forment autant de nouvelles modulations : 2°, des dissonances qui se succèdent ordinairement dans le

même ton: 3°. enfin des conforances & des diffenances qui s'entrelacent, & ou la confonance est, selon M. Rameau, nécessairement précède de la septième de la dominante, ou de la sixte-quinte de la sous-dominante. Que reste-il donc à saire pour la facilité de l'accompagnement, sinon d'indiquer a l'accompagnateur qu'elle est celle de ces textures qui regne dans ce qu'il accompagne ? Or, c'est ce que M. Rameau veut qu'on exécute avec des caracteres de son invention.

Un seul signe peut aisement indiquer le ton, la

tonique & fon accord,

Delà se tire la connoissance des dièses & des bémols qui doivent entrer dans la composition des accords d'une tonique à une autre.

La succession sondamentale par tierces ou par quintes, tant en montant qu'en descendant, donne la premiere texture des phrases harmoniques toute

composée d'accords consonants.

La succession sondamentale par quintes ou par tierces en descendant, donne la seconde texture, composée d'accords dissonants; savoir, des accords de septième, & cette succession donne une harmonie descendante.

L'harmonie ascendante est sournie par une succession de quintes en montant, ou de quartes en descendant, accompagnée de la dissonance propre à cette succession, qui est la fixte ajoutée; & c est la troissème texture des phrases harmoniques; cette dernière jusqu'ici été observée par personne, pas même par M. Rameau quoiqu'il en au découvert le principe dans la cadence qu'il appelle urégulière. Ainsi, par les règles ordinaires, l'harmonie qui nait d'une succession de dissonances descend toujours, quoique selon les vrais principes & selon la raison, elle doive avoir en montant une progression tout aussi règulière qu'en descendant.

Les cadences fondamentales donnent la quatrième texture des phrases harmoniques, où les confo-

nances & les dissonances s'entrelacent,

Toutes ces textures peuvent être indiquées par des caractères simples, clairs & peu nombreux, qui puissent en même tems indiquer, quand il le saut, la dissonance en général; car l'espece en est teujours déterminée par la texture même. On commence par s'exercer sur ces textures prises séparément, puis on les sair se succèder les unes aux autres sur chaque nou & sur chaque motle successivement.

Avec ces précautions, M. Rameau prétend qu'on apprend plus d'accompagnement en six mois, qu'en n'en apprenoit auparavant en six ans, & il a l'expérience pour lui. Veyez Musique, Harmonie, Basse fondamentale, Basse continue, Partition, Chiffren, Doigten, Consonance, Dissonance, Regle de l'octave, Composition, Supposition, Suspension, Ton, Cadence, Modulation, &c.

A l'égard de la maniere d'accompagner avec intelligence, comme elle dépend plus de l'usage & du goût que des règles qu'on en peut donner, je me contenterai de faire ici quelques observations générales que ne doit ignorer aucun accompagnateur.

2º. Quoique suivant les principes de M. Rameau on doive toucher tous les sons de chaque accord, il ne faut pas toujours prendre cette règle à la lettre. Il y a des accords qui feroient insupportables avec tout ce remplissage. Dans la plupart des accords dissonants, fur-tout dans les accords par supposition, il y a quelque son à retrancher pour en diminuer la dureté; ce son est souvent la septième, quelquesois la quinte, quelquefois l'une & l'autre. On retranche encore affez fouvent la quinte ou l'offave de la basse dans les accords dissonants, pour éviter des octaves on des quintes de suite, qui peuvent saire un mauvais esset, sur-tout aux extrémités; & par la même raison, quand la note sensible est dans la baffe, on ne la met pas dans l'accompagnement; au lieu de cela, on double la tierce ou la fixte de la main droite. On doir éviter aussi les intervalles de seconde, & d'avoir deux doigts joints; car cela fait une dissonance fort dure, qu'il saut garder pour quelques occasions où l'expression la demande. En général on doit penser, en accompagnant, que quand M. Ramean veur qu'on remplisse tous les accords, il a bien plus d'égard à la mécanique des doigts & à son système particulier d'accompagnement, qu'à la pureté de l'harmonie. Au lieu du bruit confus que fait un pareil accompagnement, il faut chercher à le rendre agréable & sonore, & faire qu'il nourrisse & renforce la basse, au lieu de la convrir & de l'étouffer.

Oue si l'on demande comment ce retranchement de fons s'accorde avec la définition de l'accompagnement par une harmonie complette, je réponds que ces retranchements ne sont, dans le vrai, qu'hypothétiques & seulement dans le système de M. Ramean; que, suivant la nature, ces accords, en apparence ainsi mutilés, ne sont pas moins complets que les autres, puisque les sons qu'on y suppose ici retranchés les rendroient choquants & fouvent insupportables; qu'en effet les accords dissonants ne sont point remplis dans le système de M. Tartini comme dans celui de M. Rameau, que par conféquent des accords défectueux dans celui-ci font complets dans l'autre; qu'enfin le bon goût dans l'exécution demandant qu'on s'écarte fouvent de la règle générale, & l'accompagnement le plus régulier n'étant pas toujours le plus agréable, la définition doit dire la règle, & l'usage apprendre quand on

s'en doit écarter.

11. On doir toujours proportionner le bruit de l'accompagnement au catactère de la musique, & à celui des instruments ou des voix que l'on doit accompagner: ainsi dans un chœur on frappe de la main droite les accords pleins; de la ganche on redouble l'octave ou la quinte, quelquesois tout l'accord. On en doit faire autant dans le récitatis italien; car les sons de la basse n'y étant pas soutenus, ne doivent se faire entendre qu'avec toute leur harponie, & de manière à rappeller somement & pour

long-tems l'idée de la modulation. Au contraire; dans un air lent & doux, quand on n'a qu'une voix foible à accompagner, on retranche des fons, on arpège doucement, on prend le petit clavier: en un mot, on a toujours attention que l'accompagnement, qui n'est fait que pour soutenir & embellir le chant, ne le gâte & ne le couvre pas.

III. Quand on frappe les mêmes touches pour prolonger le son dans une note longue ou une tenue, que ce soit plutôt au commencement de la mesure ou du tems sort, que dans un autre moment: on ne doit rebattre qu'en marquant bien la mesure. Dans le récitatiritalien, quelque durée que puisse avoir une note de basse, il ne faut jamais la frapper qu'une sois & fortement avec tout son accord; on resrappe seulement l'accord quand il change sur la même note: mais quand un accompagnement de violons règne sur le récitatif, alors il faut soutenir la basse & en arpéger l'accord.

IV. Quand on accompagne de la musique vocale, on doit par l'accompagnement soutenir la voix,
la guider, lui donner le ton à toutes les rentrées,
& l'y remettre quand elle détonne: l'accompagnateur ayant toujours le chant sous les yeux & l'harmonie présente à l'esprit, est chargé spécialement
d'empécher que la voix ne s'égare, Voyez Accom-

pagnateur. V. On ne doit pas accompagner de la même manière la musique italienne comme la françoise. Dans celle-ci il faut soutenir les sons, les arpéger gracieusement & continuellement de bas en haut, remplir toujours l'harmonie, autant qu'il se peut; jouer proprement la basse; en un mot, se prêter à tout ce qu'exige le genre. Au contraire, en accompagnant de l'italien, il faut frapper simplement & détacher les notes de la basse, n'y faire ni trills, ni agréments, lui conserver la marche égale & simple, qui lui convient : l'accompagaement doit être plein, lec & sans arpéger. On y peut, sans scrupule, re-trancher des sons: mais alors il faut bien choisir ceux qu'on fait entendre; en sorte qu'ils se fondent dans l'harmonic & se marient bien avec la voix. Les italiens ne veulent pas qu'on entende rien dans l'accompagnement, ni dans la basse, qui puisse distraire un moment l'orcille du chant, & leurs accompagnements sont toujours dirigés sur ce principe, que le plaisir & l'attention s'évaporent en se partageant.

VI. Quoique l'accompagnement de l'orgue foit le même que celui du clavecin, le goût en est très-différent. Comme les fons de l'orgue sont soutenus, la marche en doit être plus liée & moins sauvillante. Il faut lever la main entière le moins qu'il se peut; glisser les doigts d'une touche à l'autre, sans ôter ceux qui, dans la place où ils sont, peuvent servir à l'accord où l'on passe. Rien n'est si désagréable que d'entendre hacher sur l'orgue cette espèce d'accompagnement sec, arpègé, qu'on est sorcé de pratiquer sur le clavecin. (Voyez le mot Doigter.) En général l'orgue, cet instrument si sonore & si majes-

tueux, ne s'affocie avec aucun autre; & ne fait qu'un mauvais effet dans l'accompagnement, si ce n'est tout au plus pour fortifier les rippienes & les

On appelle encore accompagnement, toure partie de basse ou d'aurre instrument, qui est composée fous un chaut pour y saire harmonie. Ainsi un solo de violon s'accompagne du violoncelle ou du clavecin, & un accompagnement de flûte se marie fort bien avec la voix. L'harmonie de l'accompagnement ajoute à l'agrément du chant, en rendant les sons plus fûrs, leur effet plus doux, la modulation plus sensible, & portant à l'oreille un témoignage de justesse qui la flatte : il y a même, par rapport aux voix, une forte raison de les faire toujours accompagner de quelque instrument, soit en partie, soit à l'unisson: car quoique plusieurs prétendent qu'en chantant la voix se modifie naturellement, selon tes loix du tempérament (voyez Tempérament), cependant l'expérience nous dit que les voix les plus justes & les mieux exercées ont bien de la peine à se maintenir long-tems dans la justesse du ron, quand rien ne les y soutient. A force de chanter on monte ou l'on descend insensiblement; & il est très-rare qu'on se trouve exactement en finissant dans le ton d'où l'on étoit parri. C'est pour empêcher ces variations que l'harmonie d'un instrument est employée; elle maintient la voix dans le même diapason, ou l'yrappelle aussi-tôt quand elle s'égare. La basse est de toutes les parties la plus propre à l'accompagnemene, celle qui soutient le mieux la voix & fatisfait le plus l'oreille; parce qu'il n'y en a point dont les vibrations soient si fortes, si déterminantes, ni qui laisse moins d'équivoque dans le jugement de l'harmonie sondamentale. (J.J. Rousseau.)

* Cette foule de difficultés que Rousseau a vues dans l'art de l'accompagnement, ne naissent que du système de la basse sondamentale dont il ne pouvoit jamais se distraire, quoi qu'il eût l'air de ne le pas estimer. Ce système qui oblige à voir toujours un accord complet dans chaque corps d'harmonie, & qui en affujettir la succession à une marche déterminée, devoit en effet multiplier les obstacles. Les suppressions que Rousscau exige, devenues nécesfaires pour la faciliré de l'exécution & la clarté de Pharmonie, rendoient cette étude encore plus embarrassante; & la nouvelle méthode qu'il propose d'après Rameau, & que l'usage n'a point adoptée, n'auroit fait que changer la difficulté fans la diminuer beaucoup. Les allemands, dont le système d'accompagnement est le même que celui des iraliens, mais qui se sont beaucoup plus répandus en France, nous ont appris une maniere d'accompagner simple, facile, & telle qu'au lieu de huir à dix années que demande Rousseau, un jenne élève, d'une intelligence médiocre, est en état de tout accompagner au bout de six mois. Repassons sur l'article de Rousseau.

« Les italiens méprisent les chissres, dir-il; la partition même leur oft peu nécessaire ils ac-Musiq. Tome 1.

compagnent fort bien sans tout cet appareil ».

Les italiens méprisent les chiffres quand ils ont la partition fous les yeux, parce que les chiffres ne font & ne doivent être que le signe représentatif des notes d'accompagnement, employées par le compositeur dans fa partition. D'ailleurs, ils sont peu dans i'habitude de plaquer les accords, si ce n'est dans le récitatif: ils préférent d'exécuter de la main droite ou le chant, ou les parties d'orchestre les plus saillantes. Il n'est donc pas vrai que la partition leur soit peu nécessaire : cependant ils peuvent queloucfois s'en passer. Ils accompagnent alors sur la basse jointe au chant; & l'on voit qu'exécutant l'une de la main gauche & l'autre de la main droite, ils n'ont plus qu'une note d'accompagnement à deviner pour completter l'harmonie; car ils font rarement entendre plus que le trio. Ils n'emploient un plus grand nombre de notes que lorsque l'esset exige une harmonie bruyante; & dans ce cas, l'accord est si bien déterminé par ce qui précède & par ce. qui suit, qu'ils ne sauroient s'y tromper. Or, cet intervalle formé par la note de la basse & par celle du chant étant donné, la troisième note leur est facilement connue, soit par le rang que la note de basse rient dans le ton, (voyez Première; Règle de l'ostave), soir par la règle des trois mouvemens (voyez Mouvement), foit par celle des cadences (voyez Cadence.)

"Les signes dont on se serr pour chiffrer les " basses, ajoute Rousseau, sont en trop grand » nombre ... ils font équivoques ... ils ne déter-» minent presque jamais l'espèce d'intervalles qu'ils » expriment... ils en déterminent d'une autre " espèce. On barre les uns pour marquer des dieses; » on en barre d'autres pour marquer des bémols... on doubles, ils font trop confus... fimples, ils » n'offrent presque jamais que l'idée d'un seul in-

" tervalle ... ".

La multiplicité des chiffres vient de leur infuffifance à exprimer un accord complet. Chacun a cru avoir trouvé le signe le plas clair, a introduit sa méthode de chiffrer particulière : il en est resulté que les accompagnateurs ne pouvant concilier tant d'opinions diverles, ont renoncé à toutes, & qu'en France on ne chiffre plus. Il est une manière de chissrer plus naturelle, moins dépendante des conventions; & sa simplicité qui la rend intelligible par-tout pays, la mer à l'abri des inconvénients cités par Rousseau; c'est de désigner pat les chissres les feuls intervalles employés par le compositeur : ainsi lorsque le chant & la basse sont en tierce, les chiffres 5, 6 ou 7 marqueront la quinte, la fixte on la septième dont cette tierce est accompagnée. Il ne s'agit pas en effet de savoir de combien de notes un accord peur être composé, mais seulement de connoître celles qui font entrées dans l'intention de l'anteur. C'est toujours son idée qu'il saut rendre. Si l'accord doit erre de quatre notes, il faut quelquefois deux chiffres, mais fouvent un feul fuffit. Par exemple, dans une cadence parfaire, la dominante étant à la basse, & la tierce dans le chant; si l'auteur a voulu faire entendre la quinte & la septième, chissre d'un 7; l'accompagnateur sait, sans qu'on l'écrive, que la quinte entre naturellement dans cet accord.

Quant aux intervalles altérés, un seul signe suffit dans presque tous les cas pour les désigner; le sentiment de la modulation en détermine assez la nature, & il ne peut y avoir d'équivoque comme le dit Rousseau. Quand on exprimeroit de la même manière les intervalles superflus & les diminués, il est impossible que dans le même ton on les prenne l'un pour l'autre. Un dièse ou un bémol fait connoître quand l'intervalle est majeur ou mineur accidentellement; quand il l'est naturellement le signe est inutile.

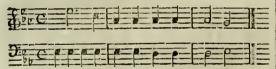
La règle de l'octave est donc plus que suffisante pour l'accompagnateur. Le rang que la note de basse occupe dans le ton étant connu, étant déterminé par le chiffre, il ne peut se tromper si le compositeur a suivi l'harmonie la plus simple; & s'il s'en est écarté les chiffres l'indiqueront assez.

Soit, par exemple, le ton en mi bémol.

Première mesure: basse, mi bémol toute la mesure: chant, mi bémol blanche pointée, ut noire.

Seconde mesure: basse, deux mi bémol, deux ré noires: chant, la bémol toute la mesure.

Troifième mesure: basse, re, mi bémol deux blanches: chant, la bémol, sol deux blanches.



L'accompagnateur qui connoît le ton & le mode du ton, sera, sans avoir besoin de chiffre, un accord parsait majeur, s sur les trois premiers tems de la première mesure; l'ut du chant saisant sixte avec la basse, lui indique, d'après la règle de l'octave, la sixte & quarte s con l'écrira si l'on veut.

Sur le mi de la seconde mesure, il ne sera point \(\frac{4}{2}, \)
parce qu'alors l'harmonie seroit syncopée; il sera l'accord de seconde qui sera chistrée d'un seul 2; les autres notes restant dans leur état. Sur le ré, la règle de l'octave lui indique la sausse quinte, & c'est l'accord qu'il seroit naturellement s'il n'y avoit ni chistre, ni partition; mais il a plu à l'auteur de substituer la septième diminuée à la sausse quinte; un 7 avec une altération quelconque (une barre est la plus usitée) l'en avertira sans qu'il puisse s'y tromper.

Ce vé de la basse subsiste au commencement de la troisième mesure, mais l'auteur en a voulu changer l'harmonie. L'ut bémol qui faisoit précédemment septième diminuée, est descendu sur le si bémol; le signe ordinaire de la fausse quinte 5 le lui fair connoître au désaut de la partition. Cet exemple

est tité du premier chœur de l'Alceste italienne de M. Gluck.

La méthode de Rameau que Rousseau donne comme simplifiée, paroîtra sans donte beaucoup plus compliquée que celle-ci, en ce qu'elle oblige sans cesse l'accompagnateur de se rappeller à quelle espèce de texture appartient ce qu'il exécute; texture qui peut varier selon l'intention du compositeur. D'ailleurs elle a l'inconvenient de présenter toujours l'accord comme complet, & d'exposer l'accompagnateur à exprimer des notes que le compositeur a eu des raisons de ne pas faire entendre. Rousseau en donne la preuve sui-même, nº. 1 de ses observations, & elle suffit pour détruire la méthode de Rameau; seulement il laisse arbitraires les suppressions qu'il exige, & elles ne sauroient l'être; celui qui accompagne doit suivre en cela, comme dans le reste, l'intention du compositeur.

Quant à l'observation, n°. 5, sur la différente manière d'accompagner la musique italienne & la françoise, elle n'existe plus aujourd'hui. Mais il n'est pas exactement vrai de dire que « les italiens » ne veulent pas qu'on entende rien dans l'accompagnement qui puisse distraire un moment l'oreille » du chant ». Les accompagnements figurés (voyence mot) qu'ils écrivent pour l'orchestre, ne sont pas un moins bon effet exécutés sur le clavecin, & les accompagnateurs qui connoissent bien leur clavier, se gardent bien de les négliger.

On a donné dans l'ancienne encyclopédie des règles pour accompagner fans chiffres, fans partition, fans avoir même la partie du chant; mais on avoue que ces règles font insuffisantes. Elles le sont fi bien en effet, nous croyons si impossible de bien accompagner sans quelques unes de ces données, que nous jugeons inutile de les répéter ici.

ACCOMPAGNEMENT FIGURÉ. C'est l'accompa-

ACCOMPAGNEMENT FIGURÉ. C'est l'accompagnement qui, exécuté par l'orchestre, est destiné à soutenir, à embellir, à seconder le chant; quelquesois à le contrarier, à suppléer à ce qui lui manque; à le completter.

Avant l'invention de l'harmonie, l'accompagnes ment des infiruments & des voix, tout composé d'unissons & d'octaves, ne pouvoit servir qu'à renforcer le chant principal, à donner aux sons plus d'intensité. Telle étoit probablement la musique ancienne; mais lorsqu'on a connu le mêlange heureux des diverses consonnances, les voix ont été chargées de remplir des parties dissérentes, & les instruments se sont partagés ainsi que les voix. On a tracé à chacun d'eux des routes tantôt parallelles, tantôt obliques, qui toutes néanmoins tendissent à un même but, produssissent un seul résultat.

Ce concours fiarmonieux pouvoir plaire un moment à l'oreille, en la remplissant d'un bruit flatteur; mais il n'étoit susceptible d'aucun dessin, d'aucune expression. Chacune des parties ayant un droit égal à l'attention des auditeurs, elle n'étoit pas plus attirée vers l'une que vers l'autre : leurs sibres ébranlées par des sorces égales produisoient des sensations multipliées qui s'affoiblissoient mutuellement. On a senti qu'on pouvoit donner à l'art plus d'étendue, & que pour y parvenir il falloit faire choix d'une partie principale, à laquelle toutes les aurres seroient subordonnées, & qui seroir chargée du fentiment que l'on voudroit particuliérement exprimer. C'est la voix ordinairement qui exécute cette partie principale: quelquetois c'est un instrument, comme dans les concertos. Cette voix peut être accompagnée aussi par d'autres voix ; mais elle l'est plus fréquemment & avec plus d'avantage par les instruments de l'orchestre, dont les sons d'une nature dissérente lui permettent plus aisément de se déracher.

La première loi de l'accompagnement est donc de laisser entendre le chant d'une manière très-distincte. Destiné à seconder la mélodie, il ne doit pas lutter contre elle. Plus le compositeur aura voulu répandre dans le chant d'agrément & de graces, plus l'accompagnement doit en être privé. Ainsi dans le canubilé, par exemple, où le chanteur a le droit de semer tous les ornements que lui inspire le goût, l'accompagnement doit être extrêmement simple: qu'il indique seulement l'harmonie; évitez dans l'étendue d'une même mesure les intervalles disjoints, tout ce qui a la moindre apparence de chant. Laissez même quelquefois à la basse seule le soin de marquer les tems forts; elle est plutôt l'appui de l'harmonie qu'un véritable accompagnement.

Mais la voix ne fauroit tout dire; elle se repose quelquesois, & souvent son repos ne doit pas être un silence. C'est à l'orchestre à remplir ces intervalles, mais alors la partie principale a feulement changé de lieu, au lieu d'être remplie par la voix, elle l'est par un on par plusieurs instruments de l'orchestre, auquel les autres servent d'accompagnement. Si le goût musical demande qu'une phrase de chant soir répétée, mais qu'en même tems l'expression ou la convenance poétique ne permette ce retour qu'à une partie de cette inême phrase, vous y suppléez par l'accompagnement : c'est lui qui complette la pensée. A-t-on à exprimer de ces idées intermédiaires auxquelles il semble qu'on réponde quand on s'entretient avec soi-même, la symphonie est encore chargée de cet emploi. Il s'établit alors entre elle & le chant une sorte de dialogue. La voix rend les pensées qui échappent au personnage dramatique; la symphonie indique celles qu'il ne dit pas ; elle est, pour ainsi dire, son organe intérieur. Mais dans ces cas où l'orchestre est le rival de la voix, il ost lui-même partie principale. Les phrases de chant également partagées entre l'une & l'autre ne sont jamais consondues : elles ne se sont point entendre à la fois, mais toujours inccessivement.

Si votre chant est très-marqué; si les graces de la mélodie & l'expression des paroles consistent principalement dans les formes; si ensin, loin de permettre au chanteur de les altèrer, vous avez intérêt à les rendre plus sensibles, l'accompagnement vous

eil fournit les moyens : que les violons doublent votre chant, soit à l'unisson ou à l'oslave, soit à la rierce ou à la fixte (car l'unité n'est pas détruite entre les parties, tant qu'elles ont une marche parallèle); que la viole suive la basse & ne la quine que dans les cas rares où vous voulez remplir l'harmonie. Avez-vous même une phrase privilégiée que yous vouliez rendre plus faillante? que tous vos instruments l'accompagnent à l'unisson : l'absence de l'harmonie la fera ressortir davantage; ainsi l'acteur habile détache d'une tirade le vers qu'il veut faire remarquer, & abandonne, pour le rendre plus sensible, la cadence de la déclamation.

Ce genre d'accompagnement où le chant est doublé par une partie de l'orchestre, est celui qu'on emploie le plus ordinairement, parce que c'est à la voix que l'expression est le plus souvent réservée. Mais si vous avez à exprimer la crainte, la sureur, le désespoir, quelque passion violente, la voix n'y peut suffire, & c'est à l'orchestre à suppléer au défaut de ses moyens. C'est pour ces moments que son réservés ces groupes uniformes de sons, ces batteries constantes qui inspirent aux auditeurs le trouble qu'il doit supposer dans l'ame de l'acteur. C'est ce que les italiens appellent ostinazione, & ce que nous nommons accompagnement contraint. Le plus grand effet doit résulter de cet accompagnement, mais il faut qu'il foit fait avec beauconp d'adresse. Le chant de la voix doit être extrêmement simple, tel même, qu'il paroîtroir nud s'il étoir ifolé. Il femble alors que le personnage trop agité pour rendre ce qu'il éprouve, se contente d'en saire le récit & laisse à la symphonie le soin de l'exprimer. Si quelque trait de chant échappé à l'orchestre ou à la voix, vient interrompre ce désordre, que l'obstination cesse, pour reprendre ensuire. Gardez-vous soigneusement d'employer deux puissances à la sois. L'air de Didon:

Hélas! pour nous il s'expose,

peut servir de modele en ce genre.

Ouelquefois dans le genre gracieux même on emploie l'accompagnement contraint, mais il faut alors qu'il soit très-monotone; point d'écarts, point d'intervalles brillants; rien qui puisse distraire de l'attention que la mélodie exige. C'est un ruisseau dont l'uniforme & doux murmure loin d'interrompre la rèverie, ne semble fait que pour l'inspirer; que cet accompagnement ne foit exécuté que par une partie de l'orchestre, comme la viole, les feconds violons; que les premiers, que les deffus en général doublent le chant & souriennent la voix. Consultez pour exemple l'air de Renaud:

Barbare amour, tyran des caurs.

Le genre comique ordinairement exécuté par des chanteurs moins habiles, où les airs de basse sont plus multipliés, où la mélodic à des formes moins précieuses, & ou l'on donne à l'orchestre plus de

choses à exprimer, adinct plus fréquemment que tout autre l'accompagnement contraint.

Il nous reste à parler des accompagnements avec instrument obligé; genre quelquesois agréable, mais sujet à beaucoup d'inconvénients, & dont il faut craindre d'abuser.

Que dans un monologue, un personnage dramatique s'entretienne avec sa pensée, avec l'écho, avec les objets qui l'entourent & auxquels le poète suppose une sorte de sensibilité, l'imitation de ces objets pourra être exprimée par un ou plusieurs instruments de l'orchestre, qui correspondront avec l'acteur en scene. Ainsi dans l'air de Dardanus (de Sacchini).

Jour heureux, espoir enchanteur;

le basson & le hauthois, en répétant alternativement le chant de la voix même, en y mêlant quelques traits analogues, semblent exprimer le calme qui vient d'être rendu au cœur de Dardanus, & que la nature animée partage avec lui. Mais trop souvent on n'a d'autre intention que celle de faire briller le talent de l'instrumentiste, & de mettre son habileté aux prises avec celle de la voix. Ce n'est alors qu'une symphonie concertante, un morceau de concert qui ne peut être admis dans le genre dramatique; & puisque la voix a la faculté d'exprimer des idées, n'est-ce pas la dégrader que de la

contraindre à ne rendre que des sons?

Les instruments obligés servent quelquesois à peindre des objets physiques, comme le chant des oiseaux, le murmure d'un ruisseau, &c., mais il faut être sobre de ces sortes de peintures toujours imparfaites; il faut sur-tout éviter de les rendre simultanées, de vouloir peindre trop d'objets à la fois. Qu'un personnage, par exemple, amené par le poète dans un paysage délicieux détaille le tableau de tout ce qui l'environne; si le compositeur donne un roulis monotone aux seconds violons & aux violes, pour imiter le murinure des ruisseaux; que les premiers violons, par des trilles plus sigus, cherchent à peindre le frémissement du feuillage; que des flûtes expriment la douceur des zéphirs; que les hauthois, en opposition avec les bassons, y ajoutent le chant de différents oiseaux, & que la voix en même tems prononce les paroles qui servent d'interprêtes à toutes ces initations; loin qu'il en résulte un tout agréable, toutes ces diverses expresfions se détruiront l'une l'autre, on n'aura qu'un tablean vague & confus.

C'éroit le défaut de l'ancienne musique françoise, & Rousseau le lui reproche souvent. Comme on donnoit peu de chant à la partie principale, on tâchoit d'en donner à toutes les parties, & cette multiplicité de mélodie ne laissoit plus rien distinguer.

Nous avons étendu cet article pour donner une idée de la distribution des instruments d'orchestre, lorsqu'ils doivent servir d'accompagnement: en voici

le réfumé.

Que vos violons qui doivent exécuter les dessus

marchent le plus fouvent parallelement avec le chant, aux distances exigées par l'harmonie. Si vous destinez le second à un accompagnement contraint, que le chant du moins soit double par le premier; car, encore une fois, c'est le chant que vous devez principalement faire entendre. Si vous vous écartez de cette règle pour l'espèce d'accompagnement indiqué plus haut, que ce soit rarement & seulement lorsqu'il s'agit de produire un grand effet. En général plus l'accompagnement contraint a de charmes, plus il faut craindre d'en abuser. On n'entend que trop aujourd'hui de ces batteries insignifiantes qui, n'ayant rien à exprimer, ne sont plus qu'un vain bruit. Si les paroles ne vous offrent point d'expression déterminée, contentez-vous d'y faire un chant gracieux, & de les accompagner simplement; mais j'avoue qu'un beau chant est moins facile à trouver qu'un arpège.

Que vos violes chargées de la partie intermédiaire suivent la marche de la basse; ne les employez même que pour remplir l'harmonie lorsque cela est nécessaire; souvent elles servent avec succès à rensorcer l'expression des seconds violons.

Ne prodiguez pas les infiruments à vent. Les cors, les hauthois doivent être réservés pour les coups de force; pour les oppositions des forte au piano; pour remplir, par quelques traits de chant, les intervalles de la voix; pour former de ces tenues qui lient l'harmonie, lorsque le reste de l'orchestre ne rend que des sons pincés ou détachés.

Soyez encore plus sobre du basson. Autresois dans l'ancienne musique françoise, on écrivoit presque roujours pour ect instrument une partie séparée; mais comme il ne donne guère, dans son diapason ordinaire, que des sons graves & sourds, cette partie intermédiaire ne pouvoit être qu'un remplissage le plus souvent confus. Aujourd'hui que les françois ont modelé leur style sur celui de l'Italie, on ne fait plus faire au basson que la partie de la basse, excepté dans les morceaux à instrument obligé, où on l'emploie quelquesois comme moyen d'expression; ou pour servir de basse aux hautbois récitants.

Ce que j'ai dit en général des infruments à vent; je le dirai des flûtes, des clarinettes, des tromboni, &c. On en peut faire un ufage heureux dans quelques peintures, mais il faut en être avare comme remplissage, & se rappeller que Pergoleze & les compositeurs de son tems faisoient beaucoup d'effet

fans tous ces moyens.

Il devroit être superflu de répèter ce conseil pour les trompettes & les timballes: ces instruments ne semblent saits que pour accompagner des marches, pour exprimer des combats. Cependant la manie de produire des este est devenue si grande & les moyens si bornés, qu'on ne sait presque plus d'opéra sans timballes & sans trompettes. On en a mis jusque dans des airs de bergers. (M. Framery.)

ACCOMPAGNEMENT, ACCOMPAGNER. Ces deux mots font du nombre de ceux qui font le mieux fentir, combien le langage de la musique es

eneore vague & imparfait. Nous aurons souvent occasion de faire remarquer ce défaut de précision dans des termes qu'on emploie souvent sans s'en rendre compte, & dont l'acception mal entendue ne laisse dans l'esprit que des notions incomplettes ou confuses, ce qui nuit beaucoup plus qu'on ne le croit aux progrès de l'art. On jugera toujours mal d'un art, lorsqu'on ne saura ni apprécier les moyens divers dont il se sert, ni discuter les principes de ses effets les plus intéressants ; & l'artiste perdra un grand mobile d'encouragement & de lumière, lorsque le jugement de ses ouvrages ne sera soumis qu'à l'instinct aveugle d'un public ignorant, on, ce qui est encore pis, aux idées vagues on fausses des demi-connoisseurs. Quelques observations sur l'abus que de bons esprits ont fait quelquesois du mot accompagnement, vont servir à éclaireir & à justifier nos plaintes à cet égard.

On trouve dans le supplément de l'encyclopédie, un article accompagnement, écrit par un excellent littérateur qui n'a point étudié la musique. Nous n'avons pas cru devoir réimprimer ici cet article, parce que les principes qui y font développés nous ont paru plus propres à répandre des nuages que des lumières

sur le sujet qui y est traité.

' Cet écrivain regarde d'abord le concours des inftruments avec la voix, comme une des plus grandes licences que la musique s'est données : il cherche ensuite une hypothèse qui explique cette grande li-

cence, & il en nouve le principe dans la nature. Quel est ce principe? C'est la résonnance du corps sonore. On fait que chaque son est accompagné d'autres sons qui forment ensemble un accord, « Le » premier modèle de l'accompagnement est donc ce " compose harmonieux, & sa première règle est » d'imiter l'accord donné par la nature ». Telle est

la théorie de l'auteur.

Tont cela avoit déjà été avancé par Rameau, mais d'une manière plus générale. Ce grand théorifte ayant fonds tout son fysteme d'harmonie sur la résonnance du corps sonore, s'étoit tellement passionné pour ce phénomène physique, qu'il finit par le regarder comme le principe même des mathématiques, & comme le symbole d'un des plus augustes mystères de notre religion. Dans un écrit, intitulé Erreurs fur la musique, ouvrage de sa vieillesse, où il entroit beaucoup d'humeur contre J. J. Rousscau, il avança que l'accompagnement représentoit le corps sonore. J. J. Rousseau lui répondit dans une autre brochure où il refuta victoricusement cette affertion; & ce triomphe étoit facile. Pour peu qu'on ait les premières notions de l'harmonie, on voit évidemment que cette idée n'est pas foutenable. & il n'y a que l'ignorance de ces notions élémentaires qui puisse faire répéter une hypothèse si gramite, dont on ne pourroit tirer aucun résultat utile, quand même elle seroit sondée. Nous nons dispenserons de saire ici un étalage de connoissances musicales, qui seroient superflues pour les personnes instruites, & inutiles à celles

qui ne le sont pas ; il nous suffit de dire que l'harmonie a été pratiquée avant qu'on cut découvert la résonnance du corps sonore, & que si l'on avoit pris ce phénomène pour guide dans les premiers accompagnements, il auroit exclus de l'harmonie non-seulement toute dissonance, mais même le mode mineur, qui est cependant auffi naturel & a été aussi en usage que le majeur dans notre ancienne musique d'église, à laquelle nous devons la conservation & les progrès de l'art.

L'auteur de l'article dont nous avons parlé, explique auffi la grande licence de l'accompagnement . par une espèce de fiction poérique, qui n'est pas aifée à comprendre. Une hypothèle métaphylique. quelque ingénieuse qu'elle puisse être, ne paroit pas bien propre à répandre du jour sur l'histoire & les procédés de la musique. Dans cet art, comme dans tous les autres, ce n'est qu'en tâtonnant & par degrés qu'on est arrivé aux plus belles découvertes. Nous croyons que pour expliquer l'origine & le principe de l'accompagnement, il est plus simple & plus fûr de rechercher quels en ont été les premiers

Les peuples les plus groffiers ont chanté & ont eu des instruments de musique : il étoit namirel qu'ils exécutatient sur ces instruments, en même tems qu'avec les voix, les chants simples que leur

inspiroit la nature.

Les hébreux chantoient leurs hymnes & leurs cantiques en s'accompagnant de divers instruments. & ils en avoient un très-grand nombre. Voyez l'ar-

essais & les progrès successis.

ticle Hébreux (musique des).

Le même usage étoit commun chez les Grecs. Demonocus & Phémius dans Homere, Iglas dans Virgile, sont représentés comme des espèces de Bardes qui chantoient leurs vers en s'accompagnant de la lyre.

" Pourquoi, dit Aristote dans un de ses pro-» blêmes, une chanson nous fait-elle plus de plaisir » accompagnée de la flûte que de la lyre ? Est-ce » que le doux mêlé au doux en devient plus » agréable? on seroit-ce que le son de la slute a plus

" d'analogie avec la voix humaine "?

On sent que le poëte qui chantoit ses vers ne pouvoit s'a compagner lui-même qu'avec un instrument à cordes, & qu'il falloit un autre musicien pour l'accompagner de la flute. Il paroit que les grees ne connoissoient pas l'usage d'accompagner le chant par un grand nombre d'instruments à la fois, « Pour-» quoi, dit encore Aristote dans un autre problème. » aimons-nous mieux entendre une chanfon accem-" pagnée d'une feule flûte ou d'une feule lyre, que 22 de plusieurs instruments 22?

Les romains initérent les grecs dans l'usage d'unir au chant de la voix le son des instruments. Ils eurent même des orateurs qui se faisoient accompagner d'une stitte pendant qu'ils haranguoient, fans donte pour diriger ou fontenir leur voix ; pour la ramener à ses tons naturels, lorsque la chaleur de

l'action l'en écarroit.

Dans les théatres d'Athènes & de Rome, les acleurs déclamoient, ou plutôt chantoient au son des instruments. C'étoit un véritable accompagnement musical, mais qui n'avcit rien de merveilleux : il n'y avoit là ni fiction ni convention poétique : c'étoit l'enfance de l'art.

Lorsque les bouleversements successifs des belles légiflations de la Grèce & de l'Italie eurent replongé l'esprit humain dans les ténèbres & presque anéanti jusqu'aux traces des beaux-arts, des restes imparsaits, mais précieux, de la musique ancienne se conserverent dans les temples chrétiens.

Dans les premiers siècles, la musique de nos églises n'étoit exécutée que par des voix ensuite elle sur accompagnée par des instruments; mais les voix & les instruments chantoient à l'unisson ou à l'octave.

Lorsque le hasard ou l'observation eut fait appercevoir que certains tons, quoique divers, pouvoient se faire entendre ensemble, non-seulement sans blesser l'oreille, mais en produisant un esser agréable, le contrepoint naquit. Alors les accompagnements devintent artificiels & varies; mais comme ce nouvel art ne consistoit d'abord qu'à faire exécuter à l'instrument qui accompagnoit, une note différente pour l'intonation, mais égale en valeur à celle que chantoit la voix, il n'en résultoit que de fimples accords, & l'instrument ne faisoit proprement qu'accompagner la voix.

Lorsque la musique, sortant de l'enccinte des remples & se répandant dans la société, servit à l'amusement des cours & aux plaisirs des particuliers, l'art s'étendit & se perfectionna; les instruments se multiplièrent & l'exécution en devint plus libre & plus samilière; le contrepoint prit une marche plus hardie; alors les accompagnements se varièrent prodigieusement. La partie instrumentale ne fut plus affervie à suivre le rythme & le dessein de la partie chantante; l'une montoit quand l'autre descendoit, couroit quand l'autre restoit immobile, procédoit par des notes brèves, inégales & multipliées quand l'autre marchoit par des notes longues, égales, &c. Lorsqu'ensuite, par les progrès des arts & du goût, la musique unie à la poésie & transportée sur les théaires vint embellir de son charme les accents de la déclamation ; qu'elle fut employée à poindre toutes les affections, tous les mouvements de l'ame, & à animer tous les tableaux qui entrent dans une action dramatique; la compofition de la partie instrumentale fut destinée à produire les effets les plus divers, & il dut en réfulter par degrés une multitude infinie de combinaifons nouvelles.

C'est alors que l'accompagnement ne se borna plus à fuivre le mouvement du chant pour en fortifier les effets & l'enrichir par les accords de l'harmonie. Les différents instruments surent tour-à-tour des parties principales chargées d'expressions très-diffinctes, & qui, en procedant fur des desseins & des rythmes différents, n'étoient réunies en un tout que par l'unité de mode, de mesure & d'harmonie.

Ceci auroit besoin d'être éclair ci par des exemples; mais avant d'en citer, nous allons résumer les notions particulières qui nous paroissent devoir entret

dans l'idée générale d'accompagnement.

1°. Ce mot, dans fon acception simple & familière, désigne l'action d'aller, de marcher de compagnie avec quelqu'un; ainsi il exprime très-bien l'union d'un on de plusieurs instruments avec une ou plusieurs voix, exécutant ensemble le même chant.

- 2°. Ce mot indique aussi un rapport de subordination de l'accompagnant à l'égard de l'accompagné. Ainsi la voix humaine étant regardée avec raison comme le premier des instruments, lorsqu'elle chante à l'unisson ou en accord avec un violon, une flûte, une harpe, on ne dira jamais qu'elle accompagne ces instruments, mais qu'elle en est accompagnée, lors même que l'instrument seroit la partie

3°. Dans une symphonie ou un concerto, il y 2 une ou plusieurs parties principales dont les autres

parties sont l'accompagnement.

On voit donc que les mots d'accompagner & d'accompagnement ne s'appliquent qu'aux instruments. Dans les musiques d'église exécutées seulement par des voix, comme le miserere d'Allegri, il n'y a point d'iccompagnement. Dans les compositions en harmonie exécutées de même par des voix feules, eomme l'O salutaris de M. Gossec, il n'y en a point. Cependant, s'il n'y avoit que le dessus de ce trio qui fut chanté par une voix, & que les parties moyenne & basse sussent exécutées par un violon & un violoncelle, on diroit que ces deux instruments font l'accompagnement du chant,

On employera donc ces mots d'une manière précife, claire & naturelle, lorsqu'on dira que chez les anciens un poète chantoit ses vers, accompagné de la flûte; que les chants de l'église sont accompagaes de l'orgue; qu'on a exécuté une pièce de clavecin ou un concerto de harpe avec accompagnement de violon, &c. Dans une symphonie, dans un air, dans un chœur de théatre, on appliquera avec propriété le mot d'accompagnement à toutes les parties des instruments qui, suivant le mouvement du chant, n'auront d'autres fonctions que de le renforcer & de flatter l'oreille par les combinaisons de

l'harmonie.

Mais n'abusera-t-on pas de ces mêmes termes; lorsqu'on les appliquera à des instruments qui, aulieu de marcher de compagnie avec la partie chantante, affecteront de suivre d'autres routes, auront un dessein, un caractère différents, & quelquesois une expression toute contraire; qui devenant des interlocuteurs & non des accompagnateurs, provoqueront la voix, lui répondront, contrasteront avec elle, peindront ce qu'elle n'a fait qu'indiquer, exécuteront des phrases entières d'une mélodie régulière & chantante, pendant que dans un point d'orgue, elle se reposera plusieurs mesures sur une seule note, &c. ? L'orchestre n'est plus alors un accompagnement du chant; c'est, pour ainsi dire, un chœur de personnages intéresses à l'action, tantôt unis par des intérêts communs, tamôt contrastants avec les acteurs par des passions différentes. & & qui, avec les voix & le langage qui leur font propres, expriment les sentiments dont ils sont animés.

Lorsque, par exemple, dans le premier acte d'Iphigenie en Aulid: Calchas adresse à Diane une prière touchante pour fléchir son courroux, l'orchestre répond à chaque phrase de la prière par un trait de violon qui, en commençant par une dissonance marquée fur les cordes aigues, & descendant diatoniquement par un mouvement précipité, femble exprimer avec énergie le courroux de la divinité inflexible, repoussant les vœux du grand prêtre ; n'est-ce pas un étrange abus des mots que de donner le nom d'accompagnement à ce trait de symphonie qui contraste d'une manière si frappante avec le dessein & l'expression du chant?

Dans la sête du second acte d'Alceste, où le peuple se réjouit de la convalescence de son roi. vous entendez un air de flûte, plein de donceur & de grace, sur lequel ce peuple danse avec gaité: dans le même tems Alceste, dans un coin de la scene, fait entendre un chant plein de gémissements & de larmes. N'est-ce pas encore confondre avec les termes les premières idées de l'art, que dire que l'air dansé est l'accomp segnement de l'air chanté? Cet air de flûte seroit un air de danse charmant quand le chant d'Alceste ne viendroit "pas sy joindre : ils ont deux caractères & deux rythmes divers; ils se rencontrent & concourent à un même effet; mais le premier n'a point été fait pour être

l'accompagnement de l'autre.

Qu'on se rappelle la tempête qui fait l'ouverture d'Iphigénie en Tauride : au milien de ce grand mouvement de l'orchestre, dont les distèrentes parties expriment le mugissement des flots, le sissement des vents, les murmures & les éclats du tonnerre; des prêtresses éplorées arrivent en désordre & sont entendre leurs chants plaintiss pour implorer la clémence des dieux. Dira-t-on que la symphonic est l'accompagnement du chœur des prêtresses ? Cela seroit bifarre, Il n'y a personne qui ne sente que cette symphonic auroit tout son effet musical indépendamment du chant vocal; que celui-ci n'est qu'accessoire aulieu d'être la partie principale, & qu'il ne s'unit au dessein général que par la mesure & l'har-

On pourroit croire que l'acception figurée d'un mot étant généralement convenue, il est assez indifférent que cette acception s'éloigne de la fignification primitive du mot, & bleffe un peu les règles d'une analogie rignureuse; mais nous croyons qu'on se tromperoit en cela. La précision du langage a une prodigieuse influence sur la justesse des idées. En confondant dans une même expression des objets très-distincts, ils se consondent aussi dans l'imagination; ce qui trompe l'esprit & peut égarer le goût.

Ainsi, en donnant le nom d'accompagnement à

toute musique instrumentale, qu'on entend en même tems que des paroles chantées, on met souvent sur la même ligne les parties de l'art qui ne demandent que de la méthode avec celles qui demandent le

plus de goût, d'invention & de génie.

Ce mot accompagnement supposant naturellement une idée de subordination de la part de la parue qui accompagne à l'égard de celle qui est accompagnée. on est conduit à croire que les plus beaux effets produits par l'orchestre sont bien inférieurs pour le talent à ceux de la mélodie vocale. C'est l'erreur de presque tous ceux qui n'ont point réfléchi sur les impressions qu'ils reçoivent de la musique & qui n'ont pas été doués par la nature de cette sensibilité exquise qui va bien plus loin que la réflexion. Accourumes à ne porter leur attention qu'à la partie chantante, leur oreille n'est frappée que confusément des effets de la partie instrumentale; mais elle agit sur lours sens & sur leur ame sans qu'ils fe rendent compte de son action; & dans les morceaux les plus passionnés, dans les tableaux les plus énergiques de la musique théatrale, c'est presque toujours de l'orchestre que partent les traits d'expression les plus pénétrants & les plus sublimes. Je n'en citerai qu'un exemple, & il seroit aise de les accumuler. Lorsque Ubalde vient trouver Renaud dans les jardins d'Armide, il lui adresse ce vers , Notre genéral vous appelle , sur un chant simple qui commence sans accompagnement; mais au milieu de la phrase, les principaux instruments de l'orchestre, animés par la trompette & la simballe, s'élevent tout-à-coup, & sont entendre un bruit de guerre dont l'esset est irrésissible. On croit entendre le cri d'une armée entière. A la centième comme à la première représentation de l'Armide de Gluck, ce trait d'orchestre, aussi simple que sublime, a produit constamment un mouvement extraordinaire. Un critique qui diroit de ce vers : l'accompagnement en est beau, mais le chant en est bien commun, diroit une grande puérilité. Nous avons entendu cependant beaucoup de raifonnements de cette espèce, dont le principe est toujours dans la fausse idée qu'on se fait de la musique instrumentale & de ce qu'on appelle accompagnement.

Le chant de la voix humaine a fans doute un charme particulier que ne peut égaler ancun instrument; mais les combinaisons de ce chant sont bien bornées, en comparaison de celles d'une multitude d'instruments dont les sons très-divers, le diapason plus étendu, l'exécution plus libre & plus perfectionnée varient à l'infini les couleurs & les teintes fur la palette du compositeur. Il y a même une multitude d'effets qui ne peuvent être produits que par la musique instrumerrale. La voix re peut aveir qu'un caractère, ne peut rendre qu'une expression. L'orchestre seul peut composer des tableaux, Citons encore un exemple. Renaud se t ouve, sans le savoir, dans les jardins d'Armide; il est frappé de toutes les heautés naturelles doit il est environné & auxquelles l'art magique ajoute encore un charuse

des eaux ; la fraîcheur des ombrages ; le parfum des fleurs, le chant des oiseaux le plongent dans une voluptueuse .ivresse qui le conduir au sommeil. Comment Lulli a-t-il traité ce monologue? Comme il devoit le faire dans son tems, où l'art étoit dans l'ensance, & où la musique instrumentale étoit encore timide & infiniment bornée. Il en a fait un air d'un chant naturel & agréable, avec un accompagnement d'un mouvement doux & présqu'uniforme. Le chevalier Gluck qui a porté dans la musique théatrale des vues si nouvelles, si grandes & si vraies, a senti qu'il falloit suivre une autre route; que e'étoit dans l'orchestre que devoit être la véritable expression, c'est-à-dire, la peinture d'un lieu enchanté, où le personnage ne fait que conter ce qu'il voit & ce qu'il éprouve. Il a donc compose une symphonie d'un caractère gracieux, brillant & doux, & d'un mouvement continu; où les dissérentes parties s'animant par degrés, expriment successivement le murmure des misseaux & le chant des oiseaux, & auxquelles Renaud vient unir fa voix par des phrases coupées, d'un chant simple, mais élégant, & exprimant la mollesse & la langueur que l'enchantement magique a jettées dans l'ame du héros. Ce morceau d'un goût exquis & d'une exécution charmante est constamment applaudi. Cependant un journaliste imprima dans le tems que le monologue avoit réussi par les accompagnements. Ses observations occasionnerent une discussion polémique, dans laquelle on traita la question que nous venons de développer; les raisons qu'on opposa au cenfeur du chevaller Gluck étoient fondées sur les mêmes principes que ceux que nous venons d'établir: nous en citerons un passage qui nous paroît propre à éclaireir & à confirmer nos principes. ~ " Dans une fymphonie, comme dans un air, il » y a un motif, un sujet de chant, qui est exécuté par un ou plusieurs instruments, & qui passe quelo quefois d'un instrument à un autre. L'instrument » qui exécute cette partie principale, s'appelle, » ainsi que la voix qui exécute un chant, la partie » récitante. On y joint d'autres instruments pour ortifier ou embellir le sujet, & pour compléter » l'harmonie : ce sont ces instruments qui forment 3) l'accompagnement. Ainsi une symphonie où la par-» tie récitante est exécutée par les instruments, ne

so peut jamais être appellée un accompagnement lors » même que la voix s'y mêle. Telle est précisément " la symphonic du monologue de Renaud : j'ai dit » qu'elle n'accompagnoit rien; parce qu'en effet, » toute la première partie s'exécute avant que Re-» naud prononce un son, & que le tableau n'en est » pas moins complet; & lorsque la voix vient s'y » joindre, ce n'est plus qu'un nouvel instrument » qui entre dans l'harmonie, comme le pourroit » faire un haurbois ou un cor, & dont le chant se * raccorde avec le dessein, mais ne devient point la » partie principale ». Hauteur de ces réflexions avoit dit aussi que le | lui qui accompagne dans un concert, qu'il n'est

chant de Renaud étoit une espèce de récitatif chantant & mesuré, qui n'étoit qu'une partie subordonnée & qui étoit plutôt l'accompagnement de la symphonie, que la symphonie n'étoit l'accompagnement du chant. Cette manière de s'exprimer parut aussi nouvelle qu'étrange à quelques personnes : La voix accompagner les instruments! Malheureu-Ement pour le critique qui la releva & qui faisoit grand cas du dictionnaire de Rousseau, on lui montra que Rousseau s'étoit exprimé de même en parlant du récitatif mesuré (voyez cet article); mais cette expression n'en auroit pas été moins claire & moins exacte, quand elle n'auroit pas eu pour elle l'autorisé d'un fi grand maître.

Les censeurs du Chevalier Gluck, pour rabaisser les grands effets qu'il a su tirer de ses accompagnements, ont écrit que le mérite de la partie inftrumentale confistoit principalement dans la beauté des accords & dans les effets qui résultent de leur combinaison. Cette proposition paroîtra bizarre à ceux qui ont écouté la musique avec quelque attention & avec des oreilles exercées. Lorsqu'on entend l'ouverture du Stabat & celle d'Iphigénie en Aulide. on trouve tout autre chose que des accords dans ces deux sublimes morceaux; on y reconnoît des desseins caractérisés & suivis, de grands effets résultants de la variété & du contraste des formes & des mouvements ; des chants réguliers & expressifs, appropriés aux voix différentes des instruments; & tout aussi distinctes de l'harmonie que s'ils étoient exécutés par des voix humaines. Ce mérite-là n'a rien de commun avec la beauté & la combinaison des accords.

Le mérite des symphonies de Corelli & de Handel peut consister principalement dans la beauté des accords; mais les belles symphonies d'Haydn & de Boccherini ont un genre de mérite bien supérieur à celui-là pour l'effet, quoique le premier soit trèsgrand & très-rare.

Il n'y a dans la musique vocale aucun genre de beauté qui ne soit propre à la musique instrumentale; il y en a beaucoup auxquels le chant de la voix seule ne peut atteindre, & qui ne peuvent être produits que par le concours des instruments. Les plus beaux effets de la musique peuvent donc se trouver dans ce qu'on appelle les accompagnements; & ceux qui croient que le génie, la grace, l'expression, appartiennent plus particulièrement à la mélodie vocale qu'à l'instrumentale, écoutent la musique sans l'entendre, (M. Suard.)

ACCOMPAGNER, v. a. & n. C'est en général jouer les parties d'accompagnement dans l'exécution d'un morceau de musique; c'est plus particulièrement, sur un instrument convenable, frapper avec chaque note de la basse les accords qu'elle doit porter, & qui s'appellent l'accompagnement. Nous avons suffisamment expliqué dans les précédents articles en quoi confiste cet accompagnement. Nous ajouterons seulement que ce mot même avertit co-

ACC

font fort mal appliquées: celles d'accords directs ou renversés, sont beaucoup plus convenables dans le même sens. Voyez Renversement.

Les accords se divisent encore en consonnants

Les accords se divisent encore en consonnants & dissonnants. Les accords consonnants sont l'accord parfait & ses dérivés : tour autre accord est dissonnant. Nous allons donner une table des uns & des autres, selon le système de M. Rameau.

TABLE de tous les accords reçus dans l'harmonie;

ACCORDS FONDAMENTAUL

'Accord parfait & fes derives.



Cet accord constitue le ton, & ne se sait que sur la tonique: sa tierce peut être majeure ou mineure, & c'est elle qui constitue le mode.

Accord sensible ou dominant , & ses derives?



Aucun des sons de cet accord ne peut s'altèrer;

Accord de septième & ses dérives.



La tierce, la quinte & la septième peuvent s'altèrer dans cet accord,

chargé que d'une partie accessoire, qu'il se doit s'attacher qu'à en faire valoir d'autres, que si-tôt qu'il a la moindre prétention pour lui-même, il gâte l'exécution & impatiente à la fois les concertans & les auditeurs; plus il croit se faire admirer, plus il se rend ridicule, & si-tôt qu'à force de bruit ou d'ornemens déplacés, il détourne à soi l'attention due à la partie principale, tout ce qu'il montre de talent & d'exécution, montre à la sois sa vanité & son mauvais goût. Pour accompagner avec intelligence & avec applandissement, il ne saut songer qu'à soutenir & saire valoir les parties essentielles; & c'est exécuter sort habilement la sienne que d'en faire sentir l'esset sans la laisser remarquer.

· ACCORD, f. m. Union de deux ou plusièurs fons rendus à la fois, & formant ensemble un tout harmonique.

L'harmonie naturelle produite par la résonnance d'un corps sonore est composée de trois sons dissérents, fans compter leurs octaves, lesquels forment entre eux l'accord le plus agréable & le plus parfait que l'on puisse entendre ; d'où on l'appelle par excellence accord parfait. Ainsi pour rendre complette l'harmonie, il faut que chaque accord foit au moins composé de trois sons. Aussi les musiciens trouventils dans le trio la perfection harmonique, foit parce qu'ils y emploient les accords en entier, foit parce que dans les occasions où ils ne les emploient pas en entier, ils ont l'art de donner le change à l'oreille, & de lui persuader le contraire, en lui présentant les sons principaux des accords, de manière à lui faire oublier les autres. (Voyez Trio.) Cependant, l'octave du son principal produisant de nouveaux rapports & de nouvelles confonnances par les compléments des intervalles, (voyez Complement), on ajoute ordinairement cette octave pour avoir l'ensemble de toutes les consonnances dans un même accord. (Voyez Consonnance.) De plus, l'addition de la dissonnance (voyez Dissonnance.), produifant un quatrième son ajouté à l'accord parfait, c'est une nécessité, si l'on veut remplir l'accord, d'avoir une quatrième parrie pour exprimer cette dissonnance. Ainsi la suite des accords ne peut être complette & liée qu'au moyen de quatre parties.

On divise les accords en parsaits & imparsaits. L'accord parsait est celui dont nous venons de parler, lequel est composé du son sondamental au grave, de sa rierce, de sa quinte & de son octave; il se subdivise en majeur on mineur, selon l'espèce de sa tierce. (Voyez Majeur, Mineur.) Quelques auteurs donnent aussi le nom de parsaits à tous les accords, même dissonnants, dont le son son sene auteurs où règne la sixte au lieu de la quinte, & en général tous ceux où le son grave n'est pas le sondamental. Ces dénominations, qui ont éré données avant que l'on connût la basse sondamentale, Musique. Tome 1.

Accord de sepcième diminuée & ses dérivés.

Lesonsondamen- Satierce, Saquinte, Saseptième, tal, au grave, au grave. au grave. au grave. au grave.



Accord de feptième diminuée. De fixte majeure & fauffe-quinte. & triton.

Aucun des sons de cet accord ne peut s'altérer.

Accord de sixte ajoutée & ses dérivés.

Le son fondamensal, au grave. Sa rierce, Sa quinte, Sa fixte, tal, au grave. au grave. au grave. au grave.

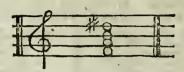


Accord de fixte De pesite: De feconde De septième fixte ajoutée. ajoutée. ajoutée.

Nous joignons ici par-tout le mot ajouté pour distinguer cet accord & ses renversés des productions semblables de l'accord de septième.

Ce dernier renversement de septième ajoutée n'est pas admis par M. Rameau, parce que ce renversement sorme un accord de septième, & que l'accord de septième est sondamental. Cette raison paroît peu solide. Il ne saudroit donc pas non plus admettre la grande-sixte comme un renversement; puisque, dans les propres principes de M. Rameau, ce même accord est souvent sondamental. Mais la pratique des plus grands musiciens, & la sienne même dément l'exclusion qu'il voudroit établir.

Accord de fixte superflue:



Cet accord ne se renverse point, & aucun de ses sons ne peut s'altèrer. Ce n'est proprement qu'un accord de petite-sixte majeure, diesée par accident, & dans lequel on substitue quelquesois la quinte à la quarte.

ACCORDS PAR SUPPOSITION. (Voyez Supposition.)

Accord de neuvième & ses dérives.



C'est un accord de septième auquel on ajoute un cinquième son à la tierce au-dessous du sondamental.

On retranche ordinairement la septième, c'est-àdire, la quinte du son sondamental, qui est ici la note marquée en noir; dans cet état l'accord de neuvième peut se renverser en retranchant encore de l'accompagnement l'octave de la note qu'on porte à la basse.

Accord de quinte superflue.



C'est l'accord sensible d'un ton mineur, au-desfous duquel on sait entendre la médiante : ainsi c'est un véritable accord de neuvième. Mais il ne se renverse point, à cause de la quarte diminuée que donneroir avec la note sensible le son supposé porté à l'aigu, laquelle quarte est un intervalle banni de l'harmonie.

Accord d'onzième ou quarte.

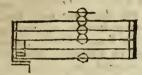
Le son supposé, Idem, en reau grave. tranchanr mental, au au grave. deux tons. grave.



Accord de neu- Accord de De septième De seconde vième & quarte. quarte. & quarte. & quinte.

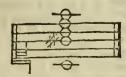
C'est un accord de septième, au-dessous duquel on ajoute un cinquième son à la quinte du sondamental. On ne frappe guère cet accord plein, à cause de sa dureté: on en retranche ordinairement la neuvième & la septième; & pour le renyerser, se retranchement est indispensable,

Accord de septième superflue.



C'est l'accord dominant sous lequel la basse fait la tonique.

Accord de septième superflue & sixte mineure.



C'est l'accord de septième diminuée sur la note sensible, sous lequel la basse sait la tonique.

Ces deux derniers accords ne se renversent point, parce que la note sensible & la tonique s'entendroient ensemble dans les parties supérieures; ce

qui ne peut se tolèrer.

Quoique tous les accords soient pleins & complets dans cette table, comme il le falloit pour montrer tous leurs éléments, ce n'est pas à dire qu'il faille les employer tels. On ne le peut pas toujours, & on le doit très-rarement. Quant aux sons qui doivent être préférés selon la place & l'usage des accords, c'est dans ce choix exquis & nécessaire que consiste le plus grand art du compositeur. Voyez Composition, Melodie, Esset, Expression, &c. (Rousseau.)

Fin de la table des accords.

Le respect que nous devons avoir pour tout ce qui cst sorti de la plume de Rousseau, nous a obligés de donner en entier cet article, malgré les erreurs dont il est rempli: nous allons y revenir pour détruire ce qu'il contient de faux, & suppléer à ce qu'il a d'insussifisant,

"On divise les accords en parfaits & en imparpartits, &c. ». Cette division n'existe plus aujourd'hui, Les accords ne se divisent qu'en consonnants & en dissonnants. L'opposé de l'accord par-

fait est un accord dissonnant.

"Cet accord (l'accord parfait, dit Rousseau au so commencement de sa table) constitue le ton &

» ne se fait que sur la tonique, &c.».

L'accord parsait se fait sur toutes les notes de la gamme, excepté sur la septième, parce que cette septième n'a point sa quinte juste; condition essentielle pour qu'un accord soit parsait. Il se sait particulièrement sur la tonique, sur la quatrième de sur la cinquième du ton. Il ne constitue donc pas le ton essentiellement, à moins qu'on ne prétende

que l'on module toutes les sois qu'on fait entendre un accord parsait. Toutes les notes qui portent cet accord dans le cours d'un morceau, sans qu'il soit amené par une cadence parsaite, sont appellées par Bethisy, notes censées toniques. Il sentoit que ce ne pouvoit pas être des toniques véritables; mais imbu de ce préjugé que toute note qui pone l'accord parsait doit être une tonique, il n'osoit pas les dépouiller tout-à-sait de cette qualité. L'accord parsait ne constitue donc le ton qu'au commencement d'un morceau, & lorsqu'ensuite il est amené par une cadence parsaite. Voycz Cadence.

" Accord de septième & ses dérivés. La tierce, la quinte & la septième peuvent s'altèrer dans

" cet accord ".

Ce précepte a besoin d'explication. Cette septième que l'on sait sur toutes les notes de la gamme, excepté sur la cinquième, pour être distinguée de celle qui se sait sur cette cinquième, c'est-à-dire, sur la dominante, doit être composée disséremment. Le caractère spécial de la septième de dominante, est d'avoir la tierce majeure & la septième mineure. Ainsi, lorsque la tierce d'une septième simple est majeure, sa septième doit être aussi majeure, lorsque cette septième est mineure, il saut que sa tierce soit également mineure. La quinte est sausse lorsque cette septième se fait sur la seconde du ton dans le mode mineur, & sur la septième dans le

mode majeur.

" Accord de sixte ajoutée, &c., " Cet accord, que Rameau & d'autres auteurs ont présente comme un accord fondamental, a donné lieu à beaucoup de discussions, de querelles même, & lui a cause particulierement beaucoup d'embarras, pour le concilier avec celui de la septième simple, qui se fait sur la seconde note du ton, & dont il n'est que le renversement; il lui a fait imaginer le double emploi (voyez ce moi) qu'on a long-tems tourné en ridicule & qu'on a fini par oublier. Aujourd'hui cet accord paroit n'être plus admis comme fondamental, au moins dans la pratique; il n'est plus guère employé, par les meilleurs auteurs, que comme renversement de l'accord de septième, Voyez aux mots vixte ajoutée, Soudominante, les raisons qu'on a eues de n'en pas faire de distinction. Nous dirons seulement ici qu'elle est absolument inutile, & qu'en considérant que tous les accords dans leur ordre direct, sont sormés de tierces ajoutées les unes sur les autres; on ne peut s'accoutumer à regarder, comme d'rect, un actroisième, & sixte avec le son donné pour sondamental. (e prétendu accord de fixte ajoutée n'a fait qu'embrouiller excessivement l'harmonie sans aucun avantge; & nous renvoyons, pour le pratiquer, à l'accord de septième simple & à ses de-

"ACCORD DE SIXTE SUPERFLUE: cet accord ne fe renverse point, dit Rousseau; ce n'est proprement qu'un accord de petite sixte majeure,

» dièsée par accident, & dans lequel on substitue

Il y a un assez grand nombre d'erreurs dans ce peu de lignes. 1°. Des modernes ont osé renverser cet accord & employer la tierce diminuée avec succes. On trouve dans la Passione di Gesu Cristo, mise en musique par M. Paisiello, ce passage qui sait un tres-bon effet.



Nous avons préféré cet exemple, parce qu'il présente à la fois l'accord direct complet, celui de septième & tierce diminuées; & son renversement, celui de sixte superflue. On y voit que ce dernier accord n'est point, comme le dit Rousseau, "le pro-» duit d'une petite fixte majeure », mais celui d'une septième diminuée, dont la tierce est altérée. (Voyez Sixte superflue.) Rousseau a donc en tort de dire, en parlant de cette septième, qu'aucun de ses sons ne pouvoit s'altérer? Observez que dans le renversement on est obligé de retrancher la quinte, parce qu'en sa qualité de septième du son sondamental, elle doit descendre. Or, la note qui porte la sixte superflue devant descendre également, il en résulteroit deux quintes justes par mouvement semblable, succession proscrite par l'oreille. C'est pour éviter cette faute, & néanmoins completter l'accord, que les françois le remplissent quelquefois avec la quarte au lieu de la quinte. Ainsi à la sixte superflue citée par Rousseau fa ré *, accompagnée de sa tierce la, h l'on ajoute la quarte si, dans l'accord parfait mi sol* si qui doit suivre, le si restera à sa place. Si au contraire on mettoit la quinte ut, elle seroit obligée de descendre sur le si en même tems que le fa descendroit sur le mi, ce qui seroit deux

Les italiens, les allemands, &c. qui ne se croient pas obligés de completter un accord pour produire des effets, n'accompagnent ordinairement la fixte superflue que de la tierce. Ils font quelquesois entendre la quinte dans le cours de la mesure, mais ils la suppriment en finissant. Il est sort rare qu'ils emploient la quarte, quoiqu'en dise Rousseau, &

c'est sa seconde erreur.

Il se trompe 3°, en disant que la sixte superflue n'est qu'un accord de petite sixte majeure. La petite sixte majeure, d'après sa propre dénomina-tion, appartient à l'accord sensible, elle en est le second renversement. Or, les sons de cet accord se sont pas les mêmes que ceux de la sixte su-

perflue. Soit le ton ut, dont sol est la dominante; la petite fixte majeure sera re sa sol si. La fixte superflue sera la b ut re fa *, en employant la quarte. On voit donc que cette sixte n'est pas proprement une pente sixre majeure; qu'elle n'est pas produite par l'accord sensible, puisque le son fondamental fol ne s'y trouve même pas. Elle appartiendroit (en employant toujours cette quarte) à l'accord de septième sur la note sensible si, re, fa, la, dont le ré seroit élevé d'un dièse.

4°. S'il a entendu que c'étoit une petite sixte renveriée de l'accord de dominante si ré * sa * la, dans le ton de mi, c'est-à-dire, dans cesui où l'on fait le repos, il a en tort également de dire qu'elle étoit dièfée par accident; car, dans ce ton, le re est naturellement dièse, & c'est le fa qui est naturel accidentellement. Au furplus, l'origine de cet accord a long-tems embarrasse les musiciens, & sur-tout les partisans de la basse sondamentale. parce qu'ils ont toujours voulu voir la gamme entière en un seul ton, & que cet accord de sixte superflue appartient évidemment à deux tons dif-

ferents. Voyez Sixte superflue, Gamme.

Il n'y a pas moins de fautes dans ce que dit Rousseau des accords de supposition. 1°. Il présente l'accord de neuvième avec des dérivés, c'est-àdire, des renversements, comme si cet accord étoit fondamental & constitutif; comme s'il ne cessoit pas d'être une neuvième des qu'il n'y a plus réellement un intervalle de neuvième entre la note de la basse & celle du dessus. On peut dire proprement d'un accord de feptième, qu'il se renverse; on peut rappeller dans un triton, par exemple, l'idée de la septième qui l'a produit, parce que la septième est un accord sondamental & constituuis; qu'il a une marche déterminée, & qu'il est bon d'en reconnoître l'ordre direct sous toutes ses faces; mais il n'en est pas de même de la neuvième, qui n'est qu'un accord accidentel, qui n'est, comme le dit Rousseau lui-même, qu'un accord de septième, auquel on ajoute un cinquième son à la tierce au-dessous du fondamental.

2°. Il dit qu'on retranche ordinairement la septième de cet accord. Qu'est-ce qu'un accord de septième dont la septième est retranchée? N'estce pas embrouiller toutes les idées que de s'exprimer ainsi? Aussi les accords qu'il donne pour exemple, & qu'il présente comme un seul accord fous diverses faces, appartiennent cependant à

deux principes très-distincts.

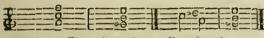
Le premier fa la ut mi fol est un véritable accord de neuvième, c'est-à-dire, la septième la ut mi fol, qui a pour basse fa. Le second, la ut sa sol est un accord de sixte, la ut sa, engendré de l'accord parfait, sa la ut, auquel on ajoute le son étranger sol, conservé de l'accord précédent. Il en est de même des deux suivants; qui ne sont que des renversements de l'accord parfait fa la ut, avec le sol conservé.

Ces différents accords de supposition, substitué

ACC

tion, sixte ajoutée, ne sont que multiplier les embarras qu'èprouvent les commençants, semer des difficultés sur l'étude d'un art déjà sort difficile, & surcharger leur mémoire très-inutilement. Nous allons tacher de leur donner de tous les accords des notions plus simples, plus claires & plus précises.

Il n'y a que deux accords fondamentaux; l'accord parfait qui a des dérivés; & l'accord de septième qui a aussi des dérivés. L'accord parfait se d'vise en deux espèces, le majeur & le mineur. L'accord de septième prend un caractère différent, selon la note de la gamme sur laquelle il se sait, & selon la nature du mode. La septième qui se fait sur la cinquième note du ton en majeur & en mineur, se nomme seprième de dominante. Celle qui se sait sur la septième du tou en majeur, s'appelle septième sensible; en mineur, c'est une septième diminuée. Lorsque vous faites un repos (en mode mineur) sur la dominante, & que pour rendre ce repos plus marqué, vous faites entendre auparavant la note sensible de cette dominante, en conservant pourtant la fixte mineure de votre tonique dont vous ne voulez pas laisser perdre le sentiment, vous faires une septième diminuée avec tierce diminuée. La face la plus ordinaire de cet accord, est le renversement appellé sixte superflue. Exemple.



Septième & Tierce diminuées. Sixte superflue.



Observez que lorsque vous employez la tierce diminuée, vous devez mettre entre les deux notes qui la forment, au moins un intervalle de dixième, sans quoi l'oreille abusée par un trop grand rapprochement, prendroit pour une seconde ce qui est véritablement une tierce.

Toutes septièmes qui peuvent se saire sur les autres notes de la gamme, sont des septièmes simples. Ainfiil y a cinq espèces de septièmes avec leurs dérivés. Septième de dominante, septième sensible, septième diminuée, septième & tierce

diminuées, & septième simple.

Voici maintenant pour les accords prétendus de fupposition, qui seroient peut-être plus justement nommés de superposition: l'accord qui commence une mesure ne sauroit être le même que celui qui a terminé la mesure précédente: ce seroit saire syncoper l'harmonie. (Voyez Syncope.) Il faut donc en changer; mais tandis que vous frappez la note de basse qui appartient à l'accord attendu par l'oreille, & qui doit commencer cette mesure, vous pouvez conserver une ou plusieurs notes de l'accord précédent. L'harmonie alors ne syncope

point, parce que cette note de basse a sussissament indiqué le nouvel accord qui existe ou qui va exister. Ces notes de l'accord précédent devenant dissonnantes en se mélant avec celles du nouvel accord, doivent se sauver en descendant, excepté la note sensible quand elle se mouve parmi elles, Par exemple:

Si l'accord parfait ut mi fol a terminé votre mesure, & que vous vouliez commencer la mesure suivante par l'autre accord parsait sa la ut en conservant ces trois premières notes ut mi sol vous aurez l'accord de neuvième & septième sa la ut mi sol. Si vous ne conservez que le sol, vous aurez un simple accord de neuvième & tierce. Si vous n'avez exprimé que la note de basse sa du nouvel accord sa la ut, vous aurez une simple neuvième accompagnée de la quinte, sa ut sol,

Cette théorie est bien simple, puisqu'elle consiste à conserver le nombre que l'on veut des notes d'un accord, & de les mêler avec le nombre que l'on veut des notes de l'accord suivant, sans autre précaution que de saire descendre les notes conservées, lesquelles ont été préparées dans l'accord précédent, & d'en retrancher ce qui seroit trop dur.

Voyez Preparation.

Autre exemple: si après la septième de dominante sol si re sa vous voulez faire entendre la tonique ut, qui portera son accord parfait mi fol, & que vous conserviez en entier sur cet us l'accord précédent, vous aurez ut sol si re fa: Le sa, dans cet accord, est seul obligé de descendre, comme septième de sol; veus aurez après la résolution ut mi sol. C'est cet accord que Rousseau & plusieurs compositeurs appellent de septième superflue, à cause du si qui s'y trouve; mais c'est en donner une notion fausse. Ce si n'est point la note constituante de l'accord; il n'y est point traité comme sepsième, puisque loin de descendre en cette qualité, il monte sur l'ut. Il n'est pas nécessaire, au surplus, de lui trouver une dénomination plus juste. C'est l'accord de dominante qui ne perd rien de son caractère pour s'appuver un moment sur la tonique.

Cette manière de concevoir & de pratiquer les accords de supposition, doit donner une explication claire & facile des autres cités par Rousseau.
Celui qu'il appelle de quinte superflue, par exemple, est l'accord de dominante dans le mode de rémineur. La ut mi sol. La basse au commencement de la mesure suivante frappe un sa, troisième note du ton, qui va porter sixte sa, la, ré. Mais avant de le faire entendre on conserve en entier l'ac-

cord précédent.

On trouve dans la partition de Thémisocle de M. Philidor, un accord qui, par son arrangement, présente une autre espèce de quinte superviue. C'est un accord de sixte & tierce en mode mineur sur la cinquième note du ton. Dans son ordre circet de sixte, il estre la quarte diminuée, mais les

parties forment entre elles la quinte supersue par leur disposition. Je ne me rappelle pas d'avoir vu cet accord employé ailleurs. En voici l'exemple:



Il y a encore des accords de supposition que l'on sait sur une note de basse prolongée pendant un certain tems; c'est ce qu'on appelle un tasto solo. Nous ne nous aviserons pas d'en détailler les règles: il n'y en a qu'une & elle est sort simple; c'est q e sur un tasto solo on peut saire tous les accords que l'on veut, en les traitant comme s'ils avoient leur basse naturelle, & sans égard à la note exprimée dans la partie insérieure. Voyez Tasto solo. (M. Framery.)

* Nous parlerons aux mots Harmonie, Basse-sondamentale, Composition, &c. de la manière d'employer tous ces accords pour en sormer une harmonie régulière. Nous ajouterons seulement ici les

observations suivantes.

I. C'est une grande erreur de penser que le choix des renversements d'un même accord soit indissérent pour l'harmonie on pour l'expression. Il n'y a pas un de ces renversements qui n'ait son caractère propre. Tout le monde sent l'opposition qui se trouve entre la douceur de la fausse-quinte & l'aigreur du triton, & cependant l'un de ces inter-valle, est renversé de l'autre. l en est de même de la septième diminuée & de la seconde supersue, de la seconde ordinaire & de la septième. Qui ne fait combien la quinte est plus sonore que la quarte? L'accord de grande-sixte & celui de petite-sixte mineure, sont deux faces du même accord fondamental; mais de com'ien l'une n'est-elle pas plus harmonieuse que l'autre ? L'accord de pente-sixte majeure, au contraire, n'est-il pas plus brillant que celui de fausse quinte? Et pour ne parler que du plue simple de tous les accords, considérez la majesté de l'a cord parfait, la donceur de l'accord de sixte, & la fadeur de celui de sixte-quarte; tous cependant composés des mêmes sons. En général les intervalles superflus, les dièses dans le haut, sont propres, par leur durete, à exprimer l'emportement, la colère & les passions aigues. Au contraire, les bémols à l'aigu & les intervalles diminues forment une harmonie plaintive, qui atcendrit le cœur. C'est une multitude d'observations semblables, qui, lorsqu'un habile musicien sait s'en prévaloir, le rendent maître des affections de ceux qui l'écontent.

II. Le choix des intervalles simples n'est guère moins important que celui des accords pour la place où l'on doit les employer. C'est, pa exemple, dans le bas qu'il faut placer les quintes & les octaves

par présérence; dans le haut, les tierces & les sixtes. Transposez cet ordre, vous garerez l'har-

monie en laissant les mêmes a cord.

III. Enfin l'on rend les a cords plus harmonieux encore, en les rapprochant par de petits intervalles, plus convenables que les grands à la capacité de l'oreille. C'est ce qu'on appelle resserre l'harmonie, & que si peu de musiciens savent prariquer. Les bornes du diapason des voix sont une raison de plus pour resserrer les chœurs. On peut assurer qu'un chœur est mal fait, lorsque les accords d vergent, lorsque les parties crient, sortent de leur d apason, & sont si éloignées les unes des autres, qu'elles semblent n'avoir plus de rapport entre elles.

On appelle encore accord l'état d'un instrument dont les sons fixes sont entre eux dans toute la justesse qu'ils doivent avoir. On dit, en ce sens, qu'un instrument est d'accord, qu'il n'est pas d'accord, qu'il garde ou ne garde pas son accord. La même expression s'emploie pour deux voix qui chantent ensemble, pour deux sons qui se sont entendre à la sois, soit à l'unisson, soit en contre-

parties. (Rouffeau.)

Pour ne rien laisser à desirer sur les accords; nous ajouterons ici l'article de l'ancienne encyclopédie, tiré de la théorie géné ale des beaux arts de

M. Sulzer.

ACCORD. Ce terme pris dans un sens général; désigne l'assemblage de divers sons entendus tout à la sois; mais dans le sens propre & ordinaire, c'est l'assemblage de sons régulièrement combinés, qui conviennent au genre de la pièce de musique. Dans la musique moderne, chaque pièce a une suite régulière d'accords sondamentaux, qui aident à déterminer la mélodie. Les accords supposent une musique à plusieurs parties: delà vient que les anciens n'en ont point parlé.

La première & la plus effentielle partie de la composition moderne, roule sur la connoissance de tous les accurts dont la musique peut faire usage, & sur la manière la plus avantageuse de les combiner. Nous ne parlerons ici que de la nature des accords en particulier; leur combination concerne

l'article de la Modulation.

On trouve chez les auteurs qui ont écrit sur la musique, une grande diversité d'opinions, quand il s'agit de déterminer le nombre, l'origine & l'usage des accord. Cette matière est si embrouillée qu'il semble presque impossible de la traiter méthodiquement. Cc qui paroît le plus probable, c'est que les premières compositions à trois parties n'avoient pour base qu'une suite d'accords consonnants. Le desir de rendre cette harmonie plus aitravante, aura fans doute engagé les compositeurs à placer par-ci par-là quelques accords dissonnants entre ces premiers. Ils auront apparemment commencé par des accords où il n'entroit qu'un ton discordant ajouté aux consonnances, ou substitué à l'une de celles-ci. Peu-à-peu ils se seront apperçus, peut-être, qu'on pouvoit alterer, plus d'un con, & même tous les tons de l'accord consonnant d'une manière qui rendoit la musique plus agréable. Par une longue suite d'essais, il s'est ensin introduit une longue suite d'accords différents, sur la légitimité & l'usage desquels on dispute encore; & la dispute sinit, pour l'ordinaire, par un appel

à l'oreille des experts.

Il étoit donc à souhaiter qu'on pût découyrir une mêthode sûre de déterminer tous les accords admissibles. De grands hommes s'en sont occupés; & nous ne pouvons mieux faire ici, que de renvoyer aux ouvrages de MM. Rameau, d'Alembert, Euler, Tartini, Rousseau & Marpurg. Après une étude résléchie de ces auteurs, voici ce que nous avons à dire de plus clair & de plus simple sur cette matière.

Nous supposons d'abord que toute pièce de musique n'est sondée que sur une suite d'accords consonnants, & qu'il s'agit de trouver ces accords: ensuite il faut rechercher les raisons qui ont dû introduire les dissonnants, & voir si, d'après ces raisons, on peut déterminer la nature & le nombre

des accords dissonnants.

Notre supposition n'a rien de sorcé: il est plus que probable que les premières pièces à plusieurs parties n'avoient que des accords consonnans; & l'on a encore aujourd'hui de bons morceaux de musique sans accords dissonants. C'est d'ailleurs une remarque également vraie & essentielle, que pour qu'une pièce de musique soit parfaite, il saut qu'on puisse en essace toutes les dissonances, & que le reste soit encore un tout bien harmonique. Une partie essentielle de l'art du compositeur, c'est de savoir composer un morceau entier, en n'y faisant entrer que des accords de consonnances.

Tous ceux qui ont écrit sur la musique, admettent, comme un principe d'expérience, qu'un accord confonnant n'est qu'à trois parties. M. Euler croit, à la vérité, que cet accord pourroit admettre un quatrième son consonnant. (Voyez les mémoires de l'acudémie royale de Berlin, année 1764, page 177 & suivantes.) Mais comme nous ne parlons ici que de l'usage pratique, cela n'instue point sur notre

recherche.

Nous favons de plus, tant par le témoignage de l'oreille, que par l'examen des fources de l'harmonie, que, de tous les accords possibles à trois parties, celui qui est composé de la tierce, de la quinte & de l'octave du ton sondamental, produit l'harmonie la plus complette; & c'est par cette rai-

fon qu'on l'appelle l'accord parfait.

Or, M. Raineau a observé le premier, & sa remarque a éré généralement adoptée, que tous les acco ds consonnants à trois parties, naissent de l'accord parsait: car, pour sormer un triple accord, il saut encore joindre deux tons dissèrents à l'octave du ton sondamental; & ces tons doivent être pris de la suite naturelle des tons de cette octave, qui renserme la seconde, la tierce, la quarte, la quinte, la sixte & la septième: mais la seconde & la septième

font exclues, per la raison qu'elles sont dissonance-avec l'octave du ton sondamental. Il ne reste donc que la tierce, la quarte, la quinte & la sixte. De ces quatre, on ne peut point prendre à la sois deux tons qui se succèdent immediatement, parce que, le ton supérieur seroit avec l'insérieur un accord, dissonant, celui de seconde. Ainsi on ne peut avoir que trois combinaisons de deux à deux; savoir, 3 & 5, 3 & 6, & 4 & 6. La première de ces combinaisons donne l'accord parsait, & les deux autres en sont les permutations. Il n'y a donc qu'un seul accord primitif de consonnance; & il sussiant d'en connoître les diverses espèces, pour avoir une connoîtrance complette des accords consonnants. Voyez ci-après l'article Accord parsait.

La recherche des accords dissonants, ou l'énumération complette de tous ceux qui peuvent être employés, a un peu plus de dissiculté: il faut d'abord remonter à l'origine & à l'usage des dissonances. (Voyez Dissonance.) On trouvera que l'accord de septième est l'usique accord primitif ou fondamental à quatre parties, qui soit de nécessité absolue. Il n'y a donc qu'à développer toutes les combinaisons & les permutations de cet accord, pour avoir l'énumération exacte de tous les accords de dissonance essentielle.

En considérant enfin la seconde espèce de dissonance, celle que nous nommons d'sona cè accidentelle, on verra que, pour en trouver tous les accords admissibles & leurs combinaisons, on n'a qu'à altèrer successivement un, deux cu plusieurs tons de chaque accord consonnant, & de chaque

accord de septième.

L'accord complet est celui qui renserme tous les tons qui lui appartiennent originairement, il est incom, les lorsque quelques-uns de ces tons n'y entrent pas Ainsi l'accord complet de septième, par exemple, est composé de la tierce, de la quinte, de la teptième & de l'octave; mais quelques os on omer l'octave, & aussi l'une des deux autres comonnances, & alors c'est un accord de septième incomplet. Cet article est tiré de la théorie générale des beaux-arts de M. Sulzer.) (1).

ACCORD DISSONANT, FAUX ACCORD, ACCORD FAUX, font autant de différentes choses qu'il ne faut pas consondre. Accord dissonant est celui qui contient quelque dissonance; accord faux, celui dont les sons sont mal accordés, & ne gardent pas entre eux la justesse des intervalles; faux accord, celui qui choque l'oreille, parce qu'il est mal composé, & que les sons, quoique justes, n'y forment pas un tout harmonique. (Kousseux.)

Accords immediats. Nous appellerons de ce

(t) Il règne dans cet article de M. Suizer une obscurité qui vient de ce que son traducteur a souvent employé le mot ton dans une acception impropre, il fair y substituer le moi son ou le mot chorde. Voyer l'article Chorde, où l'on détermine la signification précise de duicerents mots employés en musique dans le même seus, et des mêmes mots employes en seus différent,

nom, ceux dont les tons sont séparés par des intervalles simples; & nous nommerons accords médiats, ceux dont les intervalles sont composés.

C'est une règle établie dans la théorie des sons, que tout intervalle composé est réputé de la nature de l'intervalle simple qui lui répond; c'est-à-dire que, dans quelque octave que l'on compte l'intervalle, il est censé être le même, & conserver le nom qu'il a dans la première. Ainsi, par exemple, le ton mi fait avec le ton ut une tierce majeure, soit qu'on prenne ces deux tons sur la même octave, ou sur des octaves différentes. Une tierce peut donc être éloignée du ton fondamental, de trois ; ou de dix, ou de dix-sept, ou de vingt-quatre degrés de l'échelle diatonique, fans cesser d'être sa tierce. Jusques-là il n'y a point de difficulté; mais dès qu'il s'agit d'accords réels dans un chant à plusieurs parties, ces intervalles ne sont plus équivalents; & l'on se tromperoit beaucoup, si l'on pensoit qu'on pût indisséremment substituer le simple au composé, ou le composé au simple, & prendre un accord médiat au lieu d'un immédiat : car, pour qu'une musique produise tout l'effet qu'elle peut produire, il saut que les dissérentes parties dont elle est composée, soient rensermées dans une certaine étendue exactement déterminée, dont elles ne s'écartent ni en se rapprochant, ni en s'éloignant davantage: & il en est de même à l'égard des orgues, ou du clavecin, qui fervent d'accom-

pagnement.

La nature semble avoir fixé elle-même ces limites, en établissant le fondement de l'harmonie. On sait (voyez Consonnance) qu'en pinçant la plus basse corde 1, on fait résonner les tons 1/4, 1/4, ces tons qui constitue proprement le son du ton le plus bas. Il résulte donc de cette observation, 1°. qu'entre le ton le plus bas, c'est-à-dire, entre le fondamental de la basse accompagnante & son ostave au-dessus, il ne doit point y avoir de tons intermédiaires. 2º. Que l'accord parfait complet a sa place naturelle dans la troisième octave du ton fondamental, puisqu'il n'y a que la quinte, ou plutôt la douzième de ce ion, qui tombe sur la seconde octave 3°. Que lorsque le ton sondamental est dans l'octave la plus hasse, les rons de l'octave au-dessus ne peuvent guère se rapprocher de plus près que de la quarte; mais que s'il y avoit encore une basse au-dessous, ces tons pourroient être rapprochés à l'intervalle de la tierce. 4°. Que les premiers dessits chantants, soit en concert ou en Jolo, ne doivent pas être accompagnés de sons trop graves; & qu'en général la baffe qui accompagne les voix ne doit descendre qu'à la seconde octave au-dessous, ni se rapprocher de ces voix, de plus près qu'à la distance d'une ostave. Ce n'est que lorsqu'il y a des railles, que la basse peut encore descendre d'une octave plus bas au-dessous des premiers dessus.

C'est en observant la juste proportion des dis-

tances, que chaque partie fait son effet en plein? & que l'ensemble est complettement beau. (Cet article est tiré de la théorie genérale des beaux arts de M. Sulzer.)

*Si cet ouvrage n'étoit destiné qu'à des perfonnes consommées dans la théorie & dans la pratique de l'art musical, il n'auroit pas besoin de commentaire; mais comme il nous semble, au contraire, qu'il doit être utile aux jeunes gens qui veulent s'instruire, nous croyons devoir y ajouter une explication ou plutôt en présenter le résumé.

Les accords immédiats sont ceux qui sont pris dans l'étendue d'une seule octave. Les accords médiats.

en embrassent plusieurs.

Cette connoissance inutile pour concevoir un accord, est nécessaire quand il s'agit d'écrire à plusieurs parties. Il faut que ces parties, pour produire de l'effet, soient entre elles à une certaine distance qui ne soit ni trop éloignée, ni trop rap-

prochée.

L'étendue de l'accord parfait indiquée par la nature, est ce qui doit servir de modèle & fixer les idées sur ces distances. Or, on sait que la résonnance d'un corps sonore, produit sa douzième & sa dix-septième. Ainsi l'on ne doit mettre aucune partie dans la même ostave que la basse, mais dans l'ostave d'au-dessus, & encore aucune partie ne doit elle s'en approcher de plus près que la douzième. La troisseme ostave est dessinée aux dessus, qui ne doivent pas s'élever par-delà.

Ces loix de la théorie font d'une vérité générale. Cependant la pratique s'en écarte fouvent & avec succès. Ceci se trouve plus amplement expliqué dans l'article Origine des accords. (M. Framery.)

ACCORD PARFAIT. C'est le nom qu'on donne aux accords qui renserment les trois principaux intervalles consonnants, savoir; la tierce, la quinte & l'octave.

On compte trois espèces d'accords parsaits , 1°. l'accord majeur, qui joint la tierce majeure à l'octave, & à la quinte juste. 2°. L'accord mineur, où ces deux intervalles sont accompagnès de la tierce mineure. Et 3°. l'accord diminué, composé de l'octave, de la quinte diminuée, & de la tierce mineure.

La première espèce détermine le mode majeur ou le ton dur; la seconde, détermine le mode mineur ou le ton mol; la troisième espèce n'établit point de mode particulier, parce que cet accert n'a pas, comme les deux autres, son échelle diatonique; il pourroit l'avoir, si l'on introduisoit dans la gamme ordinaire la consonnance 6, 7, on la tierce diminuée, que les plus habiles musiciens d'aujourd'hui mettent au rang des consonnances, (Voyez Consonnance.) Si on l'avoit admise dans le système, il y auroit eu une corde que nous nommerons b B, à placer entre la & si; elle donneroit avec le ton sol la tierce diminuée, & l'accord E,

U a

33

G, b B, seroit l'accord parfait de ce nouveau mode. Cet accord est très-peu dissérent des accords parfaits, qui, dans les modes majeurs, tombent sur la septième, & dans les modes mineurs sur la seconde de l'échelle diatonique. En effet, l'accord H, d, f, ne dissère pas sensiblement de l'accord diminué, puisque la tierce d— f—27, ne dissère de la tierce diminuée que d'une soixante-quatrième.

Quelques musiciens sont dans l'idée que tout accord, dont les intervalles portent les noms de tierces & de quintes, fait une consonnance parsaite. Suivant cette idée, il faudroit que l'accord de ut mi sol x, sût parsait, tandis que la quinte supersue ut sol x fait une dissonance désagréable. Les noms ni les lignes des notes ne décident pas de la consonnance des accords, elle résulte de la juste

proportion des intervalles.

Par la même raison, bien que la quinte diminuée fasse consonnance avec la tierce mineure, on ne peut jamais la joindre dans l'accord parsait à la tierce majeure. Car l'une ou l'autre des deux tierces qui résultent de cette jonction, n'appartiendroit pas au mode principal. C'est ce qu'observent tous les bons musiciens, qui, aussi souvent que la nierce majeure est notée accidentellement au-dessis de la basse, ne manquent pas d'y joindre la quinte parsaite, quoiqu'elle ne soit indiquée par aucun signe.

On emploie l'accord parfait, 1º. d'abord à l'entrée de la pièce de musique, & précisément sur la tonique, pour que l'oreille saissife, dès le commencement, le ton fondamental & le mode principal. Dans ce seul accord l'oreille non-seulement discerne les trois tons les plus essentiels de ce mode trèsdistinctement, mais elle entend encore confusement la quinte de chacun de ces tons, & par conséquent elle conno t déjà cinq des sept tons de l'échelle : 2°. à la fin de la pièce, parce que cette harmonie fair une conclusion parfaite; en entendant cette cadence, l'oreille pleinement satisfaite ne desire plus rien: 3°. au commencement d'une nou-velle période, lorsque le chant passe dans un mode relatif, afin que l'onie soit frappée par les principaux tons qui appartiennent à ce mode, & qu'ellele les imprime sortement : enfin , 4°. en terminant une des parties du chant, pour que l'oreille entendant cetre cadence de repos sente la conclusion de cette parrie du tout.

L'accord parfau n'exige pas nécessairement les trois consonnances qui le composent. Il n'y a que la tierce dont il ne peur jamais se passer, parce que c'est elle qui indique le mode & qui le détermine; l'un des deux autres intervalles peut être omis, & l'on substitue un intervalle double à sa place. Quelquesois même cette omission devient nécessaire pour éviter la répétition vicieuse des quintes & des codaves. Ainsi l'accord UT, mi, ut, mi, est un accord passait sans la quinte, avec deux tierces; celui de UT, ut, mi, ut, est sans la quinte avec deux octaves; celui de UT, mi, sol, mi, est sans l'octave avec deux tierces; & celui de UT, sel, mi,

Musique. Tome I.

fol, est sans l'octave avec la quinte redonblée. Mais il n'est pas indisférent dans les cas particuliers, lequel des deux intervalles on choissisé pour le répéter à la place de celui qu'on veut omettre. Il y saut de la circonspection pour ne pas tomber sur des progressions vicieuses. On ne sauroit, par exemple, redoubler la tierce majeure sur la dominante du mode dans lequel on sait l'accord, parce qu'il en résulteroit des octaves défectueuses.

L'accord parfait admet une double transposition; car sans lui saire perdre sa consonnance, on peut en mettre la tierce ou la quinte dans la basse; le premier cas produit les accords de sixte, & le second donne les accords consonnants de quarte & sixte.

Comme l'accord parfait produit une cadence harmonieuse, l'oreille, qui en est satisfaite, n'a plus d'attente à remplir. On peut, par conséquent, passer de cet accord à d'autres, sans aucune préparation. Mais si l'on passe d'un accord parfait à un autre accord parfait, c'est comme si l'on faisoit entendre une suite de cadences sinales, puisque chaque accord fait un repos. On aura une telle suite en montant ou descendant, par exemple, de quarte & de quinte. Mais de telles progressions sont trop unisormes, pour être d'un grand usage. Asin de rendre les repos moins sensibles, on peut redécendre de tierce, on peut même sauter un des accords de tierce, & de cette manière il est quelque-sois pratiquable de monter par degré à l'aide d'une suite d'accords. Mais deux accords qui, en se succèdant immédiatement, feroient monter d'une tierce majeure, ont quelque chose de dur pour l'oreille. (Cet article est tiré de la théorie des beauxatts de M. Sulzer.)

*ACCORDS. Origine des Accords. Accord parfait. L'accord parfait donné par le corps sonore, est composé d'octave, quinte, quarte, tierce majeure & tierce mineure. Les cordes qui rendent les sons de cet accord, sont, dans un tems donné, des vibrations qui sont entr'elles comme les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6. L'accord parfait peut donc être représenté par les sons, les rapports & les consonnances qui suivent en procédant du grave à l'aigu.

Toutes ces consonnances n'ont pas été employées en même tems dans l'accord parsait; mais successivement, & à des époques sort éloignées les unes des autres.

La première harmonie, qui est encore celle des habitans de la campagne, des peuples les moins civilisés, des nations les plus barbares, sut sormée par des chants à l'octave. Cette harmonie timple, naturelle, s'est, de tout teurs, pratiquée sans près

paration, fans convention, mais en conféquence du feul méchanisme de l'organe vocal, dont l'âge, le sexe & plusieurs autres causes, penvent varier la proportion.

La première forme de l'accord parfait sut donc

une simple octave?

Les grecs y ajoutèrent à l'aigu une quinte & une quarte, & renfermèrent l'accord parfait dans l'incervalle d'une double octave. Mais je démontrerai à l'art, Disdiapason, qu'ils ne furent pas les inventeurs de cette harmonie. (Voyez aussi Quaternaire & Tétracorde.) Quoi qu'il en soit, ils la transmirent aux romains, qui ne connurent jamais d'autre musque que celle des Grecs, à laquelle ils ne firent d'autre changement que d'en retrancher les genres enharmonique & chromatique, à cause de leur extrême difficulté.

La seconde sorme de l'accord parfait sut donc une double octave renfermant les consonnances d'octave, de quinte & de quarte, dans les rapports

1, 2, 3, 4; en procédant du grave à l'aigu.

A l'égard de la tierce majeure qui fait la quatrième consonnance de l'accort purfuit naturel, ut ut fol ut mi fol; les grecs la regarderent dans tous les tems comme dissonante. « Nous employons, dir Aristoxene (1) dans la mélodie, plusieurs intervalles moindres que la quarte, mais tous sont dissonants. (Voyez Diton.) Didyme & Ptolomée, qui démontrèrent que le diton ou tierce majeure, doit être composé d'un ton majeur & d'un mineur, & que son rapport est conséquemment de 4 à 5. au lieu d'être de 64 à 81, comme l'avoient pré-tendu les anciens grecs, Didyme & Ptolomée, dis-je, n'en conclurent cependant pas que le diton dut être regardé comme consonnant. En un mot il est constant, par le témoignage de tous les auteurs qui nous restent des grecs & des latins sur la musique, que les anciens ont toujours regardé la tierce majeure comme une dissonnance

C'est dans les temples de la religion chrétienne qu'il faut chercher le berceau du contre-point moderne; & ce fut probablement l'introduction des orgues en France qui contribua le plus à son développement. Les premieres furent envoyées au roi Pepin, par Constantin Copronyme. Sous le regne de Louis le Débonnaire on en construisit de semblables pour les principales églifes du royaume. (Vid. Fauchet. antiq., liv. 6, ch. 1.) Alors la resonnance du cinquième son de l'accord parfait naturel dut se faire entendre distinctement. Les harmonistes qui l'ajouterent à l'accord parfait furent si flattés de leur découverte, qu'ils chercherent à en perpétuer la gloire, en rendant les orgues déposuires de cette harmonie. On construisit un jeu composé de cinq tuyaux sur chaque touche ; le second, sonnant l'octave du plus grave; le troissème, la quinte du second; le quatrième la double octave du premier; le plus aign fonnant sur le qua-

rrième la tierce majeure

c'est ce qu'on nomma le grand-jeu; il servoit à accompagner le chant qui formoit les mêmes parties. Telle fut la troisième forme de l'accord parfait.

Tant qu'on employa sur chaque note du chant l'accord complet du grand jeu, le chant & l'accompagnement marcherent par mouvement femblables. Ce premier accompagnement, simple syllabique, grave, le seul peut-être convenable à la majesté du chant eccléfiastique, se conserva dans l'église jus-

ques vers le onzieme siècle.

Dans le quatorzième, le contrepoint moderne. c'est-à-dire, l'harmonie resserrée qui succèda à cette espèce de faux-bourdon, avoit déjà tellement alteré la noble simplicité du plain-chant, que le pape Jean XXII ne put en dissimuler son mécontentement (voyez l'ons de l'églife); & force d'user de condeicendance, il permet seulement, ou plutot il tolère cet ancien accompagnement composé d'octave, quinte, quarte, &c. à condition toutefois que le chant principal n'éprouvera aucun changement " Non intendimus (dit ce pontife dans sa bulle, docta fanctorum) non intendimus prohibere » quin interdum, diebus sestis præcipue, aliquæ " confonantiæ quæ melodiam fapiunt, putò o favæ, n quinia, quarta & hujufmodi, supra cantum ec-» clesiasticum simulicem proferantur; sic tamen ut ip-» sius cantûs integritas illibata permaneat, & nihil » ex hac de bene memorata musica immutetur ». (Vid. Extravag. Comm., lib. 3, titre 1).

Deux causes principales peuvent avoir contribué à resserrer cette harmonie. 1°. Le défaut de voix & d'instruments nécessaires dans les églises les moins confidérables. 2º. La facilité natu elle que nous avons de substituer à un chant trop grave ou trop aigu, son octave. Quoi qu'il en soit, elle sur insenfiblement abandonnée; on la pratiqua encore quelque tems au commencement & à la fin du chant, en faifant quelques tierces, quelques quartes, quintes ou octaves, suivant le nombre & le diapafon des voix ; c'est ce qu'on appella organiser. A la fin on supprima totalement la partie la plus grave (basin), on baissa d'une octave la plus aigne (discantum), & l'on obtint, par ces changements, la dern'ère forme de l'accord parfait, composé de tierce majeure & tierce mineure,

de ties

de ties

mi fol.

Tierce mi comme

Lorsqu'il se trouvoit dans le chant quelques intervalles de quinte ou de quarte, la succession des

mais hors ces cas elle étoit irrégulière; deux accords parfaits majeurs ne pouvant se succèder ni
diatoniquement ni à la tièree. L'invention des épinettes qui se fit vers le milieu du onzième siècle,
leva une parrie de ces difficultés. A l'aide de cette
instrument, on s'apperçut que la dureté de la succession diatonique des accords parfaits majeurs,
provient principalement de la résonnance des sons
étrangers à la gamme. Ainsi des accords suivans,

retranchant les dièles, on a une succession diatonique à-peu-près régulière (Voyez Règle de l'oc-

dont les modernes harmonistes se contentèrent jusques au quinzième siècle, avec la seule précaution de renverser les parties pour éviter la suire des quintes par mouvements semblables; delà ils conclurent que dans l'harmonie resserrée, il ne saut employer que des sons de la gamme. Voyez Dièse

Delà aussi la distinction des accords en majeurs

Mais on ne leur donna la dénomination d'accords parfaits qu'après la découverte de la dissonance.

Accords diffonans. Accords de septième, Dans les lieux vastes & retentissants, tels que les temples & quelques autres édifices confidérables, à la fin d'un chant terminé par une cadence parfaite, comme fol ut, on entend résonner deux harmoniques fort aigus, à-peu-près comme fa mi, le premier (fa) sur le sol, le second (mi) sur l'ut. Je démontrerai à l'art. douzième que le sa, ou plutôt mi » est le fixième son de la gamme chromatique naturelle : mais comme il ne diffère du fa de notre gamme que d'un soixante quatrième, il sut pris pour ce fa par les premiers observateurs. De la résonnance spontanée du chant sa mi sur le chant fol ui, ils conclurent 1°, que l'accord parfait peut recevoir un nouveau son à la tierce mineure audessus de sa quinte : 2°, que le son ajouté doit se résondre par une seconde mineure en descendant.

Or, il n'y a dans la gamme harmonique que deux demi-tons. Il ne peut donc y avoir que deux notes de la gamme propres à porter cette septième; savoir, la seconde & la quinte, Exemple:

Accord de sixte. Dans le ton du quart (voyez Ton du quart) & dans tous les chants terminés par une ouarte, comme s a, on entend également sur ce

chant deux harmoniques re mi dont le premier se résour sur le second par un intervalle d'environ trois quarts de ton. Les premiers observateurs qui prireut ce ré pour celui de notre gamme dont il disfère pourtant d'un vingt-huitième (voyez Sizze ajoutée), conclurent de cette résonnance spontanée re mi sur le chant sa ut, que l'accord parsait peut aussi comporter une sixte, laquelle doit se sauver de seconde majeure en montant.

Ces deux dissonances, la sepsième & la sixte, ayant été prises l'une pour le sa de la gamme, l'autre nour le sé, les premiers harmonistes concluoient encore delà que les dissonances devoient, comme les consonances, être prises parmi les sons de l'échelle diatonique.

Au reste, j'appelle dissonants, & on dut regarder comme tels, les sons sur-ajoutés; non qu'un harmonique puisse dissoner avec son générateur; mais parce que n'ayant point d'équivalents dans notre système, leur rapport s'y trouve trop altéré pour n'être pas dissonants. Ce ne sont donc, à proprement parler, que des dissonances de tempérament.

Delà il s'ensuivoit que la sixte ne convenoit qu'à la tonique & à la quatrième note du ton. Car la nature ayant assigné une septième à la seconde & à la quinte, il étoit inuile de leur saire porter la sixte. La médiante & la sixième note ne pouvoient l'admettre dans leur accord, parce qu'elle n'eût sait qu'une seconde mineure sur leur quinte. Exemple:

Or on vient de voir que l'intervalle que fait la fixte harmonique sur la quinte est presque celui d'un ton; on a vu ausst que les premiers harmonistes s'imaginoient que les consonnances & les dissonances devoient être prises dans l'échelle diatonique. Enfin la septième ou sensible ne pouvoit porter une sixte, qui saisant la quinte du ton, reste en place & ne peut pas monter. D'ailleurs, l'accord si ré sa de la sensible n'est qu'un dérivé de l'accord de la dominante sol si ré sa dont le dernier son fait la septième, c'est-à-dire la dissonance propre à l'accord de cette note; nouvelle raison pour laquelle la sensible ne pouvoit porter la sixte.

Le système primitif des dissonances sut donc le

On appella dans la suite accord de grande sixte; celui de la sous-dominante, c'est-à-dire, celui qui est donné par la nature, pour le distinguer de tous les accords de sixte donnés par le renversement.

Accords par suspension. Lorique la conique for-

moit les deux derniers sons d'un chant pottant un accompagnement syllabique, on d'un chant grave composé de notes d'égale valeur; pour faire sentir la terminaison de la phrase harmonique, on placoit une dissonance dans le pénultième accord parfait. Cette altération de l'accord de tonique faisoit desirer l'accord parsait suivant, dont il retardoit, dont il suspendoit la résonnance. On appella ces accords alteres, accords par suspension. Exemple:

fol fol | fol fol | la ut | fi ut | mi mi fa | fol fol fol fol fol fol fol fol fol mi mi mi mi mi ut ut ut ut ut ut ut ut

On voit, par cet exemple, que les différents accords par suspension ont été produits par la disposition de la dissonance, sur les différentes cordes de

l'accord parfait.

Accords par supposition. La tonique n'étant autre chose que le son fondamental de tout le système harmonique, & représentant le son le plus grave donné par le corps sonore (voyez Générateur); elle peut être regardée comme génératrice de tous les sons des gammes diatoniques, chromatiques, enharmoniques, &c. & conséquemment de tous les accords qui peuvent être employés sur les différemes cordes d'un ton. Ainfi l'ut le plus grave de la fig. 1 de la table des rapports des sons. Planche Aa est le générateur de tous les sons placés au-dessus de lui, conséquemment de tous les accords que l'on peut former avec ces différents sons, c'est-à-dire, de tous les accords qui peuvent être employés dans le ton d'ut. On peut donc placer la tonique sous ces accords, comme leur véritable fondamentale; on plutôt comme génératrice de leur fondamentale. En faisant entendre cette tonique au-dessous de tous les accords qui peuvent précéder l'accord parfait, on produisit de nouveaux accords par suspenfion, & l'on prolongea ainsi la phrase harmonique de plusieurs manières.

1°. Sons l'accord de la médiante, la tonique produisit l'accord de septième qu'avoit déjà donné la

suspension. Exemple: ut. mi fol si.

2°. Sous l'accord de dominante elle produisit l'accord de onzième, comme ut . sol si re fa, qu'on appella septième superflue. Parce que la septième mineure étant, comme on vient de le voir, donnée par la résonnance du corps sonore, & conséquemment par la nature; on regarda toutes les autres septièmes comme étrangères à l'harmonie, comme exharmoniques, & par consequent la septième majeure ut si comme superflue.

Ce qui justifie cette observation, c'est qu'en harmonie on appelle superflus tous les intervalles qui excedent d'un demi-ton les consonnances directes données par le corps sonore. Ainsi on appelle octave, quinte, quarte on tierce superflues, un intervalle qui excède d'un demi-ton l'octave, la quinte, la quarte on la tierce qui sont les consonnances les 1, 1, 1, 2 ° ...

plus parfaites,

La cause de cette dénomination a fait pendant long-tems l'objet des recherches des théoriciens (1); ils se contentent aujourd'hui de désigner un accord tel que ut . sel si re fa par les mots : accord dit improprement de septième superflue. L'origine que j'ai assignée à l'accord sensible sol si re fa justifie la dénomination d'accord de septième superflue donnée à l'accord ut . sol si re fa. Comme cette dénomination sert elle-même à démontrer la vérité de l'origine que j'ai assignée à l'accord sensible.

Lorsqu'on voulut faire suivre l'accord sensible par l'accord de fixte sur la médiante : on produisit également la suspension par la supposition de cette médiante sous l'accord sensible. Exemple, mi - sol

si re fa. On l'appella accord de neuvième.

Delà il s'enfuit évidemment qu'il y a deux accords de septième majeure, deux accords de neuvième, deux accords de onzième; les premiers donnes par la suspension, les seconds par la suppo-

L'accord de septième par suspension ne diffère en rien de celui de seprième par supposition : ut . mi fol si; c'est leur résolution qui les différencie. Voyez

L'accord de neuvième par supposition est un accord direct: mi. sol si ré fa. L'accord de neuvième par suspension est une des faces, un renversement de l'accord de seconde & quinte : ut sol ut re.

L'accord de onzième par supposition est un accord direct : ut . sol si re fa. L'accord de onzième par suspension est le renversement de l'accord de quinte & quarte. Exemple: ut fol ut fa. (Voyez la Table des accords, fig. 1, case 3, n°. 18 des planches.) C'est ce dernier que Rameau appelle accord de onzième.

Cette origine des accords par suspension & des accords par supposition, rend très-sensible ce que dit Rousseau (art. Supposition), que ces derniers bien examinés peuvent tous passer pour de pures

fuspensions.

Accords du mode mineur. Jusques au commencement du dix-septième siècle, les musiciens ne connurent d'autres modes que ceux de l'église; avec cette différence que les modes muficaux avoient une étendue (ambitus) double de celle des tons de l'église : ceux - ci consistoient dans les différentes octaves de la gamme, comme

> ut ré mi fa fol la si ut re re mi fa fol la si ut re mi fa fol la, &c.

Les modes de la musique étoient comme ceux du plain-chant distingués en authentes & en plagaux; c'est-à-dire, que les uns finissoient par la tonique, les autres par la dominante, tous par un accord parfait majeur; la distinction des modes n'ayant été connue que fort tard.

Lorsque cette distinction fut bien établie, on conserva encore long-tems l'usage de terminer les

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : Observations sur différents point d'harmonie, par M. L. Routher, (Note 46, page 123.)

modes mineurs par un accord parfait majeur, qu'en France on appella tierce de Picardie, parce que l'usage s'en conserva plus long-tems dans les églises de cette province que dans le reste du royaume.

Toutes les notes des modes majeurs ou mineurs étoient prises dans la gamme, & ne recevoient des diéses on des bémols que par la transposition à la quarte. (Voyez l'harmonie universelle de Mersenne, liv. 1, théor. 29.) On altéra insensiblement les modes naturels & on ne retint que ceux de la sixte & de la médiante; parce que ces deux notes, comme on a vu ci-devant, ne portant point de dis-

fonance, étoient plus propres à représenter des

coniques.

On fenût aussi que les dissérentes combinaisons de la gamme ut ré mi su sol la si ut appartiennent toutes au mode d'ut. (Voyez Mode mineur.) Pour donner aux gammes de la & de mi le caractère de mode, on sut donc forcé de leur assigner une dominante, ou plutôt un accord de dominante, en rendant majeure la tierce de cet accord; c'est-à-dire, en élevant la septième d'u2 demi-ton. On eut alors les deux échelles suivantes:

Pour avoir le système harmonique de ces deux gammes, on ne fit que copier celui du mode majeur; c'est-à-dire, que la tonique, la médiante & la sixte porterent l'accord parfait; la seconde & la quintes l'accord de septième; la quarte l'accord de sixte. On ne fit point porter cet accord à la tonique en mineur, pour les raisons qu'on a vues plus haut.

Le pour le mode de mi,

On voit que les systèmes ont été formés en obfervant toujours la loi de prendre toutes les notes des accords dans la gamme du ton; conséquemment la quarte du mode de mi ne doit point porter l'accord de sixte: car cet accord seroit la ut mi sa, lequel est vicieux, comme on l'a vu ci-dessus.

J'expliquerai au mot Règle de l'ostave comment on est parvenu à l'accompagnement astuel des gammes majeures & mineures; & au mot Relatif, pourquoi, l'on choisit exclusivement pour modele de l'échelle mineure, la gamme la si ut ré mi sa

fol x la.

On a vu qu'en majeur l'accord de la sensible si ré su ne' pouvoir porter ni sixte ni septième. Dans le mode mineur de la, l'accord de la sensible sol x se peut porter la septième; parce que cette disso-

nance se sauve régulièrement, Exemple:

sol ⊈ si ré fa mi

Telle est l'origine de l'accord de septième diminuée.

Dans le mode mineur de mi, l'accord de la sensible ré E sa la peut également porter une septième. Exemple: ré E sa la ut

Telle est l'origine de l'accord de sinte superflue avec quinte juste, sa la ut rè E, appelle accord de sinte italienne.

De même l'accord de la dominante du mode de mi : si ré Z sa la est évidemment l'origine de l'accord de sixte superflue ordinaire.

Je donne au mot impair la raison de ces renversements.

Accord par supposition en mineur. La supposition est plus naturelle encore en mineur qu'en majeur; car l'accord parfair mineur n'est pas donné directement par la nature; c'est un dérivé de l'accord de tonique du relatif majeur, lequel rappelle cette tonique par la résonnance spontanée du générateur de Tartini. (Voyez Mode mineur.) En supposant le son ue, par exemple, sous l'accord mi sol si, on nesait donc autre chose que de donner à cet accord sa véritable sondamentale.

Les accords si re sa la, sol I si re sa sont des dérivés des accords sol si re sa & mi sol I si re, comme on peut placer la tonique ut sous l'accord sol si re sa; ce qui donne l'accord de septième superflue, il est évident qu'on peut, par la même raison, placer la tonique la sous l'accord mi sol si si au lieu de supposer la tonique sous les accords sol si re sa & mi sol I si re, on la place sous leurs dérivés, on aura les accords ut. si re sa la & la. sol I si re sa; le premier s'appelle septième superflue & sixte majeure; le second, septième superflue & sixte mineure.

On les appella accords de septième superstue, parce que la note par supposition sait avec la note de basse une septième alors appellée superstue, & accords de sixte, parce que l'octave de la note par supposition sait avec la septième de ces accords une sixte majeure dans le premier, & une mineure dans le second. Ces deux derniers accords ut. si ré sa la, & la. sol e si ré sa sont donc de simples accords de septième superstue, dont on a retranché la sondamentale,

Tels font les accords que le tâtonnement & l'inftinct ont fait employer aux compositeurs; & que les théoriciens ont cherchés à réduire en système, en suivant très-probablement la route que je viens de retracer. On verra aux articles Corps sonore, Fondamental & Harmonique les véritables sondements de teur le système musical; & à l'article particulier de chaque accord, j'exposerai le rapport systèmatique de ses éléments, leur rapport naturel, sa

fondamentale, ses faces ou renversements, sa préparation & fa résolution (1).

Table des Accords.

Celle qu'à donnée Rousseau dans son dictionnaire de musique a plusieurs inexactitudes qui m'ont déterminé à en donner une plus exacte.

1°. Sa division des accords en fondamentaux & en accords par supposition est défectuense : il falloit encore y joindre les accords par retranchement. L'accord de septième diminuée ni celui de sixte superflue ne peuvent être regardés comme fondamentaux, n'étant, comme je viens de le faire voir, que des dérivés d'accords sensibles, dont on a retranché la fondamentale. Or , comment un accord qui n'a point de sondamentale peut-il être appellé fondamental?

Il falloit donc, pour être exact dans sa division. considérer les accords dans leur état naturel, dans leurs retranchements & dans leurs additions; dans la première classe eussent été les accords fondamentaux ; dans la seconde , les accords dérivés ; dans la troisième, les accords par supposition.

2°. La relation des modes majeurs & mineurs n'y est pas observée. Ce défaut remarquable fait qu'il est impossible de connoître à quelle corde du mode appartient tel ou tel accord. Par exemple, ayant pris pour formule du mode majeur le mode d'ut, il est clair qu'il a dû prendre celui de la pour son relatif mineur. L'accord de septième diminuée. ne se pratiquant de son aveu (voyez son art. Sepcième) que sur la note sensible, & étant particulier au mode mineur, il auroit dû le placer sur la sensible du mode de la. Cependant il l'a placé sur celle du mode de re; c'est-à-dire, qu'il a pris pour type de l'accord de septième diminuée ut & mi fol fib au lieu de fol E fi re fa.

D'ailleurs, l'accord de septième superflue & sixte mineure est, de l'aveu de Rousseau, " un accord » de septième diminuée sur la note sensible, sous » lequel la basse fait la tonique ». Ayant pris pour l'accord de septième diminuée . . . ut I mi sol si b, l'accord de septième superflue & sixte mineure devoit donc êrre.

re. ut I mi fol fib, & non pas

la. sol fi ré fa. Comment expliquer cetre inconséquence?

La même inexactitude se trouve dans la disposition qu'il a faite des accords de neuvième & des accords de onzième. Car les suppositions, suivant lui-même, ne sont que des suspensions. (Voyez son art. Supposition.) La suspension est employée en harmonie, pour faire desirer l'accord qui doit suivre. Or, on ne desire point un accord dissonant. La sus-

(1) Voyez plus bas la table des rapports des sons du système moderne, comparés avec ceux des harmoniques du corps sonore, A2, fig. 1, 2, 3, 4, 5 pension ne convient donc qu'à une note portant l'accord parfait; c'est-à-dire, à la tonique, & non pas à la seconde note ni à la quatrième. L'accord de neuvième est donc mal placé dans sa table sur le fa, & l'accord de neuvième & quarte sur le ré.

3°. Il n'assigne pas toujours exactement à chaque accord sa véritable fondamentale. On ne voit pas pourquoi il a pris l'accord de simple septième pour fondamental de celui de grande sixte, & pourquoi chacun d'eux ne pourroit pas être regarde comme fondamental. Voyez l'art. Sous-dominante.

Mais l'erreur est beaucoup plus sensible dans l'accord de neuvième & quarte. Tout accord de onzième est primitivement un accord de septième sous lequel on suppose la tonique. Lorsque cette tonique fait la quinte sous la fondamentale d'un accord de septième, il est évident que cette fondamentale est dominante. Donc elle doit nécessairement porter l'accord parfait majeur. L'accord la ut mi sol ne peut donc être regardé comme accord de dominante. Il ne peut donc recevoir le ré par supposition.

Delà il s'ensuit encore que l'accord re. la ut mi fol n'est pas l'accord direct des accords de quarte. de septième & quarte, ni de seconde & quinte que Rousseau lui assigne pour faces ou renversements.

40. On ne trouve dans cette table ni l'accord que quelques harmonistes appellent de grande septième si re fa la, ni l'accord de sixte en mineur ré fa la si, lesquels sont des accords dérivés de différentes fondamentales. Voyez Impair.

5°. Enfin, les accords par supposition n'y sont pas distingués; des accords par suspension. On a déja vu que les accords qu'il a déduits de celui de neuvième & de celui de neuvième & quarte sont des accords par suspension, & non par supposition. Voyez ma Carte des accords, fig. 1, cases II & III.

La carte des accords que je propose (voyez ibid. fig. 1) est composée de sept portées; une pour chaque chorde du mode.

Toutes les portées sont divisées en six cases: la première contient l'accord parfait sur chaque note du ton. Tous les sons de cet accord devant être pris dans l'échelle du mode, il s'ensuit que l'on a cette suite d'accords:

ut mi sol; re fa la; mi sol si; fa la ut; sol si re; la ut mi; se re sa dont le dernier porte la fausse quinte.

Les cases 2 & 3 contiennent les accords par suspensions, lesquels, comme je l'ai dit plus haut, ne conviennent qu'à la tonique.

L'accord de seconde, tierce & quinte de la seconde case ut ré mi sol, donne, par ses renversements:

L'accord de septième & seconde re mi sol ut;

L'accord de septième & fixte . . . mi sol ut ré; Etl'accord de fixte-quarte & quinte sol ut ré mi. L'accord de tierce-quarte & quinte de la troisième case donne par ses renversemens:

On verra à l'article particulier de cet accord la raison de l'introduction du re qui ne se trouve point dans l'accord direct ut mi sa sol.

La quatrième ease contient les accords de sixte & leurs renveriements. On a déjà vu que la médiante & la sixième note ne comportent point cette dissonance, non plus que la dominante ni la sensible,

Toutes les cordes du mode peuvent porter la septième. La raison en est bien simple. La résonnance du corps sonore fait entendre cette septième comme consonnance au-dessus des accords parfaits majeurs. On peut donc aussi la faire entendre sur les mineurs comme consonnance.

Mais on a déjà dir que les dissonances pouvoient être placées au-dessus de la tonique, de la tierce, de la quinte & de la sixte consonnante d'un accord parsait. La septième peut donc être regardée comme consonnance ou comme dissonance sur un accord. Comme consonnance, lorsqu'elle est mineure sur un accord parsait majeur; & comme dissonance sur les accords parsaits mineurs, lorsqu'elle est majeure. Je prouverai à l'art cle Septième que toute septième est dissonance au-dessus d'un accord parsait mineur.

La sixième case contient les accords impairs. (Voyez Impairs.) Le derniers de ces accords... si fa la ut ou si fa la ut appartient au mo-15 21 27 33 5 7 9 11 appartient au mode de sol. On en verra la raison dans l'article Impair.

Nomenclature des accords. Usage de la table des accords, pl Ab, Tous ceux d'une même case portent le même nom; ainsi que leurs différentes faces. Mais celles-ci sont distinguées entr'elles par les voyelles a, e, i, o. Exemple: le deuxième accord de la troissème case se désigne ainsi: accord de quarte i; le quatrième de la cinquième case de cette manière: accord de septième o.

Les accords par supposition portent le nom de Paccord sondamental sans supposition. Seulement on désigne l'intervalle que fait avec la basse la note par supposition. Par exemple, la septième supersue se d'signe ainsi su cird de septième avec qui te si prosse. Il est inutile de désigner dans un accorde, la qualité de la sixte ni de la septième; puisque tous les accords, excepté les impaires & ceux pur substitution étant sormés de notes prises dans la gamme du mode, la connoissance du ton

fussit pour déterminer les sons que l'on doit employer dans un accord sur une chorde donnée.

« On peut observer, dit M. l'abbé Roussier, traité " des accords, page 56, que dans les accords nar » supposition, la note qui est au dessous de l'ac-" cord fondamental, étant comme surnuméraire " (d'où elle est appellée note par suppossion), ne " peut jamais, ni elle, ni son octave, erre trans-" portée au-dessus du son sondamental; c'est-à-" dire, parmi ce qu'on appelle les parties ". Delà il s'ensuit que la supposition n'augmente point le nombre des saces d'un accord. A l'égard des rapports que produisent avec la note par supposition les renversements de l'accord fondamental : il est inutile de leur donner d'autres dénominations que celles de l'accord fondamental. On peut même s'épargner la peine de les chiffrer, en marquant audessus ou au-dessous de la note par supposition, le son fondamental de l'accord avec un pent guidon, & le chiffrer ensuite à l'ordinaire. " De cette manière, dit M. Mercadier de Belesta, nouve in [3]tême de musique n°. 391, tout seroit clair, on écarteroit les difficultés sans priver l'oreille du plaisir que peuvent lui donner ces sortes de passages, (les points d'orgue.) L'on pourroit même foulager la mémoire par ce moyen, de tous les accords par supposition, en observant seulement que lorsqu'on mettroit plusieurs guidons su cessis sur une même note, ou que le guidon ne devroit en oc-cuper qu'une partie, il saudroit diviser cette note en parties égales aux valeurs que devroient avoir les guidons correspondants, & les lier ensuite avec le chapeau ",

Il étoit donc inutile de faire, comme Rousseu; une classe particulière des accords par supposition. Aussi me suis-je contenté, dans ma carte des accords, de placer la note par supposition sous les accords sondamentaux, en la représentant sous la sorme d'une blauche.

J'ai fait de la même manière pour les accords par substitution: & dans l'usage on seroit très-bien de les regarder comme de simples accords par supposition. Alors un x ou un b à côté du guidon, indiqueroit l'altération accidentelle de la tierce de l'accord sondamental. Ainsi l'accord de septi me superssue & sixte mineure sur le la, la. sol x si ré sa, dans le mode majeur d'ut seroit

défigné de cene manière 7 x; je suppose que le

guidon fe trouve à la place du fol K.

Les nec rest de la septième case ne sont pas susceptibles de renversement, pour les raisons que j'exposerai au mot impur. Je leut donne donc la dénomination d'acris e, & je les désigne par un u. On les nommera dans l'usage, accord impair de telle corde. Par exemple:

ne marque l'accord impair de la seconde note;

" accord impair de la sensible.

Toutes ces dénominations supposent, comme l'on voit, la connoissance du ton; connoissance aussi indispensable pour composer que pour exécuter sensement.

Caraflère des accords. Tout ce qui exerce les sens ou l'esprit sans les satiguer peut contribuer à leurs plaisirs. Les sons trop bruyants, trop aigus, les sons criards ou glapissants déchirent l'oreille par la rapidité ou par l'intenfité de leurs vibrations. Les sons trop sourds la fatiguent par la tension des fibres

nécessaires pour les saisir.

Les rapports irrationnels ou trop compliqués blessent l'esprit par le choc des objets trop multipliés, ou, pour ainsi dire, trop aigus. Les rapports trop grands, ceux qui expriment des intervalles trop étendus, le fatiguent; comine les objets trop éloignés les uns des autres satiguent l'œil qui veut les embrasser tous en même tems. 1°. La simplicité des rapports paroît donc être la première fource du plaisir que nous causent les accords. Quelle est la limite précise de cette simplicité? C'est sur quoi l'expérience n'a pas encore prononcé d'une ma-nière décifive. Le premier des intervalles disso-fonants dans le système moderne est la seconde majeure dans le rapport de 8 à 9. La tierce mi-neure dans le rapport de 5 à 6 est mise au nombre des consonnances. Le corps sonore nous offre deux intervalles intermédiaires; le plus grave dans le rapport de 6 à 7; le suivant, dans le rapport de 7 à 8. Ces deux intervalles doivent-ils être mis au rang des consonnances ou des dissonances ? Voyez Septième consonnante.)

Quoi qu'il en foit, l'accord parfait ne peut recevoir une seconde. Il ne peut donc être formé dans le système moderne que des rapports suivants :

ut ut fol ut mi fol & de leurs répliques,

1 2 3 4 5 6

C'est à la simplicité des rapports que les accords directs doivent leur agrément, lequel diminue à mesure que les saces du même accord s'éloignent du son sondamental; parce que leur rapport se complique dans la même proportion.

Dans l'accord parfait, la face que l'on nomme accord de sixte-quarte, paroit former une exception à cette loi générale; mais l'exception n'est qu'apparente. En effet, dans cette suite de combinaisons:

fol ut mi; ut mi fol; mi fol la ut; fol la ut re mi.
3 4 5 4 5 6 5 6 7 8 6 7 8 9 10
Sixte-quarte. Acc. parf. Sixte. Sixte-quarte.

On voit deux accords de sixte-quarte; le premier Plus grave, par consequent plus consonant que l'accord parsait; le second, qui l'est beaucoup moins; & cela à proportion de leur rapport.

Nota. J'ai dit que se premier de ces accords de fixte-quarte est plus confonnant que l'accord parsait; mais je n'ai pas voulu dire plus agréable : on verra bientôt la raison.

Par la fimplicité des rapports, on explique pourquoi l'accord de grande fixte est plus harmonieux que celui de petite sixte mineure. Pourquoi la septième diminuée est moins dure que la seconde superflue. Il ne saut que jeter un coup-d'œil sur leurs rapports. Exemple:

fa la ut re la ut re fa 4 5 6 7 5 6 7 8

- fol x si re sa fa sol x si re 5 6 7 ²²/₂ ¹²/₂ 10 12 14

Dans ces accords, comme dans les suivans, je suppose les rapports harmoniques, & non ceux du fysteme moderne. 4 4.

2°. Le second agrément des accords dérive de la progression de leurs sons. Placés dans l'ordre progressif des nombres naturels, t, 2, 3, 4,5, 6, &c. Les sons, où plutôt leurs rapports s'offrent à l'esprit sans confusion. Cet ordre seur est si favorable, que toutes les dissonances d'un mode reunies dans la forme progretfive, forment un accord moins désagréable que l'accord parfait avec une feule dissonance; l'accord ré sa la si sormé par la seconde, la quatrième, la sixième & la septième note de la gamme naturelle, qui font les dissonances du mode d'ui, est moins dur que l'ac-i ... cord de seçonde & quinte 8 9 12 16 ou que ce-

lui de quinte & quarte 8 11 12 16 qui ne contiennent qu'une seule dissonance.

Vent-on savoir encore pourquoi l'accord de fausse quinte est beaucoup plus doux que celui de quarte. superflue? Toujours la même solution. Toujours dans l'un l'ordre progressif qui ne règne pas dans le second. Exemple;

s 6 7 8 7 8 10 12
Fausse-quinte. Triton.

C'est cet ordre progressif qui dirige secrétement les théoriciens, lorsqu'ils nous recommandent de placer dans l'harmonie les grands intervalles an grave, les moindres à l'aigu. C'est que les rapports les plus simples forment en même tems les intervalles les plus graves & les plus étendus; Exemple:

ut sol ut mi fol la ut re mi.
Ton min.
Ton maj.
Tierce min.
Octare.
Octare.

C'est le désaut de progression qui rend dis-,

Sonant tout accord formié de deux intervalles sent blables . comme:

ut fol ie; fol ut fu; ut mi fol E; mi fol fib, 1 6 9 3 4 16 4 5 25

- 3°. La consonnance des extrêmes est une troisième source d'agréments dans les accords. L'accord parfait renfermé dans une quinte est plus cousonnant que celui de sixte & celui de sixte-quarte, tous les deux renfermés dans une fixte.
- 4°. La disposition du son sondamental n'est pas indifférente dans un accord. Placé au grave, l'accora en devient plus naturel, plus consonnant, plus majestueux. A l'aigu, il produit des renversements de consonnances qui varient le caraclère de l'accord suivant la nature de ces intervalles. Au milieu, l'oreille le cherche quelquesois sans pouvoir le distinguer. Il semble avoir perdu sa supériorité. Il communique alors à l'accord un caractère de confusion, d'indécision, de sadeur que l'on remarque sur-tout dans l'accord de sixte-quarte, fol ut mi fol.
- 5°. Les sons placés à l'aigu sont les plus remarquables; c'est donc là qu'il faut placer les consonnances de caractère; j'entends celles qui rendent un accord propre à l'expression de tel ou tel sentiment; pour cela, il faut connoître le caractère individuel de chaque intervalle. Il faut savoir qu'en général les intervalles justes sont naturels, graves, majestueux; les majeurs, brillants, énergiques; les mineurs, doux, tendres, propres à l'expression de la langueur, quelquesois de la tristesse; les superflus sont durs, les diminues sades & langoureux.

Par-là on explique pourquoi l'accord de petite fixte majeure est plus brillant que celui de faussequinte, & celui de seconde plus que celui de simple septième.

La douceur de l'accord de sixte, mi sol ut, lui vient de la douceur de ses trois consonnances mineures, mi ut, mi fol &c fol ut.

60. Le nombre des sons qui composent un accord, peut aussi contribuer à le rendre plus ou moins agreable. Un accord n'est propre qu'à produire du bruit, lorsqu'il renferme un trop grand nombre de sons. Pour ne pas démuire ni convrir le charme de la mélodie, il faut éviter autant qu'on peut dans l'harmonie toute espèce de remplissage. En cela il est plus facile de pêcher par l'excès des sons que par le retranchement.

7°. Un accord doit souvent tout son effet aux accords adjacents. On fent, par exemple, qu'il y auroit de la mal-adresse à placer un accord très-dur à côté, sur-tout immédiatement après un accord très-consonnant, à moins que l'effet ne l'exigeat.

8°. Mais rien ne peut contribuer autant à la douceur d'un accord que la manière de le préparer & de le fauver.

Musique. Tome I.

Accords. Division des accords:

On pourroit considérer les accords:

1º. Dans leurs vibrations, Sous ce point de vue on les diviseroit en réguliers & irréguliers, Réguliers, lorsque leurs sons forment une progression arithmétique; irréguliers dans le cas contraire.

Les accords réguliers se diviseroient en naturels qui suivent la progression des nombres naturels, 1, 2,3,4,5,6,&c.

Et impairs qui suivent la progression des nombres 1,3,5,7,9,11,13,15,&c.

Les naturels se diviseroient en consonants, lorsque leur progression n'excède pas le sixième terme; on les répliques de ces termes :

Et dissonants, lorsqu'ils admettent les termes

Les accords dissonants se divisent en harmoniques, exharmoniques & irrationels.

Les accords dissonants harmoniques sont ceux qui sont reçus dans le corps de l'harmonie.

Les accords exharmoniques ou faux accords font; comme les premiers, formés par des sons rationnels, mais ne sont point reçus en harmonie.

Enfin, les irrationnels qui sont, à proprement parler, les seuls accords essentiellement dissonants, font ceux dont quelques sons forment avec les autres un rapport incommensurable.

2°. Considérés par rapport à leurs sons fondamentaux, les accords se diviseroient en primitifs & en dérivés.

Les primitifs formés par le son fondamental, sa tierce, sa quinte ou leurs répliques.

Les dérivés formés par les autres harmoniques du même fondamental.

Ainsi les accords par substitution sont des dérives des accords sensibles. L'accord de sixte-superflue est un dérivé de l'accord de tonique. Voyez les fig. 4 & 6 de la table des sons.

3°. Par rapport à leurs faces, les accords se divisent en directs & inverses.

Diretts, lorsqu'ils ont le son fondamental au

Inverses, lorsque le son fondamental est porté dans une des parties supérieures.

4°. Par rapport à la gamme, les accords se diviseroient en accords de la tonique, & accords du ton ; j'appelle ainsi tous les accords qui penvent être employes sur une des notes de la gamme,

L'actord de la tonique se divise en majeur & mineur, à raison de la tierce la plus grave de ces accord.

ACC

5°. Par rapport à la basse sondamentale, je divise les accords en générateur & sondamentaux.

Le générateur est l'accord de l'octave la plus

Le générateur est l'accord de l'octave la plus grave de la tonique. Les accords fondamentaux sont des accords parfaits portès par les harmoniques du générateur.

6°. Par rapport à leur succession, je les divise en préparatifs, progressifs & résolutifs. Le progressif est celui qui sorme le premier

Le progressif est celui qui sorme le premier terme d'une cadence quelconque; préparatif, celui qui le précède & le prépare; résolutif, celui qui termine la cadence. (M. l'Abbé Feytou.)

No. of Control of Cont	Systême naturel.	Syft. mod.			s Sons du Systéme moderne ermoniques du Corps Sonor	
	Fig. I.	Fig. 11.		71.4		
A CHARLES AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PA	fi * 31 fi 30 za* 29=261	fi 30				
-	28 $12* \cdot 27 = \frac{21}{3}$ $12 \cdot 26$	la 😜		,		
1	fol * 25	fol \$ 25	D	Rap. des	Rapport des Accords dérivés de	Rapport des
and and	fol 24	fol 24	Rapport des Sons de l'accord dominant.	harmoniq.	l'Accord dominant.	harmon. cor-
	$ja * 23 = \frac{46}{2}$ $ja * 22 = \frac{66}{2}$	fa * 45		correspond.		respondans.
	$mi^* 21 = \frac{63}{3}$	fa 64	E: V		48	fol 48
1	mi 20	mi 20	Fig. V.	rė 36	Fig. VI.	Ja* 45 mi* 42
	re * 19=76	re* 75		ut* 33	ré* mi 40	rė * 39
	re 18.	re 18	fi fi 30	fi 30	ré 36	rė 36
	ut* 17=\frac{5\pi}{3} ut 16	ut* 50	61 61 61 61	[a* 27	tit ut ut ut 32	ut* 33
	fi 25	nt 16	fol fol fol fol 24 fa	fol 24 mi* 21	la la la la la	fi 30
Ш	za , 14=42	la 4º	ré rè rè 18	rė 18	30	la* 27 fol 24
	[a 13=19]	,,	fi fi 15	fi 15	fa fa fa fa fa fa 64	10l 24 mi* 21
H	fol + 2'2 ''	fol 12	fol 12	fol 12	rë 18	rė 18
9	Ja 11=33 1	fa 32			fi fi 15	fi 15
	mi 10	mi 10	Rapport des Sons de	Rap. des	Rap. des Ac. disson. impairs, que	Rap. des har.
	re 9 ut 8	re 9 ut 8	l'accord parfait.	har.corres.	j'appelle Disson. de la Tonique.	correspond.
	za 17		mi 10	mi 20	rė* 71	rė ≖ 1 9
	fol 6	fol 6	Fig. III.	rė 9	Fig. IV.	ut × 17
-	mi , 5	mi - 5	ut ut > 8	nt 8	fi fi fi 15	fi 15
-	ut 4	ut (4	61.61.61	za · 7 fol 6	la fol*= $\frac{21}{2}$ la la $\frac{27}{4}$	Ja 13
1	fol , 3	fol 3	fol fol fol 6	fol 6 mi 5	fa fa fa fa 32 rė rė rė rė 9	ja 11 ré o
	UT - 1	UT 1	mi mi 5	up 4	la 27	re 9 za 7
1			1		7	//

ACCORD DE L'ORGUE. Ce mot a deux fignifications; premièrement, il signifie la même chose que partition. Secondement, il signifie l'accord refpestif de tous les jeux. C'est dans ce sens qu'il

est pris dans cet article.

La partition est le fondement de l'accord : elle le fait sur le prestant qui tient le milieu entre tous les jeux de l'orgue. Quant au grave & à l'aigu, pour bien accorder, il est nécessaire d'être doué d'une oreille extrêmement fine, ce qui s'appelle parmi les facteurs & les gens de l'art, avoir de l'oreille; c'est un don de la nature qu'un maître

ne fauroit communiquer.

Après que la partition est faite sur le prestant on sur la flûte, s'il n'y a point de prestant à l'orgue), on accorde à l'octave en-dessous le bourdon de quatre pies bouche. Ensuite on accorde le huirième pié ouvert à l'unisson du bourdon de quatre piés bouché, & à l'octave au-dessous du prestant; on accorde ensuite la montre de seize piés à l'octave en-dessous du huitième pié ouvert, du quatrième pié bouché, & à la double oftave en dessous du prestant : on accorde ensuite le bourdon de seize piés à l'unisson de la montre de seize piés, & à l'octave en-dessous du huitième pie ouvert, du quatrième pié bouché, & à la double oc-

tave en-dessous du prestant.

On accorde ensuite le grand cornet composé de eing tuyaux fur le prestant seul. Il faut remarquer que le grand cornet n'a que deux octaves, & que des cinq tuyaux qui le composent, il n'y a que le dessus de flûte qui s'accorde à l'unisson des tailles & des dessus du prestant; que les autres tuyaux, le dessus de bourdon, le dessus de nazard, le dessus de quarte nazard, & le dessus de tierce, s'accordent à l'unisson des jeux dont ils portent le nom. On accorde ensuite le cornet de récit & le cornet d'écho sur le prestant, comme on a accordé le grand cornet. On accorde enfuite la flûte fur le prestant seul, à l'unisson de laquelle elle doit ètre. Ensuite on accorde la double tierce à la rierce au-dessus du prestant, & sur tous les sonds de l'orgue. Ce qu'on appelle les fonds de l'orgue, font tous les jeux de mutation plus graves que le preftant; comme qui diroit les basses de l'orgue, dont le prestant tient le milieu, y ayant autant d'octaves dans l'étendue de l'orgue au-dessus & audessous des quatre dont le prestant est composé. On accorde enfinite le nazard fur les fonds & à la quinte au-dessus du prestant. Le gros nazard s'accorde aussi sur les sonds à l'octave au-dessous du nazard & à la quarte au-desfous du prestant. On accorde ensuite la quarre de nazard sur les fonds & avec la double tierce & le nazard : ce jeu doit sonner l'octave du prestant. On accorde ensuite la rierce sur les sonds & la double tierce, dont elle doit sonner l'octave, & sur le nazard & la quarte nazard. Ensuite on accorde le larigot sur les sonds accompagnés de la double tierce du nazard, dont il doit sonner l'octave de la quarte nazard, de la tierce. On accorde l

ensuite la doublette sur tous les sonds ! elle doit fonner l'octave au-dessus du prestant. Sur la doublette & les fonds, on accorde les deux parties du plein jeu, la fourniture & la cimbale, dont on bouche les auyaux des rangs que l'on n'accorde pas, avec des plumes d'oie ou de pigeon, afin de les empêcher de parler, & de mieux entendre l'accord de ceux qu'on laisse libres. Ensuire quand un rang est accordé, on accorde le rang suivant, dont on ôte les plumes que l'on remet dans le rang accordé, s'il est nécessaire. Voyez Fourniture & Cim-

La pédale de quarte s'accorde sur les fonds & 3 l'unisson des basses du prestant.

La pédale de huit, ou flûte, s'accordeaussi sur les fonds, & à l'unisson du huitième pied ouvert, ou à l'octave au-dessous du prestant.

Lorsque tous les jeux de mutation sont accordés : on accorde les jeux d'anche, à commencer par la trompette, que l'on accorde à l'octave au-dessous du prestant seul. Sur la trompette on accorde le cromorne à l'unisson, à l'octave au-dessous de la trompette. On accorde la bombarde à l'octave au-dessus de la même trompette; on accorde le clairon qui sonne l'unisson du prestant. La voix humaine qui sonne l'unisson de la trompette s'accorde à l'octave au-dessous du prestant seul, & la voix angélique à l'unisson du même prestant. La trompette de récit qui n'a que deux octaves, sonne l'unisson des dessus de la trompette, dont elle ne diffère qu'en ce qu'elle a le son plus net.

Les pédales des jeux d'anche s'accordent, favoir, celle de clairon à l'unisson des basses du clairon; s'il y a ravalement au clavier de pédale, le ravalement descend dans le huitième pied à l'unisfon de la trompette.

La pédale de trompette sonne l'unisson des basses de la trompette; le ravalement descend dans le sei-

zième pied à l'unisson de la bombarde.

La pédale de bombarde s'accorde à l'octave audessous des basses de la trompette, par confequent elle sonne le seizième pied; s'il y a ravalement, il descend dans le trente-deuxième pied.

On accorde tous les jeux de mutation avec les accordoirs, dont on coeffe les myaux ouverts ou à cheminée, pour diminuer l'orifice du tuvau & le faire baisser de ton; on ensonce au contraire les accordoirs dans les tuyaux, ce qui élargit leur ouvernire, quand on veut les faire hausser de ion. Dans un orgue bien accordé, la partition de chaque jen doit être semblable à celle du prestant. (Anonyme.)

ACCORDER des instruments, c'est tendre ou lacher les cordes, allonger ou raccourcir les myaux, jusqu'à ce que toutes les parties de l'inflrument

foient au ton qu'elles doivent avoir.

Pour accorde un instrument, il faut d'abord determiner un son qui doit servir aux autres de terme

cordeur.

de comparaison; c'est ce qu'on appelle prendre ou donner le ton: ce son est ordinairement l'ut pour l'orgue & le clavecin, & le la pour le violon & la basse, qui ont ce la sur une corde à vuide, & dans un medium propre à être aisement faisi par l'oreille: telle est la chanterelle du violoncelle & la seconde du violon.

A l'égard des flûtes, hauthois, & autres instruments semblables, ils ont leur ton à-peu-près fixe, qu'on ne fauroit guère changer qu'en changeaut quelque pièce de l'instrument. On peut encore les allonger un peu à l'embosture des pièces, ce qui baisse le ton de quelque chose: mais il doit nécesfairement résulter des tons saux de toutes ces variations, parce que la juste proportion est rompue entre la longueur totale de l'instrument & les intervalles d'un trou à l'autre.

Quand le ton est déterminé, on y sait rapporter tons les autres sons de l'instrument, qui doivent être fixés par l'accord selon les intervalles qui leur sont assignés. L'orgue & le clavecin s'accordent par quintes & par octaves; la basse & le violon par quintes; la viole par quartes & par tierces. En général, on choisit roujours des intervalles consonnants & harmonieux, asin que l'oreille soit mieux

en érat de juger de leur justesse.

On remarque que les instruments dont on tire le son par inspirarion, comme la slûte & le haurbois, montent sensiblement quand on en a joué quelque tems; ce qui vient, selon quelques-uns, de l'humidité qui, fortant de la bouche avec l'air, les rensle & les raccourcit; ou plutôt c'est que la chaleur & la rarefaction que l'air reçoit pendant l'infpiration, rendent ses vibrations plus fréquentes, diminuent son poids, & augmentant ainsi le poids relatif de l'athmosphère, rendent le son un peu plus aigu, suivant la doctrine de M. Euler. Quoi qu'il en soit de la cause, il faut, au moment de l'accord, avoir égard à l'effet, & forcer modérément le vent, quand on donne le ton avec ces instruments; car pour qu'ils restent d'accord durant le concert, il faut qu'ils soient un peu trop bas en commençant. (M. de Castilhon.)

Nota. Nous avons trouvé dans nos papiers l'article suivant, sans pouvoir nous rappeller quel en est l'auteur ni de quel ouvrage il est tiré.

* La plupart des hommes ont éprouvé les effets d'un bon accord, fans en connoître la cause. Rameau & J. J. Rousseau n'en ont développé que ce

qui regarde le physique des sons.

Il est deux manières d'accorder les instruments à cordes. Le piano forte, par exemple : en saisant une suite de quintes justes, tout le monde sait que les octaves deviennent trop fortes, & que tout-à-coup on est forcé de diminuer les intervalles pour rejoindre le point d'où l'on est parsi. Rien de plus sunesse à l'effet de la musique que cetre manière d'accorder; je ne dis pas seulement à l'endroit où l'on est obligé de tempèrer les sons, mais mème

fur la partie du clavier où les quintes sont justes; car on éprouve une satiété qui glace. Altérez au contraire foiblement toutes vos quintes; alors un desir involontaire d'arriver au point imperceptible de la perfection, à ce point mathématique qu'on ne se soucie guère de calculer quand on l'a senti, foutient votre attention. Chaque accord prend une teinre moëlleuse, & vous fait éprouver un charme inexplicable. Quel chanteur n'a pas fenti son ame se dilater ou se resserrer en s'accompagnant? Un fameux chanteur que j'ai vu à Rome (Gizziello) avoit countime d'envoyer son accordeur dans les maifons où il vouloit montrer ses talents; non-seulement de crainte que le clavecin ne fût trop haut, mais aussi pour la perfection de l'accord. N'avonsnous pas entendu des femmes dont l'organe foible charmoit nos fens dans la conversation? Quelle voix fonore, mais plus ferme & plus sure de ses intonations vous a jamais fait le même plaisir? Souvent i'ai quitté mon piano parce qu'il me déplaisoit & ne me renvoyoit pas mes idées telles que je les concevois. C'est après bien des années que je me

suis apperçu que l'accord des quintes trop justes

en éroit la cause. On voit que l'effet d'une belle production dépend plus qu'on ne pense de l'ac-

* CET article est contraire à toutes les idées de théorie. Quand les quintes d'un piano font trop justes dans quelques tons, les tierces & les quintes font fausses dans d'autres. Un sol & un la b ne font pas le même son, mais on est obligé de le rendre le même sur les instruments à touches, parce que c'est la même touche qui doit les exprimer tous deux. Ainsi, si la gamme de la qui contient le sol m étoit accordée juste, la gamme de mi b qui contier t le la b seroit fausse. Il est plaisant de donner un vice d'intonation pour la fource d'une beauté musicale. - La voix d'une femme peut avoir du charme, parce qu'elle est soible; mais elle n'en auroit fürement pas si elle étoit fausse. - L'auteur n'a pu être mécontent de son piano par sa trop grande justesse; car si les quintes en éroient parfaitement justes, l'instrument étoit nécessairement saux. (M. Framery.)

ACCORDEUR, f. m. On appelle accordeurs d'orgue ou de clavecin ceux qui vont dans les églifes ou les maisons accommoder ou accorder ces instruments, & qui, pour l'ordinaire, en sont aussi les facteurs. (J. J. Rousseau.)

ACOUS SIQUE, f. f. Doctrine ou théorie des sons. (Voyez Son) Ce mot est de l'invention de M. Sauveur, & vient du grec aron, j'entends.

L'acoustique est proprement la partie théorique de la musique : c'est elle qui donne on doit donner les raisons du plaisir que nous sont l'harmonie & le chant, qui détermine les rapports des intervalles harmoniques, qui découvre les affections ou

propriétés des cordes vibrantes, &c. Voyez Cordes,

Acoustique est aussi quelquesois adjectif; on dit: l'organe acoustique, un phénomène acoustique, &c.

(J. J. Rousseau.) ACROAMA, musique des anciens, nom que les

romains donnoient aux musiciens qui jouoient d'un instrument, pour les distinguer de ceux qui chantoient. On prétend aussi qu'ils appelloient acroama la mufique instrumentale, & sur-tout celle qui étoit gaie. (M. de Castilhon.)

ACTE, f. m. Partie d'un opéra séparée d'une autre dans la représentation par un espace appellé

entre-acte. Voyez Entre-Acte.

L'unité de tems & de lieu doit être aussi rigoureusement observée dans un acte d'opéra que dans une tragédie entière du genre ordinaire, & même plus, à certains égards; car le poëte ne doit point donner à un atte d'opéra une durée hypothétique plus longue que celle qu'il a réellement, parce qu'on ne peut supposer que ce qui se passe sous nos yeux dure plus long-tems que nous ne le voyons durer en effet : mais il dépend du muficien de précipiter ou ralentir l'action jusqu'à un certain point, pour augmenter la vraisemblance ou l'intérêt; liberté qui l'oblige à bien étudier la gradation des passions théatrales, le tems qu'il faut pour les développer, celui où le progrès est au plus haut point, & celui où il convient de s'arrêter pour prèvenir l'inattention, la langueur, l'épuisement du spectateur. Il n'est pas non plus permis de changer de décoration & de faire fauter le théatre d'un lieu à un autre, au milieu d'un alle, même dans le genre merveilleux; parce qu'un pareil faut choque la raison, la vérité, la vraisemblance, & détruit l'illusion que la première loi du théatre est de favoriser en tout. Quand donc l'action est interrompue par de tels changements, le musicien ne peut savoir ni comment il les doit marquer, ni ce qu'il doit faire de son orchestre pendant qu'ils durent, à moins d'y représenter le même cahos qui règne alors sur la scène.

Quelquefois le premier alle d'un opéra ne tient point à l'action principale & ne lui sert que d'introduction. Alors il s'appelle Prologne. (Voyez ce mot.) Comme le prologue ne fait pas partie de la pièce, on ne le compte point dans le nombre des alles qu'elle contient & qui est souvent de cinq dans les opéra françois, mais toujours de trois dans les Italiens. Voyez Opera. (J. J. Rousseau.)

Observations sur l'article précèdent.

LA doctrine que Rousseau établit sur l'unité de lieu est trop rigoureuse, & se trouve démentie par l'expérience.

Cette illusion qui nous sait prendre l'imitation de l'ait pour la vérite n'est pas l'objet du théane lyrique. C'est une espèce de pays enchanté où tout est exagéré, merveilleux, idéal, où tien ne I lités qui doivent lui être communes avec l'affeur

ressemble à la nature ordinaire. L'esprit n'y demande qu'une vérité relative, & l'imagination s'y préte à toutes les merveilles, pourvu qu'elles foient d'accord avec la supposition hypothétique qui fait la base du mélodrame.

Comment vouloir exclure, fur-tout du genre merveitleux, le droit de transporter l'action d'un lieu à un autre, même an milieu d'un acte! Seraire blesse de voir un palais changé en prison, ou un désert en un jardin délicieux, par le nième pouvoir qui évoque les ombres des morts & commande aux démons?

Dans les tragédies même, où la mythologie & la magie n'entrent pour rien, il est possible d'exécuter au milieu d'un acte des changements de scène qui ne troublent point l'action & ne choquent point les spectateurs. Il y en a des exemples dans Alceste. dans Iphigénie en Aulide, & dans d'autres opéras, où le poëte n'auroit pu se les interdire, sans se priver de très-beaux effets de spectacle & de mu-

fique.

Ces changements de scène demandent, il est vrai, à être employés avec modération & placés avec art. Il faudroit ne saire passer brusquement le spectateur d'un lieu à un autre, que pour lui saire suivre la marche même de l'action. Il ne sair alers qu'accompagner les personnages au lieu où l'action les fait passer eux-incines. C'est ce qui arrive au premier acte d'Alcene. Du palais du roi on se transporte avec la reine & le peuple au temple où ils vont implorer la puissance des dieux en faveur d'Admète mourant. Ainsi au milieu du troissème acte d'Iphigénie, au moment ou Clytemnestre s'échappe de la tente où elle étoit rensermée, pour courir au lieu du sacrifice, le spessateur s'y transporte avec elle. L'action, au lieu d'être interrompue, comme le craint Rousseau, ne fait que se continuer fous les yeux du spectateur; & le compositeur, loin d'être embarrassé de ce qu'il doit faire dans ces changements de scène, les a pr'parès l'un & l'autre par deux marches admirables qui donnent à l'action un caractère auffi vrai qu'intéreffant.

La vérité n'est pas le but essentiel des beaux arts; il n'en est aucun qui ne s'en écarte quelquesois pour obtenir un estet plus piquant que celui qu'il obtiendroit par elle. Tous ont le droit de s'en éloigner plus ou moins, suivant la nature des moyens qu'il emploie & de l'objet qu'il se propose. Il saut donc bien se garder de vouloir soumentre les artistes à des règles de vraisemblance rigoureuse, dont l'effet ne dédommageroit point du facrifice.

qu'ils y seroient. (M. Sward.)

ACTE DE CADENCE, est un mouvement dans une des parries, & sur-cour dans la basse, qui oblige toutes les autres parties à concourir a fermer une cadence, ou à l'éviter expressément. Voyez Cadence, Eviter. (J. 1 Rouff au)

ACTEUR, f m. Chanteur qui fait un r'le dans la représentation d'un opéra. Cure toures les qua-

dramatique, il doit en avoir beaucoup de particulières pour réussir dans son art. Ainsi il ne suffit pas qu'il ait un bel organe pour la parole, s'il ne l'a tout aussi beau pour le chant; car il n'y a pas une telle liaison entre la voix parlante & la voix chamante, que la beauté de l'une suppose toujours celle de l'autre. Si l'on pardonne à un atteur le défaut de quelque qualité qu'il a pu se flatter d'acquérir, on ne peut lui pardonner d'oser se destiner au théatre, destitué des qualités naturelles qui y sont nécessaires, telles entre autres que la voix dans un chanteur. Mais par ce mot voix, j'entends moins la force du timbre, que l'étendue, la justesse & la slexibilité. Je pense qu'un théatre dont l'objet est d'émouvoir le cœur par les chants, doit être interdit à ces voix dures & bruyantes qui ne font qu'étourdir les oreilles; & que, quelque peu de voix que puisse avoir un afleur, s'il l'a juste, touchante, faeile, & suffisamment étendue, il en a tout autant qu'il faut; il faura toujours bien se faire entendre, s'il fait se faire écouter.

Avec une voix convenable l'acteur doit l'avoir cultivée par l'art, & quand fa voix n'en auroit pas besoin, il en auroit besoin lui-même pour saisir & rendre avec intelligence la partie musicale de ses rôles. Rien n'est plus insupportable & plus dégoûtant que de voir un héros dans les transports des passions les plus vives, contraint & gêné dans son rôle, peiner & s'assupettir en écolier qui répète mal sa leçon; montrer, au lieu des combats de l'amour & de la vertu, ceux d'un mauvais chanteur avec la mesure & l'orchestre, & plus incertain sur le ton que sur le parti qu'il doit prendre. Il n'y a ni chaleur ni grace sans facilité, & l'acteur dont le rôle

lui coûte, ne le rendra jamais bien.

Il ne suffit pas à l'acteur d'opéra d'être un excellent chanteur, s'il n'est encore un excellent pantomime; car il ne doit pas seulement faire sentir ce qu'il dit lui-même, mais aussi ce qu'il laisse dire à la symphonie. L'orchestre ne rend pas un sentiment qui ne doive sortir de son ame; ses pas, ses regards, son geste, tout doit s'accorder sans cesse avee la musique, sans pourtant qu'il paroisse y songer; il doit intéresser toujours, même en gardant le silence, & quoiqu'occupé d'un rôle difficile, s'il laisse un instant oublier le personnage pour s'occuper du chanteur, ce n'est qu'un musicien sur la scène; il n'est plus acteur. Tel excella dans les autres parries, qui s'est fait sisser pour avoir négligé celle-ci. Il n'y a point d'asteur à qui l'on ne puisse, à cet égard, donner le célèbre Chasse pour modèle. Cet excellent pantomime, en mettant toujours son art au-dessus de lui, & s'esforçanı toujours d'y exceller, s'est ainsi mis luimême fort au-dessus de ses confrères : acteur unique & homme estimable, il laissera l'admiration & le regret de ses talents aux amateurs de son théatre, & un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens. (J. J. Rouffea:.)

ACTION, Ce mot, dans ses rapports avec

l'objet de ce dictionnaire, se ptend en deux acceptions différentes: l'action considérée relativement au drame, & l'action considérée relativement au jeu des acteurs.

La première, qu'on pourroit appeller action dramatique, doit avoir en général, pour l'opéra, les mêmes principes que pour la tragédie & la comédie; mais avec des modifications appropriées aux procédés & aux effets de la musique.

Cet art n'a aucun moyen pour rendre avec intérêt, & en même tems avec vérité, tous les détails de développement, de récit, de dialogue raifonné, qui dans les drames purement déclamés fervent à exposer des événements antérieurs ; à préparer ou à expliquer les incidents; à faire connoître le caractère & les vues des perfonnages; à atracher l'esprit par des traits ingénieux ou par de beaux vers dans les moments où l'ame ne peut pas l'être par les mouvements des passions; la musique d'ailleurs ayant une marche plus lente que la simple déclamation, on sent que, dans le poême lyrique, l'action doit être plus simple, plus claire, plus vive, avec plus de spectacle & moins de dialogue tranquille, que la tragédie & la comédie. Il y a donc des sujers de drame plus heureux pour un genre que pour un autre, & des actions qui sont d'un grand effet au théatre françois, & qui n'en feroient aucun sur le théatre lyrique. C'est ce qu'on trouvera plus développé à l'arricle Poème lyrique.

Nous ne nous étendrons que sur la seconde acception du mot action, c'est-à-dire, sur le jeu des acteurs; & ici il faut faire une distinction essemielle entre le comédien & l'acteur du théatre lyrique. Pour le premier, l'action comprend à la fois la déclamation, le geste & l'expression du visage. Pour le second, l'action ne comprend que les mouvements du visage & du corps : le chant est un talent à part. Le comédien qui, avec les plus beaux gestes & la physionomie la plus expressive, n'auroit aueune vérité dans ses accents & ses tons, ne pourroir être qu'un mauvais acteur; mais, à l'opéra, on peut être un mauvais chanteur, & un excellent acteur : tel étoit Chassé que Rousseau, dans l'artiele précédent, loue comme le modèle des aeteurs de ce théatre, & qui avec une voix cassée & un goût de chant détestable, avoit en effet beaucoup de noblesse, de chaleur & d'intelligence dans fes gestes & ses mouvements.

La distinction que nous venons d'indiquer entre le talent du comédien & celui de l'acteur lyrique n'est pas la seule qu'il soit nécessaire d'établir. Le comédien est le maître de toute son action. Il peut, à son gré, précipiter ou ralentir sa déclamation; la couper par des tems ou des silences plus ou moins prolongés; préparer ses tons, ou en remplir les intervalles par des gestes ou par le jeu du visage: il n'a, en cela, d'autre guide & d'autre mesure que la vérseé, telle qu'il la sent ou qu'il la conçoit. Son objet étant d'exprimer des senti-

ACT

47

ments naturels dans le langage naturel des hommes que nous voyons ou que nous imaginons, il faut qu'il imite, le plus fidélement qu'il peut, leurs accents, leur air, leurs mouvements, dans les fituations femblables à celtes qu'il veut peindre.

L'acteur lyrique est placé dans un ordre de choses bien disserent: il ne jouit point de la même liberté, & n'est pas non plus gêné par les mêmes entraves. Il ne parle pas, il chante: le chant est un langage hors de la nature ordinaire; mais c'est un langage embelli qui a un charme pris dans la nature même de l'homme. Ces deux circonstances exigent donc des modifications particulières dans les mouvements extérieurs qui doivent accompagner au théatre la parole chantée, pour y ajouter plus de vérité & d'énergie.

Pour reconnoître quelles sont ces modifications & en fixer les vrais principes, il fant analyser avec quelque précision les différentes parties de l'adion

théatrale, propre à la fcène lyrique.

Aucun peuple, aucun homme n'a exprimé naturellement ses pensées en chantant; mais il n'est pas impossible de supposer un peuple à qui, dans le premier état de nature, on ait donné un langage dont toutes les intonations seroient sixées par les proportions musicales, & dont tous les sons auroient une valeur de tems déterminée, & seroient soumis à une mesure régulière.

Le chant, considéré comme langage, a donc une vérité hypothétique & possible, seule vérité essentielle à l'esset des beaux-arts; & l'on ne peut pas dire qu'il soit contre la nature; car c'est le premier des arts chez les nations les plus sauvages, lesquelles savent chanter & danser avant de savoir saire du pain & construire une cabane.

Indépendamment des sons articulés, l'homme a d'autres signes pour saire connoître ses sentiments. Les éniotions de son ame se manisestent par ses regards & par des mouvements particuliers de son visage & de son corps. Ces signes, séparés de la parole, constituent la pantomine; c'est un langage naturel & indépendant de toute convention; clair pour tous les homines, parce qu'il est commun à tous, & dont les expressions s'unissant à celles de la parole articulée, rendent les effets de celle-ci plus sensibles & plus puissants.

L'acteur n'étant pas réellement pénétré des sentiments qu'il veut exprimer, ne peut inniter qu'à force d'art ces mouvements extérieurs qu'excitent les passions & les assections diverses dans ceux qui les éprouvent réellement. Il faut qu'il ait observé avec intelligence ces esset des assections humaines; qu'il soit doué de cette mobilité d'ame qui la rend susceptible de toutes les impressions de la douleur & de la joie, de l'espérance & de la crainte, de l'amour & de la haine; qu'il ait ensin cette souplesse, cette docisité d'organes qui leur fasse recevoir promptement les sormes & les modifications extérieures que les passions vraies pro-

duisent dans les organes de ceux qui en font véritablement pénétrés,

Mais les mêmes passions, exaltées au même degré, ne se manisestent pas dans tous les individus par des signes également frappants: les uns ont plus d'expression que les autres dans la physionomie, plus de mobilité dans les traits, plus de violence, de promptitude dans les mouvements. L'acteur peut donc, fans blesser la vérité, mettre plus ou moins de force & d'énergie dans son astion; & c'est dans le choix des nuances qu'il sera connoître son intelligence & son goût.

Le principe général que l'acteur ne doit jamais perdre de vue, c'est que l'opéra est la réunion de plusieurs arts dont les moyens divers doivent concourir à un même but, & que dans ce concours d'arts différents, la musique est la partie dominante à laquelle les autres doivent être subordonnées

dans leur action & leurs effets.

Examinons en peu de mots les conféquences qui réfultent de ce principe, & qui peuvent fervir

à diriger l'acteur dans ses mouvements.

Au théatre lyrique l'action n'est que l'accompagnement du chant. Voyez cet habile chanteur qui s'accompagne lui-même au clavecin : il choifit dans l'harmonie les notes qui font le mieux valoir la mélodie; il fait ressortir celles qui concourent à embellir ou fortifier l'expression; il adoucit ou éteint les sons de l'instrument lorsque la voix veut briller par elle-même; & il ne donne plus de force & d'intérêt à son jeu, que dans les moments où le chant se tait ou ne fait que répéter des passages que l'oreille démèle aisément Voille le modèle de l'acteur lyrique; mais pour appliquer à l'action théatrale cet art de l'accompagnateur, il faut beaucoup d'intelligence, d'étude, de goût, avec des dons naturels également précieux & rares.

Il doit avoir, avant tout, une physionomie mobile & des yeux où se restechissent distinclement toutes les affections de l'ame. C'est la première & la plus essenuelle partie de la pantomime. C'est ce qu'a bien observé ce grand maitre de l'éloquence romaine, qui nous a laissé de si beaux préceptes sur l'art d'intéresser & de plaire par l'union de la penfée, des fons & du geste. " Après la voix. » dit Ciceron, c'est le visage qui agit avec le plus w d'empire, & ce sont les yeux qui animent l'ex-" pression du visage v. (Ctc. deorstore, 1.3, §. 223.) Cette mobilité dans les regards & dans les traits. ne peut être bien dirigée que par la faculté de se pénétrer intérieurement des affections qu'on veut exprimer : les mouvements du vifage répondrous alors d'eux-mêmes à cette transformation momentanée de l'ame de l'acteur. Mais cette saculté dont je parle est le talent le moins connu de nos comédieus : pluficurs mêmes le regardent comme une chimère. Ils tavent que pour exprimer la douleur, la colère, le dédain, il faur faire tels meuvements des sourcils, de la bouche, des yeux, & ils te les commandent; mais par un effet nécessairé, ces mouvements purement artificiels sont presque toujours

outrés & souvent difformes.

J'ai vu les plus grands acteurs, invités à déclamer un morceau passionné de Racine ou de Voltaire, le débiter sur le champ & sans préparation, avec l'intelligence, la chaleur, le goût & l'expression qu'ils y auroient mis au théatre. J'ai vu souvent demander la même complaisance au celèbre Garrick: lorfqu'il vouloit s'y prêter, il se retiroit dans un coin, se recueilloit en lui-même, se remplissoit des idées & des sentiments qu'il alloit exprimer, & reparoissoit alors, avec un visage où se peignoit comme dans un miroir la disposition d'ame du personnage qu'il avoit pris : il parloit, & sa voix prenoit tous les accens; il pâlissoit & rougissoit a son gré; ses yeux se troubloient, se remplissoient de larmes où lancoient la flamme de l'éclair; tous ses traits s'altéroient sans se deformer jamais, & tous les mouvements de son corps s'assortissoient d'eux-mêmes, avec un accord admirable, aux accents de sa voix & à l'air de son visage. Ce n'étoit point des gestes commandés par la volonté & par l'habitude d'exprimer tel sentiment par certains mouvements du visage ou des bras; Garrick te transformoit véritablement dans le personnage qu'il représentoit, & toutes les fibres de ses organes sembloient répondre sur le champ aux mouvements de son ame, comme aux touches d'un clavecin. Je n'ai vu que Mile. Clairon & Lekain se passionner ainsi dans quelques rôles, en se recueillant en eux-mêmes, & tirer de cette sensibilité artificielle, mais intérieure, les expressions de leur geste & de leur physionomie; mais Garrick ent seul le secret de se transformer également dans tous les rôles tragiques ou bouffons, au point de se rendre méconnoissable aux yeux de ses amis mêmes, s'ils n'eussent pas été prévenus. C'est un phénomène qui peut-être ne se reverra plus.

Si le talent d'exprimer les affections de l'ame par les mouvements des yeux & du vifage est si peu persectionné, même au théaure françois, combien ne doit-il pas être plus imparsait au théatre lyrique, où les acteurs, obligés de consacrer, avant tout, leurs essorts & leur travail à l'étude si longue de la musique, & à l'art si difficile du chant, ont moins de tems & manqueut de modèles pour étudier l'assion théatrale! Or, de toutes les parties de cette assion, le jeu du visage est celle qui est

le plus négligée.

Je dois cependant faire une exception ici en faveur de Mlle. Saint-Huberti, l'une des plus grandes actrices qu'il y ait en à ce théatre, & qui auroit porté la perfection du chant & de l'action dramatiques au plus haut degré, si la nature lui est donné des moyens proportionnés à son intelligence & à son talent, & si elle est commencé de meilleure heure à étudier & à cultiver cet art où elle a fait tout à-coup de si étonnants progrès.

Ceux qui lui ont vu jouer Didon n'oublieront

jamais ce moment du troisième acle où les pretres de Pluton qu'elle a appellés elle-même pour préparer sa mort, viennent invoquer les Dieux pour elle, par une prière que la musique de M. Piccinni rend si touchante. Quelque admirable que soit le chant des prêtres, on en sent moins l'effet, parce que dans ce moment l'attention des spectateurs est parragée entre les impressions de la musique & le tableau de l'actrice qui, sur le bord de la scène, peint d'une manière sublime, sur toute sa physionomie, le recueillement calme du désespoir résigné : elle ne sort de cette immobilité qu'au moment où les prêtres demandent au Dieu de l'oubli de repandre sur elle ses pavôts: elle lève alors des regards douloureux vers le ciel: & au vers suivant, qui des cœurs gemissants calment les soins pénibles, on voit, par ses mouvements. fon ame s'agiter, se troubler davantage & repousser l'espérance que lui offre la prière des prêtres. Ce. contraste, exprimé avec autant d'énergie que de simplicité, est une idée profonde & vraie qui suppose dans Mlie. Saint-Huberti autant d'esprit que de sensibilité.

En recommandant aux acteurs l'expression du visage, comme la partie la plus intéreffante de l'action théatrale, on ne sauroit trop leur recommander d'éviter les expressions ourrées qui dégénèrent en convulsions ou en grimaces. L'imitation de la beauté est de l'essence des arts imitateurs, & c'est pour cela qu'on leur a donné le nom de beauxaris. Leur premier objet est de plaire, & c'est en flattant les sens qu'ils doivent aller au cœur. Il est vrai que dans la nature commune, les affections violentes de l'ame ne se peignent guère fur le visage que par des mouvements convulsiss qui en altèrent d'une manière désagréable les formes & les proportions; mais on peut suppofer un beau visage où ces mêmes affections viennent se peindre sans en effacer l'impression de la beauté. Or, ce n'est pas la nature commune que l'acteur doit imiter : c'est la nature choisse. Ce précepte est propre à tous les arts. S'il y avoit plus d'instruction & de culture parmi les sujets qui se vouent en général à l'art du théatre, je leur dirois : consultez les peintres & les sculpteurs; étudiez sur-tout les belles statues de l'antique; voyez ce gladiateur mourant; tout son sang s'écoule par une large blessure: étendu par terre, il se soutient encore avec effort fur une main; mais il va fuccomber: l'approche de la mort est sur ses lèvres & dans ses yeux; mais ses traits ne sont point désigurés; un léger rapprochement des sourcils, & je ne sais quel affaissement général du ressort musculaire ont sussi à l'artiste pour exprimer cette défaillance de la nature dans un de ces hommes courageux qui craignoient moins de mourir que de paroitre foibles.

Je leur dirois encore: vous avez entendu parler du Laocoon antique: examinez ce groupe sublime; voyez ce vicillard déchiré par les morsures d'un énorme serpent qui l'enveloppe des replis de son

corps:

corps: il sait des essorts inutiles pour se dégager; sa tête renversée, ses traits en convulsion, sa bouche entr'ouverte qui semble faire entendre des gémissements plurôt que des cris, tous ses mouvements annoncent la plus horrible sousses mouvements andans cette situation si violente, son attitude est belle, & son visage conserve sa noblesse. Voilà les modèles qu'il saut étudier; c'est par cette étude que l'acteur se sormeroit à lui-même des principes pour apprendre à donner de l'énergie à l'astion théatrale en conservant la grace & la beauté, même dans les situations extrêmes de la tragédie.

Les principes que nous venons d'indiquer conviennent également à l'acteur tragique du théatre françois, & à celui du théatre lyrique; mais d'autres confidérations en rendent encore l'application plus propre à celui-ci. La mufique étant un langage artificiel, l'action, qui n'en est que l'accessoire, n'exige pas la même vérité que celle du comédien, qui parlant un langage naturel & commun à ceux qui l'écoutent, doit se rapprocher davantage de la nature dans ses mouvements, comme il en est plus près dans sa déclamation.

Nous avons dit aussi que le chant étoit un langage embelli; & pour en conserver le charme, il faut que l'assion qui l'accompagne, participe à cette beauté artificielle; sans quoi, il n'y auroit plus d'accord dans l'ensemble. Il y a dans tous les arts des vérités conventionnelles; & c'est dans la mussique dramatique que les conventions sont le plus éloignées de la vérité commune: aussi l'illusion dent le mélodrame est susceptible ne tient-elle point à la vérité individuelle de chaque partie de la représentation, mais à un heureux accord de toutes les parties entr'elles.

Non-feulement la musique dispense l'acteur de mettre dans son assion une vérité rigoureuse, mais elle ne le lui permet même pas. Il est forcé de suivre le caractère de la musique, de saire concourir le geste avec la mesure, de la prolonger ou de la précipiter suivant les mouvements du chant.

Quelquefois le compositeur a noté lui-même certains mouvements de l'acteur. Par exemple, au troissème acte d'Alceste, lorsque la reine se rend aux antres de la mort, elle est effrayée de l'horreur qui l'environne, elle dit:

"Dieux! foutencz mon courage!...

» Avançons... je fremis... confommons notre ouvrage».

Les filences de ce monologne sont remplis par des notes de l'orchestre qui comptent, pour ainsi dire, les pas d'Alceste. Il est vrai que les actrices qui ont joué ce rôle se sont dispensées de suivre les intentions de la musique : elles ont cru, sans doute, en s'astranchissant de cette gène, mettre plus de liberté & de vérité dans leurs mouvements. Gluck avoit en dans quelques autres endroits la même intention de noter par la musique la pantomime des acteurs; mais les difficultés qu'il avoit rencontrées

Musiq, Tome I.

dans l'exécution, lui firent renoncer à cet effet comme à beaucoup d'autres, qu'il regardoit comme essentiels à l'illusion & à la perfection du mélodrame, mais pour lesquels il croyoit que les acteurs & le public même n'étoient pas encore asser préparés. Lorsque la musique dramatique aura sait plus de progrès, & que le système entier en sera bien sais parun compositeur, homme de génie, il ne saut pas douter qu'il ne mette dans toutes les parties de la représentation un ensemble & un accord subordonné à la musique, & dont il résultera des essets aussi nouveaux qu'intéressants.

Cet immortel Gluck, renversant toutes les idées qu'on s'étoit formées jusqu'à lui de l'opéra, a tout réforme, tout régénéré, tout animé du seu de son génie, poésie, musique, orchestre, astion théatrale; en affociant la musique aux plus grands effets de tragédie, il a appris aux chanteurs à donner à leur action la chaleur & le mouvement qu'il avoit imprimés à la musique : les chœurs mêmes qui auparavant n'étoient que des manequins inanimes, presque toujours inmobiles, devenant des personnages essentiels & intéresses à l'aslion, sont devenus des acteurs agissants & passionnés. Cet ensemble de mouvement, d'action & d'énergie a sait de l'opéra un spectacle tout nouveau; mais le grand effet qui en réfultoit, & l'enthousiasme même du public ont amené d'autres défauts & d'autres inconvénients. Dans les révolutions des arts comme des autres choses humaines, il est disficile que les esprits, entraînes par un mouvement violent & subit, se tiennent dans la mesure juste de la raison & du goût: on a passe d'un extreme à un autre.

L'art du chant étoit un art encore dans l'enfance à notre opéra, lorfque Gluck est venu le résormer. Cet art demande d'habiles maitres, de bons modèles & des juges dont le goût soit exercé par des objets de comparaison; tout cela ne peut être que l'ouvrage du tems & d'un tems plus long qu'on ne croit. Gluck a pu, en quelques années, apprendre à nos acteurs à chanter avec plus d'ame & d'expression; mais il n'a pu, dans le même espace, leur apprendre à chanter avec l'adresse, le goût, la sûreté que peut seule donner une longue habitude de manier sa voix, dirigée par une bonne méthode qui n'est guère connue qu'en Italie. Il est arrivé qu'en donnant ples d'expression à leur chant, ils y ont sacrifié souvent la pureté & la justesse de l'intonation, l'art de lier & de fondre ensemble les fons.

Il est arrivé à-peu-près la même chose dans les progrès de l'astion théatrale. Les acteurs ont mis dans leur jeu plus de chaleur, de mouvement, de nuances, d'énergie; mais l'expression vraie de la physionomie ne peut être inspirée, comme nous l'avons dit, que par une sensibilité naturelle trèsrare, dirigée par une étude prosonde & un long exercice; cette partie essensielle de l'astion a donc été fort négligée; & comme il est plus aisé d'exprimer par les mouvements des bras & du corps, que

par ceux des yeux & du visage, on a prodigué les gestes & outre tous les mouvements. On a vu qu'une action animée, unie à un chant passionné jetoit dans la scène une chaleur & un intérêt extraordinaire; on a cru que cette allion ne pourvoit être trop forte, & on l'a exagérée.

On a ignoré que dans tous les arts, & sur-tout dans ceux qui font liés à la musique, les oppositions som la fource des effets les plus piquants; qu'un mouvement cominu fatigue; que son impression s'affoiblit graduellement en se prolongeant, & que les contrastes de repos font nécessaires pour faire valoir & varier les effets du mouvement.

On a ignoré que dans l'affociation de deux arts pour arriver à un but, il est nécessaire que l'un des deux soit subordonné à l'autre, & modère son action pour faire ressortir celle de l'art dominant. Or, nous avons dit que dans la tragédie chantée c'étoit en général la musique qui devoit produire les effets les plus touchants, comme les plus agréables;

& c'est ce que nos acteurs ont trop oublié.

En Italie, où, par un concours de circonstances que nous examinerons ailleurs, l'effet dramatique dans l'opéra férieux, a été entièrement inconnu, & où les compositeurs, comme les speciateurs, ne recherchent que la beauté de la musique & la perfection de l'exécution, les chanteurs ne se sont point occupés de l'action rhéatrale. Dès qu'ils ont à chanter un air de quelque effet, on les voit s'avancer sur le bord du théatre, le corps droit, la tête élevée, le visage tourné constamment vers les auditeurs. Ils évitent de faire des mouvements de la tête & du corps qui détourneroient la direction de la voix, géneroient la respiration, troubleroient la rondeur & la pureté du son, altéreroient enfin ces nuances délicates, ce fini dans les passages, cette égalité & cette justesse dans l'intonation, qui consthuent la perfection du chant. Ce genre de perfection est admirable dans un concert, mais il est absurde de le chercher au théatre.

Il feroit non-seulement bien imuile, mais en core bien mal-adroit, de prendre pour sujet des opéra des actions intéressantes & tragiques, si l'on ne tachoit pas de donner à la représentation toute la vérité & le mouvement que comportent les moyens d'imitation qui lui font propres. Puisque les acteurs représentent des personnages animés de toutes les affections humaines, souvent portées à l'excès; ils doivent exprimer ces affections nonseulement par leur chant, mais encore par leur air & leurs gestes : l'effet même de la musique la plus passionnée seroit bien imparfait au théatre, s'il n'étoit pas secondé & fortifié par la vérité de l'action. Mais comme l'acteur ne peur pas jouer & chanter en même tems, sans que les mouvements du corps ne nuisent à la perfection du chant, c'est un grand problème à résondre que de déterminer jusqu'à quel point & dans quelles occasions il faut sacrifier l'effet du chant à celui de l'astion, ou l'effet de l'astion à celui du chant.

Il n'est pas possible de réduire cette question à des principes constants & uniformes. Les modifications que le goût exige sont soumises à des confidérations qui varient d'abord felon les genres divers de talent. Si la nature a donné à un acteur une voix fonore, brillante ou fensible, il doit bien se garder de forcer ses mouvements & ses gestes. Un bel organe, même dans la simple déclamation, a un charme naturel dont l'effet est plus général & plus touchant que celui d'une action violente. Tout le monde a entendu parler de l'organe enchanteur de Mlle. Gaussin: cette actrice si célèbre n'avoit qu'un geste & manquoit de variété, souvent même d'intelligence, dans sa déclamation comme dans fon jeu; cependant dans un role tendre & passionne elle touchoit tons les cœurs & faisoit verser les plus douces larmes. Avec les mêmes gestes & les mêmes accents Mlle. Dumesuil n'auroit été que froide & monotone. Cet exemple trouveroit beaucoup d'applications au théatre lyrique. En chantant l'air le plus expressif, une actrice comme Mile. Laguerre n'avoit besoin pour toucher & pour plaire qued'avoir dans ses yeux & dans ses traits l'expresfion vraie de son sentiment, de chanter juste & dene faire aucun geste faux. Eût-elle eu l'esprit, l'art & le talent supérieur de Mlle. Saint-Huberti, elle auroit fait infiniment moins de plaisir, si elle avoit altéré la beauté touchante de fon organe par la violence & la multiplicité des gestes. Mais. on sent qu'une actrice privée de ce charme naturel de la voix, a besoin pour produire un grand

effet dans la même fituation, de réparer ce désavantage par le pathétique de son action.

Indépendamment de cette considération, tirée de la diversité des talents, il en est une autre relative au caractère & au mérite de la musique. Si un morceau qui devroit être passionné, n'a point d'expression ou n'en a pas assez, l'acteur peut y suppléer par les moyens de l'aflion. Si, au contraire, ce morceau a une expression forte & vraie, il faut observer à quoi tient cette expression. Lorsqu'elle dépend des belles formes de la mélodic & de la vérité des accents sensibles, l'acteur en détroira l'effet s'il ne modère pas fes mouvements, afin de pouvoir conserver la pureré des sons & la beauté du chant. Mais si l'expression se trouve particulièrement dans. le rhythme & le mouvement de l'air, ou bienz dans les parties d'accompagnement, ce genre d'expression pourra être aidé & fortisié par une action plus animée. Ainsi dans les deux Iphigénies en Tauride, que deux grands maîtres ont données à notre théatre, Pilade chante également un air pour déterminer Oreste à le laisser mourir à sa place; mais dans le bel air de M. Piccinni; Oreste au nom de la patrie, la mélodie est pure, élégante & soutenue, autant que l'expression en est sensible: l'acteur doit chanter de son mieux & modèrer ses gestes pour être plus maître de sa voix. L'air de Gluck, ayant un rythme plus marqué, un mouvement plus vif & une mélodie plus parlante (canto: parlante), comporte plus d'astion & de mouvement. Tout consiste donc à examiner, dans la combination de ces deux moyens, de l'ast on & du chant, quelle est la proportion de l'un & de l'autre, d'où il résultera le meilleur esset pour la

situation & pour l'ensemble du drame.

Le pantomime, qui n'a pour langage que les mouvements de son visage & de son corps, est obligé, pour rendre ses intentions sensibles, de donner plus d'expression à ses regards & plus d'énergie à ses gestes. Le comédien qui exprime en beaux vers les sentiments du personnage qu'il représente, doit laisser dominer la langue du poète, & n'a pas besoin de gestes si multipliés & si prononcés. L'acteur lyrique en a encore moins besoin que le comédien; parce que le chant est un langage plus intéressant encore que la déclamation; que le channe de la musique doit être l'ame de la représentation, & que les impressions n'en doivent jamais ètre estacées, ni même balancées par l'esset de la pantomime.

Il y a cependant des moments où les moyens de la musique étant insuffisants pour rendre avec assez d'énergie les éclats des passions extrêmes, l'expression du chant seroit trop soible pour l'esset d'amatique, si elle n'étoit pas rensorcée par les ressources de l'adion. Ainsi dans Iphigénie en Aulude, lorsqu'Achille au désespoir menace Iphigénie d'aller renverser les autels des dieux, & de ne pas même ménager Agamemnon s'il s'offre à sa fureur, il n'est plus question de ménager sa voix, de siler ou de soutenir des sons; le chant ne peut avoir l'expression convenable que par le mouvement pressé du rythme, & par le concours des instruments les plus éclatants: les gestes les plus violents de l'acteur n'ont rien de trop pour

peindre la colère d'Achille.

Le caractère du rôle exige aussi des nuances trèsdifférentes dans le genre & la mesure de l'action. Dans ce même opéra, lorsqu'Iphigénie croyant Achille inconstant, se plaint de sa perfidie, & chantel'air : perside , tu m'oses trahir, l'actrice ne doit pas mettre dans son ation l'emportement d'une Ariane ou d'une Hermione : elle doit se conformer à l'intention de ce rôle, où Gluck, avec un goût exquis, a conservé par-tout un caraclère de grace noble, mais ingénue. Qu'elle écoute l'accompagnement de l'air, elle verra qu'il y a dans l'expression des reproches d'Iphigénie plus de larmes que d'emportement. Elle doit se garder, sur-tout, de chanter le duo délicieux qui termine le premier acte avec un air de volupté & des mouvements abandonnés, tels que ceux qui peuvent convenir au duo d'Armide & de Renaud. Iphigénie est tendre; mais elle a l'innocence de son âge & la fierté de son rang. J'ai vu qu'au théatre on négligeoir quelquefois un pen trop ces convenances.

Dans la tempète qui ouvre d'une manière si neuve & si frappante le premier acte d'Iphigénie en Tauride, les prétresses de Diane arrivent en désordre

sitr le théatre, effravées & implorant la clémence des dieux. Ces pretresses & Iphigénie elle-même ne manquent pas d'exprimer, à chaque coup de tonnerre, le saissilement qu'elles éprouvent; & à l'explosion la plus violente on voit d'ordinaire Iphigénie tomber par terre presque évanouie. Cette aztion est contraire à toute convenance. Des prêtresses ne doivent point être représentées comme des semmelettes qui ont peur du tonnerre : cette pusillanimiré n'est digne ni des personnages, ni de la tragédie. Ce n'est point le tonnerre qui doit causer leur effroi, mais les malheurs que semble leur annoncer ce présage de la colère écleste, & qu'elles cherchent à détourner par leurs prières. C'est un contre sens plus remarquable encore que de montrer la grande prêtresse, la fille d'Agamemnon, qui a dejà vu la mort de si près, beaucoup plus foible que ses compagnes, tomber de frayeur à un coup de tonnerre qui ne produit pas la même intpression sur les autres. Le public ne pourroit manquer d'être choqué de ce défaut de convenance, si toute son attention n'étoit captivée par l'intérêt de la scène & du tableau.

Il est encore d'autres convenances auxquelles nos acteurs ne sont guère plus d'attention. L'adien théatrale doit être modifiée par les genres divers d'affections & de sentiments qu'on veur peindre. Le malheur qui supplie, l'inquiétude qui s'agite, la colère qui menace & qui éclate, peuvent s'exprimer par des gestes animés & multipliés : le dédain, la grandeur d'ame, le désespoir concentré demandent pen de mouvements. Voyez au second acle d'Iphigenie en Tauride, Oreste tombant après un violent accès de sureur dans un profond accablement qu'il prend pour du calme : dans l'air qu'il chante, sa voix peut à peine s'élever de quelques tons; on fent, par l'expression sublime de l'accompagnement, que le trouble & l'agitation sont encore au fond de son cœur; mais son corps est affaisse, & l'asteur ne doit plus avoir de bras.

J'ai vu constainment aux représentations d'Armide, un contre-sens qui ma toujours choqué autant qu'étonné dans le troissème acle, lorsque la haine, invoquée par Armide, chante avec les efprits infernaux de sa suite : Sors du sein d Armide, amour! fors: les actrices qui jouent le rôle de la Haine sont dans l'usage de s'approcher d'Armide & de mettre les mains sur elle avec un air de fureur, comme pour lui ouvrir avec violence le sein, afin d'en arracher l'amour : les démons l'entourent & la pressent en imitant la même action: Armide se débat au milieu d'eux; elle a beau crier: arrête, arrête, affreuse haine, elle a peine à se derober à leurs efforts. Il est inconcevable qu'une action si absurde ait jama's pu s'établir au théatre. Il n'y a rien de si ridicule que de vouloir saire sortir par force l'amour du sein d'une semme; & il est bien indécent que la Haire & son corrège, qui sont aux ordres de la magicienne, osent user d'une parcille violence contre leur souveraine. Il résulte

de cette absurdité un autre inconvenient. Les démons tout occupés de leurs bras & de leurs attitudes, négligent le chant, oublient la mesure, & mettent beaucoup de consusion dans un chœur du plus beau caractère, & qui, exécuté simplement avec goût & avec précision, feroit un effet beaucoup plus touchant que tous les gestes & toutes les grimaces des acteurs.

Il feroit aisé de multiplier les critiques & les exemples du même genre; mais ces détails ne seroient utiles qu'aux acteurs, qui ne lisent guère. Cetarticle ne sera lu que par les amateurs du théatre & par les gens de goût qui aiment à résléchir sur les procédés & les essets des arts. J'en ai assez dit pour ceux qui savent développer un principe, en suivre les conséquences, & en sirer les applications: je n'en dirois jamais assez pour les autres.

Je terminerai donc cet article par une observation générale sur les qualités diverses dont la réunion est nécessaire pour constituer un bon acteur, au théatre lyrique: saisse le caractère d'un rôle; en marquer toutes les nuances & en conferver l'unité; phraser le récitatif; respirer à propos; placer les accents déclamatoires fur les mots & les tyllabes indiqués par les paroles; distinguer dans une scène ce qui est action ou simple détail; donner aux différentes affections de l'ame la modification d'organe qui leur est propre; savoir écouter; être toujours à la scene, & conserver dans les silences cette impression de chaleur & d'intérêt qui lie dans le dialogue ce qui précède à ce qui suit; bien placer & varier les gettes sans les forcer ni les prodiguer; mettre enfin de l'harmonie dans tous les monvements du corps, du visage & de la voix; joindre à cela la sûreté des intonations, le sentiment imperturbable de la mesure & le tact des mnances fines dont le chant est susceptible; voilà ce que cet art exige pour atteindre à la perfection. Faut-il s'étonner que dans la classe des sujets qui se destinent au théatre, avec le peu d'instruction & de goût pour l'étude qu'ils ont pour la plupart, il y en ait si peu qui s'élèvent au dessus de la médiocrité! (M. Suard.)

ADAGIÓ, adv. Ce mot ëcrit à la tête d'un air défigne le fecond, du lent au vîte, des cinq principaux degres de monvement distingués dans la musique italienne. (Voyez Mouvement.) Adagio est un adverbe iralien qui signifie à l'aise, posement, & c'est aussi de cette manière qu'il faut battre la mesure des airs auxquels il s'applique.

Le mot adagio se prend quelquesois substantivement, & s'applique par métaphore aux morceaux de massique dont il détermine le mouvement : il en est de même des autres mots semblables. Ainsi, l'on dira : un adagio de Tartini, un andante de S. Martino, un allegro de Locatelli, &c. (J. J. Rousseau.)

*L'adagio convient à une expression calme, langoureuse, triste & douloureuse. Comme ses

fons ont plus de lentenr & font par-là plus diftines, le travail en doit erre moins compliqué que celui des pièces d'un mouvement plus animé. Les passions dont le langage est lent & résléchi, ne sont pas les moins propres à émouvoir. Ainsi le compositeur doit s'attacher dans l'adagio à toucher le cœur, non à flatter seulement l'oreille. Les combinaifons recherchées y seroient déplacées; partout où l'on veut aller au cœur, l'art doit se cacher avec soin. Quant à l'harmonie, elle demande beaucoup de clarté & de correction; car les fautes y seroient plus aisément remarquées. Au reste, on doit éviter sur-tout la longueur qui, dans ces soites de p'èces, fatiguent bientôt l'auditeur, Les plus grands. maîtres se méprennent quelquefois à cet égard, & ne pensent pas qu'une seule mesure de trop dans les pièces de ce genre, peut détruire tout l'effet de la pièce enrière. La monotonie & la tristesse sont le défaut ordinaire des adazios.

L'adagio demande une exécution plus parfaite, non-feulement parce que, dans un mouvement lent, les plus petites fautes deviennent fentibles; mais austi parce que n'ayant pas l'éclar des pièces plus riches & plus animées, l'esse en deviendroit bientôt languissant, s'il n'étoit soutenu par une expression sensible & touchante, par un chant élégant & naturel, & par une harmonie pure & imple. Si dans l'exécution d'un adagio, le chanteur ou l'exécutant ne se pénètre pas de l'expression moëlleuse & tendre que ce genre exige, & ne sait pas la rendre avec goût, il n'obtiendra aucun esset. C'est là le talent le plus rare, & les plus habiles virtuoses échouent souvent dans l'exécution de l'adagio. (Traduit du distionnaire des

beaux arts de M. SULZER.)

ADONIDIE, (musique des anciens.) C'étoit le nom que les grecs donnoient à une chanson confacrée à la mémoire d'Adonis.

ADONIE, (musique ancienne.) Air que les lacédémoniens jouoient sur des slûtes appellées embatériennes, quand ils alloient au combat. Voyez. Embatérienne.

AEVIA, (musique d'église.) Mot qu'on a formé des voyelles du mot alleluia, comme evovae de saculorum amen.

AFFETTUOSO, adj. pris adverbialement. Ce mot écrit à la tête d'un air, indique un mouvement moyen entre l'andante, & l'adagio, & dans le caractère du chant une expression affectueuse & douce. (J. J. Rousseau.)

* Ce mot n'a en effet ancun rapport direct avec le mouvement d'un morceau. Cependant comme il fignifie affettueufement, avec tendresse, & que cette expression exclud la rapidité, on l'écrit quelquesois sans autre indication de mouvement. (M. Framery.)

AGENT. Terme fort employé par les anciens. Contrapuntifies, & dont on ne se sert plus dans la langue de l'harmonie, Lorsque dans un morceau d'harmonie de deux notes formant une consonance, l'une se monvoit pour faire dissonance avec l'autre qui restoit immobile, celle qui se mouvoit s'appelloit l'agent, & celle qui restoit s'appelloit le patient. Voyez Martini, floria della mufica, t. 1, page 217; Eximeno, regole della musica, page 186, &c. Il y avoit des règles qui sixoient la marche de ces notes pour la réfolution des dissonances: mais aujourd'hui que l'harmonie a pris un essor plus libre & plus varié, on a seconé le joug de ces règles pédantesques de la scholastique musicale. (M. Suard.)

AGITATO, adjestif pris adverbialement. Ce mor, écrit au commencement d'un air, ou audessus d'une partie de l'air, n'indique pas proprement une nuance particulière de vitesse à donner au mouvement; mais un caractère d'expression qui rende le sentiment vague du trouble & de l'agitation. Cet effet se compose tout à la fois d'un mouvement plus pressé sur certaine partie du rythme mufical, & d'un accent plus marqué fur certaine note, on d'une manière particulière de la frapper. Il n'est pas donteux qu'on ne put parvenir à noter avec précision ces différentes intentions du compositeur, si l'on s'occupoit à étendre & à perfectionner le langage de la musique qui est encore fi inexact. fi pauvre. & fouvent fi barbare. Mais pour donner à la nomenclaure & à la notation musicales, la précision dont je les crois sufceptibles, il fandroit joindre à la pratique confommée de l'art, un goût exquis & un esprit trèsphilosophique Malheureuscimentles musiciens n'out gnère le tems de s'instruire, & les philosophes qui étudient la musique sont rares, (M. Suaid.)

AGOGÉ. Conduite. Une des subdivitions de l'ancienne Mélopée, laquelle donne les règles de la marche du cham par degrés alternativement conjoints ou disjoints, foit en montant, soit en des-

cendant. Voyez Mélopée.

Martiamis Cappella donne, après Atistide Quintilien, au mot agogé, un autre sens que j'expose au mot Tirade. (J. J. Rousseau.)

AGOGÉ. Ce mot a dans la mufique grecque les deux sens qu'à, dans la musique françoile, le mot mouvement, qui, tantôt signifie la marche ou le progrès des sons du grave à l'aigu ou de l'aigu ou grave; tantôt le degré de visesse ou de lenseur que donne à la mesure le carastère de la pièce qu'on exécute. (Voyez Monvement.) C'est dans la première de ces deux acceptions que Rouffeau a pris le mot agogé dans l'article ci-del'us. Et que je vais en parler moi-même dans le numéro fuivant.

1. Euclide, Ed. de Meibom, pag. 22, & Manuel de Brienne, liv. 3, sect. 10, divisent la chrese (voyer Chrese) en quatre parties qu'il nomme agogé, plocé, perseia, tond. (Voyez ces termes.) Aristide Quintilien ne fait mention que des trois premiers. (Edit. de Meibom, page 29.) Il divife enfinite l'agogé (la marche de l'harmonie) en trois espèces; la directe, la rétrograde, & la tortueuse.

(Eutheia, anacamptousa, peripheres.) « On peut moduler, dit il, page 19, dans les trois genres, " tant par azogé que par plocé. La première manière » a lieu lorsque la modulation marche par inter-" valles conjoints; la seconde, par intervalles dis-" joints. En outre la mélodie (la modulation) est " tantôt appellée directe (euthia), tantôt retro-» grade (anacamptousa), tantôt tortueuse (péi-n phérès): directe, lorsqu'elle procède du grave à " l'aigu : rétrograde, lorsqu'elle affecte le mouve-" ment contraire : tormeuse, lorsqu'elle varie sa " marche". (Voyez austi Aristoxène, p. 29.)

Exemple des différentes espèces d'appré:

filut re mi | mi re ut fill la fib ut re re ut fib la Directe. Rétrograde. Tortueufe.

" On auroit beaucoup à faire, dit Rousseau, art. » Tirade, aujourd'hui que la musique est si travaillée, " si l'on vouloit donner des noms à tous ses dif-" strents passages ". Mais il saut observer 10, que toutes les parries de la symphonie greeque, marchant par mouvements semblables, tous les mouvements semblables, dont parle Aristide Quintilien deivent être regardés comme fondamentaux. Il en est donc de la distinction de ces mouvements dans la musique grecque, comme de la distinction des cadences dans les systèmes de Rameau ou de Tartini. 20. Le fysteme diatonique gree étant terracordal, la mélodie ne ponyoit parcourir chez eux plus de quatre sous sans changer de mode. En outre chaque tétracorde pouvant être exécuté dans les trois genres, & ne pouvant l'êtte que par un changement de tension dans les cordes, qu'ils appel-loient mobiles, ce qui, d't Roussem lui-même (art. Genre), ne paroit pas trop facile à pratiquer; il s'ensuit que tout passage d'un tétracorde à un autre n'étoit pas indifféremment permis ; comme Aristoxène s'est attaché à le prouver dans son

deuxième livre, page 42. Je me propose de montrer zilleurs que le chant des grees étant fondamental, toute marche lui étoit permife ; mais j'ai levé la contradistion apparente de ces deux propositions par cette modinication : toute marche qui produit un chant agréable. Or, un chant ne peut être tel que lorsque la relation des modes est observée, & que l'exécution en est facile. D'ailleurs, dans cet article, il s'agissoit des monvements de la basse-fondament le dans un feul mode. Ce que j'ai dit du chant fendamental des grees par opposition à la basse-fondamentale des modernes, doit donc être entendu du chant des grees dans un feul mode, ou , ce qui revient au

même, dans un seul ténacorde.

Du passage d'Aristide Quintilien qu'en vient de lire, il s'eufuir, à ce qu'il me femble, que les me s cuthela, anacamptoufa & périfhere ne sont point des termes de la imilique greeque, mais de simples épithètes des termes agose Et mil dia : dont l'et e consequemment inutile de faire des erneles separ. s. L'histoire & la science de la mui, le greque ne présentent déjà que trop de détails minutieux, sans qu'il foit besoin de saire un dictionnaire de musique d'adjectifs qu'on auroit pu se contenter de traduire

en françois.

II. Aristorène, page 34; Aristide Quintilien, p. 32 & 42; & Martianus Capella, l'abréviateur de ce dernier, page 190, parlent d'un autre mouvement (agogé), qu'ils appellent rhythmique. Aristide Quintilien, page 42, le définit ains: « le » mouvement (agogé) rhythmique, consiste dans » la vîtesse ou la lenteur des tems. Ainsi l'on change » de mouvement, lorsque, sans altèrer le rapport » du frappé au levé, on augmente ou l'on diminue la durée des tems. Le mouvement rhythmique ne produit jamais un plus graud effet, » que lorsque l'on a soin de séparer le levé du » frappé par quelqu'intervalle ».

Tel est le second sens du mot agogé, pour lequel Rousseau renvoie à l'art. Tirade. Mai dans les articles Tirade & Agogé, il a traité du mot agogé dans le premier sens que j'ai exposé, & n'a rien dit du second. Ce qui sait une double inexactitude, omission & double-emploi. J'en ai sait remarquer beaucoup de semblables dans son dictionnaire, sur-tout relativement à la musique grecque, dont il paroît avoir lu les auteurs avec beaucoup de précipitation. (M. l'abbé Feytou.)

AGRÉMENTS DU CHANT. On appelle ainsi dans la musique françoise certains tours de gosier & autres ornements affectés aux notes qui sont dans telle ou telle position, selon les règles prescrites par le gosit du chant. Voyez Goût du Chant.

Les principaux de ces agréments sont : l'Accent, le Coulé, le Flatté, le Marteliement, la Cadence pleine, la Cadence brifée, & le Port de Voix. Voyez ces articles chacun en son lieu; & aux planches, le n°. 19.

* Comme la musique françoise telle que l'entendoit Rousseau n'existe plus aujourd'hui, la manière de chanter a dû nécessairement changer avec elle; mais il s'en faut de beaucoup que nos chanteurs aient fait dans le nouveau style des progrès aussi rapides que nos instrumentistes & nos compositeurs. Les italiens ont servi de modèles aux uns comme aux autres; mais ce qu'il y a d'assez étrange, c'est que les chauteurs (au moins le plus grand nombre) foient les seuls qui aient imité sans goût & sans d'scernement. On entend tous les jours des bassestailles essayer des tours de gosser qui ne conviennent qu'à des dessus. On en voit d'autres défigurer le récitatif par une foule d'agréments qui devroient être réservés aux airs, &c. Le plus grand vice du chant françois est dans la manière de porter la voix & de s'en rendre maître. Si l'on en excepte un fort petit nombre, cet art semble parfaitement ignorė,

L'accent se fait encore aujourd'hui, mais il se marque par une petite note, ainsi que le Coulé; le

Flatte , le Mariellement , la Cadence brisce & le Port de voix n'existent plus; au moins ce dernier qui a changé sa dénomination françoise en une dénomination italienne, portamento di voce, se fait d'une autre manière : au lieu de préparer une note par la note d'au-dessous, on la prépare de la quinte on de l'octave. Il fant que ce passage soit fait avec beaucoup de douceur & d'adresse, sans quoi il inspire plus de dégoût que de plaisir. Il déplait encore quand on le répète trop souvent comme plusieurs de nos chanteurs françois. Il ne doit pas être admis dans le récitatif. On fait aussi la cadence pleine, mais elle a pris le nom de trille, proposé par Rousseau d'aprés le mot italien trillo qui lui convient beaucoup mieux. (Voyez Trille.) Cet agrément qui est fort brillant quand il est exécuté par une voix juste, douce & légère, est sur-tout bien placé dans les tenues. On ne le fait plus comme autrefois à la fin de chaque phrase, ce qui lui avoit fait donner le nom de cadence. Peut-être les voix françoites négligent - elles un peu trop de s'y exercer.

Les agréments modernes substitués aux anciens sont particulièrement l'appoggiavura, du verbe italien appoggiare, appuyer, il se fait en appuyant la voix sur la note qui précède, en dessus ou en dessous, celle de l'harmonie. L'appoggiatura dissère de l'accessus en ce que la peute note qui exprime celuici n'a qu'une durée très-courte & à peine sentie: Dans l'appoggiatura, au contraire, la petite note doit avoir la durée de la moitié de la note qui la suit.

Il y a encore un autre agriment auquel nous ne connoissons point de nom, à moins qu'on ne lui laisse celui de point d'orgue à la javoyarde que lui donnent quelques chanteurs par dérisson. Il est fort dissicile à désinir & même à écrire; aussi est-il le seul des agriments qu'on n'écrive pas aujourd'hui. C'est un coup de gosser extrêmement rapide que nous avons tâché de figurer ainsi.



Ces quatre notes doivent être faites d'un feul jet; fans paroître rien prendre sur la valeur des deux notes réelles. On conçoit qu'il exige une voix trèsfouple & très-légère; ce qui n'empêche pas qu'en France il ne soit tenté par toutes sortes de voix. (M. Framery.)

*On ne salt pas pourquoi Rousseau borne à la musique françoite l'usage des agréments au chant. Le mot & la chose sont communs à la musique de toutes les nations; & lui-même, à l'article Tremblement, l'appelle un agrément du chant.

Ces agréments ne sont autre chose que des sons ou petits groupes de sons ajoutés par le chanteur

à cenx qui sont notés, soit pour faciliter les intonations, soit pour lier les sons, soit pour saire briller la voix, soit pour donner au chant plus de

variété, d'effet on d'expression.

On vient de voir les noms que les musiciens françois ont donnés à ces agréments divers; on peut joindre à certe nomenclature celle des italiens que nous avons été obligés d'adopter en transportant dans notre musique les ornements du chant exprimés par les noms d'appoggiatures, acciacatures, trilles, mordants, &c. Voyez ces mots.

Les agréments du chant ont été le produit naturel des progrès successis de la musique. Dans les premiers essais de l'art le chant devoit être excessivement simple, & procéder par notes longues fur un mouvement lent. L'exercice ayant donné plus de somplesse & de facilité à la voix des chanteurs, ceux qui en ont en davantage ont imaginé, comme par instinct, de diviser les longues notes en plusieurs petites sur lesquelles ils saisoient entendre rapidement les sons voisins du son noté en retombant sur celui-ci. Voilà pourquoi ces premiers agrément, furent appelles par les italiens diminuzioni. Ces libertes ne faifant que donner plus de mouvement & de brillant à la mélodie, sans en altérer la marche & le rytlime, ne pouvoient manquer de plaire; & le premier usage en sit bientôt hasarder d'autres de d'sférents genres. On ne peut se dissimuler que ces agréments divers ne mettent dans un chant des nuances très-distinctes dont l'effet ne doit pas être indifférent, fur-tout dans toute musique qui aura un caractère ou une expression déterminée.

Il v a tel chant dont le caractère même tient à l'exécution franche & simple des intonations telles qu'elles sont écrites. Toute note interposée pour adoucir on lier les sons, en affoibliroit l'effet on donnant une nuance de mollesse & d'incertitude à ce qui doit être articulé avec fermeré. Nous ne concevons pas pourquoi le compositeur ne prendroit pas le soin d'écrire lui même les petires notes qui peuvent servir à l'expression des paroles, ou à la grace du chant. Si elles sont nécessaires, il ne faut pas laisser au chanteur la liberté de les exécuter on de les negliger ; il faut lui permettre encore moins de dénaturer ou d'altérer le véritable caractère d'un air par des ornements inutiles. Ce n'est que dans les airs de bravoure, destinés uniquement à saire briller la voix, qu'on peut abandonner à son goût, les passages & les embellissements qu'il lui plaira d'ajouter à la mélodie écrite. Un grand nombre de chanteurs ne font certains a ;r.ments que pour leur commodité, & parce qu'il est plus difficile dans certaines intonations de tomber avec justesse & avec fermeté sur la note, que d'y arriver par des notes intermédiaires qui conduifent la voix.

Pou quoi le compositeur n'indiqueroit-if pas par des notes ou par des signes convenus, tots les sous que doit articuler la voix pour bien-rendre

toute son idée, comme il indique les notes qui doivent être liées ou détachées, renssées ou diminuées, &c.

Tout ce que nous avons dit sur le chant s'ap-

plique également aux instruments.

Il paroit que les anciens ont comm aussi ce que nous appellons agréments du chart, & que c'est ce que les grees appelloient melismata, & les latins melismi. Cicèron nous paroit aussi les désigner clairement dans ce passage dissicle à traditire: de oratore lib. ult.) Quanto metiores sunt & delicatiores in cantu sleaiones & sals vocula, quam certa &

[everæ! (M. Suard.)

AGRÉMENTS DU CHANT. La résonnance du corps sonore se prête à l'explication de tous les phénomenes harmoniques : Rameau a bien senti cette verité, " Ne croyons pas, dit-il, que le principe de la " basse sondamentale se borne à ce que nous en " avons déjà riré ; il s'étend jusques sur le gout... ". Générar, harmon., pag. 226. Mais sa théorie n'étoir pas affez clairement établie dans son esprit, pour en faire l'application à tous les détails de l'exécution. Je prouverai (art. Baffe-fondamentale) que le mouvement d'octave doir être nécessairement compris au nombre des mouvements fondamenraux; & que le plus parsair & le plus énergique de tous les actes fondamemanx de cadence est celuid'octave en momant. Or, sans le mouvement, je le demande à Rameau & à tous ses commentateurs. comment expliquer tous les agréments du chani trancois, & une infinité de tournures propres a en bannir la monotonie ?

Si l'on demande à Rameau pourquoi, dans le mode d'ut, nous montons naturellement du se la l'ut? Il répond (Demonst. du principe de l'harm. p. 37): « le demi · ton majeur, produit de toute marche fondamenta'e par quime, à tant d'empire " fur l'orcille, qu'on n'emend pas plutet le premier des deux sons qui le forment en montant, » comme tierce majeure de la quinte 27 du géné-" rateur 9, c'est-à-dire, comme tierce de la domi-" nante fol . & qui s'appelle si, qu'on entonne de " soi-même le deuxième son, ou du moins qu'en » le desire ; ce deuxième son étant justement le gé-" nérateur, on son oclave ut : aush donne t-on à » ce premier fon du demi-ton majeur en montant , " le titre de note sensible en pareil ens ". Cette solution est satisfaisante au premier coup-d'œil. Ma's quand on réfléchit que le si, qui précède l'at, peur tout aussi bien saire partie de l'accord de septieme ut mi sol si, que de l'accord fensible sol si re cu sol si re sa; alors l'explication de Ramean porre à faux, & son svstème n'en sournit point d'autre qu'en puisse lui substimer. Ce n'est encore la qu'une partie de la diffigulté. Dans le cas de cette fiecesfion des notes si ut , la cadence pleine , que Res sean appelle trille se sorme sur le coms soible, c'elà-dire, pendant le tems de la réfonnance du .. Or. l'accord sensible ne comporte point l'acqua terme ce trille avec le si, Cette cadence n'appartie at l'une

point à l'accord sensible. Or, cette cadence aunonce assez ordinairement un repos parsait dans l'harmonie. Tout repos parsait n'est donc pas produit par le mouvement sondamental de quinte? Non, sans doute. Cette terminaison ut mi sol si, ut mi sol ut, ne produit-elle pas également un re-

pos parfait?

Or, c'est précisément cette succession ut mi sol si, ut mi sol ut qui produit la cadence pleine; car le premier harmonique que fait résonner un son quelconque, c'est son octave. L'accord ut mi sol si équivaut donc, à cause de la résonnance spontanée de l'octave d'ut, à l'accord ut mi sol si ut. En bonne harmonie, tout son d'un accord progressif (voyez Progressif) doit se sauver sur le son le plus proche de l'accord sut mi sol si ut doiven se sur qui le suit dans l'accord ut mi sol si ut doivent se fauver tous les deux sur l'ut adjacent de l'accord ut mi sol ut. Or, les deux sons de la seconde mineure si ut entendus ensemble seroient insupportables: on les sait entendre successivement & à plussicurs reprises.

Delà, dira-t-on, il s'enfuivroit qu'on ne devroit jamais battre de trille sur le si de l'accord sol si ré sa; puissque cet accord ne contient point d'ut avec lequel le si puisse sont cet rille. Le terme jamais est trop général. Il y a des cas où cela est permis : d'autres où l'on ne pourroit le pratiquer sans licence. Dans l'accord de septième superflue, ut sol si ré sa, ce n'est plus sol qui est la sondamentale, c'est ut. Par conséquent sol si ré sa n'est plus l'accord parsait majeur de sol; mais un démembrement de la succession sol la si ut ré, dans laquelle l'ut se trouve à côté du si. Donc le trille est permis sur le si dans l'accord de septième su-

perfine.

Est-il nécessaire de s'astreindre à cette manière rigoureuse qui subordonne le plus petit agrèment aux loix de l'harmonie ? L'art gagneroit il beaucoup

à cette contrainte?

Pythagore voulant rappeller la musique à sa primitive destination, je veux dire à la louange de la divinité & à la persection des mœurs, l'avoit soumise aux loix rigoureuses du calcul. C'étoit le seul moyen de déterminer, avec quelque précision, l'esset que devoit produire telle on telle mélodie. (Voyez Passim, les livres II & III d'Arisside Quintilien.) Aujourd'hui que la musique a renoncé à l'auguste privilège de chanter les dieux & d'instruire les hommes, tant de rigueur seroir en pure perte.

A l'égard de la feconde question: savoir, si l'art gagneroit beaucoup à l'observation rigoureuse des règles; il faudroit, pour la résoudre, connoître la différence de la théorie des modernes à celle de la nature. Il est hors de doute que l'avantage de la musique régulière sera proportionnel au rapprochement de ces deux théories. Revenons aux agréments

du chant.

On sent assez, sans qu'il soit besoin de le démontrer en sorme, que ce que j'ai dit du trille est également applicable à la cadence pleine & à la ca2 dence brifée, sur quelque corde du ton qu'elles se pratiquent. En effet, j'ai supposé ci-dessus que le trille le faisoit avec la sensible & l'octave de la tonique; mais on peut le faire avec la seconde & la tierce, la quarte & la quinte, &c. Faisons, par exemple, succéder à l'accord de seconde & tierce, l'accord de la tonique. En ut : ut re mi sol, ut mi sol; le re & le mi du premier accord doivent se sauver sur le mi adjacent. Pour éviter la dureté de la seconde ré mi, faites-les entendre alternativement & rapidement, vous aurez un trille. Il en seroit de même de toute autre succession dans laquelle la dissonance formeroit une seconde sur ou sous une consonance, si ces deux sons doivent se résoudre sur l'unisson de la consonance.

Ce qu'on appelle cadence en mélodie est done un véritable phénomène harmonique subordonné

aux règles de la réfolution des fons.

Le plain chant a une espèce d'agrèment qui revient, en quelque sorte, à la cadence pleine ou brisée; on l'appelle périélèse. (Voyez Périélèse.) Je ne parle ici que de la première espèce, qui conssiste à séparer la pénultième & la dernière note de l'intonation par trois autres notes, l'une audessus, & les deux autres au-dessons de cette dernière. Exemple, au lieu du chant mi sa mi, on impose, c'est-à-dire, on entonne de cette manière: mi sa sa ré re mi. Quel est le principe de cet agrément? La résolution des notes sa « ré de l'accord sol si ré sa sur le mi de l'accord sol su mi,

Delà il s'ensuit que l'espèce de périélèse qu'on nomme circonvolution (voyez Circonvolution) ne doit avoir lieu que dans les cas où les deux notes intercalées doivent se résondre sur la dernière. C'est le cas de la diapton ou de la duplication. Il est donc nécessaire de connoître le ton de la pièce, pour éviter les contre-sens dans l'insage des périé-

leses. Voyez Neume & Perielèse.

C'est le senument de l'harmonie qui a sait imaginer toutes les espèces d'agréments employées dans le chant moderne, comme l'accent, le coulé, le martellement &c. Pour en découvrir le principe, il faut prolonger la ducée de la note de goût & chercher son harmonie. Cette recherche ne sera pas aussi inutile qu'elle le paroît au premier coupd'œil. Elle fera connoître au compositeur quels sont les agréments qui doivent répondre dans les autres parties à ceux d'une partie quelconque. Car, quoique les notes de passage ne soient point censées faire parties de l'harmonie; cependant lorsqu'elles ont une certaine durée, si on les astreint à-peu près aux loix de la fuccession harmonique, l'harmonie en deviendra plus pure & le sens plus clair. (M. l'Abbé Feytou.)

AlĠU, adj. Se dit d'un fon perçant ou élevé par rapport à quelque autre son. Voyez Son.

En ce sens, le mot aigu est opposé au mot grave. Plus les vibrations du corps sonore sont fréquentes, plus le son est aigu.

AIR

57

Les sons considérés sous les rapports d'algus & de graves sont le sujet de l'harmonie, Voyez Harmonie, accord. (J. J. Rousseau.)

*Rousseau ne considère, dans l'article qu'on vient de lire, la qualité d'aigu dans les sons, que dans le rapport d'opposition avec le grave: il est plus important de la considérer en else-même.

Il y a dans les sons a gus une propriété constante, tenant à l'action plyssique qu'ils exercent sur nos organes, &c dont il résulte des esseus très-distincts dans l'emploi qu'on en sait en musique.

Tout le monde sait que les sons aigus sont sur l'oreille une impression plus vive & plus pénétrante que les sons graves; & cette impression peut aller jusqu'à blesser l'organe. Les maiades, les personnes affligées d'affections nerveuses, les ensants ne peuvent d'ordinaire supporter sans douleur des sons trop aigns. J'ai vu, dit un auteur anglois, un ensant crier & pleurer en entendant le son d'une trompette, & s'endormir un instant après aux sons de la ssûte.

Cette qualité du son est donc un grand moyen dont le compositeur se sert pour donner à la musique le caractère & l'expression dont il a besoin.

La voix s'élève naturellement dans toutes les affections de l'ame, dont les mouvements sont viss & prompts, comme la douleur, la colère, la joie, &c. le compositeur doit donc observer ce procédé de la nature, non-seulement dans le chant d'expression, & sur-tout dans le récitatif qui tient le plus près à la déclamation, mais encore dans la musique propre aux instruments, lorsqu'il veut y donner un caractère analogue aux unêmes effets. Ainsi les sons aigus doivent dominer dans un air de danse propre à un divertissement populaire. Ainsi les sons du slageolet, de la trompette, &c. feront plus propres aux expressions guerrières, &c. Noyez Expression.

Les anciens, qui avoient observé si soigneusement la nature diverse des sons, savoient en tirer des effets bien marqués. « Non-sculement, dit » l'abbé du Bos, on changeoit de stûtes lorsque " les chœurs venoient à chanter, mais on en chan-» geoit encore dans les técits. Donat nous apprend » qu'on se servoit de l'espèce de slûtes que les » anciens appelloient tibiæ dextræ, & dont le ton » étoit très-bas, pour accompagner les endroits fé-» rieux de la comédie. Onse servoit de deux espèces » de flûtes que les anciens appelloient flûtes gau-" ches & flûtes tyriennes ou ferrance, pour accom-" pagner les endroits de plaifanterie. Ces endroits " fe prononçent naturellement d'un ton de voix » plus élevé que les endroits sérieux. Aussi le ton " de ces flûtes étoit-il plus aign que le ton des » flûtes droites. Dans les scènes mêlées de traits 37 sérieux & de bousoneries, on employoit alter-» nativement toutes ces espèces de flûtes ».

Plutarque, dans son dialogue sur la musique, dit que l'harmonie mixolydienne a quelque chose de Musique. Tome I.

putétique, qui la rent propre aux trazidies. Burente observe que ce a mode étoit d'un demi-ton plus » haut que le ly dien; & comme celui-ti étoit employé avec succès dans les plaintes & les himennations, à carte de ses sons aigus, le mixolyméten, dont les sons l'étoient davaniage, étoit » d'autant plus propre à exprimer la pirie. Mêm. de » l'ocadémie des inscriptions, in-4", t. 13, p. 254.

La nature du fon aigu tient non-feulement à la force avec laquelle l'air vibré agit fur l'organe, mais encore à la réitération de ses vibrations.

On fait qu'une corde qui donne l'offave au-deffus du fon d'une autre corde, fait deux vibrations, tandis que l'autre en fait une. Il en réfulte que les fibres fenfibles de l'oreille non-feulement en recoivent une impression plus vive, mais doivent conferver cette impression plus long-tems. (M. Suard.)

AIGUES, adj. pl. pris subst. (musiq. des anc.) Quelques auteurs entendent par-là les cordes du tétracorde hyperboleon, qu'ils appellent tétracorde des aigues, nommant les cordes qui sont encore plus hautes, suraigues.

AJOUTÉE, ou Aequise ou Surnuméraire, adj. pris substitution dans la musique grecque la corde ou le son qu'ils appelloient Proslambanomenes. Voyez ce mot.

Sixe-ajoutée est une sixte qu'on ajoute à l'accord parfait, & de laquelle cet accord ainsi augmenté prend le nom.

Voyez au mot Accord ce que nous avons dit de cette fixte, qui n'est reconnue comme accord sondamental que par Rameau & les partisans de son système. M. l'abbé Feytou la regarde aussi comme un accord sondamental; mais il saut observer que dans son système, c'est plutôt un accord parsait, ou, si l'on veut, un accord de septième, qu'une véritable sixte. (M. Framery.)

AIR. Chant qu'on adapte aux paroles d'une chanson, ou d'une petite pièce de poésie propre à être chantée, & par extension l'on appelle air la chanson même.

Dans les opéra l'on donne le nom d'airs à tous les chants mesurés, pour les distinguer du récitatif, & généralement on appelle air tout morceau complet de musique vocale ou instrumentale sormant un chant, soit que ce morceau sasse lui seul une pièce entière, soit qu'on puisse le détacher du tout dont il sait partie, & l'exécuter séparément.

Si le sujet ou le chant est partagé en deux parties, l'air s'appelle duo; si en trois, trio, &c.

Saumaise croit que ce mot vient du lain æa; & Burette est de son sentiment, quoique Ménage le le combatte dans ses étymologies de la langue françoise.

Les romains avoient leurs fignes pour le rythme ainsi que les grecs avoient les leurs; & cestignes, tirés aussi de leurs caractères, se nommoient non-feulement numeras, mais encore ans, c'est-à-dire;

nombre, ou la marque du nombre, numeri nota, dit Nonnius Marcellus. C'est en ce sens que le mot ara se trouve employé dans ce vers de Lucile:

Hac est ratio? perversa ara! summa subducta improbe!

Et Sextus Rufus s'en est servi de même.

Or, quoique ce mot ne se prit originairement que pour le nombre ou la mesure du chant, dans la suite on en sit le même usage qu'on avoit fait du mot numerus, & l'on se servit du mot ara pour désigner le chant même; d'où est venu, selon les deux auteurs cités, le mot françois air, & l'italien aria pris dans le même fens.

Les grecs avoient plusieurs sortes d'airs qu'ils appelloient nomes ou chansons. (Voyez Chanson.) Les nomes avoient chaeun leur caractère & leur nfage, & plusieurs étoient propres à quelque instrument particulier, à-peu-près comme ce que nous appellons aujourd'hui pièces ou fonates.

La musique moderne a diverses espèces d'airs qui conviennent chacune à quelque espèce de danse dent ces airs portent le nom. Voyez Menuet, Ga-

votte, Mufetie, paffepied.

Les airs de nos opéra sont, pour ainsi dire, la toile on le fond sur quoi se peignent les tableaux de la musique imitative ; la mélodie est le dessein, l'harmonie est le coloris; tous les objets pittoresques de la belle nature, tous les sentiments résléchis du cœur humain sont les modèles que l'artiste imite; l'attention, l'intérêt, le charme de l'oreille, & l'émotion du cœur, sont la fin de ces imitations. (Voyez Imitation.) Un air savant & agréable, un air trouvé par le génie & composé par le goût, est le chef-d'œuvre de la musique; c'est-là que se développe une belle voix, que brille une belle symphonie; c'est-là que la passion vient insensiblement émouvoir l'ame par le sens. Après un bel air, on est satisfait, l'oreille ne desire plus rien; il reste dans l'imagination, on l'emporte avec soi, on le répète à volonté; sans pouvoir en rendre une seule note on l'exécute dans son cerveau tel qu'on l'entendit au spectacle; on voit la scène, l'acteur, le théatre; on entend l'accompagnement, l'applaudissement. Le véritable amateur ne perd jamais les beaux airs qu'il entendit en sa vie; il sait recommencer l'opéra quand il veut.

Les paroles des airs ne vont point toujours de suite, ne se débitent point comme celles du récitatif; quoiqu'assez courtes pour l'ordinaire, elles se coupent, se répétent, se transposent au gré du compositeur: elles ne sont pas une narration qui passe; elles peignent, ou un tableau qu'il faut voir sous divers points de vue, ou un sentiment dans lequel le cœur se complaît, duquel il ne peut, pour ainsi dire, se détacher, & les différentes phrases de l'air ne sont qu'autant de manières d'envifager la même image. Voilà pourquoi le sujer doit être un. C'est par ces répétitions bien entendues, c'est par ces coups redoublés qu'une

expression qui d'abord n'a pu vous émouvoir, vous ébranle enfin, vous agite, vous transporte hors de vous, & c'est encore par le même principe que les roulades, qui, dans les airs pathériques paroissent si déplacées, ne le sont pourtant pas toujours: le cœur presse d'un sentiment très-vif l'exprime souvent par des sons inarticulés plus vivement que par des paroles. Voyez Neume.

La forme des airs est de deux espèces. Les petits airs sont ordinairement composés de deux reprifes qu'on chante chacune deux fois; mais les grands airs d'opéra sont le plus souvent en rondeau. Voyez Rondeau. (J. J. Rousseau.)

Observations sur l'article précédent.

* CET article n'offre qu'une notion vague & indéterminée de ce qui constitue un air, & l'on n'y retrouve pas cette précision d'idée & d'expression qui caractérise en général tout ce qui est sorti de la plume de son célèbre auteur. Il faut en conclure que rien n'est plus difficile que de bien dennir les termes d'un langage aussi imparfait que celui de la musique.

Rousseau dit 1°. que l'air est un chant qu'on adapte aux paroles d'une chanson, & que par extension on appelle air la chanson même. Il me semble que cette extension n'est point adoptée par ceux qui parlent bien. L'idée attachée au mot air ne se détache jamais de l'idée du chant; on ne peut point employer ce mot pour désigner les paroles seules d'une chanfon. Si je demande l'air de charmante Gabrielle, c'est le chant que je désignerai & non les paroles; & quand on parlera d'un bel air on n'entendra jamais un belle chanson.

2°. Il dit ensuite que dans les opéra on donne le nom d'airs à tous les chants mesurés, pour les distinguer du récitatif. Cela est encore moins exact. Il y a dans les opéra beaucoup de chants mesurés qui ne sont point du récitatif. On en trouve beaucoup d'exemples dans les opéra de Gluck & dans les finales des Italiens. D'ailleurs les chœurs sont en chant mesure & ne s'appellent point des airs. Enfin il y a des récitatifs mesurés qui ne sont point des airs.

3°. Il ajonte : « si le sujet ou le chant est partagé en deux parties, l'air s'appelle duo; si en trois, trio, &c. v. Cela manque encore de précision. Un duo ne présente pas un sujet partagé en deux parties, mais deux chants divers & simultanés dont les sons s'unissent d'une manière agréable à l'oreille. Le sujet est chanté par une partie, tandis que dans l'autre partie il est transposé à la tierce, à la sixte, &c. ou bien ce sont deux sujets distincts, mais unis par la combinaison harmonique de leurs éléments. D'ailleurs on dit que le duo d'ORPHEE est un beau duo; le trio de Didon un beau trio; mais non que ce sont de beaux airs.

4°. Il dit plus bas que « les grecs avoient des n airs qu'ils appelloient nomes, & que plasseurs

AIR

59

n'étoient donc pas seulement des airs; car une so-

nate n'est pas un air.

On est étonné de lire cette phrase qui suit : les airs de ces opéra sont, pour ainsi dire, la toile ou le sond sur quoi se peignent les tobleaux de la musique imitative ; la mélodie est le dessin, l'harmonie est le coloris. Comment une telle comparaison a-t-elle pu se présenter à un si excellent esprit ? La toile du peintre n'a rien de commun avec l'art : elle est pour la peinture, ce qu'est le papier réglé pour le musicien. L'air n'est point le fond sur lequel on peint le tableau musical, c'est le tableau lui-même.

On a répété souvent cette comparaison de la mélodic avec le dessin & de l'harmonic avec le coloris, & elle présente un rapport assez juste & assez fensible; mais comment Rousseau a-t-il pu l'adopter, lui qui regarde l'harmonie « comme une » invention gothique & barbare qui a fait perdre à la » mufique son inergie & ses plus grandes beautes, & » qui d'ailleurs ne fournit aucun principe qui mène à » l'imitation musicale? (Voyez l'article Harmonie.) Il prétend ici que l'harmonie est nécessaire pour achever le tableau musical. Il seroit peut-être aisé d'expliquer cette inconséquence, comme beaucoup d'autres qu'on lui a reprochées dans des matières plus graves, & qui avoient leur fource dans la prévention ou l'humeur, & non dans la nature de son esprit, aussi droit que pénétrant lorsque ses dispositions morales ne l'égaroient pas.

60. Il dit à la fin que le fujet de l'air doit être un. Il a oublié que les plus beaux airs italiens offroient fouvent des sujets très-divers, & quelquesois contrastés non-seulement dans les deux parties dont ils sont composés pour la plupart, mais encore quelquesois dans la même partie.

Nous ne serions pas entrés dans ces détails de critique qu'on pourroit regarder comme minutieux, si nous n'y eussions vu qu'un défaut de précision dans la définition d'un mot ou dans l'énonciation de quelques idées; mais non-seulement ces inexactitudes donnent des idées incomplettes des objets dont on parle; il en résulte encore (ce qui est plus important) des erreurs & de faux jugements qui peuvent égarer l'esprit & le goût sur les vrais principes des arts. C'est ce dont on verra quelques exemples.

Nous n'entreprendrons pas ici de donner une définition exacte de l'air: peut-être cela est-il impossible; parce que les progrès successifs de la musique ont fait donner le mème nom à des compositions très-diverses.

L'idée la plus générale qu'on attache à ce mot est celle d'une pièce de musique composée d'un certain nombre de phrases chantantes, liées par des formes régulières & symetriques, & se terminant dans le même mode où elles ont commencé.

Cette définition convient aux zirs de danse, à

cenx qu'exécutent les instruments, comme aux airs chantes.

Les premiers chants des sauvages, la chanson de mort du huron, celle que le nègre chante en dan-

fant, sont des airs proprement dits.

Les grecs avoient de véritables airs, quoiqu'en aient dit quelques écrivains, puifqu'ils étoient composés sur des strophes régulières, quelquesois avec des refrains. Ils avoient des airs de sûte & de cythare; des airs de danse; des airs affectés a certains travaux &c. (Voyez les différents articles de la Musique ancienne.)

Les véritables airs sont ceux de ces chansons populaires, propres à toutes les nations, dont les auteurs sont ignorés, parce que ce n'étoient pas des artistes, mais des hommes sensibles à qui elles étoient inspirées par un goût naturel. Plusieurs de ces anciennes chansons ont un charme de mélodie auquel n'ont pu atteindre les plus beaux airs de notre musique savante & artisficielle.

Il est dissicile de déterminer quels ont été les premiers airs qu'on puisse regarder proprement comme les productions de l'art. A la renaissance de la musique, les musiciens étoient des savants, plutôr que des artistes, qui ne s'appliquoient qu'à persectionner le contrepoint, & ne l'employoient

qu'au service de l'église.

Les madrigaux si fameux du 15°, siècle n'étoient que des compositions d'harmonie, quoique ce sussent de petits poemes assez réguliers & en langue vulgaire, mis en chant par les plus habiles maîtres; mais ces compositeurs s'appliquoient plus à y prodiguer tous les artifices du contreposit qu'à y donner les formes symétriques & l'uniré de mélodie qui doivent cara dériser particulièrement un air. D'ailleurs ces pièces étoient saites en général pour être chantées par plusieurs voix.

Dans les premières repréfentations lytico-dramatiques, qui furent imaginées en Italie & exécutées vers la fin du 16°. fiècle, le chant ne suit d'abord qu'un pur récitatif, que les musiciens composoient d'après l'idée qu'ils s'étoient faite de la mélopée des grecs. Le premier air mesuré qu'on ait cité de ces anciens mélodrames, se trouve dans l'Euridiee de Rinuccini, mis en mussique par Péri en 1595; mais ces premiers essais étoient encore bien imparfaits. Ce ne suit que vers le milieu du siècle suivant que des airs vraiment réguliers surent introduits dans les opéras (Voyez Musique. (Histoire de la).

On conçoit que la mélodie & la forme de ces airs futent d'abord très-simples. Le mètre en étoit régulier, & le chant syllabique, comme dans les chansons populaires, lesquelles durent en servir de

modèles.

Peu-à-peu la musque instrumentale & l'art du chant faisant des progrès, les compositeurs moins timides cherchèrent des sormes plus variées, donnèrent à la voix un diapason plus étendu, figurèrent les accompagnements, accouplèrent plusieurs nous

fur une même syllabe, & par là multiplièrent les ressources de l'art & découvrirent des essets nouveaux; mais bientôt la richesse dégénéra en luxe

& la hardiesse en extravagance.

Le plus grand abus ent la source dans le perfecrionnement même du talent des chanteurs en Italie; l'usage barbare de mutiler les hommes pour le plaifir de l'ereille, donnant à la voix un brillant & une souplesse extraordinaires, les composireurs firent des airs qui étoient des espèces de sonates vocales, où ils prodiguèrent les intonations les plus hardies, les passages les plus difficiles, les modulations les plus hasardées : les voix luttèrent contre les instruments ; les compositeurs ne s'occupèrent plus qu'à les faire briller; & la multitude, toujours plus avide de fenfations que de fentiments; plus touchée de la difficulté vaincue que du bon goût & de la vérité, applaudit avec transport à ces renversements de toutes les convenances. Ainfi l'art se corrompit en s'enrichissant, & les italiens qui ont la gloire d'avoir ouvert la fource des plus grandes beautés dont il foit susceptible, méritent en même tems le reproche d'avoir abandonné promptement la bonne route pour en suivre une tauffe où ils ont entraîné & égaré les autres nations après eux. C'est ee dont on recherehera les causes en rendant compte de l'histoire de la musique en Italie. Vovez l'article Italie.

Pour bien entendre quelles sont les beautés & les défauts dont un air est susceptible, examinons ce qu'il est dans sa forme la plus simple, & nous suivrons les rafinements que l'art y a introduits.

Nos anciennes romances nous ofiriront des modèles de cere forme primitive. Quatre phrases d'un chant simple sur un rhytme bien suivi, modulant fur un seul ton, constituent les airs les plus simples. D'autres composés de fix, de huit phrases, dont les deux premières se répètent même Souvent pour former la troissème & la quatrième. sont coupés quelquefois par un repos fur la dominante; mais le rythme en est également régulier, & le chart continu. L'harmonie en a été d'abord syllabique & sur le même rythme que le chant.

Le premier moyen qu'on ait imaginé pour enbellir & varier le chant a été de saire entendre plusieurs fons sur une même syllabe, soit en divisant une longue note en plusieurs brèves, soit en remplissant l'intervalle d'une intonation par des notes intermédiaires que le goût feul pouvoit indiquer, mais dont on trouvoit des exemples dans les chants d'église, source de toute la musique moderne, & où ces différents ornements ont été introduits de bonne heure. Voyez les articles Diminution & Neume.

Ce premier pas conduitit bientôt à une multiplication illimitée de notes sur un seul mot. La même liberté s'introduisit dans l'harmonie : les accompagnements qui étoient d'abord fyllabiques devintent figures & purent repeter & imiter toutes

les formes de la mélodie vocale.

ainsi dire le champ de la mélodie, permettoit de donner plus de développement & de variété à fes parties.

La facilità de faire exécuter le chant var l'accompagnement, autorifoit à l'abandonner quelquefois dans la partie vocale; à le couper par des filences on par des tenues; à faire dialogner la voix avec les instruments; à répéter à diferction les mêmes mois, les mêmes phrases; & de cesrépétitions des paroles, on passa à la répétition des parties entières de l'air.

Delà font découlés les beaurés & les défauts des

airs dans la mufique iralienne.

Scariati, Vinci & Pergolefe sont les premiers qui aient fixé la forme de ces airs. En donnant aus sujet ou motif plus d'étendue & de liberté, ils en ont prolongé les développements dans des phrases fymeniques, soumises à un rythme régulier, où le retour des mêmes formes se varie par la modulation & s'embellit par des accompagnements figuris & chantants.

Voilà ce qui constitue principalement la beauté de ces compositions musicales, qui, transportées sur tous les théatres de l'Europe, y ont été admirées, & out servi de modèles à tous les compos.teurs. Mais à quel prix a-t-on obtenu ces beautés si séduisantes? C'est aux dépens de la vériré, de la fimplicité, de la convenance; qualités sans lesquelles il n'y a ni dignité, ni persection dans les

productions des beaux-arts. A force de surcharger de notes chaque syllabe; de répéter jusqu'à satiété les mêmes mots, les mêmes vers, les couplets entiers; de prodiguer les passages & les roulades sur les mots & les syllabes les plus infignifiants, on a défiguré la prononciation & détruit les accents de la langue; on a interverti ou dénaturé le sens des paroles, qu'on ne s'est plus soucié d'entendre. En délayant le moif dans une multitude de petites phrafes hachées & entrecoupées par des traits d'orchestre, on le fait perdre de vue; le rythme disparoit; la mélodie devient à la fois lâche & confuse; & l'expression, bornée à rendre d'une mani re vague le sentiment général qu'expriment les paroles, sans en suivre scrupuleusement l'intention & les mouvements, ne peut s'adapter ni aux accents de la déclamation, ni à la rapidité de la scène, ni au langage vrai des passions.

Si l'on nous objecte que ce sont les abus de la musique italienne que nous resevons ici; mais que ces défauts ne se rencontrent pas dans les compofinions des grands maîtres de l'Italie; nous répondrons que e'est dans les ouvrages mêmes de ees grands maîtres que nous avons trouvé les exemples & les modèles de ces difauts, exagérés encore, il est vrai, dans les productions de leurs instateurs.

Parcourez les partitions de Pergolèse, cité comme le plus simple & le plus élégant des maitres de l'école italienne, vous y trouverez dans les plus Il est elair que ce procédé, en élargissant pour l beaux airs, & ces répétitions éternelles, & ces

chants déchiquetés & délayés dont nous déplorons l'abus. Je ne citerai que l'air fameux, fe cerra, fe dice, dont la coupe & le deffia ont servi de modèle à tous ceux qui l'ont mis en musique

après lui.

Pour bien entendre l'analyse que nous allons donner dans ce morceau, il saut en rappeller l'intention & les paroles. Il est tiré de l'Olympine de Métastase. Megaclès, déterminé à s'éloigner d'Aristée qu'il aime & qu'il adore, pour la céder à Licidas son ami, qui ne connoit pas leur amour mutuel, adresse en partant ces vers touchants à Licidas:

Se cerca, se dice:
L'amico dov'é?
L'amico inselice!
Rispondi, mori.
Ah no: si gran duolo
Non dar le per me.
Rispondi, ma solo,
Piangendo parti.
Che abisso di pene!
Lasciare il suo bene!
Lasciar lo per sempre!
Lasciar lo così!

Pen vais donner une traduction très-littérale « Si elle demande, si elle dit, ton ami où est» il, ton malheureux ami ? Réponds, il est mort.

» Ah non, ne lui cause pas une si grande peine
» à cause de moi; mais réponds seulement, il est
» parti en pleurant.

" Quel abime de douleurs! quitter ce qu'on prime! le quitter pour toujours! le quitter ainfi!"

Nous allons exposer la manière dont Pergolèse a coupé cet air, en conservant aux paroles dans la traduét on, l'ordre même qu'elles ont dans le chant, & en indiquant par un tiret chaque pause que fait la musique. Voici la première partie de l'air.

"Si elle demande — si elle dit — l'ami où est-il?
— où est l'ami malheureux? — Réponds — il est mort. — Réponds — il est mort. — Réponds — il est mort. — Ah non, une si grande peine — ne lui cause pas à cause de mei; — répond's — seulement — en pleurant il est parti — en pleurant il est parti — en pleurant il est parti — l'elle demande — si elle d.t. — Répond's — il est mort — si elle dit — où est-il? — Répond's — il est mort. — Ah non — non — ÉCOUTE — ah non — non — ÉCOUTE : — Répond's — seulement — en pleurant il est parti — en pleurant il est parti — en pleurant il est parti — en

Seconde partie de l'air:

Quel abime de douleurs! — quitter ce qu'on aime! — le quitter pour toujours! — le quitter ainsi! — Quel abime de douleurs! — le quitter ainsi! — le quitter ainsi! — le quitter ainsi!

Puis reprenant la première partie, on répète : se

ceres, &c., s. elle demande, &c., à-peu-près avec les mêmes répéditions & dans le même ordre que la première fois. L'air se termine par une repisse de la seconde parue avec de légeres variations.

Examinons ici l'esprit dans lequel cet air est coupé, non reletivement a la mélodie ée à l'esser parement musical, mais relativement à l'expression

ce à l'effet théatral.

Cet air n'a point proprement de moili, c'est-idire, ces premières phrases dont la melodie & le rythme atmoncent le caractère du chant & regient les formes de la période muficale. Il débute sans ritournelle, par de petites parases coupées qui conviennent au sentiment du personnage & rendent très-bien les paroles; mais les répétitions y garent tout.

l'lacons-nous au théatre & vovons un jeune hé: res qui s'arrache à la fomme qu'il adore, & qui en partant la recommande à l'ami même pour qui il sacrifie sa maitretse & son amour; nous verrons qu'il ch peu naturel qu'il répète plufieurs fois dov'é, en esil? avec un accent interrogatif bien marqué comme si c'étoit lui-même qui s'informat de ce qu'est devenu quelqu'un à qui il s'intéresse. On passerole cependant ces petites licences au compositeur qui a besoin de ces répétitions pour développer & arrondir sa phrase; mais ce qui est vraiment incomparble avec toute vérité & tout effet damatique, c'est que Mégaclès recommande une seconde & une troisseme sois à Licidas de dire à Ariste qu'il cst mort, après avoir rétracté lui-même ce premier desir, lorique dans la crainte de lui faire trop de mal, il veut seulement que son ami lui annonce qu'il est parti en pleurant. Ce qui est plus étrange encore, c'est le da capo qui ramène si gratuitement, après la seconde partie, les mêmes répétitions & la même invraisemblance.

Je remarquerai ici que Pergolése ne manque pas; comme presque sous les compositeurs italiens, de placer des accents sensibles sur certains mots, sans s'embarrasser si cette expression est consorme au sensiment vrai de la situation, & à l'intention des paroles. Ains sur le mot piangendo, en pleurant, il a placé un bémol accidentel pour exprimer le gén missement & les larmes, comme si un guerrier; disant de lui-même qu'il est parti en pieurant,

pouvoit affecter une parcille imitation.

Je remarquerai encore que Pergolèse a ajouté grae tuitement aux paroles de la première parue, le mot italien senti (écoute) qui ne peut entrer dans les vers de Métastase, mais dont il crut sans doute avoir besoin pour l'élégance de la phrase & l'estet de sa nussque. C'est une liberté qu'ont prise beaucoup d'autres compositeurs, & qui, dans cette occasion, n'est autorisée par rien.

l'ajouterai une réflexion plus importante : c'est que si Pergolèse avoit voult donner à son el une expression plus vraie, un ester plus cham tous , une marche plus consorme à celle du cour l'une ; il auroit passé rapidement sur la première parue;

il auroit vu qu'elle ne comportoit qu'une espèce de déclamation simple & sensible; mais il auroit pu mettre plus de chant, & s'arrêter plus longrems sur la seconde partie qui présente une réflexion douloureuse sur la simation du personnage, & qui est une espèce de monologue où les répétitions graduées des mêmes paroles & des mêmes accents seroient plus dans la nature. Dans le premier, il parle à son ami; & il n'est pas trop convenable de lui répéter plusieurs sois ce qu'il doit très-bien comprendre à la première. Dans la seconde partie, Mégaclès se parle à lui-même, & sent toute l'horreur de sa situation. Quel abime de peines! quitter ce que j'aime - le quitter pour toujours, - le quitter! - pour toujours! - le quitter ainsi! pour toujours! - pour toujours! - Quel abime de peines! &c. Toutes ces répétitions sont très-naturelles à la plainte & aux regrets; rien de si conforme aux mouvements d'un cœur désespéré; rien de si propre à forisser & à graduer les traits de l'expression musicale. Mais Pergolèse suivoit une méthode adoptée par les premiers maîtres, qui étoit de regarder, dans les airs à deux parties, la première, comme celle qui devoit recevoir la principale expression & les plus beaux esfets du chant; & la seconde, comme n'étant faite que pour faire valoir davantage la première par le contraste. Tant pis pour l'ouvrage, si l'intention du poëte étoit contraire à ce procédé qui est devenu depuis la routine de presque tous les compositeurs italiens. La plupart y sont tellement attachés qu'ils ne craignent pas de mettre sur les paroles de ces secondes parties, le chant le plus trivial & le plus infignifiant, en s'y arrêtant seulement le moins long-tems qu'il est possible: toute leur attention se porte sur la première : aussi font-ils pour l'ordinaire chanter la première partie quatre fois, & la seconde une seule, quel que soit le sens des paroles. Traetta a été le premier qui ait affecté de relever les secondes parries de ses airs, soit par l'élégance du chant, soit par quelque passage brillant ou nouveau, soit par les recherches de l'accompagnement. D'autres habiles compositeurs ont abandonné, comme Traetta, une routine si déraisonnable, sur-tout depuis que Gluck a dénoncé cet usage absurde dans la préface de son Alceste, qui a été en Italie le sujet de beaucoup de commentaires, & depuis qu'il a offert, dans ses dernières compositions, l'exemple d'une musique, plus appropriée aux paroles & plus conforme à la vérité & aux convenances dramatiques. Dans les meilleurs airs faits depuis 12 à 15 ans, les secondes parties sont ou retranchées ou fondues avec les premières.

Qu'on ne nous accuse pas d'une chicane pédantes que dans l'analyse que nous avons faite d'un des airs de Pergolèse. Ce n'est qu'en appliquant aux compositions musicales ces méthodes d'analyses rigoureuses, que la critique littéraire a appliquées avec succès aux ouvrages de poésse & Ah! ne lui dites d'éloquence, qu'on apprendra à juger avec quelque FONTE, acte III.

précision du degré de mérite de ces compositions. Les préventions influent trop souvent sur les jugegements qu'on en porte, & entraînent dans bien des mépriles. Nous en trouvous un exemple frappant dans l'ingénieux Essai sur l'union de la poésie & de la musique, composé par un écrivain très-distingué dans la carrière des leures comme dans celle des armes, & dont nous regrettons de ne pouvoir partager les opinions sur la musique. Voici ce qu'il dit (page 52), en citant le même air, se cerca, se dice : « Rien ne prouve mieux notre opinion que la » manière dont Pergolèse a rendu ces paroles re-» marquables. En effet, cet incomparable auteur a » senti qu'il ne pouvoit faire entrer dans son motif » cette exclamation: ah no! si gran duolo non darle » per me! Il a donc pris le parti de mettre ces deux » vers en déclamation, & de rentrer ensuite dans " fon fujet par ces deux vers : Rispondi, masolo; " Piangendo parti ". Nous avons fous les yeux l'air de Pergolèse, & nous pouvons affurer que ces deux premiers vers ne sont point en déclamation, mais en chant, & d'un chant très-sensible; & que ce font, au contraire, les deux suivants qu'on pourroit regarder comme tenant de plus près à la déclamation. La chofe dont on parle le plus, & dont on a l'idée la moins déterminée, c'est cette qualité de la mélodie que l'on appelle communément chant. (Voyez ce mot).

Nous avons choisi, pour exemple, Pergolèse, comme un des maîtres d'Italie dont le grand mérite est le moins contessé. Nous aurions eu des critiques bien plus rigoureuses à faire si nous avions examiné les ouvrages d'autres compositeurs moins célèbres. D'autres critiques ont été d'ailleurs plus sévères encore que nous dans les jugements qu'ils ont portés de ces beaux airs italieus, si vantés par des amateurs qui connoissent mal ou sentent peu

les véritables beautés de la musique.

L'auteur anonyme du traité du mélodrame, qui paroît être un homme très-versé dans la musique, & sur-tout dans la musique italienne, s'exprime de la manière suivante, à l'occasion d'un air du savant Jomelli:

"Voici (dit-il, page 145) des paroles p'us frap"pantes encore, & dont le sentiment pénètre plus
"au vif dans les affections du cœur. C'est un pere
"à qui l'on présente son fils, jeune encore, qu'il
"croit être le fruit d'un inceste. Furieux & soible
"à la fois, l'horreur & la tendresse le remplissent
"tour-à-tour: attiré par la pitié, repoussé par l'es"froi, troublé, déchiré, attendri, il pleure &
"s'écrie:

- " Mifero pargoletto
- " Il tuo destin non sai:
- " Ah! non gli dite mai
- " Qual era il genitor ".

Malheureux enfant! tu ne connois pas ta destinée. Ah! ne lui dites jamais quel sut son père. DEMO-FONTE, acte III. " a Je prends l'air de Jemeili sur ces paroles, &
" je vois que tout ce qu'il a sait en saveur de l'ex" pression, c'est de choisir la modulation mineure.

" La mesure à trois tems dont il se sert, qui est
" celle du menuet, ne convient guère qu'aux pas" sions douces & calmes: comment l'approprier
" à l'état de trouble dans lequel se trouve l'infortuné
" Timante? Le mouvement de l'air est lent: pour
" les deux premiers vers, à la bonne heure; mais
" quoi de plus ridicule pour les deux derniers, qui
" sont l'expression même de l'inquiétude? Rien de

"> sont rexpired and the first and the first

" lade "

"Le musicien n'a pas même su placer sa roulade. Il avoit les mots dessin, dite, geniter; au lieu
de cela, il a pris le mot era, ce qui est une sorte
de barbarisme musical. Une roulade doit perter sur
quelque objet, jamais sur des copules abstraites.
On nous reproche nos roulements sur onde, gloire,
vole: & que dire des italiens qui en sont sur mio,
mai, era, &c.?

Si l'on m'objectoit qu'il n'y a que des écrivains françois qui analysent avec cette sévérité minutiense des airs qu'on admire en Italie, en France, & dans toute l'Europe; je répondrois que des écrivains italiens en parlent encore avec plus d'humeur & de mépris. Je pourrois en rapporter plusieurs exemples; mais je me contenterai d'une seule citation; elle sera tirée d'une des dissertations pleines de goût & d'érudition, dont le savant Saverio Mattei a enrichi sa traduction célèbre des pseaumes en vers italiens.

Des hommes de beaucoup d'esprit, qui ont écrit en France sur la musique dont ils n'avoient pas affez étudié les principes & les effets, ont cru que les airs italiens devoient beaucoup de leurs beautés à la coupe des couplets, & au petit nombre de vers dont ils étoient composés, Nous sommes bien éloignés d'adopter cette opinion que nous discuterons à l'article poème lyrique. M. Mattei pense bien différemment aussi. Nous allons traduire sidèlement un passage de sa dissertation sur la philosophie de la musique, t. 5, in-8°, p. 308.

"Des airs de plusieurs strophes pourroient diminuer le principal inconvénient de notre munsque, je veux dire, celui de répéter sans cesse » & jusqu'à la nausée les mêmes paroles. Ouvrous » au hasard un livre de musique; lisons les paroles » d'un air, de celui, par exemple, que l'orus » chante à Alexandre:

> Vedrai con tuo periglio. Di questo acciaro il lampo,

Come haleni in campo Sul ciglio al donator.

(Tu verras au péril de ta vie comment l'éclat de ce fer brille au chanp de bataille sur le front du donateur,)

« Voyons la manière dont le maitre de chapelle " a disposé ces paroles. Ved ai, vedrai, vedrai, con n tuo periglio, di questo acciaro, acciaro il lampo, » (ici dix mesures de gazouillement sur ce mot " lampo) come, come baleni in campo sul ciglio, sul » ciglio al donstor. Vedrai con tuo periglio, di questo " acciaro il lampo, come baleni, (fix autres rou-" lades sur baleni) sul ciglio al donator : come ban leni in campo, di questo acciaro il lampo, su! ci-19 glio, ful ciglio a' donator. Vous croyez peut-être » que cela se termine là? Point du tout. Par cette " route en F ut fa, nous sommes arrivés en C » jel ut; il fant maintenant retourner en arrière & » revenir par la même rome en F ut fa. Voici » comme le compositeur reprend les paroles : Ve-» drai, vedrai, con suo periglio, vedrai di questo n acciaro il lampo, vedrai come baleni, (ici la voix » galoppe sur mille double-croches arpegées) sul » ciglio al donator con tuo periglio vedrai il lamco " (ici on ne court pas, mais on vole fur les ailes " de mille autres notes de gazouillement) come ba-» leni, baleni in campo, sul ciglio, ful ciglio al don nator. Et ensuire, demandez - vous? Ensuite un » silence universel annonce la cadenza, & nous " perdons un quatt-d'heure de tems sur l'a de denator, pour donner saissaction à un chanteur » extravagant. Mais enfin, continuerons-nous none » route, & le chanteur restera-t-il sur sa cadence? " Oh que non. Le chanteur se relève comme An-» téc. Il chante quatre notes de la seconde partie » qui péche, au contraire, par une excessive brié-" vete, & sert, pour ainsi dire, de rafraichisse-" ment; & il reprend bravemen: sa course, non » pour aller en avant, mais pour revenir encore » deux fois à son vedrai, vedrai, parce qu'il faut » absolument répéter la première partie. Pendant » que Porus se pavane ainsi, Alexandre, plus pa-» tient que Job, reste sur le théatre à attendre la » fin de cet impertinent rabachage. Et voilà ce que » c'est que notre musique? C'est pour entendre cela n qu'on va au théatre. Que diroient ces phileion plies de la Grèce qui vouloient règler la musique par des loix, s'ils voyoient parmi nous de pa-" reilles inepties? "

Telle est en esset la sorme de presque tous les beaux airs italiens que nous avons vu applaudie avec des bravos si bruyants & si ridicules, & que nous aurions vu transporter sur nos théatres, si un homme de génie n'évoit venu nous apporter avec une musique toute nouvelle des idées plus grandes & plus saines sur le melodrame & la musique du marique. C'est ce que nous exposerons ailleurs.

Terminons ce long article par la distinction des différences espèces d'air, relativement à la taume Se au caractère mufical que leur ont donnés les italiens.

Les premiers airs étant faits sur des complets de 4, o ou 8 vers, n'offroient qu'un chant continu & syllabique, dont le sujet ou motif étoit un,

comme le rytlime.

L'idée d'accoupler les notes sur une seule syllabe, & l'usage de répéter les mêmes paroles & les mêmes vers, qui en sur une suite, ayant ouvert, comme nous l'avons dit, un champ plus étendu à la mélodie, le compositeur eut la facilité de partager un couplet en deux, & de composer par là son air de deux parties, ce qui offrit plus de variété.

Les poëtes profitant à leur tour de cette innovation de la mufique, divifèrent cux-mêmes les couplets destinés à former des airs en deux parties, dont la feconde offrant des fentiments ou des images qui contrastoient avec l'intention de la première, donnoit au compositeur un moyen d'y répandre non-seulement une variété de mélodie & de modulation, mais aussi de beaux contrastes d'ex-

pression.

Presque tous les grands airs de théatre furent bientêt composés sur ce modèle; mais l'illusion & la vérité dramatique n'étant point l'objet des compositeurs italiens, parce que cet effet étoit incompatible avec la conflitution de leurs théatres & de leurs poëmes lyriques, avec le genre de leurs acteurs & le goût du public, les formes de ces airs ne surent diversifiées que par les combi-naisons matérielles de l'art, dont le nombre est borné, & par des embellissements de goût & de caprice, qui tenoient aux progrès de l'exécution ou à l'imagination des artistes, moyens également limités : l'art de composer ces airs dégénéra bientôt en routine. L'habitude de ne mettre en musique que les mêmes poëmes, l'habitude qui réfulta de la supériorité même des poëmes de Métastase, devint un autre source de monotonie dans la forme des airs; car le premier qui, saisssant bien le vrai caractère des paroles, y adapta une musique d'un bel esset, força, pour sinsi dire, les autres compositeurs à suivre la même route en traitant le même sujet. J'ai actuellement sous les yeux dix airs des plus grands maîtres d'Italie sur ces paroles se cerca, se dice: tous sont évidemment calques, pour la coupe & le caractère général, sur celui que nous avons analysé & qui avoit en le plus grand fuccès.

Apportons encore à l'appui de cette affertion l'antorité d'un auteur italien; & ce sera celle de M. Saverio Mattei dans la dissertation que nous

avons déja citée.

"Un pauvre maître de chapelle, dit-il, mérite vraiment compassion quand il est forcé de mettre en musique certains morceaux de poésie sur les quels on a déjà entendu une musique excellente.

Comment est-il possible de refaire le vo solcando un mar crudele, après Vinci; se mai senti spirarri

n sul volto, après Gluck; se tutti i mali miei, après

" Hasse; le stabat, après Pergolèse?"

Voici ce que le ritme autrur ajonte au sujet du chevalier Gluck, si légérement jugé à Paris par des amateurs peu instruits, à qui on avoit suit accroire qu'il n'avoit point de réputation en Italie. « On » assure que le Saxon (Hasse) avoit recommencé » jusqu'à huit sois à écrire l'ait se mei seat spiratit, » & que le mois de l'air de Gluck lui revenant » sans cesse dans l'of-rit, l'entraîncit malgré lui. » Ensin, après plusieurs te tatives inuisles, il prit » le parti de commencer par ectire la seconde parmite, qui l'excita ensuite a comp ser la première : » ce sur ainsi qu'il parvint à faire cet air, qui, dans un autre genre, n'est pas moins de succès que » l'air admirable & vraiment philosophique du chen valier Gluck ». (La silosopia della musica, nelle opere di Saverio Mattei, tom. 5, p. 304.

Quiconque a entendu, avec des oreilles atten-

Quiconque a entendu, avec des oreilles attentives & exercées cette multitude d'atrs italiens composés sur les poëmes de Métaslase, ne peut manquer d'être frappé de cette uniformité singulière dans la marche de la mélodie, dans l'esprit de l'accompagnement, dans le choix même des tours. On sent qu'il seroit aisé de les réduire à une douzaine au plus de modèles dont tous les autres

n'offrent que des copies & des variations.

Je vais, d'après les anteurs italiens cux-mêmes, tracer la méthode technique que les muficiens ont suivie en général dans la composition de leurs grands airs, mais qu'ils commencent à abondonner

depuis quelques années.

Ces airs sont pour la plupart divisés en deux parties. La première module sur le ton que le compositeur a choisi, & se repose sur une cadence de la quinte de ce ton, ou sur une autre note qui mène au ton de la quinte : alors on reprend les mêmes paroles dans ce ton de la quinte; & là, commence une seconde période musicale qui se termine par une cadence finale sur le premier tou. Le compositeur est le maître de moduler plus ou moins long-tems fur l'un & l'autre ton, pourvu que la cadence finale de la seconde période musicale se fasse dans le ton ou l'air à commencé. Dans la feconde partie, le compositeur change de motif & fouvent de mode; mais il module sur un ton analogue au premier; de manière qu'en la terminant il puisse reprendre rout l'air dès le commencement. Ainsi l'on chante presqu'à quatre sois la première parrie des paroles, & une seule sois la feconde partie.

On appelle rondeaux les airs où l'on reprend une ou deux fois la première partie. Voyez Rondeau.

Il y a de petits airs qui ne font composés d'ordinaire que de quatre vers qui n'ont ni reprise ni seconde partie, & qu'on appelle cavatines. Voyez aussi ce mot.

On distingue encore le caractère des airs en trois chants. 1°. Les airs d'expression, qui sont ceux où la musique doit faire sentir plus puissanment

ALL

fon charme ou son énergie, & d'ou dépendent principalement les grands effets de la mufique dramatique. 2°. Les airs de bravoure, où le compositeur a cherché à réunir des passages brillants & difficiles, propres à faire valoir l'organe & l'art du chanteur. (Voyez Bravoure.) 3º. Les airs de cantatilé, où l'on cherche phitot une melodie élégante & naturelle qu'un charge expressif, & qui dont plutôt destinés à faire briller le goût du chancur, que la légèreté de sa voix. Vovez Cantabilé.

Dans ces trois genres les italiens nous ont donné un grand nombre de modèles de beaux airs. Après avoir critiqué leurs défauts, il est juste de reconnoître tout ce que nous leur devons. Presque tous les mots dont nous nous servons en musique, prouvent leur richesse & notte indigence. Ils ont créé l'art; mais ils n'ont pas su l'appliquer aux grands effets du théatre, parce qu'ils n'out jamais en un véritable théatre. C'est pour le nôtre qu'ont été composés les premiers airs véritablement dramatiques, c'est-à-dire, ceux ou l'élégance & la beauté des formes muficales ont été adaptées aux accents de la langue & à ceux des passions, aux mouvements de la scène & à l'ensemble de l'action théatrale. Mais ne soyons pas trop vains de cette gloire; car malheurensement, depuis Lully jusqu'à ce moment, c'est à des artistes étrangers que notre théatre ly rique doit presque tous les avanauges qui l'ont rendu le théatre le plus brillant de L'Europe. (M. Suard.)

AJUSTEES, (musig. des anc.) On trouve dans quelques auteurs, tétracorde des ajustées, au lien

de tetracorde synnémicnon.

A LA MI RÉ. Voyez A mi la.

AL SEGNO. Ces mots écrits à la fin d'un air en condeau, marquent qu'il faut reprendre la première partie, non tout-à-fait au commencement, mais à l'endroit où est marqué le renvoi. (J. J. Rouffeau.)

ALLA BREVE. Terme italien qui marque une sorte de mesure à deux tems fort vite, & qui se note pourtant avec une ronde ou semi-brève par tems. Elle n'est plus guere d'usage qu'en Italie, & seulement dans la musique d'église : elle répond assez à ce qu'on appelle en France du gros f.i. (J. J. Rouffe.iu.)

La marque de l'alla brève est un demi-cercle ou C barré, en cette manière Œ; de forte que trouver cette marque à la tête d'une pièce, on y trouver ces mots alla lrève, c'est exactement la même chose. Anciennement l'alla brève se notoit avec une brève par tems, d'où lui vient son nom; en sorte que cette mesure contenoit des notes doubles, en valeur de celles de notre alla brève. Les pièces composées dans ce genre de mesure, étoient pleines de syncopes & d'imitations, même de petites fugues; on n'y soustroit point de notes de moindre valeur que les noires, encore en petit nombre; parce que l'alla b'ève alloit très-vîte en comparaison des autres anouvements; aujourd'hui même, l'alla brève a le mouvement très vif, de saçon que les noires y patient aufii vite que les croches dans un allegro Musique. Tome I.

ordinaire; c'est pourquoi les doubles croches n'y font point admifes; quant aux syncopes, aux inittations & aux fugues, on les pratique encore en alla brève. (M. de Cassilhon.)

ALLA CAPELLA. La même chose qu'alla biève (voyez ei-dessus Alla brève) parce qu'ordinaire-ment on ne se servoit de Valla brève que dans les

églises ou chapelles. (M. de Castilhon.)

ALLA FRANCESE. On commence, en Allemagne sur-tont, à mettre ce mot en tête d'une plèce de mufique qui doit être exécutée d'un mouvement modéré, en détachant bien les notes & d'un coup d'archet court & léger.

On se sert aussi de cette expression en Italie pour défigner un genre d'andante gracieux. (M. de Castilhone)

ALLA POLACCA. Ces mors à la tête d'une pièce de mufique, indiquent qu'il faut l'executer comme une polonoise (voyez Polonoise), c'est-à-dire, d'un mouvement grave, en marquant bien les notes, quoiqu'avec douceur, & lient ensemble les doubles croches quatre à quatre ; à moins que le compositeur n'ait expressément marque le contraire.

ALLA SEMI-BREVE. Ancienne mesure qui revenoit précisément à l'alla brève, en usage aujourd'hni; car elle se notoit avec une rende ou semibrève par tems; & c'est ce qui l'a fait nommer alla semi-brève. Quelques-uns l'appellent abusivement femi-alla brève : on l'employoit au reste comme l'alla

brève, & elle n'est plus d'usage. (M. de Casilhon.)
Alla ZOPPA. Terme italien, qui annonce un mouvement contraint & syncopant entre deux tems, sans syncoper entre deux mesures, ce qui donne aux notes une warche inégale & comme boiteuse; c'est un avertissement que cette même marche continne ainsi jusqu'à la sin de l'air. (J. J. Rousseau.)

ALL' OTTAVA. Lorsque dans la basse-continue on trouve ces mots italiens, il fant celler d'accompagner, & exécuter seulement la B. C. des deux mains, prenant dans le dessus les mêmes notes qu'à la basse, mais d'une octave plus haut. On continue ainsi jusqu'à ce que l'on retrouve de nouveau des chiffres.

Souvent au lieu des mots all' ottava, on ne

met que all'8.

Depuis quelques tems, au lieu d'écrire un trait de chant bien hant an-dessits de la portée, en ajoutant les lignes postiches nécessaires, on l'écrit, pour diminuer la peine, une offave plus bas, & par conséquent dans les portées, & l'on met un S dessous, suivi d'une ligne prolongée tant que ce trait de chant dure. Voyez les pl fig. 20. (M. Castilhon.)

ALLEGRO, adj. pris adve bialement. Co mot italien écrit à la tête d'un air indique, du vite au lent, le second des cin principaux degrés de mouvement distingués dans la musique italienne. Allegro, fignific gai; & c'est aussi l'indication d'un mouvemeut gai, le plus vif de tous après le pre le. Mais il ne faut pas croire pour cela que ce mouvement ne soit propre qu'à des sujets gais : il s'applique souvent à des transports de fureur, d'emportement

& de désespoir, qui n'ont rien moins que de la gaité. (Voyez Mouvement.)

Le diminutif allegretto indique une gaité plus modérée, un peu moins de vivacité dans la mesure.

(J. J. Rouffeau.)

ALLEMANDE, f. f. Sorte d'air ou de pièce de musique dont la mesure cst à quatre tems & se bat gravement. Il paroît par son nom que ce caractère d'air nous est venu d'Allemagne, quoiqu'il n'y soit point connu du tout. L'allemande en sonate est par-tout vieillie, & à peine les musiciens s'en servent-ils aujourd'hui: ceux qui s'en servent encore, lui donnent un mouvement plus gai.

lui donnent un mouvement plus gai.

ALLEMANDE, est aussi l'air d'une danse sort commune en Suisse & en Allemagne. Cet air, ainsi que la danse, a beaucoup de gaîté. Il se bat à deux

tems. (J. J. Rousseau.)

ALLEMAGNE. (Histoire de la musique en) On ne peut pas douter que le climat n'ait une influence fensible sur le goût & l'aptitude des peuples divers pour les beaux-arts; & la mufique est peut-être celui de tous qui est le plus soumis à l'énergie de cette influence. Les grecs, en faifant d'Apollon le dieu de la lumiere & celui de tous les beaux-arts. ont voulu peindre, par une allégorie frappante. l'empire du soleil sur l'organisation humaine. C'est dans les pays chauds que l'organe de la voix montre en général plus de fouplesse & d'éclat : c'est là que la musique, inspirée par la nature, est devenue un art, & a exerce le plus puissant empire. C'est dans les mêmes climats que les oiseaux ont le chant le plus agréable & le plus varié; ce n'est que dans le printemps & l'été que les oiseaux chanteurs sont entendre leur ramage. On n'en trouve aucun pardelà une certaine latitude; & les anglois ont remarqué qu'on n'avoit jamais vu de rossignol audelà de la Tweed, rivière au nord de l'Angleterre. & qui la sépare de l'Ecosse.

En partant de ce principe, on seroit fondé à croire que l'Allemagne est une des parties de l'Europe où la musique a dû faire le moins de progrès; mais l'expérience a démenti cette induction. Il taut en conclure qu'à cet égard, comme à beaucoup d'autres, les facultés humaines sont encore plus soumises aux causes morales qu'aux causes physiques; que l'homme est le plus souple & le plus docile des animaux, & qu'il n'y a aucune influence naturelle qui ait sur lui autant d'empire que l'instruction, l'habitude, & cet instinct d'imitation qui

lui est propre.

Depuis le règne de Charlemagne, il y a eu en Allemagne des maîtres-chanteurs formant une espèce de confrairie de menérirers ambulants, qui alloient de ville en ville chanter des chansons en

jouant de quelques instruments.

La musique d'église y a été, depuis la même époque, cultivée avec soin; & la réformation ayant amené l'usage de chanter les pseumes en langue vulgaire, introduisit dans les églises protestantes d'allemagne une musique plus chantante & plus

agréable que l'ancien plain-chant, lequel, au lieu de fe perfectionner, dégénéra fensiblement pour l'exècution dans les églifes catholiques de l'Europe.

L'esprit de controverse musicale qui se développa en Italie après les premières découvertes de Gui d'Arczzo, gagna bientôt en Allemagne & y sit naitre beaucoup d'ouvrages savants sur la musique

tant ancienne que nouvelle.

Mais l'objet de ce distionnaire n'est pas de donner une histoire suivie & détaillée de la musique. Nous ne nous sommes proposés dans ces articles historiques que de faire connoître le goût particulier de chaque peuple à l'égard de la musique, & la part qu'il a eue aux progrès de cet art.

Les guerres, les intérêts politiques & les difputes de religion ont entretenu de tout tems une correspondance très - intime entre l'Allemagne & l'Italie. Les représentations musico - dramatiques passèrent promptement de l'une dans l'autre.

Ce fut à Hambourg qu'on vit représenter le premier opéra, c'étoit en 1678. Le poëme avoit pour titre Orontes, & fut mis en musique par le maître de chapelle nommé Theil. Les opéra qu'on donna sur ce théatre depuis cette époque jusqu'au commencement de ce siècle, surent tous en allemand. On y introduisit successivement des airs en italien, en conservant le récitatif en langue vulgaire: cette bigarrure plut beaucoup dans un tems où le goût n'étoit pas encore formé, & où la supériorité & la réputation de la musique italienne commençoient à la répandre dans toute l'Europe.

Ce qui donna particulièrement de la vogue à l'opéra de Hambourg, ce furent les talents rares des premiers compositeurs qui travailloient pour ce théatre. Les plus célèbres sont Kciser, Matheson, Handel, Cousser & Telemann. Le premier a composé to7 opéra, & est mort en 1739. Nous ne connoissons aucun de ses ouvrages; mais il faut s'en rapporter au jugement du sameux Hasse. Il disoit à M. Burney que c'étoit « un des plus grands » mussciens que le monde eût jamais vus ». (The present state of music in Germany, &c. t. 1, p. 350.)

Matheson est plus renommé comme écrivain que comme compositeur. Il est mort en 1764, âgé de 82 ans. Il aimoit à se vanter, en mourant, d'avoir publié autant d'ouvrages sur la musique qu'il avoit vécu d'années, & il prétendoit qu'il en laisseroit autant en manuscrit à ses héritiers pour l'instruc-

tion de la postérité.

Handel, né à Halle en 1684, alla à Hambourg à la fin du dernier siècle, & commença par jouer du violon à l'orchestre de l'opéra, où il sint ensuite le clavecin: ce sut en 1705 qu'il donna son premier opéra sur un poëme italien insitulé Elmira. Nous parlerons plus en détail de la vie & des ouvrages de cet immortel musicien, à l'article Angleterie, parce que c'est sur-tout dans ce pays qu'il a composé les ouvrages qui ont sait sa réputation & sa gloire.

Cousser . né en 1659 à Presbourg en Hongrie, sur appellé vers 1693 à Hambourg, pour y prendre

la direction de l'opéra. Il avoit voyagé; & ce sur lui qui introduisit en cillemagne la manière de chanter des italiens. On a de lui beaucoup d'ouvrages

imprimés.

Telemann, né à Magdebourg en 1681, a été un des compositeurs les plus séconds. Handel difoit de lui qu'il écrivoit une pièce de musique à huit parties avec autant de facilité qu'un autre écriroit une lettre. C'est sur-tout dans la musique d'église qu'il a montré un talent extraordinaire. Il avoit plus de science que de goût, & ses ouvrages de théatre sont oubliés.

L'opéra s'est établi presqu'à la même époque sur les théatres de Hambourg, de Vienne, de Ber-

lin & de Dresde.

Léopold qui occupoit le trône impérial aimoit les sciences & les arts, & cultivoit particulièrement la musique. Il attira à sa cour les talents les plus célèbres, tant nationaux qu'étrangers. Il st faire, par les plus grands compositeurs, de la musique d'église pour sa chapelle, & des opéra pour son théâtre; & il les saisoit exécuter par les plus habiles virtuoses de l'Allemagne & de l'Italie.

Je trouve, dans des mémoires historiques sur ce prince, un trait qui me paroît mériter d'être confervé. Léopold aimoit les arts & les speclacles; mais ses revenus ne lui permettoient pas d'être magnifique. Il caressoit les talents, mais ne les entichissoit pas. Quelques chanteurs italiens qui ne se trouvoient pas assez bien payés resusèrent un jour opiniâtrement de chanter à un spectacle où l'empereur & sa semissite de Léopold lui demanda quel châtiment il vouloit qu'on insligeat à ces insolents: Que voulez-vous faire, tépondit-il, à ces êtres qui ne sont pas des hommes? ils sont dispensés d'avoir de la raison.

On connoît, par cent exemples, l'impertinente & risible fatuité de ces virtuoses quand ils ont quelque talent. Un d'eux voulant un jour entrer dans la chapelle, où il y avoit beaucoup de soule, dérangeoit sans façon un étranger de distinction pour se faire faire place. L'étranger un peu étonné lui demanda qui il étoit pour avoir de pareilles manières. Je suis, répondit le chanteur, il signor Antonio, so-

prano de sa sacrée majesté impériale.

Les principaux musiciens que Léopold employa font Fux, Caldara, Ziani & Conti. Le premier, né en Styrie, dans le cercle d'Autriche, composa nonfeulement de la musique pour l'église & pour le théatre, il a publié aussi dissérents ouvrages sur la théorie de l'art, dont le plus célèbre est un traité élèmentaire des principes de la composition, qui a été traduit en italien, & qui a été jusqu'à présent le guide des maitres & des écoles d'Italie.

Caldara, Ziani & Conti, italiens tous trois, se sont sait, dans le tents, quelque réputation par des compositions oubliées aujourd'hui. Il s'est conservé sur le dernier une anecdote que nous rapporterons ici. En 1730, ce musicien ayant été insulté à Vienne

par un prêtre féculier, s'en vengea fur le champ par des coups. La querelle ayant eu des témoins, il y ent un procès criminel, & en vertu d'une sentence ecclésiastique, Conti sut condamné à être exposé trois jours, pendant une heure, à la porte de l'église cathédrale de Saint-Etienne. L'empereur avoit adonci la sentence, en réduisant les trois stations humiliantes à une seule. Mais comme il ne fe comporta pas à la première avec affez d'humilité & de réfignation, on le condamna à subir la même pénitence deux autres jours, revêtu d'une espèce de sac grossier, & tenant une torche à la main. Après quoi la justice ordinaire le condamna à une amende de mille francs au profit du prêtre qu'il avoit frappé, à tous les dépens, à être emprisonné quatre ans, & ensuite banni à perpétuité des demaines d'Autriche. On fit, à ce sujet, l'épigramme suivante, qui n'ayant de sel que des jeux de mots latins, ne peut se traduire en françois:

- " Non ea musa bona est musica, composuisti
 - " Quam Conri, tactus nam fuit ille gravis.
- » Er baffus nimium craffus, neque confona clavis:
 « Perpetuo nigras hic geris ergo notas ».

L'exemple de Léopold ne pouvoit manquer de contribuer à répandre, dans les autres cours, le goût de la niusique & des spectacles musico-dramatiques. Il s'établit des opéra presque en même tems à Vienne, à Hambourg, à Berlin, à Dresde. Ils furent d'abord, comme nous l'avons dit, composès de récitatifs & de chœurs en allemand, & d'airs en italien; mais cet usage barbare tomba bientôt, & l'opéra, purement italien, sut adopté presque uniquement sur tous les théatres. Les cours de Manheim, de Munich, de Stutgard, &c. suivirent l'exemple des cours plus confidérables : toute l'Allemagne fut bientôt peuplée de musiciens de tous les genres. On y appella d'Italie les compositeurs les plus renomnies & les plus grands virtuoses; & c'est depuis 80 ans le pays du monde où il s'est composé & exécuté le plus de mufique.

Ce qui a le plus contribué à étendre le goût de la musique dans toute l'illemagne, c'est un usage qui s'y pratique de tems immémorial, & qui ne subliste dans aucun autre pays. Dans presque toutes les écoles publiques, des villages comme des villes. on enseigne la musique aux enfants en même tems qu'on leur apprend à lire & à écrire; &, ce qu'il y à de remarquable, c'est que par-tout où les jésuites ont eu des collèges & des écoles, ils ont donné la plus grande activité à cette patrie de l'enseignement public. Par-tout ailleurs cet ordre religieux s'est montré peu favorable à la culture des beaux arts. Le savant Lami, qui a composé pendant un grand nombre d'années à Florence, une seuille périodique pleine d'érudition, faisoit voir un jour à un étranger les curiosités de cette ville. En voyant le palais Pitti, voilà, dit l'étranger, le berceau des arts - & voild leur tombean, lui repondit Lami, en lui montrant le couvent des jéfuites qui se trouvoit vis à-vis de ce palais. Un principe politique des jésuites étoit de se prévaloir, par-tout où ils s'établissoient, de tout ce qui pouveir être agréable aux Princes & augmenter l'influence de leur ordre fur le peuple, ils trouverent en Allimagne l'enfeignement de la musique établi dans les écoles, & le goût de cet art répandu par-tout; ils en favorisèrent l'étude & la pratique.

Une autre circonstance qui contribua infiniment à fortifier l'effet de ces motifs d'encouragement, c'est le goût vif & éclairé que les princes les plus distingués & les phis puissants montrèrent à la tois non-seulement pour les productions, mais encore pour la prarique de la antisque. Ce n'étoit pas simplement en eux un besein d'amusement ou un air de magnificence; ils chantoient eux-mêmes dans leurs concerts, ils jouoient de plusieurs instruments; plusieurs même composoient. Léopold étoit du nombre : on exécutoir fouvent, dans fa chapelle, des ouvrages de sa composition. L'impératrice-reine étoit très-bonne musicienne, & l'étude de la musique a été fort soignée dans l'éducation de ses augustes enfants. Le feu électeur palatin jouoit très-bien de la flûte & du violoncelle, & a publié différentes pièces de musique. Sa sœur, l'électrice donairière de Saxe; a compose des opera. Elle avoit appris la composition de Porpora, & a en longtems à fon service le célèbre chanteur Guadagni, M. le duc de Wirtemberg jonoit avec une grande supériorité du clavecin, & toute l'Europe a été témoin de la magnificence extraordinaire avec laquelle il faifoit exécuter fur les théatres de Stutgard & de Louisbourg les opéra qu'il faiseit composer au favam & fecond Jomelli. C'est fur ces mêmes shéatres que le créareur de la véritable danse dramatique, l'ingénieux Noverre, a fait exécuter les plus Leaux de ses ballets. Sans parler du grand nombre d'autres princes d'Allemagne qui oni culrivé la musique & contribué à ses progrès, je ne citeral plus que l'immortel Fréderic II, qui en diri-. geant lui-même tous les détails d'un grand royaunte, rouvoit le tems de jouer & us les jours de la fiûte pour se désennuyer, & qui composa un menuer dans sa tente après avoir perdu la bataille de Collin.

Le goût de ce prince pour la musique avoit cela de remarquable, qu'il s'étoit formé & développé maleré les obslacles les plus imposants. Fréderic Guillaume, son pere, qui regardoit comme une fantaifie ridicule & frivole la passion que le prince royal témoignoir pour les arts, lui avoit défendu très-sériensement, ron-seulement de saire de la mufique, mais même d'en entendre; & l'on fait combien il étoit dangereux, ineme pour fon fils, de lui désobéir. Cependant la reine mere voyant que le goût de fon his pour la musique sembloit s'accro'ne par les difficultés & par le danger, engageoit des musiciens pour lui; mais il était imperant que tourcs ces penies négociations fuffent convertes des ombres du mystère: si le Roi eût découvert qu'on avoit méprifé ses ordres, les virtuoses qui auroient été complices de la désobéissance, conroient le risque d'être pendus. Souvent le prince prenoit le prétexte d'une chasse pour faire de la mussique; & c'étoit quelquesois dans une Caverne, ou au fond d'un bois qu'il établissoit ses concerts.

Fréderic II a fait construire un superbe théatre où il saisoit représenter des opém à grands frais. Il avoit des concerts réguliers ; il protégeoit & penfionnoit des compositeurs & des virtuoses célèbres. Une protection si active de la part d'un monarque, dont l'esprit & les talents, ainsi que le génie, eurent tant d'influence fur les esprits, sur-tout en Allemagne; auroit pu faire faire à la musique des progres plus marques qu'elle n'en a faits dans ses états. Mais le premier & le plus puissant encourage-ment des ares, c'est la liberté: Fréderic étoit amateur; mais il étoit fouverain: il vouloit étendre sur les goûts l'autorité qu'il étoit accoutumé à exercer fur les volontés; & il réfroidissoit par des préférences exclusives l'émulation que ses suffrages & ses bienfaits devoient exciter. Il ne faisoit exécuter que la musique de certains maîtres, & jugeoit sur les noms des auteurs, plus que sur le mérite des ouvrages. Ce prince, qui ne pouvoit pas fouffrir la poésie de ses compatriotes, n'aimoit guère que leur mufique. Ses deux auteurs savoris étoient Graun pour la musique vocale, & Quantz pour les airs de flûte. Ce Quantz avoit été son maitre pour cet instrument, & l'élève roi en jouoit aussir bien que le professeur. La réputation de Graun & de Quantz étoit, dit M. Burney, une espèce de religion à Berlin, & l'on y juroit par leurs noms, plus que par ceux de Lutter & de Calvin. Ce n'est pas qu'll n'y est, à cet égard, un schisme comme fur tout autre dogme; mais les disfidents n'y hafardoient leurs opinions que tout bas; au lieu que ceux du para donunant établissoient tout haut leur doctrine; aiufi, dans co même pays où regnoiz une tolérance univertelle à l'égard de la religion, on n'ofoit y professer en musique d'autres opinions que celle du prince. Il en résulta, ajoute le même écrivain, que la mussque de Berlin est plus véritablement allemande, que celle d'aucune autre parrie de l'Allemagne; car, quoiqu'on y donnat constamment, dans le carnaval, des opéra iraliens, Sa Majesté prussienne ne soustroit pas qu'on y en exécutar d'autres que ceux de Graun, d'Agricola & de Hasse; & encore très-pen du dernier. quoiqu'il fût fupérieur aux deux autres; mais il avoir sans doute le malheur d'être tropvitalien dans

Fréderic II sonmettoit ses virtuoses, comme ses foldats, à une discipline févère. Il avoit sa place au parquet derrière le maître de Chapelle, suivant des yeux la partition. Si quelqu'un des chanteurs ou ses exécutans s'avisoit de changer, de supprimer ou d'ajouter une seule note à la pastie dont il étois chargé, il lui étoit enjoint de par le Roi, de se consormer à ce qui étoit écrit par le compositeur, Cette

discipline, excellente pour prévenir les licences & les écarts du goût, n'étoit pas moins esticace pour arrêter en même tems l'essor du talent & les progrès de l'art. La musique a donc été, pour ainsi dire, stationnaire dans ce pays perdant tout le règne de ce prince, qui laissoit à cet égard moins de liberté peut-être que dans les maiières de gouvernement. Ajoutons ici un mot du célèbre organiste Sebastien Bach. Vous croyez, disoit-il à un François, que le roi aime la musique; non il n'aime que la slûte; vous encore si vous croyez qu'il aime la slûte, vous

vous trompez, il n'aime que sa flûte. Il n'y a point de pays au monde, sans en excepter l'Italie, où le peuple ait un goût plus général pour la musique qu'en Allemagne; parce qu'il n'y en a point où les oreilles foient plus continuellement frappées de musique de toute espèce. Dans toutes les villes, des troupes de virtuoses ambulants parcourent les fues & remplissent les auberges, chantant & jouant des instruments. Par-tout où il y a des universatés & des collèges, les étudiants se rassemblent pour aller dans les rues, la unit surtout, chanter des hymnes, des canons, ou des morceaux d'opéra à plusieurs parties; s'accompagnant de toutes fortes d'instruments; & ils recoivent fans scrupule de l'argent de ceux qu'ils ont annifés (1). Les cusans som exerces dans les villages mêmes à chanter en parties ; & ceux des soldars ont aussi des écoles particulières du ils apprénient à chanter. Il y a pen de domestiques qui ne sachent jouer de quelques instruments. Tous les princes ont une musique militaire; & la plupart ne croiroient pas avoir bien diné fi le repas n'étoit accompagné au moins de timballes & de trompettes.

Nous avons déju fait connoître les premiers compositeurs pour la musique de théatre que l'Allemage à ait produits; nous allons donner une légère notice de ceux qui se sont distingués dans les distèrentes parties de la musique.

Jean-Fréderic Agricola, que nous avons cité comme un des composneurs favoris du squiroi de Prusse, étoit sié en 1720 dans la Haute-Saxe; il avoit étudié la musique à Leipsick, sous le fameux Schastien Bach. Em 17514, il fut nommé par Fréderie compositeur de la cour. Ses compositions dans tous les genres sont très-nambreuses, & portent le caractère d'un génie heureux & facile. Il étoit un des meilleurs organistes de l'Allemagne, d'eu sont foris, les plus grands organistes. Agricola a montré un rulent plus original, dans, la musique d'église; que dans celle du théame; mais il n'ofoir le livrer à son gour pour la première. Le roi de Prusse ne pour voit pas souffrir ce genre de musique; lorsqu'il apprenoit qu'un compositeur avoit compose, un oratorio ou un moter, il crevoit que fon goût en étoit gate, ou qu'il en manquoit; & lorsqu'il entendoit ensuite executer quelque morceau de musique

théatrale du même compositeur, il aimoit à dire : cela sent l'église. Agricola a publié un petit ouvrage allemand, sur l'art de chanter, qui est sort estimé.

Charles-Henri Graun étoit né en 1701, dans le cercle électoral de Saxe. Il fut d'abord chanteur dans une églife de Drefde. Lorfqu'il eur perdu fa voix de dessus, il se livra à la composition. Il sit d'abord de la musique d'église. En 1723, il alla à Brunswick pour y chanter la taille dans les opéra qu'on devoit y donner. On débuta par un opéra de Henri l'oiseleur. Les airs qu'il avoit à chanter ne lui parurent pas bons; il en fit d'autres qu'il chanta avec les plus grands applaudissements. Ce succes l'encouragea à tenter la composition d'un opéra, Il mit en musique un poëme allemand intitule Pelidore, qui réussit beaucoup & commença sa réputation. Il resta attaché à la cour de Brunswick jusqu'en 1735 que Fréderic, alors prince royal, le prit à son service. Il continua de chanter dans les opéra & en composa un grand nombre, ainsi que beaucoup de pièces pour l'église & pour le concert. Il mourut à Berl'n en 1759. Voici ce qu'on dit du caractère de ses ouvrages dans une notice de sa vie, imprimée à Berlin en 1772, à la tête d'un recueil de duo & de trio de ce composneur. "Comme-compositeur, il possedoit parfaitement "l'harmonie & toutes les finesses. Ses composi-" tions sont toutes d'une harmonie pure, juste, » facile à faisir; & ses accompagnements, quoique » pleins gnand'il le faut, n'étouffent jamais la voix. n Ses pièces à plusieurs parries récitantes sont toutes " très-bien travaillées. On tronve dans toutes ses " œuvres les modulations les plus régulières; & il " étoit si sensible la-dessus, qu'il étoit blessé de la plus petite durete dans la modulation : la mélodie " est une des plus agreables que l'on punsse trou-" de M. Graun ne manquent nullement de feu, » cependant il reussissait généralement mieux dans » les expressions agréables, clouces & tendres, Ses » adagio sur-tour soht des chef-d'œuvres & an-" noncent parfaitement la douceur, l'aménité & " l'affabilité de son caractère "."

Tous les compositeurs que nous avons nommés avoient: forme en partie lenrogout sur celui des maîtres italiens, dont la musique étoit adoptée & applaudie sur rous les théatres d'Allemagne; mais ils avoient, en même tems conserve un caractère particuliér tenant au goût national, parce qu'ils avoient mis en musique des poemes allemands avant de travailler sur des poèmes haliens, & quo le caractère de la musique à des rapports nécesfaires avèc l'accent & la déclamation de la langue à laquelle elle s'affocie. Ces différents matres forment donc une espèce d'école mixte ou le goi s iralien est modifié par une teinte très sentible de germanisme. Il s'est èlevé au milieu d'et vun le samo ami; no avec un intent iure & un goit et ils. 12 forma comme les autres far la mufique des habites

⁽¹⁾ Il y a à Berlin un établissement pour élever 24 ensant, qui tout indruits clars le musique, sons verus en un formes, & vont ainsi change dans les rues.

maîtres de son pays, mais abandonna bientôt sa première manière, adopta entièrement celle de Naples, & n'est cité, par les italiens mêmes, que comme un modèle du style le plus élégant & le

plus pur.

Jean-Adolphe Haffe est né dans les premières années de ce siècle à Bergendorf dans la Basse-Saxe. Il n'est guère connu en Italie que sous le nom du Saxon (il Saffone). Il semble que la Saxe soit pour l'Allemagne ce qu'est le royaume de Naples pour l'Italie, le pays où sont nés les plus grands talents en musique. Hasse commença par chanter dans les opéra. Les cantates de Keiser, qu'il a toujours beaucoup admirées, lui donnèrent du goût pour la composition: à peine avoit-il 18 ans qu'il mit en musique un opéra d'Antigono. Le talent naturel qu'on y trouva fut encouragé : desirant de le cultiver, il alla à Naples, où il étudia la musique, Wabord sous Porpora, ensuite sous Alexandre Scarlatti. A son retour en Allemagne, il sut nommé maître de chapelle de l'électeur de Saxe, & composa un grand-nombre d'opéra, quelques-uns allemands, mais pour le plus grand nombre italiens. Ces opéra exécutés avec une grande magnificence fur un des plus beaux théatres de l'Europe, avec l'orchestre le plus nombreux & le mieux composé firent une grande réputation à Hasse. C'est sur ce théatre, dit Algarotti dans une épitre italienne adressée à Auguste III, c'est là que la divine harmonie de l'Italie résonne sous les doigts agiles de Hasse, qui regnant sur les cœurs, excite ou calme aux sons de sa lyre toutes les affections du cœur; & nouveau Timothee', excite, à son gre, dans l'ame & Auguste, la pitié, la colère, ou l'amour.

Qu'on nous permette de citer ici, en faveur de ceux qui favent l'italien, les vers originaux dont nous n'avons pas prétendu rendre dans notre froide

prose l'élégance & la grace.

« Rifuona d'Haffe fotto all'agil dito,

- " Che gli affetti del cuor, del cuor fignore.
- " Irrita, e molce a un fol'toccar di lira.
- » E pietà, com' ei vuol, silegno, od amore,
- n Nuovo Timoteo in sen d'Agosto inspira.

(Op. del conte algarotti, tome VIII.)

La plupart des opéra que Hasse mit en musique étoient des ouvrages de commande écrits par Métastase. Il étoit rare que le succès ne couronnât pas l'union de deux talents si dignes de leur renommée. Le dernier de ces ouvrages sut l'opéra de Raggiero, exécuté à Milan en 177t, pour le mariage de l'archiduc Ferdinand, avec la princesse de Modène.

Hasse avoit épousé la célèbre cantatrice Faustina: après avoir passé avec elle un grand nombre d'années à Vienne, il est allé finir ses jours à Venise.

Voici ce que dit un grand admirateur de Hasse & de la musique italienne dans un ouvrage dont

nous avons tité beaucoup de secours pour eet article. (Burney's musical travels.)

" Je n'ai pas rencontré un seul professeur de mu-» que qui ne convint que Hasse est le plus naturel, » le plus élégant, & le plus judicieux compositeur " de mufique vocale, ainfi que le plus fécond qui » existe aujourd'hui. Egalement favorable à la poè-» sie & à la voix, il montre autant de génie que » de jugement, & dans la manière d'exprimer les » paroles, & dans celle d'accompagner la douce " & tendre mélodie qu'il offre au chanteur. Il re-" garde toujours' la voix comme le principal objet » de l'attention au théatre; il ne l'étouffe jamais » sous le jargon savant des desseins & des instru-» truments multipliés: il a l'attention de la faire " toujours' dominer dans ses airs, comme un peintre " à ceile de porter la plus forte lumière sur la figure » capitale de son tableau ».

Il y a du goût & de la vérité dans cette observation; mais il y auroit quelque chose à rabattre de l'éloge qu'on accorde ici à ce compositeur pour sa sidélité à rendre le sens des paroles. Hasse, ainsi que ses modèles, n'attachoit pas un si grand prix à ce mérite: peut-être même que comme étranger, il ne saississoit pas toujours parfaitement l'esprit des paroles qu'il mettoit en musique. Nous n'en citerons qu'un exemple. Il y a un couplet de Métassase

qui commence par ces deux vers:

» E la beltà del cielo, » Un raggio ch'innamora, &c. ».

La beauté est un cayon du ciel, qui inspire l'amour, &c.

Hasse ne voyant que la coupe des vers, a sait une plirase musicale pour chaque vers; de manière qu'il y a un petit repos à la fin du premier, comme s'il y avoit la beauté du ciel est — un rayon qui inspire l'amour. Je ne doute pas que d'autres compositeurs, même italiens, n'aient fait le même contre-sens, & que leurs airs, comme celui de Hasse, n'aient éré fort applaudis en Italie: cela prouve que les inversions ne conviennent guère aux vers lyriques, & que les italiens n'écoutent la musique qu'avec leurs oreilles.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que de cette foule d'ouvrages que Hasse a composés pour le théatre, il ne reste dans les porte-seuilles même des amateurs, qu'un petit nombre d'airs & de duo, dont la beauté tient sur-tout à la vérité de l'expression & à un chant naturel & sensible. Une multitude d'autres morceaux, fort applaudis dans la nouveauté, sont tombés dans un éternel oubli; parce que leur mérite tendit simplement à quelques traits nouveaux dans les formes, dans l'accompagnement ou dans l'exécution, qui étant devenus communs ensuite, ont perdu tout leur prix. Gardons-nous de croire que ce soient là les véritables beautés de la musique. Ce seroit le plus strivole & le dernier des arts, si ses essets dépen-

doient de causes aussi fugitives que la nouveauté & la fantaisse.

C'est ce qu'a très-bien senti un artiste bien supérieur à tous ceux que nous venons de nominer. · Ceux-ci ont eu à un très-haut degré le favoir, le talent & le goût ; lui seul a eu un génie créateur : il a étendu les limites de son art; il a ouvert des routes nouvelles & a donné à la musique une grandeur & une énergie que non-seulement elle n'avoit pas eue depuis les grecs, mais même dont les artistes eux-mêmes ne la croyoient pas susceptible. Il est aisé de reconnoître à ces traits l'auteur d'Al-

ceste & d'Orphée.

Christophe Gluck étoit né dans le Palatinat, d'une famille pauvre, vers l'an 1716 ou 17. Son père étant allé s'établir en Bohême, y mourut bientôt après ; laissant son fils encore en bas âge & sans fortune. L'éducation de cet enfant fut très-négligée; mais la nature lui avoit donné l'instinct de la musique. Ce goût naturel est commun en Bohême, où dans les villes & villages, dans les églifes & dans les rues , hommes , femmes , enfants , chantent en parties & jouent de quelques instruments. Le jeune Gluck apprit à jouer de la plupart des instruments presque sans aucune leçon. Il alloit, de ville en ville, subsissant des bénéfices seuls de son talent; il trouva à Vienne des secours qui le mirent en état de suppléer au peu d'éducation que son état d'abandon & de négligence lui avoit permis de recevoir. Il y apprit les principes de la composition, & se mit à composer différents ouvrages dont le succès l'encouragea à chercher tous les moyens de perfectionner ses talents. Il prit le parti d'aller en Italie, c'étoit en 1736; & il n'avoit pas encore 20 ans. Après quatre ans d'études, il se sentit en état de travailler pour le théatre. Son premier opera sut l'Arraserse, qu'il fit exécuter en 1741 à Milan, où il donna successivement en 1742 le Demofoonte; en 1743, le Siface; en 1744, la Fedra, Il donna en même tems dans ces quatre années, le Demetrio & l'Igernestra à Venise; l'Artamene à Creme, & l'Alessandro nell'Indie à Turin. Ces ouvrages réuffirent presque tous, & le mirent sur la première ligne des compositeurs. On l'invita à passer à Londres où il sit deux opéra en 1745. Il revint en Allemagne, où il donna plufieurs ouvrages de théarre & d'autres. C'est dans cet intervalle qu'il chercha à réparer le vice de son éducation. La nature lui avoit donné le goût de la poésse & de l'instruction, comme celui de la musique. Il se livre à l'étude des langues latine & françoife; se lia avec les hommes de lettres les plus distingués, & prit dans leur commerce & dans la lecture des meilleurs ouvrages, des idées plus grandes & plus hardies qu'on n'en avoit encore conques sur les essets qu'on pourroit sirer de l'union de la musique avec la poésie. Il sentit de bonne heure que ces beaux airs, auxquels les italiens & leurs admirateurs seinbioient borner la principale puissance de la musique, & dont tout le charme residoit dans l'élégance des formes & dans la suavité de la méledie, n'étoient saits que pour chatouiller agréablement l'oreille, ou, tout au plus, pour donner à l'ame des emotions foibles & vagues, & non pour y exciter des fentiments vifs & profonds. Quand on lui parlois de certains airs renommés que l'on appelloit parétiques; celaest charmant, disoit-il, mais en adoptant une expression italienne très-énergique, cela ne va pas julqu'au fang : (questo non sirá sangue.)

Dans les opéra qu'il avoit faits en Italie, il s'étoit toujours attaché, plus que les autres compositeurs ne le saisoient d'ordinaire, à exprimer dans ses airs le sens & le caractère des paroles; mais ce sut en Angleterre qu'il concut la premiere idée d'une musique vraiment dramatique. Voici comme il a raconté lui-même ce fait à l'auteur de

cet article.

Indépendamment des deux opéra qu'on lui avoit demandés à Londres, on l'engagea à faire un pafticcio. On fait que ce sont des poeines auxquels on adapte des morceaux de mufique choifis dans d'aurres opéra. Il choisit donc dans tous ses ouvrages les airs qui avoient éré constamment applaudis, & les enchassa avec le plus d'art & d'attention qu'il put dans le poëme qu'en lui donna, & qui étoit, autant que nous pouvons nous le rappeller, Pyrame & Tisbe. A la représentation, il sur tout étonné que les mêmes morceaux qui avoient produit le plus grand effet dans les opéra pour lesquels ils avoient été composés, n'en produisoient aucun transportés sur d'autres paroles, & à une autre action. En y réfléchissant, il jugea que toute musique bien faite perdroit nécessairement à être transplantée, à moins qu'on n'y attachat d'autres paroles qui en rendissent exactement le caractère & le mouvement. Il en conclut qu'il ne falloit espèrer de donner à la musique toute l'énergie & tout le charme dont elle est susceptible, qu'autant qu'elle serois intimément unie à une poésse animée & simple. peignant avec vérité des sentiments naturels & bien déterminés; que la musique pouvoit devenir un langage sensible, propre à rendre toutes les affections du cœur humain; mais que pour cela il failoit que le chant suivit exactement le rythme & les accents de la parole, & que les instruments qui l'accompagnoient concourussent par leur expression propre, ou à fortifier celle du chant ou à contrafler avec elle, suivant que la sinuation & les pareles l'exigeoient.

Ces idées se murifioient dans son esprit lorseuil entendit exécuter à Vienne la famense ode de 1) -den sur la puissance de la mu,ique, qu'on avoit traduite en italien mot à mot, & par consequent d'une manière barbare, afin d'y adapter, syllabe pour fyllabe, la musique originale de Handel. Malgrè la platitude souvent ininteiligible des paroles. Gluck sut vivement frappé de plusieurs effets. Se sur-tout de l'intention de cet ouvrage, il orgagea un poëte allemand à la traduire dans la langue. mais avec des changements qu'il jugea nécessaires. Il y a dans l'ode de Dryden trop de narration; qui ne comporte qu'un récitatif froid & monotone. Gluck voulut qu'on y donnât une forme plus dramatique, en fubfituant à une partie du récit un dialogue vif & coupé, & en renforçant les mouvements d'enthousiasme d'Alexandre, lorsqu'il se sent exciter aux combats par la musique guerrière de Timothée. On exécuta son idée : il mit cette espèce de cantate en musique : la musique produssit, dit-on, le plus grand esset; mais elle ne le fatissit pas lui-mème: Il sentoit qu'il y manquoit l'action & le mouvement théatral; il a toujours desiré qu'on traitât ce sujet en opéra : quelques poètes l'ont fair; mais aucun n'a rempli à son gré, l'idée qu'il s'en étoit formée.

Cependant sa réputation le fit rappeller en Italie en 1754. Il alla donner à Rome la Clemenza di Tito & l'Antigono. Il fit, en 1756, la Clelia pour l'ouverture d'un nouveau théatre : il alla ensuite à Parme, où il donna Baucis & Filemone, Aristeo & Orfeo. «Ces opéra, écrivoit-il lui-même, eurent plus de succès qu'ils ne méritoient, parce qu'à » l'exception de l'Orphée, ils étoient tous composés » dans le goût italien, trop désectueux pour la

o scène ».

Il se convainquit plus fortement que jamais que les poëmes de Métastase, quoique pleins des plus grandes beautés, non-seulement pour la poésie, mais même pour la vérité du dialogue, & pour la conpe de certains airs, & sur-tout des duo, ne pouvoient pas cependant comporter les grands effets dont il croyoit le mélodrame susceptible. Il sentit sur-tout qu'il falloit introduire des chœurs en action; parce que rien ne prête plus aux grandes & fortes expressions de la musique théatrale, que les sentiments produits à la fois par une multirude d'hommes passionnés. Il communiqua ses idées à M. Calzabigi, bon poëte & homme de beaucoup d'esprit, qui ayant résléchi lui-même sur les imperfections de l'opéra italien, & s'étant pénétré des mêmes principes, fut charmé de trouver un musicien en état d'entrependre avec lui une révolution éclarante dans cette partie de la littérature & des beaux-arts. C'est dans cet esprit que M. Caizabigi composa le poëme d'Orphée, & que Gluck le mit en musique. Il sut exécuté à Vienne en 1764. La première repréfentation excita plus d'étonnement que de plaisir. Des oreilles accontumées à la routine du récitatif & à la forme des airs de l'opéra italien, se trouvèrent déconcertées par un genre de composition si nouveau. Cependant les grandes beautés musicales dont cet ouvrage est rempli, frappèrent les connoisseurs : les beautes simples & touchantes de fituation & d'expression, donnèrent des émotions nouvelles aux ames fenfibles qui s'abandonnoient à leurs propres impulsions. A la cinquieme représentation, toutes les objections se turent; l'opéra sut généralement applaudi, & le succès ne sit que s'accroître & se consirmer dans le grand nombre de représentations qu'on en donna successivement, ainsi qu'aux reprises qu'on en sit

Lorsque l'année suivante, Gluck sut appellé à Parme pour les fêtes du mariage de l'Infant, il proposa de faire exécuter l'Orfeo; il trouva de grandes oppositions de la part de toute la cour. Le suffrage de Vienne n'en imposoit guère à des amateurs italiens, qui ne concevoient pas qu'on prétendit faire un meilleur poëme que ceux de Métastase, & une plus belle musique que celles des Jomelli, des Saechini, & des Piccinni. Le premier chanteur Millico, lorsqu'on lui parla de chanter le rôle d'Orphée, dit qu'on vouloit le perdre de réputation. Cependant Gluck vint à bout de vaincre toutes ces oppositions. Il connoissoit le peuple à qui il avoit à faire, & le jugeant encore plus sensible que vain, plus attaché à ses sensations qu'à son opinion, il infifta & prit sur lui les risques de l'évènement. L'opéra emporta tous les suffrages dès la première représentation; & lorsqu'après un cerrain tems, on voulut en remettre un autre, l'Orfeo fut redemandé à grands cris : on le donna vingt-huit fois de suite, & l'on ne voulut pas entendre l' Armida de Traetta, qui avoit été appellé en concurrence avec Gluck.

L'Orfeo a été depuis donné avec un succès constant sur la plupart des théatres de l'Europe. On l'exécuta en 1773 sur le théatre de la cour à Naples, & l'on y substitua au duo du troisième acte, un duo fait par un autre compositeur. Lorsqu'on donna ensuite l'opéra sur le théatre public, on ne voulut entendre qu'une sois le nouveau duo, & tout le public redemanda à grands eris celui de

Gluck.

Une distinction remarquable qu'a obtenu cet ouvrage, c'est d'avoir été le premier opéra italien qui ait été gravé. Jusques-là, on s'étoit contenté en Italie de copier à la main les plus beaux airs de chaque opéra nouveau.

On engagea, quelques années après, un habile compositeur italien, M. Bertoni, à mettre en musique le même poëme pour le théatre de Venise il le sit avec succès. On sit graver sa partition; mais il exigea qu'on mit à la tête un avis au lesseur, dont

voici la traduction littérale.

ce ce n'est pas sans quelque frayent que j'ai accepté la proposition de mettre en musique l'Orseo
du célèbre signor Calzabigi, après l'heureux succès qu'a justement obtenu, dans la même entreprise, M. le chevalier Gluck, chez toutes les
nations de l'Europe. En me mettant à l'ouvrage,
me trouvant dépourvu du secours du poète, que
j'aurois pu consulter au besoin, je regardai comme
une circonstance aussi heureuse qu'utile pour moi,
d'avoir sous les yeux la partition du compositeur
pour suivre ses traces, au moins dans la marche
qu'il a tenue. C'est aux hommes d'un discernecernement juste & délicat à juger de la dissérence
qu'il y a dans le reste.

Ce qui me paroît mériter attention dans cette préface,

7:

préface, c'est de voir qu'un habile compositeur, qui avoit déjà mis en mulique, sans en être le moins du monde effrayé (fensa trepidazione), des poemes fur lesquels les Vinci, les Jomelli, les Buranello, les Hasse, &c. avoient déployé toutes les richesses de leur art, éprouve ce moment de frayeur, en remettant en mufique l'Orfeo, après M. Gluck; qu'il fe trouve fort houreux d'avoir la parmion sous les yeux pour suivre la marche & la disposition générale que M. Gluck lui avoit tracée; qu'il ait imité les insentions, les mouvements, & souvent même les motifs de tous les morceaux intéressants de l'original, & que cette imitation ait encore cu un grand succès chez les italiens mêmes, qui s'emblent ne defirer & ne goûter que la nouveauté. Je me contenterai d'exposer ce sait, & je laisse aux gens d'esprit à en tirer les conséquences.

Le succès éclatant d'Orphée engagea les deux auteurs à trairer sur le même plan un sujet plus tragique encore & plus favorable aux grands effets d'une musique dramatique. Ils composèrent Al ceste, qui sui représenté à Vienne en 1768. La réussite ne sut balancée par rien : jamais opéra ne sit verser plus de larmes, & n'obtint plus d'applaudisfements. Pendant deux ans on ne voulut voir aucun autre opéra sur le théatre de la cour, & l'on ne cessa d'y jouer Alceste. Il sut gravé en 1769. Gluck mit à la tête une épitre dédicatoire, où il rend compte de quelques-unes des idées qui l'ont conduit à chercher un nouveau genre de musique théatral. Comme cela tient à l'histoire de la musique & de ses progrès, nous donnerons ici la traduction de cette épitre, où le musicien se montre egalement komme d'esprit & homme de goût.

Epitre dédicatoire de l'opéra d'ALCESTE.

« Lorsque j'entrepris de mettre en musique l'o-» péra d'Alceste, je me proposai d'éviter tous les » abus que la vanité mal-entendue des chanteurs, » & l'excessive complaisance des compositeurs » avoient introduits dans l'opéra italien, & qui du » plus pompeux & du plus beau de tous les spec » tacles, en avoient fait le plus ennuyeux & le » plus ridicule; je cherchai à réduire la musique à n sa véritable fonction, celle de seconder la poésie » pour sortifier l'expression des sentiments & l'in-33 térêt des situations, sars interrompre l'action & " la refroidir par des orgements superflus; je crus » que la musique devoit ajouter à la poésse ce qu'a-" joute à un dessein correct & bien composé, la » vivacité des couleurs & l'accord heureux des lu-" mières & des ombres qui servent à animer les " figures sans en altérer les contours. Je me suis » donc bien gardé d'interrompre un auteur dans la " chaleur du dialogue, pour lui faire attendre une " ennuyeuse ritournelle, ou de l'arrêter au milieu " de son discours sur une voyelle savorable, soit "pour déployer dans un long passage l'agilité » de sa belle voix, soit pour attendre que l'orchestre Musique. Tome 1.

» lui donnât le tems de reprendre hal line pour sure » un point d'orgue.

" Je n'ai pas cru non plus devoi ni p. Cer rape" dement sur la seconde partie d'un air, losse se la cette seconde partie étoit la plus passi notée de la plus importante, afin de répéter régne crement quatre sois les paroles de l'air, ni sinir l'ar où le se sens ne finit pas, pour donner au chantsur la seu-plité de saire voir qu'il peut varier à son gré, ce és plusseurs manières, un passage.

"Enfin, j'ai voulu proferire tous ces al us corree l'esquels, depuis long-tems, te récrioient en va a le bon fens & le bon goût.

"I l'inaginé que l'euverture devoit prévenir les postateurs sur le carostère de l'action qu'en alloit mettre sous leurs yeux, & leur en indiquer le sujet; que les instruments ne devoient être mis en action qu'en proportion du dégré d'intérêt & de passions, & qu'il falloit éviter sur-tout de laisser dans le dialogue une disparate trop tranchante mentre l'air & le récitais, afin de ne pas tronquer à contre-sens la période, & de ne pas interrompre mal-à-propos le mouvement & la chaleur de la secène.

"" l'ai cru encore que la plus grande partie de mon travail devoir se réduire à chercher une belle "fimplicité, & j'ai évité de faire parade de diffi"cultés aux dépens de la clarté; je n'ai attaché "aucun prix à la découverte d'une nouveauté, à "moins qu'elle ne fut naturellement donnée par la "fituation, & liée à l'expression; enfin il n'y a au"cune règle que je n'aie cru devoir sacrifier de "bonne grace en saveur de l'effet.

"Voilà mes principes; heureusement le poëme pe prétoit à merveille à mon dessein; le célèbre auteur de l'Alzesse, ayant conçu un nouveau plan de drame lyrique, avoit substitué aux descriptiors soluties, aux comparaisons inutiles, aux froides es se sententieuses moralités, des passions series, des fituations intéressantes, le langage du cœur es un spessacle toujours varié. Le succès a jusquisté mes idées, et l'approbation universelle, dans une ville aussi éclairée, m'a démontré que la simplicité & la vérité sont les grands principes du beau dans toures les productions des parts, &c.».

Le même motif qui nous a engagés à traduire l'épitre qu'on vient de lire nous détermine à y joindre la traduction de celle que Gluck à adressée à l'Infant duc de Parme, à la tête de Paris & Helene, opéra qu'il donna après Orphee & Alcesse, mais qui n'eur pas le même succès, & qui, par la nature seule du sujet, n'en étoit pas susceptible.

Epitre dédicatoire de M. le chevalier G'uck, à la tête de son opéra de PARIS ET HÉTENE.

" Je ne me suis déterminé à publier la musque d'Alceste que dans l'espérance de trouver des ini" tateurs; j'osois me slatter qu'en suivant la oute

" que j'ai ouverte, on s'efforceroit de dérruire les
" abus qui se sont introduits dans le spectacle ita" lien, & qui le déshonorent. Je l'avoue avec
" douleur, je l'ai tenté vainement jusqu''ci. Les
" demi-savants, les docteurs de goût (i buon" gustai), espèce malheureusement trop nom" breuse, & de tout tems mille sois plus siunesse
" aux progrès des beaux-arts que celle des igno" rants, se sont déchainés contre une méthode,
" qui, en s'établissant, anéantiroit leurs prétentions.

ona cru pouvoir prononcer fur l' Alceste d'après » des répétitions informes, mal dirigées & plus mal » exécutées; on a calculé dans un appartement » l'effet que cet opéra pourroit produire sur un shéa-» tre; c'est avec la même sagacité, que dans une » ville de la Grèce, on voulut juger autrefois, à » quelques pieds de distance, de l'esset de statues » faites pour être placées sur de hautes colonnes. » Un de ces délicars amateurs qui ont mis toute leur » ame dans leurs oreilles, aura trouvé un air trop » âpre, un passage trop ressent ou mal préparé, sans » songer que, dans la situation, cer air, ce passage » étoit le sublime de l'expression, & sormoit le plus » heureux contraste. Un harmoniste pédant aura re-» marqué une négligence ingénieuse ou une faute » d'impression, & se sera empresse de dénoncer 2) l'une & l'autre, comme autant de péchés irré-» missibles contre les mystères de l'harmonie: bien-» tôt après une soule de voix se serontréunies pour so condamner cette musique comme barbare, sau-50 vage, extravagante.

» Il est vrai que les autres arts ne sont guère plus » heureux, & VOTRE ALTESSE en devine aisement » la raison. Plus on s'attache à chereher la perfec-» tion & la vérité, plus la précision & l'exactitude » deviennent nécessaires. Les traits qui dissinguent » Raphiël de la foule des peintres sont en quelque » sorte insensibles; de légères altérations dans les » contours ne détruiront point la ressemblance dans » une tête de carricature, mais elles défigureront » ent érement le visage d'une belle personne; je » n'en veux d'autre preuve que mon air d'Orphée, » chefarò senza Euridice; faite y le moindre change-» ment, soit dans le mouvement, soit dans la tour-» nure de l'expression, & cet air deviendrá un air » de marionnettes. Dans un ouvrage de ce genre, o une note plus ou moins foutenue, un renforce-» ment de ton ou de mesure négligé, une apogia-» ture hors de place, un trille, un passage, une » roulade, peuvent ruiner l'effet d'une scène toute » entière. Aussi lorsqu'il s'agit d'exécuter une mu-» fique faite d'après les principes que j'ai établis. » la présence du compositeur est-elle, pour ainsi » dire, aussi n'eessaire que le soleil l'est aux ou-» vrages de la nature : il en est l'ame & la vie; 33 fans lui tout reste dans la consusion & le chaos: » ir ais il faut s'attendre à rencontrer ces obstacles » tant qu'on rencontrera dans le monde de ces » hommes qui, parce qu'ils ont une paire d'yeux &

" d'orcilles, n'importe de quelle espèce, se croient en droit de juger des beaux-arts, &c. "

Nous rapporterons, au sujet de ce dernier opéra, une anecdote qui mérite d'être conservée. On fait l'admiration que Rousseau conçut pour le génie de Gluck des qu'il connut ses ouvrages. Il remarquoit un jour que le grand mérite de ce compositeur étoit de donner au chant de chaeun de ses personnages un caractère bien distinct qui ne se démentoit point dans tout le cours du rôle : cette atrention, ajoutoit-il, lai a fait faire un anachronisme dans son opéra de Paris & Hélène. Le chant de Pâris a toute la richesse & la molesse des mœurs phrygiennes, tandis que celui d'Hélène est constamment simple & grave; & il a voulu, parlà, caractérifer les mœurs spartiates; mais Gluck a oublié que la sévérité de ces mœurs ne datoit que de la législation de Licurgue, & qu'Hélène étoit née à Sparte long-tems avant Licurgue. Un ami commun de Rousseau & de Gluck, à qui le premier adressoit cette observation, la communiqua. à Gluck. Sa réponse est remarquable. « Je serois bien heureux, dit-il, que mes ouvrages fussent » examinés par des juges aussi éclairés & aussi scru-» puleux Le raitonnement que fait M. Rouffeau » est très-ingénieux; mais ce n'a pas été le mien. » Hélène aimoit Pâris; mais je trouve dans Ho-» mère qu'elle cherchoit à élever son ame & à » exciter en lui le desir de la gloire : je vois qu'elle-» étoit estimée d'Hestor; & l'éloge qu'elle arrache " à ces vieillards qui la voient passer, suppose au-» rant d'estime pour son caractère que d'admiration » pour sa beauté. Ainsi, en lui donnant un chant " fimple & grave, mais que je crois élégant, ce " n est pas simplement une femme spartiate, mais " une ame grande & généreuse que j'ai voulu ca-» ractérifer ». Il faut convenir que cette intention du compositeur & la cririque du philosophe supposent des idées de l'art un peu plus relevées que n'en peuvent donner & les ouvrages de tant de compositeurs ignorants, & les jugements de tant d'amateurs sulfasants, qui semblent ne voir dans la musique que des sons & des accords.

La réputation de Gluck s'étendit & s'accrut de jour en jour. Il étoit comblé d'honneurs & de carresses par ses souverains; ses contemporains le nommoient le M ch l Ange de la musique; & il mérita d'un des écrivains les plus élégants de fa nation, cet éloge aussi juste qu'ingénieux: « Graces » au génie puissant du chevalier Gluck, nous voilà » donc parvenus à l'époque où la musique a recou-» vré tous ses d. oits : c'est lui & lui seul qui l'a rè-» tablie sur le trône de la nature, d'où la barbarie » l'avoit fait descendre, & d'où l'ignorance, le ca-» price & le mauvais goût la teneient jusqu'à pré-35 fent éloignée. Frappé d'une des plus belles maxi-" mes de Pythagore, il a préféré les muse aux sy-» rènes; cette noble & précieuse simplicité qui, » dans les arts comme dans les lettres, sut toujours » le caractère du vrai, du grand & du beau ». Eh

ALL

quels nouveaux prodiges n'enfanteroit pas cette ame de feu, si quelque souverain de nos jours vouloit faire pour l'opéra ce que sit Périclès pour le théatre d'Athènes.

L'Italie ne fut pas moins juste à son égard, & fes suffrages devoient avoir encore plus de prix à ses yeux. En 1771, M. Gluck n'ayant pas voulus se rendre aux sollicitations des entrepreneurs de l'opéra de Boulogne, ils firent exécuter, en son absence, l'opéra d'Orphie, & le succès de cet ouvrage fut si prodigieux, attira une affluence si considérable d'étrangers, que, de l'aveu des magistrats, il enrichit cette ville de plus de cent mille. fequins.

L'Orphée & l'Alceste auroient été donnés sur tous les théatres d'Italie, si leur exécution n'avoit demandé des chanteurs-acteurs qu'il étoit difficile de réunir, & des dépenses que les entrepreneurs des théatres n'étoient guère en état de hasarder.

Mais on ne parloit de Gluck en Italie qu'avec la plus haute estime : caux mêmes qui n'adoptoient pas ses idées nouvelles sur le mélodrame & la mufigue qui lui étoit propre, n'en parloient que comme d'un novateur hardi, mais homme de génie & savant compositeur. Un napolitain, homme d'esprit & de goût, indigné de voir la musique dégénérer dans sa patrie, en un ramage insignifiant (M. le chevalier Planelli), imprima, en 1777, un traité fur l'opéra, où il établit une théorie de mufique théatrale, entièrement sondée sur les principes que Gluck avoit indiqués & mis en pratique. Le favant P. Martini rendit à Gluck la justice d'avouer : qu'il avoit su réunir dans ses compositions toutes les plus belles parties de la musique italienne avec quelquesunes de la musique françoise, & avec les beautes de la musique instrumentale des allemands. Sa doctine fut citée & commentée par les journaux italiens: quelques écrivains la combattirent; mais aucun ne s'avisa d'en parler avec mépris. C'étoit dans le pays qui avoit la plus manvaise musique, & où il est venu apporter celle qui y convenoit le mieux; c'étoit en France qu'il lui étoit réservé de se voir traité avec mépris par des hommes d'esprit, qui ont vouln à toute force se constituer législateurs dans un art dont ils n'avoient pas même étudié les éléments.

Malgré les succès, les récompenses & la renommée que le chevalier Gluck avoit obtenus en Italie & en Allemagne par ses derniers opéra, il sentit qu'il pouvoit aller plus loin dans la carrière qu'il avoit ouverre ; qu'une tragédie en musique, dont les principaux rôles seroient exécutés par des Castrats, manqueroit toujours d'illusion & d'esset théatral; qu'il ne pouvoit remplir dans toute son. étendue l'idée qu'il s'étoit faite d'une musique vraiment dramatique, qu'autant qu'il auroit des poëmes réguliers en même-tems que tragiques, un théatre magnifique & des acteurs exercés & intelligents, en état de joindre à l'art du chant une acsion vraie, noble & pathétique, Il conçut en même-

tems qu'il ne pouvoit trouver qu'en France tous ces movens réunis.

Il communiqua ces idées au bailli du Rouler qui se trouvoit à Vienne, en 1772, attaché à l'ambassade de France. C'étoit un homme d'esprit, qui avoit le gour & l'habitude de nos théarres, & qui, malgré ses préventions anciennes pour la forme de l'opéra françois, sut vivement frappé des idées que lui présenta Gluck. Il les adopta avec chaleur, & de concert avec lui, choisit l'Iphigénie de Racine, comme le sujet le plus propre à réunir tout l'intérêt de la tragédie aux grands effets d'une mufigue passionnée avec le spectacle & la variété que comporte le théatre lyrique. On fait de quel brillant succès cette tentative sut couronnée; mais nous n'entrerons pas dans ces détails. A cette époque les travaux du chevalier Gluck cessent d'appartenir à l'histoire de la musique en Allemagne : c'est à notre théatre, à notre langue qu'il a consacré ses talents dans les dernières années de sa vie. Il est venu réformer notre opéra dans toutes ses parties & nous donner une mufique qui sera éternellement la musique françoise. C'est donc à l'article F ance que nous devons réserver l'histoire de ses derniers ouvrages. Nous nous contenterons d'ajouter ici que cet homme extraordinaire est mort à Vienne d'une attaque d'apoplexie, le 15 Novembre 1787.

Nous n'avons pas dit que Gluck avoir composé la mufique de plufieurs opéra-comiques françois & allemands; parce que lui-même faisoit peu de cas de ces ouvrages, & qu'ils n'ont rien ajouté ni à l'art, ni à sa renommée. Les allemands qui ont renoncé à la prétention d'avoir des opéra férieux dans leur langue, y ont des opéra-comiques qui font fort goûtés par le peuple; parce que la mufique tient davantage au goût national. Le plus cèlebre des compositeurs en ce genre est M. Hitter de Leipfick. Ha donné, dit M. Burney, un grand nombre d'opéra-comiques dont la mufique est si naturelle & si agréable, que les principaux ais, comme ceux du dosteur Arne en Angleterre, font chantés par tout le monde dans toute l'Allemagne, & que les plus faciles ont l'honneur d'erre changes dans les rues.

Nous aurions pu citer d'autres compositeurs pour le iliéatre, tels que Bach, qui a donné en Angleterre & en lialie même, de grands opéra où les amaieurs ont trouvé de très-beaux airs. M. Naumann, maitre de chapelle de l'electeur de Saxe, & M. Misliweseck, ne en Boheme, deves tous deux des éccles italiennes, & dont plufigurs morceaux ont été exécutés à nos concerts avec un fuccès trés-mérité.

Ce qui donne aux allemands une place très-dutinguée dans l'histoire de l'art, c'est le progres rapide & prodigieux qu'ils ont fait faire à la mutique instrumentale; c'est cette multitude infinie de concerts, de symphonies, de pieces de claveen & autres, dont ils ont enrichi tous les concerts de l'Europe, où l'on n'en exécute presque plus

Disserentes causes ont produit & accéléré ce perfectionnement extraordinaire de la musique instrumentale en Allemagne. Le premier est le grand usage qu'on y a toujours fait de l'orgue dans les églises. Cet instrument demande, pour produire de grands essets, une grande connoissance du contrepoint, ce la fécondité & de la rapidité dans les conceptions. Dès les premiers tems, il y a eu en Allemagne des organistes célèbres, qui ont formé des écoles, & dont lés leçons & les ouvrages ont contribué sur-tont à étendre l'étude & le goût de l'harmonie. Les noms de Matheson, de Kuhnau, de Handel, de Bach & de quelques autres sont encore célèbres parmi les organistes. Le goût de l'orgue, & l'art d'en jouer est torabé aujourd'hui

presque par-tout.

Une autre cause des progrès de la musique instrumentale, c'est le goût que les distérents souverains d'Allemagne ont eu pour ce genre, & le grand nombre de virtuoses qu'ils se plaisoient à raisembler pour leurs concerts. Auguste II, roi de Pologue & électeur de Saxe avoit, au commencement de ce siècle, l'orchestre le plus nombreux & le mieux composé qu'on eut encore vu nulle part. C'est de son exemple qu'est née cette émulazion remarquable qui a produit depuis les orchestres celèbres de Vienne, de Coblents, de Manheim, de Munich, de Stutgard : c'est là que se sont sormés les Wanhall, les Ditters, les Wagenfeil, les Stamitz, les Toefchi, les Canabitch, les Schroeter, les Haydn & tant d'autres symphonistes dont les innembrables compositions sont connues de tous les amateurs. Stamitz est peut-être celui qui a le plus contribué à former le goût actuel des compositions allemandes. Il y a mis fur-tout ce clair obfcur, c'est-à-dire, ces contrastes heureux de doux & de fort qui ne tiennent pas feulement à l'exécution. mais à l'esprit même de la composition. Il y a dans les pièces de Wagenseil, quoique déja anciennes, des morceaux d'expression qui seront toujours d'un bel effet lorsqu'ils seront exécutés avec le goût dans lequel ils our été faits. Toeschi a mis dans ses symphonies un mouvement, une chaleur, & fur-tout un jeu savant de modulation, en saisant passer successivement le même morif d'un instrument à un autre, & par des tons divers. Tous ces dissèrents symphonistes out un caractère & un mérite propre; mais, il faut en convenir, tous le cédent à l'inépuifable Haydn pour l'invention & l'originalité. Il réunit toutes les ressources de la science aux charmes du goût il est noble & gai, plein de grace & de sorce, simple avec une varieté infinie, & il rénnit aux tournures de chant les plus ainsables, les plus grands effets d'orchestre.

L'Atlèmagne a rempli l'Europe d'une foule de virtuofes du premier mérite dans tous les geures. Nous nous contenterons de cirer Stamitz, Cramer & Lolli, pour le violon; Quantz, le maître du feu

Roi de Prusse, Benda, Wendling, pour la sûte; Fischer, pour le hauthois; Schwartz, pour le basson; Rodolphe, Punto, pour le cor de chasse; Holtzbasier & Krumpholtz, pour la Harpe; Kohant, pour le Lush, &c.

Nous ne parlerons pas d'une foule d'excellents joneurs de chavecin & de piano-forte. On connoît, fur-rout à Paris, les talents des Eckart, des Hudmandel, des Edelmann, des Adam, des Cra-

mer, &c.

L'Allimagne a même formé des chameurs & des cantatrices dans le genre italien, admirés, même en Italie, & applaudis fur tous les théatres de l'Enrope; nous ne citerons que Graun & Rafie, & mefdames Tuberini, Mengotti, Mara, Cramer Danzy, &c.

En nommant tant de talents célèbres dans tous les genres, nous n'avons que la crainte d'en oublier beaucoup d'autres également estimables. Mais nous sommes bien loin d'avoir eu, pour rendre cet article complet, tous les renseignements que

nous aurions defirés.

Parmi les fervices que les allemands ont rendus à la mufique, nous ne devons pas oublier les inventions précieuses & multipliées qu'on leur doit pour la persection des disférents instruments de musique. Nous leur devons l'usage des clarinettes & des cors dans les orchestres, & les plus grands persectionnements du clavecin, du piano-torte & de la harpe. Une grande partie de nos sasteurs de clavecin sont allemands. La sûte, surnommée allemande, montre son origine; & Quantz y a ajouté de notre tems une clé.

On attribue à un marchand de musique de Léipfick, nommé Breitkopft, l'invention des premiers caractères pour l'impression de la musique; mais cette invention a été réclamée par un de nos impri-

Enfin, on doit aux allemands un grand nombrede bons ouvrages sur la théorie & la pratique de la musique. Sans parler d'une soule de traités sur la nusique ancienne & sur celle d'église, ainsi que sur les controverses relatives au contrepoint, qui ont divisé & occupé de savants hommes pendant deux siècles, sur-tout en Italie & en Allemagne, nous citerons le Gradus ad Parnassum de Fux, qui est encore le livre élémentaire des écoles d'Italie; l'histoire de la musique & des lettres instructives sur différentes parties de l'art, par Marpurg, maître de chapelle de Berlin; plussieurs traités de Kirnberger, qui a fondé une école, & a sonmis à un système nouveau tous les principes de l'harmonie, &c.

Quelque incomplet que foit cet article il nous femble qu'après l'avoir lu, on doit voir, avec quelque furprise, ces déclamations frivoles & inconsidérées contre la musique all mande, le goût allemand, auxquelles a pu seul donner lieu le desir d'attaquer un homme de génie qui est venu déranger de petites théories musicales trop peu réslèchies & trop prématurées, Nous transcrirons ici quelques

AMA

réflexions sur ce sujet, écrites précédemment par

l'auteur de cet article.

"Dans le dernier siècle, le jésuite Boul.ours se rendit ridicule pour avoir propesé en problème. fi un allemand pouvoir être un bel efprit. On s'eft moqué de lui dans toute l'Europe; mais en Allemagne, on a pris la chose plus férieusement. Veus ne concevez pas combien ces sortes de réticxions nationales excitent & nourrissent les haines de peuple à peuple, & produisent souvent de grands maux. On a vu des bourgeois d'une petite ville de Saxe citer, en haine des françois, le mot du pere Louhours. On a vu , dans la dernière guerre , egorger, dans un village d'Al. emagne, la monié d'un petit détachement, par la suite de l'impertinence d'un officier françois, qui s'étoit ainusé à contrefaire publiquement les manieres des allemands. En attaquant cet ancien ridicule, je ne fais que répéter ce que disent depuis long-tems tous les bons esprits & les gens fensés de votre nation ».

« Mais l'accusation du jésuite éroit bien peu de chose. Les allemends pouvoient renoncer sans poine au strivole mérite du bel esprit, qui consiste plus dans la tournure que dans les choses. Mais que répondre à ce bel esprit françois qui vient disputer aux allemands le goût de la musique; qui dit avec une sine itonie, que Gluck étoit célèbre en Allemand, qui parle avec dérision du goût allemand,

des modulations tudesques?"

"Comment peut-on ignorer que, depuis plus de cent ans, le gout de la musique & de la bonne musique italienne oft généralement établi en Allemagne; &, suivant même l'avis de plusieurs gens de gout iralien, s'y est conservé plus pur & plus austere qu'en Italie même; qu'on y exécute plus de musique iralienne qu'en Iralie; que les plus grands compositeurs & virtuoses italiens v ont passé une partie de leur vie; qu'une grande partie des ouvrages des Scarlati, des Vivaldi, des Corelli, &c. est dédice à des princes d'Allemagne; que, depuis Léopold Il jusqu'à Joseph II, les empereurs ont aimé & cultivé la musique, ont appellé à leur cour, protégé & récompense en grands monarques, les grands maîtres de l'Italie; que c'est pour l'Allemagne qu'Apostolo Zeno & Metastazio ont composé la plus grande patrie de leurs opéra; que les allemands sont au moins, après les naliens, le peuple le plus sensible & le plus exercé à la musique. Est-ce à un françois qu'il convient de parler avec mépris du pays qui a produit les Handel, les Graun, les Haffe, les Bach, les Wagenfeil, les Haydn, & taut d'autres compositeurs & de virtuofes vivants qui sont applaudis & recherchés dans toute l'Europe? Les conservatoires d'Italie ont toujours été remplis d'allemands ; & c'est dans l'excellent onvrage de l'allemand Fux que les italiens apprenuent les règles de la composition. Les allemands auroient-ils donc quelque chose à envier à cet égard aux françois qui font celui des peuples qui paroiffent avoir l'oreille la moins muficale, & qui one été les derniers de l'Europe à adoptet le bon goût de chant que les italiens ont répandu partoutes. (M. Suard.)

ALTAMBOR. (luth.) Nom que les Espagnols donnent à une espece de timbales assez grandes : c'est des mores qu'ils ont pris l'instrument & le

nom. (M. de Cafithon.)

ALTERES (intervalles.) On devroit donner ce nom à tous les intervalles qui reçoivent une altération quelconque, foit par l'elévation, foit par l'abaittement de l'une des notes qui les compotent dans l'ordre diatonique.

On nommeroit aiors intervalle altéré, non-senlement ceux qui sont diminues ou juperjlus, mais ceux même qui ne deviennent majeurs ou mineurs que par l'altération de l'une de leurs notes constitutives. L'intervalle de ré à fa \(\frac{1}{2}\), ou celui d'at à mi \(\sigma\), seroient nommés ainsi comme l'intervalle de \(\hat{l}\) o \(\hat{u}\) ut, on celui de \(\hat{l}\) \(\hat{u}\) ut \(\frac{1}{2}\).

Ce mot n'a point été employé jusqu'ici dans ce sens & avec cette étendue; il ne se trouve même dans aucun vocabulaire de musique.

Les italiens appellent altéres les intervalles que nous nommous avec plus de justelle, fuperfius. Ils difent une seconde altérée, une uerce altérée, une quarte altérée, etc; pour une seconde, une tierce, une quarte superthues. Voyez le pere Matrini, Essai printique & fondamental du contrepount, p. xv; & xvij de la présace. (M. Ginguene)

ALTO-VIOLA, ou simplement ALTO, instrument de musique nommé aussi Viola, Viele, Quinte. (Voyez Quinte.)

ALTUS. Voyez Haute-Contre. (J. J. Rousseau.)
AMABILE, adj. pris adverbialement. (Masseque.)
Ce mot italien, à la tête d'une piece de musique, indique qu'il faut l'exécuter d'un mouvement entre l'andanté & l'adagio, en nourissant les sons avec douceur, d'une saçon aimable, si je puis m'exprimer ainsi. (M. de Cassilhon.)

* Nous n'avoirs employé ce ntot que parce qu'il se trouve dans l'ancienne Encyclopédie; il saut bien que l'auteur l'ait rencontré, puisqu'il en a fait un article; quant à nous, il ne nous souvient pas de l'avoir vu sur aucune partition italienne. (M. Framery.)

AMATEUR, celui qui, sans être musicien de prosession, sait sa partie dans un concert pour son platsir & par amour pour la musique. On appelle encore ariateurs ceux qui, sans savoir la musique ou du moins sans l'exercer, s'y connoissent, eu prétendant s'y connoitre, & frèquement les concerts. Ce mot est traduit de l'italien disentance. (J. J. Rousseau.)

AMATEUR. Si l'on étendoit amourd hui ce titre à tous ceux qui, sans savoir la musique, s'y connoissent ou prétendent s'y connoitre, on ne pourroit plus, your ainst dire, le resuser à personne;

fauts, sans l'êrre de sentir les beautés.

mais pour ne pas abuser des termes, il faut resserrer un peu la fignification de celui-ci.

les amateurs en trois classes.

La premiere est composée de ceux qui, nés avec des organes délicats, & fensibles aux beautés de la musique, n'ont pas eu le tems, la volonté ou les moyens de cultiver ces dispositions heureuses, mais qui gardent toute leur vie un goût dominant pour cet art; qui suivent avidement les concerts & les spectaeles lyriques; enfin que des comparaisons fréquentes & impartiales, dictées par un tact naturel & sûr, rendent quelquefois meilleurs juges en musique, que des savants à qui le goût on l'impartialité manquent.

La feconde comprend ceux qui ont pu développer & affirmer par l'étude les dons qu'ils avoient reçus de la nature, & qui ont changé leurs difpositions en talent. Le nombre en est considérable aujourd'hui. La mufique est devenue une partie si intéressante des éducations soignées, le chant & les divers instruments ont fait de tels progrès, & font si généralement cultivés qu'il y peu de concerts particuliers où l'on ne trouve, dans des amateurs, de l'un & de l'autre sexe, plus de talent qu'on n'en trouvoit il y a vingt ans, en France, dans les virmoses les plus célèbres. Il n'est même pas rare de voir des concerts entiers composés d'amateurs; mais les gens un peu difficiles s'en accommodent avec peine, quand les parties principales ne font pas au moins guidées par des profelleurs habiles.

La troisieme classe est la moins nombreuse & la plus distinguée, quoiqu'elle ait moins d'éclat que la seconde; c'est celle de ces amateurs qui, non contents d'apprendre à lire & à exécuter la mufique, ont voulu pénérrer dans les secrets de l'arr, se rendre compte des cautes de leur plaisir, analyser leurs sensations & ce qui les fait naître, étudier, en un mot, la théorie musicale, pour mieux juger la prat que, & pour joindre, en écoutant la musique, les jouissances de l'esprit à celles de l'oreille & du cœur. Quelques-uns se contentent d'apprendre comment & par quelles regles on compose; d'autres composent eux-mêmes : ce qu'ils font n'est pas toujours bon à entendre; mais ils font mieux en état d'entendre & d'apprécier ee que font les maîtres.

Les maîtres doivent aimer à les avoir pour juges. lorsqu'ils joignent aux connoissances la sensibilité naturelle. Mais comme cette réunion n'est pas commune, & que ceux en qui elle se trouve ne sont ni les plus prompts à décider, ni les plus hardis à proclamer leurs décisions, la réputation des artistes n'est que trop souvent à la merci d'amateurs sensibles ou prétendus tels, qui sont dépourvus de lumières, & qui par ton, par air, par esprit de parti, s'enthousiasment pour ou

contre, fans trop savoir pourquoi; ou d'amateurs

Henreux encore les maitres de l'art, quand ils C'est y donner assez d'étendue que de distinguer

ne sont pas en proie à de faux aristarques, qui, n'avant ni sensibilité ni connoissances, ne s'en donnent pas moins pour amateurs, & n'en prononcent qu'ayec plus d'assurance sur ce qu'ils sont inea-

pables d'entendre!

Plus heureux mille fois le véritable ama'eur qui n'a ni la manie de juger, ni celle de disserter, ni la prétention orgueilleuse d'assigner les rangs; qui, connoissant les finesses & les difficultés de l'art, découvre & savoure des beautés inconnues aux auditeurs vulgaires; qui, confervant fa sensibiliré primitive, l'éclaire par la réflexion & par l'érude; & qui trouve dans des émotions douces, dans de nobles délassemens, dans des souvenirs délicieux, des raisons pour honorer & pour traiter avec de justes égards, sans distinction de nations & de partis, l'artiste qui les lui procure! (M. Ginguené.)

AMBITUS, f. m. Nom qu'on donnoit autrefois à l'étendue de chaque ton ou mode du grave à l'aigu: car quoique l'étendue d'un mode fûr, en quelque maniere, fixée à deux octaves, il y avoit des modes irréguliers dont l'Ambinus excédoit cette étendue. & d'autres imparfaits où il n'y arrivoit pas. Dans le plain-chant ce mot est encore usité; mais l'Ambitus des modes parfaits n'y est que d'une oetave: ceux qui la passent s'appellent modes superflus; eeux qui n'y arrivent pas, modes diminués. Voyez

Modes, tons de l'église. (1. J. Rousseau.)
AMBROSIEN (chant.) Il est parlé dans les rubriquaires du chant ambrosien, aussi usité dans l'église de Milan & dans quelques autres, & qu'on distinguoit du chant romain, en ce qu'il étoit plus fort & plus élevé, au lien que le romain étoit plus doux & plus harmonieux. Voyez Chant & Grégorien. S. Augustin attribue à S. Ambroise d'avoir introduit en occident le chant des

pseaumes, à l'imitation des églises orientales; & il est très-probable qu'il en composa ou revit la psalmodie. August. confest. IX, c. VII.

AME. Avoir de l'ame, chanter avec ame, c'est mettre dans son chant & dans son action une expression vive & passionnée. C'est se livrer avec abandon au sentiment d'un rôle dont on est presondément pénétré; c'est déployer toute l'énergie du morceau que l'on chante. De routes les qualités qu'on exige dans un chanteur, sur-tout au théatre, c'est la plus nécessaire, la plus imposante, la plus fûre du fuccès. & en même-tems la plus dangerenfe. Ce n'est pas assez d'avoir de l'ame, il saut que cette ame foit dirigée par une intelligence profonde; & c'est ce qu'il y a de moins facile à rencontrer. Il faut que celui qui s'abandonne à ses impulsions soit doné de graces naturelles, fans quoi l'expression de son vifage ne fera plus qu'une grimace, fes mouvemerrs seront des contortions. C'est lorsqu'on est bien sur de l'effet de sa voix, de son geste, de sa sigure, qu'il est permis d'avoir de l'ame. La moindre craînte, l'inquiétude la plus légère a tont gâté, tout détruit, il n'y a plus d'illution. Voilà pourquoi les hommes d'esprit sont ordinairement les plus froids au théatre. Ils sentent mieux que les autres ce qu'il saut faire; mais la craînte de le mal faire les arrête, & ils manquent l'esfet. Si cependant, enhardis par une longue habitude, & rassurés par des expériences heureuses, ils osent ensin se luvrer à leurs mouvements, maîtres alors de tous les susfrages, ils pénètrent rous les cœurs des sentiments dont i's sont agirés. L'ame des spectateurs leur est soumise, ils l'entraînent à leur sinte, & leur pouvoir ser elle est d'autant plus sûr qu'il n'est jamais démenti par la réslexion.

Cette explosion de l'ame a des dangers plus grands encore pour le chanteur que pour le simple acteur récitant. Pour émouvoir les autres il faut être ému soi-même : c'est une maxime, une citation triviale; mais cette émotion, que l'on éprouve, infue nécessairement sur la voix, à laque le on permet bien un peu d'altération, mais qui ne doit jamais rien perdre de sa justesse, de sa douceur, de sa pureté. Anime d'une violente passion que vous voulez re pandre, tous vos sentiments à la sois cherchent à s'échapper de votre sein. Craignez que leur précipitation ne nuise à la précition de la mesure, défendez-vous des pleurs réels qui re 'errent le canal de la voix. Que vos soupirs scient mesurés; que vos fanglots foient harmoniques; que vos accents ne foient jamais des cris, " dut l'ez pas que vous chanrez; que le chant est une initation, & que l'imitation doit approcher de la nature, fans être la nature elle-même En outrant l'expression, on en impose à la multitude, en a des succès du moment, des acclamateurs en grand nombre, mais on n'obtient point le seul l'affrage estimable, célui qui, avec le tems, ramène tous les autres, celui des vrais cer nois eurs.

On n'a point d'ame pour s'être dit : j'aurai de l'ame ; pour imiter le geste animé de tel acteur, l'accent passionné de tel aurre, pour s'exciter soimème à c'es mouvements impétueux, désordennés. On a vu des acteurs remp'ir la scène à eux seuls, multiplier les gestes, les cris, ne se mouvoir qu'avec violence, sans exciter la plus légère sensation; d'autres, au contraire, sans essort, sans sortir de place, par une seule inslexion née d'une sensibilité vraie, exciter l'enthousasme & les trans-

ports.

Si l'ime, dans un chanteur dramatique, est l'effer d'une émorion intérieure & naturelle, il n'est donc pas possible de la lui communiquer, c'est à la nature sense qu'il peut la devoir. Il n'est guère plus sicile d'assigner des loix à la manière dont il doit l'exprimer & en régler la marche, car la seule réflexion qui tendroit à en modérer l'essor à l'instant où il la déploye, sussimir, comme nous l'avons dit, pour l'anéantir. C'est d'avance, & à l'aide d'une grande intelligence, qu'il connoùra les sno-

ments où il peut s'y livrer, & le point juste où il doir s'arrèter. Mettre de l'ame à tout, c'est assolb ir les essets que l'on veut produire; se laissier emporter jusqu'à l'exagération, c est blesser la vérité. Ce dernier désaut, tout réel qu'il est, n'est pas le plus à craindre; il séduit du moins le vulgaire; & c'll est peut d'acteurs à qui la vérité dramatique soit bient connue, elle ne l'est guère plus parmi les speclateurs; cependant l'exagération est tout près du ridicule, & si l'on y touche, on est perdu. Le ridicule ne se pardonne jamais.

C'est sur tout dans la musique de chambre c'est dans les concerts qu'il saut se garder de l'exagération. Il doit y avoir, entre le chant excenté au théatre & celui qui l'est en société, la même différence qu'entre une représentation dramatique & une simple lecture. Vous pouvez, dans le premier cas, concourir à l'illusion avec tout ce qui vous environne; dans le second, il seroit extravagant de vonloir, à vous seul, la produire, quand teut la dément autour de vous. Cette chanteuse qui, dan, la chambre & en babit de ville, veut me rappeller la malheureuse Didon ou la tendre Iphigénie, & qui, le papier à la main, par ses yeux, ion geste, le son de sa voix exprime des sentiments factices à son amant qui n'est pas là n'excite en moi que le rire. L'espece d'il'usion qu'en peut espèrer au théatre a besoin de la réunion de tous les accessoires; y prétendre alors qu'en en oft privé, c'est n'offrir qu'un contraste revoltant.

il nous semble qu'au concert il saut s'interdire de chanter avec ame : ce n'est pas dire qu'on doive affecter de la froideur dans sa manière, il suffir d'y montrer de la sensibilité. C'est ici le cas de distinguer ces deux expressions qui ont une synonimie apparente L'ame & la sensibilité doivent partir également de ceux qui veulent les communiquer aux antres. Elles ne différent que dans les moyens de se manisester; on a de l'ame parce qu'on est sensible; mais cette fensibilité se développe plus ou moins au dehors. La sensibilité a des racines profondes; elle part du milieu du cœur, s'étend à sa surface; mais ne se répand au-delà que comme une odeur douce. L'ame considérée comme expression, n'a point de sége sixe; elle emprasse toute l'existence; toutes les facultés concourent à la communiquer; elle se repand comme un son bruyant. On exprime avec sensibilité des affections tranquilles; on peint avec une des passions tumultueuses. L'une est penetrante, mais soible; l'autre a de l'énergie & de l'éclat. Un caractère violent & emporté mettra de l'ame & de la chaleur dans l'expression des sentiments les plus simples; un caraftere doux Et rendre ne mettra que de la sensibilité dans l'expression des plus ardentes passions. On conçoit maintenant que la sensibilité doit suffire dans un concert où le charteur ne pout être const partager la situation qu'il expense, & où les andrours euxmemes ne sont pas préparés à de grandes émo-

Cette expression a passe aussi dans la musique instrumentale. On dit ioner avec ame du violon, du hambois, du clavecin. Cette ame se sait sentir par des nuances du donx au fort, par des fons renslés sur les instruments qui en sont susceptibles, par une certaine altération des valeurs de note, qui n'est point l'altération de la mesure, par un grand nombre de moyens dont il est plus aifé de concevoir l'effet que de les définir. Vous fentez qu'un muficien a de l'ame à cela feul qu'il émout la vôtre. La même musique, également bien exécutée, peus exciter en vous l'enthousiaime ou l'ennui, suivant le caractere de celui qui la jouera. Ce n'est pas la persection qui produira sur vous la sensation la plus vive, c'est un certain amour dont l'artiste est pénétré, qu'il répand sur ce qu'il exécute, & qui s'exhale jusqu'à vous. L'ame est donc un sentiment qu'on doit à la nature, & que l'étude ne donnera jamais. Ceux qui ne sont animés que de l'ambition des fuccès ou du desir de la fortune, pourront, à force de travail, acquérir la froide perfection; mais ils n'auront jamais d'ame ni de véritable gloire, s'ils n'aiment leur art avec paffion. (M. Framery.)

AMILA ou ALAMIRÉ ou simplement A, Les François disent amila, & les Italiens alamiré. Ces derniers suivent encore la gamme de Guy d'Arezzo, & solfient par les muances. Voyez Gamme, Solfier, muances. Dans cette gamme, la note marquée par la lettre A change de nom, suivant la proprieté dans laquelle on chante. Voyez Propriété. On la nomme la dans la propriété namrelle, mi dans celle de bémol, re dans celle de béquarre; elle est donc alternativement la, mi ou re, & pour rappeller à la sois ces trois différents noms, on lui donne celui d'atamire,

Dans la gamme françoise ou gamme de si, le caractère A se prouvant le troisieme, (les deux premiers sont F. G.) On le nomme mi, tierce d'ut, quand on chante au naturel, & la tierce de fa, quand on change par bémol. A, dans cette gamme, n'est donc que mi ou li: c'est peurquoi les François l'appellent seulement amila, Voyez

Gamme. (M. Ginguené.)

AMOROSO. Voycz Tend ement. (J. J. Rouffeiu.)

AMPEIRA. (musiq. des anc.) Ainsi se nommoit la seconde partie on nome Pythien, suivant Strabon. Voyez Pythien.plement.

ANACAMPTOS, terme de la musique grecque, eni fignifie une fuite de notes rétrogrades, on procédant de l'aign au grave ; c'est le contraire de l'Euthia. Une des parties de l'ancienne Mélopée portoit aussi le nom d'Anacamptosa. Voyez Mélor réz. (J. J. Roufféau.)

ANACLÉTIQUE, adj. (Musique des anciens.)

Le mode ancien ou plurôt le nome anaclétique étoit propre à ceux qui suyoient devant l'ennemi, suivant Maxime de Tvr.

ANACROUSIS, (Musiq. des anc.) c'étoit le nom du prélude, ou de la premiere partie du nome Pythien, seivam Strabon, Vovez Pythien,

ANAPERA, (Musique des anciens) sorte de rhythme pour les flûtes, qui nous est inconnu.

ANDAMENTO. Ce mot italien, pris dans le fens musical, n'a point de correspondant en notre langue. Il défigne une partie de la fugue, ou plutôt une des trois especes de sujets que la sugue peut avoir. Voyez Sujet.

Si le sujet est d'une juste étendue, s'il n'est ni trop long ni trop court, & qu'il ne s'étende pas hors des cordes du ion, il se nomme proprement sujet,

foggetto,

S'il est trop court, & qu'il ne confiste qu'en un simple trait de chant, il dégénère en attacco, trait fort bon à employer dans le courant de la fugue, mais qui ne sustite pas pour en sormer le sujet. Voyez Allacco.

Enfin s'il est trop étendu, s'il compose une phrase musicale, qui parcoure toutes les cordes du ton, ou même qui s'étende au-delà, & qui contienne deux ou même plusieurs membres ou phrases incidentes, les Italiens lui donnent le nom d'andamen:o, promenade.

Quoiqu'un compositeur puisse y déployer beaucoup d'art, les maitres le désendent pourtant dans la musique d'église, comme donnant à l'auditeur

trop de peine pour en saisir l'ensemble.

Voici un andamento composé de deux parties ou phrases; l'une depuis A jusqu'en B, l'autre depuis B jusqu'à la fin.



Voyez Fugue. (M. Ginguené.)

ANDANTE, adj. pris substantivement. Ce mot écrit à la tête d'un air, désigne, du tent au vite, le troisieme des cinq principaux degrés distingués dans la musique italienne. Andante est le participe du verbe italien andare, aller. Il caradérise un mouvement marqué, sans êrre gai, & qui répond à-peuprès à celui qu'on défigne en françois par le mot gracienfement. Novez Mouvement. Le diminutif andantino indique un pen moins de gaieté dans la mesure, ce qu'il faut bien remarquer; le diminutit larghetto Parchetto fignifiant tout le contraire, Voyez Largo. (J. J. Rouffeau.)

* Cet article de Rousseau est fait avec négligence; 1°. il dit que ce: adjetlif pris substantivement désigne le troissème des principaux degrés, &c. Ce mot, qui n'est point un adjestif, mais un participe, comme il le dit ensuite, pris substantivement, désigne un morceau de musique de symphonie, dont le mouvement est déterminé; ainsi on dit un andante d Haydn, pour désigner le second morceau d'une symphonie de ce maitre. « Ce quatuor commence par un andante & finit par un allegro n. Quand le mot andante défigne un monvement, il est pris alors adverbialement. 2°. Il dit que ce mot caractérise un mouvement marqué, sans être gai, & il ajoute qu'andantino indique un peut moins de gané. Il n'y a point de gaité dans tout cela. La gaité est un genre d'expression, & il s'agit ici de mouvements indépendants de l'ex-

pression. (M. Framery.)

ANGLETERRE. (Histoire de la musique en) Malgré le peu de distance qui sépare l'Angleterre de l'Irlande, le goût des Anglois pour la musique, n'est ni aussi ancien ni aussi vif que celui des habitants de ce Royaume; tant il est vrai que le climat, qui influe beaucoup fur les dispositions d'un peuple pour les beaux arts, y influe peut être moins encore que les institutions & les habirudes! En Irlande, les Bardes étoient l'ame de toutes les cérémonies publiques. Répandus dans toute l'isle, leurs harpes & leurs chants avoient formé aux fensations musicales les organes de la nation entière. Voyez l'article Bardes. Ils s'introduifirent plus tard en Angleterre; ils y eurent moins de pouvoir, moins d'influence. Ce n'est, en quelque sorte, que dans les premiers siècles du christianisme, que l'on commence à distinguer chez les Anglois quelques traces de leur goût pour la mufique; & quoiqu'il y ait dans ces foibles commencements une preuve que ce qui avoit manqué aux Anglois étoit plutôt la cu'ture que la disposition naturelle, on ne peut assigner chez eux de progrès sensibles que vers la fin du sixième siècle.

Le moine Augustin on Austin, qu'on appelle communément l'apôtre de l'Angleterre, envoyé, par le pape Grégoire le Grand, pour convertir les Saxons, leur apporta en même-tems la foi & la

musique d'église.

Lorsqu'il sur admis, avec ses compagnons missionnaires, à l'audience du roi Ethelbert, dans l'isle de Thanet, ils approchèrent, dit l'historien Bede, en procession, & chantant des litanies. Quand ils entrèrent ensuite dans la ville de Canterbury, ils chantèrent une litanie, & finirent par un allelvia. Ce fut donc en 596 que les Anglo-Saxons entendirent le chant Grégorieu pour la première fois.

En 680, Jean, premier chanteur de Saint-Pierre de Rome, fut envoyé par le pape Aga-Musique. Tom. I.

thon pour instruire les moines de Weremoutle dans l'art du chant. La réputation de son savoir étoit telle, que les mairres de musique de tous les autres monaflères du nord allèrent l'entendre, & obtinrent de lui qu'il ouvrit des écoles peur enseigner la musique dans les autres villes du royaume de Northumberland.

Ces écoles en produisirent d'autres, sondées par les disciples de ce Jean le chanteur, & le gour du chant romain s'étendit bientôt dans toute l'ifle. La musique & la maniere de chanter romaines. dit M. Burney, dev nrent aufli à la mode, dans ce siècle où il n'y avoit ni opéra, ni voix arnficielles pour captiver les Anglois, que les compositeurs & les chanteurs Italiens le sont aujour. d'hni.

Alfred, qui fleurit à la fin du neuvième siècle, fut non-seulement un grand roi, un grand législateur, un grand guerrier, un grand politique, mais un prince très-savant & un excellent muficien.

l'endant ce siècle, la musione étoit regardée sans doute comme une partie trés-importante d'une éducation cultivée, puisqu'elle étoir mise au nombre des quatre sciences qui constituoient le quadrivium ou la première classe de la science philosophique, composée de musique, arithmétique, géométrie & astronomie, comme le vivium l'étoit de grammaire, rhétorique & logique; mais la théorie & la pratique de cet art étoient si obscures, si desnciles, si rebutantes, avant que la manière de noter, la mesure & les loix de l'I armonie sussenze fixées, qu'il en coûtoit généralement neuf ou dix ans à la jeunesse pour l'étudier, & vraisemblablement encore étoit-ce avec peu de fruit.

Alfred, qui ne savoit pas lire à deuze ans ; étoit déjà en état de répéter plusieurs chansons saxones, qu'il avoit apprises en les entendant chanter par d'autres qui, peut-être eux-mêmes, ne les avoient apprises que par tradition. On dit que cette espèce d'érudition, qui a souvent sait des progrès considérables, même parmi des barbares, sur un des premiers stimulans qui éveillèrent & déve-

loppèrent son génie.

Tous les historiens rapportent l'histoire d'Alsred, parcourant & épiant le camp des Danois, déguisé en ménétrier ou joueur de harpe. Il étoit done affez bon musicien pour en impôter pendant plusieurs jours à ses conemis. Cet excellent prince ne se contenta pas d'encourager & de protéger la pratique de la musique, il fonda encore, en 886, une chaire à Oxford pour l'enseigner comme science.

Plusieurs écrivains allemands ont parlé de Saint-Dunflan, non-seulement comme d'un grand musicien, mais comme de l'inventeur de la musique à quatre parties. Cette erreur est venue de la risemblance de son nom avec celui de Du-sistie. l'un des plus anciens auteurs anglois qui alt cerit sur la musique. Au moins cil il sini que la neuco que à quatre parties n'étoit pas connue en Angles : raison le nom d'organum. Voyez discant, organum; terre, ni même dans le roste de l'Europe, au dixième

siècle, & Dunstan mourut en 983.

Mais il est certain qu'il étoir très-savant en mufique : on se servit même de son savoir dans cet art pour le convaincre de fortilége. Dans l'accufation de magie qu'on intenta devant le roi conne ce unbulent prélat, on lui reprocha d'avoir construit, par le secours du diable, une harpe qui, non-sculement marchoit toute seule, mais qui jonoit aussi fans aucun secours humain.

Jusqu'alors toute la science musicale consistoit en quelques chants, qu'on appliquoit, fuivant le rite romain, aux pfeaumes & aux hymnes de l'église, & qui étoient accompagnés de l'orgue. Cet instrument commençoit à devenir commun. Dunstan en donna un à l'abtaye de Malmesbury, & il sit ensuite le même présent à plusieurs églises

ou monastères.

Le fiècle suivant (a) est l'époque des découvertes de Guy d'Arezzo en Italie & des progrès confidérables' qu'il fit faire à l'art. Sa méthode ne tarda point à se répandre en Angleterre, comme dans

ionte l'Europe.

Si l'on en croit un historien du douzième siècle (b), les Angiois, de son tems, étoient si avancés en musique, que les gens du peuple même se rassembloient pour chanter en parties: autant de têtes, dit-il, autant de parties dissérentes, qui se réunissent dans la plus douce & la plus harmonieuse consonnance Dans les provinces du nord le même infage subsistoir, avec cette dissérence qu'on y chantoit seulement en duo, l'une des voix saisant la partie aiguë, & l'autre murmurant au-dessous; & ce qu'il y avoit de plus surprenant, c'est que les ensans même étoient à peine en état de parler, qu'ils chantoient de cette manière.

Mais on peut se permettre sur ce fait la même incrédulité que témoigne M. Burney; on peut observer avec lui qu'il suffit d'avoir la moindre idée des règles du contrepoint, & de la difficulté du chant à plusieurs parties, pour se figurer ce que devoit être l'harmonie résultante de toutes les voix réunies de ce peuple de chanteurs, sur-tout dans un tems où le contrepoint ne faifoit que de naître, & n'étoit même encore, dans tout le reste de l'Europe, qu'une espèce de faux-bourdon à deux

parties.

Il n'y a donc d'un peu vraisemblable que les chants en duo des Anglois septentrionaux. Les écoles établies depuis long-tems dans cette contrée, & dirigées par des maîtres romains, y avoient répandu la bonne musique, & ces maîtres y avoient sans doute apporté, dès sa naissance, se discant on double chant, dont l'accompagnement de l'orque avoit donné l'idée, & qui avoit retenu par cette

(a) Le onzième.

Quant à ces enfans nouveaux nès, qui chantoient, pour ainsi dire, avant de parler, il faut, avec le même auteur, les mettre au rang des' fables, & refuser de les admettre dans sa croyance. musicale.

Quoiqu'il en soit, dès ces premiers tems, ce. n'étoit pas seulement la pratique de la musique. qui étoit connue en Angleterre. Depuis les écoles. fondées au septième siècle par Jean, premier chanteur de Saint-Pierre de Rome, & par ses disciples, l'art, sel qu'il étoit alors, cultivé dans presque tous les couvens, avoit fait une des principales. occupations de la vie monastique; ce qui produisit un nombre infini de traités écrits en latin barbare. Dans les âges suivants, à mesure que la musique. faisoit de nouveaux progrès, une nouvelle génération de mauvais latinittes s'empressoit d'en développer les principes : enfin, le treizième siècle. produisse un écrivain qui a laissé le traité le plus. complet & le plus méthodique qui eut existé jusqu'alors dans cette isle. C'est Walter-Odington, moine d'Evesham, aussi savant en astronomie & dans les mathématiques en général, qu'il l'étoit en musique. M. Burney cire cet ouvrage manuscrit d'après une copie conservée à Cambridge dans la bibliothèque du collège de Bénet, & il dit qu'il l'a trouvé si abondant & si complet, relativement à. toutes les parties de la musique connues du tems. de l'auteur, que si l'on perdoit tout ce qui en avoit. été écrit avant lui, nos connoissances n'en seroient pas diminuées, pourvu qu'on publiat ce manuscrit.

L'Angleterre fut toujours de niveau avec les autres nations de l'Europe pour tous les progrès. que fit la musique, tant à l'égard de l'harmonie, que de la mesare & du chant. Il est certain que, pendant le quatorzième & le quinzième siècles, cet art y étoit généralement cultivé; qu'on y pratiquoit le même contrepoint qu'en Italie & en France, & que l'on commençoit à créer fur la langue nationale des chants, imités de ceux de l'Eglise, accompagnés souvent d'une harmonie aussi.

fimple & aussi austère.

Il paroît que l'orgue étoit toujours le seul accompagnement de la musique sacrée, & la harpe, confervée sans doute depuis les anciens Bardes, l'accompagnement ordinaire de la mufique profane. Au couronnement de Henri V, en 1413, il n'y avoit, dit-on, pour tous infruments que des harpes; mais si l'on en croit l'historien de ce prince, le nombre de ces harpes qui se trouva dans la falle de cérémonie étoit prodigieux.

Ce prince cependant n'aimoit pas la musique, on du moins la louange; car il défendit, par un édit, aux poëtes & aux musiciens de célébrer ses. victoires. En dépit de cette défense, la plus ancienne chanson angloise qui existe est celle qui sut composée après la batuille d'Azincourl, gagnée

⁽b) Giraldus Cambrenfis : Cambria descriptio , cap.

ANG

str ce roi sur les François, en 1413. Elle s'est trouvée dans une collection du collège de la Magdeleine, à Cambridge; e'le est notée sur papier vélin, en notes Grégorien es. Nous la don-nons (v. les pl fig. 21) telle que M. Burney l'a déchiffrée, & pour ainsi dire traduite en notes modernes. - Elle a fix couplets en vieil anglois, & chacun de ces couplets se icimine en chœur par le refrain latin.

> Deo gratius anglia Redde pro victoria.

Henri VI ne donna point d'édits contre la musique. Les ménétriers se multiplièrent bezucoup sous son règne, malgré les troubles & les malheurs dont il sut traversé, & l'on a remarqué que dans les cérémonies publiques, ils étoient payés plus cher

que le clergé.

C'est alors que sieurirent deux musiciens, dont les noms sont encore très-célèbres cliez les Anglois, Jean Dunstable & Jean Hambois. Le premier, que quelques auteurs Allemands ont confondu mala-a-propos avec S. Dunstan, composa un traité sur la mufique mesurée, de mensurabili musica, qui s'est perdu; mais qui a été cité par quelques écrivains, en contemporains, on venus pen de tems après Qui. Il sit aussi beaucoup de musique, dont il ne reste que quelque, fragments, conservés par Graforius & par Morley.

Le docteur Jean Hambois passe pour avoir été très instruit dans tous les arts; mais il avoit fait de la musique sa principale étude, & ceux qui ont écrit sa vie assurent que pour la connoissance de l'harmonie, la combinaison des consonnances, l'art de préparer & de fauver les dissonnances, il étoit supérieur à tous ses contemporains ; il prit ses degrés en musique & sur reçu docteur; on ne sait précisément si ce sur dans l'université de

Cambridge ou dans celle d'Oxford.

L'Angleterre est le seul pays où la musique ait été assez considérée pour élever au doctorat; & l'on peut dire qu'on n'y traite pas légèrement cette science, pursque les statuts de l'université d'Oxford obligent à faire preuve de sept ans d'étude & de pratique, avant d'être admis au grade de Bachelier, & de cinq autres années depuis l'adsnission à ce grade, pour aspirer à celui de docteur. Il faut de plus, pour le baccalauréat, faire exécuter publiquement des morceaux de mufique à cinq parties, dans une séance indiquée & affichée trois jours d'avance; & pour le doctorat, des morceaux à fix & à huit parties : il est singulier que cet usage, qui remonte jusqu'au quinzième siècle, n'ait encore été imité par aucune des nations

Sous le règne d'Edonard IV, la musique reçut de nouveaux encouragements. Il permit aux ménétriers, jui jusqu'alors étoient errants & séparés, de se réunir en corps & de former une commonafité, sous la direction d'un chef, à qui it donna le titre de Maréchal des ménériers, par sus

lettrer-patentes du 24 avril 1469.

On fait aussi remonter à ce rol l'établisse-ment de la chapelle royale & de la troupe des muficiens du roi, qui subsistent encore aujourd'! ui; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve dans le livre qui contient un réglement général pour l'entretien de sa maison, un détail très-circonstancié des fonctions de tous les musiciens qu'il fixa près de lui, tant pour son amusement, que pour

le service de sa chapelle.

Vers la fin du quinzième siècle, un grand nombre de compositeurs se dislinguérent non-seulement dans la musique d'église, mais dans celle qu'on nommoit profune, secular, c'est-à-dire, qui étoir adaptée à des paroles angloises sur des sujets non-religieux. Celui de ces anciens compositeurs qui paroit mériter le plus d'estime est Robert Fairfax, qui sur docteur en musique à l'université de Cambridge. Ses chants, ainsi que ceux de ses contemporains, ont quelque chose de rude & de sauvage; peut être fant-il en accuser les vers qu'ils piettoient en musique. La langue angloise, qui nous peroit encere aujourd'hui peu muficale, étoit, pour airsi dire, alors dans son ensance, & la prononciation, qui s'est beaucoup adeveie, is ressentoit trep encore de son origine toute batbare, pour se prêter facilement aux indexions de la musique, ou plutôt pour ne lui pas communiquer les fiennes.

Ce qui nous confirmeroit dans cette opinion, c'est que les chants ecclésiastiques de ce même Fairfax, de Taverner, de Jean Shephard, du desteur Tye & des autres maitres de ce siècle, ont plus de douceur & de naturel que leurs chants presancs; c'est cependant par ces derniers qu'ils se firent aimer de leurs contemporains. Les ménétriers les chentoient en s'accompagnant du luth & du relice (espèce de violon). Ils alloient ninsi effrir leurs talents chez les seigneurs qui avoient la réputation d'aimer la musique, & sur-tout celle de la lien payer. Plusieurs de ces seigneurs en aveient a leur folde, & l'on trouve dans l'emt de dépenfe de la ma son d'un ancien Comte de Northumberland, un long détail du fervice des ménétriers & de leurs falaires. Ce même Comte établit, en 1512, dans un de ses châteaux de Yorkshire, une chapelle dont la musique étoit aussi nombreuse que celle d'une

Son fils, sixième du nom, hérita de son gont pour la musique; mais sa passion pour Anne de Bo ilen ayant causé sa disgrace, le cardinal de Wolfey, son conemi, abusa de son pouvoir zu point d'exiger que le comte lui cédit, poir sa propre chapelle, les livres d'églife & les antiphonaires que son père lui avoit laiflés.

La chapelle de ce cardinal égaloit en magnificence, & meme, difent les historiens, fendleis

furpasser celle du pomise romain.

Le cruel & vindicatif Henri VIII avoit fait dans sa jeunesse une étude férieuse de la musique. Il avoit même composé deux messes entières, qu'il faisoit souvent exécuter dans sa chapelle.

Il est à remarquer que dans l'espace de trente ans les musiciens savoris de trois reines d'Angleterre sur enveloppés dans la ruine de leurs maîtresses & sacrissés aux soupçons & à la ven-

Mark Smeaton, musicien au service d'Anne de Boulen, & son premier valet de-chambre', sur exé-

cuté le 12 mai 1336.

Thomas Abel, qui enseignoit la musique & la grammaire à la reine Catherine, autre semme de Henri VIII, ayant écrit un traité: De non dissolvendo Henrici & Catharina matrimonio, sut pendu & écartelé le 30 juillet 1540.

Enfin David Rizzio, secrétaire de la reine Marie d'Ecosse, sur assassiné en sa présence le 9 mars

11565.

La rupture de Henri VIII avec le pape, n'apporta d'abord qu'un leger changement à la mufique. On se contenta de mettre des paroles angloises à la place des paroles latines. Plusieurs prélats anglicans se firent gloire de travailler à cette traduction, & l'archevêque Cranmer rédigea luimême, par ordre du Roi, les litanies & plusieurs

hymnes pour les fêtes folemnelles.

Mais l'époque de la réformation, qui fignala le milieu du feizième fiecle, rompant toute liaison entre la cour de Londres & celle de Rome, les chants de l'église romaine qui avoient regné jusqu'alors, & que la musique même profane n'avoit fait qu'imiter, disparurent, & la musique plus libre, devint aussi plus nationale, jusqu'au tems où l'Angleterre devoit être conquise par les chants profancs de l'Italie, comme elle

l'avoit été d'abord par ses chants sacrés.

Pour cette dernière époque, qui est la plus intéressante, ils nous manque un guide que nous avons suivi dans tout ce qui précède. M. Burney n'a conduit que jusques-la son histoire générale de la musique, & quoique d'autres écrivains aient parlé de la musique angloise, nous perdrions trop à ne pas attendre la suite de son ouvrage. Elle doit paroître incessamment; mais pour ne pas retarder le cours de l'impression, nous rejetterons ce qui nous reste à dire sur ce sujet, au mot Angleterre, dans les additions qui seront mises à la sin de ce volume. Voyez aussi les articles Ecosse & Irlande. (M. Ginguené.)

ANGLOISE. s. f. (Musique) On donne le nom d'angloise aux airs de contredanses angloises, & aux contredanses même. On fait les angloises en toutes sortes de mesures : le mouvement en est vis, & quand il n'y a que se mot angloise à la tête d'une pièce, il est toujours presso. (M. de

Castilhon.

ANIMÉ, adj. Ce mot mis à la sête d'un mor-

autre mot qui indique le mouvement, ajouts un degré de plus à fa vivacité. Il répond aux mots italiens con moto, con brio, & devroit leur être substitué par les compositeurs françois. Dans le temps où la musique italienne, mieux connue parmi nous, a triomplié de notre ancienne musique françoise, a sait sentir la nécessité d'une révolution, nos jeunes compositeurs ontétudié les partitions italiennes, en ont copié les formes & les mots, ce qui étoir plus aife que d'en imiter l'élégance & la simplicité. Quand on avoit mis à la tête d'un air adagio con passione, ou quelque chose semblable, on croyoit avoir fait un morceau de musique italienne. C'étoir sur-tout pour l'indication des monvements, dont toutes les nuances font importantes, qu'il falloit se garder d'employer des mots qui ne sont pas généralement entendus. Il falloit tacher de prendre aux Italiens leur style. & leur laisser leurs mots dont nous n'avions pas besoin. Ils indiquent les mouvements dans leur langue, pourquoi ne pas les indiquer dans la nôtre? Ou n'entendroit pas disputer, comme on le fait encore quelque feis dans les orchestres, sur le veritable mouvement d'un cantabile ou d'un al-

Lorsque ce mot animé se trouve dans le cours d'un morceau, il indique que, sans changer de mesure, le mouvement doit être précipité. (M.

Framery.)

ANONNER, v. n. C'est déchiffrer avec peine & en hésitant la musique qu'on a sous les yeux.

(J. J. Rousseau.)

Anonner. La musique, considérée comme langue (voyez langue) a ses éléments, son ortographe, sa ponchuation, sa prosodie, en un mot sa grammaire & sa poétique. On peut donc parler, lire, réciter, déclamer en musique, comme dans toute autre langue. Ce sont ces différentes opérations qu'on désigne sous le nom générique d'exécution. Anonner, bégayer, bredouiller, croquer, font des vices d'exécution aussi communs en musique que dans le langage ordinaire. Anonner, c'est exécuter avec peine & comme en épellant; ce qui vient du défaut d'exercice. Bégayer est un vice de l'organe (j'entends par ce mot indistinctement, l'organe vocal, les doigts ou l'instrument), qui fait manger des sons, qui en fait répéter d'autres lentement ou avec précipitation. Bredouiller, c'est jouer la note, mais sans netteré, sans à plomb, sans faire sentir, ni rime, ni mesure, ni ponctuation. On anonne, parce qu'on n'est pas assez familier avec la lecture des . pieces ou avec son instrument. On bégaie parce qu'on n'a pas les doigts affez fouples ou parce que les touches de l'instrument ne parlent pas; ce qui arrive fouvent für un clavecin mal entretenu ou sur un orgue dont les touches sont trop dures. On bredouille, parce qu'on s'est habitué à jouer seul, trop vite on trop long-tems.

Mais de tous les vices d'exécution, le plus révoltant c'est celui deces musiciens étrangers qui viennent

ANT

pour lesquels il n'y a point de difficulté dans la rufique la plus difficile; mais qui ne favent jouer que la note, sans faisir le goût des pièces, sans mettre ni vie, ni fentiment ni chaleur dans leur jeu. Voyez

croque-"ote.

Lorfqu'on est sujet à bredoniller, il faut, 1°, répéter de tems à autre ses gammes; d'abord syllabiquement, c'est-à-dire en faisant rigoureusement toutes les notes d'égale valeur; puis égales de deux en deux; ensuite de trois en trois, &c. & conservant, autant qu'il est possible, le même mouvement, qui ne doit être ni trop lent ni trop précipité; car il est également difficile de conferver la mesure en prenant l'un ou l'autre.

2°. Il faut fur-tout éviter, lorsqu'on étudie, de rallentir le mouvement dans les phrases difficiles; mais il faut s'astreinere à jouer en entier tout le morceau, d'abord assez lentement, pour pouvoir l'exécuter d'un mouvement uniforme; on l'accélère insensiblement à chaque sois qu'on recommence, jufqu'à ce qu'en puisse exécuter le tout lestement & dans le mouvement convenable. Sans cette attention, on n'acquerra jamais l'habitude de jouer cor-

rectement & en mesure. (M. l'abbé Feytou.)

ANTICIPATION, s. f. (Musiq.) Comme en rhétorique, on appelle anticioation lorsqu'un orateur réfute d'avance les objections qu'on pourroit lui faire; de même en musique on appelle anticipation lorsque le compositeur fait entendre une note

ou un accord avant le tems.

L'anticipation est de plusieurs sortes.

1º. L'inticipation de la note, lorsqu'on sait entendre une note plutôt qu'on ne le devroit suivant l'harmonie, ce qui dépend uniquement du compofiteur; bien entendu pour tant que l'anticipation se fasse diatoniquement & non par saut : lorsque la note anticipée fait consonnance, on peut, à mon avis, faire l'anticipation diatoniquement on par faut à volonté. L'anticip titor de la note se pratique dans le dessus & dans la basse. Voyez planches de musi-

que, fig. 22 & 23, suppl.
2º L'anticipation de l'accord, lorsque dans l'accompagnement on frappe un accord fur la paufe ou fur la note qui précède celle qui porte l'accord, au lieu de le frapper sur la note même. L'anticipation de l'accord sur une note a lieu lorsque la basse-continue est figurée ou lorsqu'elle a des notes syncopées. Voyez planches de musique, sigures 24 & 25. Les anticipations sur la pause, figure 24, sont trop visibles pour être indiquées. Quant à celles sur la note, l'accord de fa est anticipé sur le mi de la fig. 25, leure a; celui de fol, l'est sur sa en b; celui de re, l'est sur mi en e, &c.

3°. Quelques musiciens appellent anticipation de transition, ce que nous rangeons parmi les ellipses.

Noyez Ellipfe.

4°. Enfin, il y a l'anticipation du sauvement des dissonances, c'est-à-dire, que le ton sur lequel la dissonance se doit sauver, se trouve dans une partie

dans la capitale faire parade de leurs tours de force. Len même tems que la diffonance est dans une autre. Se reste pendant que la dissonance descend pour se

> On ne pratique guère l'anticipation du fauvement de la dissonance, que sur les accords de neuvierne Et fur leurs dérivés, Et on y observe les précautions

> 10. La note ou ton mome fur lequel doit fe fauver la dissonance, doit toujours rester vuide, & l'anticipation doit êrre dans une autre partie instrumentile, ou dans une autre oclave : par exemple dans l'anticipation du sauvement de la neuvieme, sigure 26, planches de musique, l'ut du dessus, sur lequel se sauve la dissonance re, ne se frappe qu'après le re, & c'est l'ut à l'ostave au-dessous qui a fait l'anticipation. Lorfque l'on pratique l'annicipation dans deux parties instrumentales différentes, ou dans deux parties de chant, on peut à toute force donner à une des parties la note même sur laguelle se sauve la dissonance, parce que la partie dissonante peut toujours descendre sur la note qui sorme le fauvement, mais jamais cela ne peut avoir lieu

fur le clavecin ou l'orgue.

2°. Les meilleures anticipations se font sur les disfonances qui se sauvent en descendant d'un ton; celles qui descendent d'un semi - ton majeur sont moins supportables, parce que dans ce cas la disfonance & la noteanticipée font entr'elles une neuvième mineure qui, par sa nature, dissonne plus que la majeure. Enfin si la dissonance se sauve sur un dièze ou béquarre accidentel, l'anticipation du fauvement est impraticable, non-seulement à cause de la neuvième mineure qui a lieu, comme dans le cas précédent, mais encore parce qu'il est désendu de doubler les d'èzes ou béguarres accidentels. Una raifon encore plus forte & qui renferme en quelque façon les deux autres, c'est qu'on donneroit une impression trop profonde d'un mode relatif, & qu'il faut toujours que le mode principal règne; on pourroit donc se servir de cette dernière anticipation pour une expression dure, & pour passer en mêmetems dans un autre mode, sans revenir ensuite dans celui qu'on a quitté.

3°. Enfin toutes les anticipations du sauvement de la dissonance dérivant des accords de neuvième, il faut y observer les mêmes précautions que dans les accords de neuvième : par exemple la hasse-continue doit toujours arriver en montant à la note qui porte la neuvième. Voyez Neuviene, &c. de même on doit arriver en montant à toute note de ballecontinue fur laquelle on veut pratiquer une antic-

parion, &cc.

Les accords de neuvième fur lesquels on se sert de l'articipation, font ordinairement; 1º. l'accord de neuvième, quinte & tierce, 2º. celui de neuvième, fixte & tierce; 3°. celui du neuvième & petite fixte majeure; 4°. l'accord de neuvième, septième

De l'anticipation du sauvement de la neuvième, dans l'accord du neuvième, quinte & tierce, ou nire par le renversement, 1°. celui de la septième en mettant la tierce au grave; 2°. l'anticipation du tauvement de la quinte, traitée comme dissonance. Voyez Quinte, en mettant la quinte au grave. Voyez sig. 27 & 28 pl. de musique.

De l'anticipation du fauvement de la neuvième, dans l'accord de neuvième, fixte & tierce, on ne peut tirer que l'anticipation du fauvement de la quarte dans l'accord de quinte & quarte ou douzième. Voyez figures 29 & 30, planches de mujique.

De celle du sauvement de la neuvième, accompagnée de l'accord de petite sixte, on obt ent, en mettant la quarte au grave, l'antiquition du sauvement de la sixte dans l'accord de septime & sixte. Voyez sigures 3 & 23, planches de musique.

Enfin l'anticipation du fauvement de la neuvième, accompagnée de feptième & tierce, nous fournit celle du fauvement de la tierce, traitée comme diffonance, dans l'accord de petite fixte majeure, en portant la feptième au grave. Voyez fiz. 33 & 34, planches de mufique.

Il est à remarquer que dans le renversement de cette dernière anticipation, il se trouve un ta faisant la sixte de la basse ut, & un tol saisant la sixte de la basse si, qui ne se trouvent point dans les accords primitis; ce qui provient de ce que ce la & ce fol appartiennent réellement aux accords primitis, mais qu'on a été obligé de les retrancher dans le renversement pour éviter les quintes de suite, car cette modulation revient au sond à celle qui est marquée, fig. 35, planches de musique.

* Cet article, qui ne laisse pas d'être obscur & compliqué, peut, à ce qu'il nous semble, être sort éclairci par ce que nous avons dit des accords de supposition. Voyez Accords. Il est toujours permis de mêler les notes de l'accord qui précèdent avec celles de l'accord qui suit, pourvu qu'on ne multiplie pas trop les dissonnces, & qu'elles se sauvent de la manière qui leur convient. En outre:

Puisqu'on peut prolonger un accord ou quelques notes d'un accord sur une note de basse, qui est dessinée à porter une autre harmonie; on peut de même faire entendre cette note de basse un demitems, avant celui où elle devoit être entendue; l'effet en est le même. (M. Framery.)

ANTICIPER, v. n. C'est faire ou pratiquer une anticipation.

Antienne, f. f. (Hist. Eccl.) en latin antiphona, du grec avri, contre, & pavn voix, fon.

Les antiennes ont été ainsi nommées, parce que, dans l'origine, on les chantoit à deux chœurs, qui se répondoient alternativement; & l'on comprenoit sous ce titre les hymnes & les pseaumes que l'on chantoit dans l'église, Si Ignace, disciple des apô-

tres, a été, felon Socrate, l'auteur de cette manière de chanter parmi les Grecs, & S. Ambroise l'a introduite chez les Latins. Théodoret en attribue l'origine à Diodore & à Flavien.

Quoi qu'il en foit, on comprenoit fous ce titre tout ce qui se chantoit dans l'église par deux chours alternativement. Aujourd'hui la ngnification de ce terme est restreinte à certains passages courts tirés de l'écriture, qui conviennent au my ftère, à la vie, ou à la dignité du faint dont on célèbre la fète, & qui, soit dans le chant, toit dans la réciration de l'office, précèdent les pleaumes & les cantiques. Le nombre des antunnes varie suivant la solemnité plus ou moins grande des offices. Les matines des grandes fètes ont neuf antiennes propres; les laudes & les vêpres, chacune cinq antiennes propres; chacune des heures canoniales a une des antiennes des taudes, excepté la quatrième. Les cantiques benedictus & magnificut ont auffi leurs antiennes propres, aufii bien que le nunc dimittis; & les trois pseaumes de complies n'ont qu'une antienne propre. Dans d'autres offices moins folemnels, comme les femi - doubles, le nombre des antiennes est à 3 matines, une. pour chaque nochurne, cinq à laudes, & celle du benedictus; une prise de celles des laudes pour chacune des heures canoniales; fix à vêpres, y compris celle du magnificat; une à complies pour les pseaumes, & une pour le cantique nune dimittis. L'intonation de l'antienne doit toujours régler celle du pseaume. Les premiers mots de l'antienne sont adressés par un choriste à quelque personne du clergé, qui la répète; c'est ce qui s'appelle imposer & entonner une antienne. Dans l'office romain, après l'imposition de l'antienne, le chœur poursuit & la chante toute entière, avant le pseaume; & quand le pseaume est fini, le chœur reprend l'antienne (a). Dans d'autres églifes, après l'imposition de l'antienne, le choriste commence le pleaume, & ce n'est qu'après le pseaume que tout le chœur chante l'antienne.

On donne aussi le nom d'antienne à quesques prières particulières, que l'église romaine chante en l'honneur de la sainte Vierge, & qui sont suivies, d'un verset, & d'une oraison tels que le salve regina, regina cœli, &c. Voyez Verset, Oraison, Oremus.

Antienne. La définition qu'en donne Rousseau n'est point exacte; 1°. elle ne convient point aux antiennes de station, de commémoraison, de procession, qui ne sont ni suivies, ni précédées de pseaumes; 2°. il y a quelques églises où l'on chante entièrement l'antienne avant & après le pseaume; mais l'usage le plus généralement reçu est d'entonner seulement les deux ou trois premiers mots de

(a) L'on chante l'antienne en entier avant les pleasunes, à mutines, à laudes & à vêrtes seulement, dans se o hees doubles. Vovez Thoman, dans sa prifice, à l'angien ancès phonaire romain,

l'antienne, & quelquesois un seul, avant le pseaume, asin de donner le ton, & de ne chanter entièrement l'antienne qu'après le pseaume ou camique,

On nomme grand's antiennes celles qui ne sont point accompagnées d'un pseaume. Leur chant doit ètre plus pompeux, plus solemnel que celui des antiennes ordinaires. Hen est de même des antiennes des cantiques magnificat & benedictus. Voyez Pfalmodie, intonation. (M. Pablé Feytou.)

ANTIPHONIE, s. s. Nom que donnoient les Grecs à cette espèce de symphonie qui s'exécutoit par diverses voix ou par divers instruments, à l'octave ou à la double octave, par opposition à celle qui s'exécutoit à l'unisson & qu'ils appelloient homophonie. Voyez Symphonie, Homophonie. Ce mot vient d'àrri contre, & de qu'il voix, comme qui diroit opposition de voix. (J. J. Rousseau.)

ANTIPHONIER ou ANTIPHONAIRE, f. m. Livre qui contient en note les antiennes & autres chants dont on use dans l'église catholique, (J. J. Rousseau.)

ANTIPHONIER. On n'appelle ainsi que le livre qui contient les antiennes. Lorsqu'il renseme en mêmetems les pseaumes & les hymnes, on le nomme Vespéral; celui qui contient les chants de la messe nomme Graduel. Le precessional contient le chant des bénédictions, des stations, des processions. Le chant des enterrements se trouve dans le Rituel. (M. l'abbé Feytou.)

ANTIPHONIER ou ANTIPHONAIRE. Les favants en contrepoint eccléfiassique, estiment particulièrement l'antiphonaire de Citeaux, que S. Bernard sit corriger avec beaucoup d'application & de soin dans le ouzième siècle. Il y sixa, d'une manière stable, le ton de plusieurs antiennes, qui étoit encore indècis. Voyez dans les Œuvres de S. Bernard le Traité du chant, ou corressions de l'antiphonaire, édition de Paris, tome 2, (M. Ginguené.)

A-PLOMB, terme mitaphorique qui indique de la précision dans la mesure, sois pour la voix, soit pour les instruments. On chante d'à-plomb, lorsque l'on fait senir sans dureté, mais avec une justesse rigoureuse, les tems sorts de chaque mesure. Tel violon manque d'à-plemb', parce qu'il traine, parce que, donnant à quelques notes trop de valeur, il ne se trouve pas arrivé avec les autres au commencement de la mesure. Et les oblige à la ralentir ou à manquer d'ensemble, Quelques personnes désapprouvent l'emploi de cette expression qui nous semble cependant présenter une image sort juste. (M. Framery.)

APODIPNE ou AFODEIPNE, (Musiq, des ane.) el ansons des Grees pour l'après-souper. Les latins les appelloient possessia.

APOTHETE ou AFOTHETUS, (Musique ancienne) nom d'un air de slute des anciens. Voyez Fine.

APOTOME, f. m. Ce qui reste d'un ton majeur

après qu'en en a retrarché un limma, qui est un intervalle moindre d'un comma que le sémi-ton majeur; par consequent l'apotome est d'un comma plus grand que le sémi-ton moyen. Voyez Comma, Sémi-ton.

Les Grecs qui n'ignoroient pas que le ton majeur ne peut, par des divisions rationelles, se partager en deux parties égales, le partageoient inégalement de plusieurs manières. Voyez Intervalle.

De l'une de ces divisir ns, inventée par Pithagore ou plutet par Philolaus, son disciple, resultoit le dièze ou limma d'un esté, & de l'autre l'apotome, dont la ration est de 2048 à 2187. La génération de cet apotome sa trouve à la septième ue dièse, en commençant par us naturel; car la quantité dont cet ut diése surpasse l'ut naturel le plus rapproché, est précisément le rapport que je viens de marquer. Les anciens donnoient encore le même nom à d'autres intervalles. Ils appelloient apotome majeur un petit intervalle que M. Rameau appelle quart de ton enharmonique; lequel est formé de deux fons, en ra son de 127 à 128, & ils appelloient apotome mineur l'intervalle de deux sons, en raison de 2025 à 2048; intervalle encore moins sensible à l'oreille que le précédent. Jean de Muris & ses contemporains donnent partout le nom d'apotome au senti-ton mineur, & celui de dièse au semi-ton majeur. Ce mot est dérivé du verbe grec knorigera abscindo, je retranche. (J. J. Rouffeau.)

APPOGGIATURA, f. f. Sorte d'agrément que nous nommons en italien, dep uis que nous el erchons à le faire à la manière ital nne. Il vient du verbe appoggiare, appuyer, parce que la voix s'appuie fur la note au-dessus ou au-dessous de celle qu'elle veut faire entendre. L'appoggiatura donne au chant beaucoup de moelleux & de douceur; c'est une raison pour ne la pas employer dans les chants siers, majestueux, dans les morceaux boussons de basse-taille, dans tous ceux qui exigent de la franchise, de la simplicité.

L'appoggiatura en dessous a plus de langueur & de molesse; celle en dessus a plus de grace & de

On fait l'appoggiatura en dessus, sur le tensfort d'une mesure; dans le récitatif italien, elle est nécessaire pour diminuer la dureté de quelques intervalles, comme de ceux de tierce en des-



cendant. Ainsi dans cer exemple :

Il faut chanter cette phrase comme si elle étoit écrite ainsi:



I es chanteurs italiens font si habitués à cette manière de chanter le récitatif, que les compositeurs

négligent de l'écrire.

On devroit l'écrire toujours pour nos chanteurs françois, qui, faute de favoir la pratiquer cù elle est nécessaire, donnent à quelques passages de récitatif une extrême durcté. C'est au surplus la seule espèce d'agrément que l'on doive s'y permettre. (M. Framery.)

APPRÉCIABLE, adj. Les sons appréciables font ceux dont on peut trouver ou fentir l'unisson & calculer les intervalles. M. Euler donne un espace de huit octaves, depuis le son le plus aigu jusqu'au fon le plus grave, appréciable à notre oreille; mais ces sons extrêmes n'étant guère agréables, on ne passe pas communément dans la pratique les bornes de cinq octaves, telles que les donne le clavier à ravalement. Il y a aush un degré de sorce au-delà duquel le son ne peut plus s'apprécier. On ne sauroit apprécier le son d'une grosse cloche dans le clocher même ; il faut en diminuer la force en s'éloignant pour le distinguer; de même les sons d'une voix qui crie, cessent d'être appréciables; c'est pourquoi ceux qui chantent fort sont sujets à chanter faux. A l'égard du bruit, il ne s'apprécie jamais; & c'est ce qui fait sa différence d'avec le fon. Voyez bruit & fon. (J. J. Rouffeau.)

APPRÉCIABLE. M. Euler a probablement déterminé, de la manière fuivante, l'étendue des fons appréciables. Le plus grand tuyau, c'est-à-dire le plus grave d'un grand orgue, le trente-deux pieds est de deux octaves plus grave que l'ut le plus grave du clavecin; & le tuyau le plus aigu, l'ut aigu de la doublette est de deux octaves plus aigu que l'ut le plus aigu du clavecin: or de l'ut le plus grave à l'ut le plus aigu du clavecin, il y a un intervalle de quatre octaves; ajoutez-y deux octaves au grave & deux octaves à l'aigu, vous aurez les huit octaves en question.

Pour que la démonstration fût complette, il faudroit avoir démontré qu'on ne peut faire parler un tuyau moindre d'nn pouce & demi; car l'ut le plus nigu de la doublette n'a que cette longueur; or les serinettes prouvent le contraire. (M. l'abbé

Feytou.)

APPUYE, (Trille) Musique, Quelques musiciens appellent trille appuyé, celui qu'on ne commence

pas brusquement, mais qu'on prépare en quelque sorte de la note supérieure. Dans quelque cas on peut aussi préparer le trille appuyé de la note inférieure. Voyez Appogiatura.

APYCNI, adj. plur. Les anciens appelloient ainsi dans les genres épais trois des huit sons stables de leur système ou Diagramme, lesquels ne touchoient d'aucun côté les intervallesserrés; savoir la proslambanomene, la nète synnémenon & la nète hiperboléon. Ils appelloient aussi apyenos ou non épais le genre diatonique, parce que dans les tétracordes de ce genre, la somme des deux premiers intervalles étoir plus grande que le troisième. Voyez épais, genre, son, tétracorde (J. J. Roussèau.)

ARABES. (Musique des) Un peuple sensible, ingénieux, né pour les arts, pour les sciences, pour tout ce qui frappe l'imagination, émeut l'ame ou éclaire'l'esprit, ne pouvoit être un peuple étranger à la musique, qui, étant en même-tems art & science, parle également à toutes ces facultés. Aussi l'histoire des Arabes nous apprend - elle que chez eux elle a toujours été en honneur, & qu'elle a fait souvent les plaisirs ou même l'occupation de leurs plus illustres souverains.

Le fameux calife Haroun el Raschid ne dédaigna point d'avoir pour ami & pour confident Ishac, le plus célebre joueur de luth qu'cût encere en

l' Arabie.

Abeu-Giaffer l'Abbasside composa lui-même des airs qui font encore aujourd'hui les délices de la

nation sur laquelle il a regné,

On a donné le nom d'Orphée de l'Arabie à l'un de ses califes, Abou-Nassar Mohamed el Farabi, qui sur non-seulement musicien, mais grammairien, mèdecin & astronome. Il excelloit, dit-on, dans la peinture des passions, & dans l'art de les saire passer au sond de l'ame de ses auditeurs. Pour faire juger de leur sensibilité ou de l'habileté du calife, il sussit de dire qu'il n'employoit, pour produire ces grands esses, que des morceaux de bois joints ensemble, sur lesquels il tendoit des cordes. Il est vrai que la lyre de l'aintre Orphée ne nous paroît pas aujourd'hui lui avoir sourni des moyens beaucoup plus puissants.

Les poésies Arabes sont remplies d'éloges de la musique; & les historiens mêmes de ce peuple, ami du merveilleux, sont aussi emphatiques & aussi exagérés sur ces éloges que les poètes.

Ils ont dans la nature de leur imufique des choses communes avec celle des autres peuples orientaux; ils en ont qui leur sont particulieres.

Leur. musique est divisée en deux parties, le télif (composition) qui est la musique considérée relativement à la mélodie, & l'ikáa (chûte des sons) qui est la cessation mesurée de cette mélodie, & qui ne regarde que la musique instrumentale.

La musique des Arabes est composée de modes ou de certaines plirases de chant, comme celle des Per-

ians

89

fans. Voyez musique des Persans, & ils ont pris de ces derniers les noms de leurs principaux modes.

Ces modes principaux sont au nombre de quatre, qu'ils nomment oussoul, racines; ce sont:

- 1. Le rast ou mode droit.
- 2. L'irak ou mode de Chaldee.
- 2. Le zirafkend.
- 3. Et l'issehan ou mode de la capitale de Perse.

Chacun de ces quatre modes a, selon les philofophes Arabes, une propriété différence & trèsmarquée. Le mode ieak, par exemple, agite. l'ame & la trouble; le ziraskend y sait naitre l'amour, &c.

Ces modes ont huit dérivés, appellés fourou, rameaux; lesquels ont, presque tous, pris leurs noms de quelques villes ou pays, de quelques princes, sans doute amateurs de la musique, ou enfin de quelques grands hommes, dont ils perpituent la mémoire.

Les deux dérivés du mode rast sont le renkela, qui signisse, sen Person, une sonnette; & l'ischak, qui convient à l'amour presqu'autant que le ziras-kend.

Ceux du mode irak font le maiah & l'obou felèik; on croit que ce dernier porte le nom d'un fameux musicien Arabe.

Ceux du zirafkend, sont le Bouzrouk, nom d'un roi de Perse, dont le regne commença l'an 1124 de l'ure chrétienne; & le rehaui, que les orientaux mettent au premier rang de modes dérivés.

Enfin ceux de l'isfehan font le noui, qui fignific gazouillement des oifeaux; & le Houffein, nom d'un fils d'Aly, tué l'an 6t de l'Hegyre, & mis, par les Persans, au nombre des marryrs.

Après ces huit modes fourou, viennent les fix modes evaçut, c'est-à-dire mixtes ou composés.

1. Du rast & de l'irak se forme le nevrouz ou nouveau jour, nom que les Persans donnent au premier de leur année, jour de l'équinoxe du printems.

2. Du zirafkend & de l'isfehan se compose le mode schehenaz, dont le mouvement est doux & agréable.

3. Du bougrouk & du genkela nait le felmeck.

4. Du rehaui & du houssein est dérivé le zerkeschi, nom d'une étosse tissue de sils d'or, par lequel on a voulu marquer la beauté & la richesse de ce mode.

5. Le maioh & l'abou féléik ont donné le mode higisz. Higiaz est l'Arabie pétrée, où se trouve la mecque. La douceur & la gaieté de ce mode sont consacrées dans une chanson arabe.

6. Du noui & de l'ischak dérive le mode gouscht, qui veut dire timbale d'airain.

Musique. Tome 1.

A tous ces modes principaux, dérivés & composés, il fait joindre encore les sept modes nommés bouhour, c'est-à-dire mers. Il y en a sept. Ce sont autant de phrases musicales, dont chacune cormence par l'un des sept intervalles qui composent l'échélle ou gamme arabe.

C'est encore des Persans que les Arabes ont pris & le nom général de ces intervalles, qui est ghiah, & les noms de nombre qui servent à les désigner', iek, un, dou, sdeux, si, trois, tehar, quatre, penj.cinq, schesch, six, hest, sept.

Ils nomment donc iekghiah le premier de ces modes, commençant au premier intervalle, doughiah, celui qui commence par le second, &c.

Leur manière de noter la musique est de sormer un carré long, coupé par sept lignes droites, & faisant, avec les deux lignes des extrémités supérieure & insérieure, huit intervalles. Le plus haut de ces intervalles est rempli par ce titre: el boûd bil koull; c'est-à-dire, intervalle dans tous les tons, & les sept autres, en commençant par le plus bas, contiennent les sept noms de nombre persans.

FIGURE DU MODE ARABE.



Chacune de ces lignes, ainsi que le nom de nombre qui ost au-dessus, est d'une couleur différente; & cette couleur est aussi importante à retente que le nom & l'intervalle.

Jek doit être verd, couleur d'année.
dou rouge, couleur de rose.

si bleu, semblable à l'aristoloche.
tchar . . . peint de couleur de violette.
penj jaune, semblable à la camonille.
schesch . . . d'un noir d'ambre.
heft . . . d'un bleu clair.

Quelquesois, malgré l'origine persane de leur musique, les Arabes emploient, pour en marquer les intervalles, les lettres de leur alphabet, au lieu des noms de nombre persans,

alif au lieu de	iek.	1.
be	dou.	2.
gim	fi.	3.
dal	tchar.	4.
hé	penj.	5.
waw	schesch.	6.
zain	heft.	7.

Il y a un rapport étonnant entre ces sept degrés & la gamme italienne: ce rapport surprend encore davantage si l'on examine les trois différents caractères par lesquels est désigné chaque intervalle de cette espèce d'échelle ou de gamme, que les Arabes appellent dourr mosassal, perles séparées.

alif mim lam — A. mi la.
be fe fin — B. fa fi.
gim fad dal — C. fol do.
dal lam re — D. la re.
he fin mim — E. fi mi.
waw dal fe — F. ut fa.
zaïn re fad — G. re fol.

Rapport des lettres arabes aux notes de musique.

alif répond à la note la.
be fi.
gim do ut.
dal re.
hė mi.
30030 fd.
zain fol.

Les notes ou degrés ainsi établis dans ces sept cases ou intervalles, il a sallu marquer la note par où l'on doit commencer; celles auxquelles il saut passer ensuite successivement, & ensin la note sur laquelle le chant se termine; il a sallu désigner aussi l'élevation & l'abaissement, la rapidité & la lenteur. Les Arabes ont inventé pour cela des signes ou abréviations qui, exprimés & traduits en carastères françois, significant:

	makhadz;	intervalle de la première
٤	of dealers	note. 1
	tertib,	degré ou note.
	fôoud,	. élevation.
	sooud bil esra,	élevation avec vîtesse.
	houbouth,	descente.
٠.,	houbouth bil tertib,	descente par degrés.
	houbouth bil ef râ,	descente avec vitesse.
	feriân,	vîte.
	thafr,	faut.
	afk,	marche rapide.
	rikz,	dernière note de l'air-

La lettre ou le caractère qui sert à exprimer ces mots par abréviation, est toujours de la même couleur que la ligne sur laquelle on la place.

Les Arabes appellent la musique la science des cercles, ilm el odawar, parce qu'ils placent dans un cercle le carré long où sont notés leurs modes. Cette méthode ne peut être bonne que pour une musique aussi simple & aussi bornée que celle de ces peuples.

On n'en citera qu'un morceau, qui suffira en mênte-temps pour éclaircir ce qui est dit ci-dessits des signes dont ils se servent, & pour faire, sinon connoître, du moins 'entrevoir le genre de nussique exprimé par ces signes.

C'est le mode ziraskend, regardé en Arabie comme très-propre à saire naitre l'amour. On craint bien que le lesteur ne retrouve rien ici de cette propriété.

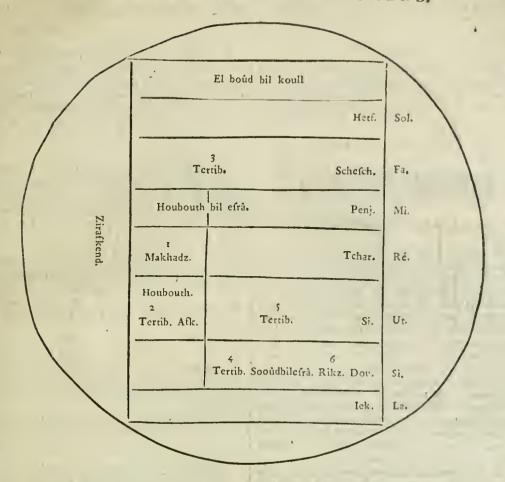
On a cru devoir se dispenser de donner le cercle avec ses caractères arabes; mais on n'a pas mis non plus des mots françois à la place. On a pris un juste milieu en y plaçant en caractères européens les mots arabes, dont on donne ensuite l'explication; ce qui a paru nécessaire pour saire mieux sentir l'application de tout ce qui précède.

On s'est aussi écarté en plusieurs points de l'explication citée par M. de la Borde, dans son essai sur la musique, où sont puiss presque tous les détails employés dans cet article.

M. de la Borde l'a cependant tirée d'un manufcrit arabe de Schemfeddin el Saïdahi el Dimefehki; mais ayant en quelque peine à déchiffrer ce mode felon cette explication, dans laquelle on foupçonne même quelques fautes, on s'est cru permis de suivre une route un peu différente.

Ce qui ne diminue rien de la vénération qu'on doit avoir pour Schemfeddin el Saïdavi el Dimeschki.

CERCLE DU MODE ZIRAFKEND



Explication.

Au premier degré est placé le titre commun à tous les modes, el boûd bil koull, intervalle dans tous les tons.

A droire, dans chacun des intervalles, font les noms de nombre Persans, répondant aux notes qui sont marquées en dehors du carré.

Les autres mots répandus dans les intervalles indiquent les notes qu'on doit chanter, & comment on doit passer de l'une à l'autre.

Selon la table précédente, makhadz fignifie la première note; & remarquez qu'à l'exception de cette première note makhadz, & de la dernière rikz, toutes celles où l'on doit s'arrêter font défignées par tertib, note.

Pour faciliter la lecture de ce mode, chacune des notes est ici marquée d'un chiffre, selon l'ordre où elle doit être chantée. Ce chiffre n'est point dans

l'original Arabe.

Le mot makhadz se trouve dans l'intervalle tchar, (quatre) qui répond à notre ré; le mode ziratkend commence donc par un re.

Au dessous, & dans l'intervalle si (trois), on lie houbouth, descente, & plus bas tertib, note; ce qui veut dire : descendez à la note de l'intervalle si, (trois) qui répond à l'ut de notre gamme; ainsi la seconde note est ut.

Après tertib, & sur la même ligne, est écrit ask, marche rapide; c'est-à-dire, allez rapidement ou vous conduit la ligne ascendante, qui s'élève jusqu'à l'intervalle schesch (fix) : vous y tronverez tertib, note, qui, place dans cet intervalle, est un fa.

Nota, An lien d'afk, marche rapide, le musicien auroit pu employer ausii sooud bil efra, élevation avec vireste; mais afk est plus court.

Dans l'intervalle au-deffons est écrit houbout hil efrà, descente avec vitesse. Descendez done rapidement jusqu'à l'extrémité de la ligne perpendien-M ii

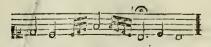
laire, qui ne s'arrèse qu'à l'intervalle dou (deux), répondant à notre st, où se trouve tertib, note.

Sooud bil està, écrit au même intervalle, & qui signifie élevation rapide, indique qu'il faut monter avec vitesse à tertib, qui se trouve à l'intervalle si

(trois), répondant à notre ut.

Quoique le figne houvouth, descente, ne soit pas sous cette note, on voit cependant qu'il faut descendre sur la dernière rikz, placée au même intervalle dou, qu'on venoit de quetter. C'est done sur cette note, qui répond à notre se, que se termine le mode ziras kend.

On peut le noter ainsi à notre maniere :



On amouera que cette méthode est beaucoup plus expéditive.

Fai rendu l'élevation rapide & la descente rapide, par deux traits de petites notes qui unissent celle d'où l'on part à celle où l'on arrive, parceque les elrabes, non plus que les autres orientaux, ne passent jamais d'un intervalle à un autre, soit en montant, soit en descendant, sans parcourir & saire, entendre tous les intervalles intermédiaires. Ces trainées de voix continuelles, qui nous paroîtroient insupportables, sont, selon eux, le charme de la musique & la grace du chant.

Je n'aurois même pas d'i noter ces traits diatoniquement, & au naturel, ni passer sans adoucissement de chacune des autres notes à la note suivante. C'est toujours chromatiquement, ou plutôt cubarmoniquement, qu'ils montent & descendent. D'ut à re ils comptent quatre intervalles, autant de ré à mi, & de mi à fa, deux intervalles.

S'ils employoient ce genre avec sobriété, cela pourroit expliquer une partie des effets merycilleux que les Arabes attribuent à leur musique, & qui ne sont guères plus étonnants que ceux que les anciens prétendoient aussi résulter de leur système enharmonique. Si le chromatique, employé dans nos concetts, parvient à nous attendrir, l'enharmonique m'a-t-il pas pu produire, sous un beau ciel, des es-

fets mille fois plus suprenants?

D'aillenrs nos instruments ont des fons aigus qui peuvent donner 7520 vibrations en une minute, tandis que les cordes graves de quelques instruments Arabes pourroient n'en donner que trente dans le même espace de temps, & que lours cordes les plus aigues n'en donnent pas la cinquantième partie des nôtres. La succession rapide de nos sons ne fait le plus souvent qu'étonner notre oreille, tandis que le son lent porte au tympan des Arabes une impression moins passagère & beaucoup plus prosonde.

Ils ne connoissent point l'harmonie, & dans Fours concerts, toutes les parties jouent à l'unisson on à l'octave. Seulement sur les instruments à cordes, its les font quelquesois résonner toutesensemble pour faire plus d'effet ou du moins plus de bruit; ce qui nécessairement produit une discordance dont ils ne s'apperçoivent pas, parce qu'ils n'ont ancune idée des accords.

Le nombre de leurs instruments est considérable; nous n'en connoissons qu'une partie; encore n'avens-nous de cette partie qu'une idée assez imparfaite. Voici ceux qui nous sont le plus connus.

Le rebab ressemble à ce que nous appellions une pandore; sa torme est celle d'une tortue; le manche est rond; les trois cordes sont de crin, droites. & non tressess. On en joue avec un archet, en le-

tenant fur les genoux.

Le tambour, espece de mandoline à long manche. Le corps est petir, la table sans ouverture. Une seule duie ronde & sort étroire est pratiquée sur un des côtés; il est de deux especes. Le grand tambour n'a que deux cordes de laison tressées, à la quinte l'une de l'autre; mais il a une centaine de touches pour varier les tons en démanchant. Les deux cordes du petit sont de laiton uni, & chacune de ces deux cordes est triplée. Ce sont donc trois cordes à l'unisson, montées à la quinte de trois autres; mais le petit tambour n'a que treize touches. On le piaze avec, une écorce d'abre ou une plume.

Le douge, composé d'un cercle sur lequel est tendue une membrane, est comme notre timbour de basque. Il est aussi ensouré de grelots de cuivre. Les Arabes, qui en sont les javenteurs, ont pu le communiquer aux Espagnols, & ceux-ci-

aux Basques.

Le fanj ressemble à notre pfalterion; sa forme est triangulaire; sa table a deux ouies; ses cordes sont de laiton ou de boyau; on les pince avec des doiguers.

Le kanour est tout semblable au sani.

Le noi cst une stûte percée de trous, dont les corps est de roseau & l'emhouchure de corne. C'est au son du noi que dansent les Derviches. Deux entrois musiciens sont placés dans une galerie qui regne autour de sa mosquée. L'Iman est au nilieu de ses Derviches; il donne le signal, les nois se sont entent à Pirouetter avec une extrême vitesse. L'Iman fait un autre signe, les stûtes se raisent, les Derviches s'arrêtent & ressent autitude.

Le oûd on âoud est un véritable luth. Voici sa généalogie, selon les étymologistes. Les Arabes prononcent avec leur accent elaoud. Les Espagnols, retranchant la premiere lettre, ont prononcé laoud. Les Italiens l'ont adouci, selon le génie de leur langue, & ils ont dit liout on liutto, & nous l'avons reçu d'eux en prononçant luth. Le oûd est l'instrument chéri des Arabes; ils ne se contentent pas de lui attribuer les plus grands esses; ils en assignent à chacune de ses cordes.

Il en a quarre, dont voici les noms, l'accord &

les propriétés...

ARI

Le zir ou chanterelle est la plus fine; on la monte au ton le plus haut.

Le meisni mothlik ou seconde corde, à la quarte au-dessous du zir.

Le motsellets à la tierce au-dessous du metsni, & le bem à la quarte au-dessous du motsetlets.

Les philosophes arabes comparent le ôud à la na-

ture & ses cordes aux quatre éléments.

Le zir, disent-ils, ressemble au seu par ses sons aigns & pleins de chaleur; le metsni à l'air par ses sons legers; le motsellets à l'eau par sa froideur, & le bem à la terre par sa pesanteur & sa gravité.

Ce n'est pas au plaisir seul que peuvent servir les sons de l'ôud, c'est encore au rétablissement de la santé, & c'est le plus gravement du monde qu'un auteur arabe vous dit que les sons du zir peuvent guérir, les phlegmatiques; que le metsni est souverain pour la mélancolic & les vapeurs noires les plus invétérées; que le motsellets rend la santé aux jeunes gens des deux sexes attaqués de la jaunisse ou des pâles couleurs; & qu'ensin les personnes d'un tempérament trop sanguin se trouvent soulagées dès qu'elles enrendent le bem.

Mais, pour opérer tous ces prodiges, il faut savoiraccorder le pincement des cordes aux différentes inflexions de la voix; c'est-à-dire posséder à fond la seconde partie de la musique arabe, nommée

ikai on chûte des fons.

Un muscien habile doit donc non-feulement connoître tous les dissérents modes, & favoir les employer à propos; il doit encore être exercé aux divers pincements qui, selon ces peuples sensibles, donnent à l'instrument des expressions entierement dissérences.

Ils ont donné à ces pincements les noms des pieds de leur profodie. Le tfakil est le pied grave, le khafif est le pied leger, le makhouri ressemble au roucoulement du ranuer, le remel au chant du fran

colin, &c.

Pour passer d'un mode à un autre le musicien fait une paule mesurée après le premier, & passe, fans autre préparation, au mode le plus analogue. C'est en employant avec adresse, & en combinant ensemble les modes & les pincemens qu'il parvient à inspirer à ses auditeurs les sentiments } les plus opposés. Dans un festin, par exemple, il commencera par les modes qui inspirent le courage, la libéralité, la noblesse, accompagnés du pincement tsakil. Il passera ensuite aux modes de l'amour & de la volupté, avec le pincement remel; de là aux modes gais & legers, en s'accompagnant du makhouri, pincement favorable à la danse; & quand il s'appercevia que l'ivresse commence à s'emparer des convives, il les conduira au fommeil parun modetranquille & doux, & par le pincement grave ou tlakil.

A la distance de lieux, d'idées & de sensations où nous sommes des Arabes, nous ne pouvons.

nous former une perception juste de tous ces chets, dont il faut sans doute beaucoup rabattre. Nous devons seulement penser qu'un peuple qui attribue à chaque phrase de chant, (car leurs modes ne sont pas autre chose) à chaque instrument, à chaque corde, & même à chaque maniere de piacer cette corde, une expression particuliere, & de s'exagerer à ce point des nuances si délicates, est doué d'une sensibilité dissérente de la nôtre. (M. Ginguené.)

ARBITRIO. Voyez Cadenza.

ARC, (Musique.) On trouve quelquesois ce mos dans de vieux auteurs pour archet.

ARCHET, s. m. Il appartient à l'art de la lirherie de décrire la forme & la composition de cette partie accessoire de quelques instruments. Nous nous bornerons à dire quelques mots sur son usage

dans l'exécution musicale.

L'art de tenir son archet, de le poser & de le conduire sur les cordes, est ce qu'il y a de plus difficile dans l'étude des instruments où on l'emploie, comme le violon, le violencelle, &c. C'est delà que dépendent la force, la douceur, l'intensité du son. Il faut avoir l'attention de ne pastrop appuyer sur la corde, an point de la saire plier: alors le son seroit aigre & dur. Il ne faux pas non plus le promener trop lègerement, le son seroit sifflant & trop soible. Le juste point est d'appuyer assez pour que le crin s'étende de toute sa largeur sur la corde. Il faut éviter aussi de jouer trop près du chevalet : quand on en est trop loin, on ne produit que des forérouffes: il faut, pour rendre de beaux sons. promener son archei de toute sa longueur, suivant une ligne qui soit bien perpendiculaire avec les cordes. Nous n'étendrons pas plus loin ces observations qui font connues de rous les bons ma'tres, & qui ne fauroient tenir lieu de leursleçons.

On dit qu'un homme à un bel archet pour fignifier qu'il en tire tout le parti possible. On dit cu'il n'a point d'archet lorsqu'il le conduit mal sur les cordes, & qu'In'en fait tirer que des sous margres,

secs & détachés. (M. Framery.)

ARCO, ARCHET, f. m. Ces mers inliens, con l'arco, marquent qu'après avoir pincè les cordes, il faut reprendre l'archet à l'endroit où ils sont écrits. (J. J. Roufeau.)

ARDAVALIS on HARDAVALIS, (Vinque inflr. des Hebreux.) Bartoloccius, dans in grande bibliotheque rabbinique, tome iI, parle de ect intrument de munique d'après plusieurs rabbins, qui difent qu'on ne le trouvoit point dans le fanchuaire a cet auteur veut que l'ardavalis foit une orque la draulique, & que ce nom même foit le met grec hydraulis corrompu, ce qui parolt affez probable.

ARIA, Ce terme, emprunté de l'iulien, af-

partient également à la poésse & à la musique. En poésse, c'est un petit morceau lyrique, une strophe à chanter pour l'ordinaire à deux reprises. En musique, c'est l'air noté, tel qu'il doit l'être

pour le chant.

Dans un drame mnsical, les sentiments s'élevent souvent à un tel degré de sorce, les passions deviennent si vives, que, pour se sonlager, il saut leur accorder un libre essor; tel est le but de l'aria. Le poète choisit pour cet esser un metre lyrique; mais entre un grand nombre de pensées & d'expressions qui se présentent d'elles-mêmes, il n'en choisit que quelques-unes, & précisément celles qui dépeignent en peu de traits la passion entiere, ou qui du moins mettent le musicien sur la voie d'achever le tableau.

Comme l'aria est destinée au chant, & à un chant enrichi de tous les ornements de la musique, il est évident que le sujet en doit être une essusion du cœur. Car ce n'est que dans ces épanouissements qu'il est naturel à l'homme de substituer le chant au langage ordinaire. L'aria ne differe de l'ode & de l'élègie qu'en ce qu'elle peint le sentiment en moins de traits, qu'elle le concentre pour ains dire

en un seul point.

Ainsi l'aria ne veut point de poëte médiocre. Il faut qu'il sache saisir le sentiment dans toute son étendue, & le rendre en peu de mots, mais choisis & coulans. Une passion trop véhémente & trop inquiète en même-tems, qui cherche à se répandre & à extravaguer de tous côtés, n'est pas propre à l'aria, parce qu'on n'y sauroit observer l'unité de sentiment que ce genre de composition exige. C'est aux accompagnements à exprimer les passions sougueusses.

L'aria est composée de deux parties, ou de deux propositions. La premiere renserme l'expression générale du sentiment, & la reprise en sair l'application particuliere au sujet, ou en indique la modification précise: par cette distribution le compositeur a l'occasion de mieux développer l'expression. Au reste l'ordre des parties peut aussi être renversé. Mais en général l'aria la plus parsaite est celle où la premiere partie fait une antithèse avec la seconde.

La théorie muficale de l'aria n'est pas, à beaucoup près, austi perfectionnée que la théorie poétique : ici, comme dans plusieurs autres cas, le compositeur n'a point de régles bien solidement

établies.

Quant à la forme extérieure, les compositeurs italiens ont întroduit une mode qui a passé en loi, on peu s'en faut. La musique instrumentale débute par un prélude qu'on nomme la ritournelle. Cette courte symphonie exprime le sentiment général qui doit régner dans l'aria: vient ensuite la voix qui chante seule la premiere partie de l'air assez uniment, & d'un bout à l'antre, après quoi elle en répete les périodes & les décompose. Puis le chanteur reprend haleine pendant quelques instans, & cette pause est remplie par les instrumens qui

répetent les principales expressions du chant. La musique vocale recommence. Le chanteur analyse de nouveau les mots de la premiere partie, & appuie principalement sur ce qui fait l'essentiel du fentiment. Il acheve de chanter cette reprise; & quand il a fini, les instruments continuent le même sujet pour donner à l'expression du sentiment toute la force dont elle est susceptible. Ainsi finit la premiere partie.

La feconde partie se chante tout uniment, sans les fréquentes repétitions & les décompositions multipliées qu'on se permet dans la premiere partie. Sculement dans les petites pauses que le chanteur fait, les instruments appuient & fortisent l'expression du chant. Quand celvi-ci a fini, la musique instrumentale joue une seconde ritournelle, après quoi la voix reprend la premiere partie de l'air, & la chante une seconde sois avec la même étendue

& les mêmes répétitions.

Il faut convenir que cette méthode est judicieuse & très-consorme au but de la musique. Le chanteur, un peu satigué par le récitatif qui précede l'aria, a le rems de prendre haleine pendant la ritournelle, & de se préparer au chant; & les auditeurs sentent réveiller leur attention : la ritournelle les dispose d'avance à l'impression que le chant doit saire sur cux. Cependant les compositeurs ne s'astreignent pas toujours à cet usage. Quelquesois le chant commence sans aucune préparation; & dans certaines conjonctures, lorsque la passion est violente, cette méthode est plus naturelle, & l'esse en est plus sur. Tous ceux qui ont entendu chanter l'aria: O numi consiglio, &c. dans l'opéra de Cinna ont eu l'occasion de s'en convaincre.

C'est aussi avec raison qu'on fait d'abord chanter de suite la première partie de l'aria, presque saus aucun accompagnement. Par ce moyen on saist rapidement le sujet général qui doit nous occuper, & l'on se dispose à entrer dans les sentimens du poètest du compositeur. Alors les répétitions du chanteur viennent à propos, pour appuyer sur les expressions les plus énergiques, & les ramener en plusieurs manières dissérentes, & sur des tons

roujeurs varies.

Ces répétit ons font dans la nature du fentiment; il revient sans cesse sur l'objet qui l'occupe, & l'envisage sous toutes ses faces. Et ce n'est aussi que par des impressions redoublées que l'auditeur peut être vivement ému. La musique instrumentale acheve de

frapper les derniers coups.

Comme la feconde reprise n'est pour l'ordinaire qu'une application particuliere de la premiere, où le seniments est pleinement développé, elle n'exige pas que le chanteur y insiste beaucoup. Le composition se contente ordinairement de changer le mode ou la mesure, pour donner un nouveau tour à la même expression.

Le du-capo, ou la répétition de la première partie, n'a probablement d'autre mouf que le desir de faire entendre une seconde fois un chant bien expressif. Les impressions de la musique passent rapidement; la répétition les sortisse & les rend plus durables. Mais pour que cette répétition ne sorte pas de la vraisemblance, il saut que le poête & le compositeur aient arrangé l'aria de maniere que sa véritable sin soit réellement placée au bout de la premiere partie. La chose n'est pas aisée, parce qu'une sin trop marquée rendroit la seconde partie inutile; elle paroîtroit déplacée. La répétition la plus naturelle est celle qui est amenée par la manière dont la seconde reprise sinit; si elles termine par une question dont la première partie contient la réponse, ou, en général, si elle excite une attente à laquelle la première reprise satissait, la répétition n'aura rien que de très vraisemblable.

Il n'y a, au reste, que les artistes médiocres, ceux qui ne connoissent d'autres regles que l'usage, qui s'affreignent servilement à la pratique ordinaire. De là viennent ces aria froides & infipides que l'on entend quelquesois. Le poëte n'y a m's que des pensées triviales & plates. Le compositeur s'appesantit à les répéter, à les analyser, comme il a vu qu'on le fait lorsqu'il y a des sentiments intéressants à exprimer. D'autres, avec la même simplicité, ont recours à la musique instrumentale pour la saire dire ce que la voix devoit scule rendre d'une manière touchante & énergique; c'est que ces compositeurs ont observé qu'en certains cas, lorsque le chant a donné à l'expression toute la force dont il est capable, les instruments remplissent sa place pendant une petite paufe de la voix, appuient l'expression du sent'ment & y ajoutent encor2; cette observation les induit à placer des pauses sans nécessité, pour saire exécuter à la mufique instrumentale quelques firades inutiles, furchargées d'agréments, ou qui ne fignifient ijen, ou qui disent le contraire de ce que le chanteur exprimoit. Ils outrent pour l'ordinaire les roulades & les tremblements.

Un compositeur habile ne s'attache pas si servilement à la sorme, qu'il ne sache s'en affranchir dès que la nature du sujet l'exige. Il n'a en vue que l'essentiel de l'expression. C'est le sentiment qui regle le chant; tantôt il sera fort, simple & sans ornement; tantôt riche, nombreux & varié : ici rapide & véhément; ailleurs doux & moëlleux. Les passions séricuses & chagrines ne veulent ni tirades ni roulements, & le compositeur judicieux ne prodique pas toutes les richestes de la musique sans de bonnes raisons. Il n'emploie pas tous les instruments à la sois; il ne prend jamais que ceux que l'expression demande.

Neus renvoyens le chanteur au traité de Tost sur l'étude de son art; il sussaite de sui recommander ici l'attention aux règles qu'il doit se proposer.

Une des principales, c'est que le chanteur se souvienne toujours qu'il ne chante pas dans la vue de taire admirer aux assissants son habilest, mais dans le but de leur présenter l'image exacte d'un

homme pénétré de tel ou tel sentiment. Mieux il réussira à saire oublier qu'il n'est que chanteur & qu'acteur, plus il s'assurera un applaudissement légième. Ce n'est pas son gosser, c'est son cœur que les gens de goût veulent admirer. Des qu'is s'inperçoivent qu'on leur sair perdre l'objet principal de vue, pour les étonner par des cours de l'ar, ils se restroidissent, & le charme de l'illusion est détruit.

L'application la plus sérieuse du clanteur d'it être de bien saisir le véritable caractère de l'ana, le d'entrer exactement dans toutes les penfles du poeta & du compositeur, afin de pouvoir rand e c'aq e fyllabe, chaque ion avec la plus grande vi ich. Sil a en outre affez de capacité pour rensorer l'e pression par de nouveaux tons, il lui est perm s de le faire, mais qu'il ne le fasse qu'aurant qu'il fera bien affuré du fuccès. A ce défautail vaus mieux qu'il s'en tienne scrupuleusement à son texte. Il lei reste assez d'occupation à bien étudier la meilleu.e manière de rendre les tons qui lui font prescrits. Un ton unique, qui porte au sond de l'ame, est preferable dans sa simplicité, à ces longues cadences. improprement ainsi nommées, dont tout le mérite ne consiste que dans la dissiculté de l'exécunor. (Cet article est tiré de la Théorie genérale des beauxarts, de M. Sulzer.)

Observations sur l'article précédent.

* Cot article contient d'excellents préceptes, ma's la définition ne nous paroit pas juste. Ana est le mot italien qui, en françois, figuitie air, ils oct tous deux la même acception, & présentent absolument la même idée. (Voyez 211.) Ce mot 2111 ne doit pas plus être applique que le mot air au petit poême que le compositeur deit metre en musique. En le désignant sous ce 1 tre, on ne sait qu'indiquer sa destination. Les distitents morceaux qui composent un poëme lyrique doivent receveir eu muficien des formes divertes; les uns ferent finplement récités, & le compositeur se contente d'en noter la déclamation; les aurres, plus p issonnes & susceptibles par consequent d'une milod'e plus régulière, deviendront entre ses mains des duo, des trio, des airs, & ce mot compreta l'estlectivement les paroles & la musque. On s'este ploie quelquesois expendant pour la set le surfique instrumentale, dans les morceaux en la m lodie imite les formes périodiques du chart. Cett dans ce sens qu'on dit des airs de violent, des airs de danse, & que les Italiens, dans leurs i m, hories, introduisent quelquesois une aria.

Quant aux formes de ces ars, ind wees per M. Sultzer dans le précédent article, ches ort beaucoup varié deptis qu'il l'a écrit. Les letters fe font enfin lassés de leur elemeste monoto et is fondent le plus ordinairement la seconda avec la première, ou s'ils les disting entre un re l'expression l'exige, ils nesse croient plus oblighes

de revenir au da-capo. Les airs boussons sur-tout ne sont composés que d'une seule partie, à moins qu'ils ne contiennent une expression distèrente; alors le mouvement change, & l'aria finit par un allegro. (M. Framery.)

ARIETTE, f. f. Ce diminutif venu de l'italien fignifie proprement petit air; mais le fens dece mot est changé en France, & l'on y donne le nom d'ariettes à de grands morceaux de musique d'un mouvement, pour l'ordinaire assez gai & marqué, qui se chantent avec des accompagnements de symphonie, & qui sont communément en rondeau. Voyez Air, Rondeau. (J. J. Rozsseau.)

ARIETTE. Les premiers airs italiens que les François entendirent, étoient des airs de bravoure, d'un mouvement vif & d'une exécution brillante. Ce qui leur tenoit alors lieu d'airs, & ce qu'ils nommoient récit, avoit une toute aurre allure. Quand le mot italien aria passa dans leur langue, & y produssit le mot air, ils l'appliquèrent de préférence à ces pesantes psalmodies, & nommètent, par diminurif, ariettes tous les morceaux d'un mouvement vis & leger.

Ce fut donc au mouvement & non à l'étendue qu'ils eurent égard dans cette dénomination, & comme leurs oteilles, pour qui la mesure & le rhythme étoient choses nouvelles, prenoient pour gai tout ce qui étoit vis, les morceaux viss & patiétiques furent pour eux des ariettes comme les airs de bravoure & les airs gais ou boussons.

de quelque mouvement qu'il fût, & dans plusieurs partitions de ces plèces, qu'on nomma comédies m lées d'ariettes, ne sachant quel nom leur donner; on voit le titre d'ariettes à la tête de quelques airs du mouvement le plus lent & de l'expression la plus t site.

Aujourd'hui que la mufique & la langue muficale font un peu micux connues, on devroit renoncer tout-à-fait à cette dénomination mesquine & fouvent ridicule. On ne devroit plus appeller ariettes des airs dont l'expression est tendre, quelqui fois même profonde & passionnée; ni journal a'ariettes italiennes, un recueil où se trouvent souvent des morceaux du genre le plus noble & le plus rouchant; ni conedies mélèes d'ariettes des pièces où nos compositeurs s'essoreant d'imiter les grands maitres italiens, & qui sont mélèes non-seulement d'airs, mais de trio, de quatuor & de morceaux d'ensemble.

Nous commençons à fortir de la barbarie; pourquoi parlons-nous encore comme des barbares? (M. Ginguené.)

ARIOSO, adj. pris adverbialement. Ce mot italien, à la tête d'un air, indique une maniere de chant soutenue, développée & affectée aux grands airs. (J. J. Rousseau.)

ARISTOXENIENS, Sede qui eut pour chef

Aristoxènes de Tarente, disciple d'Aristote, & qui étoit opposée aux Pythagoriciens sur la mesure des intervalles & sur la manière de déterminer les rapports des sons; de sorte que les Aristoxeniens s'en rapportoient uniquement au jugement de l'oreille, & les Pythagoriciens à la précision du calcul. Voyez Pytagoriciens. (J. J. Rousseau.)

ARITHMÉTIQUE, ARITHMÉTIQUEMENT, DIVISION ARITHMÉTIQUE. L'explication de ces mots nous donnera l'occasion de suppleer à ce que l'article de Rousseau, sur le mot authentique, a d'obscur & d'insussitifiant.

Les musiciens du seizième siècle divisoient l'octave de deux manières, en deux portions inégales (car elle ne sauroir être divisée en deux portiors égales); savoir par la quinte & par la quarte. La division par la quinte ré la ré, s'appelloit division harmonique; celle par la quarte ré sol sé, s'appelloit division arithmétique.

La division harmonique constituoit le mode authertiq.e, & la division arithmétique constituoit le mode plagal. Exemples:



On voit dans le premier exemple que le chant monte à la quinte, & que c'est cette quinte qui domine; dans le second, au contraire, c'est la quarte. Ces divisions, qui existent encore pour le plain-chant, ne sont plus d'usage dans la musique moderne; cependant il est bon de les connoitre, puisqu'elles servent encore dans la composition des fugues. Voyez sugue, authentique.

Dans les sept notes de la gamme, il n'y en a que six qui puissent être divisées harmoniquement, parce qu'elles ont leur quinte juste; savoir:

re	quinte	la
$_{ m mi}$		fi
fa		ut
fol		re
la		mi
ut		fol

La septième si dont la quinte sa est fausse, n'est pas susceptible de cette division.

Il n'y a de même que fix notes dont l'oftave peut être etre divise arithmétiquement, c'est-à-dire par la quarte, savoir:

Ia	quarte	re
fi		mi
ut		fa
re		fol
mi		la
fol		n.t

L'octave de fa ne saureit l'être, parce que la

quarte si cst superflue.

Ainsi, d'après Glareanus, Zarlino & beaucoup d'autres, les modes ont été sixés au nombre de douze. Les octaves d'at, de re, de mi, de sol, de la ont chacune un mode authentique & un plagal; c'est-à-dire, qu'elles soussirent la division harmonique & la division arithmit que. L'octave de sa, qui ne se divise qu'harmoniquement, n'a que le mode authentique, & l'octave de si, qui ne se divise qu'arithmétiquement, n'a que le mode plagal. (M. Framery.)

ARMER LA CLEF. C'est y mettre le nombre de dièses ou de bémols convenables au tou & au mode dans lequel on veut écrire de la musique. Voyez Bémol, Clef, Dièse. (J. J. Rousseau.)

ARPEGER, v. n. C'est faire une suite d'arpeges. Voyez l'article suivant. (J. J. Rousseau.)

ARPEGGIO, ARPEGE ou ARPEGEMENT, f. m. Manière de faire entendre successivement & rapidement les divers sons d'un accord, au lieu de les srapper tous à la fois. Il y a des instrumens sur lesquels on ne peut former un accord plein qu'en arpègeant; tels sont le violon, le violoncelle, la viole, & tous ceux dont on joue avec l'archet; car la convexité du chevalet empêche que l'archet ne puisse appuyer à la sois sur toutes les cordes. Pour former donc des accords sur ces instrumens, on est contraint d'appuver, & comme on ne peut tirer qu'autant de sons qu'is y a de cordes, l'arpège du violon ou du violoneelle ne fauroit être composé de plus de quatre sons. Il saut, pour arpéger, que les doigts soient arrangés chacun sur sa corde, & que l'arpège se tire d'un seul & grand coup d'archet qui commence fortement sur la plus grosse corde, & vienne finir en tournant & adoueissant sur lachanterelle.

Si les doigts nes'arrangeoient que successivement ou qu'on donnât plusieurs coups d'archet, ce ne seroit plus arpéger, ce seroit passer très-vite plusieurs notes de suite. Ce qu'on fait sur le violon par nécessité, on le pratique par goût sur le clavecin. Comme on ne peut tirer de cet instrument que des sons qui ne tiennent pas, on est obligé de les resrapper sur des notes de longue durée. Pour faire durer un accord plus long-tems, on le frappe en arpégeaut, commençant par les sons bas, & observant

Msique. Tome 1.

que les doigts qui ont frappé les premiers ne quittent point seurs touches que tout l'arpège ne soit achevé, asin que l'on puisse entendre à la sois tous les sons de l'accord. Arpeggio vient du mot italien arça, à cause que c'est de la harpe qu'on a trè l'idée de l'arpègement. Voyez Accompagnement. (J. J. Rousseur.)

ARPEGE. L'arpège a son sondement dans la résonnance du corps soncre, & il est plus naturel, & par conséquent plus gai en mentant qu'en descendant. Voyez Système, Agrément. (M. l'Aibé Feytou.)

ARPEGGIO. On entend encore par arreggio un trait de symphonic composé seulement des différentes notes d'un accord, qu'on sait entendre l'une après l'autre. Lorsqu'il y a plusieurs arreggio de suite, on n'éerit que le premier & ou se contente d'éerire les notes qui sorment les autres en forme d'accord, & de mettre dessous le met arreggio. Quelquesois on ne marque pas seulement le premier arreggio, sur-tout dans les partitions, mais on a tort; cela laisse de l'équivoque: souvent aussi on omet le mot arreggio. Voyez pl. de Musique, sig. 36. (M. de Cassilhon.)

ARRET, point d'ARRET. Voyez Courenne

ARSIS & THESIS, terme de musique & de prosedie. Ces deux mots sont grees. Aifes vient du verbe allo, j'élève, & marque l'élévation de la voix ou de la main; l'abaissement qui tuit cette élévation est ce qu'on appelle biers deposiio, remissio. Par rapport donc à la mesure, per arsin kgnisse en levant ou durant le premier tems. Sur quoi l'on doit observer que notre manière de marquer la mesure est contraire à celle des anciens; ear nous frappons le premier tems & levons le dernier. Pour ôter toute equivoque, on pent dire qu'arsis indique le tems fort & thesis le tems feib'e. Voyez mesure, tems, battre la mesure. Par rapport à la voix, on dit qu'un chant, un contrepoint, une sugue sont per thefin, quand les notes montent du grave à l'aigu; per arfin quand elles descendent de l'aign au grave. Fugue p.r a sin & thefin est celle qu'on appelle aujourd'hui sugue renversée ou contresugue, dans laquelle la répense se fait en sens contraire ; c'est-à-dire, en defrendant si la guide a monté, & en montant si la guide 2 descendu. Voyez Fugue, (J. J. Rouffeau.)

Ansis & Thrsis. Ni Rousseau, ni l'auteur du memoire qu'il a copié, n'out preuvé que le teins fort des Grees répendit à notre tems foible, & réciproquement. Si les Grees frappoient où nous levons, & levoiert où nous frappons, ils develert faire la même chose en dansant. Or qu'on execute, chez une nation quelconque, un air qui marcue bien la cadence, il y a tout à parier qu'en dansant elle s'élevera sur le tems foible, & retombera sur le teins fort. Par quelle singularité les Grees, cette nation musicienne par excellence, se feroientils soustraits à la loi générale? Quelle preuve as

t-on qu'ils le fissent, ou qu'ils enssent seulement

tenté de le faire?

Il est vrai que leur système musical commençoit par un tems soible. Si, ut, re, mi; qu'ils employoient dans leur composition dramatique une soit de vers (les vers s'ambiques) dont chaque pied commençoit par un levé. Voyez le Bacchius cenior de Methom, pag. 25. Pour décider la question, il reste donc à savoir s'ils saisoient correspondre la breve de l'iambe aux tems sorts ou aux tems soibles de leur tetracorde; mais le goût & le raisoible doit être frappé plus soiblement & plus brièvement que le teins sort? & c'est ce que les Grecs ont seut & exécuté, & dout nous avons une preuve complette dans Aristide Quintilien. Voyez Musique Grecque, Solsier. (M. l'abbé Feytou.)

ARTICULATION, f. f. Ce mot n'appartient pas plus particulièrement au langage musical qu'à tout autre genre d'élocution; mais comme c'est une des parties de l'art du chant, des plus essentielles & pourtant des plus négligées, nous croyons qu'elle mérite un article.

Depuis quelque tems beaucoup de personnes croient, en France, que les Italiens & sur-tout les Italiennes, n'articulent presque point les paroles en chantant. On va jusqu'à imaginer que cette molesse est favorable à la mélodie; qu'elle est même nécessaire à la liaison des sons; qu'on ne sauroit articu'er sans faire des saccades, & qu'un chant où toutes les consonnes sont sacrifiées pour ne laisser entendre que les voyelles, en est plus statteur & plus voluptueux. Nous avons vu des compositeurs même entichés de ce préjugé, quoiqu'il soit destructeur de toute expression. Il est utile de le combattre.

Ceux qui s'appuient de l'exemple des Italiens, pour soutenir leur opinion, tombent dans une double erreur. Il est absolument faux que l'articulation soit négligée en Italie; c'est une des choses les plus recommandées par les bons maîtres; & si nous avons entendu quelques chanteurs ou chanteuses de ce pays qui affectassent de mal articuler, c'étoit un défaut que leur nation leur auroit reproché, comme nous le reprochons aux chanteurs de la nêtre. Madame Agujari, plus connue sous le nom de la Bastardella, madame Todi, & quelques autres dont on entendoit parsaitement les paroles, articuloient très-bien sans saccades & sans dureté.

Parmi les Frauçoises, nous pourrions nommer madame Trial, dont la voix mélodieuse a long-tems embelli le théâtre italien, & dont l'articulation pure & pourtant moëlleuse, présentoit un modèle qu'on a trop peu imité. On peut faire le même éloge de M. Richer, qui joint à tant d'autres qualités pour le chant, celle, d'une articulation pursaite.

Que la plupart de nos chanteuses françoises,

en croyant imiter celles d'Italie, négligent de faire entendre des paroles qu'elles estropient assez souvent, faute de les comprendre elles-mêmes, on devine cette politique: elles sont du moins à l'abri de tout reproche du côté de l'expression; mais que des compositeurs portent la démence au point de recommander eux-mêmes le désaut d'articulation comme une qualité; c'est ce qui est plus difficile à concevoir, & l'on en voit pourrant chaque jour des exemples. Assurément le plus bel air, dont on n'entend pas les paroles, n'est plus qu'une sonate de voix, & c'est en vain que le mussicien auroit voulu exprimer des sentimens, sti l'on ne donne à juger à l'auditeur que des sons vagues.

C'est lorsque les élèves du chant commencent à joindre les paroles à la musique, que les maîtres doivent s'attacher à leur articulation. C'est le moment de leur apprendre à faire distinguer, autant qu'il est possible, toutes les consonnes de chaque syllabe; les voyelles s'entendent toujours assez. Les Italiens, que nous accusons si légèrement de ne pas articuler, portent cependant cette attention jusqu'à l'extrême; non-seulement ils prononcent toutes les consonnes dans le courant des mots, suivant le génie de leur langue qui n'a point de son nazal, mais ils ont même le soin de faire entendre une sorte d'e muet après les consonnes finales; ainsi dans leurs vers tronchi, lesquels répondent à nos

vers masculins, comme

Mi fanno delirar. La pace del nio cor. Voglio vederti almen.

ils prononcent le dernier mot comme s'il y avoit delirare, core, &c. - Mais, dira-t-on, ces mots sont tels en effet dans la langue italienne; l'infinitif du verbe être en délire. est delirare; le mot cœur fe dit core ou plutôt cuore, & c'est par contraction, par une sorte de licence poétique, que l'on en a retranché la dernière voyelle, pour donner au vers un repos plus marqué. Les chanteurs ne font donc que rendre à ces mots leur forme complette. - La preuve que ce n'est pas là leur intention, c'est que dans le dernier vers que nous avons cité, s'ils vouloient completter le mot almen, ils prononceroientalmeno, & cependant ils disent almen parce qu'en effet ils n'ont d'autre but que de bien saire entendre la confonne finale. Ils font beaucoup moins scrupuleux sur les voyelles; nous avous entendu des chanteuses italiennes faisant des passages sur un a, & changer cet a en o & en e dans le même passage pour leur plus grande commodité.

Les excès en tout font ridicules. Autrefois, dans la musique françoife, l'expression consistoir dans le doublement de quelques consonnes. Les maîtres avoient même grand soin de les marquer, & l'on étoit un chanteur excellent quand on avoit

dit :

Vous mm'aimez, je vvous addore, L'amour comble nos ddesirs,

On a fenti l'extravagance de cette méthode, & aujourd'hui on affecte le défaut contraire; les confonnes ne s'articulent prefque pas; mais en récompense, on aspire toutes les voyelles pour se donner une voix plus intense. Il en résulte que plus un chanteur paroît avoir de voix, moins on peut entendre ce qu'il dit.

M. Richer, le premier des François dont la manière ait captivé a la fois le suffrage des amateurs de France & d'Italie, M. Richer n'a jamais eu la voix forte, mais son articulation est si nette, que jamais on ne perd une de ses paroles, même dans l'endroit le plus vaste & au milieu de l'orchestre le plus bruyant.

Les étrangers conviennent qu'aucune nation du monde ne produit autant de belles voix que la France. Pourquoi donc nos chanteurs gâtent-ils presque tous leur voix naturelle, en la sorçant pour en augmenter le volume? C'est qu'ils ne sont pas affez persuadés de cette vérité, qui devroit passer en maxime, qu'on a toujours affez de voix quand on sait bien ARTICULER, (M. Framery.)

ASCARUS ou ASCARUM. (Musique des anciens.) Suivant Pollux (Onomas, lib. IV, cap. IX), & Musonius (de luxu Gree. cap. VII.), l'ascarus ou ascarum étoit un instrument de percussion, quarre ou d'une coudée en tout sens, sur lequel étoient tendues des cordes qui, quand on les saisoit tourner, rendoient un son semblable à celui d'une crotale. Les mêmes auteurs disent que la plupart prétendent que l'ascarus & le psithyra sont le même, & en attribuent l'invention aux Troglodites ou aux Lybiens. Pollux ajoute qu'Anacréon appelle ausii l'ascarus, nyagade, & que Cantharus en attribue l'invention aux Thraces. J'avoue que je ne comprends pas comment on peut faire tourner des cordes tendues sur une espèce de chassis, ni comment elles pourroient rendre un son en tournant. Walther, auteur d'un dictionnaire de musique Allemand, donne la même description de l'ascarus; mais il ajoute de plus que cet instrument étoit garui de myaux de plumes, & que probablement on ne faisoit pas tourner les cordes, mais l'instrument même, & qu'alors les tuyaux de plumes venant à frapper les cordes, produisoient le son. Tout cela paroit affez vraisemblable; mais Walther n'appuie la description d'aucune autre autorité que celle des auteurs cités ci-dessits, qui ne disent pas un mot des tuyaux de plumes. Il cite encore, à la vérité, le traité De thestro de Bullenger, mais je l'ai teuilleté en vain. (M. de Cassilhon.)

ASCENDANTE, harmonie afcendance, est celle qui est produite par une suite de quintes en montant, sa ut sol re, &c. comme l'harmonie descen-

dante l'est par une suite de quintes en descendant,

ASCIOR, ASOR, ASUR ou HASUR, (Musique instr. des Heb.) instrument des Hébreux qui avoit dix cordes. D. Calmet & Kircher veulent tous deux que ce foit la même chose que la citliare, & tous deux lui donnent le même nombre de cordes. D. Calmet ajoute pourtant que dans les commentaires sur les pseaumes, attribués à S. Jérôme, on ne donne que six cordes à la cithare, & une dans l'épître à Dardanus, attribuée aussi à S. Jérôme, on sui en donne vingt-quatre. D. Calmet donne à la cithare ou hasur la figure de la harpe commune d'aujourd'hui, & Kircher, quoiqu'il ait dit que le hasur & la cithare sont le même instrument, en donne la figure qu'on trouve, planche de musique, sig. 37 & qu'il a tirée d'un ancien manuscrit du Vatican, dont il a encore tiré les sigures du kinnor, du machul, du minnien & du nebele ou

Je suis très-porté à croire que la figure de Kircher est la vraie, 1°. parce qu'elle est affez simple pour avoir existé depuis très-long-tems; 2°. parce qu'elle dissere peu du nebel & du kinnor, & qu'il me semble probable qu'anciennement, loriqu'on ne connoissoit encore que peu d'instrumens de genres vraiment disseres, on ait donné des nems particuliers à des instrumens qui ne dissercient aut send que par le nombre de leurs cordes ou par leurs figures, & non par le principe du son ou par la manière d'en toucher.

On pouvoir pincer le hasur avec les doigts, ou en toucher avec un plectrum, à volonté. (M. de l'assistante hon)

ASIAS. (Musique instr. des anciens) Au rapport de Bullenger (de Theatro, cap. xvij.) l'assas étoit la premiere sorte de cithare faite par Cerion, disciple de Terpandre, & son nom in venoit de ce que les Lesbiens, voisins de l'Asie, s'en servoient. (M. de Castilhon.)

ASPIRATION, (Musique.) Agrément principalement en usage pour le clavecin. Il est de deux sortes, & on le marquoit autresois de deux maniètes, suivant l'espèce dont il devoit ètre. Lessqu'on trouvoit la marque A, on saisoit entendre la note immédiatement au-dessus de celle qui éteit notée, & quand on trouvoit cette autre marque V, c'étoit la note immédiatement au-desseus qu'il salloit saire entendre. Aujourd'hui on ne se sert plus de ces marques: on note l'aspiration tout au long, ou on la laisse à la volonté de l'exécutant. Voyez su marque & l'effet de l'aspiration, planche de musique, sig. 38.

On pratique encore l'aspiration par degrés difjoints. Voyez planche de musique, s.g. 39. (M. de Castilhon.)

* D'après cette définition, on voit que l'aspiration n'est autre chose que l'appregnature. Voyez ce mot.

N ii

Il y a une antre forte d'aspiration, qui se pratique dans le chant, & qui consiste à passer d'une note inférieure à la note supérieure, en y trainant le son sans le quitter. Cette sorte d'agrément, qui a de la molesse, & qui donne de la liaison aux sons, pent faire un bon effet, sur-tout dans un chant pathénque; mais il ne faut pas en abuser comme la plupart des chanteurs François, qui prodiguent l'aspiration insque dans le récitatif.

On pourroit appeller aussi assiration une manière qui s'est introduite parmi quelques chanteurs de nos théâtres: c'est de séparer les syllabes de chaque mot & de jetter la voix avec force en les prononçant, de forte que chacune de ces syllabes

paroît être précédée d'une h aspirée.

Ar-mbide vous m'hal-lkez quit-ther.

Loin que ce soit un agrément, c'est au contraire un défant essentiel, qui pourra retarder long-tems les progrès de la musique trançoise, au moins à l'égard du chant. (M. Framery.)

ASSAI, adv. Augmentatif gu'on trouve affez fouvent joint au mot qui indique le mouvement d'un air; ainsi prestò. all'ai, largo assai, signissient fort vite, fort lent. L'abbé Brossard a sait sur ce mot une de ses bévues ordinaires, en substituant à son vrai & unique sens celui d'une sage médiocrité de lenteur ou de vîtesse. Il a cru qu'assai signifioit affez; sur quoi l'on doit admirer la singulière idée qu'a eue cet auteur de préférer, pour son vocabulaire, à sa langue maternelle une langue étrangère qu'il n'entendoit pas. (J. J. Rousseau.)

* On ne sait trop pourquoi Rousseau traite l'abbé Brossard avec cette liumeur. " Ce mot, » dit-il, selon quelques - uns, veut dire beau-» coup, & selon d'autres, que la mesure & » les mouvemens ne doivent avoir rien d'outré ». Il est vrai qu'il se trompe dans cette dernière acception; mais il rapporte seulement celle qui étoit adoprée par les musiciens de son tems, qui pouvoient s'être trompés avant lui. Rousseau d'ail-Jeurs n'a pas le droit de lui reprocher l'ignorance de la langue italienne, lui qui, à l'article récitatif, a traduit quelques lignes de Tartini tout à contre sens. Quant au reproche qu'il lui fait d'avoir préféré la langue iralienne, pour son vocabulaire, il n'est pas plus fondé. Broffard a eu pour objet d'expliquer les termes grecs, latins, italiens & françois usités dans la musique, & il en a formé deux vocabulaires distincts. (M. Framery)

ASSONANCE, f. f. mot hors d'usage qui signifie consonnance. (M. de Castilhon.)

A TEMPO GIUSTO, Ces mots ita-Tiens signifient exaclement, en tems juste. On les prouve souvent à la tête d'une pièce de musique, & c'est une marque qu'il faut l'exécuter d'un les ultramontains en découvroient toures les finesses,

mouvement modéré, affez approchant de l'andante, en marquant bien les notes. On ne devroit jamais, ce me temble, se servir de ces expressions trop vagues en musique où il y a déjà rant d'indéterminé. Ce qui est temps juste pour l'un ne l'est pas pour l'autre. (M. de Collathon)

ATHENA, (Musique instr. des anciens.) Sorte de flûte des Grecs, dont on dit que le Thébain Nicophèle se fervit le premier dans les hymnes à Minerve. (Poll. Onom. lib. 4, lib. 10.) Il y avoit auffi une espèce de trompette appellée athena. Voyez Trompeste. (M. de Cashilhon.)

ATROPUS, (Musig. instr. des anc.) espèce d'infirmment de musique des anciens, dont on ne fait rien de plus.

ATTACCO. Ce mot italien fignifie une petite partie de la sugue, trop peu étendue pour en former le sujet principal, & qui, par la même raison, n'est pas astreinte aux regles strices du sujet. Les parties répondantes penvent répêter l'attacco fur la corde qui leur plait, & quoiqu'il foit d'une valeur & d'un effet très-insérieur au sujet, proprement dit, il fait cependant un bon effet quand il est employé à propos, & que les imitations en font adroitement distribuées dans les dissérentes parties.

Il est le contraire de l'andamento, qui est, comme nous l'avons dit, un trait trop étendu pour former un sujet, (voyez andamento) tandis que pour former l'attacco, trois ou quatre notes sussifient.

En voilà affez pour faire un attacco, & si l'on veut juger du parti qu'on peut tirer d'un si petit trait dans le courant de la sugue, en voici un exemple:



On voit que les parties imitent librement, entrent fur quelle corde elles veulent, s'interrompent &

reprennent quand il leur plaît.

Cemot n'a point de correspondant en françois, uon plus que l'andamento, & beaucoup d'autres termes de comrepoint : les François qui ont en, pendant long-temps, la prétention d'être profonds contrapuntistes, & qui traitoient les Italiens de petits faifeurs de chansonnettes, ne connoissoient en effet qu'une très-petite partie de l'art du contrepoint, tandis que

& en sondoient toutes les prosondeurs; c'est ce qui fait que notre nomenclature musicale est pauvre, & que la nomenclature italienne est en quelque sorte

surabondante. (M. Ginguené.)

ATTAQUER LE SON, 'ATTAQUER LA CORDE, se dit lorsqu'on prend un son avec la voix, ou une corde avec l'archet, sans intonnement, sans préparation, sans aucun agrément: it sant attaquer la corde avec douceur. Une basse-taille doit, sur-tout dans la musique gaie, attaquer franchement des sons sans portement de

voix. (M. Framery.)

ATZEBEROSCIM, (Musique instrum. des Héb.) Bartoloccius , (Biblioth, mag. Rabb. part. II.) pretend avec assez de fondement qu'atzeberoscim n'étoit point un instrument particulier de musique, mais le nom général de tous ceux qui étoient faits de sapin ou de buis Kircher, pourtant, met l'atzebiroseim au nombre des inftrumens de percussion, & en donne la figure, planche I. de Lutherie, en quoi il est autorifé par l'auteur du scilltehaggiborim, qui décrit ainfi l'a zeberoscim : « Cet intru-» ment de fapin (on de buis) avoit affez la » forme d'un mortier; on le faippoit avec une » espèce de pilon du même bois, terminé par » deux boutons; on tenoit le mortier de la main » gauche, & le pilon de la droite; on frappoit » tantôt fur le fond du mortier, tantît far les n côtés ou bords, tantôt sur l'ouverture, en met-" tant le pilon en travers, & l'on se servoit tantôt » d'une des extrémités & tantôt de l'autre. L'atn zeberoscim avoit un son clair, mais sans au-» cune harmonie, & qui restoit toujours le n même n.

AUBADE, f. f. Concert qui se donne à l'aube du jour en plein air, sous les senêtres de quelqu'un. Noyez Sérénade. (J. J. Rousseau).

AUTHENTIQUE ou AUTHENTE, adj. Quand l'octave se trouve divisée harmoniquement, comme dans cette proportion 6. 4: 3. c'est-à-dire quand la quinte est au grave, & la quarte à l'aigu, le mode ou le ton s'appelle authentique ou authente; à la différence du ton plagal où l'octave est divisé arishmétiquement, comme dans cette proportion 4. 3. 2. ce qui met la quarte au grave & la quinte à l'aigu.

A cette explication adoptée par tous les auteurs : mais qui ne dit rien , j'ajouterai la suivante ; le lec-

teur pourra choisir.

Quand la finale d'un chantest aussi la tonique, & que le chant ne descend pas jusqu'à la dominante au-dessous, le ton s'appelle authentique; mais si le chant descend, ou finit à la dominante le ton est plagal. Je prends ici ces mots de tonique & de dominante d'ins l'acception musicale. Ces disférences d'authente ou de plagal ne s'observent plus que dansle plain-chant; & soit qu'on place la finale au has du diapason, ce qui rend le ton authentique, soit qu'on la place au milieu, ce qui le rend plagal; pourvu qu'au surplus la modulation soit régulière, la musique moderne admet tous les chants, comme authintiques également, en quelque lieu du dianzson où puisse tomber la finale. (Voyez mode). Il v a dans les luit tons de l'églife romaine quatre tons auch neiques; fivoir, le premier, le troisième, le cinquitme & le septieme. (Voyez:01s de l'é lise). On appelloit autrefois fugue authentique celle dont le sujet procedoit en montant, mais cette dénomination n'est plus d'usage. (J. J. Rousseau).

AXAMENTA, ou ASSAMENTA (musique des anciens). On appelloit ainsi les vers Saliens, soit parce qu'on les chantoir à voix seule (assa voce), soit parce qu'ils étoient gravés sur des ais ou planches, au rapport de Bullenger. (de Theatro, lib. II, cap. IV.) d'après Festus. (M. de Casilhon.)

B M

B. Lersque cette majuscule se trouve à la tête d'une partie selle marque la basse chantante, pour la distinguer de la basse continue qui se marque B. C. Cette observation ne regarde que la musique anciente.

B, sur la partie de l'alto, seul ou précédé du mot col, signifie que cette partie va comme la

baile. (M. Framery.)

B. Nom que les Allemands donnent au si bémol; ils appellent encore en général b tous les bémols; ainsi, pour dire cette clef est armée de deux bémols, ils disent qu'elle est armée de deux b. (M. de Castilhon.)

B. Dans les musiques des deux siècles précèdens, cette lettre majuscule sur l'enveloppe d'une parrie signifioit la basse chantante, & quand, dans le courant d'une basse continue, on trouvoit un B, c'étoit la marque que la voix devoit chanter seule.

B. FA, SI, ou B FA, B MI, ou simplement B. Nom du septième son de la gamme de l'arétin, pour lequel les Italiens & les autres peuples de l'Europe répétent le B, disant B mi, quand il est naturel, B fa, quand il est bémol; mais les François l'appellent si, Voyez Si. (J. J. Rousseau.)

B. FA, B. MI ou B. FA SI. Les François differt B fa fi, & les Italiens B fa ou B mi.

Dans la gamme françoise on gamme de si, (voyez Gamme) le caractère B étant le quatrième (les trois premiers sont F. G. A.) On le nonmoit sa, quarte d'ut, quand on chantoit au naturel, & si, quarte de sa, quand on chantoit par bémol. B. dans cette gamme étoit donc tantôt sa, tantôt si; c'est pourquoi les François l'appellent

b fa si.

Dans la gamme italienne, & suivant la manière de solsier par les muances, inventée par Guy d'Arezzo, ce même caractère B change aussi de nom, selon la propriété dans laquelle on chante, (Voyez Proprièté.) Mais il ne se trouve employé que dans deux de ces propriétés; dans celle de béquarre où il reçoit le nom de mi, & dans celle de bémol où il porre celui de sa; encore faut-il remarquer qu'il paroît seulement dans la première sous la sorme B au grave ou b à l'aigu, & dans la seconde sous la sorme b; en sorte que c'est bien la même lettre, mais non tout-à-fait le même signe, qui est mi dans l'une & sa dans l'autre; aussi les Italiens ne le nomment-ils pas B sa, mi, mais B sa, B mi, ou pour plus de régularité b sa, B mi.

Cette lettre B est fort importante dans la division de la gamme italienne, par les trois propriétés, puisque c'est elle qui en a fixé le nom & l'espèce.

Dans la première propriété, elle est B ou h dur ou quarré (b quadro); & cette propriété est celle de béquarre. La seconde, où cette lettre est sans em-

ploi, garde le nom de propriété naturelle.

Ennu la troisième, où cette letire est b mol ou rond (b 102do), s'est appellée propriété de bémol.

Voilà ce qui, dans ces dénominations, est l'esset de la raison & de la nature des choses; voici ce qui n'y est que l'esset du hasard ou du caprice.

Le B est désigné soit par ses quattés relatives à l'intervalle qui le sépare de l'A, quand il est appellé aur ou mou : soit uniquement par sa sorme, quand

on le nomme quarre ou rond.

Or c'est à l'une de ses deux qualités qu'on a eu égard, en appellant de son nom la propriété de béquarre, & à l'une de ses deux sormes, en nommant, d'après lui, la propriété de bémol. Pour bien entendre tout cet article, il faut avoir sous les yeux l'article Propriété. Voyez ce mot. (M. Gingguené.)

B FA SI, ou B FA, B MI. Les peuples qui folfient avec les lettres prononcent feule-

ment B.

La différence qu'il y a entre B fa & B mi est que le premier représente notre si bémol, & le second notre si naturel. La gamme de Guido n'étoit composée que de six nores, ut re mi sa sol la. Voyez Gamme. Il n'y avoit point de note pour aller rejoindre l'octave, & comme on solfioit par muance (voyez ce mot), on donnoit le nom de mi à toute note qui n'étoit séparée de la note supérieure que par un semi-ron, & le nom de sa à toute note qui n'étoit séparée de la note inférieure que par un femi ton; zinsi le son qui s'élevoit vers l'ut, nommé mi en solfiant, étoit désigné par le nom de b mi, & le même son descendant d'un seul semi. ton, nommé fa en solfiant, étoit b fa. Ces mots distinguent encore dans la modulation les tons de si naturel & de si b mol. (M. Framery.)

B MOL ou BÉMOL, f. m. Caractère de mufique auquel on donne à-peu-près la figure d'un b, & qui fait jabaisser d'un semi-ton mineur la note à laquelle il est joint. Voyez Semi-Ton.

Guy d'Arrezzo ayant autresois donné des noms à six des notes de l'ostave, desquelles il sit son célèbre Hexacorde, laissa la septième sans autre nom que celui de la lettre B qui lui est propre,

comme le Cà l'ut; le D au re, &c. Or ce B se chantoit de deux manières; savoir, à un ton au-dessus du la, selon l'ordre naturel de la gamme, ou seulement à un semi-ton du même la , loisqu'on vouloit conjoindre les tétracordes; car il n'étoit pas encore question de nos modes ou tons modernes. Dans le premier cas, le si sonnant assez durement, à cause des trois tons consécutifs, on jugea qu'il faisoit à l'orcille un effet semblable à celui que les corps anguleux & durs font à la main : c'est pourquoi on l'appella & dur on B quare, en italien & auadro. Dans le second cas, au contraire, on trouva que le si étoit extrêmement doux; c'est pourquoi on l'appella B mol; par la même analogie on auroit du l'appeller aussi brond, & en esset les Italiens le nomment quelquefois & tondo.

Il y a deux manières d'employer le bémol; l'une accidentelle, quand dans le cours du chant on le place à la gauche d'une note. Cette note est presque toujours la note sensible dans les tons majeurs, & quelquesois la fixième note dans les tons mineurs, quand la cles n'est pas correctement armée. Le bémol accidentel n'altère que la note qu'il touche & celles qui la rebattent immédiatement, ou tout au plus, celles qui, dans la même mesure, se trouvent sur le même degré sans aucun signe

contraire.

L'autre manière est d'employer le bémol à la clef, & alors il la modisse; il agit dans toute la suite de l'air & sur toutes les notes placées sur le même degré, à moins que ce bémol ne soit détruit accidentellement par quelque dièze ou béquarre, ou que la

clef ne vienne à changer.

La position des bémols à la cles n'est pas arbitraire; en voici la raison. Ils sont destinés à changer le lieu des semi-tons de l'échelle : or ces deux semi-tons doivent toujours garder entre eux des intervalles prescrits; savoir, celui d'une quarte d'un côté, & celui d'une quinte de l'autre. Ainsi la note mi inférieure de son semi-ton fait au grave la quinte du si qui est son homologue dans l'autre semi-ton, & à l'aigu la quarte du même si, & réciproquement la note si fait au grave la quarte du mi & à l'aigu la quinte du même mi.

Si donc laissant, par exemple, le si naturel, on donnoit un bén of au mi, le seini-ton changeroit de lieu & se trouveroit descendu d'un degré entre le re & le mi bémol. Or, dans cette position, l'on voit que les deux semi-tons ne garderoient plus entre enx la distance prescrite; car le re, qui seroit la note intérieure de l'un, seroit au grave la fixte du si son homologue dans l'autre, & à l'aigu, la tierce du même si; & ce si seroit au grave la tierce du re, & à l'aigu, la fixte du même re. Ainsi les deux semi-tons seroient trop voisins d'un côté & trop

éloignés de l'autre.

L'ordre des bénols ne doit donc pas commencer par mi, ni par aucune autre note de l'ostave que par fi, la feule qui n'a pas le même inconvénient, car bien que le femi-ton y change de place, &, cef-

fant d'être entre le si & l'ut, descende entre le si bémol & le la, toutesois l'ordre prescrit n'est point détruit; le la, dans ce nouvel arrangement, se trouvant d'un côté à la quarte, & de l'autre à la quinte du mi son homologue, & récipto-

quement.

La même raison qui sait placer le premier bimol sur le si, sait meure le second sur le mi, & ainsi de suite, en montant de quarte ou descendant de quinte jusqu'au sol, auquel on s'arrête ordinairement, parce que le bémol de l'ut, qu'en trouveroit ensuite, ne dissere point du si dans la pratique. Cela sait donc une suite de cinq bemols dans cet ordre.

I 2 3 4 5 Si Mi La Re Sol.

Toujours par la même raison, l'on ne sauroit employer les derniers bémols à la clef, sans employer aussi ceux qui les précèdent: ainsi le bemold du mi ne se pose qu'avec celui du si, celui du la qu'avec les deux précèdens, & chacun des suivans qu'avec tous ceux qui le précèdent.

On trouvera dans l'article elef une formule pour favoir tout d'un coup si un ton ou un mode donné doit porter des bémois à la cles, & combien. (J. J.

Rouffeau.)

* Cene raison, donnée par Rousseau, pour prouver que la position des bémols n'est pas arbitraire, est bien embronillée, bien abstraite pour ceux à qui le langage de la musique n'est pas familier. Elle contient d'ailleurs ce qu'on appelle une pérition de principes. « Les bémots, dit-il, font destinés à n changer le lieu des femi-tons de l'échelle; er " ces deux femi-tons doivent toujours garder entre » eux deux intervalles prescrits; savoir celui d'une " quarte d'un côté, & celui d'une quinte de l'autre. " Mais pourquoi doivent-ils garder ces intervalles? C'est là ce qu'il falloit prouver. D'après quelle loi nous assure t-on que la gamme ne pouvoit pas être divifée d'une autre manière qu'elle ne l'est? Voici une autre explication qui nous paroit plus fumple, plus claire, & fur-tout plus concluante.

La réfonnance du corps fonore produit, comme on fait son oclave, sa quinte & sa tierce majeure. L'oclave étant la répétition du même son ne produit que les mêmes notes; ainsi on ne trouveroit point par elle la division de la gamme.

La quinte, au contraire, cet intervalle parfait, produit à son teur une autre quinte; celle-ci une troisième, & c'est de cene suite de quintes que

la gamme est composée.

Prenantdone la note su pour générateur elle vous donnera en monant la quinte ut; l'ut vous donnera sol; le sol produit re; le ré, la; le le, mi; le mi, si; mais la quinte de si n'est point un sa; une quinte juste contient trois tons & un semi-ton, & il ne trouve entre si & sa que deux

tons & deux semi-tons. Il saut donc pour avoir une quinte juste, que vous haussiez d'un semi-ton le dernier des deux extrêmes, ou que vous baissiez le premier.

Le figne qui fert à hausser d'un semi-ton s'appelle atèse; celui qui sert à baisser s'appelle

Si vous haussez le fit, il sera donc avec le fi la quinte juste que vous ekerchez; mais alors la première progression d'où vous êtes parti n'aura pas lieu. Ce su dièse ne sera plus l'octave du sa que vous avez pris pour genérateur. L'ut qui étoit la quinte de celui-ci, ne sera plus la quinte juste de celui-là; il saut donc que vous haussiez aussi cet ut d'un autre semi-ton, & que vous sussiez la même opération sur les notes suivantes; ainsi telle sera votre progression de quintes.

fa ut; ut sol; sol ré; re la; la mi;

fi fa z; fa z ut z; ut z fol z; fol z ré z; ré z la z; la z mi z mi # si #.

Il est clair que si vous vouliez continuer la progression, & avoir la quinte juste de ce si x, vous auriez un sa double x, & ainsi à l'insini. On doit comprendre maintenant pourquoi le premier des dièzes est sa, pourquoi l'on n'en peut mettre sur le sol; par exemple, sans en avoir mis sur l'ut & sur le sa; car le sol dièse n'est la quinte juste que d'ut dièse, qui n'est la quinte juste que de sa; le sol x feroit une quinte trop grande & inharmonique avec l'ut naturel.

Le même raisonnement doit servir pour les bémols. Si au lieu de hausser le dernier des deux
extrêmes de la fausse quinte si fa, pour en faire une
quinte juste, vons baissez le premier extrême si par
un bémol, ce si b ne sera plus la quinte juste de mi,
comme il l'étoit dans la première progression; il
faudra donc baisser ce mi, & ainsi de quinte en
en quinte, descendant à l'infini, vous aurez cette
progression descendante:

Fa fi b, fi b n.i b, mi b la b, la b ré b, ré b fol b, fol b ut b, ut b fa b, &c.

Vous voyez pourquoi le si cst le premier bémol, & pourquoi le mi ni le la ne sauroient être baissés par le signe, que le si qui les engendre ne l'air été le premier.

Il n'est pas vrai non plus, comme le dit Rousfeau, « qu'on s'arrête ordinairement au sol dans » l'ordre des bémols, parce que le bémol de l'ut » qu'on trouveroit ensuite ne diffère point du si » dans la pratique ». Dans le ton de mi b mineur, » par exemple (& ce ton est fort ordinaire), pour avoir la sixte mineure, il saut bien mettre un bémol fur ut, Et jamais personne ne s'est avisé de le remplacer par un si.

Nous dirons au mot Gamme pourquoi il faut come mencer par fa la progression des quintes pour avoit toutes les divisions de l'octave. (M. Framery.)

B QUARRE ou BÉQUARRE, f. m. Caractère de munique qui s'écrit ainsi h, & qui, placé à la gaucke d'une note, marque que cene note ayant été précédemment haussée par un dièse ou baissée par un bémol, doit être remise à son dégré naturel ou diatonique.

Le béquarre fut inventé par Gny d'Arezzo. Cet auteur, qui donna des noras aux premières notes de l'octave, n'en laissa point d'autre que la lettre b pour exprimer le si naturel; car chaque note avoit, dès-lors, sa lettre correspondante; & comme le chant diatonique de ce si est dur quand on y monte depuis le fa, il l'appella simplement b dur, b quarre ou b quarre, par une allusion dont on parle dans les articles précédens.

Le téquarre servit dans la suite à détruire l'effet du bémol antérieur sur la note qui suivoit le téquarre: c'est que le bémol se plaçant ordinairement sur le si, le béquarre qui venoir ensuite, ne produisoit, en détruisant ce bémol, que son esser naturel, qui étoit de représenter la note si fans altération. A la sin on s'en servit par extension, & saute d'autre signe, pour détruire aussi l'esset du diése, & c'est ainsi qu'il s'emploie encore aujourd'hui. Le béquarre essace également le dièse ou le bémol qui l'ont précédé.

Il y a cependant une distinction à faire. Si le dièse ou le bémol étoient accidentels, ils sont détruits sans retour par le béquare dans toutes les notes qui le suivent médiatement ou immédiatement sur le même degré, jusqu'à ce qu'il s'y présente un nouveau bémol ou un nouveau dièse. Mais si le bémol ou le dièse sont à la cles, le béquarre ne les essace que pour la note qu'il précède immédiatement, ou tout au plus pour toutes celles qui suivent dans la même messure & sur le même degré; & à chaque note altérée à la cles d'ent on veut détruire l'altération, il sant autant de nouveaux béquarres. Tout cela est assez mal entendu; mais tel est l'usage.

Quelques-uns donnoient un autre sens au béiquarre, & lui accordant seulement le droit d'effacer les dièses on bémols accidentels, lui ôtoient celui de rien changer à l'état de la cles; de sorte qu'en ce sens sur un sa dièsé ou sur un se bémolisé à la cles, le béquarre ne serviroit qu'à détruire un dièse accidentel sur ce se, ou un bémol sur ce sa, & signifieroit toujours le sa dièse ou le si bémol, tel qu'il est à la cles.

D'autres enfin se servoient bien du béquaire ponr effacer le bémol, même celui de la clef, mais jamais pour effacer le dièse : c'est le bémol seulement qu'ils employoient dans ce dernier cas.

Le premier usage a tout-à-fait prévalit; ceux-ci deviennent deviennent plus rares, & s'abolissent de jour en jour; mais il est bon d'y saire attention en lisant d'anciennes musiques, sans quoi l'on se tromperoit souvent. (J. J. Rousseau.)

* Cet article de Rousseau n'est pas entierement

iuste.

Ce n'est point parce que le bémot se place ordinairement sur le si, que le bequarre a été employé pour en détruire l'effet; car le bémoi se place indisfinctement for toutes les notes que le changement de modulation oblige de haisser; mais los sque, d'après la méthode du Guido, on chantoit par muances, (voyez ce mot) la septieme note de la gamme étoit toniours b, quand ce b descendoit d'un semi-ton, on le nommoit b moi. Loriqu'au contraire ce même b, représentatif de notre si, montoit d'un femi-ton, il reprenoit saqualité de b dur ou b quare; ainsi le bequarre devoit naturellement détruire l'effet de tout bémol. Aujourd'hui que le si complette les degrés de la gamme, & que le béquarre n'a plus d'autre emploi que celui de détruire le signe quelconque d'aliération mis fur une note, on ne voit pas trop pourquoi Rousseau trouve si mal entendu l'arrangement adopté.

Les dièses ou les bémols qui arment la clef servent à indiquer la modulation principale qui doit regner dans le morceau. Si le bequarre vient altérer l'une de ces notes, en l'élevant ou en l'abaissant, il est tout simple que ce signe d'une nouvelle modulation n'ait pas une valeur prolongée, & qu'on soit obligé de le répéter chaque sois que cette note se présente, parce que le lecteur a toujours la modulation principale présente à son souvenir; mais lorsqu'au contraire le signe d'altération n'est qu'accidentel; le bequarre, en détruisant son esset, vous avertit que la modulation accidentellement introduite a cessé, & qu'on est revenu à la modulation

principale.

Nota. Nous observerons ici que l'homme que nous appellons Guido, parce que c'étoit son nom, est le même que celui qui est nommé Guy par Rousseau, d'après les éctivains françois qui en ont parlé. Cette manie de traduite les noms propres étrangers n'est propre qu'à jetter de la consusion sur tout ce qui est historique. Assurément il n'y a aucune raisen pour donner le nom gaulois de Guy à un Italien de la ville d'Arezzo, qui se nommoit Guido. (M. Framery.)

BABILONIENS, adj. C'est le nom de l'un des modes des Arabes, dont le caractère est d'exprimer la joie : il sert dans les sètes & les cérémonies joyeuses. On le mèle au mode Guerrier, quand en revient triomphant. On dit que Sha-Atbus, roi de Perse, sut guéri, par un concert sur le mode Babilonien, d'une maladie mortelle, causée par la mélancolie : on nomma l'un de ces airs sihhal nama, l'air de la santé. (M. Framery.)

Musique. Tome I.

BABYS, (Museque des anciens.) Voyes.

BALAFO, f. m. est un instrument fort en usage parmi les négres de la c'es d'Or. Onelques voyageurs les nomment ba'afo, ballard & balafen. C'est une ofpece d'épinone creuse en dessous & élevée à un pied de terre. Du côté supérieur, il v a sept petites cless de Lois rangées comme celles d'un orgue, auxquelles font attichées amant de cordes ou de fils d'archal de la groffeur d'un nivau de plume & de la longueur d'un pied; c'est-à-dire, de toute la largeur de l'instrument. A l'autre extrémité font deux gourdes, suspendues comme deux boureilles, qui recoivent & redoublent le son. Le musicien est affis par terre au centre du balafo, & frappe les eless avec deux batons d'un pied de longueur, au bout desquels est attachée une petite balle couverte d'étoffe, pour empêcher que le son n'an trop d'éclar. Ce même musicien a le long des bras des anneaux de fer, d'ou dépendent d'autres anneaux qui en souuennent de plus petits, ainsi que d'autres pièces du même métal. Le mouvement que cette chaine reçoit de celui des bras produit une espece de son musical qui se joint à celui de l'inftrument, & forme un retentissement commun dans les gourdes. Le bruit en est fort grand, &, diton, fort harmonieux. On en donne d'autres descriptions, mais qui reviennent à-peu-près au même; (M. Framery.).

BALANCEMENT. C'est la même chose ques tremblement. Voyez ce mot. (J. J. Roussesu.)

BALLADE, s. s. (Musique.) On entend pariballade en Angleterre, des chansons ou cipeces d'odes à plusieurs couplets ou strophes que l'on chante ordinairement, mais qui servent austi quelquesois d'airs de danse, comme les vaudevilles, Il y a de ces ballades très-arciennes, qui sont fameuses & qui méritent de l'être par le, r simplicité, la naïveté & le pittoresque des pensées; telle est la ballade des deux ensants dans le hois (the taro chil ir.n in the word). Probablement ce met vicat de ballet. (M. de Capulhen.)

BALLET. Action théatrale qui se représente par la danse, guidée par la munique. Ce mot vient du vieux françois baller, danser, chanter, se

réjouir.

La musique d'un ballet doit avoir encere plus de cadence & d'accent que la musique vocale, parce qu'elle est chargée de signisser plus de choies; que c'est à clie state d'impirer au danseur la chaleur & l'expression que le chanteur peut tirer des paroles, & qu'il saut de plus qu'elle seppée, dans le langage de l'ame & des passions, tous ce que la danse ne peut dire aux yeux du spectateur.

Ballet est encore le nom qu'on donne en France

à une bisarre sorte d'opéra, où la danse n'est guères mieux placée que dans les autres, & n'y sait pas un meilleur esset. Dans la plupart de ces ballers les acres sorment autant de sujets liés seulement entre eux par quelques rapports généraux, étrangers à l'action, & que le spectateur n'appercevroit jamais, si l'auteur n'avoit soin de l'en avertir

dans le prologue.

Ces ballets contiennent d'autres ballets qu'on appelle augement divertissements ou fêtes. Ce sont des suites de danses qui se succèdent sans sujet ni liaison entre elles, ni avec l'action principale, & où les meilleurs danseurs ne savent vous dire autre chose, sinon qu'ils dansent bien. Cerre ordonnance peu théatrale sussit pour un bal, où chaque acteur a rempli son objet, quand il s'est amusé luimême, & où l'intérêt que le spectateur prend aux personnes le dispense d'en donner à la chose; mais ce défaut de fujet & de liaison ne doir jamais être souffert sur la scène, pas même dans la représentation d'un bal, où le tout doit être lié par une action fecrète qui foutienne l'attention & donne de l'intérêr au spectateur. Cette adresse d'auteur n'est pas sans exemple, même dans l'opéra françois, & l'on en peut voir un très-agréable dans les fêtes venitiennes, acte du

En général toute danse qui ne peint rien qu'ellemème, & tout bal et qui n'est qu'un bal doivent être bannis du théatre lyrique. En esset, l'action de la scène est toujours la représentation d'une autre action, & ce qu'on y voit n'est que l'image de ce qu'on y suppose; de sorte que ce ne doit jamais être un tel ou tel danseur qui se présente à vous, mais le personnage dont il est revetu. Ainsi, quoique la danse de société ne puisse rien représenter qu'elle-même, la danse théatrale doit nécessairement être l'imitation de quelqu'autre chose, de même que l'acteur chautant représente un homme qui parie, & la décoration d'autres lieux

que ceux qu'elle occupe.

La pire sorte de ball es est celle qui roule sur des sujets allégoriques, & où par conséquent il n'y a qu'imitation d'imitation. Tout l'art de ces sortes de drames confiste à présenter sous des images sensibles des rapports purement intellectuels, & à faire penser au spectateur toute autre chose que ce qu'il croir, comme si, loin de l'attacher à la scène, c'étoit un mérite de l'en éloigner. Ce genre d'ailleurs exige tant de subtilité dans le dialogue, que le muficien se trouve dans un pays perdu parmi les pointes, les allusions & les épigrammes, tandis que le spectateur ne s'oublie pas un moment: comme qu'on fasse il n'y aura jamais que le senriment qui puisse amener celui-ci sur la scène & l'identifier, pour ainsi dire, avec les acteurs; tout ce qui n'est qu'intellectuel l'arrache à la pièce & le rend à lui-même. Aussi voit-on que les peuples qui veulent & mettent le plus d'esprit au béatre, font ceux qui se soucient le moins de

l'illusion. Que sera donc le musicien sur des drames qui ne donnent aucune prise à son art? Si la musique ne peint que des sentiments ou des images, comment rendra-t-elle des idées purement métaphysiques, telles que les allégories, où l'esprit est sans cesse occupé des rapports de l'objet qu'on lui présente avec ceux que l'on veut lui rappeller?

Quand les compositeurs voudront résléchir sur les vrais principes de leur art, ils mettront, avec plus de discernement dans le choix des drames dont ils se chargent, plus de vériré dans l'expression de leurs sujets, & quand les paroles des opéra diront quelque chose, la musique apprendra bientôt à

parler. (J. J. Rouffeau.)

BALLET. Ce mot, dit Rousseau, vient du vieux mot françois baller, danser, & il devoit ajouter que ce mot baller vient lui-même du mot italien ballare, danser, lequel vient du grec ballô, qui signisse je jette çà & là. (M. Framery.)

BALLET-OPÉRA. Les réflexions de Rouffeaur dans cet article devienment inutiles aujourd'hui que ce genre de spectacle n'existre plus. Il est pourtant dommage qu'on y ait entiérement renoncé. C'étoit une manière d'avoir des opéra courts, d'un genre gracieux ou gai, où la danse étoit plus naturellement amenée qu'elle ne l'est ordinairement dans une tragédie, très-propres à succèder à un sujet sérieux, & à essayer les talents des jeunes compositeurs.

I e reproche que leur fait Rousseau de contemir dans différents actes des sujets érrangers les uns aux autres, nous paroit porter à saux. Qu'importe que ces sujets soient lies entre eux, si chaque sujet comporte un intérêt suffisant? Y a-t-il quelque liaison entre une perite comédie jouée au théatre françois & la tragédie qui la précède?

Ces ballets ne contiennent point d'autres ballets; comme le dit Rousseau; mais ces petits drames ayant pour but le développement d'une action où la danse doit être amenée le plus naturellement possible, on a donné à tout l'ouvrage le titre de ballet. Si ces danses se succèdent sans sujet, sans liaison avec l'action principale, c'est la faute de l'auteur & non celle du genre. Il seroit trèsfacile de disposer son action de manière à ce qu'un ballet y sût bien placé. (M. Framery.)

BALLET. Ce mot désigne trois différents genres de spectacles employés sur notre théatre ly-

Dans le premier, la danse est une partie accesfoire de l'action représentée : dans le second, elle est la partie principale ; la poésie & la musique vocale sont alors accessoires à leur tour : dans le troissème ensin, la danse est tout; & pour représenter une action, les hommes ne parlent pas ; ils ne chantent pas ; ils dansent.

Le premier genre se nomme simplement ballet; le

second balles-opéra ou opéra-balles; le troisième

ballet-pantomime.

Pour traiter ce sujet dans toute son étendue, il saudroit un livre, & il y en a eu de bons sur cette matière; mais nous devons nous borner ici à l'envisager relativement à la musique, à examiner sommairement les qualités qu'elle doit avoir, & les désauts qu'elle doit éviter dans ces trois genres de composition lyrique.

onçu le speciacle de l'opéra, la danse y étoit partie absolument constitutive, & formoit, à frais communs avec la poésie, la musique & la peinture, un tout indivisible, qui devoit fiatter à la fois le cœur, l'esprit, l'oreille & les yeux.

Tous ses opéras & ceux que l'on sit à l'imitation des siens, étoient en cinq actes, & le travail de l'auteur étoit non-seulement de diviser son action en cinq diverses parties, qui toutes contribuassent au développement de cette action, & condussissent à la catastrophe, mais de ménager dans chacune de ces cinq patries l'occasion d'un ballet, le prétexte d'une sète triste ou gaie, galante,

lugubre ou militaire.

Quinault eut non-seulement la gloire de l'invention de ce genre, mais celle de sa perseccion; aucun de ses imitateurs ne sut aussi bien que lui attacher ces brillants accessoires au sil de l'action principale. Comme il s'étoit ouvert le double champ de la mythologie & de la séerie, tous les éléments étoient à sa disposition, & son imagination séconde prodignoit à son gré les dieux les hétos, les génies & tous les êtres réels ou famassiques.

ll est à croire que Lulli, son compositeur, sut donner, pour le temps, à toutes ces dissérentes classes de peuples dansants le caractère qui leur paroissoit propre. Le plus grand mérite que nos pères attribuassent en géneral à sa musique, étoit la vérité: il est probable qu'il la chercha dans ses airs de danse, comme dans son récitatif & dans ses chants mesurés, & qu'il l'atteigait autant que le lui permirent les moyens, alors connus, de son art.

Rameau, qui ajouta beaucoup à ces moyens, du côté du rhythme & de l'harmonie, trouva dans ces deux fources de quoi donner à la fymphonie, & par conféquent aux airs de danse, un degré de persection, de mouvement & de chaleur, que Lulli n'avoit pas même pu soupçonner. Il parut si supérieur, dans ce genre, à tout ce qui l'avoit précède, qu'il en sut regardé comme le créateur; & les François gardèrent long-temps l'opinion que lui seul avoit su véritablement ècrire & noter la danse.

Il est certain que dans cette partie de ses compositions, il sit briller beaucoup d'esprit, d'imagination & de goût. Son orchestre, presque touours infignifiant quand il accompagne la voix, prend une ame, un caractère, lorsqu'il guide les danseurs. Ses airs, tantit doux & gracieux, tantit gais & pétulants, quelquesois guerriers out sauvages, ont toujours une intention marquée. Ils dictent, en quelque sorte, non-seulement le genre & l'expression particulière de chaque entrée de ballet, mais les pas même & les gestes dont elle doit être accompagnée.

C'est à sui qu'il faut attribuer l'importance que les François ont toujours attachée depuis aux airs de danse. De jolis airs de danse ont fair réussir plus d'un mince ouvrage, ont donné de la réputation à plus d'un compositeur médiocre : on est parvenu à nuire à plus d'un grand maître, même avant que de l'entendre, par le seul doute, réel ou simulé, de son talent pour les airs de

danfe.

Les principaux airs de danse sont la chaconne, la passucaille, le menuet, la gavotte, le passe-pied, le tambourin, &c. Voyez chacun de ces

moss.

Ces airs avoient, dans l'origine, non-seulement un caractère particulier qu'ils ent conservé depuis, mais des entraves dont ils se sont délivrés. La chaconne, par exemple, étoit composée sur une basse contrainte, dont le retour cont nuel arausoit peut-être nos ayeux, & nous paroitroit insupportable. C'étoit une gêne esfroyable pour le malheureux compositeur, qui ne produisoit, le plus sonvent, que des chants sess & contraints comme sa basse. La chaconne n'a pris l'essor brillant qui la distingue de tous les autres airs, que depuis qu'elle a seconé ce joug ridicule.

La gavotte n'étoir qu'un petit air à deux reprifes. ordinairement de huit mesures chacune. Pour donner à l'entrée de ballet où elle étoit employée toute son étendue, il falloit faire une feconde gavotte, soit en mineur, soit dars un ton relatif do celui de la première; & l'on répétoit à volonté, ou cette première, ou quelquefois les deux. Cet air, depuis quelques années, a recu d'autres dévéloppements. Renfermé dans un cercle moins borné, il donne un champ plus libre au génie du compositeur, & sournità la danse plus de nuances & de variété. Les gavottes de Roland & d'Arvs ont une étendue confidérable, quoi que phrasses de facon à conserver sour caractère de gavones, & coupées par des reprises & des retours que la danse exige. On en a fait depuis sur ce modèle; mais c'est à M. Piccinni que nous devous cette nouvelle forme, plus agréable que la première.

De quelque espèce que soient les airs que l'on compose, le premier soin qu'on doit avoir, c'est de leur assigner un rhythme très - marque, qui donne aux danseurs la facilité d'y ad pter leurs pas; & une intention précise, une expression particulière & locale, qui convienne au genre de l'action, au lieu de la scène, à l'etat & au costume des

asteurs.

Ç'a toujours été un grand défaut dans un ballet que de ne rien peindre, & de n'être composé que de sauts & de gambades; mais dans l'ancien système de notre opéra, ce désaut étoit quelquesois excusable. Cinq actes exigcoient cinq ballets, & il étoit bien dissielle de les amener tous si à propos, de leur donner une linison si intime avec l'action, que chacune des entrées y eût un caractère distinctif & une expression qui lui sût propre.

Aujourd'hui la plupart des opéras sont en trois actes, & quoique les ballets y soient encore regardés comme effentiels, quand ils peuvent être adaptés à l'action sans effort & avec vraisemblance, on ne se fait plus une loi d'en meutre un à chacun des actes. On n'est donc plus excusable d'en saire où les danseurs ne paroissent que pour danser. Le poête, libre à cet égard, doit en fixer le caractère & l'étendue: le compositeur doit se pénérrer des intentions du poète, & devenu poète lui-même, peindre, par ses chants, son rhythme & son harmonie, les senúments nobles, belliqueux, tendres, gais ou tristes, qu'exige la situation où le ballet se trouve placé.

Si le lieu où se passe l'action, si le caractère du peuple, ou celui des personnages, ont quelque chose d'étranger, & qui les distingue de tout autre lieu ou de tout autre caractère, le mussicien doit chereher à rendre cette particula-

Il y réussira quelquesois par la seule analogie avec ce qui a dû exister, quelquesois même par l'emploi de ce qui existe ou a existé réessement. Ce dernier cas est rare, mais il n'est pas sans exemple. Dans un sujet espagnel l'air des solies d'Espagne, arrangé & modisié au grè du compositeur, seroit sûr de réussir, & l'on a vu dans Chimène que l'air du sandango aidoit à transporter le spectateur en Espagne, où se passe la scène.

. Le premier cas est plus commun, & il y a peu de situations où l'on ne puisse & ne doive en faire usage.

Nous ne tavons point fur quels airs danfoient les Seythes, entourant les viétimes humaines qu'ils alloient facrifier aux dieux; mais nous fentons que l'air de ces Barbares, dans l'Iphigente en Tauride de M. Glack, est un véritable air de Cannibales.

Nous avons encore moins d'idée de la musique de ces infulaires qui viennent, au premier afte de Roland, faluer Angélique de la part de ce héros; mais l'air de M. Ficcinni nous fait croire que si ces peuples existient, ils danseroient sans doute sur ce genre particulier, quoique simple, de rhythme & de mélodie.

Quelquefois, pour peindre des mœurs étrangères, il fusit de dépay ser l'imagination du spectareur, par un air ausi étranger, quoiqu'il ne convienne pas particuliétément aux personnages & à l'action que le belles représente.

Ces jeunes captives Lesbiennes qu'Achille envoic en Aulide aux pieds d'Iphigénie, arrivant au milieu d'une armée, & mises en liberté par la sille d'Agamemnon, dansent devant elle pour célèbrer leur délivrance. Elles sont sensées danser à la manière de leur pays, & sur un air disserent de ceux qu'Iphigénie est accoutumée à entendre. Rien ne paroit d'abord moins convenir à des danseuses de Lesbos qu'un air cosaque; mais cet air est étranger pour nous, comme celui des Lesbiennes devoit l'être pour Iphigénie. C'est sans doure ce rapport secret qui fait supporter & même aimer cet air Cosaque, dansée en Aulide avant le siège de Troye; sans quoi cela ne paroitroit qu'une disconvenance monstrueuse.

L'air des démons, au second alle d'Orphée, nous transporte au fond des enfers, comme ceux des champs élysées nous sont habiter en idée parmi les ames bienheureuses. J. J. Rousseau disoit, avec raison, que les champs élysées d'Orphée ressembleient à ceux de Castor & Pollux comme une rese à un payot.

Rien de plus idéal & de plus phantastique que les airs dansés autour de Renaud endormi, par les jolis émissaires d'Armide.

Ceux des fonges d'Atys ont cette même teinte imaginaire & pour ainfi dire aërienne; mais envoyés par une déesse, ils ont, en quelque sorte, dans la noblesse de leurs moris, dans leurs développements & leur étendue, l'empreinte de leur crigine. Ils ne sont pas plus gracieux que ceux d'Armide, mais ils paroissent d'une nature plus relevée & plus grandement conçus.

Un air de danse peut être caractérisé de manière à devoir être accompagné d'un chœur de voix, qui se joigne à celui des danseurs pour rensorcer l'expression, & frapper en même-temps tous les sens. L'air des sauvages de Rameau a servi longtemps de modèle dans ce genre, & mérite d'en servir encore.

Le poëte peut avoir l'intention de faire exprimer, pendant un ballet, par un de ses personnages, un sentiment tout opposé à ceux des acteurs dansans. Qu'on serappelle l'artifice dont a usé M. Gluck dans le diveriffement du fecond acte d'Alcefte. Le peuple se réjouit du retour de la santé d'Admète : après quelques airs du genre le plus gai, vient un menuet en ton mineur, accompagné de flutes. Tandis que les Thessaliens font succèder l'expression d'une joie plus douce à celle d'une gaité bruyame, la malheureuse Alceste, dévouée à la mort, prie les dieux de soutenir son courage, & ne peut retenir ses pleurs: sa voix plaintive, dont les sons sontenus accompagnent cer air de danse, en détermine l'expression qui pourroit n'être que douce & tendre, mais qui devient trisse & déchirante. Il étoit impossible d'exciter avec plus d'adresse dans le même temps deux sensations contraires, & de mieux partager l'ame du spectateur entre la douleur d'Alceste & l'allégresse de son penple.

Voilà sur quels modèles un compositeur doit se régler pour donner à ses airs de baitet de l'expression & de la vie; mais c'est au poète à lui en ménager l'occasion, en n'introdussant jamais un ballet dans sa pièce, s'il n'y est naturellement amené, s'il ne contribue à l'action, & s'il n'ajoute à l'intéret, loin de le détruire ou de le rescoidir.

C'est ensuite au maître de ballets à suivre les intentions du musicien & du poëte, à trouver dans son art des moyens pour les remplir, & non des raisons pour les subordonner aux tiennes, Il ne doit jamais oublier que les ballets de ce genre, liés à l'action d'un drame lyrique, n'y sont qu'accessoires, & ne peuvent, sans choquer la vraisemblance & nuire au succès de l'ensemble, usurper le moindre empire sur les deux parties principales, qui sont la poétie & la musique.

2. Bullet-operà. On appelle ainsi un genre de composition dont les bullets sorment l'essence, ou chaque divertissement amène une petite a Rion exprimée en peu de vers, & destinée seulement à joindre paragèrement le plaisir de la musique à celui

de la danfe.

Dans cette espèce de billets, la danse monte d'un degré; elle ne joue pas encore le premier r'le, mais le fecond. Au poète appartient toujours la disposition du sujet, la division de ses parties, & le caractère qu'il juge à propos de leur donner; mais c'est avec le maître de ballets qu'il doit se concerter d'abord, non avec le musicien. Le travail de celui-ci ne commence que lorsque le poéte a écrit tomes ses scènes, & que le compositeur des ballets a fixé, de concert avec le poete, le programme de toutes ses entrées. Embrassant alors d'un coup d'œil tout fon ouvrage, il peut se livrer à fon génie; mais qu'il ne perde pas de vue que, dans un spectacle de ce genre, la numque doit à la danse les mêmes égards que dans le grand opéra la danfe doit à la mufique.

Les airs qu'il doit employer font de la même espèce que cont du genre présédent. & demandent les mêmes qualités, soit dans le rhydrate, soit dans le caractère du claint; mais ils peuvent avoir en général plus d'étendue; & comme ils sont en plus grand nombre, l'un des premiers soins doit

être d'y mettre beaucoup de variété.

Ce genre est presqu'entièrement hors d'usage, & l'on doit peut être le regretter. La danse est parvenue en France à un si haut point de persession; les danseurs excellents des deux sexes y sont en si grand nombre; & dans nos opéras tragiques, les ballets sont maintenant employés avec troit de sobriété, qu'il séroir à destrer qu'en revit paroitre de temps en temps des ouvrages moins austères, où la danse jouat le premier rôle; des ouvrages tels que l'Europe galante, les dements, les surprises de l'amour, les seies greeques & remaines, les surprises de l'amour, & e.

Ces ballets-opéra, remis en musique nouvelle, ou d'antres nouvellement saits, dans un genre à-

pen-près femblable, tiendroient en haleine tous ces ralents si précieux, & mentroient le public qui les aune à portée d'en jouir plus souvent.

Les scènes qui en sorment la partie dramatique, n'ayant pas un intérêt tres-vis, ne pourroient se soutenir que par les charmes du style; leur dialogue ingénienx amuseroit un instant l'esprit, en reposant la vue. La galanterie, qui en fait presque toujours le carastère, plaisoit p'ut-ètre trop à nos pères; mais peut-ètre aussi ne nous plait-elle pas asser. Pour nous délasser du genre sérieux & purement hérosque, pour déployer tout le luxe de nos settes dansantes, les élégantes sissions de la Motte, de Bernard ou du peut nombre de nos poètes capables de les imiter, vaudroient peut-être mieux que certains opéras sort magnisques, mais aussi dépourvus d'esprit & d'intérêt que de galanterie.

La musique gagneroit aussi à cette espèce de renaissance. À mesure qu'on s'est dégage des lourdes entraves de la composition françoise, & qu'on s'est appliqué, en France, à initer, du m'eux qu'on a pu, le style des compositions italiennes, le nombre des écrivains en musique s'est considérablement accru. Une soule de jeunes compessions s'est élevée, & s'élève tous les jours, dont l'imagination ardente, mais non encore minie par la pratique & par l'âge, se consume, pour

Des qu'un jeune homme est parvenu à écrire avec facilité, séduit par les succès de nos grands maîtres dans l'opéra tragique, il cherche de tous côtés une tragédie; & s'il est affez malheureux pour en trouver une, bonne ou mauvaise, il s'èpuise sur un sujet au-dessus de ses sorces; & se crovant déja le rival des auteurs de Didon & d'Orphèe, il use sa fantaisse à entasser des notes que le public

ainsi dire, elle-même, faute d'alimens.

n'entendra jamais.

Les opéra-ballets lui offriroient un noviciat moins pénible, & dont il pourroir au nu las tirer quelque fruit. L'abondance & la friiche e des idées, heureux attribut de sen âge, pour et sy déployer librement. Si sen génie l'appellot carfute au genre tragique, il y apporteroit deja novique habitude de traiter la scène, d'en mo luier savarament & naturellement le récitatif, d y enchailer avec art les airs, les duo, les merceaux d'ensemble; ensin, s'étant habitué de bonne heure à l'ue aisément des airs de ballet, cette patrie, qui contredit toujours, & même embarraite quelquesois les plus grands compositeurs, ne se cit pour lui qu'un jeu.

Si, dans ces premiers essais, il se sentoit pen de talent pour la musique vocale, peu de sacilité à créer des chants expressis, à les conduire, à les marquer de ces nuances délicates ou serres qui sont de la musique dramatique la plus expressive & la plus helle des langues; si, au contraire, il se trouvoit à son vite dans la panie instrumentale; que sur une situation donnée, il inventat sans essort des airs de butter peuts, brillaits,

pittoresques, & qu'il reconnût en lui une dispontion particulière à prescrire par des sons les pas & les mouvements du corps, il pourroit alors s'adonner uniquement à ce genre, & se borner à composer la musique des ballets-pantomimes.

Mais qu'on ne eroie pas qu'il dérogât en se renfermant dans cette splière. La noblesse d'un artiste est dans le succès; & l'on n'en peut avoir de véritable qu'en se livrant tout entier au genre auquel

on est propre.

3. Ballets Pantomimes. Cette espèce de ballets est la première & la plus importante; c'est celle où la danse règne souverainement, où le maître de ballets est inventeur & poëte, où le musicien lui est soumis, & doit se régler entièrement sur lui pour le chant, le carastère, le rhythme & l'étendue de ses airs.

On en fait remonter l'invention jusqu'aux Egyptiens, qui imaginèrent d'y représenter le cours des astres & les principaux phénomènes de l'univers.

Les Grecs empruntèrent aux Egyptiens leurs danses, comme leurs sciences, & leur mythologie symbolique. On sait l'usage qu'ils en firent dans leurs spectacles publics, & sur-tout dans les chœurs de leurs tragédies. L'histoire a conservé les noms de deux célèbres danseurs, Batile & Pilade. Ce dernier nom seroit immortaitsé par la danse, quand

il ne le seroit pas par l'amitié.

Les Romains, imitateurs des Grecs, n'avoient garde de négliger cette partie brillante de leurs arts. Un trait de fatyre d'Horace nous indique qu'ils y mettoient beaucoup d'importance, & que chez eux les danseurs faisoient souvent, comme chez nous, le sujet des conversations de la ville. Pour opposer à ces suilités le ton raisonnable des entretiens champêtres, nous n'examinons pas, dit-il, si Lepos danse bien ou mal, mais si les hommes sont heureux par les richesses ou par la vertu, &c. Sat. 6, liv. 2. Ce Lepos étoit sans donte le Vestris du siècle d'Auguste.

Quand les ballets-pantomimes sont-ils nés dans l'Italie moderne? Comment delà se sont-ils répandus dans le reste de l'Europe? Ces quessions & plusieurs autres qui y tiennent, sont étrangères à

notre objet.

Le célèbre Noverre les a portés, de nos jours, au dernier point de perfection; il a mérité même le nom d'inventeur & d'homme de génie. Outre les ballets qu'il a donnés à Vienne, à Paris & à Londres, il a écrit sur son art; & ses lettres sur la danse, qui eurent dans le temps un succès mérité, initièrent dans les principes qu'il s'étoit saits ceux-même qui ne pouvoient être témoins de la manière ingénieuse dont il les metroit en pratique.

A son exemple, nos maitres de ballets ont appris représenter par la pantomime des assions, soit héroïques, soit du genre gracieux, & ces drames dansants forment aujourd'hui une des parties les plus intéressantes du spectacle de l'opéra.

La danse y est de deux espèces; tantôt elle est un langage dont les gestes & les pas sont les signes: elle est coupée en scènes, où les principaux danfeurs, devenus acteurs, paroissent, soit successivement, soit ensemble, & s'efforcent de rendre intelligibles aux veux les idées & les sentiments dont ils sont censés penétres : tantôt elle conserve son caractère de danse simple; elle forme des ballets ou divertissements qui sont placés dans l'action du ballet-pantomime, comme ils le seroient dans celle d'une pièce chantée; avec cette différence que dans les ballets d'un opéra, les acteurs changants sont toujours spestateurs oisis des sètes qu'on leur donne, & que dans les ballets d'un ballet les acteurs principaux peuvent eux-mêmes figurer au milieu des cérémonies ou des fêtes. Dans l'opéra, les habitants d'un même pays parlent deux langues difsérentes: dans le bellet, ils ont bien dissérents emplois; mais ils ont le même langage.

Pour les danses, proprement dites, qui coupent l'action & forment les divertissements, les airs doivent être de la même espèce que ceux du premier & du second genre de ballets. Le compositeur n'a pas d'autres soins à prendre. Ce sont de simples airs de danse. Que l'action de Ninette à la Cour, ou celle de Mirza, soient exprimées par des paroles chantées ou par la pantomime, dans l'un & dans l'autre drame les airs du bal setont toujours des menuets, des gavottes, des tambourins; ainsi

du reste.

Mais dans les scènes dont le dialogue est en gestes, la musique doit aider à en fixer le sens : elle doit, en quelque sorte, les dicter au danseur, & les interpréter au spectateur. Lorsque le personnage délibère, héste, agit, se plaint, s'emporte, s'attendrit, l'orchestre doit passer avec lui par tous ces différents états, & d'une manière d'autant plus marquée, que le spectateur occupé sans cesse du rapport des sons qu'il entend, avec les mouvements qu'il voit, & manquant, pour déterminer ce rapport, du secours de la parole, a besoin d'une indication, assez sorte pour ne laisser nulle équi-

On emploie quelquesois pour cela un artifice sort simple. Plusieurs ballets-pantomines sont tirés de pièces à Vaudevilles ou en musique; telles que lu chercheuse d'esprit, le déserteur, &c. En plaçant dans certaines parties remarquables de l'action quelques airs de la pièce, on rappelle au spectateur & la situation qu'on lui présente sous une sorme nouvelle, & même les paroles qu'il y a souvent entendu joindre; tels sont, dans le Déserteur, l'air quittons ce lieu que je déseste, & celui des adieux d'Alexis à sa maitresse: Adieu, chère Louise! Tels sont, dans la chercheuse d'esprit, l'air de la mère, allez chercher de l'esprit, & celui de la fille, quel désespoir d'être sant esprit à men age! & plusieurs autres.

Mais cette méthode a quelques inconvénients; 1º. il faut connoître la pièce originale, pour entendre ce que ces airs tignifient; 2°. ils peuvent être expressifs par eux-memes, comme dans le second exemple de la chercheuse d'esprie, où, indépendamment des paroles, quel désespoir, &cc. l'air a un caractère naif & simple, qui peut suffire pour annoncer le caractère de Nicette; mais ces airs peuvent aussi n'avoir de sens que par le souvenir des paroles, comme dans l'autre exemple, où l'air, infignifiant & baroque, ne fait que déplaire à l'oreille, si l'on ne se rappelle pas que, dans une situation semblable, on a entendu, sur ce même air, la mère dire à sa fille : A'lez chercher de l'esprit. On citeroit dans ce dernier ballet plusieurs exemples du même genre, où, si la mémoire ne veneit au secours de l'oreille, celle-ci ne seroit que défagréablement affectée, sans pouvoir expliquer à l'esprit le sens de ce qui frappe les yeux.

Il ne faut donc user que très-sobrement de ce moyen, & ne l'employer même que pour des airs qui aient le triple avantage d'être agréables à entendre, convenables à l'action, indépendamment des paroles, & assez généralement connus pour que le plus grand nombre des spectateurs, en voyant la fination du ballet, se rappelle sur-le-champ la situation correspondante de la

pièce.

C'est au maître de ballets à n'employer dans son programme aucune parie de l'action qui ne puisse être clairement rendue par les gestes & interprétée par la musique. C'est ensuite au compositeur à trouver dans son art les moyens de tout exprimer & de tout peindre. Cet art, si sécond & si slexible, s'étend & se prête à tout, & le musician qui ne sait comment exprimer, par la réunion de la mélodie, de l'harmonie & du rhythme, des pensées ou des sentiments assez marqués pour qu'un danseur ait cru les pouvoir rendre par ses gestes & ses mouvemens, accuse moins les bornes de l'art, qu'il ne prouve celles de son génie. (M. Ginguené.)

BALLET, f. m. danse sigurée, exécutée par pitisieurs personnes qui représentent par leurs pas & leurs gestes une action naturelle ou merveillense,

au son des instrumens & de la voix.

Tout ballet suppose la danse, & le concours de deux ou de plusieurs personnes pour l'exécuter. Une personne seule, qui, en dansant, représenteroit une action, ne formeroit pas proptement un ballet; ce ne seroit alors qu'une sorte de pantomime. (Voyez pantomime.) Et plusieurs personnes qui représenteroient quelque action sans danse, formeroient une comédie & jamais un ballet.

La danse, le concours de plusieurs personnes, & la représentation d'une action par les gestes, les pas & les mouvemens du corps sont donc ce qui constitue le ballet, Il est une espece de poésio

nuerte qui parle, seion l'expression de Piutaique, parce que, sans tien dire, elle s'exprime par les gestes, les mouvemens & les pas. Clausis saucibus, dit Sidoine Apollinaire, e lequente gistu, nutu, crure, genu, manu, rotatu, toto in selemate, vel semel latebit. Sans danse il ne pent point exister de ballet: mais sans baltet il peut y avoir des danses.

Le ballet est un amusement très-ancien. Son origine se perd dans l'antiquité la plus reculte. On dansa dans les commencemens pour exprimer la joie; & ces mouvemens réglés du corps sirent imaginer bientôt après un divertissement plus compliqué. Les Egyptiens sirent les premiers de leurs danses des hiéroglyphes d'action, comme ils en avoient de figurés en peinture, pour exprimer teus les mystères de leur culte. Sur une musique de caractère, ils composerent des danses sublimes, qui exprimoient & qui peignoient le mouvement réglé des astres, l'ordre immuable, & l'harmonie constante de l'univers.

Les Grees dans leurs imgédies introdusser des danses, & suivirent les notions des Egyptiens. Les chœurs qui servoient d'intermedes, dansoient d'abord en rond de droite à gauche, & exprimoient ainsi les mouvemens du ciel qui se sont du levant au couchant. Ils appelloient cette danse strophes ou touts.

Ils se tournoiem ensuite de gauche à droite pour représenter le cours des planetes, & ils nommoient ces mouvemens antifrontes ou retours; après ces deux danses, ils s'arrêtoient pour chanter; ils nommoient ces chants épodes. Par-la ils représentoie, t l'immobilité de la tene qu'ils croyoient sixe.

Thése changea ce premier objet de la danse des Grees: leurs chœurs ne surent plus que l'inage des évolutions & des détours du fameux labyrunhe de Crete. Cette danse inventée & exécutée par le vainqueur du minotaure & la jeunesse de Delos, étoit composée de sirophes & d'antistrophes, comme la premiere, & on la nomma la danse de la grue, parce qu'on s'y suivoit à la file, en faisant les diverses évolutions dont elle étoit composée, comme sont les grues iorsqu'elles volent en troupe.

Les ballets surent constamment attachés aux tragédies & aux comédies des Grecs; Athénée lesappelle danses thilosophiques, parce que sont y étoit réglé, & qu'elles sétoient des allégeries ingénienses, & des représentations d'. Fons, ou des choses naturelles qui rensermoient un seus moral.

Le mot ballet vient de ce qu'originairement on dansoit en jouant à la paume. Les auciens, attentifs à tout ce qui pouvoit former le corps. le rendre agile ou robuste, & donner des graces à ses mouvemens, avoient uni ces deux exercices; en forte que le mot ballet est venu de celui de étallet on en a sait ballatellet, ballade & ballatingle ballatogle

ballo des Italiens, & le bailar des Espagnols, comme les Latins en avoient fait ceux de ballare & de ballator. &c.

Deux célèbres danseurs furent en Grece les inventeurs véritables des ba'lets, & les unirent à la

tragédie & à la comédie.

Batile d'Alexandrie inventa ceux qui représentoient les actions gaies, & Pilade introduint ceux qui représentoient les actions graves, touchantes &

pathétiques.

Leurs danses étoient un tableau fidele de tous les mouvemens du corps, & une invention ingénieuse, qui servoit à les régler, comme la tragédie, en représentant les passions, servoit à rectifier les mouvemens de l'ame.

Les Grecs avoient d'abord quatre especes de danseurs qu'on nommoit hylarodes, simodes, magodes & lystodes; ils s'en servoient pour composer

les danses de leurs intermedes.

Ces danseurs n'étoient proprement que des bouffons, & ce sut pour puiger la scene de cene indécence, que les Grees inventerent les ballets réglés, & les chœurs graves que la tragédie reçut à sa place.

Les anciens avoient une grande quantité de ballets, dont les sujets sont rapportés dans Athénée; mais on ne trouve point qu'ils s'en soient servis autrement que comme de simples intermedes. Voycz Intermede. Aristote, Platon, &c. en parlent avec éloge; & le premier est entré, dans sa poétique, dans un très-grand détail au sujet de cette brillante partie des spechacles des Grecs.

Quelques auteurs ont prétendu que c'étoit à la cour d'Hyéron, tyran de Syracuse, que les ballets devoient leur origine. Ils disent que ce p ince soup-conneux ayant désendu aux Siciliens de se parler, de peur qu'ils ne conspirassent contre lui, la haine & la nécessité, deux sources fertiles d'invention, leur suggérèrent les gestes, les inouvemens du corps & les figures, pour se taire entendre les uns aux autres; mais nous trouvons des ballets, & en grand nombre, antérieurs à cette époque; & l'opinion la plus certaine de l'origine des danses figurées, est celle que nous avons rapportée ci-dessus.

Le ballet passa des Grecs chez les Romains, & il y servit aux mêmes usages; les Italiens & tous les peuples de l'Europe en embellirent successivement leurs théâtres, & on l'employa ensin pour célèbrer, dans les cours les plus galantes & les plus magnisques, les mariages de rois, les naissances des princes, & tous les événemens heureux qui intéressoient la gloire & le repos des nations. Il forma seul alois un très-grand spectacle, & d'une dépense immense, que dans les deux derniers siècles, on a porté au plus haut point de persection & de grandeur.

I ucien qui a fait un traité de la danse, entre dans un détail fort grand des sujets qui sont propres à ce genre de spectacles : il semble que cet auteur su prévu l'usage qu'on en feroit un jour dans les cours les plus polies de l'Europe.

On va donner une notion exacte de ces grands ballets, aujourd'hui tout-à-fait hors de mode; on a vu quelle a été leur origine & leur fuccès; on verra dans la fuite leurs changemens, leur décadence, & le genre nouveau qu'elle a produit. Des yeux philosophes trouvent par-tout ces commencemens, ces progrès, ces diminutions, ces modifications différentes, en un mot, qui sont dans la nature; mais elles se miniséhent d'une manière encore plus sensible dans l'histoire des arts.

Comme dans son principe le ba!lat est la repréfentation d'une chose naturelle ou merveilleuse il n'est tien dans la nature, & l'imag nation brillante des poètes n'a pu rien inventer, qui ne sur de son ressort,

On peut diviser ces grands ballets en historiques, fabuleax & poétiques,

Les fujess historiques font les actions commes dans l'histoire, comme le siege de Troie, les victoiles d'Alexandre &cc.

Les sujets favuleux se nt pris de la fable, comme le jugement de Pàris, les noces de Théris & Pèlée, la naitiance de Venus, &c.

Les poét ques, qui sont les plus ingénieux, sont de plusieurs especes, & tiennent pour la plupart de l'histoire & de la fable.

On exprime par les uns les choses naturelles, comme les baltets de la nuit, des saisons, des temps, des âges, &c. d'autres sont des allégories qui renferment un sens moral, comme le baltet des proverbes, celui des platsers tranbles, celui de la

mode, des aveugles, de la curiofité, &c.

Il y en a en quelques-uns de pur caprice, comme le bailet des possures, & celui de b cette; quelques autres n'ont été que des expressions naïves de certains événemens communs ou de certaines choses ordinaires. De ce nombre étoient les bailets des cris de Paris, de la foire Saint-Germain, des passitemps, du carnaval, &c. Ensin l'histoire, la fable, l'allégorie, les romans, le caprice, l'imagination, sont les sources dans lesquelles on nous a puisé les sujets des grands tallets. On en a vu de tous ces genres disserens réussir, & faire honneur à leurs inventeurs.

Ce spectacle avoit des regles particulieres, & des parties essentielles & intégrantes, comme le poëme

épique & dramatique.

La premiere regle est l'unité de dessein. En saveur de la dissiculté intinie qu'il y avoit à s'assujettir à une contrainte pareille, dans un ouvrage de ce genre, il sui toujours dispensé de l'unité de temps & de l'unité de lieu. L'invention, ou laforme du ballet, est la premiere de ses parties esfentielles: les sigures sont la seconde: les mouvemens la troisieme: la musique, qui comprend les chaus, les ritournelles & les symphonies, est la

quarieme:

quatrieme: la décoration & les machlacs sont la cinquieine: la poésic est la dernière; elle n'étoit chargée que de donner par quelques récits les premières notions de l'action qu'on reprisentoit.

Leur division ordinaire étoit en cinq actes, & chaque acte étoit divisé en 3, 6, 9 & quelquesois 12 entrées.

On appelle entrée une ou plusieurs quadrilles de danseurs, qui, par leur danse, représentent la partie de l'action dont ils sont clrargés.

On entend par quadrille, 4, 6, 3, & jusqu'à 12 danseurs, veus uniformément ou de caracteres distèrens, suivant l'exigence des cas. Chaque entrée étoit composée d'une ou plusieurs quadrilles,

felon que l'exigeoir le fujet,

Il n'est point de genre de danse, de sortes d'inftrumens, ni de caractère de symphonie qu'on u'ait fait entrer dans les ballets. Les anciens avoient une singulière attention à employer des instrumens différens, à mesure qu'ils introduisoient sur la scene de nouveaux caractères; ils prenoient un soin extrème à peindre les âges, les mœurs, les passions des personages qu'ils mettoient devant les yeux.

A leur exemple, dans les grands ba'lets exécutés dans les différentes cours de l'Europe, on a en l'attention de mêler dans les orcheftres les infetumens convenables aux divers caracteres qu'on a voulu peindre; & on s'est attaché plus ou moins à cette partie, selon le plus ou moins de goût de ceux qui en ont été les inventeurs, ou des souverains pour lesqueis on les a exécutés.

On croit devoir rapporter ici en abrégé deux de ces grands ballets; l'un pour saire connoître le fond, l'autre pour saire appercevoir la marche théâtrale de ces sortes de spectacles. C'est du savant traité du P. Menestrier, Jesuite, qu'on a extrait le peu de mots qu'on va lire.

Le Gris-de-lin étoit le sujet du premier; c'étoit la couleur de madame Chrétienne de France, duchesse de Savoie, à laquelle la sête étoit donnée.

Au lever de la toile, l'amour déclire son bandean; il appelle la lumière, & l'engage par ses chants à se répandre sur les astres, le ciel, la terre & l'oau, asin qu'en leur donnant, par la variété des couleurs, mille beautés dissérentes, il puisse choisir la plus agréable.

Junon entend les vœux de l'amour, & les remplit; Iris vole par ses ordres dans les airs, elle y étale l'éclat des plus vives couleurs L'amour srappé de ce brillant spactacle, après l'avoir considéré, se décide pour le Gris-d-lin, comme le couleur la plus donce & la plus parsuire; il veut qu'e l'aronir il soit le symbole du l'amour sans sin, stredem e que les caux agnes en orners les slears, qu'elle brille dans les par les aplas précienses, que les oite ux les plus benuv en parent leur plumage, & qu'elle Misque, Tome I.

ferve d'ornement aux habits les plus galans des mortels.

Toutes ces choses d'isserutes animies per la danse, embellies par les plus éclataires céconations, sontenues d'un nombre sor considérable de machines surprenantes, sormerent le send de ce ballet, un des plus ingénieux & des plus galantse qui aient été représentés en Europe.

On donna le fecond à la même cour en 1/34, pour la naissance du cardinal de Savole. Le sujet de ce ballet étoit La verità nemica della apparenza sollavata dal tempo.

Aulever de la toile, on voyoit un chœns de Fauxbruits & de Soupçous, qui précédoient l'Apparence & le Menfonge.

Le fond du théâtre s'ouvr't. Sur un grand nuage porté par les vents, on vit l'Appareuce vêtue d'un habit de couleurs changeantes, et une queue de glaces de miroir, avec des ailes, et une queue de paon; elle paroiffoit comme dans une ofpèce de nid d'où fortirent en toule les Menfonges pernicieux, les Frances, les Trompenies, les Menfonges agrémbles, les Flatteries, les intrigues, les Menfonges boufions, les Plaifanteries, les jolis petits Contes.

Ces personnages sormerent les différentes entrées, après lesquelles le Temps parut. Il chassa l'Apparence, il sit ouvrir le muage sur lequel elle s'étoit montrée. On vit alors une grande horloge à sable, de laquelle soritent la Vérité & les Heures. Ces derniers personnages, après différens récits analogues au sujet, sormerent les dernieres entrées, qu'on nomme le grand ballet.

Par ce court dérail on voit que ce genre de spectacle réunissoit toutes les parties qui peuvent faire éclaterla magnissence & le goût d'un souvernin; il exigeoit beaucoup de richesse dans les habits & un grand soin pour qu'ils sussent toujouts du caractère convenable. Il falloit des décorations en grand nombre, & des machines surprenantes.

Les personnages d'ailleurs du chant & de la danse en étoient presque teujours remplis par les souverains eux-mêmes, les seigneurs & les cames les plus aimables de leur cour; & souvent à tout ce qu'on vient d'expliquer les princes qu'illeur donnoient ces sortes de setes ajoutoient des prisens magnifiques pour toutes les personnes qu'il représentoient des rôles; ces présens étole, et donnes d'une manière d'autant plus galaute, qu'ils parois-soient saire partie de l'action du bailer.

En France, en Imlie, en Angleterre, on a repréfemé une très grande quantité de l'ile ade ce genre; mais la cour de Savoie femble l'avoir emponé dons ces grands specticles sin toures les cours de l'hurone Elle avoi. 1. I mouve em e d'àglié, le genio du monde le plus secund en inventions tall rales 8: galantes. I aurandant des souver ins en 10103 choses est de 1 dépend presque toujours d'un homme mis à sa

place, ou d'un homme oublié.

Les ballets représentés en France jusqu'en l'année 1671 furent tous de ce grand genre. Louis XIV en fit exécuter plusieurs pendant sa jeunesse, dans lesquels il dansa lui-même avec toute sa cour. Les plus célebres sont le ballet des prospérités des armes de la France, dansé peu de temps après la majorité de Lou's XIV. Ceux d'Hercule amoureux, exécuté pour son mariage; d'Alcidiane, dansé le 14 février 1658; des Saisons, exécuté à Fontainebleau le 23 juillet 1661; des Amours déguisés, en 1664, &c.

Les ballets de l'ancienne cour furent pour la plupart imagines par Benferade. Il faifoit des rondeaux pour les récits; & il avoit un ait singulier pour les sendre analogues au sujet général, à la personne qui en étoit chargée, au rôle qu'elle représentoit, & à ceux à qui les récits étoient adresles. Ce poëte avoit un talent particulier pour les petites parties de ces fortes d'ouvrages; il s'en fai t bien qu'il cût autant d'art pour leur invention &

pour leur conduite.

Lors de l'établissement de l'opéra en France, on conferva le fond du grand ballet : mais on ea changea la forme. Quinault imagina un genre mixte, dans lequel les récits firent la plus grande partie de l'action. La danse n'y sur plus qu'en sous-ordre. Ce fut en 1671 qu'on représenta à Paris les filtes de Bacchus & de l'Amour. Cette nouveauté plut; & en 1681 le roi & toute sa cour exécuterent à Saint-Germain le Triomphe de l'Amour, fait par Quinault, & mis en musique par Lulli : de ce moment il ne sur plus question du grand ballet dont on vient de parler. La danse figurée on la danse simple reprirent en France la place qu'elles avoient occupée sur les théâtres des Grecs & des Romains; on ne les y fit plus servir que pour les intermedes; comme dans Psiche, le Mariage force, les Fâcheux, les Pizmées, le Bourgeois gentilhomme, &c. Le grand ballet sur pour toujours relégué dans les colleges A l'opéra même le chant prit le dessus. Il y avoit plus de chanteurs que de danfeurs passables; ce ne sut qu'en 1681, lorsqu'on repr'enta à Paris le Triomphe de l'Amour, qu'on int odulsit pour la premiere fois des dansours sur ce

Quinault, qui avoit créé en France l'opéra, qui en avoit apperçu les principales beautés, & qui par un trait de génie singulier avoit d'abord senti le vrai genre de ce spectacle (voyez Opéra), n'avoit pas eu des vi es aussi justes sur le ballet, Il fut imité depuis par tous ceux qui travaillerent pour le théatre lyrique. Le propre des talens méd ocres cit d. suivre servilement à la piste la marche des

grai d. talens.

Après sa moit on sit des opéras coupés comme les fiens, mais qui n'étoient animes ni du charme de son tiyle, ni des graces du sentiment qui éroit sa partie sublime. On pouvoit l'atteindre plus aisément

dans le ballet, où il avoit été fort au-dessous de lui? même; ainsi on le copia dans sa partie la plus défectueuse jusqu'en 1697, que la Mothe, en créant un genre tout neuf, acquit l'avantage de se faire copier à son tour.

L'Europe Galante est le premier ballet dans la forme adoptée anjourd'hui fur le théâtre lyrique. Ce genre appartient tout-à-fait à la France, & l'Italie n'a rien qui lui ressemble. On ne verra sans doute jamais notre opera passer chez les autres nations : mais il est vraisemblable qu'un jour, sans changer de musique (ce qui est impossible) on changera toute la constitution de l'opéra Italien, & qu'ilprendra la forme nouvelle & piquante du ballet

Il consiste en trois ou gnatre entrées précédées

d'un prologue.

Le prologue & chacune des entrées forment des actions séparées, avec un ou deux divertissemens

mélés de chants & de danses.

La tragédie lyrique doit avoir des divertissemens de danse & de chant que le fond de l'action amene. Le ballet doit être un diverissement de chant & de daufe, qui amene une action, & qui lui fert de sondement, & cette action doit être galante, intéressante, badine ou noble, suivant la nature des fujets.

Tous les ballets qui sont restés au théâtre sont en cette forme, & vraisemblablement il n'y en aura point qui s'y fouriennent, s'ils en ont une différente. Le rei Louis XV a dansé lui-même avec fa cour, dans les ballets de ce nouveau genre, qui furent représentés aux mileries pendant son édu-

cation. (C. //uz..c.)

* C'est pour ne tien laisser à desirer sur cet objet, que nous avons ajouré ce arricle de feu Cahuzac, aiust que le suivant, tirés de l'ancienne Eucyclopédie; ce qu'ils confiennent d'historique nous paroît fait pour intéresser le lecteur. Nous avons supprimé les réflexions qui terminent le premier parce qu'elles manquent aujourd'hui de vérité, Depuis trente aus tous les arts qui tiennent à la musique ont fait de grands progrès, & les opinions sont bien chan-

BALLETS aux chansons; ce sont les premiers billet, qui ajert été faits par les anciens. Eriphanis ? ienne grecque, qui aimoir passionnement un chasseur nomme Menalque, composa des chansons par lesquelles elle se paignoit tendrement de la dureté de son amant. Lile le suivit . en les chantant , sur les montagnes & dans les bois : mais cette amonte malbeuteuse mourut à la peine. On étoit peu galant, quoi qu'en cifent les poetes, dans ces temps reculés. L'aventure d'Emphanis fit du bruit dans la Grece, parce qu'on y avoit appris ses chansons; on les chantoit, & on représ ntoit sur ces chants les aventures, les douleurs d'l'riphanis, par des mouvemen. & des gestes qui ressembloient beaucoup à la danse.

Nos branles font des especes de ballets aux chan-

Fons. Voyez Branle. A l'opéra on peut introduire des ballets de ce genre. Il y a une forte de pantomime noble de cette espece dans la troifieme enrée des Taletts Lyriques, qui a beaucoup réussi, & qui est d'une sort agréable invention. La danse de Terpsicho e, du prologue des l'étes Gree ques & Romaines, doit etre rangée aussi dans cette classe, Le P. Menestrier, tratte des Vallets.

BALLETTO ou BALLIT. C'est une espèce de danse qui n'est plus d'usage, &c don l'air et remence par une croche en levant; il a deux reprises de quatre on buit mesures chacune. El se bat à deux temps graves ou à quatre temps vites. (M. Francry.)

BARBARE, adj. Mode Barbare. Voyez Lydien. (J. J. Rouffeau.)

BARBARISME, J'ai lu quelque part qu'on fe fert de ce mot pour exprimer l'action d'un compositeur qui, n'étant pas encore connu, prend des libertés qui ne conviennent qu'aux grands maitres, yeur introduire des nouveautés, ou même emploie trop souvent les licences que les grands maitres ne se permettent que ratement. Il est clair que celui qui, le premier, s'est servi en mot harbanisme dans ce sens, n'a suit que le transporter de la grammaire à la musique. (M. de Captilhon.)

* Il n'y a point de licence, proprement dite, en musique. Les combinaisons des tons ne doivent point ètre soumisés au misonnement, mais à l'orreille. Tout ce qui lui plaît est bon; il saut rejetter tout ce qu'elle défapprouve; ainsi il n'est pas plus permis aux grands maitres qu'aux autres d'employer des accords d'un mauvais effet; & si l'effet en ch bon, ils appartiennent à celui qui les trouve, quelle que soit d'ailleurs sa réputation; mais il est vrai qu'il y a beaucoup de choses, en musique, que nos timides ancêtres n'avoient ofé se permettre, & qu'on emploie heureusement aujourd'hui. Il faut convenir que ces hardiesses, quoique justifices par l'oreille, ont besoin de l'autorité d'un grand maître, pour ne pas exciter les réclamations de la foule rominière des compositeurs. On ne doit pas néaumoins regarder comme un barbarifme l'introduction de cette nouveauté, en suivant l'analogie de l'acception qu'a ce mot dans la grammaire; un barbarisme, en musique, ne peut signifier qu'un accord décidément faux, une modulation inadmissible à l'oreilse, ou quelque esset que ce soit qui décèle un ignorant, un barbare; c'est-à-dire un homme etranger à l'art musical. (M. Framery.)

BARBITON, nom d'un instrument des anciens. On ne sait point ce que c'étoit. Les anciens & les modernes l'ont souvent consondu avec la lyre. M. Dacier conjesture qu'il étoit à corde; & saisant venir barbiton de barumiton, qui signific grosse corde de lin, il en conclut que c'étoit

un instrument à grosses cordes : ce qu'il y a de certain, c'est que le lin était en usage pour les instruments de mus que, avant que los cut vé s'art d'employer au même usage les horar cus bores. Horate i pet elefère, i rim emblim, ode 1, livie 1 de oce 17, rième livre, lesbourin, no mo col ne civi : « Vous e i bior, qui evez méte touché la première fois par un citoyen de Lesbie, m'éte touché la première fois par un citoyen de Lesbie, m'étetoit Alcée, a qui it attribue l'invention du barb ton.

BARBITON. On peut conclure de ce que Musonins dit de cet instrument, dans son traité de la vu Gracorna, qu'on en sessión une espèce de concert avec le pestis des Lydler. Voyez Pestis. Il ajoute que Terpindre en étoit l'inventeur. Pollux appele aussi le barbitor bar my ton. Athènée rapporte qu'on l'appelleit encore barmos, & en attribue l'invention a Anacrèon. (M. de Cassilhon.)

BARCAROLLE, f. f. Sorte de chanson en langue vénitienne que chantent les Gondollers à Venife. Queique les airs des barearolles soient faits pour le peuple, & souvent composes par les Gondoliers mêmes, ils ont tant de métodie & un accent si agréable, qu'il n'y a pas de musicien dans toute l'Italie qui ne & pique d'en savoir & d'en charter. L'entrée gratuite qu'ont les Gondolier, à cous les théatres les met à portée de se former sans ficis l'orcille & le goût; de forte qu'ils composent & content leurs airs en gens qui, sens ignorer les torries de la musique, ne veulent point alterer le gene fimple & naturel de leurs ba cavolles. Les paleles de ces chansons sont communément plus que nanirelles, comme les converfations de ceux qui le, chantent; mais ceux à qui les peintures sidel'es des mœurs du peuple peuvent plaire, & qui aiment d'ailleurs le dialecte vénitien, s'en passonnent facilement, séduits par la beauté des dirs; de forte que plusieurs curieux en ont de très-ant, les recueils.

N'oublions pas de remarquer à la gloire du Tafe, que la plupart des Gondoliers favent par cœur une grande partie de fon poème de la Jetufalett de livrée; que plusieurs le savent tout ent et qu'ils passent les nuits d'été sur leurs barques à le claver alternativement d'une barque à l'aune; que c'al a surément une belle barcarolle que le pour e du Tasse; qu'Homère seul eut, avant lui, il vocur d'être ainsi chanté, & que nul autre pe eme con une n'en a eu depuis un pareil. (J. J. Rou Jan.)

BARCAROLITS, f. f. Les barcarolles reponders parfaitement à nos brunettes, à nos el inferme extitent leur principal agrément de la mancre com on chante généralement en Ital e; mais il faut convenir qu'on en entend quelquefois beaueur à avent d'en rencontrer une vraiment piquante. Les fine les Gondoliers en ont quelqu'une dont la linguite & le ryuline s'accorde avec les oft ves qui exte

Pu

sent tous les grands poemes italiens, ils en chantent des tirades entr'eux surcet air en alternant les stances. Il est possible qu'ils donnent la présérence à la Jèrus lem délivrée, mais on croit pouvoir assure qu'ils chantent de même des morceaux de tous les poemes qui ont en Italie une grande réputation. Quand ils n'ont point d'air qui leur convienne, ils improvisent un chant qu'on doit plutôt regarder comme une espece de déclamation. (M. Framery.)

BARDES, forte d'hommes très-singuliers & trèsrespectés jadis dans les Gaules, lesquels étoient à-la-sois prêtres, prophètes, poètes & musiciens.

Bochard fait dériver ce non de parat, chanier; & Camden convient avec Festus, que Barde fignisie un chanteur; en celtique, Eard, (J. J. Rouffeau.)

BARDES. On entend ordinairement par ce mot les poëtes & les chantres de la guerre chez les Germains, les Gaulois & les Bretons; mais mous verrons hientôt qu'ils n'étoient pas bornés à ce seul emploi.

On ne voit pas sans étonnement, dans l'histoire de ces peuples, & sur-tout dans celle de l'Irlande, de quelle puissance & de quelle considération les Bardes jouissoient. Il est assez curieux de rechercher

par quels degrés ils y étoient parvenus.

Leur origine se perd dans la nuit des temps : elle est sabuleuse, comme tant d'autres origines. L'époque où l'histoire commence à parler le langage de la vérité est celle de l'irruption des Millestens en Irlande. Amergin, frère des deux princes Heremon & Heber, qui s'en emparéreut, prit le titre d'Ardsilea, ou de ches des Barces, qui lui imposoit les devoirs de poète, d'histoisen & de législateur.

Le poète Cirmac Cis, & Onna Ceanfinn, joueur de harpe, avoient accompagné ces deux princes dans leur expédition. Lorsque ceux-ci partagèrent entr'eux leur conquête, ils se partagèrent aussi les deux liardes. Le poète échut à Heremon, & le musicien à Heber. Ce Heber eut en partage la partie méridionale de l'isse; & l'on a observé que le goût & la connoissance de la musque ont eté positiée ment répandus dans ceste partie.

paniculièrement répandus dans cette partie.

Depuis lors, jusqu'au règne de Tighernnas, l'an du monde 2815 (1), l'hittoite ne nous apprendrien des Bardes. Ce roi, aussi sage que guerrier, porta une loi sompmaire pour distinguer par les vêtemens les dissèremes ordres de son peuple. D'après cette loi, les paysans, les soldats & tout le derniet ordre devoient avoir des habits d'une seule couleur; les officiers militaires, de deux; les commandans de bataillons, de trois; les chess des maisons d'hospitalité, de quatre; la principale noblesse, de cinq; & les Ollauhs on Fardes, de stabits de la famille royale. Toute guerrière qu'étoit alors l'Irlande, les armes y étoient donc moins respectées encore que les lettres. Peur on appeller

(1) Près de 1100 ans ayant J.-C.

barbare une nation dans laquelle le favoir obtient les premiers honneurs après la royauté?

Dans toutes les parties du royaume il y avoit des collèges institués pour l'éducation des Bardes. Ils y étoient élevés par des Druides, qui leur apprenoient l'histoire, l'éloquence-& les loix, par le moyen de la poésie, seule interprête des sciences dans ces siècles reculés. La musique saisoit aussi une partie essentielle de leur éducation.

Quand le jeune élève avoit fini ses études, qui duroient quelquesois douze années, il prenoît le titre d'ollamh ou de dosteur; il étoit alors susceptible de toutes les dignités de son ordre, se devenoit filea, breitheamh ou seanacha, dignités qui avoient été autresois réunies dans les mêmes baides, mais qu'onavoitensuite séparées, à cause de la difficulté d'en remplir en même-temps les devoirs.

Ceux de la première de ces trois classes étoient les poëtes. Ils mettoient en vere les dogmes de la religion: ils animoient les troupes pendant & après le combat, par des odes & des chants guerriers: ils célébroient ceux qui étoient morts courageusement; & dans les sêtes publiques, ils amusoient la nation per des fables des temps anciers: ils s'accompagnaient en pinçant de la harpe, instrument que tous les l'ardes touchoient avec beaucoup d'habileté.

Ils fervoient auffi de héraults. Ils accompagnoient conflamment le général fur le champ de bataille, & marchoient à la tête de l'armée, vètus de longues robes blanches, tenant en main des harpes brillantes, & environnés d'une foule de nunficiens. Pendant la chaleur du combat, ils fe retiroient à part. Leurs perfonnes étoient facrées; & ils regardoient en fûreté toutes les actions des chefs, pour en faire le fujet de leurs chants.

On a eu raison de comparer ces chants à ceux de Tyrthée, & de dire que s'ils avoient plus de rudesse, its avoient du moins la même sorce, &

produisoient les mêmes essets:

Mares animos in fortia bella.

Verfibus exacuit.

La feconde classe, celle des Ereitheamh ou Prehons, étoit composée de légistes. Ces Bardes promulguoient les loix, en les chantant sur une espèce de récitatif ou de chant monotone, & se plaçoient pour cela en plein air sur un lieu élevé. Ils soutenoient leurs voix par une forte de basse continue, qu'ils saisoient eux-mêmes sur la harpe. Ils avoient aussi le double emploi de juges & ce législateurs. Ils rendoient la justice & contribuoient à la formation des loix.

Les Seanachas, ou l'ardes de la troisième classe, étoient antiquaires, généalogistes & historiens. Ils rappelloient les évènemens remarquables, & confervolent, dans d'assez mauvais vers, les généalogies de leurs patrons. Chaque province & chaque prince ou chef avoit au moins un de ces Seneachas

à fos gages.

Outre ces trois ordres de Bardes, il y en avoit un autre insérieur, composé de Bardes instrumentisses. Ils avoient cinq différens titres, selon qu'ils jouoient de l'un ou de l'autre de cinq dissérens instrumens; mais leur titre général étoit celui d'or si tight. Ils accompagnoient les chants des Bardes des trois ordres supérieurs, & se transmettoient, comme eux, une dignité ou prosession héréditaire.

Dans ces premiers siècles toutes les cérémonies publiques, les pompes sunèbres, & mème les ademblées nationales, étoient autant d'occasions où les Burdes de toutes les classes étoient employés; ils en faisoient le principal ornement; & ce peuple, que nous regardons comme presque sauvage, étoit si sensible aux beautés de la musique, qu'on le voyoit entourer religieusement le chœur des Lardes, éprouver à leur gré les impressions les plus contraires, s'assilgar, se réjouir, s'agiter tumultueusement, ou s'arrêter dans une sorte de recueillement religieux, scion le caractère de musique exécuté par les Bardes.

Ils continuèrent d'être en honneur dans les premiers fiècles de l'ere chrétienne. On voit dans l'état de la muison du sameux Cormac O Conn, élu roi l'an 254 après J. C., un Barde Breitheamh pour le consulter dans les cas difficiles; un Seanacha pour éclaireir les points de l'histoire & de la chronologie; un Ard-filea pour composer l'éloge du prince & celui de ses ancètres, & une troupe de musiciens pour lui procurer un doux sommeil, & pour le divertir dans ses momens de repos.

Le principal ornement de la cour de ce prince fut le guerrier poëte & muficien, que M. Mucpherson nomme Fingul, & dont Fin étoit le véri-

table nom.

Son fils Oisin, que M. Macpherson appelle Ossian, sur, comme lui, l'un des plus grands hèros, & l'un des premiers poëtes de son siècle. Les poëmes qu'on lui attribue son-ils ou ne sontils pas de lui è Cette question, qui n'est plus problèmatique eu Angleterre, est étrangère à notre

fujer.

Fergus, Barde contemporain de Fin & d'O'sin, fut aussi grand poëte qu'eux. C'étoit tur-tout dans les combats que son génie brilloit de tout son éclat, & qu'il exerçoit tout son empire. A la bataille de Fintry, Ossia ayant engagé un combat singulier, commençoit à plier. Fergus l'apperçut, & des hauteurs où il étoit placé, il lui adressi des chants qu'Ossia entendit, & qui lui rendirent le courage & la victoire.

Après l'établissement du christianisme en Irlande, les Druides disparurent; mais l'ordre des Bardes garda toutes ses institutions, avec cette seule disserence, qu'au lieu d'adresser leurs hymnes aux faux dieux du paganisme, ils confacrèrent leurs l'arpes & leurs voix aux louanges du dieu des

chrétiens.

Bientés comblés a'honneurs, de richesses & de puissance, revêtus de privileges extaordinaires, possessius d'un art qui, en adoucissant les ame, acquiert un grand alcendant ser elles; respect s des grands & du peuple par l'étendue de leurs conneissances, les Bartes devintent d'une infolence & d'une corruption intolérables.

Leurs richesses étoient immenses, leurs privileges excessifs. Après les occasions d'éclat où leurs chants avoient tellement avinté les troupes, qu'aucun Irlandois n'avoit sui, ou n'étoit mort honteusement, on leur avoit donné des terres, qui étoient regardées ensuite comme sacrées, & qui ne supportoient aucune impossion. On conçoit que dans tles siècles guerriers le nombre de ces concessions dut bientôt être considérable.

Outre ces terres, les Bardes avoient encore le droit d'être nourris aux dépens de l'état pen lant la moitié de l'année. Ils alloient fe loger où ils vouioient, & mettoient à contribution, felon leur

fantaisse, tous les habitans de l'isle.

Sons le règne de Hugh, ils eurent l'arrogance de demander des ornements pareils à ceux que le roi portoit sur ses vêtements. Ils injuricient la noblesse, ex se rendoient coupables de mille excès. Leur nombre s'accrut au point qu'ils sermoient un tiers de la nation irlandoise. Les ares languissement faute d'ouvriers, l'agriculture par le manque de laboureurs.

Enfin le roi se vit obligé de convoquer, en 500, une assemblée nationale, dont le principal objet devoit être l'expulsion & l'entière abolition de l'ordre des Bardes; mais elle se rédusit à en dintenuer considérablement le nombre & les privilèges.

On n'exila que les plus coupables.

L'irruption des Danois arrêta en Irlande les progrès des arts, & y fit succèder en peu de trans la plus prosonde ignorance. Ces barbares détrunfirent tous les collèges des Bardes, & brûleient tous les civres. Les Bardes qui purent se sauver se cachèrent dans les bois, dans les déserts, & parmi les montagnes; les autres futent mis ea captivité. Leurs harpes, comme celles des lfraedte, dans une occasion pareille, demeurèrent muettes, ou ne rendirent plus que des sons lamentables dans des vallées solitaires & sous l'abri des plus prosondes cavernes.

Après l'expulsion des Danois, le roi Brien rendit aux arts & à l'ordre des Eardes toute leur splendeur. Il étoit lui-même excellent musicien. La harpe dont il se servoit, après aveir parté par une instité de mains, sut déposée en 1782 s'ars le museum du collège de la Trin té de Dublen. Sa sonne & son étendue prouvent l'habilere du monarque, s'il est vrai qu'elle lui ait appartern.

Depuis ce temps l'irlande fut troublée par des guerres fréquentes, & les arts s'éclipsérest ou repartirent fouvent, felon les viciffitudes de la fuerre.

Dans le moyen âge, malgré l'esclavage où les

Anglois réduissrent tout le pays, le goût de la nussique & de la poësse ne s'éteignit point encore; mais les *Bardes* surent dépouillés de leurs honneurs & de leurs privilèges.

Enfin, dans le onzième fiècle, après la converfion des Normands, les Irlandois essayèrent de
remettre les choses dans le premier état; mais
ce su inutilement. On rétablit des collèges de
silea; mais les sondations n'étoient pas assez riches,
la discipline n'étoit pas assez stricte; le zèle pour
les arts n'eut pas la même serveur. Les Bardes
ne surent plus divités qu'en deux classes: celle
des ollamh re seanachas, qui étoient des historiens
ou antiquaires; & celle des ollamh re dan, composée de panégyristes & de rhapsodes, qui semblent
avoir réuni en eux les caractères des troubadours
& des jongleurs provençaux.

Plusieurs poëmes attribués à Oisse ou Ossan, surent l'ouvrage des Bardes de ce temps-là. Ils ne remontent pas, pour la plupart, au-delà du onzième ou du douzième siècle. Les Irlandois en trouvent la preuve dans quelques expressions inconnues aux siècles plus reculés. C'est sur ces soibles sondements que M. Macpherson a bâti le brillant édifice de ses poëmes de Fingal & de Temora.

Le titre de Bardes, jadis si révéré en Irlande, commença de tomber sous le règne d'Elisabeth. Cette reine redoutoit l'empire qu'ils conservoient encore sur l'esprit des chess de leur nation; elle dirigea contr'eux & contre ceux qui les entretencient des actes du parlement: ils surent privés de leurs appuis, de leurs privilèges, & bientôt réduits à un état errant à-peu-près semblable à celui de nos ménestriers.

Sous les règnes suivans, ils surent avilis de plus en plus; ils se dispersèrent & disparurent ensin entièrement. Le dernier de cet ordre, dont le nom ait mérité d'être conservé, est Turlough O' Carolan, mort en 1738. Ses vers s'élèvent au-dessus du médiocre; & c'est à lui que l'on doit en grande partie les meilleurs airs irlandois. Ses chants, quo qu'extrêmement simples, plaisent encore aux gens de goût, peut-être même par cette simplicité. (M. Ginguiné.)

BARIPYCNI, adj. Les anciens appelloient ainsi cinq des huit sons ou cordes stables de leur système ou diagramme; savoir, l'hypaté-hypaten, l'hypaté-meson, la mèse, la paramèse & la neté-diézeugménon. Voyez Pycni, Son, Tétracorde. (J. J. Rousseul.)

BARIPYCNE, I. Ces quatre termes, baripyone, mésopyone, oxipyone, apyone, qui fignifient grave des épais, c'est-à-dire, des intervalles épais, moyen des épais, aigu des épais, éloigné des épais, défignent dans la musique grecque, l'hypate, la parhypate, le lichanos & la nôte des tétracordes des genres épais, Les trois premiers sont synonymes à la parhypate, le troisième au lichanos,

des mots hypatoide, parhypathoide, lichanoide. Le quatrième n'avoit point de synonyme, parce que la nète d'im tétracorde dans le système conjoint, (voyez Conjoint) étoit hypate du tétracorde adjacent à l'aign. Or cette corde commune aux deux tétracordes étoit toujours nommée hypate. Ainfi, dans la rigueur, il y avoir fix fons apyenes, la proflambanomène, la nète des hypates, la nète des mèses, la nète synemménon, la nète diezeugménon, & la nete hyperboléon. (Voyez la table suivante.) Mais la seconde, la troisième & la cinquième étant chacune commune à deux tétracordes, ne retenoient que le nom d'hypate; & conféquemment étoient regardées comme biripyenes. C'est ainsi qu'il faut entendre ce que dit Euclyde, p 17, qu'il n'y a que trois fons apycnes : la proflambanomène, la nète synemmenon, & la nète hyperboléon.

Rousseau n'a point connu les termes hypatoïde, parhypatoïde, lichanoïde, dans le seus que nous venons d'exposer d'après Aristide Quintilien, p. 12; il n'a connu & employé le premier que comme relatif des mots méjoide & nétoide; lesquels ne s'appliquent point aux sons d'un térracorde, mais à ceux du diagramme ou système général, & désignent, le premier les sons graves de ce système, le second ceux qui tiennent le mil eu, & le troissème les sons aigus. Voyez la table suivante, & les articles lessés & mélopee.

Tous les auteurs grecs qui ont écrit sur la mufique s'accordent à placer les sons baripyenes, mésopyenes & oxipyenes dans l'ordre qui vient d'être assigné; c'est-à-dire, comme des épithètes de l'hypate, de la parhypate & du lichanos; (Vid. Euclyde, p. 6, 7; Alypius, p. 2; Aristide Quintilien, p. 12.) & cela dans les genres épais seulement. (Vid. Euclide, p. 7.) Mais Bacchius Sénior, p. 8, ne fair aucune mention des sons mésopyenes, & sair répondre le baripyee à la parhypate, & l'oxipyene au lichanos. Or, ou le texte de cet auteur est désectueux en cet endroit, comme il l'est en beaucoup d'autres, ou il exprime une opinion particulière à laquelle on ne doit nullement s'arrêter; parce que, pour se rendre intelligible dans la théorie des arts, il ne faut employer les termes techniques que dans l'acception consacrée par l'usage. Le sentiment de Meibomius, qui croit le texte désectueux, est le plus probable. Car Bacchius dir, p. 11, qu'on appelle hypatoïde le son le plus grave des geures épais, parhypatoïde le moyen, & lichanoïde le plus aigu. Il reconnoît donc dans les genres épais des sons graves, moyens & aigus. Or, les termes barippenes, mésopyenes & oxipyenes, signifient précis ment & suivant leur étymologie & suivant l'usage, signifient, dis-je, graves des épais, moyens des épais, aigns des épais; c'est-à-dire, des intervalles épais. Bacchius a donc dû employer ces termes en les appliquant, le premier à l'hypate, le second

Te trouve encore dans cet auteur une contrafliction palpable relativement à ces termes. Il convient, avec les antres musiciens grecs, que le genre diatonique ne doit point être compris au nombre des genres épais. Cependant, page 9, il attribue des tons oxipyenes au genre diatonique. A la vérité, il les appelle seulement aigus, & non pas oxipyenes. Mais l'un de ces termes n'est pas plus convenable que l'autre : car 1.º le fon aigu d'un tétracorde, c'est le quatrième; & c'est au troisième que Bacchius applique cette dénomination. 2.º Oxipyene fignific aigu des intervalles épais; or du second au troisième son du tétracorde diatonique il y a un ton; & un intervalle épais n'excècle jamais le demi-ton. (Voyez épais.) La dénomination d'oxipyene ne convient donc nullement au lichanos du geure diatonique.

Je n'ai pas relevé tontes les erreurs on incorrections qui se trouvent dans cet auteur; mais je crois devoir avertir ici les amateurs de la musique des anciens de ne pas le lire sans précaution. Son ouvrage offre en apparence un traité facile & complet de la nussique grecque, une espèce de rudiment à la portée de tout le monde : mais il n'y a rien de moins exact que ses définitions, de plus incomplet que sa théorie, de plus désectueux que son texte. Je reviens aux termes bari-

pyone, misopyo e & oxipyone.

II. Les modernes les ont employés dans un fens qu'ils n'avoient point chez les Grees, en les appliquant aux tons de l'églife, (voyez tons de l'églife) qu'ils croyent être les mêmes que les modes de la mufique ancienne, & qu'en conféquence ils ont ainsi qualissés

Icr	ton.	Dorien.	Mésopyene
II.	ton.	Hypodorien.	Mésopyene.
III.	ton.	Phrygien.	Baripycne.
IV.	ton.	Hypophrygien.	Baripyene.
V.	ton.	Lydien.	Oxipyene.
VI.	ton.	Hypolydien.	Oxipyene.
VII	ton.	Mixolydien.	Oxipyene.
VIII.	ton.	Hypemixo-Lydien.	Oxipyene.

a Plusi urs savants, dit l'abbé. Lebœus, Traité et du chant ceclésajique, r. 188, même parmi » ceux du dernier siècle, ont imaginé des explise cations des mets mesopyenes, barquenes & oximico et des anciens Crees, qui n'ont aucune » folidité, & qui embrouilleur plus la matière » qu'elles ne l'éclaireissent.... On est redevable » à l'attention du savant a' bé Chastelain, channoine de Notre-Dame de Paris.... d'avoir fait » connoître.... l'explication de ces trois mots ». Et cette explication, que l'abbé Lebœus creit si naturelle. & explinant l'essence & la nature de chaque chant, consiste à appeller barquene une octave dont le demi-ton du tetracorde grave forme

au grave le premier intervalle; mésoryene, celle dont le demi-ton occupe le milieu du même tétracorde, & oxipyene, celle ou il se trouvoit à l'aign.

Mais cette explication a trois défauts; 1.º elle explique un mot imaginaire. Jamais les Grees n'ont désigné leurs modes par les meis baipyenes, mésopyenes, oxipyenes. Ils disent seelement que dans l'ancierne musique grecque, c'ell-t-cire, lorsque les modes n'excédoient pas l'étende de l'octave, tel mode ou telle espece commençoit par un fon haripyene, telle par un son mesepyene, telle par un ion oxipyene. Or, on a vu plus li ut la définition des sons baripyones, mésopyenes, es. 2°. Elle est fausse, c'est-à-dire, qu'en supposant même que ces modes grees euffent porté par extension les noms de baripyenes, mésopyenes, &c. les Grees n'entendent point ces mots à la maniere de l'abbé Chastelain; mais comme je l'ai d ja dit, l'octave, improprement appellée par les modernes, barioyene, est celle qui commence par un son baripycne; ainfi des autres. 3.º Enfin elle est inunle, puisque les aureurs grecs nons en ont laisse une tres-claire & tres-détailée. Je me contenterai de rapporter les expressions d'Euclyde. Cependant, vid. Gaudence, p. 19; Bucchius Senior, p. 18; Ail'lide Quintilien, p. 18. a Le meme systèm., » dit Euclyde, p. 13, compost des m me inter-" valles, admet cependant différentes espèces, » suivant la dissérence de position de ces inter-» valles. C'est pourquoi l'on compte trois espèces » de quartes. La première terminée par des bari-» pycies, telle, par exemple, que la quarte com-" prise entre l'hypate des hypates, & l'hypate des meses (telle que se ut re mi. Voyez la table » suivante). La seconde, terminée par des meso-" - yenes (ozi vene, suivant l'abbé Chattelain), " semblable à celle qui va de la parhypare des n hypates, à la parhypate des mèses. La troitièm :; » renfermée entre des oxipyenes (mej pyene, fui-" vant l'abbé Chastelain), telle que du lichanos " des hypates ait lichanos des meies.". Il en cit de même des quintes : mais pations aux oclaves ou modes de l'ancienne mulique des Grees. .. l' y na sept espèces de diapsons (d'octaves). La pla-" mière, terminée par des barips en s.... s' und » de l'hypate des hypates à la paramére: l's au-" ciens l'appelloient mixolydienne. la fe n'e, » qu'is appe loient buienne, ren crince pa l's » mélopyenes, étoit telle que celle ce li painso pare des hypares à la trire d'eran me; ". La " troisième, i rminée par des oxi, yene, s' ic d » du lichanos à la paranere die cremen n; s " l'appelloient physienne. La quit eme, le ? m rienne, terminde auffi par des E es, s' un 1 n de l'hypate des meles à la nèle corong : 1 . " la c'nquième. l'h rely lie me, to misco p. l's " métopyenes, étoit temblable à l'estave e : : : » entre la pa hypate des meies & la trite " l'on, La fixieme, terminée par des expenses,

» comme du lichanos des mèses à la paranète hy-» perboléon, se nommoit hypophrygienne. La » l'eptième, terminée par des baripyenes, telle » que celle de la mése à la nète hyperboléon, » éroit appellée, commune, locrienne & hypodo-" rienne ". Il ne s'est agi jusqu'ici que des octaves des genres épais « Mais dins le genre diatonique, » continue Euclyde, la première cipèce est celle o dont le premier demi-ton est au grave, & le » second au quatrième intervalle à l'aigu. Dans la se-» conde espèce, le demi-ton est le troissème intervalle » au grave, le premier à l'aigu. Dans la troisième » espèce, il occupe la seconde place, tant au grave » qu'à l'aigu. Dans la quatrieme, il est premier » au grave, le troisième à l'aigu. Dans la cin-» quiene, il est quatrième au grave, premier à » l'aigu. Dans la sixième, troisième au grave, » fecond à l'aigu. Dans la septième, le demi-ton » est le second intervalle au grave, le troisième à l'aigu. Toutes ces espèces, p-ises dans le même n ordre, ont les mêmes extremes & les mêmes » dénominations que dans les genres chromatique » & enharmonique ». Il n'y a rien de plus clair que ce passage, duquel il résulte, 1. que les modes grees, pris dans l'ordre ci-dessus, répondent aux oftaves naturelles des notes si, ut, ré, mi, fa, sol, la; 2.º que la première espèce (l'offave de (i) représente, à-peu-près, notre quatrième ton de l'église (voyez Tons de l'église); 3.0 que la seconde espèce (l'octave d'ut) répond aussi, à. peu-près, au sixième ton; la troissème (l'octave de ri), au premier ton; la quatrième (l'oclave de mi), au troisième; la cinquième (l'octave de fa), au cinquième; la sixième (l'octave de sol), au septième; la septième (la seconde octave de la, car la première commence à la proflambanomène), ne peut répondre à notre second ton du plainchant; car ce ton est plagal; & la sepsième espèce d'octave est authentique, puisqu'elle étoit admise au nombre des anciens modes grecs. De plus, notre second ton est le-plus grave de tous; & la septième octave grecque est la plus aiguë, Enfin,

la septième octave est comprise entre des sons baripyenes, & porte le nom d'hypodorienne; au contraire, notre deuxième ton répondant à l'octave de la proflambanomène, a pour sons extrêmes des apyones, & devroit porter le nom d'hyper-phryzienne. Voyez la rable suivante. Du passage d'Euclyde il s'ensuit, 3,9 que notre premier ton doit être appellé oxipyene, & non pas mésosyene. Le second, apyone, en le prenant au grave, & baripyene, en le prenant à l'aign; & non pas mésopyere. Le cinquième & le sixième, mésopyenes, & non pas oxipyenes. 4.º Que les dénominations de dorienne, lydienne, &c. ne conviennent pas aux tons de l'églife, auxquels les modernes les ont appliquées. Voyez Modes & Tons de l'églife. s.º Enfin, que quand même on pourroit appeller les différentes octaves, baripyene, mésopyene & oxipyene, &c. ce ne seroit tout au plus que dans les genres épais; car n'y ayant & ne pouvant y avoir dans le système général du genre diasonique des sons baripyenes, oxipyenes, mésopye-nes, puisqu'il n'y a point d'intervalle épais dans le genre diatonique, les octaves diatoniques ne pouvoient donc commencer di se terminer par un son baripyene, oxipyene, &c. Done il n'y avoit point chez les Grecs d'octaves l'aripyene, oxipyene, &c. dans le genre diatonique. Donc les mêmes dénominations sont mal appliquées aux tons de l'église.

J'ai dù m'étendre un peu sur les modes, comme je l'ai sait dans cet article & dans quelques autres, parce que Rousseau n'avoit pas dit un mor sur ces dénominations baroques appliquées à nos modes, ni sur le rapport de nos modes à ceux des anciens; & qu'il n'a point entendu, peut-être pas lu ce qu'ils ont dit. « Obscurs sur toutes les » parties de leur musique, ils sont presqu'irin
telligibles sur celle-ci ». Cependaut rien de plus clair que le passage que j'ai cité, & que ceux que j'ai indiqués; lesquels sont plus que suffissans pour assigner précisément l'ordre, le nom & le caractère de chaque mode, (M. l'Abbé Feytou).

Crite. in rangion

mi x

5

71

oxipyenes. apyenes.

lichanoid

metopycnes.

m.

3 7

baripy cnes.

hypotoide parhypaid

lichanoi

Genre			s.	oïdes.	es.		es.	oïdes.	ès.		es.	ïdes.	S	es.	oïdes.		les.		Ś	oides.	cs.	
rare.	Gr. di		1	,									Ħ		ut		rc	m.				
Fig. des	aronia.	la	ų	III		類. tr. o							•	m		ਨ- méi	Гору	rene		fa	fol	<u>=</u>
tétracor		_	~		Sec. 1	ripyer r. mė	-	(-	Part	Production of the Parket	0)	ANGE B	men po	3	2	~		yene		
cordes. I	\int_{Π_c}	-		al.a	pyc	ne. I	ype	rpli	rygo	en. (Sa.	du I	02.	(1	V	N. S. S.)	0	~	dorie) !!.
Figures		VI	° to			1. <i>b</i> .		- Ire	_				1.									

I'r ton, authent. oxipyen. phrygien.

IIIº ton , authent. baripyene. dorien:

ton, authent. mésopyene. hypolydien.

VII ton, authente, oxipyere, hypophrygi:n.

hypatoide

parbypaic

lichanoid

parhypato

hypatoid

Notal 12. X est le signe du quart de ton. 2º. Il n'y avoit, dans la musique grecque, ni tétracorde, ni pentacorde, ni diapason apyene; parce qu'ils ne répétoient point les unissons comme on l'a fait dans ectte Table. 3º. (*) (**) Ces deux terracordes ne sont, l'un mésopyene, le sucond Entrysent, que dans le système conjoint. 4º. Le 8º son de l'eglite n'a point d'homologue dans la musique grecque.

des tons de l'églic.

parhypaic

lichanoid

hypatoid parhypaic lichanoïde

hypatoide

BAROQUE, adj. Une musique baroque est celle dont l'harmonie est constile, chargée de modulations & de dissonances, le chant dur & peu naturel l'intonation dissicile, & le mouvement contraint.

Il y a bien de l'apparence que ce terme vient du b.r-oco des logiciens. (J. J. Rouffeau.)

* Il peut venir aussi du mot grec baros, molestia, chose désagreable. (M. Francey.)

BARRE, C barie, forte de mesure. Voyez C. (J. J. Rousseau.)

BARRES, subst. fem. plur. Traits tires perpendiculairement à la sin de chaque mesure sur les cinq lignes de la portée, pour féparer la mesure qui finit de celle qui recommence; ainsi les notes contenues entre deux barres forment tou ours une meture complette, égale en valur & en durée à clacune des autres mesures comprises entre deux autres barres, tant que le mouvement ne change pas. Mais comme il y a plusieurs sortes de mesures qui diffèrent considérablement en durée, les mêmes differences se trouvent dans les valeurs contenues entre deux barres de chacune de ces espèces de mesures. Ainsi dans le grand triple qui se marque par ce signe 3, & qui se bat lentement, la somme des notes comprises entre deux barres doit faire une ronde & demie; & dans le petit triple 3, qui se bat vîte, les deux barres n'enferment que trois croches ou leur valeur : de forte que huit fois la valeur contenue entre deux barres de cette dernière mesure, ne font qu'une fois la valeur contenue entre deux barres de

Le principal usage des barres est de distinguer les mesures & d'en indiquer le frappé, lequel se sait toujours sur la note qui suit immédiatement la barre. Elles servent aussi dans les partitions à montrer les mesures correspondantes dans chaque

portée. Voyez Partition.

Il n'y a pas plus de cent ans qu'on s'est avisé de titer des barres de mesure en mesure: auparavant la musique étoit simple; on n'y voyoit gueres que des rondes, des blanches & des noires, peu de croches, presque jamais de doubles croches. Avec des divisions moins inégales, la mesure en étoit plus aisée à suivre. Cependant, j'ai vu nos meilleurs musiciens embarrassés à bien exécuter l'ancienne musique d'Orlande & de Claudin; ils se perdoient dans la mesure, saute des barres auxquelles ils étoient accoutumés, & ne suivoient qu'avec peine des parties chantées autresois coutamment par les musiciens de Henri III & de Charles IX. (J. J. Rousseau.)

* La musique est-elle moins simple aujourd'hui, parce qu'on a insensiblement changé de signes pour l'exprimer? Si dans ce temps on y voyoit peu de qu'il faut lire baru proches, & presque jamais de doubles croches, on (M. l'abbé Feytou.)

n'y voit plus maintenant les maximes, les longues les brèves, &c. dont les premières tenoient plufieurs mesures. La musique d'ailleurs n'en va ni plus vîte ni plus lentement, puisque la ronde tient aujourd'hui la place de la maxime, & vaut à elle seule toute une grande mesure. La blanche a remplacé la longue, &c. il n'y a dans tout cela de changé que la figure des notes; les valeurs intrinséques des temps n'ont point sousser d'altération.

C'est la musique instrumentale & la commodité de her les croches & les doubles croches par la queue, qui a donné sieu à ce changement. Husé croches, par exemple, liées ainsi en un ou deux grouppes, sont plus sensibles à l'œil, plus faciles à exècuter rapidement, que si elles étoient toutes

d'rachées.

Quant aux barres, il est incontestable qu'elles reposent l'attention, & qu'en marquant d'une manière distincte le repos de chaque mesure, elles facilitent les moyens de la suivré, & d'y rentrer si l'on s'en écarte par quelque distraction. Il faudroir avoir l'esprit bien chagrin, pour condamner cette innovation véritablement utile. Ce qu'il y a d'assez étrange, c'est que Rousseau, au mot Mesure, avance tout le contraire de ce qu'il dit ici.

".chaque mesure entre deux barres, il sallut né=
"cessairement proscrire toutes les espèces de notes
"qui rensermoient plusieurs mesures. La mesure en
" devint plus claire les partitions mieux ordonnées,
" & l'exécution plus facile, &c. » (M. Framery.)

BARRES. Comme il y a des signes pour distinguer les mesures, il seroit à souhaiter qu'il y en cut aussi pour indiquer le repos de la ponétuation. Une barre surmontée d'une sleur-de-lys ou de tel autre signe, traversant les cinq lignes d'une portée indiqueroit le point. Lorsqu'elle ne traverseroit que les quatre lignes d'en à haut, elle marqueroit les deux points: virgule ponétuée seroit indiquée par la même barre posant sur la ligne du milieu; ensin la virgule seroit représentée par cette barre coupant seulement la première ligne, & posant sur la seconde. Dans les points interrogatis, vocatis; admiratis, la seur-de-lys ou tout autre signe seroit au-dessous de la barre.

L'impossibilité apparente de ponctuer régulièrement une phrase de musique sera sans doute paroitre à quelque lecteur cette idée ridicule. Mais voyez Langue musicale, Ponctuation & Repos.

(M. Tabbé Feytou.)

BARYTON, s. m. sorte de voix entre la taille & la basse. Voyez Concordant. (J. J. Rousseau.)

"Ce mot est composé des deux mots grecs, barys; grave, & Tonos; ton, corde tendue (M. Framery.)

BARYTONS. C'est ainsi que Bacchius Sénior, p. 84 appelle les sons baripyenes; mais Meïbomiu, crois qu'il faut lire barutatot, au lieu de barutonois (M. l'abbé Feytou.)

BAS, adj. en musique, signifie la même chose que grave, & ce terme est opposé à haut ou aigu. On dit que le ton est trop bas, qu'on chante trop bas, qu'il faut rensorcer les sons dans le bas. Bas signifie aussi quelquesois doucement, à demivoix; & en ce seus il est opposé à sort. On dit parler bas, chanter ou psalmodier à basse-voix. Il chantoit ou parloit si bas, qu'on avoit peine à l'entendre.

Coulcz si lentement & murmurez si bas Qu'Issé ne vous entende pas.

La Mosse.

Bas se dit encore, dans la subdivision des dessus chantans, de celui des deux qui est au-dessous de l'autre; ou, pour mieux dire, bas-dessus est un dessus dont le diapason est au-dessous du medium ordinaire. Voyez Dessus (J. J. Rousseau.)

* C'est donner une notion fausse de ce mot, que de dire qu'un bas-dessus est au-dessous du mediam ordinaire. Mediam signise milieu. Le bas-dessus a des notes au-dessous du mediam, comme le premier dessus en a de plus aigues; ces deux espèces de dessus se réunissent dans le mediam. (M. Framery.)

BASSE, s. s. Celle de quatre parties de la musique qui est au-dessous des autres, la plus basse de routes, d'où lui vient le nom de basse. Voyez Partition.

La basse est la plus importante des parties, c'est sur elle que s'établit le corps de l'harmonie; aussi est-ce une maxime chez les musiciens que, quand la basse est bonne rarement l'harmonie est mauvaise.

Il y a plusieurs fortes de basses. Basse-sondamentale, dont nous serons un article ci-après.

Basse-continue: ainsi appellée, parce qu'elle dure pendant toute la pièce. Son principal usage, outre celui de réglet l'harmonie, est de soutenir la voix & de conterver le ton. On prétend que c'est un Ludovico Viana, dont il en reste un traité, qui, vers le commencement du dernier siècle, la mit le premier en usage.

Bassi-figuree, qui, au lieu d'une seule note, en parrage la valeur en plusieurs autres notes sous un même accord. Voyez Ha-monie sigurée,

Basse-contrainte, dont le sujet ou le chant, borné à un petit nombre de mesures, comme quatre ou huit, recommence sans cesse, tandis que les parties supérieures poursuivent leur chant & leur has monie, & les varient de dissérentes manières. Cette basse appartient originairement aux couplets de la Chaconne; mais on ne s'y asservit plus aujourd'hui. La basse-contrainte descendant diatoniquement ou chromatiquement & avec lenteur de la tonique dans les tons mineurs, est admirable pour les morceaux pathétiques. Ces retours fréquents & périodiques assectent intensiblement l'anne, &

la disposent à la langueur & à la trisses. On en voit des exemples dans plusieurs seenes des opéras françois. Mais si ces basses sont un bon esser à l'oreille, il en est rarement de même des chants qu'on leur adapte, & qui ne sont, pour l'ordinaire, qu'un véritable accompagnement. Outre les modulations dures & mal amenées qu'on y évite avec peine, ces chants, retournés de mille manières, & cependant monotones, produisent des renversements peu hatmonicux, & sont euxmèmes assez peu chantants, en sorte que le dessus s'y ressent beaucoup de la contrainte de la basse.

Basse-chantante est l'espèce de voix qui chante la partie de la basse. Il y a des basse -réc tant s & des basses-de-chœur; des concordants ou basse-tailles qui tiennent le milieu entre la taille & la basse; des basses proprement dies que l'usage sair encore appeller basses tailles, & ensin des basses-contres les plus graves de toutes les voix, qui chantent la basse sous la basse même, & qu'il ne saut pas consondre avec les contre-basses, qui sont des

instruments. (J. J. Rousseau.)

* Rousseau s'exprime mal en donnant ces disserentes dénominations pour differe te fores de baffe; la même définition leur convient à toutes ; & affurément, une baffe-figurée on une baffe co rainte ne font pas autre chose qu'une baff cont'a faite d'une certaine manière. On n'ertend pas tren ce qu'il veut dire, quand il prétend, d'après l'abbs Brofard, a qu'un l'u'miso Vi ma mir le prem er " la biffe en utage au commence," " da d'aice " fiècle ". Sûrement l'inversion de 1 harm est beaucoup plus aucie me, & dis qu'il y a 11 de Pharmonie, c'est-à-dire, in chi ità i cies que ties, la plus basse de ces pareix a nu su me t été la basse, quelque forme ac chencemon lei ait donnée. Peut-être Vicas est-il l'inveateur de la forme adoptée a njourd hui; peur erre a-t il l' premier fait fervir la bosse à matquer par fas deferent s cadences les d'flerens membres de phrases d'un morceau de chunt.

On donne encore le nom de basse à l'instrument qui, dans les orchestres, sert à enceuter cette parie. Voyez Violoneelle. Quelqueste is le violone l'e 2 des traits de récit qui ne sort point la basse, & 'rs il en porteroit improprement le n.m. Il conviert mieux à la contre-basse, dont l'emploi cerrinuel est d'exécuter la plus basse des quare parties. (M. Framery.)

S BASSE. Chaque pièce de musique est composée ou d'une ou de plusieurs parties qui chantent ou jouent à la fois. La partie qui re donne que les plus bas tons de la voix humaine est cello qu'on nomme la basse, soit qu'elle chante seuse, ou qu'elle soit accompagnée; dans ce seus c'est une basse chantante.

Mais plus communément on nomme base la partie qui, sans former un chant si vi, donne les tons inférieurs avec lesquels le chant composé des tons supérieurs sorme une harmonie: c'est alors la basse sondamentale, parce qu'elle est le sondement de l'harmonie. Les tons qu'elle donne étant les plus bas, reinplissent l'oreille de manière qu'elle peut les comparer avec les tons supérieurs qui sorment le chant, & sentir l'harmonie qui résulte

de leur accord.

On fait que lorsqu'une corde pincée donne un ton de basse, on entend en même-temps divers tons supérieurs, dont le plus bas est l'octave du ton fondamental. Si on défigne ce ton fondamental ou la longueur de la conde qui le produit par l'unité; l'expérience nous apprend qu'outre le ton 1, on entend encore les tons $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, ε_c . Or il est connu que la durée du fon est plus longue dans les tons bas, & plus courte dans les tons hauts; ainsi, pendant la durée du 10n 1, on peut donner différents tons plus hauts dont la succession formera un chant qui, fans égard au caractère de sa mélodie, harmoniera avec le ton sondamental 1. De là résulte l'agrément harmonique du chant. On peur aisément concevoir de là l'origine de la basse fondamentale, & son effet dans la composition. Tandis que les tons supérieurs sorment par leur fuccession un chant métodieux, la baffe fait entendre les tons graves de l'harmonie desquels réfultent les tons chantants; l'agrèment & l'expression de la mufique en acquièrent un nouveau degré de

On a lieu de croire que les anciens ne connoisfoient point cette basse, & que c'est en cela que leur
musique dissère principalement de la nôtre, dont la
basse sait une partie essentielle. Pour se faire une
idée juste de la musique moderne, il faut concevoir une suite de tons graves exprimés avec sorce,
qui occupent successivement l'oreille pendant que
dans le même temps elle est attentive à une ou
plusieurs suites de tons aigus qui harmonient avec
ceux-là, & se succèdent mélodieusement. Ainsi
l'ouïe est occupée de deux objets à la fois, de
l'harmonie de la basse accompagnante, & de la

mélodie des tons supérieurs.

La basse chantante a une mélodie que la basse accompagnante n'a pas; cela n'empêche pas que celle-là ne puisse tenir lieu de basse fondamentale.

La baffe est donc aujourd'hui la première partie de la musique; c'est à clle que toutes les autres parties sont subordonnées. Elles résultent proprement toutes de la basse, pussqu'elles ne peuvent donner aucun ton principal qui ne soit sondé sur l'harmonie de la basse. Si le compositeur a bien choisi la suite de ses rons de basse, & qu'il en ait déduit, selon les règles, les tons des parties supérieures, sa composition est correcte. Un air peut avoir de grandes beautés sans que la basse y entre; mais c'est la basse qui peut le rendre parfait, en ajourant l'harmonie à l'expression du chant.

il a distance d'intervalles entre la basse & les dessisseman le une recherche exacte. Puisque l'expérience enseigne qu'avec le ron 1, les tons $\frac{7}{4}$, $\frac{7}{4}$, $\frac{7}{4}$, $\frac{7}{4}$, $\frac{7}{6}$. Se

font entendre, il est clair que le dessus ne peut se rapprocher plus près de la basse accompagnante que d'une octave. S'il s'en rapprochoit davantage, l'harmonie en seroit nécessairement derangée. Si, par exemple, l'on ajoutoit dans la basse au ton sondamental sa tierce majeure & sa quinte, ces deux nouveaux tons seroient résonner leurs tierces & leurs quintes aussi distinctement qu'on entend celles du ton sondamental : ce qui, comme il est aisse d'en faire le calcul, produiroit des tons si dissonans, que l'harmonie en seroit troublée. C'est donc une saute absurde quand dans les orgues on joint aux tons de basse leur tierce & leur quinte.

D'un autre côté, les tons de basse ne doivent pas être si eloignés des dessus, que l'oreille n'en puisse aisément distinguer les rapports. Quand une basse corde est pincée, on n'entend distincement que son octave, la quinte de l'octave, la double octave & la tierce majeure de la double octave; cela veut dire qu'en donnant le ton 1, on fait encore entendre les tons $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{3}$, il n'est pas douteux que tous les tons suivans $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, il n'est pas douteux que tous les tons suivans leur son n'est plus affez percepible pour que l'oreille puisse le distinguer. Si donc l'on mettoit un intervalle de trois octaves ou davantage entre la basse & les tons supérieurs, on affoibliroit trop l'effet de l'harmonie; il faut par conséquent, lorsqu'on veut s'élever aux tons les plus aigus, sans changer de basse, remplir les octaves intermédiaires, pour faire sentir l'harmonie du premier dessus.

De l'expérience que nous venons de rapporter résulte encore une règle très-importante pour le compositeur, c'est que les parties les plus voisines de la basse exigent une exactitude bien plus serupuleuse à l'égard de l'harmonie, que les parties plus élevées. La raison en est que dans un grand intervalle du ton de basse, la plus forte dissonance n'est que très-peu sensible, la distance des tons ne permettant pas d'apprécier exactement leur rapport; au lieu que la moindre dissonance entre des tons qui ne dissèrent que d'une octave est très-

fenfible

On en peut aussi conclure 1°, que la hasse la plus simple est la meilleure; 2°, qu'elle n'est susceptible d'ornement que lorsque les parties supérieures sont des pauses; 3°, que les tons hachés y produisent pour l'ordinaire un mauvais esset, & qu'ils doivent être soutenus; 4°, ensin que c'est la partie qui doit être la mieux remplie, asin qu'elle domine sur les autres; rien n'assoibit plus l'esset d'une musique, que lorsque les dessus empêchent d'entendre la hasse.

La basse chantante est d'une composition trèsdissible dans les airs à plusseurs parties. Car pour ne pas manquer à l'harmonie, on est ordinairement obligé de faire monter la basse, tandis que les parties supérieures descendent, & ré iproquement de la faire descendre quand celles-ci montent; ce qui peut aisement saire manquer à l'expression. C'est supposer que de deux personnes qui vont exprimer le même sentiment, l'une élève la voix, tandis que l'autre la laisse tomber. Une bonne tasse chantante est un chef-d'œuvre.

* Nous avons rapporté cet article de M. Sulzer, parce qu'il consient d'excellentes choses; il y en a qui méritent examen.

"Le dessus, dit M. Sutzer, ne peut se rapprocher » plus près de la basse accompagnante que d'une " octave. Si l'on ajoutoit au ton soudamental sa » tierce majeure & fa quime, ces deux nouveaux » tons feroient résonner leurs tierces & leurs qu'in-» tes ausli distinctement qu'on entend celles du » ton fondamental : ce qui produireit des toas si » dissonants, que l'harmonie en seroit troublée ».

D'après ce principe, il ne seroit donc pas permis de mettre dans la baffe accompagnante autre choie que le ton fondamental; on n'y pourroit donc renverser aucun accord; car au lieu d'un ut, par exemple, accompagné dans les parties supérieures de sa tierce mi & de sa quinte sol, que le sordamental ut sait résonner, si on mettoit le sol à la basse accompagnante devant porter sixte & quarte ut mi, ce se! seroit résonner sa tierce & sa quinte si ré, qui s'accorderoient sort mal avec les notes ut mi exprimées par les parties. La vérité est que les sons harmoniques produits par le son fondamental ne sont pas affez sensibles à l'oreille pour troubler l'harmonie, & que l'intensité des sons exprimés les étouffe entièrement. Il est done permis de donner au son fondamental sa tierce & sa quinte réelles, sans s'astreindre à les séparer d'une octave : souvent même il seroit difficile de faire autrement.

Lorsqu'un morceau est exécuté par une basse chantante, ce scroit muire à l'expression de lui donner toujours la marche de la basse accompagnante, & il ne seroit guère possible de tenir toujours ces deux basses à la distance d'une octave. Il arrive donc fréquemment que la losse chantante fait la tierce

on la quinte de l'aune.

On y est encore plus obligé lorsqu'on fait chanter deux basses, on que l'en fait un duo entre deux instruments graves. Cola n'est pas moins ind'in niable dans les moreerux à deux-chœurs. Ce n'est donc pas une saute aussi absurde que M. Sulzer le prétend, de joindre sur l'orgue aux tons de basse leur tierce & leur quime. L'oreille, dans ce eas, n'est frappée que de l'accord parfait qui en résulte, & n'a point d'égard aux harmoniques.

Il n'en est pas moins vrai généralement que la bass. & le dessus ne doivent être ni trop rapprochés ni trop éloignés l'un de l'autre, & que les parties intermédiaires doivent en occuper à-peu-près le milieu, parce qu'alors il en réfulte un effet unique, qu'en barmonie en doit ordinairement rechercher. Cependant il est de certains esters, comme ceux de deux expressions contrastées, que l'on veut fure entendre : pour les rendre plus distinctes, on metera toute l'harmonie rap, rochée dans le bas, a le dellas dans le laut à mie diffence offie grante, prients ment pour que l'orelle puist, les faifir olles facilement. Mais c'est un eas particulier qui ne dit tit

pas la règle ginérale.

Nous ne p uvons pas être non ples de l'avi de M. Sulzer, lorfqu'il die a que les pa fies le plus " voifines de la baffe exigere une esabited ien " plus serupulense à l'égard de l'harmonie, que les parties plus élevées ». Un tout harmoni pe d'it produire un scul effet, mais les deux extrêmes i ne ce qu'on en d'ilingue le plus. Ce fort d'ne ces detix extrêmes que le composseur doit may ilavec le plus de sein. Les parties intermit l'ares, a dessein privées de chant, sont b'en moirs sans l'es à l'oreille. L'usage même vient à l'appui de ce me nous disons. Un bon l'armon ste ue laissera mint une quarte dissonnante entre la l'esse le desti : il la laissera volontiers entre la haste & une parti. intermédiaire. La loi de proscription pour les deux quintes & les deux octaves est de rigueur entre le dessus & la basse; on les tolère dans les parties moyennes, fur-tout lorfqu'il y en a beaucory, &c.

Qu'est-ce que M. Sulzer entend par cette p' rafe : "Les tous haches (dans la basse) y produsent ordi-nairement un mauvais effet no Souvent, pour faire mieux entendre un chant, on ne fait qu'indiquer l'harmonie par un coup sec de la la le. On nuiroit à l'effet que l'on veut produire, fi l'on en

soutenoit les sons.

Il nous est également impossible d'adopter en entier les idées de ce savant à l'égard de la basse chantante, lorsqu'il prétend que le in avement contraire entre cette besse & les priies supérieurs apenvent aisement faire mangers i l'expession. " C'est supposer, dit-il, que de deux perionals » qui vont exprimer le même sentirier:, l'une " élève la voix, tandis que l'autre la laiffe : ouber ". Dans un morceau à plusieurs parties charantes, l'expression ne doit pas consister dans le mode particulière de chaenne d'elles; car alors cort. expression seroit impossible, quand vous n'au o mue deux parties chantantes, quand ces deux ; fies suivroient constamment une route parallele, difque l'une rencongereir telle inflexion qui ne fercit pas dans l'aune. Mais cotte expression doit résulter de l'union intime des parties chantantes, quelle qu'en soit la march. L'expression sera ou di se la forme du chant, & alors vous aurez une parle principale à laquelle toutes les aurres feront fabordonnées; ou dans l'harmonie propre none d'ac. & dans ce cas la marche particulière des parties fera encore indifferente, puisqu'eiles concourrent toutes à produire un seul ellet.

Malgré cela, neus croyons, avec M. Saber & avec Rouffeau, qu'une lusse chamante ou acce mpagnante est toujours une chose fort desiche a tane.

(M. tramery,)

BASSE CONTINUE, Voyez Baffo con. . 20.

BASSE FONDAMENTALE est celle qui n'est formée que des sons sondamentaux de l'harmonie; de sorte qu'au-dessous de chaque accord elle sait entendre le vrai son sondamental de cet accord, c'est-à-dire, celtii duquel il dérive par les règles de l'harmonie. Par où l'on voit que la basse sondamentale ne peut avoir d'autre contexture que celle d'une succession régulière & sondamentale, sans quoi la marche des parties supérieures seroit mauvaise.

Pour bien entendre ceci, il faut favoir que, felon le système de M. Rameau que j'ai suivi dans cet ouvrage, tout accord, quoique formé de plusieurs ions, n'en a qu'un qui lui soit fondamental; favoir, celui qui a produit cet accord & qui lui fert de basse dans l'ordre direct & naturel. Or , la basse qui règne sous toutes les autres parties n'exprime pas toujours les fons fondamentaux des accords: car entre tou, les sons qui sorment un accord le compositeur peut porter à la basse celui qu'il croit préférable, en égard à la marche de cette baffe, au beau chant, & sur-tout à l'expression, comme je l'expliquerai dans la fuite. Alors le vrai son fondamental, an lien d'être à sa place naturelle, qui oft la baffe, se transporte dans les autres parties, ou même ne s'exprime point du tout, & un tel accord s'appelle accord renversé. Dans le fond un accord renverse ne differe point de l'accord direct qui l'a produit; car ce sont joujours les mêmes sons: mais ces sons formant des combinaisons différentes, on a long-temps pris toutes ces combinaisons pour autant d'accords fondamentaux, & on leur a donné différens noms qu'on pent voir au mot accord. & qui ont achevé de les distinguer, comme si la différence des noms en produisoit récilement dans

M. Rameau a montré, dans son traité de l'harmonie, & M. d'Alembert, dans ses élémens de musique, a fait voir encore plus clairement que plusieurs de ces prétendus accords n'étoient que des renversemens d'un seul, Ainsi l'accord de Sixte n'est qu'un accord parfait dont la tierce est transportée à la basse; en y portant la quinte on aura l'accord de fixre-quarte. Voilà donc trois combinaifons d'un accord qui n'a que trois fons; ceux qui en ont quatre sont susceptibles de quatre combinaifons, chaque son pouvant être porté à la basse. Mais en portant au-dessous de celle-ci une autre basse qui, sous toutes les combinaisons d'un même accord, présente toujours le son sondamental, il est évident qu'en réduit au tiers le nombre des accords conformans, & au quart le nombre des dissonnans. Ajoutez à cela tous les accords par supposition qui se réduisent encore aux mêmes fondamentaux, vous trouverez l'harmonie simplifiée à un point qu'on n'cût jamais espéré dans l'état de confusion ou étoient ses regles avant M. Rameau. C'est cerminement, comme l'observe cet auteur, une chose éconnante, qu'on ait pu pousser la pratique de cet arran point où elle est parvenne sans en connoître le

fondement, & qu'on ait exaclement trouvé toutes les regles sans avoir découvert le principe qui les donne.

Après avoir dit ce qu'est la basse-sondamentale sous les accords, parlons maintenant de sa marche & de la maniere dont elle lie ces accords entre eux. Les préceptes de l'art sur ce point peuvent se réduire aux six regles suivantes.

I. La basse-fondam ntale ne doit jamais sonner d'autres notes que celles de la gamine du ton où s'on est, ou de celui où s'on veut passer. C'est la première & la plus indispensable de toutes ses regles.

II. Par la feconde, sa marche doit être tellement soumise aux loix de la modulation, qu'elle ne laisse jamais perdre l'idée d'un ton qu'en prenant celle d'un autre; c'est à dire que la basse-sondamentale ne doit jamais être errante ni laisser oublier un moment dans quel ton l'on est.

III. Par la troisieme, elle est assujettie à la liaison des accords & à la préparation des dissonnances: préparation qui n'est, comme je le ferai voir, qu'un des cas de la haison, & qui, par conséquent, n'est jamais nécessaire quand la liaison peut exister sans elle. Voyez liaison, preparer.

IV. Par la quattieme, elle doit, après toute diffonnance, suivre le progrès qui lui est prescrit pau la nécessité de la sauver. Voyez sauver.

V. Par la cinquieme, qui n'est qu'une suite des précédentes, la basse fondamentale ne doit marcher que par intervalles consonnans, si ce n'est seulement dans un acte de cadence rompue ou après un accord de septieme diminuée, qu'elle monte diatoniquement. Foute autre marche de la basse-fondamentale est mauvaise.

VI. Enfin, par la fixieme, la baffe-fondamentale on l'harmonie ne doit pas fyncoper, mais marquer la mesure & les tems par des changemens d'accords bien cadencés; en sorte, par exemple, que les dissonances qui doivent être préparées le soient sur le temps soible, mais sur-tout que tous les repos se trouvent sur le temps fort. Cette sixieme regle soussire une infinité d'exceptions; mais le compositeur doit pourtant y songer, s'il vent saire une musique où le mouvement soit bien marqué, & dont la mesure tombe avec grace.

Par-tout où ces regles seront observées l'harmonie sera réguliere & sans faute; ce qui n'empêchera pas que la musique n'en puisse être dérestable. Voyez Composition.

Un mot d'éclaircissement sur la cinquieme regle ne sera peut être pas inuile. Qu'on retourne comme on voudra une basse-fondamentale, si elle est bien faite, on n'y trouvera jamais que ces deux choses: ou des accords parfaits sur des mouvemens consonnans, sans lesquels ces accords n'auroient point de liaison, on des accords dissonnaus dans ses actes de cadence; en tout autre cas la difsonnance ne sauroit être ni bien placée, ni bien

fanvéc.

Il suit de là que la baffe-fondamentale ne peut marcher régulierement que d'une de ces trois manieres, 1°. Monter ou descendre de tierce ou de fixte. 2°. de quarte on de quinte. 3. Monter diatoniquement au moyen de la dissonnance qui forme la liaison, on par licence sur un accord parsait. Quant à la descente diatonique, c'est une marche absolument interdite à la basse-sondamentale, ou zont au plus tolérée dans le cas de deux accords parfaits confecutifs, féparés par un repos exprimé on fous-entendu : cette regle n'a point d'autre exception, & c'est pour n'avoir pas démèlé le vrai sondement de certains passages, que M. Rameau a fait descendre diatoniquement la bassie-sondamentale sous des accords de septieme; ce qui ne se peut en bonne harmonie. Voyez Cadence, Diffonnance.

La basse-sondamentale qu'on n'ajoute que pour servir de preuve à l'harmonie, se retranche dans l'exécution, & souvent elle y servit un fort mauvais esset; car elle est, comme dit très-bien M. Rameau, pour le jugement & non pour l'oreille. Elle produiroit tout au moins une monotonie très-ennuyeuse par les retours sréquens du même accerd qu'on déguise & qu'on varie plus agréablement en le combinant en dissérentes manieres sur la basse-centinue; sans compter que les divers renversemens d'harmonie sournissent mille moyens de prêter de nouvelles beautés au chant, & une nouvelle énergie à l'expression. Voyez Accord, Renversement.

Si la basse-sondamentale ne sert pas à composer de honne musique, me dira-t-on; si même on doir la retrancher dans l'exécution, à quoi donc est-elle mile? Je réponds qu'en premier lieu elle sertile regle aux écoliers pour apprendre à former une harmonie réguliere & à donner à toutes les parties la marche diatonique & élémentaire qui leur est prescrite par cene basse-sondamentale. Elle sert, de plus, comme je l'ai déjà dit, à prouver si une harmon e déja faite est bonne & réguliere; car toute harmonie qui ne peut être soumise à une basse-fondamentale est régulièrement mauvaise. Elle sert enfin à trouver une basse-continue sous un chant donné; quoiqu'à la vérité celui qui ne faura pas faire directement une basse-continue ne fera gueres mieux une bassefondamentale, & bien moins encore saura-t-il transformer cette baffe-fondamentale en une bonne bassecontinue. Voici toutefois les principales regles que donne M. Rameau pour trouver la basse-sondamentale d'un chant donné,

I. S'affurer du ton & du mode par lesquels on commence, & de tous ceux par où l'on passe. Il y a aussi des regles pour cette recherche des tons, mais si longues, si vagues, si incomplettes, que l'oreille est formée, à cet égard, long-temps avant que les regles so ent apprises, & que le stupide qui youdra tenter de les employer n'y gagnera que

l'habitude d'aller toujours note à note, fans jamais

II. Essayer successivement sous chaque note les cordes principales du ton, commenç ne par les plus analogues, & passant jusqu'aux plus cloign es, lorsque l'on s'y voit sorce.

Ill. Considérer si la corde choisse peut cadret avec le dessus dans ce qui précede & dans ce qui trit par une bonne succession sendamentale; &

quand cela ne se peut, revenir sur s pas.

IV. Le changer la note de busse-sondamentale que lorsqu'en a épuisé toutes les notes contacutives du dessus eui peuvent entrer dans son accord, ou que quesque note syncopant dans le chant peut recevoir deux ou plusseurs notes de basse, peut préparer des dissennances sauvées entité regualierement.

V. Endier l'entrelacement des phrases, les sees cessions possibles de ci dences, soit pleires, seit évitées, & sur-tour les repos qui vient ent et matrement de quatre en qui tre m sur seut de deux condeux, asin de les saire comber toujeurs sur les ca-

dences partaites ou irrégulières.

VI. Énfin, observer temes les regles données ci-devant pour la composition de la biffé fond mentale. Voilà les principales of servations à faire pour en trouver une sous un chant donné; car il y en a quelquesois plusieurs de trouvables : mais, quoisquion en puisse dire, si le chant a de l'accent & de caractere, il n'y a qu'une bonne basse-sondamentale

qu'on lui puisse adapter. Après avoir expoté fommairement la man et de composer une basse-sondaminiale, il concrett donner les movens de la transformer en basse-continue; & cela seroit sacile, s'il ne sallou rezurder qu'à la marche diatonique & au beau chant de come basse: mais ne croyons pas que la l'asse qui el le guide & le soutien de l'harmonie, l'ame &, pe ur ainsi dire, l'interprete du chant, se borne à des regles si simples; il y en a d'autres qui nais, ac d'un principe plus sûr & plus radical; principe tecond, mais caché, qui a etè fenti par tous le . .-ristes de génie, sans avoir été développe par ; - 1sonne. Je pense en avoir jens le germe d'es ma leure sur la musique françoise. J'en ai dit a cz pour ceux qui m'entendent; je n'en dirois jamais assez pour les autres. Voyez touteseis Unite de Mélodie.

Je ne parle point ici du système ingénieux de M Serre de Geneve, ni de sa double tassessaites, parce que les principes qu'il avoit ennevus avec une sagacité digne d'éloges ont été depris développés par M. Tarini dans un ouvre ge dont se rendrai compte avant la sin de colaisei. Voyez Système. (J. J. Rousseau.)

* La basse fondamentale, considérée sous dem ripects différens, sais naître en neus deux op rivratout-à suit contraires, que nous el ors suit et de justifier. Lorsque Rament a trouve que la ganc d'accords pratiqués en harmonie n'étoient que le renversement les uns des autres, qu'ils pourroient être réduits à un petit nombre d'accords fondamentaux, tangés dans un ordre direct, il a rendu un grand service aux musiciens en simplifiant extrimement l'étude de la composition. Comme les loix de succession assig tées à ces accords primitifs étoient les mêmes pour tous leurs renversements, sous quelque sace qu'ils se présentassent, la mémoire s'est trouvée insuiment soulegée par cette réduction des trois quarts pour les accords dissonnants, & des deux tiers pour les consonnants. Le tableau de l'harmonie en est devenu beaucoup plus simple, & il l'auroit été davantage encore s'il n'avoit pas ajouté fort inuillement l'accord de sous-dominante au nombre des accords sondamentaux. (Vovez sous-dominante.)

accords fondamentaux. (Voyez fous-dominante.)
Mais lorsqu'il a voulu preserire à cette basse fondamentale, c'est-à-dire à cette serie d'accords directs, une marche dérerminée, il n'a produit qu'un système insussifiant & fautis à beaucoup d'égards. C'est ce qu'il est facile de prouver en démontrant qu'il n'est point de progression qui ne soit possible à la basse sondamentale. Or, si elle les a toutes, il étoit donc au moins inutile de lui en assigner de particulieres. Examinons maintenant, pour prouver ce que nous avançons, les six regles établies par Rousseau, pour diriger la pro-

graffion de la basse sondamentale.

La première est incontestable. Elle est même si évidente qu'il étoit assez inutile de l'exprimer; puisque toute basse est le sondement de l'harmonie, il n'y peut paroître aucune note déterminant une modulation, que cette modulation ne se trouve dans les parties supérieures.

La feconde n'a pas le même degré de vérité.

La basse fondamentale, dit Rousseau, doit être

tellement foumise aux loix de la modulation

qu'elle ne laisse jamais perdre l'idée d'an ton

qu'en prenant celle d'un autre; elle ne doit

jamais être errante, ni laisser oublier un mo
nent le ton où l'on est ».

Il n'y a dans une gamme que quelques notes caractéristiques qui puissent servir à determiner le ton, & encore ne le font-elles pas d'une maniere si distincte que l'oreille n'y puisse être trompée. La note sensible, par exemple, en saisant desirer la tonique sur laquelle elle monte ordinairement, y produit un repos qui donne le fentiment de cette modulation Mais qu'est-ce qu'une note senfible? C'est une note qui n'est séparée de la note supérieure que par un sem'-ton majeur. Or chaque gamme majeure offre deux notes semblables, puifqu'il n'y a qu'un semi ton de la troisieme à la quatieme, comme de la septieme à l'octave. Ainsi quand on monte la gamme d'ut, on donne aussi bien l'impression du ton de su dans le passage de mi à sa, que celle du ton d'ut dans le passage de si à ut. Il est vrai qu'on distingue ces deux modulations l'une de l'autre par l'emploi qu'on

fait dans la premiere de la fausse quinte si-b qui n'est point une note de la gamme d'ut. Mais s'il faut deux notes simultanées, c'est-à-dite un accord, pour déterminer une modulation, comment le pourra-t-on faire avec les notes isolées de la basse sondamentale?

N'est-il pas vrai que dans tout accord qui peut contenir une dissonnance, on n'est pas obligé d'exprimer cette dissonnance? ne peut-on pas mème faire tout un morceau de musique avec les seuls accords consonnans? Par exemple la basse sontentale suivante, dont toutes les notes porteroient l'accord parfait, ne seroit-elle pas réguliere?

ut, fol, mi, la, fit, re, fol, ut. On ne dira pas certainement qu'on a parcouru autant de modulations qu'il y a de notes dans cette suite, car l'oreille n'auroit pu les supporter. Lorsqu'on a donné l'accord parsait à mi, on n'étoit sûrement pas dans le ton de mi mineur; on n'étoit pas plus dans le ton de ré quand on a donné à cette note l'accord parfait; la preuve, c'est qu'on n'auroit pu faire suivre aucune de ces deux notes de leur accord sensible. On n'est donc point sorti du ton d'ut. Mais on en pouvoit sortir. Les notes fol, la, fa, pouvoien: être autant de modulations, si elles avoient été déterminées par une cadence. C'est donc la cadence seule qui détermine la modulation, & non une note isolés. de la basse fondamentale, & lorsque cette basse porte des accords parfaits, chaque note peut être ou n'être pas l'objet d'une nouvelle modulation, Il n'est donc pas vrai de dire que la basse fondamentale ne doit pas laisser oublier un momentle, ton où l'on est, puisque dans cette suite la modulation est vague, & qu'elle sera celle où il plaira au compositeur de s'arrêter.

On dira peut être que la basse proposée ne doit point porter tous accords parsais, que c'est une progression de septièmes, tantôt simples, tamôt toniques; qu'il n'appartient qu'à la première du ton de porter l'accord parsait, & que si les septièmes ne sont pas expirimées dans les parties supérieures, elles y sont sous-entendues. C'est ainsi en esset que l'on répond à presque toutes les dissentes que la pratique oppose au système de la basse sont exprimées dans les accords. Mais est-ce pour l'esprit ou pour les oreilles que la musique est site? Et l'éreille peut-elle recevoir l'impression d'une note qui n'existe pas? Peut-elle supposer une dissonnance là où elle n'entend qu'un accord consonnant?

Bérbify, quoique l'un des soutiens du système de la basse fordamentale, a senti cette vérité. Il reconnoît qu'une suite de notes qu'il appelle consées toniques peuvent perter l'accord parsait sans donner l'impression particuliere d'aucun mode. Or, pendant cette suite de notes, la basse sond mentale laisse certainement oublier dans quel tou l'on est.

La trollieme règle ne nous paron pas claire; mais cela vient de la manière dont elle est préfemée p r Rousseau. « La brit-fendament de , ditil, est assurant des dissonnances : préparation qui
n'est , comme je le ferai voir , qu'un des cas
de la liaison, & qui , par conséquent , n'est jumais nècessaire quand la linison peut exister sans
elle, » Ne saut-il pas entendre par-là que toutes
les sois qu'un accord dissonnant sorme liaison avec
ce'ui qui le précède , sa dissonnant sorme liaison avec
ce'ui qui le précède , sa dissonnant en pas besoin d'ètre préparée ? Si c'est-là ce que Rousseau
a voutu dire , il n'a pas dit une chose reconnue
pour vraie , ou au moins il n'en a pas dit la véritable raison.

Les septièmes de dominantes simples, sont des accords durs, qui exigent une préparation. (Voyez préparer.)

Quand on veut préparer régulièrement une dissonnance, il saut choisir pour arriver à son accord une telle marche de basse-fondamentale, que le son qui sorme la dissonnance, soit le proposement dans le tems fort d'une consonnance rippée sur le tems soible dans l'accord présedent."

Or, si vous faites suivre l'accord parfait, ut mi sol, de l'accord de septième simple, mi sol si re, il y aura liaison entre les deux accords, puisqu'ils atront de commun les deux sons mi sol; cependant la dissonance re se sera point préparce, pu squ'elle n'a point été entendue dans l'accord précédent; & dans la définition que Rousseau donne du mot préparer, on voit qu'il veut positivement que ce soit le son qui sorme la dissonance, qui soit commun entre les deux accords.

Il devoit donc ajouter qu'il y a deux manières de préparer la dissonnance, tirées de la raison même qui nécessite cette préparation. In effet, c'est parce que les deux sons dissonnans blesseroient trop l'oreille s'ils étoient frappés ensemble, qu'on a pensé à ne les faire ent ndre que l'un après l'autre. Ainsi voulant faire disparoître la dureté des deux sons conjoints, re ut, vous les faites précéder de l'accord parfait, ut mi fol ut, dont le dernier son ut se prolonge, tandis que la basse vient frapper le re, accompagné de sa tierce & de sa quinte sa li. Mais puisque vous n'avez d'autre but que d'éviter le choc de ces deux dissonnances, il est à-peu-près indissèrent de faire entendre la premiere ou la seconde de ces notes dans l'accord présent. Ainsi à l'accord parfait fol si re, vous pouvez en prolongeant le re, faire succèder celui de septième re sa la ut; il y aura de même liaison, & la dissonnance sera sussissamment préparée, quoiqu'elle n'ait pas été exprimée dans l'accord précédent.

La quatrième règle presente à la basse-fondamentale, est de suivre après une dissonnance la progression nécessaire pour la sauver. L'examen de

Musique. Tome 1.

certe règle se trouvera ci-après, & plus parsiculierement au mot seuver.

La cinquième régle est celle qui nous piroit la plus contestable, pulquielle profesit de certains intervalles à la basse-sondamentale, qu'elle lui en interdit d'autres, et que nous prétendens prouver qu'elle peut les parcourir tous.

"Elle ne doit marcher, dir Rousseau, que par intervalles consonnans; si ce n'est seulement d 15 n un asse de cadence rompue, ou après un accord si de septième diminuée, qu'elle monte diatonimiement. Toute autre marche de la EASSE- PONDAMENTALE est mauvaise.

Il nous seroit aisé de trouver, dans les partitions des meilleurs aureurs, des preuves contra res à cette assertion; mais il est plus concluant de les prendre dans les auteurs mêmes qui ont traité de la basse-fondamentale.

Les intervalles confonnans sont, d'après ce système, la tierce ou la fixte majeure & mineure, & la quarte ou la quinte juste en montant ou en descendant. Les intervalles dissonnans seront donc le triron ou la fausse quinte, la seconde ou la septième en montant & en descendant. Or, on trouve dans M. Rameau lui-même, (page 236 du traité de l'harmonie,) cette progression:

La, fa, fol, ut, fa, fi, mi, la, re, fol, ut, fa, fi, mi, la.

Dans laquelle on voit que la basse-sondamertale après le su portant accord parsait, monte de seconde sur le sol. Cette même hasse parcourt ensuite deux sois l'intervalle de triton ou de fausse quinte sa, se.

Dans les élémens de musique de M. d'Alembert, page 135, ex. 18°; sous les notes de la gamme on trouve cette basse

ut sol ut fa ut re sol ut.

Où l'ut & le re font un intervalle de seconde, quoique ce ne soit pas le cas de la cadence rompue,

Dans le même ouvrage, chap. 14, page 203, on voit une progression bien plus extraordinaire, sous un passage chromatique, ex. 50.

la re fol E ut fa E fi mi la.

Cet exemple contient deux tritons re fo! * & ut fa * , & une quinte superflue fo! * ut. M. d'Alembert s'en tire en disant que ce sort des licences; mais le cas des licences dans ce système est aussi fréquent que celui des règles générales.

Il en faut donc conclure que la la fle-find mentale peut marcher par quartes ou par cuintes ji fles ou fausses indissermment, & qu'après une ton que elle monte volontiers de seconde peur aller sur une dominante, quoique ce ne soit pas le cas de cadence rompue. Reste à descendre diateniquement pour faire tous les intervalles possibles.

R

Rousseau spécifie bien le cas où la basse-sondamentale monte diatoniquement après une septième diminuée; mais il ne dit pas que cette basse en quittant une tonique, descend très-bien d'un semi-ton pour porter cette espèce de septième. Ce cas cependant est sort ordinaire. Il est expliqué dans l'exposition de la théorie & de la pratique de la musique, par Bethissy, page 96, ex. 27, où la basse-sondamentale sait ce mouvement.

la fol # la.

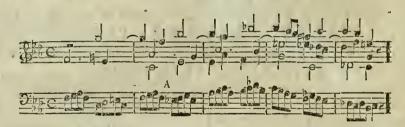
On fait de plus qu'à l'initation de cette septième diminuée, réservée au mode mineur, on pratique aussi dans le mode majeur une septième sur la note sensible, à laquelle on va de la tonique, & qui retourne de même à la tonique; ainsi la basse-fondamentale y suit cette marche:

Ut fi ut.

Ce qui fait bien deux secondes de suite, par conséquent des intervalles dissonans. Il est vrai que les élèves de Rameau condamnent cet accord; mais il ne l'est pas moins que tous les compositeurs le pratiquent, & qu'il fait très-bien à l'oreille. Il faut bien sinir par l'admettre, ne sût-ce qu'à titre de licence. Ils en ont déjà tant d'autres! mais voici bien plus: c'est une basse-fondamentale qui descend de six degrés diatoniques portant accord parsait. Nous rrouvons cet exemple dans le 81° du livre de Bethisy déjà ciré. L'explication en est à la page 163. Les partisans du système diront tout ce qu'ils voudront; mais cette suite de sixtes et tierces si souvent employée par les bons auteurs, ne peut être que le renversement d'accords parsaits, ex par conséquent ne peut s'expliquer que par une progression diatonique de la basse-sondamentale. Il seroit trop extravagant de supposer à cette marche des dissonnances qui n'y sont pas, pour le seul amour du système. L'oreille, nous le répétons, ne peut sous-entendre des sons qu'elle n'entend point du tout.

A ces preuves, tirées des partisans de la bassefondamentale, veut-on en joindre d'autres puisées dans de bonnes partitions? Analysons les premieres mesures du slabat de Pergolese, dont la pureté harmonique est reconnue par tous les compositents.

Le ton est fa mineur. Voici le passage. Nous transportons le second violon à l'octave au-dessous pour plus de clarté. L'esset en pourroit être changé; mais l'harmonie est la même.



Le premier grouppe de la basse marque l'accord parfait qui détermine le ton & le mode. Sa B. F. est sa.

Le second frappe l'accord sensible; & quoiqu'on y trouve une quarte ou onzième, nous ne devons pas nous y arrêter, puisque ce n'est qu'un prolongement du sta de l'accord précédent. Le sond de l'harmonie n'en est pas moins ut mi à sol, & la B.F. ut, dominante tonique. Il est inutile ici de dire pourquoi l'auteur n'a pas sait entendre la septième se b dans cet accord.

Le troisième grouppe, qui commence la seconde mesure, est encore l'accord parsait de la tonique; ce qui a produit une cadence parsaite. (Voyez Cadence.) La basse-sondamentale est de même un sa.

Nous disons que c'est un accord parsait, malgré le sol du premier violon qui n'est qu'un prolongement de l'accord précédent, & qui ne retarde que pour le premier tems cet accord.

Mais que fera-ce ensuite que ce mi devenu bémol au troisième grouppe, & qui porte seulement sol si b? Nous le désignons par un A, N'estce pas un accord parsait? & si on ne peut lui contesser ce caractère, y 2-t-il quelque note de liaison entre sa la b ut, & mi b sol si b? La basse peut - elle être autre que la basse continue? Et ne voilà-t-il pas une basse-sondamentale qui descend d'un degré diatonique, intervalle dissonant? Ne voilà-t-il pas deux accords parsaits de suite sans aucune note de liaison? Quand on vondroit ajouter un ré bémol à cet accord, pour le rendre dominante tonique du la bémol qui suit, & avec lequel il feroit cadence parsaite, il n'y auroit pas plus de lixison, & la basse sondamentale n'en descendroir pas moins d'un degré diatonique.

Dira-t-on que la basse sondamentale de cet accord n'est point un mi b; que c'est un ut; que cette basse est descendue de quarre, portant accord de septième ut mi sol si b, pour descendre ensuite de tierce sur le la b? Mais si cela étoit, le si b saisant septième, paroîtroit saus être préparé. D'ailleurs is n'y a point d'ut dans cet accord; Pergolèse auroit été probablement sort étonné si on lui avoit proposé d'y en mettre un. S'il

avoit voulu qu'il y fût, au lieu de doubler le mi b comme il l'a fait dans la viole, il auroit confervé cet ut de l'accord précédent qui lui auroit encore fait liaison dans l'accord suivant. Mais il n'a eu garde. Si donc l'ut n'est pas & ne fauroit être entendu dans cet accord, n'est-ce pas consondre étrangement toutes les idées que de regarder comme un accord de septième celui qui ne contient aucune note à la septième d'une

On voudra tésoudre encore ce problème, en disant que le grouppe de fa qui commence la mesure, ne porte point l'accord patsait sur le second tems; mais l'accord de sixte quinte, la b ut mi b sa, qui rend cette note sous-dominante du mode de mi b qui paroit ici. Mais si c'étoit l'accord de sous-dominante, le mi b seroit exprimé. L'auteur l'autoit d'autant moins oublié qu'il feroit liaison entre les deux accords, & il l'autoit mis à la viole. Si c'étoit l'accord de sous-dominante, le sa en seroit la dissonance majeure, & par conséquent seroit obligé suivant les règles de la basse-sondamentale, de monter sur le sol. Or ce sa, qui paroit dans la hasse, descend sur le mi b, & celui du premier violon monte de quarte sur le si b, ce qui ne peut jamais être une manière de sauver une dissonance.

Rousseau & les partisans de la basse-fondamentale, disent que cette basse ne sert qu'à justisser l'harmonie, qu'elle ne sauroit être exécutée, & que souvent elle feroit un mauvais esset; cela vient de ce que pour faire plier tout à ce système on sait de sausses basses, & qu'on y emploie des notes qui ne sont pas dans l'harmonie. Sans cela comment concevoir qu'une note qui doit réellement saire partie d'un accord, pût saire un mau-

vais effet si elle y étoit entendue?

Réfumons. La basse fondamentale marche par tous les degrés consonnans. Elle marche aussi par degrés dissonnans, savoir de seconde, de triton, de sausse quinte, de quinte superflue & de septième, de l'aveu même des partisans de ce système. La liaison qui sert à rendre l'harmonie plus douce, n'est pas essentiellement nécessaire, puisqu'elle ne se trouve pas avant ni après une septième diminuée, avant ni après la septième pratiquée en majeur sur la note sensible, ni toutes les sois que la basse descend diatoniquement après un accord parsait; donc toute espece de progression est permise à la basse-sondamentale; donc le système qui lui en present une bounée, est saux & ne sert qu'à restreindre les procédès de l'art.

Ainfi la seule loi que l'on puisse prescrire à la basse-sondamenta'e, est que toutes les dissonnances qui ont besoin de préparation, puissent être préparées. Il saut aussi qu'elles puissent être sauvées; mais les moyens en sont plus multipliés qu'autre sois. Or, toute méthode enseigne les mêmes régles; il n'y a pas besoin pour cela de basse-sonda-

mentale.

Tout ce que nous venons de dire nous dispenfe d'un plus long examen de l'article de Rousseau; quoiqu'il avance que tout morceau dont la bessefondamentale ne servit pas consorme aux loix qu'il a preserites d'après Rameau, ne servit pas bon, il ne servit pas dissicile d'en citer plusseurs reconnus excellens, où presque toutes ces prétendues règles sont blessées.

L'article ajouré à celui de Rousseau, dans l'ancienne encyclopédie, contient aussi quelques régles, mais encore plus insussifiantes. Voici celle que l'on

y donne pour la basse continue.

Regles de la baffe continue, La baff: continue n'oft qu'une baffe fondamentale, renversee pour être plus chantante. Ainsi des que la baffe sondamentale est faite, on trouvera une baffe continue par le renversement des accords. Voyez accord. Par exemple, cette basse fondamentale monotone ut sol ut sol ut sol ut. peut donner cette basse continue plus chantante ut si ut re mi fa mi. La basse continue n'est obligée de se conformer à la basse sondamentale, que lorsqu'elle approche des cadences, ou qu'elle s'y termine. La baffe continue admet aussi les accords par supposition. Voyez accord & fupposition. Toute note qui porte dans la basse continue l'accord de fausse quinte, doit monter ensuite diatoniquement; toute note qui porte l'accord de triton, doit descendre diatoniquement. Voyez fausse-quinte & triton. On trouvera les raisons de toutes ces règles à leurs différens articles.

Nous n'y remarquerons que cette règle qui oblige la note portant fausse quinte, de monter diatoniquement, & la note portant triton, de descendre aussi diatoniquement. Cela est vrai en général, mais il y a un grand nombre d'exceptions à cette regle. On les verra aux mots FAUSSE QUINTE &

TRITON. (M. Framery.)

BASSE FONDAMENTALE. Rameau sentoit bien le mérite de cette batle, lorsqu'il l'annonça comme l'unique boussele de l'o eille, comme le guide invisible du musicien, qui l'a toujours conduit dans ses productions, sans qu'il s'en soit ap-perçu. (Genérat. harmon. Présace.) Cela cst ab-solument vrai; mais il s'en sant beaucoup que cela soit démontré. Aveuglés par un préjugé d'artistes, ni Rameau, ni Tartini, n'osèreat per-set qu'il y cut dans la nature d'autre gamme que celle qu'ils avoient apprise des leur enfince; ni d'autres règles que celles qu'ils avoient pratiquées toute leur vie avec tant de faccès. Delà il arriva qu'au lieu de faire fortir immediatement de la réfonnance du corps sonore le véritable système harmonique, ils se comentèrent de la faire fervir à l'explication de quelques phénomènes du système moderne. Encore leur tentative suielle fi mal-adroite, que vingt-ans après l'exposition de leur découverte, M. Daniel Bernoulle nioit encore que la résonnance du corps sonne fut propre à affeoir une théorie musicale.

Pour avancer sans temérité une propolitude

Rij

auffi hardie il ent fallu s'affurer que ces deux célèbres harmonistes avoient déduit leur système des conféquences primitives & immédiates de la réfonnance du corps sonore : or, c'est ce que M. Bernouilli n'avoit pas fait. On verra dans les différens rapports fous lesquels je vais considérer dans cet article la basse sonnu ni la nature, ni le produit, ni les mouvemens des fons fondamentaux; ni la loi des préparations, falvations, lyncopes, &c.; ni le principe de la mesure, ni celui des repos de la phrase harmonique; ni le caractère du mode en général, ni la distinction des différens modes, ni l'origine des accords, ni la formation des parties; ni la différence de la basse continue à la basse sondamentale; & qu'ils ont substitué sans raison des rapports abstraits aux expériences sans nombre que leur offroit la résonnance du corps sonore.

I. Basse-fondamentale, Sons harmoniques ou élémentaires de la basse sondamentale. Tout corps sonore fait entendre, outre le son principal, c'est-à-dire le pllus grave, une multitude d'autres fons dont les

pus graves sont les plus intenses.

Première expérience. Tirez d'une corde quelconque d'un violon ou d'un violoncelle un son moëlleux : ce fera le fon principal. En rapprochant iuccessivement l'archet du chevalet, & raclant toujours plus légérement, on obient fuccessivement l'octave du premier son, puis sa douzième, sa double octave, sa dix-septième majeure, sa dixneuvième, une petite tierce au-dessus de cette dix neuvième, & enfin sa triple octave. C'est-àpeu-près tout ce que l'art peut tirer de cette expérience. Or, de tous ces sons le générateur est le plus fensible, puis l'octave, puis la douzième,

la dix-septième, &c.

Deuxième expérience. (La campana.) Otez la chanterelle d'un violon, & mettez-y un a-mi-la. Si du premier a-mi-la, c'est-à dire, de celui qui tient la place de la chanterelle, vous tirez à vuide un fon moëlleux, en frappant fur le fecond avec l'index , très-légérement , mais à coups redoublés & précipités, à-peu-près à l'endroit du si; chaque coup d'index fera rendre au fecond a-mi-la Punisson du son tiré du premier avec l'archet.... Remettez la chanterelle, & saites résonner avec l'archet l'octave de l'a-mi-la: en touchant comme cidessus l'a-mi-la avec l'index à l'endroit du si, chaque coup d'index fera résonner l'octave de l'a-mi-la; & non pas son unisson, comme ei-dessus... Raclez la chanterelle à vuide, & touchez toujours l'a-mi-la comme ci-devant; & l'a-mi-la rendra sa douzième.... A la chanterelle substituez le quart de l'a-mi-la, & raclez à vuide; l'a-mi-la rendra fa double octave.. . Avec un peu d'attention on pourroit fans doute pousser cette expérience plus loin : mais je m'en suis tenu là. De cette expérience il résulte qu'une corde raclée a fait résonner son unisson, des chevalets mobiles, sans augmenter sa tension, son octave, sa douzième & sa double octave; en deux, puis en trois, puis en quatre, cinq,

mais l'unisson d'une manière plus sensible que l'octave; celle-ci plus sensiblement que la dou-

zième, &c.

Troisième expérience. Accordez une guitare à huit cordes de la maniere suivante. La seconde corde à l'octave du bourdon; la troissème à sa douzième; la quatrième à sa double octave; la cinquième à sa dix-septième majeure; la sixième à fa dix-neuvième; la septième à l'unisson de la septième partie du bourdon, & la huitième à sa double offave. C'est-à-dire, qu'en supposant que le bourdon sonne ut, vous aurez cette suite de sons à vuide ut, ut, sol, ut, mi, sol, la, ut. Nota, que le la de cette série est mitoven entre le la & le si b. (vid. infrà.) Pincez le bourdon. toutes les autres frémiront; (& par conséquent resonneront) mais quand même vous placeriez successivement chacune de ces cordes à égale diftance du bourdon, les plus aigues frémiront toujours moins sensiblement que les plus graves. Or, la réfonnance est proportionnelle au frémissement; dans cette expérience, comme dans les précédentes, les harmoniques les plus graves sont donc

les plus intenfes. Quarrième expérience (de Tartini.) Choisissez dans l'orgue un jeu bien sonore & bien accordé: faires sonner en même-temps deux ut à l'octave; vous n'entendrez, au moins vous ne distinguerez aucun son différent de ces deux premiers.... Faires sonner ensuite l'ut aigu & sa quinte. Ces deux sons en produiront un troissème, ut à la douzième au grave de cette quinte.... Faites sonner en même-temps les deux sons de la quarte sol ut. Ils produiront le même ut à la douzième du sol; à la double octave de l'ut Faites sonner la tierce majeure ut mi, vous entendrez encore un ut à la double octave de l'ut, & à la dix-septième majeure du mi... En général, saites entendre deux sons consécuris de cette série, ut, ut, fol, ut, mi, sol; & vous entendrez toujours raisonner le premier ut. Mais il faut observer que les sons les plus aigus de cette férie, le reproduisent d'une manière moins fensible que les sons graves.

Ut, ut, sol, ut, mi, fol, &c. C'est-à-dire octave, quinte, quarte, tierce majeure, tierce mineure, &c., tel ch l'ordre des intervalles que forment entr'eux les karmoniques du corps sonore, en procédant du grave l'aigu. D'où il suit que les harmoniques les plus graves sont les plus inten-fes, & forment entr'eux les intervalles les plus. considérables. Ces trois caractères sont réciproques ; c'est-à-dire que l'un des trois étant donné, les deux autres s'ensuivent nécessairement. Il en est de même du suivant.

Quatrième caraétère. Les harmoniques les plus graves font eutr'eux dans les rapports les plus

Cinquième expérience. Divisez un monocorde par

fix, &c., parties égales; les moitiés sonneront l'octave du son donné par la corde totale; les tiers sa douzième, c'est-à-dire, la quinte de cette octave; les quarts, sa double octave, c'est-à-dire, la quarte de cette quinte; les cinquièmes, sa dix-septième majeure; c'est-à-dire, la tierce majeure de cette quarte, &c.; c'est-à-dire, qu'en représentant la suite des harmoniques par les longueurs des cordes qui les produisent, on aura les rapports suivans.

ris ut, demi-ton majeur.

ris ton mineur.

ris ton majeur.

ris tierce.

ris tierce uincure.

ris tierce majeure.

ris tierce majeure.

Or, les vibrations qui font la cause occasionnelle du charme ou du désagrément des sons, croissent en raison inverse des cordes vibrantes. C'est-à-dire qu'une corde double d'une autre corde, sait dans un tems donné deux sois moins de vibrations que cette derniere; qu'une corde triple d'une autre, sait trois sois moins de vibrations qu'elle dans le même tems, &cc. En représentant les sons des cordes ci-dessus par les vibrations qu'elles sont dans un même tems; on aura donc cette progression arithmétique, plus simple que la première, puisque chaque terme y est représenté par un nombre entier.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, ton 15, 16.
ut, ut, fol, ut, mi, fol, ri, ut, re, mi, ... fi, ut, &c.
ut, ton mineur.
cur, quinte.
charte.
charte.

Il n'est pas facile de démontrer à priori que sous ces harmoniques ont une réfondance simultanée, car jusqu'à présent l'expérience nous les a fait entendre successivement. Mais les expériences suivantes ne laisseront aucun doute que le son principal d'un corps sonore quelconque ne soit accompagné de tous ses harmoniques.

Sixième expérience. Tout étant disposé comme dans la troisième expérience, saites sonner à la sois les huit cordes de la guitare, & vous croirez n'entendre qu'un seul son : savoir, le plus

grave.

Septième expérience. Baissez une touche quelconque de l'un des corners d'orgue : vous croirez également n'entendre qu'un son simple. Cependant chaque touche fait parler cinq myaux dans cet ordre ut ut fol ut mi; octave, quarte, quarte & tierce majeure. Renversez cet ordre, ou altérez-le par l'intercalation d'un son quelconque; par ex. touchez sur un jeu simple, tel que le pressant, cinq notes à la sois, mais disposees de toute autre manière; comme ut mi ut fol ut; c'est-à-dire tierce majeure, sixte mineure, quinte & quarte en allant du grave à l'aigu; ou bien ut re sol ut mi; c'est-à-dire neuvième, quarte, quarte, tierce majeure, &c., & vous distinguerez dans chaque grouppe plusieurs sons.

Huitième expérience. Le monocorde étant divisé, comme dans la cinquième expérience en 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 8¢ 16 parties; accordez feize cordes de pfaltérion ou de clavecin, suivant ces divisions; c'est-à-dire la première corde à l'unisson du monocorde entier; la seconde à l'unisson de la moirié; la troissème à l'unisson du tiers; la quartième a l'unisson du quart, &cc. l'aites sonner à la sois les seize cordes; & vous croirez n'entendre que le

fon de la corde la plus grave.

Neuvième experience. Faites sonner à la sois toutes les cordes impaires de la huitième expérience; c'ell-à dire les cordes 1, 3, 5, 7, 6, 11, 13, 15; vous entendrez un sen, en pletor un grouppe de sors qui, sans être disterrans . laisse cependant quelque chose à desirer; une espece d'accord dans lequel vons cici ez d'ilquer tous les sons, sans ecpe ident qu'aucun t'eix offre rien de désagréable ni de diffonnant; en un mor your entendrez l'accord le plus confonn na après l'accord parfait; mais un accord irifle & reellement suspensif; c'ed-à dire qui annonce no repos, mais qui ne le donne point. Or ce repos. yous l'éprouverez, fi à cet accord vous fe tes succèder celui des cordes paires de la livitime expérience; c'est-à dire celui des corres 1, 4, 6. 8, 10, 12, 14, 16; lequel eft l'octave de l'accord, 1,2,3,4,5,6,7,8, de la roi-fième espérience.... Retranchez quelque ion de l'un ou l'autre de ces accords , c'est-seche de l'accord compose de sers pairs, ou de calui composé de sons impairs; i's en seront meins confonnans. ... Intercales quelque fon dans l'un on dans l'aurre; & ils deviendrent dissonnans : c'està dire que vous distinguerez parmi tous les autres fons de l'accord, le son intercale.... Poussez austi Ioin qu'il vous plaira la scrie 1, 2, 3, 4, en continuant de diviser votre monocerde en 17, 18, 19, &c. parties égales, & d'accorder des cordes à l'unisson de chacune de ces divis is : vous obtiendrez toujours le même réil lat, c'està dire que l'accord composé des sons 1, 2, 3, 4, &c., fera parfaitement consonnant, & que vous croirez n'entendre que le fon 1; mais beaucoup plus sonore que lorsqu'il n'est point accompagné de ses harmonignes... Item, prenez dans la même série ainsi augmentée, tous les sers impairs, & vous entendrez le même accord fis en

fif dont j'ai parlé plus haut; lequel se reposera comme ci-dessus sur l'accord des sons pairs composé d'un même nombre de termes.

Nota. l'ai dit ci-dessus, 1º, que l'accord composé des sons pairs, 2, 4, 6, 8 & 10, &c., est le même accord que celui composé des sons 1, 1, 3, 4, 5, &ce.; qui en est l'offave grave; car on a vu dans la seconde table de la cinquième expérience, qu'un son à l'oftave aiguë d'un autre fon, sait dans le m?me tems deux sois plus de vibrations que lui. Car le deuxième ut de cette table, fait deux vibrations pendant que le premier n'en fait qu'une. Le deuxième sol fait six vibrations, pendant que le premier n'en fait que trois. Le deuxième mi fait dix vibrations, pendant que le premier n'en fait que cinq, &c. Donc des sons qui sont dans un tems donné, 2, 4, 6, 8, 10, &c. vibrations, font à l'octave aigné des sons qui dans le même tems n'en sont que 1, 2, 3, 4, 5, &c. L'accord, 2, 4, 6, 8, 10, &c, est donc l'octave de l'accord 1,2,3,4,5, &c. De même un accord dont chaque fon feroit trois fois plus de vibrations que les fons correspondans de l'accord 1, 2, 3, 4, 5, &c., scroit aussi un accord parfait à la douzième du premier. Car dans la table déjà citée, on a vu que la douzième fait trois fois plus de vibrations que le générateur; que le fol douzième d'ut, fait trois vibrations pendant que l'ut n'en fait qu'une. L'accord 3, 6, 12, 15, &c., est donc le même que l'accord 1, 2, 3, 4, 5, &c, & que l'accord 2, 4, 6, 8, 10, &c. Mais à la douzieme du premier, & à la quinte du second. C'est à dire que ces trois accords sont également composés d'octave, quinte, quarte, tierce majeure, &cc.

En général les féries fuivantes forment des

accords parfairs:

Génér.	1,2,	3,	4.	5,6,	7, 8,	o, tc,	11,12,1	3, 14, 1	5,16,1	7,&c.
Octav.	2		4	6	S	10	12	14	16	
Quint.		3		.6	9)	12	1	5	
Quart.			4		\$		12		16	
Tmaj.		5		10			15			
Tmin.	6			12						

Voyez la table des harmeniques de la baffe fondamentale; où tous les rapports des fons se trouvent dans la colonne A,A. La colonne I,I, représente le générateur ut, avec les soixante-trois premiers harmoniques. La colonne II,II, représente l'octave du générateur ut, avec les trente-un premiers harmoniques, dont le dernier marqué soixante-quatre est à l'unisson du dernier, c'est-à-dire du plus aign, de la première colonne. La colonne II,III, représente le sol, douzième

du générateur ut, & quinte de son ostave, avec ses vingt premiers harmoniques. En général le son le plus grave de chaque colonne est un son son damentat au-dessis duquel sont représentés ses harmoniques les plus graves.

Or, la fuite de ces sons fordamentaux, est ce que l'appelle BASSE FONDAMENTALE. C'est la première idée qu'en avoient que Rameau & Tartini. L'expérience leur avoit appris que les harmoniques du corps fonore étant représentés par les longueurs des cordes vibrantes, sorment une progression décroissante, $1, \frac{1}{2}, \frac{1}{5}, \frac{1}{4}, \frac{1}{5}, \frac{1}{4}$ $\frac{1}{7}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{9}$, $\frac{1}{10}$, &c., que les Grecs nommerent harmoniques; parce qu'avant Pythagore les Grecs ne connurent pas, ou du moins ne firent nul usage de la théorie des vibrations. (Voyez Qua-ternaire.) Mais Tartini & Rameau furent moins sages que les Grecs; car quoique ceux-ci n'eussent pour se conduire que leur progression harmonique, fans être, comme ces deux harmonistes modernes, aidés, éclairés par l'expérience, ils fentirent néanmoins la nécessité de tirer de cette progression tous les sons de leur diagramme ou échelle harmonique. Ils découvrirent, par l'inspection seule de cette progression, que le ton majeur se divise en deux demi-tons inégaux, dont le plus grand est dans le rapport de seize à dix-sept ; & le moindre dans le rapport de dix-sept à dixhuit. Item, que le demi-ton majeur se divise en deux quarts de tons ; le premier , c'est-à-dire le plus grave, le majeur, dans le rapport de trente-deux à trente-trois; le second dans le rapport de trentetrois à trente-quatre. (Vide Aristid. Quintil. p. 114.) Voyez aussi dans la colonne I,I de la table des harmoniques, l'ut # & l'ut quart de dieze; & vous trouverez le premier sur le dix-septième degré, c'est à dire entre les nombres seize & dixbuit; & le second sur le trente troisième degré, c'est-à-dire entre les nombres trente-deux & trente-

Nota. 2º. Le la de la gamme des modernes n'est point à l'unisson du la qui se trouve sur le septième degré de la première colonne de la table des harmoniques. Car le Lz des modernes est tantôt quinte du re, tantôt tierce mineure au dessous d'ut. Or le re fait neuf vibrations pendant que le générateur en fait une; donc sa douzième en doit faire, comme on a vu ci-dessus, trois sois neuf. Le la fous ce rapport est donc égal à vingtfept, & non pas à vingt-huit, qui est la double octave du premier la harmonique, égil à sept. De même le rapport de la tierce mineure est de cinq à six : on aura done cette proportion; cinq est à six, comme le la moderne le plus voisin du la égal à sopt, est au quatrième ut égal à liuit. Ou 5: 6:: la est à 8; donc la égale 40 = 20, or, le la harmonique = 7 = 1. Done sous aucun rapport le la harmonique n'est égal au la de la gamme moderne. C'est pour cette raison que j'ai

tenversé les deux lettres du la harmonique dans la table des harmoniques de la besse fondamentale, afin qu'on ne les consondit point. l'appelle harmonique le la qui fait sept vibrations, pendant que le générateur en sait une; parce que:

Dixième expérience. En répétant la quatrième expérience, faites sonner en même; tems le sol=6, & le la=7; ils reproduiront le générateur u=1. Item. Faites sonner le la=7, & l'ut=8; ils reproduiront encore l'ut=1... Mais substituez à ce la celui de la gamme des modernes, sixte majeure d'ut; les deux sons simultanés reproduiront un sa & non pas un ut... à ce dernier la substituez le la quinte du re; les sons sol, la, 24, 27, reproduiront sol=3; & les sons, la, ut, 27, 32, reproduiront ut=1. Donc ce dernier la, n'est harmonique du générateur ut, 1, que lorsqu'il se trouve sur le vingt-septième degré, c'est-à-dire sixte de la quatrième octave du générateur-ut.

Onzième expérience. Substituez au les de la troifième ou de la fixième expérience, l'un des la de la gamme moderne, & faites sonner les luit cordes à la fois; tout sera consonnant comme dans les expériences troisième & sixième, à l'exception du la intercalé qui sera dissonnant.

Le la moderne ne peut donc entrer dans l'accord parfait; & il entre dans la gamme des modernes: la progression des harmoniques doit donc s'arrêter au sixième terme inclusivement: telle est la conclusion que Tartini & Rameau se crurent bien sondés à tirer de ces deux observations. Pour trouver l'origine de ce la, & du sa quarte d'ut, lequel n'est pas plus harmonique que le la, (voyez basse continue) il fallut inventer des saits, imaginer des progressions, saire de nouvelles règles; ensin saire violence à la faine physique, à la théorie & à la pratique de la musique.

Mais l'art de la musique ne peut pas être en contradiction avec la science; & pusique la musique est un langage universellement entendu, & un art généralement agréable, il doit avoir les fondemens dans la nature; il est donc possible de les découvrir à l'aide de l'expérience. Or, l'expérience est claire, les saits sont évidens. Le caractère de tout accord; c'est-à-dire de tout grouppe consonnant, est d'être progressif, & illimité dans le nombre de ses termes.

Je dis 1° progressif, & par-là j'entends parler de la progression harmonique, si l'en représente les rappons des sons par les longueurs des cerdes; & de la progression arithmétique, si en les représente par les vibrations. J'employerai désormais cette dernière qui est plus facile, tous les termes étant des nombres entiers.

Je dis, 2° qu'il n'y a que deux progressions à employer pour la sorme des accords. La progression 1, 2, 3, 4, 5, 6, &c., & la progressio 1, 3, 5, 7, 9, &c. La première pour les accords parfaits: la seconde pour les accords qui les préce-

dent & les appellent. Les autres progressions arithmétiques dont la disserace excede 2, & dont le premier terme est 1, pourroient être employées avec réserve; mais elles sont très-désagréables, comme il est facile de s'en convaincre par l'expérience, en faisant entendre

à la fois les fons 1, 4, 7, 10, 13, 16, 19, 8cc., dont la différence est 3;

u ceux-ci . . . 1, 5, 9, 13, 17, 21, 25, &c., dont la différence est 4; car l'accord de ces deux progressions n'est pas supportable.

Cinquième caractere réciproque aux quatre premiers. Les sons qui sont entr'eux dans les rapports les plus simples, forment entr'eux les consonnances les plus agréables.

Douzième expérience. Exécutez un morceau de mulique quelconque, fur les jeux fuivans de l'orgue, deux à deux.

1°. Sur le prestant & la doublette qui sonnent l'offine. 2°. Sur le prestant & le petit nasard qui sonnent la guinte.

3°. Sur le gros nafard & le pressant qui sonnent la quarte.

4º. Sur le prestant & la petite tierce qui sonnene la tierce miniure.

5°. Enfin sur la petite tierte & le petit naford qui sonnent la tierce majoure.

De toutes ces combinations, la première feule vous paroitra agréable, les fuivantes vous déplairont d'autant plus que l'intervalle, que forment entr'eux les deux jeux touchés enfemble, devient plus petit.

Nota. Les musiciens non philosophes, qui pourroient consondre la consonnance absolute d'un intervalle avec son agrément local, ne conviendront peut-être pas du mérite de cette preuve; mais la suivante ne me paroit pas laisser le moindre doute sur cet objet.

Puisqu'un son est inséparable de ses harmoniques, qu'il en est toujours accompagné, peutètre même composé, comme le blanc est composé des couleurs du praime ou de l'arc-en-ciel con
peut donc sans inconvénient regarder les harmoniques comme les élémens du son, Tout Son peut
donc être regardé comme sondamental, relativement à ses harmoniques. Or, les intervalles les
plus consonnans doivent être formés par les sonqui ont le plus grand nombre d'élément communs.
L'octave doit donc être l'intervalle le plus cosonnant, puis la douzième, puis la quinciè ae
ou double octave, puis la dix-septième majeure,
la dix neuvième, &c.

Car, que l'on compare entr'elles les colonnes de la table des harmoniques, on verra du premier coup-d'œil, que la première & la deuxième dont les fons fondamentaux font à l'octave, ont la moitié de leurs harmoniques communs; pu fque de deux en deux les harmoniques de la première font à l'unifon de ceux de la fec n'inque la première & la troifième, dont les û es

Fon Americaux sont à la doucière, ont se fiers de leurs haimoniques commun. ; paitque de trois en trois les harmoniques de la première sont à l'unisson de ceux de la troissème. . Que la première & la quatrième, dont les sons sondamentaux sont à la double ocave, n'ont que le quart de leurs harmoniques communs; puisque, &c., que la première & la cinquième n'en ont que le cinquième, &c.

L'octave, dont le rapport est de 1 à 2, est donc plus consonnante que la douzième, dont le rapport est de 1 à 3. La douzième plus consonnante que la double octave, dont le rapport est de 1 à 4. Cette dernière plus consonnante que la dix-septième majeure, dont le rapport est de 1

à 5, &c.

On peut appliquer le même raisonnement aux intervalles formés par deux sons sondamentaux, immédiatement consécutifs. Car dans l'octave, dont le rapport est de 1 à 2, tous les harmoniques du son sondamental aigu, ut 11, trouvent leur unisson dans la colonne du son sondamental grave, ut 1... Dans la quinte, dont le rapport est de 2 à 3, la moité des harmoniques du son sondamental aigu sol son sondamental grave ut II... Dans la quarte, dont le rapport est de 3 à 4, le tiers seulement des harmoniques du son aigu ut IV, trouve ses unissons dans la colonne 111,111.... Dans la tierce majeure, dont le rapport est de 4 à 5, le quart, &cc.

Il est donc incontestable que les intervalles exprimés par les rapports les plus simples sont les

plus conformans.

M. Esteve a cru que la fixte majeure dérogeoit à cette loi, & qu'elle avoir le même degré de consonnance que la quarte. (Voyez l'art. conson-nance de Rousseau.) Mais l'erreur de ce favant vient, 1° de ce qu'il n'a pas comparé, comme je l'ai fait, tous les harmoniques des deux sons fondamentaux de chaque intervalle, mais seulement les deux ou trois plus graves; ce qui n'est pas suffisant pour découvrir les degrés de leur consonnance. 2°. De ce qu'il a pris la sixte majeure de la gamme des modernes dans le rapport de 8 à 🍄 , au lieu qu'il falloit prendre celle qui est donnée par la résonnance du corps sonore, dans le rapport de 8 à 13. Car on verra dans la suite de cet article que la sixième note de la gamme naturelle, que j'ai appellée sa, est dans ce dernier rapport. D'ailleurs, on a vu dans la dixième expérie ce, que le la qui fait fixte maieure fur l'ur de la gamone des modernes, n'appartient point au mode d'u. muis au mode de fa. Car par l'expérience de Tarvini. (la quatrième), tous les harmoniques confécurifs d'un sen sondamental, reproduisent ce ion fondamental, qui est leur véritable tonique. Or, le la des modernes & l'ut sonnant ensemble, veproduisem au grave un fa & non pas un ut; donc ce la appartient au mode de fa & non pas

au mode flut. Donc es la n'est pas la véritable fixte majoure de la garame d'ac; mais une fixte mineme de la garame de fa.

En un not, &t c'est le résumé de cet article; la force ou l'intensité du son des harmoniques immediatement consécurifs du corps sonore, leur gravité, l'étendue & la consonnance de leurs int ryalles, augmentent en raison de la simplicité de leurs

rapports.

11. BASSE-FONDAMENTALE. Cadences ou repos de La buffe-fondamentale, Tartini & Rameau firent l'effai de leur découverte sur l'accompagnement de la gamme ut, re, mi, fa, fol, la, fi, ut, la quelle dans le tempérament des modernes est composée de deux tetracordes semblables, ut, re, mi, fa, & fol, la fi, ut. Or, tel sut à coup sûr le raison. nement de ces deux harmonistes ... Le chant se ut, est le produit de la baise fondamentale sol ut; donc le chant mi fa, est le produit de la basse-fondamentale ut fa. Premièle erreur. Ce n'est que par temperament que l'intervalle mi fa est semblable à l'intervalle si ut. (Voyez l'art. basse continue. Voyez aussi la table de la génération harmonique, colonne 1, dans laquelle l'intervalle mi fa est dans le rapport de 10 à 11, & si ut dans celui de 15 à 16) Le fa des modernes représente comme on l'a dit, (art. basse-continue), trois sa dissérens; mais celui de la gamme d'ut, c'est-à-dire la quatrieine note de la gamme d'ut, est constamment avec le mi dans le rapport de 10 à 11.

.....Le chant ut re est produit par la basse-fond'imentale ut fol : donc le chant fol la qui lui est semblable, est produit par la basse-fondamentale sol re. Deuxième erreur. Ce n'est encore que par tempéra nent que l'intervalle sol la est semblable à l'intervalle ut re. La gamme naturelle, la gamme d'ut, a deux la différens; dont le premier est appellé ta dans la table de la génération harmonique, le fecond r₁. Ils font avec le fol dans les rapports suivans. sol, ta, v1, 12, 13, 14. Voyez la première colonne de cette table sur les douzième, treizième & quatorzième degrés). Or, ce n'est point d'après le tempérament qu'il faut régler la buffe-sondamentale, ni les accords qu'elle doit porter, mais d'après les rapports naturels des harmoniques entr'eux.... Donc la baffe-fondamentale de la gamme..... ut re mi fa fol la st ut doit être.... B. F. ut fol ut fa ut re solue

Et pour éviter la cadence fa sol, que Tartini regarde néanmoins comme régulière, Rameau donne deux notes fondamentales au sol de la gamme, ex: Gamme... ut re mi sa sol sol la si ut basse-sondamentale. ut sol ut sa ut sol re sol ut.

..... Or le chant ut re mi fit, qui est dans le mode d'ut, a dans cet accompagnement pour basse-fondamentale ut sol ut sit. Trossième erreus. Si le chant ut re mi sit est dans le mode d'ut, il ne peut avoir pour basse-tondamentale ut sol ut sit. Car ut sol est le renversement de la cadence parfaite sol ut qui appartient au mode d'ut; donc ut sit

est une cadence parfaite du mode de fa. La bassefon lamentale ut sel, ut sa, est donc composée de deux cadences, l'une en ut; l'autre en sa. Quelle raison y a-t-il donc d'attribuer plusôt cette b sesondamentale au mode d'ut, qu'a celui de sa? Je dis plus : cette baffe fondamentale appartient réellement & exclusivement au mode de fa, car ut est la quinte de sa : ut est donc un des harmoniques de sa, ut est donc subordonné à sa; pui que fa est la basse fordamentale d'ut, donc une cadence en ut doit être subordonn'e à une cadence en fa, & comme dans le chant fa ut ou ut fa, l'ut appartient au mode de sa, il est clair que de ces deux cadences ut sel & ut sa, la première quoique passagèrement en ut, appartient réellement au mode de fa. Donc la basse fondamentale ut sol, ut sa est une basse-sondamentale du mode de fa. Donc elle ne peut être la baffe-sondamentale du chant ut re mi fa, lorsqu'il sait partie de la gamme d'ut; je dis lorsqu'il sait partie de la gamme d'ut; c'est-à-dire lorsque le mi & le sa de la gamme sont dans le rapport de 10 à 11. Mais si l'intervalle mi su est dans le rapport de 15 à 16 comme st ut; alors saisant sonner ensemble ces deux notes, elles rappelleront le générateur fa; puisque les notes si ut dans le même rapport, reproduisent le générateur ut. (Voyez l'expérience quatrième du n° 1 de cet article). Alors le chant ut re mi fa, appartiendra au mode de fa, & pourra être le produit de la bassesondamentale ut sol ut fa..... Or le chant sol Le si ut; (ce sont toujours nos deux harmonistes qui parlent), est parfaitement semblable au chant ut re mi fa. Quatrième erreur Donc si le chant ut re mi sa, est en ut; le chant sol li si ut, est en sol. Cinquième erreur. 1° Ces deux chants sont semblables, oui; mais en vertu du tempérament seulement. On a vu dans le n° 1 de cet article, la génération des harmoniques; on y a vu qu'elle est nécessairement progressive : on y a vu que la quatrième octave des harmoniques de chaque son fondamental représente la gamine des modernes, ou plutôt la véritable gamme de la nature pour tous les modes. Ainsi cette quatrième octave dans la première & la seconde colonne représente la véritable, la seule gamme du mode d'ut; puisqu'en faifant résonner ensemble deux à deux tous les sons consécutifs de cette gamme, ils reproduisent tonjours le générateur ut. (Quatrième expérience). Au contraire faites fonner ensemble les deux notes de notre gamme tempérée, mi sa, ou sa sol; vous entendrez un générateur fa. Faites sonner sol la, ou la si, vous entendrez un générateur sol; faites sonner si ut, ut re ou re mi; vous entendrez le générateur ut. Voilà donc trois générateurs dans cette gamme, dont le principal est su: puisqu'il est fondamental d'ut, lequel est lui-même fondamental de fot. Donc en suivant les rapports du tempérament moderne, notre gamme n'est point dans le mode d'ut. Done il pe faut point suivre les rapports de ce tempérament. Musique. Tome I.

Mais dans la gamme dont tous les sons rappellene ut, c'est-à-dire dans la gamme naturelle du mode d'ut, les deux la & le sol sont dans les rapports: sol 14 jv, 12, 13, 14; & les notes ui re mi, dans les rapports 8, 9, 10: (voyez la première colonne.) Donc 10, les deux terracordes, ut re mi fa, & fol la se ut, considérés suivant leurs rapports naturels. ne sont nullement semblables. Done 2°, le tetrae rde sol la si ut, n'est point dans le mode de sol. Done il ne doit point avoir pour basse-fordamentale. sol re sol ut. D'ailleurs la basse-sondamentale ue fol ut fa, n'est pas, comme le croyoir Rameau, dans le mode d'ut. Donc la baffe-fondamentale fot re fot ut n'est pas non plus dans le mode de so'. Done fous aucun point de vue elle ne convient au chant fol la si ui. Done la basse-fondamentale ui sol ut f. ut fol re fol ut, ne convient point à la gamme ut, re, mi, fa, fol, la, fi, ut.
.... Ces deux hasses-fondamentales ut fol ut fa,

& sol re sol ui, la première en ui, la secondo en sol, sont composées, la première de la tonique ut, & de ses deux quintes fa & fol, l'une au grave, l'autre à l'aigu; la seconde de sa tonique sot & de ses deux quintes ut & re, l'une au grave, l'autre à l'aigu; donc la basse-sondamentale d'un mode quelconque est composée de la tonique & de ses deux quintes, l'une au grave & l'autre à l'aigu. Sixieme erreur. Car la première de ces deux bailes étant. comme on vient de le voir, dans le mode de fa, & non dans celui d'ut, la seconde étant en ut & non en sol; si on admettoit le principe de Rameau & de Tartini, on seroit en sa, lorsqu'on se croiroit en ut; en ut, lorsqu'on croiroit être en sol, &c. Done on seroit toujours hors du mode proposé : c'est-àdire que le chant seroit dans un mode, & la basse.

fondamentale dans un autre.

Je dis le chant dans un mode ; car tout chant, indépendamment de la baffe-fondamentale, indique naturellement le mode auquel il appartient. (Vovez baffe-tonique); pouvant être confidéré lui-même comme une baffe-fondamentale, comme on verra ci-

aprės.

Nota. 1º. Qu'il ne faut pas coufondre le tempérament dont je viens de parler, avec l'accord tempéré des inst umens. On ne peut accorder les instrumens qu'au moyen des consonnances d'ostave, quinte, quarte, tierce majeure & tierce mineure. Or le fa & les deux l'i de la gamme naturelle us re mi fa fol sa je si us no forment aucune de ces confonnances, ni entreux, ni avec les autres sons de cette gamme. On l'a donc réduite en deux têtracordes semblables ut re mi sa & sol la si ut absolument semblables, lesquels peuvent être accordés par confonnances; c'est à dire que le ton d'un son étant déterminé, foit arbitrairement, foit relativement à un autre instrument, on peut accorder les autres sons de ces deux tétracordes à l'octive ; comme ut ut; à la qu'inte, ut fol, foi re, re la : à la quarte, ut fa; à la tie ce maiche, u. mi. joi fi; à la tierce mineure fi re. On peur encorreccorder le la

à la tierce majeure du fa, fa la. Tel est le temperament dont j'ai entendu parler dans cet article.

Il y en a un fecond employé par les accordeurs d'inftrumens, qui confisse à altèrer certaines confonnances, afin qu'une même touche puisse servir pour deux sons très-peu disserens de l'unisson. (Voyez tempérament). Le premier de ces tempéramens a été imaginé pour faciliter l'accord des instrumens; le second pour éviter la multiplication des touches dans l'exécution des différens modes sur le même instrument.

Nota. 2°. J'ai indifférenment attribué à Tartini & àRameau l'inventiondecette fameuseb: sse fondamentale par quinte, quoique l'harmoniste françois paroisse feul vouloir s'en attribuer l'honneur. Mais l'Italien admettant dans le mode d'ut la cadence us sa, qu'il appelle arithmétique, par opposition à la cadence soit ut qu'il appelle harmonique; admettant également dans le même mode la cadence sa soit, qu'il appelle mixte, (voyez système, syst. de Tartini); il est clair qu'il accompagne les cinq premières notes de la gamme avec la première basse-sondamentale de Rameau. Gamme. ut re mi sa sol.

Basse-fond mentale, ut sol ut sa sol. Or, il est plus que probable que les mêmes erreurs ont été puisses à la même source; qu'elles ont eu pour principe les mêmes raisonnemens; & si Tartini n'accompagne pas comme Rameau les trois dernières notes de la gamme, il s'en suit que Rameau a par-dessus Tartini, au moins le mérite d'être consequent dans ses erreurs.

La gamme des modernes est une gamme singuliérement altérée par le premier tempérament dont j'ai parlé. Or former la baffe-fondamentale fur le tempérament & non sur les rapports naturels & primitifs des fons, c'est vouloir juger dusens d'unephrase, non pas les mots & leur construction, mais seulement par l'orthographe. A la vérité si l'on vouloir que la gamine des modernes fut en fa, comme elle y est par le tempérament, la basse-son lamentale de Rameau & de Tartini seroit excellente. Mais à s'en renir aux rapports primitifs de cette gamme, c'est-àdire en supposant que la quatrième note sonne avec la tonique un intervalle dans le rapport de 8 à 13; ut fr; & que le la moderne supplée le la & le jo, 13 & 14 de la gamme naturelle; il est de toute impossi-Bilité de trouver l'harmonie de cette gamme avec les seuls mouvemens sondamentaux de quinte & de quarte. Mais Rameau & Tartini étoient bien éloignés de soupçonner qu'il y cêt un mouvement fondamental plus propre que ces d ux confonnances à produire une cadence parfaite, & un repos aussi marqué que celui de l'alméa dans le discours ordinaire. Rameau regardoit l'offave comme une equisonnance; c'est-à-dire comme un unisson; c'est d'après ce pr' jugé qu'il à 'établi sa théorie du renversement des accords. (Voyez rerversement). D'après ce mèrae préjugé ell-il éconuant qu'il ait confondu le mouvement fondamental d'octave avec

une tenue ou avec celui des deux notes sur le méme degré?

Cependant qu'on exécute la basse : ut re mi fa fol fol ut, le fecond fol à l'octave grave du premier; on sent parfaitement la suspension du son au second fol: il fait desirer l'ut suivant plus sortement que ne seroit l'unition du premier sol : & l'ut marque aussi le repos plus énergiquement que s'il étoit précédé de deux fol à l'unisson. Le mouvement descendant d'octave est donc suspensif; c'està dire produit un renversement de cadence: Or toute cadence renveriée produit une suspension; & réciproquement tour mouvement suspensif renversé produit une cadence. Par ex.: ut sol & sol ut sont des renversemens l'un de l'autre, dont le premier est suspensif, le second résoluif. Donc le mouvement ascendant d'octave est résolutif; c'est-à-direproduit un repos. Toute cadence qui se résout sur la tonique produit un repos parfait; donc le mouvement ascendant d'octave produit un repos parfait. (Voyez baffe-fondamentale no 5).

Octave, quinte & quarte: voilà donc trois mouvements fondamentaux propres au genre diatonique. Joignons ceux de tierce majeure & mineure pour le chromatique, (Voyez diatonique; chromatique; enharmonique). Nous aurons cinq intervalles dans les rapports suivans. Octave, quinte, quarte, tierce majeure, tierce mineure, ut ut sol ut mi sol;

formons-en une baffs-fondamentale dont nous ferons toutes les notes d'égale valeur. On vient de voir que dans le mouvement fondamental d'octave, le repos fe trouve sur le son aigu. On sait que dans celui de quinte il se trouve au grave; dans celui de quarre à l'aigu; dans celui de tierce majeure au grave; dans celui de tierce mineure à l'aigu. C'est-à-dire que dans cette basse sondamentale, les repos se trouvent sur les sons pairs, ut 11, ut 1V, sol VI. Les sons pairs sons impairs les lieux harmoniques des reposs, & les sons impairs les lieux harmoniques des reposs. & les sons impairs les lieux des app: Is ou suspensions de repos : ce qui est non-seulement applicable aux cinq intervalles précèdens; mais à toute la suive des intervalles de la basse-sondamentale naturelle. (Voyez la table de la génération harmonique)

Note. Lorsque se tapport de l'un de ces intervalles est exprimé par deux nombres pairs, il saut
le réduire à sa plus simple expression; ce qui se
stait en divisant ces deux nombres par seur plus
grand commun di iseur. Par exemple: l'ochtre dont
le rapport est de 1 à 2, peut être exprimée par
les rapports de 2 à 4; de 3 à 6; de 4 à 8; de 5
à 10, &c. Mais les deux termes du premier de
ces rapports multiples etant divisés par 2, ceux
du second par 1; ceux du troisème par 4; ceux
du quarrième par 5, &c. Le quotient de chacune
de ces div sions est tenjonis le rapport de 1 à 2;
qui est chia de l'octave réduit à sa plus simple
expression. Lots donc que les deux termes d'un
rapport sont deux nombres pairs, il faut regarder

comme impair celui des deux oui devient tel après 12 division par le plus grand commun diviseur. Cela

posé, je dis que :

Les sons fondamentaux étant disposés comme ils le sont dans la table de la génération harmoni-. que, les repos se trouvent sur les sons sondamenraux pairs & dans les colonnes de leurs harmoniques, & les appels ou suspensions de repos, sur les sons sondamentaux impairs, & dans les colonnes de leurs harmoniques; c'est-à-dire que dans cette disposition, les repos se trouvent dans les colonnes paires, & leurs appels dans les colonnes impaires.

1º. Dans le mouvement fondamental d'octave, ut ut; (colonnes I & II) l'acte de cadence commence par le son grave, & se résout sur le son aigu; c'est-à-dire commence par la colonne I,I, &

Le résout sur la colonne II.II.

Car dans la succession de ces deux colonnes, l'oreille doit entendre avec plus de plaisir celle des deux qui est respettivement la plus consonnante. Or la deuxième colonne est respectivement plus confonnante que la première. Car la ABCDE première octave de la deuxième ut ut ut ut colonne, semblable à l'octave AA fi # fi fi de la figure adjacente, correspond -12 # à la seconde octave de la première colonne, semblable à l'octave BB; 91 91 37 ta# car on a démontre, (nº. I de cet ta ta fol# article) que l'oclave est plus conformante que la quinte, & la quinte fol fol fol fol plus que la quarte. Donc le sim-JE # ple intervalle d'octave ut ut est plus confonnant que l'octave ut ja je mi# fol ut qui renferme une quinte & une quarte. Donc l'octave AA est mi mi mi, rė# plus conformante que l'octave BB. Donc la première octave de la fere ré conde colonne est plus conson-111 # nante que l'octave correspondante ut ut m ut ut dans la première colonne. ABCDE

Item. La seconde ostave de la seconde colonne, semblable à l'octave BB, correspond à la troisième octave de la première colonne, semblable à l'octave CC. Or l'octave BB, qui ne contient qu'une quinte & une quarte, est plus consonnante que l'octave CC, qui est composée de tierces; puisque les tierces sont moins consonnantes que les quintes & les gnartes, (Nº. I de cet article.) Donc la feconde octave de la seconde colonne est plus consonnante que l'octave correspondante dans la pre-

mière,

Item. La troisième octave de la deuxième colonne, femblable à l'octave CC, correspond à la quatrième octave de la première colonne, semblable à l'octave DD. Or l'octave CC, uniquement composee de tierces, est plus consonnante que l'octave DD, composée de tons. (Nº 1 de cet article). La troissème octave de la deuxième co-

lonne est donc plus consonnante que l'ostave correspondante dans la première.

Item. Les demi-tons étant moins confonnans que les tons; (voyez ibidem), l'octave chrematique est moins consonnante que l'octave diatonique. La quatrième oftave de la deuxième colonne, semblable à l'octave DD, est donc plus consonnante que l'ostave correspondante dans la première colonne, semblable à l'ostave LE.

Par la même raison la cinquième octave de la denvième colonne, composée de demi-tons comma l'ostave EE, est plus consonnante que la frience octave de la premiere colonne, composée de quans de tons, &c., &c.

Donc chaque octave de la deuxième colonne est plus confonnante que l'ostave correspondante dans la première colonne, Donc to ute la deuxième colonne est respettivement plus consoniante que la premiere. Done l'accord total des harmoniques du son fondamenial aigu de l'oclave, est respectivement plus agréable que celui du fon fondamental grave.

Or dans le mouvement sondamental d'ostave; l'accord total de la première colonne altère nécessairement la pureté de l'accord total de la seconde. Car qu'on sasse résonner en même-temps tous les sons de ces deux colonnes; qu'arrivera t-il ? que chaque octave de la deuxième colonne fera moins consonnante qu'elle n'étoit avant cette réfonnance simultanée. Car la première ostave us ut de la deuxière colonne, se mouvant confondue avec la deuxi-me octave ut sol ut de la premiere colonne, le sel de cette deuxième oftave altérera nécessairement la pureté de l'ostave simple ut le de la deuxième colonne.... La consonance de la deuxième oclave ut sol ut de la deuxième colonne sera par la même raison altérée par l'intercalation des sons mi & po de la troisième octave de la première colonne... L'offave des tierces de la deuxième colonne deviendra par ce mélange une cetave de tons, &c. Donc chaque octave de la deuxième colonne fera moins confonnante qu'elle n'étoit avant cette confusion des deux colonnes. Donc cene consission altérera la pureté, l'agrément respectif de la deux ême colonne. L'oreille doit donc desirer la fin de cente résonnance simultanée, asin' d'entendre dars toute sa pureré l'accord de la deuxième colonne ; c'est-àdire, afin de pouvoir se reposer sur l'accord de cene deuxième colonne.

Or il en cit à très peu près de la réfonnance successive de ces deux colonnes, comme de leur réfonnance simultanée : car dans leur résonnance fuccessive, les vibrations des cordes de l'une de ces colonnes agitent les particules sonores de l'air ambiant affez fortement & affez long-tems pour treubler la confonnance de l'autre. & réciproqueme it-Dans le fait, fars cette simultancité de rétonnance des sons successis, il n'y auroit point de melo re-Comment en esser sentir les rapports des sons successifs, si un son n'est pas lie au précèdent & au

suivant par des vibrations simultantes? (Voyez

corps- (ono-e)

Donc la réfonnance fuccessive des deux colonnes d'harmoniques, dont les sons sondamentaux sont à l'octave, altère la contonnance de la colonne aiguë, comme leur résonnance simultanée. Donc l'oreille doit desirer la cessation du son de la colonne grave ou impaire pour entendre l'accord de la colonne paire dans toute sa pureté; c'est-à-dire pour sentir le repos de la colonne paire.

Donc 10, dans le mouvement fondamental d'octave, le repos fe fait fur le fon fondamental pair,

& dans la colonne de ses harmoniques,

J'ai dit que la deuxième colonne de la génération harmonique est respedivement, & non pas abjolument plus consonnante que la première. On a vu, dans le n° I de cet article, que toute colonne d'harmoniques entendue séparément, forme le plus parfait accord possible, puisqu'on croit n'entendre que le son du générateur un peu rensorcé, mais sancun mélange de dissonnance. Toute colonne d'harmoniques prité séparément est donc absolument consonnante: mais elle peut devenir respectivement dissonnante par le mélange des harmo-

niques des colonnes adjacentes.

2º. Dans le mouvement fondamental de quinte, fol ut, Ill II, (deuxième & troisième colonnes) l'acte de cadence commence par le son aigu, & se réiont sur le son grave; c'est-à-dire que le repos se trouve dans la colonne II, II; & l'appel ou sufpenfion de repos dans la colonne III,III. Car tout son est accompagné de ses harmoniques, dont le plus intenfe est l'octave. Si l'on faisoit donc entendre ensemble les deux sons ut & fol, on entendroit réellement, quoique non distinctement, l'accord ut fol ut fol . 2, 3, 4, 6, en, comme les harmoniques les plus aigus font les moins sensibles, on entendroit au moins l'octave ut sol ut, 2, 3, 4. Or il y a toujours dans les sons successifs une sorte de simultanéiré résultante du prolongement des fons antécèdens pendant la résonnance des sons suivans. On doit donc encore entendre le son du fol pendant la résonnance de l'ut, ou plutôt de l'octave ut ut. Pendant la résonnance du sol, l'ot est donc censé porter l'accord ou l'octave ut so! ut; & après cette résonnance, seulement l'octave ut ut. Or l'octave ut ut est plus consonnante que l'octave ut fol ut, comme on l'a vu ci-deffus. Done l'oreille doit trouver respectivement plus agréable l'octave ut ut ; c'est-à dire éprouver un repos fur le fon ut. Donc dans le mouvement fondamental de quinte, le repos se trouve sur le son grave ou pair. Done, 2º dans ce mouvement la cadence se résout sur a colonne paire.

3° Dans le mouvement sondamental de quarte, la cadence se réseur sur le son aigu. & sur la colonne paire. Car faites sonner à la sois les deux cordes de la quarte soi ut; elles reproduiront au grave l'octave de le ur générateur. (Voyez la quatrième expérience, n° I de cet atticle, & la note qui va suivre.)

mun, comêmes so se la sonte la colonne de l

La quarte fol ut deviendia donc l'octave ut fol ut. Or la fuccession des sons produit le même esser que leur résonnance simultanée. Donc l'ut de la quarte sol ut sait partie de deux accords; partie de l'accord ou octave ut sol ut, pendant la résonnance du sol; & partie de l'octave ut ut, lorsque cette résonnance est totalement éteinte. Or cette seconde octave est plus consonnante que la première. Donc elle doit occasionner un repos sur elle. Donc dans la quarte sol ut, la cadence doit se résoudre sur ut. Donc, &c.

4°. Dans le mouvement fondamental de tierce majeure: la cadence doit se résoudre sur le son grave, & sur la colonne paire. Car cette succession mi ut, dans laquelle ut engendre son octave aiguë, équivant à la succession de ces deux octaves, ut mi ut & ut ut; la seconde plus consonnante que la pre-

mière. Donc, &c.

5°. Dans le mouvement fondamental de tierce mineure, la cadence se résout sur le son aigu & sur la colonne paire. Car cette succession mi sol reproduit au grave l'octave du générateur commun; (Expérience quatrième) & par conséquent équivant à ces deux accords ou quintes; ut mi sol & ut sol; la seconde plus consonnante que la première. Donc, &c.

Le méchanisme de ces démonstrations est affez facile à faisir, pour pouvoir l'appliquer soi-même à

tous les autres intervalles.

Nota. M. Serres de Geneve prétend que le son grave de la quatrième expérience est le générateur commun des deux sons simultanés qui le reproduisent: Tartini auteur de cette expérience, qu'il a faite & répétée plusieurs sois en présence de huit célèbres prosesseurs de musique, assure que ce son est l'octave du générateur commun; & son assertion est conforme à celle de tous les savans qui ont

tenté après lui la même expérience.

En adoptant le résultat de Tartini, on peut établir le principe des repos de la manière finvante. Si l'on fait entendre à la fois deux sons quelconques immédiatement consseurifs de la b sfe-sondamentale naturelle, (table de la génération harmonique); ils reproduiront au grave l'octave ut II du générateur commun ut I; c'est à dire que l'octave ut ut, III, la quinte ut sol, Il III, la quarre sol ut, III IV, la tierce majeure ut mi, IVV, &c. reproduiront toutes également le fon ut il. Or la résonnance successive de deux sons, à cause du prolongement des vibrations, produit, quoique d'une manière moins sensible, le même esset que leur résonnance simultanée. Denc la succession de tous les fons de la basse-fond mental naturelle pris un à un doit reproduire l'octave du générateur commun, comme la résonnance simultance de ces mêmes fons pris deux à deux. La srecession des fons de la bosse sond ment le naturelle produit donc fous elle une autre baffe avec laquelle chacun d'eux fait un intervalle plus ou moins conformant,

fol miiv 1.2 ut fol mi10 ut B. F. N. ut ut ut 11.2 21 2 11.2 220 7/ € B. tonique. ut 11.0 ut 212 11.0 7/ £ 8 12 16 Rapperis 6 7 9 10 11 13 14 15 17 2 5 3 4 des deux 2 2 2 2 Baffes. 2 2 2 2 2 2 2 2 2 quinre. scizième. treizième confonn dix neuvieme. viagt-deuxième ostave. dix haitième difform vingiième diffonn vingnème confonn dixieme douzième. double oflave. dix - feptième. nollian

Or les plus confonnans de ces intervalles sont ceux que forment avec la basse tonique les sons pairs de la busse-sondamentale. Car l'unisson, qui répond au deuxième ut de cette baile, se trouve entre l'octave & la quinte; & l'unisson est plus confonnant qu'aucun de ces deux intervalles.... L'oclave qui répond au quatrième fon de la bassefondamentale se trouve entre la quinte & la dixième, & l'octave est plus consonnante que la quinte &c la dixième. .. La douzième, qui répond au fixieme son de la basse-fondimentale, est aussi plus con-sonnante que la dixième & la treizième consonnante au milieu desquelles elle se trouve. Il en est de même de la double octave par rapport à ses adjacens. Or cette double octave répond également à un son pair de la basse-fondamentale, &c. Done les intervalles les plus consonnans sont formes par la basse-tonique & par les sons pairs de la basse-fondamentale. Donc dans l'exécution de cette basse-fondamentale, on doit éprouver un repns fur chaque son pair. Done dans la succession des fons fondamentaux alternativement pairs & impairs, les cadences commencent sur les sons impairs & se risolvent sur les sons pairs.

Mais qu'arrivera-t-il si l'on sair succèder seulement des sons sondamentaux impairs? Quel sera le lieu des repos? Cette quession est assez peu importante pour la pratique : on verra l'emôt qu'une telle basse ne produiroit pas une harmonie supportable. (Voyez le n° IV de cet article). Cependant je répondrai aux artistes qui pourroient être tentés de l'employer dans quelques circonstances, que les repos, si on en eprouve, se trouveront sur celui des deux on trois nombres impairs adiacens, qui sera exprimé par le plus petit nombre. Cela paroit suivre de ce qui a été dit jusqu'ici dans cet article : mais j'avoue que je me chargerois aussi volontiers de la preuve contra-

diffeire que de la directe.

III. BASSE-FONDAMENTALE. Mefure. Le Rhythme, (c'est-à-dire l'ordre ou les proportions)

appartient à tous les arts, & n'appartient exclusivement à aucun d'eux. Sur quel fondement Rousseau prétend-t-il uone que la musique grecque tenoit sa mesure de la po sie? Le sentiniens previent toujours dans l'homme le développement des idées. Le chant a donc di être antériour à la parole. Or » chanter fans mesure n'est pas chan-» ter; & le sentiment de la mesure n'étant pas so moins naturel que celui de l'intonation. l'inven-» tion de ces deux choses n'a pu se saire sépa-» rément ». C'est Romseau qui s'exprime ainsi; (Article. Mesure) & c'est le même Romseau qui dit dans la ligne suivante que la poésie grecque a donné la mesure à la musique. > Les me-» sures de l'une, dit-il, répondoient aux pieds de » l'autre. On n'auroit pas pu mesurer de la prose » en mufique, « Er pourquoi ne l'auroit-on pas pu? La musique sut pendant quelque tems syllabique chez les grecs : à la bonne heure : mais elle ne le fut qu'en vertu d'une convention, à la guelle ils étoient maitres de déroger d'instant à au re, par une convention contraire; comme ils le firent dans la suite, lorsqu'ils séparerent le chant de la symphonic. " Et dit on même que ce fut lui premier (Cravus) qui inventa le battement après » le chant, pour ce que les anciens hattoient les " cordes quant & la voix. " (Plutarque, de la mufique). Or qu'en separant ainsi la vocale de l'inftrumentale, ils aient néanmoins confervé le méme rhythme; cela est probable Mais conserverentils dans tontes les mesures semblables le même nombre de notes? Il est certain que non. Plutarque rous apprend que ce furent les hautoois qui introdusfirent les fredons dans la musique, & qui par cette innovation en altérerent l'antique simplicité. Je demande ce qui pouvo t a'ors empêcher de mesurer de la prose en musque? Je s'is ci e la profe étoit distinguée de la poésie, non seulement par la liberté de la marche, mais encore par ce qu'elle admettoit des qu'ilités inationneiles que étoient exclues de la poefie. (Vide Bacch fen.)

Mais la fupposition, qui avoit sait toutes les breves égales entrelle, & sous doubles des longues, ne pouvoit-elle pas s'étendre à ces quantités irrationnelles, & les classer parmi les longues ou parmi les breves, ou même leur donner la faculté d'être à volonté longues ou breves, comme tont les douteuses dans la poésie latine?

D'ailleurs ces dissérens mètres qui étoient les élémens de la versification grecque & latine, comment s'étoient-ils sormés? En adoptant cette supposition ou convention dont je viens de parler, que toutes les longues sont égales en poésie, & doubles des breves. Dans cette supposition une breve valant un tems, la longue devoit en valoir deux. Dès-lors l'sambe & le chorée devinrent les élémens de la messure à 3 tems, le spondée & le dactyle ceux de la messure à 2 et à quatre. Mais qui apprit aux poètes grecs à se borner aux mesures à 2, à 3, & à 4 tems, sinon le sentiment du rhythme qui guide tout artiste dans les proportions des parties sondamentales de son art?

L'invention de la mesure n'appart'ent donc pas plus à la poésse qu'à la musique; & quand même l'une des deux pourroit s'en faire honneur, ce ne seroit pas la poésse. A quelque langue, à quelqu'espece de versification qu'on adapte la musique, les cadences d'une bonne basse-sondamentale, les repos d'une bonne harmonie, seront toujours plus sensibles que ceux de la versification. Car la musique étant une langue univerfelle, si le sens se termine à des distances périodiquement égales, la mesure sera universellement sentie, parce que cette langue sers universellement entendue. Âu contraire les langues proprement dites, composées seulement de signes arbitraires, n'offrent aucun sens; & par consequent aucun repos, aucun sentiment de mesure, à quiconque n'est pas au fait de laconvention qui a fixé la valeur de ces fignes.

Le sentiment de la mesure dans la musique chantante, & celui de la cadence dans la musique hyporchématique, c'est-à dire propre à la danse n'est autre chose que le sentiment des appels & des repos alternatifs de l harmonie. Or c'est la bassefordamentale scule qui regle cette succession d'appels & de repos. La mesure est donc absolument subordonnée à la basse-fondamentale, ll y a des airs qui fans accompagnement marquent la mesure & la cadence aush fortement que la meilleure harmonie; fans doute. Mais un fon isolé n'est-il pas roujours accompagne, n'est il pas même insépaparable de ses harmoniques? Chaque son d'un air quelconque peut donc être regardé comme sondamental; chaque air comme une l'affe-fond-imentale; & un air bien cadence comme une baffe-fondamensale bien régulière.

Nota, que je ne dis pas: comme une banne bassefondamentale, mais comme une basse-sendamentale bien régulière. On verra dans le n° suivant que toute basse-sondamentale, quoique bien cadencée, le pas propre à tous les genres. Que le diato-

nique n'admet d'autres mouvemens fondamentaux que l'octave, la quinte & la quarte; le chromatique, les différentes cipèces de tierces; l'enharmonique, les tons. &c.

Dans la basse-fondamentale naturelle; c'est-à-dire dans celle qui est formée d'un générateur quelconque & de ses harmoniques placés dans l'ordre de leurs rapports (Voyez table de la génération harmonique); les repos se trouvent de deux en deux notes. Donc si l'on fait toutes les notes égales, cette basse-fondamentale se trouvera dans la mesure à deux tems. Or cette basse-fondamentale est la plus naturelle. (Voyez le n° suivant). Donc la mesure qui en résulte est aussi la plus naturelle.

La mesure à deux tems est composée d'un frappé & d'un levé; donc d'un tems fort & d'un tems foible; d'un repos & d'un appel; enfin d'un son fondamental pair & d'un impair? Exemple:

B. F. | ut fol | ut mi | fol re | fol fol | ut. | 8 12 | 8 10 | 12 9 | 12 6 | 8.

La mesure à trois tems est composée d'un tems fort & de deux soibles: par conséquent d'un son sox damental pair & de deux impairs. Mais il ne saut pas oublier que le second tems doit être soible par rapport au premier, & sort par rapport au troisième. Le deuxième son doit donc être impair par rapport au premier, & pair par rapport au troisième. Sans cette attention on éprouveroit plusieurs repos de suite dans la même mesurer Exemple:

B. F. ut ut fol ut fol mi ut fol fol ut. 8 4 3 4 6 5 4 6 3 4

La mesure à quatre tems est composée d'un tems fort & de trois soibles : mais chaque tems intermédiaire de cette mesure est soible par rapport au tems antécédent, & sort par rapport au suivant; le dernier tems est nécessairement soible par rapport au précédent & au suivant. Les deux sons sondamentaux intermédiaires de cette mesure, doivent donc être impairs par rapport au son précédent & pairs par rapport au son précédent & pairs par rapport au son précédent & pairs par rapport au su son. Exemple :

B. F. ut ut fol fol ut fol mi la ut ut fol fol ut. 8 4 6 3 4 6 5 7 8 4 6 3 4

Pour bien comprendre ces successions sondamentales, il saut se rappeller ce qui a été dit dans le n° précédent sur la distinction des nombres pairs & impairs. Par exemple le rapport de l'octave est de 1 à 2; c'est-à-dire que le son grave de cet intervalle ne sait qu'une vibration pendant que le son aigu en fait deux. Par conséquent le son aigu sait deux sois plus de vibrations dans un tems donné que le son grave. Donc si le son grave sait 2 vibrations, le son aigu en fera 4. Si le

grave en fait 3, l'aigu en fera 6; si le grave en fait 10, l'aigu en fera 20, &c. Les rapports de 10 à 20, de 3 à 6, de 2 à 4, &c., sont donc égaux au rapport de 1 à 2. Or pour que le rapport de 2 à 4 devienne se rapport de 1 à 2, il faut diviser ses deux termes par 2. De même il faut diviser par 4 ceux du rapport de 4 à 8; par so ceux du rapport de 10 à 20. Donc on ne change rien à la valeur d'un rapport en divisant ses deux termes par un nombre quelconque.

Appliquons cette conséquence au premier exemple; c'està-dire à celui de la mesure à 2 tems. 1°. Je divisé ie premier rapport de 8 à 12 par 4; je le change par cette division dans le rapport de 2 à 3. Or dans ce dernier rapport le son qui répond au strappé est pair; celui qui répond au levé est impair. 2°. Je divisé le rapport de la seconde à la troisième note; c'est-à-dire de 12 à 8, encor par 4. Il devient celui de 3 à 2. Dans ce rapport le son impair se trouve sur le levé, le pair sur le frappé. 3°. Le rapport de la seconde mesure, de 8 à 10 étant divisé par 2, devient celui de 4 à 5; conséquentment Son pair sur le strappé, Son impair sur le levé, &cc.

Dans la mesure à trois tems, je divise les deux premiers nombres par 4: le rapport de 8 à 4 se change dans celui de 2 à 1; c'est-à-dire son pair sur le frappé, son impair sur le levé. Le rapport de 4 à 3 n'a pas besoin de division, puisqu'il est composé d'un nombre pair & d'un impair. Donc le deuxième son de cette mesure est impair par rapport au premier dans le rapport de 1 à 2, & pair pac rapport au troissème, dans le rapport de 4 à 3. Il en est ainsi des autres mesures à trois tems.

Nota. Lorsque deux termes adjacens d'une même mesure sont exprimés par des nombres impairs, le plus simple, c'est-à-dire le plus perit nombre de ces deux termes est seusée pair par rapport à l'autre. (Voyez N°. Il de cer auticle à la sim.) Ainsi le troisième & le quatrième son de la seconde mesure a quaire teris étant dues le rapport de 5 à 7; le troisième tents est sensée sort par rapport au quatième.

La musique hyperchématique peur encore admettre d'autres combinaisons que celles-là; ce qui produira des mesures mixes. Car les posts dans la danse doivent répondre aux repos de la musique, les levés à leurs appels; les posés doivent donc se frire dans les tems sorts, les levés dans les tems foibles. Donc une danse dans laquelle il y aura alternativement deux posés & un levé, sera dans une mesure à trois tems, dont deux sorts & un soible; les deuxième tems de chaque mesure sera donc ford par rapport au premier & au troissème. Le deuxième son sera donc aussi pair par rapport au premier & au dernier. Exemple:

B. T. | fol verc | fol memi | fol ne fol | in. 12 8 9 | 12 8 15 | 12 8 6 | 8.

La mesure à quatre tems pourroit avoir trois tems sorts & un soible; eu trois soilles & un fort, ou deux sorts & deux soibles. Il est inutile d'en donner des exemples. Chacun peut en inaginer soi-même, en s'aidant de la table de la génération harmonique.

Enfin l'on peut, entrelacer différentes mesures, comme celle à deux & celle à trois tems, (vovez Sesqui-altere.) Si ces loix étoient rigoureusement observées dans la musique françoise, Rousseau n'eur pas été fondé à se plaindre de son défaut de cadence. Mais les compositeurs françois paroissent s'occuper moins du chant que de l'Immonie. Cependant il ne faut que du goût pour trouver des airs agréables & Lien cadencés: au lieu que pour soumettre à une mesure commune plusieurs parties, sur-tout dans une harmon'e chargée de remplissage à la françoise, il saut connoitre parsaitement la théorie de la biff-fundament de. Or nous n'avons point encore de traite d'harmonie qui mene jusques - là. (Voyez Cadence, Rhythme, Mefure , Syncope.

IV. BASSE TONDAMENTALE, Genres de multime. Toute succession fondamental, produit une ! craz harmonie, l'afqu'on ne retranche aucum harmonique au grave. Dans un recit exicute sur le cornet de l'orgue, on ne distingue absolument auer ne parcie; on croit n'entendre que le recit : cependant en entend en outre son octave, sa d'uzième, sa double octave & sa die septieme majerre: parce que chaque touche baisse du cornet fait parler à la fois cing myanx qui font emr'eux comme ces intervalles. La touche ut fair parler ut ut fc! at mi. La touche re sait parler re re la re fat, &cc. Mais si l'on retranche quelques-uns des sons les plus graves de l'harmonie, elle perd alors sob-agrément & sa douceur; à moins qu'elle n'air pour busse-fondamentale dans chaque mole, la tonique, fon ochave, fa deuzième & in d'ullo offave, & leurs repliques, c'est-à-dire en ut, par exemple, la baffe-fordamentale ut ut fol ut; en. font les quatre premiers sons sond mercanx de la table de la génération harmonique. Mais si l'enpasse au mi, cinquième son son mental de certable. l'oreille oft tellement effarouchée du / la, qui fait la dix-septième maicure sur le mi, que les premiers harmonistes, (ceux du qu'ne me fiècle) ne firent aucune difficulté de reir, neber le die e, & de faire le minimarel Dela l' nonde l'accord perfat mineure Mais dars con ed dini fol fi, la vierce mi fil, fu vant la commence experience, reproduit seu g réras ur at ; de la les accor ls par suppossition, &c. Voi et ces .) Lossqu'on veut employer le 4 £, en est collècte de le saire monter au la. Ce qui possiti deux demi-tons de suite; en supposain que la concismertal ait did pricede du fol on de l' . Car or a cette file, fil, f 'r, la. De-là le gente c'romulique mediene, Sa

La baffe-fondamentale, ut ut fol ut & fes repli-! ques, est donc la seule qu'on puisse employer sans précaution, lorsqu'on retranche les sons les plus graves de l'harmonie. Pourquoi cela? C'est que la douceur d'une succession d'accords vient surtout de leur liaison. Or les quatre premières colonnes des harmoniques de la basse-fondamentale naturelle, ont une liaison cinq sois plus sensible que celle des cinq premières. Puisque le sal, qui fait la liaison des quatre premières, se uouve sur le douzième degré; au lieu que le si, qui fait la liuison des cinq premières, ne se trouve que sur le soixant èrre. L'harmonie la plus donce, la plus agréable, doit donc être celle de la basse-sondamentale, ut ut sol ut, 1, 2, 3, 4. Cette basse est composée des plus sunples rapports. On peut donc affirer qu'elle est la plus nature!le.

De tous les chants produits par cette baffe-fondamentale, ut ut sol ut, le plus naturel est le chant si ut re mi. L'intonation en est sacile. L'accord fimple, fi mi, quarte. Ut mi, tierce majeure. Si re, rierce mineure. L'accompagnement harmonieux, mi fol si; mi fol ut; fol si re; fol ut mi. Enfin il est propre à faire passer la modulation par les modes les plus analogues ; c'est à-dire celui de l'octave, celui de la quinte & celui de la tierce. Car, par l'expérience de Tartini, si ut, fait raisonner le genérateur ut 1. Ut re & re mi, reproduisent ut 2; c'est-à-dire l'octave du générateur; si re reproduit sol 3. Enfin se mi reproduit mi 5. Donc en battant alternativement toutes les cordes du chant si ut re mi, deux à deux, on rappellera les modes adjacens au mode principal. Ce chant peut donc passer pout le produit le p'us naturel de la basse - fondamentale la plus

Musique greeque. Telle est l'origine du tétracorde de Mercure; telle est la formule du genre diatonique des Grecs, que Ptolomée appelle diatonique intense, aux cordes duquel il assigne les rapports suivans, 96, 90, 80, 72. Pour avoir les rapports des vibrations de ces cordes, il faut renverser ceux de Ptolomée; on aura $\frac{1}{16}$, $\frac{1}{19}$, $\frac{1}{19}$, $\frac{1}{19}$, $\frac{1}{19}$, lesquels répondent précisément aux rapports 15, 16, 18, 20, du chant si ut re mi. Le genre diatonique des Grecs est donc le produit le plus naturel de la tasse-fondamentale, ut, ut, sol, ut; 1, 2, 3, 4.

Le premier son du tétracorde de Mercure, du chant si ut re mi, se trouve placé sur le quinzième degré de la table de la génération harmonique. Les chants qui lui répondent de six en six degrés au-dessus de lui, sur la même basse-fondamentale, sont les sormules des autres genres de la musique, & des dissérentes espèces du même genre, précisément dans les rapports assignés par Prolomée, (Édit, de Wallis, pag. 32.)

Les rapports des cordes du chromatique intenfe; font 88, 84, 77, 66, qui répondent aux rapports fuivans des vibrations, $\frac{1}{88}$, $\frac{1}{84}$, $\frac{7}{77}$, $\frac{1}{66}$; ou 21, 22, 24, 28, mi + fv, (of, pv). A la vérité, le chant qui commence au vingt-unième degré est mit, Ir, fol, fol, & non pas mit, fr, fol, 10. Mais il faut observer que le chant si ut re mi, fut pendant plusieu s siècles le seul en mage. Or en recevant des Egyptiens la lyre de Mereure, les Grecs avoient auffi adopté la loi qui défendoit d'en changer l'accord, soit par respect pour son inventeur, soit qu'ils craignissent l'altération que pouvoient occasionner dans les mœurs les agrémers d'une musique plus riche & plus variée. Tout ce que purent faire Terpandre, Pythagore & quelques autres, pour étendre dans la fuite l'échelle du système grec, ce sut d'ajouter à l'aigu du chant si ut re mi, trois ou quatre tetracordes absolument semblables au premier. Mais en perdant l'antique simplicité de ses mœurs, la Grèce se dégoûta bientôt de l'uniformité du chant des premiers musiciens. Il fallut ponr s'accommoder à son goût surprendre la vigilance des magistrats. Les nouveaux compositeurs y parvinrent par le foin qu'ils eurent de ne varier jamais que la tenfion des cordes moyennes de chaque tétracerde, appellées dans la suite cordes mobiles; & de corserver serupulcusement l'intervalle de quarte entre la première & la dernière, qui fu ent appellées cordes flables. Ce fut de ces variations des cordes movennes que naquirent les trois genres de la musique greeque; pour la formation desquels il est certain que l'on consulta la basse - fondamertale la plus simple, 1, 2, 3, 4: puisque les dissérentes formules de chaque genre sont, à l'exception du quatrième son de chaque térracorde, des chans produits par cette même bass. D'où il est naturel de conclure qu'il en eût été de même de ce quatrième son, si son accord n'eût été précisément déterminé par la loi.

Mais ut n'est pas la quarte de tax. Car le rapport de la quarte est de trois à quatre, ou de 27 à 36. Or tax est placé sur le vingt-septième degré, & re sur le trente-sixième. C'est donc re & non pas ut, qui doit être le quatrième son de la formule du gente chromatique mol.

Le chantterracordal d'u trente-troissème degré seroit dans les rapports. . 204, 198, 187, 153. Et suivant les vibrations. 33, 34, 36, 44. Celui du trente - neuvième seroit dans les rap-Mais ces deux espèces furent, à ce qu'il paroit, réduites à une seule, & prifes sur le neuvième degré, dans les rapports. . 576, 640, 704, 768. 9, 10, 11, 12. Ou.

Pourquoi cette formule, qui est, suivant Prolomée, celle du distonique égal, ne se trouve t-elle pas fur le trente-fixième degré; puisque trentefix est moyen terme entre trente-trois & trenteneuf? C'est que le chant du trente-sixième degré est formé de quatre notes sur le même degré, re, re, re, re. Celui du dix-huitième est forme de trois notes aussi sur le même degré, re, re, re, mi. Or la lyre de Mercure ayant quatre cordes différentes, le chant tétracordal devoit nécessairement être formé de quatre fons différens. Il a donc fallu recourir à la double octave du re placé fur le trente-fixième degré; c'est-à-dire au chant re, mi, fol, fol, du neuvième degré, dans lequel on substitua par licence, & comme note de pasfage, le fr au premier fol; 1°. pour avoir un chant composé de quatre sons différens; 2°. pour rendre le chant du neuvième degré plus diato-

Mais je ne vois pas pourquoi, contre la coutume des anciens, & contre la sienne même, Ptolomée a employé pour ce genre les rapports des vibrations au lieu de ceux des cordes. Cependant il est indubitable que c'est aux vibrations qu'il faut appliquer les rapports du genre diatonique égal; car en les appliquant aux cordes, ils répondroient dans la table de la génération harmonique aux nombres. 11, 12, 13 1, 14 1.

Or, on ne trouve ni dans cette table, ni dans l'échelle du système grec, les soirs exprimés par

ces rapports.

Enfin la formule du genre enharmonique se trouve placée à fix degrés plus haut que les deux espèces de chromatique dont je viens de parler; dans les rapports de. . 368, 360, 345, 276. Par ceux des vibrations. 45, 46, 48, 60. Répondans aux notes. fr #, fr †, fol, f.

Tels sont les véritables rapports des genres de la musique des anciens, assignés ou plutôt rétablis par Ptolomée; mais primitivement tirés des harmoniques de la basse-sondamentale ut, ut, sol, ut; 1, 2, 3, 4. Il n'y a nulle difficulté à l'égard du genre diatonique; si ut re mi étant le plus simple, le plus facile, le plus naturel, il a dû être produit par la baffe-fondamentale la plus simple & la plus Tome I. Musique,

naturelle. Or, cette baffe ne produit aueun c'ant plus simple que le chant si ut re mi. A la verirà le chant in , 10, si, ut, 13, 14, 15, 16, est également diatorique; mais quel cut c.3 prem les Grecs, & quel feroit maintenant le musicion capable d'accorder quatre cordes d'us les rapports 13, 14, 15, 16? Toutes choses égales d'ailleurs, on a donc dû préserre le chant si ut re mi à tous les autres de la mome basse-fondamentale.

Cela posé, tous les chants des autres genres ont dû être pris de six en six degrés au-dessits du chant si, ut, re, mi; car le quatrieine son de chaque tétracorde devroit être à la quarte du premier. Or, pour que deux nombres entiers représentent une quarte, il saut que le premier, divifé par trois, donne le même quotient que le fecond divisé par quatre. Il faut donc que le premier soit un multiple de trois. Or au-dessus de quinze, il n'y a que les nombres 18, 21, 24, 27, 30, &c. qui soient des multiples de trois. C'est donc sur les 18, 21, 24, 27, 3015, &c. degrés que devoient être prifes tes formules des différens genres. Mais ces formules devo ent être composées chacune de quare sons dissèrens; ce qui exclut les chants des degrés pairs; puifque les deux premières notes des chants de ces degrés font toujours à l'unisson. Il a donc fallu se restreindre aux chants des degrés impairs; c'est-à-d re

à ceux des 2t, 27, 33, 39 & 45 degrès.

Nota, cependant que le chant si, ut, re, mi, n'est pas proprement le chant du quinzilme degre; car les chants produits par une baffe-fordamentale quelconque, sont formés par les sons les plus voifins les uns des autres dans les colonnes adjacentes; d'où il s'enfuit, que le chant du quinzième degré devroit être si, ut; si, ut; 15, 16; 15, 16. Mais il faut observer qu'après le premier ut il y a nécessairement un repos; puisqu'il y en a un à la basse-sondament ele après l'octave ut ut, 1, 2. (Voyez le nº. Il de cet article.) Or après un repos on est libre ile commencer une nouvelle phrase, ou un nouveau nonibre par le son qu'on juge à propos de prendre, pourvu que le nouveau son se sauve régulièrement. On est donc libre ici de commercer la seconde phrase au si ou au re; pourvu que ce e aille se résoudre sur le mi suivant. (Voyez le n°. II.) Le chant si ut re mi est donc ausii régulier que le chant si ut si ut; sur lequel il a l'avantage de la variété.

Dans les formules des autres genres, le troisième son ne se sauve pas régulièrement sur le quatrième; on en a vu la raison; c'est que sars égard à la falvation du troisième fon, le quatrième devoit nécessairement former une quate avec le premier. Pourquoi cela? parce que la quarci me corde de la cythare ou lyre de Mercure, format si ut re mi, étoit à la quarte de la première. On est donc fonde à conclure, contre l'autorité d'Arise

toxène, (vid. Aristox. pag. 2.) que le genre diato. nique est le plus ancien; puisque non-seulement, il est le plus simple, le plus facile, le plus naturel, mais encore le f ul régulier. Le chant re mi so fol, formule du distonique égal, semble au premier coup-d'æil plus simple que le chant si ut re mi : d'où il faudroit conclure qu'il est plus ancien; mais le troissème son de cette formule dissonnant avec les trois autres, comment eût-il été possible de l'accorder avec eux, lorsque la lyre n'avoit encore que quatre cordes? D'aillours c'est par licence que ce troisième son sut întroduit dans le genre diatonique égal; puisque ce son ne se trouve ni dans le système grec, ni dans le système naturel. Or à qui persuadera-t-on que le plus ancien des chanes ait commencé par une licence? Au reste, il ne s'agit point ici de l'antiquité respective des genres de la musique grecque; mais seulcément de leur subordination à la bog.-fondementale; subordination que je crois avoir

péremptoirement établie.

Genres de la mufque moderne. Els n'ont pas des différences spécifiques suffi marquées que ceux de la musique grecque, ni assifes sur les mêmes sondemens. Cependant il ne faut pas s'imaginer avec Rousseau, (art. Genre) que nos genres soient a presque toujours mixtes, c'est-à-dire, que le » diazonique entre pour beaucoup dans le chro-» marique, & que l'un & l'autre soient nicessai-» rement mêlés à l'enharmonique. » La preuve qu'il en apporte ne prouve nullement cette assertion. « Une pièce toute entière dans un seul genre » seroit très-difficile à conduire, & ne seroit pas n supportable, n Non sans doute: pas plus dans la musique grecque que dans la nôtre; quoique des trois intervalles de chaque genre, il y en cût roujours un de diatonique; puisque le troisième intervalle, qui étoit le plus grand, étoit tantôt un ton majeur, tantôt ure tierce majeure, tantôt une mineure, &c. Chez les Grecs, comme chez nous, un genre ne réfulte pas seulement d'un intervalle distonique, chiomatique, enharmonique, diacommatique, Etc., mais du passage entier, c'est-àdire de la phrase, ou du membre de la phrase dans laquelle se trouve cet intervalle, Chez les Grecs, la sornicle de chaque genie rensermoit quatie sons: elle en renferme autout chez nous; avec cette d'Rérence que tous les gentes des Grees, dans le même mode, appartencient à la même buffe-fund.mentale : au lieu que chaque gerre, quoique dans le meme mode, a chez nous fa baffe-fonda nentale particulière. C'est ce qu'il s'agit de développer.

1°. « le genre diatonique moderne résulte de la marche consonnante de la basse sur les cordes d'un même mode, » (Reuseau, art. Diatonique.) Il n'y a qu'un mot le ajourer a cette désirition qui scroit parsaitement ex ête si Rouseau c'ît d't : de la basse sont d'anentale. Car on est dans le genre diatonique, taut qu'on n'employe dans le chan, que les notes de la gamme du mode

de ce chant : par exemple, en ut, les différentes combinaisons de la gamme ut, re, mi, sa. sol, la, si, it. Or, on a vu ci-dessus que le chant si ut re mi est un produit de la baffe-fondamentale, ut, ut, fol, ut. Donc le chant mi fa fol la, seinblable, & à la quarte du premier, doit avoir une basse-fondamentale semblable, & à la quarte de la baffe - fondamentale ut , ut , Tol , ut ; c'eft-à-dire , ja, fa, ut, fa. Or, ut, ut, fo!, ut, font les quaire premiers sons de la basse-fondamentale naturelle du mode d'ut; donc fa, fa, ut, fa, font également les quatre premiers sons sondamentaux de la basse-fon tamentale du mode de fa. Donc le chant si ut re mi: mi sa sot la, qui est une des combinaisons de la gamme... ut re mi sa; so! la si ut, appartient à deux modes, à celui d'ut & à celui de fa. Donc le chant ut re mi sa so! la si ut, appariient au mode d'ut & au mode de fa. Or, ce chant est la formule du genre diatonique moderne, & il a pour baffe-fondamenta'e les quatre premiers sons sondamentaux des modes auxquels il appartient. Done le genre diatonique est celui qui a dans chaque mode, pour basse-sondamentale, les quatre premiers sons de la buffe-sondamentals naturelle de ce mode.

Mota. 1°. Cette démonstration est appuyée sur la supposition que la gamme des modernes appartiont à deux modes différens; ce qui sera toujours vrai, si l'on s'en tient aux rapports que les modernes assignent aux sons de cette gamme; soit que l'on prenne, comme je l'ai fait, ut, ut, fol, ut; ou, comme Rameau, (génération harmonique) sol ut sol ut, pour basse-fand mensale du chant si ut re mi. Car si on présère cette dernière basse-fondamentale, il faudra donner pour basse-fondamentale au chant mi fa sol la, la basse ut, fa; ut, fa. Mais sol, ut; fol, ut eft certeinement une besse du mode d'ut. Donc ut, fa; ut, sa appartient au mode de sa. Dans le systême de Rameau, comme dans le mien, qui n'en est qu'un développement, le chant se, u', re, mi, fa, fol, la, & par conséquent le chart ut, re, mi, fi, fol, si, ut, appartiennent donc à deux modes différens, au mode d'ut & au

mode de f.r.

Nota. 2°. Quand même en supposeroit que la véritable gamme en mode viut est la gamme ut, re, mi, su, sol, ta, pr, si, ue; c'est-à-tire la gamme du cor & de la trompette, en un mor la quanième ostave des harmoniques d'ae, (voyez la première colonne de la table de la gén, harm.) le principe que je viens de poser seroit encore vivi dans toute son étentue; c'est-à-dire que le genre diatonique seroit le résultat des quatre premiers sons sond mematix de la sussificio d'amentale de ce mode. Car la gamme de la trompette est composée des deux tetracordes si ut re ni, on simplement ut re mi, & ta su si ne. Or, ces deux chants se neuvent au-cessus te la bassi-fondamentale, ut, ut, sol, at. L'un sur

le minzième, l'autre fur le pre zième degré. Donc en sippolant que la gamme des modernes n'est autre chofe que la guom, du cor, redute par le tempéranient aux huit notes, ut, re, rit, fa ol, li, si, ui; elle sera entièrement dans le mode d'ui, & aura pour belle-fo il ment le les quiere premiers fons foudamentaix du mode d'u.

Done, 1° nans tous les cas le genre di monione est le résultat des quatre premiers sons sondimentaux du mode du chant diatanique donné, ou, suivant la definition de Rousseau, le resu tar de la marche consonnimé de la bape-fondame mase

fur les corde; d'un même mode.

2°. Le genre chromatique moderne, dont les chairs n'ont pas à beaucoup près e tto simp icite, ai l'armonie cette douce r qui se fait tenir dans le genre d'avonique, prend la fource dins la marche fond mei ti e par terce Les hannoniques des quatre premiers fons de la bel, -fendain n'ale naturell. sont liés entreux par des sons comanni, c'est-à-dire places sur le même decré dans chaquite des quatre premières colonnes; ces liaisons, qui font la d'uceur de l'harmonie, se trouvent dans ces quarre colonnes de douze en donze devrés; & d. 113 les trois premières de fix en fix. Mais les licisons de ces quatre colonnes avec la cinquième &c la fixième, he se rouvent que de soixante en soixante; a celles des ciaattème & fixi me colonnes avec les quatre procodontes & les trois suivantes seulement de 840 en 8 to degris. D'où il s'enfuit qu'il y a cinq fois plus de liai on entre les quatre premières e lonnes qu'entr'elles, & la cinquième jointe à la sixième; & quatorze f is ; lus entre les fix premieres qu'entr'elles & Ls trels fulvantes. Les d'fférences foldifigues des genres moderbes ont concluir fource dans la nature mime de l'harmonie qui leur cft propre; harmonie cinq fois plus douce dans le genre d'atonique que dans le chromatique; & quatorze fois plus dans ce dernier que dans le suivent, qui est absolument inusté dans la musique

Les chants du genje chromatique ont aufli une irrégularité au me ins apparente, qui choque Porsille la moins exercee. Lorfque la bulle l'a dunentale sait un mouvement de nerce ma cure ou une ure, comme ut mi; le fol # dix-fepi me majeure du mi, fait avec le fol adjoint, (voyen la génération harmonique, colonnes IV, V & VI 24 & 25 degrès) un demi-ton mineur, dans le rapport de 24 à 25°, que l'oreille prend pour na égainton majeur, de 15 à 16. Or, le ton grave du de ci-ton majeur, en se résolvant fur le son agu, produit na repos parsait. Exemple: se, ur Dans le demi-ton mineur, eu courrire le repos n'a lieu que par la résolution du son aigu sur le son grave. Le chant se! sol n, produit par la bast sondam ntale et mi, est donc une cidence renverlée, c'est à dire qu'elle sair auendre un repos, lequel ne peut être occasionne

me par la falvation du fil a tur le fol meurel au moyen de cet et a eque : ent ile ut mist, ou ut mi ur. viais ce res l'har i nie resse rrie, ce dernier repos n'est print le ti par l'ordie, qui prenant pour mijeur le demi-ton de f la fois, éprouve un repos far le folt, can, ca clare fo fl. comme elle en apratviroit un fur lut dans le chant si ut. Or, le revos, senti sur le f / n. est a contre-tems; pulificial ripond à un son sondamental impair, (veyez no. 11 de cet art) c'al adire au mi fondamental de la cinquième colonne. l'oreille éprouve dosc deux repos de fuite, l'un far le fol antécèd nt, l'autre fir le felt; confquemment deux tems forts de fuite; enfin deux trapper; ce qui d'auit l'impression de la mesure. Ainti le reg os du c'ant fol fila fou age l'organe, ce qui cit le propre des repos, de la gue l'esprit par l'altération de l'un form té du rhythine.

C'est à cone en relie fol folt que j'ai attribué une irrégularité apparente. I-regularit, en ce qu'elle fait oprouver un rei es fur un tems foi le: asparente, 1°, en ce que ce repos ne te fait fonur que dans l'harmonie refferrée à la moderne : mais on n'en éprouve réclement aucun dans l'armonie complette, telle que l'employe ent les Grees. talle que nous l'employens encore nous - mintes duis les corners d' rue, & auctipiefois d'is I hirmonie a grand orcheline. Letf ue icu prefiez une touche du corner vous faites parler avec e fia le plus grave ses quatre prentiers limin ir es. au nombre desquels fa rouve la dir septeme majeure. Lors done que vous pre lez fuce filrement les trois touches ut mi fo', ou at mi ut; yous produitez, mais fans le diffeguer, le chave f ? fil4 fil; vous en yez n'enten re absolument que la hasie w mi sol eu it mi ut; et vons n'esteurez d'autre repos que ceux qu'lle pr sente naturei-lement; c'est-à-d're, en suppoint ces ti is netes a'égale valeur, un fir la primière & me fur la deraière; muis p int sur le mi, ni par co. quent sur le fl'a qui est un de ses hornon ves. 2". Un ce que l'impression de ce re, es n'est que tratatoire, & que name dans l'arm nie re creie, elle est austi tir chacée per la salvation naturelle du sella sur le foi naturel suiver; de some que, même dans la miliche dervée de tout recompagnement, ce chint sel se a sol, prisente deux repos, l'un sur le premier, l'aune sur le dernier sol.

es modernes sont mrement usure de cette salvation, préférant la réselution ou sela fur le la . rierce majeure de fr. Ce chire fo por la, composé de deux d'mi-tens succes to , le premeier mir ur dans le repport de 2 là 5. le se ond mejeur dans le report de 15 à r. c. s. time le genre cho a jes le s. Visi reri le S. la méic le des qui te partier se me res de lig refer in l'éce le c d'eclle dis a, 5, (& 8 cc'e 1 's distitucces sensibles que j'ai e com como,

on peut affurer, qu'indépendamment de la falva- } tion des modernes, ces huit colonnes constituent réellement deux genres disférens, dont le second est chromatique, puisque le chant sol sol sol, contient un demi-ton mircur, qu'en ne trouve ni dans la gamme diatonique des modernes, ni

dans la gamme diatonique naturelle.

Donc , 2°. le gente chromatique moderne est , comme le diatonique, le réfultat de quatre sons sondamentaux; c'est-à-dire du quatrième, du cinquième & du fixième de la baffe - fondamentale naturelle, dont l'harmonie est liée par le si du soixantième degré; auxquels on peut ajouter le huntième qui contient aussi un fal, sur lequel peut fe résondre le sol x. Le genre diatonique est donc le produit de la baffe-fondamentale naturelle, ut ut fol ut, 1, 2, 3, 4; le chromatique naturel celui de la basse-fondamentale, ut mi sol ut; 4, 5, 6, 8; & le chromatique moderne celui de la bassefondamentale.... ut mi la, 4, 5, 20. On pourroit encore prendre pour basse-fondamentale du chromatique naturel la basse-fondamentale naturelle mi fol 7r ut, 5, 6, 7, 8; dont l'harmonie auroit, toutes choses égales d'ailleurs, soixante-dix sois moins de douceur que celle de la basse-sondamentale, ut ut sol ut; 1, 2, 3, 4; puisque dans l'une les liaisons d'harmonie sont placées de douze en douze degrés, & dans l'autre seulement de 840 en 840.

Nota. 1°. Que le la sur lequel se résout le fol E du chromatique moderne, doit nécessairement être tierce majeure de fa. Car, 1°. s'il étoit quinte de re, il feroit avec sol E un intervalle de 25 à 27, différent du demi-ton majeur d'un quatrevingtième; c'est-à-dire d'un demi-quart de ton. Le passage fol & la seroit donc diacommatique & non pas chromatique. 2°. Si le la étoit égal au 1°, vingt huitième d'ut, la baffe-fondamentale du paffage fol fol & la, seroit ut mi jr, 4, 5, 7; dans laquelle il n'y a point de repos sur le dernier son; un repos ne pouvant être produir que par la succession fondamentale d'un son pair à un son impair. Il n'y en auroit donc point après le sol E;

donc le sol & ne seroit pas sauvé.

Nota. 2°. La baffe-fondamentale ut mi la est un passage du mode d'ut au mode de la. Il doit donc y avoir un repos après l'ut. Donc il doit y en avoir un après le sol du chant sol sol z la. Donc le sol est séparé du solx, & ne fait point partie de la même phrase, ou du même membre de phrases. Donc les notes sol sol za n'appartiennent point au même genre; donc elles ne constituent pas un genre, proprement dit, à l'égard des notes fol & la; elles forment un demi-ton majeur, c'est-à-dire un intervalle diatonique. Donc dans les notes sol sol x la, il n'y a point d'intervalle chromatique.

Conclurons-nous de-là que les modernes n'ont point de genre chromatique? Non. Mais c'est dans la réfolution de la quinte superflue, & dans celle

de la fixte italienne, qu'il faut chercher des paf-

sages de ce genre.

1°. Les Italiens sauvent ainsi la quinte superflue; fol si re; sol si re X; sol ut mi. Les deux premiers accords appartiennent à la même baffe fondamentale, ut, I; le chant passant du re au re E dans le même accord. Or, le demi-ton de re z à mi dans le rapport de 19 à 20 cst un véritable intervalle chromatique. Le chant re re mi appartient donc au genre chromatique. (Voyez Tart.

Quinte de Rousseau.) 2°. Les François la fauvent par cette succession d'accords, si re fa la; ut mi sol E, ut mi LA; dans laquelle l'accord ut mi sol a aussi pour baffe-foudamentale ut 1. Or, l'accord ut mi fol E, 16, 20, 25, de la première colonne se résout sur l'accord us mi ra, 16, 20, 26, de la seconde. (Table de la génération harmonique.) L'accord ut mi la n'est donc qu'une altération de l'accord ut mi ta. Le sol I forme donc avec le la un demiton dans le rapport de 25 à 26, intervalle de la gamme chromatique. Le chant la sol & la appar-

tient donc au genre chromatique.

3°. Ensin la sixte superflue ou italienne sa la si re E, n'est dans sa forme primitive autre chose que l'accord sv ta si re X, 11, 13, 15, 19; lequel se résout sur l'accord mi la ut mi ou sol la ut mi. Les modernes employent le premier, afin de saire résoudre le sa de l'accord de sixtesuperflue sur le mi suivant, avec lequel il forme un demi-ton; mais le fa naturel ou harmonique doit se résoudre sur le fol, duquel il est moins éloigné que du mi. Car la fraction $\frac{12}{11}$, qui exprime l'intervalle du fa naturel au fol, est moindre que la fraction $\frac{11}{10}$ qui exprime le rapport du même fa au mi. Dans les deux cas le $re \times$ fait avec le mi un demi-ton, ou intervalle chroma-tique de 19 à 20. (Génération harmonique, col. I & II.) La réfolution de la fixte-superflue appartient donc encore au genre chromatique.

L'harmonie du genre chromatique moderne est donc aussi naturelle que celle des genres de la musique grecque, puisqu'elle est le produit des deux premiers sons de la basse - fondamentale

Genre enharmonique moderne. (Voyez l'article Enharmonique de Rousseau.) L'accord de septième diminuée sol & si re sa, regardé par les modernes comme sensible en mineur de la, c'est à dire comme saisant partie de l'accord mi sel # si re sa, partage, comme tous ses renversemens l'octave en quatre parties à-peu-prés égales. Tous se's renversemens si re fa sol x : 'e fa sol x si & su sol & si re, pourroient donc être regardés comme autant de sensibles, en les supposant composés de trois tierces mineures, comme leur accord primitif fol & fi re fa; c'est-à-dire en les transformant ainsi: si re fa lab; re fa lab uib; fa lab ut b mibb. Le prétendu genre enharmonique moderne consiste à préparer l'un de ces trois accords fous une forme. & à le fauver fous une autre : par exemple, à préparer le premier fous la forme de sixte sensible du mode de la; si re fa fol 4: & à le sauver sous la sorme de septième diminuée, c'est-à-dire de sensible du mode d'ut; si re sa la b. Or, soit que l'on considère cette transmutation par rapport an chant, à la bassefondamentale, ou à la forme originelle des accords. on n'y découvrira pas la moindre trace du genre

enharmonique.

1". Le passage du sol w au la b n'appartient point à ce genre, mais au diacommatique. Car il est clair que les intervalles diatoniques du mode d'ut sont contenus dans la quatrième octave de ses harmoniques, (Génération harmonique, col. I.) entre le huitième & le seizième degré; les chromatiques ou demi-tons dans la cinquième offave, entre le seizième & le trente-deuxième; les enharmoniques ou quarts de ton dans la sixième octave, entre le trente-deuxième & le soixante-quatrième; enfin les diacommatiques, commas ou demi-quarts de ton, dans la septième octave, entre le soixantequatrième & le cent vingt-huitième degré. Or, le solz, dans la première colonne des harmoniques d'ut, égale 25 ou $\frac{r25}{12}$: le lab comme tierce mineure de fa, égale $\frac{r25}{12}$. Donc le fol $\frac{r}{2}$ est au lab, comme 125 est à 128; donc l'un diffère de l'autre de 1121. Or, 114 est un intervalle diacommatique. Donc le passage du sol x au la b est un passage diaconimatique, & non pas enharmo-

2°. La basse-fondamentale de ce passage appartient au genre chromatique. Car on a vu ci-dessus que les mouvemens fondamentaux d'octave, de quinte & de quarte font spécialement & exclusivement affectés au genre diatonique; & les mouvemens de tierce au genre chromatique. Or, l'accoid sol a si re sa étant regardé comme sensib e du mode de la, tous ses renversemens sont centés dans le mode de la. Donc lorsqu'on employe le premier de ses renversemens, successivement sous les deux formes si re fa jo! E & si re fa la b, on est cense passer du mode de la à celui d'ut, par un mouvement fondamental de tierce m'neure; ex par conséquent entrer dans le gente chromatique. En patiant de re sa sola se si, à re sa la utb, on passe du mode de la à celui de mib par un mouvement tondamental de fausse quince; mouvement interdit à la baffe-fondamentale. Entin le changement de sa sol & si re, en falib ut b mibb, se fair en passant du mode de ta à celui de fel, par un mouvement fondamental de seconde superque, qui peut être permis à la beffe-fordamentale, en le regardant comme tierce mineure; ce qui placera encore l'harmonie dans le genre chromatique. Je suppose que dans tous les changemens la première forme de l'accord est regardée comme renversement de l'accord sol fi re fa, & la seconde comme septième diminuée, c'est à-dire comme sensible d'un nouveau mode, Toutes

ces combinaisons de l'accord de septième diminuée. imaginées par Rameau, se rédussent do c à une seule combinaison réguliere, mais qui n'a rien du genre enharmonique; puisque le chene qu'elle produit appartient au genre discommanque, & fa

baffe sondamentale au chromatique.

3°. On trouvera le même résulta: en rapportant l'accord de septième dim'ni ée à sa forme originelle. Car la septième dim nuée, fol z si re fa n'est qu'un renversement du triton re fa fol z fi. lequel n'est lui-même qu'une a'rération de l'accord impair re sa ta si, 9, 11, 13, 15; qui a pour basse-fondamentale, ut, 1, & se resout, par un mouvement sondamental d'oclave, sur l'accord mi sol la ut, 10, 12, 14, 16; le sa naturel montant au sol pour les raisons que j'ai exposées ei dessu. (Voyez au N°. I de cet article, les expériences qui concernent la progression impaire.) Or, l'accord mi sol la ut est une des faces de l'accord parfait naturel ut mi fol la ut, 4, 5, 6, 7, 8, on 8, 10, 12, 14, 16. (Voy. Accord parsait & Sixte ajoutée.) L'accord re sa ta se, qui se risont sur mi sol la ut, est donc un accord sensible du mode d'ur. Il en faut dire autant de re fa fol E si, qui est le même accord, altèré par le tempérament moderne. Tous les renversemens de re sa sol # seppartiennent donc au niode d'ut. Donc par les transformations de Rameau fa fol & si re peut devenir sensible de mi b; fol & sire fa sensible en sa a, & si re fa sol & sensible en la. Or, ces trois changemens ne peuvent s'operer qu'en regardant successivement chacun de ces trois accords comme renverlement de re sa so! E si & comme fensible; c'est - à - dire qu'en passant du mode d'et au mode de mib; ou au moile de far, ou au mode de la; c'est-à-dire qu'en faisant faire à la basse-sondamentale un mouvement de tierce mineure ascendant; de quarte superflue, ou de tierce miseure en descendant, Or, le premier & le clernier de ces mouvemens corstiment le genre chromatique; le second est interdit à la basse-sondamentale. Dans tout cela on n'apperçoit p-3 la moindre trace du genre enhar-monique. (Voyez Septième du inuée.)

Cependin: nos recherches n'ont pas été absolument vaines, puisque nous avons découvert en pat'ant que les deux accor is les plus savans, ceux dont Rameau ni Tartiri n'ont pu parvenir à trouver l'origine; en un mor, la septième d'ininuée & la fixte italianne, sont absolument le meme accord; & fe fauvear par le meme monvement fondamental, par le mouvert ut d'offive. l'ar on a vu que la forme originalle de la feptieme diminuée, ou plutôt du triton avec nerce mineure, re fa fol x fi, 9, $\frac{1}{2}$, $\frac{2}{2}$, 15, cft re f: ta fi, 9, 11, 13, 15; que celle de la fixte italienne on superflue, f. le fi re E; , , 17, 15, -1, est fe ta fi ut m te M. 11, 13, 15, 17, 19, dont on a retranche le tre fieme terme, afin de pouvoir la réfoudre fur un accord confonnant mi la ût mi, au lieu de mi la ut re mi; d'où il s'enfinie que ces deux accords appartiennent à la même progression, 1, 3, 5, 7, 9, 11, &c. Or, deux sons quelconques, immédiatement confécunits de cette série entendus ensemble, reproduisent le générateur 1. (Expériences du N°. 1 de cet article. Dont le triton avec tierce mineur? Et la sixte superssue, ont la même base-sontamentant; donc ils peuvent être regardés comme ne faisant qu'un seul accord, re sa la si ut x rex, 9, 11, 13, 15, 17, 19.

I. Col. impaire. 10 re fo; 7, 9, 11. II. Col. paire. fol ut mi fol; 6, 8, 10, 12.

La ouinte superflue ut mi sol I se a, comme on l'a vu ci-desfus, ut 1 pour basse-fondamentaie. Voilà cone les trois accords les plus favans, les plus difficiles à sraiter, réduits à la la le ferfondamentole &c à la marche la plus fimple que l'on puisse assigner à un accord Cette découverte ne doit-elle pas naturellement nous porter à conclure que ce qu'on appelle écarts & licence dans les aris, ne sont pas roujours de vériables licences; m is sont souvent des effets très - réguliers de causes qui nous sont encore inconnues ? Réflexion vraiment fatisfacfaire. & pour le philosophe en gagé dans la echerche des principes du téau, & pour l'artitle qui a le courage de se soustraire à l'esclavage de l'imitation, & de se frayer de nouveaux sentiers! Cette réflexion instifie les recherches de l'un, & les prétendus écarts de l'au-re.

Si l'en faiscit sonner ensemble ces deux accords, il en réfulierois un mélange de fons insupportable: jel ta ut re mi fa jol. Or, la prolo gut on spontance des vibrations du premier pendant la. rétonnance du second produit à-pen-pres le même esfer. (Voyez No. II de cet arricle.) Comment Eviter certe cacophonie? Faudra-t-il attendre la rin de la résonnance de la colonne impaire, pour faire sonner la colorne suivante? Ce scroit vouleir rema aller la mesure de l'karmonie; 1°, parce que la trop grande lenteur de la mesure en sait perdre le s'entiment; 2º. parce que la résonnance des sons graves a plus de durée que celle des fons aigus; d'où il s'enfuit qu'en se reglant même pour cela fur la baffe - fondamentale, il faudroit changer de mesure à chicun de ses mouvemens. Faudra-t-il étouffer les sons de la colonne impaire comme on le pratique sur le clavecin & le pianoforté à l'. Cela n est pas possible sur rous les instrumens. 2°. Quand mêmo on pourroit parvenir à arrête" les oudulations des cordes vibrantes; comment étoufier celle des parois & des corps adjacens? Le seul moyen qui nous reste est donc une falvation régulière; & cette régularité confife à réfondre chaque son de la colonne impaire sur le plus proche de la colonne paire fuivan e.

V. BASSE - FONDAMENTALE. Salvation des accorde. Dans une succession harmonique, telle, par exemple, que celle de la table de la génération barmonique; chaque colonne impaire est respectivement moins consonnante que les colonnes paires ad acentes. Les colonnes impaires répondent donc aux rems foibles de l'harmonie, & les paires aux tems forts. Or, un accord n'est qu'en groupe d'harmoniques, qui car nécessairement in Charateur commun; puisque suivant l'expérience de Tartini, (Expérience quantième, Nº. 1:) il n'y a point de grouppe de fons commensurables qui n'en reproduifent un. Tout accord a done nécessairement une basse-fondamen ale. (Voy. le is", y decet article: vovez auffi chaque accord à los article panieulier.) Tout accord place dans ua tems soible appartient donc à une colonne impaire, & dans un tems sort à une colonne paire. Or, Règle unique, Générale et sans EMCEPTION: dans toute succession harmonique, chaque son d'une colonne impaire do t le fauver fur le fon le plus or che de la colonne paire faivante.

Car dans cette finalitatiente de réfonnance de deux colonnes adjacentes, chaque son de la colonne impaire se trouve placé entre deux sons de la colonne paire. Par exemple: le 12 de l'accord la re fu se trouve entre l'ut & le mi de l'accord suivant, avec lesquels il sait deux intervalles moins consonnans que la tierce ut mi. Mais les moindres intervalles sont toujours les moins confonnans; (voyez No. 1 de cet article) & les moins conformans font toujours les plus fenfibles. Car are diffonnance oft plus fenfible qu'une confonnance, & une moindre conformance en harmonie équivaut a une dissonnance. (Voyez Diffonnance.) Donc le ton minure re mi est moins consonnant & plus sensible que le ton majeur ne re. Done l'oreille doit être plus affectée & plus préoccupée du mi que de l'nt. Donc après la cessation du re, on doit desirer d'entendre le mi présérablement à l'at. Donc la voix ou l'instrument qui a sait entendre le re, doit encore saire entendre le mi. C'està dire que le re doit se résondre sur le mi, & non fur l'at. Par la même raison, le la doit se nauver sur l'at, & le sa sur le sol. J'entend, le sa nature), pour les rations qu'on a vues ci deffus

Car pa mi les harmoniques de la colonne impaire, les uns sont à l'unisson des harmoniques les plus prochés de la colonne paire adjacente, les autres forment avec eux un intervalle. Or, les uns & les autres sont assreurs à la règle que je viens de poser.

D'alleurs, supposons l'accord la re sa incommonsurable avec l'accord ur mi sol; la résonnauce sanuleaunée du re, de l'us & du mi, non-sealepour alte-era la douceur de la consonnance ut mi,

to Les unifices, pour faire la liaisen de l'harmonie, se qu'ils ne peuvent saire qu'en restant en place. (voyez susson.)

mais elle occasionnera encore des battemens dans ces deux sons. (Voyez Battemens.) Or, dans cette supposition le son qui sera avec re le moindre intervalle battra plus sortement, plus sousiblement que l'autre. Donc l'oreille en sera plus attellée. Donc le mi sera des battemens plus sousibles que l'ut. Donc après la cessation du re, le mi sera entendu avec plus de plaisir que l'ut. (On peut appliquer le même raisonnement aux autres sons de l'accord la re sa.) Donc dans ce cas le re deit se résoudre sur le mi; c'est-à-dire que la même voix, ou le même instrument doit passer de re à mi.

Or, les moindes intervalles, tels que les tons & les demi-tons, &c. doivent être traités en har monie, comme les intervalles incommentinables on physiquement dissonnance d'un intervalle diminue en raison inverse de la simplicité de son rapport. 2°. Farce que le tempérament géniral de la gamme, & le tempérament particulier à chaque infirument altére très-sensiblement les petits intervalles, 3°. Parce qu'il n'y a point d'in rument qui re perde de la justesse de sa colonte impaire doivent se résondre sur les sons les plus pre ches de la colonne paire, aussi strictement que s'ils étolent incommensuralles.

Je dis tons, paice que le mêlinge de deux accords quelconques produit toujeurs des tons & des demi-tons. La faccethon des accords les re fe; & ut mi fol produit la petite tierce la ut dans le rapport de 7 à 8; (Voyez l'article Conformance de Rouffeau) le ton re mi; & l'intervalle fu fol de 11 à 12. De même la faccession des accords fol si re fu; & fol ut mi, produit les intervalles

si ut; re mi; & fa mi, &.c.

Notes. If he faut pas s'unaginer que deux accords quelconques étant donnés, la falvation confide à fare faiver les sons du premier ser les sons les plus proches du facond. Il faut rep jorter les fois du premier accord aux harmeniques de sa véritable bade fondamentale; (sonvent il en a plusieurs) elercher enseite la basse-sontamentale da second accord que je suppose appartenir à une o loone respectivement paire, puis saire fauver i gulitre-ment les harmoniques qui représentent le premier accord for les hormon ques les plus precie de la colonne paire donn'e, l'ar extimple, je veux connoires la marche des parties dans la inccession des accords jol si re sa & ut mi jol. Je trouve eudesfus de sel fond, mental de la trossibilité en la mae, (table de la génération Larmonique) l'accord sol s'emix 12, 15, 1, 21, qui est le même rapport que 4, 5, 6, 7; lechel reprétente l'occord femille, (Voyan Se l' ...) Ot a cerd fe islem par un monvement ford. i eral de querte fin l'a cord fol ut mi de la quaniene e lenne Le mime accord fol fi re miz fe télo t, par un me avement son amental de quitte, fai l'icerfol ut re fa. Oa pour encore re, ider l'accord fol si re mi z comme un accord par supposition; comme un accord de septieme superflue ut j l si re mi , lequel se resoudra, par un meuvement soudamental doctave sur l'accord ut so, ut re sa de la seconde colemne.

L'ordre des parties sera donc :

I'. Partie.	mi z	fa	mi Z	fa	Smiz	mi
11	rc	re	re	re	-	ur
III	fi -	uı	ſi		fol	
1V	fol	fol	fol	fol		101
V	ut	ut				
B.F	ut	ut	fol	ut	fol	uz
Colonnes.	1	II.	III	II.	Ш	IV.

On trouvera à l'article particulier de chaque accord les harmoniques anaquels il doir être ppert : (voyez au. li l'article Fondament) li n'i } pas be oin d'aver is one le mi & & le fanont por Equivalent dans la gamme aindorne que le a, quarte d'ut. Mais il est bon de conneire les duitrens rapports de ce sa, ain de pouvoir le : .rer & le fattver regulierement, & bei er i staunes estations. (Voyez Relative.) Non-Calentt toute meture a ion tems fort & fet filles; (voyez 72 "s) mais e aque tems a la-mar. fa partie ferte & sa toible. 1 orique deux : e da tems foible, ou de la colonne im lire, se faure et fur une seule du tems fort sa v.n.; c. n. . ! 's rotes re & mig, qui, dats le't oi ime ex mi . le farvent toutes deux fur le n.; ne poi va i ... emendues cusumble dans la mélo l'a col a la lat conformance, on moindre d'To naire avec l'estave de la fondamentale, doit ire places l'ars la partie forte du 1 ms soible.

l'es trois enumples ci-de les fufficent pour d'amonner que la firme de la cord du terre fort ou de la colonne p i e est u est irem en circuminie par calle de l'accor l'éu terre foi le cédent; mas que l'ore rel du terre l'anciè comme les mouvements toud mentate. Ce l'acque la falvation des accords est absolument la se-

d ruic à la Bit et i dien noile.

a Le mede . il. 1 cile re ha me sille i gil un

instinct musical tenoir lieu de principes & de dialectique, " le mode n'est autre chose que l'or-» dre prescrit entre les sons, tant ensemble » qu'en particulier, c'est-à-dire, tant en harmonie » qu'en mélodie, par la proportion triple». M. d'Alembert dit : par la suite des quintes; ce qui revient au même, & ce qui est également erroné. Rameau donne (démonstration du principe de l'harmonie, pages 33 & 34) pour exemple d'un mode parfait, la baffe fond. sol ut sol ut fa ut fa chant diatonique . . si ut re mi fa solla. Mais il est de toute évidence, comme je l'ai déjà observé au commencement de cet article, que si la baffe fondamentale sol ut sol ut appartient au mode d'ut, la basse ut sa ut sa, composée des mêmes intervalles ou mouvemens fondamentanx, appartient nécessairement au mode de fa. La basse fondamentale sol ut sol ut fa ut fa est donc composée de deux parties semblables, sol ut sol ut; & ut sa ut sa, la première dans le mode d'ut, la seconde dans le mode de fa. Il est donc incontestable, contre l'autorité de Rameau (ibidem »p. 34) qu'elle excede les bornes du mode, & qu'elle em-

piete sur un mode adjoint.

J'ai considéré ailleurs (voyez mode) le mode fous ses différens rapports, avec les modes adjacens, le caractère du chant, l'unité du poëme lyrique &cc. Ici je le confidere feulement par rapport à la basse sondamentale; & je dis qu'une piece de musique est constamment dans le même mode, tant que les sons fondamentaux étant regardes comme barmoniques appartiennent au même générateur, & qu'étant pris successivement & dans leur ordre, deux à deux, ils reproduisent le même générateur. (Voyez basse fondamentale, N°. I, ex-périence de Tartini). Or, deux sons simultanés é:ant représentés par leurs vibrations (voyez vibration), le son reproduit est toujours le plus grand commun divifeur des deux nombres produifans ; d'où il suit qu'une basse fondamentale étant représentée par les vibrations des sons fondamentaux, elle appartiendra au même mode, tant que le plus grand commun diviseur de tous les nombres immédiatement consécuifs sera le même. Exemple: la baffe fond. ut sol ut mi ut sol ut ut ut,

est entièrement dans le mode d'ut: parce que si l'on sair entendre à la sois deux sons immédiatement consecutifs quelconques de cette basse, ils reproduiront constamment le même générateur ut 1.

1°. En regardant tous les sons de cette basse comme harmoniques, ils appartiennent donc tous au même son fondamental. 2°. Le même nombre qui représente ce générateur commun, est le plus grand diviscur de sous les nombres, 2, 3, 4, 5, 4, 3, 4, 2, 4, immédiatement consécutifs pris deux à deux; e'est-à-dire, des couples suivans: 2 & 3, 3 & 4, 4 & 5, 5 & 4, &c.

Mais la B. F. ut fol ut fol fol ut fol fol re fol fol ut, & 6 & 12 6 8 6 12 9 12 6 8 est partie dans le mode d'ut, partie dans celui de sol. Les trois premiers sons appartiennent au mode d'ut; parce qu'ils sont les harmoniques d'ut 2; & qu'étant pris consécutivement deux à deux, ils reproduisent leur générateur commun ut 2: car 2 est le plus grand commun diviseur des couples 8 & 6,6 & 8. Le trossème & le quatrième appartiennent au mode d'ut 4; car 4 est le plus grand commun diviseur de 8 & de 12. Le quatrième & le cinquième appartiennent au mode de sol 6: car 6 est le plus grand commun diviseur de 12 & de 6, & e.

Les générateurs de cette seconde basse fondamentale sont donc.

B. F. ut sol ut sol sol sol sol sol ut.
Génér. ut ut ut sol ut ut sol sol sol sol ut.
2 2 4 6 2 2 6 3 3 3 3 2

L'harmonie de cette basse sondamentale passe donc du mode d'ut 2 au mode d'ut 4; de celui d'ut 4 à celui de sol 6; à celui d'ut 2, à celui de sol 6,

à celui de sol 3; enfin à celui d'ur.

l'appelle cette suite de générateurs, basse tonique; parce que les sons de basse sont en esset les toniques des dissérens modes que parcourt l'harmonie. L'art de trouver la modulation, c'est àdire, les dissérens modes d'une pièce de musique, se rédait done à trouver la basse tonique, (voyez instà, Passe tonique:) ce qui suppose l'existence de la basse sondamentale. C'est cette dernière qui engendre l'autre. La basse sondamentale est donc évidemment le principe de la modulation.

VII. BASSE-l'ONDAMENTALE. GAMME. TEM-PÉRAMENT. La gamme des modernes qui, dans sa forme primitive, étoit le produit le plus naturel de la plus simple de toutes les basses fondamentales (voyez tétracordes, voyez aussi basse sondamentale, No. genres,) n'est plus dans son renversement actuel, qu'une altération informe de la véritable gamme harmonique. Comparez les harmoniques d'ut 1, avec les sons admis dans le mode d'ut du système moderne.

HARMON. d'ut 1.
ut ut fol ut mi fol la ut re mi fa fol ta la si ut.
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

Sons du mode d'ut moderne. ut ut fol ut mi fol la ut re mi fa fol la fi ut. 1 2 3 4 5 6 $\frac{20}{3}$ 8 9 10 $\frac{30}{3}$ 12 $\frac{40}{3}$ 15 16

Observez 1°. que tous les sons de la premiere série sont produits & entendus avec le premier, c'est-à-dire, avec ut 1, qui est le son le plus grave: 2°. qu'étant sous entendus à la sois, on croit n'entendre que ce dernier son ut 1: 3°. que si on les sait entendre tous en même temps, à l'exception du premier, ils le reproduisent naturellement & nécessairement: 4°. ensin, que les nombres qui représentent leurs vibrations, sorment une progression arithmétique régulière, ce qui n'a point lieu par rapport à la série du système moderne, & vous serve.

ferez forcé de conclure, 1°. que la gamme mo-derne ut re mi fa sol la si ut est un tempérament très-grossier de la gamme harmonique ut re mi fa fol ta la si ut: 2° que le su des modernes représentant le su harmonique, & étant censé avoir le même rapport, la même expression numérique, il ne peut entrer dans la basse sondamentale du mode d'ui ; car j'ai démontre (voyez baffe fondamentale, No. Cadences,) que dans le genre diaronique, la basse sondamentale n'admet dans chaque mode d'autres consonnances ou mouvemens fondamentaux, que l'octave, la quinte & la quarie, c'est-ildire, la ronique, son octave, sa douzième, & sa quinzième ou double octave. Or, ces quatre sons, ut ut fol ut, sont dans les rapports 1, 2, 3, 4; c'est-à-dire, que le rapport de la quarte sondamentale est de 3 à 4. Mais celui de la tonique nasurelle à la 4 note ou sous-dominante, est de 8 à 11; donc il ne peut entrer dans la basse sondamentale: donc la sous-dominante ne peut, dans le genre diatonique, faire partie de la basse sondamentale. D'ailleurs, j'ai démontre (voyez Accord, table des Accords,) que tous les accords attribués jusqu'ici à la sons-dominante, ont la tonique pour fondamentale; la sous dominante est donc inunle à la basse sondamentale : 3° que le la des modernes étant mitoyen entre les deux la harmoniques, c'est-à-dire entre le ta & le i.a, il peur être employé tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre: 4°. que, par la même raison, le 1a peut être suppléé par le sol # & le la de la gamme moderne, desquels il tient le milieu: 5°. item, que le la harmonique peut être représenté par le la & le si bémol des modernes; parce que le nombre 14 de ce la est mitoyen entre les nombres 40 & 64 représentant le la & le si bémol de la gamme moderne: ces trois nombres 40, 14, & 4 étant entre eux comme 60, 63 & 64.

Nota. 1°. Quoique le la harmonique approche plus du si bemol que du la de notre gamme, 63 approcliant plus de 64 que de (o, on ne doit point en conclure qu'on doive toujours le représenter dans le système actuel par le si bémol. Si l'on pouvoit à cet égard hasarder une règle, ce seroit celle des salvations qui prescrit à toute noie du 1ems soible de se résoudre fur la note la plus proche du tems fort suivant : d'où il s'ensuivroit que lorsque le la harmonique se réfout en montant, il faudroit prendre le si bémol; lorsqu'il se résout en descendant, le sa de notre gamme; & l'un ou l'autre, lorsqu'il doit se sauver sur le même degré, c'est-à-dire un la, si la note du sems fort est un la ; & un si bêmol, si elle est un si bemol. Mais il faut observer que le la harmonique forme une véritable consonnance avec le sol & avec l'ut: car l'accord harmonique ue mi fol la ut, 4,5,6,7,8, est au moins aussi consonnant que l'accord ut mi sol ut, 4, 5, 6, 8. Tartini en convient expressément, quoiqu'il n'en ait pas tiré parti pour son système. Une telle septième, dit-il, page 128 de son Traité de musique, est une consonnance & non pas Musique. Tome I.

une d'ffonnance. Au lieu que le la de notre gomme dissonne avec le sol, & le si bémol avec l'us. D'ailleurs, les notes harmoniques & progressives ta la si ut, 13, 14, 15, 16, donnent un chant très-naturel : comme on peut s'en convaincre en faisant sonner successivement la 13°, la 14°, la 15° &c la 16° partie d'une corde, ou plutôt de guatre cordes sonores à l'unissen: mais rien de moins diaronique que le chant la si bémol si ut. A l'égard du chant fol # 12 fi ut, on conviendra qu'il annonce trop fortement le mode de la, pour convenir à celui d'ui; faifant attendre cette terminaison la si fol # la, ou une autre équivalente. Il est donc impossible d'assigner, pour cette substitution des sons tempérés aux sons harmoniques, aucune règle qui ne souffre au moins autant d'exceptions

que d'applications.

Nota. 2º. Que la constitution du mode ne consiste pas dans l'emploi de cerraines consonnances, mais de certaines cordes suivant la différence des genres. Ainfi dans le genre diatonique, le mode ne résulte point des consonnances sondamentales d'octave, de quinte & de quarte; mais de l'emploi de la tonique, de son octave, de sa douzième & de sa double octave; en procédant du grave à l'aigu. Toute autre corde est absolument étrangère au mode. Ce n'est donc point comme quarte que sol ut, 3, 4, convient au mode d'ut; c'est comme douzième de la tonique ut 1. Si les sons d'un mode étoient déterminés par leur consonnance, la guinte sol re, étant aussi consonnante que la quinte us fol, conviendroit également au mode d'ut : car ayant cette baffe fondamentale ut fol, qui appartient au mode d'ut, on seroit encore en ut, en y ajourant la quinte re; à celle-ci la quinte la; &c. ce qui est évidemment absurde.

Par conséquent la quatrième note de la gamme (le fa dans le mode d'ut), fût-elle aussi consonnante de sa nature avec la tonique qu'elle l'est par tempérament: elle n'en seroit pas plus propre à la basse fondamentale du genre diazonique ; puisque la quarte sondamentale du mode dans le genre diatonique n'est point quarte de la tonique, mais de sa douzième à l'aigu. En ut ; basse fondamentale ut ut sol ut; 1,2,3,4,0ctave, quinte & quarte; c'est-à-dire, tonique, octave, douzième & double oclave de la tonique; & non pas ut ut sa ut, 1, 2, 1, 4; le générateur ut 1 ne produisant point ce fa & parmi les harmoniques; & ce fa avec l'un des deux ut adjacens ne reproduisant point le générateur ut, suivant l'expérience de Tartini.

La gamme des modernes ne doit donc être employée que comme représentative de la gamme harmonique, fans égard au tempérament : d'où il s'ensuit que dans la résolution ou salvation des accords, chaque note de l'accord du tems foible doit nécessairement se résoudre sur le son de l'accord suivant avec legnel il fait, dans la table des hatmoniques, le moindre intervalle. Ainsi en er, l'accord re fa la si étant representatif de l'accord

harmonique re fa ta st., 9, 11, 13, 15; il doit se résoudre sur l'accord mi sol la ut, & non sur mi la ut; (voyez la table de la générat. harmonique, col. 1 & 2) & si dans un repos parsait ou retranche le la de l'accord mi sol la ut, pour éviter la dissonnance sol la introduite par le tempérament, il faudra aussi retrancher le la de l'accord re su la si; parce que ce la ne peut se fauver régulièrement que sur le la de l'accord suivant; soir qu'on donne à ces deux accords la basse sondamentale ut ut, 1, 2, soit la basse sondamentale sol ut, 3, 4; ou sol ut, 3, 2.

Le tempérament actuel, (je n'entends point parler ici de celui des facteurs d'orgues, ni de celui de accordeurs d'instrumens, mais de celui qui réduit à huit notes la gamme harmonique ut re ma fa fol ta la si ut.) quoiqu'il puisse influer sur la forme des accords, ne doit donc nullement être consulté par rapport à leur résolution, non plus que par rapport aux mouvemens de la basse sondamentale. Mais cel·e-ci étant une sois determinée, rien de plus facile que d'assigner la marche

d'un son, quelle que soit son altération.

VIII. BASSE FONDAMENTALE. PRATIQUE. PRO-BLÊMES. La boffe fondamentale de Rameau & celle de Tartini font li défectueuses & ressemblent si peu a celle du corps sonore, qu'il est étonnant que ces deux harmonistes aient soupconné l'existence de certe partie si bien nommée fondamentale; puisque sans elle la musique doit être retranchée du nombre des sciences. Et de toutes les erreurs de leurs fystêmes, la plus considérable, c'est d'avoir introduit dans cette basse la quatrième & la sixième note de la gamme. Je dis la plus considérable, parce que la formation régulière de la basse est de la plus grande importance en harmonie. Otez la basse fondamentale, le compositeur ne verra dans tout accord parfait, que trois notes; dans tout accord dissonant, que quatre, cinq dans les accords par supposition, au-delà desquelles il ne trouvera plus que des répliques. Introduisez dans la baffe fondhmentale un son qui ne soit point harmonique du générateur; vous détruisez des-lors toute idée de mode. En vain le poëte aura t-il. observé le principe de l'unité, si le compositeur n'est pas guide par la baffe fondamentale, ni la forme ni la marche de ses accords ne pourront être rigoureusementsubordonnées au mode qui n'est autre chose que l'expression physique de cette unité si nécesfaire, si préciense dans tous les beaux arts. Sa composition dira tonte autre chose que les paroles; & l'on dia d'elle , unis & alter affuitur pannus. Veut il donc accorder ensemble la musique & la poésie? Vent-il faire quadrer la pensée avec l'expression? qu'il soumette son chant, son sujet, à une buffe fon lamentale : qu'il en détermine la forme pir la mesure, les genres, les modes, les accord; & les cadences convenables : qu'il place audesfus d'elle tous ses harmoniques (comme je l'ai fait dans la table de la génération harmonique): voilà sa partition faite avec toutes les sugues de les imitations qu'il y voudra pratiquer : en un mot, voilà toute l'ordonnance de sa composition, régulièrement dessinée.

Or, rien de plus facile que la formation de

cette baffe. Cat :.

Règles de la basse fondamentale.

Mesures. Dans la mesure à deux tems; le son fondamental impair, c'est-à dire, la note du tems soible doit se résoudre sur la note paire du tems fort suivant. Dans la mesure à trois tems; le premier est sort par rapport au second, le second par rapport au troissème. Donc le premier son sondamental, c'est-à-dire, la note du premier tems est paire par rapport à celle du second; celle-ci paire par rapport à celle du mossième. Il en est de même de la mesure à quatre tems. (Voyez beste fonda-

mentale . No. Mejure.)

Genres & Modes. La baffe fondamentale appartient au genre diatonique, tant qu'elle n'emploiepoint d'autres mouvemens que ceux d'octave, de quinte & de quarre : elle est dans le chromatique, quand elle marche par tierces; & dans l'enharmonique, lorsqu'elle marche diatomquement : elle n'emploie dans chaque mode, pour le geme diatonique, que le générateur, son octave, sa douzieme & sa double octave : dans le chromatique, que la double octave du générateur, sa dix septieme, sa dix-neuvième, fa vingt - unième harmonique ou consonnante & sa triple octave (notez que la dixneuvième & la vingi unième sont censees former une tierce, quoiqu'elles ne forment qu'un ton): enfin dans l'enharmonique, que les tons de la quatrième octave du générateur; c'est-a dire, les notes de la gamme. (Voyez Baffe fondamentale, Nos. Genres , Modes.)

Cadences. Les différentes eadences servent à la ponchiation. Tous les repos parsaits, toutes les cadences parsaites qui, dans la ponchiation, répondent à l'alinéa & au point, sont produites par la résolution d'une corde quelconque du tou sur la tonique. Les repos les plus parsaits sont produits par le mouvement ascendant d'octave; puis par celui: de quarte; pui, par le mouvement descendant de tierce-majeure, &c. Les repos intermédiaires, répondant aux deux points, à la virgule poncruée, &c. sont produits par les cadences qui se terminent sur des cordes moins essentiels, telles que la quinte,

la tierce, la fixte, &c. (Voyez Ponètuer.)

Accords. Les accords naturels ont tous la même forme, puisqu'ils représentent la progression arithmétique, 1, 2, 3, 4, 5, &c. Dans la pratique, ils se divisent en consonnans & en dissonnans, t es consonnans se divisent en progressis naturels & en progressis impairs. Lorsque la progression de l'une de ces deux espèces est altérée par l'intercalation d'un son quelconque, l'accord altére devient dissonnant.

Accord conformant naturel : ut, mi, fol; 4,,

Accord consonnant impair : re , fa , la , si ; 9 , 11 ,

23, 15.

Accord naturel dissonant: ut, re, mi, fol; ut, mi, fa, fol; ut, mi, fol, la.

Accord impair dissonnant: re, mi, fa, la, si; re,

fa, fol, la, fi, &c.

Nota. Cette division des accords doit être subfrituée à celle qu'on trouve à l'article Accord, Division des accords. (Voyez Fondamental.)

I. PROBLÊME. Trouver la basse fondamentale

d'une harmonie?

Sol. Transposez en ut pour le mode majeur; & en la ou en mi, pour le mineur (voyez mode mineur); & yous trouverez tous les accords de l'harmonie donnée dans la table de la génération harmonique. Comparez la réfolution de vos accords avec toutes celles que vous trouverez dans cette table pour le même accord, jusqu'à ce que vous en trouviez une semblable; & cette dernière vous donnera la baffe fondamentale cherchée pour chaque mesure, c'est-à-dire, pour chaque tems soible suivi d'un tems fort. Par exemple, si la transposition your donne ces deux accords, re fa la ne, mi la ut; la basse fondamentale est sol ut; 3, 4: si vous avez re fa la ut, re fa la ut z; la basse fondamentale est sol ut, 3, 2: si vous avez re sa la ut, mi sol la ut, ou mi sol si bémol ut; la basse fondamentale est ut ut, 1, 2, &c.

Nota. t°. Je suppose qu'en se servant de cette table on substitue dans l'application le sa au mi E, le sol E ou le la au ta, & le la ou le si bémol au la renversé, c'est-à-dire, aux la, 7, 14, 28, &c.

Nota. 2°. On peut aussi transposer cente table dans tous les modes majeurs, ce qui sera plus facile que de transposer toutes les pièces dont on voudra trouver les sondamentales.

Nota. 3°. On pent encore avoir dix on douze de ces tables, les coller fur des cartons, puis couper & séparer toutes les colonnes en tableaux mobiles : c'est le méchanisme que j'employois dans mes cours publics d'harmonie (en 1787 & 1788), lequel évite toute transposition tant de la table que des pièces de musique; car tout accord étant pair ou impair; si celui du tems soible est pair, il reprétente un accord parfait, dont il est facile de tronver la sondamentale, en lui ajoutant au grave, dans certains cas, une tierce on une quinte. l'ar ce moyen, l'accord vi fol ut devient l'accord u mi sol ut; si re sa devient sol si re sa; sol ut mi devient ut sol ut mi; & re sol si devient fol re fol si; lesquels om an grave l'une des octaves de leur fondamentale. Si l'accord est impair, il s'agit d'y intercaler toutes les notes paires, & d'en retrancher les impaires: par ce moyen l'accord devenu pair, indiquera sa sondamentale comme ci-dessus. Par exemple, si i'ai l'accord re fa la si, 9, 11, 13, 15; je prends les notes paires adjacentes mi fol la ut, 10, 12, 14, 16; j'y ajoute, comme ci-deflus, un ut au grave;

j'ai l'accord ut mi sol la ut, dent la sond mentale est ut: donc ut est aussi sondamentale de l'accord re sa la si: car re sa la si est le même que re mi su sol tu la si dont on a retranché les sons pairs, asin qu'étant composé seulement de tierces (car ta si, 13,15, en est une), il devint consonnant ou moins dissonnant: donc cet accord doit, suivant les loix de la salvation, se résoudre sur mi sol la ut; & si dans l'harmonie il se résout sur mi la ut, c'est une preuve que sa sondamentale est sol. (Voyez les 3° & 4° col. de la table.)

II. PROBLÊME. Trouver la basse fondamentale d'un chant.

Nota. Toute note fondamentale porte harmonie; & toute mesure régulière comporte autant d'accords qu'elle renserme de tems; quoiqu'un tems puisse lui-même être composé de deux parties, l'une soible & l'autre sorte, qu'on doit regarder

comme des tems partiels. Cela posé:

Sol. Réduifez le chant proposé aux notes qui entrent dans l'harmonie (voyez l'article de Rous-feau, fupposition): cherchez ces sons sur les tableaux ou colonnes harmoniques détachées dont on vient de parler dans le problème précédent; ou, ce qui revient au même, disposez ces tableaux de manière qu'ils produisent, en suivant les loix de la falvation (voyez chant & falvation), le chant proposé, mais réduit à ses notes d'harmonie; & vous aurez autant de basses sondementales que vous aurez formé de combinaisons de tableaux produifant le même chant.

Mais quelle cst la manière de trouver tous les tableaux qui pertent la même note? Voyez dans la table de la génération harmonique, l'expression numérique de cette note; prenez-en tous les diviseurs; ils vous donnerent autant de sons sondamentaux de la même note. Par exemple, dans le chant sol & la si ut; le si égale 30, dont les diviseurs sont 1, 2, 3, 5, 6, 10, 15 & 30: donc vous trouverez ce si sur tous les tableaux corés de ces nombres: car tous les harmoniques étant multiples de leurs sons sondamentaux (voyez sondamental), tout son sondamental est nécessairement diviseur de ses harmoniques : donc tout diviseur représente un son sondamental.

Mais quelle sera de toutes les basses sendamentales trouvées par ce méchanisme, celle qu'il saudra présérer? La plus régulière & la plus simple à celle qui marquera le plus régulièrement la mesure du chant proposé, qui sera dans les modes & les genres les plus convenables au caractère du chant; celle enfin qui, toutes choses égales d'ailleurs, sera sormée des rapports les plus surples, des mouvemens sondamentaux les plus consonans, des modes les plus relatits au mode principal. Mais, quoiqu'on en puisse dire, si le chant a de placeent & du caractère, il n'y a qu'une bonne m basse sondamentale qu'on puisse lui acapter ma de principal sur plasses des plus relatits qu'une bonne masses sondamentale qu'on puisse lui acapter ma de principal sur plasses des plus relatits au mode principal.

BAS

Rouffeau, dans son arricle baffe fondamentale,

III. PROBLÊME. Trouver la basse continue d'un chant?

Sol. Ayant trouvé, par le moyen des tableaux harmoniques, la basse fondamentale du chant proposé, choisissez parmi les parries adjacentes, c'està-dire, les plus graves, toutes celles dont les phrafes se terminent par l'une des octaves de la tonique. & dont la progression imite le plus sensiblement les mouvemens fondamentaux; & vous aurez des basses continues. Exemple : les chants re mi re ut, ta la si ut, si ut re mi, mi mi fa mi, &c. ont tous pour baffe fondamentale, ut ut fol ut, 1, 2, 3, 4; au-dessus de laquelle on trouve les baffes continues ut ut sol ut, 4, 4, 3, 4, mi sol fol ut , fol fol fol ut , ut ut re ut , &c.

IV. PROBLÊME. Trouver l'harmonie d'un chant?

Sol. L'harmonie complette & naturelle est toute formée sur les tableaux de la baffe fondamentale trouvée. A l'égard de l'harmonie usuelle, choisissez pour le tems foible d'une mesure, celle des quatre formes d'accord qui conviendra le mieux au sujet; elle déterminera la forme de l'accord du tems fort suivant par les loix rigoureuses de la falvation.

V. PROBLÊME. Trouver tous les chants d'une basse fondamentale?

Sol. (Voyez Chant, Composition.)

VI. PROBLÊME. Trouver une basse fondamentale propre à une fugue, à un canon?

Sol. (Voyez Fugue, Canon.)

VII. PROBLÊME. Trouver la basse tonique d'un chant, d'une harmonie, ou d'une basse fondamentale?

Sol. (Voyez l'article suivant.)

Basse tonique. J'appelle ainfinne baffe qu'on peut former par supposition sous la basse fondamentale même, pour en connoître exactement tous

les modes successifs.

La baffe fondamentale est un résultat naturel & îmmédiat de l'expérience de Rameau, c'est-à dire. de la réfonnance spontanée des harmoniques du corps sonore. C'est ce queRameau a mieux senti que démontré, parce qu'il avoit moins de logique que de goût; qu'il possédoit mieux l'art que la science de la musique; & qu'enfin la nature l'ayant fait naître harmoniste, il ne s'étoit livré à l'étude de la philosophie que pour essayer de mettre dans son esprit & dans celui des autres un système appuyé sur le seul jugement d'une oreilie fort exercée.

La basse tonique, qui est un résultat immédiat de l'expérience de Tartini (voyez basse fondamentale, No. I, expérience 4°.), est aussi nécessaire pour bien connoître la modulation, c'est-à-dire, les différens modes successifs d'une pièce de musique, que la basse fondamentale par rapport aux accords,

pour en déterminer le nombre, la forme & la réfolution. Mais Tartini n'a pas été aussi pénétrant ou aussi heureux que Rameau. Il n'a point entendu résonner sous son harmonie cette basse tonique qui en fait sentir, avec la plus rigoureuse préci-

fion, tous les changemens de mode.

Si l'on fait fonner à la fois deux cordes d'un ton fort & bien foutenu, leur concours produit au grave un troissème son générateur ou tonique des deux autres. Voilà l'expérience de Tartini : donc si l'on fait sonner ensemble deux cordes fondamentales immédiatement confécutives, elles reproduiront au grave leur générateur commun, c'està-dire, la note du ton. Par cette résonnance, on trouvera donc la tonique commune du premier & du fecond fons fondamentaux; celle du fecond & du troisième, du troisième & du quatrième; ainsi des autres.

Pour faire cette expérience, il faut employer deux sons forts & soutenus, tels que ceux des jeux les plus sonores d'un bon orgue. Mais on peut s'en passer & la suppléer de deux manières; par les intervalles fondamentaux, & par leurs rapports.

1°. Par les intervalles qui séparent deux sons sondamentaux immédiatement consécutifs, Suivant Tartini, l'octave est le seul qui ne produit point de tonique; mais il faut seulement dire qu'on ne la distingue pas du son aigu de cet intervalle. La quinte fait entendre le son grave ; la quatte, l'octave grave du son aigu, &c. (Voyez la table de ces intervalles dans l'article de Rouffeau, Système; Système de Tartini , No. III , après cet alinéa: Le produit de ce troisième son...)

2°. Par les rapports des intervalles fondamentaux: car le générateur reproduit est toujours le plus grand commun diviteur des deux nombres-

Avant que de donner des exemples de ces deuxmanières, il faut observer que le générateur de M. Romieu (voyez fondamental), est d'une octave plus grave que celui de Tartini : d'où il fuit qu'en s'en tenant à l'affertion de ce dernier, il faut prendre pour expression numérique de la note du ton, le double du plus grand commun diviseur. Exemple:

Sons fondamentaux pris deux à deux. ut fol fol fol ut mi ut mi si mi sol fol ut; qua. oct. oct. qua. ti. ti. qua. qua.t. mi oct. qua. 16 12 24 12 16 20 16 20 15 20 24 12 16.

> ut fol fol ut ut ut ut mi mi ut fol ut. 4 12 12 4 4 4 4 5 5 4 12 4.

La basse tonique est, comme on voit, le dernier réfultat de l'harmonie au grave; & la supposition ne peut l'outrepasser sans altérer la modulation, & par conséquent sans enfreindre les loix des salvations.

On peut encore, par le moyen de la basse tonique, rendre raison du sentiment des différens repos. & de la ponctuation musicale. (Voyez ponttuer.).

Nota. Cette basse ne doit point être consondue avec la double basse sondamentale de M. Scrre (voyez ses Essais sur le principe de l'hannonie), ni avec la basse sondamentale simulée de M. Mercadier de Belesta (nouveau système de musique, théorique & pratique, 1777), lesquelles supposant notre gamme dans un seul mode, ne sont nullement propres à indiquer la succession des modes ni la sorce respective des cadences qui sorment la ponctuation. (M. l'abbé Feytou.)

La Table de la génération harmonique, fouvent citée dans cet article, se trouve planches de musique, sig. 40.

BASSE, CONTINUE, C. f. Nº. I. Il est assez difficile de s'en former une juste i dée d'après les définitions qu'en donnent les meilleurs auteurs, « La basse continue est, dit M. de Béthizy (exposition de la théorie & de la pratique de la musique, p. 236), une partie qui est la plus basse de celles des pièces où elle se trouve, & qui, dans les repos marques, forme pour l'ordinaire les mêmes monvemens que la basse sondamentale.... Elle est ordinairement différence des autres par un certain goût de chant qui lui est particulier, & qui se sait sentir de tems en tems ». Malgré la généralité de ces expressions, cette définition n'est rien moins qu'exacte. La basse continue affecte, à la vérité, souvent les mêmes mouvemens que la basse fondamensale; mais elle n'emploie presque jamais les mêmes notes. 10. Lorsque l'une des deux notes qui forme une cadence à la basse continue porte un accord parfair mineur direct, la note la plus grave de cet accord n'en est pas la fondamentale. Le la n'est point la sondamentale de l'accord la ut mi; c'est le su on l'ut, suivant la différence de son expression numérique; de même l'ut & non le mi, est sondamentale de l'accord mi sol si. (Voyez mineur & basse fondamentale.) 2º. La basse continue est presque toujours distante de la basse sondamentale d'une ou de deux octaves. Par exemple, lorsque l'accord ut mi fol est rensermé dans l'intervalle de quinte, l'ut est distant de la fondamentale de doux octaves; puisque la génération harmonique de cot fol accord est ut 22.2 ul octave, quinte, quarte, tierce.

(Voyez fondamental.) Si l'on prend pour basse sondamentale les quatre premières notes de cette génération harmonique ut ut sol ut, & pour basse continue le chant mi mi re ut; le premier mi sera dissant de sa sondamentale d'une vingt quatrième majeure; le second d'une dix-septième; le re d'une douzième; & l'ut d'une octave. Item. Si sur la même basse sondamentale on prend pour basse continue ces quatre notes mi sol sol ut, le mi sormera avec sa basse sondamentale une dix septième majeure, le premier sol une douzième, le sécond sol & l'ut une octave. (Voyex à l'article basse sondamentale, la table du genre diatonique.)

La définition de M. d'Alembert est encore plus désectueuse. « La basse continue n'est autre choia,

n dit ce savant (Elémens de musique, pag. 145), n qu'une basse sondamentale dont les accords sont n'enversés n. Or, un accord n'est renversé que lorsque sa sondamentale n'est point à la basse, mais dans les parties supérieures; & dans ce cas, il est évident que la basse continue ne peut être, c'est ce que je viens de démontrer, sondamentale. Lois que la sondamentale (ou plutôt l'une de sas octaves), est à la basse, quelque soit la disposition des notes supérieures, l'harmonie n'est point censée renversée, e'est parce que la sondamentale n'est point à la basse; par consèquent ces deux idées, basse sontaire, lorsque l'harmonie est point à la basse; par consèquent ces deux idées, basse sontaire. & harmonie renversée, impliquent contradiction.

En outre ni l'una ni l'autre prise separèment, n'est applicable à la basse continue; c'est a-dire, qu'il est saux 1°, que la basse continue (excepté dans cerrains cas) soit une basse sontinue soit toujours renversée. L'harmonie n'est point renversée loriqu'elle imite le cornet de l'orgue, dont tous les accords sont composés d'octave, quinte, quarte & tierce majeure, suivant l'ordre de la génération harmonique. (Voyez Cornet.) Elle ne l'est point lorsque l'harmonie passant à chaque note de basse d'un ton à un autre, la basse sontinue marchent par tierce. (Voyez basse sontinue marchent par tierce. (Voyez basse sontinue marchent par tierce.) Elle ne l'est passe sontinue ut ut ut est ensin à peine l'est-elle sur continue ut ut ut est ensin à peine l'est-elle sur

cette autre vt si ut, pui squ'il n'y a de renversé que le second accord.

II. Dans l'origine, la baffe continue n'étoit autre chose qu'une baffe fondamentale. C.!: est exactement vrai de celle des Egyptiens qui omployoient les accords suivant leur forme originelle, c'est-à dire, composes d'octave, quinte & quarre. (Voyez Quaternaire.) Les Grees ne reçurent pas des Egyptiens un système complet de mufique, mais feulement un diogramme ou friftême diatonique; & reduits à deviner l'harmonie, ils dev nèrent mal, no recevant pour confonnances que l'octave, la quinte, la quarte & leurs repliques, i's ne connurent d'autre ordre dans la superposition de ces intervalles, que de ne jamais placer la quinte ni la quarte au grave de l'octave; mils plaçant indifferemment l'une on l'autre à l'aigu. Il. eurent donc deux formes d'accorde; l'un compoté d'octave, de quinte & de quant, en procedant du grave à l'aigu; l'aune, compete d'offav , de quarie & de quinie, en procedant de la mame manière. Ces deux fortes d'accerds fol ut & nt ut fa répondoient à ceux ci ur och, quarte, quinte. oft. quinte. quarte.

Or, le premier de ces accords est teul fondamental. La partie la p'us basse de l'harmonie grecque, n'étoit donc pas entierement son lancoule.

Le système musical des Grecs n'étoit point sondé sur la résonnance des harmoniques, mais sur le seul jugement de l'oreille. Théon de Smyrne plaisante même quelques observateurs de son tems, qui avoient découvert que le concours de deux sons en produit un troisième qui leur sert de mesure, c'est-à-dire, qui est leur plus grand commun diviseur Pour savoir si ce son est celui de M. Sanveur ou celui de Tartini, il faudroit savoir si ces observateurs s'étoient servis des rapports des cordes, ou de ceux des vibrations: car les muficiens n'ignorent pas que le son slûté de M. Sauveur est celui de la plus grande commune aliquote des deux parties de la même corde séparée par un obstacle léger (voyez sons harmoniques); & que le son de Tartini produir par le concours de deux autres sons, étant représente par ses vibrations, est également la plus grande commune aliquote des deux sons simultanés représentés aussi par leurs vibrations. Or, c'est ce que Théon de Smyrne ne nous apprend point. Il est donc très-disficile de décider quel est celui de ces deux favans modernes à qui les Grecs peuvent disputer la priorité de date. À l'égard du mérite de la déconverte, on ne peut, sans injuttice, refuser d'en saire honneur aux uns & aux autres. (Vid. Théon Smyrn. pag. 8.)

Les Grecs s'étoient donc bornés à déterminer, par le calcul des longueurs des cordes fonores, le rapport isolé de tous leurs intervalles harmoniques. Ptolémée, en réduisant ces intervalles à un même dénominateur, démontra ou prétendit démontrer aux deux sestes de musiciens grecs, 1°, qu'ils avoient tort d'exclure du nombre des confonnances le dison ou tierce majeure; puisqu'en substituant au rapport de 64 à 81 celui de 64 à 80, ou de 4 à 5, la tierce devient consonnante 2°, que tout accord devant être en progression harmonique, il n'y a qu'une seule forme d'accord, composée d'octave, quinte & quarse, auxquelles on pouvoir ajouter encore la tierce majeure, le tout représenté par la progression $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{4}$.

HI. Cette réforme ne sut point adoptée par les auteurs grecs qui écrivirent après lui, si ce n'est par ses commentateurs, Porphyre & Manuel de Bryenne: cependant, comme il est certain que les orgues nous viennent des grecs (voyez Accord), & que les plus anciennes avoient un cornet & un grand jeu, dont l'harmonie est composée d'octave, quinte, quarte & tierce majeure, on ne peut s'empêcher raisonnablement d'attribuer aux Grecs cette harmonie, à moins qu'on ne supposée que les Latins la portèrent à Constantinople, lorsque cette ville devint le siège de l'empire romain.

L'église n'eut pas plusôt obtenu la liberté du culte public, qu'elle fit usage de cette harmonie. La basse continue; j'entends par-là la partie la plus grave de l'harmonie sut donc une véritable basse sondamentale, puisque tous les accords étoient fondamentaux; & cette harmonie dura jusqu'au treizième sècle.

Le défaut de voix ou d'instrumens ayant s'ait tenter, dans quelques églises, le retranchement des deux ou trois sons les plus graves de chaque accord, on s'apperçut de la dureté de la succession diatonique de deux accords parsaits majeurs, & de la nécessité d'introduire des accords mineurs. Alors on put accompagner teure la gamme avec des accords majeurs & mineurs entrelacés. Or, j'ai déjà sait observer qu'un accord parsait mineur n'est point sondamental: la basse continue, quoique les renversemens de l'harmonie ne sussent pas encore pratiqués, cessa donc dès-lors d'être fondamentale.

IV. Nons voici enfin parvenus à la découverte de l'harmonie moderne, bien différente de l'ancienne, puifque dans l'une toutes les parties marchoient par mouvemens semblables; au lieu que dans l'autre chacune a un mouvement particulier; que les unes sont ascendantes, les autres descendantes; d'autres, pour airfi dire, slagnantes & slationnaires. Voici, je pense, l'origine de ces changemens.

Lorsque la basse de l'harmonie dont je viens de parler, marche diatoniquement, il est clair que toutes les parties marchent par mouvemens semblables. Exemple:

Lorsqu'elle procède par intervalles disjoints : les parties empiérent les unes sur les autres, ce qui multiplie les unissons & laisse des vides désagréables dans l'harmonie. Soit par exemple un quadruplum (voyez Quadruplum) avec cette basse ut mi fol sol ut, dont le second sol est à l'octave grave du premier. Si soutes les parties marchoient par mouvemens semblables, elles seroient ainsi disposées:

Mais l'orcille, confondant les unissons des différentes parties, est affectée de l'effet qu'elles produiroient si elles éroient disposées de la manière snivante:

Pour évirer les silences qui se rencontrent dans cette nouvelle disposition, on sut donc obligé de transporter au grave les notes trop aiguës, & à l'aigu les notes trop graves. Les musiciens sachant que l'octave peut sans inconvénient être ajoutée à un chant quelconque, ou en être retranchée, pensèrent qu'il en est de même de l'harmonie (voyez Renversement), & qu'ils pouvoient en conséquence retrancher le mi de la première partie; porter le se de cette même partie à la quatrième; porter le si de la cinquième à la séconde; & retrancher ensuite la première, la cinquième & la fixième partie.

Et pour mieux marquer la mesure & les repos de la phrase harmonique, ils rendirent à cette nouvelle harmonie sa basse continue un mi sol sol ut, laquelle n'est composée que d'octaves de quel-

que son de chaque accord. Exemple:

1. P. ut si si si ut
2. P. sol sol sol sol sol
3. P. mi mi re re mi
B. C. ut mi sol sol ut.

Le mi de cette basse forme à la vérité un unisfon avec le mi du second accord; mais la dissérence des mouvemens de la troisième partie & de la basse empêche l'oreille de consondre ces deux sons. Il est encore très-probable qu'on se crut permis de renverser l'ordre de la seconde & de la troisième partie, asin de porter à l'aigu les parties les plus chantantes : ensin, l'introduction de la dissonnance donna lieu de multiplier les combinaisons des mêmes accords, & les tournures de

la busse continue.

V. Le premier caractère de la basse continue oft d'être la plus basse de toutes les parties : delà il s'ensuit i', que sa marche doit être plus lente que celle des parties supérieures; conséquence déduite de la résonnance même du corps sonore : car les intervalles des sons, soit simultanés, soit consécutifs, ne sont appréciables à l'oreille que par leurs vibrations. Or, la lenteur des vibrations est proportionnelle à la longueur des cordes sonores, & la longueur des cordes proportionnelle à leur gravité. Cette conséquence est en même tems conforme au principe de l'imitation : car dans les parties concertantes, les fons les plus graves appartenant naturellement aux vieillards, ce seroit pécher directement contre ce principe, que de donner à la busse une murche précipitée.

Ne faires point parler vos acteurs au hafárd; Un vieillard en jeune homme; un jeune homme en

2°. Que cette partie doit ètre la plus remarquable : car les harmoniques du corps fonore les plus graves font aussi les plus intenses. (Voyez les expériences de l'art. basse fondamentale.) Ajoutez à cela que dans un accord les sons extrêmes sont toujours les plus sensibles 3°. Qu'elle doit marcher par plus grands intervalles que les parties supérieures : car dans l'harmonie directe & naturelle, les parties les plus graves affectent les intervalles les plus étendus; & les parties les plus aigués, les plus ressertes. (Voyez la marche des parties sur la

rable des harmoniques, à l'article basse fondamen-

De toutes ces conséquences, il s'ensuit qu'aueune autre partie n'est plus propre que la tasse fondamentale à marquer la mesure. Eles repos de la phrase harmonique; rien n'étant plus propre que la senteur de la marche, l'intensité de la résonnance, l'étendne des intervalles, El la gravité de la basse continue, à fixer sur cette partie la prin-

cipale attention de l'orei le. A la vérité le premier dessus pourroit aussi servir en rensorçant cette partie, à marquer la mefure ; occupant, comme la baffe continue, une des extrémités de l'harmonie; mais ses mouvemens diatoniques font beaucoup moins propres à cet effet que les intervalles consonnans. La basse continue ut sol, composée de deux tems éganx, na peut induire personne en erreur. L'oreille la moins exercée sent le temps fort sur l'ut, le tems soible fur le fol: elle sent que dans la quarte le frappé doit se trouver sur le son aigu, & sur le son grave dans la quinte. Il n'en est pas ainsi de la baffe re mi ou mi re; chacune de ces notes pouvant également devenir le lieu du levé ou du frappe, suivant la différence des modes : car dans le chant ut re mi sa sol, en supposant toutes notes égales en valeur, le repos se sera sur l'ut, le mi, le sol. Dans le chant re mi fa : fol la, le repos se sait sur le re, le sa : en supposant comme dans l'exemple précédent, que chaque note fait un tems dans la mesure à deux tems, &c.

On peut m'objecter qu'il y a des cas où la quarte n'indique pas l'ordre des frappés & des levés d'une manière constante. Par exemple, dans une mesure à deux tems, chaque note de cette basse continue ut sa sol sol ut, faisant un tems, & le second sol étant à l'octave au grave du premier; il est clair, dira-t-on, que le trappé se ters sur la première, la troissème & la cinquième note, & le levé sur les autres : d'où il suit que dans la quarte ut sa, le frappe se fait sur la note grave.

& dans la quarte fot ut, fur l'aigue.

Je réponds à cela, 1º, que dans cette baffe l'intervalle ur fa n'est point une quarte consonnance dans le rapport de trois à quatre, comme la guarre fol ut; mais une quarte dissonnante dans le racport de 8 à 11, qui n'est consonnante que par le tempérament des modernes ; c'est-à-dire, que parce que leur fa représente trois fa différens : 1º. un sa tonique du mode de sa, lequel fait evec ur une quarte consonnante dans le rapport de 3 à 4 !: 2°. un sa quarrieme note du mode d'ut, & faifant avec lui une quarte dissonnante dans le rapport de 8 à 1-1; c'est ce su que donne le cer, & que les musiciens appellent fa honteux : 3", enfin, im fa ou mi E du mode de fol qui fait avec l'ur un intervalle dissonnant dans le rapport de 16 h 21. (Voyez l'art. fa.)

Or, dans la pratique, rien de si facile à distinguer que ces mois s'à, malgié le vice de rout

tempérament : 1°. lorsque je chante ut re mi fa, on faifant un repos sur le fa; alors je suis dans le mode de fa, dont la dernière note est tonique. Il en est de même de l'accord sa la ut, ou sa la ut fa: 20. le chant ut re mi fa fol, avec un repos final fur le sol, est évidemment en ut, avec lequel il fait quarte diffonnante. Alors les frappés se sont sur l'ut, le mi, le sol. Il en est de même du cham de biffe nt fa sol sol ut : car les musiciens accoummés à fredonner remplissent naturellement cette quarte par les deux notes d'agrément re mi; d'où il suit que le chant ut fa sol est équiwalemment le même que le chant ut re mi sa sol. Enfin le chant fol fol fa mi, avec un repos final fur le mi, annonce un fa ou mi E qui fait partie de l'accord fol si re fa, ou fol si re mi z, ou 12, 15, 18, 21.

ful si re mi . (Voyez Sensible. Accord sensible.)

4,5,6, 7.

Je réponds enfin: 3°. que le chant ut sa sol sol ut n'est point un chant de basse continue: car les grands intervalles de la basse continue sont les mèmes que ceux de la basse sondamentale. Or, les seuls intervalles permis à la basse sondamentale, sont, dans le genre diatonique, l'octave, la quinte & la quarte consonnantes; dans le chromatique, la tierce majeure & la mineure; & dans l'enharmonique, les tons majeur & mineur; & le

demi-ton majeur.

VI. A l'egard de la manière de marquer la mefure & les différens repos de la phrase harmonique, comme le méchanisme est le même pour la basse sondamentale & pour la basse continue. (Voyez basse sondamentale;) il est cependant bon de savoir qu'on peut encore faire sentir les repos indiqués par la fuccession des intervalles harmoniques, par le moyen de la quantité; en indiquant les levés par des brèves, & les frappés par des longues : car le repos de la brève fur la longue fait tout le mystère du rhythme du tambour & des autres instrumens à percussion simple; mais cette manière de marquer la cadence doit être réservée pour les quintes, dans le cas où la basse devient concertante: car toutes ces notes fur le même degré, qui étant faites d'égales valeurs, produisent un remplissage inutile, sont le plus grand effet 'lorsqu'ou les emploie à marquer le rhythme & la mesure.

VII. Un chant émnt donné, trouver sa basse continue? Il saut d'abord en chercher la basse sondamentale; sur laquelle on trouvere plusieurs basses continues. (Voyez ce même problème à l'art. basse sondamentale & composition.)

VIII. Une basse continue étant donnée, trouver sa basse fondamentale (Voyez ibidem.) (M. l'abbé Feytou.)

BASSO-CONTINUO, en latin Passus continuus; ou generalis, & en françois, Basse-continue.

C'est, dit Brossard, une des parties les plus essentielles de la musique moderne, inventée ou mise en usage vers l'an 1600, par un italien nommé Ludovico Viana, qui le premier en a donné un traité.

BASSE DE VIOLE, instrument de musique. (Voyez Viole.) Cet instrument a sept cordes, dont la plus grosse à vuide est à l'unisson du la du ravalement des clavecins, ou du la du seizième pied. La plus perite ou la chanterelle est à l'unisson du re, qui suit immédiatement la cles de C sol ut. Dans les deux derniers siècles, non-seulement les basses de viole avoient tantôt trois, tantôt quatre, tantôt cinq cordes; mais encore on les accordoit tantôt par quartes, tantôt par quintes, auss bien que les violons, à la volonté du musicien. Cet instrument n'est plus du tout d'usage. (Voyez cet article pour la torme & la construction de l'instrument, dans le Dictionnaire des arts & métiers, partie de la lutherie.)

BASSE DE FLUTE A BEC, instrument dont la figure & la tablature ost entièrement semblable à celle de la stâte à bec, décrite à son article, dont la basse ne dissère qu'en grandeur. (Voyez la partie de la lutherie, Dictionnaire des arts & métiers.) Cet instrument sonne l'octave au-dessous de la stâte à bec, appellée taille. Son ton le plus grave est à l'unisson du sa de la clef su su des clavecins, & il a une treizième d'étendue jusqu'au re à l'octave de celui qui suit immédiatement la clef de c sol ut.

* On ne se sert plus de cet instrument, passé de mode avec son dessus la stûte à bec, & c'est dommage. Le son en est doux, moëlleux & moins sade que celui de la slûte traverssère. Les instrumens reffemblent aux mots d'une langue, la négligence les fait tomber en désnétude, & on n'en sent tout le mérite qu'après qu'on les a perdus. (M. Framery.)

BASSE DE FLUTE TRAVERSIÈRE, est un instrument qui sonne la quinte au-dessous de la stûte traversière, & qui lui est en tout semblable, à cela près qu'il est plus grand, & qu'il est courbé dans la première partie. (Voyez sa description & sa tablature, ainsi que pour les articles précédens & suivans, dans le Dictionnaire des arts & inétiers, partie de la lutherie.)

* Cet instrument s'est perdu de même, & ne s'est point remplacé. On y substitue une slûte du même diapason que la première, & qui sait le second dessus. On sait taire quelquesois la basse de la slûte

zu basson, quoiqu'il soit plus particulièrement la

basse du hant-bois. (M. Framery.)

BASSE DES ITALIENS, c'est le même instrument que celui que nous appellons basse de violon; (voy. halle de violon) avec cette différence, qu'ils l'accordent d'une tierce mineure plus bas, en forte que le son le plus grave de cer instrument sonne l'unisson de l'A mi la de seize pieds. Voyez la table du rapport & de l'étendue de tous les instrumens de mufique, dans le Dictionnaire des arts & métiers.

BASSE DE VIOLON, instrument de musique, en tout semblable au violon, à l'exception des ouies qui sont en C, au lieu qu'au violon elles sont en S, & en ce qu'il est beaucoup plus grand & qu'on le tient entre ses jambes pour en jouer. (Voyez Violon & Viole.)

Tous ces instrumens n'existent plus, mais ils sont moins regrettables que les précédens, parce qu'ils sont remplacés par la quinte & par la violoncelle. (M. Framery.)

BASSE-CONTRE, f. f. acteur qui dans les chœurs de l'opéra & autres concerts chante la partie de

Il ya peu de basses-contre à l'opéra; l'harmonie des chœurs y gagneroit, s'il y en avoit un plus grand nombre. (Cahuzac.)

* Cene voix plus grave que la basse taille a plus de corps & d'intensiré, mais elle exécute la même partie. Elle est à l'harmonie vocale ce que la contre - baffe est à l'harmonie instrumentale; mais comme on ne fait pas des voix ainsi que des instrumens, celle-ci est sort rare; & voilà pourquoi l'opéra n'en a qu'un petit nombre. (M. Framery.)

BASSE-TAILLE, s. f. acteur de l'opéra ou d'un

concert, qui chante les rôles de basse taille. (Voy.

Baffe.)

Ces rôles ont été les dominans ou en sous-ordre dans les opéra, selon le plus ou le moins de goût que le public a montré pour les acteurs qui en ont été chargés.

La basse-taille étoit à la mode pendant tout le tems que Thèvenard a resté au théâtre; mais les compositeurs d'à présent sont leurs rôles les plus

brillans pour la haute-contre.

Les rôles de Roland, d'Egée, d'Hidraot, d'Amadis de Grèce, &c. sont des rôles de basse-taille.

On appelle Tancrède l'opéra des basses-tailles, parce qu'il n'y a point de rôles de haute-contre, & que ceux de Tancrède, d'Argant & d'Isménor

sont des rôles fort beaux de basse-taille.

Les magiciens, les tyrans, les amans hais sont pour l'ordinaire des basses-tailles. Les semmes semblent avoir décidé, on ne sait pourquoi, que la haute-contre doit être l'amant favorifé; elles disent que c'est la voix du cœur. Des sons mâles & forts alarment sans doute leur délicatesse Le sentiment. cet être imaginaire dont on parle tant, qu'on vent placer par-tout, qu'on décompose sans cesse sans l'éprouver, sans le désinir, sans le connoître; le semiment a prononcé en faveur des hautes-Musique, Tome I.

contres. Lorsqu'une baffe - taille nouvelle se seramise en crédit, qu'il paroitra un autre Thèvenard, ce système s'écroulera de lui-même, & vraisemblablement on se servira encore du sentiment pour prouver que la haute-contre ne sut jamais la voix du cœur. (Voyez Haute-contre.) (Cahuzac.)

* La voix appellée parmi nous Haute-contre s'accorde mienx avec l'idée de la jeunesse, & convient mieux par conféquent aux rôles d'amoureux que celle de basse-taille; c'est cette idée qui dirige ordinairement dans la distribution des rôles. Cependant il arrive quelquefois que le mérite d'un acteur favori dans certains emplois en fasse disposer autrement.

La clef sur laquelle on écrit ordinairement pour les basses-railles est celle de sa sur la quatrieme

ligne. Voici l'étendue de son diapason :



Il y a peu de basses-tailles qui donnent le sol en bas bien plein; il y en a au contraire qui donnent le fol en haur, un ton au-deilus du fa indiqué. Mais c'est roujours un cri que le chanteur ne rend agréable qu'en l'adoucissant avec beaucoup d'art. (M. Framery.)

BASSETTO, mot italien, qui signifie petite basse; les Italiens appelloient ainsi l'instrument qui répond à nos quintes ou basses de violon, pour les dishinguer du violone qui répondoir à notre contre basse. Ces mois ne sont plus d'usage aujourd'hui. (M. Framery.)

BASSISTA, latin, f. m. On nommoit ainst dans la musique latine celui qui chantoit la plus baile des parties de musique, qu'on nomme aujour-

d'hui basse-contre. (M. Framery.)

BASSO, ou COL BASSO. Ce mot écrit sur une partition, indique que la partie où il fe trouve doit marcher avec la basse. Basso-concertance est une basse-récitante ou du petit chour, Basso - ripieno, baffe du grand chœur. (M. Framery.)

BATARD. Nothus. C'est l'épithète donnée par quelques-uns au mode hypoplirygien, qui a fa finale en si, & conséquemment sa quinte fausse; ce qui le retranche des modes authentiques : & au mode éolien, dont la finale est en fa, & la quarte superfine ; ce qui l'ôte du nombre des modes plaganx. (J. J. Pousseau, copis de prossard.)

On dorne le nom de genre bitard à une musique ou l'auteur cherche à imiter & confond divers styles emangers. Les anciens partitans de la musique françoise appelloier ainsi, par mépris, les premiers cuvrages ou nos jeunes compositeurs songérent à retormer, d'après les italiens, la monotonie de leu chant & la consusion qui regnoie dans leurs parties. Ce prétendu genre bâtard est aujourd'hui parsaitement légitimé.

BATON. Sorte de barre épaisse qui traverse perpendiculairement une ou plusieurs lignes de la portée, & qui, selon le nombre des lignes qu'il embrasse, exprime une plus grande ou moindre quantité de mesures qu'on doit passer en silence.

Anciennement il y avoit autant de fortes de bâtons que de disférentes valeurs de notes, depuis la ronde qui vaut une mesure, jusqu'à la maxime qui en valoit huit, & dont la durée en silence s'évaluoit par un bâton, qui, partant d'une ligne, traversoit trois espaces & alloit joindre la quatrième ligne.

Aujourd'hui le plus grand biton est de quatre mesures: ce baton, partant d'une ligne, traverse la suivante & va joindre la troisième.

On le répète une sois, deux sois, autant de sois qu'il faut pour exprimer huit mesures, ou douze, ou tout autre multiple de quatre, & l'on ajoute ordinairement au-deffus un chiffre qui dispense de calculer la valeur de tous ces bâtons Ainfi les fignes couverts du chiffre 16, indiquent un silence de seize mesures; je ne vois pas trop à quoi bon ce double signe d'une même chose. Aussi les italiens, à qui une plus grande pratique de la musique suggère toujours les premiers moyens d'en abréger les signes, commencent-ils à supprimer les bâtons, auxquels ils substituent le chiffre qui marque le nombre de mesures à compter. Mais une attention qu'il faut avoir alors, est de ne pas consondre ces chiffres dans la portée avec d'autres cliffres semblables qui peuvent marguer l'espèce de la mefure employée. Ainsi il faut bien distinguer le signe du trois Tems d'avec le nombre des pauses à compter, de peur qu'au lieu de 31 mesures ou pauses, on n'en comptat 331.



Le plus petit bâton est de deux mesures, & traversant un seul espace, il s'étend seulement d'une ligne à sa voisine.



Les autres moindres filences, comme d'une mefure, d'une demi-mesure, d'un tems, d'un demitems, &c. s'expriment par les mors de Pause, de demi-Pause, de Soupir. de demi-Soupir, &c. (Voyez ces mots.) Il est aisé de comprendre qu'en combinant tous ces signes, on peut exprimer à volonté des silences d'une durée quelconque.

Il ne faut pas confondre avec les bâtons des facnces, d'autres bâtons précisément de même

BAT

figure, qui sous le nom de pauses initiales servoient dans nos anciennes musiques à aunoncer le mode, c'est-à-dire la mesure, & dont nous parlerons au mot Mode. (J. J. Rousseau.)

* Les copifes François ne font gueres plus d'usage aujourd'hui des hâtons, devenus inutiles au moyen des chisfres. Mais pour que ces chisfres ne se confondent pas avec ceux qui indiquent la mesure, ils ont soin de les écrire au-dessus de la portée de la manière suivante, où l'on voit que le nombre 31 ne peut se confondre avec le nombre 331. (M. Framery.)

BATON DE MESURE, est un bâton fort court, ou même un rouleau de papier dont le maître de musique se sert dans un concert pour règler le mouvement & marquer la mesure & les tems. (Voyez Battre la mesure.)

A l'opéra de Paris il n'est pas question d'un rouleau de papier, mais d'un bon gros bâton de bois bien dur, dont le maitre frappe avec force pour être

entendu de loin. (J. J. Rouffeau.)

Dès le tems même où écrivoit Rousseau, on ne se servoit plus de bâton de mesure dans les concerts de Paris. On s'en sert encore à l'opéra pour des raisons qui seront expliquées ailleurs. (Voyez battre la mesure.) Mais ce n'est plus, comme le dit Rousseau, un bon gros báton de bois bien dur, & on ne l'entend plus guères que quand les chœurs ou quelques parties éloignées du centre de l'orchestre paroissent prêtes à s'égarer. A la cour où l'on est plus astreint à l'étiquette, & où les anciens usages se détruisent difficilement, on a conservé celui du bâton dans les grands concerts d'apparat. Les surintendans le regardent comme une des prérogatives de leurs charges, & ils croiroient perdre de leurs droits en y renonçant; mais ils ont cessé du moins d'en user d'une manière bruvante & désagréable. Le bâton n'est plus dans leurs mains qu'un figne de commandement. (M. Framery.)

BATON DE MESURE. Ce gros bâton dont Rouffeau se moque, & qui sit donner dans le tems le titre de bâ-heron au batteur de mesure, a beaucoup diminué depuis; & tel qu'il est aujourd'hui, l'on ne peut disconvenir qu'il ne soit, à l'opéra, d'une nécessité indispensable.

Il l'étoit dés-lors, & à fon volume près qu'on auroit pu réduire, il l'étoit même heaucoup plus qu'à présent. On doit se rappeller que la plupart des morceaux de musique, airs, monologues, duos, &c. étoient alors libres du joug de la mesure. Le chanteur se croyoit en droit de presser on de ralentir le mouvement, selon que les paroles sembloient l'exiger, ou le plus souvent, selon sa fantaisse. Figurez - vous un malheureux orchestre obligé d'accompagner, quelquesois note

sour note, ces chants inégaux & boîteux; que feroit - il devenu sans ce baton secourable, qui marquoit par ses coups la fin de chaque prétenduc mesure, & par les dissèrens signes qu'il traçoit dans l'air, les différentes incites ou divisions de cette mesure?

Ce n'est plus à l'orchestre qu'il est utile, excepté dans certains cas affez rares; mais il l'est souvent aux acteurs, qui ne sont pas tous musiciens, & dont l'œil ne fuit pas inutilement les mouvemens du baten, sur-tout dans les mesures lemes, qui sont tonjours les plus difficiles à suivre : mais dans ce cas il ne se fait pas entendre. Il marque en l'air les tems de la mefure, & retombe, sans frapper, fur le publire.

Il est encore plus nécessaire aux chœurs, qui se trouvant quelquefois placés au fond du théâtre, & fort éloignes de l'orchestre, seroient à tout moment, sans ce seçours, hors de tout rapport avec les instrumens qui les accompagnent. Depuis qu'au lieu d'être rangés le long des coulisses, en forme d'espalier, les chœurs prennent part à l'action, & font souvent obligés de parcourir le thézire, ils ont plus que jamais besoin d'un guide qui dise à leurs yeux ce que leur oreille ne peut pas entendre, ou qui rappelle à celle-ci par quelques coups bien marques, ce que, dans l'éloignement on le tumulte, l'orchestre a cesse de lui dire.

Un rouleau de papier seroit moins commode, moins maniable, & ne scroit pas entendu comme il est prouvé que le petit bâton doit l'être quelquefois.

Ceux qui auront suivi avec un œil instruit l'usage qu'en fait le chef actuel de l'orchestre de l'opéra reconnoitront qu'on ne pourroit le supprimer fans rompre en mille occasions, entre un si grand nombre d'instrumens & de voix, l'accord qui y règne & qu'il est si difficile d'entrerenir. (M. Ginguene.)

BATTEMENT, f. m. Agrément du chant françois, qui consiste à élever & baute un trille sur une note qu'on a commence uniment. Il y a cette disserence de la cadence au battement, que la cadence commence par la note supérieure à celle sur laquelle elle est marquée; après quoi l'on bat alternativement cette note supérieure & la véritable; au lieu que le bittement commence par le son même de la note qui le porte; après quoi l'on bat alternativement cette note & celle qui est audessus. Ainsi ces coups de goster, mi re mi re mi re ut ut sout une cadence; & ceux-ci, re mi re mi re mi re ui re mi sont un battement. (J. J. Rousseau.)

* A la description du battement que vient de nous donner M. Rouffeau, & qui convient au chant françois, nous ajouterons celle du battement a l'ualienne, qui ne dissère de l'autre qu'en ce que la note qui porte le l'attement est toujours plus longue que celle qui le torme, & qu'on augmente d'ordinaire la viteffe graduellement,

Outre ce que l'on vient de dire, on prétend eucore que battement signifia :

1°. L'action d'accompagner fur le clavecin.

2°. Le mouvement du pied ou de la main, dont on marque chaque tems de la mesure, en sorte que dans la mesure à quatre tems, il y a quatre battemens; trois dans la mesure à trois tems, &cc.

3°. Enfin, chaque tems en lui-même, c'est-àdire, la durée d'un tems de la mesure. (M. Je

Chastilhon.)

* Cet agrément n'existe plus, ou du moins ne diffère plus en rien du trille. (M. Framery.)

BATTEMENS au pluriel. Lorfque deux fons forts & foutenus, comme ceux de l'orgue, font mal d'accord & dissonnent entr'eux à l'approche d'un intervalle consonnant, ils forment, par secousses plus ou moins fréquentes, des renflemens de son qui sont, à-peu-près, à l'oreille, l'esset des battemens du pouls au toucher; c'est pourquoi M. Sauveur seur a zussi donné le nom de batt.mens. Ces battemens deviennent d'autant plus fréquens que l'intervalle approche plus de la justesse, & soriqu'il y parvient, ils se confondent avec les vibrations du son.

M. Serre prétend, dans ses Essais sur les principes de l'harmonie, que ces battemens produits par la concurrence de deux fons ne font qu'une apparence acoustique, occasionnée par les vibrations coincidentes de ces deux sons. Ces battemens, selon lui, n'ont pas moins lieu lorsque l'intervalle est consonnant; mais la rapidité avec laquelle ils se consondent alors, ne permettant point à l'oreille de les distinguer, il en doit resulter, non la cessation ab oluc de ces bettemens, mais une apparence de son grave & continu, une espèce de foible bourdon, tel précisement que celui qui réfulte, dans les expériences citées par M. Serre, & depuis détaillées par M. Tartini, da concours de deux fons aigns & conformans. (On peut voir au mot sy time, que des difionnances les convent aussi.) « Ce ou'il y a de Lien certain, continue .. M. Serre, c'est que ces l'attemens, ces vibrations o c incidences qui se suivent avec plus ou ra ins " de rapidité, sont exactement isochrones aux » vibrations que seroir écllement le son sonda-" mental, fi, par le moyen d'un troissème corps " fonore, on le faifoit actuel ement refonner. "

Cette explication, très spécieuse, n'est per t-être pas sans difficulté; car le rapport de deux sons n'est jamais plus composé que quand il approche de la simplicité qui en fait une contonnance, & jamais les vibrations ne doivent coincider plus rarement que quand elles touchent presque à l'ilbechronisme. D'ou il su'vroit, ce me semble, que les bitim s devroient se talent ra riclire qu'ils s'accèlèrent, puis se remir tout aun cuip a l'inlant que l'eccord est pule.

L'observation des butteriers est une benne rèses à consister sur le meilleur solicie de tempira-

ment: (voyez Tempérament.) car il est clair que de tous les tempéraments possibles, celui qui laisse le moins de battemens dans l'orgue est celui que l'oreille & la nature préférent. Or, c'est une expérience constante & reconnue de tous les facteurs, que les altérations des tierces majeures produisent des battemens plus sensibles & plus désagréables que celles des quintes. Ainsi la nature elle-même a choisi, (J. J. Rousseau.)

BATTERIE, s. s. Manière de frapper & répéter successivement sur diverses cordes d'un instrument les divers sons qui composent un accord, & de passer ainsi d'accord en accord par un même mouvement de notes. La batterie n'est qu'un arpège continué, mais dont toutes les notes sont détachées, au lieu d'être liées comme dans l'ar-

pège. (J. J. Rousseau.)

* La batterie est quelquesois composée de sons liés comme l'arpège, mais on les distingue en ce que l'arpège ne contient que les notes d'un même accord, tandis que la batterie en contient de plusieurs accords, & qu'elle emploie même des notes qui ne sont pas dans l'harmonie. Exemple:



On fait un grand usage aujourd'hui, d'après les Italiens, des batteries dans les seconds violons & dans les violes, pour les accompagnemens figurés. (M. Framery.)

BATTERIES. Dans une musique géométriquement régulière & sans licence, l'arpège, la batterie, la tirade, la fusée, les trilles, les battemens, les notes de goût & tous les agrémens du chant devroient être strictement asservis aux loix de l'harmonie. Cette rigoureuse précision étoit un des principes, & suivant la secte d'Aristoxène, une des chimères de la philosophie de Pythagore, N'en déplaise cependant aux Aristoxéniens anciens & modernes, je vais hasarder la démonfration des trois vérités suivantes: 1° que toutes les combinaisons de sons dont je viens de parler sont ou de véritables accords, ou qu'elles en sont des parties constitutives : 20, que par conséquent elles ne doivent pas se pratiquer indisseremment sur toutes les cordes du mode: 3° qu'elles sont astreintes comme toutes les notes d'un accord à la loi des salvations, lorsqu'elles se nouvent sur un tems

I. Comme il n'y a point de son musical qui ne produise ou qui ne soit accompagné d'une suite progressive d'harmoniques, il n'y a point non plus de grouppe harmonique qui ne reproduise sa

note fondamentale. (Voyez basse fond. N°. I; expérience de l'artini.) Donc toutes les combinations de fons, tous les agrémens du chant qui font l'objet de cet article, quoique successifs, appartiennent à la note fondamentale qu'elles feroient entendre si tous leurs sons étoient simultanés. Cela est incontestable par rapport à l'arpège & à la batterie qui représentent de véritables accords, dont les notes sont successivement frappées, soit par goût, soit par nécessivement frappées, soit par goût, soit par nécessité. (Voyez l'art. Arpeggio de Rousseau.) A l'égard des autres combinations, voyez Agrémens du chant,

Dans l'harmonie naturelle, le plus parfait de tous les accords est celui du son fondamental accompagné de tous ses harmoniques, puisque la réunion de tous ces sons se résour dans la sensation du feul son fondamental; comme le mélange de soutes les couleurs du prisme se résout dans la sensation du blanc on de la lumière proprement dite. Il n'en est pas ainsi dans la pranque ni dans le tempérament usité: car 1°. il est de la nature de tout accord consonnant d'être progressis. Or, il n'y a de parfaitement progressis, dans le système moderne, que les six premiers harmoniques du fon fondamental, y compris fon unisson. En ut: ut, ut, sol, ut, mi, sol; 1,2,3,4,5,6. La progression de la gainme diatonique, qui commence au huisième harmonique, est altérée par le rapport de la sous-dominante & de la sixte, & par le retranchement de la septième consonnante. (Voyez l'article échelle de Rousseau.) La gamme chromatique moderne l'est encore plus. Il n'en est donc pas de ces deux octaves comme des deux gammes harmoniques correspondantes qui sont de véritables accords. Il n'est donc pas possible de les employer dans l'harmonie, si ce n'est par succession, sous la forme d'arpèges ou de batteries. On peut donc regarder une tirade & une fusée comme des arpèges ou des batteries diatoniques ou chromatiques: 28. Lorsque deux notes diatoniques ou chromatiques se résolvent sur une seule, comme le si 15 & l'ut 16 de la première colonne de la génération harmonique, fiz. 40, qui se résolvent sur l'ut 16 de la seconde (voyez Salvation), il est encore évident qu'on ne peut les employer que successivement dans un accord; ce qui ne peut se faire que de trois manières : savoir, en saisant deux notes égales du si & de l'ut dans un seul tems foible, ou en employant l'une des deux comme note de goût; on enfin sous la sorme de trille, battement port de voix, &c. 3°. enfin, il y a des instrumens sur lesquels on ne peut pratiquer des accords que par arpège ou batteries. (Voyez Arpergio.)

Puisqu'un son sondamental produir ou est naturellement accompagné de tous ses harmoniques, dont l'ensemble sonne un accord parsait; puisqu'on ne peut altérer la progression de ces harmoniques sans en altérer l'accord; puisque les sons d'un accord sont partie de l'harmonie, soit qu'on les

frappe ensemble ou successivement; il s'ensuit donc ou que les disserens agrèment du chant sont des harmoniques de la basse sondamentale, & sont conséquemment partie de l'harmonie, ou que ce sont des superférations musicales qui ne sont propres qu'à en altérer la douceur & la pureté.

Il. Si ce sont de véritables harmoniques ; ils doivent donc entrer dans la progression qui rend consonnante la somme des harmoniques d'un son fondamental quelconque : d'où il s'ensuit qu'il est contre les loix de l'harmonie d'intercaler dans un arpège des notes de goût qui ne se trouvent point au nombre des harmoniques du son fondamental; parce qu'en altérant la progression de cet accord elles en altèrent l'harmonie. Ainsi on ne peut régulièrement placer ni une tirade, ni une fusce, ni un trille, ni un battement, dans les trois premières octaves des ltarmoniques d'un fon fondamental; puisqu'il n'y a dans ces octaves, ut ut fol ut mi fol aucun intervalle diatonique ni chromatique. En général, toute note devant entrer dans l'harmome, il faut, avant de l'enployer, même comme note de goût, examiner fi elle se trouve au nombre des harmoniques d'un accord donné. Sans cette attention on surchargera l'harmonie de petites dissonnances, dont la somme la rendra nécessairement dure & désagréable, & fur-tout incapable de produire les merveilles attribuées à la fimplicité de la mufique des anciens.

III. La falvation régulière diminue la dureté de l'accord du tems foible, rend le chant plus diatonique & fortifie l'impression du mode (voyez Salvation;) mais il est très-difficile de l'observer dans une tirade, moins encore dans une susée; parce qu'une tirade, dans un tems soible, n'est pas toujours suivie d'une tirade dans le tems sort. Tout ce que l'on peut prescrire à cet égard de plus raisonnable, c'est d'observer la loi de la salvation par rapport à la note de la plus grande valeur; soit qu'elle doive se résoudre sur la note suivante, soit que la précédente doive se résoudre sur elle. (M. l'abbé Feyton.)

BATTEUR DE MESURE. Celui qui bat la mesure dans un concert. (Voyez l'acticle suivant.) (J. J. Rousseau.)

BATTRE LA MESURE, c'est en marquer les tems par des mouvemens de la main ou du pied, qui en règ ent la durée, & par lesquels toutes les mesures s'inblables sont rendues parsairement égales en valeur chronique ou en tems, dans l'execution.

Il y a des mesures qui ne se battent qu'à un tems, d'autres à leux, à trois, eu à quatre, ce qui est le plus grand nombre de tems marqués que puisse rensemer une mesure : encore une mesure à quatre tems peut-elle toujours se résondre en deux mostres à deux tems. Dans toures ces differentes mesures, le tems frappé est toujours sur la ote qui suit la barre immediatement; le tems levé

est toujours celui qui la précède, à moins que la mesure ne soit à un seul tem; & même, alors, il faur toujours supposer le tems soible, pussur'on

ne sauroit frapper sans avoir levé.

Le degré de lenteur ou de vitesse qu'on donne à la mesure dépend de plusieurs choses: 1°. de la valeur des notes qui composent la mesure. On voit bien qu'une mesure qui contient une ronde doit se battre plus posément & durer davantage que celle qui ne contient qu'une noire: 2°. du mouvement indiqué par le mot françois ou italien qu'on trouve ordinairement à la tête de l'air; gai, vîte, lent, &c. Tous ces mots indiquent autant de modifications dans le mouvement d'une même sorte de mesure: 3°. ensin, du caractère de l'air même, qui, s'il est bien sait, en sera nécessairement sentir le vrai mouvement, (J. J. Rousseau,)

* Première observation. Cette mesure, qui n'est pas à un seul tems, mais qui n'est composée que d'une seule noire, a été sort peu pratiquée. On en a quelques exemples rares du commencement de ce siècle; mais elle est inconnue aujourd'hui. Rousfeau lui-même n'en parle plus dans le reste de fon Dictionnuire. (Voyez Mejure, Tems, Valeur de notes.) Il répête an contraire par-tout qu'il n'y a que deux sortes de mesures, celle à deux & celle à trois tems, & il ajoute que celle à quatre tems n'est qu'une modification de la mesure à deux tems. Des mesures compotées d'une seule noire sont toujours à deux tems, dont chacun vaut une croche, suivant la propre remarque de Rousseau. qu'on ne sauroit frapper sans avoir leve. (M. Framery.)

Les musiciens François ne battene pas la mesure comme les Italiens. Ceux-ci, dans la mesure à quatre tems, frappent successivement les deux premiers tems & levent les deux autres; ils frappent austi les deux premiers dans la mesure a trois tems. & lèvent le troisieme. Les François ne trappent jamais que le premier tems, & marquent les qutres par différens mouvemens de la main à droite & à gauche. Cependant la mufique tiançoife auroit beaucoup plus besoin que l'inlienne d'une mefure bien marquée; car elle ne porte point sa cadence en elle-même; ses mouvemens n'ont autune précision naturelle : on presse, on talentir la mesure au gré du charteur. Combien les oreules ne font-elles pas choquées a l'opéra de l'aris, du bruit désagréable & continuel que fait, avec son biton, cole: qui bat la mejure, & que le penir prophere compare plaifamment à un bucheron qui coupe da bois! Mais c'est un mal inévirable; sans ce bruit, on ne pourroit feneir la mesure; la musique par elle meme ne la murque pas : auif- les cirringers n'apperçois ent ils joint le mouvement de nouvers. Si l'on y fat attention. l'en ir avera : s c'elt la l'une des d'l'orences specifique de arts l'une dans çoite à l'indicerre. La Tratie, in mai en 1 'acc de la midagne ; c'est la metare den tende qui lui donne cet accent qui la rend si charmante; c'est la mesure aussi qui gouverne le musicien dans l'exècution. En France, au contraire, c'est le musicien qui gouverne la mesure; il l'énerve & la desigure sans s'erapule. Que dis-je? Le bon goût même consiste à ne la pas laisser sentir; précaution dont, au reste, elle n'a pas grand besoin. L'opéra de Paris est le seul théaire de l'Europe où l'on batte la mesure sans la suivre; par tout ailleurs on la suit sans la battre. (J. J. Rousseau.)

* Seconde observation. C'est là un de ces jeux de mots si familiers à Rousseau, qui ne manquoit pas une occasion de déciamer contre la musique trançoise, au lieu de faire connoître ses véritables défauts & d'indiquer les moyens de les corriger.

Il reproche en quelque sorte aux musiciens françois de ne battre qu'un tems de la mesure à quatre, randis que les italiens en battent deux. Et plus loin il reproche à ces memes françois de faire trop de bruit. Ils en auroient fait davantage en battant deux fois; & il suffit que les trois derniers tems se fassent sentir aux yeux, quand le premier s'est fait fentir à l'oreille. Ce bruit au reste avoir deux causes. Le peu de gout ou plutôt un reste d'habitude du maitre de musique, & le peu de savoir des chanteurs des chœurs. La musique, qui ne s'est établie au théâtre que dans le cours du dernier siècle, n'étoit pas, il y a trente ans, répandue en France comme elle l'est aujourd'hui. Ceux qui se confacroient à chanter dans les chœurs de l'opéra, peu considérés & mal payés, ne pouvoient pas être d'excellens musiciens; il falloit craindre sans cesse qu'ils ne s'égarassent, & les ramener fortement quand cela leur arrivoit. C'éroit l'emploi du bâton, & il valoir encore mieux s'accontomer à son bruit désagréable, que d'entendre les chœurs aller tout de travers.

Ce sont ces chœurs qui rendront toujours à l'opéra françois le bâton nécessaire. En Italie, il va peu de chœurs dans les opéra; ces chœurs ne font pas nombreux, & ils ne font presque jamais en action. En France au coatraire, ils prenneur beaucoup de part à la scène ; ils sont souvent éloignés de l'orchestre, quelquefois même tout-à-fait cachès; ils font nombreux & bruyans, exposes à être distraits par le bruit intérieur. Toutes ces raisons rendent indispensable la sonstion du maitre de musique, qui, par des gestes marqués, & quelquefois par le bruit du bâton, les empêche de se fourvoyer; mais comme aujourd'hui ils sont presque tous excellens musiciens, & que le mairre oft fort habile, il use rarement de ce dernier moyen, & on ne s'apperçoit presque jamais de la ananière dont il exerce son empire.

La musique françoise, dans le tems où nous écrivons, ne diffère presque plus de la musique italienne; ainsi les farcasmes de Rousseau n'ont plus d'objer, mais ils n'étoient pas tout à fait justes même dans son tems, « En France, dit-il, c'est le " musicien qui gouverne la mesure, il l'énerve; " la détruit sans serupule.... le bon goût même " consiste à ne pas la laisser senir, &c."

Les opéra étoient alors composés d'un perpétuel récitatif, auguel on donnoit les formes apparentes de chant pour le rendre moins monotone: quelquefois une courte cava ine, qui servoit à faire ressortir deux vers à prétention, en interroupoit l'uniformité. Jamais aucun air ne se mêloit à la scène : on réfervoit seulement quelques ariettes pour les diverissemens. Or, dans tous les pays du monde, un récitatif ne doit point marquer la mesure, & le bon goût consiste à ne pas ly laisser sentir. Le récitaif françois, qui changeoir à rout moment de mesure, y étoit encore plus obligé, pour ne pas fatiguer l'oreille de cene variété continuelle de rythme. Rousseau devoit donc reprocher aux opéra d'alors de manquer d'airs, inais non pas à la musique françoise de manquer de mesure. On l'observoit rigoureusement dans les ariettes, dans la symphonie; on ne l'altéroit que faute d'oreille, ce qui n'arrivoit jamais aux bons musiciens. Rousseau pouvoit-il nier que les danseurs françois, même de son tems, ne sussent les meilleurs de l'Europe? Comment l'art de la danse auroit-il pu s'élever parmi nous à tant de perfeçtion, si la musique qu'on y employeit n'avoit pas été cadencée avec toute la précision possible? (M. Framery.)

Il règne là-dessus une erreur populaire qu'un peu de réflexion détruit aisément. On s'imagine qu'un auditeur ne bat par instinct la mesure d'un air qu'il entend que parce qu'il la sent vivement; & c'est, au contraire, parce qu'elle n'est pas assez sensible ou qu'il ne la sent pas assez, qu'il tache, à force de mouvemens des mains & des pieds, de suppléer ce qui manque en ce point à son oreille. Pour peu qu'une musique donne prise à la cadence, on voit la plupart des François qui l'écoutent, faire mille contorsions & un bruit terrible pour aider la mesure à marcher ou leur oreille à la fentit. Substituez des Italiens ou des Allemands. vous r'entendrez pas le moindre bruit & ne verrez pas le moindre geste qui s'accorde avec la mefure. Seroit-ce peut-être que les Allemands, les Italiens sont moins sensibles à la mesure que les François? Il y a tel de mes lecteurs qui ne fe feroit guères presser pour le dire; mais dira-t-ll aussi que les musiciens les plus habiles sont ceux qui sentent le moins la mesure ? Il est incontestable que ce sont ceux qui la battent le moins; & quand, à force d'exercice, ils ont acques l'habitude de la sentir continuellement, ils ne la battent plus du tout; c'est un fait d'expérience qui est sous les yeux de tout le monde. L'on pourra dire encore que les mêmes gens à qui je reproche de ne battre la mesure que parce qu'ils ne la sentent pas assez, ne la battent plus dans les airs où elle n'est point sensible; & je répondrai que c'est parce qu'alors

ils ne la sentent point du tout. Il saut que l'oreille soit frappée au moins d'un soible sentiment de mesure, pour que l'instinct cherche à le renforcer. (J.J. Rousseau.)

* Troisième observation. Toute cette discussion metaphysique est auffi fausse qu'inutile. Ce n'est point parce qu'on sent bien ou mal la mesare d'un morecau, qu'on s'avise de la battre : c'est une manie qu'on avoir autrefois, & qui est presque ent érement passée de mode aujourd'hui Les maîtres a chanter no manquolent pas d'apprendre à leurs clèves à l'attre la mejure en selfiant : ils en conservoient l'hab tude, & la attoient de même loriqu'ils entendoient les autres chanter. On la battoit donc par air; pour faire voir, ou pour saire croire qu'en favoir la mufique : & la preuve que ce n'étoit pas par un sentiment plus ou moins fort de cette même mesur, c'est que la plupart de ceux en qui cette vieil e ronnne s'est contervée la battent à faux. Maintenant qu'on accompagne pretque toujours l'étude de la musique vocale de celle du forte piano ou de la harpe, nos jeunes gens ne battent plus la mefure quand ils exécutent de la musique, ni quand ils en entendent. D'ailleurs, comme cet art est devenu partie presque indispensable de l'éducation, & que ce n'est plus un inérite particulier de favoir la musique, batte: La mesure est à présent une chose de mauvais tou. (M. Framery,)

Les anciens, dit M. Burette, battoient la mesure en plusieurs facons. La plus ordinaire consissoir dans le mouvement du pied, qui s'élevoit de terre & la frappoit alternativement, selon la mesure des deux tems égaux ou inégaux. (Voy. Rhythme.) C'étoit ordinairement la fonction du maitre de musique appelle Co-yphes, Kopy zio; parce qu'il étoit placé au milieu du chœur des muficiens & dans une situation élevée, pour être plus facilement vu & entendu de toute la troupe. Ces batteurs de mesure se nommoient en gree nod : 1970, & modobopor, à cause du bruit de leurs pieds, surrorusios, à cause de l'uniformité du geste; &, si l'on peut parler ninfi, de la monotonie du rhythme qu'ils battoient toujeurs à deux tems. I's s'appelloient en latin pedarii , podarit , pedicularii. Ils gar nissoient ordinairement leurs pieds de certaines chaussures ou sand l'es de bois ou de fer, destinées à rendre la percussion rhythmique plus delatante, nommecs en gree κρουπίζια, προύπαλα, κρούπετα, & en latin, pedicula, feabella ou feabilla, à cause qu'elles ressembloient à de petits marchepieds ou de perites escabelles.

Ils battoient la mesure, non-seulement du pied, mais aussi de la main droire dont ils réunissient tous les doigts pour frapper dans le creux de la main gauche. & celui qui marquoit ainsi le rhythme s'appelloit Manuduelor. Outre ce claquement de mains & le bruit des sandales, les auciens avoient encore, pour battre la mesure, celui des coquilles.

des écailles d'huitres, & des ossemens d'animaux, qu'on frappoir l'un contre l'autre, comme on sait aujourd'hui les castagnettes, le triangle, & autros parcils instrumens.

Tout ce bruit si désagréable & si supersu parmi nous, à cause de l'égalité constante de la mesure, ne l'étoit pas de meine chez eux, où les fréquens changemens de pieds & de rhythmes exigeoient un accord plus d'sseile, & donneient au bruit meme une variéré plus harmoniente & plus piquante. Encore pesa-en d're que l'usa, e ce but e amsi ne s'introdussifit qu'à meture que la métodie devint plus languassante, & perdit de son accour & de son énerg e. Plus on remorte, molts en treuve d'exemple de ces batteurs de mesare; & dans la musique de la plus haute artiqu'ré, l'on n'en trouve plus du tert. (J. J. R. e.s.)

BATTUTA, f. f. italien, qui signisse mesure, parce que les mesures se distinguent en battene. Il n'y a que deux espèces réciles de mesures, la resure triple, & la mesure tinaire. (Voyez MESURE, TRIPLE, BINAIRE.)

On trouve quelquescis sur des partitions iteliennes ces mots, a battuta, qui signifient en mesare, mesuré, lorsqu'après une ou pluseurs phrases de chant a volonte, en sorme de récitais, on doit reprendre la mesure égale. (Voyez Mesuré.) (M. Framery.)

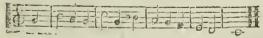
* BEMOL. (Voyez B. mol.)

Bimol. Dans la musique des siècles xv & xvi & des siècles précèdeus, les bemois & les diezes accidentels ne sont pas toujours marqués. En voici la raison: lorsque la consonnarce imparsaite, c'est-à-dire, la tière ou la sixte, descendoit, les chanteurs avoient alors pour principe de la faire mineure; & lorsqu'elle montoit, de la faire majeure; d'après l'axiome de contre-point de l'école italienne, que la consonnance majeure veut monter, & que la mineure veut descendre. Ainsi lorsque sur la basse sa fet, la partie supérieure disoit sa sa la chanteur n'avoit pas besoin de signe pour voir que le si devoit être h'molisé; si sur la Lisse re sot, le des us disoit sa sol, il voyoit, sans le secours d'aucun signe, que le sa étoit d.e.e.

C'est a quoi il est nécessaire de saire bien attention en décl'issant d'ancienne musique. Sans ecla, de tres - beaux pass ges d'harri nie pourroient nous paroitre discordans & barbares. (M. Ginguene.)

B MOL. I. Les musicions qui n'ent pas lu, ou pas

compris, ou pas voulu comprendre les systèmes de MM. Jamard & Balliere (voyez-les à l'article Système;) ceux qui ne savent, n'exécutent & ne montrent que ce qui leur a été montré, & non démoniré; ceux enfin qui craignent les déconvertes par paresse, par ignorance ou par vanité; ceux là. dis-je, vont crier à l'hérésie, au ridicule, en lisant ce paradoxe: qu'il pent y avoir un bémol dans la gamme naturelle du mode majeur d'ut, c'est-àdire, que la septième note du ton peut être successivement bémol on béquarre. Ceux même qui n'ont que de l'oreille peuvent en juger par cette terminaison de chant:



dans laquelle le si b représente la septième consonnante, qui est le septième harmonique d'ut, qui entre dans l'accord parfait majeur d'ui, qui est la septième note de l'oclave diatonique du mode d'ut, qui a pour fondamentale ut, & doit par consequent entrer dans l'harmonie de la gamme natif-

relle du mode majeur d'ut.

Il est vrai qu'on pourroit accompagner ce chant fol si b la, dans le mode de sa: mais c'est ce qu'il faut soigneusement eviter; puisque fa étant générateur d'ut, si l'on faisoit succèder le mode d'ut à celui de fa, il n'y auroit point de repos sur la deraière note de la gamme: car la basse sondamentale sa ut, quoiqu'en d'sent Rameau & ses commentateurs, n'est point une eadence; mais un renversement de la cadence ut fa, dans laquelle le repos est annoncé par l'accord d'ut & produit par celui de fa. Donc si l'on accompagne une partie de la gamme d'ut en sa, & qu'on la termine dans l'harmonie d'ut, l'oreille préoccupée du générateur fa n'éprouvera point un véritable repos, & desirera de retourner au mode de fa. (Voyez fous-dominante.) Done il saut accompagner le fi b de la gamme naturelle en ut, sans sortir de l'harmonie du mode d'ut.

H. Les bémols s'engendrent par quintes en defcondant. Or, deux quintes font une neuvième, qui est la replique de la seconde. Donc descendant de ten en ton, en trouvera deux bémols de plus dans chaque gamme. Exemple:

En ut majeur, point de bémols. En si b, 2 bémols. En lab, 4 bemols. In folb, 6 bemols, &c.

Par la raison contraire, on trouvera toujours deux diezes de moins dans chaque gamme en descendant de ton en ton. (Voyez Dièze.) Exemple:

En ut # majeur, 7 diezes.

, Fn si, 5 dièzes. En la, 3 dièzes. En sol, I dièze, &c.

augmente dans la même proportion arithmétique que le nombre des dièzes diminue, & réciproquement. Or, dans le majeur d'ut #, il y a sept dièzes; & dans le majeur de reb, cinq bémols. Donc prenant successivement la même corde pour bémol & pour dièze, la somme des dièzes & des bémols donnera toujours douze. Exemple:

En ut #, 7 dièzes: en reb, 5 bemols. En si, s dièzes: en utb, 7 bémols. En la, 3 dièzes: en la, 9 bémols. En sol, i dièze: en sol, 11 bémols. En fa, 11 dièzes: en fa, 1 bémol, &c.

Donc connoissant le nombre des dièzes d'un mode quelconque, & retranchant le nombre de 12; le reste donnera le nombre de bémols, &

réciproquement.

La même règle a lieu pour les deux modes, à cette différence près que la gamme du mode majeur a toujours trois bemols de moins ou trois dièzes de plus que la gamme du mode mineur sur la même tonique.

III. La gamme bémolifée est moins naturelle que la gamme dièzée, parce que tous les harmoniques d'une note quelconque procèdent du grave à l'aigu, ce qui donne nécellairement des dièzes; mais il n'y a ancun son au-dessous du fondamental : la gamme par bémols est donc purement factice.

Que de difficultés ofère l'usage d'un talent que la nature a donné à tous les hommes! Rien de si naturel que le chant: de si dissicile que la lecture de la plus petite chansonnette. Onze gammes en bémols; onze gammes en dièzes. Dans chacune des deux modulations, joignez-y les deux gammes naturelles, l'une majeure, l'autre mineure : c'est au juste quarante six manières de noter un air, c'est-à-dire, quarante-six alphabets qu'il saut se mettre dans la tête, dans les yeux & sous les doigts, avant de pouvoir déchissrer & exécuter la musique. Le gouvernement le plus considérable de la Chine n'exige pas plus de connoissances dans un mandarin. Cependant le maitre de musique, qui est parvenu dans une pfalette ou dans un oratoire, à ce haut degré de science, seroit trèsfâché qu'on transposár tout au naturel en faveur des chantres, chanteurs, cantatrices, &c. qui n'ont pas besoin de tous ces tons. On commence à faire, pour les clavecins & le piano-sorté, des claviers courans, au moyen desquels ou peut tout exécuter au naturel. Mais cette invention est si commode, eile simplisse tellement l'art de lire la mufique, qu'il y a tout à parier qu'elle ne prendra pas:

> Vel quia nil reAum nist quod placuit sibi ducunt: Vel quia turpe patant parere minoribus; & quæ Imberbes difeere senes perdenda sateri.

(M. l'abbé Feytou.)

* Le defir d'être concis a empêché M. l'abbé Donc dans le même ton, le nombre des bémols ! Feytou de donner à cet article les développemens necessaires nécessaires. Il en résulte quelque obscurité que

nous allons tâcher d'éclaireir.

I. Personne, que je pense, ne criera au ridicule ni à l'hérclie, en entendant dire qu'il peut y avoir un seb dans la gamme naturelle d'ut. M. de Sulzer a désà fait compter au nombre des accords parfaits celui qui est terminé par une tierce diminuée, (voyez Accord parfait,) & il u'a fait en cela que développer une opinion qu'il donne comme adoptée généra'ement. Voilà pour les Théoricieus. Quant à la pratique, je citerai même la routine des écoles italiennes, où l'élève a la liberté d'employer la quinte juste mi se, ou la quinte fausse mi se b, sans qu'il croie pour cela faire une sortie de ton, ce que nous appellons moduler.

M. l'abbé Feytou dit qu'il faut foigneusement éviter d'accompagner en fa le chant fol si b la de son exemple. Mais il ne saut pas entendre ces paroles dans le seus de notre pratique moderne. Chaque mode a dans la nature une bien plus grande étendue que celle que nous lui donnons; & le compostreur qui croiroit avoir fait son accompagnement en sa, l'auroit véritablement sait en ut, puisqu'il n'auroit employé que des cordes appartenantes à ce mode. (Voy. les articles de M. l'abbé Feytou, Sous-dominante, Basse sondamentale, & la génération harmonique, planche de musique,

fig. 40.)

II. C'est par une raison semblable, & non par la raison contraire, comme le dit M. l'abbé Feytou, qu'on trouve dans chaque gamme, en descendant de ton en tou, deux dièzes de moins, comme on y auroit trouvé deux bémols de plus; car un bémol équivaut à la privation d'un dièze. Autresois même, on employoit le bémol en place du béquarre pour détruire l'esset du dièze. Chaque gamme en descendant de ton en ton a deux cordes baissées d'un semi-ton, savoir la tierce & la septième de la gamme précédente, soit que cet abaissement soit produit par la diminution de deux dièzes ou l'accroissement de deux bémols.

Il faut avoir une attention dans l'exemple établi par M. l'abbé Feytou, pour prouver qu'en prenant une même corde pour dièze & pour bénol, la somme des dièzes & des bénols donnera toujours douze; c'est qu'il a nommé La celle qui donne 9 bémols comme celle qui donne trois dièzes, tandis qu'il auroit dû nommer cette première sibb. Il en est de même de celle qu'il nomme fol onze bemols, & qui est la b b. Quant à la dernière qu'il appelle sa en lui donnant onze dièzes, ce n'est point une corde fa, mais mi dièze; & quoique dans le tempérament du clavecin, elle paroisse être un ton au-dessus du fol, elle n'en cit pas moins à une tierce diminuée. Au reste, le résultat de ce paragraphe n'est pas fort utile . 1°. il n'est vrai que sur les instrumens tempérés : 2º. il ne peut saire trouver le nombre de bémols demande, qu'à celui qui fait déjà le nombre de dièzes: 3° il y a des manières plus simples de trouver Musique. Tome I.

le nombre de dièzes & de témels qui convient à une gamme. (Voyez B mol, Gamme, Transfosteure.) (M. Framery.)

BÉMOL DOUBLE, ou double Emmol. Quelquefois on trouve dans le courant d'ance pièce de musique, dont la cles est armée de bémols, un bémol devant une note qui est dé, à bémolifée à la cles : ou trouve même un double bemol ainsi, bb. Ces marques indiquent qu'il sait baisser ce ton de deux semi-tons mineurs, car un bémol le baisse d'un semi-ton mineur; par exemple, un se précédé d'un double bémol, ou d'un seul, quand il en a dejà un à la cles, devient à peuprès un la ; je dis à peu-près, car pour devenir la, il saudroit qu'il sût abaissé d'un semi-ton majeur & d'un mineur, & il ne l'est que de deux mineurs.

Il est à remarquer qu'à la rigueur, le double bémot ou bb, est un signe inutile; car on ne peur mettre ce signe que devant une note de à bémolifée, soit à la eles, soit par accident; & dans ce cas, un seul bémol suffit : mais comme on se sert très rarement du double bémol, & que par consequent les concertans y sont peu saits, en écrit toujours le bb, pour prévenir toute équiveque.

Voici ce qui donne lieu au double bémol,

Pour former une échelle d'atonique semblable à celle d'ut, en commençant par fa, il saut bémoliser le si, asia qu'il y ait une quarte juste de sa à si b, coanne d'ut à sa. Or, si l'on veur sormer une semblable échelle, en commençant par sa b, la quarte de sa si si b, sera triton ou trop sorte d'un semi-ton mineur. Il faudra donc encore abaisser le si b d'un semi-ton mineur, c'est-a-dire, le saire précéder d'un nouveau bénol.

Quelques musiciens ont voula introduire l'ufage de marquer le double bémol par un b tout noir, ainsi b,; mais le bb a prévalu avec raison, un copiste pouvant aisément noircir un b par un défaut de sa plume. Nous parlerons, au mot Systême, de l'idée qu'on doit se former de l'usage

des doubles bémals. (M. de Castilhon.)

* Le double b est l'opposé du double dièze (voyez ce mot,) & s'emploie en raisen inverse; mais il est d'un usage moins fréquent, en ce qu'on emploie souvent le double dièze comme note de goût indépendante de l'harmonie; au lieu que le bémol ne paroit jamais sans indiquer réellement une modulation. Ce qui multiplie encore l'emploi du dièze, c'est qu'il tient souvent la place du bemol, comme dans l'exemple suivant:

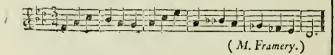


où le fol dièze n'est véritablement qu'un la t. Ce

fol dièze qui seroit parfaitement étranger à la modulation du fa sur lequel la basse fait une cadence parfaite, n'y peut paroître même comme note de goût. Mais comme la bémol, il sait la tierce du ton de sa d'abord mineure, & ensuite majeure. Voyez l'exemple:



Le cas cité par M. de Castilhon, où le double bémol peut être nécessaire, est juste, mais il est fort rare: on ne s'avise guères d'écrire en fa bémol; mais il en est d'autres qui peuvenr se rencontrer plus fréquemment. Par exemple, dans un morceau en fa naturel mineur, on passe très-bien en la bémol, delà en re bémol, par une marche qui peut être mineure, & qui nécessite le double bémol. Exemple:



BÉMOLISER, v. a. Marquer une note d'un bémol, ou armer la cles par bémol. Bémolisez ce mi. Il saut bémoliser la cles pour le ton de fa. (J. J. Rousseau.)

* Il n'est guère usité que dans le premier sens.

BÉOTIEN. Pollux (Onomass. liv. IV, chap. 9,) met le mode béotien au nombre de ceux qui tirent leur nom de la nation où ils surent d'abord en usage; il ajoute que c'étoit un des modes ou nomes dont se servoit Terpandre; par conséquent le nome béotien étoit propre aux Cithares. (M. de Castilhon.)

BERGAMASQUE, f. f. nom d'une danse & d'un air de danse italien, qui, sans doute, tire son origine de Bergame. L'air est vis. (M. de Castilhon.)

BI. Syllabe dont quelques musiciens étrangers se servoient autresois pour prononcer le son de la Gamme que les François appellent Si. (Voyez Si & Bobisatio.) (J. J. Rousseau.)

BIBLIOTHEQUE MUSICALE. Depuis la renaissance de la musique en Europe, il s'est confervé comme une chaîne & une série assez exacte des ouvrages de théorie; mais ceux qui ont formé les grandes bibliothèques ont été fort négligens à l'égard des compositions musicales. Dans le dernier siècle, l'empereur Léopold à Vienne, & l'électeur de Bavière à Munich, avoient commencé de former chacun une bibliothèque musficale; mais tontes deux, négligées depuis longtems, font maintenant dans un état de confusion & d'impersection déplorable.

Le compositeur Gazman, maître de chapelle de l'empereur Joseph II, a dit à M. Burney, que plusieurs ouvrages des anciens maîtres ont été volés, dans la bibliothèque de Vienne, par des musiciens sans génie, qui, après avoir employé les meilleurs motifs & les plus beaux passages, comme s'ils les avoient inventés, ont détruit les originaux, ce qu'il avoit découvert par les anciens

bre d'ouvrages, qu'il n'avoit jamais pu rerrouver. On ne sera pas fâché de trouver ici les idées du docteur Burney sur ce que pourroit être une collection de cette espèce.

catalogues où étoient inscrits un très-grand nom-

Il n'y a dans aucune bibliothèque, publique ou privée de l'Europe, une suite complette des compositions des meilleurs maîtres, depuis la naissance du contre-point jusqu'à présent. Quoique pluseurs particuliers aient en la fantaisse d'accumuler des curiosités musicales, ils ont rarement étendu leurs idées jusqu'à l'universalité des productions de l'art enforte que peu d'entre eux ont completté plus d'une classe ou d'une espèce d'ouvrages; & même à la mort des propriétaires, ces collections partielles se sont ordinairement dispersées.

Quant aux grandes bibliothèques, telles que celle du roi à Paris, la bibliothèque Bodléienne, & celle du Musæum en Angleterre, &c., il semble que la musique devroit y être mise de pair avec les autres sciences & arts, dont on y trouve toutes les productions qui ont un caractère & qui sont de quelque importance. Dans toute grande collection de tableaux, on se procure au moins quelques originaux de chaque grand peintre. & nulle bibliothèque, même particulière, n'est sensée complette s'il y manque les ouvrages d'un seul poëte de quelque réputation.

Pour former une bibliothèque complette de mufique qui pût aider les étudians, faisfaire les curieux, instruire les historiens & fournir des points de comparaison entre les dissérens états où l'art s'est trouvé à chaque période de son existence, il faudroit qu'à mesure que les livres pourroient être rassemblés, on les classat à-peu-près de la manière suivante:

Messes } en latin,

Motets } en latin,

Madrigaux, & depuis la naissance du contre-point jusqu'à l'année roule ou en parties.

depuis la naissance du contre-point jusqu'à l'année roule nodernes,

Suite des mêmes collections jusqu'à l'année 1600, en y ajoutant les versets, les antiennes & les psalmodies, tant à voix seule qu'à deux ou plusieurs voix, en langues vulgaires, françoise, Angloise, &cc.

Les mêmes, continuées jusqu'à l'année 1700,

Fantaisies & Caprices pour divers instrumens.

Enfin, les mêmes collections depuis 1700 jusqu'à nos jours, avec ces additions nouvelles:

Symphonies & Ouversures.

Concertos, avec partic principale pour quelque instrument particulier.

Symphonies concertantes.

Quintetti. Quatuors. Duos. Sonates.

Solos, pour tous les instrumens pour lesquels on a composé de la musique.

Préludes & Caprices pour l'orgue.

Leçons & Solfèges pour les instrumens & pour les voix, &c. &c.

Toute musique publiée en parties séparées sefoit mise en partition; toute musique publiée en partition seroit tirée en parties, prête à être également soumise à l'œil & à l'oreille, à l'examen des théoriciens, & aux essais des exécutaus.

Pour que la science & la critique pussent être d'accord avec le méchanisme & la pratique de l'art, on joindroit à ces collections celles de tous les traités ou essais qui ont été écrits sur la musique, dans toutes les langues, mortes & vivantes; on les arrangeroit dans un ordre chronologique, & on leur assigneroit une place particuliere dans la bibliothèque. On y rassembleroit non-feulement tout ce qui a été imprimé, mais toutes les copies qu'on pourroit se procurer des manuscrits épars dans toutes les bibliothèques de l'Europe.

Le bibliothécaire ou garde de cette bibiothèque, devroit être homme de lettres & musicien, aussi instruit de la théorie que de la pratique de l'art, afin de sentir le prix des productions qui lui seroient consiées; d'être en état de diriger & même de revoir la copie des partitions en parties séparées, & des parties séparées en partition; d'expliquer les difficultés aux ignorans, & de déployer les curiosités aux yeux des gens instruits; ensin, de connoître le rang que chaque compositeur doit occuper dans sa classe, & même de fixer dans des notices exactes & précises le degré de respect que ces compositeurs ont obtenu de

leur's contemporains, & qu'ils ont droit d'attendre de la postérité. (M. Ginguené.)

BINAIRE, adj. On appelle ainsi la mesure à deux tems, on celle qui se partage en deux tems égaux; elle est opposée à la triple ou mesure ternaire. La mesure binaire étoit appellée imparfaite, & la mesure ternaire avoit le titre de parsaite, parce que les anciens prétendoient que le nombre trois qui ne se divise point, est plus parsait que le nombre deux. C'est pour cette raison qu'ils marquoient la mesure ternaire par un cercle divisé o ou par un cercle avec un point au milieu O, ou par un cercle simple, comme la plus parfaite de toutes les figures ; & la mesure tinaire par un demi-cercle ou cercle imparfait, foit simple c, ou avec un point & ou traveisé au milieu 4; c'est delà que nous sont venues nos mesures à deux & à quatre tems exprimés par un C ou par un C barré 4. (M. Framery.)

BIS, mot latin qui signifie deux fois, & dont on se sert en musique, soit pour faire recommencer un air quand il est sini, en disant bis à celui qui l'a chanté, & alors bis & du capo signissent la même chose; soit pour marquer, dans une pièce de musique, qu'un même trait de chant doit être exécuté deux sois de suite, & alors on l'écrit au-dessus du trait de chant qu'on a soin de rensermer entre deux marques, afin que le musicien sache où commence & sinit le bis. On met encore bis à côté d'un vers d'une chanson qui doit être chantée deux sois. (M. de Cassilhon.)

* Il n'y a pas deux siècles que la musique s'atsocie avec notre langue françoise. Auparavant on ne composoit presque que pour l'église & sur des paroles latines; austi tous les mots indicatifs ctoient-ils en latin, comme duo, trio, quatuor, ad libitum, &c. La musique dramatique ayant fait ensuite en Italie des progrès beaucoup plus rapides qu'en France, on voulut en adopter le nouveau style, & on en emprunta presque toutes les expressions. On crut même long-tems qu'un morceau étoit dans le goût italien, parce qu'on l'avoit terminé par une finale à l'italienne, & furtont parce qu'on avoit employé cette langue pour indiquer les mouvemens, &c.; delà cette bigarrure d'idiômes qui s'est introduite dans la nomenclature de la musique, & à laquelle il seroit bien tems de renoncer, (M. Framery.)

BISCROME, s. s. Mot italien qui fignifie triples-croches. Quand ce mot est écrit sous une suite de notes égales & de plus grande valeur que des triples-croches, il marque qu'il faut diviser en triples-croches les valeurs de toutes ces notes, selon la division réelle qui se trouve ordina rement saite au premier tems. C'est une invention des auteurs adoptée par les copistes, sur-tout dans les partitions, pour épargner le papier & la peine. (Voyez Crochet.) (J. J. Rousseau.)

BLA

* Si les copiftes ont adopté cet usage, c'est moins pour épargner le papier & la peine que pour rendre la lecture plus claire & d'une plus facile exécution. Qu'une mesure soit composée de 32 triples croches routes sur le même degré, il est impossible à l'œil de les distinguer chacune séparément, il n'en embrasse que l'ensemble. Si donc ces trente-deux figures sont réunies en une seule

en 2 p o, ou tout au plus en 4

il sera bien plus facile de voir que la mesure entiere n'est occupée que par une seule corde, dont les barres transversales déterminent le mouvement. Si au contraire parmi ces trente-deux notes, il y en a quelques-unes qui changent de degré, comme dans cet exemple:



l'œil fera averii d'y prendre garde, par cela feul qu'elles feront toutes exprimées.

BISCROME est le plurier de Biscroma; & l'on ne sait trop pourquoi Rousseau a présère d'employer ce mot au plurier dans son article. Il est composé du mot lain vis, deux sois, & du mot grec CHRÔMA, couleur. On peut être embarrassé de savoir comment la téunion de ces deux mots peut signifier triple croche plutôt que double. En voici la raison:

Les anciens divisoient leurs notes dans cet ordre.

La maxime, qui valoit huit mesures.

La longue, qui en valoit quatre, & qui par conséquent représentoit la moitié de la maxime.

La brève ou quarrée, moitié de la longue. Le semi-brève ou ronde, moitié de la brève. La minime ou blanche, moitié de la ronde.

Cette minime, ainsi que son nom l'indique, a été long-tems le figne de la plus petite division, parce que le pen d'habitude de cet art, ou l'emploi grave qu'on en faisoit ne permettoit pas encore les mouvemens rapides. Mais à mesure que ces mouvemens fe font introduits, il a fallu inventer de nouvelles fubdivisions. On a exprimé la mone d'une minime par une blanche crochée, on par une noire nomince ofcuro on ofcurato. la moitié de la noire a été croche ou noire crochée; c'est pourquoi on lui a donné le nom de CHRô-MA, couleur, afin de distinguer la noire crochée de la blanche crochée. La double croche, moitié de la croche, a été nommée semi-croma, & la . triple croche biscroma, c'est à-dire, double en valeur inverse de la semi-croma. Tout cela n'est pas fort clair, mais il n'y a point q'art qui ait Eprouve autant que la mulique les mauvais effets du tâtonnement & de l'ignorance, (M. Framery.)

BLANCHE, f. f. C'est le nom d'une note qui vaut deux noires ou la moitié d'une ronde, & qui s'écrit ainsi p. (Voyez Notes, Valeur des notes, Mesure.) (M. Framery.)

BOBISATIO, ou BOCEDISATIO. Ce mot avoit éte inventé pour exprimer l'action de folsier avec les sept syllabes, bo, ce, dt, ga, lo, ma, ni, au lieu des six, ut, re, mi, fa, sol, la. Cette saçon de solsier étoit en usage dans les Pays-Bas au commencement du XVII° siècle; elle avoit deux avantages affez considérables sur la manière de solsier de l'Arretin, alors en usage.

1°. Elle rendoit los murations inutiles.

2°. Dans quelqu'ordre qu'on place ces sept syllables, jamais deux voyelles ne se rencontrent, ce qui est une grande commodité pour solsier des notes brèves. (M. de Castilhon.)

* Ces avantages ne sont pas les seuls que l'on trouveroit à changer la dénomination des notes de la gamme : ils ne sont pas même les plus importans; & quoique plusieurs auteurs s'en soient occupés, il ne paroît pas qu'ils aient songé à tirer tont le parti convenable de cette idée, ni à enprévenir tous les inconvéniens. (Voyez Bebi-

Lorsque l'Arretin Guido arrangea notre système actuel de musique, les six notes ut re mi fa sol la lui sussissient au moyen des muances (voyez ce mot) foit qu'il les air prifes dans l'hymne de Saint Jean Ut queant laxis, comme on le croit communément, soit qu'elles existassent déjà, suivant l'opinion de M. Poinfinet de Sivry, dans son Origine des sociétés. Comme la musique alors moduloit peu & que les modulations n'étoient point exprimées en solfiant, puisque toute note sensible s'appelloit mi, les noms des notes étoient vé itablement indifférens. Depuis, on a senti le prodigieux embarras des muances; on s'y est toustrait par l'invention de la septième note si, de manière que la gamme s'est trouvée complette. Mais en abandonnant les muances, on en conferva quelque chose : ce sut la méthode de chanter par transposition. (voyez ce mot) La gamine principale, quelle qu'en fût la ronique, éroit toujours celle d'ut en majeur, & celle de la en mineur; de forte que si le ton étoit mi, ce mi s'appelloit ut, & toutes les autres notes de l'échelle changeoient de nom de la même manière; mais il en naissoit une grande consusion dans les idées. Le nom d'une note ne représentoit plus un son permanent & déterminé. Toutes les cordes de notre système musical pouvoient, tour à tour, porter le même nom Cela étoit encore plus incommode pour les instrumens, car chaque position des doigts devant être représentée par le nom fixe d'une note, si ce nom varioir à chaque modulation, on ne savoit jamais où l'on en étoit. D'ailleurs, cette méthode obligeoir les lestours à

BOB

173

être également samiliers avec toutes les cless, ce qui rendoit l'étude de la musique beaucoup plus longue & plus dissicile. On a donc renoncé à la transposition comme aux muances; mais il en reste un inconvénient auquel on n'a pas remédié, c'est ce'ui de donner à des notes, en solfiant, un nom qu'elles ne doivent pas porter, d'appeller ut, par exemple un ut dièze, & dans cette progression chromatique,

₹. C. 10

de donner le même nom à deux fons fort d's-

Notre gamme a sept sons, mais chacun de ces sons peut être élevé d'un semi-ton mineur, par le moyen d'un dièze, ou baisse dans une proportion semblable par le moyen d'un bémol. C'est ce qui constitue l'échelle de vingt-un sons, seules divifions que puisse avoir l'octave. Or, chacun de ces fons a besoin d'un nom fixe pour être reconnu, & c'est un avantage que n'a point la méthode proposée au mot ci-dessus. Son auteur s'est contente de substituer des syllabes à des syllabes, & les fiennes, nées d'un pur caprice, n'ont sur les premières que le perit mérite d'éviter les hiatus. La méthode proposée au mot Bebisatio sero t plus avantagense en ce qu'elle donne des noms à une plus grande quantité des sons de l'échelle; mais elle a le défaut d'être peu sonore, désagréable à prononcer, & d'être, comme l'autre, entièrement arbitraire; de forte que les musiciens habitués aux noms d'usage se détermineroient avec peine à les quitter pour d'aurres qui n'y ont aucun rapport, & à faire une nouvelle étude pour apprendre à solsier. D'ailleurs, puisque Daniel Hister à inventé des noms pour les notes naturelles & pour les notes dièzées, pourquoi n'en at-il pas donné de même aux nores baissées par

Nous proposerons ici une nouvelle nomenclarure pour tous les sons de l'échelle, qui nous semble réunir tous les avantages que l'en desire, sins avoir aucun des inconvéniens qu'il falloir evi ter. Nous pouvons assurer même, d'après l'expérience, qu'elle apprend à solsier avec beaucoup plus de facilité.

Les notes ui re mi sa sella si nous serviront de base, & ce que nous en conserverons rendra nos nouveaux noms plus faciles à resenir.

Le défaut général de ces noms est d'être sourd & de produire des hiatus & des cacophonies, par le choc des voyelles ou des consonnes entre elles ; ne prenons donc de ces notes que leur consonne dont nous ferons l'initiale; terminons chacune par une voyelle, & que cette voyelle soit toujours a pour les cor les transcelles; à pour les cordes dièxèes, & o pour les bémols : le son a ch ouvet & so-

nore, il rendra le solsege sacile & brillant. Le son è, par son élévation, peindra en quelque sorte l'image du dièze, comme le son obseur & couvert de l'o, celle du bémol.

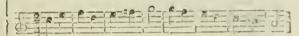
Ainsi avec le t qui termine l'at & qui commencera le nouveau nom, nous aurons la syllabe ta; re deviendra ra; mi se changera en ma; nous garderons fa rel qu'il est. Le fot s'appellera sa. Nous n'avons de même pour le la aucun changem. nt à saire. Il en saut un pour le se; nous ne pouvons l'appeller sa, puisque c'est le nom du sol. Nous sommes donc obligés de lui en donner un de santaisse, & ce sera ja.

Ces syllabes ta ra ma sa sa la ja, représentant ut re mi sa sol la si. deviendront te re mè sé sè lè jè lorsqu'elles auront un dièze; & 10, ro, mo, so, so, lo, jo, lorsqu'elles auront un bémol

Par ce moyen, loin d'obliger les muficiens d'oublier les sept noms de nos notes, la mémoire qu'ils en conserveroient les aideroit à resenir les nouveaux noms.

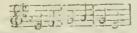
Si cette nomenclature étoit quelque jour scoptée, elle feroit disparobre beaucoup d'equivoques & d'obscurités qui se rencontrent dans la musique à chaque instant.

Si vous avez à solsier un passage tel que les



les syllabes ut mi fa re mi fa sol, ni celles-ci sol fa mi re ut si la, n'avertissen point ve re oreille des changemens de modulation qu'a s.b.s ce passage; elle en auroit le plus prompt semment avec les noms proposés, & l'on couroit moins de risque de chanter saux en employant pour ce passage les syllabes ta ma sa ra ma se 1a, sa fa ma ra ta jo la.

Qu'on entende solfier ce passage:



avec les noms ordinaires mi sa sol la sol mi . or n'aura pas une juste idée du Ton; on ne saura is c'est celui de mi bémol, ou celui de mi appel a par quelques musiciens grand drize. Les mots cressimi, clossa, obvient à cette incertitude, mi son ne peut les employer en solfiant. Les syllabes mot sa sol lo sa mo, déunisent toute équivoque. (Voyez au surplus le mot solfier.)

Cette manière de nommer les notes en simple, claite & précise. Elle est extrêmement facile à re tenir. Un bon lecteur n'a pas besoin de plus de deux houtes d'exercice pour s'habituer autant à ces noms nouveaux qu'aux anciens; cepen ant nous doutous cu'eile soit adoptée, price que e ux qui prosessent la malique ne me tent en gene al

aucun intérêt à la perfectionner. On ne connoît bien les difficultés d'un art que quand on les a furmontées, & alors il femble qu'on ne se soucie plus de les applanir. On croiroir diminuer le mérite de ses connoissances, en procurant aux autres plus de facilité à les acquérir. (M. Framery.)

BOMBIX, espèce de chalumeau des Grecs fort difficile à jouer, à cause de sa longueur; on le connoissoit déjà du tems d'Aristote, car ce philosophe en parle. Le bombix étoit fait d'une espèce de roteau appellé en latin calamus, d'où est venu probablemen: le mot françois chalumeau. Bartholin, au chap. 5 de son traité De tibiis veterum, rapporte que quelques auteurs veulent que Pollux, dans son Onomasticon, donne à entendre que l'espèce de flûte appellée bombix avoir deux parties de plus que les aurres ; savoir , l'olmos & l'enpholmie. La première signifioit apparemment la bouche ou l'embouchure; la seconde, la partie de la flûte qui est au-dessous de la glotte, & la glotte même suivant Hesychius. Cette conjecture me semble fausse; car, comment imaginer que les autres flûtes n'eussent ni embouchure, ni glotte? Quelques écrivains prétendent que le bombix fut une espèce de roseau femelle dont on faisoit les glottes ou anches. (M. de Castilhon.)

BOMBO, s. m. Les italiens entendent par le mot bombo, la répétition d'une note sur le même degré; par exemple, lorsqu'au lieu de donner ut & de soutenir ce ton la valeur d'une blanche, on le fait entendre huit fois, comme s'il y avoit huit doubles croches. La voix fait le bombo par des coups de gosier très-doux; les instrumens à vent, en augmentant un tant soir peu le volume d'air à chaque double croche ou note brève; & les inftrumens à cordes, en appuyant un peu l'archet à chaque division. Le bombo fait pour la voix & les instrumens ce que le tremblement fait pour l'or-gue; ainsi c'est le même agrément qu'on ap-pellost autresois tremolo. (Voyez Tremblement) Il est vrai qu'aujourd'hui l'on ne se sert plus du mot, mais la chose est restée, & on la marque par autant de notes différentes qu'on veut, toutes d'égale valeur & toutes couvertes d'une liaison ou chapeau; chaque note est de plus marquée d'un point au - dessus. (M. de Castilhon.)

BON, adj. TEMS BON. C'est le premier tems de la mesure binaire; le premier & le troissème de la mesure à quatre tems, & le premier de la mesure ternaire. Il est opposé au rems mauvais. L'usage les distingue aujourd'hui par les dénonciations de tems fort & de tems foible. C'est sur le tems bon que doit se résoudre une dissonance préparée sur le rems mauvais. Remarquez que dans ce cas l'adjestif doit suivre le substantif, & qu'on ne pourroit dire le bon tems au lieu du tems bon. (M. Framery.)

BOUFFON, Opéra BOUFFON. C'est le titre que l'on donne à un certain genre de drame lyri-

rique, en opposition avec le genre sérieux. Cette dénomination est particulièrement en usage en Italie, ou affectée aux ouvrages italiens. Les drames françois de ce genre s'appellent plus ordinairement Opéra-comiques.

Il ne nous paroît pas douteux que ce mot bouffon, en italien buffo, ne vienne du mot latin buffo que l'on donnoit à ceux qui paroissoient sur le théâtre avec les joues ensées pour recevoir des soussiles. Comme le but de cette action étoit de provoquer le rire, & comme le rire lui-même, lorsqu'il éclate après avoir été contraint quelque tems, produit ce gonflement des joues, d'où est née l'expression bouffer de rire, on a donné le nom de bouffon à ceux qui faisoient métier d'exciter le rire, & aux ouvrages écrits dans la même intention.

Les drames de ce genre sont appellés en Italie, par les poëtes, dramma giocoso, & par les musiciens opera buffa, ou burletta, c'est-à-dire, œuvre bouffonne; & il est assez bizarre que nous ayons adopté ce mot opera sans épithète, pour désigner un drame lyrique du genre sérieux, comme si c'éz toit l'œuvre par excellence.

On peut juger de la différence essentielle qui se trouve entre les drames lyriques iraliens & françois, d'après leurs dénominations diverses. Ces drames portent chez nous le titre d'opéra-ballet; tragédie-opéra; parce que dans les uns, la danse, qui devroit rout au plus y paroître comme accessoire, en sut souvent l'objet principal, & que nous avons tâché de conserver aux autres le ton & les formes de la tragédie. En Italie, où il n'est pas permis au poète d'ensanglanter la scène, on s'est contenté de désigner le genre noble par le mot de drame s'érieux.

La même diversité se remarque dans les ouvrages du genre gai. Ceux que l'on fait en France tiennent beaucoup de la comédie. On y recherche des situations plaisantes, mais sans caricature; le dialogue doit en être simple, naturel, exciter plutôt le rire de l'esprit que celui de la déraison; & ces sortes d'ouvrages portent le titre d'opéera-comiques. En Italie, au contraire, on s'inquiete peu de la vérité, & même de la vraisemblance; plus le personnage, plus les situations s'en écartent, plus l'auteur approche de son but, celui de forcer le rire aux éclats; le ridicule est tout ce que l'on cherche, en prenant ce mor dans son acception propre. Aussi donne-t-on à un drame de ce genre le ritre d'opera-bussa, que nous avons traduit par opéra-bousson.

L'invention de l'opéra-houffon, en Italie, ne date guère que du commencement de ce siècle. On commença par des scènes comiques à deux personnages, liées à peine entre elles par un fil très-lèger, que l'on exècuta en place de ballet dans les entre actes des opéra sérieux: elles portoient alors le time de scene buffe. Le sameux Vinci en sit un des premiers, & sur celui qui s'y distin-

gua le plus. Bientôt le succès de cette tentative engagea les auteurs à donner à ces scènes plus de consistance. L'intrigue en sut plus sorte, plus suivie; on y employa jusqu'à trois & même quatre personnages; & ces ouvrages, toujours divisés en deux parties, s'appellerent intermezzi, intermèdes, eu égard à la place où on les exécutoit. C'est assurément une imagination bien antidramatique, de diviser ainsi une action par une action tour-à-fait étrangère; c'étoit avoir bien envie d'anéantir l'inrérêt de la grande pièce, que de la couper ainsi par un nouvel intérêt.

Quoi qu'il en soit, ce genre plut beaucoup, parce qu'il donnoit l'occasion de varier extrêmement les tons & les sormes de la musique. Nous osons avancer, sans crainte d'être contredits, que l'opéra bousson est celui que les compositeurs italiens ont le plus persectionné. La raison en est sensible. L'expression noble est beaucoup moins variée que l'expression comique: l'opéra bousson peut traiter les mêmes passions que l'opéra sérieux, la tendresse, la douleur, la colère; mais la gaîté, cette passion si séconde, mais les tableaux, les situations, les caricatures même qu'elle amène,

font interdites à ce dernier. Une autre circonstance qui a déterminé encore plutôt la persection du style comique, c'est l'im-persection des chanteurs destinés à l'exécuter. Ouand un virtuose italien est parvenu dans son art à un certain degré de mérite & de célébrité, le genre férieux est celui auquel il se consacre. L'agi-lité du gosier, la variété des tournures, une expression momentanée, circonscrite dans un passage ou tout au plus dans l'étendue d'un morceau, voilà tout ce qu'il cherche. Il n'est pas capable de faire le moindre sacrifice à l'action dramatique; aussi mauvais acteur qu'il est chanteur excellent, son orgueil ne lui permet pas de croire qu'il lui reste rien à saire, ni d'écouter aucun conseil, & le peuple ébloui de ses touts de force, en le comblant d'applaudissemens, le dispense de cultiver un autre talent. Voilà les sujets pour lesquels les compositeurs italiens sont obligés d'écrire dans le genre noble; & loin de pouvoir en obtenir une expression continue, il faut qu'ils immolent tout ce qu'ils ont d'aine au desir que ces chanteurs ont de briller : delà cette monotonie qu'on reproche fouvent aux airs férieux. Ce font les chanteurs eux-mêmes qui en ont prescrit le ton, la forme, & quelquefois les passages.

Dans le genre bouffon, au contraire, les chanteurs moins habiles, moins célèbres, & par conféquent moins insolens, se soumetteut davantage à la subordination qu'ils doivent au compositeur. Celui-ci, plus libre à l'égard des voix, se livre davantage à l'orchestre. C'est dans ce genre d'ouvrage que les maitres ont su rirer de la symphonie des essets si beaux & si variés. C'est là que, n'étant point sorcés de sacrisser à l'orgueil des deux premiers sujets le talent de tous les autres, ils

ont pu faire de ces morceaux où les scènes en se succédant par des incidens multipliés & rapides, changent de style, de carastère; où le dialogue s'enchaine avec esprit & avec art, & où tous les personnages, quelquesois rassemblés, sont succéder aux graces de la mélodie ce que l'harmonie a de plus imposant; ces sinals, en un mot, l'une des plus belles inventions de l'art lyrico-dramatique, cette source inépuisable d'effets & de contrastes, auxquels le genre noble se retuse presque toujours. (Voyez sinal.)

Quoiqu'on n'eût pas encore cette ressource dans les premiers intermedes, à cause du peu d'acteurs qu'on y employoit; on peut voir dans ceux qui font venus jusqu'à nous, comme la serva padrona, la zingara, & d'autres, tout ce que ce genre avoit déjà d'agréable. Leo , Pergoleft , Haffe le faxon , plus excellent encore, s'y firent un nom immortel. Peu à peu les moyens s'étendirent, on multiplia les personnages; & ce fut alors qu'un homme, peu conma parmi nous, mais d'un génie original & fecond, que Logroscino donna la véritable idée de ce que pouvoit devenir cette espèce d'ouvrage. Ce sur lui qui , le premier , imagina de terminer chaque afte par un morceau où le motif, établi d'abord par une voix seule, se développoit ensuite à deux, à trois, à quatre, coupé sans ceile par des chants nouveaux, sans cesse ramené sous toutes les sormes de la mélodie & de l'harmonie, & finissoit par devenir la matière d'un chœur du plus grand effet.

Ensin, ce genre parut atteindre son degré de mérite en 1760. lorsque M. Piccinni donna la Buona sigliuola. M. Goldoni, qui réformoit en Iralie la comédie parlée, crut pouvoir étendre ses améliorations jusques sur les opéra bouffons, & substituer à des caricatures dénuées de liaison & de vraisemblance, une intrigue raisonnable qui réunit l'intérêt à la gaité, dont les caractères suffent vrais, & où les personnages destinés à exciter l'attendrissement fussent exempts de ce ridicule qu'il répandit sur les autres. M. Piccinni comprit & seconda parfaitement ses intentions. Il distingua le caractère de ses acteurs par le style de ses airs, & sut allier, sans disparate, le pathétique le plus touchant aux gentillesses de la gaité. Les finals n'en avoient pas encore cette variété de mouvemens & de situations qu'on leur a donnes depuis, & qui les rendent si admirables; mais c'est au même M. Piccinni que cette invention est due : & ce sut cette même année 1700, sur le theatre de Naples, qu'il l'evécuta pour la première fois, comme on peut le voir au mot final.

La Buona figliuola, qui parut fur les théâtres d'Italie plus fouvent qu'aucun autre ouvrage, fetv't long-temps, pour les paroles & pour la musique, de modèle à tout ce qu'on écrivoit. Il y a un fommeil dans la Bonne fille: par-tout on voulut avoir un fommeil. Les perfonnages y font égarés dans une fotèt: par-tout encore cette fituation a été copiée, &c. Heureux, dit Voltaire, l'ouvrage dont quel-

ques phrases passent en proverbe. Heureux aussi tans doute celui qui l'ait époque & amène la pertection de l'art. C'est un honneur qui en dû à la Buona figliuole.

C'est à l'opéra bouffon italien que nous devons la plupart des révolutions arrivées dans notre mufique. il parut en France au commencement de ce siècle. & ne produifit guère que des quereiles sur la préeminence des deux mufiques. Il y revint vers 1750; & en excitant les mêmes querelles, il sit naure au moins quelques fruits. On imagina d'adapter des paroles françoises à cette musique ravitfante, malgré l'opinion de Rousseau qui prérendoit que la mélodie italienne ne s'accommoderolt jamais du rithme françois. Les expériences heureuses que l'on fit l'obligérent de convenir que cette tentative pourroit réuffir dans le genre comique; & depuis, le succès d'Orphée, d'Ipligénie & d'Alceste, lui prouva que dans les deux genres il avoit en également tort.

La Servante-Maîrrelle, la Bohémienne, & quelques autres ouvrages traduits & parodiés, téufirent affez pour engager les auteurs françois à travailler dans le même style. M. Dauvergne fit les Troqueurs, pièce dans laquelle la mélodie Italienne, ainfi que la forme des morceaux, est assez bien imitée; mais on fentit de bonne heure que ces fortes d'ouvrages exigent un dialogue où puissent briller tour à tour l'esprit, le naturel, la naïveté. Or, toutes ces qualités & la monotonie du récitatif vont mal entemble. On retrancha donc le récitatif; & malgré l'affemblage bizarre de la parole & du chant se succedant sans cesse, il faut convenir que l'opéra comique y a beaucoup gagné. Cette disparete, à laquelle on s'est bientôt accontumé, a cessé d'être choquante; & la scène plus piquante, plus vraie, plus susceptible de développemens, s'est animée d'un intérêt dont l'anroit privée le récitatif. L'italien Duni sit alors des opéra-comiques dans la forme actuelle, sur le modèle, au récitatif près, de ceux de son pays, & fon exemple fut suivi par les compositeurs nationaux.

Le degré de perfection qu'ils acquirent sit eroire que le style noble pouvoit subir la même révolution. M. Philidor la tenta en donnant son Ernel'inde; mais elle ne fut bien consolidée que par les ouvrages de M. Gluck, & des maîtres italiens

qui vinrent à l'appui.

Lorsque les boussons italiens furent appellés a Paris, en 1779, ils n'apporterent aucun changement au style de notre musique, mais ils servirent au moins à en étendre, à en assurer le goût; cependant à aucune des trois époques ce spectacle n'a pus'y soutenir. Ce n'est que depuis l'entreprise de 1789, époque à laquelle nous écrivons, que le succès de ce genre paroit tout-à-fait assuré; encore ne croyons nous pas qu'il soit susceptible d'un ésablissement fixe & durable. Le françois, très exercé

dans l'art dramatique, possède à cet égard un gost rrès-délicat. Il ne pourra jamais seplaire aux plaisanteries basses, exagérées, aux bouffonneries absurdes des italiens. Les beautés de la musique, à laquelle il est naturellement peu sensible, ne sont pas sussifiantes pour les lui faire supporter. La difsérence des langues est encore un grand obsta:le. On ne s'amuse pas long-teins de ce qu'on n'entend pas, & l'état aftuel de notre musique est affez avancé, ou du moins donne aflez d'espérance, pour la préférer à une musique même beaucoup mieny exécutée, dans un idiôme étranger. Les partifans de l'opéra italien en France sont très-ardens, très-euthousiastes, mais ils ne pas nombreux; & pour qu'un théâtre prospère, il ne sussit pas qu'on le vante, il faut qu'on y abonde. Les chanteurs italiens sont très-chers, & ce n'est pas avec des éloges qu'on peut cipèrer de les payer. Nous croyons toujours que la seule manière de réussir dans une entreprise semblable, est de la faire dans un local commode mais peu vaste, & qui puisse être toujours rempli ; & de n'avoir les bouffons que trois ou quatre mois de l'année au plus. En ne les appellant ainsi que pour une saison, le goût des amateurs sera satisfait sans être rassasié. La priva-tion qu'ils en éprouveroient pendant quelque tems ne serviroit qu'à leur en faire mieux sentir le mérite; c'en seroit assez pour former le ralent de nos chanteurs & de nos jeunes compositeurs en leur offrant de bons modèles, & nous jouirions, dans cet espace, de tout ce que l'Italie, pendant toute l'année, auroit produit d'excellent. (W. Framery.)

BOUFFON, fignifie encore le rôle comique d'une œuvre bouffonne en Italie. Il y a ordinairement dans chaque burletta un rôle d'homme & de femme sérieux, parte serie; ce sont les rôles nobles: un premier bouffon & une première bouffonne : primo buffo & prima buffa; les autres sont des bouffons du second ordre. Ce premier bouffon est, ou un tenor, ou plus ordinairement une basse. Le meilleur bouffin que l'on ait entendu en 1779 est il signor Caribaldi. C'étoit un tenore. Nous en avons deux maintenant, en 1790, au théâtre de Monsieur, qu'on peut regarder comme le meilleurs de l'Italie. Ce font deux basses, L'un, il signor Rafanelli, a le jeu le plus comique, le plus vrai, l'intelligence la plus partaite qu'on ait peut-êrre jamais vue sur aucun rhéâtre : l'autre, il fignor Mandini, moins extracrdinaire comme acteur, a de plus le mérite d'être

un chanteur excellent.

Quoique le rôle bouffon, dans un opéra italien, foit toniours ridicule & même grotesque, cela n'empêche pas qu'il ne soit marquis ou comte, & presque toujours l'amant préséré. En France c'est tout le contraire, un amant ridicule, loin d'intéresser, n'excite jamais que le mépris. (M. Framery.)

BOULE. Quelques musiciens nomment boule ce que Brossard appelle grouppe. (M. de Cassilhon) * Boule, f. f. On appelloit autreiois ainsi un grouppe grouppe de plusieurs notes liées, montant ou descendant par degrés diatoniques, de la manière suivante.



Cela s'appelle aussi grouppe & buisson. (M. Framery.)
BOUQUIN. CORNET A BOUQUIN. est un instrument grossier dont se servent les patres dans quelques provinces pour rassembler leurs troupeaux.
On l'employoit autresois dans les orchestres: les Italiens les nommoient Cornettino. On y a supplée par les hauthois. (M. Framery).

BOURDON. Basse-continue qui raisonne toujours sur le même ton, comme sont communément celles des airs appellés museres. (J. J. Rousseau.)

* C'est plutôt le nom des tuyaux ou cordes d'inftrumens qui donnent toujours le même son dans le grave, comme dans les musettes, les vieles, &c. (Voyez tasto solo, pédale.)

Les anciens avoient une espèce de bourdon qui soutenoir le chant en faisant sonner l'octave & la quinte : bourdon, où se trouvoir aussi la quarte par la situation de la corde du milieu, comme on l'apperçoitailément. Les anciens ne nous out rien laissé par écrit touchant ces sortes de bourdons. (M. de Custithon.)

BOURRÉE. s. s. Sorte d'air propre à une danse de même nom, que l'on croit venir d'Auvergne, & qui est encore en usage dans cette province. La bourrée est à deux temps gais, & commence par une noire avant le srappé. Elle doit avoir, comme la plupart des autres danses, deux parties, & quatre mesures, ou un multiple de quatre à chacune. Dans ce caractère d'air, on lie assez fréquemment la seconde moitié du premier temps & la première du second, par une blanche syncopée. (J. J. Rousseau.)

BOUSELIK. f. m. C'est le nom de l'un des modes arabes. Les compositeurs s'en servent pour les morceaux difficiles dans leur art. Hussein Bigra, roi de Perse, préséroit les trois modes Bouselik, Huseind & Hispahan à tous les autres. (M. Framery.)

BOUSSOLE harmonique. Voyez Planisphère.
BOUTADE, f. f. Ancienne forte de petit ballet
qu'on exécutoit, ou qu'on pareiff-it exécuter, impromptu Les musiciens ont austi quelquesois donné
ce nom aux pièces ou idées qu'ils exécutoient de
même sur leurs instrumens, & qu'on appelloit autrement caprice, fantaisse, (V. ces mots.) (J. J. Rousseau.)

BRACIO ou BRAZZO, ou chez quelques etrantrangers Braz.

C'étoit autrefois des instrumens à archet qui répondoient à nos haure-courre, taille & quinte de violon. On les distinguoir par 1°, 2°, 3°, &c. (M.

BRAILLER. v. n. C'est excédet le volume de sa voix & chanter tant qu'ou a de force, comme sont au lutrin les marguilliers de village, & certains musiciens ailleurs. (J. J. Rousseau.)

Mufique. Tome L.

BRANLE. f. m. Sorte de danse sort gaie qui se danse en rond sur un air court & en rondeau; c'està-dire, avec un même refrain à la fin de chaque couplet. (M. de Castilhon.)

BRAVO! exclamation que nous avons empruntée des Italiens, & qui nous ferraujourd'hui, comme à eux, pour exprimer l'admiration due à un artifle qui excelle dans fon art. C'est un applaudissement vocal, qui n'est quelquesois pas plus juste que l'autre. Le mauvais goût & l'esprit de parti, avec de forts poumons & des mains robustes, ont pu souvent couvrir & étousser la désapprobation moins bruyante du goût impartial: mais celui-ci l'emporte à la longue; & ce qu'une sois il a désapprouvé n'en est pas meilleur pour être étayé par tous les bravo du monde.

Au théâtre lyrique le bravo s'adresse tantôt au chameur, tantôt au compositeur, quelquesois à tous les deux & jamais au poête.

Au théâtre françois, l'acteur & l'auteur l'obtien-

nent ou séparément ou à la fois.

A l'un comme à l'autre théâtre il ne seroit pas mal d'y meure quelque distinction. C'est ce que sont assez malignement les Italiens. En certaines occasions, & avec un certain accent, bravo maestro, veut quelquesois dire chez eux que l'acteur est mauvais, mais que la musique est bonne. Le bravo joint au nom de l'acteur ou de l'actrice signifie aussi quelquesois que le jeu & le chant réussissent, & que la musique déplait.

Ils l'employent plus malignement encore lorsqu'un compositeur en a visiblement pillé un autre, & qu'ils s'apperçoivent du larcin. Que dans un opéra nouveau par exemple, ils reconnossient quelque motif de la Buona Figliuola; un beavo Piccinni bien appliqué, apprend au plagiaire qu'il est pris sur le fait.

On a étendu l'usage du bravo sur beaucoup de choses étrangères à la musique, & même aux arts. Un mot heureux, un action d'éclat, un parti pris au gré du public dans quelque affiire importante, un discours non médité sur les matières les plus graves, tout ce qui réussit eufin, reçoit par des bravo le certificat de son succès.

Il est bon de remarquer que ce mot doit garder en France, comme en halle, sa propriété adrective : qu'ainsi en applaudissant un homme on doit dire brava, & brava si c'est une semme. Il sant sur tout y prendre garde quand on s'adresse à des arristes Italiens Pour flatter leuramour-propre, il ne saut pas choquer leurs oreilles.

Encore une petite observation. La première syllabe de ce mot est très-longue, & la dernière très-courte. On ne manque pas, dans nes patterres françois, de faire ordinairement tout le coutraire. On glisse rapidement sur la première sy labe pour appuyer sortement sur la dernière. Au lieu de France, bravo, on s'égosille à crier, au grand deplaisit des orcilles italiennes, bravo, bravo! (M. Gingaene.)

BRA

Pour completter l'arricle précédent, nous rapportons la lettre d'un amateur qui a paru dans une feuille périodique, & qui, fur un ton gai, donne des leçons

Aux Amateurs des spetiacles.

J'ai recours, mes concitoyens, au journal de Paris, pour vous faire, le plus recrettement possible, une observation dont sans doute vous me saurez gré. Vous êtes dans l'usage, depuis une douzaine d'années, de témoigner votre faisfaction aux spectacles, lorsqu'elle est extrême, par des bravos, qui, je crois, ont commence avec les ouvrages de l'immortel Gluck. Jufqu'ici je n'ai trouvé d'autre inconvénient à cela, que d'avoir les oreilles étourdies par des enthousiastes à froid, qui s'acquittoient de leur commission à la satisfaction de leurs mandataires La reconnoissance est un sentiment trèslouable. Vous avez depuis cinq mois un théâtre italien, où les amateurs de musique ultramontaine, ceux qui font semblant de l'être, & ceux qui sont soudoyés pour le paroître, ont transporté leurs bravos. Là, foit que vous foyez enchantés par Rose, Hebe, Usignuolo, Balletti, ou égayes par la vérité du comique de Rafanélli, vous vous écriez en chœur bravo. Oh! cela n'est pas bien; & voici pourquoi : notre bon Moliere vous a confervé dans la Comtesse d'Escarbagnas, la première regle de Jean Despantere (omne viro soli quod convenit esto virile.) Eh bien, mes chers concitoyens, cette regle, qu'un grand nombre de vous a arrosée de larmes provoquées par des applications de Bouleau, est violée par votre bravo que vous croyez un adverbe italien, tandis que c'est ou un substantif, qui signifie un fier-à bras, un coupe-jarret; ou un adjectif qui répond à libile, mâle. Ouvrez le dictionnaire de la Crusca, & vous n'y trouverez point bravo, pour dire bien, mais bravamente, que l'académie de la Crusca a rendu par sirenue ou fortiter, (avec beaucoup d'habilete, on fortement;) or, vous voyez, mes chers concitoyens, que Mademoifelle Balletti, qui, lorsqu'elle vous a enchante, vous entend crier br. 200, doit craindie qu'il ne se soit fait en elle quelque métamorphose, dont vous seuls vous appercevez; ce qui doit lui causer de l'inquiétude, car vous conviendrez qu'elle est bien comme elle est. Après cela, si elle chante un duo, & qu'elle n'entende crier que bravo, elle doit penser qu'elle a mal chanté, & que la fatisfaction que vous témoignez à son camarade mâle, est une forme de galanterie françoise, sous laquelle vous cachez votre improbation; & ce n'est pas là sons doute votre intention. Pour en finir, je vous prie donc de vous souvenir qu'au singulier bravo est le musculin, & brava le féminin, comme bravi & brave le sont au pluriel. Vous voilà bien endoctrines, & j'espère que dorénavant vous n'offenserez plus, par des solécismes, les oreilles de ces bravi ultramontains, qui affectent si délicieusement les vôtres.

Un Dilettante de l'académie des Arçades,

BRAVOURE, (Air de) Air dans leguel se trouvent plusieurs passages d'une certaine étendue, composés de notes rapides que la voix exécute fur une seule syllabe, & destinés pour l'ordinaire à faire briller l'habileté du chanteur.

C'est-là mème en italien le vrai sens du mot bravura, qui vient de b avo. L'adjectif bravo fignifie habile, excellent dans un art ou dans une profession quelconque. Le substantif bravura est l'habileté, l'excellence; & l'aria di bravura un air qui exige & qui prouve dans un chanteur cette excel-

lence & cette habileté.

Il ne faut pas croire cependant que ce soit toujours l'unique emploi de ces sortes d'airs; ils servent quelquesois à l'expression, & l'on ne peut nier par exemple que l'air de bravoure place par M. Gluck à la fin du premier acte de son Orphée, n'exprime parfaitement l'espérance couragense de l'époux d'Euridice.

Ces airs font tous aujourd'hui d'un mouvement vif; mais dans l'origine les airs lents étoient affez souvent coupés par des roulades ou passages di bravura. Plusieurs morceaux des anciens maitres, de Porpora, de Vinci, & de Hasse ont des roulades très longues, & n'en sont pas moins ou plutôt

n'en sont que plus touchans.

Il ne faut jamais oublier qu'indépendamment des vets la musique est par elle-même un langage: le personnage qui l'employe est sensé chercher à donner aux paroles qu'il prononce l'accent le plus expressif; ne pouvant trouver dans la déclamation parlée rien qui le satisfasse, il le quitte pour une déclamation plus puissante, qui est le chant; dé-clamation tissue de sons appréciables, & dans la-quelle se déploye tout le charme de la voix humaine.

Si ce personnage veut toucher & attendrir . s'il éprouve lui-même de l'attendrissement & de l'émotion, il peut atteindre à un tel degré d'expression musicale, que se siant désormais sur l'accent de sa voix, il quitte le langage articulé, & que sa voix devenue plus libre, continuant fins paroles une phrase de musique dont le desir d'ajouter au sens des paroles lui a fourni les premiers traits, n'en soit que plus pénérrante & n'en exerce que mieux fon empire.

Ainsi dans le bel air de Hasse,

Se il mio duol, se i mali miei Se dicessi il mio periglio, Ti farei cader dal ciglio Qualche lagrima per me.

Hypermnestre après avoir donné à chaque mot, à chaque syllabe des trois premiers vers les inflexions les plus touchantes que sa douleur peut lui dicter, cesse de parler en chantant, au quatrième vers : elle s'arrête, elle se complait tristement sur la premiere syllabe de lagrima; ses sons lies, soutenus, modulés avec un art qui paroit dicté par la nature, vont émouvoir les fibres les plus secrettes 1

du cœur; e'le épuife, pour ainfi dire, toutes fes reffources vocales, & ne réprend la parole que

lorfqu'elle a produit tout son effet.

Et qu'on n'aille pas croire qu'elle choisisse le mot lagrima parce qu'il signise larmes, & pour peindre en quelque sorte la chûte des pleurs: cela seroir puéril, & indigne du grand maître qui la sait parler. Mais ce mot triste est en même temps un mot sonore; sa voix s'y trouve à l'aise, elle y sorme un son si tendre que l'on peut croire qu'e-prouvant elle-même l'illusion qu'elle nous cause, elle oublie tout langage vulgaire, pour cette langue idéale & divine qui ne consiste pas dans une suite de mots, mais dans une suite de sons.

On voit par là que ce qui fait au compositeur une loi de ne placer une roulade que sur une syllabe favorable, sur un a, sur un è ouvert, ce n'est pas seulement parce que produisant un son plus agréable, elle sera plus de plaisir à l'auditeur, ni parce que le chanteur l'exécutera plus facilement, c'est sur-tout parce que cette facilité même, invitant à s'y arrêter, rend la roulade plus vraisemblable en même temps qu'elle est plus aisée à faire & meil-

leure à entendre.

On ne met plus guère dans les airs lents de paffages affez longs pour mériter le nom de roulades. Ce font de fimples prolations, mais qui lorsqu'elles font placées à propos & bien rendues, ajoutent beaucoup à l'expression.

On peut citer pour exemple un passage du char-

mant air de Didon:

Ah! que je sus bien inspirée!

Didon, qu'il faut toujours se figurer reine d'un pays où le chant est un langage, après avoir employé les accens les plus tendres, pour rendre ces paroles:

O digne fils de Cythérée, Combien je rends grace à l'amour!

répéte combien je rends grace avec une inflexion si passionnée, que se livrant, dans un sentiment dissérent, à la même illusion qu'Hypermnestre, elle n'exprime plus que par une modulation inarticulée

l'enchantement qu'elle éprouve.

Dans les airs vifs & brillans, qui font à proprement parler les airs de bravoure, les roulades contribuent aussi à l'expression de la joie, de l'espérance, quelquesois même du courage, de la colère & de la menace. Ensin loin que dans un air les roulades détruisent l'expression des passions, il faut que le personnage soit agité d'une passion vive, pour que les roulades soient vraisemblables & naturelles.

C'est le courage, l'espérance & l'amour d'Orphée qui lui inspirent ces passages brillans dans l'air que

j'ai dejà cité.

C'est la joie & le bonheur qui distent à Médor le bel air de bravoure qui termine le second aste de Roland. On a dit une chose ridicule quand on a reproché à M. Piccinni d'avoir placé ses roulades sur le mot naufrage.

Voilà, disoit-on, une belle manière de dépeindre un naufrage, que des passages & des traits de bravoure! ni lui ni Médor ne songoient à peindre le naufrage, mais la joie d'en être échappé. C'est sur le vers

L'amour m'a fauvé du naufrage

que se termine & s'appuye tout le sentiment de l'air. C'est-là l'idée où toutes les autres aboutissent. C'est en pronouçant ce vers qu'éclate toute la joie d'un amant heureux; & des que sa voix se trouve assez à l'aise pour peindre toute seule ce qu'il ne croit plus pouvoir exprimer par des paroles, il cesse de parler & ne rend qu'avec plus d'énergie l'excès, & pour ainsi dire, la surabondance de son bonheur.

On peut appliquer cette interprétation à presque tous les bons airs de bravoure; ceux qui sont réellement invraisemblables & déplaces, sont ceux dont les vers ne contenant qu'une idée froide, une comparaison, une maxime, ne supposent pas dans le personnage une illusion assez forte pour s'abandonner ainsi à une expression purement idéale. Ils ne servent véritablement alors qu'à faire briller le talent du chanteur; mais dans ce cas même les grands maîtres Italiens savent y répandre tant d'imagination & d'éclat; ils créent des motifs fi brillans, ils les entremèlent de passages si propres à la voix du virtuose qu'ils employent; ils y sement avec tant de profusion toutes les richesses & le luxe de leur orchestre, que la raison s'oublie, laisse aux sens tous leurs plaisirs, & souvent même les partage.

On a fait en France de grands reproches aux compositeurs italiens sur ces airs de bravoure, dont en esser ils ont extrèmement abusé. Mais on les a tous mis dans la même classe, & l'on a eu trèsgrand tort. Les exemples précédens sussifient pour le prouver. Je pourrois y en ajourer mille; mais

ce détail seroit ou inutile on superflu.

On est quelquesois en droit de blâmer ces fautes éclatantes, mais ce qui prouve qu'on n'y est pas d'en parler avec mépris, c'est qu'on a souvent la fantaisse de les imiter & qu'on y réussit fort mal, à

moins qu'au lieu d'imiter on ne copie.

Si un bel air de bravoure est souvent un péché en musique, c'est du moins un de ces péchés aimables qui sollicitent l'indulgence, & qu'il n'est pas donné à tout le monde de commettre. Leurs censeurs les plus sévères, c'est-a-dire ceux du métier, ont senti plus d'une sois qu'il seroit doux, mais qu'il n'est pas facile de pécher ains. (M. Ginguene.)

BRÉF. Adverbe qu'on trouve quelquefois écrit dans d'anciennes musiques au dessus de la note qui finit une phrase ou un air, pour marquer que cette sinale doit être coupée par un ton bres & sec, au lieu de durer toute sa valeur. (Vovez Couse.) Ce mot est maintenant inutile, depuis qu'on a un signe pout l'exprimer. (J. J. Rousseau.)

BREVE. f. f. Note qui passe deux sois plus vite que celle qui la précède : ainsi la noire est érive

6 1

après une blanche pointée, la croche après une noire pointée. On ne pourroit pas de même appeller biève une note qui vaudroit la moitié de la précédente : ainsi la noire n'est pas une biève après la la blanche fimple, ni la croche après la noire, à moins qu'il ne foit question de fyncepe.

C'est autre chose dans le plain-chant. Pour répondre exactement à la quantité des syllabes, la brève y vaut la moitié de la longue. De plus, la longue a quelquefois une queue pour la distinguer de la brève qui n'en a jamais; ce qui est précisément l'opposé de la musique, où la ronde, qui n'a point de queue, est double de la blanche qui en a une.

Brève est aussi le nom que donnoient nos anciens musiciens, & que donnent encore aujourd'hui les Italiens à cette vieille figure de note que nous appellons quarrée. Il y avoit deux fortes de brèves; savoir, la droite ou parsaite, qui se divise en trois parties égales & vaut trois rondes ou femi-brèves dans la mesure triple; & la brève altérée ou imparfaire, qui se divise en deux parries égales, & ne vaut que deux semi-brèves dans la mesure double. Cette dernière sorte de brève est celle qui s'indique par le signe du C barré, & les Italiens nomment encore alla brève la mesure à deux temps sort vîtes, dont ils se servent dans les musiques da Capella.

(Voyez alla brève.) (J. J. Rousseau.)
* Il est bon de donner, à ceux qui veulent connoître l'état ancien de la musique, un plus

grand détail de la bizarrerie de ses loix.

Les différentes valeurs des notes, comme la maxime, la longue, la brève, qu'on appelloit auffi note quarrée à cause de sa forme, la semi-brève, n'avoient de valeur déterminée que par ce qu'on appelloit le mode, le mauf, le temps & la prolation. Le mouf fervoir à marquer la valeur de la maxime, ce la longue & de la brève; le temps, tle la brève, & de la semi-brève; & la prolation, de la semi-brève & de la minime.

Le mœuf étoit majeur ou mineur, parfait ou imparfair Il étoit parfait lorsqu'il avoit rapport à la mesure ternaire, & imparsait lersqu'il se rapportoit

à la mesure binaire. (Voyez Binaire.)

Le mode on mœuf majeur parfait se marquoit après le cercle O par trois lignes perpendiculaires emi traversoient trois espaces, & par trois autres lignes qui n'en traversoient que deux, & cela signifioit que la maxime valoit trois longues. Le mœnf imparfait se marquoir, après le demi-cercle, par deux lignes de chaque espèce, & la maxime ne valoit alors que deux longues ou huit mesures.

le mineur, qui ne se marquoir que par une ligne de trois espaces s'il étoit parfait, & de deux s'il étoit imparfait, donnoit à la longue la valeur de trois brèves dans le premier cas. & de deux

dans le fecond. Voyez planches de musique, sig. 41. La brève étoit une des nores appellées totales, parce qu'elle valoit deux mesures. On nommoit partiales ou partielles, celles qui ne remplissient qu'une partie de la mesure.

Ouand on écrivoit à la tête d'un morceau ces mots alla breve, cette brève ne valoit que deux temps qui se battoient fort vîte.

Les brèves étoient susceptibles de liaison, en italien legatu a, c'est-à-dire qu'on les plaçoit très-près l'une de l'autre, mais sur différens dégrés pour une

seule svllabe.

Les brèves étoient distinguées en brève simple, brève

à queue, & brève noircie, oscurata.

Quand les fimples alloient en montant, elles valoient deux mesures; quand elies descendoient elles en valoient quatre, s'il n'y en avoit que deux. Mais lorsqu'il v en avoit trois ou quatre de suite, la première & la dernière valoient les quarre metures, & celles du milien n'en valoient que deux.

Quand on leur ajoutoit une queue, ce qui ne se faisoit qu'à la première du groupe, si cene queue étoit en haut, de cette manière] les breves ne valoient qu'une mesure, tant en montant qu'en descendant : elles en valoient deux, si la queue étoit.

en bas [].

Enfin l'orsqu'elles étoient de disserentes couleurs. c'est-à-dire, l'une vide & l'aurre pleine ou noircie, la brève blanche ou vide valoit une mesure, & la seconde une blanche pointée, c'est-à dire un tems & demi.

Ce n'est pas tout; lorsqu'il y avoit plusieurs orèves, liées ou non, elles valoient toutes chacune trois tems de la mesure triple, jusqu'à ce qu'il vint une ronde ou deux blanches, car alors la biève qui la précédoit ne valore que deux tems auxquels la ronde on les deux blanches servoient de complément.

Lorsque plusieurs brèves étoient ensermées entredeux rondes, ou entre les marques de filence qui leur correspondent, la première & la dernière ne

valoient que deux tems.

Ceux qui n'auront pas bien compris comment une figure de note qui vaur deux mesures, n'est pourtant souvent considérée que comme valant deux tems. ou trois tems, apprendront aux mors binaire, triple, que la ronde étoit le signe distinctif d'une mesure, mais qu'il y avoit des mesures qui contenoient un asicz grand nombre de rondes, & que ce qu'on appelloit mesure, n'étoit qu'une partie de la durée que nous comprenons par cette dénomination.

Quand on considère au milien de quel cahos notre mufique est née; de combien d'entraves,. de reg'es obscures, incohérentes, arbitraires, cet art a dû s'affranchir pour arriver à l'état où nous le voyons aujourd'hui, on ne peut s'empêcher d'espérer que, malgré la réfiftance de ceux qui le pratiquent, il parviendra un jour au dégré de clarré, de simplicité qui lui est nécessaire, & qu'il seroit fort aife de lui donner. (M. Framery.)

BRODERIES, DOUBLES, FLEURTIS: tout cela se dit, en musique, de plusieurs notes que le mustcien ajoute à sa partie dans l'exécution, pour varier un chant souvent répété, pour orner des passages trop simples, ou pour faire briller la légererede

son gosier ou de ses doigts. Rien ne montre mienx le bon ou mauvais goût d'un musicien, que le choix & l'usage qu'il sait de ces ornemens. La vocale françoise est fort retenue sur les broderies : elle le devient même davantage de jour en jour, &, si l'on excepte le célèbre Jélyone & mademoifelle Fel, auaucun acteur français ne se hasarde plus au théaire à faire des doubles; car le chant français ayant pris un ton plus trainant & plus lamentable encore depuis quelques années, ne les comporte plus : les Italiens s'y donnent carrière; c'est chez eux à qui en sera davantage, émulation qui mene toujours à en faire rop. Cependant, l'accent de leur mélodie étant trèssensible, ils n'ont pas à craindre que le vrai chant disparoisse sous ces ornemens que l'auteur même y a souvent supposés.

A l'égard des instrumens, on fait ce qu'on veut dans un folo, mais jamais symphoniste qui brode ne fut souffert dans un bon orchestre. (J. J. Rouffeau.)

* Cet article, écrit depuis long-temps, & lorsque Rousseau n'étoit plus au courant de la musique, manque aujourch'in de vérité à quelques égards.

· 1° De ces trois mots il n'y a que le premier qui soit resté en usage. On a substitue aux autres ceux de paffages, petites notes, notes de gout.

2°. La vocale françoise n'est plus aussi sobre de broderies, & si l'on n'en fait pas davantage, ce n'est guere la musique, ni même le talent des chanteurs qu'il en faut accuser. Dans le nouveau flyle de chant que la dernière révolution musicale a sait adopter au théatre, sur-tout à celui de l'opéra, on a cru devoir tout sacrifier à la rapidité de l'action & à l'expression dramatique, & l'on s'est persuade que tous les agrémens qui n'étoient pas écrits par le compositeur étoient contraires à cette expression. En conséquence, pli sieurs charteurs des deux fexes, à qui une veix souple & legere permettreit tous les ornemens, évitent souvent d'en faire au théatre, & les réservent pour les concerts. D'autres plus hardis s'en permettent fans ferupule, & si quelques-uns les en blament. les applaudiscmens qu'ils excitent, lorsque ces broderies sont adroitement faites, les en dédommagent & prouvent effez que le gent du public à cet égard n'est pas ausii severe qu'on se l'est imagine.

C'est ici le lieu d'examiner en quoi les agrémens ajourés au chant pourroient être contraires à l'expression dramatique, sur-tont dans des mouvemens lents qui seuls permettent de les saire senir.

Le chant ne sauroit ressembler à la déclamation : il en doit bien conserver l'accent, mais il en doit soigneusement éviter les sormes, sans quoi le chant ne seroit pas dislingué du récitauf. Si celui-ci doit être purement syllabique, c'est-à dire n'employer qu'une note par chaque syllabe; l'autre, pour s'en éloigner davantage, non seulement parcourra des intervalles plus harmoniques & aura une marche plus symmétrique, plus cadencée, mis il multipliera encore les notes sous chaque sellabe; ce qui, en facilitant la prononciation, lui donnera moins de secheresse, avec plus de noblesse & de douceur.

Sile chant peut être expresiif sans être syilabique; fi l'on permer deux & quelquefois quatre on cinq notes par fyllabe, fi même dans queiques phrases, comme dans celle-ci, du premier air d'Orphée,



on convient que ces groupes de quatre ou cinq , on à la voix ce qu'en exige de la part des instranotes ajoutent eux-mêmes à l'expression, comment un plus grand nombre de notes, ou comment un plus fréquent emploi de ces groupes la détruisent-ils?

Dans les adagio d'instrumens, non seulement on permet à celui qui joue seul d'orner son chant de broderies, mais on l'exige; mais ce chant paroitroit d'une langueur, d'une aridité insupportable, s'il n'en saisoit pas. L'habile instrumentisse ne se contente pas d'employer les petites notes, il les multiplie dans certains passages, au point d'être obligé de leur donner une rapidité qui semble connafter avec le genre du morceau qu'il exècute. Cependant l'expression n'en est point altérée; & l'on ne dira pas que les instrumens peuvent plus aisement que la voix se passer d'expression. Il semble au contraire que n'étant pas secondée, éclaircie par le secours des paroles, elle a plus besoin d'être dissince, pour n'être pas oubliée. L'abondance des notes, quand on en use avec goût & avec adresse, n'est donc pas contraire à l'expression. Pourquoi désendroitmens? La musique instrumentale doit elle faire autre chose qu'imiter, que représenter la munique vocale?

Il est vrai que l'excès en est condamnable; que toutes les syllabes, que tous les passages ne se pretent pas également aux ornemens; qu'on peut. comme le dit Ronsseau, faire disparoitre le vrai chant fous la multiplicité des notes; mais faut il renoncer à cette beauté musicale, parce que des artistes de mauvais gour peuvent en abaser?

La preuve oue l'opinion que nous venors de combaure n'est qu'un pur préjugé, c'est que ros compositeurs qui ne comptent point comme ceux d'italie fur l'imagination du chanteur, écr vent erxmêmes ces ornemens sur tous les passages de chant qui leur en paroifient suscept bles . & que personne ne s'avise de les trouver déplacés. S'ils missient véritablement à l'expression, les approuveron-on plus dans les uns que dans les autres?

Ce que les compositeurs françois écrivent, les composicurs italiens l'abandonnent au talent du chanteur, voilà toute la différence, & cela revient à peu près au même dans le fond. Nous courons moins le risque d'entendre ces broderies de mauvais goût, mais aussi nous entendons toujours les mêmes. En italie on a du moins l'agrément de la valiété.

Au reste, comme ce préjugé n'est pas général, il ne saut qu'un moment heureux pour le détruire. Qu'un chanteur aimé, dont la voix sera slexible, ose risquer à nos théâtres des ornemens de bon goût, les applaudissemens qui couronneront sa tentaive produiront une soule d'imitateurs; le style brodé deviendra de mode, les compositeurs écriront en consequence, & moins rigoureux sur les loix prétendues de l'expression dramatique, nous connoîtrons ensin toutes les ressources du chant. (M.

Framery.)

BRUIT, f. m. C'est en général toute émotion de l'air qui se rend sensible à l'organe auditif; mais en musique, le mot bruit est oppose au mot son, & s'entend de toute sensation de l'ouie qui n'est pas sonore & appréciable. On peut supposer, pour expliquer la différence qui se trouve à cet égard entre le bruit & le son, que ce dernier n'est appréciable que par le concours de ses harmoniques, & que le bruit ne l'est point, parce qu'il en est dépourvu. Mais outre que cette manière d'appréciation n'est pas facile à concevoir, si l'émotion del'air, causée par le son, fait vibrer avec une corde les aliquotes de cette corde, on ne voit pas pourquoi l'émotion de l'air causée par le bruit, ébranlant cette même corde, n'ébranleroit pas de même ses aliquotes. Je ne sache pas qu'on ait observé aucune propriété de l'air qui puisse saire soupçonner que l'agitation qui produit le bruit prolongé, ne soit pas de même nature, & que l'action & réaction de l'air & du corps sonore, ou de l'air & du corps bruyant, se fassent par des loix d'sférentes dans l'un & dans l'autre effet.

Ne pourroit on pas conjecturer que le bruir n'est point d'une autre nature que le son; qu'il n'est lui-même que la somme d'une multitude consusée de sons divers qui se sont entendre à la sois, & contrarient, en quelque sorte, mutuellement leurs ondulations? Tous les corps élastiques semblent être plus sonores, à mesure que leur matière est plus homogène, que le dégré de cohésion est plus égal par-tout, & que le corps n'est pas, pour ainsi dire, partagé en une multitude de petites masses qui, ayant des solidités différentes, réson-

nent consequemment à différens tons.

Pourquoi le bruit ne seroit-il pas du son, puisqu'il en excite? Car tout bruit sait résonner les cordes du clavecin, non quelques-unes, comme fait un son, mais toutes ensemble, parce qu'il n'y en a pas une qui ne trouve son unisson ou ses harmoniques. Pourquoi le bruit ne seroit-il pas du son, puisqu'avec des sons on fait du bruit? Touchez à la sois toutes les touches d'un clavecin, vous produirez une sensation totale, qui ne sera que

du bruit, & qui ne prolongera son effet, par la résonnance des cordes, que comme tout autre bruit qui seroit résonner les mêmes cordes. Pourquoi le bruit ne seroit-il pas du son, puisqu'un son trop sort n'est plus qu'un véritable bruit, comme une voix qui crie à pleine tête, & sur-tout comme le son d'une grosse cloche qu'on entend dans le clocher même? Car il est impossible de l'apprécier, si, sortant du clocher, on n'adoucit le son par l'éloignement.

Mais, me dira-t-on, d'où vient ce changement d'un son excessif en bruit? C'est que la violence des vibrations rend sensible la résonnance d'un si grand nombre d'aliquotes, que le inélange de tant de sons dèvers sait alors son esset ordinaire & n'est plus que du bruit. Ainsi les aliquotes qui résonnent, ne sont pas seulement la moitié, le tiers, le quart & toutes les consonnances, mais la septième partie, la neuvième, la centième & plus encore. Tout cela sait ensemble un esset semblable à celui de toutes les rouches d'un clave-cin frappées à la sois: & voilà comment le son devient bruit.

On donne aussi, par mépris, le nom de bruit à une musique étourdissante & confuse, où l'on entend plus de fracas que d'harmonie, & plus de clameurs que de chant. Ce n'est que du bruit : cet opéra fait beaucoup de bruit & peu d'effet. (J. J.

Rousseau.)

BRUTT. A l'appui de cette conjecture de Rousseau sur l'analogie & sur les dissèrences qu'il y a entre le bruit & le fon, nous citerons ce passage de M. le de la Cépède. « Un son se laisse » entendre toutes les fois qu'un corps ne laisse » vibrer d'une manière très - sensible que celles » de ses cordes sonores dont la longueur & » la tension sont combinées de manière à ne produire en quelque sorte qu'une vibration: par-là » on ne remarque d'une manière très-sensible qu'un » effet unique, & les effets secondaires qu'il fait » naître ne l'accompagnent que d'une manière » sourde & cachée ».

" Le bruit au contraire a lieu toutes les fois » qu'un corps sonore laisse vibrer toutes ses parties » capables d'agir sur l'organe de l'ouie. Alors on " n'est plus uniquement affecté par un effet très-» sensible, & par ses harmoniques, mais on " l'est par une multitude d'effets sonores & d'harmo-» niques, les uns graves, les autres aigus, qui se » combattent & se consondent. Toutes ces impres-» fions se détruisent mutuellement, ou , pour mieux » dire, il en nair une espèce d'impression géné-» rale que l'on ne sait à quelle partie de l'échelle » musicale rapporter, parce qu'aucune impression » particulière ne domine affez sur les autres, & " ne forme un objet saillant dont l'oreille puisse » aisément déterminer la place. Delà vient qu'on " ne peut pas chanter à l'unisson ni à l'octave du

a C'est l'unité ou la consusson des effets produits,

» & des impressions communiquées qui constitue » uniquement la différence qu'il y a entre la nature " du bruit & celle du son. La force n'y est pour

" L'effet sonore le moins sensible, celui de l'eau » qui tombe goutte à goutte n'est que du bruit. » & devient un son s'il va frapper contre quelque » voûte qui représente un corps sonore bien " dispose, qui reçoive tous les effets, mais n'en n renvoie qu'un d'une maniere bien distincte.

» L'effet sonore du tonnerre, celui du canon, ne ,, font non plus que des bruits, quelque grands qu'ils puissent être; & ils se changent cependant en son, lorsqu'ils sont reçus par des corps capa-, bles de les réfléchir de manière à ne leur faire » produire qu'une impression unique.

, L'élévation ou l'abaissement n'établissent non plus aucune différence entre le bruit & le son. » Le bruit de deux morceaux de fer qui se choquent » est souvent très-aign sans cesser d'être bruit; & » celui des chars qui roulent, on du tonnerre qui p gronde, est souvent très-grave, quoiqu'il ne soit pas changé en son ». (Poëtique de la musique)

Concluons de ces idées justes, sur la nature du bruit & du son. 1° Que le bruit est essentiellement anti-musical. 2° Qu'il ne saut jamais que le son dégénère en bruit. 3° Qu'il ne faut jamais unir l'un avec l'autre.

La première de ces conséquences n'a besoin ni de développemens ni de preuves.

On va contre la seconde lorsqu'on rend l'harmonie si confuse & si bruyante que les vibrations de tous les instrumens se brouillent, se confondent, & que l'oreille, ne pouvant distinguer aucun son dans ce chaos, n'y entend plus que du bruit,

On y va encore lorfqu'en jouant d'un instrument à cordes, on les fait vibrer trop durement. Ces vibrations violentes & subites sont résonner un si grand nombre d'harmoniques qu'il est impossible à l'oreille d'en discerner aucun. Alors l'instrumentisse racle au lieu de jouer; & ne tire de son instrument que du bruit au lieu de sen.

C'est ainsi que lorsqu'un chanteur sorce sa voix, au lieu de ne faire vibrer que les cordes sonores de fon gosier, il les ébranle toutes à la sois, & crie au lieu de chanter. Le criest pour la voix ce que le bruit est pour les instrumens.

D'après la troissème conséquence, on doit également éviter l'un & l'autre. Des que les voix crient, ou que les instrumens bruissent, l'effet musical cesse.

Delà vient la nécessité d'employer discrettement dans un orchestre les instrumens de percussion rels que la timballe, dont le fon se change trop sacilement en bruit, ou y ressemble trop.

Les cimballes sont encore plus anti-musicales. Le métal trop sonore dont elles sont composées, vibre avec sant de force qu'il ne rend que du bruit; & ce bruit est si éclatant qu'il couvre quelquesois

l'orcheftre & déchire les orcilles sensibles. Je fais que dans quelques marches, il donne un caraftère guerrier qui plait à la multitude. Mais ce caractère doit être dans le rhytme & dans la mélodie; & quand des troupes défileront sur un air martial accompagne de trompettes & de timballes, bien difficiles seront ceux qui désireront encore d'y ajouter ces maudites cimballes, supportables tout au plus en plein air dans une marche véritable, mais a flourdissantes sur nos petits théatres.

Il en faut dire autant du triangle, dont le bruit ne peut s'allier avec aucun son, & qui changeroir en supplice le plus beau morceau de musique, s'il servoit d'accompagnement. Je sais que M. Gluck l'a emp'oyé dans son premier acte d'Iphigénie et Tauride, jour donner à la danse de ses Scythes un caractère barbare. Le succès de cette nouveauté ne doit pas engager à l'imiter. Qui ne voit qu'avec ces représentations sidèles de la nature, on détruit l'art? que si on les pousse à ce dégré de ressemblance il n'y a plus de raisons pour s'arrêter en chemin? que les instrumens les plus baroques, les plus destructifs de toute musique deviendront, dans ce système, nécessaires à la représentation musicale d'une action qui se sera passée dans les lieux sauvages. oit ces instrumens sont en usage? qu'il saudroit ensu te donner aux acleurs des cris inart'cules au lieu de langage, des hurlemens au lieu de chants de victoire, &c. &c.? (M. Ginguene).

BRUIT. a tout corps qui en choque un autre produit un fon; ma's ce ton est simple dans les corps qui ne sont pas élastiques, ou lieu qu'il se multiplie dans ceux qui ont du ressert. Lorsqu'on frappe une cloche ou un timbre de pendule, un feul coup produit d'abord un son qui se répéteensuite par les ondulations du corps sonore & se mu'tiplie réellement autant de sois qu'il y a d'oscillations ou de vibrations dans le corps sonore. Nous devriens done juger ces fons non pas comme simples, mais comme composes, si par l'habitude nous n'avions pas appris à juger qu'un coup ne produit qu'un son,

C'est la succession de tous les petits coups répétés, ou ce qui revient zu même c'est le nombre des vibrations du corps élassique qui fait le ton du son. Un coup de fufil, un coup de fouct, un coup de canon produifent des sons différens qui cependant n'ent aucun ton; le ton confiste donc dans la confinuité du même son pendant un certain temps; cette conrinuité de sons peut être opérée de deux manières différentes : la première & la plus ord naire est la succession des vibrations dans le corps èlusique & sonore; la seconde paroit être la répétition prompte & nombreuse du même coup sur les corps qui sont incapables de vibrations : car un corps à ressoit qu'un feul coup ébranle & met en vibration , agit à l'extèrieur & sur noire oreille comme s'il éteit en effet frappé par autant de petits coups égaux qu'il fait de vibrations ». (Histoire namuelle de l'Homme, par M. de Buffon, du fens de l'ouie.)

Si l'on appelle bruit tout ce qui n'a point de ton déterminé, il faut donc distinguer deux sortes de bruits, l'un résultant de la résonnance de plusieurs harmoniques qui agissent sur l'oreille avec une égale sorce: c'est le son de la cloche entendue dans un clocher; l'autre résultant du désaut d'ondulations ou de vibrations, dans les corps non élastiques, où dans les corps à ressort, dont il arrête sur le champ les vibrations. Cette distinction est, je crois, le seul moyen de se faire du bruit une idée juste & d'accorder le sentiment de Rousseau avec celui de Busson. (M. l'Abbé Feytou).

BRUNETTE, (Musique.) petite chanson tendre & facile à chanter. Les airs de brunettes doivent être naturels, gracieux & expressis. On a des recueils de brunettes fort estimés. On appelle aussi brunettes

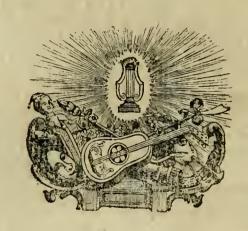
nettes, les airs même de ces chansons. (Voyez Romance.) (M. de Casselhon.)

BURBÉLIN, CARBALIN, CURBALIN ou SURBA-LIN, (musique instr. des Hebreux) Bortoloxius prouve dans sa grande bibliotheque rabbinique, que tous ces mots ne sont qu'un même mot corrompu, & qui doit être le nom d'un instrument de musique: il comjecture, & il me semble avec rai on, que curbalin étoit le vrai mot, & qu'il venoit du grec crembala. (Voyez CREMBALA.) (M. de Cassilhon.).

BUCOLIASME. Ancienne chanson des bergers.

(Voyez chanfon.)

BUZURK, ou plurôt BOUZROUK, f. m. C'est l'un des douze modes principaux de la musique Arabe. Son caractère est celui de la tristesse : les Turcs s'en servent pour leurs romances amoureuses, & dans les prières pour les morts. (M. Framery.)



. Cette lettre étoit, dans nos anciennes musques, le signe de la prolation mineure imparfaite, d'où la même lettre est restée parmi nous celui de la mesure à quatre tems, laquelle renserme exactement les memes valeurs de notes. (Voyez Mode, Prolation. \ (J. J. Rouffeau.)

Lorfque dans les musiques italiennes & allemandes des siècles précédens & du commencement de celui-ci, on trouve un C à la clef d'une pièce de musique, sans aucun mot qui en décide le mouve-

ment, c'est toujours un adagio.

Lorsqu'à la cl f d'un canone chiuso à deux parties, on trouve un C simple & un C barré l'un sur l'autre, c'est une marque qu'une des parties chanto ou exécute le chant tel qu'il est noté, & que l'autre donne à toutes les notes, pauses, &c. le double de leur valeur. La partie dont la marque est en haut commence la tremière. (Voyez un canone chiufo ainsi noté & son effet, fig. 42.)

La lettre C majuscule dans le courant d'une basse continue, marque que le dessus (Canto) commence

Quelquefois auffi, on indique le premier desfus par CI, & le second par C2. (M. de Cas tilhon.)

* La lettre Cavec la lettre B écrite fur une partie, signifie souvent Col basso avec la basse, (M. Framery.)

C BARRÉ. Signe de la mesure à quatre tems vîtes, ou à deux tems poses Il se marque en traverfant le C de haut en bas par une ligne perpendiculaire à la portée. (J. J. Rouffeau.)

* Lorfque le C barré marque la mesure à deux tems vires, on y ajoute les mots alla brève, ou da capella. Il se marque ainsi \$.

On trouve aussi dans les anciennes musiques un a avec un point au milieu ou renversé dans les formes suivantes o p. (Voyez Prolation.) (M. Framery.)

C SUL UT, C fol fa ut, on simplement C. Caractère ou terme de musique qui indique la première note de la gamme que nous appellons ut. (Voyez Gamme.) C'est aussi l'ancien signe d'une des trois cless de la musique. (Voyez Cles.) (J. J. Rousseau.)

Les François disent C sol ut, & les Italiens C sol

fa ut.

Dans l'ancienne gamme françoise le caractère C étoit le cinquième. (les quatre premiers étoient F G A B.) On nommoit ce caractère, ou cette lettre C, fol quinte d'ut, quand on chantoit au naturel, & ut Musique, Tome I.

quinte de fa, quand on chantoir par bémol. C dans certe gamme n'étoit donc que tantor for & tantor ut; c'est pourquoi les François l'ont appelle seule. ment C fol ut.

Dans la gamme italienne, solsiée selon les trois propriétés établics par Guy d'Arezzo, (voyez prepriété.), on nommoit & l'on nomme encore cette lettre C, sol dans la propriété de bémol, sa dans celle de béquarre, & ut dans la propriété naturelle. Les Italiens ont en raison de dire C so! fa ut, pour rappeller à la fois les trois différens noms donnés à la leure C. Mais ceux qui solfient rout au nautrel. fans égard aux proprietes & aux muances, ont encore plus raison. (M. Ginguene.)

CACHÉE. adj. Épithete que les Italiens & les Allemands donnent auxquintes & aux octaves qui ne se trouvent pas réellement entre deux parties, mais qui s'y trouveroient si l'on remplissoit l'intervalle d'une de ces parties ou de toutes deux. Dans la fig. 43, pl. de musig. il y a la quinte cachée us sol dans la première mesure du dessis; l'octave cachée ut ut dans la deuxieme mesure du dessus; la quinte cachée la mi dans la troisieme mesure de la basse; enfin l'oclave cachée si si qui résulte des notes inserces dans le dessus & dans la basse de la mesure quarriéme. Les blanches sont les nores réelles du chant, & les noires, celles qu'on a insérées pour avoir les quintes & les octaves cachées.

Toutes les fois que les quintes & les offaves cachées sont dans le dessus, elles sont aussi severement défendues que les quintes & les oftaves réelles, par la raison que si celui qui exécute ce dessus brode sa partie, on entend ces quintes & ces offaves. Quand elles sont dans la basse continue, on les tolère, parce qu'on ne brode jamais cette partie; on les tolère encore dans les parties mitoyen-

Quelques maîtres pouffent, dirai - je l'exactitude ou la pédanterie, jusqu'à défendre les quintes & les octaves cachées dans l'accompagnement fur l'orgue ou sur le clavecin. Mais comme il est clair que là elles ne peuvent jamais se faire entendre reellement, & qu'elles n'y font pour ainsi dire qu'imaginaires, corre défense me paroit absurde ; soulement il faut évirer, même dans l'accompagnement, de passer d'une consonnance parsaire à une autre consonnance parfaire, en mouvement semblable, non à cause des quintes ou des octaves cachées, mais à cause du défaut de variété. (V. consonnance.) (M. de Caflilhon.)

Tontes ces prohibitions, inventées dans l'enfance de la musique, ne sont guères respessées aujourd'hui-Dans les compositions de theatre sur-teut, on a fort peu d'égard aux quintes cachées. On ne s'embarrasse même pas beaucoup d'aller d'une consonnance parfaite à une autre parfaite: & en esset, pourquoi s'y resuseroit-on dans le cours d'un morceau, pussque dans un acte de cadence parfaite on le fait-sans offenser l'oreille. N'est elle pas le juge souverain en musique? Et ce qui ne la blesse pas dans un cas peut-il la blesser dans un autre? On fait tous les jours cette phrase:



dans laquelle deux consonnances parsaites, la 5° & la 8° se suivent immédiatement par mouvement semblable. Cependant il est bon de l'éviter entre la basse & le dessus dans le cours d'un morceau, parce que le mouvement semblable est réellement toujours moins slatteur que le mouvement contraire. On évitera les quintes & les ostaves cachées, par la même raison.

(M. Framery.)

CACOPHONIE, s. s. Union discordante de plusieurs sons mal choisis ou mal accordés. Ce mot vient de **exis mauvais , & de \$\phi_{274}\$ son. Ainsi c'est mal-à-propos que la plupart des musiciens prononcent Cacaphonie. Peut-être seront-ils, à la fin, passer cette prononciation, comme ils ont déjà fait passer celle de Colophane. (J. J. Rousseau.)

*Nous écrivons vingt ans après Rousseau & nous ne voyons pas que la prononciation de cacaphonie ni même celle de colophane ayent passé. Certainement la classe des musiciens n'est pas celle où il y a le plus d'instruction: il y en a parmi eux qui parlent mal, qui ont des prononciations vicienses, mais aussi n'est-ce pas eux qui donnent le ton. Les amateurs nombreux qui pratiquent aujourd'hui la musique empêcheront toujours l'introduction des mots désectueux, comme colophane & cacaphonie.

(M. Framery.)

CADENCE, f. f. 1. Terminaison d'une phrase harmonique sur un repos ou sur un accord parfait, ou, pour parler plus généralement, c'est tout passage d'un accord dissenant à un accord quelconque; car on ne peut jamais soriir d'un accord dissonant que par un acte de cadence. Or, comme toute phrase harmonique est nécessairement liée par des dissonances exprimées ou sous-entendues, il s'ensuit que toute l'harmonie n'est proprement qu'une suite de cadences.

Ce qu'on appelle acle de cadence résulte toujours de deux sons sondamentaux, dont l'un annonce la cadence & l'autre la termine.

2. Comme il n'y a point de dissonance sans eas dence, il n'y a point non plus de cadence sans dissonance exprimée ou sous-entendue: car pour saire sentir le repos, il saut que quelque chose d'antérieur le suspende. & ce quelque chose ne peut être que la dissonance, ou le sentiment implicite de la dissonance. Autrement les deux accords étant également parfaits, on pourroit se reposer sur le premier; le second ne s'annonceroit point & ne seroit pas nécessaire. L'accord formé sur le premier son d'une cadence doit done roujours être dissonant, c'est-à-dire, porter ou supposer une dissonance.

A l'égard du fecond, il peut être consonnant ou dissonant, selon qu'on veut établir ou éluder le repos. S'il est consonnant, la cadence est pleine; s'il est dissonant la cadence est évitée ou inniée.

On compte ordinairement quatre espèces de cadences; savoir, cadence parfaite, cadence imparfaite on irrégulière, cadence interrompue, & cadence rompue. Ce sont les dénominations que leur a données M. Rameau, & dont on verra ci-après les raisous.

I. Toutes les fois qu'après un accord de septième la basse sondamentale descend de quinte sur un accord parfait, c'est une eadence parfaite pleine, qui procède toujours d'une dominante-tonique à la tonique: mais fi la cadence parfaite est évitée par une dissonance ajoutée à la seconde note, on peut commencer une seconde cadence, en évitant la première sur cette seconde note; éviter de rechef cette seconde cadence & en commencer une troisième sur la troissème note; enfin continuer ainsi tant qu'on vent, en montant de quarte on descendant de quinte sur toutes les cordes du ton, & cela forme une succession de cadences parfaites évitées. Dans cette succession, qui est sans contredit la plus harmon'que, deux parties, savoir, celles qui font la septième & la quinte, descendent sur la tierce & l'octave de l'accord suivant, tandis que deux autres parties, savoir, celles qui font la tierce & l'octave restent pour saire, à leur tour, la septième & la quinte, & descendent ensuite alternativement avec les deux autres. Ainsi une telle succession donne une harmonie descendante. Elle ne doit jamais s'arrêter qu'à une dominante - tonique pour tomber ensuite sur la tonique par une cadence pleine. Planches de musique, sig 43.

3. II. Si la basse-fondamentale, au lieu de descendre de quinte après un accord de septième, descend seulement de tierce, la cadence s'appelle interrompue; celle-ci ne peut jamais être pleine, mais il saut nécessairement que la seconde note de cette cadence porte un autre accord dissonant. On peut de même continuer à descendre de tierce ou monter de sixte par des accords de septième; ce qui fait une deuxième succession de cadences évitées, mais bien moins parfaite que la précédente; car la septième, qui se sauve sur la tierce dans la cadence parfaite, se sauve sei sur l'estave, ce qui rend moins d'harmonie & sait même sous-entendre deux

octaves; de sorte que pour les éviter, il faut retrancher la dissonance ou renverser l'harmonie.

4. Puisque la cadence interrompue ne peut jamais être pleine, il s'ensuit qu'une phrase ne peut sinir par elle; mais il faut recourir à la cadence parfaite pour saire entendre l'accord dominant. Fig. 45.

La cadence interrompue forme encore, par sa succession, une harmonie descendante; mais il n'y a qu'un seul son qui descende. Les trois autres restent en place pour descendre, chacun à son tour, dans

une marche semblable. Même fig.

Quelques-uns prennent mal à-propos pour une cadence interrompue un renversement de la cadence parfaite, où la basse, après un accord de septième, descend de tierce portant un accord de sixte: mals chacun voit qu'une telle marche, n'étant point sondamentale, ne peut constituer une cadence particulière.

5. III. La cadence rompue est celle où la basse-sondamentale, au lieu de monter de quarte après un accord de septième, comme dans la cadence parfaite, monte seulement d'un degré. Cette cadence s'évite le plus souvent par une septième sur la seconde note. Il est certain qu'on ne peut la faire pleine que par licence, car alors il y a nécessairement désaut de liaison. (Voyez fig. 46.)

Une succession de cadences rompues évitées est encore descendante; trois sons y descendent & l'octave reste seule pour préparer la dissonance; mais une telle succession est dure, mal modulée,

& se pratique rarement.

de quinte, de la dominante sur la tonique, c'est, comme je l'ai dit, un acte de cadence parfatte. Si au contraire la basse monte par quinte de la tonique à la dominante, c'est un acte de cadence irrequilière ou imparsaite. Pour l'annoncer on ajoute une sixte majeure à l'accord de la tonique; d'où cet accord prend le nom de sixte-ajoutée. (Voyez Accord.) Cette sixte qui fait dissonance sur la passe, est aussi traitée comme dissonance sur la basse-sonance mentale, &, comme telle, obligée de se sauver en montant diatoniquement sur la tierce de l'accord suivant.

l a cadence imparfaite forme une opposition presque entière à la cadence pursaite. Dans le premier accord de l'une & de l'autre on divise la quarte qui se trouve entre la quinte & l'oclave par une dissonance qui y produit une nouvelle tierce, & cette dissonance doit aller se résoudre sur l'accord suivant, par une marche sondamentale de quinte. Voilà ce que ces deux cadences ont de commun : voici maintenant ce qu'elles ont d'opposé.

Dans la cadence parfaite, le son ajouté se prend au haut de l'intervalle de quarte, auprès de l'octave, formant tierce avec la quinte, & produit que dissonance mineure qui se sauve en descendant; taudis que la basse-sondamentale monte de quarte & descend de quinte de la dominante à la senique, pour établir un repos parsait. Dans la ca-

dence imparfaite, le son ajouté se prend au bas de l'intervalle de quarte auprès de la quinte, & sormant tierce avec l'oclave il produit une dissonance majeure qui se sauve en montant, tandis que la basse-sondamentale descend de quarte ou monte de quinte de la tonique à la dominante pour établir un

repos imparfait.

M. Rameau, qui a le premier parlé de cette cadence, & qui en admet plusieurs renversemens. nous defend, dans son Traite d'Harm nie, pag. 117, d'admettre celui où le son ajouté est au grave portant un accord de septième, & cela, par une raison peu solide dont j'ai parlé au mot accord. Il a pris cet accord de septième pour fondamental; de sorte qu'il fait sauver une septième par une autre septième, une dissonnance par une dissonnance pareille, par un mouvement semblable sur la basse sondamentale. Si une telle manière de traiter les dissonnances pouvoit se tolèrer, il faudroit se boucher les oreilles & jetter les règles au seu. Mais l'harmonie sous laquelle cet auteur a mis une si étrange basse sondamentale est visiblement renversée d'une cadence impaifaite, évitée par une septième ajoutée sur la seconde note. (Voyez figure 47.) Et cela est si vrai, que la basse continue qui frappe la dissonance est nécessairement obligée de monter diatoniquement pour la sauver, sans quoi le passage ne vaudroit rien. J'avoue que dans le même ouvrage, pag. 272, M. Rameau donne un exemple semblable avec la vraie basse-sondamentale; mais puisqu'il improuve, en termes formels, le renversement qui résulte de cette basse, un tel passage ne fert qu'à montrer dans son livre une contradiction de plus; &, bien que dans un ouvrage postérieur, (Gener. Harmon, pag. 186,) le même auteur semble reconnoître le vrai fondement de ce passage, il en parle si obscurément, & dit encore si ne:tement que la seprieme est sauvée par une autre, qu'on voit bien qu'il ne fait ici qu'entrevoir, & qu'au fond il n'a pas changé d'opinion : de sorte qu'on est en droit de rétorquer contre lui le reproche qu'il fait à Masson de n'avoir pas su voir la cadence imparfaite dans un de ses renversemens.

La même cadence imparfaite se prend encote de la sous-dominante à la tonique. On peut aussi l'éviter & lui donner, de cette manière, une succession de plusieurs notes, dont les accords formeront une harmonie ascendante, dans laquelle la sixte & l'octave montent sur la tierce & la quinte de l'accord, tandis que la tierce & la quinte restent pour saire

l'octave & préparer la fixte.

Nul auteur, que je fache, n'a parlé, jusqu'à M. Rameau, de cette ascension harmonique; lui-même ne l'a fait qu'entrevoir, & il est vrai qu'on ne pourroit ni praviquer une longue suite de parcilles cadences, à cause des sixtes majeures qui éloigneroient la modulation, ni même en remplir, sans précaution, toute l'harmonie.

Après avoir exposé les règles & la constitution des diverses cadences, passons aux raisons que Me

d'Alembert donne, d'après M. Rameau, de leffrs dénominations.

La cadence parfaite consiste dans une marche de quinte en descendant; & au contraire, l'imparfaite consiste dans une marche de quin:e en montant: en voici la raison. Quand je dis, ut sol, sol est dejà rensermé dans l'ut, puisque tout Son, comme ut, porte avec lui sa douzième, dont sa quinte sol est l'octave : ainsi, quand on va d'ut à sol, c'est le Son générateur qui passe à son produit, de manière pourtant que l'oreille desire toujours de revenir à ce premier générateur; au contraire, quand on dit sol ut, c'est le produit qui resourne au générateur; l'oreille est satisfaire & ne desire plus rien. De plus, dans cette marche sol ut, le sol se fait encore entendre dans ut : ainsi, l'oreille entend à la fois le générateur & son produit; au lieu que dans la marche ut fol, l'oreille qui, dans le premier Son, avoit en endu ut & fot, n'entend plus, dans le fecond, que fot fans ut. Ainsi le repos on la cadence de fol à ut a plus de perfection que la cadence ou le repos d'ut à sol.

7. Il me femble, continue M. d'Alembert, que dans les principes de M. Rameau on peut encore expliquer l'effet de la cadence rompue & de la cadence interrompue. Imaginons, pour cet effet, qu'après un accord de sepsième, sol si re sa, on monte diatoniquement par une cadence rompue à l'accord la ut mi fol; il est visible que cet accord est renversé de l'accord de sous dominante ut mi sol la: ainsi la marche de cadence rompue équivant à cette succession sol si re fa, ut mi sol la, qui n'est autre chose qu'une cadence parfaite, dans laquelle ut, au lieu d'être traitée comme conique, est rendue fous-dominante. Or, toute tonique, dit M. d'Alembert, peut toujours être rendue sous - dominante. en changeant de mode; j'ajouterai qu'elle peut même porter l'accord de fixte-ajouiée, sans en changer.

A l'égard de la cadence interrompue, qui consiste à descendre d'une dominante sur une autre par l'intervalle de tierce en cette sorte, sol si re sa; mi sol si re, il semble qu'on peut encore l'expliquer. En effet, le second accord mi sol si re est renversé de l'accord de sous-dominante sol si re mi; ainsi la cadence interrompue équivant à cette succession, sol si re fu, sol si re mi, où la note sol, après avoir été traitée comme dominante, est rendue sous-dominante en changeant de mode; ce qui est permis & dépend du compositeur.

. 8. Ces explications sont ingénieuses & montrent quel usage on peut faire du double emploi dans les passages qui semblent s'y rapporter le moins. Cependant l'intention de M. d'Atembert n'est sûrement pas qu'on s'en serve réellement dans ceux-ci pour la pratique, mais seulement pour l'intelligence du renversement. Par exemple, le double emploi de la cadence interrompue sauveroit la dissonance sa par la dissonance mi, ce qui est con-

traire aux règles, à l'esprit des règles, & sur-tout au jugement de l'oreille : car dans la sensation du second accord, sol si re mi, à la suite du premier sol si re fa, l'oreille s'obstine plutôt à rejetter le re du nombre des consonnances, que d'admettre le mi pour dissonant. En général, les commençans doivent savoir que le double emploi peut être admis sur un accord de septième à la suite d'un accord consonnant; mais que sitôt qu'un accord de septième en suit un semblable, le double emploi ne peut avoir lieu. Il est bon qu'ils sachent encore qu'on ne doit changer de ton par nul autre accord dissonat que le sensible; d'où il suit que dans la cadence rompue on ne peut supposer aucun changement de ton.

Il y a une autre espèce de cadence que les musiciens ne regardent point comme telle, & qui, selon la définition, en est pourtant une véritable : c'est le passage de l'accord de septième diminuée sur la note sensible à l'accord de la tonique. Dans ce passage, il ne se trouve aucune liaison harmonique, & c'est le second exemple de ce défaut dans ce qu'on appelle cadence. On pourroit regarder les transitions enharmoniques comme des manières d'éviter cette même cadence, de même qu'on évite la cadence parsaire d'une dominante à sa tonique par une transition ch'omatique; mais je me borne à expliquer ici les dénominations établies. (J. J. Rousseau.)

1 "Toute phrase harmonique, dit Rousseau, est "nécessairement liée par des dissonances exprimées "ou sous-entendues; il s'ensuit que toute l'harmonie n'est proprement qu'une suite de cadences ".

Nous avons déjà demandé fouvent, & nous demandons encore ce que c'est qu'une dissonance sous-entendue. Dans les arts où l'on plaît par les opérations de l'esprit, comme la poésie, l'éloquence, &c. nous concevons que l'imagination, le raisonnement peuvent suppléer à ce que l'auteur a en quelqu'intérêt à ne pas exprimer. Dès que vous préfentez clairement une idée, les conféquences de cette idée frappent subitement l'esprit d'un lecteur on d'un auditeur intelligent, & si vous voulez être rapide, il est beaucoup de ces consèquences que vous pouvez supprimer; on sait qu'une idée sous-entendue par une réticence adroite fait fouvent un effet beaucoup plus grand que si on l'exprimoit. Nous concevons encore qu'en peinture, où l'arriste est obligé de faire une illusion continuelle, de simuler sur une toile plate & sans profondeur des formes rondes & faillantes & des plans enfoncés en perspective; cet artiste qui vous faiz croire fans cesse que vous voyez ce que réellement vous ne voyez pas, peut employer des idées sousentendues; encore sont-elles au moins indiquées, mais la mufique, qu'on doit confidérer ici indépendamment de toute expression poétique, la musique, ou plutôt l'harmonie, qui n'est que l'art de produire une suite de sons simultanes qui plaisent à l'oreille, ne fauroit y parvenir avec des Sons qui ne font pas

entendus. Si dans le ton d'ut, vous employez l'accord fol si re sa, l'oreille désire d'entendre à sa suite un autre accord qui contienne le son mi; mais si vous en retranchez le Son sa, elle ne désire pas plus un

accord qu'un autre.

N'est-il pas vrai que chacun des Sons d'un accord doit concourir à l'effet général ou produire un effet partiel? Or quel sera l'effet d'un Son que l'on n'entend pas? Dira-t-on qu'en retranchant la diffonance l'effet n'est véritablement plus le même, mais que la marche successive des accords n'en doit point être changée pour cela; que l'accord dont on a, par exemple, retranché la septième doit-être succéde de la même manière que si cette septième étoit exprimée, & gu'ainsi l'on a raison de dire que l'harmonie est une suite de dissonances exprimées ou jous-entendues? Cela n'est pas encore vrai. Dès le moment que la dissonance n'est plus dans un accord, sa marche devient libre; ainsi dans l'accord sol si re sa, le sa doit ordinairement descendre fur un mi. Il ne peut pas fue-tout monter fur un fol. Mais si your retranchez ce sol du premier accord, il pourra né-bien monter, & vous aurez cette succession très-ordinaire.



Mais si plusieurs accords consonnans pouvoient se succèder sans qu'ils ayent de dissonance sous-entendue, il en resulteroit que le système de succession de la basse sondamentale seroit sujet à erreur: oh! pour cela nous l'avouerons sans peine.

Ajoutons que si en esset, comme le dit Rous-seau, l'harmonie n'étoit qu'une suite de cadences, la cadence, d'après sa désinition, étant un repos, ou, d'après une désinition plus juste, étant une division de la phrase harmonique, chaque note alors offriroit un repos, une division, donc il n'y auroit plus, en musique, ni division ni repos, car ce n'est assurent pas se reposer que de s'atrèter à chaque pas.

2. "Comme il n'y a point de dissonance sans ca-

» fonance exprimée ou fous-entendue. »

Comme une dissonance sous-entendue cesse d'être une dissonance (nous croyons l'avoir prouvé), il y a donc des cadences sans dissonances; ruis il s'agit de s'en endre ici & de bien definir une sois pour toutes le mot cadence.

"C'cft, dit Rouffeau, la termination d'une phrafe harmonique fur un repos ou fur un accord parhait : ou pour parler plus généralement, c'est tout patfage d'un accord dissonnt à un accord quel-

n conque, m

Cette définition est fausse dans tors ses points. Le premier membre ne pourroit convenir qu'a la cadence parfaite & à l'imparfaite; car assurèment la cadence appellée irrevultée, par exemple, ne termine point une phrase harmonique, ni sur un repos, ni sur un accord parsait. Le second membre de la définition seroit juste, s'il éroit vrai, comme Rousseau le prétend, que l'harmonie n'est qu'une suite alternative d'accords d'sonans et d'accords consonnans. Mais c'est ce qui est en question.

Je crois que la cadence doit être considérée sous deux points de vue dissérens 1°. Comme succetsion harmonique; 2°. comme division de la phrase
musicale. Dans le premier cas, j'appellerai cadence
tout passage d'un accord a un autre accord qui
n'en est point le renversement, soit que le premier contienne ou non une dissonance. Dans le
second, je donnerai ce nom à tout tenos, plus
ou moins complet, équivalent à la ponseuxion
grammaticale.

Or, si vous voulez arrèrer un moment voire phrese musicale sans la terminer tout à sait, si vous voulez produire l'esset grammat cal du point & visgule, comparé au point seul, vous pourrez monter de quinte par deux accords par aits sans être obligé d'exprimer ni de sous-entendre aucune dissonance; comme dans l'exemple suivant:



C'est ce qu'on appelle eadence imparfaire. Nous allons y revenir. Il n'est point du tout nacessaire que ce soit la dissonance, ni le prétendu senument implicite de la dissonance qui sasse jentir & desirer le repos. La division de la mesure sussit, & quoique l'exemple ci-dessus présente deux accerds parsaits de suite AB, on sent très-bien qu'on ne pourroit se reposer sur le premier.

3. « Celle-vi ne peut jamais être pleine, (la ca-» dence interrompue) mais il faut nécessairement » que la seconde note de cette cadence porte un » autre accord dissonant. »

Certe règle est la conséquence de celle qui veur que dans toute la gamme il n'y ait que la tonique qui porte l'accord parfait. Or, si après un accord de septième simple, vous descendiez par tierce sir une tonique véritable, vous n'auriez pas une succession harmonique. La note portant cet accord vous présenteto tune modulation nouvelle que rien n'auroit annoncée ni soutenue. Mais s'il n'est pas vrai, comme neus l'avons preuvé ailleurs, qu'une note, parce qu'elle porte l'accord parsait, soit une véritable.

tonique. & donne l'impression d'une modulation nouvelle, il n'y a pas de raison pour ne pas faire succèder un accord parfait à celui de septième, même par une cadence de tierce. Il sussit qu'une septième trouve après elle une note sur laquelle elle puisse se sauver régulièrement, pour qu'elle soit praticable. On en voit tous les jours des exemples, & les partisans de la basse sondamentale ne s'en tirent qu'en disant que la dissonance est sous - entendue. À la bonne heure: mais comme une dissonance sous - entendue n'est pas fort embarrassante, nous ne conseillons à personne de s'en occuper. Rousseau n'y fait pas plus de façons. « Comme la septième, dit-il, dans " cette sorte de cadence se sauve sur l'octave, au lieu » de se sauver sur la tierce, ce qui rend moins d'har-» monie & fait même sous-entendre deux ocaves; » (voy. cachée, Offaves couvertes) il faut, pour les » eviter, retrancher la dissonance ou renverser l'har-» monie ». C'est une chose curieuse assurément qu'une suite de dissonances où la dissonance est retranchée.

4. " Puisque la cadence interroinpue ne peut pamais être pleine, il s'en suit qu'une phrase ne peut finir par elle, &c. ».

Ce n'est pas parce que cette cadence ne peut être pleine qu'on ne peut terminer une phrase par elle, mais parce que la note qui la fait ne peut être considérée comme une véritable tonique, quoiqu'elle puisse porter l'accord parsait; & quand même ce seroit une tonique, elle ne seroit pas alors précédée de sa dominante qu'il est nécessaire de faire entendre pour completter le sens de la phrase.

5. « Cadence rompue; cette cadence, dit Rouf-2. feau, s'évite le plus fouvent par une septième sur la 2. feconde note. Il est certain qu'on ne peut la 2. saire pleine que par licence; car alors il y 2 2. nécessairement défaut de liaison 22.

A l'entendre déclamer sans cesse contre la musique françoise & donner la préférence à la musique italienne, on devroit croire qu'il étoit très-familiarisée avec celle-ci. Cependant il n'a pas dû voir dans les bons auteurs italiens de fréquens exemples d'une cadence rompue évitée par une septième; cette succession harmonique seroit même contraire à l'esprit, si l'on ose dire, de cette cadence, à l'esset qu'on en attend.

Le propre de la cadence rompue est de produire une surprise à l'oreille; de lui saire entendre une modulation qu'elle n'attend pas, pour exprimer austi quelque sentiment particulier. On sent d'après cela que la seconde note doit porter un accord parfait, sans quoi elle ne donneroit pas l'impression d'une modulation nouvelle. Il est vrai qu'il n'y a point alors de liaison, c'est-à-dire, de corde commune entre les deux accords; mais cette liaison, qui sert à rendre l'harmonle plus douce, ne lui est pas essentielle. Il ne la faut pas même ici puisqu'on a dessent de surprendre l'oreille, & que cette sorte de dureté n'est qu'un moyen de plus. Ainsi ce n'est

point par licence qu'on met fur la seconde note un accord parsait; nous avons dit ailleurs ce que nous pensons de ces prétendues licences en musique (voyez principalement le mot licence).

Une autre espèce de cadence rompue, dont Rousseau ne parle pas, est celle où la dominante portant septième mineure, monte d'un degré sur une note qui porte, non pas l'accord parsait, comme dans la cadence rompue ordinaire, mais un accord de sixte. La basse sondamentale de cette cadence descend alors diatoniquement comme dans l'exema ple suivant.



Rousseau ne manqueroit pas de dire que cette succession est une licence, ou même une faute; mais à quelque titre que ce soit, les bons aureurs la pratiquent souvent. C'est un des exemples qui prouvent, contre les règles de la basse sondamentale, que cette basse peut descendre diatoniquement. Qu'on ne dise point que dans cette càdence la septième n'est pas sauvée, nous serons voir au mot sauver qu'il y-a deux manières de résoudre une dissonance, & l'une de ces deux manières à lieu dans cette oecasion.

6. Nous avons dit, au paragraphe 3, qu'il n'étoit point du tout nécessaire d'ajouter la sixte à l'accord parfait de la tonique pour produire la cadence imparfaite. Les règles même de la basse sondamentale n'y obligent pas, ear il est permis de faire plusieurs accords parfaits de suite, pourvu que ce ne soit pas diatoniquement. Il y a même liaison entre les deux accords, puisque la quinte de l'un fait l'octave de l'autre. Il est vrai que les françois pratiquent souvent cette cadence de cette manière, mais les autres nations ne se ser-vent que de l'accord parfait : il y auroit même une espèce de faute à mettre ainsi une dissonance sur la tonique, ou du moins on ne rempliroit pas l'intention qu'on a réellement. Car si vous mettez une dissonance sur la tonique supposée ut & un accord parfait sur la quinte suivante sol, il est évident que vous cessez d'être en ut, & que la modulation de sol est complette. Cependant vous n'avez vouln que faire un simple repos sur la cinquième note du ton qui doit être toujours ut. Mais la vérité est que cette sixte n'est pas une dissonance.

7. " Toute tonique, dit M. d'Alembert, "peut toujours être rendue sous - dominante en "changeant de mode; j'ajouterai (c'est Rousseau

o qui parle) qu'elle peut même porter l'accord I » de fixte ajoutée fans en changer.

Rouffeau prétend que la tonique est la seule note de la gamme qui puisse porter l'accord parfait. Toutes les autres doivent donc nécessairement porter des dissonances Maintenant cette tonique elle - même peut porter une sixte dissonante sans nerdre son caractère de tonique. A quoi donc se reconnoitra la modulation? Il faut avoir un furieux amour de la dissonance pour la prodiguer ainsi. Nous avancerons, au contraire, que des le moment que la tonique porte une dissonance, soit fixte, foit septième, elle a perdu son caraclère de tonique, & l'on est dans un autre mode, ou l'on parcourt des modes indéterminés.

8. Nous avons plusieurs choses à remarquer sur ce paragraphe. D'abord les explications de d'Alembert sont ingénieuses, comme le dit Rousseau, en ce qu'elles rentrent dans le système qu'il vouloit expliquer. Mais comme il est absurde de donner pour fondamental un accord de fixte dissonante, que par conféquent le prétendu accord de sous-dominante ne sauroit exister comme fondamental, l'explication & le système s'écroulent à la fois. (Voyez Sous-dominante & Baffe fondamentale de M. l'abbé Feytou.) Les reproches que Rousseau fait à ces explications sont donc très-bien fondés. On ne peut sauver une dissonance par une autre, & le mi de l'accord mi fol si re ne sauroit être jamais regardé comme une dissonance. Il a raison encore de dire que l'on ne doit pas changer de ton en général par un autre ac-cord diffonant que le sensible; (& voilà pourquoi il ne regarde point comme un changement de ton la fixte ajoutée sur la tonique) mais il auroit dù en excepter le cas de la cadence rompue où l'on femble annoncer par l'accord sensible que l'on reste dans le ton, & où cependant on en présente un autre d'autant plus réellement qu'on y fait même quelquefois descendre cette sensible; mais la surprise causée par cette irrégularité est précisément l'effet que l'on veut produire.

Continuons l'examen des explications données par M. d'Alembert. Il est bon de mettre les jounes musiciens en garde contre toutes ces subtilités qui ne servent qu'à leur embarrasser l'esprit. La marche ut fol, dit d' Alembert, forme un repos moins parfait que la marche fol ut, parce que dans la première l'et contient le sol, tandis que le sol ne contient pas l'ut, au lieu que dans la seconde. le sol qui a été entendu dans le premier accord l'est encore dans le second. Qu'est-ce que tout cela prouve ? 11 falloit donc établir que le repos ne peut se saire sentir que sur le générateur & non sur le produit. Mais dans cette marche ut fa fol ut, le sa cst générateur d'ui, & cependant ut fa dans cette occasion ne fait po'nt une cadence parfaite.

Ce que dit d'Alembert de la cadence rompue & de la cadence interrompue, n'est pas plus juste. Il suppose que le second accord la ut mi sol dans l'une, & mi fol se re dans l'autre, n'est pas un accord de septième, mais un renversement des grandes sixtes ut mi fol la, fol si re mi. Mais il ne prend pas garde que si cela éroit vrai, l'accord ut mi sol la se sauveroit, dans sen système, en faisant momer le la & en tenant le fol; que l'accord fol se mi auroit une fuccession semblable, on faisant monier le mi & conservant le re; mais affurement c'est ce dont le compositeur se gardera bien, il sera descendre au contra re le sel d'un accord & le re de l'autre.

Il est vrai que le compositeur ne mettra point de fol dans sa cadence rompue, & gu'après l'accord fol si re sa, il ne fera entendre que la ut mi; mais les partifans du système de Rameau prétendoient que cette succession n'étoit pas régulière en ce qu'elle faisoit entendre deux accords parfaits. Régulière on non, il n'en est pas moins certain que que c'est ainsi qu'elle se pratique.

Toutes ces difficultés seront bien échaircies par les articles de M. l'abbé Fevrou qui a le mieux fenti le véritable système de la basse-fondamentale. Aussi je ne crois pas avoir besoin d'averir que, lors que je combais ce svstème, je ne parle que des règles de succession que lui avoient assenées Rameau ainsi que ses sectateurs & commentateurs, & dont on ne parle plus guere aujourd'hui. (M. Framery.)

CADENCE. La cadence harmonique ou qui termine une phrase, a été divisée en plusieurs sortes, ayant chacune un nom relatif: plusieurs de ces noms sont hors d'usage, & quelques autres sont pris aujourd'hui dans une acception différente.

On appelloit cadence compase, celle dont le dessus ou la basse-continue étoit divisée en plusieurs notes.

Cadence détournée, celle qu'on appelle aujourd'hui cadence rompue & interrompue,

Cadence dominante celle où la basse - continue faisant une cadence parfaite, le dessus s'arrêtoit sur la quinte de la tonique, au lieu de s'arrêter sur la tonique même : pent-être entendoit - on aussi par cadence dominante, la cadence irrégulière d'aujourd'hui.

Cadence estrangère, toute cadence qui se faisoit sur une autre finale que celle du mode.

Cadence évitée ou feinte. Voyez Cadence détournée ci-deffus.

Cadence hors du mode. Voyez Cadence etrangère ci-deffus.

Cadence i régulière. Avant M. Rameau, on appelloit assez generalement extence irregulière, toute eadence dont la finale n'eso't pas une des cordes essentielles du mode dominant.

Cadence mediante, celle qui étoit par rapport à la

nierce on médiante, ce que la cadence dominante étoit | à la quinte.

Cadence régulière: on appelloit avant M. Rameau, cadence régulière, celle qui étoit formée sur une des cordes essentielles du mode.

Cadence simple, celle où toutes les notes des d'fférentes parties avoient la même valeur; ce qui faisoit, pour ce moment, un vrai contre-point simple.

Cadence trompeuse; lorsqu'après l'accord de dominante tonique, on mettoit une pause au lieu de l'accord de la tonique, on faisoit une cadence trompeuse. (M. de Castilhon.)

CADENCE, voyez Repos & Ponduer par M. l'abbé Feytou.

CADENCE est, en terme de chant, ce battement de gosser que les Italiens appellent trillo, que nous appellons autrement tremblement, & qui se spit ordinairement sur la pénultième note d'une phrase musicale, d'où, sans doute, il a pris le nom de cadence. On dit: Cette astrice a une belle cadence; ce chanteur bat mal la cadence, &c.

Il y a deux fortes de cadences: l'une est la cadence pleine. Elle consiste à ne commencer le battement de voix qu'après en avoir appuyé la note supérieure; l'autre s'appelle cadence brisée, & l'on y sair le battement de voix sans aucune préparation. (Voyez l'exemple de l'une & de l'autre, Planc, de musique, sig. 48.) (J. J. Rousseau.)

* Le mot italien trillo a été traduit par celui de tril ou de trille, & est fort d'usage aujourd'hui parmi les musiciens & les amateurs. Le peuple se sert cependant encore de celui de cadence pour exprimer la même idée. (M. Framery.)

On rronve encore quelquesois une troisième sorte de cadence, qu'on appelle cadence doublée. Apparemment qu'on nomme cet agrément cadence doublée, parce qu'il se sair sur deux notes successivement. (M. de Cassilhon.)

CADENCE, (la) est une qualité de la bonne musique, qui donne à ceux qui l'exécutent ou qui l'écoutent un sentiment vis de la mesure, en sorte qu'ils la marquent & la sentent tomber à propos, sans qu'ils y pensent & comme par instinct. Cette qualité est sur tout requise dans les airs à danser. Ge menuet marque bien la cadence, cette chaconne manque de cadence. La cadence, en ce sens, étant une qualité, porte ordinairement l'article désini la, au lieu que la cadence harmonique porte, comme individuelle, l'article numérique. Une cadence parfaite. Trois cadences évitées, &c.

Cadence signifie encore la conformité des pas du danseur avec la mesure marquée par l'instrument. Il sort de cadence; il est bien en cadence. Mais il faut observer que la cadence ne se matque pas toujours

comme se bat la mesure. Ainsi, le mattre de musique marque le mouvement du menuet en frappant au commencement de chaque mesure; au lieu que le maitre à danser ne bat que de deux en deux mesures, parce qu'il en faut autant pour former les quatre pas du menuer. (J. J. Rousseau.)

CADENCÉ, adj. Une musique bien cadencée est celle où la cadence est sensible, où le rhythme & l'harmonie concourent le plus parfaitement qu'il est possible à faire sentir le mouvement. Car le choix' des accords n'est pas indifférent pour marquer les tems de la mesure, & l'on ne doit pas pratiquer indifféremment la même harmonie sur le frappé & sur le levé. De même il ne sussit pas de partager les mesures en valeurs égales, pour en faire sentir les retours égaux; mais le rhythme ne dépend pas moins de l'accent qu'on donne à la mélodie que des valeurs qu'on donne aux notes; car on peut avoir des tems très-égaux en valeurs, & toutefois très-mal tadences; ce n'est pas assez que l'égalité y foir, il faut encore qu'on la fente. (J. J. Rouf-(eau.)

* C'est précisément ce défaut de cadence, c'est-àdire, de régularité, de symmétrie dans les phrases muficales, qui fait qu'un morceau manque de chant. Chaque phrase peut être agréable & graciense, ou énergique; si elles manquent d'un certain ensemble. si elles ne se correspondent pas entre elles; si l'une n'appelle pas l'autre d'une manière sensible; si enfin elles ne concourent pas toutes à exprimer le même fond d'idées, dont elles ne doivent être que le développement, ce ne sera plus du chant. Une suite de phrases chantantes sans cette symmétrie, est au chant proprement dit, ce qu'est une suite de phrases poétiques en prose, comparée à des vers. On y voit l'intenrion de la poésse, mais ce n'est pas de la poésie. C'est saute de connoître cet ensemble régulier, que quelques personnes accordent à de certains compositeurs le talent du chant, que d'autres leur refusent. Les uns considerent les phrases isolées; les autres ont égard aux rapports qu'elles doivent avoir entre elles.

Cette comparaison que nous venons de faire avec la prose, de la musique qui n'est point cadencée, nous paroît très-propte à éclaircir l'idée qu'on doit se faire du chant, & à terminer nos querelles musicales.

De la prose écrite avec énergie, avec grace, peut être sort expressive & plaire beaucoup, mais enfin ce n'est pas de la poèsie. Avec les mêmes qualités, les vers en exigent beaucoup d'autres; & si la force de l'expression est égale ou à peu près, la présèrence doit être donnée au poète sur le simple prosateur. Mais une nation naturellement peu sensible à la poèsie est fort disposée à présérer la prose qui est plus à sa portée, parce qu'elle compte pour peu de chose le mérite du poète qui a vaincu des dissicultés qu'elle n'appercoit pas,

Donnons

Donnons maintenant le nom de poésie au chant proprement dit, & celui de prose au chant irrégulièrement cadencé, & laissons au lecteur à en tirer

les conséquences.

Ce seroit, au reste, une erreur importante que de croire que la régularité, que la symmétrie s'opposent au développement, à l'expression des passions. Leur plus grand désordre même en est susceptible. La sureur, le délire, qu'y a-til de plus contraire en apparence à la symmétrie, à toute espèce d'arrangement régulier? Lisez cependant les sureurs d'Oreste dans Racine on dans Voltaire; elles sont en vers. Quel est l'homme qui oseroit présèrer qu'elles sussent écrites en prose? Il en est de même en musique. Des phrases coupées, incohérentes, irrégulières, quelque sorce qu'on leur trouve d'ailleurs, ne sont point du vérirable chant; ce ne sera jamais que de la prose musicale.

Si le cliant, proprement dit, doit être composé de phrases symmétriques & qui se correspondent entre elles, il est évident que la poésie sur laquelle ce chant est établi doit être également cadencée, l'ans quoi le rhythme du chant ou disparoitroit, ou seroit à la gene. Cependant plusieurs personnes, & particulièrement un homme de beaucoup d'esprit. & dont l'autorité est d'un grand poids, ont voulu établir l'opinion contraire. Il prétend que la musique s'accommode mieux d'une poésie irrégulière; il dit que la diversité des rhythmes inspire plus d'idées an compositeur. Il va même jusqu'à soutenir que la prole convient tout aust bien au chant que la poésie; à l'appui de son système il cite des chants agréables faits sur des vers irréguliers, (Voyez la Musique considérée en elle-même, par M.

de Chabanon, pag. 252.)

Cette difficulté devient très aifée à résoudre en confidérant que celui qui met en musique des vers irréguliers n'écrit que de la prose, & que le compositeur devient poëte lorsqu'il adapte ses chants à des vers cadences. Il est incontestable que la prose est plus facile à écrire que la poésie : que le poëte est bien moins libre dans ses idées que le prosateur. On convient encore que des phrases de prose penvent être agréables, mais elles manqueront toujours d'un certain charme qu'on ne peut rencontrer que dans des vers. Les compositeurs italiens, qu'on n'accusera pas sans doute de manquer de chant, ne s'attachent pas à en mettre dans leur musique d'église, lorsqu'ils écrivent sur des pseaumes. Ils ne recherchent alors qu'une harmonie savante. Mais ils rappellent toutes leurs idées de chant & d'expression, toutes leurs formes périodiques & régulières, lorsqu'ils mettent en musique des hymnes en vers mesurés & rimés, comme le Stabat & le Dies ira. (M. Framery.)

CADENZA. f. f. Mot italien, par lequel on indique un point d'orgue non écrit, & que l'auteur laisse à la volonté de celui qui exécute la partie principale, à fin qu'il y sasse, relativement au Musique, Tome I, caractère de l'air, les pussages les plus convenables à sa voix, à son instrument ou à son coût.

Ce point d'orgue s'appelle cadenza, parce qu'il se fait ordinairement sur la première note d'une cadence sinale, & il s'appelle aussi abitrio, à cause de la liberté qu'on y laisse à l'exécutant de se livrer à ses idées, & de suivre son propre geur. La musique françoise, sur-tout la vocale, qui est extrémentent servile, ne laisse au chameur aucune pareille liberté, dont même il se oit sort embartasse de sire usage. (J. J. Rousseau.)

* La musique françoise n'a plus du tout aujourd'hui le caractère de celle dont parle Rousseau; cepeudant on n'a point adopté généralement l'usage des points d'orgue ou de la cadenza dans la musique vocale, si ce n'est dans quelques airs de bravoure qui ne font, à proprement parler, que des sonates de voix. Cet usage est ridicule au théatre. où la musique doit songer sans cesse à exprimer les paroles; mais il peut être admis dans les concerts. Pour la musique instrumentale, les points d'orgue y sont très-communs en France comme ailleurs. Ils l'étoient même du tems où Romleau écrivoit son dictionnaire. & il auroit dû le dire. Habitué à dénigrer la mufique françoise il ne vouloit pas s'appercevoir des progrès qu'elle faisoit : ceux de la musique instrumentale étoient déjà trèsgrands Or, comme cette musique, particulièrement dans les sonates, les concertes, n'a d'autre but que de faire briller le talent de l'exécutant, elle s'accommode très-bien de la cadenza dans la quelle l'instrumentiste peut se sivrer à toute son imagination. Il ne faut pas cependant qu'il en abuse. Tout point d'orgue est fait sur une note de basse qui a été entendue. Et quoi que l'accompagnateur ne prolonge pas le son de cette note, son impression n'en est pas moins restée dans l'ame des anditeurs. Il faut donc prendre garde d'offenfer l'harmonie par des modulations trop détournées, & qui avec cette note de basse, toujours supposée, produiroient de faux accords. Une orcille délicate suffit pour éviter cette faute, mais il en est une autre dont on ne se garantit qu'avec beaucoup de goût; c'est de donner au point d'orgne un rythme & un caractère très-différent de celui du morceau. La cadenza doit être, peur ainsi dire, le résumé de la piece qu'on a jouée. Les idees trop êtrangères en doivent être bannies Cette faute est bien plus commune que la première, parce qu'il est plus ordinaire d'avoir une oreille sentible qu'un gout für. (M. Framery.)

CALABIS. Meursius, dans son traité instulé: Orchestra, dit que c'étoit une chanson & une danse des Laconiens, dont ils se servoient dans le temple de Diane Dearhéatide: ne seroit - ce point la danse inconnue des anciens, dont il ne nous reste que le nom Calabrisme? (M. de Castations.)

CALIQUE. Athénée rapporte que de son tems il existoir encore des vers de Stésichore, dans lefquels il étoit parlé d'une chanson nommée Calique.

(M. de Castilhon.)

CALLINIQUE, nom d'un air de danse des anciens, qui s'exécutoit sur des siûtes, au rapport d'Athénée. (M. de Cassilhon.)

CALYCE. Chanson peur les semmes. Il sant qu'elle soit très - ancienne, puisqu'Athènée dit que les semmes la chantoient autresois. (M. de Castilhon.)

CAMERGO. Espèce d'air de danse dont la mefure est à deux tems, & le mouvement allegro assai ou poco presso. (M. de Castilhon.)

CANARDER. v. n. C'est, en jouant du liaut-hois, tirer un son nasillard & rauque, approchant du cri du canard: c'est ce qui arrive aux commençans, & sur-tout dans le bas, pour ne pas serrer assez l'anche des levres. Il est aussi très-ordinaire à ceux qui chantent la haute contre de canarder; parce que la haute-contre est une voix sactice & sorcée, qui se sent toujours de la contrainte avec laquelle elle sort. (J. J. Rousseau.)

* Ce n'est pas précisément cette contrainte qui rend les haute-contres mâles sujettes à canarder, mais le son nasard que prend leur voix. Les compositeurs italiens n'emploient presque pas la véritable haute-contre : ils font exécuter cette partie par des bas dessus, hommes ou semmes, & leur donnent en conséquence des tons trop aigus pour la voix des hommes réels. Les compositeurs françois, d'après cet exemple, ont écrit pour la hautecontre, à peu près dans le même diapason, sans considérer qu'ils ne pouvoient pas employer les mêmes moyens d'exécution. Or, les hommes qui ont voulu rendre ces tons aigus, faits seulement pour des castrats ou des semmes, n'ont pu y parvenir qu'en serrant extrêmement la gorge; & le son, qui a perdu ainsi de son intensité, tâche souvent d'en retrouver une partie en passant par le nez. (Voyez haute-contre.) (M. Framery.)

CANEVAS. s. m. C'est ainsi qu'on appelle à l'opèra de Paris des paroles que les musiciens ajustent aux notes d'un air à parodier. Sur ces paroles, qui ne signifient rien, le poëte en ajuste d'autres qui ne signifient pas grand'chose, où l'on ne trouve, pour l'ordinaire, pas plus d'esprit que de sens; où la prosodie françoise est ridiculement estropiée, & qu'on appelle encore, avec grande raison, des canevas. (J. J. Rousseau.)

CANEVAS. On donne ce nom à des mots sans aucune suite, que les Musiciens mettent sous un air, qu'ils veulent saire chanter après qu'il aura été exécuté par l'orchestre & la danse. Ces mots servent de modèle au poète pour en arranger

d'autres de la même mesure, & qui forment un sens : la chanson faite de cette manière, s'appelle aussi canevas ou parodie. (Voyez parodie.)

Il y a de fort jolis canevas dans l'opéra de Tancrede: aimable vainqueur, &c. d'Héstone, est un canevas ancien. Ma bergere suyoit l'amour, &c. des sétes de l'hymen, en est un moderne; presque toutes les chaconnes de Lully, ainsi que ses passacailles ont été parodiées par Quinault; c'est dans ces canevas que l'on trouve des vers de neus syllabes, dont le repos est à la troissème; ce poète admirable ne s'en est servi que dans ces occasions.

Les bons poëtes lyriques ne s'écartent jamais de la regle, qui veut que les rimes soient toutes croisées, hors dans les canevas seulement. Il y en a tel qui forcément doit être en rimes masculines, tel autre en demande quatre séminines de suite. Il y en a ensin, mais en petit nombre, dont toutes les rimes sont de cette derniere espece.

La correction dans l'arrangement des vers est une grande partie du poëte lyrique; les vers de douze syllabes, ceux de dix, de sept, & de six, adroitement mèlés, som les seuls dont il se sert; encore observe-t-il de n'user que très sobrement de ceux de sept. Il faut même alors que dans le même morcean où ils sont employés, il y en ait au moins deux de cette mesure. Les vers de cinq, de quatre. de trois syllabes sont réservés au cinevas; la phrase de musique qu'il faut rendre donne la loi; une note quelquesois evige un sens sini, & un vers, par conséquent, d'une seule syllabe.

Les canevas les mieux faits font ceux dont les repos & le sens des vers répondent aux disférens repos & aux temps des phrases de la musique. Alors le redoublement des rimes est un nouvel agrément. Il n'est point d'ouvrage plus disficile, qui exige une orcille plus délicate, & où la prosodie françoise doive être plus observée. Le poëte qui est en même temps musicien, a dans ces sortes de découpures un grand avantage sur celui qui n'est que poète. (Cahuzac.)

* Ni le mot ni la chose ne sont plus d'usage: Lorsque les ballets étoient la partie principale d'un opéra, le musicien pouvoit en faire parodier les plus jolis airs, pour les fixer davantage dans l'esprit des auditeurs à l'aide des paroles; ces paroles ne pouvoient être assujétties au rhythme de l'air par le poète, si celui-ci n'étoit pas musicien. Alors le compositeur parodioit lui-même son morceau, en y ajustant des mots sans aucune idée; le poète ensuite réduisoit ce canevas en vers, & s'y conformoit comme il pouvoit, ainsi qu'on fait une chanson d'après d'autres paroles. Delà tant de couplets barbares & insignissans, dont Quinault lui-même a denné de dangereux exemples; mais

quelquesois aussi il a su vaincre bien heureusement cette difficulté. Voici le modéle de la parodie d'un air de Lulli dans l'opéra d'Alceste; elle est citée par M. Marmontel comme un chef - d'œuvre.

Tout mortel doit ici paroitte ; (lans les enfers.) On ne doit naître Oue pour mourir. De cent maux le trépas délivre : Oui cherche à vivre Cherche à souffrir. Venez tous fur nos fombres bords. Le repes qu'on desire Ne tient fon empire Oue dans le séjour des morts. Chacun vient ici bas prendre place, Sans cesse on y passe, Jamais on n'en fort. C'est pour tous une loi nécessaire, L'effort qu'on peut faire N'est qu'un vain effore. Est-on fage De fuir ce passage ! C'est un orage Qui mène au port. Chacun viene ici bas prendre place : Sans celle on y palle, Jamais on n'en foir. Tous les charmes, Plaintes, cris, larmes, Tout est sans armes Contre la mort. Chacun vient ici bas prendre piace; Sans cesse on y passe, Jamais on n'en sort.

" Je ne crois pas, dit M. Marmontel, que le mérite de la difficulté vaincue ait janusis été porté plus loin, ni que, dans la contrainte de la mesure & de la rime, il soit possible de conserver au langage plus d'aisance, de force » & de précision.

La difficulté de parodier mérite certainement l'indulgence; mais un éloge aussi fort, de la part de M. Marmontel, appelle la critique. On ne peut s'empêcher deremarquer que ce vers, l'essort qu'on peut faire, est vague, & manque de cette précision que le panégyriste attribue au morceau. L'Auteur a voulu dire probablemnt l'essort qu'on peut saire pour en sortir; mais il ne le dit pas. Deux vers plus loin, qu'est-ce qu'un passoge qui est un orage? tous les charmes, plaintes, cris, larmes, n'est pas correct; il saudroit les plaintes, les cris, &c. ou en supprimant par-tout l'article, tous charmes, plaintes, cris, larmes, ce qui seroit ridicule. Le vers plaintes, cris, larmes, n'est déjà pas fort doux.

Ces remarques légères n'empêchent pas que les idées de ce morceau ne soient très-philosophiques, & en général très-bien exprimées. Les successeurs de Quinault ont rarement été aussi heureux. Cahusae. Il nt nous venons de citer l'article, a fait avec Rameau heaucoup de ces parodies sur canevas, & l'on voit, par son article même, ce qu'il étoit capable de faire.

Il remarque que c'est dans les canvas seulement que Quinault a employé les vers de neus syllabes, césurés à la troisieme. Cela est vrai; mais son exemple sussit pour introduire cette espèce de mesure dans les morceaux destinés au chant. Elle suit très-bien en musique, en memant un repos à la troisieme & un à la sixieme syllabe. Elle est très-commune dans la poésie lyrique italienne.

> Se mai fen - ti fjirar - ti ful volco Lieve Is - to che len - to s'aggiri.

> > Voyez Cifuri.

" Les vers de douze syllabes, dit Cahusac;
" con de dix, de sept & de six, adroitement
" mélés, sont les seuls dont le poète lyrique se
" fert; encore observe-t-il de n'user que rrès" fobrement de ceux de sept. Il faut même alors
" que dans le même morceau où ils sont em" ployés il y en ait au moins deux de cette
" meiure."

Cela est vrii pour le récitatif, mais il en est tout au contraire pour les airs, dans lesquels les vers doivent être égaux, au moins pour chaque période, loin d'être adroitement mélés, & où les vers de sept syllabes sont ceux qui figurent avec le plus d'avantage.

Le poète qui est en même temps musicien, dit encore Cahusie, « a dans ces sortes de dé-» coupures un grand avantage sur celui qui n'est » que poète. »

Un poëte musicien se gardera bien de parodier sur cancous, il parodiera sur la musique même. Il est impossible de bien saisir le caractère d'un air en le parodiant d'après des paroles. Un morceau de chant simple peut être parodié heureusement par celui qui en sait très-bien l'air, qui a l'orcille harmonique, & le sentiment de la musique; mais si le morceau a des accompagnements qui signifient quelque chose, on ne pourra en faire une parod e passable sans être très-bon mussicien. (M. Framery.)

CANON. s. m. Cétoit, dans la nussque ancienne, une regle ou méthode pour déterminer les rapports des intervalles. L'on donnoit aussi le nom de canon à l'instrument par lequel on trouvoit ces rapports. & Ptolomée a donné le même nom au livre que nous avons de lui sur les rapports de tous les intervalles harmoniques. En général on appelloit sense canonis, la division du monocorde par tous ces B b ij

Intervalles, & canon universalis, le menocorde ainsi divisé, on la table qui le représentoit. (Voyez Monocorde.) (J. J. Rousseau.)

CANON, en musique moderne, est une sorte de sugue qu'on appelle perpétuelle, parce que les parties, partant l'une après l'autre, répètent sans cesse le même chant.

Autresois, dit Zarlin, on mettoit à la tête des fugues perpétuelles, qu'il appelle fughe in confeguenza, certains avertissemens qui marquoient comment il falloit chanter ces sortes de sugues, & ces avertissemens étant proprentent les règles de ces sugues, s'intituloient canoni, règles, canons. Delà prenant le titre pour la chose, on a, par métonymie, nommé canon cette espèce de sugue.

Les canons les plus aifés à faire & les plus communs, se prennent à l'unition ou à l'octave; c'esta-dire, que chaque partie répète sur le mûme ton le chant de celle qui la précède. Pour composer cette espèce de canon, il ne faut qu'imaginer un chant à son gré; y ajouter, en partition, autant de parties qu'on veut, à voix égales; puis, de toutes ces parties chantées successivement, form r un seul air; tâcham que cette succession produise un tout agréable, soit dans l'harmonie, soit dans le chant.

Pour exécuter un tel canon, celui qui doit chanter le premier, part seul, chantant de suite l'air entier, & le recommençant aussi-iôt sans interrompre la mesure. Dès que celui-ci a fini le premier couplet, qui doit servir de sujet perpétuel, & sur lequel le canon entier a été composé, le second entre, & commence ce même premier couplet, tandis que le premier entré, poursuit le second : les autres partent de même fuccessivement, dès que celui qui les précède est à la fin du même premier couplet : en recommençant ainsi sans cesse, on ne trouve jamais de sin générale, & l'on poursuit le canon aussi long-tems qu'on veut.

L'on peut encore prendre une fugue perpénielle à la quinte, ou à la quarte; e'est-à-d re, que chaque partie répétera le chant de la précédente, une quinte ou une quarte plus haur ou plus bas. Il faut alors que le canon soit imaginé tout entier, di prima intenzione, comme disent les Italiens, & que l'on ajoute des bémols ou des dièses aux notes dont les degrés naturels ne rendroient pas exactement, à la quinte on à la quarte, le chant de la partie précédente. On ne doit avoir égard ici à aucune modularion; mais seulement à l'identité du chant, ce qui rend la composition du canon plus difficile; car à chaque fois qu'une partie reprend la fugue, elle entre dans un nonveau ton; elle en change presque à chaque note, & qui pis est, nulle partie ne fe trouve à la sois dans le même ton qu'une autre, ce qui fait que ces fortes de canons, d'ailleurs peu faciles à suivre, ne sont jamais un effer agréable, quelque bonne qu'en toit l'harmonie, & queique bien chantes qu'ils foient.

Il y a une troisième forte de canons très-rares. tant à canse de l'excessive disficulté, que parce qu'ordinairement dénués d'agrémens, ils n'ont d'aut e mérite que d'avoir coûté beaucoup de peine à faire. C'est ce qu'on pourroit appeller double canon renversé, tant par l'inversion qu'on v met, dans le chant des parties, que par celle qui se trouve entre les parties mêmes, en les chantant. Il y a un tel artifice dans cette espèce de canons, que, soit qu'on chante les parties dans l'ordre naturel, soit qu'on renverse le papier pour les chanter dans un ordre rétrograde, en sorte que l'on commence par la fin & que la basse devienne le dessus, on 2 toujours une bonne harmonie & un canon règulier. (Voyez Pl. de mus. sig. 49.) deux exemples de cette espèce de canons tirés de Bontempi, lequel donne auffi des règles pour les composer. Mais on trouvera le vrai principe de ces règles au mot système, dans l'exposition de celui de M. Tartini.

Pour faire un canon dont l'harmonie soit un peu variée, il faut que les parties ne se suivent pas trop promptement, que l'une n'entre que longtems après l'autre. Quand elles se suivent si rapidement, comme à la panse ou demi-pause, on n'a pas le tems d'y faire passer plusieurs accords, & le canon ne peut manquer d'être monotone; mais c'est un moyen de saire, sans beaucoup de peine, des canons à tant de parties qu'on veut : car un canon de quatre mesures seulement, sera déjà à huit parties si elles se suivent à la demi pause, & à chaque mesure qu'on ajoutera, l'on gagnera encore deux parties.

L'empereur Charles VI, qui étoit grand mnsicien & composoit très-bien, se plaisoit beaucoup à faire & chanter des canons. L'Italie est encore pleine de fort beaux canons qui ont été faits pour ce prince, par les meilleurs maîtres de ce pays-là. (J. J. Rousseau.)

La troisième espèce de canons, dont Rousseau vient de parler, s'appelle aussi canon per arsin se thesin, parce que toutes les notes qui sont dans le tems fort en chantant d'une saçon, tombent dans le tems foible en chantant de l'autre.

Souvent, lorsqu'un canon est à l'unissem ou à l'octave, & que par conséquent chaque partie chante exactement les mêmes notes, quoique dans un diapezon dissérent dans le second cas, on n'écrit le canon qu'une seule sois, & on marque par ce signe & quand les autres parties doivens commencer, alors les Italiens appellent lecanon canone chiuso, ou incorpo; & si un canon est écrit tel qu'il doit être exécuté, & avec toutes ses parties, ils l'appellent canone aperto, risoluto, ou inpartite.

Il y a encore le canon iniematique; c'est à dire, que le compositeur n'écrit qu'une partie de son camon, & indique par quelques signes qu'il doit y avoir d'autres parties; mais sans indiquer à quel intervalle elles éviveur prendre le thant, ni dans

quel ordre elles doivent se suivre, en sorte que c'est aux exécuteurs à le chercher.

Une autre forte de canons est celui dans lequel me partie prend toujours le chant, en le recommençant un ton plus haut qu'elle ne l'avoit pris d'abord; ce qui pent continuer autant que les parties peuvent s'étendre : on appelle aussi ce dernier elimax.

Enfin, il y a le canon par augmentation, lorsque dans un canon à deux parties la basse fait toutes les notes deux sois plus longues que le dessus; (voyez figure 50, planche de musique,) & si le canon est à trois parties, en sorte que la haute-contre double. & la basse quadruple la valeur des notes du dessus, c'est un canon par augmentation double.

(M. de Cossilhon.)

CANON. Ce genre de composition est sormé d'un sujet qu'on appelle dessein, & d'une ou plusieurs autres parties, qui devant suivre ce dessein par des intervalles de tons & semi-tons absolument semblables, se nomment conséquentes. Il est évident que les conséquentes ne peuvent être qu'à l'unisson, à la quinte ou à la quarte du dessein, car si "elles étoient à la tierce, à la quinte, elles jetteroient dans des modulations trop détournées.

Il y deux fortes de canons, ceux qu'on nomme libres, & ceux qui font avec obligation. Les canons libres se fubdivisent encore en deux especes: la premiere est celle où le dessein & les conséquentes, après avoir fini leur chant, reviennent au commencement. Ce sont ceux dont Rousseau a donné les regles; its ne se peuvent saire qu'à l'unisson, & à autant de parties qu'on veut. On les nomme canons perpétuels ou insinis La seconde espèce comprend ceux où les parties, après avoir achevé le chant, s'arrêtent; on en peut saire à l'unisson, à la quarre, à la quinte & à l'octave. Voici comment on les composée.

On écrit d'abord un moif à volonté, pour fervir de dessein; on le transcrit dans une autre patrie, à l'unisson, à la quarte, à la quinte ou à l'octave. Pendant que la conséquente répete ce moif, le dessein en propose un autre qui sera de même répété par la conséquente; ce qu'on peut prolonger autant que l'on veut. A la sin, cependant, il saut que le dessein ait quelques notes de plus pour que les parties terminent ensemble le morceau.

Voyez planches de musique, sig. 51, l'exemple d'un canon à trois voix à l'unisson; un auste célèbre del padre Martini, & celui d'un canon à la quinte par Rameau.

Il y a un autre genre de canons qu'on appelle renversés, ou en écrevisse, ou doubles, dont le méchanisme consiste en ce que la dernière note s'accorde avec la première; l'avant-dernière avec la seconde, & ainsi de suite, de minière que l'une

va à reculons, tandis que l'autre precède directement. (V. pl. de mu'. fig. 52.)

On on fair aussi de renverses à double sujer à quatre parties; d'autres par mouvemens contraires ou par mouvemens directs, opposés à des mouvemens contraires; d'autres sur des sujets de plain-chant, &c. &c. (V. pl. de mus. sig. 53.)

Au surplus, ces malheurenses productions da plus mauvais goût, ces tours de force qui n'om de mérite qu'une difficulté vaincue aux yeux pour le tourment de l'oreille, ne prouvent d'autre mérite que celui de la parience. Il faut, à la vérité, pour y réussir, une grande connoissance de tous les moyens permis en harmonie, mais quand on a cette connoissance, on doit en faire un usage plus heureux. Tout au plus de jeunes gens penvent ils se permettre par plaisanterie quelqu'exercice de ce genre, comme on fair en poésse des acrostiches & des bouts timés.

l'en excepte les canons simples, appellés perpétuels: bien faits & exécutés par des voix bien justes, ils font quelquesois en société un effet fort agréable. (M. Framery.)

CANON. La figure liée ou perpétuelle, dit le P. Marini, fut appellée Canon, parce que ce mot en grec fignifie règle, & que dans cette forte de fugue, la propolition sert de règle à la réponse, qui est obligée de suivre exactement ses traces depuis le commencement jusqu'à la fir. L'explication que Rousseau donne du mot canon est un peu différento; mais cela est de peu d'importance.

On a vu dans les articles précédens les règles du canon, les confeils sur la manière de le composer, de l'employer, & sur la nécessité de n'en pas consondre les dissérentes espèces. Les observations suivantes n'ont pour but que d'en faciliter la lecture, & d'aider les personnes curienses de ce genre de composition à déchisser les anciens canons, dans l'exécution descuels on se trouve seuvent arrêté, si l'on ne s'est m's au fait de tous les signes qui y sont en usage

Il y a deux manières de noter un canon. La première confisse à l'écrire sur une soule portée; alors les dissertes parties entrent successivement à certains signes, placés de saçon que la première partie arrivant au premièr signe, la seconde commence le chant du canon; lorsque la première arrive au second signe, la troisième partie commence, &c. cela s'appelle un canon sermé, canone chiuso (V. pl. de muj. sig. 42.)

La feconde manière est de noier en parifica toutes les parties du canon, qui se nomme alors canon ouvert, canone aperto, & dont l'execution n'a aucune dissecution.

corde avec la première; l'avant-dernière avec la Dans les canons fermés on place an-dessus de seconde, Se ainsi de suite, île minière que l'une la ligne où est notée la partie qui propose, les

fignes qui indiquent aux autres parties quand elles ; doivent répondre.

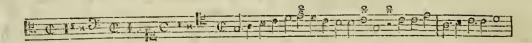
Il y en a trois principaux, qui sont le guide ou la prise, la presa &; la couronne A, & la ritournelle ou reprise : | 1:

Le guide indique aux parties répondantes quand elles doivent commencer les réponses. La couronne sert à marquer la note où doivent s'atrêter les parties qui répondent. La reprise ou ritournelle signifie que le chant étant fini, il doit être | exemple.

recommencé tant par la partie qui a proposé le canon, que par les parties répondantes.

On place d'ordinaire au commencement de la portée les différentes cless qui insiquent le genre des voix chargées de répondre. On joint à ces cless des barres qui marquent les pauses que chaque partie doit observer, ou les tems qu'elle doit compter avant de parrir : on y joint aussi le petit signe u qui, selon la ligne où il est pose, défigne par quelle note doivent commencer les réponses. Ceci s'entendra mieux par un

Canon ferme, à la quarte & à quatre parties.



On sait que dans l'anc'enne musique une barre qui s'étend seulement d'une ligne à l'autre, & ne remplit qu'un intervalle, vaut une brève, c'est - à - dire deux rondes ou semi-brèves. Lorsqu'elle occupe deux intervailes, & qu'elle est prolongée de la feconde ligne à la quatrième, elle

vant deux brèves on quatre rondes.

Ainsi la clef du Contralto, qui est ici la première, ayant une grande barre & une petite, la partie qui chante fur cette clef, doit attendre que celle qui commence, c'est-à-dire le tenore, ait fait la valeur de trois brèves ou de six rondes: elle n'entrera donc qu'au troissème signe *, placé audessus de la portée. De plus, le signe u, mis après les deux barres, fur la ligne de la clef, indique la note ut : cette partie commencera donc en ut, ou à la quarte du tenore, dont le chant débute en sol; ce qui constime le canon à la quarte.

La clef de f.: ou de basse, qui vient ensuite, n'est suivie que d'une grande barre de deux brèves ou quatre rondes : ainsi la partie de basse entrera au second signe 2. Le pent signe " étant fur l'intervalle qui, avec cette clef, porte le nom d'ut, cette partie commencera en ut, comme le

contralto.

Enfin, la clef de soprano ou dessus, qui est la troisième, n'est suivie que d'une pente barre, remplissant un seul intervalle, & valant une seule brève ou deux rondes. Elle commencera donc au premier signe ?; & le signe u étant sur la note sol, cette partie débutera en sol, à l'unisson du tenore.

Les parties sont donc indiquées en ordre inverse ou rétrograde. Le tenore commence : le dessus entre à l'unisson, ou plutôt à l'ostave, après la valeur de deux rondes : la basse à la quinte audessous, après quatre rondes; & le contralto à l'octave de la basse, & à la quarte du tenore, après la valeur de six rondes.

On trouvera ce canon, d'abord fermé. & ensuite ouvert, ou noté en partition, (pl. de musique, sigure 54,) l'étude qu'on en aura faire, & lhabitude de le chanter, donneront la clef de tous

ceux du même genre. On écrit aussi ordinairement au commencement dit canon, le degré où les parties doivent se répondre; à l'uniffon, à l'offave, à la quinte, &c. Mais dans les anciens & volumineux recueils de canons composés en Italie, en France, en Angleterre, en Espagne, &c. on trouve ces indications, tantôt en mots italiens, tantôt en mots latins, tantôt même en mots grecs. Pour exécuter ces canons sans embarras, il est nécessaire de connoître ces expressions différentes.

Les italiennes répondent exactement aux françoifes, à l'unisson, à la seconde mineure, all'unissono, alla seconda minore, &c. Les larines répondent aussi aux italiennes, excepté la seconde & la troisième, dont l'une, qui est la seconde mineure, s'appelle en latin semiditonum; l'autre qui est la seconde majeure, se rend par ad tonum ou ad secundam. Le reste est absolument relatif aux mots françois & italiens. A la quarte, ad quartam, à la quinte, ad quintam, &c. Il n'en est pas de même des mots tirés du grec. Les voici avec leur fignisication. (Les trois qui sont entre deux parenthéses font comme dans le latin.)

Symphonizabis ou homopho-A l'unisson

A la seconde mineure Ad hemitonium.

A la seconde majeure (Ad tonum.)

A la tierce mineure Ad (femiditonum) outrihemitonium.

A la tierce majeure (Ad ditonum.) Ad diates aron.

A la quarte A la quinte Ad diapente. A la sixte mineure . . Ad hexacordum min. ou ad diapente cum hemitonio.

A la sixte majeure . . Ad hexacordum mij. ou ad diapente cum tono.

A la 7º mineure . . . Ad heptacordum min. ou ad diapente cum trihemitonio.

A la 7° majeure . . . Ad heptacordum maj. ou ad diagente cum ditono.

Al'octave Ad diapason.

A la 9° mineure ou Ad diapafon cum tono ou najeure.

Ad diapafon cum tono ou cum hemitonio.

A la 10° mineure ou Ad diapason eum ditono ou rajeure. Cum trihemitonio.

Ala II° Ad diapafon-diateffaron.

A la 12° Al diapason-diapente.

A la 15° ou double Ad dis-diapason. ostave.

Quelquefois on trouve avec ces mots les deux particules fub & fupra, comme ad fub-diapafon, ad fub-diapante, &c. Cette particule fub indique que les parties répondantes doivent entrer à l'octave au-dessous, à la quinte au-dessous, &c.

On trouve plus tarement la particule supra, qui fignifie que les réponses doivent être à l'octave ou à la quinte au-dessus; mais toutes les sois qu'un des mots ci-dessus est employé seul & sans aucune particule ajoutée, comme ad diapason, ad diapente, &c. on doit entendre que les réponses sont à l'octave, à la quinte au-dessus, &c.

Au lieu de fub & de fupra, quelques anciens auteurs se sont encore servis de deux particules grecques, hypo & hyper. Par exemple hypo-diapason veut dire à l'octave au-dessous, & hyper-diapante à la quinte au-dessus.

Outre toutes ces expressions qui servent à marquer les cordes ou notes sur lesquelles les dissèrentes parties du canon doivent répondre, il y en a d'autres qui indiquent à quelle distance ou après quel espace de tems elles doivent commencer leurs réponses. Ce sont par exemple, suga, ou canon post unum tempus, post du tempora, &c. ce qui veut dire que s parties doivent répondre après la panse d'un ou de deux tems, &c.

Il faut se rappeller ici que la b ève étoit la figure qui représentoit un tems. On la regardoit comme la mere d'où naissoient les autres figures; celles d'une plus grande valeur, en y juignant un pied ou jambage à droite, en dessus ou en dessous, & celles d'une moindre valeur, en changeant la figure quarrée, qui est celle de la brève, en circulaire, & en y ajoutant, pour marques distinctives, le jambage, la blancheur, la couleur noire, ou les crochets.

Voyez biève & carallères de musique.

Pour indiquer la distance du tems, on se servoit aussi quelquesois de la sigure même de ces disserentes notes. Ainsi l'on trouve canon ad dispason post 1, c'est-à-dire, à l'octave, après la valeur d'une longue : canon ad diapente post 1, c'est-à-dire, à la quinte, après la valeur d'une trève; ou canon ad dissessant post 3, c'est-à-dire, à la quarte, après la valeur d'une semi-brève, que nous nommons aujourd'hui ronde.

Mais ce ne sont pas là toutes les difficultés qu'on trouve dans la lesture des anciens eanons. Ces premiers maitres sembloient vouloir se venger de la peine qu'ils avoient à composer ces morceaux savans de nussique, en les rendant presque aussi dissiciles à comprendre & à déchiffrer qu'ils l'étoient à faire.

Ils avoient imaginé pour cela des mots énigmatiques qui en donnoient la clef, & fans lesquels il étoit impossible de deviner ce que leurs canons vouloient dire. Ces mots ou phrases latines étoient ordinairement des espèces de proverbes. Ils indiquoient la note sur laquelle devoient entrer les réponses, les pauses que l'on devoit passer dans le cours du canon, celles qu'il falloit observer, les valeurs des notes que l'on devoit quelquesois ou diminuer ou redoubler, &c. Ensorte que si l'on n'entendoit pas cette cles qui étoit au commencement, le canon devenoit d'une obscuité invincible, & d'une exécution impraticable.

Les auteurs qui écrivoient des traités sur la manière de composer les sugues & les canons, recommandoient, il est vrai, de rendre ces mots énigmariques le plus clairs & le plus intelligibles que faire se pourroit; car, disoient-ils, les chanteurs ne sont ni magiciens, ni devins, ni proplières, pour deviner la pensée des autres quand elle n'est exprimée que d'une manière capriciense & extravagante.

On n'en trouve pas moins dans les recueils de Josquin Delprato, de Jean Mouton, de Herri Isea, Ainsi que dans les traités de Pierre Asson, de Glareanus, de Pedro Cerone, de Bostemi, &c. des canons sermis qui, ne pouvant être apperts que par cette sorte de eles, deviennent par leur ebscurite presqu'impossibles à déchissire.

Le savant Père Martinis éteit donné la peine de rassembler presque tous ces mots énigmaiques & d'en donner l'explication; je crois rendre un service aux amateurs de l'ancienne musique, & à ceux qui veuleut connoître le génie des premiers mustres de l'art, en plaçant ici cette explication, au neven de laquelle il y auta peu de ces carrons énigmatiques dont le lecteur attentis ne puisse trouver le fens.

- 1. Clama ne cesses.
- 2. Ocia dant vitia.
- 3. Dii saciant sine me, non moriat ego.
 4. Omnia si perdas, samam servare memento,
 Quà semel amissa, posted nultus eris,

S. Sperare & prefolari muttos facit morari.

6. Ocia fecuris infidiofa nocent.

7. Tarda solet magnis rebus inesse sides. 8. Fuge morulas.

Chacun de ces mots ou énigmes indique que les parties qui répondent doivent négliger les pauses qui se trouvent dans celle qui a proposé le canon, & ne chanter que les notes.

9. Mifericardia & veritas obviaverunt fibi.

10. Justicia & pax se osculatæ funt.

11. Nefeit vox miffa reverti. 12. Semper contrarius esto.

13. Signa te signa temere me tangis & angis,

Roma tibi subito motibus ibit amor. 14. Frangenti fidem fides frangatur eidem.

15. Roma caput mundi, si veteris, omnia vincit.

16. Mitto tibi metulas, erige si dubitas. .17. Cancrizat, vel canit more hæbreorum.

18. Retrograditur.

19. Vadam & veniam ad vos.

29. Princioium & finis.

Ces douze mots signifient que de deux parries qui répondent à la parrie proposante, l'une doit commencer à la première note du chant proposé, & aller jusqu'à la fin; l'auvre commence à la dermère note, & poursuit toujours en reculant jusqu'à

la première.

On concoît combien un tel canon doit être difficile à saire, & combien il seroit impossible d'en deviner l'exécution si l'on n'entendoit pas le sens qu'a donné le compositeur à l'un des douze mots ci-dessus. On conçoit moins aisément le plaisir qui peut resulter de cette exécution, & le mérite de se donner rant de peine pour faire si peu de plaifir.

21. Symphonizabis.

Répondez à l'unisson.

22. Omne trinum perfectum,

23. Trinitas & unitas. 24. Trinitatem in unitate veneremur.

25. Sit trium feries una.

26. Vidi très viri qui erant lefi.

Ceux-ci veusent dire tout simplement que de la partie proposée on doit tirer deux autres parties, qui forment un canon à trois voix, & qui prennent ordinairement à l'unisson ou à l'oclave.

27. Manet alta mente repostum.

28. De ponte non cadit qui cum sapientia vadit.

Que deux, trois, ou plusieurs voix répondent à la proposition.

29. Tantum hoc repete quantum cum alus sociare videbis.

30. Non qui inceperit, sed qui perseverayerit.

31, Itque reditque frequens.

Un petit trait de chant qui est dans une partie doit se répéter jusqu'à ce que les autres parties aient fini de chanter. Il ne s'agit que de distinguer dans le canon ce petit trait de chant, & de le confinuer, sans l'interrompre, jusqu'à la sin.

32. Crefcit , in duplo, triplo, &c. 33. Decrefcit,

La partie qui répond doit doubler ou tripler la valeur des notes, ou les diminuer de la moitié, ou des deux tiers, &c.

34. Digniora sunt priora.

La partie qui répond doit chanter les notes dans l'ordre de leur valeur respective, & non dans l'ordre où elles sont notées : c'est à-dire, les maximes d'abord, ensuite les longues, puis les brèves, les semi-brèves, &c. Quel travail! & quelle pénible futilité!

35. Descende, gradatím. 36. Ascende.

Chaque fois que le chant ou le fujet recommence, il faut descendre ou monter d'un ton.

37. Et sic de singulis.

Si la première note est suivie d'un point, la partie répondante doit chanter en pointant toutes les autres notes.

38. Nigra sum sed formofa. 39. Cœcus non judicat de colore.

La partie qui répond doit chanter les noires comme si c'étoient des blanches.

40. Qui se exaltat humiliabitur.

41. Qui se humiliat exaltabitur.

42. Plutonia subiit regna

43. Contraria contrariis curantur

44. Qui non est mecum contra me est. 45. Duo adversi adverse in unum.

On doit chanter la réponse en sens contraire; de manière que si la partie proposante monte, la répondante descend, & si la première descend, la dernière monte.

46, De minimis non curat prætor.

La partie répondante ne doit chanter ni les minimes, ni les semi-minimes, c'est-à dire, ni les blanches, ni les noires, quoi qu'elles soient notées dans la proposition.

47. Me opportet minui, illum autem crescere.

L'antécédent, ou partie proposante, diminue de la moitié la valeur des notes, & la partie répondante les augmente du quadruple.

48. Qui venit post me ante me factus est.

Le conséquent ou la réponse est sait avant l'antécédent ou la proposition : alors le véritable sajet du canon n'est pas le premier chant qui se sait entendre, c'est celui qui répond.

49. Exurge in adjutorium mihi.

Répondez à l'unisson.

50. Vous jeunerez les quatre-temps. (Ce mot est ainsi en françois, dans les recueils italiens, si ce n'est qu'au lieu de vous jeunerez, il y a vous jejunerez.)

Répondez après la valeur de quatre tems, c'estadire de quatre brèves.

51. Respice in me : ostende mihi faciem tuam.

La partie répondante chante les mêmes notes que celle qui propose, mais en sens contraire; de façon que l'une est toujours tournée vers l'autre.

52. Cantus duarum facierum.

53. Tolle moras, placido maneant suspiria cantu.

On peut chanter la réponse avec les pauses ou sans les pauses, mais il faut toujours observer le soupir, s'il y en a un écrit dans la proposition, pour que les tems soient toujours complets.

54. Dum lucem habetis credite in lucem.

55. Qui sequitur me non ambulat in tenebris.

La partie qui répond ne chante point les notes noires, mais feulement les blanches.

56. Intendami chi può, che m'intend' io.

M'entendra qui pourra, moi je m'entends.

Pour celle-ci, c'est vraiment une énigme; & le dest énoncé dans cette phrase italienne n'est point une fansaronade; sans une attention extrême, & une grande habitude de ce genre de musique, il est impossible d'en deviner le mot.

Le canon fermé, noté sur une seule ligne & sur une seule cles, n'a d'autre signe extérieur dans toute son étendue, que le guide , placé sur les notes où doivent entrer les distèrentes parties. Mais à chacune de ces notes marquées du signe la cles change dans l'intention du compositeur, sans qu'elle change en apparence, & c'est ce que veut dire sa devise ou son mot énigmatique. Il s'agit donc de deviner quelle nouvelle cles succède à la première, puis à la seconde, ensin à la troissème; ce qui ne se peut sans une grande connoissance de l'harmonie, & beaucoup d'habitude. On trouve, planches de musique, sig. 55, un canon de cette espèce, d'abord fermé, & ensuite noté en partition.

Il feroit inutile aujourd'hui de déclamer contre ces abus de la science, ou plunôt contre ces niaiseries scientisques. Elles sont heureusement hors de mode. Je ne parle pas des eanons eux-mêmes, qui, lorsqu'ils sont composés sur un chant agréaMusque. Tome 1.

ble, plassent toujours à l'oreille, & lui procurent, plus qu'aucun autre genre de composition, le sentiment d'une harmonie pure & mélodieuse: je parle seulement de cette obseurité asfectée & énigmatique dans la manière de composer & de noter; de ces tours de sorce harmoniques, en un mot, de ces canons renversés, vétrogrades, à double sace, &c. sur lesquels pálissoient les anciens maîtres, pour le seul plaistr d'y saire pâlir les lecteurs, & dont l'unique sruit, quand on étoit parvenu à les déchisser, étoit de faire bailler l'auditoire.

On s'est lassé de faire de la musique pour les yeux: on n'en fait plus que pour les oreilles. En cette matière, comme en beaucoup d'autres, on fait très-bien de prendre pour devise, ridicalum est difficiles habere nugas, & de renvoyer ces épineuses minuties, & toutes ces difficultés inutiles, avec les fausses substilités des anciens scholassiques, avec les auss, les haches & les ailes de quelques poètes giecs & latins, avec leurs acrostiches, &c. &c.

Le génie tire parti de tout. J'ai dit que les canons, lorsqu'ils sont composés sur des chants agréables, plaisent toujours à l'oreille. Je pouvois ajouter qu'ils entreroient même avec succès dans la musique dramatique, & qu'ils y serviroient à l'expression autant qu'à la beauté de l'harmonie. Le Père Martini est de cet avis, & il cite pour exemple le dernier mouvement du duo si connu de la Buona Figliuola: è sal consenso, &c. Che più! dit-il, vediamo introdotto a' giorni nostri da uno de' più eccellenti compositori di musica drammatica Nicola Piccinni, un canone all'unissono a due voci sù quelle parole del Dramma giocofo intitolato: la Buona Figliuola, che dice: E' tal contento, quello ch'io sento, &c. (1) Ce canon est en effet plus expressif que ne le seroit une musique simultanée. Le Marquis & la Cechina sont si transportés de plaisir qu'ils ne peuvent s'attendre & dire ensemble les mêmes choses; ils s'interrompent, & se suivent l'un l'autre avec un défordre apparent, mais astreint aux règles les plus sévères. L'art du Musicien est tel qu'il s'est servi de cette gene même, & de cette extrême régularité, pour peindre un sentiment confus & tout le désordre de la joie.

On peut joindre à cet exemple celui d'un chœur du même Maître, dans l'un de ses opéras strançois; c'est le chœur des Prètresses, sans murmurer servons les Dicux, dans l'Iphigénie en Tauride. La marche contrainte d'un canon à la quarte y est tellement adoucie par la beaute du chan: des deux parties qui se répondent, qu'il en resulte une expression plus douce & plus religieuse que

⁽¹⁾ Préface de la deuxième partie de l'Estai fonda menta, ou Soggio fondamentale pravies di Contragunt fugera

si ces deux parties se faisoient entendre à la sois. Mais ce sont là de ces secrets de l'art qui ne sont pas entre les mains de tout le monde; ils ne sont qu'un jeu pour un compositeur qui joint la prosondeur des connoissances à la fertilité du génie; mais ce seroient des difficultés insurmontables pour plus d'un de ces musiciens qui, malheureux du côté du chant, dont tout le monde est juge, ont acquis à si bon marché la réputation de savans Harmonistes. (M. Ginguené.)

CANONIQUEMENT, adv. On dit en musique qu'une partie imite l'autre eanoniquement, quand elle fait exactement les mêmes notes, paufes, &c. (M. de Castilhon.)

CANTABILE, Adjettif italien, qui fignisse chanteable, commode à chanter. Il se dit de tous les chants dont, en quelque mesure que ce soit, les intervalles ne sont pas trop grands, ni les notes trop précipitées; de sorte qu'on peut les chanter aisèment, sans forcer ni gêner la voix. Le mot cantabile passe aussi peu-à-peu daus l'usage françois. On dit parlez-moi du cantabile; un beau caurabile me plait plus que tous vos airs d'exécution. (J. J. Rousseau.)

* Il est difficile de présenter une définition plus fausse que celle que donne ici Rousseau du mot cantabile. 1°. Rien n'est affurément moins commode à chanter : il n'y a pas au contraire en musique de morceau plus difficile. Comme le mouvement en est nécessairement lent, il y a peu de voix capables d'y soutenir des sons toujours purs & justes, & il faut une oreille bien fine & bien exercée pour en sentir la mesure; 2°. Il n'est pas vrai que dans un cantabile les intervalles ne puissent pas être fort grands: c'est au contraire dans ce genre de morceaux où le compositeur se plait à en offrir de tels aux chanteurs, pour faire briller la justesse de leur intonation, parce que la lenteur du mouvement leur permet de les faisir avec plus de facilité; 3°. Il n'est pas même vrai que ce soit un adjectif, ou du moins il falloit dire qu'il est pris ici substantivement comme un mortel, un jaloux, le boire, le

Cantabile signifie donc chantable, ce qui est sait pour être chanté, à proprement parler, c'est-à-dire, l'espèce de morceau où l'on doit réunir tous les moyens, tous les pouvoirs, tous les ornemens du chant. En Italie on divise les morceaux de musique en trois genres principaux; 1°. L'Aria varlante, l'air parlant, est celui où le compositeur s'est surtout attaché à exprimer les paroles & la situation. C'est ce que nous appellons des airs d'expression; ils sont ordinairement d'un mouvement animé; comme la passion qu'ils ont à peindre, & même lotsqu'ils sont lents, le chanteur qui a du gost ne doit s'attacher qu'à rendre le sentiment que le compositeur a voulu y mettre; 2°. L'Aria di bravura on d'abilità, l'air de bravoure ou d'exécution,

est celui que le compositeur a sait uniquement pour le chanteur, pour faire valoir la volubilité de son gosier, & son adresse à rendre toutes les difficultés d'une exécution rapide : on sent qu'il fant absolument que le mouvement en soit vif; 3°. Le cantabile. Il y a dans les compositions drantatiques des momens où l'action se repose, où le personnage peut s'arrêter qu. lque temps sur un sentiment calme, soit que ce senument soit agréable, ou même qu'il soit douloureux C'est-là le cas de saire du canta ile. L'ame des auditeurs qui a dû fuivre les émotions du perfonnage, se trouvant dans une situation également tranquille, quoique toujours affectée, peur se livrer un instant au charme d'une mélodie indépendante d'une expression bien déterminée. C'est ainsi que dans un drame parlé, lorsque la situation n'est pas plus animée que nous ne le supposons ici, on se plaît à entendre une description brillante de tous les charmes de la poésie, quoiqu'elle n'aide point à la marche de

Puisque le propre du cantabile cst de se reposer sur un sentiment, il est évident que son allure doit être lente. Elle doit l'être aussi pour donner au chanteur le temps de développer la beauté de fa voix, dont on ne peut bien juger que dans des sons soutenus : c'est à lui à mêler ces sons de quelques patfages plus rapides, tantafin d'en deirnire la monotonie, que pour faire juger qu'il fait allier une exécution délicate à la justesse, à la pureté de l'intonation. Le mouvement large du cantabile sert encore à faire appercevoir à l'auditeur des nuances de modulation qui lui échappent souvent dans les mouvemens vifs. On y peut mettre & l'on y met souvent des intervalles escarpés & difficiles : ils y sont beaucoup mieux placés que dans la vîtesse, qui ne permet ni à la voix de les faire bien justes, ni à l'oreille de les bien apprécier. Les passages dont le chanteur est dans l'usage d'orner le cantabile peuvent être aussi rapides que son gosier le lui permettra; mais s'il a du goût, ils ne seront jamais disparate avec le fond de la mélodie qu'il laissera toujours senir. C'est une draperie élégante & riche sous laquelle on doit toujours appereevoir le nud. (Il est inutile d'ajourer qu'il doir être encore plus sevère à l'égard de l'harmonie.) On reproche quelquesois aux Italiens d'étouffer le chant sous des broderies trop multipliées. Ce n'est peur-être pas l'abondance qu'il en faut accuser autant que le choix. Un seul agrément de mauvais goût peut nuire divantage à la mélodie, qu'une multitude de passages qui seroient tous dans le style propre du morceau.

Si tout ce qui vient d'être dit est consorme à la raison, comme il l'est à l'expérience des Italiens depuis près d'un siècle, pourquoi donc avons-nous sur le cantabile des idées si opposées aux leurs? Nous ne voulons pas, ou nous voulons peu d'ornemens dans le cantabile que la voix exécute,

quoique nous en permettions aux instruments autant qu'ils en veulent faire. On se fonde sur les lieux communs suivants qu'on répète sans cesse au lieu d'en examiner la valeur; 1°. Qu'une belle simplicité est présérable à toutes les broderies qu'on y voudroit joindre. 2°. Que le chant doit exprimer les paroles, & que les agrémens nuisent à l'expression. 3°. Qu'un personnage affecté d'un sentiment viou prosond doit exprimer simplement & rapidement sa pensée; tout ce qui sert à l'embellir, la passion doit le dédaigner: & l'on est si persuadé de cet axiome, que l'on permet les broderies dans les airs de concert, parce que celui qui les chante ne représentant point un personnage, n'a aucun sentiment à saire partager à ses auditeurs.

On défend fur-tout aux chanteurs d'ajouter des ornemens à ceux que l'auteur a employés; il les auroit écrits, dit-on, s'il ayoit voulu qu'ils y fussent.

Examinons ces affertions. 1°. Une belle simplicité est préférable à toutes les broderies. Affirement la simplicité est désirable dans tous les arts : c'est le but auquel tout homme de goût doit tendre; elle est présérable aux ornemens d'un mauvais choix. Mais il faut bien prendre garde de confondre la simplicité avec la nudité. Un morceau d'architecture peut être simple quoique fort orné. Une belle femme peut être mise avec simplicité quoiqu'avec élégance, & son élégance est nécessairement composée de divers ornemens. La poésse de Racine est fort simple; dira-t-on qu'elle n'est pas ornée? Si tel de ses personnages n'employoit que le nombre de mots nécessaire pour rendre matériellement son idée, une rirade de vingt vers se réduiroir à deux lignes de prose, mais alors ce feroit de la nudiré & non de la fimplicité. La poésse en elle-même est un ornement: faut-il renoncer à la 1 éste? La simplicité ne consiste donc pas à rejetter les ornemens, mais à les disposer avec assez d'art, pour qu'ils embellissent le sujet au lieu de l'oft. fquer.

2°. Le chant doit exprimer les paroles & les agrém ns nuisent à l'expression. Je vondrois bien qu'on me dît comment & pourquoi. Si le chant en général peut donner l'idée d'un sentiment, comment plusieurs notes coulées à la fois sur une seule syllabe seront-elles plus contraires à l'expression qu'une seule note mise sur chaque syllabe? On rend en musique des sentimens de dissérentes espèces; la gaite, par exemple, quand elle est vive & bruyante, seplate à unrhythmesyllabique & faurillant. La sureur & toutes les passions violentes qui se hatent de s'exhaler s'arrangent mieux de la rapidité d'une marchefy llabique; mais il est des semimens plus doux : la joie qui s'épanouit, la tendresse, la mélancolie ne cherchent point à s'exprimer avec tant de précipitation. Il est certain que les sons coulés de deux, trois, on quatre notes, donnent à la mélodie une molesse qui convient très-bien à certaines affections; si l'on! des aits.

en permet jusqu'à quatre pourquoi n'en permettroiton pas davantage? & si ces jeux de gosser plaisent à l'oreille pourquoi auiroient-ils au plassir du cœur? Puisque ces petites notes sont nommées agrémens, que le chan: en est véritablement embelli & l'oreille flattée, comment servient-elles contraires aux paroles sur lesquelles elles se monvent? Puisqu'il a été permis au poete de répandre sur ces paroles toutes les fleurs de la poésie, comment seroit-il défendu au musicien de les parer à son tour de toutes les graces du chant? Les ornemens, recherchés dans tous les arrs, ne serontils interdirs qu'à celui de la musique? Proserire les agrémens du chant dramatique, est la même chose que proscrire la poésie des drames récités. Que l'on dife qu'il est des sentimens plus ou moins severes, qui veulent être ornés d'une maniere différente & qui leur soit propre, on aura raison. Le frontispice du temple de Minerve ne doit pas ressembler à celui de Vênus. Une reine en habit de représentation ne doit pas être parée comme une danseuse de théâtre. Mais de ce qu'il y a des ornemens convenables à chaque genre, il n'en faut pas

conclure qu'on doit les rejetter tous.

3°. Un personnage affecte d'un sentiment vif ou profond doit exprimer simplement & rapidement sa persee. Cela est vrai pour un sentiment vif, mais non pour un tentiment profond, fur lequel le personnage se plait à s'arrêter; car j'avoue que les agrémens du chant retardent l'expression de la pensée comme les images que le poé e emploie pour embellir la sienne. Mais, dit-on, si ce sentiment est mé'ancolique, les agrémens y seront nécessairement déplacés. En ! pourquoi donc ? Des petites notes, passées même rapidement, ont-elles un caractère distinctif de gaité qui ne puisse s'allier avec aucune expression triste? Quel cst I homme un peu sensible qui n'a jamais été ému jusqu'aux larmes en entendant exécuter un beau cantabile par un habile instrumentiste? Cependant l'artiste a certainement lié par une soule de petites notes, placées avec goût, les sons somenus & touchans de ce morceau; car, c'est ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article, un privilège accorde à la musique instrumentale. L'oreille n'en a pourtant pas été blessée; l'expression n'en a pas été détruite; on peut même avancer que s'il n'eût joué que la note, ce beau chant auroit fini par paroire monotone, & auroit perdu de son effet. Mais, ajoute-t-on, ce n'est pas ainsi que la passion parle; un amant hien épris ne fait point de roulade en disant je vons sime. Cela est vrai, mais le chant n'est point de la simple déclamation; & quand un amant bien épris dit je vous sime, il ne cliante point du tont, il ne le dit même pas en vars. Les arts doivent s'approcher de la vente, mais par des procedes qui leur sont propres & sans sortir des bornes qui leur sont prescrites. S'ils étoient la vérité elle-même, ils ne seroient plus

4°. Enfin on defend aux chanteurs de broder l'idee du compositeur; ceci est une affaire de convention. En Italie le compositeur écrit un cantabile tout simple, parce qu'il suppose au chanteur assez de goût & la tête assez harmonique pour remplir convenablement ce canevas En France, où l'on a quelques raifons pour moins compter sur l'habilere du chanteur, on ne lui laisse rien à faire. Si le compositeur veut que ses sons soutenus soient liés l'un à l'autre par des petites notes, il les écris. Qu'en résulte-t-il? Qu'en Italie un chanteur est à portée de développer des talens plus étendus, & que l'auditeur joint au plaisir de la variété celui de juger en même temps l'imagination du compositeur & celle du virtuose. En France, au contraire, le chanteur n'est plus qu'un simple exécutant, & l'auditeur entend toujours la même chose, puisqu'on ne peut lui faire entendre que ce qui est écrit. (M. Framery).

CANTATE. s. f. Sorte de petit poëme lyrique qui se chante avec des accompagnemens, & qui, bien que fait pour la chambre, doit recevoir du inusicien la chaleur & les graces de la musique imitative & théâtrale. Les cantates sont ordinairement composées de trois récitatifs, & d'autant d'airs. Celles qui sont en récit, & les airs en maximes, 10nt toujours froides & mauvaises; le musicien doit les rebuter. Les meilleures sont celles où, dans une fitnation vive & touchante, le principal personnage parle lui-même; car nos cantates sont communement à voix seule. Il y en a pourtant quelques-unes à deux voix en forme de dialogue, & celles-là font encore agréables, quand on y sat introduire de l'intéret. Mais comme il faut toujours un peu d'échafaudage, pour saire une sorte d'exposition, & mettre l'auditeur au fait, ce n'est pas sans raison que les cartates ont passé de mode, & qu'on leur a substitué, même dans les concerts, des scènes d'opéra.

La mode des cantates nous est venue d'Italie, comme on le voit par leur nom qui est italien, & c'est l'Italie aussi qui les a proserites la première. Les cantaces qu'on y fait aujourd'hui sont de véritables pièces diamatiques à plusieurs acteurs, qui ne différent des opéras qu'en ce que ceux-ci se représentent au théâtre, & que les cantates ne s'exécritent qu'en concert : de sorte que la cantate est fur un sujet profane ce qu'est l'oratorio sur un

fujet sacre. (J. J. Rousseau.)

CANTATE. Le mot cantata, selon Ducange, étoir d'usage dans l'église, dès l'année 1314, pour exprimer ce qu'on a depuis appellé antiphona, antienne, & ces mos sont encore synonimes en Allemagne. On a depuis appellé cantates dans l'Eglise Romaine, des morceaux de musique sacrée, à-peu-près du même genre que les motets, mais qui en différoient en ce qu'ils étoient mêlés de

Carissimi, Graziani, Bassani, & d'aurres cé-

lèbres compositeurs, firent, dans le dernier siècle: des cantales facrées, qui eurent une grande réputation. La musique de chambre s'étoit déjà enrichie avant eux de cantates profanes, auxquelles la récitation musicale des premiers opéras italiens avoit donné na ssance.

Ces fortes de compositions suivirent les différens progrès du spectacle qui leur avoit servi de modèle. Elles étoient d'abord, comme les scènes d'opéra, presque toutes en récitatif : seulement on y employoit des chûtes ou cadences régulières, fur lesquelles le chanteur s'accompagnant lui-même, ou accompagné d'un seul instrument, avoit la liberté de s'arrêter & de montrer son goût & ses ta-

On y introduisit ensuite un seul air, distinct du récitatif, presque toujour, à trois temps, & qui se répétoit sur différentes stances, après chaque partie narrative du poëme. Le terme dacapo n'étant pas encore en usage, on notoit l'air entier autant de fois qu'il étoit nécessaire, quelquesois en répétant les mêmes notes, mais plus fouvent avec de légers embellissemens sur le même fond de mélodie dans les différentes stances. Le dacapo paroît avoir été employé pour la première sois, vers l'an 1660 (voyez dacapo), & il passa, comme toutes les autres nouveautés muficales, du mélodrame dans les cantates.

On attribue communément cette invention à la Signora Barbara Strozzi, noble Vénisienne, qui publia en 1653 des compositions vocales, sous le titre de cantate, ariette, e duetti; mais le terme de cantata se trouve à la tête d'un pent poëme lyrique narratif, dans les musiche varie à voce sola de Benedetto Ferraii, imprimées à Venise en 1638; d'anciens auteurs ont même fait mention d'un certain Jean Dominique Poliafchi, Chanteur de la Chapelle du Pape, lequel composa quelques cantales, imprimées dès 1618, & Loretto Vittori, Soprano de la même Chapelle, en 1622, étoit célèbre par son talent pour composer des airs & des cantates de chambre.

Il y a quelque différence entre le récitatif & l'air dans une cantate burlesque de Tarquinio Merula, intitulée Curtio précipitato, composée en 1638. On y voit non-seulement d'assez longs pasfages ou espèces de roulades, sur les term naisons & les cadences des phrases du récitatif, mais de sièquens changemens de mesure, & des mouveinens à trois temps, entièrement différens du simple récit.

Ce ne fut que quelques années après, que le récitatif reçut ses dernières loix & son véritalie caractère; dans les productions de Carissimi & de Stradel'a. Il sur alors entièrement distinst de l'air, dans les contates comme sur le théâtre. On conserve dans le Museum britannique plusieurs cantates de Carissimi; entr'autres celle sur la mort de Marie, Reine d'Ecosse, commençant par ces mots: ferma, lascia ch'is parli, où l'on trouve des traits de récitatif de la déclamation la plus vraie, & des airs touchans, simples & pathétiques.

a Il y a, dit M. Burney, quelque chose d'intéressant dans les compositions les plus communes de cet admirable Maitre; & l'on peut certainement remarquer dans ses ouvrages plus de traits d'une belle mélodie, que dans ceux d'aucun autre compositeut du dix-septième siècle. Il n'y a aucune de ses cantates qui n'ossire encore quelque chose de neus, de curieux & d'agréable; mais particulièrement dans les récitatiss dont plusieurs me paroissent les plus expressifs, les plus touchants, les plus parsaits que j'aie jamais vus. Dans ses airs il y a souvent des passages doux & gracieux qui, depuis près de cent ans, n'ont encore rien perdu.

Marco-Antonio Cesti, célèbre par ses opéras, ne l'est pas moins pour avoir été l'un des premiers à perfestionner le récitatif & la mélodie dans les cantates. Il florissoit dès l'année 1651, date de son premier opéra. Il enrichit le récitatif de plufieurs formes de chant que ses prédécesseurs avoient laissées à inventer dans la musique narrative, & qui y sont consacrées depuis. « Quant à la mélodie, si l'on formoit une collection des passages les plus élégans & les plus frappans des meilleurs compofiteurs du dernier siècle, qui sont encore & qui doivent toujours être agréables, comme on a recueilli 1.s beautés des anciens poëtes & des moralistes, les cantates & les autres ouvrages de Cesti en fourniroient un très-grand nombre. Une telle collection laisseroit peu de chose aux compositeurs qui fout venus depuis, même à ceux qui ont été le plus vantés pour l'originalité & l'invention. Elle réprimeroit la vanité moderne, & termineroit toutes disputes sur d'injustes réclamations. Burney, hift. génér. »

Luigirossi, Cavalli, Legrenzi, Pasqualini. Bandini, se distinguèrent également par des canrates où chacun s'efforçoit de mettre quelques nouveaux tours, & de donner au chant & au récitatif des formes plus parfaites, plus élégantes & plus expressives. Parmi les recueils de leurs compositions, conservés par les curieux en Italie, M. Burney en a trouvé un précieux, qui étoit le livre de musique du fameux Salvator Rosa, Peintre, Poète & Musicien. Les paroles de plusieurs des cantates que contient ce recueil sont de Salvator Rosa, & huit toutes entières sont mises en vers, en musique, & copiées par ce Peintre célèbre. Elles ne sont pas seulement, dit M. Burney. admirables pour un amateur; la mélodie en est supérieure à celle de la plupart des maîtres de son temps.

On peut appeller le commencement du siècle présent l'âge dor des cantates en Italie, Ce genre

de musique y sur persectionné par le génie & le savoir d'Alexandre Scarlatti, de Gasparini, de Bononcini, de Losti, du Baron d'Astorga, & de Benedetto Marcello.

Le compositent de cantates le plus voluntineux & le plus original qui ait peut-être jamais existé, est Alexandre Scarlatti. Le génic de ce Maitre étoit réellement créateur; des recueils manuscrits, no es de sa main, avec la date de chaque piece, provent qu'il en composoit très-souvent une chaque jour. A l'exception de quelques tours qui ont vieilli, ses chants ont encore la fraicheur de la nouveauté; & I on y reconnoit la plupart des motifs & des traits de chant dont se servirent apres lui les meilleurs compositeurs des quarante ou cinquante premières années de ce siècle.

Pendant le séjour que Scarlant sit à Naples, il avoit une si haute opinion de Francesco Gasparini, compositeur & claveciniste célèbre à Rome, qu'il plaça chez lui son sils Dominique, & le lui donna pour élève. Ce témoignage de confiance occasionna une correspondance singulière entre ces deux grands Musiciens. Gasparini composa une canta e dans un style savant, rempli d'art, digne enfin des regards d'un tel Maitre: & il l'envoya en présent à Scarlaui. Celui-ci ne se borna nas à ajouter un air en sorme de post-scriptura à ceue épître musicale; mais i répondit à Gasparini, par une autre cantate d'on flyle encore plus subt l & plus recherché, composée sur les mêmes paroles. Cette réponse produisit une réplique. Gasparini envoya à Scarlatti une autre carrare où les modulations & le récitaif étoient, pour ainsi dire, hérisses de science. Scarlatti, déterminé sans doute à avoir le dernier mot dans cette correspondance, lui envoya encore, fur les mêmes paroles, une seconde composition, où la modulation est la plus étrange, la manière de noter la plus équivoque & la plus embarrassante peut-etre, qui ait jamais été confiée au papier. Les choses en restèrent la.

Les eantales de tous ces Maires sont sins autre accompagnement que la basse. Porpora qui les suivit, ajouta des violons; ses cantales sont encore estimées pour l'excellence du récitais. le hon goût & le style vraiment vocal des airs. Celles de Leo, de Vinci, de Pergolosi sont accompagnées de même. On trouve dans l'Orseo de ce derner maire un style supéricur, une grande expression, une extrême vérité, un récitais qui s'elève quelquesois jusqu'au sublime, & des airs d'une melodie touchanse, noble, gracieuse, dignes enfin de l'auteur du Stabas.

Après la mort prématurée de ce grand homme, les cantates qui avoient été composées avec p'us de soin. & chantées avec plus de goit & d'abileté qu'aucune autre espèce de musique vocale, pendant la fin du dernier siècle & au commencement de celui-ci, semblent avoir été totalement abandonnées, Sarti les a sait revivre de nos jours. la

a mis en espèces de cantates plusieurs de ces charmans petits poëmes de Merastase, intitulés Canzonnette. Il les a composées exprès pour les voix de Pacchieroni, de Marchesi, de Rubinelli. On conçoit aisement quelle doit être la perfection d'une musique de chambre faite par un pareil Maître,

& exécutée par de tels chanteurs.

On a donné aussi en Italie le nom de cantates à des ouvrages d'une étendue considérable, accompagnés d'un orchestre nombreux, exécutés dans des sétes publiques & dans des occasions d'éclat. Ainsi, quand le Pape Ganganelli & le Roi de Portugal se sur reconciliés, en 1770; & quelque temps après, lorsque l'empereur Joseph II arriva à Venise, dans son premier voyage en Italie, on chanta à Venise & à Rome des cantates aussi longues que des opéra. C'étoient des poëmes composés exprès, dialogués entre plusieurs personnages, mais exécutés sans action, sans changement de scènes, & seulement chantés comme les Oratorio.

Les cantates proprement dites ont été fort à la mode en France, au commencement de notre fiècle. Montéclair, Campra, Mouret, Batistin, & sur-tout Clérambaut, y excellèrent, & en ont laissé des recueils où l'on apperçoit, parmi les désauts de ce temps où la musique italienne étoit inconnue en France, beaucoup d'art & de connoissance de l'harmonie, des chants assez heureux, des basses bien travaillées, & sur-tout des récitatifs, où l'accent de la déclamation & le génie de la langue sont parsaitement observés.

Quant aux poemes de ces cantates, ils sont presque toujours écrits avec facilité: plusieurs même le sont avec grace, & quelques-uns avec sorce. Mais si les cantates qui sont en récit, & les airs en maximes, sont toujours froides & mauvaises, comme le dit J. J. Rousseau, il y en a bien peu qui ne soient comprises dans certe sentence. Celles même de J. B. Rousseau n'en sont pas exceptées. Quelques-unes sont pointaint des ches-d'œuvres de poésie & de style, mais presque toures ont de très-grands désauts pour la musique, sur tout dans la partie des airs. Les maximes galantes qui les remplissent d'ordinaire ne présentent au Musicien que de froids canevas. On me pardonnera d'en citer quelques exemples.

Des trois airs que contient chacune de ces cantates, il y en a toujours un en maximes, & quelquefois deux, comme dans celles d'Adonis & de Théris. Cette dernière est charmante: l'idée en est ingénieuse; la partie du récit est parsairement vérsisée, & prête aux essets du récitais obligé. Mais lorsqu'après s'être échaussé par degrés, le Musicien arrive au second air, de quelle glace p'est-il pas saiss en lisant ces deux quatrains?

Le guerrier qui délibere
Fair mal fa cour au dieu Mars ;
L'amant ne triomphe guère
6'il n'affronte les hazards.

Quand le péril nous éronne; N'importunous point les Dieux; Vénus, ainsi que Bellone, Aime les audacieux.

La cantate de CIRCÉ est regardée, avec raison; comme la plus belle de Rousseau; le premier récitatif débute par une grande image où peut se déployer toute l'imagination du compositeur. Il finit par des vers pleins de sentiment, qui amènent à merveille le premier air,

Cruel auteur des troubles de mon ane :

dont on peut saire un beau morceau d'expression. Le second récitais est d'un caractère tout disserent : Circé cesse de se plaindre.

Elle invoque à grands cris tous les Dieux du Tinate:

La nuit est troublée, tons les élémens sont bouleverses. Le Poète s'exprime en vers sublimes; mais quoiqu'il serve bien le Musicien, il lui donne une tâche assez dissicile à remplir, dans neuf grands vers alexandrins, tous à-peuprès de la même couleur, tous consacrés à peindre des effets physiques, & le renversement de la nature.

La difficulté redouble aux douze petits vers, dont

il doit composer un air terrible.

Sa voix redourable
Trouble les Eulers:
Un bruit formidablo
Gronde dans les airs:
Un voile effroyable
Couvre l'univers:
La terre tremblante
Frémit de terreur:
L'onde turbulente
Mugit de futeur:
La lune fanglante
Recule d'horreur.

Quelle foule d'images! comment les rendre avec le feu qu'elles exigent, & les renfermer toutes dans un feul cadre régulier? Mais le rhythme & l'harmonie des vers, la rapidité du style, & cette succession même d'images estrayantes, allument le génie, & doivent dicter un motif qui se prète à toutes ces nuances de rerreur; le Musicien suit le Poète, il va même plus loin que lui, & s'il est vraiment né pour son art, s'il en possède tous les secrets, après avoir craint d'abord que Rousseau ne lui ait laisse rien à dire, à inesure qu'il avance dans le développement de toutes les parties de son air, il sent qu'il ne tiendroit qu'à lui d'en dire cent sois plus, & que pour n'en pas dire trop, il a besoin de commander à sa songue. S'il ne sent pas en soi cette heureuse surabondance, si

la fièvre re le faifit pas, il peut laisser là ce morceau & toute la cantate; il est incapable de

Mais quand il aura franchi ce pas dangereux, d'aurres obstacles l'arrêteront peut-être, & ceuxlà, le Poëte auroit dù les lui épargner. Pour étonner & pour effrayer, par des peintures accumulées des effets de l'art magique, c'étoit bien ailez d'un récitatif de neuf grands vets, & d'un air composé de douze vers rapides; voulant terminer la cantate par des images plus douces, cette nuance nouvelle devoit être placée après l'air, pour que le Musicien, ayant jetté toutes ses idées sombres, pût délasser par ce repos son imagination tafiguée, & avant de reprendre le pinceau, refaire pour ainsi dire sa palette, & broyer de nouvelles conleurs. C'est ce que Rousseau n'a pas senti. A ces peintures horribles il fait encore succèder l'horrent; & par la manière dont il a conçu sa cantate, le compositeur, encore tout essousse d'avoir exprimé les frémissemens de la terre, les mugifsemens de l'onde, le reculement des astres, ne pent encore s'arracher à ces objets funcites. Il est attendu par ces six vers qui exigent la même vigueur, le même neif, & malheureusoment la même couleur que les précédens :

Dans le sein de la mort ses noirs enchantemens Vont troubler le repos des ombres; Les manes effrayés quittent leurs nonumens : L'air retentit au loin de leuis longs hurlemens, Er les verts, échapré, de leurs cavernes sombres, Mélent à leuts clameurs d'horribles tifflemens.

C'est alors seulement que les vapeurs noires se dissipent, que le Poëte, par une transition heurense, fait succèder à tout ce fracas insernal une harmonie douce & touchante, & qu'après avoir, pendant trop long-temps pent-être, peint les emportemens de la magicienne, il revient enfin aux douleurs de l'amante :

Inutiles efforts ! amante infortunée ! D'un Dieu plus fort que toi dépend ta destinée, &c.

C'est alors seulement que le musicien peut respirer: cependam il trouve encore ici deux vers qui le forcent de reprendre la trompette infernale:

Tu peux faire trembler la terre fous tos pas, Des Enfers déchaînés allumet la colère.

Mais ce n'est que pour un instant, & s'il a êté ému comme il doit l'être par ces mois simples & touchans : inutiles efforts! amante infortunée! il doit sans peine, après ce dernier mouvement de terreur, donner l'expression convenable aux deux dernices vers de técitatif, & à l'air agréable qui les fuit.

Cet air oft en maximes, mais elles sont exertmées avec fentiment; les fix demers vers lunt en images; l'expression en ete potrione, ha monieuse; Quinault n'a rien sait de plus dons mi de plus aimable.

> Dans les champs que l'hiver difo'e. Flore vient rétablir sa cour, L'Alcyon fuit devant Eole, Eole le fuit à son tour ; Mais fitot que l'amout s'envole Il ne connoît plus de tetour.

Par les difficultés que trouve un Muficien dans la composition de cette cantate, qui cst la meilleure de Rousseau, on peut juger de celles qu'il doit trouver dans les autres. Un défaut qu'- 125 ont presque toutes, & qui leur est commun avec celle-ci, c'est l'excessive longueur. Les récitatifs, ayant presque toujours quelque chose à peindre, exigent non-seulement des accompagnemens, mais des ritournelles & des incifes, qui lient, qui annoncent, qui préparent; ce font enfin de grands récitatifs obligés, & l'on fair tout ce qu'exige aujourd'hui cette partie intéressante de la musique. Les airs, pour faire effet, doivent avoir une juste étendue; & quand le Poëte a tracé une grande esquisse, une esquisse de douze vers, par exemple, le Musicien ne pouvant, sans être sec, troid, infignifiant, éviter des répétitions, des retouts & des développemens modérés du plan donné par le Poëte, ces airs sont nécessairement longs, coupes de divers monvemens, & contiennent encore des reprises inévitables, indiquées par le Poete même.

Trois récitaifs & trois airs de cette étoffe sont donc en général beaucoup trop longs pour étie chantés de suite. Circé a soixante-huit vers : c'est à-peu-près la moitié des plus longs actes d'opéra. Deux récitatifs & deux airs paroitroient donc devoir suffire; & si d'ailleurs, comme on n'en pent donter, les meilleures cantates sont celles cà, dans une situation vive & touchante, le p-incipal personnage parle lui-même, suivant l'expression de Rousseau le philosophe, les cantates de Metastase, qui ont le double mérite de ce langage direct & de cette étendue modérée, sont nécessairement plus favorables à la musique que celles de Rousseau le Poëte.

Presque toutes ces cantates, qui n'étoient que les jeux du dernier grand Poete qu'ait en l'Italie, roulent sur des sujets galans, gracieux, & quelquefois pattionnès; c'est toujours le Poete qui parle ou qui fait parler un personnage supposé.

Tantôt c'est un amant qui viert de saire à sa mai reste un aven dont elle est irritée; il s'excute auprès d'elle avec adreffe, il l'averit que la co-lète défigure ses traits, « Tu ne me crois pas, p lui dit-il; regarde-toi dans cette fontaine; est-il

>> vrai? te trompé-je? peux-tu te reconnoître? Cet » ail sombre, ce front ride, cet air d'humeur, » ne t'êtent-ils pas la moitié de tes charmes? » Il fait si bien que Cloris laisse échapper un sourire; il la ramène alors vers la fontaine, & l'exhorte à garder toujours cette humeur douce & cette expression riante, qui lui rend toute sa beauté.

Fantôt c'est un ami qui avertit son ami du danger qu'il court en regardant la beauté de Nice, dont il a lui-même été l'esclave.

Après le portrait de cette Nice, de sa coquetterie, de la magie inconnue qu'elle emploie, il finit par cet air simple, mais plein de sentiment & de graces.

" Jamais, si tu viens à l'aimer, tu ne dois » plus espérer de bonheur; toujours, toujours

» il te faudra porter tes chaines. » Si tu veux lui erre fidele, tu n'auras plus de p repos : si tu songes à la quitter, tu te sentiras

Une autre fois Nice rencontre, aux approches d'une tempète, un amant qu'elle voudroit fuir : il l'arrête, & cherche d'abord à l'effrayer, en lui prédisant un orage affreux. « Vois com-» me le ciel s'obscurcir, comme le vent en-» lève en tourbillons & la poussière & les seuilles " qu' il arrache. Au frémissement de la forêt, au vol » incertain des oiseaux épouvantés, à ces gouttes » humides qui tombent fur notre visage, Nice, » je prėvois.... Ah! пе te l'ai-je pas dit? о̂ » Nice! voilà l'éclair, voilà le tonnerre, &c. » Il la fait entrer dans une grotte, où ils se mettent à l'abri. Elle tremble, elle palpite; il s'occupe à la rassurer. « assieds-toi, lui dit-il, tu es en » sûreté: jamais, jusqu'ici, la foudre ne frappa » le sein prosond de ce rocher; l'éclair n'y pé-» nétra jamais. Une épaisse forêt de lauriers l'om-" brage de toutes parts, & le garantit de la colère " du ciel : assieds-toi, ma douce amie, assieds » toi, & respire. Mais tu te presses toute trem-» blante, à mes côtés; & comme si je voulois " m'éloigner, tu entrelaces, pour me retenir, ma » main dans les tiennes! quand le ciel s'écrou-" leroit, n'en doute point, je ne partirai pas. Je » desirai toujours un si doux instant. Ah! que " que n'est-il le fruit de ton amour, & non celui " de la crainte! laisse-moi, alt! laisse-moi du moins » m'en flatter. Que fais-je ? tu m'as peut-être tou-» jours aimé : ta rigueur eut pour cause la mo-" destie, & non le mépris; & peut-être cette " crainte excessive sert de prétexte à ton amour. " Parle, aurois-je deviné? tu ne me réponds pas! " la pudeur te fait baisser les yeux! tu rougis.... " tu souris! j'entends, j'entends; ne parles point, ma bien aimée. Ce sourire, cette rougeur en » disent affez. »

Air. « J'ai retrouvé le calme au milieu de la » tempête. Ali! puisse le jour ne redevenir jamais plus serein!

» C'est le plus beau de mes jours : c'est ainsi " que je voudrois vivre; ainsi que je voudrois " mourir.

On voit que chacune de ces petites pièces forme une scène, un tableau animé, que tous les mouvemens en sont pris dans la nature, & qu'ils sont exprimés avec une simplicité qui n'exclut ni la finesse des pensées, ni la poésie du style. Il y en a aumoins une douzaine dont on peut dire la même chose, & qui méritent de fervir de modèles.

Rien de plus propre à la musique que ces tableaux champêtres, dont le site varié lui permet d'employer toutes ses couleurs & ses nuances les plus délicares. Qu'un bon Poëte imite en vers françois les douze cantates de Métastase, ou qu'il en compose dans le même genre; & qu'un Musicien habile les rende avec grace, avec expression, avec génie, alors ce genre, passé de mode, comme le dit Rousseau, pourra se reproduire avec succès dans nos concerts, & y paroître préférable à de grands morceaux d'opéra, souvent tristes & lugubres, & qui perdent toujours une partie de leur charme, en quittant la scène & le théâtre pour lesquels ils ont été faits.

Comme il ne faut point s'approprier le bien d'autrui, je dois dire que les morceaux traduits de Métastase, que j'ai cités dans cet article, sont tirés d'une traduction complette de ses cantates, composée par une semme qui, heureusement pour moi, aime les lettres & les beaux arts, mais qui, aussi heureusement pour moi que pour elle-même, ne les cultive qu'en secret. (M. Ginguené.)

CANTATILLE. f. f. Diminutif de cantate, n'est en effet qu'une cantate fort courte, dont le sujet est lié par quelques vers de récitatif, en deux ou trois airs en rondeau pour l'ordinaire, avec des accompagnements de symphonie. Le genre de la cantatille vaut moins encore que celui de la cantate, auguel on l'a substitué parmi nous. Mais comme on n'y peut développer ni passions ni tableaux, & qu'elle n'est susceptible que de gentillesse, c'est une ressource pour les petits faiseurs de vers, & pour les musiciens sans génie. (J. J. Rousseau.)

CANTATILLE. Les morceaux de poésse & de musique ainsi nommés ont presque toujours mérité le jugement qu'en porte ici Rousseau; mais leurs défauts ne sont point de leur essence, pas plus qu'il n'est de l'essence de la cantate d'être composée de récits & d'airs en maximes, & de comenir trois grands récitatifs & trois grands airs.

Remarquez que les diminutifs n'ayant qu'une valeur & une fignification relative, les cantates de Métastase, qui n'ont que deux airs & deux récitatifs, comparés aux grandes cantates françoifes, qui en ont trois, ne sont que des cantatilles. Or, comme il paroît démontré que certe

étendue

étendue suffit, d'après les développemens que doit avoir aujourd'hui chaque morceau de musique, la cantatille de ces sortes de cantates n'auta donc qu'un récitatif & un air, on tout au plus y joinera-t-elle une cavatine au milieu du réc tatif.

Mais quoique réduite à des bornes si étroites, on fent que rien ne l'empêche de peindre un fentiment & même une passion. Un bon Pcintre a-t il toujours besoin d'une grande toile pour produire de grands effets? Celui qui faura tout ce qu'on peut resserrer de pensées & d'images dans un seul vers ne sera pas embarrasse pour donner, dans un récitatif de douze ou quinze, & dans un air de huit, un assez riche canevas au Musicien. Vingi vers ne sont pas plus que soixante exclusivement condamnés à la fade gentillesse : une cantare est une espèce d'ode. Combien d'odes d'Horace disent plus en vingt vers, en seize, en douze, & même en huit, que de longues & froides prirendues odes de la Moite? Les petits faiseurs de vers font mal tout ce qu'ils font, & sont petits, même dans un quatrain. Les Musiciens sans génic ne doivent point du tout faire de musique; je lour défendrai la cantate, mais je ne leur permettrai pas même la cantatille. (M. Ginguené.)

CANTILENA. s. f. Terme italien, quelquesois employé en françois. Il sign sie, selon Brossard, chiant, chanson, toute composition de musique bien modulée. Sa véritable acception désigne la partie chantante en opposition avec les parties de remplissage, soit des instrumens, soit des voix. (Voyez Canzone.)

(M. Framery.)

CANTIQUE. f. m. Hymne que l'on chante en l'honneur de la Divinité.

Les premiers & les plus anciens cantiques furent composés à l'occasion de quelque événement mémorable, & doivent être comprès entre les plus

anciens monumens historiques.

Ces cantiques étolent chantés par des chœurs de musique, & souvent accompagnés de danses, comme il paroit par l'écriture. La plus grande pièce qu'elle nous offre, en ce genre, est le cantique des cantiques, ouvrage at ribué à Salomon, & que quelques auteurs prétendent n'être que l'épithalame de son mariage avec la fille du roi d'Egypte. Mais les théologiens montrent, sous cet emblème, l'union de Jesus Christ & de l'église. Le fieur de Cahusac ne voyoit, dans le cantique des cantiques, qu'un opéra très-bien fait; les scènes, les récits, les duos, les chœurs, rien n'y manquoit, selon lui, & il ne doutoit pas même que cet opéra n'eût éré représenté.

Je ne fache pas qu'on air conservé le nom de cantique à aucun des chants de l'église romaine, si ce n'est le cantique de Siméon, celui de Zacharie, & le magnisseat, appellé le cantique de la Vierge. Mais parmi nous on appelle cantique tout ce qui se chante dans nos temples, excepté les pseaumes qui conservent leur nom.

Musique. Tome I.

Les Grecs donnoient encore 'e nom de cantiques à certains monologues passionnés de leurs tragédies, qu'on chantoit sur le mode Hypodarien, en sur l'Hypophrygien, comme nous l'apprend Aristote au dix-neuvième de ses problèmes.

(J. J. Rouffeau.)

* Il faut observer que cet article, quoiqu'imprimé dans le Distionnaire de Rousseau, & adopté par lui, est co lé presque en entier de celui de M. l'abbé Matiet, dans l'anc. Encyclopéd e.

CANTO. Ce mot ita'ien, écrit dans une partition fur la portée vuide du premier violon, marque qu'il doit jouar à l'unisson sur la partie chantante. (J. J. Rousseau.)

CANTO-FERMO, voyez Plain-chant, Chant fur le livre, contre-point.

CANZONE. f. f. Ce terme ita'ien ne répond pas exactement à rotre mot chanson. C'est une espèce de poëme destiné à la musique, p'us ou moins lorg, divisé en couplets ordinairement de mètre-semblable, & ressemblant assez d'ailleurs à la cantate. On donnoit autresois le nom de canzone à des morceaux de symphonies sans paro'es, qu'on a depuis appellés sonates. (Voyez ce mot.)

Le Dante regardo't les canzoni comme l'espèce la plus parsaite des compositions lyriques. (Voyez della l'olgare eloq, cap. 4.) Il établit pour ce poeme des loix moins tigourcuses que celles du sonnet. Dans les définitions qu'il en donne, on trouve le mot cantilena employ è comme diminu is de canzone.

"Quand le sujet du morceau de chant, d't-il, est parve ou tragique, on l'appelle conzone: on lui promie donne le nom de cantilena quand le sujet est promique par le moi de cantilena n'a p'us aujour-d'hui que l'acception que nous lui avens donnée plus haut.

(M. Framery.)

CAPACITÉ, mot dont on se sert quelquesois au lieu d'ambitus. (Voyez Ambitus.)
(M. de Castilhon.)

CAPION. Il paroit, par un passege de Pollur, (Onomast, liv. VI, chap. 9) qu'il y avoit un nome ou air inventé par Terpandre, & nommé capion; c'étoit un air de Cythare, puisque son auteur profession cet instrument.

(M. de Castilhan.)

CAPITAL. adj. On donne quelquesois cente épithete au ton ou mode de la tonique d'une pièce.

(M. de Castilhon.)

CAPRICE. f. m. Sorte de pièce de musique libre, dans laquelle l'aureur, sans s'assujettir à aucun sujet, donne carrière à son génie & se livre à tout le seu de la composition. Le caprice de Rebel étoit estimé dans son tems. Aujourd'hui les caprices de Locatellà donnent de l'exercice à nos violons.

(J. J R. sfeau.)

* Aujourd'hui les caprices sont passés de mode, au moins en musique, & l'on ne prélude plus guère que sur l'orgue ou sur le clavecin. (M. Framery).

CARACTERE. Avoir du carattère est une expression qui n'est point particulière à la musique : elle la partage avec les autres arts; mais il est nécessaire d'en savoir saire une juste application à l'art musical. Il n'est pas rare de veir les gens du monde, & même les artistes, attacher des idées différentes aux mêmes expressions, pour peu qu'elles soient métaphysiques, & alors ils ne s'entendent plus. Le moyen d'éviter cette consusion est de définir rigourensement les termes qu'on emploie.

Pour qu'une musique ait du carastère, il ne sustit pas qu'elle exprime les paroles auxquelles elle est appliquée, ni même la situation dramatique; car une simphonie exécurée dans un concert & dénuée de paroles peut avoir aussi cette qualité. Il faut que son expression ait quelque chose de particulier qui faissis l'orcille & l'ame de l'auditeur, & lui fasse croire que le sentiment qu'on a voulu peindre ne pouvoit être rendu d'au-

cune autre façon.

Le carattère est donc une certaine originalité qui se sent tout de suite, qui distingue un morceau de la foule, qui l'élève au dessus de beaucoup d'autres peut être micux faits, plus remplis de mérire, mais auxquels il manque celui-là, qui lui attache enfin le sceau de l'immortalité. Pourquoi l'air des fauvages de Rameau a-t-il survécu à une infinité d'autres pièces excellentes du même Auteur? c'est qu'il a du carastere, & les variations de la mode, le changement des sormes musicales, ne peuvent rien contre cette qualité. Tous les ver-fets du Stabat de Pergolese sont également bien faits; il y en a plusieurs dont la mélodie est trèsflatteuse, très - expressive même, & qui cependant ne sont pas restés dans la mémoire; on n'oubliera jamais le premier, ni le verset vidit suum dulcem natum. Leur caractère ineffaçable fera toujours le désespoir de ceux qui oseront récrire le Stabat.

Il n'est pas du tont nécessaire qu'un morceau soit du grand genre, ni qu'il soit destiné à exprimer une grande passion pour avoir du carastère. On en trouve dans les sentimens les plus simples & dans les plus pents airs. Cette chanson si naïve & si rouchante du tendre Henri, charmante Gabrielle, a un carastère très-marqué : c'est celui que doivent avoir toutes les brunettes, que depuis quelque temps on appelle improprement romances : (voyez ce mot) Aussi chaque sois qu'on entend un air de ce genre, c'est à celui-là qu'on le compare sans s'en appercevoir. Il a pour ainsi dire fixe le carastère que doivent avoir les airs de cette espèce. Tous les morceaux d'une composition dramarique doivent être expressifs, mais ils ne peuvent pas toujours avoir du caraclère, parce que soutes les fituations ne s'y prêtent pas également, & qu'on ne fauroit être sûr d'être toujours orfginal. Le carallère dramatique donné par le Poëte à fes personnages aide beaucoup le compositeur à en donner à fes productions. Aussi, quand ce carallère est vague, il en résulte ordinairement que la musique en manque, à moins que le compositeur n'ait eu l'art & les moyens de leur en déterminer un, M. Grétry est celui de nos Musiciens françois qui a le plus souvent imprimé un carallère à ses ouvrages.

Cette faculté vient de la nature, & les conseils des maîtres ne fauroient la communiquer. Il y a tel compositeur très-habile dans son art, en connoissant tous les moyens, dont le style même élégant & agréable n'est pas sans expression, & qui cependant n'a jamais su donner un carastere à sa musique; c'est que lui même manque d'ima-gination & d'originalité. Ce Musicien aura des fuccès, mais ils ne seront pas durables. Ses productions se siècrissent beaucoup plutôt que les autres; une mode nouvelle en enlève jusqu'au souvenir, elles n'ont pas la vigueur nécessaire pour y rélister. Les premiers ouvrages de Piccinni sont encore estimés en Italie, à peine s'y rappelle-t on les derniers d'Ansossi. Les Dilettanti s'amusent encore de la buona figliuola, & ils n'ont plus l'idée de la Gianetta, qui, beaucoup plus moderne, ent à peu près autant de succès dans son temps. Cependant la musique d'Anfossi est claire, élégante, mélodieuse & bien écrite, mais elle manque de caractère & d'originalité.

Ce défaut produit une monotonie dans l'expression, qui en détruit l'effet à la longue. Si le même style de chant est donné au maître & au valet, au héros & au paysan, à l'homme indisférent & à l'homme passionné, quelque variété que vous ayez cherché à mettre dans votre mélodie, elle paroîtra toujours de la même couleur. On sent bien qu'il seroit encore pis de donner un saux caractere à ses personnages; de donner, par exemple, un chant noble à une soubrette, un chant aimable & gracieux à un vieillard ridicule, & à un amant passionné le style d'un boussion.

Si l'on reconneît ces vérités, on en devra conclure que la comédie de carastère pourroit être tentée avec fuccès sur nos théâtres lyriques, pourvu que ceux qu'on voudroit y peindre fussem passionnés; ce seroit alors au poète à les placer dans des fituations musicales; à donner à son drame la forme & le mouvement que la musique exige, & qui seroient substitués aux développemens gradués qui appartiennent à la comédie proprement dite. On en a déjà donné l'exemple en Italie & en France, où l'on a peint des jaloux & des avares avec succès. Beaucoup d'autres caractères se prêteroient également aux moyens de la musique, & ce seroit ouvrir à cet art une nouvelle carrière qui n'attend plus qu'un poëte & un musicien de génie (M. Framery.) pour la parcourir.

CARACTERES DE MUSIQUE. Ce sont les divers signes qu'on emploie pour représenter tousles sons de la mélodie, & toutes les valeurs des tems & de la mélure; de sorte qu'à l'aide de ces caractères on puisse lire & exécuter la musique exactement comme elle a été composée, & cette manière d'écrire s'appelle noter. (Voyez Notes.)

Il n'y a que les nations de l'Europe qui sachent écrire leur musique. Quoique dans les autres parties du monde chaque peuple ait aussi la sienne, il ne paroît pas qu'aucun d'eux ait poussé ses recherches jusqu'à des carassères pour la noter. Au moins est-il sur que les Arabes ni les Chinois, les deux peuples étrangers qui ont le plus cultive les lettres, n'ont, ni l'un ni l'autre, de pareils carac-tères. A la vérité les Perfans donnent des noms de villes de leur pays, ou des parties du corps humain aux quarante-huit sons de leur musique. Ils disent, par exemple, pour donner l'intonation d'un air : Allez de cette ville à celle-là; ou, allez du doist au coude. Mais ils n'ont aucun figne propre pour exprimer sur le papier ces mêmes sons; &, quant aux Chinois, on trouve dans le P. du Hilde qu'ils furent étrangement surpris de voir les jésuites noter, & lire sur cette même note tous les airs chinois qu'on leur faisoit entendre.

Les anciens Grecs se servoient pour carassères dans leur musique, ainsi que dans leur arithmétique, des lettres de leur alphabet : mais au lieu de leur donner, dans la musique, une valeur numéraire qui marquât les intervalles, ils se contentoient de les employer comme signes, les combinant en diverses manières, les mutilant, les accouplant, les couchant, les retournant différemment, selon les genres & les modes, comme on peut voir dans le recueil d'Alypius. Les Latins les imitèrent, en se servoir dans le recueil d'Alypius des lettres de l'alphabet, & il nous en reste encore la lettre jointe au nom de chaque note de notre échelle

diatonique & naturelle. Gui Arctin imagina les lignes, les portées, les signes particuliers qui nous sont demeures sous le nom de notes, & qui sont aujourd'hui la laugue musicale & universelle de toute l'Europe Comme ces derniers signes, quoiqu'admis unanimement & perfectionnés depuis l'Aretin, ont encore de grands défauts, plusieurs ont tenté de leur substituer d'autres notes: de ce nombre ont été Parran, Souhaitty, Sauveur, Dumas, & moi même. Mais comme, au fond, tous ces systèmes, en corrigeant d'anciens désaus auxquels on est tout accounimé, ne faisoient qu'en substituer d'autres dont l'habitude est encore à prendre, je pense que le public a trèssagement sait de laisser les choses comme elles sont, & de nous renvoyer, nous & nos systèmes, an pays des values speculations. (1. J. Rouffeau)

CARACTÈRES DE MUSTQUE. C'est à tort que Rousseau prétend que les nations de l'Europe soient les seules qui sachent noter leur musique, & que

notamment les Arabes, les Chinois, ni les Persans n'aient de semblables carastères. Ce n'est pas aux quarante-huit sons de leur musique que les Arabes & les Persans ont donné des noms de villes, mais à leurs modes; ainsi quand ils disent allez de cette ville à celle-là, par exemple, d'Ispahan à Babylonne; il veulent dire: passez du mode d'Ispahan au mode Babylonien.

Ces deux peuples, & en général les Orientaux, notent les sons contenus dans toute l'étendue de leur système par des lettres qui valent autant que

le, nombres.

ı	2	3	4	5	6	7	8	9	10
a	b	c	d	e	f	g	h	i	y .
							18 yh		
21	2 2	23	24	25	:6	27	28	29	30
ka	kb	kc	kd	ke	kt	kg	kli	ki	
3 t	3 ²	33	3.4	35	36	37	38	39	49
la	lb	lc	ld	lc	If	lg	llı	li	m.

Leur système est borné à quarante sons, ce qui sorme deux oftaves & p ès de deux tons. (Voyez planches de musique, sig. 44, une pièce moresque écrite en caractères correspondans à ceux des arabes, & dont le restain est traduit selon notre notation.) (Voyez aussi, pour de plus grands détails sur la manière d'ecrire les modes arabes & persans, l'Essai sur la Musique, de M. de la Borde, sum. 1.)

Pour les Chinois, leurs caratières musicaux sont également composes de ceux de leur écriture. Ils n'en distèrent ni pour la forme, ni pour la manière de les écrire, qui est par colonnes & en commençantà droite. Voi i les noms des sept premiers caractères qui représentent les sept sons dissérens d'une gamme, du grave à l'aigu: ho, see, y, chang, tehe, koung, fan. Viennent ensuite les deux carastères lieou & ou, qui représentent les octaves des deux premères notes ho & see. Quant aux octaves des autres notes; elles sont exprincées par les mêmes carastères que les sons graves, avec cette dissérence qu'on y ajoute à côté le carastère gin, qui désigne l'octave supérieure. (Voyez planches de musique, sig. 45.)

Outre ces carattères, les Chinois en ont d'autres qui se placent au dessous des premiers, & expriment dissèrentes medifications de son; voyez sig 46.

Le figne du n°. 1 placé sous une note augmente la valeur du double.

Le figne n°. 2, marque qu'il faut répèter la note.

Le figne n°. 3 exprime une espèce de tremblement. & marque qu'il saut tenir la note.

Le figue nº. 4 veut dire qu'il fart jouer trois fois la même note.

Le figne n'. 5, qu'il fait la joner quatre fo s.

Le figne n°. 6 exprime ou un repos ou la fin de l'air.

Enfin, le tambour & les castagnettes dont les Chinois se servent pour marquer la mesure, ont encore leurs signes particuliers & qui se placent au côté droit des notes. (Voyez les exemples 46

& 47.)

Le figne n°. t exprime qu'il faut frapper fur un des côtés du tambour; le figue n°. 2, qu'il faut frapper fur le milieu, & lorsque le premier figne revient, on frappe sur l'autre côté du tambour; le double figne n°. 3, signifi que le joueur de castagnettes & le tambour doivent scapper ensemble, le plus souvent pour marquer la fin de la mesure.

A l'égard de la manière d'exprimer la valeur des notes, on peut dire que la m. sure est comme notée chez les Chinois. Voici leur manière de la peindre

aux yeux.

La valeur des notes, dit le Père Amyot, se connoît par l'espace que cette valeur occupe. Le compositeur, un compas à la main, ou simplement à vue d'œil, détermine d'abord tout l'espace que doit occuper une messure entière, ou encore mieux une demi-messure. Il essigne ensuire à chaque note la partie de cet espace qui lui convient, selon qu'il v ne qu'on la tienne ou qu'on la passe apidement. (Voyez la sig 48, planches de musique.) Les lignes tracées hor sontalement y représentent de l'une à l'autre une demi-mesure.

Voici le rapport de la valeur des notes à ces

lignes.

Si d'une l'igne à la suivante il n'y a qu'un caractère, ce carassère vaut une blanche; s'il y en a deux, ils valent deux noires; s'il y en a quatre, ils valent quatre croches, &c. De même si de deux carassères placés entre ces deux lignes le second est plus rapptoché de la ligne insèr eure, le premier vaudra alors une noire pointée, & le second une croche, puisqu'il est placé à l'extrêmité du tems, & ainsi du reste. Mais remarquez que la musique des Chinois est grave, majestueuse, & par consèquent leme dans ses mouvemens, telle qu'elle a été chez tous les anciens peuples dons son institution.

L'air chinois que nous venons de citer, fig. 48, est l'original de celui que Rousseau a défiguré dans son diel ornaire de musique. On sera bien aise de le voir dans sa véritable forme, & avec une plus juste idée de son mouvement. (Voyez Chinois,)

(musique des)

Il ost bon d'observer que cette manière avec laquelle les Chinois expriment la valeur des notes par la scule place qu'occupent les canastères, est ce qu'il y a de plus ingénieux dans le système de notation de Rousseau qu'il a publié en 1743. Le reste appartient au Père Souhaitty, sur le nom duquel il guisse-leg, ement dans cet article, pour n'en plus parler au mot notes où il renvoie. Mous détaillere as à ce même mot notes, la manière indi-

quée par le Père Souhaitty, dans ses Nouveaux Elémens du Chant. (Voyez Notes.) (M. Framery.)

CARRILLON, Sorte d'air fait pour être exécuté par plusieurs cloches accordées à différens tons. Comme on fait plutôt le carrillon pour les cloches que les cloches pour le carrillon, l'on n'y fait entrer qu'autant de sous divers qu'il y a de cloches. Il faut observer de plus, que tous leurs sons ayant quelque permanence, chacun de ceux qu'on frappe doit faire harmonie avec celui qui le précède & avec celui qui le fuir; affujettissement qui, dans un mouvement gai, doit s'étendre à toute une mesure & même au-delà, asin que les sons qui durent ensemble ne dissonent point à l'oreille. Il y a beaucoup d'autres observations à faire pour composer un bon carrillon, & qui rendent ce travail plus pénible que satisfaisant : car c'est toujours une fotte musique que celle des cloches, quand même tous les sons en seroient exactement justes; ce qui n'arrive jamais. On trouvera, (plane, de musi, sig. 49,) l'exemple d'un carrillon consonnant, composé pour être exécuté sur une pendule à neuf timbres, faite par M. Romilly, célèbre horloger. On conçoit que l'extrême gêne à laquelle assujenissent le concours harmonique des sons voisins & le petit nombre des timbres, ne permet guères de mettre du chant dans un semblable air. (J. J. Rousseau.)

CARRILI ONNER, v. n. c'est exécuter un carrillon sur des cloches. (Voyez ci - dessus Carrillon.)

(M. de Cassilhon.)

CARRILLONNEUR, f. m. celui qui carrillonne, ou exécute un carillon fur des cloches.

(M. de Cassilhon.)

CARNYX, espèce de trompettes des Gaulois. (Voyez Trompette.) (M. de Castilhon.)

CARTELLES. Grandes feuilles de peau d'âne préparées, sur lesquelles on entaille les traits des portées, pour pouvoir y noter tout ce qu'on veut en composant, & l'essacer ensuite avec une éponge; l'autre côté qui n'a point de portées peut servir à écrire & barbouiller, & s'essace de même, pourvu qu'on n'y laisse pas trop vieillir l'encre. Avec une cartelle un compositeur soigneux en a pour sa vie, & épargue bien des rames de papier reglé: mais il y a ceci d'incommode, que la plume passant continuellement sur les lignes entaillées, gratte & s'émonsse facilement. Les cartelles viennent toutes de Rome ou de Naples.

(J. J. Rousseau.)

* J'ai eu des carrelles venant de Rome & de Naples, & qui n'étoient point de peau d'âne; elles ont le défaut d'être trop petites, & de ne pouvoir fervir de brouillon que pour une douzaine de mesures tout au plus. Voici une manière de les faire.

Prendre un morceau de toile unie, ni trop fine ni trop grosse; la mettre bien tendue d'ins un cadre.

Imprimer une conche de laque sans colle, détrempée dans de l'huile de sin, de chaque côté. Quand cela est sec, ajoutez du blanc d'Angleterre parsaitement pilé avec l'huile de lin, trois ou quatre couches.

On peut parvenir au même but avec d'autres préparations que les peintres connoissent, ainsi que

les marchands de couleurs.

Pour éviter l'inconvenient dont parle Rousseau, de voir la plume s'émousser, promptement en passant sur les reglures entaillées. on peut faire faire ces réglures au pinceau avec du noir d'ivoire, préparé de même à l'huile de lin. Elles ne s'essacront point, & présenteront à la plume une surface plus unie. Cependant je n'ai pas eu à me plaindre de celles dont je me suis servi, quoi qu'elles sussentementées.

Une observation plus essentielle, c'est de ne pas écrire sur ces cartelles avec de l'encre ordinaire. Le vitriol ou la couperose qui entre dans sa composition a des qualités tellement pénétrantes & corrosives, que pour peu que cette encre ait séjourné seulement vingt-quatre heures sur la cartelle, on ne peut plus l'en essace qu'avec des peines infinies, & en usant d'autant la préparation. Il faut se servir d'encre de la Chine à laquelle on donne le degré de noir que l'on veut. Elle s'essace n'ès-sacilement avec une éponge humide, quelque séjour qu'elle ait sait sur la cattelle. (M. Framery.)

CASTAGNETTES, f. m. plur. instrument de percussion en usage chez les Maures, les Espagnols, & les Bohémiens, Il est composé de deux pentes pièces de bois, rondes, seches, concaves, & de la grandeur à peine d'un écu de six livres. On s'en sert pour accompagner des airs de danse : les concavités s'appliquent l'une contre l'autre quand on en joue. C'est pour cet effet que les deux pièces sont attachées ensemble par un cordon passé dans un tron percé à une petite éminence laissée au bord de la castagnerie, & oui en est comme le manche. Le cordon se tourne cu sur le pouce ou sur le doigt du milieu; s'il est tourné sur le pouce, c'est le doigt du milieu qui fait résonner les concavités l'une sur l'autre; s il est tourné sur le doigt du milieu, ce sont les doigts libres de part & d'autre qui font la même fonction Les costagnertes marquent le mouvement, & doivent au moins battre autant de sois qu'il y a de notes dans la mesure. Ceux qui en jouent liabilement peuvent doubler, triplei.

La tablature des castagnettes se marque par des notes de musique placées au-dessus & au-dessous d'une même ligne. Celles qui sont au-dessus sont pour la main gauche, & celles qui sont au dessous, sont peur la main droite. La ligne de la tablature doit être tranchée de mesure en mesure par une ligne perpendi ulaire, asin de dittinguer les mesures. Il doit y avoir aussi au commencement de la ligne une c'est, & le signe de la mesure. (Voyez la tablature de cei instrument, planches de musique, fig. 50. (M. de Castilhon.)

CASTRATO. f. m. Musicien qu'on a privé, dans son enfance, des organes de la génération, pour lui conserver la voix aigue qui chante la partie appellee dessus ou soprano. Quelque peu de rapport qu'on apperçoive entre deux organes si différens, il est certain que la mutilation de l'un prévient & empêche dans l'autre cette mutation qui survient aux hommes à l'âge nubile, & qui baiffe tout-à-coup leur voix d'une octave. Il se trouve. en Italie, des pères barbares qui, sacrifiant la nature à la fortune, livrent leurs enfans à cette opération, pour le plaisir des gens voluprueux & cruels, qui ofent rechercher le chant de ces malheureux. Laissons aux honnètes semmes des grandes villes les ris modestes, l'air dédaigneux, & les propos plaisans dont ils sont l'eternel objet; mais faisons emendre, s'il se peut, la voix de la pieleur & de l'humanité qui crie & s'élève contre cet infame usage, & que les princes qui l'encouragent par leurs recherches, rougillent une sois de mire en tant de façons à la conservation de l'espèce

Au reste, l'avantage de la voix se compense dans les custrati par heaucoup d'autres pertes. Ces hommes qui chantent si bien, mais sans chaleur & sans passions, sont, sur le théatre, les plus maussades acteurs du monde; ils perdent leur voix de trèsbonne heure & prennent un embonpoint dégoûrant. Ils parlent & prononcent plus mal que les vris hommes, & il y a même des lettres telles que l'aqu'il ne peuvent point prononcer du tout.

Quoique le mot castrato ne puisse offenser les plus délicates oreilles, il n'en est pas de même de son synonyme stançois. Preuve évidente que ce qui rend les mots indécens ou deshonnètes depend moins des idées qu'on leur attache, que de l'usage de la bonne compagnie, qui les telère ou les proscrit à son gré.

On pourroit dire, cependant, que le mot italien s'admet comme représentant une prosession, sa lieu que le mot françois ne représente que la prevation qui y est jointe (J. J. Ronfeau.)

CASTRATO. L'origine de cet herrible in ge de la mutilition des hommes est incertaine; mais e'le est d'une haure antiquité, comme le sont tant d'attres abus qui déshonorent & avilissent l'espèce lumaine. On lit cette désense dans le Deutéroneme, (chap. 23, v. 1,) non t grediatur curachus, attriuvel amputatis replente, & abscisso veretro, verlessame Domi i, Marchon assime que le pere c'a sameux Sesostiis, Roi d'Egypte, sot tue per ses propres euniques. Amien Marcel in, (lev. 14, e. e.) attri ue cette invention à Sémiramis, qui s'ince d'an imagina ce moyen pour c'an imagina ce moyen c

Les voyageurs & les historiens assurent que cette coutume est établie de temps immémorial chez les peuples orientaux, & qu'elle n'y ent d'autre origine que la jalousie, qui n'imagina point d'autre moyen de s'assurer de la sidélité des semmes.

Quoi qu'il en foit, l'usage des assatiques anciens & modernes n'est pas, à beaucoup près, si abominable que celui des européens, puisqu'au moins il a chez les premiers un mois excusable en apparence. La passion de la jalousie, ou celle d'une volupté estrénée, ont une sorte d'excuse dans leur violence même. Mais en Europe, & dans un siècle de raison, de philosophie & d'humanité, pour quoi commet-on encore le même crime que ces barbares? Pour entendre une voix plus douce, & qui ait une octave de plus que les antres voix.

Il ne femble pas qu'il y ait en dans la haute antiquité des eunuques chantans, à moins qu'on ne regarde comme tels les prêtres de Cybèle, qui fe mutiloient à leur initiation, pour imiter Atys, amant de la Déeffe. Ils alloient dans les rues, jouant des inftrumens, & chantaut des chanfons on des hymnes. C'est ce que disent tous les auteurs; mais aucun ne parle de la voix singulière que devoit leur procurer cette mutilation. Remarquez aussi que dans toute l'histoire de l'Asie, où il est si fouvent question d'eunuques, il n'y en a pas un seul dont on cite la voix. L'esset vocal de cette opération infâme seroit-il concentré dans notre europe?

Le feul exemple qu'une antiquité, moins reculée nous fournisse de la castration destinée aux vains plaisirs du publie, est rapporté par Saint Cyprien. Il nous apprend que de son temps on faisoit aux pantomimes la même opération qu'on fait de nos jours aux chanteurs, pour leur conserver dans tout le corps une souplesse que des hommes faits ne peuvent avoir. Dans ces jeux lassiss qui détruifirent à la fois les bonnes mœurs & l'art dramatique, le maître qui savoit faire ressembler davantage un homme à une semme passon pour avoir fait le meilleur disciple.

On ignore l'époque fixe de l'introduction de cet usage dans l'Europe moderne. Malgré l'opinion commune, il paroît qu'il étoit connu en Espagne avant que de l'être en Italie. Une bulle de Sixte V, adressée au Nonce d'Espagne, prouve que les castrati étoient déjà fort communs au-delà des pyrénées. Sixte ne désend dans cette bulle ni la castration, ni l'emploi des chanteurs mutilés dans la musique d'église, la seule qui sût alors connue. Il ne proscrit que l'abus qui s'étoit introduit, de marier ces castrats avec des semmes.

Du temps de ce Pontife, & dix ans encore après fa mort (1), les parties de dessus, ou soprani,

étoient remplies, à la chapelle pontifieale, par des espagnols qui chantoient en fausset, voce di salsetto. Il est remarquable que les espagnols qui avoient dès-lors poussé l'art du chant assez loin pour cultiver à ce point des voix sactices, au lieu de les employer chez eux, leur préférassent d'autres voix sactices, qu'ils ne se procuroient que par une barbarie recherchée. Il l'est également que Rome empruntant à l'espagne ces falsetti, ne leur préférait point des castrats qu'elle pouvoit lui emprunter de même.

Une note communiquée à M. Burney, par le Signor Santatelli, maître de la chapelle pontificale, & lui-même loprano ou castrat, ne laisse aucun doute sur le temps où ses pareils ont commencé d'y être employés. Elle est tirée d'un recueil manuscrit de sa composition, intitulé Estratto di alcune notizie storiche appartinenti alla facoltà musicale. Elle nous apprend quel sur le premier soprano italien, & quel sur le dernier salsetto espagnol.

Padre Girelamo da Perugia, Prete della congregazione dell' oratorio fiori nel Secolo XVII. Fie eccellente cantore della parte di soprano, e sui il primo evirato che avesse luogo nella capella pontificia, avendo fino allora servito la capella in qualità di soprani i nazionali epagnuoli con voce di salsetto. Il prelodato padre siè amesso tra cantori pontifici nel 1601, e mori nel 1644. C'est-à-dire: le Père Jèrome de Pèrouse, Prètre de la congrégation de l'oratoire, sieurit dans le XVII siècle. C'étoit un excellent chanteur pour la partie de soprano, & il sut le premier castrut admis dans la chapelle pontificale: jusqu'alors c'étoient des espagnols qui, avec des voix de sausset, desservoient cette chapelle en qualité de soprani. Le Pere Jérome y entra l'an 1601, & mourut en 1644.

Nous apprenons ici en passant, qu'on n'exigeoit pas alors d'un Prêrre toutes les qualités qui lui sont nécessaires aujourd'hui, comme elles l'étoient dans l'ancienne loi; & qu'on n'avoit pas encore adopté à Rome dans toute sa rigueur la prohibition du Deutéronome, citée au commencement de cet article.

Seconde partie de la note. Giovanni de Santlos, Spagnuolo, quale morì in Roma nell' anno 1625, ..., è stato l'ulcimo soprano di voce di salsetto che abbia servito la capella Pontificia. Jean de Sanctos, espagnol, mort à Rome l'an 1625... a été le dernier soprano en voix de sausset qui ait servi à la chapelle Pontificale.

L'effet merveilleux de ces voix dans la musique facrée ne tarda pas sans doute à les saire employer sur le théâtre lyrique, né à la fin du siècle précédent, & qui commençoit à faire des progrès.

Dans l'origine des représentations lyrico-dramatiques, les parties de Joprano étoient pour la plupart exécutées par des enfans. Mais le changement de voix qui accompagnoit en eux l'âge viril, & la difficulté qu'on trouyoit à leur faire mettre dans leur

⁽¹⁾ Il mourut en 1 ; 90.

cnanti expresson de sentimens étrangers à l'ensance, engagèrent les entrepreneurs des spectacles à leur substituer ces êtres dénaturés qui sortent de l'ensance sans jamais devenir hommes. On voit dans une lettre du célèbre voyageur Pietro della Valle, écrite à Lelio Guidicione, en 1647, que les castrati étoient dès-lors très communs sur les théâtres d Italie. Les plus sancux de ces premiers virtuoses surent Guidobaldo, Campagnuola, Gregori, Angelucci, & surtout Loretto Vittori, dont quelques auteurs contemporains sont des éloges qui semblent à peine pouvoir convenir à un mortel.

L'admiration augmenta en proportion des raffinemens & des recherches de l'art du chant, & comme dans notre siècle cet art & celui de la composition dramatique sont parvenus au dernier degré, l'enthousiasme a ét: au comble. Plus de théatres, plus de chapelles dans la moindre petite ville d'Italie, qui n'aient leurs custrati. Les plus célèbres ont fait des fortunes énormes : appellés dans prefque toutes les contrées de l'Europe, ils les ont rendues en quelque forte tributaires de l'Italie. L'éviration a fait passer au-delà des monts presqu'autant de tréfors que les annates. L'Angleterre qui les refuse au Pape, a souvent comblé de richesses des soprani de sa chapelle. Un castrato a gouverné l'Espagne, & est revenu en Italie bâtir des palais, & tenir un état de Prince.

De tels exemples ont en la fuite qu'ils devoient avoir. Dans l'espérance de voir un jour leurs enfans faire une fortune aussi brillante, & de la partager avec eux, des parens barbares se sont mis de tou es parts en Italie à multiplier un facrifice qui fait frèmir la nature. Le nombre des victimes est devenu innombrable; & l'on ne peut comparer sans horreur le plaisir que font ceux de ces malheureux qui parviennent à un talent distingué, les richesses qu'ils rapportent en Italie, & celles qu'ils contribuent peut-être à faire veiser par les voyageurs étrangers, avec la barbarie du crime contre nature auquel ils doivent ces avantages, avec l'horrible coup porté à la population, dans un pays où tant d'autres causes de dépopulation s'y joignent; avec l'existence infortunée d'une foule de ces misérables, qui ont tout perdu sans rien gagner, qui cessent d'être hommes sans en devenir meilleurs chanteurs, & qui manquant de voix, sont réduits à professer tristement toute leur vie d'autres parties de la mufique, où la perte irréparable qu'ils ont faite est entièrement inutile, & ne reçoit aucun dédommagement.

Les Papes se sont souvent armés contre cet abus.
Clément XIV a renouvellé avec beaucoup de sorce les excommunications contre les auteurs de ces mutilations criminelles; il est mème d'usage que chaque Pape en sasse auteur à son evaltation. Les loix de la police humaine se sont jointes à cette police spirituelle. Un pere a bien l'effronterie de se montrer avec un fils qu'il a mis hors d'état d'en avoir jamais; mais il saut qu'il se cache quand il

opère ou fait opèrer cette dégénération. Le Dr. Burney, malgré les recherches les plus exactes, n'a pu découvrir dans aucun endroit de l'Italie, ou & par qui l'opération est faite. M. de la Lande a été plus heureux, puisqu'il assure dans son voyage, avoir vu à Naples des bouniques avec cette inscription : qui si custrano i ragazzi; mais la sévérité des loix contre la castration rend cette assiche invraisemblable.

La mémoire de M. de la Lande l'a pent-être trompé. Il se sera rappellé d'avoir lu dars Voltaire, (commentaire sur le sivre des délits & des peines) ce trait qui n'étoit sans doute qu'une plaisanterie: il n'y a pas long-temps qu'on voyoit à Naples, men gros caractères, au-dessus de la porte de certains barbiers: qui si castrano maravigliosamente il putti; mem à Naples une inscription pareille.

Il faut cependant que les Magistrats ne veillent pas avec une extrême exactitude, puisque si l'on est obligé de commettre secretement le crime, on peut l'avouer lorsqu'il est commis Il n'y a donc point de sévérité outrée à dire que cette barbarie, la dipravation qu'elle annonce & celle qu'elle entraîne, déshonorent véritablement l'Italie aux yeux de la philosophie & de l'humanité. Plus d'un ècrivain philosophie s'est èlevé, mais instrudueusement, contre cet usage. Un de ceux qui l'ont sait avec le plus de véhémence, est le Signor Artéaga dans ses révolutions du theâtre lyrique.

"Si j'avois, dir-il, le droit d'élever la voix contre les abus qui ne sont pas purement littéraires, je citerois devant un tribunal dont on n'appelle pas, devant le tribunal de l'hemanité, de la philosophie & de la religion, la barbare & exécrable courume qui se conserve toujours en Italie, de mutiler si cruellement des êtres infortunés, sans autre but que de slatter l'oreille par l'inutile & vain plaisir du chant; que d'amuser dans ses dégoûts un public capricieux, o sis & corrompu; que d'exectter un applaudissement passager & frivole sur ces rhéâtres qui surent jadis institués pour graver dans l'ame des peuples les maximes les plus importantes de la morale, »

"I'exhorterois les grands de la terre qui accumulent follement sur ces hommes dégénérés les honneurs & les richesses, & favorisent ainsi cet abus insame, je les exhorterois, dis-je, à confacrer leurs trésors & leur protection à d'autres usages moins déshonorans pour la raison, & moins pernicieux pour l'espèce humaine. n

"Je ferois rougir ces philosophes qui consacrent leurs recherches à des objets inutiles. & négligent cet horrible attentat, lequel se maintient uniquement, parce qu'il est autorisé par le temps. & parce qu'il est soutenu par le desposifme du plaisir (1) ».

⁽¹⁾ I'ai dû conserver, dans la traduction, cette expression originale & neuve.

" Je réveillerois le zèle des Ministres des antels; pour qu'ils ne donnassent plus d'aziles dans le séjour de la divinité à ce préjugé barbare, qui ne peut que l'offenser. Je leur mettrois sous les yeux l'exemple du Pape Climent XIV, qui ralluma les foudres du vatican contre les cruels promoteurs de l'éviration, »

" Je me tournerois vers ce sexe qu'on ne devroit pas s'attendre à voir le défenseur d'une pareille cause. Je supplierois les semmes de concourir par toute l'influence que la nature leur a donnée sur nous, à déraciner une countime qui tend si direclement à la destruction de leur empire. »

" Mais puisque l'obscure & solitaire philosophie, trop soible pour résister à la tyrannie des opinions, ne peut que gémir sur cette barbarie, je me bonerai à indiquer les abus qu'elle a introduits sur

le théâtre lyrique. »

L'auteur se borne à deux de ces abus qui sont les plus choquans, peut-être, mais qui ne font pas les feuls. C'est la d'sconvenance d'un visage imbeibe & effeminé, avec le rôle & le caractère d'un héros; & le défaut d'action & de mouvement dramatique, qui est en général celui de tous les acteurs italiens dans l'opéra sérieux, mais sur-tout celui des cast-aii, exclusivement occupés de leur chant.

Mais ce n'est pas uniquement à l'effer dramatique que nuisent ces acteurs munilés, c'est souvent même à l'effet musical. Le charme de la musique n'est pas seulement dans l'union des parties: il est aussi dans les oppositions & les contrastes. Or, quelles oppositions & quels contrastes peur-il y avoir entre les voix de femmes & celles des castrati? La plupart des grands opéra italiens ont sept acteurs. Un seul a la voix de teno e, c'est un pere, un roi, un tyran. Il y a ensuite prima donna, seconda donna, & terga donna; primo uomo, secondo nomo, & terzo nomo; aucun de ces hommes de nom n'est homme, & tous trois ont des voix de dessits comme les trois semmes. Voilà pourquoi tous les morceaux qui se succèdent paroissent trop souvent avoir la même couleur.

C'est bien pis à Rome, où les semmes ne montert point sur le théaire, où les six rôles d'hommes & de femmes sont remplis par des soprani, qui ne sont ni l'un ni l'autre; où, à l'exception du tenore, quelque personnage que vous voyiez paroire, quelque costume qui vous frappe, vous avez toujours dans l'oreille le même genre & le même diapazon de voix. Comment avec tout le génie possible un compositeur pourroit-il donner à chaque rôle le caraclère qui lui convient, quand tous doivent être rendus par des êtres qui n'y conviennent pas? Comment se passionnera-t-il pour un Alexandre à voix féminine, ou pour une Didon, représentée par le Seigneur un tel? Quelle variété pourra t il infroduire parmi toutes ces voix uniformes?

Les mœurs ne souffrent pas moins de cet abus! que la musique & la représentation théatrale. Si ces heros sactices parviennent racement à faire illusion aux yeux des spectateurs, les fausses héroines y reußissent quelquefois beautoup mieux, & beaucoup trop. Ce n'a pu être dans l'origine que par un scrupule rel'gieux que dans la métropole de l'empire chrétien, dans le sejour du chef spirituel de cet empire, il a été désendu aux femmes de paroitre sur le théâtre. Mais quelle absurdité d'y admentre des acteurs en qui la nature est outragée, & qui souvent invitent à l'outrager encore par l'illusion même qu'ils s'essorcent de faire naitre!

Mais l'intérêt des mœurs, celui de l'humanité, celui même de l'art, ont beau réclamer contre le barbare usage de muiler les hommes pour leur conferver dans des corps adultes une voix d'enfant, l'extrême beauté de ces voix féduit tellement les Italiens, l'habitude de les entendre s'est si bien changée en besoin, qu'ils consentiront difficilement, que peut-être même ne consentiront-ils jamais à en être privés. C'est de Rome qu'il faudroit que partit la réforme, & c'est sur-tout à Rome que les castrati fourmillent. Chaque Souverain Pontife renouvelle, il est vrai, les excommunications & les désenses; mais à la cérémonie même de son exaltation, mais à toutes ses sonctions facrées, la voix des castrati remplit la chapelle pontificale.

Comment abolir l'éviration, tandis qu'elle peuplera de virtuoses cette chapelle; tandis que nonseulement tous les théâtres, mais toutes les églises de Rome & de l'Italie entière retentiront de ces voix devenues presque surnaturelles par un crime contre la nature?

Dans un pays tout eccléfiastique, les foudres de l'église sont des armes qu'on peut encore employer avec fruit Peut-être n'existe-t-il pas un théaire, depuis la Calabre jusqu'aux Alpes, où l'on osât faire monter un casteato, si le Pape avoit lancé contre les entrepreneurs des spectacles, contre les spectateurs, contre les acteurs en contravention, & même contre les acteurs on actrices qui consentiroient à jouer avec eux, une excommunication sérieuse, fondée sur les grands motifs de la religion, de la morale & de l'humanite.

Et supposé qu'en Italie même cette arme, autrefois si redoutée, eût perdu de sa force, & que le siège Pontifical craignit de se compromettre avec des puissances mondaines, au moins a-t-il tout empire sur la nombreuse tribu ecclésiastique & monachale. Les castrati disparoitroient donc de tout le Service Divin, si, à commencer par sa chapelle, & par tous les temples de Rome, le Pape vouloit réellement les en bannir. Il ne lui en coûteroit qu'une bulle pour que ces malheureux no trouvassent plus d'emploi ni dans les églises paroissiales, où la mollesse de leur voix a introduit une musique esseminée, ni dans les couvens de moines qui seroient si fachés de ressembler à leurs chanteurs, ni dans ceux de nones dont l'imagination, lorsqu'elles entendent ces chants sactices, se reporte avec compassion de l'esset à la

Personne ne pourroit contester au Souverain Pontife le droit d'exiger, pour chanter dans les temples les louanges de l'Eternel, les mêmes qualités viriles sans lesquelles il n'est pas permis d'y célébrer

les Saints mystères.

La réforme une sois faite dans les églises, ce seroit encore au Pape à commencer celle des théâtres. Souverain de Rome, il pourroit désendre aux trois spectacles de cette capitale, qui su si longtemps celle du monde, l'admission des Césars & des Porus imberbes, & à voix enfantine. Dans les petites provinces où s'étend sa souveraineté temporelle, & dans lesquelles plusieurs petites villes ont d'affez grands théâtres, il feroit aisément les mêmes désenses.

Il faudroit en même temps que les Cardinaux & les Monsignori retirassent leur protection & leurs présérences suspectes à ces jeunes virtuoses.

Quos si puellorum infereres choro, Mire fagaces falleret hospites, Discrimen obscurum, solutis Crinibus, ambiguoque vultu.

Les castrati n'étant donc plus admis, ni dans les églises ni sur les théâtres, dans les états du Pape; étant également bannis de tous les temples & de toutes les communautés dans l'Italie entière, le plus grand comp seroit porté, & la révolution générale suivroit bientôt. Cn auroit dans toutes les chapelles des enfans ou des falsetti, comme on en avoit autrefois, comme on continue d'en avoir dans plusieurs états de l'Europe; on auroit pour les théâtres des tenori, même des falselti, pour les très-jeunes rôles; on introduiroit dans l'opéra férieux des basses nobles qui en sont exclues on ne fait pourquoi; & ces voix réunies à celles des femmes, & contrastant avec elles, offrant au compositeur plus de ressources, au specrateur plus de variété, prouveroient à l'Italie, par le meilleur système de musique dramatique qui en réfulteroit nécessairement, combien elle s'est longtemps trompée, même sur ses plaisirs.

(M. Ginguené.)

CATABAUCALESE. Chanson des nourrices chez les anciens. (Voyez Chanson.) (J. J. Rouffeau.)

CATACHOREUSIS, chanson des Grecs, pendant laquelle on représentoit, dans les jeux pythiens, Apollon dansant après sa victoire sur le serpent. (M. de Castilhon.)

CATACHOREUSIS, cinquième & dernière partie du nôme pythien, suivant Pollux. (Voyez Pythien.) (M. de Costilhon.)

CATACHRESE. s.f. Quelques musiciens qui ont ecrit en latin & en allemand, ont emprunté ce Musique. Tome I.

mot de la réthorique, & s'en servent en musique à-peu-près dans le même sens, disant qu'on fait une catachrèse lorsqu'on sauve une dissonance d'une saçon dure & inustrée. Les musiciens pythagoriciens entendent aussi par ce mot une suite de sixtes entre trois parties, ensorte qu'il se trouve plusieurs quartes de suite entre les parties supérieures, parce que la quarte étant, suivant eux, une consonnance parsaite, on ne peut en saire plusseurs de suite.

(M. de Cassilhon.)

CATACOIMESE, chanson des Grees, lorsqu'ils menoient coucher les époux. (Vossius, poët. I, chap. 13, §. 5.) (M. de Castilhon.)

CATACOUSTIQUE. J. J. Science qui a pour objet les sons réslèchis, ou cette partie de l'acoustique qui considère les propriétés des échos. Ains la catacoustique est à l'acoustique ce que la catoptrique est à l'optique.

(J. J. Rousseau.)

CATAKELEUSME, la troisième partie du nôme Pythien, suivant Strabon, & la seconde, suivant Pollux. (Voyez Pythien.)

(M. de Castilhon.)

CATAPHONIQUE. f. f. Science des sons résiéchis qu'on appelle aussi catacoustique. (Voyez catacoustique.) (J. J. Roussesu)

CATAPLEON. On appelloit ainfi la mufique pendant laquelle on dansoit ordinairement la pyrrhique en faisant un cliquetis d'armes.

(M. de Castilhon.)

CATASTOME. Hesychius appelle catassome, l'embouchure ou la partie de la flûte qu'on met dans la bouche: alors c'est la même chose qu'ost-nous. (Voyez Olinous.) (M. de Casselhon.)

CATATROPA. C'étoit, suivant la division de Terpandre, la quatrième partie du mode des cithares. (Pollux, Onomast, liv. IV, chap. 9.) Le mot catatropa signifie course. (Voyez Métarcha.)

(M. de Castilhon.)

CAVATINE. f. f. Sorte d'air pour l'ordinaire assez court, qui n'a ni reprise, ni seconde partie, & qui se trouve souvent dans des récitatis obligés. Ce changement subit du récitatif au chant mésuré, & le retour inattendu du chant mesuré au récitatif, produssent un esset admirable dans les grandes expressions, comme sont toujours celles du récitatif obligé.

Le mot cavatina est italien, & quoique je ne veuille pas, comme Brossard, expliquer dans un distionnaire françois tous les mots techniques italiens, sur-tout lorsque ces mots ont des synonymes dans notre langue, je me crois pourtant obligé d'expliquer ceux de ces mêmes mots qu'on emploie dans la musique notée, parce qu'en exécutant cette musique, il convient d'entendre les termes qui s'y trouvent, & que l'auteur n'y a pas mis pour rien.

(J. J. Rousseau.)

L'animofité de Rouffeau contre Brotlard est bien extraordinaire & bien injuste! L'équité nous

Ec

oblige à transcrire ici le titre de son ouvrage pour que nos lecteurs puissent juger si l'explication de tous les mots techniques italiens dans un dictionnaire françois, étoit en esset supersue & contraire à son but

Distionnaire de Musique, contenant UNE EXPII-CAT ON DES TERMES GRECS, LATINS, ITALIENS & françois, les plus usités dans la musique; A L'OC-CASION desquels on rapporte tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus nécessaire à favoir, ant pour l'histoire & la théorie, que pour la composition & la pratique ancienne & moderne de la musique, &c. ensemble une table alphabétique DES TERMES FRANÇOIS qui sont dans le corps de l'ouvrage, SOUS LES TITRES GRECS, LATINS ET ITALIENS, pour servir de supplément, &c. par M. S. BASTIEN DE BROSSARD, &c.

On voit donc que c'est seulement par occasion & à titre d'accessoire, qu'il traite de la composition & de la théorie de la musique; que son dessein principal étoit de faciliter à ceux qui étudient cet art l'intelligence des mots grecs, latins & italiens qui s'y trouvent employés, & qu'il est ridicule de lui faire un reproche d'avoir rempli précifément le but qu'il s'étoir proposé. D'ailleurs Brossard n'a expliqué, comme Rousseau, que ceux qui se trouvent dans la musique notée. Au reste cavatine, en italien cavatina, est un diminutif de cavata, qui veut dire ôtée, retranchée. C'est une portion de récitatif soumise à la mesure & aux formes régulieres de la mélodie, & par conséquent distincte & pour ainsi dire séparée du reste Ou si on l'aime mieux, on a voulu exprimer ainsi un air dont la seconde partie est retranchée. (M. Framery.)

CENTON, f. m. en italien centon. On appelle ainsi un opéra composé d'airs de plusieurs maîtres. Presque tous les opéras donnés ailleurs que sur le théâtre pour lequel ils ont été faits sont, en grande partie, des centons, parce que les airs qui ont été écrits pour tels chanteurs ne conviennent pas à tels autres. Alors chacun y place les morceaux de son choix & avec lesquels il espère le plus briller. Ces onvrages sont incohérens & offrent une bigarrure de style désagréable pour les oreilles délicates. Aussi les centons ont ils rarement quelque réputation. Il est clair que dans tout ceci je ne parle que de l'opéra italien. En France nos voix se prêtent à tout, & les airs une sois ajustés à des paroles sont invariables.

A Londres, le premier opéra que l'on donne à l'ouverture du théâtre, en attendant que tous les membres du parlement soient rentrés, que tous les citoyens soient revenus habiter la ville, est ordinairement un centon. On en fait aussi dans les perites villes d'Italie qui n'ont pas le moyen d'avoir un compositeur en titre.

Un opéra ainsi formé de pièces de rapport se nomme plus vulgairement passiccio qui signisse paté, composition dans laquelle il entre divers ingrédiens. (M. Framery,) CENTONISER, v n. Terme de plain · chant. C'est composer un chant de traits recueillis & arrangés pour la mélodie qu'on a en vue. Cette manière de composer n'est pas de l'invention des symphoniastes modernes; puisque, selon l'abbé le Beuf, Saint Grégoire lui-même a centonisé.

(J. J. Rouffeau.)

CEON. Athénée dit, d'après Aristoxene, qu'Hyagnide le Phrygien avoit inventé des chansens nommées ceon & babys. (Voyez Babys.)
(M. de Cassilhon.)

CEPION, espèce d'air de flûte des anciens. (Voyez Flûte.) (M. de Castilhon.)

CERODETOS. On trouve quelquesois le mot cerodetos peur indiquer le sisset de Pan, parce qu'il étoit anciennement formé de plusieurs tuyaux joints avec de la cire; & remarquez que plusieurs auteurs attribuent l'invention de cet instrument à Marsyas.

(M. de Cassilhon.)

CÉSURE, f. f. Ce mot qui ne paroit pas usité par les Français, en parlant de musique, l'est par les Allemands, & si je ne me trompe, ausii par les Italiens. Il fignifie pour la mufique la même chose que pour la poesse, c'est à-dire, un repos soit réel, soit possible, & qui dans le dernier cas se fair senir, & peur devenir réel par la manière de l'exicuter; le chanteur & ceux qui jouent d'un instrument à vent pouvant reprendre haleine à la céfure; & ceux qui jouent d'une autre espère d'inftrum nt, devant la marquer par un nouveau coup d'archet détaché des autres. La céjure est autant & plus nécessaire à la musique qu'à la poésie, puisque dans cette dernière il y a des vers où on la néglige, au lieu qu'en musique une pièce où le compositeur ne merrroit aucune cesure, ou bien où l'excuteur ne la marqueroit pas là ou le compositeur l'a mise réel'ement, paroîtroit embrouillée, froide & traînante. L'expérience est aisée à faire quant à l'exécution; elle est un peu plus difficile quant à la composition; un homme, pour peu qu'il air de goûr & d'oreille, ne pouvant se forcer à composer une pièce, même courte, sans y faite sentir la césure.

On peut marquer la césure musicale, 1°. par une

pause dans la partie du chant.

2°. par une note plus longue que les précédentes:

3°. Quelquesois, mais plus rarement, c'est la marche de la basse fondamentale seule qui marque la césure, en faisant une cadence parsaite ou imparsaite; rompue ou interrompue. Voyez les disférentes sortes de césures, planches de musi. sig. 5 t.

Souvent encore les manières 1 & 3, & 2 & 3, de marquer la césure, se trouvent rénnies: cela arrive toujours aux cadences. Voyez sig. 51, mesure 4.

A la rigueur, dans un air, la césure musicale, qui se marque par une note plus longue que les autres, devroit toujours se rencontrer avec la

césure du vers, quand il y en a, & que la syllabe où tombe la césure poëtique est longue. Les deux autres sortes de césur s' musicales devroient avoir lieu lorsque la syllabe est courte, ou le débit vis & animé; mais à sorce d'être m'ethodique, on deviendroit plat & dur. Il saut donc se contenter d'observer ces regles dans le récitatif, lo sque le sens est coupé à la césure, parce qu'alors le chant n'est qu'une vroie déclamation notée. Remarquez que dans un récitatif animé, il saut employer plus souvent la césur marquée par la base, que les deux autres qui retardent toujours la déclamation.

La cesure amssicale marquée par une pause peut aussi, lorique la pause est courte, servir à marquer la virgule: lorsqu'elle est un peu plus longue, le point & virgule & les deux points; & niême lorsqu'elle est encore plus longue & que la basse sait une cadence quelconque, à marquer le point, mais non le point sinal, qui doit toujours être exp imé par une cadence parlaite.

Ordinairement il ne désend que de l'exécuteur de faire l'une céjure, muticale marquise par une note longue, une céjure marquise par une pause, en prenant la pause sur la durée de la note.

Je d's plus, tout bon exécuteur fait toujours une paufe après une cefure, de quelque espèce que ce soit; il est vrai que quand la pause n'est pas marquée il la sait si courte qu'à peine on s'en apperçoit.

Quelques-uns nomment encore césure le trat de chan: même qui est terminé par une césure; dans ce sens la première mesure de la sigure 51, planches de musiq, est une césure.

Ensin en appelle aussi césures relatives, celles qui, se suivant immédiarement, sont composées de noies de même valeur, qui donnent un temps égal & qui pro édent toutes de même, soit diatoniquement, soit par sauts, sans pourtant être entièrement semblables. Les césures, n°. 1, 2, 3, de la figure 52, planches de musiq. sont relatives.

(M. de Castilhon.)

"Ce mot n'est pas en este usué par les Français dans l'acception que sui donne ici M. de Castilhon; j'ignore s'il l'est pur les Allemands, mais je doure sou qu'il le sot par les Italiens; au moins je ne crois pas l'avoir j mais vu dans leurs écrits sur la musique. Cette raison cependant ne sussirior pas pour le rejetter s'il exprimois clairement une idie utile; c'est ce qu'il s'agit d'examiner en analysant l'article de M. de Castilhon.

"Il (ce mot) signifie pour la musique la même chose que pour la poèsse, c'est-à-dire un repos,

» soit réel, soit possible.. ».

Il faut bien lorsqu'on emprunte un mot à un art pour le faire passer dans un autre act, qu'il serve à exprimer une idée toute semblable, ou qui au moins ait avec la première be incoup de rapports. Mais quels sont ces rapports dans le cas d'ent il s'agit? La césure en poèsse signisse un repos qui coupe l'étendue d'un vers pour en saire mieux sen

tir la cadence; mais pas tellement que le vers soit totalement separé à l'endroir de la césure, & que chacune des parties puisse à elle seule saire un vers. Par cette raison la fin d'un vers, la distance d'un vers au vers suivant ne sauroit être regardée comme une cejure. Cependant ce que M. de Castilhon propose d'appeller cesure en musique n'est autre chose que cette séparation d'un membre de phrase musicale à lautre, & telle est si bien son idée. qu'il ajonte qu'on la marque que quefois « par une cadence parfaite ou imparfaite, rompue ou interrompue ». Or on fait que les cadences sone des sortes de divisions du discours musical corretpondantes à la poncluation grammaticale. Les cesures citées pour exemple par M. de Castillion sont de véritables membres de phrases, ou plusôt, pour leur treuver en poésie une analogie plus sensible, ce sont des vers entiers dont la césure dépend du rhythme adopté par l'auteur, & sur-tout de celui des vers auxquels cette musique est adaptée. Mais alors ce n'est pas la fin du membre de phrase qu'on doit regarder comme une célure, mais le repos qui se trouve queiqueson dans le cours de cette même phrase; éclaircissons ceci par un exem-



Cette phrase de chant tirée, d'un andante d'Haydu, contient des membres bien di linsts aux pours EFG & H, mais ce ne sont par là des cesures. La césure, si l'on vouloit employer ce nom, seroit aux points ABC D qui sont un repes, mais non une séparation dans chacun de ces quatre membres. Si l'on veut s'en convainere, que l'on sasse des paroles sous ce chant, comme les quatre vers qui suivent & qui peuvent s'y adapter:

L'amout feul à noire ame Faiufentir le benheut, Livrons-nous à la tlâme P. ur goûter la douc-er,

On vetra que les poiats EFGH, divisent naturellement ce chant en autant de vers, tandis que les points ABCD en marquent seulement la cesure.

Mais quand est-ce que eles vers sont cesures? C'est lorsque le repos se sait senir toujours à la même place, c'est-à-dire, à la quarrième, à la sixème syllabe dans un certain nombre de vers de suite. Quand ce repos varie à volonté, on dit alors que les vers ne tont point cesures, comme les vers françois de huit ou de sept & de six syllabes. Dans Ec ij

ce cas la musique n'a pas plus besoin de cesure que 1 la poésie.

Ainsi dans cet air connu:



les vers n'étant point césurés, la musique ne l'est pas non plus; car encore une fois on ne peut pas donner le nom de césure à l'intervalle d'un vers à l'autre. J'ai cité cet air de présérence parce que son caractère exigeant la plus parfaire égalité de durée dans les notes, la césure y est d'autant moins fenfible.

Il n'est donc pas vrai de dire " que la césure est » aurant & plus nécessaire à la musique qu'à la " poésie ", puisque quand on la néglige dans les vers, on la néglige aussi dans la musique. Mais on peut conclure de ce qui vient d'être dit, ro, que M. de Castilhon a tonjours consondu le repos qui fépare le vers ou le membre de phrase musicale d'un autre vers ou d'un autre membre, avec la césure proprement dite; 2°, que la césure musicale est la même que la césure poétique, & ne sert qu'à la faire sentir. Cette loi imposée à tout bon exécutant « de faire toujours une pause » après une césure » n'est autre chose que ce qu'on appelle phraser le chant, c'est-à-dire, en distinguer les membres; preuve nouvelle que M. de Castilhon n'a pas bien entendu ce que c'est qu'une césure.

Quant aux prétendues césures relatives, qui ne sont qu'une similitude de rhythme employée par le compositeur, il me semble que ce seroit consondre toures les idées que d'adopter cette expression qui n'a aucun rapport sensible avec l'objet qu'elle veut exprimer.

S'il est bien prouvé qu'il n'y a point en musique d'autre césure que celle du mètre poétique auquel elle est subordonnée & qu'elle représente toujours, c'est ici le lieu d'examiner cette cessure du mêtre dans ses rapports avec le chant.

Les feuls vers que l'on regarde comme césurés, ainsi qu'il a été dit plus haut, sont ceux où la césure se trouve toujours à la même place. Ainsi elle est toujouts à la sixième syllabe dans nos vers alexandrins, & à la quatrième dans les vers de dix syllabes; ceux de huit, de sept & d'un moindre nombre passent pour n'être point césurés, parce que leur césure est arbitraire, que le versi-ficateur les place où il veut; car il faut toujours qu'ils en ayent une. Si les vers très-courts, comme ceux de quatre syllabes, en manquent absolument, c'est qu'ils font cux-mêmes à l'oreille l'effet d'une césure dont ils ont la longueur, & qu'on n'a pas le temps d'y desirer un repos. Cette observation | brève qui termine le premier vers se joignant à celle

est très-sensible dans les vers suivans de la Fontaine :

> La cigale - avant chanté Tout l'été, -Se trouva - fort dépourvue Quand la bi - se fut venue.

Les césures semblables ne sont donc pas exigées dans les petits vers destinés à être lus; mais dans ceux qui doivent s'allier au chant; si elles n'y sont pas d'une nécessité absolue, elles y sont au moins très-agréables. La musique est de tous les arts peut-être celui qui aime le mieux la symmétrie. Composée alrernativement de temps soris & de temps foibles, de notes longues & de notes brèves, elle veut encore que ses phrases & même que ses membres de phrases se correspondent, tant pour la sorme que pour la longueur. Une phrase de trois mesures après une phrase de quatre a quelque chose de gauche & de déplaisant à l'oreille, même la moins savante, pourvu qu'elle ne manque pas de sensibilité. Si donc vous faites que ces phrases se correspondent encore par le rhythme, vous aurez un charme de plus : on trouve en effet cette correspondance dans les airs qui passent pour les plus agréables. L'air d'Orphée réduit au silence, les adieux d'Iphigénie, &c. tous les airs italiens; & c'est peut-être la seule observation de cette loi qui donne à la mélodie italienne cette grande supériorité sur la nôtre. S'il est vrai, comme on l'a quelquefois reproché aux maîtres italiens qui ont composé sur notre langue, qu'ils y mettoient moins de chant que sur des paroles italiennes, il n'en saut peut-être pas chercher ailleurs la raison.

Or, pour obtenir cette similitude de rhythme, il faut que le compositeur trouve dans les vers une similitude de césure. Métastase a senti le premier combien cette attention de la part du poète étoit favorable au musicien; aussi tous ses airs sont-ils non-seulement coupés en périodes égales, & en vers égaux pour la mesure, mais ces mêmes vers sont eésurés également. Il a porté encore plus loin le scrupule; le rhythme qu'il adopte au commencement de son premier vers, il le conserve rigonreusement jusqu'à la fin de l'air.

Se mai sen-ti spira-ti su'l vol-to Lieve fia - to che len - to s'aggi - 11, &c.

Vo solcando un mar crudele Senză vele e senză sarte.

Se cercă se dice L'amico dov'e.

On peut observer, à l'égard de ce dernier, que la

qui commence le suivant, produit une suite non

interrompue de dactyles.

On objecte que cette uniformité de rhythme répand de la monotonie dans les compositions musicales, & l'on ajonte en preuve que le musicien se plait quelquesois à la rompre en répétant quelques mots. Il faut avouer que si le rhythme étoit rigouteusement conservé par le musicien jusqu'à la fin du morceau, il en résulteroit de la monotonie; mais on ne prend pas garde que cette faculté accordée au compositeur de répéter les mots qui portent le plus de sens, lui suffit pour interrompre l'uniformité de rhythme, quand il le juge nécessaire, & que si cette uniformité ne lui est pas sournie par le poëte, il ne la trouvera pas quand il croira en avoir besoin.

Quelques personnes qui conviennent que l'égalité des phrases & des membres de phrases musicales est essentielle, ne croient pas pour cela que l'égalité du rhythme doive être exigée. Elles pensent que le compositeur peut faire correspondre le membre qui a le plus de syllabes à celui qui en a le moins, en mettant des croches dans l'un en opposition avec des noires dans l'autre. Il est vrai que c'est ainsi qu'on supplée à l'observation exacte de cette loi; mais pour les oreilles très-délicates, l'égalité rigoureuse du rhythme a un

charme de plus.

Enfin, on demande encore à quoi bon ces mouvelles entraves dont la mélodie françoise paroît s'être fort bien passée jusqu'ici? On cite des morceaux qui sont fort agréables, quoique le musicien & le poète ne s'y soient pas soumes à la gêne qu'on prétend leur imposer par mis à la gêne qu'on prétend leur imposer par le partie de leur imposer par le partie de le poète ne s'y soient pas soumes à la gêne qu'on prétend leur imposer par le partie de le poète ne s'y soient pas soumes à la gêne qu'on prétend le partie de le poète ne s'y soient pas soumes à la gêne qu'on prétend le partie de le

» mis à la gêne qu'on prétend leur imposer ». Si l'on avoit exigé à la sois des poëtes contemporains de Clément Marot, d'alterner invariablement les rimes masculines & séminines; d'éviter les hiâtus, les enjambemens & toutes les autres difficultés ajoutées depuis à la versification, on auroit fait sans doute la même réponse. Marot, auroit-on dit, fait de très-jolis vers sans tout cela, à quoi sert de rendre cet art plus difficile ? Cependant ces loix aujourd'hui sont généralement reçues, & l'on sent tout ce que la versification y a gagné. Si l'on veut se convaincre des avantages de la césure pour le chant, que l'on compare ensemble, pour la mélodie seulement, les morceaux faits par Vinci & Leo sur les paroles de Metastase, inventeur de cette forme, & ceux qu'ils ont faits fur les paroles d'Apoftolo Zeno qui ne l'a point connue. Que nos poetes essayent aussi de s'y astreindre; avec un peu d'habitude ils en viendront facilement à bout, & l'on verra diminuer d'un dégré la supériorité de la langue italienne sur la langue françoise pour la musique. Cette supériorité si vantée ne seroit même presque plus sensible, si avec des vers bien coupés pour la musique, nous avions des voix qui sussent les chanter.

Je n'ai plus qu'une observation à faire sur la césure; elle doit être entière pour les vers de

douze & de dix syllabes destinés à être lus, c'està-dire, qu'elle doit porter sur la dernière syllabe
d'un mot, & que le sens doit y être suspendu.
En musique elle n'est pas si rigoureuse : il suffit
qu'elle porte sur la pénultieme longue d'un mot
sinissant par une brève ou un e muet; cette syllabe brève sait alors partie de la seconde moitié
du vers, voilà pourquoi dans les vers de la Fontaine que j'ai cités, j'ai regardé comme césure celuici.

Quand la bi - se fut venue.

Cette syllabe longue sussiti pour que la voix s'y repose; & c'est la seule dissérence qu'il y ait entre la césure musicale & la césure poétique. Ainsi pour la musique, les vers suivans sont bien césurés.

L'annour office -- à nos cœuts
Les plus dou -- ces faveurs.
Sur un trò -- ne de fleuts
Il régit -- fon empire.
Quand l'himen -- une fois
Nons retient -- fous fes loir,
On languit -- on foupire:
Sur un trò -- ne de fleuts,
L'amour regne -- en nos cœuts.

(M. Framery).

CHACONNE. f. f. Sorte de pièce de musique faite pour la danse, dont la mesure est bien marquée & le mouvement modèré. Autresois il y avoit des chaconnes à deux tems & à trois; mais on n'en fait plus qu'à trois. Ce sont, pour l'ordinaire, des chants qu'on appelle couplets, composes & varies en diverses manières sur une basse - contrainre, de quatre en quatre mesures, commençant prosque toujours par le second tems pour prévenir l'interruption. On s'est assiranchi peu-à-peu de cette contrainte de la basse, & l'on n'y a presque p'us aucun égard.

La beauté de la chaconne consiste à trouver des chants qui marquent bien le monvement; & comme elle est fouvent fort longue, à variet tellement les couplets qu'ils contrastent bien ensemble, & qu'ils réveillent sans cesse l'attention de l'auditeur. Pour cela, on passe & repasse à volonté du majeur au mineur, sans quitter pourtant beaucoup le ton principal, & du grave au gai, ou du tendre au vif, sans presser m ralentir jamais la mesure.

La chaconne est née en Italie, & elle y ésoit autresois fort en usage, de même qu'en Espagne. On ne la connoît plus aujourd'hui qu'en France dans nos opéras.

(J. J. Roufeau.)

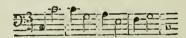
CHACONNE, c'est le plus étendu de tous les airs de danse; c'est même une symphonie plus longue qu'aucune autre; une symphonie simple qui seroit de cette longueur seroit tatiguante & insupportable à l'oreille, il est aisé d'en voir la raisen: la

Chaconne est un texte que la danse doit interpréter; les pas, les gestes, les évolutions des danseurs doivent occuper agréablement les yeux pendant que l'oreille jouit de la beauté des chants, des accords, des modulations, & que le spectateur partagé entre deux plaisirs, juge sans fatigue du rapport de ce qu'il voit avec ce qu'il entend.

La fymphonie simple ne parlant qu'à l'oreille, demande une attemion plus recueillie, que l'extrême délicatesse de cet organe ne lui permer pas de supporter si long - temps. Ou l'on attache un seus à ce qu'on entend, on suit avec attention le éévelo perment du sujet, les essets d'harmonie, les modulations, les nuances, les contrastes se les retours; se la lassitude suivroir bientôt une trop longue jouissance: ou l'on écoute machinalement, on ouvre passivement l'oreille au vain plaisir des sons; se une longue suite de sons, quelque agréables qu'ils soient, quand ils ne disent rien à l'esprit, n'est autre chose qu'an long ennoi.

L'étymologie du mot Chaconne est assez dissicile à débiouiller. On appelloit anciennement ciccona en Italie un trait de basse sondamentale sur lequel on s'exerçoit à composer, & dont peutêtre quelqu'aveugle (Cieco) étoit l'inventeur. Dans le dixième volume des ouvrages de Taiquinio Merula, imprimé à Venise en 1635, on trouve un duo initulé duo sopra la CIECONA; voici cette ciecona, ou ce trait de basse contrainte sur lequel tout le duo

est composé.



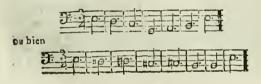
Il y a dans le même volume un autre duo & un air, composé sur la même basse & dont le chant

est entièrement dissèrent.

De ciecona on aura fait par corruption ciacona, & pour ne pas répéter toujours le même trait, on en aura substitué à celui-ci, qui étoit le trait original, d'autres d'un chant à peu près aussi simple, d'abord de quatre, & ensuite de huit mesures. Et c'est sur l'un de ces traits, qui avoient reienu le nom de ciacona, ou peut-êire sur la ciecona ellemême, qu'on aura fait un air de danse noble, que nous aurons ensuite emprunté des italiens sous le nom de chaconne.

Ces traits étoient le plus souven en ton mineur; les premièrs furent sans doure diatoniques; on en fit ensuite de chromatiques, qui donnoient plus de difficultés à vaincre aux compositeurs.

C'étoit, par exemple,



On concoit bien comment on parvenoit à traiter fur un canevas aussi simple quelques traits de symphonie plus ou moins heureux: creer un chant fur une basse donnée, est l'A B C de la composition; mais ce que l'on conçoit moins c'est le plaisir qu'on pouvoit trouver à entendre cette marche de hasse, éternellement unisorme, se trainer sons ces traits de symphonie. C'est l'inconvénient ordinaire des basses contraintes; mais lorsqu'on juge à propos d'en faire usage, on évite de leur donner un mouvement aush monotone & aussi trifte, à moins que cette triftesse même n'ait un but & ne soit un moyen de peindre: mais dans des chaconnes presque toutes destinées à des sêtes bri'lantes, elles devoient fatiguer l'oreille, affadir le cœur, & même imprimer à la danse que que chose de t isle & d'ennuyeux comme elles. Ouvrez les partitions de Lulli, vous trouverez dans presqué toutes une chaconne de cette espèce. Vous y trouverez quelquefois affez d'art dans la manière dont le contrepoint est écrit, & sur tout dans les modulations enchaîn es au mode principal; mais vous ne comprendrez jamais comment, dans des têres & dans des triomphes, cette basse lugubre pouvoit s'assoriir aux idées de m gnificence & de joie que devoit exprimer la danse.

Rameau affranchit sans retour la chaconne de cette ridicule entrave. En lui conservant la régularité symmétrique exigée par les pas de la danse, il lui donna cependant une marche libre, une expression variée; il y ménagea de plus grands essets & des oppositions nouvelles. Les richesses de l'orchestre s'étant depuis considérablement accrues, on paroit encore avoir ajouté après lui à ces oppositions & à ces essets; mais ces additions sont plusôt apparentes que réelles La chaconne est restée à peu-prés au point où il l'a laissée. Qu'on examine celle de ses sadantes, & quelques autres, on y reconnoîtra le germe de presque toutes celles qu'on a

faites depuis.

On n'a pas cru sans doute créer une nouveauté en nous donnant des cha.onnes à deux temps. La mesure n'y sait rien. Si dans un air à deux temps, que vous nommez chaconne, vous suivez le dessein, vous imirez les esses, vous empruntez les traits de mésodie ou d'harmonie que j'ai déja entendus dans des chaconnes à trois temps, vous n'avez aucun droit au titre d'inventeur. Rousseau dit : autresois il y avoit des chaconnes à deux temps & à trois; mais on n'en fait plus qu'à trois. Il faut seulement changer en votre saveur ces derniers mots, & dire, depuis on n'en faisoit plus qu'à trois; mais on a repris l'usage d'en saire quelquesois à deux temps.

Il est bon cependant de remarquer que si l'origine de la chaconne est italienne, & si elle est née de ces morceaux entiers que l'on composoit sur ce trait de basse contrainte nommé la ciccona, ce trait étant soujours à trois temps dans les anciennes compositions italiennes, Rousseaux s'est trompé en disant qu'on avoit sait autresois des chaconnes

à deux temps, à moins que par cet autrefois il n'entende pas le premier âge de la chaconne.

Une belle chaconne est d'un grand esset à la sin d'un opéra. Un maître de ballets y peut déployer tout le luxe de son art; un compositeur tout le seu de son génie. Il nes'agiroit que de sorir un peu de la routine, & de tâcher de mettre dans la symphonie & dans les entrées quelques intentions partiques rapports avec l'action qui vient de se passer; en un mot quelques intentions locales qui sauvassent le spectateur de l'ennui qu'il éprouve lorsque, dans une production qu'on lui donne pour nouvelle, il ne voit & n'entend rien que ce qu'il croit avoir déia vu & entendu.

Il ne saut pas non plus regarder comme invention la licence qu'on a prise dans un opéra (1), dont l'ouverture étoit d'un effet sûr, de répéter à la sin cette même ouverture, au licu d'y placer une chaconne. Quelque parti qu'un habile maître de hallet puisse tirer d'une symphonie qui n'a pas été saite pour la danse, il y a toujours une trèsgrande dissèrence entre le caractère d'une ouverture & celui d'une chaconne. Dans un art où règne déjà beaucoup de consusion, saire ainsi servir à double usage les mêmes morceaux de musique, ce servit

achi ver de tout confondre.

Que dite donc de l'emploi que nous avons vu faire, dans un ballet, du premier final de la Frascatana? Disons qu'en dépit de la juste réputation du compositeur, il avoit fait un bien mauvais final, ou que ce doit être une bien mauvaise chaconne (M. Ginguené).

CHAINE DE TRILLES. Les Italiens appellent eatena di trilli une suite de trilles. N'ayant point d'expression françoise pour désigner cette sigure du chant, j'ai traduit l'italien mot à mot. (Voyez une suite ou chaine de trilles, planc, de musi., figure 53.) (M. de Cassilhon.)

CHALIL, c'est ainsi que les Hébreux appelloient leur slûte, qui probablement n'éroit qu'une espèce de chalumeau; d'autres entendent par chatil un tambour, & c'étoit cesui qu'ils présendent qu'on frappoit avec l'Abub. (M. de Cassilhon).

CHANSON. Est èce de petit poëme lyrique sort court, qui roule ordinairement sur des sujets agréables, auquel on ajouté un air pour être chanté dans des occasions samilières, comme à table, avec ses amis, avec sa maîtresse, & même seul, pour éloigner, quelques instans, l'ennui si l'on est riche; & pour supporter plus doucement la misère & le travail, si l'on est pauvre.

L'usage des chansons semble être une suite naturelle de celui de la parole, & n'est en esset pas moins général; car par-tout où l'on parle, on chante, ll u'a sallu, pour les imaginer, que déployer ses organes, donner un tour agréable aux idées dont on aimoit à s'occuper, & fortifier par l'expression dont la voix est capable le sentiment qu'on vouloit rendre, ou l'image qu'on vouloit peindre. Aussi les anciens n'avoient-ils point encore l'art d'écrire qu'ils avoient déja des chansons. Leurs loix & leurs histoires, les louanges des dieux & des héros, surent chantées avant d'être écrites. Et delà vient, selon Aristote, que le même nom grec sut donné aux loix & aux chansons.

Toute la poésse lyrique n'étoit proprement que des chansons: mais je dois me borner ici à parler de celle qui portoit plus particulièrement ce nom, & qui en avoit mieux le caractère selon nos idées.

Commençons par les airs de table. Dans les premiers tems, dit M. de la Nauze, tous les convives, au rapport de Dicéarque, de Plutarque & d'Artémon, chantoient ensemble, & d'une seule voix, les louanges de la divinité. Ainsi ces chansons étoient de véritables péans on carriques sacrés. Les dieux n'étoient pour eux des trouble-sètes; & ils ne dédaignoient pas de les admetire dans leurs plaisirs

Dans la suite les convives chantoient successivement, chacun à son tour, tenant une branche de myrthe, qui passoit de la main de celui qui venoit de chanter, à celui qui chantoit après lui. Ensin quand la musique se persectionna dans la Grèce, &t qu'on employa la lyre dans les sestins, il n'y eut plus, disent les auteurs déjà cités, que les habiles gens qui sussimplement de la lyre. Les autres, du moins en s'accompagnant de la lyre. Les autres, contraints de s'en tenir à la branche de myrthe, donnèrent lieu à un proverbe gree, par lequel on disoit qu'un homme chantoit au inyrthe, quand on youloit le taxer d'ignorance.

Ces chansons accompagnées de la lyre, & dont Terpandre sur l'inventeur, s'appellent scolies, mot qui signisse oblique ou tortueux, pour marquer, selon Plutarque, la dissiculté de la chanson; ou, comme le veut Artémon, la situation irrégulière de ceux qui chantoient; car comme il falloit être habile pour chanter ainsi, chacun ne chantoit pas à son rang, mus seulement ceux qui savoient la musique, lesquels se trouvoient disperses çà & là, & platés obliquement l'un par rapport à l'autre.

Les sujets des scolies se tiroient non-seulement de l'amour & du vin, ou du plaisir en général, comme aujourd hui; mass encore de l'histoire, de la guerre, & même de la morale. Telle est la chanson d'Aristote sur la mort d'Hermias son ami & son allié, laquelle sit accuser son auteur d'impiété.

"O verm, qui, malgré les difficultés que vous préfentez aux fo bles mortels, ètes l'objet charmant de leurs recherches! Vertu pure & aimable! ce fut toujours aux Grees un deilin digne d'envie de mourir pour vous, & de fouffir avec n constance les maux les plus affreux. Telles sont

⁽¹⁾ Panarge.

» les semences d'inmortalité que vous répandez dans tous les cœurs. Les fruits en sont plus précieux que l'or, que l'amitié des parens, que le sommeil le plus tranquille. Pour vous le divin Hercule & les fils de Léda supportèrent mille travaux, & le succès de leurs exploits annonça votre puissance. C'est paramour pour vous qu'A-hchille & Ajax descendirent dans l'empire de Pluton, & c'est en vne de votre céleste beauté, que le prince d'Atarne s'est aussi privé de la lumière du soleil. Prince à jamais célèbre par ses actions, les silles de Mémoire chanteront se gloire toutes les sois qu'elles chanteront le culte de Jupiter hospitalier, & le prix d'une amitié durable & sincere.

Toutes leurs chanfons morales n'étoient pas si graves que celle-là. En voici une d'un goût différent,

tirée d'Athénée.

" Le premier de tous les biens est la santé, le précond la beauté, le troisième les richesses amassiées sans fraude, & le quatrième la jeunesse qu'on passe avec ses amis."

Quant aux scolies qui roulent sur l'amour & le vin, on en peut juger par les soixante & dix odes d'Anacréon qui nous restent. Mais dans ces sortes de chansons même, on voyoit encore briller cet amour de la patrie & de la liberté dont tous les Grecs étoient transportés.

"Du vin & de la santé, dit une de ces chansons, pour ma Clitagora & pour moi, avec le secours des Thessaliens. "C'est qu'outre que Clitagora étoit Thessalienne, les Athéniens avoient autresois reçu du secours de Thessaliens, contre la tyrannie des Pissistra ides.

Ils avoient aussi des chansons pour les diverses prosessions. Telles étoient les chansons des bergers, dont une espèce, appellée Bucoliasme, étoit le véritable chant de ceux qui conduisoient le bétail; & l'autre, qui est proprement la pastorale, en évoit l'agréable imitation : la chanson des moissonneurs. appeilée le Lytierse, du nom d'un fils de Midas. qui s'occupoit par goût à faire la moisson : la chanson des meuniers appeliée Hymée on Epiaulie; comme celle ci tirée de Plutarque; Moulez, meule, moulez; sar Pittacus qui règne dans l'auguste Mitylène, aime à moudre; parce que Pittacus étoit grand mangeur : la chanson des tisserands , qui s'appelloit Eline : la chanson Yule des ouvriers en laine : celle des nourrices, qui s'appelloit Catabaucalèse on Nunnie: la chanfor des amans, appellée Nomion: celle des femmes, appellée Calyce; Harpalice, celle des filles. Ces deux dernières, attendu le fexe, étoient aussi des chansons d'amour.

Pour des occasions particulières, ils avoient la chanson des nôces, qui s'appelloit Hyménée, Epithalame: la chanson de Datis, pour des occasions joycuses: les lamentations, l'Islème; & le Linos pour des occasions sunèbres & tristes. Ce Linos se chantoit aussi chez les Egyptiens, & s'appelloit par

eux Maneros, du nom d'un de leurs princes, au deuil duquel il avoit été chanté. Par un passage d'Euripide, cité par Athénée, on voit que le Linos pouvoit aussi marquer la joie.

Enfin, il y avoit encore des hymnes ou chansons en l'honneur des dieux & des héros. Telles étoient les Iules de Cerès & Proserpine, la Philelie d'Appollon, les Upinges de Diane, &c.

Ce genre passa des Grecs aux Latins, & plusieurs odes d'Horace sont des chansuns galantes ou bacchiques. Mais cette nation, plus guerrière que sensuelle, sit, durant très-long-tems, un médiocre usage de la musique & des chansons, & n'a jamais approché, sur ce point, des graces de la volupté grecque. Il paroît que le chant resta toujours rude & grossier chez les Romains. Ce qu'ils chantoient aux nôces étoit plutôt des clameurs que des chansons, & il n'est guère à présumer que les chansons satyriques des soldats, aux triomphes de leurs généraux, eussent une mélodie sort agréable.

Les modernes ont aussi leurs chansons de différentes espèces, selon le génie & le goût de chaque nation. Mais les François l'emportent sur toute l'Europe, dans l'art de les composer, sinon pour le tour & la mélodie des airs, au moins pour le sel, la grace & la finesse des paroles; quoique pour l'ordinaire l'esprit & la satyre s'y montrent bien mieux encore que le sentiment & la volupté. Ils se font plûs à cet amusement & y ont excellé dans tous les tems, témoin les anciens Troubadours. Cet heureux peuple est toujours gai, tournant tout en plaisanterie: les semmes y sont sort galantes, les hommes sort dissipés, & le pays produit d'excellent vin; le moyen de n'y pas chanter sans cesse? Nous avons encore d'anciennes chansons de Thibault, comte de Champagne, l'homme le plus galant de son siècle, mises en musique par Guillaume de Machaut. Marot en fit beaucoup qui nous restent, & grace aux airs d'Orlande & de Claudin, nous en avons aussi plusieurs de la Pleyade de Charles IX. Je ne parlerai point des chansons plus modernes, par lesquelles les musiciens Lambert, du Bousset, la Garde & autres, ont acquis un nom, & dont on trouve autant de poëtes qu'il y a de gens de plaisir parmi le peuple du monde qui s'y livre le plus, quoique non pas tous auffi célèbres que le comte de Coulange & l'abbé de Lattaignant. La Provence & le Languedoc n'ont point non plus dégéneré de leur premier talent. On voit toujours regner dans ces provinces un air de gaieté qui porte sans cesse leurs habitans au chant & à la danse. Un Provençal menace, dit-on, fon ennemi d'une chanson, comme un Italien menaceroit le sien d'un coup de stilet; chacun a ses armes. Les autres pays ont aussi leurs provinces chanfonnières; en Angleterre c'est l'Ecosse, en Italie c'est Venise. (Voyez Barcarolles.)

Nos chansons sont de plusieurs sortes; mais en général elles roulent ou sur l'amour, ou sur le vin,

ou sur la satyre. Les chansons d'amour sont les airs tendres, qu'on appelle encore airs sérieux; les romances, dont le caractère est d'émouvoir l'ame infensiblement par le récit tendre & naif de quelque histoire amoureuse & tragique; les chansons pattorales & rustiques, dont pusseurs sont saites pour danter, comme les musettes, les gavottes, les branles, &c.

Les chansons à boire sont affez communément des airs de basse ou des rondes de table : c'est avec beau oup de raison qu'on en fait peu pour les desfus; car il n'y a pas une idée de débauche plus crap sleuse & plus vile que celle d'une semme ivre.

A l'égard des chansons satyriques, elles sont comprises sous le nom de vaudevilles, & lancent indisférenment leurs traits sur le vice & sur la vertu, en les rendant également ridicules; ce qui doit proscrire le vaudeville de la bouche des gens de bien.

Nous avons encore une espèce de chanson qu'on appelle parodie. Ce sont des paroles ajustées comme on peut sur des airs de violon, ou d'autres instrumens, & qu'on sait rimer tant bien que mal, sans avoir égard à la mesure des vers, ni au caractère de l'air, ni au sens des paroles, ni le plus souvent à l'honnêteté. (Voyez Parodie) (J. J. Rousseau.)

Les vers des chansons doivent être aises, simples, coulans & naturels. Orphée, Linus, &c commencèrent par faire des chansons; c'étoient des chansons que chantoit Eriphanis, en suivant les traces du chasseur Ménalque; c'étoir une chanson que les femmes de Grece chantoient aussi pour rappeller les malheurs de la jeune Calicé, qui mourut d'amour pour l'insensible Evaltus. Thespis barbouillé de lie & monté sur des trétaux, célébrait la vendange, Silène & Bacchus par des chansons à boire. Toutes les odes d'Anacréon ne sont que des' chansons : celles de Pindare en sont encore, dans un style plus élevé. Le premier est presque toujours sublime par les images, le second ne l'est guère souvent que par l'expression. Les poésies de Sapho n'étoient que des chanfons vives & passionnées, le seu de l'amour qui la consumoir animoit fon style & ses vers.

Les chansons ont sur-tout réussi en France. Le commerce libre établi entre les hommes & les semmes; cette galanterie aisée qui règne dans les sociétés; le mélange ordinaire des deux sexes; dans tous les repas; le caractère même d'esprit des François ont dû porter rapidement chez eux ce genre à sa persection. (Cahusae).

CHANSON. La plus ancienne chanson, non pas françoise, mais des françois, qui nous soit restée, date du septième siècle. Elle est en mauvais latin rimé; ce sur le chant de victoire de l'armée de Clotaire II, après une bataille contre les Saxons. On y voit que les vaincus envoyèrent à Clotaire Musique. Tome I.

des ambassadeurs qui auroient été massacrés par le Roi de France, si l'illustre Faron, d'origine Bourguignone, ne les cût sauvés, & si Dictine leur eût inspiré de passer par la ville de Meaux où commandoit sans doute ce Faron.

Ţ

De Clotario est canere rege francorum, Qui ivit pugnare cum gente Saxonum, Quam graviter provenisset missis Saxonum. Si non suisset inclitus FARO de gente Burgun dionum!

II.

Quando veniunt in terram francorum, FARO ubi erat princeps, missi faxonum, Instinctu dei transeunt per urbem Meidorum, Ne intersiciantur à rege francorum, &c.

Nos annales disent que cela sut chanté à pleine voix, magna vociferatione, par tout le royaume.

Charlemagne, suivant l'abbé de Vertot (2), avoit sait une collection d'anciennes chansons gauloises. Eginhart, son historien, nous ouvre une source de regrets, en nous apprenant que ces chansons, qui étoient presque toutes militaires, formoient, comme celles des Germains, la principale partie de l'historie de France. On y célébroit les exploits & la mort herosque des Rois & des principaux chefs. Les soldats les chantoient en chœur, en marchant à l'ennemi. Charlemagne étoit passionné pour ces chants belliqueux; non-sculement il les sit recueillir avec soin, mais il les savoit par cœur.

Ses exploits effacerent ceux de ses prédécesseurs, & il sut lui-même, ainsi que son neveu Roland, le sujet des chansous nationales. La chanson de Roland devint sur-tout sameuse. Mais quoiqu'elle ait été répandue dans toute la France, & chantée par les soldats dans toutes les batailles jusqu'aut quatorzième siècle, elle ne s'est point conservée. M. de Paulmy n'en a pu retrouver que des sragmens dans nos anciens romanciers, & il en a composé cette chanson connue:

Soldats François, chantons Roland, &c.

Où, suivant l'expression d'un auteur anglois; (M. Burney) semble respirer le véritable esprit national & militaire des François.

Le Comte de Tressan avoit appris d'autres détails sur cette même chanson, du Marquis du Viviers Lansac, dont la terre, située dans les Pyrénées, étoit depuis plus de six cents ans dans sa famille. Ce M. au Viviers avoit eru reconnoirre des fragmens originaux de la chanson de Roland

⁽¹⁾ Mémoires de Litt.

CHA

dans la bouche des paysaus montagnards; et il traduisoit ainsi ce qu'il en avoit pu rassembler.

> O Roland! l'honneur de la France, Que par toi mon bras soit vainqueur! Dirige le fer de ma lance A percer le front ou le cœur Du sier ennemi qui s'a/ance!

Que son sang coulant à grands slots De ses slancs ou de sa visière, Bouillonne encor sur la poussière En baignant les pieds des chevaux!

O Roland! &c.

Les Provençaux passent avec raison pour les plus anciens chansonniers de l'Europe. Leurs menestrels, chanterres & troubadours, alloient chantant des couplets tendres ou plaisans, avant qu'on soupçonnât, même en Italie, ce genre de poésie & de chant.

Parmi les preuves de ce droit d'aînesse des chanfons provençales, il en est une moins connue que les autres, & qui paroît l'une des plus convaincantes. Dans un vieux traité du chant mesuré, conservé manuscrit à la bibliotheque Ambroissenne de Milan, & composé par ce Francon, moine bénédictin, abbé d'Afslighem dans le Brabant, & appellé en France Francon de Paris; on trouve cité pour exemple le premier vers d'une de ces chansons, noté à la mode du temps, avec les paroles au-dessous des notes.



Doure se-cors-aij enco-re re-tro-veis.

Francon, qui écrivoit ce traité au commencement du XII^e. fiecle, ayant dès-lors cité un vers provençal mis en mufique, il est clair que cet usage étoit connu des Provençaux avant cette époque. Or aucun monument aussi ancien ne nous apprend qu'il le fût des autres nations: c'est donc aux Provençaux qu'appartient la gloire de l'invention.

Les premiers airs qu'ils composèrent n'étoient qu'une forte de chants grégoriens, ou de simples parodies des chants de l'églife. A la fin d'un grand nombre de leurs chansons on trouve le premier verset ou la premiere parole latine de l'hymne qui leur a servi de modèle. Dans la suite, ils eurent des musiciens plus habiles qui surent moduler des airs différens de cette psalmodie.

Les françois ne tardèrent pas à les imiter, & dès le règne de Philippe Auguste, c'est-à-dire au commencement du treizième siècle, on compte un grand nombre de poëtes dont les chansons, mises en musique souvent par cux-mêmes, sai-soient alors les délices des Cours, & se sont pour la plupart conservées manuscrites jusqu'à nos jours. Voici le nom des plus dissingués de ces poètes,

ADENEZ, auteur de plusieurs romans où il inféra des chansons, étoit menestrel & Roi d'armes de Henri III, Duc de Brabant. On croit que Marie de Brabant, sille de ce Duc, & seconde femme de Philippe le hardi, eut beaucoup de part aux ouvrages d'Adenez, sur-tout aux romans de Berthe au grand pied, de Cléomadès & d'Ogier le Dandis. Une Princesse asser modeste pour ne donner ses propres ouvrages que sous le nom d'un poète connu! Voilà bien les mœurs du vieux temps. Combien de semmes, qui n'étoient point Princesses, ont fait depuis tout le contraire!

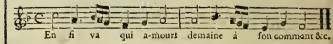
ALEXANDRE, surnommé de Paris, né à Bernay, en Normandie, acheva, sous Philippe Auguste, le roman d'Alexandre, commencé en 1140, par Lambert li cors, ou le court, & écrit en vers de douze syllabes. On ne suit si ce sur le nom de l'auteur ou le titre du roman qui donna aux vers de cette mesure le nom de vers alexandrins. Au milieu du poëme se trouve une chanson dont le premier vers & le resrein est à-peu-près le même que celui du fabliau connu sous le nom de Lay, d'Aristote:

Ainsi va qui amors maine , &c.

La chanson du roman d'Alexandre dit:

Ensi va qui amours de maine à son commant;
A qui que soit dolours, ainsi va qui amours.
As mauvaises langours! nos biens mais non porquant.
Ensi va qui amours de maine à son comment.

L'air est noté en notes grégoriennes. Il a un caractère & un rhythme plus marqué que les autres chansons de ce temps; mais le chant en est si uniforme, que le même serr aux quatre vers, excepté que pour le second vers on répète deux sois le chant du premier hémistiche. Le voici en notes modernes.



Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis, gendre de Berenger, Comte de Provence, & son théririer, instruit par les poëres provençaux, cultiva lui-même avec succès la poésie. C'est à l'époque de son expédition en italie, du séjour qu'il sit à Florence, & de sa conquête de Naples, que les italiens commencèrent aussi, à l'imitation des troubadours dont sa Cour étoit remplie, à poétifer en langue vulgaire, & à composer sur ces poésies galantes des chants dissérens de ceux de l'église. Quelque temps auparavant Raimond Berenger, son beau-pere, descendu en Lombardie pour visiter l'empereur Frédéric I, avoit aussi mené à sa suite plusieurs troubadours & menestrels.

Ceux-ci, à leur arrivée en Italie, avec les princes dont ils suivoient la cour, ne surent connus du peuple que sous le nom d'hommes de cour, uomini di corte, ou de charlatans, ciarlatani. Ce dernier nom, selon Muratori, vient du mot ciarle, maniere italienne de prononcer le Charles des François, parce que ces chanteurs provençuix chantoient souvent les exploits de Charles-le-Grand ou Charlemagne (1). Les histoires de ce temps sont pleines des actions singulieres de ces troubadours, de la saveur qu'ils obtenoient auprés des seigneurs & des grands d'Italie, & des présens somptueux dont leurs talens étoient récompensés.

Ce qui nous reste de Charles d'Anjou prouve qu'il avoit une imagination tendre, & un style aussi doux que l'état encore grossier de la langue pouvoit le permettre.

Li granz defi s & 'a douce pensee

Que j'ai por vos, dame qui valez tant,

Dont la peine ne puet estre célée

Où m'avez mis & tenu longuement,

Encortenez in an ener en rel torment

Dont ja n'istrai nul jor de mon vivant

(fortirai)

Se par vos non, douce dame honerse, & C.

BLONDEAU, ou BLONDIAUX de Neele, plus connu fous le nom de BLONDEL, est célèbre par son attachement pour le malheureux Richard Cœur-de-lion, roi d'Angleterre, & par le bonheur qu'il eut de délivrer ce monarque de la prison où il étoit déloyalement détenu. On a de lui environ trente chansons manuscrites,

Le châtelain de Couci, dont le nom rappelle une passion constante & un crime atroce, sut aussi distingué par ses talens que par sa valeur. Comme il aimoit veritablement, il y a dans les chansons qui nous restent de lui un ton de sentiment & de mélancolie qui les rend plus intéressantes que celles de la plupart de ses contemporains. Ceux-ci se traînoient presque tous sur les mêmes traces. Ils ne chantoient que le renouveau, c'est-à-dire le printemps, les fleurs, les prés; ils y mêloient quelque douce aventure avec une bergerette, ou quelques tendresses un peu sades à leur mie, & répétoient à-peu-près la même chose au renouveau suivant. Le Châtelain de Conci, qui fuivoit une autre route, se moque lui - même de ces compositions uniformes, au commencement d'une de ses chansons.

> Pour verdure, ne pour prée, Ne pour feuille, ne pour flour, Nulle chințon ne m'agrée

6'il ne vient de fine amouz'
Mès li feignant priéour,
(Mais ceux qui feignent de prier,)
Dont ja dame n'iert améz,
(ne fera)
Ne chantent fors en pascost,
(qu'au tems de paques)
Lets se plaignent sans dolour.

Ce qui n'empêche pas que lui-même no fuive quelquefois la courume établie, & que plusieurs de ses chansons ne commencent par le compliment d'usage au printemps. Taniôt c'est:

> Moult m'est bele la douce commençance Du nouviau ters à l'entiant de pascor, Que bois & prez sont de mainte temb'ance, Vert & vermeil, couvert d'erbe & de flor, &c.

Tantôt:

Quand voi venir le bel tanz & la floue Que l'etbe vets resplent aval la p.ée; I ots me souvient d'une douce foloet Et du douz lieu où unes cuets tent & bée. (Mon cœur tend & esspire.)

Plusieurs autres, saites sans doute à la m'mo époque de l'année, en portent pour ainsi dire l'empreinte dans les premiers vers; telles que celleci, qui contient ses vœux avant de partir pour la Palestine.

Li neuviau tens, & mais, & violete;

Etrolignoz mi femont de chanter:

(M'inviten: a)

Et mes fus cuers mi fait d'une amerette

(Mon tendre caur)

Si douz prétent, que ne l'ot refufer.

Or me dont Dex en cele honor monter

(Dieu me permetre de parvia i d'est honneur)

Que cele où fiai u o i euer & mon penter,

Tienne une fois en re mes bras ruite,

Ainz que j'uille outremet.

Il n'est pas indifférent de voir la pièté de ce bon chevalier, qui avant que de partir pour aller délivrer le tombeau du fils de Dieu, demusée à Dieu la grace de commettre un adultère. Et de tenir sue entre ses bras la semme du Seigneur de Faygl,

GACE BRULÉS, que tous les anciens manuferits appellent Manfeigneur, étoit sans doute un Chevalier distingué, & l'ainé d'une maison illustre de champagne, car le titte de Monfeigneur ne se donnoit alors qu'aux ainés de famille, & aux Chep F si

⁽¹⁾ De ciarle oft vonu ciarlare, parler beaucoup, ba-vardet, répéter fouvent la même ghofe.

valiers de la plus grande diffinction. On l'a dit, mais fans preuve, ami de Thibaut, Comte de Champagne. Ni les chansons du Comte, ni celles de Gace, ne font mention de cette amitié. Mais ce que prouvent évidemment près de quatre-vingt chansons qui nous restent de lui, c'est qu'il étoit un des poëtes les plus aimables. & le plus pur des écrivains de son temps. Il se retira en Bretagne; on ne sait par quel motif, mais il y séjourna quelque temps, & y sut parsaitement traité par Jean 1 de Dreux, Comte souverain de Bretagne. Le Comte sut payé de son bon accueil par le goût que Gace lui inspira pour la poésie & la mussque: il nous reste de lui une seule chanson qui sutifit pour prouver qu'il étoit le digne écolier s'un si bon maître.

Colin Muset, l'un de nos plus fameux jongleurs, fut protégé par le roi de Navarre, qui lui fournit les moyens de quitter la vie errante que menoient tous les ménétriers. Ses talens & les bienfaits de ce prince l'élevèrent fans doute à une fortune affez confidérable, puifqu'on affure qu'il contribua de fes deniers à la conftruction du portail de Saint Julien des ménestriers, rue Saint-Martin; on croit même qu'il y est représenté jouant du violon ou rebec: on lui attribue plusieurs inventions, celles de la vielle, du vaudeville, & de la ronde ou chanfon à danser. M de la Borde & M. de Paulmy ne lui donnent que cette dernière. On voit dans ses chansons que son nom lui sournissoit fouvent des jeux de mots par son rapport avec celui des muses.

Volez o'ir la muse Muset? En mai sut sete un matinet, &c.

Ore a Colin Muser musé, Et sa devise à chanté.

THIBAULTIV, comte de Champagne & Roi de Navarre, fut l'un des chevaliers les plus accomplis & l'un des meilleurs Poëtes de son temps; il avoit tous les avantages de la naissance, de la valeur, des graces du corps & des talens de l'esprit; on connoît sa passion pour la reine Blanche, semme de l'ouis VIII, & mère de Saint-Louis; les rigueurs qu'il éprouva, même après la mort de Louis VIII; sa jalousie contre le cardinal de Saint Ange, qui pasfoit pour être mieux que lui dans les bonnes graces de la reine, devenue régente; ses démêlés avec la Cour de France, & son expédition en Palestine, aussinfructueuse que toutes celles du même gente; tous ces événemens, quoique confignés dans l'hiftoire, laisseroient la postérité sort indissérente sur le compte de Thibault, si l'on n'avoit dans ses poésies des preuves de la délicatesse de son esprit & de son gont pour un art qui adoucissoit les horreurs de ces temps de barbarie.

Les sirs de toutes ces chantons paroissent avoir peu disséré du simple plain-chant. Ils sont écrits en notes carrées, & seulement sur quatre lignes, comme le chant de l'église, sur la seule clef de

C, & fans aucun figne de mesure. Le mouvement & les embellissemens de l'air dépendoient de l'habileté du chanteur; ce ne sut que vers la sin du règne de Saint-Louis qu'on ajouta une cinquième ligne à la portée.

Ce qu'il y a de singulier c'est que cet art au lieur de faire des progrès après le XIII siècle, sut moins heureusement cultivé dans les deux suivans. Jean Froissard, chanoine de la collégiale de Chimay, historien & poère; Guillaume Machau, valet-dechambre de Philippe le Bel, ensuite secrétaire du roi Jean, & de Charles V, ensin le duc d'Orlèans, père de Louis XII, surent les seuls qui soutinrent la réputation chansonniere de la France.

Mais elle se releva dans le XVI°, & il seroit aussi long qu'inutile de donner ici une notice même abrégée de ceux de nos poëtes qui depuis ceue époque ont excellé dans ce genre aimable, jusqu'au temps des Panard, des Favart, des Lattaignant & des Collé. On a un grand nombre de recueils de ces poésies faciles, qu'on peut appeller la sleur de l'esprit François; mais aucun peut-être n'est fait avec un goût assez sévère.

Ce qui nuit sur-tout aujourd'hui au plaisir que pourroient nous faire les chansons des deux derniers siècles, ce sont les airs gothiques sur lesquels elles étoient composées, & que nos oreilles devenues plus difficiles trouvent insupportables. Notre goût pour la chanson a diminué à mesure que nous avons acquis celui de la vraie musique. Il ne seroit pas indigne d'un musicien habile de refaire le chansonnier françois, & de rendre aux productions agréables dont il est rempli la vie que des airs surannés leur ont fait perdre.

Cette entreptise ne seroit pas aussi facile qu'elle peut le patoître d'abord. Le cercle de la chanson étant très-borné, les modulations très-simples, la variété nécessaire entre les airs, la propriété d'expression indispensable dans chacun, il faudroit un génic très-fertile pour trouver des chants nouveaux qui remplissent toutes ces conditions.

Une mode existoit parmi nous, qui a été en honneur chez presque tous les peuples anciens & modernes, c'est de chanter dans les repas : cette mode est abolie. Ceux qui aiment la musique & ceux qui ne l'aiment pas s'en félicitent également; ils ont tort ou raison, selon qu'ils pensent à l'usage en lui même ou à l'abus qu'on en avoit fait. Dans l'origine, ceux des convives qui avoient de la voix chantoient des couplets tendres, galans, on confacrés au vin & à la joie. Les airs simples, bons pour le temps, laissoient toute l'attention ie porier sur les paroles, qui étant toujours assorties avec la situation d'esprit de presque tous les auditeurs, occupés de bonne chère & de galanterie, étoient écoutées souvent avec intérêt & toujours avec plaisir; c'étoit à qui meubleroit sa mémoire des productions faciles de ces poëtes voluptueux, Cha:

pelle, Chaulieu, Coulanges, Lafare, Saint-Aulaire-Ferrand, &c. pour s'en faire honneur dans l'oe, casion. Ils eurent de dignes successeurs au commencement de ce siècle. La régence, & la moitié du règne de Louis XV virent éclore un assez grand nombre de chansonniers aimables, dont les couplets continuèrent d'être de mise dans les soupers de la meilleure compagnie.

C'est vers le milieu de ce règne que le goût pour la musique italienne commença de percer en France. A l'imitation des opéras bouffons d'italie, MM. Duni, Philidor & Monsigni composerent des opéras comiques où ils prouvèrent que notre langue, sans être aussi musicale que l'italienne, pouvoit cependant se plier aux sormes d'un chant régulier. Quelques airs tendres, & d'une mélodie agréable répandus dans leurs premiers ouvrages, furent bientôt dans la bouche de tout le monde. Ils passerent ainsi du théâtre à la table, où l'amour de la nouveauté les appella d'abord, & où ils se soutinrent par la prétention au bon goût de chant qui devint alors générale. A mesure que ces compositeurs & ceux qui rivalisèrent ensuite avec eux avançoient dans leur carrière, & donnoient de nouveaux opéras, leurs airs continuoient de se répandre; ils bannirent enfin presque totalement les chansons; & toute personne bien élevée, pressée de payer à table son tribut à l'usage qui subsissoit encore, auroit eru déroger si elle n'avoit régalé les convives des airs les plus tendres & squvent même les plus tristes, On sait ce qu'étoient pour la plupart les paroles de ces airs; les détacher ainsi de leur situation théâtrale, n'étoit pas le moyen de les faire valoir. L'ennui ne tarda pas à se glisser parmi les applaudissemens qu'on donnoit à ces prenves d'une belle éducation; l'on ne voulut point revenir sur ses pas & rappeller les chansons gaies, tendres ou naîves qui avoient charmé nos pères, & dont à la vérité la musique ne pouvoit plus reparoître sans désavantage; on trouva plus simple & plus expéditif de bannir entièrement le chant de nos repas, & de le renvoyer au théâtre & aux concerts.

Nous ignorons si un choix de nos chansons les plus agréables, remis en musique moderne, pourroit rappeller cette coutume qui avoit sans doute ses avantages, puisque nous l'avons entendu regretter par beaucoup de gens qui se connoissoient en plaisirs. Nous n'entreprendrons point d'examiner si leurs regrets sont sondés ou injustes, ni si dégouté des chansons & du chant, on a bien fait d'appeller, comme on le faisoit au commencement de ce règne, des boussons nommés plaisans, pour égayer la fin des repas de leur gaieté stipendiée; ni ensin si l'on a pris le bon parti en ne se mettant plus que peu d'instants à table, en mangeant à la hâte, & se hâtant de suir l'ennui de la table pour l'aller trouver au sallon.

(M. Ginguene),

CHANSONS DE GESTES. Les chansons de gestes, distinguées des chansons ordinaires, sont probablement ce qu'Albéric appelle Heroica Cantilena, c'est à-dire, celles qui célébroient les gestes & actions des preux chevaliers, soit sabuleux, soit véritables. De ce nombre étoit la chanson de Rolland; elle n'est point parvenue jusqu'à nous. Mabillon en a publié une en ancien langage Teuton, qui sut saite sur Louis III, à l'occasion d'une victoire que ce prince remporta en 881, sur les Normands, & qui a de grandes beautés. J'en ai trouvé plusieurs autres du même genre chez nos poètes, & en particulier une sur la victoire de Saint-Louis à Taillebourg.

On voit par ce que dit le père Ménétrier, qu'il v avoit des romans qui n'étoient que contés, (car Flore & Blanchefleur est un roman,) mais on voit aussi, & je pourrois en donner d'autres preuves, qu'il y en avoir qu'on chantoit. Or, maintenant qu'étoit ce chant dont on ne trouve aucun monument dans les manuscrits? Est-il vraisemblable qu'on air jama's pu se résoudie à mettre en musique & entreprendre de chanter des ouvrages dont les plus courts ent deux ou trois milliers de vers? Sur ces dissicultés voici ma conjecture. L'auteur de Gérard de Rousfillon dit au commencement de son roman qu'il l'a fait sur le modèle de la chanson d'Antioche, & que ses vers ont la même mesure. Cela veut dire, selon moi, que son poeme peut se diviser par couplets comme cette chanson, & ses couplets se chanter de même. Ainsi quand on demandoit à un ménétrier Gerard de Roussillon, il choississoit (comme autrefois les Rapsodes grees,) un morceau particulier, une aventure, un combat; & le chantoit sur l'air de la prise d'Antioche. C'étoit probablement la même chose pour les autres romans chantes; & sans doute chacun avoit, par sa coupe particulière, un air qui lui pouvoit convenir, &c. (Extrait des fabliaux de M. le Grand.)

CHANSONNETTE, f. f. petite chanson. M. de Castilhon prétend qu'on le dit en particulier des chansons tendres: je ne vois pas pourquoi; il me semble au contraire que le diminuis chansonneire convient mieux à des chansons gaies, & dont le sujet est leger. Les airs des chansonnettes do.vent être faciles, piquants, & sur-tout naturels: la recherche y est insupportable. Le véritable talent pour ces petits ouvrages consiste à trouver un chant qui ne soit point commun, & que neanmoins l'oreille & la voix puissent saisir facilement. C'est ce qui manque aux chansonneites de J. J. Routseau, dont la mélodie a le désaut d'être en même temps commune & baroque. On a lieu d'en être surpris de la part d'un homme qui av at trouvé dans le Devin du Village des chaots si simples, si naifs & si vrais.

Les Italiens donnent le titre de chars nrettes, canzonette, à ce que nous appollons chansons,

de quelque genre qu'elles soient, pour les distinguer des canjoni, qui font des espèces de poëmes assez longs, fur lesquels, dit Brossard, on fait de la musique à peu-près du même style que la cantate. (V. cantate.) La forme & le caractère des canzonette varient suivant les pays. Les canzonette napoletane ont presque toujours deux reprises qu'on chante chacune deux fois; les canzonette siciliane sont des espèces de gigues dont la mesure est presque toujours ou 12 ou 6. Elles sont toutes ordinairement on rondeaux.

(M. Framery).

CHANSONNIER, IERE, f. m. & f., celui ou celle qui fait les paroles des chansons. On ne le dit point du musicien, dit M. de Castilhon: cela vient sans doute de ce que la plupart des chansons se sont sur des pents airs dejà connus, & qu'on fair une chanson d'un air qui n'avoit pas cette destination primitive. Les derniers chansonniers, les plus aimables & les plus piquants de ce siècle, étoient MM. Laujon & Collé. La muse chansonnière de l'Attaignant n'étoit pas toujours heureuse dans le choix de ses sujets.

(M. Framery).

CHANT. f. m. Sorte de modification de la voix liumaine, par laquelle on forme des sons variés & appréciables. Observons que pour donner à cette définition toute l'universalité qu'elle doit avoir, il ne faut pas seulement entendre par sons appréciables, ceux qu'on peut affigner par les notes de notre mufique, & rendre par les touches de notre clavier; mais tous ceux dont on peut trouver on fentir l'unisson & calculer les intervalles de quelque ma-

nière que ce foit.

Il est très-difficile de déterminer en quoi la voix qui torme la parole diffère de la voix qui forme le chant. Cette différence est sensible, mais on ne voit pas bien clairement en quoi elle consiste, & quand on veut le chercher, on ne le trouve pas. M. Dodart a fait des observations anatomiques, à la faveur desquelles il croit, à la vérité, trouver, dans les différentes situations du larynx, la cause de ces deux sortes de voix. Mais je ne sais si ces observations, ou les conséquences qu'il en tire, sont bien certaines. (Voyez l'oix.) Il femble ne manquer aux fons, qui forment la parole, que la permanence, pour former un véritable chani; il paroît aussi que les diverses inflexions qu'on donne à la voix en parlant forment des intervalles qui ne sont point hatmoniques, qui ne font pas partie de nos systêmes de mufique, & qui, par conféquent, ne pouvant être exprimés en note, ne sont pas proprement du chant pour nous.

Le chant ne semble pas naturel à l'homme. Quoique les sauvages de l'Amérique chantent, parce qu'ils parlent, le vrai fauvage ne chanta jamais. Les muets ne chantent point; ils ne forment que des voix fans permanence, des mugissemens sourds que le besoin leur arrache. Je douterois que le sieur 1

Pereyre, avec tout fon talent, pût jamais tirer d'eux aucun chant mufical. ses enfans crient, pleurent, & ne chantent point. Les premières expressions de la nature n'ont rien en eux de mélodieux ni de sonore, & ils apprennent à chanter comme à parler, à notre exemple. Le chant mélodieux & appréciable n'est qu'une imitation paisible & artificielle des accens de la voix parlante ou passionnée; on crie & l'on se plaint sans chanter : mais on imite en chantant les cris & les plaintes; & comme, de toutes les imitations, la plus intéressante est celle des passions humaines, de toutes les manières d'imiter, la plus agréable est le chant.

Chant, appliqué plus parsiculièrement à notre musique, en est la partie mélodieuse, celle qui résulte de la durée & de la succession des sons, celle d'où dépend toute l'expression, & à laquelle tout le reste est subordonné. (Voyez Musique, Melodie,) Les chants agréables frappent d'abord, ils se gravent facilement dans la mémoire; mais. ils sont souvent l'écueil des compositeurs, parce qu'il ne faut que du favoir pour entasser des accords, & qu'il faut du talent pour imaginer des chants gracieux. Il y a dans chaque nation des tours de chant triviaux & usés, dans lesquels les mauvais muficiens retombent sans cesse; il y en a de baroques qu'on n'use jamais, parce que le public les rebute toujours. Inventer des chants nouveaux appartient à l'homme de génie : trouver de beaux chants appartient à l'homme de goût.

Enfin, dans son sens le plus resserré, chant se dir seulement de la musique vocale; & dans celle qui est mêlee de symphonie, on appelle parties de chant celles qui sont destinées pour les voix.

(J. J. Rouffeau.)

Le chant est l'une des deux premières expressions

du sentiment données par la nature.

C'est par les différens sons de la voix que les hommes ont dû exprimer d'abord leurs différentes sensations. La nature leur donna les sons de la voix pour peindre à l'extérieur les fentimens de douleur, de joie, de plaisir, dont ils étoient inrérieurement affectés, ainsi que les desirs & les besoins dont ils étoient pressés. La formation des mots succèda à ce premier langage. L'un sut l'ouvrage de l'instinct, l'autre fut une suite des opérations de l'esprit. Tels on voit les enfans exprimer par des sons vifs ou tendres, gais ou triftes, les différentes fituations de leur ame Cette espèce de langage, qui est de tous les pays, est aussi entendu par tous les hommes, parce qu'il est celui de la nature. Lorsque les enfans viennent à exprimer leurs sensations par des mots, ils ne sont entendus que des gens d'une même langue, parce que les mots sont de convention, & que chaque société ou peuple a fait sur ce point des conventions parriculières,

Ce chant naturel, dont on vient de parler, s'unit dans tous les pays avec les mots; mais il perd

27

alors une partie de sa force: le mot peignant seul l'affestion qu'on veut exprimer, l'inflexion devient par-là moins nécessaire; & il semble que sur ce point, comme en beaucoup d'autres, la nature se repose lorsque l'art agit. On appelle ce chant accent; il est plus on moins-marqué, selon les climats; il est presque insensible dans les tempérés, & on pourroit aisément noter comme une chanson celui des dissérens pays méridionaux; il prend toujours la teinte, si on peut parler ainsi, du tempérament des diverses nations. (Voyez Accent.)

Lorsque les mots surent trouvés, les hommes, qui avoient déjà le chant, s'en servirent pour exprimer d'une saçon plus marquée le plaisit & la joie. Ces sentimens, qui remuent & agitent l'ame d'une manière vive, dûrent nécessairement se peindre dans le chant avec plus de vivacité que les sensations ordinaires; delà cette différence que l'on trouve entre le chant du langage commun & le chant musical.

Les règles suivirent long-tems aptès, & on réduisit en art ce qui avoit été d'abord donné par la nature; car rien n'est plus naturel à l'homme que le chant, même musical: c'est un soulagement qu'une espèce d'instinct lui suggère pour adoucir les peines, les emus, les travaux de la vie. Le voyageur dans une longue route, le laboureur au milieu des champs, le matelot sur la mer, le berger en gardant ses troupeaux, l'artisan dans son attelier, chantent tous comme machinalement, & l'ennui, la fatigue, sont suspendus ou disparoissent.

Le chant, confacré par la nature pour nous diftraire de nos peines ou pour adoucir le fentiment de nos fatigues, & trouvé pour exprimer la joie, fervit bientôt après pour célébrer les actions de graces que les hommes rendirent à la divinité: &, une fois établi pour cet ufage, il passa rapidement dans les fêtes publiques, dans les triomphes & dans les festins, &c. La reconnoissance l'avoit employé pour rendre hommage à l'Etre suprême; la flatterie le sit fervir à la louange des chess des nations, & l'amour à l'expression de la rendresse. Voilà les dissérentes sources de la mussique & de la poèsie. Les noms de poète & de mussicien surent long-tems communs à tous ceux qui chantèrent, & à tous ceux qui strent des vers.

On trouve l'usage du chant dans l'antiquité la plus reculée. Enos commença le premier à chanter les louanges de Dieu, Genese 4; & Laban se plaint à Jacob, son gendre, de ce qu'il lui avoit comme enlevé ses filles, saus lui laisser la consolation de les accompagner au son des chansons & des instrumens, Gen. 31.

Il ch naturel de croire que le chant des oifeaux, les fons différens de la voix des animaux, les bruits divers excités dans l'air par les vents, l'agitation des feuilles des arbres, le murmure des caux fervirent de modele pour régler les différens tons de la voix. Les sons étoient dans l'homme: il entendit chanter; il sut frappé par des bruits; toutes ses sensations & son instinct le portèrent à l'institution. Les concerts de voix surent donc les premiers. Ceux des instrumens ne vinrent qu'ensure, & ils surent une seconde imitation; car, dans tous les instrumens connus, c'est la voix qu'on a voulu imiter. Nous en devons l'invention à Jubal, si's de Lamech: lpse suite pater canentium cithará & organo: Gen. 4. Dès que le premier pas est sait dans les déconvertes utiles ou agréables, la route s'élargit & devient aisée. Un instrument trouvé une sois a dû sournir l'idée de mille autres.

Parmi les Juis, le cantique chanté par Moise & les ensans d'Israël, après le passage de la mer Rouge, est la plus ancienne composition en chant qu'on connoisse.

Dans l'Egypte & dans la Grèce, les premiers chants connus furent des vers en l'honneur des dieux, chantés par les poètes eux-mêmes. Bi_ntôt adoptés par les prêtres, ils passérent jusqu'aux peuples, & dela prirent naissance les concerts & les chœurs de musique. (Voyez Chaurs & Concert.)

Les Grecs n'eurent point de poésse qui ne sut chantée; la lyrique se chantoit avec un accompagnement d'instrumens; ce qui la fit nommer mélique. Le chant de la poésse épique & dramatique étoit moins chargé d'inflexions, mais il n'en étoit pas moins un vrai chart; & lorfqu'on examine avec attention tout ce qu'ont écrit les anciens sur leurs poésies, on ne peut pas révoguer en doute cette vétité. (Voyez Opéra.) C'est donc au propre qu'il faut prendre ce qu'Homere, Hessode, &c. ont dit au commencement de leurs poemes. L'un invite sa muse à chanter la sureur d'Achille; l'autre va chamer les muses elle-mêmes, parce que leurs ouvrages n'étoient faits que pour être chantés. Cette expression n'est devenue figure que chez les Latins, & depuis parmi nous.

En esset, les Latins ne chantèrent point leurs poésses; à la réserve de quelques odes & de leurs tragédies, tout le reste sur récité. Cesar disoit à un poète de son tems qui lui saisoit la lecture de quelqu'un de ses ouvrages: Vous chantez mal si vous prétendez chanter; & si vous pretendez lire, vous lisez mal, vous chantez.

Les inflexions de la voix des animaux fout un vrai chant formé de tons divers, d'invervalles, &c. & il est plus ou moins melodicux, selon le plus on moins d'agrement que la nature a donne à leur organe. Au rapp ra de Juan Christoval Calvette, (qui a fait une relation da vovage de Philippe II, roi d'Flpagne, de Madrid à Bruxelles, qu'on va traduire ici mot à met) dans une procession solemnelle qui se sit dans certe capitale des l'ays-Bas en l'année 1549, pendent l'octave de l'Ascertion;

fur les pas de l'archange S. Michel, couvert d'armes brillantes, portant d'une main une épée, & une balance de l'autre, marchoit un chariot sur lequel on voyoit un ours qui touchoit un orgue; il n'étoit point composé de tuyaux comme tous les autres, mais de plufieurs chais enfermés féparément dans des caisses étroites, dans lesquelles ils ne pouvoient se remuer : leurs queues sortoient en haut, elles étoient liées par des cordons attachés au registre; ainsi, à mesure que l'ours pressoit les touches, il faisoit lever ces cordons, tiroit les queues des chats, & leur faisoit miauler des tailles, des dessus & des basses, selon les airs qu'il vouloit exécuter. L'arrangement étoit fait de manière qu'il n'y eût point un faux ton dans l'exécution: y hasien cousus aullidos altos y baxos una musica ben entonada, che era cosa nueva y mucho de ver. Des finges, des ours, des loups, des cerfs, &c. dansoient sur un théâtre porté dans un char au son de cet orgue bisarre: una gratiosa dansa de monos, osfos, lobos, ciervos, y otos enimales salvajes dançando delaute y detras de una granjaula che en un carro tirava un quartago. (Voyez Danse.)

On a entendu de nos jours un chœur trèsharmonieux, qui peint le coassement des grenouilles, & une imitation des dissérens cris des oiseaux à l'aspect de l'oiseau de proie, qui forme dans Platée un morceau de musique du plus grand

genre. (Voyez Ballet & Opéra.)

Le chant naturel variant, dans chaque nation, selon les divers caractères des peuples & la température différente des climats, il étoit indispensable que le chant musical, dont on a fait un art longtems après que les langues ont été trouvées, suivit ces mêmes différences; d'autant mieux que les mots qui forment ces mêmes langues, n'étant que l'expression des sensations, ont dû nécessairement étre plus ou moins forts, doux, lourds, légers, &c. selon que les peuples qui les ont formés ont été diversement affectés, & que leurs organes ont été plus ou moins déliés, roides ou flexibles. En partant de ce point, qui paroît incontestable, il est aisé de concilier les différences qu'on trouve dans la musique vocale des diverses nations. Ainsi difputer sur cet artiele, & prétendre, par exemple, que le chant italien n'est point dans la nature, parce que plusieurs traits de ce chant paroissent étrangers à l'oreille, c'est comme si l'on disoit que la langue italienne n'est point dans la nature, ou qu'un Italien a tort de parler sa langue. (Voyez Chantre, Exécution, Opéra.)

Les instrumens, d'ailleurs, n'ayant été inventés que pour im ter les sons de la voix, il s'ensuit aussi que la musique instrumentale des différentes nations doit avoir nécessairement quelque air du pays où elle est composée: mais il en est de cette espèce de production de l'art, comme de toutes les autres de la nature. Une vraiment belle semme, de quelque nation qu'elle soit, le doit paroître dans tous les pays où elle se trouve; parce que les

belles proportions ne sont point arbitraires. Un concerto bien harmonieux, d'un excellent maître d'Italie, un air de violon, une ouverture bien dessinée, un grand chœur de M. Rameau, le venire, exultemus de M. Mondonville, doivent de même affecter tous ceux qui les entendent. Le plus ou le moins d'impression que produisent, & la belle semme de tous les pays, & la bonne musique de toutes les nations, ne vient jamais que de la conformation heureuse ou malheureuse des organes de ceux qui voyent & de ceux qui entendent.

(Cahufac.)

CHANT. Dans un essai sur l'expression en musique; ouvrage rempli d'observations fines & justes, il est dit; « Ce n'est pas la vérité, mais une ressemblance » embellie que nous demandons aux arts; c'est à » nous donner mieux que la nature, que l'art s'en- » gage en imitant : tous les arts font pour cela » une espèce de pacte avec l'ame & les sens qu'ils » affectent; ce pacte consiste à demander des » licences, & à promettre des plaisirs qu'ils ne » donneroient pas sans ces licences heureuses ».

La poésse demande à parler en vers, en images; & d'un ton plus élevé que la nature.

La peinture demande aussi à élever le ton de la

couleur, & à corriger ses modeles.

La musique prend des licences pareilles; elle demande à cadencer sa marche, à arrondit ses périodes, à soutenir, à sortisser la voix par l'accompagnement, qui n'est certainement pas dans la nature; cela, sans doute, altere la vérité de l'initation, mais en augmente la beauté, & donne à la copie un charme que la nature a resusé à l'original.

Homere, le Guide, Pergolese, sont éprouver à l'ame des sentimens délicieux que la nature seule n'auroit jamais fait naître; ils sont les modèles de l'art. L'art consiste donc à nous donner mieux que la

nature

On ne trouve pas dans la nature des airs mesurés, des chants suivis & périodiques, des accompagnemens subordonnés à ces chants; mais on n'y trouve pas non plus les vers de Virgile, ni l'Apollon du Belvedere; l'art peut donc altérer la nature pour l'embellir.

Rien ne ressemble tant au chant du rossignol que les sons de ce petit chalumeau que les enfans remplissent d'eau, & que leur sousse fait gazouiller: quel plaisir nous sait cette imitation? Aucun, ou tout au plus celui de la surprisse. Mais qu'on entende une voix légère & une symphonie agréable, qui expriment (moins sidellement sans doute) le chant du même rossignol, l'oreille & l'ame sont dans le ravissement; c'est que les arts sont quelque chose de plus que l'imitation exacte de la nature.

Il y a des momens où la nature toute simple a tout le charme que l'initation peut avoir : telle mère ou telle amante se plaint naturellement avec des sons de voix si tendres, que la musique pourroit être touchante, en se contentant de saisir & de répéter fes plaintes : mais la nature n'est pas toujours également belle; la véritable Bérénice a dû laisser échapper des cris désagréables à l'oreille. La musique, comme la peinture; en choisusant les expressions les plus belles de la douteur, & ea écartant toutes celles qui pourroient blesser les organes, embellira donc la nature, & nous donnera des plaisirs plus grands. Chacun des traits de la Vénus de Médicis a existé dans la nature, l'ensemble n'a jamais existé : de même un bel air pathirtique est la collection d'une multitude d'accens échappés à des ames sensibles. Le seulpteur & le musicien rounissent ces traits dispersés sous une forme qui leur donne de l'ensemble & de l'unité; &, par cet artifice, ils nous sont éprouver des plaifirs que la nature & la vérité ne nous auroient jamais donnés.

Voilà sur quoi se sonde la licence du chart, & pourquoi il a été permis d'associer la parole avec la musique.

Or, cette espèce de pressige ne s'opère que de concert avec la poésse. Le drame lyrique doit donner lieu à une expression vive, mélodicuse & variée, tantôt passionnée à l'excés, tantôt plus tranquille & plus douce, & susceptible tour-à-tour de tous les accens & de toutes les modulations qui peuvent toucher l'ame & flatter l'oreille. Si une passion trop violente & trop douloureuse y régnoit sans relàche, l'expression musicale ne feroit qu'une suite de gémissement & de cris; si la couleur en étoit continuellement sombre, l'expression feroit tristement monotone & sombre comme elle; s'il n'y régnoit que des sentiments doux & soibles, l'expression seroit fans chaleur & sans sorce; elle n'auroit aucun relief.

C'est donc le mélange des ombres & des lumières qui sait le charme & la magie d'un poëme destiné à être mis en chant; ce doit être l'esquisse d'un tableau : le poëte le compose, le musicien l'achève. C'est au premier à m'inager à l'autre les passages du clair-obsent; mais ces passages ne doivent être ni trop fréquens, ni trop rapides : on s'est trompé, lorsque pour éviter la monotonie, ou pour augmenter les effets, on a cru devoir passer brusquement & sans cesse du blanc au noir. Un mélange continuel de couleurs tranchantes fatigue l'imagination comme les yeux. L'art d'éviter ce papillorage est d'observer les gradations, &, par des nuances légères, de joindre l'harmonie à la variété : c'est à quoi se prète tout naturellement le système de l'opéra François, & à quoi répugne absolument le système de l'opéra Italien. Pour s'en convaincre, il fushit de comparer le sujet de Régulus avec celui d'Ar. iide. Voyez lyrique.

Depuis que l'on s'occupe en France à perfectionner la musique, la théorie du chant a été discutée par des gens d'esprit & de goût, & leur objet Musique. Tome I.

commun a été d'examiner si le chant Italien pouvoit on devoit être appliqué à la largue françoise. L'un des premiers qui ont examiné cette question a cru la décider en affurant que non-seulement les François n'avoient point de musique mais que leur langue n'en auroit jamais. On étt qu'il vient d'avour son erreur; il y a long-temps que cet aven auroit dû lui échapper. Nombre d'essais en divers genres ont prouvé, par les saits & par des faits multipliés, que ni la syntaxe, ni la prosodie, ni les é'émens de notre langue, ni son génie n'étoient incompatibles avec une bonne musique.

Nous avons depuis quelques années des airs brillans & légers, des airs comiques, d'un caractère très-fin, très-vil & très-piquant, des airs gracieux & tendres, des airs touchans & d'un pathétique affez fort; &, dans ces airs, la langue & la musique sont aussi à leur aife que dans le chant Italien. Il faut avouer cependant que les syncopes, les prolations & les inversions de mots que l'Italien permet plus aifement que notre langue, peut-être aussi un retour plus fréquent des voyelles les plus sonores, donnent au chant Italien plus de jeu & plus de brillant que le chant François n'en peut avoir : mais avec ce défavantage, il est possible encore d'avoir une honne musique. Dans cette langue, dont on dit tant de mal, Racine & Quinault ont sait des vers aussi mélodieux que l'Arioste & que Métastase. Un Musicien homme de génie, & un poète homme de goût en vaincront de même les difficultés, s'ils veulent s'en donner la peine.

Mais l'homme de lettres qui a pris la dérense de notre langue contre celui qui vouloit lui interdite l'espérance même d'avoir une musique a été trop loin, ce me semble, en avançant que la musique est indépendante des langues. « Comment, dit-il, » fait - on dépendre ce qui chante toujours de ce » qui ne chante jamais ? »

Ét quelle est la langue qui ne chante pas, dès que l'expression s'anime & peint les meuvemens de l'ame?

« Je ne conçois pas, ajoute-t-il, la différence » essentielle qu'on voudroit établir entre le chart » vocal & l'instrumental. Quoi ! celui-ci émanesolt » des seules loix de l'harmonie & de la mélodie; » & l'autre, dépendant des instexions de la parole, » en seroit une imitation? C'est créer deux arts au » lieu d'un. »

Ce n'est qu'un art, mais dont l'imitation est tantôt plus vague, & tantôt plus déterminee. Il en est de la musique comme de la danse; celle ci n'est souvent qu'un développement de toutes les graces dont le corps humain est susceptible dans ses pas, ses mouvemens, ses attitudes, en un mot, dans son action de tel ou tel caractère, comme la guiete, la mélancolie, la volupté, & e. mais souvent attila danse est pantomime. & se propo e l'imitation précise & propre d'un personnage & de son action à il en est de même du chast. Que la musique instrumentale slatte l'oreille, sans présenter à l'ame aucune image dissincte, aucun sentiment décidé; & qu'à travers le mage d'une expression légère & consuse, elle laisse imaginer & sentir à chacun ce qu'il veut, selon le caractère & la situation de son ame; c'en est assez. Mais on demande à la musique vocale une imitation plus sidelle ou de l'image, ou du sentiment que la poésie lui donne à peindre; & alors il n'est pas vrai de dire que la musique soit indépendante de la langue, puisqu'en s'éloignant trop des inslexions naturelles, surtout en les contrariant, elle n'auroit plus d'expressions.

Les inflexions de la langue ne font pas toutes appréciables, mais elles font toutes fenfibles; & l'oreille s'apperçoit très-bien fi le chant les imite, ou

s'il en est trop éloigné.

La musique n'observe de l'accent prosodique que la durée relative des syllabes; & peu lui importe, sans donte, qu'une syllabe foit plus ou moins longue, ou qu'elle soit plus ou moins brève, c'est-à-dire, qu'elle soit susceptible de lenteur ou de rapidité : des que la voix peut se reposer deux temps de suite sur un son, il lui est permis, dans toutes les langues, de s'y reposer tant que la mefure l'exige: mais l'accent oratoire est un guide que la musique ne doit jamais abandonner, parce qu'il est lui même la musique naturelle de la parole, c'est-à dire, le système des intonations & des inflexions, qui, dans chaque langue, caractérisent & distinguent toutes les affections & tous les mouvemens de l'ame. La plain e. la menace, la crainte, le desir, l'inquiétude, la surprise, l'amour, la joie & la douleur, toutes les passions enfin, tous leurs degrés, toutes leurs nuances, les intentions même de l'esprit & les modes de la pensée, comme la dissimulation, l'ironie, le badinage, ont leur expression naturelle, non-seulement dans la parole, mais dans les accens de la voix. Aux paroles qui expriment telle ou telle passion de l'a ne, telle ou telle intention de l'esprit, a tacher un accent con traire à celui que la nature ou que l'habitude y attache, ce seroit donc ôter à l'expression son caraclère & son effet. Or, il est certain que l'accent oratoire a, d'une langue à l'autre, des différences si marquées, qu'une Angioise ou un Italien qui réciteroit. sur le shéâtre françois le rôle de Zaire ou celui d'Orosmane, avec les accens de sa langue les plus touchans & les plus vriis, nous feroit rire au lieu de nous faire pleu-

Si notre langue est musicale, ce n'est donc point parce que toutes les langues sont indifférentes à la musique, mais parce qu'elle a réellement de la mélodie & du nombre, & que ses inflexions naurelles sont assez sensibles pour servir de modèle aux inflexions du chant.

L'homme de lettres dont nous parlons a donc pu donner dans un excès; mais un homme de lettres non moins éclairé a donné dans l'excès

contraire. » Je vous félicite, nous dit il, dans un " Traité du Mélo-drame, d'avoir abandonné vos " vieilles psalmodies, pour vous faire initier dans " la bonne musique, dont les Pergolèse, les » Galuppi vous ont facilité l'accès; mais je ne " puis m'empêcher de vous plaindre d'avoir poussé » l'enthousiasme jusqu'à prendre vos maîtres pour " modèles. Oui, sans doute, la musique iralienne n est belle & touchaute; elle connoît seule toute » la puissance de l'harmonie & de la mélodie; sa " marche, fes moyens, fes formes habituelles » sont très - propres à lui donner tout le charme " dont elle est susceptible; simple & précise dans » le récit ordinaire, hardie & pittoresque dans le » récir obligé; mélodiente, périodique, cadencée, » une enfin dans l'air, elle nous offre des procédés méthodiques & fondés sur sa propre nature; » mais tout cela, qu'est-ce en derniere analyse? De " la musique, un concert. Que si vous transportez » sur un théâtre toutes ces formules nouvelles; " fi yous youlez les employer pour faire mieux 22 qu'un drame ordinaire, pour exagérer dans votre » ame toutes les impressions que la scène, que la " déclamation simple ont coutume de lui faire » éprouver, vous verrez que votre art sera contran dictoire à votre objet, & vos me yens à votrefin.» Voici donc quel est son système, a ll y a deux " fortes de musiques, une musique simple & une musique composée; une musique qui chante 22 & une musique qui peinr; ou, si l'en veut, » une musique de concert & une musique de vihêatre. Pour la musique de concert, choi-» fiffez de beaux motifs; futvez bien vos chants; » phrasez-les exaclement. & rendez-les périodiques; rien ne sera meilleur. Mais pour la mu-" fique de théâtre, n'ayons égard qu'aux paroles, » & contento s nous d'en renforcer l'expression » par tottes les pu'ss nces de notre art. lci j'ou-" blie tous les principes analogiques auxquels " j'avoue que la musique est redevable de ses plus " grands effets. Je ne m'embarrasse plus des for-" mes du récit, i de celles que vous donnez à » l'air; je néglige enfin toute idée de rhythme » & de proportio ; je ne veux qu'exprimer cha-" que pensée, que rendre avec exactitude tout » ce que je voudrai peindre; je quitt rai mes » motifs, ie les multiplierai, je les tronquerai, je » mêlerai l'air & le récit, je changerai les rhyth-" mes, je multiplierai les phrases, mais je saurai blen vous en dédommager. »

Et nous dédomniagerez-vous de la vérité simple, énergique & inimitable d'une déclamation naturelle? Noterez-vous les accens de la voix de Mérope, les saglots, les cris déchirans de la voix d'une Demessiril? Dédomniagerez-vous la tragédie de l'espèce de mutilation à liquelle elle est condamnée, pour épargner à la musique les gradations, les développemens dont cel'e-ci est ennemie? L'ous dédomniagerez-vous des pensées approsondies que le poète s'est interdites, par la

ràison que leur caractère tranquille & grave, de majesté, de sorce & d'élévation, sans aucun mouvement rapide & varié, n'étoit pas savorable au chant? Où sera la compensation de toutes les beautés qu'on aura s'acrisées à la mustique? Une déclamation ront ue, ou le rhythme & la période seront tronqués à chaque instant; une déclamation entremé ée de traits de chant brisés, mutilés, avortés; une déclamation quin'aura ni la vérité de la nature ni aucun des agréments de l'art, vaut-elle bien ces sacrisées?

L'expression en sera pathétique dons les momens de force; mais dans les intervalles où la chaleur de la passion nous abandonnera, quelle monoconie & quelle insipide langueur! Et, dans les momens même les plus passionnés, oubl'ez-vous que la vérité dont vous voulez être l'esclave vous interdit encore plus l'harmonie que la mélodie, & que l'accompagnement est une licence plus hardie & moins vrassemblable que le tour symmétrique des chanes plurasés & arrondis?

Mais cédons la parole à l'auteur de l'Essai sur L'union de la poèsse & de la musique. » S'il est, dit-il, » en répondant au sévère auteur du Mélo-drame; » s'il est de l'essence de la musique d'être mélo-» dicufe; si les formes de certe musique, qu'il vous » plait d'appeller musique de concert, sont les plus » belles que l'art puisse vous présenter; si cette 32 musique de concert m'arrache des larmes, me " ravit me transporte, m'enchante, en exprimant » des passions dans la manière qui lui est propre, » c'est à dire, sans que l'expression nuise au chant, » sans que la musique ceste d'être de la musique, » pourquoi l'interdire au théâtre? Est-ce pour avoir » une declamation plus vraie que vous renoncez. » aux agrémens du chant? Si c'est là votre objet, » vous êtes averti que la comédie françoife est " très-bien placée aux Tuileries; qu'on y joue » tous les jours les pièces des trois grands tra-» giques; & que c'est là qu'il faut aller, plutôt » qu'à l'opéra, pour être sortement ému. » (Voyez Air , Duo , Recitatif.) (M. Marmontel,)

CHANT. L'orsqu'on dit: il y a de beaux chants, des chants biens neuss dans tel opéra; le chant de tel air est delicieux; tel maître est le Dieu du chant, &c. il n'est pas certain que l'on entende toujours ce qu'on dit. l'e mot chant prend diverses acceptions, suivant les personnes qui le prononcent, &c il y en a peu qui se soient donné la peine de se rendre compte du sens qu'elles y attachent.

Le chan paroit être, & il est en estet, un don ste la nature; mais comme dans les ouvrages de l'art, c'est aux loix & aux conventions de l'art que la nature doit se seumentre; il est parvenu à l'imiter, après l'avoir soumise; d'où il résulte que souvent un chant né des combinaisons de l'art peut saire illusion & paroitre disté par la nature.

Quelque simple & quelque borné que soit un chant, il est toujours sorme d'après quelques con-

ventions, & deffine d'après quelques règles. Une chanson, une romance, dans leur cadre évoit, suivent les loix de la modulation. Le passage de la tonique à la dominante, dans les tons majeurs, ou à la tierce dans les tons mineurs, & le retour à la tonique, y est observé presque sans nulle exception. Voilà donc une loi que suit toujours, ne suit-ce que par imitation & par habitude, l'aureur de la pius simple chansonnette. Or, ce passage & ce retour lui sournissent certaines combinaisons de notes, cuttains traits, & certains passages qu'avec un peu d'adresse il paut varier jusqu'a un certain point, & tandis qu'il ne suit qu'une routine, il peut avoir l'air de créer des chants.

D'une chanson à un air, la distance est immenser dans l'air, les phrases du chant sont plus longues & plus développées; les modulations sont plus nombreuses, l'inarmonie se joignant à la mélodie, & le chant passant très-souvent de la voix à l'orchestre, le compositeur a bien plus de ressources pour inventer, mais il en a bien plus aussi pour faire croire qu'il invente, quand il ne sait que déguiser

ce que d'autres ont inventé pour lui.

Les premiers compositeurs italiens qui firent des madrigaux & d'autres morceaux travaillés, cherchèrent à créer des chants qui prétassent aux imitations & aux renversemens d'harmonie dont ces sortes de compositions étoient remplies, & qui exprimassent en même temps le sens des paroles. Quand ces traits étoient trouvés, ils les faisoient passer dans les disserentes parties, & condu soient ainsi leur motif de modulations en modulations, jusqu'à ce que quelqu'idée un peu frappante se rencontrât dans les vers qu'ils mettoient en musique, & les engageât à quitter ce premier sujet pour un autre qu'ils traitoient & condussoient de la même manière.

Cette méthode étolt siehe & contrainte; mais elle supposoit beaucoup de savoir & même de génie, dans un temps où il salloit créer chaque phrase de chant; & où ni l'art ni la mémoire ne pou-

voient fuppléer l'invention.

Les maîtres qui vinrent ensuite commencèrent à dégager leurs compositions de ces sormes pédantesques; ils s'appl quèrent à rendre les paroles p'us qu'à combiner des traits de contrepoint; leurs chants devinrent plus saciles, p'us naturels. & acquirent en même temps plus d'expression & de proprièté. Carissimi, Alexandre Scallai. & quelques autres de ce même âge, inventèrent beaucoup; & l'on est surpris, en lisant leur muique, d'y reconnoirre la source d'une multitude de traits de chant que leurs successeurs se sont transmis les uns aux autres, & qu'ils se transmittent encore.

Dans l'age suivant, rempli par Doni it que Scarlati, fils d'Alexandre, par Porpora, Leo, Vinci, Pergolese, &c, le chant prit un nouvel clor; l'aracquit d'autres développemens, & ne modulant plus au lusard, il se circonscrivit lui-même dans

des modulations plus régulières.

Cav

C'est alors que le chant se corrigea bresque entièrement de deux vices contraires. l'affectation froide & m. squine du contrepoint, & les tournures populaires & communes. Il s'éleva, s'ennoblit; les phrases prirent plus d'étendue; elles se partagérent en divers membres, & de plusieurs phrases correspondantes naquirent ces périodes de chant, qui devinrent pour la musique ce que sont pour l'éloguence les périodes oratoires.

C'est dans cet érat, persedionné encore par les grands maîtres qui sont venus depuis, que le chant véritablement musical doit être considéré. Si l'on y sent un reste de pédanterie contrepci tisse; si les tournures en sont communes & triviales; si les traits de chant font courts, manquent d'haleine, forment à peine de petites phrases, & ne s'élévent , jamais jusqu'à la période, le compositeur peut être fort habile, mais il n'a pas le don du chant; & c'est en musique le premier de tous les dons.

La marche de la mélodie & de l'harmonie dans les airs est tracée depuis long-temps; & même en ne faifant que suivre le chemin battu, on peut faire illusion aux orcilles peu exercées sur la création du chant Chaque nouvel accord fournissant t-ois. & quelquefois quatre cordes nouvelles, une fuccession comme d'accords, ou, ce qui est la in me chofe, une marche connue d'harmonie. donne une certaine combinaison de notes contenues dans e te harmonie, lesquelles entremêlées avec les notes intermédiaires qu' ne sont que de passage, & servent à les lier entr'elles, offrent une foule de combinaisons différentes, dont aucune n'exige le talent de l'inven ion; & le compositeur qui emploie fouvent cette mithode peut remplir ses ouvrages de fort beaux chants, sans avoir pour cela le don & le génie du chant.

Si 1 on ôtoit de la plupart des opéras modernes les chants composes par ce moyen purement technique, ceux qui, subordonnés à un dessein suivi des parties instrumentales, ne servent pour ainsi dire que d'accompagnement aux accompagnemens; ceux qui n'ont ni la noblesse, ni l'élégance, ni l'étendue qui distinguert le chant musical du chant trivial & populaire; ceux enfin qui, n'étant que des fouvenirs, des imitations, & même des copies, ne font que redire bien ou mal ce qui a été dit tant de fois, il en resteroit peu dont les compositeurs de ces opéras pussent réellement se faire honneur.

(M. Ginguené.)

* CHANT. Après avoir confidéré ce mot fous divers aspeds, il est peut-être à propos d'examiner quelle doit être fon acception en mélodie; ce qu'on entend par cette expicssion: avoir du chent.

Le mot de chant, en musique, ceut correspondre à celui de roésse en littérature. Généralement parlant, toute verification est de la poésse, & toute composition musicale est du chant; mais dans un Jens Llus restreint, il y a beaucoup de morceaux

de mélodie qui ne sont pas chantants; comme la y a beaucoup de vers gul ne sont pas poétiques.

Quoique le mot chant & le mot mélodie paroissent synonymes, ils offrent cependant des idées très-différentes. Tâchons de faire sentir cette différence, en opposant le mot mélodie au mot harmonie, & en l'opposant ensuite au mot chant.

Une suite d'accords, c'est-à-dire de sons simultanés qui se succèdent sans aucune marche régulière & sans adopter aucun rhythme, forment de l'harmonie; & si cette harmonie se fait sur une seule note de basse, comme il arrive dans les points d'orgue, on peut dire qu'elle manque absolument de mélodie.

Si cette harmonie se fait sur une marche de basse, comme dans les huit premières mesures du stabat de Pergolese, c'est la basse alors qui consient la mélodie, puisque c'est la seule partie qui présente à l'oreille un chant qu'elle puisse faisir Cependant on ne dira pas encore que ce foit de la mélodie, parce que la basse étant considérée comme le sondement de l'harmonie, son emploi doit être de produire des chants, & non d'en contenir. Ainsi cet adage de notre ancienne mufique, qu'il faut qu'une basse soit chantante, seroit vicieux s'il signisioit véritablement ee qu'il paroît fignifier. Une basse doit être chantante, c'est-à-dire avoir une marche assez simple & être assez naturellement modulée pour que la partie supérieure puisse avoir un chant simple & naturel. Quand cette basse est figurée, elle fait alors l'office de partie supérieure, comme les basses récitantes, ou celui de parties d'accompagnement.

La mélodie est donc un chant détaché de l'harmonie dans les parties supérieures, qui domine cette harmonie, & que l'oreille peut suivre facilement. Ce chare peut être plus ou moins flatteur, plus ou moins neuf, plus ou moins expressif; mais il n'en est pas moins de la mélodie, dès qu'on en peut distinguer le dessin au milieu du groupe harmonique qui l'environne.

Jusqu'ici i'ai employé les mots mélodie & chant comme synonymes & explicatifs l'un de l'autre:

voici en quoi ils sont différens.

Toute suite de sons dont la marche est assuictie à un rhythme que conque est de la mélodie; il n'y faut pas d'autre condition. Mais pour que cette melodie mérite le nom de chant, on en exige bien davantage.

Des phrases incohérentes, irrégulières, inégalement coupées, des intonations difficiles, des intervalles bizarres, lorfqu'ils ne font pas commandés par l'expression; de la dureté dans la modulation (ce qui ne naît pas toujours de l'harmonie;) des syllabes trop précipitées, lorsque la musique est jointe à des paroles; enfin, tout ce qui peut blesser les oreilles délicates, empêche que la mélodie ne puisse être appellée du chant.

On'on me permette de continuer ici le parallelle par requel j'ai commencé cet article; de comparer dans un plus grand nombre de rapports les mots

CHA

2 17

de chant & de poésie, puisqu'en esset le chant est rigoureusement à la mélodie ce que la poésie est à la versisseaion.

J'ai dit qu'une suite de sons assujettie à un rhythme étoit de la masside, comme une suite de phrases ordonnées suivant une certaine mesure, & d'après des règles convenues, sont de la versisseation.

Si cette versification ne contient que des idées plates, communes; si le choix des expressions est ignoble, & peu d'accord avec le genre que l'on traite; si l'arrangement des mots, des syllabes présente des afpérités; si les formes, en un mot, laissent desirer la grace & l'élégance, on dira que cette versification manque de poésie.

Si toutes ces mêmes qu'elle n'a pas de chant.

Il est des formes naturellement poétiques, mais qui on- été si rebattues, qu'elles sont devenues triviales. Une pièce de vers qui n'en contiendroit que de cette espèce ne supposeroit aucun tatent poétique dans son auteur.

Il est des phrases de musique naturellement chantantes, mais qu'on a si souvent employées, que le compositeur qui n'auroit d'autre talent que deles coudre l'une à l'autre, ne pourroit être estimé

avoir du chant.

Quelques phrases d'un beau chant dans un morceau d'ailleurs irrégulier, commun ou barroque, ne peuvent être appréciées que comme quelques vers heureux dans une pièce écrite d'ailleurs d'un style rocailleux & plat. Cependant nous entendons tous les jours applaudir des morceaux qui n'ont d'autre mérite que ces détails rares & mal enchasses; tandis que deux ou trois beaux vers ne sauveroient pas une pièce en général mal écrite. C'est qu'en poésie nous sommes plus connoisseurs, plus exercés qu'en musique, & que nous en sentons mieux les véritables beautés.

Le chant est donc la poésie de la musique; il exige le même génie, le même seu, la même régularité; donc le chant ne peut être associé qu'à la poésie; donc la prose peut produire de la simple mélodie, comme on le voit dans la musique saite sur des pseaumes latins, mals elle ne produit point de véritable chant, quoiqu'on y puisse trouver des phrases chantantes, comme, en littérature, on peut trouver dans de la prose des phrases poésiques; mais sans la symmètrie, il n'y a ni poésie ni chant. Des phrases chantantes, mais d'un rhythme inègal, ressemblent à des vers libres qui n'ont jamais autant de poésie que les autres.

Donc encore, pour dire qu'un compositeur a du chant, il ne sussit pas de trouver dans sa musique des phrases itolées, d'une mélodie gracieuse, sacile & même expressive; il sant encore que ses id es se correspondent entrelles, qu'elles se lieut de manière à sormer un tout périodique & régulier. On trouve quelquesois dans du récitait des p'rases cha tantes, mus le recitatif ne sauron être du

Il en résulte que la beauté, que la régularité du chant dépend souvent, en grande partie, de l'arrangement des paroles. (Voyez Césure.)

(M. Framery,)

CHANT AMBROSIEN. Sorte de plain chant dont l'invention est attribuée à saint Ambroise, archevêque de Milan. (Voyez Plain-Chant.)
(J. J. Rousseau)

CHANT GRÉGORIEN. Sorte de plain-chant dont l'invention est attribuée à saint Grégoire, pape, & qui a été substitué ou préséré, dans la plupart des églises, au chant ambrosien. (Voyez Plain Chant.)

(J. J. Rousseau.)

CHANT en ISON ou CHANT ÉGAl. On appelle ainfi un chint ou une pfalmodie qui ne roule que sur deux sons, & ne forme, par consequent, qu'un seul intervalle. Que ques ordres religieux n'ont dans leurs églises d'autre chant que le chant en isen.

(J. J. Rousseau.)

CHANT SUR LE LIVRE. Plain - Chart ou contrepoint à quatre parties, que les musiciens composent & chantent impremptut sur une seule; savoir, le livre de chœur qui est au lutrin : en sorte, qu'excepté la partie notée, qu'on met ordinairement à la taille, les musiciens affectés aux trois autres parties n'ont que celle-là pour guide, & composent chacun la leur en chantant.

Le chart sur le livre demande beaucoup de science, d'habitude & d'oreille dans ceux qui l'exécutent, d'autant plus qu'il n'est pas toujours als de rapporter les tons du plain-chant à ceux de nor e musique. Cependant il y a des musiciens d'eg de si versés dans cette sorte de chant, qu'ils y compencent & poursuivent même des sugues, quant le sujet en peut comporter, sans consondre & croiser les parties, ni faire de sautes dans l'harmonie.

(J. J. Rouffezu)

CHANTER. v. n. C'est, dans l'ocception la plus générale, former avec la voix des sons valles & appréciables. (Voyez chant.) Mais c'est plus communément faire diverses inflexions de voix sonores, agréables à l'oreille, par des intervalles admis dans la musique, & dans les règles de la modulation.

On chante plus ou moins agréablement, à proportion qu'on a la veix plus ou moins agre l'es & sonore, l'oreille plus ou moins juste. l'organe plus ou moins flexible. Le geet plus ou moins termé, se plus ou moins le pratique de l'art du chan. A quoi l'on doit ajoutet, dans la musique ichitative & théât ale, le dégré de tensibilité qui nous affeste plus ou moins des sentimens que nous avon a tendre. On a aussi p us ou moins de du, e ou à chante selen le climat seus leone en est per turelle; car plus la langue est accesse, & par

conféquent mélodieuse & chantante, plus aussi ceux qui la parlent ont naturellement de facilité à chantes.

On a fait un art du chant, c'est-à-dire que, des observations sur les voix qui chantoient le mieux, on a composé des regles pour faciliter & persectionner l'usage de ce don naturel. (Voyez Maitre à chanter.) Mais il reste bien des découvertes à faire sur la manière la plus facile, la plus courte & la plus sûre d'acquérir cet art. (J. J. Rousseau.)

* On ne conçoit pas bien comment une langue plus ou moins accentuée devient par-là plus ou moins facile à chanter, car l'accent de la langue, celui qui confiste dans l'élévation ou l'abaissement de la voix, est presqu'entièrement perdu dans la mélodie. Il reste donc l'accent de la durée respective des syllabes; mais comme la musique ne d'stingue que les longues & les brèves, sans avoir égard à celles qui sont plus ou moins brèves & plus ou moins longues, il s'en suit que toutes les langues étant composées de longues & de brèves seroient également musicales. Voyez l'article accent, observations sur celui de Rousseau, où cette erreur est combattue d'une manière vissorieuse, particu-

lièrement aux no. 4, 5, & 6.

Ce qui rend une langue plus facile à chanter, c'est la douceur de sa prononciation, c'est le choix & l'arrangement heureux des syllabes qui la composent. Or, il n'est pas douteux que la langue italienne dont la flexibilité va jusqu'à la mollesse, dont les syllabes, où les voyelles abondent, suivent une alternation presque rigourense de longues & de brèves, comme la musique, ne soit par cela seul plus favorable à la mélodie que la langue françoise & à peu près toutes les langues modernes. Mais lorsque nos poëtes connoîtront mieux le méchanisme qui convient à la musique, nous pourrons reconquérir une partie de ces avantages: nous en avons déjà du côté de l'énergie & de la variété. De célèbres compositeurs étrangers, MM. Duni, Gluck, Piccinni, Sacchini, ont dit, ont écrit qu'ils aimoient mieux composer sur la langue françoise que sur la langue italienne. Soignous donc un peu plus nos paroles; attachonsnous davantage à la régularité du mêtre, à faire un choix de syllabes harmonieuses & sonores, & bientôt l'avantage demourera de notre côté.

"On a fait un art du chant, ajoute Rousseau,
c'est-à-dire, que des observations sur les voix
qui chantoient le mieux, on a compose des règles
pour faciliter & persectionner l'usage de ce

se don naturel ».

Cela n'est pas exact. Pour distinguer les voix qui chantoient le mieux, il saltoit qu'on cût déjà l'idée du mieux. On a pu l'avoir, cette idée, on a pu sentir la meilleure manière de chanter possible, même sans avoir jamais entendu chanter. Il est tel speciacle où l'acteur qui chante le mieux ne chante pas encore assez bien. Comme la per-

fection du chant consiste en deux qualités, l'agrément & l'expression, nous avons pour en juger, deux moyens, l'esprit & l'ereille: je dis l'esprit, l' car quoique ce soit le sentiment qui reçoive les essent de l'expression, il n'appartient qu'à l'esprit de décider si elle est juste; il y a telle expression sausse dont on peut très-bien être ému, quand l'esprit ne se hâte pas de l'analyser.

Ainsi toutes les fois que l'oreille a été flattée par les sons de la voix chantante sans avoir eu rien à désirer, & que l'esprit a jugé son expression conforme à celle que le compositeur a voulu mettre dans sa mélodie, on peut dire que le chant est

parfait.

Il seroit difficile de donner des règles certaines & invariables sur l'expression qui dépend entièrement du goût & de l'intelligence, & sur laquelle on peut être guidé, mais non pas instruit. (Voyez expression) Quant au méchanisme par lequel on parvient à statter. l'oreille, il consiste dans l'art de poster, de diriger, de ménager sa voix; (Voyez voix) dans une prononciation correcte & marquée, dans une articulation ne te, slexible & sans dureté. L'art de phraser son chant, de respirer à propos, est encore une qualité essentielle; mais ce qui importe sur-rout, c'est de se défendre de toute affectation; c'est ce désaut qui jusqu'ici a empêché le chant de faire autant de progrès que les autres parties de l'exécution musicale.

Dans notre ancienne musique on faisoir consister l'expression dans le rensiement forcé de quelques sons, dans le doublement de quelques consonnes.

Ce n'étoit que de l'affectation.

La musique & le chant italien sont devenus à la mode, on a voulu imiter les chanteurs de cette nation; mais comme on imite toujours mal, ou n'a pris de leur manière que la caricature; on a trainé les sons au lien de les porter; à des préparations saites avec adresse, on a substitué des hoquets désagréables; on a nègligé entièrement l'articulation pour rapprocher la langue françoise de la molesse italienne; nos chanteurs de société n'ont même plus voulu chanter que cette dernière langue, parce qu'ils ont cru en acquérir le droit de ne plus prononcer du tout. C'est encore de l'affectation.

M. Gluck, en apportant en France un nouveau genre de musique, a dû changer la manière de la chanter. Au lieu de l'exécution fade & languisfante qu'on avoit alors, il en a demandé une ferme & rapide; on y a répondu par des faccades & des sons heurtés qu'on a fait passer ju ques dans le récitatif. On a fait des cris ou il ne vouloit que de la force; on a dénaturé le chant pour vousoir le rendre expressif. Nos chanteurs étoient en deça du vrai point, l'impulsion que M. Gluck leur a donnée les a portés bien au delà : c'est lorsqu'ils auront faisi le juste milieu, que les françois pourront se vanter d'avoir une in ethode.

(M. Framery).

CHANTER. Tous les hommes chantent, bien ou mal: & il n'v en a point qui den donnant une suite d'inflexions différences de la voix, ne chance; parce que quelque mauvais que soit l'organe, ou quelque peu agréable que soit le chant qu'il sorme, l'action qui en réfulte alors est toujours un chant.

On chante sans articuler des mois, sans dessein formé, sans idée fixe, dans une distraction, pour diffiper l'ennui, pour adoucir les fatigues; c'est, de toutes les actions de l'homme, ceile qui lui est le plus familière, & à laquelle une volonté deter-

minée a le moins de part.

Un muet donne des sons, & sorme par consèquent des chants; ce qui prouve que le chantest une expression distincte de la parole. Les sons que peut former un muet peuvent exprimer les sensa-tions de douleur ou de plaisir Delà il est évident que le chant a son expression propre, indépendante de celle de l'articulation des paroles. (Voyez

Expression.)

La voix, d'ailleurs, est un instrument musical dont tous les hommes peuvent se servir sans le secours de maitres, de principes ou de règles. Une voix, sans agrément & mal conduite, distrait autant de son propre ennui la personne qui chante, qu'une voix sonore & brillante sermée par l'art & le goût (Voyez Voix) Ma's il y a des personnes qui, par leur état, sont obligées à exceller dans la manière de se servir de cet organe. Sur ce point, comme dans tous les autres arts agréables, la médiocrité, dont les croilles peu délicates se contentent est insupportable à ceiles que l'expérience & le goût ont formees Tous les chanteurs & chanteufes qui compofent l'académie royale de mufique sont dans cette position.

L'op ra est le lieu d'où la médiocrité, dans la manière de chanter, devroit être baunie; parce que c'est le lieu où on ne devroit trouver que des modeles dans les différens genres de l'art. Te est le but de son établissement, & le motif de son érection en

académie royale de mufique

Tous les sujets qui composent cette académie devroient donc exceller dans le chant, & nous ne devrions trouver enti'eux d'autres différences que celles que la nature a pu répandre fur leurs divers organes. Que l'art est cep indant loin encore de cette perfection! Il n'y a à l'opéra que trés-peu de sujets qui ena tent d'une manière parfaite; tous les aur es, par le défaut d'adresse, laissent, dans leur manière de chanter, une infinité de chi ses à desirer & à reprendre. Presque jamais les sons ne font donnés ni avec la justesse, ni avec l'aisance, ni avec les agrémens dont ils sont susceptibles. On voit par tout l'effert; & toutes les fois que l'essort se montre, l'agrément d'spatoit. (Voyez Chant , Chanteur , Maitre & chanter , Voix.)

Le poème entier d'un opéra doit être chante; il faut donc que les vers le fond, la coupe d'un ouvrage de ce gente soient lyriques. (Voyert oupe,

Lyrique, Opera,) (Cahufac,)

CHANTER, quelques personnes piétendent qu'on apprendroit plus facilement à chanter si au lieu de parcourir d'abord les degrés diatoniques, on commencoit d'abord par les consonances, dont les rapports plus simples sont plus aises à entonner. C'est ainsi, disent-elles, que les intonations de la trompette & du cor font d'abord les octaves, les quintes & les autres confonances, & qu'elles deviennent plus difficiles pour les tons & semi-tons. L'expérience ne paroit pas s'accorder à ce raisonnement, car il est constant ou un commencant entonne plus aisement l'intervalle d'un ton que celui d'une octave, quoique le tapport en soit bien plus composé : c'est que si d'un côté le rapport est plus simple, de l'autre, la modificacation de l'organe est moins grande. Chacun voit que si l'ouverture de la glotte, la longueur où la tension des cordes gurinrales, est comme 8, il s'y fait un moindre changement pour les rendre comme 9, que pour les rendre comme 16.

Mais on ne fauroit disconvenir qu'il n'y ait dans les degrés de l'octave, en commençant par ui, une difficulté d'intonation dans les trois tons de suite qui se trouvent du sa au si, laquelle donne la torture aux élèves, & retarde la so-mation de leur oreille. (Voyez offave & so'fier) Il seroit aise de prévenir cet inconvénient, en commençant par une autre note, comme seroit sol ou la, ou bien en faisant le sa dieze on le si bémol.

*J'ai quelques observations à faire sur cet article; emp'oyé dans l'ancierne encyclopédie in-4°, sous le nom de Rousseau, mais qui ne me paroit pas ĉire de lui.

Sans doute il ne seroit pas possible d'apprendre à solfier par les rapports les plus simples 1 2 3 4 5, ce qui représente l'octave, la quinte, la double offave & la dixième ou la tierce; mais il ne l'est pas davantage de s'exercer sur notre gamme qui n'est pas cel'e de la nature, & qui est dans plusieurs tons. La gamme naturelle 8 9 10 11 12 13 14 15 & 16 ne répend pas à nos notes, ut re mi fa sol la si ut, mais aux notes suivantes.

> nt re mi ja sol ta ja si ik 10 11 12 13 14 15 16

dans cette se ie on vo't qu'il n'v a pas trois tons de suite du sa au ji le ton du véritable sa an sol étant moindre que le ton mineur re mi, & la tierce Jol si étant séparée par deux notes ntermédiaires 1.7 86 72.

Cette gamme seroit peut-être ausii dissic'e à entonner que la nôtre; d'ailleurs étant étrangère à no re système mo terne, il na saut p. s s'en occuper; mais il me se ble qu'on rem'di roi à to i neonvénient en apprenant à folher par les irec, va les harmoriques & c n'onnars comme tier exerme, fixte & octave. Ut mi fol, ut mi la, sont ces charts

très-faciles à entonner; on parcourroit ensuite les intervalles dissonns, seconde, quarte & septieme, fausse quinte & triton. L'orcille ainsi s'accountmeroit peu-à-peu à source espèce d'intervalle, au lieu de se rompre sur le chant arbitraire de la gamme, que l'orcille a de la peine à concevoir & le gosser à former. (V. solfter).

(M. Framery).

CHANTER. La voix humaine est destinée par la nature à deux usages très-disfèrens, celui de la parole & celui du chant. Le premier demande peu d'étude. L'homme apprend facilement, & par l'imitation seule, à parler avec netteté, & même avec grace. Le second exige une culture particulière. Le chant naturel est informe, l'imitation le polit, l'art & la méthode le persectionnent.

Chezles anciens, l'arr du chant dut se borner à donner à la voix le plus de justesse, de force & de douceur, & à la prononciation le plus de netteré qu'il étoit possible. La musique étant presque toute systabique, & règlée dans s's mouvemens par le rhythme des vers, faire entendre clairement chaque syllabe, & entonner juste chaque note, devoit être tout le soin du chanteur; du moins relativement au méchanisme de la voix.

Il n'en a pas été ainsi dans la musique moderne. Le plain-chant qui lui a donné naissance, n'ayant aucun égard à la profodie; procédant en général par des notes très-lentes & des fons très-prolongés, & liant souveat ensemble plusieurs de ces sons, sur la même syllabe, a nécessité tout un autre développement du méchanisme vocal. On a dû s'appercevoir de bonne heure qu'il ne sussificit pas d'avoir l'haleine affez forte pour soutenir une longue tenue ou pour achever. sans l'interrompre, une longue prolation; mais qu'il falloit encore, pour mettre dans le chant de la variété & de l'expression, diminuer & rensorcer à volonté le son par des degrés quelquesois rapides & quelquefois presqu'insensibles; que ce n'étoit pas affez de passer avec justesse d'un intervalle à un autre, mais qu'il étoit nécessaire, quelque separés que fussent ces deux intervalles, de conduire la voix de l'un à l'autre sans saccade, sans interruption, & cependant sans faire entendre, d'une manière appréciable à l'oreille, les sons intermédiaires, &cc.

Lors même que le plain-chants'exécutoit encore à l'unisson, il falloit que les chanteurs sussent infiniment maîtres de leurs voix pour donner ensemble aux mêmes notes les mêmes inflexions, sur tout dans les prolations & les passages qui se trainoient quelquesois longuement sur les mêmes syllabes, & où la moindre inégalité dans les voix eût été trèschoquante.

L'invention du contrepoint rendit cette égalité, cet équilibre entre les différentes parties encore plus difficles & en même temps plus nécessaires. Répétant tour à tour les mêmes passages dans les imitations, les ranons & les fugues, les chanteurs surent

encore plus obligés de se faire une même méthode qui eût des principes communs à toutes Ls voix, & qui les rapprochat, pour ainsi dire, en ôtant aux voix graves leur dureté, aux aigues, leur aigreur; en les sondant, en quelque sorte, les nnes avec les autres, sans cependant les consondre, & sans leur faire passer les limites qui leur sont affignées par la nature.

La musique profane s'écarta d'abord si peu de celle de l'église, qu'à peu de choses près elle exigea des chanteurs les mêmes études & les mêmes talens. Mais bientôt le chant s'y donna plus de licences, les roulades s'y introduisirent. Lors même que le compositeur n'y en avoir pas mis, le chanteur se permit de décomposer les simples notes du chant, & d'y substituer de petits groupes de notes rapides, qui tenoient la même place dans la mesure & dans l'harmonie, mais qui rendoient le chant plus orné, & donnoient à la voix plus de moyens de briller. Les trilles se multiplièrent; la fin de presque toutes les phrases de chant sut marquée par des repos sur lesquels un virmose habile se plur à déployer l'agiliré de fa voix, & fon gour pour l'invention des traits & des roulades.

La mélodie encore naissante étoit pour ainsi dire étoussée sous les cruemens. Mais dans l'heureuse révolution que la musique épreuva en Italie au XVII siècle, le chant se dégagea de cette multitude gothique d'agrémens. & de ces recherches pénibles dont il s'étoit laissé défigurer. Toures les principales villes d'Italie ouvrirent des écoles devenues sameufes par les succès rapides des maîtres & des élèves.

Modene eut celle de Francesco Peli ; Genes celle de Giovanni Paita, qui fut nomme dans son temps l'Orphée & le Batille de la ligurie, parce qu'il excelloit également dans le chant & dans la danse. Venise eut pour chess d'école le Gasparini & le Lotti. Rome, où l'exécution particulière de la musique sacrée avoit dès-long-remps introduit la nécessité des études & des maîtres, florissoit alors par les talens industrieux de Fedi & de Giuseppe Amadori. Unis d'une amitié fraternelle avec d'autres artistes habiles dans l'art du chant, des instrumens & de la composition, (exemple trop rare dans l'empire des arts & des lettres) ils se communiquoient mutuellement leurs fentimens; ils exposoient leurs observations au jugement commun; & chacun retiroit de cet usage des lumières abondantes pour corriger ses propres défauts, améliorer le plan d'éducation muficale, & reculer les bornes de l'art.

Une preuve de l'attention & du zèle de ces excellens maîtres, est la coutume qu'ils avoient établie, comme le rapporte Bontempi, illustre élève de l'Ecole Romaine, de mener se promener leurs disciples hors des murs de Rome, dans un lieu où se trouve un rocher fameux par l'écho qui répète pluneurs sois les mêmes paroles. Là, à l'exemple de Démosthène, qui alloit, dit-on, tous les jours, sut les bords de la mer, afin de corriger le défaut qu'il avoit de balbutier, en luttant avec le

bruit

bruit des flets, ils exerçoient ces jeunes gens en les faifant chanter en face du rocher, qui répétoit distinctement les modulations, leur montroit évidemment leurs défauts, & les aidoit à s'en corriger plus facilement.

Francesco Brivio sut célèbre à Milan, & Francesco Redi à Florence. (Ce Redi n'est pas le même que le sameux poëre.) Mais les deux villes qui, fur la fin de ce même siècle, devinrent pour ainsi dire les métropoles du chant, furent Naples &

Bologne.

L'école de Bologne, fondée par Pistoschi, se distingua par la méthode d'enseignement, par la variété des styles & par le nombre des habiles élèves qui en sortirent. Le célèbre Bernacchi en devint le chef. Quoiqu'il cût une voix foible & peu agréable, il fit tant à force d'étude, qu'il parvint à l'affouplir, & qu'il devint un des premiers chanteurs de son tems, pour l'égalité des sons, l'art de graduer son haleine, la beauté des ornemens, & la manière adroite d'exécuter les cadences. Raff. Tedeschi, Guarducci, Mancini, & tant d'autres ont assez prouvé l'habileté de leur maitre.

C'est cependant à lui que le Comte Algarotti, dans son essai sur l'opéra, impute l'origine de la décadence du chant. Il le nomme-très-injustement le chef d'école & le Marini de la licence moderne. Il se trompe; le relâchement & les abus dont il a raison de se plaindre pourroient plutôt être imputés au Pasi, élève de Pistocchi. C'est lui qui introduisit dans cette école une surabondance de traits, de passages recherchés, de trilles, & de mille autres ornemens qui plaisoient en lui, parce que cette manière lui éroit propre, mais qui dégénérèrent en abus, lorsqu'ils furent imités par des chanteurs moins habiles,

Naples, si justement renommée dans les fastes de la musique moderne, eur une foule de maîtres & d'écoles qu'il feroit trop long de compter. Les plus distinguées furent celles de Leonardo Leo, de Domenico Egizio, de Francesco Feo, d'Alessandro Scarlatti, & de Nicolo Porpora. Ces maitres, aussi profonds dans la théorie & dans la pratique du contrepoint, que dans la méthode & l'art du chant, produisirent cette foule de disciples qui se firent bientôt admirer en Europe comme des prodiges de mélodie. Deux fur-tout remplirent tous les théâtres d'étonnement & d'admiration,

Le premier sut Baliassarro Ferri de Pérouse, le même dont J. J. Rousseau parle avec tant d'éloge, à l'article voix, & dont il cite le talent fingulier de monter & de descendre deux octaves par tous les degrés chromatiques, avec un trille continuel, & sans reprendre haleine, en conservant une justesse si parfaite, que n'étant pas d'abord accompagné de l'orchestre, à quelque note que les instrumens voulussent l'attendre, ils setrouvent d'accord avec lui. Il fur élevé à Naples & à Rome, & mourut fort jeune. On conscrve encore des recueils en-Musique. Tome 1.

tiers de vers dictés par l'enthousiasme qu'encitoit ce chanteur divin. Cet enthousiafme éto't géneral, & se manifesta souvent par les démonstrations les plus recherchées & les plus extraordinaires : quelquesois on faisoit pleuvoir sur sa voiture un nuage de roses, lorsqu'il avoit seulement chante une cantate. A Florence, où il avoit été appellé, une troupe nombreuse de personnes de distinction de l'un & de l'autre sexe, alla le recevoir à trois milles de la ville, & lui fervit de cortige. Un jour qu'il avoit représenté à Londres le rôle de Zèphire, un masque inconntilui offrit en sortant une emerande d'un grand prix. On a son portrait grave avec ces mots pour légende : qui fecit miratilia multa; & une médaille trappée pour lui, postant d'un côté sa tête couronnée de laurier, & de l'autre, un ciene mourant sur les bords du Méandre, avec la lyre d'Arion qui descend du ciel.

Le second est le Chevalier Carlo Proschi, si connu sous le nom de Farinelli. Il nâquit à Naples, ou il apprit les premiers élémens de son art, sous Scarlati & Porpora. Aucun chanteur n'a peut être jamais reçu de la nature des cordes plus fortes & en même temps plus flexibles, un timbre plus fonore, ni une plus grande étendue de voix. Une imagination créatrice, jointe à une souplesse d'organe à toute épreuve, le mettoit en état d'inventer mille formes de chant inconnues & agréables. Un art infini tecondoit un si beau naturel. L'intonation la plus parfaite, une agilité incomparable, une adresse inouie dans les trilles ; la richeste & la sobriété des ornemens; une excellence egale dans le style léger & dans le pathétique; l'art de graduer avec exactitude l'élevation & la diminution de la voix, selon le carastère du sentiment qu'il avoit à peindre; telles furent les qualités qu'on reconnut généralement en lui. Après s'être fait admirer en Italie, en Allemagne, en Ang'eterre, & même en France, malgré les préjugés qu'on y avoit alors contre la musique italienne, il fut appellà en Espagne, non plus pour les plaisirs du public, mais pour ceux du Monarque.

Il n'est pas étranger, il est peut-être même essentiel à un ouvrage sur la musique, de donner quelques détails sur l'incroyable sortune de ce chanteur. Philippe V fut attaqué, comme on fait, d'un affiriblissement, & même d'une sorte d'aliention d'elprit, qui le rendit totalement incapable d'affa res. La Reine, après avoir en vain fait employer tous les moyens connus pour le guérir, rétolut d'essayer sur lui le pouvoir & les effets de la musique, auxquels le Roi étoit fort sensible. Farinelli venoit d'arriver à Madrid, où fa grande réputation l'avoit précèdé. La Reine le fit appeller à un concert placé dans une chambre qui joignoit l'appartement du Roi, & l'engagea à chanter les plus beaux & les plus touchans de ses airs. An premier, Philippe parat surpris, ensuite emu. A la fin du se. end, il ordonna qu'on sit entrer le virtuose, qu'il combla d'éloges & de caresses. Il lui demanda comment il pouvoit assez récompenser tant de talens, & l'assu a qu'il ne lui resusferoit rien. Farin Ili, qui étoit prévenu, pria seulement Sa Majessé de se faire raser & habiller, ce qu'Elle n'avoit pas sait depuis long-temps, & de râcher de paroître au Consil comme à son ordinaire. Depuis ce temps la maladie du Roi diminua sensiblement, & le chanteur eut tout l'honneur de cette cure.

Dès-lors le Roi ne put plus se passer de lui; il lui accorda une pension de 80,000 livres, & le sit Chevalier de l'ordre de Saint-Jacques. Il l'éleva ensin à un tel degré de saveur, que Farinelli étoit regardé comme son premier Ministre. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'au lieu d'ètre étourdi & énivré de son élévation, il n'oublia jamais qu'il n'étoit qu'un musicien. Il mit tant de modessie & d'égards dans ses relations avec les Nobles de la Cour d'Espagne, que personne n'envia sa faveur, & qu'il obtint même l'estime. & la consiance générales.

Son crédit sur à-peu-près le même sous le succesfeur de Philippe, Ferdinand VI, qui ajonta l'ordre de Calatrava à celui de Saint-Jacques, dont Farinelli étoit déjà décoré. Mais à l'avénement du dernier Roi, en 1759, le nouveau Monarque & le nouveau Ministre n'étant favorables ni à la musique, ni aux établissemens du régne précédent, Farinelli eut ordre de retourner en Italie. Sa pension lui sur cependant continuée, & il eut la permission d'emporter tous ses esfets. Il partit d'Espagne, où il étoit resté vingtans : après avoir visité Naples, fa patre, il alla se fixer à Bologne, en 1761. Il fit bârir dans les environs un palais superbe, où il a passé le reste de sa vie, chéri des habitans de Bologne, visité par les plus illustres voyageurs, & roujours aussi simple, aussi modeste dans son opulence, qu'il l'avoit été dans sa faveur à la Cour. Il y est mort en 1782, âgé de plus de 80 ans.

Il eut pour rival, dans une partie de sa carrière muficale, le célèbre Caffarellt, qui l'égala peut-être en réputation & en talens, mais non pas en honnêteté & en modessie. Porpora, qui détessoit son infolence, le regardoit cependant comme le plus grand chanteur qu'eût jamais produit l'Italie. Il parut pour la première sois à Rome, en 1726, dans l'opéra de Valdemaro; delà il su fuccessivement appellé dans toute l'Italie, & bientôt dans toutes les principales

villes de l'Europe.

En 1753, le Maréchal de Richelieu le fit venir en France pour fatisfaire la curiofité de la Dauphine, qui avoit témoigné un extrême desir de l'entendre. Avant de retourner à Naples, il chanta une feule fois au concert spirituel, & quelques amateurs se fouviennent encore de la sensation qu'il y sit. Il amassa de grandes richesses, dont il jouit longtemps à Naples, dans une maison magnisque qu'il y avoit hâtie, & sur laquelle on lisoit cette inscription: Amphion Thebas, eso domum. Il y est mort en 1783, après avoir acheté un duché pour son neveu,

qu'il a fait son héritier, & qui porte maintenant le titre de Duc de Santo dorato. (Docteur Burney, hist, gén, de la musique.)

Dans le même temps, Elifi, Giziello, Manzoli, enfuite Guadagni, Guarducci, & plufieurs autres plus ou moins fameux, remplirent les théatres italiens & étrangers. Pacchierotti & Marchefi ont foutenu dans ces derniers temps la réputation des écoles d'Italie. Marchefi passe aujourd'hui pour le premier chanteur

de l'europe.

Un nombre infini d'excellentes cantatrices se sont fuccédées sans interruption, depuis près d'un siècle. Le nom des Gabrieli, des Mingotti, des de Amicis, a été célèbre avant celui des Aguvari, des Danzi, des Mara, des Todi. Elles avoient été précédées par des talens peut-être aussi distingués, & plus étonnans encore, parcequ'ils étoient les premiers, & que dans un art tout nouveau ils atteignoicht à une perfection qu'on a pu à peine égaler depuis. A cette première époque, deux ou trois cantatrices se partagèrent sur tout les suffrages. Leur éloge ne peut être ici déplacé : il est intéressant de fixer les yeux sur celles qui ont pour ainsi dire ouvert la route : & d'en rappeller le souvenir. Des talens si brillans, mais si passagers, ne laissent après eux aucune trace que ce vain bruit de louanges.

Vittoria Test, de Florence, élève de Redi & de Campeggi, réunit à l'instexion de voix la plus pathétique, à l'intonation la plus jnste, à une prononciation claire, distincte, sonore, au port le plus noble & le plus distingué, une connoissance de la scène, une action admirable, une expression surprenante de tous les dissérens caractères. Elle sur non seulement la meilleure cantatrice, mais aussi

la première actrice de cet âge.

Faustina Bordoni, de Venise, élève de Gasparini, excellent contrepointiste, devint également célèbre par son propre mérite & par le bonheur d'être l'épouse du sameux Hasse, plus connu en Italie sous le nom de Nassone. Agilité de voix sans exemple, facilité sans égale, légéreté dans les passages, adresse infinie à conserver & à reprendre son haleine, inflexions de voix neuves & brillantes, mille autres qualités ensin dont le prix & la rareté sirent l'étonnement de tous les connoisseurs, ont rendu le nom de cette cantatrice immortel comme celui de son époux.

A ces deux célèbres virtuoses joignons-en une troisième, moins distinguée par la perfection de son chant que par un autre mérite plus respectable aux yeux du philosophe On connoit les malheurs dent Metastase sint accablé dans sa jeunesse, après la mort de son premier biensaiteur Gravina. Non-seulement on lui resusa un misérable emploi pour vivre, non seulement il se vit prêt à périr de saim, mais ce qui sait frémir tous les cœurs sensibles, en Italie, dans cette ville même qui devroit être aussi sere de l'avoir produit qu'elle l'est de son capitole & de ses anciens triomphes, il eut à subtre

une procédure ignominieuse. L'Europe auroit perdu pour toujours ce grand poète, si la sameuse cantatrice Marianna Bulgarina ne l'eût retiré de l'indigence & ne l'eût rendu à la vie. Cette œuvre de l'amour & de la générosité mérite d'être inscrite dans les sastes, trop peu remplis, des versus humaines, & dénoncée à la reconnoissance éternelle des arts. (Artéaga, Révolutions du Théâtre Lytique.)

Il s'en faut beaucoup que ce soient là tous les chanteurs & toutes les cantatrices célèbres qu'a produits l'Italie. Ce n'est même qu'une partie de ceux du premier rang; mais il seroit inutile d'augmenter cette liste. Il seroit très-utile en revanche d'expliquer par quelle méthode les écoles italiennes font depuis si long-tems la source inépuisable de ces talens prodigieux Maintenant que les préjugés nationaux sont détruits, qu'en France on est désabusé de la chimère d'une musique françoise, & que nos chanteurs tâchent presque tous de bonne soi d'imiter les chanteurs d'Italie, ce seroit rendre service à l'art que d'en dévoiler les fecrets; nous pourrions trouver dans plusieurs traités italiens, dans les confeils d'habiles professeurs, & dans les conversations d'un grand maître, les lumières qui nous manqueroient pour remplir cette tâche; mais nous ferions un ouvrage & non pas un article. Pour nous renfermer dans de justes bornes, contentons nous de jetter rapidement quelques réflexions & quelques principes.

On veur imiter les chanteurs italiens, on les écoute attentivement : on retient quelques passages, quelques ornemens, quelques - uns de ces risorimenti del canto, dont ils abusent quelquesois par trop de facilité, mais qui deviennent ritlicules quand cette facilité y manque : on les transporte sur notre langue, dont l'austèrité peut en esset être adoucie, mais jamais au point de se donner impunément les mêmes licences que la langue italienue. On se croit alors égal ou même supérieur à ce qu'on imite si mal, & l'on parle fort légerement, quelquesois même avec mépris, de ces talens si vantès que l'on croit si aisé d'acquérir.

Qu'est on cependant aux yeux des vrais connoisseurs? un singe mal-adroit, un misérable perroquet; on est ensin pour le chant ce que seroit pour la danse un homme assez souple, assez agile, mais dépourvn de tout principe, qui, voyant tous les jours tlanser un Vestris, un Gardel, parviendroit à saisse quelques-uns de leurs pas, de leurs élans, de leurs gestes, & qui, les plaçant de travers au milieu d'un bal, croiroit égaler ses modèles.

Ces ornemens, ces ristorimenti, plus ou moius disticiles à saisir, ne sont pas le sond de l'art du chant; ils en sont, si l'on veut, le persessionnement; mais on peut dire qu'ils sont plutôt luxe que sichesse.

La véritable richesse du chant est la justesse & la

rondeur des sons, l'étendue naturelle ou arusicielle de la voix, l'art de la renforcer & de l'adoucir à volonté, celui de la faire fortir pure, large, pleine, & dagagée de toute influence gutturale & nasale, celui de ménager l'haleine, de la prolonger au-delà de sa durée ordinaire, & de la reprendre imperceptiblement; celui de lier les sons entr'eux, de les enfler & de les diminuer par degrès insensibles; celui de passer avec adresse de la voix tle poitrine à celle de tête & réciproquement, & de travailler tellement les plus hauts sons de la première & les plus bas de la seconde, qu'en se succédant ils paroissent de la même force & du même volume : c'est ensuite une belle articulation, une prononciation nette & distincte; c'est enfin une sorte de déclamation chantante dont la source est dans l'ame, & qui donne à la musique expressive, de quelque caractère qu'elle soit, le genre d'expresfion qui lui convient.

Voilà une légère esquisse de ce qu'il faut acquérir avant que de passer aux agrémens du chant, Lorsqu'une étude longue & constanse vous aura rendu maitre de tous ces points essentiels qui sont le corps de l'art, vous y joindrez facilement ce qui n'en est que la parure: mais si c'est par cette parure que vous vousez commencer, elle sera toujours incomplette, composée de pièces mal assorties & placées au hasard: vous n'aurez qu'un habit d'arlequin, d'autant plus ridicule qu'il sera vuide, & qu'on s'appercevra sacilement qu'il n'y a rien dessous.

Si vous vous fentez le courage d'entreprendre la véritable étude de l'art du chant, si vous ètes assez jeune pour avoir cette souplesse d'organes qui se prête également à acquérir & à prendre des habitudes, efforcez - vous d'aberd d'oublier tout ce que vous croyez favoir. Je ne vous dirai pas de faire & de répéter souvent la gamme, vous n'en êtes pas encore là. Avez-vous une voix de tenore? commencez par vous assurer des sons qu'elle posséde réellement, & de sa véritable étendue. Pour cela, choisifiez le son qui vous est le plus naturel & le plus facile : ce sera un sol par exemple : donnez ce sol de toute la force de votre voix, mais sans serrer la gorge, sans chercher ce qu'on appelle en France du mordant, & ce qui mord en effet les oreilles sensibles. Faites sortin le son, comme je l'ai dit plus haut, pur, large. plein, & dégagé de toute influence gniturale & nazale.

Descendez ensuite un ton plus has, & tâchez d'entonner le sa de la même manière. Delà passes au mi, & voyez bien si votre voix ne commence point à foiblir, à vaciller, a sorrir avec moins de justesse, de plénitude & de rondeur. Je suppose qu'elle descende ainsi jusqu'au re; mais que si vous voulez la faire aller plus bas, vous trenvez déjà quesqu'obstacle & quesque dissente; arrêtez-vous là; renez-vous pour du que l'et graye

n'est pas encore à votre portée, & bornez-vous à la quarte re, mi, sa, sol.

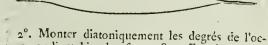
Faites en montant le même exercice & les mêmes essais: assurez-vous successivement du la, du se, de l'ut, & s'il se peut du re. Si le mi vous arrète, ne vous y obstinez pas. Vous voilà possesseur d'une octave; bien des chanteurs célèbres étoient moins riches en commençant.

Cette octave peut suffire long-tems à vos leçons; mais terminez - les toujours en tâchant d'acquérir quelqu'un des sons qui vous manquent. Estayez premièrement le passage du re grave à l'ut, assurez & rensorcez peu-à-peu votre voix sur certe note: ce que vous ne pouvez asquérir à votre première essai, tentez - le une seconde, une troisième, & s'il le faut une vingtième sois. L'acquisition d'une note aussi juste, aussi pleine, aussi parsaite que celles de votre première octave, vous coûtât-elle un mois, ce mois ne seroit pas perdu.

Faites le même travail en sens contraire pour monter d'une note au-dessus du re que vous croylez à l'aigu la limite de votre voix; quand vous aurez gagné ce mi, ayant à votre disposition une dixième complette, étendez-y vos exercices & vos solfèges, & tâchez, en suivant toujours cette méthode, d'y ajouter encore de nouveaux sons.

Ces exercices, qu'on peut faire fur une dixième & même fur une octave, font aussi nombreux qu'utiles; il fussira d'en indiquer quelques-uns.

1°. Déployer sur chaque note, en commençant par la plus grave, toute l'étendue de sa voix & de son haleine, non pas en soutenant également le son, mais en le donnant d'abord le plus soible qu'il est possible, en l'augmentant par degrés jusqu'à sa plus grande sorce, & le diminuant ensuite graduellement jusqu'à son extinction presque totale, ensorie que la voix parcoure en quelque sorte la sorme d'une rhomboide extrêmement prolongée.



2°. Monter diatoniquement les degrés de l'octave, en liant bien les sons, & passant lentement de l'un à l'autre : ne reprendre haleine qu'après le quatrième, & lier de la même manière les quatre autres. Il saur pour cela vocaliser & non so sier, c'est-à-dire, qu'au lieu du nom des no es sut, re, mi, sa, &c.-on doit seulement saire entendre la voyelle a, qui est la plus sonore & la plus savorable à la voix. Comme il n'est pas ici question d'apprendre la musique, mais le chant, & qu'il ne s'agit pas de la connoisance des notes, mais de la beauté des sons, tous les exercices doivent se saire passant les saires des notes que se saire en vocalisant.

3°. Descendre diatoniquement l'offave, en sui-

'4°. Pratiquer les fauts de tierce, de quarte, de quinte, de fixte, de feptième, d'octave, &c. ascendantes & descendantes, toujours en vocalisant par a, & tâchant de porter la voix dans tous ces intervalles avec autant de sureté, de liaison & d'égalité qu'on l'a fait dans l'ascension & la descente diatonique.

5°. Monter chromatiquement toute l'échelle, & la descendre de même. Cette leçon est d'une grande importance pour la justesse de l'intonation; & comme elle est aussi difficile qu'importante, il ne faut point regretter d'y confacrer heaucoup de tems. En cette occasion, comme en bien d'autres, le sûr moyen de le perdre est de le trop épargner.

Ne poussons pas plus loin l'esquisse de ces lecons élémentaires; mais si l'on veut comprendre combien il est essentiel de s'y arrêter long-tems, & quels progrès on peut saire en s'y confacrant tout entier, qu'on se rappe le quelquesois le trait sui-

Un maître italien prend en amitié un jeune castrato son éleve. Il lui demande s'il se sent le courage de suivre constamment la route qu'il va lui tracer, quelque ennuyeuse qu'elle puisse lui paroître.

D'après sa réponse affirmative, il note sur une page de papier reglé ces simples élémens, suivis de quelques autres presqu'aussi simples; seulement sur les dernières lignes il place des trilles, des notes grouppées & des passages de différentes espèces, contenant les principales difficultés du chant.

Cette feuille occupe seule pendant un an l'écolier & le maître: l'année suivante y est encore consacrée. A la troisième on ne parle point de la changer. Le jeune homme commence à murmurer; mais le maître lui rappelle sa promesse. La quatrième année s'écoule, la cinquième la suit, & toujours l'éternelle feuille. A la fixième année on ne la quitta point encore, mais on y joignit des leçons d'articulation, de prononciation, & enfin de déelamation : à la fin de cette année, l'éleve qui ne croyoit encore en être qu'aux élémens, sur bien furpris quand le maître lui dit : Va, mon fils, tu n'as plus rien à apprendre : tu es le premier chanteur de l'Italie & du monde : & il disoit viai ; car ce chanteur étoit Cafarelli. (M. Ginguené.)

CHANTERELLE. f. f. Celle des cordes du violon, & des instrumens semblables, qui a le son le plus aigu. On dit d'une symphonie qu'elle ne quitte pas la chanterelle, losqu'elle ne roule qu'entre les sons de cette corde & ceux qui lui sont les plus voisins, comme sont presque toutes les parties de violon des opéra de Lully & des symphonies de son tems. (1.1. Rousseau.)

CHANTEUR, musicien qui chante dans un concert. (J. J. Rousseau.)

* Cette définition que Rousseau met en oppo-1 sition avec celle de chantre, article ci-après, n'est pas fort juste. Asturément celui qui fait metier de chanter au theatre est un chanteur aussi bien que celui qui chante dans un concert: & au contraire l'amateur qui chante au concert n'est pas à proprement parler un chanteur. Un chanteur, une chant use sont donc ceux qui font prosession de chanter, quelque part que ce soit. Seulement ceux qui sont gages dans nos églises pour chanter habituellement au chœur s'appellent chantres. Un chanteur de l'opéra, par exemple, qui, dans quelque cas particulier, chanteroit dans une églife, n'auroit pas pour cela le titre de chantre. Ainfi ce seroit une distinction plus juste de nommer chanteur celui qui chante de la musique proprement dite, & chantre celui qui exécute le plain-chant

Quant aux qualités nécessaires pour sormer un bon chanteur, voyez ci-dessus l'article chanter. Nous y ajouterons seulement que la méthode ne doit pas être la même pour les trois différentes efpèces de voix marquées par la nature; favoir, les dessus, les tailles & les basses. Il y a, sans donce, des principes généraux communs à ces trois genres. Mais il y a aussi des nuances particulières à chacun d'eux. La voix de dessus, par exemple, paturellement sacile, légère & sensible, est plus susceptible d'ornement, & peut se prêter également à tout ce que la volubilité a de plus rapide, à tout ce que le pathétique a de plus déchirant. La taille, cette voix naturelle de l'homme fur-tout dans la jeunesse, doit être plus grave, plus majestueuse, par conséquent plus sobre d'ornemens. Quoi qu'elle puisse aussi s'allier avec le pathétique, elle ne doit pas s'y livrer avec autant d'abandon. L'homme le plus affecté ne doit pas pleurer comme une femme. Les loix des convenances sont encore plus févères pour les baffes. Ce genre de voix, qui appartient spécialement à l'âge mûr & à la vieillesse des hommes, doit être ferme & franche. Elle doit prefque toujours attaquer directement les sons, & il lui est rarement permis d'orner son chant La ligereté des dessus & des tailles lui est interdite. Elle fait quelquefois des roulades, mais seulement dars des momens de force & comme pour exprimer la violence. Le roulement du tonnerre ne ressemble point aux trilles des rossignols.

Ces différentes nuances, autrefois bien d'stinctes en lialie où elles commencent à s'essacer, ne sont pas assez connues en France. (M. Framery.)

CHANTEUR, EUSE, s. (musicien.) acteur de l'opéra, qui récite, exécute, joue les rôles, ou qui chante dans les chœurs des tragédies & des ballets mis en musique.

Les chanteurs de l'opéra sont donc d'visés en récitans & en choristes, & les uns & les autres sont distingués par la partie qu'ils exécuterr; il y a des chanteurs hautes - contres, tailles, basses-

tailles; des chanteuses promiers & seconds dessus. (Voyez tous ces disserens mots, & larible Partie).

Parmi ceux qui exécutent les rôles, il y a encore une très-grande différence entre les premiers chanteurs & ceux qui, en leur absence (par maladie ou défaut de zele,) les remplacent, & qu'on nomme doubles.

Les chanteurs qui jeuent les premiers rôles sont, pour l'ordinaire, les savoris du public; les doubles en sont les objets de déplaisance. On dit communément : cet opéra n'tra pas loin, il est en double.

L'opéra de Paris est composé actuellement de 28 chanteurs ou chanteuses récitans, & de plus de cinquante chanteurs & chanteuses pour les chœurs. (Voyez Chœurs.) On leur donne commurément le nom d'adleurs & d'adrices de l'opéra; & ils prennent la qualité d'ordinaires de l'académie royale de musique. Les exécutans dans l'orchestre & dans les chœurs prennent aussi la même qualité. (Voyez Opéra & Orchestre.)

En conformité des lettres-patentes du 28 juin 1669, par lesquelles l'académie royale de musique a été créée, & des nouvelles lettres donnees le mois de mars 1671, les chanteurs & chanteus de l'opéra ne dérogent point a lorsqu'ils sont d'extraction noble, ils continuent à jouir des privileges & de tous les droits de la noblesse (assez inusile aujourd'hui).

Les chanteurs & les chan'euses qui exècutent des concerts chez le Roi & chez la Reine sont appelles ordinaires de la musique de la chambre du Roi. Le rsque Louis XIV donnoit des sêtes sur l'eau, il disoit, avant qu'on commençar le concert : je permets à mes mussiciers de se couvrir, mais seulement à ceux qui chantent.

Il y a à la chapelle du Roi plusieurs castratiqu'on tire de bonne heure des écoles d'Italie, & qui chantent dans les motets les parries de desfus. Louis XIV avoit des bontès particulières pour eux; il leur permettoit la chasse dans ses capitaineries, & leur parloit quelquesois avec humanité. Ce grand roi prentit plaisir à consoler ces malheureux de la barbarie de leurs pères. (Voyez Castrati, Chant, Chante, Exécution, Opera.)

(Cahusae.)

CHANTRE. f. m. Ceux qui chantent au cheur dans les églites catholiques s'appellent chantres. On ne dit point chanteur à l'églite, ni chantre dans un concert.

Chez les réformés on appelle chantre celui qui entonne & toutient le chart des pfeaumes dans le temple ; il est assis au - desfous de la chaire du ministre sur le devant. Sa sondien ev ge une voix trés-torte, capable de dominer sur celle de teut le peuple, & de se faire entendre unsqu'aux extrémites du temple. Quoiqu'il n'y ait ni prosocie vi meture dans notre manière de chanter les pseaumes, &

que le chant en foit si lent qu'il est facile à chacun de le suivre, il me semble qu'il seroit nécessaire que le chantre marquat une sorte de mesure. La raison en est, que le chantre se trouvant fort éloigné de certaines parties de l'église, & le son parcourant assez lentement ces grands intervalles, sa voix se fait à peine entendre aux extrémités, qu'il a déjà pris un autre ton. & commencé d'autres notes; ce qui devient d'autant plus sensible en certains lieux, que le son arrivant encore beaucoup plus lentement d'une extrémité à l'autre, que du milieu où est le chantre la masse d'air qui remplit le temple se trouve partagée à la fois en divers sons fort discordans qui enjambent sans cesse les uns sur les autres & choquent fortement une oreille exercée, défaut que l'orgue même ne fait qu'augmenter, parce qu'au lieu d'être au milieu de l'édifice, comme le chantre, il ne donne le ton que d'une extrémité.

Or le remède à cet inconvénient me paroît trèssimple; car comme les rayons visuels se communiquent à l'instant de l'objet à l'œil, ou du moins avec une vîtesse incomparablement plus grande que celle avec laquelle le son se transmet du corps sonore à l'oreille, il suffit de substituer l'un à l'autre, pour avoir, dans toute l'étendue du temple, un chant bien simultané & parsaitement d'accord Il ne faut pour cela que placer le chantre, ou quelqu'un chargé de cette partie de sa fonction, de manière qu'il soit à la vue de tout le monde, & qu'il se serve d'un bâton de mesure dont le mouvement s'apperçoive aisément de loin, comme, par exemple, un rouleau de papier : car alors, avec la précaution de prolonger assez la première note, pour que l'intonation en soit par-tout entendue avant qu'on poursuive, tout le reste du chant marchera bien ensemble, & la discordance dont je parle disparoîtra infailliblement. On pourroit même, au lieu d'un homme, employer un chronomètre dont le mouvement seroit encore plus égal dans une mefure si lenie.

Il réfulteroit delà deux autres avantages; l'un que, sans presque altérer le chant des pseaumes, il seroit aise d'y introduire un peu de prosodie. & d'y observer du moins les longues & les brèves les plus sensibles; l'autre, que ce qu'il y a de monotonie & de langueur dans ce chant pourroit, telon la première intention de l'auteur, être effacé par la basse & les autres parties, dont l'harmonie est certainement la plus majestueuse & la plus sonore qu'il soit possible d'entendre.

(J. J. Rousseau.)

CHANTRE, f. m. 'eccléfiastique ou séculier qui porte alors l'habit ecclésiastique, appointé par les chapitres pour chanter dans les offices, les récits, on les chœurs de musique, &c. Les chantres de la musique des chapitres sont soumis au grand-chantre, qui est une dignité ecclésiastique : ils exécutent les moters, & chantent le plain-chant, &c. On don- 1 le terme maître de chapelle,

noit autrefois le nom de chantres aux musiciens de la chapelle 'du roi : ils s'en offenseroient aujourd'hui; on les appelle musiciens de la

Ceux même des chapitres qui exécutent la musique ne veulent point qu'on leur donne ce nom; ils prétendent qu'il ne convient qu'à ceux qui sont pour le plain-chant, & ils se qualifient musiciens de l'église dans laquelle ils servent; ainsi on dit, les musiciens de Notre - Dame, de la Sainte-Chapelle. &c.

Pendant le séjour de l'empereur Charlemagne à Rome, en l'an 789, les chantres de sa chapelle qui le suivoient, ayant entendu les chantres romains, trouvèrent leur façon de chanter risible, parce qu'elle différoit de la leur, & ils s'en moquèrent tout hour sans ménagement : ils chantèrent à leur tour, & les chantres romains, aussi adroits qu'eux pour le moins à faisir & à peindre le ridicule, leur rendirent avec usure toutes les plaisanteries qu'ils en avoient recues.

L'empereur qui voyoit les objets en citoyen du monde, & qui étoit fort loin de croire que tout ce qui étoit bon sur la terre sût à sa cour ; les engagea, les uns & 1es autres, à une espèce de combat de chant, dont il voulut être le juge; & il prononça en faveur des romains. (Le P.Daniel, hist. de France, tom. I, pag. 472.)

On voit par-là combien les François datent de loin en sait de prévention & d'erreurs sur certains chapitres : mais un roi tel que Charlemagne n'étoit pas fait pour adopter de pareilles puérilités; il semble que cette espèce de seu divin qui anime les grands hommes épure aussi leur sentiment, & le rend plus fin, plus délicat, plus sûr que celui des autres hommes. Personne dans le royaume ne l'avoit plus exquis que Louis XIV; le tems a confirmé presque tous les jugemens qu'il a portés en matière de goût.

On dit chantre, en poessie, pour dire poete : ainsi on désigne Orphée sous la qualification de chantre de la Thrace, &e. On ne s'en sert que rarement dans le style figuré, & jamais dans le simple. Cahufac.

CHAPEAU. f. m. Trait demi-circulaire dont on couvre deux on plusieurs notes, & qu'on appelle plus communement liaifon. (Voyez Liaifon.) (J. J. Rouffeau.)

CHAPELLE, (musique.) Ce mot signifie plus fieurs choses.

1°. Le lieu de l'église où l'on exécute la mufique.

2°. Le corps même des musiciens qui exécutent cette musique; &, par extension, tous les musiciens qui sont gagés par un souverain ou un grand seigneur, quand même ils n'exécutent jamais de musique dans les églises : c'est aussi delà que vient 3°. Un certain nombre de ces musiciens qui ne se joignent aux autres que de tems en tems, & pour remplir davantage, & qu'on nomme aussi, suivant Brossard, gros chœur ou grand chœur. Comme les morceaux chantés par la chapelle, pris dans ce dernier sens, ou par le grand chœur, doivent être composés en conséquence, & n'avoir pas trop de diminution ou de vitesse, mais être d'un style sérieux & savant, on appelle ce genre de composition style de chapelle ou d'église.

Comme l'étymologie qu'on donne ordinairement au mot chapelle est assez singulière, nous la rapporterons ici.

Les rois de France & leurs généraux, à ce que l'on prétend, avoient coutume de porter avec eux à la guerre la cape, ou, fuivant d'autres le casque de St. Martin de Tours, qui avoit été soldat. Or, comme ils faisoient dire la messe dans la tente où l'on gardoit cette cape, on appella cette tente capelle ou chapelle, & chapel in celui qui y disoit la messe; ensuite on a donné ce nom à toures les églises particulières que les grands seigneurs avoient dans leurs maisons, & ensin à tout ce qui ressourissifoit de ces églises ou chapelles.

(Cahufac.)

CHARGE, air militaire des trompettes, tambours, tymballes, qu'on exécute quand l'armée est prête à charger l'eunemi; d'où lui est probablement venu le nom de charge. On dit sonner la charge, pour les trompettes, battre la charge, pour les tambours.

Comme dans les opéras en représente quelque fois le choc de deux armées, le musicien doit favoir composer des charges & leur donner un air militaire.

(M. de Castilhon.)

CHARGÉ, ÉE adj. On dit que de la musique est chargée, 1°. lorsqu'elle est trop remplie d'harmonie; que les accords y changent trop souvent ou sont trop constamment complets, 2°. Lorsque la marche des parties est trop divergente, & que chacune paroît avoir son chant particulier. 3°. Lorsqu'on emploie trop de notes dans les instrumens de l'orchestre.

On reprochoit souvent à la musique de Rameau, sur-tout à celle de ses chœurs, d'être chargee, parce qu'il ancéloit d'en completter tous les accords. Comme la musique de Gluck prétend toujours à l'effet, plusieurs de ses morceaux sont trop chargée, en ce que les parties ayant chacune une intention différente, l'une étousse nécessairement le chaut de l'autre, & il en résulte de la consusion. On accusoit en Italie la musique de M. Piccinni d'être chargée dans le dernier sens, parce que voulant saire valoir les instrumens d'orchestre, Il leur donnoit nop de notes à exècuter. L'opposé de charge est chair. (Voyca ce mot.)

On dit encore que l'expression d'un morceau de musique est chargée, lorsqu'ou y met trop d'astre-

tation. Ce mot, propre dans ce sens à la peintu e, est commun à plusieurs aris, notamment à cessi de la déclamation.

(M. France).

CHARONDE. Nom d'une el anson de mila des Athéniens. (M. de Castilhon.)

CHASSE. f. f. On donne ce nom à certains airs ou à certaines fanfares ce cors ou d'autres inflrumens qui réveillent, à ce qu'on dit, l'idle des tons que ces mêmes cors donnent à la chaffe.

(J. J. Reugeau,)

CHASSE. Les moyens principaux dont en s'est fervi dans les airs de cette est, éce pour tappeller les tons de la chasse, ent été le mouvement de ; , sur lequel ils sont presque tous, & l'emploi des cors, mélés aux autres instrumens, de saçont à dominer sur l'orchestre.

Parmi les morceaux de chasse qui ont le plus réussi dans nos anciens opéras françois, on a longtems cité la chasse de Zaïde. Dans la musique de Chambre, la chasse de M. de la Gardan ev, dans son tems, beaucoup de réputation; elle est dans un divertissement de l'Isle-Adam, compose pour le seu prince de Conti. Les paroles du duo, qu'on chanse tur l'air de cette chasse:

Eh quoi! tout form eille!

Amis, qu'on s'éveille;

An bruit du cor

Peut on dormit encot? &c.

font de M. Marmontel. C'est une des meilleures parodies que nous ayons.

M. Philidor a fair entendre le premier sur le théâtre italien une chasse d'un tout autre genre. Western sait, dans Tom - Jones, le récit de la chasse au cers. Ce morceau, travaillé avec un toin particulier, cut un grand succès. De beaux esses d'harmonic, l'emploi très - heureux des principaux tons de chasse, exécutés pre les cors, & servant on d'accompagment ou de ritournelle; enfin, le chant & le débit de ce Cailleau, aéteur excellent & déterminé chasseur, tout contribuoit à le saire applaudir. Il plait encore au théâtre, mais il ne tait plus la même illusion, qui résultoit de ce rapport singulier cutre l'acleur & le personnage.

A l'opéra, le premier chœm de Didon est une chasse, dans e & chantee en même tems par les survantes de la Reine. Ce morceau qui est, pour ainsi dire au commencement de l'ouvrige, a conne à M. Pice am l'idée de faire ausii du trossieur, mouvement de son ouvernire une cipece de chi ce qui di plein, de chaleur, & d'organiste, d'ic es nouves & brillames. Il ne pouvoir m'eux tre mer l'entre de Disten, qu'en vou b'ente parsir en l'abit de chisteres e dont le su este von le ge se te tiouxe ainsi comme encad & lans deux mo ceaux, l'un de tymphonie, l'autre de cheat, qui, sans

se ressembler, out le même caractère & concourent

au même but.

Le chœur des compagnons d'Hypolite, dans l'opéra de Phedre, par M Lemoine, est aussi sur un mouvement de chasse, mais modéré, en quelque forte, par l'intention religieuse des paroles adressées à Diane. Les couplets chantés par Hypolite seul ont quelques tournures de chant & de modulation d'un genre un peu françois, & les paroles n'y sont pas toujours fort à l'aite. Mais le premier chant:

O Diane! chaste déesse, &c.

qui revient en refrein & en chœur, est de l'esfet le plus heureux.

Des morceaux de ce genre, placés à propos, & lorsque le sujet les exige, contribuent à l'illusion, & sont une source de variété. Mais il ne saut pas les prodiguer, si l'on veut leur conserver ce dernier avantage.

(M. Ginguené.)

CHEVROTTER. v. n. C'est, au lieu de battre nettement & alternativement du gosser les deux fons uni forment la cadence ou le trille, (voyez ces mots) en battre un seul à coups précipités, comme plusieurs double-croches détachées & à l'unisson; ce qui se fait en forçant du poumon l'air contre la gloite sermée, qui sert alors de soupape : en sorte qu'elle s'ouvre par secousse pour livrer passage à cet air, & se referme à chaque instant par une mécanique semblable à celle du tremblant de l'orgue. Le chevrottement est la désagréable ressource de ceux qui n'ayant aucun trille en cherchent l'imitation grofsière; mais l'oreille ne peut supporter cette substitution, & un seul cheviottement au milieu du plus beau chant du monde suffir pour le rendre insup-(J. J. Rouffeau.) portable & ridicule.

CHIFFRER. C'est écrire sur les notes de la basse des chiffres ou autres caractères indiquant les accords que ces notes doivent porter, pour servir de guide à l'accompagnateur. (Voyez Chisses, Accord.)

(J. J. Rousseau.)

CHIFFRES. Caractères qu'on place au dessus ou

au-dessous des notes de la busse, pour indiquer les accords qu'elle doivent porter. Quoique parmi ces caractères il y en ait plusieurs qui ne sont pas des chisfres, on leur en a genéralement donné le nom, parce que c'est la sorte de signes qui s'y présente le plus frequemment.

Comme chaque accord est composé de plusieurs sons, s'il avoit sallu exprimer chacun de ces sons par un chisse, on auroit tellement multiplié & embrouisse les chisses, que l'accompagnateur n'auroit jamais eu le tems de les lire au moment de l'exécution. On s'est donc appliqué, autant qu'on a pu, à caractériser chaque accord par un seul chisse; de sorte que ce chisse peut sustire pour indiquer, relativement à la basse, l'espèce de l'accord, & par conséquent tous les sons qui doivent le composer, il y a même un accord qui se trouve chisse en ne le chissrant point; car selon la précision des chisses, toute note qui n'est point chissee, ou ne porte aucun accord, on potte l'accord parsait.

Le chiffre qui indique chaque accord est ordinairement celni qui répond au nom de l'accord: ainsi l'accord de seconde se chiffre 2; celui de septième 7; celui de sixte 6, &c. Il y a des accords qui portent un double nom, & qu'on exprime aussi par un double chiffre: tels sont les accords de sixte-quarte, de sixte-quinte, de septième & sixte, &c. Quelquesois même on en met trois, ce qui rentre dans l'inconvénient qu'on vouloit éviter; mais comme la composition des chiffres est venue du tems & du hasard, plutôt que d'une étude résseche, il n'est pas étonnant qu'ils'y trouve des sautes & des contradictions.

Voici une table de tous les chiffres pratiques dans l'accompagnement; sur quoi l'on observera qu'il y a plusieurs accords qui se chiffrent diversement en disserens pays, ou dans le même pays par disserens auteurs, ou quelquesois par le même. Nous donnons toutes ces manières, afin que chacun, pour chiffrer, puisse choisir celle qui lui paroitra la plus claire; &, pour accompagner, rapporter chaque chiffre à l'accord qui lui convient, selon la manière de chiffrer de l'auteur.

TABLE GÉNÉRALE

De tous les Chiffres de l'Accompagnement.

N. B. On a ajouré une étoile à ceux qui font plus usités en France aujou-d'hui,

Chiffres.	Noms des accords	Chiffies.	Noms des Accords.
8	Accord parfait Idem Idem.	7 }	. Idem Idem Septième avec tierce maginetre Avec tierce mineure Avec tierce naturelle Accord de septième mineure Idem Accord de septième majeure Idem De septième naturelle Idem.
\$ 3 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	relle. Idem. Idem. Accord de fixte. Idem. Les différentes fixtes dans cet accord fe marquent par un accident au ch ffie, comme les tierces dans l'accord parfait. Accord de Exte-quarte.	7	fauffe, Idem. Idem. Idem. Idem. Idem. Idem.
3)	Accord de septième Idem.	* K7	&c Septième superflue Ideni I

Chiffres.	Noms des Accords.	Chiffres:	Noms des Accords;
7	Idem.	6	Idem, majeure: Idem.
¥7 5 4 2	&c.	x 6	
7型 6世 * x 7 世 6 } · · · · · ·		x 6 5 3	Idem avec la quinte
x7 6世 2 x7 b6		x 6 }	Petite fixte avec la quarte fuperflue
	Septieme & feconde.	x 4 }	
5 5	Fausse-quinte.	4 }	Accord de seconde; Idem.
6 } 6 }	Idem.	6 }	Seconde & quinte.
₹x6} x6}	Jeure Idem.	6 }	Idem. Idem:
6 x }	. Idem Idem.	6	Idem.
6 4 3 1 6 · · · · · ·	Idem.	4 x }	Idem.

Chiffres:

Noms des Accorde.

Chiffres.	Noms des Accords.
x 4 }	Idem.
# x 4	Idem.
4 x 3 E 3 · · · · · ·	Triton avec tierce mineure.
# 4 }	
6 4 3 \(\begin{array}{c} \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Idem.
х4}	
* X 2	Seconde superflue.
x4 }	Idem.
<i>x</i> }	
6 4 2 8.c.	Idem;
*9	Accord de neuvième.
9}	Idem.
9}	Idem.

9 } Idem.
9 } Idem.
Quelques auteurs avoient introduit l'usage de couvrir d'un trait toutes les notes de la basse qui passoient sous un m'me accord; c'est ainsi que les jolies cantates de M. de Clerambault sont chisfrées; mais cette invention étoit trop commode pour durer; elle montroit aussi trop clairement à l'œil toutes les syncopes d'harmonie. Aujourd'hui quand on soutient le mème accord sous quatre disserences notes de basse, ce sont quatre chisfres disserences notes de basse, ce sont quatre chisfres disserence qu'on leur sait porter, de so te que l'accompagnateur, induit en erreur, se bâtse de chercher l'accord même qu'il a sous la main. Mais c'est la mode en France de charger les basses d'une consusion de chisfres inutiles; on chisfre tout, jusqu'aux accords les plus évidens, & celui qui met le plus de chisfres croit être le plus savant. Une basse ainsi hérissée de chisfres triviaux rebute l'accompagnateur & lui sait souvent négliger les chisfres n'écessaires. L'auteur doit supposer, ce me semble, que l'accompagnateur sait les élémens de l'accompagne-

ı			
	*	9 } ::::::	Neuvième avec la sep-
		⁹ / ₅ } :::::::	
i	* .	4	Quarte ou onzième.
		5 }	Idem.
	*	⁴ ₉ } :::::::	Quarte & neuvième.
		/ -	Septieme & quarte.
	* 3	5 x	Quinte superflue. Idem.
ŀ	N	5}:	Idem.
ĺ			
	N	§ § §	Idem.
	* 5	x 5 }:	Quinte superflue & quarte?
		5 x }	Idem.
1	*	7	Septième & fixte.
	*	2	Neuvième & fixte.

ment, qu'il sait placer une sixte sur une médiante. une fausse quinte sur une note sensible, une septième sur une dominance, &c. il ne doit donc pas chiffrer des accords de cette évidence, à moins qu'il ne faille annoncer un changement de ton. Les chiffies ne sont faits que pour deserment le choix de l'harmonie dans les cas douteux, on le choix des sons dans les accords qu'on ne doit pas remplir. Du reste, c'est mès-bien sait d'avoir des basses chiffrées exprès pour les écoliers. Il f.ut que les chiffres montrent à coux-ci l'applica ien des règles; pour les maîtres il suffit d'indiquer les exceptions.

M. Rameau, dans sa differtation sur les difsérentes méthodes d'accompagnement, a treusé un grand nombre de défauts dans les chiff es étab.... Il a fait voir qu'ils sont trop nombreuv & p wer, ne infustians, obscurs, equivoques; qu'ils multiplea: inuillement les accords. & qu'ils n'en montrent en aucune manière la liaifon.

Ii ij

Tous ces défauts viennent d'avoir voulu rapporter les chiffres aux notes arbitraires de la bassecontinue, au lieu de les rapporter immédiatement à l'harmonie fondamentale. La basse-continue fait, fans doute, une partie de l'harmonie; mais elle n'en fait pas le fondement : cette harmonie est indépendante des notes de cette basse, & elle a son progrès déterminé auquel la basse même doit affujettir sa marche. En faisant dépendre les accords & les chiffres qui les annoncent des notes de la basse & de leurs dissérentes marches, on ne montre que des combinaisons de l'harmonie au lieu d'en montrer la base; on multiplie à l'infini le petit nombre des accords fondamentaux, & l'on force, en quelque forte, l'accompagnateur de perdre de vue à chaque instant la véritable suc cession harmonique.

Après avoir fait de très-bonnes observations sur la mécanique des doigts dans la pratique de l'accompagnement, M. Rameau propose de substituer à nos chisses d'autres chisses beaucoup plus simples, qui rendent cet accompagnement tout-à-fait indépendant de la basse-continue; de sorte que, sans égard à cette basse, & même sans la voir, on accompagneroit sur les chisses seuls avec plus de précision qu'on ne peut faire par la méthode établie avec le concours de la basse & des chisses.

Les chiffres inventés par M. Rameau indiquent deux choses. 1°. L'harmonie fondamentale dans les accords parfaits, qui n'ont aucune succession nécessaire, mais qui constatent toujours le ton. 2°. La succession harmonique déterminée par la marche régulière des doigts dans les accords dissonans.

Tout cela se fait au moyen de sept chiffres seulement. I. Une lettre de la gamme ind que le tou, la tonique & son accord : si l'on passe d'un accord parfait à un autre, on change de ton; c'est l'affaire d'un: nouvelle lettre. II. Pour passer de la tonique à un accord dissonant, M. Rameau n'admet que six manières, à chacune desquelles il assigne un caractère particulier, savoir :

- 1. Un X pour l'accord fensible: pour la septième diminuée il sussit d'ajouter un bémol sous cet X.
- 2. Un 2 pour l'accord de seconde sur la totique.
 - 3. Un 7 pour son accord de septième.
 - 4. Cette abbréviation aj. pour sa sixte ajoutée.
- 5. Ces deux chiffres ; relatifs à cette tonique pour l'accord qu'il appelle de tierce quarte, & qui revient à l'accord de neuvième fur la feconde note.
- 6. Enfin ce chiff of pour l'accord de quarte & cuinte fur la dominante.
 - Ill. Un accord dissonant est suivi d'un accord l

parfait ou d'un autre accord dissonant : dans le premier cas, l'accord s'indique par une lettre; le second se rapporte à la mécanique des doigts : (voyez Doigter.) C'est un doigt qui doit descendre diatoniquement, ou deux, ou trois. On indique cela par autant de points l'un sur l'autre qu'il faut descendre de doigts. Les doigts qui doivent descendre par préférence sont indiqués par la mécanique; les diéfes ou bémols qu'ils doivent faire sont connus par le ton ou substitués dans les chiffres aux points correspondans: ou bien, dans le chromatique & l'enharmonique, on marque une petite ligne inclinée en descendant ou en montant depuis le figne d'une note connue pour marquer qu'elle doit descendre ou monter d'un semi ton. Ainsi tout est prévu, & ce petit nombre de fignes suffit pour exprimer toute bonne harmonie possible.

On fent bien qu'il faut supposer ici que toute dissonance se sauve en descendant; car s'il y en avoit qui se dûssent sauver en montant, s'il y avoit des marches de doigts ascendantes dans des accords dissonans, les points de M. Rameau seroient insuffisans pour exprimer cela.

Ouclane simple que soit cette méthode, quelque favorable qu'elle paroisse pour la pr. tique, elle n'a point eu de cours; peut-être a-t-on cru que les chiffres de M. Rameau ne corrigeoient un défaut que pour en substituer un aurre : car s'il simplifie les signes, s'il diminue le nombre des accords, non-seulement il n'exprime point encore la véritable harmonie fondamentale; mais il rend, de plus, ces signes tellement dépendans les uns des autres, que si l'on vient à s'égarer ou à se distraire un instant, à prendre un deigt pour un autre, on est perdusans ressource, les points ne signifient plus rien, plus de moyen de se remettre jusqu'à un nouvel accord parfait. Mais avec tant de raisons de préférence n'a-t il point fallu d'autres objections encore pour faire rejetter la méthode de M. Rameau? Elle étoit nouvelle; elle étoit proposée par un homme supérieur en génie à tous fes rivaux; voilà sa condamnation.

(J. J. Rouffeau.)

* Il n'est pas douteux que si la musique moderne avoit été inventée par un seul homme, ou au moins dans un même siècle, & portée tout de suire à l'érat où elle est aujourd'hui, comme Minerve sorit toute armée de la tête de Jupirer, on n'y trouveroit pas les désauts, les imperfections, les contradictions qu'on y rencontre sans cesse; & pour ne parler que des chissres, si tous les sous qui peuvent composer un accord avoient été conçus à la sois comme devant toujours accompagner celui qui les engendre, ou dont ils dépendent, il est certain que les chissres, qui ne sont que les signes représentatifs de ces sons, scroient aussi simples, aussi invariables, aussi universellement adoptes que les accords eux - mêmes. Mais lors de l'invention de l'harmonie on n'a d'abord fait entendre qu'un son avec un autre, ensuite deux; on les a représentés par un, par deux chiffies. Bientôt on a risqué des dissonances : elles ont augmenté le nonibre des sons d'un accord, & les signes se sont également multipliés. Les modulations se sont compliquées : il a fallu modifier en même tems les chiffres par des signes nouveaux. On a fenti alors la confusion qu'ils répandoient dans l'exécution muficale, & la nécessité de les simplifier. Mais chacun a propose certe réforme à sa manière, & aucune n'a pu l'emporter sur l'autre. Il en est résulté à-peu-près autant de manières de chiffrer que de compositeurs, & les accompagnateurs ne pouvant plus s'y reconnoitre, ont abandonné entièrement les chiffres, & n'ont plus voulu accompagner que sur les partitions.

Lorsque Rousseau reproche aux François de trop multiplier les chiffes, lorsqu'il prétend que celui qui en emploie le plus se croir le plus savant, il pouvoir avoir raison pour le tems dont il parloit. Il est à croire cependant que ce n'est pas cette vanité pustile qui déterminoit les compositeurs, mais l'usage où l'on éteit alors, en France, de completter rigourcusement les accords, & de faire faire de fréquens monvemens à l'harmonie. Le premier de ces désauts obligeoit d'accumuler chisfres sur chisfres, & le second d'en changer souvent.

La méthode propofée par Rameau supposoit de même les accords toujours complets, on faissoit à l'accompagnateur le foin des suppressions souvent nécessaires. Les observations de Rousseau lui - même tiennent encore à cette supposition. » L'auteur doit supposer, dit-il, que l'accompa-» gnateur sait placer une sixte sur une médiante, " une fausse - quinte sur une note sensible, une » septième sur une dominante, &c. Il ne doit » donc pas chiffrer des accords de cette évidence, "à moins qu'il ne faille annoncer un changement » de ton. » - Mais une médiante ne peut-elle porter qu'une fixte? Une sensible n'a-t elle d'antre accord que la sausse-quinte? La dominante ne peutelle paroitre sans une septième? Ce seroit réduire toute la musique à la règle de l'oclave.

Mais dans le cas même où ces cordes de la gamme portent ces accords, doivent-ils toujours être complets? Si fur la médiante l'auteur n'a voulu faire entendre que la tierce; s'il veut que la fixte feule accompagne la fensible; s'il lui plait que la dominante porte l'accord parfait, l'accompagnateur à qui vous ne donnez aueun indice pourra t-il deviner l'intention du compositeur?

Au reste, toutes ces incertitudes ne viennent que de s'être écarté du motif qui a fait inventer les chisfres. Il sustit de le rappeller pour faite connoite la meilleure manière de chisfrer, Elle cit simple, elle est claire, ne tient à aucun système, & ne dépend point, comme la plupart de celles qui existent, de diverses conventions.

A quoi fervent les chiffres? Quel but a ten pu aveir en les plaçant fur les notes de la baffe? Celui d'exprimer, non pas les accords que les notes peuvent porter, mais les fons qui font véritablement contenus dans les parties fupérieures. Lorsque l'accompagnateur n'a sous les y ux que la baffe & le chant, les chiffres supplieurs aux autres parties qui lui manquent. S'il accompane sur la partition, elles le dispensent de lire un produ nombre de portées à la sois. Telle est leur seule destination; ce seroit à tort qu'on voudroit les ren chercher une autre.

Observors ensuite qu'il y a deux manières d'accompagner. Par la première on se contente de priquer simplement les accords; avec la seconde en exécute de la main droite le chant de la voix & celui des instrumens, c'est-à-dire, les mournelles & les traits de remplitfage. Cette seconde manière exige une harmonie moins can ple :, parce que les notes successives qu'en fait ente de à l'oreille la remplissent sussissamment. Cepe de t lorfque l'expression l'exige , dans l's orie , spr le premier tems d'une masure, on a oute ou nairement un ou deux fons pour remplir l' monie & qui s'exécutent de le main d'oite e ce la main gauche, felon ce qui est plus cos more pour le doigter. Les chiffres servent à exprimer es fons : on voit qu'ils ne peuvent pas cue nonbreux, puisque tout accord chant au jus co pose de quatre notes, & l'accompagnatet. n connoissant dejà deux, celle du chant de celle de la baife, il n'y en a plus qu'une ou deix à lai indiquer.

Lorsqu'en plaque les accords, comme il arrive ordinairement lorsque le clavecin est sourent de l'orchestre, l'accompagnateur doit avoir toutours le soin de faire la note principale du chant de la main droite, (la gauche est destinée dans très les cas à exécuter la basse) & si le compositeur, a rempli son harmonie d'un ou de deux se as, les sont de même indiqués à l'accompagnateur par un ou deux chisses.

Ainsi lorsque la basse & le chant sont en treco, si les parses supérieures form nt en outre une quinte avec la basse, vous chister d'un 5 : 11 e barre ou un béniol ou tout autre signe dels ne à exprimer un intervalle in neur, indiquent que c t e quinte est sausse. Si c'est une tierce, vous che quinte est sausse le 5 le vou le 2 pour indiquer l'espèce de cet intervalle, dans le as où cle ne seroit pas assez determinée par l'or.

Un exemple rendra ceci enco-e s'us chir Je donne ici la première pli ase de l. r de Do'en. Ah! que je sus bi n inspiece; je si pele que compagnateur n'a sous les yeux que la saile

chiffrée & le chant, & qu'il veut plaquer ses



J'ai marqué d'un 3 la première note de basse, & je pouvois m'en dispenser. Tout accompagnateur fait bien que sur une première note it est important de bien établir le ton, & que pour en donner une impression plus sorte à l'oreille, on complette ordinairement ce premier accord parsait.

J'ai chiffré d'un seul 4 le troisième mi de la seconde mesure. L'accord que ce chiffre représente est ordinairement désigné par un 4, pour le distinguer de l'accord de onzième nommé de quarte, & des autres où cet intervalle est employé; mais comme dans la manière proposée cette distinction n'est pas nécessaire; & que la sixte est exprimée dans le chant, j'ai eru inutile de la marquer une seconde sois.

Les quaire premières notes du chant de la quatrième mesure n'ayant point de basse, leur accompagnement ne peut être distingué par des chisfres. Mais comme l'auteur a voulu que rien ne pût distraire l'attention de ce passage, il lui a donné peut d'harmonie; il n'est donc pas nécessaire qu'elle soit remplie par des accords plaqués. L'accompagnateur intelligent & qui connoit son clavier fera ce trait de la main droite, &

sentira bien qu'il est composé d'une suite de

L'accord qui commence la fixième mesure est une septième superflue C'est la commodité du doigter qui décide ordinairement de la face qu'on donne à un accord; mais il est mieux cependant de suivre l'ordre des chissies, qui répond davantage à l'intention de l'auteur. C'est donc un la # & un mi qui, sur le st de la basse, devenu pour un moment tonique, accompagnent l'ut du chant. Ce lu # devient naturel dans la mesure suivante & ce changement est suffissamment annoncé par le 7 précédé d'un #. J'ai marqué même les accords de suspension quand ils sont ailleurs que dans le chant, comme au commencement de la cinquième & de la huitieme mesure.

Voyez pl. de musiq. fig. 54. un chœur entier chisfré de cette saçon. Voyez aussi, pour le reste de l'article, les mots Accompagnement, Doigter.

Notes sur le chœur d'Ernelinde, chiffré de la manière proposée, sig. 54.

- AAA. Je n'ai mis aucun chiffre sur ces notes, tant parce que l'accord est complet, que parce qu'il est exprimé en entier dans la partie supérieure; mais j'en ai mis sur le reste de la mesure, parce que l'accord parsait n'a point été rempli par l'auteur. Par exemple dans la seconde moitié de la première messure, on auroit pu saire entendre la quinte sur le mi b de la basse, s'il n'y avoit pas en de chisse. Mais le 3 indique seulement la tierce, parce que l'auteur l'a écrit ainsi.
- B. Je n'ai point mis de chiffre sur cette note, quoi que l'accord parsait soit rempli par l'auteur, parce que le mi b de la mesure précédente, faisant 7° sur le fa de la basse, doit nécessairement se sauver sur la rierce re, & que la quinte fa est dans la partie supérieure.
- C. La partie supérieure de cette mesure contenant successivement soutes les notes de l'accord, il étoit inusile d'en chiffrer la basse. Si quelques unes de ces notes n'avoient pas appartenn au même accord, le chiffre l'auroit indiqué.
- D. On peut être étonné de voir un triton chissie d'un 2. Ce signe, je ne l'ignore pas, n'est nullement d'usage, sans y joindre au moins un 4. Dans la table donnée par Rousseau, le 2 indique la seconde, renvers ment de la septième simple, tandis que le triton est renversé de la septième de dominante. Mais qu'importe la nature de l'accord, pourvu que les intervalles en soient clairement exprimés pour l'accompagnateur? Il étoit inutile d'ajouter le signe de la quarte puisqu'elle est dans la partie supérieure; &c

cette quarte exprimée détermine suffisamment le triton.

- E. Les esprits routiniers pourront blâmer aussi l'emploi d'un 3 pour désigner un accord de sixte, p.rce que le 3 seul est le signe ordinaire de l'accord parsait; mais le l's b de la P. S. faisant sixte avec l'ut de la basse, ne laisse aucune équivoque, & cela doit suffire à l'accompagnateur.
- F. J'ai chiffré cet endroit d'un 8 quoique la basse se taite, mais il me semble qu'il est assez clair que ce 8 d'signe l'octave de la dernière note de basse censée prolongée toute la mesure. Il est n'ects'aire que la main droite fasse entendre ce si b qui sert de préparation aux accords suivans. C'est sur-tout dans ce passage qu'on peut sentir combien la méthode proposée est avantageuse. Les chisses simples que j'ai employés expriment tous les sons que l'ameur a voulu faire entendre, dans l'ordre qu'il leur a luimème afsigné, & ils n'en expriment point d'autres. En le chissrant de la manière ordinaire l'accompagnateur pourroit completter les accords, le chant n'en seroit plus distinct & le passage deviendroit consus.
- G. La même attention dissingue ce tasso solo. Le chiffre supérieur indique constamment la marche d'une des parties supérieures, tandis que le chiffre inférieur en indique une autre. On y voit clairement comment les dissonances sont sauvées, & les doigts des accompagnateurs suivent précisément le même mouvement que les voix.
- H. J'ai exprimé par un 6 la fixte de cet accord quoiqu'on la voie dans la partie supérieure, parce que la septième la h de la mesure précédente a besoin dans celle-ci de se résoudre sur un sol; & c'est une marque que cet intervalle doit être, ou au moins, peut étie doublé.

On voit que par cette méthode on peut accompagner très - bien sans être solt savant en musique: il sussit presque de savoir lire & d'avoir l'habitude du clavier.

(M. Framery).

CHINOIS. (musque des) Ce n'est pas seulement sur les peuples trés-sensibles, & doués d'une imagination aétive, que la musique étend son empire; elle règne aussi chez les nations les plus graves, comme le sont en général les nations Orientales: les Persans, les Tures & les Arabes, en sont idolàtres: les Cchinois, plus sérieux encore, plus froids & plus méthodiques, en ont sait non-sculement un de leurs plus doux amusemens, mais une de leurs sciences les plus compliquées, & de leurs plus sérieuses occupations.

La musique en général à une double propriété, qui lui sait exercer un double pouvoir sur les peuples les plus instruits comme sur les moins civilisés. Elle state agréablement les sens, & pour la goûter, il ne sout avoir que cette sensiriré d'orcille, susceptible de plus ou moins de persection & de del catesse mais que la nature ne resuse qu'à un petit nombre d'etres disgraciés Elle ouvre de plus un champ libre aux combinaisons de l'esprit, aux calculs & aux systèmes, & dans ce sens elle n'est connue que des nations savantes, & de ceux qui, dans ces nations, ont habitué leur esprit à la résexion & à l'étude.

CHI

Ainfi l'on peut dire qu'il y a de la musique chez tous les peuples, mais qu'il n'y a de système de musique que chez ceux qui ont joint à la culture de cet art celle des autres sciences. La plus grande partie des nations de l'Europe ayant les mêmes lumières, qu'elles se sont réciproquement communiquées, leur système musical est à-peu-près le même. Celui des Perfans & des Arabes domine dans presque toute l'Asie, & ne ressemble que fori peu à quelques parties du nôire. Le système des Chinois est à eux, & n'a aucun rapport avec celui des autres Orientaux. Il en a davantage avec celui des Egyptiens & des anciens Grees . & même, selon quelques savans, l'Egypte & la Grèce avoient puise chez les Chinois le système de leur musique, ainsi que plusieurs de leurs arts.

Ce qu'il y a de cermin, c'est que depuis un tems véritablement immémorial ils cu'tivent la musique comme science, Il paroit que son origine remonte chez eux jusqu'aux premiers siècles de la monarchie, & qu'elle avoit fait dés-lois l'un des principaux objets de l'attention des souverains & des magistrats. Avant Pythagore, avant les prêtres d'Egypte, avant Mercure lui-même on connoissoit en Chine la division de l'octave en douze densitons, qu'on appelle les douge LU : ces douze lu, distribues en deux classes, y étoient distingués en parsaits & en imparfa ts, fous les noms d'yang lu & d'yn-lu: on y connoissoit la nécessité de cette distinction. Enfin la formation de chacun de ces douze lu: & de tous les intervalles musicaux qui en dépendent, n'étoit dans le système inventé par les Chinois, qu'un simple résultat de la progression triple de douze termes. (Voyez ci - apres l'article Grecs; voyez ausli le mémoire sur la Musique des anciens, par M. l'abbé Roussier.)

Un fystème démontré existant avant le stècle de Mercure, & transmis chez le même peuple de générations en générations jusqu'à nos jours l Quelle antiquité vénérable! Et que l'orgueil de nos petits états modernes a mauvaise grace auprès de cette longue suite de siècles éclairès!

"On fait bien en Europe, dit avec raison le missionnaire Amior, que l'Egypte a en sen Mercure, son trois sois grand (Trismegiste), qui par la douceur de son chant acheva de civiliter les hommes:

l'on fair que la Grèce a eu son Orphée & son Amplion, qui, par les sons mélodieux de leurs lyres, pouvoient suspendre le cours des suisseaux, se faire saivre par les rochers, enchaîner Cerbère lui-même dans les Ensers mais l'on ignore les merveilles étonnantes qui ont été opérées à la Chine par les Lyng lun, par les Kouei & par les Fin-meu kin, non meins habiles & austi pu stans que les Mercure, les Orphée & les Amplion. Les musiciens philosophes de la Chine...... troient de divers instrumens des sons qui pouvoient apprivoiser les bêtes les plus séroces, & adoucir les mœurs des hommes, souvent plus séroces que les bêtes n.

composent mon KING, (1) les animaux viennent se ranger autour de moi & tressaillent d'aise, disont l'inimitable Kovei, plus de mille ans avant l'existence du sameux chantre de la Thrace, & environ huit siècles avant que parût le célèbre sils d'Antiope.... V.ut-ou sivoir, disent les plus anciens auteurs Chinois, se un roysume est bien gauverné, se les mœurs de ceux qui l'habitent sont bonnes ou mauvaises? qu'on examine la musique qui y a cours, n Ne voilà-t-il pas toute l'institunce attribuée par les anciens piniosophes à la musique sur la mortale?

Ce système musical qui ne s'est pas conservé sa salveration che a les Crinois, excepté che a quelques destrés, mais dont une partie considérable y est encore en vigueur, est si éloigné du nôtre, qu'on ne sauvoit top admirer la simplicité de ce bon in stiornaire françois, qui, sans préparation, se suplication préliminaire, s'en va jouer à des Mandarins les Sauvages & les Cyclopes de Rameau, & les plus beaux airs de stûte du recueil de Blavet. Aussi 'y comprirent ils rien, ce qui n'est pas d'ficile à comprendre. M. Amiot costa bient t d'en et e surpris Il se mit à étudier à sond seur système; & c'est des mémoires qu'il a envoyés en brance sur ce iniéressant objet que seront sités le mitriant de cet arti le.

Le fon, telon les musiciens chinois (& en cela leur doctrine n'a sien de particul er) lorsqu'il est isolé, a un éc'at plus ou moins tor, plus ou moins clar de plus ou moins de durée, conformément à la nature du corps qui le transmet; mais qui n' tant point encore se unis à la mes re & aux regles qui constituent le ton, n'a hesoin pour deven re tel que d'être circonscrit dans de certaines limites.

Ils distinguent huit espèces dissèrentes de sons, & pensent que pour les produire la nature a sormé luit sortes de corps sonores sous lesquels on pour classer tous les autres. Ce sont la peau tann e des animux, la pierre, le métal la terte cuite, la soie, le bois, le bambou, & la culobaste.

Les inventeurs de la musique Chinoise, qui furent les sondateurs de sa monarchie, ne choisirent pas au hasard & sans dessein ces dissérentes matières dont ils rirètent le son musical.

Le premier usage qu'ils firent de cet art fut nour chanter d's hymnes en l'honneur du ciel & en l'honneur des ancêtres. Par le premier de ces cultes ils rendoient grace au ciel de-tous les bienfaits dont il ne ceffoit de les combler ; par le second, ils remercioient leurs anc tres de leur avoir d une la vie, & de les avoir ainsi mis en état de pouvoir jouir de tous les dons du ciel. lis voulurent, dans la musque qui accompagnoit l'une & l'autre cérémonie, avoir sous les yeux les da rontes matières qui pouvoient excit r leur reconnoissance en leur rappellant 'e souvenir de ce qui servoit à leur nourriture, à leur entretien. & à leur bien-être; & ils choisirent parmi ces objets ceux qui etoient les plus propres à rendre des sons appréciables.

Dès le tems de Yao & de Chun (1), on avoit établi la distinction des huit sons & des huit corps soncres; on avoit sait les recherches les plus exactes pour obtenir le ton propre de chacun de ces huit corps, asin d'en pouvoir tirer ces modulations raviisantes, seules capables de charmer à la sois & l'orcille & le cœur. Ensin on étoit persuadé qu'on pouvoit, à la vérité, tirer de chaque cotps soncre tous les tons de la musique, mais qu'il y avoit cependant pour chacun de ces corps un ton plus analogue aux parties qui le composent, un ton propre que la nature, dans la distribution des choses pour le concours de l'harmonie universelle, lui a assigné elle-même, en combinant ces parties.

- 1. Le fon de la peau étoit rendu par les tame bours.
- 2. Le son de la pierre, par les king.
- 3. Celui du mital, par les cloches.
- 4. Celui de la terre cuite, par les hiven.
- 5. Celui de la soie, par les kin & les ché.
- 6. Celai du bois, par les ya & les tihou.
- 7. Celui du bambou, par les différentes flûtes & les koan.
- 8. Celui de la calebasse, par ses chenz,

Les tambours s'app.lloient d'abord tou-keu, c'est à-dire, tambour de terre, parce que la calife en étoit de terre cuite. On reconnut bientôt que cet instrument évoit en même tems trop fragile & trop lourd; on substitua le bois à la terre, & l'on varia la somme & la großeur des timbours, suivant les disseres us ges auxquels on les destinoit. Une pièce de bos traversoit par le inilieu

⁽¹⁾ anitrument chinois dont il fera parle plus bas,

^{(1,} Plus de 22 siècles avant Jesus-Christ.

le corps de l'instrument; & tantôt ce bois avoit un pied fait en forme de croix pour le foutenir debour pendant qu'on frappoit le tambour; tantôt il étoit sans pied, & on l'enfonçoit dans la terre assez profondément pour que le tambour ne put vaciller loriqu'on le frapport. Quelquefois on suspendoit au tambour deux autres plus petits, qui lui s'ervoient d'accompagnement, & qui recevoient différens noms selon la manière dont ils étoient placés, ou l'usage auguel ils étoient employés. Parini les grands tambours il y en avoit de deux espèces qui éto ent remplis de son deriz, ou de cette enveloppe que quitte le riz quand on le moud. Le fon de ces instrumens étoit doux. L'un, qui se nommoit ya kou, étoit placé sur son pied hors de la falle des cérémonies, & celui qui en jouoit se tenoit debout; l'autre, appellé po-fou, devoit être dans la falle même. Il servoit à accompagner les voix : celui qui en jouoit étoit assis & le tenoit fur ses genoux.

II. Les pierres fonores, dont on faifoit le king, fe trouvent sur la supersicie de la terre, près des bords de la rivière sèc. Les physiciens chinois disent que ces pierres exposées au soleil & à toutes les variations de l'air, acquièrent une dureté qui fait qu'elles rendent un son plus clair, plus uet & plus déterminé. C'est pourquoi, ajoutent-ils, on leur donnoit la présence sur les autres pierres sonores qui se trouvent dans le sein de la terre ou dans le sond des eaux. Les anciens Chinois avoient observé que le son rendu par ces pierres tenoit un milieu entre le son du métal & celui du bois; « qu'il étoit moins aigre & moins sec que le premier, plus éclatant que le second, plus brillant & plus doux que l'un & l'autre. n lls s'en servirent pour faire l'instrument nommé king.

Sous ce nom général on distingue le tsé-king, consistant en une seule pierre, & ne rendant qu'un seul ton, qui servoit, ainsi que le gros tambour & la grande cloche, à donner le signal pour commencer ou pour sinir; & le pien-king qui est un assortiment de seize pierres, d'une grandeur graduelle, suspendues, dans un grand carré de bois, à deux bâtons qui passent transversalement d'un côté à l'autre du carré: & ces seize pierres forment les seize sons qu'employoient les anciens Chinois dans leurmusique.

Celui qui joue de cet instrument est debout & frappe successivement, avec une espèce de petit marteau, sur celles de ces pierres qu'il veut faire résonner.

III. « L'art de mettre le métal en fusion par » le moyen du seu, de le purisser & de l'employer » à divers usages, est presque aussi ancien que » le monde; mais l'art de le faire servir à la » musique n'a pas été sitôt connu chez les diverses » nations. Les Chinois sont peut-être le seul peuple » de l'univers qui se soit avisé de sondre d'abord » une première cloche, pour en tirer ce son son

Musique. Tome I.

ment les douze femi-tons qui peuvent partager pour l'intervalle entre un fon donné & celui qui en est la replique, c'est-à-dire, l'osare; & enin de former un assortiment de seize cloches pour en tirer tous les fons du système qu'ils avoient conçu, & servir d'instrument de musique. (1)

Le nom géné al de ces cloches, qui sont d'une forme très-différente des nôtres, est tchoung. Oa distinguoit trois sortes de cloches:

1. Les po-tchoung, cloches isolées, sur lesquelles se donnoit le signal pour commencer, interrompre, reprendre, & sinir le morceau de musique ou la danse. C'étoient les plus grosses de toutes.

2. Les tê-tchoung de moyenne grosseur, employées tantôt pour marquer la mesure, tantôt pour exécuter une partie. Elles ne sont pas rondes comme les premières, mais applaties sur deux faces, les deux autres faces très-étroites, ne servant qu'à joindre celles-ci par les côtés. Elles avoient un son aigu, & formoient un aisortiment de douze cloches, dont les sons descendoient graduellement depuis le ton le plus aigu jusqu'au premier des tons moyens.

3. Les pien-tchoung étoient les plus petites, & c'est sur tout de celles-ci qu'on sormoit un affortiment de seize cloches, monté comme celui des pierres sonores dans l'instrument nommé king, auquel il devoit être joint.

La forme & le diapazon de ces cloches a fousfert de grandes altérations dans les différences révolutions qui ont agité l'empire de la Chine; mais un affortiment complet, enterré par une heureuse précaution dans une des cours du palais, & déterré depuis, a servi de modèle pour en faire de semblables, & a conservé ainsi le son du métal dans toute sa pureré primitive.

IV. Comme les Chinois n'employèrent d'abord la musique que pour sendre hommage au Chang-ty (l'Etre-suprème) & honorer les ancètres, ils crurent devoir saire concourir toute la nature à la persection d'un art qui remplissoir ce double objet. « Ils voulurent que la terre même, qui renserme » dans son sein les principes des autres corps, » figurât dans la musique d'une maniere qui ne » sût pas indigne de sa qualité de mère commune » de toutes cheies. » Après bien des essais plus ou moins lieureux, « on parvint à sai e un instrument à vent, qui dans son principe, dans sa matière, dans sa son parvint à son action & dans » ses effets, remplissoir toute l'étendue de ce » qu'on s'étoit proposée. »

On y employa une terre rafinée & délayée que l'on façonna en forme d'un œut creux, & cu on fit durc r dans un touraeau, juiqu'a ce qu'elle eût acquis la folidité nécessaire. On fit une ouverture à la pointe de cette sorte d'œus: on soussille dans l'ouverture; & il en résulta un son mélodieux & assez grave, qui sur le ton sondamental, le principe des autres tons. Pour obtenir ces autres tons, on perça cinq trous, trois sur la partie de devant, & deux sur la partie opposée. C'est cet instrument qu'on connoit aujourd'hui sous le nom de hiven. Son antiquité le rend respectable aux yeux des Chinois: il date de plus d'un siècle avant le règne de Hoang ty, dont la 61° année est sixée à l'an 2637 avant l'ère chrétienne.

V. Avant que les Chinois eussent inventé l'art d'employer la soie à la fabrication des étosses, ils savoient la faire servir à leur musique; ils en tiroient les sons les plus doux & les plus tendres. Dès l'origine de la monarchie, ils imaginèrent de tendre des fils de soie sur une planche d'un bois sec & léger, & de les pincer pour leur faire rendre des sons. Peu-à-peu ils saçonnèrent la planche: elle sur courbée en voûte; on y observa certaines dimensions; & telle sur l'origine du kin & du ché, dont on attribue l'invention à Fou-hi, environ 2,800 ans avant notre ère.

Le kin a sept cordes tendues sur deux chevalets, placés à cinq pieds de distance l'une de l'autre: treize points marqués sur l'un des côtés indiquent l'endroit où il faut pincer les cordes, pour en tirer différens sons. Il y a des kin de trois différentes grandeurs, le grand, le moyen & le petit. Les Chinois tant anciens que modernes ont donné les éloges les plus pompeux à cet instrument. Le haut, le bas, le dessus, le dessous, les côtés, les sept cordes dont il est monté, les trois octaves qu'on peut tirer de chacune de ces cordes; les treize points qui indiquent les principales divisions, pour en tirer les sons des trois octaves, tout enfin dans cet instrument est doctrine, représentation, ou symbole. Les sons qu'on en tire dissipent les tenèbres de l'entendement, & rendent le calme aux passions; mais pour en recueillir ces précieux fruits, il faut être avance dans l'étude de la sagesse. Les seuls sages doivent toucher le kin, les autres doivent se contenter de le regarder dans un profond silence, & avec le plus grand respect.

Le ché est une espèce de kin, mais plus grand & plus étendu. M. Amiot dit qu'il l'appelleroit volontiers le premier & le plus parsait des instrumens chinois, parce qu'il représente seul toute l'étendue de leur système musical. Son origine est aussi ancienne & aussi noble que celle du kin. Il la doit de même à Fou-hi, sondateur de la monarchie. Il y avoit quatre espèces de ché, le grand, le moyen, le peiit & le plus petit. Ils étoient tous montés d'un égal nombre de cordes, c'est-à-dire, de vingt-cinq; & ces cordes sormoient entr'elles tous les sons rensermés dans l'intervalle de deux octaves. Chaque corde avoit son appui ou chevalet particulier, élevé de d'eux pouces sept lignes sur la

surface du ché. Ces chevalets étoient mobiles pout que l'on pût rendre les cordes plus longues ou plus courtes à volonté; car pendant plusseurs siècles toutes les cordes furent d'une égale groffeur, & ce sut seulement par la position différente des chevalets qu'elles rendirent des sons gradués. Ces chevalets, entr'eux tous, représentoient les cinq conleurs. Les cinq premiers étoient bleus; les cinq suivans rouges; les cinq d'après jaunes; les cinq du quatrième rang blancs; & les cinq derniers noirs. Ceux qui veulent jouer du che, disoient les anciens, doivent avoir les passions mortifiées, & l'amour de la vertu grave dans le cœur. Sans cela ils n'en tireront que des sons stériles qui ne produiront aucun fruit. Sans adopter toutes ces idées de perfection, M. Amiot affure que nous n'avons en Europe aucun instrument de musique qui mérite la préférence sur le chê, pas même notre clavecin, à cause du son aigre des cordes de métal & du bruit que sont les sautereaux & les touches : il est probable que cet instrument ne l'emporte pas ainsi sur notre forte-piano, qui n'a aucun de ces désavantages.

VI. Le sage Fou-hi n'avoit garde d'oublier parmi les matières propres à former les instrumens destinés aux sêtes religieuses, une production aussi universellement utile que le bois. Il en sit trois sortes d'instrumens, le tchou, le ou, & le tchoung-tou.

Le tchou est fait avec des planches d'un arbre semblable au pin; elles doivent avoir neuf lignes d'épaisseur. Elles forment une espèce de boîte carrée, ouverte par le haut, & plus large par cette ouverture que par fa base. La base pose sur un pied qui a deux pouces de hanteur, & qui l'isole de la terre. Debout, au milieu de la boite, est un marteau de bois, nomme tché, dont le manche entre dans un trou, pratiqué au fond, & y est ariêté par une goupille sur laquelle il se meut à droite & à gauche. Au milieu de l'un des côtes de la boîte, il y a une ouverture ronde, où l'on passe la main pour prendre le manche du tché; & pour en frapper les parois de l'instrument. Le tchou, ayant à-peu-près la forme d'un boisseau à mesurer le grain, représentoit, selon les anciens, les avantages que les hommes se procurent les uns aux autres, depuis qu'ils se sont unis par les liens de la société. Ils plaçoient le tchou au nordest des autres instrumens, & on le jouoit en commençant la mufique.

Le ou a la forme d'un tigre couché qui se repose; il étoit, par cette attitude, le symbole de l'empire de l'homme sur tous les êtres vivans. Le tigre qu'il représente pose sur une caisse qui est, ainsi que lui, du même bois que le tchou, & qui a un pied de haut sur trois de long. Sur le dos du tigre, sont vingt-sept chevilles, ayant la pointe en haut, & du même bois que l'instrument: elles ressemblent aux dents d'une scie, Ayec une planchette

assez mince, aussi du même bois, & de la longueur d'un pied, on passe légerement sur les chevilles, pour tirer le son propre de cer instrument. Le ou étoit placé au nord - ouest des autres instrumens, & on le jouoit en finissant la

mufique.

Les Tchoung-tou, ou les planchettes, tiennent un rang distingué parmi les instrumens représentaifs, moins parce qu'on en tire le son du bois que parce qu'à leur occasion l'on rappelle le souvenir de l'invention de l'écriture. Avant qu'on eût trouve l'art de faire le papier, on écrivoit, de temos immémorial, sur des planchettes de bois, comme sur autant de seuilles; on les joignoit ensemble en les liant, & l'on en composo t des livres. On appelloit tou les planchettes sur lesquelles on écrivoit de petites pièces de vers, ou tout autre ouvrage qui ne demandoit pas beaucoup de paroles; elles n'avoient qu'un pied deux pouces de long. C'est la dimension que l'on donna aux planchettes qu'on employa dans la musique pour battre la mesure : elles étoient liées ensemble au nombre de douze, pour représenter les douze modes fondamentaux. On les tenoit de la main droite, & on les heurtoit doucement contre la paume de la main gauche. En les voyant ainsi employées dans les grandes cérémonies, on se rappelloit l'invention merveilleuse de l'écriture, & l'on rendoit grace au ciel de ce don qu'il a fait aux hommes.

VII. Les Chinois mettent une grande différences entre le bambou & le bois, avec lequel il sembleroit pouvoir être confondu. Le bambou, se'on eux, n'est proprement ni arbre ni plante; mais il peut être regardé comme étant l'un & l'autre à la fois. C'est celui de tous les végétaux qui, outre ses nombreux & d sférens usages, paroit le plus spécialement destiné par la nature à celui de la mulique. Le vuide intérieur, la distance & la proportion entre les nœuds, la dureté & l'espèce d'incorruptibilité du bambou devoient inviter l'homme à essayer d'en tirer des sons. C'est ce que firenti les premiers Chinois, & ce qui les conduisit à l'invention de leur musique. Après les premiers essais, ils parvinrent à reconnoître que depuis un son grave qu'ils iiroient d'un long tuyau de bambou, en diminuant la longueur des tuyaux pour élever le son à l'aigu, ils aruvoient jusqu'à un son qui étoit la répétition, que nous nommons octave, du prem er son; & ils réduifirent au nombre de douze les intervalles interinédiaires de ces deux sons, & les tuyaux qui exprimoient ces intervalles. Ils nommèrent ces tuyaux koun-tsée, & les rangèrent sous trois classes, composées chacune de douve myaux; la première donnoit les sons graves, la seconde les moyens, la troisième les aigus. Ces douze myaux furent d'abord joints ensemble, ensuite séparés en deux parts, puis reunis, & assujetus entre deux ais. On y en joignit quatre nouveaux, & de ces scize

tuyaux on forms un infrument qu'en n misa siao, & qui fut de deux especes, l'un grand pour les sons graves, l'autre pent pour les tons a zus.

Après avoir ainsi sendu tous les sons par des tuyaux de différentes grandeurs, les Chinois comprirent eufin qu'un seul tuyan perc' de plufieurs trous & dans lequel on feroir passer differens degrés de fouste, pourroit lui seul rendre tous ces différens sons. Ils inventèrent alors d'un espèces de flûtes, dont l'une, qu'ils nommérant yo, fut percée de trois ou de fix trous, & ouverte dans ses deux extrémités : l'embouchure en étoit fort difficile; l'autre se nommoit ty: ce n'étoit qu'un yo dont l'extrêmité supérieure étoit boitchée par un tampon, & dont l'embouchure étoit par cette raison, beaucoup plus facile. Une troisième flute plus singulière que les deux autres, étoit le tche : les deux bouts en étoient fermés, l'embouchure étoit au milieu de sa longueur & de chaque côté de l'embouchure étoient trois trous, dont chacun, selon le degré du sousse, rendoit trois sons différens.

VIII. Le fruir que nous nommons caleballe: est appellé pao par les (hinois; il restemble à nos gourdes de pélerins. Les anciens Chinois le choisirent pour représenter dans leur musique les légumes & les herbages dont le ciel a accorde à l'homme la connoitlance & l'usage libre. Ils essayèrent d'abord d'adapter simplement une embouchure à la calebasse ou au pas, & de percer sa panse de plusieurs trous pour en tirer différens sons : mécontens de cet estat, ils coupérent toute la partie supérieure; adaptérent à l'inférieure un couvercle de bois, perce d'autant de trous qu'ils vouloient avoir de sons; & placèrent dans chaque trou un tuyau de bambou plus ou moins long, selon le ton qu'il devoit donner. Le bout infer eur de ces nivaux qui entroit dans le corps du pas étoit fermé par un tampon ; mais ils avoient à quelque distance du tampon une échancrure d'environ cinq ou fix lignes de long fur trois ou quatre de la ge; on y appliqua une feuille très mince d'or fin battu, au milieu de la juelle étoit découpée un. ba_vette qui ne tenant à cette seuille dont elle faisoit parte que par l'une de ses extrémités, pouvoir étre ag tée en tout sens par le moindre southe, & liffoit un passage libre à l'ait inspiré ou aspiré par l'embouchure. Cette embo chure faite dans la forme du cou d'une oie, étoit de bois, & s'adaptoit au corps même de la calebaffe.

Ainfi cet instrument, plus perfait qu'ancun autre aux yeux des Chirois, non-seulement rendoit tous les tons, mais rappe loit au souvenir les principales productions des trois regnes de la nature: l'animal par la forme du cou de l'oie; le végétal par le bois, le bambon & la ca'ebasse; & le minéral par la feuille & la languette d'or. Il eut successivement les noms de yu, tebas, he & cheng; c'est ce dernier qu'il conserve encore

aujourd'hui.

Pendant plusieurs siècles les Chinois, contens d'avoir su firer des diverses productions de la nature différentes fortes de sons, ne songèrent pas à aller plus loin, ni à faire une science de ce qui n'étoit jusqu'alors pour eux qu'une routine. Le célèbre Hoang-ty ayant conquis l'empire & voulant employer tous les moyens pour rendre ses peuples heureux, fit concourir ensemble à ce but la sagesse des lois & l'invention des arts utiles & agréables. Il n'oublia pas la musique, qu'il crut susceptible de joindre l'utilité à l'agrément. Il ordonna à Lyng-lun de travailler à la règler & à la réduire en système. Lyng-lun se servit pour cela des myanx de bambou de différentes longueurs, il reconnut que d'un son à celui que nous nommons fon octave, il y avoit un intervalle divisible en douze parties ou demi-tons. Il choisit douze tuyaux, dont chacun rendoit l'un de ces demi-tons; il vint les présenter à l'empereur, en présence de tous les sages qui composoient sa cour: il les sit sonner l'un après l'autre; & l'empereur & les sages applaudirent à cette déconverte.

Pour la perfectionner & donner une mesure & des proportions fixes à ces tuyaux, il se servit d'une sorte de grain qui ressemble à notre gros miller & que les Chinois nomment chou; il vit qu'il falloit quarrevingt-un de ces grains pour égaler la longeur du plus long tuyau qui donnoit le son primitif. Il donna à ce son primitif le nom de koung qui fignifie au propre palais impérial, mais qui dans le sens figuré vouloit dire ici le premier son, le son sur lequel est fondé tout le système musical: le tuyan qui rendoit ce son sur appelle hoang-tchoung qui veut dire à la lettre cloche jaune. La couleur janne étant la première des cinq couleurs des Chinois, le mot hoang est pris sans doute ici dans le sens ordinal, & signifie tout simplement premier, primitif, sans égard à la couleur...

Les grains de chou servirent encore pour mesurer le diamètre & la capacité du tuyan sondamental. Trois de ces grains, rangés l'un touchant l'autre, en mesurèrent le diamètre, & 1200 qui furent le nombre juste de ceux qui remplirent tout le vuide du tuyau, en déterminèrent la capacité. Par ce moyen l'on divisa & l'on subdivisa cette capacité en autant de parties qu'on le voulut, & l'on put sixer l'étendue proportionnelle de chacundes onze autres tuyaux, dont les sons devoient s'élever au dessus du sondamental jusqu'à celui qui en étoit la répédition ou l'ostave.

Ces douze tons furent nommés lu, & partagés en deux classes. Les six qui répondent aux nombres impairs, premier, troisème, cinquième. &c. s'appellèrent yang ou parfairs; & ceux qui répondent aux nombres pairs, de xième quatrième, sixième, &c. yn ou imparfaits. Le caractère Chinois qui déligne l'vi-u. est roit diffèrent de celui par lequei on exprime jauz-lu.

Les fix lu yang on de nombre impair, en commençant par le plus grave, ou lu fondamental, font:

Hoang-tchoung, Tay-tfou, Kou-fi, Joui-pin, Y-tfe, Ou-y.

Les six Yn-lu, ou de nombre pair, sont:

Ta-lu,
Kia-tchoung,
Tchoung-lu,
Lin-tchoung,
Nan-lu,
Yng-tchoung.

Tous ces noms sont symboliques, & sont allusion aux différences opérations de la nature, dans l'espace des douz : lunaisons dont une année commune est composée. Chaque lu correspond une lunaison & lui donne son nom.

Hoang-tchoung, principe & générateur des autres lu, répond à la onzième lune, parce que c'est à cette lune que se trouve le solstice d'hiver, auquel commence l'année astronomique, & que cette lune est regardée comme le principe de toutes les autres.

Elle porte le même nom que le figne du zodiaque, où se trouve alors le soleil, & s'appelle tsee. Ce nom qui est le premier des caractères cycliques, s'applique donc également au hoang-tchounz, à la onzième lune, & au point du ciel par où l'on commence pour régler l'année.

Tay-tsou, second des yang-lu, répond à la lune qui commence l'année civile, appellée communément première lune, & désignée par le caractère cyclique yn. Comme alors tout ce que doit produire la terre a désà pris racine, & commence à prendre son accroissement dans une progression encore égale, cette lune & son lu correspondant se nomment tay-tsou, qui signifie grande égalité.

Ainsi des quatre autres yang-lu, & des six yn-lu, dont l'explication seroit ici superfue. On n'entrera pas non plus dans le détail des différentes altérations qu'éprouva, sous les diverses dynasties des empereurs, la proportion & la mesure des lu; ni des procèdés qu'on employa dès l'origine pour faire servir les dimensions des lu à la fixation des mesures de poids & d'étendue. Toutes ces particularités, qu'on peut voir avec intérêt dans les mémoires qui nous servent de guides, servicularités dans un ouvrage de la nature du nôtre. Mais il suffit de ce simple apperçu pour prou-

ver que chez les anciens Chinois la mufique fut lice non-seulement à la morale, mais à presque

toutes les sciences.

La formation de ces douze lu par la progresfion niple, depuis l'unité jusqu'au nombre 177147, inclusivement, date des premiers siècles de la monarchie Chinoise; les additions ou corrections qu'on y a saites sont antérieures de plusieurs siècles au temps où vivoit Pythagore. Ce n'est donc point des Grees que les Chinois ont emprunté leur système musical. Ils ne l'ont pas pris non plus des Egyptiens, puisque leur système a été trouvé du temps de Hoang-ty, qui précède de bien des siècles celui où l'on fait vivre l'inventeur de la lyre.

Le système général des lu resta long-temps ainsi formé de douze demi-tons, égaux, & partagés seulement en lu parsaits, yang; & lu imparsaits, vn. Les Chinois les réunirent ensuite deux à deux un yn avec un yang; & ces deux sons joints ensemble furent appellés tons. Après les avoir combinés de bien des manières pour en faire un arrangement qui représentit l'ordre harmonique des lu, ils en firent une échelle de cinq tons & deux demi-tons. Ils donnèrent aux tons les noms de koung, chang, kio, tche, yu; les deux demi- l plusieurs sois, de cette manière:

tons, dont l'un précédoit le koung & l'autre le iche, furent nommes pien-koung, c'est-à dire qui

devient koung; & pien-tché, qui devient tché.
Telle est l'explication que les shinois euxmêmes donnent de leur système. Elle n'a point satisfait le savant abbé Roussier: selon lui les instituteurs de la musique Chinoise, en combinant d'abord une suite de demi-tons, & en les accouplant ensuite deux a deux pour en iirer une échelle composée de tons, n'auroient eu aucune raison de saire entrer aussi deux demi-tons dans cette échelle, d'y placer deux sons i olés & non accouples comme les autres. Le r'c' l'e combinée de l'ept degrés, ou de sept tous, devroit pas être comme fa, fol, la, si, ut, re, mi, dont sa seroit le complément ou l'octave; mais comme fa, fol, la, fi, ut E, te E, mi E, complettes par ce dernier ron, qui seroit l'octave de fa, s'il étoit vrai que les demi-tons fussent égaux

M. Roussier pense done que les instituteurs de la musique Chinoise suivirent une autre toute, qu'ils travaillèrent sur un fond de consonnances, & qu'au lieu de demi-tons ils prirent pour base les sept LU, fa, ut, fol, re, lu, mi, fi, tépétés

Cette suite de quintes est selon lui le fondement non-seulement de l'échelle & du système des Chinois, mais de toute échelle & de tout système de musique. En effet, on trouve dans les sons de cette série des échelles toutes faites & toutes afforties de leurs demi-tons, fans autre combinaifon que celle de prendre les fons de deux en deux; premier, troisième, cinquième, &c. on deuxième, quatrième, fixième, &c.

Commencez par fa, vous aurez l'échelle Chinoife,

fa, fol, la, fi, ut, re, mi;

par si, vous aurez l'échelle des Grecs.

si, ut, re, mi, fa, fol, la;

par sol, vous aurez la gamme de Gui d'Arezzo,

fol, la, fi, ut, re, mi, fa;

par ut, vous aurez notre échelle du mode majeur,

ut, re, mi, fu, sol, la, si, (ut).

Prenez enfin en rétrogardant, & commencez par le dernier la, vous aurez notre échelle du mode mineur,

la, fol, fa, mi, re, ut, fi, (la);

Mais revenons à la mufique des Chinois. En commençant l'échelle entière de leur système par le degré le plus bas, elle dir, selon les anciens noms Chinois.

> Kio : 12 Chang ful Koung /a Pien-koung . . mi Y11 re Tché ut Pien-tché . . . fi Kio la Chang fol Koung.... fa Pien-koung . . mi Yu 10

Tché. ut Pien tché . . . fi.

On voit que les sept notes du milieu composent une gamme semb'able à notre gamme de sa, à l'exception du premier demi-ton, qui chez nous est placé de la troisième note à la quatrieme, & qui l'est ier de la quatrieme à la

cinquième. Le système s'étend trois notes audestus de cette gamme, & quatre notes au-dessous.

Nous avons dit que les douze LU, hoang-tchoung, ta-lu, tay-tfou, &c. font stables & permanens; les sept tons au contraire qui composent le systême, font mobiles. Le premier, koung, peut être appliqué à chacun des douze lu. Hoang-tchoung, ta-lu, tay-tfou, &c. penvent-cire pris successivement pour premier ton, ou koung du système. On dir alors qu'ils modulent en koung, & les autres zv de deux en deux, modulent proportionnellement dans les autres tons du système. Ainsi, lorsque le LU koang-tchoung module en koung, c'est-à-dire, lorsque la note koung qui répond à notre sa, se fait sur le LU hoang tchoung ou lu fondamental; tay-tfou, module en chang (fol) kou-si en kio (la), &c. Lorsque c'est ta-lu qui module en koung, c'est-à-dire, lorsque la note koung (fa) se fait sur le second lu; kia-thoung, module en chang (fol), tchoung-la en kio (la), &c. ainsi du reste. En combinant de cette manière leur sept tons avec les douze lu, les anciens Chinois sormoient 84 modulations différentes.

Entre les différentes explications de la génération & de la formation des lu, il y en a une qui merite une attention particulière, c'est celle de la formation des lu par les nombres, « Il en " est, disent les Chinois, des nombres comme » des autres êtres. Ils ont leur ying & leur yn, » c'est-a-dire, les deux principes, le parfait & n'imparfait qui, par leur union & leux muiuel » concours, produisent dans l'espèce tout ce qui » peut être produit ». Il seroit inutile de nous enfoncer avec eux dans cette doctrine abstraite; mais voici ce qu'il faut bien remarquer. " un, deux, » trois & quatre, dit un de leurs ameurs, con-" temporain de Confucius, renserment la dostri-» ne la plus profonde. Cette doctrine n'avoit point » échappé à nos anciens, qui en faisoient l'ob-» jet de leurs études & de leurs méditations..... " un & un sont deux; un & deux sont trois. Les » hommes vulgaires ne voient rien dans cet » énoncé; mais les sages savent en tirer parti » quand ils calculent les lu, &c. ».

C'est là précisément le sacré quaternaire des Pythagoriciens. Les nombres 1, 2, 3, 4, renferment en abrégé les principes sondamentaux du système musical. M. l'abbé Roussier, par une conjecture des plus ingénieuses, avoit présumé, dans son excellent mémoire sur la musique des anciens, que Pythagore n'étoit pas lui-même l'inventeur de ce quaternaire, & des principes admirables qu'il renferme. Il a trouvé dans le mémoire du père Amiot la confirmation de sa conjecture; il a reconnu que c'est aux Chinois qu'on doit le sacré quaternaire, & que sans doute Pythagore l'avoit emprunté d'eux, ainsi que l'application de ce quaternaire aux principes du système musical.

De tout ce qui précède on peut conclure:

1°. Que les Chinois ont eu de tout temps, ou du moins bien des siècles avant les autres nations, un système de musique suivi, lié dans toutes ses parties, & sondé spécialement sur les rapports des disférens termes de la progression triple.

2°. Qu'ils font les auteurs de ce système, puisque, d'après leurs livres les plus authentiques, il est antérieur à tout autre système connu.

3°. Que ce système rensermant à-peu-près tout ce que les Grecs & les Egyptiens ont mis en œuvre dans les leurs, & étant plus ancien, il s'ensuit que les Grecs & même les Egyptiens ont puisé chez les Chinois tout ce qu'ils ont dit sur la musique, & s'en sont fait honneur, comme d'une invention propre.

4°. Que Pythagore lui-même qui voyageoit pour s'instruire, & qui sûrement avoit pénétré dans les Indes, alla sans doute jusqu'à la Chine où les savans & les lettrés le mirent au fait de la musique, qu'ils regardoient comme la première de toutes les sciences; & que Pythagore de retour en Grèce, ayant médité sur ce qu'il avoit appris en aura formé un système qu'on appelle le système de Pythagore.

Cette dernière conclusion est d'autant plus certaine, comme l'observe M. Roussier, que dans la série des sons diatoniques qui forme le système général des Chinois, & qui est ici plus haut, on peut remarquer le même nombre & le même ordre de sons que dans le système de Pythagore, dont on auroit supprimé la corde ajoutée, le la inférieur, que les Grecs eux-mêmes regardoient comme étrangere au système, & qu'ils appelloient proslambanomène, de peur qu'on ne la consondit avec le système que Pythagore leur avoit donné. (Voyez musique des GRECS).

Ce qu'il y a encore de bien remarquable dans cette série, c'est le modèle des tétracordes des Grecs, que présentent les quatre sons pien-tché, tché, yu. & pien-koung, ou si, ut, te, mi, qui sont audessous du koung on sa. Le si insérieur, qui est la corde la plus basse du système Chinois, Pythagore l'a appellé dans le sien Phypate des hypates; c'est-à-dire la première des premieres : c'est exactement comme nous la nommerions nous mêmes, les yeux sixés sur cette partie insérieure du système général des Chinois, si, ut, re, mi.

On recherche depuis long-temps si les anciens Grecs ont connu l'harmonie, ou ce que nous appellons le contre-point; on peut faire la même question relativement aux Chinois. Voici de quelle manière le père Amiot y répond; il équivoque sur le mot harmonie, & l'on peut juger par sa réponse, que l'harmonie de la musique Chinoise ne ressemble en rien à la nôtre.

ce Si l'on me demandoit simplement, dit-il, les Chinois connoissent-ils ou ont-ils connu anciennement l'harmonie? Je répondrois affirmativement, & l'ajonterois que les Chinois sont peut-être la nation du monde qui a le mieux connu l'harmonie, & qui en a le plus universellement observé les lois. — Mais quelle est cette harmonie? — C'est celle qui consiste dans un accord général entre les choses physiques, morales & politiques, en ce qui constitue la religion & le gouvernement; accord dont la science des sons n'est qu'une reprétentation & une image. — Quel est donc cet accord, puisqu'il ne s'agit ici que de musique? — A cela les Chinois, tant anciens que modernes, feront la réponse suivante, extraite de leurs propres livres.

"La musique n'est qu'une espèce de langage dont les hommes se servent pour exprimer les sentimens dont ils sont affectés. Chaque passion a ses tons propres & son langage particulier. Il faut donc que la musique, pour être bonne, soit à l'unisson des passions qu'elle doit exprimer: voilà

le premier accord ».

"Chaque ton a une manière d'être & d'exprimer qui n'appartient qu'à lui. (Il faut se souvenir ici que ce sont des Chinois qui parlent). Le ton koung a une modulation férieuse & grave, parce qu'elle doit représenter l'empereur, la sublimité de sa doctrine, la majesté de sa contenance & de toutes ses actions. Le ton chang a tipe modulation forte & un peu âcre, parce qu'elle doit représenter le ministre & son intrépidité à exercer la justice, même avec un peu de rigueur. Le ton kio a une modulation unie & douce, parce qu'elle doit représenter la modestie, la soumission aux lois, & la constante docilité des peuples envers ceux qui les gouvernent. Le ton tché a une modulation rapide, parce qu'elle représente les affaires de l'empire, l'exactitude & la célérité avec lesquelles on Coit les traiter, &c. que ces modulations foient employées à propos, en n'exprimant que ce qu'elles doivent représenter, ce sera le second accord ».

" Les tons sont comme les mots du langage musical; les modulations en sont les plirases: les voix, les instrumens & les danses forment le contexte & tout l'ensemble du discours. Lorsque nous voulons exprimer ce que nous sentons, nous employons dans nos paroles des tons hauts on bas, graves ou aigns, forts on foibles, flents ou précipités. Si ces tons sont réglés par les lu; si les instrumens soutiennent la voix & ne sont entendre ces tons ni plutôt ni plus tard qu'elle; si chacun des sons est mis au ton qui lui convient, & n'est employé que lorsqu'il est à propos qu'il le foit ; si les danseurs, par leurs attitudes & leurs évolutions, disent aux yeux ce que les voix & les instrumens disent aux oreilles; si celui qui fait les cérémonies en l'honneur du ciel, ou pour honorer les ancètres, montre par la gravité de sa contenance, & par tout son mairtien, qu'il est véritablement pénétré des sentimens qu'expriment le chant & les danses, voilà l'accord | le plus parfait; voilà la véritable harmonie, nous n'en connoissons point & nous n'en a vons jamais connu d'autre n.

Cette cérémonie en l'honneur des ancètres est une des plus belles, des plus célèbres, & certainement la plus ancienne du monde. Les Chinois y portent un esprit de recueillement, un prosond sentiment d'amour. de respect & de reonnoissance pour ceux à qui ils doivent la vie & tous les biens dont elle est la source. Ce sentiment influe sans doute sur l'esset que produit en eux la musique de l'hymne que l'on adresse alors aux ancêtres de la samille impériale, & qui est chanté par les musiciens, au nom de l'empereur même, présent à cette cérémonie.

On trouvera le chant de cet hymne noté en caractères européens, pl. de muf., fig.55. Pour se former quelque idée de ce que peut saire éprouver à ceux qui l'écoutent un chant si simple, dépouillé de ce que nous appellons harmonie, & accompagné par le simple unisson des instrumens & des voix, il faut nécessairement se représenter l'ordre qui règne dans cette solemnité, & l'appareil dont les yeux y sont frappés, en même tems que les cœurs sont émus par les sentimens de cette pièté filiale qui s'étend chez les Chinois jusqu'aux générations les plus reculées. En voici la description extraite des Mèmoires du P. Amiot.

"On trouve d'abord dans le vestibule de la salle des ancêtres tous ceux qui portent les étendards, qui annoncent que c'est dans ce lieu que l'empereur doit se transporter. On y voit les principales cloches & les principaux tambours, les officiers des gardes & quelques musiciens, tous rangés avec symmétrie, & immobiles dans leurs posses.

" En entrant dans la salle, on voit, à droite & à gauche, les joueurs du cheng, du king, & autres joueurs d'instrumens, rangés également par ordre. Vers le milieu de la salle sont les danseurs, habillés en unisorme, & tenant à la main les intirumens qui doivent leur servir dans leurs évolutions : c'est un drapeau, ou un petit bâton surmonté de plumes, ou un dard, &c. ce qui fait que ces évolutions se nomment la danse du d'apeau, des plumes, du dard. &c. selon celui de ces instrumens dont les danseurs y sont armés. Plus près du fond sont placés les joueurs du kin & du che, ceux qui touchent le tambour po-fou, & les chanteurs. Enfin, dans le fond même de la falle, on voit la représentation des ancetres, c'est-à-dire, ou leurs pormaits, ou de simples tablettes, sur lesquelles leurs noms sont écrits, depuis celui qu'on compte pour le tav-tseu, c'est-àdire, pour le chef de la branche régnante, jusqu'ait père du souverain actuellement sur le trône. Devant ces représentations est une table garnie de tout ce qui doit servir à l'offrande & aux libations.

o Tout-à coup on entend le fignal qui avert t de l'arrivée de l'empereur. Le protond filence qui tuccide à ce fignal, la demarche grave & majethieuse du fils du ciel, qui s'avance vers la table des par-

fums, commencent à inspirer ce que les Chinois appellent une sainte horreur, sur-tout si l'on est persuade comme eux que les ancètres descendent du ciel pour venir recevoir les hommages qu'on se dispose à leur rendre. Mais lorsque, le souverain étant arrivé devant la représentation de se ancètres, les musiciens commencent à entonner l'hymne, je suis persuadé, dit ca bon missionnaire, que les premiers sons qu'on entend pénètrent jusqu'à l'ame, & réveillent dans le cœur les plus délicieux sentimens dont il puisse être affecté. C'est ainsi, ajoute-t-il, qu'on peut expliquer comment la musique a pu opèrer de si grandes merveilles chez les anciens peuples, tandis que la nôtre, avec toute son harmonie, peut à peine esseure l'ame ».

La prolixité de la traduction que le P. Amiot donne de cet hymne, & l'extrême médiocrité de fes vers ne nous permettent pas de la rapporter en entier. Chaque vers chinois est composé seulement de quatre monosyllabes, & le traducteur les a rendus par deux vers presque toujours alexandrins: ainsi pour chaque strophe chinoise de huit peuts vers, on en a une de seize vers françois, presque tous de douze syllabes. On peut en juger par le premier vers

See hoang fien Tfou.

rendu par ces deux-ci:

Lorsque je pense à vous, ô mes sages ayeux! Je me sen; élevé jusqu'au plus haut des cieux.

Dans cette première strophe l'empereur reconnoît, par l'organe des chanteurs, qu'il doit tout à ses ayeux, puisqu'il ne règne qu'à titre de leur descendant. Il s'avoue indigne de marcher sur leurs rraces; mais il vent au moins par ses vertus prouver aux races surmes qu'il a mérité de vivre sans remords.

Après cette espèce d'exorde, l'empereur se prosterne à trois reprises différentes; frappe, à chaque reprise, trois sois la terre du front, sait les libations & les offrandes. Pendant ce tems-là, les musiciens chantent la seconde partie de l'hymne, toujours au nom de l'empereur. Il y fait de nouvelles protestations de respect & de reconnoissance. Il croit voir l'auguste sigure de ses ancèrres, & se prosterne pour leur rendre hommage.

Lorsque l'empereur a fini les cérémonies respectueuses, qu'il a offert les viandes, fait les libations, on versé le vin; qu'il a brûlé les parsums, & qu'après s'ètre prosterné, il a frappé neuf sois la terre du front, il se relève & se tient debout dans la même attitude que lorsqu'on chantoit la première partie de l'hymne. Alors les musiciens entonnent la troisième partie, pendant laquelle les ancêtres, qu'on croit être descendus du ciel, sont supposés y remonter.

L'exécution d'un morceau de musique composé fur trois strophes, dont chacune n'est que de trente-deux syllabes, & où les paroles ne sont jamais répétées, ne paroit pas devoir être longue; mais la manière dont cet hymne est chanté & accompagné le rend d'une extrême longueur.

Pour avertir qu'il faut commencer on donne trois coups à quelque intervalle l'un de l'autre sur le tambour rao-kou, ensuite un coup sur la grande cloche, & les voix commencent, ainsi que tous les instrumens qui doivent les accompagner. Lorsqu'elles prononcent le mot fce, on donne un coup sur la cloche du hoang-schoung, qui rend la note koung ou fa, parce que la pièce est dans ce ton, & que le mot see est exprimé par cette note koung. Après ce seul coup de cloche, le po-fou, autre espèce de tambour, donne trois fois la même note: après la troisseme, le kin & le ché donnent la leur; le pofou en répète encore trois, après lesquelles le kin & le ché répètent leur note; ce n'est qu'alors que les chanteurs, & sans doute les instrumens à vent qui les accompagnent reprennent haleine. Ce qui le fait ainsi pour la première note s'observe à toutes les autres.

A la fin de chaque vers, on donne un coup sur le lien-kou, sorte de tambour; à ce signal, les voix & tous les instrumens cessent. Après un petit repos, on frappe une sois sur une autre espèce de tambour, immédiatement après sur un troisième; ensuite un second & un troisième coup sur chacun de ces deux derniers tambours; après quoi l'on donne un coup sur la cloche, & les voix commencent le vers suivant. Il en est de même pour tous les vers. On doit juger par-là de la lengeur avec laquelle ce chant

procède.

Les danseurs admis à cette cérémonie contribuent à la rendre encore plus auguste. Par ces danseurs il ne faut pas se figurer des baladins ou des faiseurs de sauts: ce sont des hommes graves, qui expriment gravement par leurs gestes, leurs attitudes & toutes leurs évolutions, les sentimens dont le fils du ciel est censé pénétré, lorsqu'il s'acquitte envers ses ancêtres des devoirs que lui impose la piété filiale. Par exemple, pendant qu'on chante le premier mot de l'hymne, see, qui signine penser, méditer prosondément, être affesté jusqu'au fond du cœur de ce à quoi l'on pense, &c. les danseurs sont debout, ayant la tête penchée sur la poitrine, & se tiennent immobiles.

L'hymne fini, l'empereur se retire avec ses ministres & tout son cortège, dans le même ordre que lorsqu'il est entré dans la falle. La musique continue jusqu'à ce qu'il soit rentré dans son ap-

partement.

Rouffeau a donné, à la planche N des exemples de son distionnaire de musique, un air chinois qu'il a désiguré. Il est tiré d'un manuscrit adressé en 1754 à M. de Bougainville, par le P. Amiot; mais d'un morceau de musique très-lent & très-grave, Rouffeau a fait une sorte d'air de danse, dont il n'a pas déterminé

Déterminé le mouvement, & qui paroit exprimer par des roches & par une mesure vive & légère ce que le P. Amiot traduit par des noires d'une mesure lente. D'ailleurs, presque tous les repos de cet air y sont à contre-sens; & ce qui n'est pas moins important, on trouve à la tro sième mesure deux su, qui ne peuvent entrer dans l'air chinois, puisque cetair, ainsi que plusieurs morceaux de musique chinoise, n'est composé que de cinq notes, qui fontici fol, la, fi, re, mi, dans lesquelles il n'y a ni fa ni ut.

Nous redonnon, cet air, conformément à la traduction du P. Amiot; (vayez pi. de musiq, siz. 48.) Cet air, qui a beaucoup de réputation en Chine, se nomme Lieou ye kin, c'est-à-dire, le suin à

scuilles de saule.

Saule charmant, ta feuille verte Terair l'éclat des plus brillantes flours, &c.

Il faut se rappeller, en le chantant, qu'il est d'un mouvement grave & majestucux, ce qui lui donne une expression bien différente de celle qu'il paroit avoir, d'après la manière dont Rousseau l'a noié.

L'empereur Kang-hi avoit entrepris de faire adopter à ses peuples la musique européenne dont on lui avoit expliqué les démens & qu'il avoit beaucoup goûtée. Il y employa deux missionnaires assez instruits pour pouvoir réduire en préceptes les principes de l'harmonie. L'empereur approuva leur ouvrage, auquel il publia même qu'il avoit voulu prendre part. Le livre fut imprime dans son palais, L'édition étoit magnifique. Il en distribua des exemplaires à tous les grands de l'empire. Quelquesuns, pour lui faire leur cour, se donnérent la peine d'étudier toutes les combinaisons de nos sept notes, & d'apprendre par cœur quelques airs qu'ils jouoient assez bien sur des instrumens.

Mais comme dès leur enfance ils étoient accoutumés à entendre parler des lu, de tiao, du son de la pierre, des applications des tons aux vertus morales, & aux qualités physiques de presque toutes les choses de la nature, & que les principes de la musique européenne ne leur prétentoient pas des idées aussi magnifiques, ils n'hesiterent point à préférer intérieurement leur ancienne musique.

Kang-hi, connoissant le génie de sa nation, sent't bientôt qu'il seroit impossible de lui faire adopter une musique étrangère. Il ne voulut pas y employer la convainte, & risquer de saire couler pour des notes européennes autant de sang que ses ancêtres en avoient répandu pour sorcer les Chinois à se saire raser les cheveux à la manière des Tartares.

Cependant, comme c'est un point essentiel dans le gouvernement, que chaque dynastie ait sa musique particulière, il voulut que celle des Tartares-Mantchoux cut aussi la sienne. Il la sit composer suivant les principes adoptés dans l'empire, les mêmes que ceux de l'ancienne musique chinoise. Le seul

Musique. Tome I.

changement qu'il se permit sut dans la construction des instrumens, auxquels il conserva cependant leurs ancieus noms, leur forme extérieure & leur usage. La musique des Chinois est donc absolument la même, du moins quant aux principes, qu'elle étoit vers le premier tems de leur monarchie, c'est-à dire, selon le P. Amior, 2617 ans avant J. C.

Kang-hi changea l'épithète de tranquille qu'on donnoit à la mussique de Chun, en celle d'amie de la concorde: & c'est de ce beau nom qu'il décora la musique propre à sa dynastie. Voici le réglement qu'il publia dans la cinquan e deuxi-me année de son règne pour le changement dans les instrumens de musique. Rien de plus préc ux que les pièces de ce genre pour l'histoire des maurs & des usages.

" Le chef de la musique de mon empire m'a re-» présenté que les nouveaux instrumens pour la » construction desquals j'avois donn mes creres nétant achevés, il étoit à propos de les faire insèn rer dans mon livre des grands usages.

" Les instrumens dont on se servoit sous mes » prédècesseurs étoient, à la vérité, d'une très-" bonne construction, mais il, étoient vieux & ne » rendoient plus que des sons sourds & altérés: » c'est ce qui m'a engagé, après les avoir examines » moi-même avec heaucoup d'attention, à en faire » construire de nouveaux, sur le modèle de ceux " qu'on avoir dejà; car je ne suis pas en éta: de o donner rien de mieux en ce genre que ce qui n avoir été fait sous la dynastie précédente. .. Après » avoir communique mon projet à mon premier n ministre, aux chefs des neuf principaux tribu-» naux de ma cour, & à d'autres officiers de mon » empire, je leur ordonnai de me dire namrellement ce qu'ils en pensoient. Ils m'ont sait d'une » commune voix la réponse su vante:

» Les instrumens faits sous la dynastie précé-» dente sont fort imparfaits. I's ne sauroient expri-" mer ni les délicatesses, ni les agrèmens, ni même » les véritables tons de la musique, suivant les n principes de laquelle on voit bien qu'ils n'ont pas " été construits. Mais Votre Majesté a trouvé, par » ses profondes réflexions, le moyen de coniger » ce qu'ils avoient de défectueux, & d'en faire qui » pussent rendre des tons justes & véritablement » harmonicut. Nous croyons, & nous foinmes » pleinement convaincus que Votre Majesté rendra » un service essentiel à l'empire, si El e veut bien n donner ses ordres pour qu'on grave tous ces ins-" trumens, & qu'on les insère dans le livre des " grands usages de l'empire, avec la méthode de les " construire, leurs dimersions & tous les moyers " qu'on a employés peur les rendre tels qu'ils sont. " Il seroit à craindre, sans cette précaution, qu'on " n'en perdit peu-à-peu la mémoire, & que dans la » suite des tems notre musique ne tetombit dans " l'état d'imperfection d'ou Vetre Majefie l'a tirce. n Nous croyons done qu'il est à propos, qu'en les » inférant dans le livre des grands ufages de l'em-» pire, on marque non-feulement la méthode, & » toute la théorie de leur construction, mais encore » la lune où, par l'ordre de Votre Majesté, on » commencera à s'en servir, &c. »

Ce fut trois ans après, c'est-à-dire, dans la cinquante-cinquième année de son règne, que ce prince ordonna au gouverneur de la province de Peichely de saire jouer la nouvelle musique dans la salle de Consucius, & de n'employer, pour l'exécution de cette musique, que les instrumens de la nouvelle construction.

Sous la dýnastie Try-tsing, actuellement régnante, la musique en usage est celle qu'on nomme chao-yo, & dont on attribue l'invention à Chun. On l'emploie principalement dans les sacrifices. Le ches ou surintendant de cette musique a l'inspection sur tous les musiciens, & porte le titre de taytehang sée, c'est-à-dire, conservateur des cinq vertus capitales, absolument nécessaires à l'homme, comme membre de la société. Ces cinq vertus sont l'amour universels pour l'humanité, la justice, la politesse ou les manières, le sage discernement & la droiture du cœur. Il y a touvours un tribunal particulier, & un nombre déterminé de mandarins pour avoir soin de ce qui concerne la musique.

Lorsque des rois étrangers, où leurs ambassadeurs viennent rendre hommage à l'emper ur; l'rsqu'il tient son lit de justice, ou qu'il est assis sur son trône pour régler les assaires de l'empire, on emploie cette nussique chao-yo. Chaque cérémonie a ses airs propres, que des mandarins particuliers sont exécuter. Sous le règne de l'empereur Founz-teheng il a même été établi une musique particulière pour la cérémonie du labourage qui se fait une sois chaque année, & une autre pour le festin qui la suit.

Voici quelles sont en général les différentes espèces de musique, & les occasions où l'on en sait usage.

I. La grande musique du vestibule (tan-pi chang) est composée de deux chanteurs & de vingt huit fymphonistes. Elle s'exécute dans un vestibule d'où elle tire son nom. On emploie cette musique,

t°. Lorsque les regulos & les mandarins de différens ordres vont remercier l'empereur de ses bienfaits: alors on lui chante un cantique intitulé kingping-tché-tchang.

- 2°. Tous les ans, le jour de la naissance de l'empereur, lorsqu'il se rend à la salle du trône; lorsque les mandarins sont leurs prosternations; lorsqu'on lit l'éloge de l'empereur; lorsqu'il retourne à son appariement; & lorsqu'après son repas, il envoie des mets de sa table aux regulos, mandarins, &c.
- 3°. Le second jour du sacrifice, lorsqu'on répète les mêmes cerémonies.
- 4°. Le quinzième jour de la première lune, lorfque l'empereur se rend à la salle du trônc.

5°. Lorsque l'empereur sait les cérémonies dans la falle des ancêtres, le premier jour de la première, de la quatrième, de la septième, & de la dixième lunes.

6°. Lorsqu'avant la moisson il offre un facrifice aux esprits qui protègent les grains, au soleil, à la lune, aux étoiles, aux anciens laboureurs, &c.; lorsqu'il va rendre hommage à ses ancêtres & à Confucius.

7°. A la cérémonie du labourage des terres. Dans ceue occasion, vingt musiciens n'ont d'autre office que de tenir en main quelqu'un des instrumens de labourage: cinquante autres musiciens gardent les étendards, qui sont de cinq couleurs. L'empereur prend une bêche, donne un coup ou deux, se met ensuite de rière une charrue, & sait un ou deux sillons: quatre vieux laboureurs l'accompagnent: les regulos & les grands des neus ordres labourent à leur tour; & l'empereur est attentif à regarder leur travail. Il monte ensuite en chaise pour se rendre dans son palais; e'est alors que commence la grande musique.

Il La musique qui inspire la véritable concorde (tchoung-ho-chao-yo) est composée de quatre mandarins, de deux chanteurs & de vingt-huit instrumens On exécute cette musique,

1° Au commencement & à la fin de chaque année, pendant que l'empereur tient son lit de justice.

2°. Lorsqu'il se rend à la salle du trône.

III. La mulique excitatrice (tao-yng-yo) composée de deux mandarins & de douze musiciens. On l'exécute,

1°. Le premier jour qu'on lit l'éloge de l'empereur.

2°. Lorsque l'empereur offre, dans une espèce de petit remple, un sacrifice aux ames de ses ancêtres, &c.

IV. La musique tao-yng-ta-yo, composée de sept mandarins & de vingt-quatre musiciens. On l'exécute lorsque dans un autre petit temple l'empereur offre un sacrifice. & lorsqu'après la cérimonie il se retire dans l'appartement où il doit prendre son repas.

V. La musque tchoung-ho-tsing-vo. C'est cel'e qu'on exécute lorsque l'empereur est à table, & qu'on lui présente les mets

VI. La musique ta-tchoung-ho-char-yo; lorsqui'après avoir sini les affaires l'empereur retourne à son appartement.

VII. La musique yeon-ping tché-tchang est destinée aux cérémonies des sossilies, lorsque l'empereur offre des facrifices sur l'autel rond. Il y a treize mandarins quatre chanteurs, & cinquante-deux symphonistes.

Toutes ces distérentes espèces de musique chinoise ne doivent dissérer qu'en plus ou moins d'ins-

trumens; car les airs font presque tous du même genre Les Chinois n'aiment qu'un chant simple & lent : ils ne connoissent point l'harmon'e : rour est à l'unisson : mais cet unisson est varié, dit le P. Amiot, suivant la nature de chaque instrument. C'est dans cette variation que confissent l'habileté du composireur, la beaute des morceaux, & tout l'art mufical. Cette variation de l'unisson est assez difficile à concevoir, à moins que les différentes octaves ne soient ici considérées comme unissons, ou que ces variations ne foient que dans la qualité du son & non dans l'intonation. Au reste, on voir que cet art ne peut être porté fort loin chez une nanoa que ne se j'ermet pas même les demi-tons, quoiqu'elle les connoisse tou-, & qu'elle les sasse enver dans l'assemblage de ses douze lu.

Il feroit inutile de vouloir combattre ce préjugé national. En vain s'efforceroit on de prouver aux Chinois qu'.ls doivent trouver du pla fir dans une chose où ils n'en trouvent point; ils coiroient s'écarter des règles que present la belle nature, dont ils se disent le disciples, si, pour flatter l'oreille, ils lui faisoient entendre une multiplicité de sons qui la fat guent.

"Pourquoi jouer si rapidement, disentils? Estice pour montier la légéreté de votre esprit & l'agilité de vos doigts, ou pour plaire à ceux qui vous ecou-

» Si c'est la première de ces vues qui vous anime, vous avez atteint le but, & nous avouons volontiers que vous nous surpassez. Mais si c'est la seconde, nous ne voyou, pas que vous en preniez le chemin »,

" Vos concerts, fur-tout s'ils font un peu longs, font des exercices violens pour les exécutans, & de peuts supplices pour ceux qui écoutent."

» Il faut que les oreilles européennes foient conftruites différenment des nôtres. Vous aimez les choses compliquees; nous nous plaisons dans celles qui font simples. Dans vos musiques vous courez souvent à perte d'haleine; dans les nôtres nous marchons toujours a pas grave & mesuré ».

» Rien ne fait mieux connoître le génie d'une nation que la musique qu'elle goûte. D'un esprit vain, futile & léger, il ne peut sortir que des productions qui lui ressemblent; & ces sortes de productions ne plaisent guère qu'à ceux qui sont marquès au coin de l'inconstance & de la l. géreté ».

» Nos anciens ne s'y méprenoient guère. Habiles dans la connoissance du cœur humain, ils étoient persuadés que rien ne le déceloit mieux que le goût qu'il faisoit paroitre pour tel ou tel genre de musique. Nous ne les valons pas, à beaucoup près, mais héritier, de leurs écrits, de leurs préceptes, de leurs méthodes, nous croirons toujours, quoiqu'on nous dise, nous écarter des voies de la nature & des bonnes mœurs, quand nous adopterons une musique compliquée, consuse, sauillante, & dont les mouvemens trop variés ne font que muer un peu le fang, fans pénétres jusqu'à l'ame n.

"Il en est de nos oreilles à-peu-près comme de nos yeux. Ceux-ci veulent se reposer doucement sur les objets, pout pouvoir reconnoltre les beausés qu'ils renserment, les admirer & en être émus : celles-là, quoiqu'un peu plus promptes, veulent néanmoins être entrainées comme malgré elles, & sans travail, par les charmes d'une bonne mèlodie ».

"Que diriez-vous de nous si, pour vous donner le plaisir de voir en peinture tout ce que les vingt-deux dynasties qui ont successivement gouverné notre empire ont sait de grand & de remarquable, nous vous montrions dans un seul tableau cet amas consus d'actions de tous les genres? Pourriez-vous bien les y distinguer? Ne nous diriez-vous pas que vous voyez, à la virité, des couleurs bien nuancces, des sigures bien exprimées, mais tout cela si consuséement, & d'une manière si compliquée, qu'elle n'imprime aucune trace distincte dans votre cerveau?"

"Ou bien encore que penseriez vous d'une perfonne qui, ayant toute l'histoire de notre empire en plusieurs centaines de tableaux, seroit passer rapidement sous vos yeux chacun de ces tapleaux l'un après l'autre, & vous demanderoit ensuite freidement, si vous n'avez pas reconnu avec plaisir la verité de ce qu'ils représentant, & si vous n'en avez pas admiré toutes les beautés?"

"La réponse que vous lui seriez est précisément la même que nous sommes tentés de vous saire, lorsque vous nous demandez si nous ne trouvons pas votre musique belle. Nous n'avons entendu, vous dirions-nous alors, qu'un melange confus de sons hauts & bas, sans avoir pu distinguer en aucune saçon ce qu'ils vouloient exprimer ».

Tels sont les raisonnemens des Chinois modernes; & il est impossible de leur en saire sentir la sausseté Victimes des préjugés d'une éducation qui leur enseigne que tout ce qui est bon se trouve chez eux, & que la musique inventée par leurs ayeux est ce qu'il y a de plus parsait au monde; ne reconnoissant, d'ailleurs, pour juges de leurs sensations que des organes stupides ou émousses, ils se moqueront toujours de nous quand nous voudrons leur persuader que leur musique, pour être bonne, devroit être soumite aux mêmes règles & aux mêmes conventions que la nôtre.

(M. Ginguene.)

CHITONÉE: nom d'un air de flute & d'une danse particulière à Diane, chez les Syrpeusains.

(M. de Cassilhon.)

CHŒUR, est, en musique, un morceau d'harmonie complette, à quatre parties ou plus, chamé à la sois par toutes les voix, & joné par tout l'orchestre On cherche dans les chœurs un bruit agréable & harmonieux qui charme & remplisse l'oreille. Un beau chaur est le chef-d'œuvre d'un commençant, & c'est par ce genre d'ouvrage qu'il se montre suffisamment instruit de toutes les règles de l'harmonie. Les Francois passent en France pour réussir mieux dans cet e partie qu'aucune autre nation de l'Europe.

Le chœur, s'appelle quelquefois grand - chœur, par opposition au petit-chœur, qui est seulement composé de trois parties; savoir, deux dessus & la haute - contre qui leur fert de basse. On fait entendre de temps en temps séparément ce petitchaur, dont la doncent contraste agréablement avec la bruyante harmonie du grand.

J. J. Rousseau.

On appelle encore petit-chœur, dans l'orchestre de l'opera, un certain nombre des meilleurs instrumens de chaque genre qui forment comme un petit orchestre particulier amour du clavecin & de celui qui bat la mesure. Ce petit-chaur est destiné pour les accompagnemens qui demandent le plus de délicatesse & de précision.

Le grand chaur est composé de huit basses, qui sont en hant des deux côtés de l'orchestre. La contre-basse est du grand chœur, ainsi que les violons, les haubois, les slûtes, & les bassons. C'est l'orchestre entier qui le sorme. (Voyez Orchestre.) Cahufac.)

Il y a des musiques à denx ou plusieurs chaurs qui se répondent & chantent quelquesois tous ensemble. On en peut voir un exemple dans l'opéra de Jephté. Mais cette pluralité de chœurs simultanés qui se pratique assez souvent en Italie, est peu ustée en France: on trouve qu'elle ne fait pas un bien grand effet, quel la composition n'en est pas fort acile, & qu'il faut un trop grand nombre de musiciens pour l'exécuter.

(J. J. Rousseau.) Il y a de beaux chœurs dans l'ancrede; celui de Phaêton, Allez répandre la lumière, &c. a une très-grande réputation, quoiqu'il soit inférieur au ehrur: O l'heureux temps, &c du prologue du même opéra. Mais le plus beau qu'on connoisse maintenant à ce théâtre, est le chœur : brillant soleil, &c. de la seconde entrée des Indes galantes. M. Rameau a poussé cerre parrie aussi loin qu'il semble qu'elle puisse l'ètre, presque tous ses chœurs sont beaux; & il y en a beaucoup qui sont (Cahufac.) Inblimes.

* Il se peut que dans le temps où Rousseau écrivoit, les François l'emportassent dans cette partie sur toutes les nations de l'europe; cependant on connoissoit déjà quelques beaux chœurs faits par des étrangers, tels que celui qui commence l'Orfco italien de M. Gluck; plusieurs de Traetta, &c. Il est probable que ce qui donnoir alors la prééminence aux François, en ce genre, est le grand usage qu'ils en faisoient au théâtre, tandis que les autres nations les y employoient fort peu. Au reste les allemands, les italiens passent s fois, Plus ces sentimens seront viss & rapides,

aniourd'hui pour faire des chœurs pour le moins aussi bien que nous. Ils sont même plus simplemert, plus clairement écrits que ceux de Rameau, qui avoient alors tant de réputation.

Rousseau eirconscrit Lien nigourcusement le mérite que peut avoir un chœur, en le bornant à un bruit agréable & harmonieux qui charme & remplisse l'oreille. Plusieurs chœurs italiens de Sacchini, no amment celui Tacite ombre, qui a été entendu en France dans l'opéra de l'Olympiade, celui d'Orphée, déjà cité, le chaur d'Armide: poursuivons jusqu'au trépas, & mille autres pleins d'expression & de grands effets, font autre chose qu'un bruit agréable & harmonieux, font autre chose que le chefd'auv e d'un commerçant.

La distinstion de grand-chaur & de petit-chaur n'existe plus en France. (M. Francry) .. 1

CHŒUR d'opéra. Que vingt pérsonnes parlent ensemble, leurs arifulations se mêlent, les fons de leurs voix fe confondent, & l'on n'entend qu'un bruit confus. Mais dans un chant dont toutes les articulations & les intonations sont prescrites & mesurées, vingt voix d'accord h'en seront qu'une, & de leur concert peuvent résulter de grands effets, soit du côté de l'harmonie, soit du côté de l'expression.

Je vais plus loin. Dans un spectacle où il est reçu que la parole sera chantée, le chœur a sa vraisemblance comme le récitatif, & cette vraisemblance est la même que celle du dno, du trio, du quatuor, &c. Mais ce que j'ai dit du duo françois, je le dis de même du chœur : en s'éloignant de la nature, il a perdu de ses avantages. (Voyez Duo.)

Il arrive souvent dans la réalité qu'un peuple entier pousse le même cri, qu'un foule de monde dit à la fois la même chose, & comme on accorde roujours quelque liberté à l'imitation, le chœur, en imitant ce cri, ce langage unanime d'une multitude affemblée, peut se donner quelque licence : l'art & le goût consistent à pressentir jusqu'où l'extension peut aller. Or c'en est trop que de faire tenir ensemble à tout un peuple un long discours suivi & dans les mêmes termes, à moins que ce ne soit un discours appris comme une hymne; & tel peut être supposé, par exemple, le chœur: billant Soleil dans l'acte des Incas, le chaur de Thétis & Pélée, O deftin quelle puissance! le chaur de Jephte, Le ciel, l'enfer, la terre & l'onde, & tout ce qui se chante dans des solemnités.

Il faut donc distinguer dans l'hypothèse théâtrale le chœur appris, & le chœur in-promptu. Le premier peut paroître composé avec art, sans détruire la vraisemblance; mais dans l'autre l'on ne doit voir que l'unanimité fortuire & momentanée des sentimens dont une multitude est émue à la plus l'expression en sera simple, naturelle & concise; plus il sera vraisemblable que tout un peuple ait dit la même chose en même temps.

Cependant une des plus grandes beautés du chaur c'est le dessin : ce dessin demande quelqu'étendue pour se développer, & quelque suite pour se donner de la rondeur & de l'ensemble: le moyen de décrire un cercle harmonieux en imitant des cris, ides mots entre-coupés? Voilà fans doute la difficulté, mais auffi le secret de l'art : & ce secret se réduit du côté du poëte à dialoguer le chaur, comme j'ai dejà dit de former le duo. Que les différentes parties se séparen: & se rejoignent; que tantôt elles se contrarient & que tantôt elles s'accordent; que deux, trois voix, une voix seule de temps en temps se fasse entendre, qu'une parrie lui réponde, qu'une autre partie la fourienne, & qu'enfin toutes se ramenent à un sentiment unanime, ou se choquent dans un combat de deux sentimens opposés; voila le chœur qui devient une seène étendue & développée, & qui, dans son initation, a toute la vérité de la nature, avec cette seule différence, que d'un tumulte populaire on aura fait un chant & un concert harmonieux.

En critiquant les chœurs de l'opéra françois. on a cité ce morceau de poësie rythmique que nous a conservé Lampride, où est exprimé le cri de fureur & de joie du peuple Romain à la mort de l'empereur Comode : & on a dir : Que les gens de goût décident entre ce chaur & les chœurs d'opéra; mais on n'a mis en comparaison que deux mauvais chœurs de Quinault; & ces deux exemples ne prouvent pas que nos chaurs soient toujours mauvais. Celui de Lampride, au style près, dont la bassesse est dégoûtante, seroit pathétique sans doute; mais rien n'empêche que dans nos opéras on n'en compose sur ce modèle. Et pourquoi ne pas rappeller ceux de Castor, celui d'Alceste, Alceste est morte! Celui de Jeplue, celui de Coronis, celui des Incas, & nombre d'autres qui ont leur beauté, & qui produisent leur esset? On auroit encore eu de l'avantage à leur opposer celui de Lampride, mais on n'auroit pas eu le plaisir de dire que l'un étoit sublime, & que les autres étoient plats. La vérité simple est que l'action, le dialogue, le pathétique seront toujours très - favorables à la forme du chœur, & que le genre de notre opéra y donne lieu, toutes les sois que la situation est passionnée & qu'elle intéresse une multitude : c'est au poète à saisir le moment, c'est au musicien à le seconder. (Voyez Air, Chant, Duo lyrique, Récitatif.)

(M. Marmontel.)

CHŒUR. Le chœur chez les anciens est un des grands exemples de la vicissitude des choses humaines; il commença par être tout dans les spectacles grossiers qui donnèrent la première

itlée de la tragédie, & il finit par n'être qu'un accessoire de la tragédie elle-même.

Dans les fêtes de Bacchus, une troupe de chanteurs, souvent promenés sur un char, quelquesuis marchant en désordre, chantoient des hymnes & fur-tout des dithyrambes en l'honneur du dieu. Pour délasser ce chaur que devoient satiguer extrèmement des chants à pleine voix, & en plein air, Thespis imagina d'y ajouter un personnage qui racontoit quelques traits de la fable, ou quelques avenures l'éroïques, pendant que les chanteurs reprenoient haleine. Eschyle y joignit un second acteur, qui dialoguoit avec le premier. Il plaça fur un théatre cette troupe jusqu'alors ambulante : & le peuple frappé de ce nouvel intérêt, charmé par la noblesse des pensees & par la beauté des vers, vit sans regret diminuer les chants du chaur au profit des seènes dialoguées.

A mesure que naissoit la tragèdie, à mesure que se multiplioient & se pertestionnoient ces récits, nommés d'abord épisodes, & devenus ensin partie principale, le chœur perdoit de son crédit; il n'eut qu'un moyen de se sauver peut-ètre d'une ruine entière, ce sur de laisser-là les louanges de Bacchus; de prendre intérêt à ce qui se passoit sur le théâtre entre les interlocuteurs; de se mèler quelquesois au dialogue, mais sur-tout de saissir les repos de l'assion, pour témoigner ses eraintes ou ses spectateurs l'un ou l'autre de ces sentimens, & pour remplir le théâtre d'un grand spectacle, d'évolutions teligieuses & de chants mélodieux, adaptés à la plus belle poésie.

Lorsque les italiens entreprirent, au quinzième siècle, de saire renaire la tragédie, ils y joignirent des chœurs, à l'imitation des anciens; & dans les premiers essais du mélodrame, les chœurs sormèrent une partie importante du spectacle. La Daphné, l'Euridiée de Caccini, l'Ariane de Monteverde, étoient mélées de monologues, de dialogues & de chœurs. L'harmonie n'étoit guéres plus savante dans ceux ci, que ne l'étoit la mélodie dons ces pluis morceaux de chant qui tenoient lieu d'airs. & qui compoient de temps en temps le récitatif encore dans son ensance.

Tandis que le système fabuleux set, en Italie, la base du meledrame, que les fréquens changemens de scène, les coups de théâtre surprenans, le brillant des décorations, & la multitude des comparses en firent les principaux orneirens, les chœurs cominuèrent d'y jouer un grand rôle (Voyez milodrame). Mais lorqu'Apostolo Zeno & ensuite Metastase substituérent l'histoire à la mythologie, & la peinture des passiens à celle des objets physiques ou de la nature idéale, les chœurs trouvèrent moins de place & ne surent plus employès que dans quelques occasions tolemnelles, comme un facrisce, une sête, un triomphe, &c.

La perfection oùt fut alors portée la mélodie, & celle qu'atteignit l'att du chant, fixèrent toute l'attention fur les airs, les duos, les trios & les quatuors, où se déployoient tout le charme des voix, tout le talent des virtuoses, & toute l'imagination créatrice des compositeurs. Les chœurs, qui ne pouvoient être exécutés que par des chanteurs médiocres, & qui n'artivoient jamais à cet ensemble '& à ces nuances auxquels on commençoit à s'habituer, ne surent plus regardés que comme un hors-d'œuyre assez inutile. Les compositeurs n'y mirent plus nulle importance: & même la plus grande partie des opéras de Metastase n'a d'aurres chœurs que quatre ou cinq petits vers par où finit l'ouvrage, qui ne veu'ent rien dire, & que personne n'écoute.

Tandis que les chœurs disparoissoient ainsi de la musique théâtrale, ils avoient acquis dans celle d'église le plus haur degré de persection. Le contre-point, long temps hérissé d'une science austère & scholastique, avoit pris entre les mains de Pergolesi, de Vinci, de Jomelli, & ensuire de Durante & des grands maîtres de son école, l'expression & les graces décentes, la richesse d'une harmonie savante & pure, dégagées des froides entraves du pédantisme. Dans les églises & dans les chapelles de presque toutes les villes d'italie, on entendoit des messes, des offices & des moters à grands chœurs, à deux, & quelquefois, comme nous le verrons plus bas, à trois & à quatre chœurs, où toutes les recherches & toutes les difficultés de l'art disparoissoient sous le charme d'une composition sacile & d'une exécution parsaite.

Quand nous empruntâmes aux Italiens le système fabuleux de leur mélodrame, les chœurs faisoient aussi chez nous une partie importante de ce spectacle. L'harmonie simple & peu recherchée de ceux de Lully, est du même genre à-peu près que celle des chœurs dramatiques des compositeurs italiens de son temps; quelques uns avoient le mérite de l'imitation, soit physique, soit idéale des objets, comme celui du sonmeil, dans Atys:

Dormons, dormons tous:
Ah! que le fommei! est doux!

Et celui des peuples du Nord, dans Isis:

L'hiver qui nous tourmente, S'obssine à nous geler, &c.

dont les vers, soit dit en passant, sont bien peu dignes de Quinault: mais ses divertissemens & ses chaurs étoient presque tous écrits de ce mauvais style.

Rameau, qui commença tard à composer des opéras, & dont le génie étoit plus propre aux combinaisons de l'harmonie qu'à la création du chant, donna aux chœurs une attention particu-

lière. Il y employa quelquesois des accords hardis & d'un bel effer; & comme l'on consondoit alors en France les accords avec la science-pratique de l'harmonie, ou le contre-point, on trouva ses chœurs très-savans; il en est peu qui fassent regardés comme tels, si on les entendoit au our-d'hui, mais il en est plusieurs dont le dessin étoit grand & noble, le caractère élevé, l'expression juste & dramatique. Ce dernier mérite se trouve principalement dans le beau chœur de Castor & Pollux:

Que tout gémisse, Que tout s'unisse, &c.

le feul morceau peut-être de tous les opéras de Rameau qui pût exciter encore une véritable émotion.

Entre ceux de nos maîtres qui occupèrent le théâtre lyrique, depuis Rameau jusqu'à Gluck, & qui maintintent, en France, la r. puration des chœurs françois, il faut distinguer M. Philidor, qui fit dans son Ernel nde des chœurs modelés sur ceux des grands maîtres de chapelle italiens. Le chœur, jurons sur nos glaives sa glans, est sans contredit le plus beau qu'on eut insqu'alors entendu à l'opéra, & malgré le nombre & la perfection de ceux qu'on y a entendus depuis, peut-êrre est-il vrai de dire qu'il n'a point encore été surpassé.

Il restoir cependant un grand pas à saire, c'éto't de donner aux chœurs de l'ag tation, de la passion, du mouvement; c'étoir sur-rout d'animer ceux qui les chantoient, & qui, toutours rangés sur deux lignes, formoient, le long des coulisses, quelle que sût l'action à laquelle ils étoient censes prendre part, un double espallier immobile. C'étoit à M. Gluck qu'étoit réservée cette heureuse révolution. Il ent besoin non-seulement du génie récessaire pour concevoir des chœurs plus dramatiques & plus actifs qu'ils ne l'étoient auparavant, mais de tous les moyens que lui avoit donnés la nature pour les saire éxécuter.

Il faut l'avoir vu, à ses répétitions, courir d'un bout du théâtre à l'autre, pousser, iirer, entrainer par le bias, prier, gronder, cajoler tour-à rour les choristes, hommes & semmes, surpris de se voir mener ainsi. & passant de la surprise à la docil té, de la docilité à une expression, à des esses qui les échaussionne eux mêmes, & leur communiquoient une partie de l'ame du compositeur; il faut l'avoir vu dans ce violent exercice; pour sentir toures les obligations que lui a notre théâtre, & quelle rénnion de forces physiques & morales lui étoit nécessaire pour y répandre, comme il a fait, le mouvement & la vie.

On se rappelle la fensation qu'éprouvèrent tous les spectateurs, lorsqu'au premier acte d'Iphigénie, ils virent une soule de soldats grees entourer, pour-suivre Calchas, le presser tumultueusement de leur

déclarer la volonté des dieux : & lorfqu'après avoir 1 entendu ce qu'annonce propliétiquement ce grand prètre. l'armée sembla se réunir dans un ensemble harmonieux, les bras levés au ciel, pour implorer le secours de Diane. C'étoit le premier fruit des peines que l'aureur s'étoit données : il eut lieu d'en être content. L'expression de ces deux chaurs est fort infle; agitée & tumultueuse dans l'un, noble & soutenue dans l'autre : chacun d'eux a le caractère qui lui convient; mais rous d'eux ont peu d'étandue : l'harmonie en est presque toute syllabique & simultanée: le monf y est peu développé, dans le second sur tout, ouil pouvoit, où peut-être même il devoir l'être davantage. Ils firent pourtant le plus grand effet, parce qu'ils étoient exécutés par des acteurs, au lieu de l'être par des statues.

Quand M. Gluck vint à Paris avec son Inhigénie. je me rappel'e fort bien qu'on étoit sur-tout curieux de savoir comment un allemand, qui avoit appris la musique en Italie, se seroit tiré des airs de danse & des chœurs. On fut aussi surpris que satissait; car on croyoit toujours, avec autant de modestie que de justice, que la France avoir scule ce double secret. On fut plus surpris encore des chaurs d'Orphée & d'Alceste, opéras composés depuis longtems fur des paroles iraliennes. Il fallur bien revenir de ses préjugés contre l'Al'emagne : le chœur d'Armide, poursuivons ji squ'au trepas acheva de les vaincre; mais ceux qu'on avoit contre l'Italie n'en étoient que plus forts. Comptant pour rien tout le reste de l'Europe, on se criti alors, à l'égard des ciaurs, deux nations contre une.

Le premier opéra de M. Ficcinni n'étoit pas capable de convertir les incrédules Les chauss de Roland n'offroient pas un champ vaste au génie de ce célèbre compositeur; & comme un de ses principaux mérites est la convenance & la vérité, il ne se piqua point de saire ce que le sujet ne vouloit pas qu'il sit. Malgre la fractieur, les graces, & la non-veamé du chœur des amans, au second acte, & de celui des bergers, au noissème, le public ne revint donc pas encore de ses préventions. Atys sur plus heureux, malgré le peu de justice qu'on rendit dans sa nouveauté à ce bel ouvrage. Le chœur du somme. enchanta tous les vrais connoisseurs, toucha tous les cœurs sensibles, & guérit de leurs préjugés tous les ignorans de bonne soi : les autres étoient incurables, car ils ne se rendirent pas même après I, higénie en Tauride. Dans cet opéra cependant, les chœurs mis en action réunissent tous les mérites & devoient enlever tous les fussinges. Ceux des prètresses, au premier & au troisième acte, celui des Scythes, pendant la tempète, & leur invocation, à la fin du se condacte, sont des chef-d'œuvres d'harmenie, de contre-point & d'expression. Mais l'esprit de parti ne fent pas micux qu'il ne raisonne, & des connoisseurs prétendus continuèrent de prouver l'investice de leurs prétent ons, en sermant l'oreille à tant de beautés. A peine ont ils voulu l'ouyrir aux chaurs sublimes de Didon, & sur-tour à celui des prêtres, qui est dans le genre lugubre ce qu'est celui d'Arys dans le genre gracieux.

Los que Sacchini passa en France, il avoit, depuis plusieurs années, compose à Londres des
chœurs de la plus grande beauté. Ceux du Cid, de
Persée, de Montezume & d'Eriphile, étoient connus des amateurs; quelques-uns même avoient été
entendus & admirés dans une traduction de l'Olympiade connée au théâtre italien; mais nos docteurs
en musique ne favoient rien de tout cela; & lorsque,
malgré toutes les cabales, routes les préventions,
toutes les persécutions, son Renaud ent obtenu le
succès qu'il méritoit, l'auteur put s'amuser à son
aise de la surprise naive de ceux qui ne pouvoient
concevoir qu'un Italien eût fait un aussi beau chœur
que celui des amans d'Armide au premier acte, &
qui eurent la bonne soi de le lui dire.

Enfin, après Dardanus, Edipe & Evelina, il n'y ent plus moyen de douter, & M. Piccinni ayant aussi vaincu à force de talons & de courage l'esprit de parti qui avoit nui d'abord au succès de ses ouvrages, on a reconnu que l'école italienne avoit également excellé dans toutes les parties de la musique, & que si, pour faire de beaux airs, pour traiter le récitatif d'une manière aussi savante que naturelle, il falloit tächer d'imiter les grands maitres de cette école, c'étoit aussi en les imitant qu'on pouvoit apprendre a éclaireir, à épurer l'harmonie des chaus, à en bien distroser les parties chantantes, à les embellir, sans les étoufier jamais, par le dessin des parties instrumentales; en un met, à former de ces grandes masses d'harmonie & de chant où, pour me servir des expressions de M. Piccinni lui même (1), " on ne voit rien d'oisif, oit toutes » les parties tendent au même but, où l'on ne dif-» tingue pas une mesure inmile, cu enfin chaque " partie forme séparément un chant si bien suivi, » si bien module, que même isolee elle devient un " morceau capital ".

Cet att, de donner un chant agréable & suivi à chacune des parties, est une des principales beautés de l'harmonie it lienne. Cela tient à la méthode excellente des maitres qui instruisent leurs clèves, non pas à entasser notes sur notes & accords sur accords, mais à faire chanter d'abord une partie sur une autre partie, puis deux, puis trois, quatre, six, huit parties les unes sur les autres, & quelquesois davantage.

Ils parviennent ainsi non seulement à dessirer clairement les charis les plus multiples & les plus compliqués, mais à composer des morecaux à deux, à trois & à quaire char - Il strons, qui, tancôt se parés, & tancôt réunis, conservent le même clarié que de simples charis à quaire parties. L'esser de

⁽¹ Novice für Sacchini, imprimee dan, le Journal de Paris en 1782.

ces morceaux a quelque chose d'admirable. On sent combien il est difficile d'y éviter la consusion, & quelle sorce de tète il saut pour mener ainsi de front plusieurs grouppes d'harmonie, distribués de saçon qu'ils se dissinguent sans être disparates, & se joignent sans se consondre.

Zarlin nous apprend, dans ses Institutions harmoniques, que l'usage en fut introduit par son maître Adrien Willzert. " Ces chaurs, dit-il, sont parta » gés en deux ou plusieurs chœurs, dont chacun est » composé de quatre voix, ou même d'un plus » grand nombre. Ils chantent alternativement, & » quelquefois ensemble, sur-tout à la fin, ce qui est » d'un excellent effet. Comme on les place à quel-» que distance l'un de l'autre, le compositeur doit avoir soin, pour éviter entreux toute discordan-» ce, de faire que les parties de chacun de ces » chaurs soient aussi bien ordonnées entr'elles que » si ce chœur étoit seul, & que toutes cependant » s'accordent avec celles des autres chaurs, lors-» qu'ils se sont entendre en même tems; de ma-» nière qu'ils produisent tous ensemble une belle » harmonie, & que si l'on veut n'en chanter qu'un n seul, il n'ait rien qui puisse blesser l'oreille ».

Cet Adrien Willaert, & quelques autres maîtres de son temps, suivoient, pour ces grandes compositions à deux chœurs, deux méthodes diverses. L'une consissoit à séparer les versets d'un pseaume, & à les détacher l'un de l'autre, ensorte qu'à la sin de chaque verset les parties d'un chœur s'arrêtoient sur un point final; & celles de l'antre chœur ne commençoient le verset suivant qu'après un silence. Dans les pseaumes composés suivant l'autre méthode, sur la cadence d'un verset chanté par l'un des chœurs, l'autre commençoit le verset d'après, & au dernier de tous, c'est-à-dire, au sicut erat, les deux chœurs s'unissoient ensemble, pour sormer un contre-point à huit voix toutes différentes.

Une autre manière de composer à huit voix étoit de disposer tous les versets des pseaumes en deux chœurs, dont l'un, outre les sugues & les traits d'imitation, qu'il plaisoit quelquesois au compositeur d'y introduire, proposoit de temps en temps un sujet, & provoquoit, pour ainsi dire, l'autre chœur, qui lui répondoit alternativement. Dans cette espèce de combat, les deux chœurs se partageoient l'attaque & la désense; & lorsque l'un avoit répondu, c'étoit à l'autre de provoquer à son tour. Cette dernière méthode étoit la plus agréable, mais aussi la plus difficile.

En général l'emploi simultané de plusieurs chœurs exige des précautions infinies, que les maîtres, & entr'autres le Père Martini, out spécialement recommandées.

» Chacin de ces chœurs, dit-il, doit avoir pour base & pour sondement sa propre base, ou dans quelques occasions sculement le tenore qui lui en tient lieu. Cette règle est sans exception si dispense.

Il n'y a rien de si désagréable à l'oreille qu'une musique qui n'a pas un sondement stable; & le soin particulier de cette partie essentielle de l'art est ce qui dissingue, sur tout dans l'école romaine, les maîtres du seizième & du dix-septième siècles.

37 Depuis, & principalement de nos jours, on s'est trop affranchi de cette loi, Quelques compositeurs ont prétendu que dans des morceaux à deux & à plusieurs chœurs, il sussificit d'une basse sur la quelle sussient appuyées routes les autres parties. Cette méthode leur a parue plus facile que la première; mais enfin celle-ci n'est pas d'une difficulté insurmontable, & l'on en peut voir l'emploi fréquent & les heureux essets dans les compositions de Palestrina, de Benevoli, & des autres maîtres du même siècle, qui dans des pseaumes à deux, à trois & à quatre chœurs, trouvoient toujours l'art de donner à chacun de ces chœurs une basse chantante qui lui servoit de fondement.

» On doit bien se garder d'imiter certains compositeurs, qui mettent au titre de quelques morceaux de musique, à 4, à 5, à 6, à 7, à 8, ou à 10 voix, mais qui n'écrivent réellement qu'à quatre parties, puisque, en examinant leurs compositions, on reconnost que tous les dessus chantent à l'unisson, ainst que les hautes-conre, les tailles & les basses. Ce n'est point alors composer à plusieurs chaurs, mais joindre aux quatre principales parties d'un chaur des parties auxiliaires ou de rensort, des ripieni qui dans certains passages rensorcent l'harmonie & produi-sent de plus grands effets ».

Si l'on veut traiter parfaitement ce genre de musique, qui peut, même au théâtre, être quelquefois d'une grande ressource, il ne faut donc pas se borner à étudier les partitions des grands maîtres modernes, quelque savantes, & quelque agréables qu'elles puissent être: il faut aussi méditer & approfondir la méthode de ces anciens maîtres de l'art. Quelques parties de leur style & quelquesuns de leurs tours ont vieilli; mais ils avoient porté jusqu'à la perfection la connoissance d'une harmonie mélodicuse, l'art des oppositions & des contrastes, & sur-tout celui de distinguer & de varier la marche des parties entr'elles, sans nuire à cette unité de dessin, source de l'unité d'effet, & sans laquelle un morceau de musique ne produit qu'une sensation confuse & qu'un vain

M. de la Cepède, dans sa Postique de la Musique, ouvrage écrit avec beaucoup de chaleur & de sensibilité, sait sur les chœurs dramatiques quelques observations que je ne crois pas inutiles de consigner ici, n Les chœurs, dit-il, sont presque toujours formés par plusieurs parties : je dis presque toujours, car leur véritable caractère consiste uniquement en ce que chacune des parties qui les composent sont dessinées pour plusieurs voix.

Un morceau de musique peut rensermer plusieurs parties, sormer un quatuor, un quinque, &c. &cependant ne pas constituer un chœur: au lieu qu'il peut ne presenter qu'une seule partie, n'offiit qu'un grand unisson, & cependant être un chœur, s'il est chanté par plusieurs personnages.

L'auteur eût pu citer ici le chœur des démons dans Orphée, Quel est l'audacieux, &c. qui est presque tout entier à l'unisson, & qui n'en est pas pour cela d'un esser moins grand & moins tertible. Quelques beautés que notre orcille se soit habituée à trouver dans l'harmonie, elle a toujours un rival dangereux dans l'unisson, quand on sait l'employer à propos.

"Il femble, au premier coup-d'œil, que ce n'est point au musicien à déterminer la place des chœurs. Pour réunir plusieurs voix, il faut pouvoir disposer de plusieurs personnages, & le poète seul peut les in roduire sur la scène. Cela est vrai : mais le muficien ne pourra-t-il pas souvent faire chanter par tous les interlocuteurs des paroles remarquables que le poète aura destinées à un seul personnage? Quel mouvement ne répandra-t-il point sur la scène? Au lieu de montrer un seul personnage ému par la passion qu'il voudra représenter, ce sera tout un peuple qu'il fera voir comme transporté par cette passion Voyez le grand esset qu'a produit dans Armide M. le chevalier Gluck, en saisant proférer par tout le peuple de Damas ces paroles d'étonnement & de consternation: Un seul guerrier! que dites-vous? que Quinault avoit mises dans la bouche d'un feul de ses personnages! »

La manière dont M. Gluck a exprimé ce vers & l'exclamation Ciet! qui le suit, est tort ingénieuse; mais dans Quinault ce n'ell pas un feul perfonnage qui le prononce; ce sont Armide & Hidraot ensemble; ce qui ne lusse pas d'être différent, & d'avoir pu mettre le compositeur sur la voie de cette heureuse idee. Au reite, si elle est heureuse, la manière dont elle eil rendue ne l'est peut-être pas autant. Une partie du c œur dit : Un seul guerrier en notes lentes & graves qui peignent mieux l'abattement que la surprise. L'autre partie répéte les mêmes parole, un ton plus haut, mais en notes de la meme valeur. La première reprend les mois que dites-vous? non-seulement sur le même ton que un seal guerrier, ce qui est dejà une faute, puisque l'étonnement & l'interrogation ne doivent pas s'exprimer de meme; mais austi avec la même valeur de noies, ce qui joint trois sautes de prosodie à celle d'expression & de déclamation: Au lieu de que dites-vous? il n'est personne qui ne sente que la prosodie exigeroit que attes-vous? Ensin la seconde parrie, fide'e à l'imitation muficale, mais aussi peu soigneuse du tens & de la quantité, redit servilement ces trois mots, comme elle a redit les trois autres. Le mot Ciel! crié en même tems par tout Musique. Tome 1.

le peuple est le seul dont l'expression soit vraiment juste; & M. de la Cepéde n'en a point parlé.

" Mais comment le musicien doit-il composer ses chœurs? Qu'il examine la nature des se i mens qui agitent ceux qui doivent les chanter Si ces fentimens les remuent tous avec une égale force ; si les mouvemens qu'ils leur impriment se déproyent en même tems, le muficien n'a en quelque forte qu'un grand air à composer. Mais comme tout un pau le ne peut pas conserver les in pressions très vives aussi long tems qu'un seul personnage, cet air sera plus court que ceux qui ne fent destiné, qu'à une seule voix, au moins lorsqu'il s'agira de p ssions ardentes; & comme la multitude veit le seu de ses affect ons s'amortir ou renaure avec plus de promptitude; comme les passions sont toujours animées par le grand nombre de ceux qui les éprouvent; comme l'exemple féduit, l'imitation ent aine, l'émulation emporte, ce nouvel air chante par tout un peuple devra offrir moins de repos, être moins coupé par des morceaux de symphonie, être une image plus vive des élans & des transports; & comme enfin les mouvemens d'une multitude agitée ne peuvent guère s'accorder avec la délicatesse des petits traits, l'embarras des passages compliqués & des notes trop multipliées, ces a rs, ou pour mieux dire, ces chaurs deviont être composes de chants fimples, grands & faciles ».

» Si au contraire les affections qui dominent sur les personnages sont de nature à être mêlées de trouble; si elles ne doivent pas naître à la sois dans tant de cœurs qu'un seu rapide ne peut échausser tous également, c'est une espèce d'air à p'usieurs motifs qu'il saut que le musicien compose : c'est une sotte de duo, de trio, de quatuor qu'il devra produire, suivant qu'il divisera en deux, en trois, en quatre grouppes cette multitude immense dent il doit représenter les sentimens ».

» Les premiers des chaurs dont nous venons de parler conviendront à tous les sentimens biusques, féroces, militaires, impétueux, pourvu que le trouble n'y règne pas. Lorsqu'un peuple ne peur la liberté voudra secouer le joug d'un tyran, que son courage sera sormé, que sa résolution sera unanime, qu'il s'avancera la hache libératrice à la main avec le sang-sroid de la valeur, assurée de vainc e, & de la générosité qui combat pour son pays, que le musicien ait recours à ces premiers chours : tous les personnages n'ont que les mêmes choses à dire, & ils doivent les dire dans le même tems. Mais si le désordre s'empare de ce peuple; si la sureur, la terreur, ou quelqu'autre passion terrible qui ne peut régir qu'inégalement dissèrens caractères, asservissent ses esprits, que le compositeur ait recours aux chaurs de la seconde espèce: les personnages n'ont plus en quelque sorte les mêmes affections à exprimer; ils ne les profèrent plus dans les mêmes momens; c'est une succession souvent irrigulière

de sentimens tumultueux qu'ils offrent : ce n'est plus un seul personnage qu'ils représentent; mais ce sont plusieurs interlocuteurs qui agissent. Que le musicien emploie des espèces de tito, de quatuor, &c.; mais qu'il n'oublie pas qu'il n'a jamais remué de si grandes masses, & que tout doit être ici plus grand, plus simple, plus especé, plus sensible ».

» Si les fentimens qui dortinent sur les personnages sont plus doux & plus paisibles, le musicien pourra suivre aussi, en composant ses chauss, presque la même marche qu'en travaillant à des airs, à des trio, à des quatuor tranquilles. Il pourra y faire règner la même paix: les chants seront également dittincts & séparés, les morceaux d'orchestre aussi nombreux; peur-être même pourront-ils l'être davantage: un peuple qui n'éprouve que de légères affections est remué avec une sorte de lenteur, &c. »

Cette idée d'assimiler un chœur à un air, saisit d'abord par sa simpliciré & par le point de comparaison fixe qu'elle présente à l'esprit; on pourroit citer en effet nn grand nombre de chœurs qui ont un motif, un chant suivi, & un enchaînement de modulations affez femblables à ecux des airs, des duo. des trio, c'est-à-dire, des airs à une, à deux, ou à trois voix. Il est pourtant diffic le d'en faire une règle générale; trop d'autres exemples s'y oppofent, & l'essence même du chaur ne s'y oppose pas moins. L'harmonie affectant l'oreille plus fortement que la simple mélodie, la sensarion qu'elle produir doit être moins prolongée à mesure que les parties se multiplient davantage. Dans les duo, les trio, les quatuor, les parties dialoguent plus sonvent qu'elles ne chantent ensemble. Ces morceaux traites d'un bout à l'autre en harmonie simultanée, pour peu qu'ils sussent prolongés, sangueroient im ; manquablement l'oreille; & cependant chaque' parrie est seule; au lien que l'essence du chœur, son véritable caractère, comme l'a justement établi M. de la Cepède, est que chacune de ses parties soir destinée pour plusieurs voix. Il ne peut donc, généralement parlant, avoir la même étendue.

Et qu'on ne dise pas que si cette étendue est interdite aux chœurs à cause de la faigue que donneroit à l'oreille la continuité de l'harmonie, on devroit par la même raison éviter que tout morecau de musique sûr prolonge, puisque, toujours accompagnée de l'orchestre, la mélodie est sourenue par une barmonie continue & complette. L'aconftique a ses illusiens comme l'optique. Une vo x qui chante fur le théâtre se détache entièrement de l'orchestre, quelque nombreux qu'il soit, à moins qu'il ne la couvre rout à-fait : qu'une seconde se joigne à la première, qu'elle fasse la même partie qu'enfsent fair sans elle les seconds violons de l'orchestre; on n'eux entendu que confus-ment les violons, on la diffingue clairement; & les deux voix reunies planent sur toute cette harmonie instrumentale. Jo'gnez-y deux autres parties qui ne fetont; fi vous voulez, que chanter ce que jouent les violes & les basses; celles-ci disparoîtront en quelque forre, ainsi que les violons; & votre sensation principale fera composée de l'esser des quatre voix; votre attention y sera concentrée; les instrumens la partageront sans la distraire; & si vous multipliez, comme il le faut dans les chœurs, chacune de ces parties vocales, vous ne pourtez long-tems soutenir cette attention sans lassitude, ou vous avez l'orreille dure, insensible; vous n'aimez les chœurs que parce qu'ils reveillent l'engourdissement de vos organes; vous ne les présez pas comme plus harmonieux, mais seulement parce qu'ils sont plus de bruit.

Il doir y avoir encore une différence remarquable entre le chant des hœurs & celvi des airs. Dans ceux-ci la voix érant seule est mairresse de choisir à son gré les intervalles; dans les chœurs, au contraire, elle est en société, & ne doit rien prendre pour elle qui puisse nuire à ses associées. Chacune des parties d'un chœur ayant ses cordes & ses limites particulières, doit s'y tenir pour ne pas empiéter sur ce qui appartient aux autres; & procède en conséquence par des intervalles plus approchés, moins libres, & par des sons dont le mérite est moins de plaire par eux-mêmes que de concourir à l'heureux estet de l'ensemble.

On ne doit donc pas admettre sans restrictions ce rapport entre les airs & les chœurs, quelque simple qu'il parossse à d'abord, & quelque juste qu'il soit à beaucoup d'égards.

« Les chœurs doivent toujours être dramatiques; & pour cela que le musicien les considère sous un nouveau point de vue : qu'il regarde un chœur comme un seul personnage : ce nouvel interlocuteur ser ser censé exprimer ses sentimens par un monologue, lorsqu'au milieu d'une sète, d'un facrifice, d'une pompe solemnelle, il occupera seul le shéarre : ou bien il sera considéré comme un personnage introduit avec d'autres acteurs, & destiné à dialoguer avec eux. Que le musicien le traite alors comme un véritable personnage; & que seulement il n'oublie jamais qu'il doit tout agrandir ».

Réalifer cette idée, ce feroit rappeller en grande partie le chœur à la forme antique qu'il eut dans la tragédie grecque. Non-feulement dans le dialogue il y parloir comme un fem acteur par la voix de fon coryphée, mais dáns les chœurs mêmes qui fervoient non pas d'entr'actes, comme on le dit communément, puifqu'il n'y avoit point d'actes, mais de repos à l'action; dans ces odes touchantes ou fublimes, accompagnées d'évolutions religicuses qui en d visoient les différentes sections en strophes & en antistrophes, le cnœur, roujours animé du même tentiment & chantant syllabiquement les mêmes paroles, n'étoit en esset regard, que comme un seul personnage, Jamais vous n'y voyez une

partie du chaur folliciter, tandis que l'autre accorde ou refuse; l'une se livrer à l'espérance, l'autre à la crainte; l'une peindre la douleur, l'autre la joie. Or, ces oppositions sont assez fréquentes dans nos spectacles lyriques. Ils gagneroient encore à ce qu'elles le sussent davantage. Il ne faut donc pas adopter, d'une manière trop générale, cette idée d'employer le chœur comme un acteur unique & un simple interlocuteur. (M. Ginguené.)

CHŒUR. Ce mot signifioit aussi chez les anciens, suivant Strabon, un instrument formé d'une simple peau avec deux conduirs on deux chalumeaux, à-peu près comme nos cornemuses & nos musettes. C'est suivant Saint-Jérome deux petits tubes de métal dont l'un sert à donner le vent & l'autre à le laisser sortie. (M. Framery).

CHOREION, nom d'un air de danse des anciens, suivant Mursius. (M. de Cassilhon.)

CHORION. Nome de la musique grecque, qui se chantoit en l'honneur de la mère des dieux, & qui, dit-on, sut inventé par Olympe Phrygien.

(J. J. Reussiau.)

CHORIQUE. Nom d'une forte de flûte dont on accompagnoit les dithyrambes.

(M. de Cafithon.)

CHORISTE. f. m. Chanteur non récitant & qui

ne chante que dans les chœurs.

On appelle aussi choristes les chantres d'église qui chantent au chœur. Une antienne à deux choristes.

Quelques musiciens étrangers donnent encore le nom de chorisse à un petit instrument destiné à donner le ton pour accorder les autres. (Voyez Ton.)

CHORISTE. f. m. Chanteur qui chante dans les chœurs de l'opéra ou dans ceux des motets au concert spirituel, & dans les églises. (Voyez Chanteur & Chantre; voyez aussi Chœur.)

(Cahufac.)

CHORODIDASCALE. Maître du chœur, qui bat la mesure, qui conduit la danse & le chant Les Latins l'appelloient Præcentor. C'est ainsi qu'Horace est le Præcentor dans le poëme séculaire qui devoit être chanté par de jeunes garçous & des jeunes filles.

Virginum prima, pueri que claris Fatribus orti, Lesbium fervate pedem, meique Pollicis istum.

CHORUS. Faire chorus, c'est répérer en chœur,

à l'unisson, ce qui vient d'être chanté à voix seule.

CHRESES ou CHRESIS. Une des parties de l'ancienne Mélopée, qui apprend au compositeur à mettre un tel arrangement dans la suite diatonique des sons, qu'il en resulte une honne modulation & une mélodie apréable. Ceste partie s'applique à différentes successions de sons appellée par les anciens, Agoge, Euthia, Anacamptes. (Voyez Tirade.)

CHRÈSE, CHRESIS. Il y a deux erreurs dans cet article de Rousseau.

1°. La chrèse n'est pas seulement l'art de conduire la modulation diatoniquement, mais dans tous les genres, par tous les intervalles conjoints ou disjoints, & par toures sortes de mouvemens; car elle se divisoit en trois parties; agogé, petteia, placé; auxquelles Manuel de Bryenne en ajoute une quatrième; toné. Voyez ces articles.

2°. Agogé, euthia, ou plutôt euthéia, anacamptousa, ne sont point des parties de la chrèse : mais euthèia, anacamptoufa, périohères sont des adjectifs qui expriment les dissèrentes espèces de mouvemens de la mélodie grecque. Rousseau a fait la même saute à l'article Mel-pée, où il dit que la pre-mière partie de la chrèse est l'emhia; la seconde agogé; la troisième pettera. Encore une sois euthia n'est point un substantif, mais un adjestif relatif à agoge. En général, la mélopée ou composition se divise en trois parties : lepsis, mixis & chreses La chrèse se sous-divise en quatre parties : agoge, pettéta, plocé & tone. Enfin il y a trois series d'agogé (mouvement.) Agog: euthia; le mouvement direst ou ascendant : agogé anacamptousa; le mouvement récurrent ou descendant : agogé periphérès ; le mouvement finueux ou mixte. (Fide Ariflid. Quintil. pag. 29 & 249. Vide Routicau lui même, att. tirade.)

Ces corrections ne sont pas fort intéressantes:

mais elles valent mieux que des erreurs.

(M. l'abbe Feytou.)

CHROMATIQUE. adj. pris quelquefois substantivement. Genre de musique qui procède par plusieurs s'emi-tons consécuriss. Ce mot vient du grec par qui signifie couleur, soit parce que les Grecs marquoient ce genre par des carastères rouges ou diversement colorés; soit, disent les auteurs, parce que le genre chromatique est moyen entre les deux autres, comme la couleur est moyenne entre le blane & le noir; ou, selon d'autres, parce que ce genre varie & embellit le diatonique par ses semitons, qui sont, dans la musique, le même esset que la variété des couleurs fait dans la peinture.

Boèce attribue à Timothée de Milet l'invention du genre chremotique; mais Athénée la donne à Epigonus.

Aristoxène divise ce genre en trois espèces qu'il M m ij

appelle molle, hemiolion & tanicum, dont on trouvera les rapports, (plane. de musique, sig. 56,) le tétracorde étant supposé divisé en 60 parties égales.

Prolomée ne divise ce même genre qu'en deux espèces, molle ou antieum, qui procède par de plus petits intervalles, & intensum, dont les intervalles sont plus grands. (fig. 57.)

Anjourd'hui le gonre chromatique confisse à donner une telle marche à la basse-fondamentale, que les parties de l'harmonie, ou du moins quelques-unes, puissent procéder par semi-tons, tant en montant qu'en descendant; ce qui se trouve plus fréquemment dans le mode mineur, à cause des altérations auxquelles la sixième & la septième note y sont sujettes par la nature même du mode.

Les femi-tons successifs pratiqués dans le chromatique ne sont pas tous du même genre, mais presque alternativement mineurs & majeurs, c'estadire, chromatiques & diatoniques; car l'intervalle d'un ton mineur contient un semi-ton mineur ou chromatique, & un semi-ton majeur ou diatonique; mesure que le tempéramment rend commune à tous les tons: de sorte qu'on ne peut procèder par deux semi-tons mineurs conjoints & successifs, sans entrer dans l'enharmonique; mais deux semi-tons majeurs se suivent deux sois dans l'ordre chromatique de la gamme.

La route élémentaire de la basse-sondamentale pour engendrer le chromatique ascendant est de descendre de tierce & remonter de quarte alternativement tous les accords portant la tierce majeure. Si la basse-sondamentale procède de dominante en dominante par des cadences parsaites évitées, elle engendre le chromatique descendant. Pour produire à la fois l'un & l'autre, on entrelace la cadence parsaite, & l'interrompue en les évitant.

Comme à chaque note on change de ton dans le chromatique, il faut borner & regler ses successions de peur de s'égarer. On se souvenable pour les mouvemens chromatiques est entre la dominante & la tonique en montant, & entre la tonique & la dominante en descendant. Dans le mode majeur on peut encore descendre chromatiquement de la dominante sur la seconde note. Ce passage est sort commun en Italie, &, malgré sa beauté, commence à l'être un peu trop parmi nous.

Le genre chromatique est admirable pour exprimer la douleur & l'affliction: ses sons rensorcés, en montant, arrachent l'ame. Il n'est pas moins énergique en descendant, on croît alors entendre de vrais gémissemens. Chargé de son harmonie, ce même genre devient propre à tout; mais son

remplissage, en étoussant le chart, lui ôte une partie de son expression; & c'est alors au caractère du mouvement à lui rendre ce dont le prive la plénitude de son harmon e. Au reste plus ce genre a d'énergie, moins il doit être prodigué. Semblable à ces mets délicats dont l'abondance dégoûte bientôt, autant il charme, sobrement ménagé, autant devient-il rebutant quand on le prodigue.

(J. J. Rouffeau.)

* Nons devons relever ici quelques inexactitudes: 2°. Rousseau dit que le chromatique, c'est-à-dire, la marche par semi-tons, se trouve plus frequemment dans le mode mineur à cause des altérations auxquelles la sixième & la septième notes y sont sujettes par la nature même du mode. Cela n'est pas juste, puisqu'il dit lui-même que chaque note de basse doit avoir la tierce majeure dans le chromatique en montant. Or, cette note de basse porte l'accord parfait, ou l'accord de septième mineure: dans le premier cas, elle est toujours tonique (ou censee-tonique) d'un ton majeur, puisque sa tierce est majeure; dans le second, elle est dominante tonique d'un ton majeur ou mineur à volonté: la sixième note n'y paroit donc pas, & la septième n'y fubit point d'altération, puisqu'elle s'y montre nécessairement comme sensible & par conséquent majeure. Elle ne peut être altérée qu'en passant sur une autre note de basse; mais alors elle change de caractère. Il n'est donc pas vrai de dire que cette marche a lieu plus fréqueniment en majeur qu'en mineur, puisque dans un passage chromatique, soit en montant, soit en descendant, le mode ne sauroit être déterminé.

2°. Il n'est pas plus vrai que deux sémi-tons majeurs se suivent deux sois dans l'ordre chromatique de la gamme; si cela étoit, les parties procéderoient ainsi:

ut ut #, re re #, mi fa, &cc.

Au lieu qu'elles marchent ainfi dans le chromatique en montant:

ut ut #, re re #, mi mi #, &c.

Voyez la preuve:

ut ut #, re re #, mi mi #,
fol la la fi fi ut #,
mi mi fa fa #, fol fol #,

B. F. ut la re fi mi ut #, &cc.

On voit que par la marche même indiquée par Roussean, il ne peut se trouver de sa au dernier accord, sur lequel le mi du penultième puisse monter par sémi-ton majeur. 3°. Rousseau dit que la route élémentaire pour engendrer le chromatique ascendant est de descendre de tierce, &c. il devoit dire de tierce mineure; car si on descendoit de tierce majeure, il n'y auroit plus de chromatique, au moins ascendant.

A°. Il ajoute qu'on change de ton à chaque note, dans le chromatique; c'est une erreur que partagent presque tous les musiciens. Nous l'avons combattue ailleurs. Assurément dans le chromatique en descendant, où il ne paroît pas une seule tonique, si ce n'est celle sur laquelle on se repose, on ne peut dire qu'on change de ton à chaque note. Ce n'est qu'une suite de cadences évitées, qui doit aller aboutir sur une tonique, & qui parcourt non pas des toniques, mais des dominantes. Dans le chromatique ascendant, quand meme chaque note porteroit l'accord parfait, elle ne pourroit pas encore être regardée comme tonique, car il seroit impossible de s'y arrêter, & d'y former une modulation. D'ailleurs aucune d'elles n'étant précédée de sa dominante tonique, ne peut être regardée comme une tonique véritable; il n'y a donc dans ce passage aucun changement de ton.

Et en effet, pourroit-on concevoir que l'oreille admit une succession de modulations aussi rapide? Il faut bien plus de précautions pour passer d'une gamme à une autre, & l'attention, que ces passages éveillent toujours, en seroit bientôt satiguée, s'ils étoient trop fréquens.

Il faut donc considérer dans les passages chromatiques chaque note de basse comme censectonique on censée dominante, c'est-à-dire, comme des notes qui, n'appartenant à aucune modulation déterminée, parcourent une route vague jusqu'à ce qu'elles aboutissent à un point fixe sur lequel elles puissent se reposer. (Voyez Notes Censées-toniques.) Ce point est même indiqué par la nature, puisque, selon Rousseau lui-même, on va de la dominante à la tonique en montant, & de la tonique à la dominante en descendant. Quant au passage dont il parle, qui va de la dominante à la seconde note, il se trompe encore: sol sa # fa # mi mi b re, est un passage de la tonique à la dominante; car ce passage est en sol & non pas en ut.

On verra, dans l'article suivant de M. l'abbé Feytou, ce que c'est véritablement que le chromatique; comment cette succession de sémi-tons appartient à la même gamme, à la même tonique, & comment on peut la parcourir sans changer de ton.

(M. Framery).

CHROMATIQUE. Le semi-ton est l'élément, l'intervalle constitutif du genre electromatique, comme le ton est celui du diatonique, le quart de ton celui de l'enharmonique, le demi-quart de ton celui du diacommanque. Cela est incontestable:

mais reste à savoir ce qu'entendent par semi-ton les aureurs grees & les modernes.

- 1°. Il est plus que prohable qu'Aristorène ne s'entendoit pas en parlant de moiries, de tiers, de quarts de ton. Il a beau dire (Aristox. de Meibom. pag. 46.) qu'on l'accuse à tort de partager le ton en parties absolument égales : ne consultant dans ses divisions du ton que le jugement de l'oreille, (ibid, pag. 14 & 33.) rejettant les rapports numériques des intervalles (Ibid, pag. 32.) qui sont leurs signes naturels & la preuve de leur consonnance & dissonnance, c'est-a-dire, de leur caractère harmonique ou exharmonique; il lui est de toute impossibilité de prouver qu'un semiton est ou n'est pas la moitié d'un ton donné.
- 2°. Les Pythagoriciens des derniers siècles de la Grèce, c'est-à-dire, ceux qui prirent témérairement ce nom après l'extinction totale de la sece italique, ne furent pas beaucoup plus raisonnables que les Aristoxeniens leurs contradicteurs. Negligeant le jugement des sons dans leur théorie, ils se laissèrent emporter par certains préjuges métaphysiques à des calculs trop compliqués pour atteindre à la simplicité des rapports naturels des sons. Croiroit-on que le rapport de l'intervalle de la sensible à l'octave, (en ut, si ut,) qui est de quinze à seize, étoit chez eux de 243 à 256; celui de la tierce majeure (qui est de 4 à 5) de 64 à 81? Ce qui la rendoit tellement dittonante, qu'ils convenoient avec les Anfloxeniens qu'elle ne devoit point être compiée au nonibre des confonnances. (Aristox. pag. 20 & 45; Nichomaque pag. 20 & 21; Bacchius, p.g. 3; Arifinae-Quintil, pag. 16; nota, que ces trois derniers étoient Pythagoriciens, c'est-à-dire, prétendolent posseder la théorie numérique de Pythagore.) Il est vrai qu'Aristide Quintilien, (pag. 114) nous apprend que les anciens, c'est-à-dire les Pviliagoriciens, avoient déterminé le rapport du demiton de 16 à 17 & de 17 à 18. Mais on ne voit point que cette division ait été adaptée au genre chromatique dans lequel les demi-tons étoient de
- 3°. Les modernes sont procéder le gente chromatique par semi-tons alternativement majeurs & mineurs, les premiers dans le rapport de 15 à 16, les autres dans celui de 24 à 25. Or, un intervalle de quinze à seize n'est point un semi-ton, mais un véritable intervalle diatonique, un véritable ton. Le chromatique moderne n'admet donc qu'un seul intervalle chromatique; ce qui ne peut certainement constituer un genre. Car le gente chromatique doit procéder par semi-tons. Or, 1 est impossible de pratiquer deux intervelles à exsent donc dans aucun mode, ce qui ne decorre rulement avec l'idée de chant. Il saut donc l'pi cles que que les modernes n'ont pour de gente chante.

ou qu'ils employent plusieurs espèces de semi-tons qui ne sont égaux que par tempéramment.

Chromatique, musique grecque. Il est assez inmile de s'occuper du rapport des cordes chromatiques du système rétracordal. Ce qu'il paroît nécessaire d'observer, c'est, 1°, que toutes les formules des trois genres ont deux cordes communes, la plus grave & la plus aigue. Ainfi la formule du diatonique étant en notes modernes si ut re mi; si & mi font les cordes communes aux trois genres; c'est ce qu'ils appelloient cordes stables. D'où je conclus que les Grecs n'ont jamais exécuté leurs différentes formules à la fois, mais fuccessivement. Cependant j'ai démontré (Bassefondam. n°. 1V.) que toutes les formules étoient différentes parties de la même harmonie. D'où je conclus qu'ils ne sont point les inventeurs de ces formules. 2°. Que dans chaque formule du genre chromatique le premier demi-ton est toujours égal au second; (voyez la Table du système d'Aristoxène à la tête de son Traité.) delà je conclus que les Grecs n'avoient pas la moindre notion de ce que nous appellons mode; puifqu'ils n'ont pas eu l'attention, je n'ose pas dire la science, de renfermer chaque tetracorde dans un seul mode. (Voyez Baffe-fondam. no. IV.) Or, il est imposfible de faire deux intervalles femblables confécutifs dans un seul mode. Mais Claude Ptolomée, en rétablissant les rapports du système grec dans leur antique simplicité, nous démontre que ces demi-tons n'étoient égaux qu'en vertu de leur tempérament. Ce qui doit nous confirmer de plus en plus dans cette pensée que les Grecs ne font point les inventeurs de leur système, puisqu'ils n'ont connu ni fon caractère harmonique, ni fa modulation, ni fes rapports.

Quoique le tétracorde sût le plus ancien système des Grecs, il n'en saut pas conclure qu'il sût le seul dans chaque genre. Ils avoient encore des pentacordes & des diapazons dont la forme intrinseque n'a pas toujours été la même; mais en dernière analyse, chacun de ces systèmes se resolvoit ultérieurement dans le tétracorde qui étoit, à proprement parler, la gamme des Grecs.

Chromatique, musique moderne. On peut introduire dans la musique moderne le chromatique, en y pratiquant à volonté, des gammes, des passages, des transitions, ensin des agrémens chromatiques.

1°. Des pammes. La forme naturelle, physique & primitive d'une gamme, c'est la sorme progressive, puisque toure gamme se rrouve rensermée dans la progression des harmoniques du générateur, c'est à-dire, de la note touique. Ainsi la gamme diatonique est la suite des sons progressis compris entre les deux extrêmes de la quantième schave d'ut. (Voyez la Table de la génération har-

monique, col. 1.) La gamme chromatique la suit immédiatement à l'aigu, & se trouve comprise entre le seizième & le trente-deuxième harmonique d'ut. Ainfi cette gamme forme la cinquième octave de la tonique ut, ut #, re, re #, mi, mi #, ut. Mais il s'en faut beaucoup que notre gamme chromatique ait cette forme progressive dans laquelle les demitons vont en décroissant uniformément du grave à l'aigu. Car ne rensermant que des semi-tons majeurs & mineurs, le chant en est moins naturel qu'un chant formé de sons progressifs; & l'accompagnement en est force, étant réduit à trois ou quatre accords au plus. Car, lorsque le chant chromatique procède par semi-tons majeurs en montant, chaque note est successivement sensible & tonique, ou médiante & fous-dominante, & réciprognement en descendant. Lorsone le chant procéde par semi-tons mineurs on est réduit aux différentes combinaisons de l'accord de septième diminuée. (Voyez l'art, Enharmonique de Rousseau.) Lorsqu'on emploie une suite de sons alternativement majeurs & mineurs, on a une suite de tons mineurs. Mais il est facile de se procurcr un accompagnement chromatique plus fimple que tous ceux qu'on a employés jusqu'à présent, en supposant notre gamme réellement progressive, & alterée seulement par tempérament. Or, le tempéramment ne doit rien changer à l'harmonie. Dans cette supposition, quand on chamera ut, ui #, re, re #, mi, on sera cense entonner la gamme naturelle, ut, ut, ut, re, re, re, mi... & on l'ac-

compagnera avec cette feule B. F. ut, ut, ut, ut, ut, ut, ut.

Les passages chromatiques qu'on a jusqu'ici ac-

Les paffages chromatiques qu'on a jusqu'ici accompagnés en employant les différentes salvations des accords de septième diminuée & de sixte superflues, pourront être regardés comme des parties de la gamme naturelle. Avec un peu d'habitude on pourra les rapporter aux vérirables cordes. auxquelles ils appartiennent; en faifant attention que le femi ton majeur n'entre nullement dans la gamme chromatique, & que sa véritable & sa seule place, même dans la gamme des modernes, est entre la sensible & l'oclave de la tonique; & par conséquent en montant il peut être accompagné par tous les accords, & par les feuls accords qui contiennent la sensible; en ut, sol si re fa, ut mi folsi, re sa la si, re sa sol # si, fa la si re #, &c. & par les accords sur lesquels ils doivent se réfoudre; & en descendant, par la marche contraire; c'est-à-dire, en faisant précèder l'accord résolutif & fuivre l'accord dissonant.

Mais une règle générale, c'est que toutes les fois que les demi-tons se suivront chromatiquement, c'est-à-dire, sans être séparés par de plus grands intervalles, on ne doit jamais les supposer égaux, mais toujours graduellement & progressivement inégaux; transgressez cette règle, vous aurez

des pussages, mais jamais des chants chromatiques, jamais de mélodie, & une harmonie qui, loin de déterminer le ton du chant, ne servira qu'à égarer & sourvoyer l'auditeur.

La transition chronatique consiste à changer de ton à chaque note du chant; ce qui suppose que tous les demi-tons font égaux. Mais ectte supposition est plus favorable à l'ignorance du compositeur qu'à l'esfet de l'harmonie & du chant Le compositeur regarde successivement chaque note comme fensible & comme tonique, comme quinte super flue & comme sixte, ou enfin comme médiante & comme sous dominante, de sorte qu'une seule forme de falvation lui sert pour les morceaux d'harmonie les plus confidérables; méchanisme harmonique plus propre à dégrader la mélodie qu'à en renforcer l'effet. En genéral c'est l'ignorance du ton d'un chant ehromatique & de l'harmonie qui lui convient, qui fait recourir aux tranfuions. Il y a à cela quelques exceptions, mais elles sont très-rares.

Les agrèmens chromatiques sont des passages non mesurés qui servent à l'harmoniste pour remonter son clavecin, lorsque la marche des accords l'a conduit jusqu'au bas, lorsqu'elle a trop éloigné les deux mains. C'est une pratique qui fait presque toujours perdre le sentiment du ton de la pièce, à moins que les agrèmens ne soient très-courts & très-prestes, ou que l'harmoniste n'ait assez de goût pour appuyer & faire sentir les cordes principales du ton; ce qui supposeroit une connoissance prosonde de l'harmonie & une touche très-facile. Mais les bons harmonistes laissent aux médiocres ces soites d'agrémens, qui sont de véritables désagrémens pour les oreilles délicates.

Il y a une autre espèce d'agrément qui consiste à préparer une note par le demi-ton au dessous : exemple, au lieu d'ut, mi, sol; on dit, si ut, re # mr, sa # sol, (Voyez l'art, Agrément du Chant, de M. Framery.)

(M. l'Abbé Feytou.)

CHROME. On appelloit quelquesois chrome ce qu'on appelle ordinairement dièze. Dans ce sens ou disoit chrome simple, chrome double, chrome triple; ce qui revient à dièze enharmonique mineur, dièze chromatique, & dièze enharmonique majeur. (Voyez Diezis.) (M. de Castilhon.)

* Ce mot chrome vient du mot grec chroma qui fignisse couleur. En italien une croche se nomme chroma, parce qu'on la figure avec une blanche colorée. (Voyez Bischroma.) (M. Framery.)

CHRONOMETRE, s m. Nom générique des instruments qui servent à mesurer le temps. Ce mot est composé de zpôsos, temps, & de surper, mesure.

On dit, en ce sens, que les montres, les

Il y a néanmoins quelques instrumens qu'or a appellés en particuler chronemètres, & nommément un que M. Sauveur décrit dans ses princ pes d'Acoussique. C'étoit un pendule particulier, qu'il destinoit a déterminer exactement les mouvemens en musique. L'Affilard, dans ses principes déclès aux dames religieuses, avoit mis à la tête de tous les airs, des chiffres qui exprimoient le nombre des vibrations de ce pendule, pendant la durce de chaque mesure.

Il y a une trentaine d'années qu'on vit parcitre le projet d'un instrument semblable, s'is 'e de métromètre, qui batteir la mesure tout reul. mais il n'a reussi ni dans un temps, ni dans l'autre. Plusieurs prétendent, cependant, qu'il ser sit fort à souhaiter qu'on cût un tel instrument pour fixer avec précision le temps de chaque mesure dans une pièce de mufique : on conserver it par ce moyen plus facilement le vrai mouvement des airs, fans lequel ils perdent leur caractère, & qu'on ne peut connoître, après la mort des auteurs, que par une espèce de traction sort sujette à s'éteindre ou à s'alterer. On se plain deja que nous avons oublié les mouvemens d'un grand nombre d'airs, & il est à croire qu'on les a ralentis tous. Si l'on cût pris la precausion dont je parle, & à laquelle on ne voit pas d'incenv nient, on auroit aujourd'hui le plaisir d'emendre ces mêmes airs tels que l'auteur les faisoit exècuter.

A cela les connoisseurs en musique ne demeurent pas sans réponse. l's chiesteront, d': M. Diáctor, (Memoires sur differens sujets de Mathèm : nes) contre tout chronomètre en genital, qu'il n'y a peut-être pas dans un air deux mefures qui l'ient exactement de la même durce; deux chofes contribuant nécessairement à raler ir es unes . & à précipiter les aurres, le gent & l'immorie dans les pièces à plusieurs paries; le gobe de le pretsentiment de l'arrmonie dans les 30. Un omficien qui fait son art, n'a pas joué quatre mesures d'un air, qu'il en fusit le caractere de qu'il s'y abandonne; il n'y a que le plaitir de l'harmorie qui le frispende. Il veut i i que les accords scient frappes, là qu'ils toient derou's, o' fl-1 des, wil chante ou joue lus cu moi a ler nori d'une mefure à l'aorre & même d'un remps & d'un quart de temps à c bii qui le fuit.

A la véri é, cette ob solon qui ch l'anc grande force pour l'un fique françoife, n'en avic t aucune pour l'it lieune, a unit uré nill blement à la plus existe meture : tien même le me me miete l'esposition partane de ce d'un publiques ; rai que ce qui cil ceut é dans l'une, fe, it d'un l'ette le plus grand détaur Si la mai que it lieune rire fon énergie de cet affere illement, a la rigueur de

la mesure, la françoise cherche la sienne à maitriser a son gré cette même mesure, à la presser, à la ralentir selon que l'exige le goût du chant ou le degré de slexibilité des organes du chanteur.

Mais quand on admettroit l'utilité d'un chronomètre, il faut toujours, continue M. Diderot, commencer par rejetter tous ceux qu'on a proposés jusqu'à présent, parce qu'on y a fait du musicien & du chronomètre, deux machines distinctes, dont l'une re peut januais bien assujettir l'autre: cela n'a presque pas besoin d'être prouvé; il n'est pas possible que le musicien ait, pendant toute sa pièce, l'œil au mouvement, & l'oreille au bruit du pendule, & s'il s'oublie un instant, adieu le frein qu'on a prétendu lui donner.

J'ajouterai que, quelqu'instrument qu'on pût trouver pour regler la durée de la mesure, il seroit impossible, quand même l'exécution en seroit de la dernière facilité, qu'il eût jamais lieu dans la pratique. Les musiciens, gens consians, & faisant, comme bien d'autres, de leur propre goût la règle du bon, ne l'adopteroient jamais; ils laisseroient le chronomètre, & ne s'en rapporteroient qu'à eux du vrai carachère & du vrai mouvement des airs. Ainsi le seul bon chronomètre que l'on puisse avoir, c'est un habile musicien qui ait du goût, qui ait bien lu la musique qu'il doit saire exécuter, & qui sache en battre la mesure : machine pour machine, il vaut mieux s'en tenir à celle-ci.

(J. J. Rouffeau.)

: CHRONOMETRE, s. m. On est fâché de rencontrer des plaisanteries de ce genre dans un ouvrage comme le Dictionnaire de Musique. Rousseau en vouloir aux musiciens: il avoir passé parmi eux quelque tems de sa vie, & avoit eu souvent l'occasion de choquer leurs préjugés. Il faut convenir que, sur-tout de son tems, il y avoit dans cette classe beaucoup d'individus qui, fort peu instruits sur tour ce qui ne rient pas à leur art, étoient sans cesse alarmés par leur propre ignorance. Toujours prêts à croire qu'on avoit voulu les offenser, ils s'irritoient aisement, n'entendoient ni raison ni raillerie, & Rouffeau les eur tous pour ennemis. La haine devint réciproque; aussi Rouffeau ne manquoit-il guère l'occasion d'afficher tout le mépris qu'il avoit pour eux. On en trouve beaucoup de traces dans son Dictionnaire, quoiqu'écrit dans un teins où l'admiration publique avoit dû le venger de ces petits débats, & où les musiciens eux-mêmes, en-traînés par l'estime générale, ne se souvenoient plus qu'ils l'avoient haï.

Le sarcasme que nous relevons ici est d'autant plus reprochable qu'il est parsaitement injuste. Assurément un habile musicien, qui a du goût, qui sait de BIEN lire la musique qu'il dont saire exécuter, & qui sait en battre la mesure, est loin d'être une machi-

ne. Mais ce musicien, quelque habile qu'on le suppose, ne sauroit en tout point renir lieu d'un chronomètre, comme nous le serons voir ci-après.

On a aussi tenté, de nos sours, de remettre le chronomètre à la mode. Plusieurs méchaniciens ont exécuté & proposé différentes machines, qui avoient pour but de marquer & sur-tout de conserver le véritable mouvement de chaque morceau, tel qu'il a été concu par l'auteur; mais trop compliquées dans leurs moyens, & trop bornées dans leur objet, aucune n'a été adoptée. M. Renaudin, professeur de harpe, après avoir essayé aussi un chronomètre méchanique, qui n'a pas eu plus de succès que les autres, quoique sujer à moins d'inconvéniens, a fini par en proposer un si simple, qu'il n'auroit pu manquer de devenir d'un usage général, si l'on n'avoit pas eu des raisons particulières & que nous allons développer, pour rejetter tout instrument de cette espèce.

Celui-ci est un cordon de soie, au bout duquel pend une balle de plomb. La longueur du cordon est divisée par des marques placées à des distances convenues & qui forment autant de degrés. On sait que les oscillations d'un pendule sont toujours en raison de sa longueur, ainsi ces marques servent à indiquer l'endroit où il faut suspendre le chronomètre, c'est-à-dire, la longueur qu'il faut lui donner, pour accésérer ou retarder le mouvement, pour obtenir tous les degrés de vitesse possibles.

L'avantage de cet instrument sur tous les autres est d'être d'une construction extrêmement sacile & très-peu dispendieuse, d'être portatif, & principalement d'être un moyen exact de correspondance entre les musiciens, aux distances les plus éloignées. Une sois qu'on est convenu de la manière dont le cordon doit être divisé, il est évident qu'un compositeur de Naples ou de Pétersbourg peut envoyer à Paris sa musique en écrivant à la tête de chaque morceau le degré du chronomètre qu'il aura choisi, il sera sûr qu'on l'exécutera dans le mouvement qu'il a conçu, plus exactement que s'il la faisoit exécuter lui-même.

Rousseau détaille quelques-uns des avantages du chronomètre, & quoiqu'ils ne soient pas détruits par les objections qu'il leur oppose, il conclut par préférer de ne s'en pas servir. Examinons à notre tour ces objections & voyons à quel point elles sont fondées.

1°. Il n'est pas vrai, comme l'avançoit Diderot, qu'il n'y ait peut-être pas dans un air deux mesures qui soient exactement de la même durée; toute musique, même notre ancienne musique françoise, a toujours dû être & étoit en esset soum se à la mesure. Le récitatif seul se précipitoit ou se ralencissoit selon le goût du chanteur; il est vrai que nos opéras, & même les morceaux de concert, n'étoient presque qu'un récitatif perpétuel plus ou moins charge d'accompagnemens. Mais ce qu'on appelloit se terme de la mesure de l

riette, mais les airs de mouvement, les airs de danse, les chœurs, les symphonies étoient assujettis à une mesure aussi exacte que le permettoit l'habileté des exécutans.

Rousseau a donc tort de dire que cette objettion soit d'une grande force pour la musique françoise, &c de lui opposer à cet égard la musique tralienne. Ni dans l'une ni dans l'autre le récitatif n'a jamais suivi aucune mesure; quand on lui en impose une, il change de caractère; il prend le nom de cavatine, ou s'il ne s'agit que d'une phrase, elle est marquée par le mot mesuré. Le reproche qu'il pouvoit saire à la musique françoise de son tems, c'est que cet abandon de la mesure étoit presque le seul caractère qui s'it distinguer le récitatif des airs.

Il n'a pas plus de raison lorsqu'il dit que la musique italianne est soumise irremissiblement à la plus exalle mesure, & qu'elle tire son energie de cet affervissement. Ces deux erreurs viennent du peu de justesse des termes employés par Diderot pour établir sa proposition. Dans les arts comme dans tout, la première chose est de s'entendre. Ici l'un & l'autre paroissent avoir confondu la mesure avec le mouvement. Manquer à la mesure, c'est donner à l'un des tems qui la composent plus ou moins de valcur qu'il n'en doit avoir, de manière que telle mesure ait une durée sensiblement plus longue ou plus courte que la suivante. Altérer le mouvement, c'est, en donnant à chacun des tems une valeur respectivement égale, leur en donner cependant ou un peu plus ou un peu moins que dans la mesure précédente, de façon qu'après un certain nombre, le mouvement se trouve nécessairement presse ou ralenti. On conçoit que cette altération peut être plus ou moins sensible, suivant celle que chaque mesure aura éprouvée partiellement.

D'après ces définitions, on peut avancer qu'il n'a jamais été permis dans aucune musique, italienne ni françoise, de manquer à la mesure. L'oreille en feroit trop choquée: & la preuve que la musique françoise n'a pas eu ce privilège plus que les autres, c'est que dans tous les orchestres réglés, il y avoit un batteur de mesure, dont l'emploi étoit de la faire observer.

Il n'en est pas de même du mouvement; le récitaiss n'en est pas susceptible. Sa vitesse varie suivant le degré d'expression que le chanteur veut donner aux paroles. Or, comme nous avons dit que nos opéras étoient presque entièrement composés de récitatits, il en résultoit que dans presque toute la durée de l'opéra le mouvement étoit arbitraire, au lieu que les opéras italiens contenant beaucoup plus de morceaux mesurés, les chanteurs y étoient beaucoup plus asservis au mouvement. Ainsi ce que dit Rousseau dans le parallèle des deux musiques se réduir à ceci, que l'italienne employoit plus souvent les morceaux mesurés que la françoise,

Musique. Tome 1.

Mais nous avons avance qu'il n'étoit pas vrai que la musique italienne sut irremissiblement foum fe à la plus exacte mesure, ou, pour parler plus jusie, qu'elle conservat tou ours le mouvement avec rigueur. Nous en appelions à l'expérience. Que le plus habile exécutant, chanteur ou instrumentiste, de quelque nation qu'il foit, commence un morceau sur un mouvement réglé au chronomètre, qu'il le continue sans ce secours, & que le chro ometre foir fous les veux du feul observateur, il nous patoit impossible que le mouvement n'ait pas été altéré dans le cours du morceau. La nature même y oblige. On sait que le battement du pouls, que la marche de l'homme sont les modèles de la régularité de la mesure. Dans un état de calme parsait le pouls bat également; l'homme qui ma che seul & sans rencontrer d'obstacle ne forme que des pas égaux & régulièrement cadences. Mais que l'un & l'autre s'animent, que la m indre passion les agite & donne à leur sang plus d'activité, le pouls de s'un commence à battre plus vite & l'autre précipite ses pas. Il en arrive autant à celui qui exécute un morceau de musique; la joie d'avoir bien rendu un pasfage, la crainte d'en manquer un autre, l'amour même de son art & le charme du morceau qu'il sait entendre, en échauffant son ame, doivent accélérer son exécution; au contraire, un passage intéresfant & tendre, dans lequel l'artiste se complait & dont fon ante partage la donce langueur, l'obligera, sans qu'il s'en appercoive, de retarder le mouvement. Malheur à l'être insensible dont la voix toujours calme ne s'écarteroit jamais des oscillations du balancier! il chanteroit sans émotion & n'en exciteroit aucune; son ennuyeuse persection ne répandroit que des pavors amour de lui.

Mais remarquez que cette altération nicellire ne doit pas être sensible. Comme elle est née d'un sentiment que le goût de l'exicutant a di communiquer à ses auditeurs, il saut que leur ame ait été entraînée par les mêmes mouvemens & qu'elle n'en ait pas apperçu l'inégalité; il saut aussi qu'elle soit la même pour tout l'orchestre, sans quoi elle n'est plus l'este de la sensibilité, de l'enthe usiasme; elle ne prouve que l'ignorance, le désaut d'oreille; & tout le charme de l'exécution est detruit.

On trouvera peut-être que ces affertions rendent à l'objection de Diderot toute sa force. Il semble que ce soit convenir avec lui qu'il n'y a par ensur air deux mesures qui frient exastement de la sine durée, ou qu'ut moins l'expression oblige quelquesois à presser ou retarder le mouvement. & alers le chrononètre n'est plus d'aucune utilité. E. esset, quoique la proposition de Diderot s' it un eu exagérée, son objection seroit sustiante, si l'on propositi le chronom tre pour réglet exastement teut le cours du morceau. Mais il s'azit seulement de connoître le mouvement veritable, celui qu'a conçu l'auteur; de le bien déterminer avant de commencer la pièce, & de le retrouver si, pendant

l'exécution, quelque circonflance étrangère en a trop éloigné le femiment. Celui-la feroit bien peu né pour la mufique, qui voudroit, fuivant ce qu'a-joute Diderot, que le muficien cût, pendant toute fa pièce, l'œil au mouvement & l'orcille au bruit du pendule. Mais, certes, il feroit avantageux que le conducteur de l'orchestre ent sous les yeux un chronomètre pour lui servir à décider l'allure d'un morceau, comme l'instrument qu'on appelle Ami la lui sert à décider l'intonation.

Passons à l'objection de Rousseau, qui est fans contredit la plus vraie, quoiqu'en elle même elle soit puérile. " Les musiciens, dit-il, gens consians, » & faisant, comme bien d'autres, de leur propre » goût la règle du bon, ne l'adopteroient jamais. » Ils laisseroient le chronomètre, & ne s'en rappor-» teroient qu'à eux du vrai caractère & du vrai " mouvement des airs ". Il est très-vrai que la plupart des chefs d'orchestre ont été blessés de la propesition d'un chronomètre; ils ont eru que c'étoit faute de confiance dans leur talent qu'on vouloit y suppléer par une machine, & leur amour-propre s'y est trouvé compromis. Ils ont dit, comme Diderot, qu'un musicien qui suit son ait, n'a pas joué quatre mesures d'un air, qu'il en jaiste le carattère & s'y abandonne. Ils ont craint qu'on ne les prît en effet pour des machines, & les plaisanteries même de Rouffeau ont pu faire quelque effet ser eux. Ils n'ont pas penie que si la vitesse du mouvement est en raison des affections de l'ame, elle dépendra des dispositions particulières & momentanées de celui qui est chargé de l'indiquer. Ainsi le mouvement d'un morceau qui devroit être invariable, fe a pourtant soum's à l'état de maladie ou de santé, de gaité ou de tristesse qui affectera le maître de musique au moment de l'exécution. Le compositeur lui-même ne peut pas être sûr de ne pes changer de mouvement d'un sour à l'autre en faisont exécuter sa musique. Mais loisque dans un moment de calme il aura essayé la nuance qui convient le mieux à l'effet qu'il attend, le chronomètre doit lui fervir à ne jamais s'en écarter.

S'il est vrai comme le disent les musiciens, que celui qui connoît son art faisira le caractère d'une pièce après les qu'ure premières mesures, il en résultera tousours que ces quatre mesures iront mal ensemble & ne seront pas d'accord avec le reste du morceau, ce que le ch'onomètre auroit évité.

Quand on auroit cette conde cendance pour les conducteurs d'orchestre, il resteroit encore au chrisnomètre cet avantage, de servir au compositeur à transmettre son idee d'un pays à l'autre, & à la conserver quand il ne seraplus. Mais c'est aux amateurs qui sont de la musique chez eux, c'est aux directeurs de concerts & de spessacles à se réunir pour guérir les musiciens de la soiblesse qui leur fait rejetter cet utile instrument; à leur faire comprendre qu'une machine pour déterminer le mouvement ne supposeroit pas en eux plus

d'ignorance que celle qui détermine l'intonation; que ce n'est pas de leur talent qu'on se désie, mais de la constitution immaine, qui varie sans cesse; ensis qu'ils n'auront pas moins de mérite à bien conduire un morceau à l'aide du chronometre, & que l'exécution y gagnera instiniment.

(M. Framery)

CHROTTA. Espèce d'instrument anciennement usité par les Anglois, qui le nommoient crowde. Ducange veut que ce sût une espèce de slûte, ou une crotale.

(M. de Castilhon.)

CHUTE, agrément du chant & des instrumens, qui ne diffère de l'accent qu'en ce qu'il se fait d'une note à une autre plus haute ou plus basse: on marquoit ci-devant cet agrément par un peut crochet (Voyez la marque & l'effet de la chûte, planc. de musiq. sig. 58.)

D'Anglebert divise la chûte:

- 1°. En chûte sur une note, qui est celle ci-dessus.
- 2°. En chûte sur deux notes. (Voyez sa marque & son effet, fig. 59.)
- 3°. En double chûte à une tierce. (Voyez la marque & l'effet, fig. 60.)
- 4°. Enfin, en double chûte sur une note seule. (Voyez la marque & l'effet, fig. 61.)

Les chûtes n°. 59 & 60, ne peuvent servir que sur le clavecin ou sur l'orgue, & dans quelques cas sur les instrumens à corde, car les notes dont la queue est en bas, & qu'on a exprès faites plus grosses, doivent être tenues tout le temps de leur valeur pendant qu'on achève la chûte.

Mais Loulié, dans ses Elémens de Musique, décrit ainsi cet agrément: « La chûre est une inflexion de » la voix d'un son sort, ordinaire, à un petit son plus » bas. »

Voyez, planches de musique, sig. 62, la marque & l'esset de la chûte, suivant Loulié, & remarquez que la dernière me ure que j'ai exprès marquez d'un a, paroit la seule où la liaison soit bien placée; ou peu -ène y a t-il une saute d'impression aux autres, ce qui est d'autant plus vraisemblat le, que n'ayant pas pu avoir les traités originaux, j'ai copie ces exemples d'un ouvrege allemand, qui ajoute qu'à ne consulter que le mot, la chûte de Loulié paroit plus consorme au nom que les autres. La marque de cet agrément n'est p'us d'usage; on le note teut du long quand on le veut.

(31. de Cassithon.)

CINQUIÈME. Les nations qui n'ont point encore adopté nos dénominations de dominante, tonique, médiante, &c. défignent tout fimplement par des a liesifs numéraux lerang que chaque note, comparée à la première, qui est la tonique, doit tenir dans la gamme. Ainsi la cinquiène, ou la cinquième du ton, est ce que nous appellons la dominante. (Voyez Première, Règle de l'Ostave.) (M. Framery).

CIRCOLO-MEZZO. On appelloit dans la mufique des siècles précédens circolo mezzo, un agrément du chant ou divinution de quatre notes de même valeur, qui alloient par degrés conjoints, en sormant à-peu-près la figure d'un demi-cercle, d'où cet agrément a tiré son nom : il y avoit deux sortes de circolo-mezzo, l'un en montant, & l'autre en descendant. (Voyez planches de musique, sig. 63) Aujourd'hui le compositeur note lui-même cette sigure, s'il la veut. (M. de Castilhon.)

* Cet article est copié de Brossard. On ne sait pas ce que veut dire M. de Castilhon quand il ajoute que le compositeur note lui-mème cette figure quand il la veut. Il l'a toujours notée quand il a voulu qu'on la sit Mais il artive assez souvent que, pour passer d'une note à la supérieure, à l'insérieure, ou e celle du même degré, on sorme cet agrément d'un seul coup de gosser, & sans qu'il soit besoin de l'écrire, comme dans l'exemple suivant:



L'expression de circolo - mezzo, qui n'est pas connue en France, n'est plus d'usage en Italie. (M. Framery.)

CIRCONVOLUTION. f. f. Terme de plainchant. C'est une sorte de périélèse, qui se sait en insérant entre la pénultième & la dernière note de l'intonation d'une pièce de chant, trois autres notes; savoir, une au-dessus & deux au-dessous de la dernière note, lesquelles se lient avec elle, & forment un contour de tierce avant que d'y arriver; comme si vous avez ces trois notes mi, fa, mt, pour terminer l'intonation, vous y interpolerez par circonvolution ces trois autres sa, re, re, & vous autrez alors votre intonation terminée de cette sorte, mi, sa, sa, re, re, mi, &c. (Voyez Périélese.) (J. J. Rousseau)

CIRCONVOLUTION. C'est de toutes les terminaisons de chant celle qui fait senuir le plus sortement la fin de la phrase. Aussi l'a-t-on employée & prodiguée jusqu'à fatiété dans le plain-chant parissen, où elle sert à imposer (à entonner) les antiennes, & à annoncer toutes les reprises du chœur.

Cette propriété de la circonvolution me porte à croire qu'elle est un reste de l'ancien organum, (voyez Organiser) & qu'elle ne sut d'abord probablement employée que sur la sensible des tons de l'église qui en ont une. En ut : et re si si ut; en sa: sa solution sait sur se si si ut; en sait sa solution sait sur sait sa solution sait sur sait sa solution sait sur sait sa solution sa solutio

dans fes commencemens, qu'un fimble agrement; elle n'en devroit pas moins son ori me a cer instinct secret, à ce senument natural d'harmonie qui a introduit tous les agrémens dans le chant. (Voyez mon art. Agrement du chant.) Dies toute harmonie régulière tout son d'une colonne impaire doit se fauver sur le son le plus proche dans la colonne paire adjacente. (Veyez S. varion) Tous les tons de l'églife sont dans le genre distonique, puisqu'ils sont tous formes seulement des octaves des gammes, ut re mi fa fol la fi ut & fa fol la sib ut se mi fa. Or, les seuls mruvemens sondanientaux appartenans à ce genre sont ceux d'ectave, de qu'nre & de quarte, c'est à-dire, coux qui sont formes par les sons sondamentaux des quatre premières colonnes de la table de la génération harmonique. Plane. de musiq. sia. 40. (Voyez mon art. Basse-jondamentale, N. IV, genre dissonique.) Il s'agit donc de chercher dans l'une de ces quatre colonnes deux fons d'une colonne impaire qui se résolvent sur un son mitoyen de la colonne paire subsequente. Or, le mouvement sondamental de quarie produit excliement cette Calvation. Car de trois en trois l'un des sons de la quatrième colonne sert à sauver deux s'ins de la treisime, l'un au-dessus, l'autre au-dessus de lui. Exemple : sur Jes degrés 6, 8, 9, on trouve la falvation, fel ut. Sur les dégrés 18,

20, 21, $\frac{mi}{re} \mid mi$, ou $\frac{f^2}{re}$ mi. Sur les 30, 32, 33, $\frac{ut}{f^2} \mid ut$, &c.

Nota. J'ai dit ou insinué à l'art. Agrémens du chant qu'on ne doit pas battre de trille sur le si de l'accord sensible en ut, lorsqu'il a sol pour sondamental. Mais comme dans nouse système moderne nous n'avons point de quart de ton, si l'on prend l'ut naturel pour l'ut x, c'est à d're, ut quart-de-ton, ou ut demi - dièze; alors cette dernière salvation si x ut équivaudra à la salvation sur ut des 15 & 16°. degrés des deux premières colonnes. Donc on pourra battre un trille sur le si de l'accord sol si re sa, même dans le cas où il aura sol pour sondamental; ce qui se pratique en effet journellement.

(M. Calbé Fey tou.)

CITHARISTIQUE. f. f Genre de musique & de poësse, approprié à l'accompagnement de la cithare. Ce genre, dont Amphien, sils de Jupiter & d'Antiope, sur l'inventeur, prit depuis le nom de lyrique.

(J. J. Ronseau.)

CITHAROIDE. Chanson qu'on accompagneix de la cithare, ou même un air propre à cei inttrument.

(M. de C.: lu.en.)

CLAIR, adj. C'est une épithère ordinairem ne appliquée au style musical, & qui n'est pas un de ces mots vagues empruntes aux aures a ts sans

beaucoup de raison & plutôt par un goût de néologisme, tels que frais, pittoresque, &c. La clarté appartient à l'art de la musique comme à tous les autres; mais on l'obtient par des moyens dissérens.

On est clair en littérature, en poèsse, lorsqu'on a suffishmment approfondi sa pensée, & qu'on la présente avec les expressions les plus propres, en la dégageant de toutes les idées étrangères qui pourroient l'envelopper, mais en y joignant souvent toutes les idées accessoires qui servent à la développer, à la saire mieux saisse. Trop de concision nuit souvent à la clarté; à force de vouloir être clair on peut devenir dissus. Le grand secret de l'art est de ne pas tout dire, mais de laisser clairement appercevoir ce qu'on ne dit pas. Il en est tout autrement en musique. C'est précisément lorsqu'on est dissus qu'on cesse d'est claire. Aussi l'opposé de la clarté en littérature, c'est l'obseurité. L'opposé de la clarté en musique, c'est la consustant.

Une pensée musicale, abstraction faite de toute expression, n'est point une opération de l'esprit. Este est née d'une sorte d'instinct, ou si l'on yeur, d'en sentiment que le goût seul dirige; & telle elle est sorte de la tète du musicien, telle elle est conque par les auditeurs, sans qu'il puisse y avoir la moindre obscurité. Je parle ici de la simple mélodie. Mais lorsque l'harmonie s'y joint, chaque partie sorme alors un accessoire qui complique d'autant l'idée principale, & c'est alors que vous avez besoin de clarté.

Chaque phrase de musique doit avoir un dessin, & ce dessin est le chant. C'est le chant qui appelle l'attention, c'est par lui que la pensée est faisse. Si les parties qui accompagnent cette phrase forment elles-mêmes un autre chant dissérent du principal, mais aussi marqué, vers lequel l'attention se portera-t-elle? Il y aura de la consusion.

Les parties aigues font celles que l'on distingue le plus. Si vous saites exécuter votre chant principal par une voix intermédiaire, & que vous fassiez marcher les parties supérieures suivant un autre dessin, votre pensée ne sera point entendue, votre style ne sera pas clar.

Si les perties doivent suivre le chant principal dans sa marche pour le sai e mieux distinguer, il en résulte que ces parties ne sauroient être nombreuses, car vous ne pouvez conduite parallellement deux parties à la seconde ni à la quinte, ni à la septième l'une de l'autre; elles ne peuvent aller qu'à l'ostave, à la quarie, à la sixte & à la tierce. Muis deux parties qui vont à l'ostave entr'elles ne sont point harm nie. La marche de quarte est un pen dure, & doit etre réservée pour certaines expressions. Reste donc la tierce & la sixte; mais si deux parties ont ensemble à la tierce, vous ne pouvez en saire marcher une troissème à la sixte, car elle tormeroit une suite de quartes ou de quintes avec l'une des deux. Le mouvement contraire ou

le mouvement oblique est alors le seul qui vous soir permis. Les employer tous deux, tandis que les parties supérieures suivent le mouvement semblable, vous exposeroit à devenir consus. Il ne saut denc pas, quand on veut être clair, employer beaucoup de parties. C'est le désaut de l'ancienne musique françoise depuis Rameau, qui, trop attaché à sa basse sondamentale où tous les accords sont complets, se croyoit toujours obligé de les remplir. C'est un reproche qu'on peut faire encore aux morceaux à deux chœurs, qui n'offrent que des combinaisons de difficultés vaincues, & dont le style est rarement assez clair pour être slatteur.

Non-seplement chaque phrase doit avoir un dessin; mais une suite de phrases, tant que l'expression ne change pas, doit concourir au même dessin, doit rappeller la pensée principale. Si de phrase en phrase vous changez d'idée; si l'une n'est pas la conséquence de l'autre; si l'on ue trouve pas entre elles la plus intime connexion, vous aurez fatigué l'attention des auditeurs sans leur plaire; vous aurez cousu des phrases de chant ensemble, mais votre chant aura manqué de clarté.

La mélodie appartient à l'harmonie, laquelle a la basse pour sondement. Si dans l'accord du dessus & de la basse vous ne touchez pas à propos les cordes principales, si vos modulations ne sont pas assez sensibles, c'est vainement que l'on vous suit : on ne sait plus dans quelle gamme vous êtes, ni quels tons vous parcourez. Votre harmonie n'est pas claire, & vous-même aurez peine à revenir dans le ton principal.

C'est indépendamment de toute expression que i'ai considéré jusqu'ici la phrase musicale; & c'est dans ce cas que j'ai dit qu'elle n'étoit pas une opération de l'esprit. Si vous voulez maintenant l'appliquer à des paroles, si vous cherchez à peindre une fituation, à exprimer un sentiment ou à imiter quelque objet physique, comme la musique n'a guère de moyens naturels pour parvenir à ce but, que ceux qu'elle emploie sont presque cutièrement de convention & bien connus, (voyez Imitation.) il seroit difficile de n'être pas clair en les adoptant, & qu'on ne reconnût pas ce que vous avez voulu peindre. Gardez vous seulement de porter cette prétention sur plusieurs objets à la sois. L'attention de l'auditeur est une; vous la détruisez si vous la partagez également. C'est bien assez la compliquer que de lui faire entendre de l'harmonie. Si c'est dans le chaut que vous avez mis cette peinture, que vos accompagnemens foient fimples & peu chargés. Si, au contraire, l'imitation est dans l'orchestre, facrifiez alors le chant; que votre mélodie très. peu marquée ne s'écarte pas des formes du récit.

Mais si vous avez à mettre en œuvre deux objets d'imitation contrastés, deux sentimens qui se combattent, vous pouvez être elair encore en les faisant

succéder adroitement l'un à l'autre. Vous n'autrez point blessé l'unité, puisque ce combat, ce contraste sont eux mêmes votre sujet.

Résumons: on manque de clarté dans la mélodie, en changeant trop souvent de dessin, en laisfant onblier son motif principal, en enchaînant mal ses modulations; dans l'harmonie, en multipliant les notes, en ne déterminant pas affez les modes & en chargeant trop les accords; dans la distribution des parties, en laissant étousser la principale par celles qu'il faudroit sacrisser, & en croisant mal à propos leurs marches. Un musicien exerce voit, à la sense inspection & sans rien chanter, si une partition est claire. Ensin on manque de clarté dans l'expression & dans l'imitation, lorsqu'on veut peindre trop de choses, & qu'on ne sait pas les placer dans le jour qui leur convient. (Voyez Chargé.)

On voit, par tout ce qui vient d'ètre dit, que les procédés de la musique sont très-dissèrens de ceux de la littérature pour parvenir au même but. Ils ne dissèrent pas moins de ceux de la peinture, de la sculpture, de l'architecture. Les productions de ces arts sont immuables. L'œil peut en embrasser à la sois l'ensemble, en parcourir successivement les détails; & pourvu que l'objet principal l'ait sussifiamment frappé, il fera toujours le maitre d'y revenir. En musique, au contraire, les sons expirent à mesure qu'ils se succeptant, l'oreille sustit mal un chant que les accompagnemens étoussent; & si le compositeur en a laissé perdre le motif, elle ne le retrouve plus.

Il saut encore consulter pour la clarté le lieu où la musique doit être exécutée. Dans nos temples où l'on est cense l'écouter avec un profond requeillement, où l'attention n'est distraite par aucun accessoire, le style peut être un peu plus charge qu'au théâtre, où l'action dramatique, le mérite de la poésie, la pantomime des acteurs, la pompe du spectacle attirent à la sois les yeux & l'ame des spectateurs. Les Italiens paroissent avoir mieux fenti ces nuances que les muficiens des autres nasions. Rien n'est si simple & si clair que leur musique dramatique; & le genre férieux où ils donnent davantage au chant, l'est encore plus que le genre bouffon où l'orchestre est plus travaillé. Ceux qui les accusent de ne pas moduler assez ne s'entendent guère aux effets de la musique. Ils ne sentent pas qu'il est bien plus difficile d'être varié en parcourant la même gamme qu'en en changeant à tout moment. C'est à l'instant où le compositeur manque d'idées qu'il lui vient à la tête une modulation Cette fureur d'en rechercher sans cesse de bizarres, afin de paroître favans, égare aujourd'hui beaucoup de jennes gens qui travaillent pour le théâtre, & perdroit parmi nous la musique, si les modèles que leur opposent les grands maîtres ne tendoient pas en même tems à conferver le bon goût.

(M. Framery.)

CLAVECIN. L'époque de l'invention du clavecin est incertaine; quelques - uns pensent qu'elle doit être fixée au quinziume ficele : d'autres la croyent très-antérieure.

Il existoit à Rome i' y a trente ans un elavecir à cintre droit, composé de vir t-cirq touches, sans dièzes ni bémols, qui y avoit, dit on, cté transpotté de la Grèce des le temps de Jules Cesar.

Dans la même ville se trouve encere un autre clavecin dont le corps, la table & les chevalers, sont en marbre blane. On lui donne 670 aur c'ancienneté La vérité de pareilles traditions est trop difficile à constater pour qu'on doive s'y arreter.

Boccace qui écrivoit dans le quatorzième ficele, fait mention du cembalo pour accompagner la voir... Que ique le clavecin ne foit actuillement connu en iralie que fous cette dénomination, il a été mis en doute fi le cembalo étoit alors le clavecin ou une forte d'instrument ayant des rapports avec le cymoalum des anciens.

Aucun écrit sur la musique, avant le seizième siècle, ne nomme le clavichorde, la virginale, l'épinette, ni le clavecin; mais les auteurs de ce temps la en parlent comme d'instrumens d'in usage, ce qui autorise à les croire beaucourp plus anciens. On ne parle guère d'un instrument de musique avant que des expériences multipliées en ayent facilité la pratique & developpé les reffources.

De toutes les traditions la plus probable est que les Italiens ont inventé, il y a cinq on fix cens; ans, le clavicorde, imité enfuite par les Flamans &c les Allemands. L'on jeut conjecturer que e : instrument oft le commencement du carecia. Sa forme est quarrée, i' n'a qu'une corde pour cha le fon . & sa scule méchanique est une larguette de cuivre attachée à l'extrémité de chaque touche au dessous de la corde qu'elle doit frapper. L'aventage de cette languette est d'augmenter & d'adeveir le son en appuvant du doigt plus ou moin- se t fur la touche, & son inconverient est de le lusifer ou de le baisser en même temps. La f me'.cité de sa construction a permis d'en r duire la longueur souvent au - dessous de deux pleds, Quelques - uns de ces instrumens ont même le divités de manière à pouvoir être repliés. L'i fige du clavicorde s'est conservé en Allen gne, à cause de sa commodité, du peu d'entretien cu'il exige, & parce que dans ce pays, où l'on a plus qu'ailleurs fait des recherches sur l'art de : ucher du clavecia, on a observé que l'exe cice du elavicorde est très - propre à perfectionne le 1-9. La plus l'gére différence de force dens les d'ints y oft fenfible. & la moindre irrégulante per fare un mauvais effer.

L'inconvenient que les languettes de cuivre d's clavicordes ont de hauffer le fon en de 1 l'ingmente, & de ne pas lainfer aux cortes une hore vibration, a fait imaginer de pincer les cordes avec de petits morceaux de plumes qu'on a fixés à des languettes à ressort, enchassées dans la partie supérieure de petits morceaux de bois minces & plats nommés sautereaux. Il y en a un à côté de chaque corde, & on les dirige perpendiculairement jusqu'au clavier qui les fait monvoir. On applique au bord de chaque sautereau un petit morceau de drap dont l'effet est d'arrêter la vibration des cordes, quand on quitte la touche.

Cette nouvelle invention fut adaptée à deux instrumens qui ne distéroient que par leur forme : la virginale, quarrée comme les petits piano-sorte, & l'épinette, qui ressemble à une harpe couchée horisontalement. Ces deux instrumens & le clavichorde paroissent avoir été seuls en usage jusque vers la sin du seizième siècle, temps où le clavecin prévalut. Il ne reste plus de virginales; les épinettes disparoissent, on les démolit pour comployer leurs vieilles tables à la construction d'infortumens plus modernes.

Le clavecin construit sur le modèle de l'épinette, n'en est, pour ainsi dire, que l'amplification. Une plus grande capacité, deux cordes à l'unisson pour chaque note, plus de longueur dans les cordes: voilà ce qui en a fait long-temps la seule différence. Hans Ruckers donna à cet instrument un son plus fort, plus brillant & plus animé, en joignant aux deux cordes à l'unisson un troisième rang de cordes plus fines & plus courtes que les autres, & accordées à l'octave supérieure : on l'appelle la petite oclave. Hans Ruckers monta ses clavecins, moitié en cordes de cuivre pour les sons graves, & moitié en cordes de fer pour les sons aigus. Il fit à l'imitation de l'orgue un fecond rang de touches dont l'objet fut de produire des nuances, en faifant entendre trois cordes sur un clavier & une seule sur l'autre. Il porta l'étendue du clavier à quatre offaves d'ut à ut, en ajoutant quatre fons graves aux quarante-cinq dont il étoit composé avant lui.

Ce qui a sur-tout distingué cet habite sasteur est la qualité, la plénitude & l'égalité de son qu'il a données à ses clavecins, par d'heureuses proportions, par un soin extrême dans le choix du bois dont il formoit les tables de seinstrumens; par l'at tention avec laquelle il rapportoit les fils du bois de ces tables pour que rien n'interceptât la vibration, & par la gradation qu'il observoit dans leur épaissen, proportionnée aux différens nombres de vibrations entre les sons graves & aigus.

Les premiers clavecins de Hans Ruckers sont de la fin du seizième siècle. Ce sacteur avoit été menuisser à Anvers : il quitta son premier métier pour s'adonner entierement à la fabrication des clavecins. Cette circonslance prouve que ces instrumens étoient sort répandus alors. Hans & ses deux fils Jean & André presqu'aussi habiles que lui

en envoyèrent un nombre prodigieux en France, en Espagne, en Angleterre & en Allemagne.

Les Italiens ne profitèrent pas des nouveaux progrès du clavecin, & continuèrent à faire les leurs à deux unissons & un clavier. Comme ces instrumens ne sont guère destinés chez eux qu'aux compositeurs, & sont particulièrement employés à accompagner la voix, on n'y recherche qu'une harmonie douce. Les meilleurs facteurs d'Italie ont été le Prêtre, Zanetti, le Crotone, Farini, tous du commencement du dix-septième siècle. Le dernier de ces sacteurs a monté quelques uns de ses clavecins en cordes de boyaux. Il en existe encore dans plusieurs villes d'Italie qui attestent l'avantage de ces cordes sur celles de ser ou de cuivre, pour la qualité du son.

En France, Richard & d'autres fasteurs, vers le même temps, acquirent de la réputation. Cent ans après, Blanchet les surpassa par le son agréable de ses clavecins, & principalement par la légéreté extrême de ses claviers, qui contribua beaucoup aux progrès de cet instrument en France. Blanchet resit des claviers à un grand nombre de clavecins des Ruckers, auxquels il ajouta quatre notes graves & autant d'aigues.

L'étendue du clavier a depuis été portée à cinq octaves. D'après plusieurs essais faits depuis quelque temps, on peut conjecturer que les bornes de cette étendue seront bientôt reculées.

Tel est à peu près l'état où le clavecin s'est maintenu, malgré tout ce qu'on a successivement tenté & exécuté d'heureux ou d'absuide pour en velouter ou en varier le son véritable, qui a tonjours paru aigre aux oreilles délicates. On a fait des clavecins qui ont plus de vingt changemens pour imiter le son de la harpe, du luth, de la mandoline, du basson, du slageolet, du hauthois, du violon & d'antres instrumens. Les sons qui ont été découverts dans le cours des expériences, & auxquels on n'a pu attribuer d'analogie avec ceux d'instrumens connus, ont eu des noms nouveaux, comme jeu céleste, &c. Dans ce nombre de jeux, il en est qui auroient mérité d'ètre conservés, si leur peu de solidité n'en empêchoit l'usage général.

Pour produire ces divers effets, on a multipliè les rangs de fautereaux, & au lieu de plumes quelques uns ont été armés des matières les plus propres à rendre l'intention. Celui qui exécute peut (ans s'interrompte faire entendre ces différens jeux, ou féparement, ou pluseurs réunis, au moyen de ressorts qu'il fait mouvoir par des boutons à la portée des genoux, & par des pédales. Quelquesois, pour faciliter encore les combinaisons, on a ajouré un troisème clavier. Enfin on a imaginé de placer un busset d'orgue sous le clavecin & de faire communiquer les tuyaux avec le clavier de ce dernier instrument. L'orgue & le clavecin peuvent être entendus ensemble ou séparés. En réunissant la

variété de jeux adoptée au clavecin, aux divers jeux d'orgne dont l'afrace est susceptible, le nombre en devient prodig eux.

Les mances manquoient au clavecin: l'on n'a pas trouvé d'autre manière, après celle des deux claviers, d'augmenter ou diminuer le fon, que d'avancer ou reculer fuccessivement par des referts les divets rangs de fautereaux, asin de les mettre hors de la portée des cordes, ou de les en rapprocher. Les Anglois ont cependant ajouté un autre moyen à celui-là, par un couverele placé au dessius des cordes & divisé en lattes bien jointes, qu'une pédale écarte & tapproche à tous les degrés, pour saire sortir ou pour rensermer le fon.

Tant de complications dénotent l'imperfection du clavecin. Elles exigent trop d'adreffe dans les ouvriers, & de patience dans ceux qui exécutent : les tefforts en font trop gênans & les réparations trop fouvent n'eeffaires, pour que les instrumens où on les a entaffés ne foient pas très-rares. Est-ce d'ailleurs par des imitations fausses & puériles que l'on doit chercher à nous attacher? Un instrument où l'unité, la pureté de son & tous les degrés déstrables de force & de douceur, parlent au cœur sans blesser l'oreille, remplit bien mieux le but de la musique. (Voyez Piano-forte.)

Parmi cet amas d'inventions l'on doit distinguer les peaux de bussle, substituées aux plumes, & qui produisent un son moëlleux & rond, bien dissérent de celui que donnent les plumes. Ces peaux, épaisses à l'endroit où elles sont fixées aux sautereaux. & amincies à l'autre extrém té, peuvent, par leur slexibilité, forcer & adoucir le son. On a joint dans un grand nombre de clavecins, aux trois rangs de plumes un quatrième rang de sautereaux garnis de ces peaux de bussles. Elles donnent à ces clavecins une beauté de son qui autoit dû détruire l'usage des plumes; mais l'habitude artête trop souvent le progrès des arts.

On ne doit pas non plus omettre l'invention d'un double fond, au moyen duquel on applique au dessous du clavecin, ou du piano-forte, des cordes frappées par des marteaux, que sont mouvoir des pédales semblables à celles de l'orgue. Silbermann à Strasbourg & Peronaid à Paris out exécuté trèsbeureus ment cette idée, due à Schobert, célèbre claveciniste. Elle enrichit le clavecin de deux octaves de sons graves & d'une infinité de ressources d'harmonie.

Le clavecin partage le défaut de justesse des autres instrumens à touches, & de ceux dont l'intonation est sixe. Ou a teuté de diminuer cette desse cuosité en donnant la différence entre les dièzes & les bémols par une addition de touches. Ce genre d'amélieration aura de la peine à s'introduire, à cause des dissipultés qu'il présente aux exécutans & aux accordeurs,

L'espace que les clavecins occupent en a fait construire aux sois dont le corps élevé perpendiculairement sorme un angle avec le clavier. Dans ces instrumens, le clavier & le fautereautiennent ensemble. La soiblesse de leur son à toujours fait présérer les clavecins horisoneux.

On a essayé, pour prolonger les sons du clavecin, de substituer aux sautereaux des espèces d'archets. La qualité de son qui en est résultée na pas procuré une grande téussite à cene invention.

Une recherche plus ingénieuse, dont l'avantage seroit inappréciable, & qui a déjà excite l'emalation de plusieurs arustes, est celle d'une machine jointe au claveem, qui pût noter les idées de celui qui exécute à mesure qu'il les rend. Cette machine n'a donné encore que des résultats qui font destrer de nouveaux efforts & espèrer de plus heureux succès.

Il n'est pas étonnant que l'on se soit rant occupé à perfectionner un inftrument qui, depuis deux cents ans est si généralement répandu en Europe, qu'il est devenu un des premiers objets d'agré-ment qui entrent dans l'éducation des semmes. Les succès du clavecia doivent d'abord avoir étà fort lents. Les organistes l'auront long emps dédaigné. Ses sons courts & soibles rendoicat infignifiant ou ridicule tout ce qui faisoit un bon effet fur l'orgue , dont les sons purs , maj flueux , prolongés, conventient m'eux au flyle fimple & grave de l'ancienne musique. On n'a pu sentir les avantages du clivecin, que quand le goût de la musigue instrumentale se répandit & donna plus de feu & de légeraté au chant & à l'harmonie Alors les organistes s'en occupérent, & quelques uns déployèrent une exécution surprenante. On en trouve des preuves dans un livie contenant des pièces pour la virginale, à l'usage de la Reine Elifabeth. A peine pourroit-on comparer les duncultés imaginées dans le dix huit ême fiècle, à celles de plusieurs morceaux de ce recueil.

A mesure que la musique instrumentale s'est perfectionnée le flyle du clavecin à eprouvé des changemens. Il se ressentoit encore trop, il y a 60 ans, de celui de l'orgue. On a fait depus une distinction plus juste entre ces deux instrumens. On a donné à la musique de clavicie le genre d'harmonie & d'evécution, la grace & la legereté qui lui conviennent. Alberti, Scarlatti, Rameau, Mutel, Wagenseil, puis Schobert, ont pesqu'en même temps opéré cette révolution. Les diff trens flyles de ces autours ont servi pendant plus de vingt-cin; aus de modéle à ceux qui après eux ent composé pour le claverin. Em nuel Bach, par sa musique savante, a réable & piquante, in recroit pent-cire la première place parmi les ar fits onginauv; mais comme il composort nour le pia otorte, usite en Allemagne avant d'eire pour ainsi

dire connu ailleurs. il ne doit pas être confondu parmi eux. Il en est de même de divers auteurs qui, donnant à leur musique des nuances graduées, des oppositions & une mélodie convenables au son & aux ressources du piano-sorté, ont préparé ou décidé la chûte du clavecin.

Les ressources inépuisables du clavecin pour l'hatmonie & la faculté qu'il donne de représenter facilercent sur le clavier l'esser des divers instrumens qui entrent dans la composition d'un orchestre, lui ont assigné le premier rang parmi les instrumens de musique. Il est devenu celui des compositeurs parce qu'il leur-rend mieux compte de leurs intentions qu'aucun aurre inst ument. Il est devenu celui des maîtres de chant, parce que ses fons fixes qui ent les irréfolutions de la voix, roujours difposée à hausser ou baisser quand elle n'est pas soutenue, & qu'il accoutume la personne qui chame à femir toutes les parties qui doivent l'accompagner. Cet emplei & ces avantages du clavecin l'our mis en possession de diriger l'orchestre au théâtre & dans les concerts. Il n'y a pas vingt cinq ans qu'il faisoit encore habituellement la hasse-continue des sonates, ou solos, exécutés fur d'auties inferimens, & qu'il se joignoit même aux fymphonies, quoiqu'il en gâtât

Un usage aussi étendu du clavecin montre l'étendue des connoissances que doivent posséder ceux qui se dessinent à cet instrument. Outre une execution nette, brillante & rapide, embellie par le goût & les graces, & une imagination exercée à se développer avec facilité, ils doivent être encore bons harmonistes, bons lesteurs, saistr à la première vue l'intention & l'esprit de chaque compositeur, & ils doivent, par une grande exactitude de mesure, & une attention à bien indiquer les cordes les plus sensibles & les plus expressives, savoir donner de la consiance au chanteur & de l'ensemble à l'orchestre.

(M. Hullmandel.)

* Nous n'ajouterions rien à l'excellent article de M. Hul!mandel, si le séjour qu'il fait depuis longtems à Londres ne l'avoit pas privé des moyens de suivre les découvertes précieuses qui ont été saites depuis peu, dans la fabrication des elavecins, par M. Paschal Tasquin, garde des instrumens de musique du roi, élève & successeur de seu Blanchet, & qui, en égalant l'adresse manuelle de son maître, l'a surpassé de beaucoup par son génie.

C'est à M. Paschal Tasquin que l'on doit les premiers c'avecins où le busse est substitué à la plume, & dont M Hullmandel fait l'éloge. Il a aussi inventé p'usieurs aut et m'chaniques dont on trouvera le détail dans le volume des arts & métiers méchaniques, t ma IV, première partic. Mais l'invention la plus intéressant qu'il ait appliqu'e à cet instrument, c'est la suppress on des chevelles desinées à monter les cordes, lesquelles sont remplacées par

un anneau qui monte les deux cordes à la fois, ou plutôt qui, séparant une seule corde par le juste milieu, en monte en même tems les deux longueurs & procure ainsi l'unisson le plus parfait Nous nous serons mieux entendre en donnant la description de cette méchanique, telle à-peu-près qu'on peut la voir dans le rapport sait par M. le baron de Dietrick à l'académie des sciences.

Dans les eluvecins ordinaires, les chevilles deftinées à mettre les cordes au ton sont plantées perpendiculairement sur la face supérieure du sommier. Chacune d'elles ne peut tendre qu'une des deux cordes dont on compose l'unisson. On fait combien il est embarrassant d'enrouler les cordes sur ces chevilles & combien il saut d'usage & de tâtonnement pour modifier & proportionner la force qu'on emploie au plus ou moins de résistance qu'opposent les chevilles, presque toujours trop dures dans les instrumens nouveaux, & souvent si lâches dans les vieux, qu'elles ne tiennent plus que d'ficilement au point desiré. Ensin, les cordes cassent fréquemment dans les courbures qu'on leur donne en les roulant.

Au lieu de ces deux cordes, M. Paschal n'en emploie qu'une dont les deux extrémités sont attachées parallellement sur la table, & qui, se trouvant ainsi ployée en deux, passe du côté du sommier dans un étrier ou bride sur lequel e'le glisse comme e'le feroit sur une poulie. Cette bride, de fil de laiton, courbée & polie avec soin, saisit ainsi le milieu de la corde, tandis que la queue, garnie d'une vis de rappel, va sortir de l'autre côté du sommier qui regarde le clavier, & reçoit un écrou au moyen duquel la bride avance vers la table ou s'en éloigne.

On conçoit aisément qu'une corde ainsi courbée fait l'office de deux cordes, en observant que ces deux branches ou longueurs parfaitement égales, tendues, de part & d'au re parallellement & horisontalement, se fixent, comme nous l'avons dit, par leurs extrémités, aux pointes d'arrêt placées der-rière le chevalet. Il est évident qu'en serrant l'écrou pour monter la corde, l'effort agit d'une manière absolument semblable sur les deux longueurs égales, & qu'on ne peut avoir ainsi que l'unisson le plus parfait. Si la corde hausse on baisse par le relâchement de l'écron ou par l'action de l'atmosphère, il est certain que les deux parties de la corde haufsent ou baissent à la fois dans la même proportion. Un autre avantage de cette méchanique si simple, c'est que les cordes cassent beaucoup moins & confervent l'accord bien plus long tems que par l'usage ordinaire.

M. Paschal Tasquin a trouvé plusieurs autres moyens de persection pour cet instrument; mais comme il ne les a d'abord appliqués qu'au pianosorte, nous nous réservons à en parler à cet article. (Voyez Pianosforte.)

M.

M. Hullmandel paroit regretter qu'on n'ait pas pu remédier à l'imperfection des clavecias qui expriment deux sons dissérens, le dièze & le bémol, par la même touche, & nécessitent ainsi le tempérament, qui n'est qu'une altération des sons donnés par la nature. Il observe que le moyen imaginé pour y parvenir par une addition de touches s'introduiroit dissicilement, parce qu'en esfet il obligeroit à une nouvelre étude ceux qui sont aujourd'hui le plus habiles sur cet instrument. Mais ne seroit-il pas possible d'obtenir cet avantage sans rien changer au doigter, mais simplement en ajourant des pedales comme à la harpe? Expliquons cette idée.

Toutes les touches noires des clavecins, ou les touches blanches des piano-forte serviroient, comme dans les instrumens ordinaires, à exprimer les notes naturelles ut re mi sa sol la si, accordées en quintes justes. Les autres touches, au nombre de cinq par octave. & destinées à exprimer également les dièzes & les bémols, ne serviroient, dans l'inftrument proposé, qu'à exprimer ces derniers sans e secours des pédales. Ainsi les petites rouches feroien: re h, mi b, fol b, la b, & fi b. Or, comme l'ut dièze est plus haut que le re b; le re dièze plus haur que le mi b; le sa dièze plus haur que le sol b; le sol dièze plus haut que le la b; & le la d'èze plus haut que le si b, il y auroit une pédale pour chacune de ces notes qui feroit marcher un chevalet mobile, & en raccourcissant la corde dans la proportion convenable lui donneroit le son desiré; ainsi la même touche residroit comme à présent le mi b & le re dièze, mais avec un son différent.

Pour le mi dièze & le si dièze, on les exprimeroit suivant l'usage sur la touche du fa & de l'ut naturels, haussés par une pédale; mais j'avoue que les notes s'a bémol & ut bémol seroient plus embarrassantes, attendu qu'elles n'ont point de touches particulière, ; que les chevaleis mobiles qui peuvent hausser une corde ne sauroient la baisser, & que les touches du mi & du si naturels sur lesquelles on fait ces notes seroient trop hautes pour rendre justes le sa & l'ur bémols. Il faudroit donc que la pédale fût placée fur le renaturel pour rendre le sa bémol, & sur le le naturel pour rendre l'ut bémol, & c'est la seule difficulté que rencontrero ent les clavecinistes. Mais comme on fait rarement usage de ces notes, ell s leur causeroient peu d'embarras, & il ne leur faudro't pas beaucoup d'exercice pour y être tout à fait accoutumes. Il seroit bon de distineuer ces deux pédales des sept autres, & de placer l's unes à droite, les autres à gauche pour plus de clarté. Il n'est pas nécessaire de dire que la même pédale haufferoit en même tems toutes les not s du même nom dans l'étendue du clavier, comme cela se pratique sur la harpe. On n'objectera pas non plus l'embarras de recourir à des péda es, puisqu'il en existe dans les elavecins à méchanique pour obsenir des nuances diverses ou dissèrens

Musique, Tome I.

Je fais bien que la suppression du tempérament par ce moyen ne donneroir pas encore les sons de la nature, qui n'admet point le système des quintes justes par la progression triple. Mais si vicieux que soit ce système, nos oreilles y sont accoutumées, & elles ne supporteroient pas le sa les deux la que donne la nature, tels que les sont entendre la trompette & le cor. (Voyez Tempérament.)

Voyez, pour les diverses formes de claveein, ainsi que pour les autres instrumens analogues, & même le claveein oculaire du Père Castel, le dictionnaire des arts & métiers déjà cité.

(M. Framery.)

CLAVIER, f. m. Portée générale ou somme des sons de tout le système qui résulte de la position relative des trois cless. Cette position donne une étendue de douze lignes, & par conséquent de vingt-quatre degres ou de trois offaves & une quarie. Tout ce qui excede en haut ou en bas c.t espace, ne peut se noter qu'a l'aide d'une ou plusieuts lignes possiches ou accidentelles, ajoutées aux cinq qui composent la portée d'une cles. Voyez (planc, de musiq, sig. 64.) l'étendue génétale du clavier.

Les notes ou touches diatoniques du clavier, lesquelles sont toujours constantes, s'expriment par des lettres de l'alphaber, à la différence des notes de la gamme, qui étant mobiles & relatives à la modulation, portent des noms qui expriment ces rapports. (Voyez Gamme & Solsier.)

Chaque octave du clavier comprend treize sons, sept diatoniques & cinq chromatiques, reptésentés sur le clavier instrumental par autant de touches. (Voyez planc, de musiq, sig. 65.) Autresois ces t eize touches répondoient à quinze cordes; savoir, une de plus entre le re dièze & le mi naturel, l'autre entre le sol dièze & le la; & ces deux cordes, qui sormoient des intervalles enharmon ques & qu'on faisoit sonner à volonté au moyen de deux touches brisées, surent regardées alors comme la persection du système; mais en vertu de nos régles de modulation, ces deux ont été retranchées, parce qu'il en auroit fallu mettre par tout (Veyez et s. Portée.)

CLAVIER. Ce n'est que figurément que le terme de clavier sert à désigner la somme des sons de tout le système qui resulte ce la position relative des cless. Au propre, le clavier est la ssemblage de toutes les rouches du clavecin, lesquelles représentent, ou deivent représenter pous les sons qui peuvent être employés dans l'harmonie.

Il y a quelques erreurs dans l'article de Rouffeau, parce qu'il s'est attaché à de fausses étymologies.

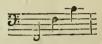
Les instrumens les plus anciens dont on se soit

fervi pour exécuter l'harmonie moderne, sont l'orgue & le clavecin. Les touches dont ils sont composés s'appelloient clef, en latin clavis, soit d'après quelque rapport métaphorique, soit plutôt à cause de leursorme échancrée par un bout & qui ne ressemble pas mal à une

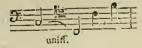
clet.

C'est de là qu'on a donné au clavecin le nom latin de clavecembalum ou clavicembalum; à l'épinette celui de clavicordium, &c. Les Anglois donnent encore aux touches du clavecin & de l'orgue le nom de key, cles.

Rien ne prouve mieux que la musique moderne n'est parvenue à l'état où elle est aujourd'hui que par une suite de tâtonnemens, qu'elle a été inventue, pour ainsi dire, au jour la journée, que l'insussition de la totalité du clavier. Il s'en falloit de beaucoup que les anciens clavecins eussent l'étendue des nôtres; ils ne passoient guère celle de la voix humaine qui, dans ce tens, n'étant jamais forcée, ou, si l'en veut, n'étant pas assez cultivée, se trouvoit rensermée dans trois octaves. Ainsi, les basses-tailles, c'est-à-dire, les voix les plus graves alloient du sa d'en bas à l'ut d'en haut, une octave & une quinte au dessus. Exemple:



Ensuite les tailles, depuis l'ut, une quinte au-dessus du su le plus grave, jusqu'au sa, une octave & ane quarte au-dessus. Exemple:



La haute-contre, la plus aigue des voix d'homme, alloit depuis le fa, une octave au-dessus du

plus grave, jusqu'au si, une octave & une quarte au dessus. Exemple:



Les dessus, depuis l'ut, une octave & une quinte au dessus du sa grave, jusqu'au sa qui complettoiz la troisième octave. Exemple:



Enfin les dessus exécutés par les instrumens alloient jusqu'au si supérieur à ce dernier sa, & aujourd'hui même, on ne sauroit aller plus hautsur le violon sans démancher. Exemple:



Mais ces sons, qu'on ne pouvoit exprimer qu'au moyen de lignes surajoutées, excédoient déjà le

diapason des voix.

Aujourd'hui les voix, & sur-tout les instrumens; ont passé de beaucoup cette étendue première: au lieu de trois octaves, le clavecin ena cinq; les voix se sont élevées à l'aigu, assez communément d'une quinte. & même d'une octave pour quelques individus. Nous avons entendu à Paris Mme. Agujari, surnommée la Bastardella, & depuis elle pluseurs autres, Mmes. Danzy le Brun, Mara, Giorgi, Mlle. Renaud, &c. faire très-distinctement le plus haut sa du clavecin. Les sières s'élèvent facilement jusqu'à cette note; pour les violons, & même les violoncelles, joués par d'habiles maitres, on pourroit dire que leur diapason à l'aigu est infini. Mais pour nous borner au clavecin qui contient les sons employés le plus ordinairement, voici maintenant quelle est l'étenduc de son clavier.



On voit de combien les fons possibles & usités excèdent les moyens connus de les représenter, & combier, par consequent, nos trois cless & leurs positions multipliées sont insuffisantes. Voyez le mot Elef.

(M. Framery.)

CLAVIER d'orque; de clavecin, &c. Si j'avois pour le clavecin un élève assez impatient ou assez raisonnable pour ne vouloir donner à l'étude de la musique que le temps qu'il est permis de consacrer à un art de pur agrément, & assez singulier pour ne vouloir apprendre la musique que pour foi-même, mon premier soin seroit de le dégoûter de son instrument, en lui faisant observer qu'il va être pour lui une source de dissicultés, de désagrémens & d'ennui.

1º. Parce que la forme du clavier est absolument contraire au jeu correspondant & naturel des deux mains. Je lui ferois d'abord essayer sur une table la volubilité de ses doigts, en lui faisant contre-faire le jeu du clavecin, & je ne manquerois pas de lui faire appercevoir que le méchanisme total de l'une de ses mains est absolument semblable & correspondant à celui de l'autre; que ce sont les doigts de même dénomination qui, dans chaque main, baissent, s'élèvent, s'allongent, s'étendent, &c. de sorte que les mouvemens que pratique, par exemple, la main droite en allant de gauche à droite, la gauche les copie exactement en allant de droite à gauche. Delà je ferois conclure à mon élève la nécessité de placer les sons graves au milicu de fon clavier, & les sons aigus à droite & à gauche: c'est-à-dire, de faire adapter à son instrument deux claviers en sens inverse l'un de l'autre. Delà deux avantages remarquables: le premier, de fournir aux commençans un moyen très-facile, (par conséquent très-encourageant) de pratiquer un accompag ement à l'octave; le second, de faire trèsfouvent avec les doigts correspondans dans chaque main des notes de même dénomination ; ce qui auroit toujours lieu dans les notes à l'octave.

Ecoutez les clavecinistes, organistes, &c. ils vous diront tous que la première & la plus grande dissiculté du clavecin vient de l'identité de jeu dans les deux mains, & de la diversité des touches qu'elles sont baisser par des mouvemens semblables. La nouvelle conformation du clavier que je propose lève cette difficulté.

2°. Après lui avoir fait connoître les touches, je lui ferois jouer fur les touches naturelles quelques accords; ut mi fol, si re fol, ut mi fol, qu'il n'oublieroit pas, comme tous les commençans, de jouer avec le pouce, l'index & le deigt du milieu (de la main droite.) Ce doigter seron aussi sacile qu'il est naturel, si l'on n'avoit jamais de seintes, ou si l'on n'avoit que des seintes à toucher. Il est assurément plus commode de faire de cette manière un accord parfait sur les touches naturelles, que de le faire avec l'index, le quatrième & le cinquième doigt. Or, rien de plus facile que d'employer le jeu du pouce de la main droite même fur les icintes. Il s'agit de faire un tlouble clavier, l'inférieur un peu plus court que le supérieur, & à un ponce de distance l'un de l'autre, de sorte que le clavier inférieur n'empêche nullement le pouce de passer dans le besoin sous les autres doigts. Par ce moyen il n'y a aucune face d'accord qui ne puisse succèder à un autre accord, les dièzes on hémols pouvant être faits du pouce sur

le clavler inférieur, sans déranger la position naturelle de la main. Telle est la seconde commodité que je procurerois à mon élève.

3°. Je lui ferois jouer, pendant quelque tems, la gamme nature'le en note, égales dans tous les mouvemens; largo, adagio, andante, &c. je lui ferois remarquer qu'il ne va point en mesure, puisque les deux dernières notes marchent à contre-temps:

Je lui ferois remédier à cet inconvénient de notre gamme en lui faifant toucher deux fois le la:

Mais en voulant exécuter prestissimo, il s'appercevroit bien qu'il est plis facile de parcourir le clavier en faitant une note de chaque doigt que de toucher (dans la vitesse) deux fois une note du même doigt. Je l'engageros donc encore à introduire un fecond la parmi les touches naturelles de son clavier, en conservant le même intervalle de quatrevingt lignes pour l'octave. c'est à-dire, que chaque touche, au lieu d'avoir dix lignes de largeur, seroit réduite à neus.

Je ne tarderois pas à le convaincre que les deux la ne doivent point être à l'unisson Car, lui diroissie, le chant ut re mi sa est parsaitement semblable au chant sol la si ut; si donc vous levez sur le si pour frapper sur l'ut, vous devez, par la même raison, lever sur le mi & frapper sur le sa. Cependant l'oreille sait éprouver un repos sur le sol à quiconque entonne en notes égales ut re mi sa sol; comment concilier ici le calcul des intervalles avec le sentiment de la mesure?

Ici, je recourrois au monocorde. Je ferois trouver à mon élève les longueurs des cordes de la gamme des modernes:

ut re mi f. fol l. ft ut
$$\frac{1}{4}$$
 $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{4}$

& par les vibrations:

le lui d'imontrerois par l'expérience, (voyez les expériences du numéro premier de mon art Basse-fondamentale,) 1°, que le sa & les deux la doivent completter la progression arithmétique de la gamme;

2°. Oue dans cette forme progressive, les frappés se sont sur les nombres pairs, les leves sur les nombres impairs. (Voyez ibidem n°. II.) Que dans cette gamme les nombres impairs re fa la fi ment un accord suspensif lequel se résout sur les nombres pairs mi fol la ut. (Voyez ibidem n°. I, neuvième expérience.) De sorte qu'en intercalant quatre doigts de la main gauche (qui toucheroit les notes impaires) entre quatre doigts de la main droite (qui toucheroit les notes paires,) on auroit une succession de deux accords, dont l'impair seroit propre à toutes les notes impaires de la gamme, & le pair à toutes les notes paires; & cela par le doigter le plus simple possible, c'està-dire, en levant successivement l'une des deux mains intercalées. Exemple: Nota. dans cet exemple j'appelle ta le premier la.

ut | fi | ut | fi | ut | fi | ut | fi | ut | la | la | la | la | la | la | fol | fa | fo

ut re mi fa sol ta la si ut.

Enfin, pour lui fauver le dégoût d'apprendre à jouer le mênte morceau de quinze manières différentes, tant en majeur qu'en mineur, je lui ferois faire un chavier mobile, (les Anglois commencent à en faire de cette cspèce,) avec lequel il pût roujours jouer au naturel, c'est-à-dire, sans dièzes ni bémols à la cles. (V. Harmonica.)

Voilà ce qui regarde le clavier. La connoissance des notes pourroit encore recevoir quelque simplification, en réduissant toures les cless à une seule, (voyez mon art. Cles.) & la lecture de la musique à une ponctuation régulière. (Voyez mon art. Barres.)

Je ne propose point ces changemens en savenr des maîtres, mais des écoliers qui ont droit d'exiger d'eux la méthode la plus simple & la plus expéditive. Au reste, je ne dois point être surpris de voir les vues que j'expose dans cet article éprouver le fort de routes les découvertes qui contrarient l'ignorance, l'habitude ou la vanité des artisses. Il est très-possible qu'elles ne prennent pas parmi les musiciens.

(M. l'abbé Fcytou.)

CLEF, f. f. Caradère tle musique qui se met au commencement d'une portée, pour déterminer le degré d'élévation de cette portée dans le clavier général. & indiquer les noms de toutes les notés qu'elle contient dans la ligne de cette elef.

Anciennement on appelloit cless, les lettres par lesquelles on désignoit les sons de la gamme. Ainsi la lettre À étois la cles de la note la, C, la cles ti'u:,

E, la clef de mi. &c. A mesure que le système s'étendit, on sentit l'embarras & l'inutilité de cette multitude de clefs. Gui d'Arezzo, qui les avoit inventées, marquoit une lettre ou clef au commencement de chacune des lignes de la portée; car il ne plaçoit point encore de notes dans les espaces. Dans la suite on ne marqua plus qu'une des sept clefs au commencement d'une des lignes seulement; & celle-là suffisoir pour fixer la position de toutes les autres, selon l'ordre naturel. Enfin de ces sept lignes ou cless, on en choisit quatre qu'on nomma claves signatæ ou cless marquées, parce qu'on se contentoit d'en marquer une sur une des lignes, pour donner l'intelligence de toutes les autres : encore en retrancha-t-on bientôt une des quatre; savoir, le gamma, dont on s'étoir servi pour désigner le sol d'en bas, c'est-à-dire, l'hypoproslambanomène ajoutée au systême des Grecs.

En esset, Kircher prétend que si l'on est au sait des anciennes écritures, & qu'on examine bien la figure de nos cless, on trouvera qu'elles se rapportent chacune à la lettre un peu désigurée de la note qu'elle représente. Ainsi la cles de sol étoit originairement un G, la cles d'ut un C, & la cles de sa une F.

Nous avons donc trois clefs à la quinte l'une de l'autre. La clef d'i ut sa, ou de sa, qui est la plus basse; la clef d'ut ou de C soi ut, qui est une quinte audessus de la première; & la clef de solou de G re soi, qui est une quinte au-dessus de celle d'ut, dans l'ordre marqué; (pl de mus sign. 66.) sur quoi l'on doir remarquer que par un reste de l'ancien usage, la clef se pose toujours sur une ligne & jamais dans un espace. On doir savoir aussi que la clef de sa se fair de trois manières différentes; l'une dans la musique imprimée; une autre dans la musique écrite ou gravée; & la dernière dans le plain-chant. Voyez ces trois sigures. (pl. de mus. fig. 67.)

En ajoutant quatre lignes au-dessus de la clef de sol, & trois lignes au-dessous de la clef de fa; ce qui donne, de part & d'autre, la plus grande étendue de lignes stables, on voir que le système total des notes qu'on peut placer sur les degrés relatifs à ces cless se monte à vingt-quatre, c'est à dire, trois octaves & une quarte, depuis le fa qui se trouve au-dessous de la première ligne, jusqu'au se qui se trouve au-dessus de la dernière, & tout cela forme ensemble ce qu'on appelle le clavier général; par où l'on peur juger que cette étendue a fait longtemps celle du système. Aujourd'hui qu'il acquiert fans cesse de nouveaux degrés, tant à l'aigu qu'an grave, on marque ces degrés sur des lignes postiches qu'on ajoute en haut ou en bas, selon le besoin.

Au lieu de joindre ensemble toutes les lignes comme j'ai fait, (fig. 63.) pour marquer le rapport des clefs, on les sépare de cinq en cinq, parce que c'est à-peu-près aux degrés compris dans

293

tet espace qu'est bornée l'étendue d'une voix commune. Cette collection de cinq lignes s'appelle portée, & l'on y met une clef pour déterminer le nom des notes, le lieu des semi-tons, & montrer quelle place-la portée occupe dans le clavier.

De quelque manière qu'on prenne, dans le clavier, cinq lignes confecutives, on y trouve une clef comprise, & quelquesois deux; auquel cas on en retranche une comme inutile. L'usage a même prescrit celle des deux qu'il faut retrancher, & celle qu'il faut poser; ce qui a fixé aussi le nombre des positions assignées à chaque cles.

Si je fais une portée de cinq lignes du clavier, en commençant par le bas, j'y trouve la clef de fa sur la quatrième ligne: voilà donc une position de clef, & cette position appartient évidenment aux notes les plus graves; aussi est - elle celle de la clef de basse.

Si je veux gagner une tierce dans le haut, il faut ajouter une ligne au-dessus; il en faut donc retrancher une au-dessous, autrement la portée auroit plus de cinq lignes. Alors la cles de su se trouve transportée de la quatrième ligne à la troisième, & la cles d'ut se trouve aussi sur la cinquième; mais comme deux cles sont inutiles, on retranche ici celle d'ut. On voit que la portée de cette cles est d'une tierce p'us élevée que la précédente.

En abandonnant encore une ligne en bas pour en gagner une en haut, on a une troissème portée où la clef de su se trouveroit sur la deuxième ligne, & celle d'ut sur la quattième. Ici l'on abandonne la clef de sa, & l'on prend celle d'ut. On a encore gagné une tierce à l'aigu, & on l'a perdue au grave.

En continuant ainsi de ligne en ligne, on passe successivement par quatre positions disserentes de la clef d'ut. Arr.vant à celle de fot, on la trouve posée sur la deuxième ligne, & puis sur la première; cette position embrasse les cinq plus hautes lignes, & donne le diapason le plus aigu que l'on puisse établir par les cless.

On peut voir, (pl. de mus. sig. 69.) cette succession des cless du grave à l'aigu; ce qui fait en tout huit pottées, cless, ou positions de cless différentes.

De quelque caractère que puisse être une voix ou instrument, pourvu que son étendue n'excède pas à l'aigu ou au grave celle du clavier général, on peut dans ce nombre lui trouver une portée & une clef convenables, & il y en a en esse déterminées pour toutes les parties de la musique. (Voyez Parties.) Si l'étendue d'une partie est sort grande, que le nombre de lignes qu'il faudroit ajouter au-dessus ou au-dessous devienne incommode, alors on change la clef dans le courant de l'air. On voit clairement par la sigure quelle clef il faudroit prendre pour élever ou baisser la portée, de quelque clef qu'elle soit armée actuellement.

On voit aussi que pour rapporter une cles à l'autre, il faut les rapporter toutes deux sur le clavier général, au moyen duquel on voit ce que chaque note de l'une des cless est à l'égard de l'autre. C'est par cet exercice réitéré qu'on prend l'habitude de lire aisément les partitions.

Il suit de cette méchanique, qu'on peut placer telle note qu'on voudra de la gamme sur une signe ou sur un espace quelconque de la portée, puisqu'on a le choix de huit différentes positions, nombre des notes de l'octave. Ainsi l'on pourroit noter un air entier fur la même ligne, en changeant la cles à chaque degré. La figure 70 montre par la suite des cless la suite des notes re fa la ut mi sol si re, montant de tierce en tierce, & toutes placées sur la même ligne. La figure suivante 71 représente sur la suite des mêmes cless la note us qui paroit descendre de tierce en tierce sur toutes les lignes de la portée, & audelà, & qui cependant, au moyen des changemens de clef, garde toujours l'unisson. C'est sur des exemples semblables qu'on doit s'exercer pour connoitre au premier coup-d'œil le jeu de toutes les clefs.

Il y a deux de leurs positions; savoir, la eles de sol sur la première ligne & la eles de sur la troissème, dont l'usage paroit s'abolir de jour en jour. La première peut sembler moins nécessaire, puisqu'elle ne rend qu'une position toute semblable à celle de sa sur la quatrième ligne, dont elle diffère pourtant de deux octaves. Pour la eles de sa, il est évident qu'en l'ôtant tout-à-sait de la troissème ligne, on n'aura plus de position équivalente, & que la composition du clavier, qui est complette aujour-d'hui, deviendra par-là désectueuse.

(J. J. Rousseau.)

CLEF. Il est assez difficile de comprendre le commencement de cet article de Rousseau, parce que lui-même semble n'avoir pas trop bien compris la formation de la gamme par Guido d'Arezzo, qu'il appelle Gui d'après les auteurs qui traduisent les noms propres. "Anciennement dit-il, en appel-" loit cless les lettres par lesquelles on désignoit les » sons de la gamme ». Censétoit point les lettres qu'on appelloit elefs; mais les touches du clavecin & de l'orgue, lesquelles étoient désignées chacune par une lettre, comme je l'ai dit au mot clavier. Rousseau auroit dû se rappeller que dans ce même article il avoit dit lui-même : « les notes ou touches » diatoniques du clavier, lesquelles sont toujours " constantes, s'expriment par des lettres de l'al-" pliabet, &c. "

Je crois qu'on auroit de la peine à retrouver, d'après l'opinion citée de Kircher, dans la figure de nos cless la lettre de la note qu'elle represente, si ce n'est dans la cles de sol, qui est évidemment nonseulement un G, comme il le dit, mais un G mète avec un S, première lettre du mot Sol, & qui se nommoit G sol, Ces deux lettres sont sensibles, fur tont dans les anciennes partitions où elles forment un monogramme. (V. pl. de muf. fig. 72.) Mais pour la clef d'ut qui a toujours été formée ainsi trait, je ne vois pas comment on y pourroit reconnoître un C, à moins qu'il ne foit en esset étrangement défiguré. J'y trouve plutôt la figure des dents d'une clef de porte, grossèrement inniée. La clef de fa me me paroît pas ressembler dayantage à une F ni dans

fon ancienne ni dans fa nouvelle forme; (5)

Musique ancienne.) (Plain-chase.) (EMusique moderne.) l'ancienne présente bien plutôt l'image d'une clef de porte & d'une clef à-vis à la fois.

Quoi qu'il en soit, les trois cless qui nous sont restées, & qui, par leurs positions dissérentes, équivalent à huit, ne font plus suffisantes pour notre système. Quelque clef qu'on veuille employer, non-seulement les voix excèdent dans leur diapason les degrés des portées, mais nos instrumens surpassent de beaucoup au grave & à l'aigu les sons qui peuvent être exprimés sur les por ées à l'aide des cless, ainsi que je l'ai dejà dit au y ot clavier. On est obligé d'ajouter des lignes au-c.sfons & au-dessus des portées, ce qui embronille insiniment la lecture de la musique, déjà très-difficile, par la nécessité de connoître les différentes clefs. Les violons sur-tout, dont l'étendue à l'aigu semble n'avoir d'autre borne que le chevalet, ne pouvant dans certains passages employer certe multiplicité de lignes surajoutées qui rendroit la musique indéchiffrable, y suppléent en écrivant ces passa,;s une octave en-dessous, ce dont ils avertissent le lecteur par ce signe 8² & par une ligne ou des points continués tant que le changement d'octave a lieu. On écrit le mot loco, lorsque la position revient en son véritable lieu.

On sent que tontes ces lignes ajontées, ou ces précautions pour en dispenser, sont autant d'entraves dans un art qu'il faudroit chercher au contraire à simplifier le plus possible. Il y a deux remèdes à cette insuffisance actuelle des cless, savoir, d'en augmenter le nombre en proportion du besoin

qu'on en a, ou d'y renoncer tout-à fait.

On a, de nos jours, proposé une cles nouvelle qu'on appelloit la cles de si & qui se posoit sur la première ligne. Elle étoit d'une quinte plus haute que la cles de sol sur la seconde ligne, & par conséquent épargnoit deux lignes surajoutées à l'aigu. Mais outre qu'elle obligeoit d'en ajouter deux au grave, ce qui faisoit quatre pour aller jusqu'au dernier sol du violon, elle avoit l'inconvénient de présenter aux artistes des positions & des dénominations nouvelles avec lesquelles ils n'étoient pas samiliarisés. Cette invention ne sut pas adoptée, & tel sera le sort de toutes celles qui compliqueront l'art, & qui exigeront de nouvelles études de la part des artistes.

il feroit donc plus fimple, plus naturel, & peut-être plus convenable de se déburasser tout-à-

fait des cless; ou, ce qui revient au même, de n'en garder qu'une ou deux. Cette proposition n'est pas nouvelle. Au commencement de ce siècle, Montéclair la proposa dans ses Principes de musique; depuis, un certain abbé La Cassagné prétendit à l'honneur de l'invention, & proposa, dans ses Elémens du chant, de s'en tenir à la cles de sol. Montéclair avoit plaidé pour la cles d'ut.

En 1767, M. Boyer publia une lettre à M. Diderot, dans laquelle il combat ce projet qu'il trouve absurde. M. Jacob, violon de l'académie royale de musique, ne le traita pas mieux dans une nouvelle méthode de musique qu'il sit paroître en 1769. D'autres auteurs l'ont aussi attaqué dans d'autres ouvrages; chacun a déduit ses raisons. Nous allons les exposer au public que nous prendrons pour juge; nous ne serons dans ce procès que le rôle de rapporteur.

L'abbé La Cassagne, qui sentoit très-bien que les octaves ne peuvent pas être prises indisséremment l'une pour l'autre, que la gamme chantée par un dessus n'est pas la même que celle chantée par une basse, avoit proposé de désigner ces dissérentes octaves par autant de barres dont on auroit traversé la clef de sol qu'il conservoit. C'est-là surtout ce que M. Boyer traite d'absurdité. Il reproche à l'abbé La Cassagne d'ignorer que les dissérens genres de voix ne sont pas distingués entr'eux par des octaves, mais seulement par l'intervalle de rierce a'une partie à l'autre.

" Les eless, dit son adversaire, ne sont autre
" chose que l'expression des divers genres de voix,
" Et le signe de l'étendue particulière de chacun de
" ces genres, Lornée ordinairement à onze degrés.
" Or, ces on e degrés étant rensermés dans le
" cadre des cinq lignes appellé portée; il ne s'agit
" plus que de de gner par une cles particulière
quels sont les degrés que peut parcourir libre" ment tel " tel genre de voix; & c'est là précis
" tèment la jet des cless différentes dont on se
" sert en mus, une..... Sur la "emière des cinq li" gnes, une band chante sol, tandis que la basse" taille y chante se; que la taille y chante re, &c.
" Il est donc impossible qu'une réme cles puisse
" haut on de bas qui, comme on voit, ne sont pas
" distans entr'eux par des ostaves, comme le
" croyoit La Cassagne ».

La Cassagne n'a point cru l'alterdité qu'on lui prête; &, nous oferons le dire, le reproche : c'on lui en fait retombe entiérement sur robjection. Il est très-vrai qu'une taille ne chante point à l'ostave d'une basse-taille, mais cela ne sait rien à ce qu'on propose; il sussit d'établir qu'un sol, par exemple, qui n'est point à l'unisson d'un autre sol, es nécessairement à l'une de ses ostaves; & c'est, à ce que nous croyous, ce que personne ne voudra contester.

D'après la division des voix déterminée par l'adversaire lui-même, chaque genre n'est distant de l'autre que de l'intervalle d'une tierce; ainsi la raille étant la plus voisine de la basse taille, & n'avant de même (à ce qu'on suppose) que onze degrés, il est évident que la taille anra une tierce de moins que la basse-taille au grave, & une tierce de plus à l'aigu. La même clef pourra donc servir à toutes deux jusqu'à cette tierce aigue dont la première surpasse la seconde, & qu'elle ne pourroit exprimer sur la portée (donnée comme le modèle de l'étendue de chaque voix) qu'en surajourant une ligne. Mais avant que cette taille soit parvenue à cette tierce aiguë qu'elle a de plus, à cette ligne surajoutée, elle est sortie de l'octave qu'elle parcouroit conjointement avec la basse-taille, & est entrée dans une autre. Or, c'est cette seconde octave

que La Cassagne propose de désigner par une seconde barre. La haute contre comparée de mîme à la basse-raille entreroit dans une troissème offave. de là une troissème barre, une quatrième pour les dessus, & même une cinquieme pour les instru-

Faut-il rendre ceci plus sensible par un exemple ? La basse, dit-on, a onze degrés, & sur la première des cinq lignes d'une portée chante sol; la bassetaille qui la suit a de même onze degrés & change se sur cette première ligne, c'est-à dire, qu'on lui donne la cles de sa sur la troisième ligne, ce qui donne le nom de se à la note posée sur cette première; la taille, pareillement de onze degrés étant écrite sur la clef d'ut quatrième ligne, chantera ut sur la première, &c. Voici donc l'étendue de ces



On voit que la basse a pour étendue toute l'ocrave que je suppose la première, & que je désigne par la lettre A, plus une quarte comprise dans la seconde octave B; que la basse-taille ne contient que cinq sons de cette première octave A, & que ceux qu'elle a de moins, elle les a de plus dans l'octave B. La taille n'a que trois sons de l'octave A; elle a toute l'octave B, & même un son de l'octave C qui est la troisième. A présent, si l'on vouloit écrire sur la même clef les onze degrés qui sont supposés le diapason de chacune de ces trois voix, on sent qu'il suffiroit de désigner, par un figne convenu, le changement d'octave lorsque les notes surpasseroient les portées au grave ou à l'aign, quoique les voix ne soient pas véritablement à l'octave l'une de l'autre. Ainsi, par exemple, sur la clef de basse, c'est-à-dire, celle de sa quatrième ligne, on noteroit comme il suit l'étendue de la



Ce changement, qu'on auroit l'artention de ne pas faire au milieu d'un trait, n'auroit qu'un inconvénient très léger. Les clavecinistes, les violons s'habituent fort sacilement à transposer ainsi d'une octave; les voix en seroient de même.

Observons de plus que les ennemis de l'unité de clef ont pour objet d'éviter les lignes ajoutées endessus ou en-dessous, & de maintenir chaque voix dans l'étendue de la portée; mais penvent-elles y

que onze degrés? M. Jacob prétend qu'elles n'err ont pas davantage des qu'on ne veut que chanter & non crier; mais son opinion prevaudra-t-elle sur l'usage? Déterminera-t-elle les compositeurs & les chanteurs à ne plus aller au-delà désormais, & faudra til brûler tout ce que nous avons de musique? Et quand même le chant se restreindroit dans les bornes qu'il a franchies, font-elles donc les mêmes pour les instrumens auxquels ces messieurs paroif-sent ne jamais songer? En est-il un seul qui n'aix que onze degrés d'étendue, & faudra-t-il que la musique instrumentale soit écrite autrement que la musique vocale?

Si le diapafon des voix est beaucoup plus grand qu'il ne l'étoit lorsque la notation a été inventée, si celui des instrumens est tel qu'aucune elef ne puisse suffire à l'exprimer sans ajouter des lignes aux portées, il est évident que les cless sont mairtenant inutiles, puisqu'elles ont cesse de remplir le but de leur institution; aussi, malgré leurs raisonnemens contre une proposition qui, selon eux, ne soutiers pas même un monient d'examen, les amateurs se font infensiblement accoutumes à ne lire que sur une on deux clefs, & l'on ne rencontre guere que les composueurs, que les musicie is de prosession qui en connoissent davantage. Rousseau du que de toutes les cless on n'en a conservé que trois dont deux, celle de fa & celle de fol se posent sur deux lignes, & la troissème, celle d'ut se pote sur quitre, ce qui équivant à buit clife. De son tems! & il paroit s'en plaindre, on alsandonnoit dejà la cief de sol première ligne, & celle de su noulié ne ligi e. Aujourd'hui e'les out d'ivaru tout a-tuit comme rester en effet? Les voix n'ont elles véritablement l'celle d'ut seconde l'gne dont on ne se sert plus depuis long tems & dont il a oublié de parler. Il est probable que des cinq positions qui nous restent, savoir, sa quatrième ligne sol seconde, ut première, troissème & quatrième, plusieurs auront un jour le même sort. Déjà on néglige fort en France la clef d'ut première ligne consacrée aux dessus & sort incommode pour eux. On les écrit presque toujours sur la clef de sol. Nos hautes-contres, qui sont souvent des tailles, s'écriront penàpeu sur la clef d'ut quatrième ligne, qui, elle-même n'est pas sort nécessaire, & qui pourroit bien disparoître aussi. Alors nous resterions avec deux cless, celle de sa quatrième ligne, & celle de sol seconde ligne. Voici comment ces deux cless sufficient

pour embrasser toute l'étendue du clavier actuel,

c'est-à-dire, tous les sons que les voix & les instrumens peuvent employer, sans rien changer à la

manière de lire usitée.

La corde la plus grave du clavier est un sa; nous n'avons point d'instrumens & encore moins de voix qui descendent plus bas, ainsi ce fa doit être regardé comme le plus grave des sons appréciables. On ne peut, comme nous l'avons dit, noter l'octave qui commence par ce fa, fans ajouter plusieurs lignes au-dessous de la portée; mais au lieu de ces lignes, désignons par un A ou par un autre signe cette première octave, qui se trouvera ainsi rensermée dans la portée sans l'excéder ni en haut ni en bas. La seconde octave, celle que représente véritablement la clef de fa quatrième ligne, sera marquée par la lettre B. Il est rare qu'en descendant de la seconde ostave à la première, on soit obligé d'employer des fons plus graves que l'ut; dans ce cas, on aura le choix de se servir des lignes auxquelles on est ac-

coutume, ou de faire usage du signe, dont par ce moven on n'aura pas souvent besoin.

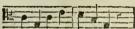
Cette seconde octave étant contenue dans la portée, ne sera désignée que dans des cas de nécessité. La troisième (toujours écrite sur la clef de sa quatrième ligne) s'étend à l'aigu jusqu'à l'ut traversé par une barre. Cet ut est à l'unisson de l'ut le plus grave de la clef de sol seconde ligne, aussi traversé d'une barre. Cette note est le point où les deux cless se joignent; on aura le choix de l'écrire sur l'une ou l'autre, & on ne désignera encore cette troisième octave par un C que dans le cas de nécessité. Il en est de même de la quatrième écrite sur la clef de sol, & contenue dans la portée.

La cinquième commençant au su posé sur la dernière ligne de la portée, ne pourroit être écrite qu'en surjoutant plusieurs lignes. Quand le chant obligera de la parcourir en entier ou à peu-près, on la transposera d'une ocsave au dessous, & la lettre E avec une ligne prolongée tout le long du passage désignera que cette ocsave est la cinquième; cette méthode n'embarrassera personne, puisqu'elle est déjà sort usitée pour les instruments qui s'élèvent beaucoup à l'aigu. Mais lorsqu'on n'una pes besoin de monter très hant; lorsqu'on écrita pour les voix, par exemple, qui s'élèvent rarement au dessus c'u si, comme ce st s'écrit avec une seule ligne ajoutée, il ne sera pas nécessaire de transposer, ni d'employer ancun signe.

Quant à la fixième octave, &c c'est-à-dire, tout ce qui excède le clavier, on ne trouvera nul inconvénient à l'indiquer par un signe, pusque même dans notre méthode de notation actuelle on ne peut l'écrire qu'en transposant une ou deux octaves audessous. Exemple du clavier général:

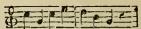


On voit donc qu'il n'y a rien de si facile que de faire servir ces deux cless à tous les genres de voix & d'instrumens, ce qui est la grande objection des adversaires, puisqu'il sussir de marquer au commencement du chant à quelle octave du clavier il appartient, & c'est là ce que j'ai appellé le cas de nécessité où il saudroit que l'octave sût désignée par une lettre. Cette nécessité d'ailleurs est plus réelle pour les instrumens que pour les voix, car les voix sont averties par leur diapason naturel de l'octave dans laquelle elles doivent chanter. Supposez ce trait écrit sur la cles intermédiaire d'us troissème ligne:

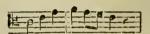


Donnez-le à chanter à un dessus, il le haussera | ront pas rempli leur première destination.

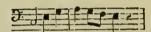
naturellement d'une octave, & chantera comme s'il y avoit:



Donnez au contraire à une basse le trait suivant ; écrit de même sur la clef d'ut troisième ligne,



il le baissera d'une octave, & le chantera ainsi:



Ainfi dans l'un & dans l'autre cas, les clefs n'auront pas rempli leur première destination.

On

On demandera peut-être pourquoi, si l'on fait tant que de réduire le nombre des cless, on ne s'en tient pas tout uniment à une seule. La téponse est facile.

1°. Une seule eles ne peut exprimer qu'une octave & demie environ, & le clavier en contient cinq. Ce seroit donc quatre octaves & demie qu'il sandroit désigner par des lettres, & au lieu de se soustraire à l'embarras qu'on veut éviter, on ne

feroit que le remplacer par un autre.

2°. Lorsqu'on proposoit de n'employer qu'une el f, c'étoit pour satisfaire au vœu du plus grand nombre d'amateurs, qui, étudiant ordinairement la musique instrumentale en même temps que la vocale, desiroient de trouver l'une & l'autre écrite sur la même clef, sur celle à laquelle ils étoient le plus habirués. La preuve, c'est que c'est la clef de fol deuxième ligne, consacrée à la plupart des instrumens, qui a prévalu Mais ceux qui se sont exercés sur d'autres instrumens, comme le violoncelle, ou qui ont commencé l'étude de la musique avec une basse-taille déjà formée, auroient la même partialité pour la clef de fa quatrième ligne. Il ne faut donc pas prendre ce vœu à la lettre, mais c'est en saistr l'esserit que de proposer les deux cless.

3°. L'innovation qui, en donnant le plus de facilité à la lecture de la musique, change le moins les usages reçus, doir être préférée. Or, en employant deux cless, vous ne changez presque rien, ear la transposition d'octave naura lieu que dans des cas rares, dans des cas où elle est déjà en partie usitée, & fera toujours moins embarrassante que les lignes sur-ajoutées auxquelles on propose de la substituer.

(M. Framery.).

CLEF. I. Si l'on ajoutoit une note à la gamme des modernes, la lesture de la musique en deviendroit plus facile, en ce que toutes les notes de même nom seroient plac es de la même manière; par exemple, intercalez un la dans la gamme d'ut; & notez cette gamme sur la clef d'ut sur la première ligne du bas; tous les ut possibles seront placés sur la ligne, & tous les re sur le blanc, c'est-à-dire, entre les

lignes.

11. Faites toutes vos portées de cinq lignes avec la clef de fol fur la seconde; à la place de la clef d'ut tirez une ligne ponctuée au-dessous de la cinquième, qui en soit plus éloignée que les autres ne le sont entre elles; faites-en autant au-dessus de ces cinq lignes à la place de la clef de sa; l'éloignement à la ponétuation de la ligne sur-ajoutée n'em pêcheront nullement l'œil de rapporter constamment la clef de sol a la seconde ligne; & vous aurez l'avantage de lire toute espèce de musique, sans en être empêché par la dissérence des cless.

(M. l' Abbé Feytou.)

CLEF PETITE. On appelloit quelquesois ainsi la cle de su posée sur la mosseme l'ine, & cas grande la même cles posée sur la quatrième ligue.

Mujque. Fonte I,

Aujourd'hui qu'on ne se serr plus que de la el.s de se sur la quatrième ligne, ces dénominations sont hors d'usage.

(M de l stathon.)

CLEF TRANSPOSÉE. On appelle ainsi toute clef armée de dieses ou de bémols. Ces signes y servent à changer le lieu des deux semi-tons de l'ostave, comme je l'ai expliqué au mot bemol, & à établir l'ordre naturel de la gamme, sur quelque degré de l'échelle qu'on veuille choisir.

La nécessité de ces altérations nait de la sim'litude des modes dans tous les tons : car comme il n'y a qu'une formule pour le mole ma eur, il saut que tous les degrés de ce mode se t ouvent ordonnés de la même façon sur leur ronique; ce qui ne peut se faire qu'à l'aide des diéses ou des bemols. Il en est de même du mode m'n ur; mais comme la même combinaison qui donne la sormule pour un ton majeur, la donne aussi pour un ton mineur sur une autre tonique, (voyez mode) il s'ensuit que pour les vingt quatre modes il suffit de douze combinaisons : or, si avec la gamme naturelle on compte six modifications par dieses, & cinq par bémols, ou six par bémols & cinq par dieles, on trouvera ces douze combinaitons auxquelles se bornent toutes les variétés possibles de tons & de modes dans le système étabii.

J'explique, aux mois diète & bémol, l'ordre felon lequel ils doivent être placés à la clef. Mais pour transposer tout d'un coup la clef convenablem nt à un ton ou mode quelconque, voici une formule générale trouvée par M. de Boisgelou, conseiller au grand-conseil, & qu'il a bien voulu me communiquer.

Prenant l'ut naturel pour terme de comparaison; nous appellerons intervalles mineurs la quarte ut sa, & tous les intervalles du m me ut à une note bémolise quelconque; tout autre intervalle est maieur. Remarquez qu'on ne doit pas prendre par diése la note supérieure d'un intervalle majeur, parce qu'alors on seroit un intervalle superflu: muis il faut chercher la même chose par bémol; ce qui donnera un intervalle mineur. Ainsi l'on ne composera pas en la diése, parce que la sixte ut la étant majeure naturellement, deviendroit superflue par ce diése; mais on prendra la note si bemol, qui donne la même touche par un intervalle mineur; ce qui rentre dans la règle.

Ontrouvera. (pl. demul. fg. 73) une tal le des douze fons de l'octave divifée par intervalles majeurs & mineurs, fur laquelle on transpotera la case de la manière suivente, selon le ton & le mede ou l'on veut composer.

Ayant pris une de ces doure notes pour tonique ou fondamentale, il faut voir d'ab rd si l'intervalle qu'elle sait avec ut est majeur ou mineur : s'il est majeur, il faut des dièses; s'il est mineur, il saut des bémols. Si cette note est l'at lui même, l'intervalle est nul, & il ne saut ni bémol ni dièse.

Pp

Pour déterminer à présent combien il faut de dièses ou de béniols, soit a le nombre qui exprime l'intervalle d'ut à la note en question. La formule

par dièses sera $\frac{a-1\times 2}{7}$, & le reste donnera le nombre des dièses qu'il sant mettre à la cless. La formule par bémols sera $\frac{a-1\times 5}{7}$, & le reste

fera le nombre des bémols qu'il faut mettre à la clef.

Je veux, par exemp'e, compo'er en la mode majeur, Je vois d'abord qu'il faut des diéfes, parce que la fait un intervalle majeur avec ut. L'intervalle est une sixte dont le nombre est 6; j'en retranche1; je mu'tiplie le reste 5 par 2. & du produit 10 rejettant 7 autant de sois qu'il se peut, j'ai le reste 3 qui marque le nombre de diéses dont il faut armer la cief pour le ton majeur de la.

Que si je veux prendre sa mode majeur, je vois, par la table, que l'intervalle est mineur, & qu'il saut par conséquent des bémols. Je retranche donc i du nombre 4 de l'intervalle; je multiplie par 5 le reste 3, & du produit 15 rejettant 7 autant de sois qu'il se peut, j'ai i de reste : c'est un bémol qu'il saut mettre à la cles.

On voit par-là que le nombre des dièses ou des bémols de la *cles* ne peut jamais passer six, puisqu'ils doivent être le reste d'une division par sept.

Pour les tons mineurs, il faut appliquer la même formule des tons majeurs, non far la tonique, mais fur la note qui est une tierce mineure au-dessus de cette même tonique, sur sa médiante.

Ainfi, pour composer en se mode mineur, je transpose ai la cles comme pour le ton majeur de re. Pour se diése mineur, je la transposerai comme pour la majeur, &c.

Les musiciens ne déterminent les transpositions qu'à force de pratique, ou en tâtonnant; mais la règle que je donne est démontrée, générale & fans exception.

(J. J. Rousseau.)

CLEF TRANSPOSÉE. Je ne sais pas pourquoi Rousseau prétend que les musiciens ne déterminent les transpositions qu'en tâtonnant. Dès ma jounesse, c'est-à-d re, long-temps avant que Rousseau écrivit, on avoit, pour trouver le nombre de diézes & de bémols que l'on devoit mettre à la clef, un moyen tout aussi fûr, beaucoup plus simple & bien plus analogue à la pratique que ne peut l'être une regle d'algèbre pour ceux à qui cette science est inconnue.

On apprend avec les premiers élémens de la musique que les dièzes se posent de quinte en quinte à commencer par sa. Ils suivent donc cet ordre sa ut sol re la mi si. On sair encore que quand on a posé un de ces dièzes à la cles, tous

ceux qui le précèdent dans cet ordre doivent y être mis auparavant. Ainsi lorsque vous marquez à la clef le sol dièze, par exemple, il nécessite avec lui le sa & l'ut.

Les bémols se posent de quarte en quarte en commençant par si; savoir, si mi la re sol ut sa; ou, si l'on veut, les dièzes suivent la progression de quinte en montant, & les bémols celle de quinte en descendant. Les bémols supposent de même tous ceux qui les précèdent; ainsi vous n'en mettrez point sur le re que vous n'en ayez mis sur le si, le mi & le la.

D'après ces données, lorsque vous voulez former une ganime en mode majeur, vous regardez si la note que vous prenez pour tonique forme avec la note inférieure un ton entier ou un semiton. S'il y a un ton entier, comme cette note inférieure doit devenir note sensible, (voyez ce mot) il est évident que vous devez y mettre un dièze, & que ce sont, par conséquent, des dièzes dont vous devez armer la cles. Or, le dièze placé sur cette note, sera le dernier dans l'ordre établi plus haut, & suppose tous ceux qui sont avant lui.

Exemple:

On veut sormer la gamme de mi. La note insérieure à mi est re; entre re & mi, il y a un ton entier; pour qu'il n'y ait qu'un semi-ton, il saut baisser le mi ou élever le re; mais on ne peut baisser ce mi, puisque c'est lui qu'on prend pour tonique, qu'on veut écrire en mi naturel & non pas en mi bémol. Il saut donc élever le re d'un dièze. Mais ce re suppose avec lui les dièzes précédens sa ut sol; vous aurez donc dans la gamme de mi quatre clièzes, sa ut sol & re.

S'il ne se rencontre naturellement qu'un semi-ton entre la note p ise pour tonique & sa note insérieure, c'est qu'il ne saut pas de dièze à la cles. Pour savoir s'il y saut des bémols, on prendra le quatrième degré au-dessus de la tonique, & l'on verra s'il forme avec cette même tonique une quarte juste on un triton. Si la quarte est juste, il ne saut pas plus de bémols que de dièzes. Si elle est trop haute, il saut l'abaisser par un bémol, & ce bémol sera le dernier en suivant l'ordre des quartes (1).

Si l'on veut, par exemple, écrire en ut, on voit qu'entre cet ut & le fi, sa note insérieure, il n'y a naturellement qu'un semi-ton; il ne saut donc pas de dièze. Entre cet ut & la note qui est quatre degrés au-dessus, c'est-à-dire, fa, il y a

⁽¹⁾ On ne doir pas être embarrasse à distinguer une quarte d'avec un triton. (Voyez ces mots.) Si l'on n'en avoir pas l'habitude, voici comment on le verroir au premier coup-d'œil. Formez d'abord avec la ronique une tierce majeure. Si entre la note qui fait cetre rierce & la note supérieure, il n'y a qu'un semi-ton, la quarte est juste; s'il y a un toa entier, c'est ua triton.

une quarte juste; il ne faut donc pas non plus de

Si l'on veut former la gamme de fa, on ne trouve entre ce fa & la corde intérieure mi qu'un femi-ton, donc il ne saut pas de dièze; mais entre ce sa & le quatrième degré si ly a trois tons; savoir, deux tons pour la tierce majeure la, & un ton entre la & si; il saut donc que ce si soit abaissé par un bémol. Mais le si est le premier des bémols dans l'ordre des quartes, il n'en suppose donc pas d'autres avec lui; donc il ne saut qu'un bémol dans la gamme de sa.

Comme dans l'ordre naturel il n'y a que deux femi-tons de mi à fa, & de si à ut, il en réfulte qu'il n'y a que fa & ut dont on puisse former la gamme sans dièzes. Toutes les autres cordes naturelles en exigent pour se sormer une sensible. Mais on peut prendre pour tonique des notes bémolifies, lesquelles ne formant plus alors qu'un semi-ton avec la corde insérieure, n'ont plus besoin de dièze. Il saut alors rendre juste par un nouveau bémol la quarte de cette tonique, & ce bémol sera le dernier dans l'ordre des quattes, comme je l'ai dit plus haut.

Ainsi que l'on écrive en mi bémol, comme il ne forme qu'un semi-ton avec le re insérieur, ce re sera sa sensible; mais il forme un triton avec le la naturel, quatre degrés au-dessus; il faut donc un bémol sur ce la; ce qui en sait trois à la clef, si mi la.

Pour les modes mineurs, « il faut, comme le dit Rouffeau, appliquer la même formule que » pour les modes majeurs, non sur la tonique, » mais sur la note qui est une tierce au dessus » de cette même tonique. »

» Ainsi, pour composer en si mode mineur, » je transposerai la eles comme pour le ton ma-» jeur de re.»

Rousseau dit que d'après la règle qu'il a proposée, « on voit que le nombre des dièzes ou » des bémols de la cles ne peut jamais passer » six » Cette règle ne fauroit être regardée comme une loi, & elle ne rend raison de rien. A la rigueur même elle n'est pas vraie, car on pourroit écrire en ut #, ce qui obligeroit à mettre sept dièzes à la cles. Mas la gamme d'ut renfermant tous les intervalles dans la proportion qu'ils doivent avoir , il est évident que si l'on élève la première du syssème, il saut élever toutes les autres de la même quantité, sans quoi la proportion ne subssisteme quantité, sans quoi la proportion ne subssisteme quantité, sans quoi la proportion ne subssisteme changer aucune. C'est comme si l'on montoit toutes les cordes d'un instrument : on en changeroit l'intonation, mais on n'en changeroit pas les tons.

(M. Framery.)

CLEF TRANSPOSÉE. On voit aiscement par la mêthode que propose Rousseau, que l'on tloit mettre

un bémol à la clef dans le mode mineur de re, quoique presque toes les inusiciens françois, si on en excepte Ramezu, ne mettent r'en à la clef de ce mode. La méthode de M. Rameau est pourtant fondée sur cette règle très-simple & tresvraie, que dans le mode majeur il faut mettre autant de dièzes ou de bémols à la clef que l'échelle du mode en contient en montant; & que dans le mode mineur il faut mettre autant de diezes ou bémols à la cle, que l'échelle du mode en contient en descendant. (Voyez Mode, & Echelle ou Gamme.)

. CLEF TRANSPOSÉS. Ne pourroit-on pas faire des claviers mobiles, pour jouer toujours au naturel? Combien on épa-gneroit de temps que l'on pourroit employer à des études plus utiles ! Toute la musique vocale ne devroit-elle pas être notée au naturel? Quelle nécessité y a-t-il d'apprendre un air de quinze man ères en majeur & de quinze manières en mineur? Laissons cela aux violons, altos, basses, &c. mais la vocale & le clavecin peuvent se passer de cette admirable science de répéter quinze sois la même chose : cela est aussi ridicule que les inversions du compliment du Bourgeois-Gentilhomme à sa belle marquise, mais cela est plus panible; & je voudrois qu'on mit un peu plus d'agrément à montrer les arts de pur agrément. Les mai res de musique y gagneroient doublement : ils ennuyeroient moins leurs élèves. & ils en auroient davantage.

Autre méthode pour trouver le nombre des dièles ou des bémols à la clef dans tous les tons possibles, tant en majeur qu'en mineur. Cherchez la tonique proposée dans l'ordre des quintes depuis ut exclusivement:

L'ordre numérique de la tonique vous indiquera le nombre des dièles en majeur. Ainsi en sol, un d'ese; en la, trois dièses; en sat, six dièses. Le mineur a toujours trois diéles de moins que le majeur sur la même tonique puisque dans le majeur la tierce. la fixte & la septième sont majeures, & qu'elles sont mineures dans le mode m neur. Ainsi retranchez trois dièles du majeur, ou ajoutez-y trois bémols, vous aurez la c ef aiméc comme elle doit l'être. Seulement il saut sire attention qu'un bémol détruisant le dièse qui se trouve sur la même note, si le nombre des d'éses est moindre que treis, le mode m'neur aura des hémols à la clef; & le nembre de ces bemols seta égal à la dissèrence du nombre des dièses au nombre trois. Ainsi en te majour, deux deses; donc en re mineur, deux diefes m ins trois diefes, c'est-à dire, un bémol; par la même radon, en ut majeur, m diefes ni bemols : donc en or m neur. trois bemols; en la majeur, trois dièses : donc en la mineur, trois dièses moins trois dièses : donc en la mineur, ni dièscs ni bemols, &c.

Autre méthode, qui n'est qu'une conséquence de la précédente. Deux quintes forment une neuvième que, pendant le cours de l'opération, nous pouvons prendre pour une seconde majeure. Or, en montant d'une quinte, on a un dièse de plus à la clef. Donc en montant de deux quintes, ou d'une seconde majeure, on a deux dieses de plus. Donc en montant de seconde en feconde on a toujours deux dièles de plus Ainsi en ut majeur, point de dièses; donc en re majeur, deux dièses; en mi majeur, quatre dièses; en fa # majeur, six dièses; en sol majeur, un dièse: donc en la majeur, trois dièses; en si majeur, eing dièses; en ut # majeur, sept dièses.

Item en descendant d'une quinte en majeur, on a un bémol de plus à la clef. Donc en defcendant d'une seconde majeure, on a deux bémols de plus. Ainsi en ut majeur, point de bémol. Donc en si b, deux bémols; en la b, quatre bémols; en sol b, fix bémols; de même en fa, un bémol; donc en mi b, trois bémols; en re b, cinq bémols; en ut b, sept bémols, pour le majeur; la même tonique en mineur a trois bémols de moins.

(M. l'Abbé Feytou.)

CLEPSIAMBE, f. m. Hefychius & les Lexicographes Grecs nomment ainsi quelques chansons d'Aleman. (M. de Castilhon.)

CLEPSIANGOS. Athénée dit qu'Aristoxène mettoit le clepsiangos, au nombre des instrumens étrangers aux Grecs, aussi bien que le phœnix, le pectis, la magade, la sambuque, le rigone, le scindapse & l'ennéacorde. Je pense que le clepsiangos & le clepsiambe pourroient bien être le même (M. de Castilhon.) instrument.

CLEPSYDRE. On trouve dans Athénée (deipno. Lib. IV.) qu'il y avoit un instrument de musique à myaux, appellé clep/ydre, inventé par Clesibius, barbier de profession, mais savant dans l'art de construire des instrumens hydrauliques, & qui même a laissé un traité sur cet article. Voici la description qu'Athénée donne du clepfydre.

" Cet instrument, assez semblable par sa figure » à un autel rond, doit être mis, non au nom-» bre des instrumens à cordes qu'on pinçoit, » mais au nombre des instrumens à tuyaux; les » orifices des tuyaux étoient tournés vers l'eau, » en forte que quand on l'agitoit, le vent que cette » ean produisoit, seisoit rendre un son doux aux

» tuyaux : il y avoit des espèces de balanciers qui

» passo ent au-delà de l'instrument. »

Il paroît par cette description que c'étoit une véritable orgue hydraul que: Athen e conclut sa description par dire : " Voilà Oulpian! tout ce » que je peux dire de l'orgue hydraulique. » I le même nom par des progressions disferentes.

Maîs cela ne prouve rien, car les Grecs appelloient les instrumens en général orgues, organa. (M. de Castilhon.)

CLIMAX. On a transporté dans quelques écrits ce mot de la réthorique à la musique, & on lui fait fignifier:

1°. Un trait de chant où les deux parties vont par tierce en montant, & descendant diatoni-

2°. Un trait de chant qui est répété plusieurs fois de suite & toujours un ton plus haut; dans ce cas c'est exactement une rosalie. (Voyez Rofalie.)

3°. Enfin, une forte de canon. (Voyez Canon.) (M. de Castilhon.)

CLOCA. Surnom d'un nome propre aux joueurs de flûte, comme le rapporte Pollux, Onomast. liv. (M. de Castilhon.) IV, chap, X.

CNISME, danse & air de danse qu'on exécutoit fur la flûte. (M. de Castilhon.)

CODON. Ce mot qui, dans le fens propre, fignifie une cloche, fignifie aussi la partie inférieure des flûtes des anciens. Cette partie étoit ordinairement de corne de veau, & on la noinmoit codon à cause de sa ressemblance à une c'oche. (M. de Castilhon.)

COLLOBIS. Nome des Grecs pour la cythare. (M. de Castilhon.)

COMARCHIOS. Sorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne musique des Grecs. (Voyez Flûte.) (J. J. Rousseau.)

COME SOPRA, expression italienne qui signifie comme ci-dessus. Elle sert à faire répéter quelque passage qu'on a déjà vu On la trouve sur des partitions italiennes, principalement dans des rondeaux. Le copiste, pour s'épargner de la peine, n'écrit quelquesois les accompagnemens de la première partie du rondeau que la première fois; pour les suivantes, chaque sois que le rondeau se répète, il se contente d'en écrire le chant avec la basse, & renvoye, pour les autres accompagnemens, come fopra.

(M. Framery.)

COMIRS, f. m. pl Farceurs, la plupart Provençaux, fachant la musique, jouant des instrumens, & débitant les ouvrages des Troubadours : ils succedèrent en France aux histrions, & on leur y donna encore les noms de conteurs, jongleurs, mufars, plaifantins, pantomimes, &c. (M. de Castilhon.)

COMMA, f. m. Petit intervalle qui se trouve; dans quelques cas, entre deux fons produits fous On distingue trois espèces de comma. 1°. Le mineur dont la raison est de 2025 à 2048; ce qui est la quantité dont le st dièze, quatrième quinte de sol d'èze pris comme tierce majeure de mi, est surpassé par l'ut naturel qui lui correspond. Ce comma est la dissérence du semi-ton majeur au semi ton moyen.

2°. Le comma majeur est celui qui se trouve entre le mi produit par la progression triple comme quatrième quinte en commençant par ut, & le même mi, ou sa réplique, considéré comme tierce majeure de ce même ut. La raison en est de 80 à 81 C'est le comma ordinaire, & il est la dissèrence du ton majeur au ton mineur.

3°. Enfin le comma maxime, qu'on appelle comma de Pythagore, a fon rapport de 524288 à 531441, & il est l'excès du si déèze produit par la progression triple comme douzième quinte de l'ut, sur le même ut élevé par ses octaves au degré correspondant.

Les musiciens entendent par comma la huitième ou la neuvième partie d'un ton, la moitié de ce qu'ils appellent un quart de ton. Mais on peut affurer qu'ils ne favent ce qu'ils veulent dire en s'exprimant ainfi, puisque pour des oreilles comme les nôtres un fi petit intervalle n'est appréciable que par le calcul. (Voyez Intervalle.)

(J. J. Rousseau)

COMMA. Rousseau n'en distingue que trois espèces, le mineur, le majeur & le maxime; il y en a une quatrième espèce, c'est le minime, qui doit être placé au troissème rang.

Le comma minime est dans le rapport de 32768 à 32805, & il est l'excès du se ‡, produit par la progr. stion triple, comme huitième quinte de mi, tierce majeure d'ut, sur ce même ut élevé par ses octaves au degré correspondant.

Le comma maxime est la différence entre l'apotome ordinaire & le limma; & le comma minime est la différence entre le semi-ton moyen & le limma

(M. Suremain de Miffery, Officier d' Artillerie.)

Comma. Si quelqu'un prenoit pour rapport du diamètre à la circonférence du cercle, les disté rentes approximations qui en ont été données, il pourroit dire que ce rapport est à la sois $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{7}$, \frac

supposition, que ceux de la tierce majeure & de la quinte sont connus par expérience, & dans chaque calcul, on combine ces deux rapp res concurremment : cependant chacun des deux dont dependre de l'autre : il ne saut recourir a l'experience que pour en connoître un, & le se on le lei terre tiré du premier par le calcul; de mente que qui don a mesuré le diamètre d'un cercle, on conneît suffisamment sa circonference, dont la mesure actuelle ne donneroit qu'une approxim. Jon. Je prends donc pour connu le rapport de la tierce majeure, dont la justesse est la moins douteuse, & je nomme celui de la quinte :: n : t. Je parcours toutes les notes par ordre de quinte, & je forme la table suivante :

dont les notes auront respectivement pour valeurs numériques,

ensuite pour ramener tous ces sons à une même octave, je considète que $u \in \mathbb{R}$, par exemple, dont la valeur est $\frac{\pi}{n}$ est à la quatrième octave de l'ut qui suit immédiatement l'ut naturel; donc la valeur de cet $ut \notin \operatorname{est} \frac{4\pi}{2n}$. Par cette méthode, je construis la table suivante:

dont les notes ont respectivement pour valeurs numériques,

Il ne faut donc plus que déterminer π : pour y parvenir, je tais :: 5 : 4 le rap ort de la tierce majeure, & j'ai $\frac{co}{2\pi}$: $\frac{2-4}{3}$:: 5 : 4; donc $\frac{1}{4}$ — 5 &

 $n = \sqrt{5}$. Or, $\sqrt[4]{5}$ a dù naturellement être confondue avec $\frac{1}{2}$ qui est une approximation trèsforte. Il est aise maintenant d'avoir le rapport numérique d'un intervalle quelconque : si dans

ton expression l'exposant de n est une puissance de 4, le rapport est juste & commensurable; si l'exposant est tout autre nombre, le rapport est incommensurable, & il faut substituer $\frac{1}{n}$ à n comme approximation. Ainsi le rapport de la tierce mineure est :: $4:\frac{3}{n}$ ou :: $4n:\frac{4}{n}$, c'est-à-dire, :: 4n:5. Si on substitue $\frac{3}{n}$ à n, le premier rapport devient :: 32:27, & le fecond :: 6:5; ce sont ces deux approximations qui ont été prises pour des valeurs réelles. Le rapport de la seconde mineure est

3 5 3 · 3 8 3 3 :: 2: n:: 2: 5 n:: 2 n: n:: 2 n: 25.

L'approximation du rapport :: $\frac{3}{2}$: 5n est :: 16: 15, & celle de :: $\frac{3}{2}\frac{3}{n}$: 25 est :: 27: 25. [Ce font ces deux rapports qui ont été donnés pour vrais. Le rapport de la seconde majeure est

2 4 2 2 :: n : 2 :: 5 : 2 n.

Par la substitution/de $\frac{n}{4}$ à $\frac{2}{n}$ le rapport :: $\frac{2}{n}$: 2 devient :: 9 : 8 , & le rapport :: 5 : 2 $\frac{2}{n}$ devient :: 10 : 9 qu'on reconnaît pour les deux qui ont été trouvés. M. de Boisgelou appuyoit cette théorie sur une soule d'autres preuves qu'il feroit trop long d'insérer ici. Remarquons qu'un intervalle est diatonique, si dans son expression l'exposant de n est depuis 20 jusqu'à 6; chromatique, si l'exposant est depuis 6 jusqu'à 12; enharmonique, depuis 12 jusqu'à 18. Si l'exposant de n est précisément 6, l'intervalle est à la sois diatonique & chromatique; c'est le passage de l'un à l'autre : si l'exposant est 12, l'intervalle est à la sois chromatique & enharmonique. (Voyez Tempérament.)

COMMUNE, f. f. On appelle ainsi une note marquée d'un point d'orgue ou point d'arrêt, sur laquelle toutes les voix & tous les instrumens s'arrêtent; par extension, les silences même, marqués d'une couronne s'appellent aussi commune. Cette expression, samilière aux Italiens, est peu connue des François. (Voyez Point-d'orgue, Point-d'arrêt, Couronne.)

(Al. Framery.)

COMPAIR, adj. corrélatif de lui-même. Les tons compairs dans le plain-chant, sont l'authente & le plagal qui lui correspond. Ainsi le premier ton est compair avec le second; le troisième avec le quatrième, & ainsi de suite: chaque ton pair est compair avec l'impair qui le précède. (Voyez Tons de l'église.)

(J. J. Rousseau.)

COMPLAINTE, s. f Espèce de romance populaire, d'un genre pathétique. Ce petit poëme est ordinairement le récit d'une histoire lamentable

qu'on suppose fait par le personnage même, & c'est ce rapport, autant que sa qualité historique, qui distingue la complainte de la romance, presque toujours consacrée à la fiction. Cette distinction ne sauroit cependant être très-rigoureuse, car souvent on les prend l'une pour l'autre. Le style de la complainte doit être simple & naïf, & son caractère musical doit être le même. C'est à ce genre sur-tour que conviennent les chants mineurs; ces chants montagnards qui nous viennent de la Provence, du Languedoc, & de tous les pays méridionaux de la France, dont les habitans, par une bizarrerie remarqualle, ont le caractère si gai, l'ame si sensible, & l'expression musicale si mélancolique. (M. Framery.)

COMPLÉMENT d'un intervalle, est la quantité qui lui manque pour arriver à l'octave : ainsi la seconde & la septième, la tierce & la sixte, la quarte & la quinte sont complémens l'une de l'autre. Quand il n'est question que d'un intervalle, complément & renversement sont la même chose. Quant aux espèces, le juste est complément du juste, le majeur du mineur, le superstu du diminué, & réciproquement. (Voyez Intervalle.)

COMPOSÉ. adj. Ce mot a trois sens en mufique; deux par rapport aux intervalles, & un par rapport à la mesure.

I. Tout intervalle qui passe l'étendue de l'octave est un intervalle composé, parce qu'en retranchant l'octave on simplisse l'intervalle sans le changer. Ainsi la neuvième, la dixième, la douzième sont des intervalles composés; le premier, de la seconde & de l'octave; le deuxième, de la tierce & de l'octave; le troisième, de la quinte & de l'octave, &c.

II. Tout intervalle qu'on peut diviser musicalement en deux intervalles, peut encore être considéré comme composé. Ainsi la quinte est composée de deux tierces, la tierce de deux secondes, la seconde majeure de deux semi-tons; mais le semiton n'est point composé, parce qu'on ne peut plus le diviser ni sur le clavier ni par notes. C'est le sens du discours qui, des deux précédentes acceptions, doit déterminer celle selon laquelle un intervalle est dit composé.

III. On appelle mesures composées toutes celles qui sont désignées par deux chiffres. (Voyez Mesure. (J. J. Rousseau.)

l'Composé. Intervalle composé. Il n'y a aucun intervalle harmonique, c'est-à-dire, rationel ou commensurable, c'est-à-dire, exprimé par deux nombres entiers, qui ne soit composé. Car prenant dans la première colonne de la table de la génération harmonique deux sons quelconques, leur intervalle sera composé de tous les intervalles représentés par les sons intermédiaires.

A l'égard des intervalles représentés par deux nombres qui ne différent entr'eux que d'une unité; doublant ces deux nombres, & en prenant le terme moyen, on aura les deux intervalles composans. Exemple : soit l'intervalle si ut de quinze à seize, qui est égal à celui de 30 à 32. La moyenne arithmétique est 31. L'intervalle de 30 à 32 est donc composé des deux intervalles de 30 à 31 & de 31 à 32. De même le demi-ton mineur de 24 à 25 on de 48 à 50, se divise harmoniquement en deux intervalles; l'un de 48 à 49; l'autre de 49 à 50. En général la suite des harmoniques d'un corps fonore forme (par les vibrations) une progression arithmétique vinfinie; 1, 2, 3, 4, 5, 6 mil dans laquelle chaque terme est moyen arithmétique entre ses deux termes adjacens : or, il n'y a aucun intervalie dont les termes ne se trouvent doublés. Donc il n'y a aucun intervalle qui ne soit séparé à l'octave par un terme moyen. Donc il n'y a aucun intervalle qui ne foit divisé harmoniquement en deux moindres intervalles. Donc il n'y a aucun intervalle simple.

(M. l'Abbé Feytou.)

COMPOSER, v. a. Inventer de la musique nouvelle, selon les règles de l'art.

(J. J. Rouffeau.)

COMPOSITEUR, s. m. Celui qui compose de la musique ou qui sait les règles de la composition. Voyez, au mot composition, l'exposé des connoissances nécessaires pour savoir composer. Ce n'est pas encore assez pour sormer un vrai compositeur. Toute la science possible ne sussit point sans le génie qui la met en œuvre. Quelque essort que l'on puisse saire, quelque acquis que l'on puisse avoir, il faut être ne pour cet art; autrement on n'y sera jamais rien que de médiocre. Il en est dit compositeur comme du poète : si la nature en naissant ne l'a formé tel;

S'il n'a reçu du ciel l'influence secrette, Pour lui Phébus est sourd & Pégase est rétif.

Ce que j'entends par génie n'est point ce goût bizarre & capricieux qui seme par-tout le baroque & le dissicile, qui ne sait orner l'harmonie qu'à force de dissonances, de contrastes & de bruit. C'est ce seu intéricur qui brûle, qui tourmente le compositeur malgré lui, qui lui inspire incessamment des chants nouveaux & toujours agréables; des expressions vives, naturelles & qui vont au cœur; une harmonie pure, touchante, majestueuse, qui rensorce & pare le chant sans l'étousser. C'est ce divin guide qui a conduit Correlli, Vinci, Perez, Rinaldo, Jomelli, Durante plus savant qu'eux tous, dans le sanctuaire de l'harmonie; Leo, Pergolèse, Hasse, Terradéglias, Galuppi dans celui du bon goût & de l'expression.

(J. J. Rouffeau.)

COMPOSITEUR. Aujourd'hui les compositeurs se contentent de savoir la routine de la composition & médiocrement les largues; mais est-ce tout ce qu'ils devroient posséder? Un compositeur n'aurat il pas une expression beaucoup plus énergique, si, sachant la théorie de l'harmonie, il fait la raisonner, (qu'on me passe cette sacon de parler) & non saire succèder un accord à un autre parce qu'on a toujours sair ainsi? Si le compositeur n'est pas bon déclamateur, comment notera t-il une bonne déclamation? Et comment sa musique aurat-telle de l'expression, si elle ne contient pas une bonne déclamation?

Le compositeur ne doit-il pas encore être verse dans la lecture des poëtes anciens & modernes ? Comment sans cela pourroit-il connoître le caractère particulier de chacun de ceux qu'il fait parler ? Comment pourra - t - il faire Achille, l'homme d'Horace,

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer?

Saura - t - il, sans cette lesture, bien peindre Agamemnon, disputant dans un duo avec Achi le au sujet d'Iphigénie? donner au premier une co-lère plus majessucuse, des tetours de tendresse biensôt étoussés par l'imprudente sureur d'Achille? Non, il leur sera stoidement chanter l'un après l'autre le même motif.

Le compositeur doit encore donner en général un ton plus noble, plus touchant au premier personnage de su pièce, & il doit dégrader le ton à mesure que les suiets sont moins intéressans; & qu'on ne dise pas que cela ne se peut; un des bons opèra de Hasse, bien exécuté, sera tenur toutes ces nuances.

Voilà ce qu'un compositeur devroit être, si le goût des speciateurs & du shéatre lyrique en général n'étoit pas gâté; mais aujeurd'hui il ne s'aget pas seulement de bien saire, mais encore de ramener le bon goût, & la vraie expression sur le théâtre; il saut qu'un compession soit de plus un vrai sloicien, & qu'il oppose une fermere inchanlable aux clameurs des croque-sols & des acteurs médiocres, qui veulent sauver leur peu d'ame à l'aide d'un chant léger & gracieux, mais qui ne dit rien.

COMPOSITION, f. f. C'est l'art d'inventer & tl'écrire des chants, de les accompagner d'une harmonie convenable, de saire, en un mot, une pièce complette de mussique avec toutes ses parties.

La connoissance de l'harmonie & de ser rigles est le sondement de la compession. Sans donte il saut savoir remplir des accords, pr parer, sauver des dissonnances, trouver des basses sondament, es & posseder toutes les autres petites connois necs élémentaires; mais avec les seules regles de l'harg

monie on n'est pas plus près de favoir la com-position, qu'on ne l'est d'être un orateur avec celles de la grammaire. Je ne dirai point qu'il faut, outre cela, bien connoître la portée & le caracté e des voix & des instrumens, les chants qui sont de facile ou difficile exécution, ce qui fait de l'effet & ce qui n'en fait pas; sentir le caractère des différentes mesures, celui des différentes modulations pour appliquer toujours l'une & l'autre à propos; favoir routes les regles partion iè es cm les per convention, par goû l par caprice ou par pédanterie, comme les suçues, les imuat ons, les sujers contraints, &c. Toutes ces choses ne sont encore que des préparacifs à la composition: mais il faut trouver en soi-même la source des beaux chants, de la grande harmonie, les tableaux, l'expression; être enfin capable de faisir ou de sormer l'ordonnance de tout un ouvrage, d'en suivre les convenances de toute espèce, & de se remplir de l'esprit du poète sans s'amuser à courir après les mots. C'est avec raison que nos musiciens ont donné le nom de paroles aux poëmes qu'ils mettent en chant. On voit bien, par leur maniere de les rendre, que ce ne sont en effet, pour eux, que des paroles. Il semble, sur tout depuis quelques années, que les règles des accords aient fair oublier on negliger toutes les autres, & que l'harmonie n'ait acquis plus de facilité qu'aux dépens de l'art en général. Tous nos artistes savent le remplissage, à peine en avons-nous qui sachent la composition.

Au reste, quoique les règles sondamentales du contre-point soient toujours les mêmes, elles ont plus ou moins de rigueur selon le nombre des patties; car à mesure qu'il y a plus de parties, la composition devient plus dissicile, & les règles sont moins sévères. La composition à deux parties s'appelle duo, quand les deux parties chantent également, c'est-à-dire, quand le sujet se trouve partagé entrelles. Que si le sujet est dans une partie seulement, & que l'autre ne fasse qu'accempagner, on appelle alors la première récit ou folo; & l'autre, accompagnement ou basse-continue, si c'est une basse. Il en est de même du trio ou de la compessition à trois parties, du quatuor, du quinque, &c. (Voyez ces mots.)

On donne aussi le nom de composition aux pièces mêmes de musique faites dans les règles de la composition: c'est pourquoi les duo, trio, quatuor dont je viens de parler, s'appellent des compositions

On compose ou pour les voix seulement, ou pour les instrumens & les voix. Le plain chant & les chansons sont les seules compositions qui ne soient que pour les voix; encore y joint on souvent quelque instrument pour les sout nir. Les compositions instrument les sont pour un chœnt d'orchesse. & alors elles s'apnellent symphonies, concerts; ou pour quelque espèce

particulière d'instrument, & elles s'appellent piè cs; sonates. (Voyez ces mors.)

Quant aux compositions destinées pour les voix & pour les instrumens, elles se divis nt communément en deux espèces principales; savoir musique latine ou musique d'église, & musique françoise. Les musiques destinées pour l'église, soit pseaumes, hymnes, antiennes, répons, portent en génér l le nom de mottets. (Voyez Mottet.) La musique françoise se divise encore en musique de théâtre, co me nos opéras, & en musique de chambre, comme nos cantates ou cantatilies. (Voyez Cantate, Opéra.)

Généralement la composition latine passe pour demander plus de science & de règles, & la françoise plus de génie & de goût.

Dans une composition, l'auteur a pour sujet le son physiquement considéré, & pour objet le seul plaisir de l'orcille, ou bien il s'élève à la musique imitative & cherche à émouvoir ses auditeurs, par des effets moraux. Au premier égard il sussit qu'il cherche de beaux sons & des accords agréables; mais au second il doit considérer la musique par ses rapports aux accens de la voix humaine, & par les consormités possibles entre les sons harmoniquement combinés & les objets imitables. On trouvera dans l'article opéra quelques idées sur les moyens d'élèver & d'ennoblir l'art, en faisant, de la musique, une langue plus éloquente que le discours même.

(J. J. Rousseau.)

Composition. f. f. Nous ne donnerons point ici un traité complet de composition. Les règles diverses de cet art se trouvent répandues dans cet ouvrage, & nous ne serions que répéter ce que nous avons développé davantage dans chaque article séparé. Mais nous croyons devoir tracer, en saveur de ceux qui voudroient apprendre la composition, le plan qui nous semb e le plus savorable. Nous établirons la manière dont ils doivent classer leurs idées & l'ordre dans lequel il convient qu'ils lisent ce distionnaire.

D'après ce que nous avons dit dans notre préface, nous ne parlerons de la basse fondamentale que pour simplisser la connoissance & l'énumération des accords. Nous ne suivrons point les règles de successions assignées à cette basse par Rameau; elles nous paroissent trop souvent susses, sur-iour insussissantes, & plus propres à donner une théorie vague de l'harmonie, qu'à conduire l'élève dans les sentiers de la pratique; c'est sur-tout de la pratique que nous voulons ici nous occuper; aussi éviterons-nous toute espèce de calcul. Ceux qui voudront approfondir les principes que nous allons exposer, en auront les moyens dans les différens articles de cet ouvrage.

Il est à présumer que celui qui veut apprendre la composition, sait déjà lire la musique & qu'il en connoît les premiers élémens. Cependant, parmi ces élémens, il en est plusieurs qui, n'ayant pas une application directe & nécessaire à la simple lecture, ont pu ne pas se faxer dans sa mémoire : il est bon de les lui retracer.

La musique est la science des sons! Il s'agit donc, 1°. de produire une suire de sons dans un ordre que l'oreille puisse approuver pour en sormer un chant, & c'est en quoi consiste la mélodie. Il appartient au génie & au goût de donner à ce chant plus ou moins de charme & d'expression: c'est une étude à part. Nous traitons ici de la grammaire musicale, le reste en est la rhétorique.

2°. Il faut adapter à ces premiers sons d'autres sons qui, entendus en même temps, puissent aussi plaire à l'oreille : c'est ce qu'on appelle harmonie.

Puisque toute la musique est composée de sons successifs & simultanés, il faut donc commencer par bien connoître tous les sons qu'elle peut employer. On connoît déjà vulgairement les huit cordes (a), ut re mi fa sol la si ut; mais il s'en saut bien qu'elles soient les seules qui puissent entrer dans une composition musicale. Pourquoi donc sontelles regardées comme élémens, & pourquoi sontelles rangées dans cet ordre? C'est ce qu'on apprendra aux mots oclave & gamme. On verra au mot offave, que tous les sons qui excèdent cette étendue ne peuvent être que la replique de ceux qu'elle contient; & au mot gamme, pourquoi de tous les sons compris dans l'octave, huit seulement, en comptant les deux extrêmes, ont servi à la sormer; on y verra aussi les motifs qui ont déterminé à présèrer cet arrangement à tout autre. On y apprendra ce que c'est que d'être dans un TON, & en combien de tons est une gamme. On y prendra connoissance des MODES, c'est-à-dire, des distérentes manières dont une gamme peut être arrangée. On saura que moduler, est passer d'une gamme dans une autre, ou donner à la même gamme un ordre différent.

Après s'être samiliarisé avec tous les sons, pris séparément, on les considérera dans leurs rapports respectifs: c'est ce qu'on appelle intervalles. (V. ce mot.) Les plus importans sont ceux des sons compris dans l'octave. Ainsi l'on saura quels différens intervalles peuvent séparer un son d'un autre, depuis le

femi-ton, le plus petit de tous, jusqu'à l'octave, regardée jusqu'ici comme le plus grand. Ces intervalles sont la seconde, la tierce, la quarre, &c.; mais cette seconde, cette tierce peuvent être majeures ou mineures; cette quarte peut être juste ou superflue, &c. Lisez donc les articles de chaque intervalle, savoir: ceux de seconde, de tierce, de quarte, de quinte, de serve & de septième. Vous avez déjo vu ce ui d'ostave: lisez aussi les mots majeur &c mineur, juste, superflu, diminué. Voyez encore le mot triton; c'est le nom qu'on donne à la quarte superflue; & le mot sausse quinte, nom donne à l'intervalle de quinte diminué d'un semi-ton.

En étudiant ainsi les intervalles, on aura dû remarquer que si les cordes ut & re forment enfemble une seconde, re & ut sorment une septième. La septième & la seconde tout donc composées des mêmes sons. Il en est de même des autres intervalles; savoir, de la tierce & la sixte, de la quarte & la quinte: c'est ce qu'on appelle renversement. Voyez ce mot.

Nous avons dit que les intervalles les plus importans étoient ceux q e renserme l'ostave; cependant il arrive quelquesois que ceux qui la surpassent, & qu'on appelle intervalles composés, ne peuvent pas être pris indisséremment pour leurs simples. Par exemple, on verra par la suite qu'il y a des loix pour la onzième, qui ne sont pas les mêmes que pour la quarte, quoique l'une soit l'ostave de l'autre: il sera donc utile de s'accourumer austi avec les intervalles composés; savoir la neuvième, ostave de la seconde; la dixième, ostave de la feconde; la dixième, ostave de la quarte; la douzième, octave de la quinte, &c.

Cette habitude des intervalles, que nous recommandons en général, est très-essentielle, parce que c'est leur distrente nature qui les rend consonnans ou dissonans, & que c'est le mélange régulier des consonnances & des dissonances qui constitue l'harmonie.

Le grand avantage de la basse sondamentale est de classer clairement & de réduire à un très - petit nombre tous les accords consonnans & dissonans. Pour faire connoître cette basse, il saut expliquer à nos lecteurs un phénomène qui paroit avoir servi de sondement à l'harmonie, & sur lequel on trouvera de plus grands détails au mot basse-sonamentale.

Tout son harmonique sair entendre avec lui, t°. l'oclave de ce même son; 2°. sa douzième; 3°. sa dix-septieme majeure; c'est-à-dire, en ramenant au simple ces intervalles composés, son oclave, sa quinte & sa tierce majeure. Ainsi, en nommant e'r le son supposé, vous entendrez en même tems un autre tir, un soz & un mt. Cette réunion de quatre sons, en comptant l'oclave pour un son distirent, est ce qu'on appelle un accord parsait. Cet accord est consonnant, sinvant la valeur propre da mot, parce que tous les sons qu'i le composent

Musique. Tome I.

⁽¹⁾ Voyez le mot corde. Un défaut qui appartient à toutes les méthodes, puisqu'il appartient à l'art lui-même chez toutes les nations, c'est celui de sa nomenclature. Presque aucun des termes employés en musique n'a de signification claire et précise. Plusieurs servent à exprimer la même idée, quoi qu'ils soient loin d'être synonymes. Plusieurs autres, au contraire, significat à la sois des choses différentes et qui n'ont entr'elles presque au cun rapport. Nous-mêmes, pour obeir à l'ustge, nous sommes obligés quelques sois de nous conformer à ces locutions vicienses. Mais à l'article de chacun de ses mots, nous avons râché de les analyser exactement, et au mot corde, en traitant de leur synonimie, nous avons essayé de ramener chacun d'eux à sa propre valeur.

fonnent ensemble. Tout autre son, ajouté à ceuxlà, seroit dissonant, c'est-à-dire, sonneroit double, sonneroit à part.

Si, au lieu de suivre cet ordre donné par la nature ut ut sol mi, vous dérangez les cordes supérieures, comme ut sol mi ut, ou ut mi sol ut, &cc. pourvu que l'ut, qui engendre les autres sons, reste toujours au grave, vous n'avez tien changé à l'accord parsait. (Voyez ce mot.) Mais si vous avez mis au grave les cordes sol ou mi, votre accord est toujours consonnant, puisqu'il est également composé de sons qui résonnent ensemble, mais ce n'est plus un accord parfait, parce que le générateur se trouve plus aigu que les sons produits; au lieu que, dans la nature, les sons produits sont toujours plus aigus que le générateur.

C'est ce générateur qu'on appelle basse - fondamentale; c'est le plus grave des sons d'un accord dont les autres sorment avec lui une sierce & une quinte.

L'accord parfait, donné par la nature, est donc composé d'une tierce majeure & d'une quinte, ou, si l'on veut, de deux iierces, dont l'une est majeure, ut mi, & l'autre mineure, mi sol. On a imaginé, par analogie, une autre espèce d'accord parfait, dont la première tierce est mineure, & la seconde majeure. Ainsi: soit supposée la corde re, à laquelle vous voulez donner un accord parfait sans sortir de la gamme d'ut, il ne peut avoir sa première tierce majeure, puisque ce seroit un sa #, lequel n'est point de la gamme d'ut. Vous lui laissez donc ce sa naturel: sa première tierce est mineure, sa seconde majeure, & c'est un accord parfait mineur.

Que cet accord ait l'origine que nous lui donnons ici, ou qu'on lui en trouve une autre, il n'en est pas moins vrai qu'on le pratique avec succès, & qu'il a des beautés qui lui sont propres, quoiqu'il soit moins consonnant que l'accord parsait majeur.

Sa basse sondamentale se reconnoît de même, quelque ordre qu'on donne aux cordes qui le composent; le son avec lequel les autres peuvent sormer une tierce & une quinte en scra toujours le son sondamental, quoiqu'il n'en soit pas véritablement le générateur. Ainsi soient les notes mi ut la, dont vous voulez trouver la basse, ce ne peutêtre le mi, dont l'ut est la sixte, & le la la quarte: ce ne peut être ut dont le la feroit la sixte; c'est donc le la dont l'ut est la tierce mineure, & le mi la quinte. Voyez les mots Accord, Renversement, Face, pour favoir les noms que portent ces deux espèces d'accords parsaits, lorsqu'ils ont un autre ordre que le direct.

L'accord parfait est ce qui constitue le ton: Aussi la première note qui le porte est nommée en France sonique; & ce nom est adopté maintenant assez généralement. Il a de plus la propriété de présenter à l'oreille un repos qui ne lui laisse plus rien à desirer. C'est donc par cet accord qu'il faut commen-

cer toute pièce de musique, & qu'il faut la finir en le pratiquant sur la même tonique. Mais on sent que si une pièce de musique étoit toute composée d'accords parfaits, l'oreille, reposée à chaque instant, ne desireroit jamais d'avancer: chacun des sons paroîtroit isolé, ne se lieroit point avec les autres, & il ne formeroit pas plus un chant, qu'une série de mots sans suite ne formeroit un discours. A la vérité, en employant le renversement, & faifant succèder à propos les accords mineurs moins confonnans, aux majeurs qui le font davantage, on viendroit à bout de plaire à l'oreille. Telle étoit l'harmonie au tems de son invention; & l'on fait encore aujourd'hui quelques morceaux composés des seules consonnances. Mais il est cer-tain que la dissonance, par son aspérité, a plus énergiquement la propriété de saire desirer l'accord suivant, & que la phrase musicale en a plus de liaifon.

Il s'agit maintenant de trouver quelle sera la corde ajoutée à l'accord parsait pour le rendre dissonant. Cet accord lui-même nous en offre le modèle: il est composé de deux uerces, ajoutons-en une troisième en-dessis ou en-dessous, & elle sera nécessairement dissonante. Ainsi, à l'accord parsait ut mi sol ajoutons une tierce en-dessus si, ou une endessous su, & nous aurons le nouvel accord ut mi sol si, ou la ut mi sol qu'on appelle de septième, parce que cet intervalle se trouve entre les deux cordes extrêmes ut si ou la sol.

On peut donner cet accord à toutes les notes de la gamme, ut mi fol si; re sa la ut; mi sol si re; sa la ut mi; sol si re sa la ut mi sol; & si re sa la. ll en est de même pour la gamme mineure. Ces accords se renversent aussi. Veyez aux mots Accord, Renversement, Septième, les nouveaux noms qu'ils reçoivent en changeant de face, tant en majeur qu'en mineur.

Observons que si l'oreille inquiétée par la dissonance, en desire davantage le repos de l'accord suivant, elle exige aussi que cette dissonance se sauve par le plus court chemin possible ; (Voyez Sauver.) & c'est ordinairement en descendant d'un semi-ton. Le semi-ton a la propriété de faire desirer la note voisine, soit en montant, soit en descendant; aussi les plus donces des septièmes que nous venons de voir sont celles qui peuvent être suivies d'un semi-ton, telles que re f.i la ut, dont l'ut septième peut descendre sur le semi-ton si & sol si re fa, dont le fa descend sur un mi. La plus douce, ou plusôt la plus caractérifée de ces deux-là, est fol si re fa, en ce qu'elle contient les deux semi-tons de l'octave; favoir, fa, descendant sur le mi, & si, montant fur l'ut.

Si la mélodie, qui comprend les parties supérieures, aime à marcher par degrés conjoints, par les plus petits intervalles possibles, l'harmonie représentée par la basse fondamentale aime à procéder par quintes: c'est sa marche la plus naturelle.

On a vu que les cordes de la gamme sont formées d'une suite de quintes; que les dièzes sont nés d'une progression de quintes en montant, & les bémols d'une autre en descendant. On a vu que le corps sonore, après son octave, sait entendre sa quinte; il est donc naturel que la basse suive le même ordre dans ses mouvemens. Or, le premier mouvement qu'elle puisse saite pour changer d'harmonie, est celui de quinte.

Ce mouvement de quinte, le plus parfait de tous, est aussi le plus propre à faire sentir le repos, la conclusion d'une plirase, d'un discours musical. Lorsque la corde qui va descendre ainsi de quinte sur une autre porte une tierce majeure, celle sur laquelle vous descendez est regardée comme tonique, si vous lui donnez l'accord parfait Donc, lorsque vous voulez terminer un morceau de musique, vous êtes obligé non-sculement de faire entendre la première note du ton que vous avez éta bli, mais de la faire précéder de la cinquième note de ce même ton, portant tierce majeure; c'est ce qu'on appelle une cadence parfaite.

Nous parlerons des différentes fortes de cadences, lorsque nous en aurons besoin; mais il est tems d'appliquer ces règles à des exemples, pour qu'elles s'impriment mieux dans la mémoire. Nous les avons exposées longuement, parce qu'elles contiennent les élèmens de la composition, & que toutes les autres découlent de celles-là. S'il en est qui aient échappé à l'attention du lecteur, les exemples suivans suffiront pour les lui rappeller.

Composer, c'est trouver à la fois une basse qui porte l'harmonie, & un chant qui résulte des diverses combinassons de cette harmonie. Comme l'élève ne sait pas encore saire une basse, nous lui en sournirons une sur laquelle il s'agira de trouver l'un des chants qui peuvent en être le produit; il apprendra ensuite à faire une basse sur un chant donné; & ces divers exercices le conduiront à créer un chant avec sa basse en même temps.

Soit proposée pour exemple la basse suivante, composée des six premières cordes de l'échelle:

Ut re mi fa sol la sol ut.

Il s'agit de trouver un chant qui puisse former sur cette basse une harmonie régulière.

Ce chant peut être accompagné par des consonnances ou des dissonnances. Qu'est-ce qu'une consonnance? C'est un des sons qui constituent un accord parsait, direct ou renversé; savoir: t°. l'octave; 2°. la tierce, ou son renversement qui est la sixte; &, 3°. la quinte. Voyez au mot Quarte l'examen de cette question, si la quarte est une dissonance, comme on l'enseigne dans les écoles italiennes, ou si elle est toujours consonnante, comme le prétendent les François. Sans décider ici ce problème, comme nous n'écrivons encore qu'à deux

parties, & que la quarte ne fauroit être employée fans quelques précautions, nous ne la comprendrons pas au nombre des confonnances.

Il y a deux espèces de consonnances; celles qu'on appelle parsaires, parce qu'elles ne peuvent être altérées, savoir, l'octave & la quinte; & deux imparsaites, parce qu'elles peuvent soussir quelque altération, comme la tierce & la sixte qui peuvent être majeures ou mineures.

Qu'est-ce qu'une dissonance? C'est tout intervalle qui n'entre point dans l'accord parfait, direct ou renversé; ainsi c'est la seconde majeure ou mineure, la quarte supersue, autrement appellée titton; la fausse-quinte, la sixte supersue, & toutes les espèces de septièmes. (Voyez tous ces mots.)

Parmi les intervalles qui excèdent l'octave, il y en a aussi de dissonans, qu'il ne saut pas regarder comme des renversemens de l'intervalle simple, parce qu'ils ont des loix à part; tels sont la neuvième & la onzième; nous en parlerons lorsqu'il sera tems de les employer: mais commençons par ne nous servir que d'accords consonans; en évitant deux consonnances parsaites par mouvement semblable, si ce n'est dans une cadence sinale en terminant une composition; par cette raison, il n'est pas permis de faire deux quintes ni deux octaves de suite par mouvement semblable. Cherchez aussi au mot Mouvement, ce que c'est que le mouvement semblable, & combien il y a d'espèces de mouvemens.

Pour saire maintenant un chant sur la basse proposée, il sussit de se rappeller les observations suivantes: 1°. que le premier ut, étant tonique, ne peut porter en commençant qu'un des sons de l'accord parsait direct; savoir, la tierce, la quinte ou l'octave.

- 2°. Que chacune des autres cordes, jusqu'à la pénultième, peut porter une consonnance parsaite ou imparsaite, pourvu que vous n'en sassiez pas deux parsaites de suite, par mouvement semblable.
- 3°. Que les notes de votre dessus se succèdent; autant qu'il est possible, par degrés conjoints. (V. ce mot.) Dans le chant proprement dit, les intervalles disjoints sont très en usage; mais c'est moins de chant que d'harmonie que nous nous occupons ici, & l'harmonie exige presque toujours cette siaison. Toute note doit trouver à un degré au-dessus ou au-dessous d'elle, ou sur le même degré, celle qui doit lui succèder.
- 4°. Que la pénultième corde, qui se trouve la cinquième du ton, allant joindre la tonique par mouvement de quinte, est sondamentale, & doit porter un accord direct dont la tierce soit majeure, pour annoncer la conclusion de la phrase, le repos, & former une cadence parsaite.

Quand nous disons qu'il faut que sa tierce soit majeure, ce n'est pas qu'à deux parties on soit obligé d'employer cette tierce; mais si elle paroit,

Oqi

il faut qu'elle soit majeure; parce qu'alors elle ne forme qu'un semi-ton avec la tonique, & c'est la propriété du semi-ton de faire pressenir l'accord suivant. Cette tierce majeure de la cinquième note du ton porte, pour cette raison, le nom de note sensible; (voyez Sensible.) & la cinquième du ton devant toujours précèder la tonique, dans le cas de cadence parfaite & de repos, s'appelle dominante. (Voyez ce mot.)

5°. I e dernier ut qui termine la phrase, doit, comme le premier, porter l'accord parsair.

Faisons maintenant la même opération sur une échelle mineure.

La si ut re mi fa mi la.

Les règles sont les mêmes que pour le mode majeur. On observera sculement les loix de la gamme mineure; savoir : que si la sixième & la septième peuvent être mineures en descendant, elles doivent être majeures en montant; & nous ajouterons que si l'on fait entendre la tierce sur la pénultième mi, qui est la dominante, il saut, comme en majeur, que cette tierce soit majeure, & monte sur la tonique, attendu qu'elle en est la sensible. (Voyez les mots Mineur & Mode.)

Il est bon que l'élève s'exerce sur cette même basse, & cherche à en tirer toutes les combinaisons possibles. Il peut alors abandonner la marche diatonique que nous lui avons prescrite d'abord, & chercher un chant plus satisfaisant pour l'oreille. Il peut même saire plusieurs notes sur chacune de celles de la basse, pourvu qu'elles soient toutes dans l'harmonie, comme dans l'exemple suivant:



Cette espèce de composition s'appelle contre-peint composé. C'est du contre-point simple quand on sait note pour note. (Voyez ces mots.) Ces combinaisons vont devenir encore plus nombreuses, quand nous y admettrons la dissonance.

Nous avons dit combien il y a de diffonances, & nous en avons déterminé les espèces: il nous reste à parler des précautions à prendre pour les employer. Elles consistent dans leur préparation & leur résolution. (Voyez Préparer & Sauver.)

La dissonance étant un son étranger à l'accord parfait, le seul qui puisse saissaire complettement l'orcille, la blesseroit, si elle se faisoit entendre en même tems, je veux dire, si le même mouvement apportoit à l'oreille deux sons nouveaux, dont l'un seroit dissonant. On y remédie, en faisant ensorte

que l'un de ces deux sons soit entendu avant l'autre. Ne frappant pas à la sois, ils en sont beaucoup plus doux. C'est là tout le secret de la préparation; & ce seul précepte tient lieu d'un fatras de règles qui remplissent tant de pages dans les traités de composition, & que la meilleure mémoire, sans le secours d'un long usage, ne sauroit jamais retenir.

La règle pour sauver la dissonance est moins simple; cependant elle se réduit à un petit nombre d'observations. Dans le dénombrement que nous en avons donné, on a pu remarquer qu'il y en a de deux espèces : 1°. les intervalles qui contiennent un semi-ton à chacune de leurs extrémités, comme la fausse-quinte, se rriton, la sixte superssue; & 2°. ceux qui sont sormés de deux degrés conjoints, comme la seprième, & la seconde qui n'en est que le renversement. La septième diminuée est en même tems des deux espèces.

L'orcille indique elle-mème la manière de sauver la première espèce de dissonnce; car le semi-ton, par sa nature, tend à rejoindre la corde la plus voi-sine, tant en montant qu'en descendant. Il en résulte cette règle générale; que la dissonnce doit toujours se sauver par le chemin le plus court. Sa résolution est parsaite, si les deux semi-tons suivent leur destination; elle l'est moins, mais elle est bonne encore, si elle n'est opérée que par l'un des deux semi-tons. Ainsi la fausse quinte si sa ser parsaitement sauvée, si l'accord suivant offre un ut sur lequel le si puisse monter, & un mi sur lequel le sa puisse descendre. Voyez aux mots Sauver, Résolution, les moyens de sauver cette dissonnce d'une manière moins parsaite.

La seconde espèce de dissonances est, comme nous l'avons dit, composée de deux degrés conjoints. Remarquez qu'on appelle ainsi deux notes qui, en parcourant l'échelle entière, se nomment immédiatement l'une après l'autre. Ainsi ut & si sont conjoints, quoique dissans d'une septième : sol & la le sont aussi, quoiqu'il puisse exister entre eux un intervalle de neuvième & plus. Nous avons dit que deux degrés conjoints étoient le produit d'une septième : ils pourroient l'être aussi d'une neuvième. Et comme ces deux accords se traitent dissermment, il saut savoir les dissinguer. On l'apprendra au mot Neuvième.

Si les deux notes conjointes sont le produit d'une septième, c'est la plus grave dans l'ordre diatonique qui est la dissonance, & elle doit se sauver, suivant la règle générale que nous avons donnée, par le chemin le plus court.

La réfolution est parsaite si la septième. descend d'un femi-ton; elle l'est moins, si elle reste en place, par la raison exposée plus haut.

Il y a un senl cas d'exception à cette règle; c'est lorsque la septième est majeure, c'est-à-dire, lorsque sa note aigue n'est séparée de l'octave que par un semi-ton, Elle tend naturellement à monter, & cependant l'usage la suit ordinairement descendre. Telles sont les deux septièmes que l'on peut saire sur la première & sur la quatrième note du ton: ut si & sa mi. On en trouvera les taisons aux mois semi-ton, septième majeure.

Si la septième est telle qu'elle air un égal chemin à faire en monant ou en descendant, comme mi re, la sol, l'oreille lui impose de descendre, comme son mouvement le plus naturel. La dissonance est une espèce de sardeau que l'oreille ne peut supporter long-tems; elle est plus portée à le laisser tomber qu'à l'élever encore. En général, les marches en descendant ont plus de douceur que les marches en montant.

Les septièmes se sauveront donc ordinairement en descendant, & quelquesois en restant en place.

Il nous reste à parler d'une autre espèce d'accords dissonans qui ne sont pas conflitutionnels comme ceux de septième; ce sont ceux de suspension. Nous comprenons dans ce nombre ceux que les sestateurs de Rameau appellent de supposition. Ces accords tiennent une grande place dans le système de la basse sondamentale; comme ils y sont présentés d'une manière assez compliquée, ils exigent beaucoup d'attention. Nous n'en demandons pour eux qu'une fort légère. On verra aux mots Accord, Suspension, Supposition, sous quel point de vue beaucoup plus simple nous croyons devoir les considérer.

En passant d'un tems soible à un tems sort, (V. ces mots.) il arrive souvent que, pour la grace du chant, pour un effet d'harmonie, pour retarder le repos de l'oreille, les parties supérieures conservent une on plusieurs notes de l'accord précèdent sur la note de basse qui doit en porter un nouveau. Ces notes peuvent être ou n'être pas dissonantes avec la basse du nouvel accord: lorsqu'elles le sont, il faut qu'elles descendent d'un degré, à moins que cette dissonance n'ait le earactère de note sensible, c'est-à-dire, ne soit le semi ton de l'octave qui annonce la tonique; dans ce cas elle suit son chemin accoutumé.

Exemple. Dans cette marche de basse, sol ut, si vous donnez à chaque corde fon accord complet. vous aurez sur la première fol si re fa, & sur la seconde ut mi sol. Avant de faire entendre mi sol sur cet ut de la basse, vous pouvez conserver le su de l'accord précédent : il sera la enzième de cet ut, octave de la quarte; (& c'est sur - tout dans ce cas que la quarte est dissonante) il doit descendre fur le mi. Vous pouvez conserver le re qui sera neuvième avec l'ut, & qui descend ordinairement. Vous pouvez conserver le si, mais il ne descendra point, quoique septième d'ut, parce qu'il en est la sensible, & qu'il l'annonce comme tonique. D'ailleurs, ce n'est pas une véritable septième constitutionnelle; ce n'est qu'un accord suspendu fur la basse d'un autre accord.

Mais, dans cet accord fol si re sa, le sa devoit descendre sur un mi, quand même il n'auroit pas ète suspendu, parce qu'il est septième sensible, septième de la dominante sol. Le si devoit monter sur l'ut dont il est la sensible; le sol devoit rester en place pour former la liaison; (V. Liaison.) le re avoit le choix de descendre ou de monter; la suspension n'a donc rien changé à la marche de l'accord. Traitez donc les cordes de l'accord suspension.

Cependant il est plus ordinaire de saire descendre toutes les notes du premier accord, qui sont dissonance avec la basse du second. L'oreille exercée par l'usage, sera senuir les eas où cette loi peut être transgressée.

Comme il peut y avoir suspension toutes les sois qu'on passe d'un accord à l'autre, & comme les notes suspendues sont autant de dissonances differentes que le second accord peut avoir de notes de basse différentes, on sent le grand nombre de combinaisons qui en résultent; & en vérité il seroit bien inutile de se les mettre toutes dans la tête, puisque toute note suspendue doit descendre, dès qu'elle est dissonante, pourvu que ce ne soit pas une sensible annonçant la tonique, comme nous l'avons dit.

Ainsi, dans cette marche de basse mi sa, si le mi a porté dans les parties supérieures un mi à l'octave, & que vous le suspendiez sur le sa, c'est une septième; elle descendra sur un re. Si le mi a porté un sol, c'est une neuvième; elle descendra sur l'octave. S'il a porté un si, c'est une onzième; elle descendra sur un la. S'il a porté un ut, il restera en place; car l'ut sur le sa dont il est la quinte, ne sait pas une dissonance.

Ne vous inquiétez donc point de ce que c'est qu'une neuvième majeure ou mineure, qu'une neuvième & septième, qu'une neuvième & quarte, &c. ni sur quel intervalle toutes ces dissonances doivent se sauver : ce que nous venons d'en dire ch suffisant, & vous épargne peut-ètre trois mois de fatigue & d'ennui.

Nous observerons seulement que la note suspendue doit être préparée par une note au moins de même valeur; c'est-à-dire, que si elle est suspendue pendant la durée d'une blanche, elle doit avoir cu au moins la même durée dans l'accord précèdent. Vous concevez aussi que la basse du second accord doit avoir une durée double, dont une partie porte la suspension, & l'autre porte l'accord véritable & attendu par l'oreille, Exemple:



COM
qu'ils sont préparés naturellement, & que la manière de les sauver est uniforme.

Le fo! & le mi formant l'accord parfait sur l'ut de la prennère mesure, conservés sur le re de la seconde, sont une quarte & une neuvième. Ces deux dissonances, préparées par une blanche & suspendues la valeur d'une noire, forment naurellement, en descendant, l'octave & la tierce du re suivant: même chose de la seconde à la troissème mesure. De la troissème à la quatrième, l'ut conservé ne sait point dissonance avec le fa; mais le mi prolongé sait une septième qui descend sur un re.

On peut maintenant s'exercer fur différentes basses, & y faire du contre-point entremêlé de consonnances & des dissérentes espèces de dissonances.

Insurici nous n'avons employé que les cordes

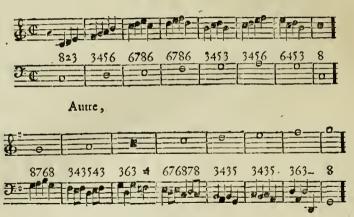
Remarquez que ce re ne fait pas non plus dissonance avec le fa de la basse; mais il en fait une avec l'ut des parties supérieures. C'est le renversement de la septième re sa la ut, qui se sauve en restant en place, tandis que le re fait un mouvement. La septième, pratiquée sur la seconde note du ton, se sauve sous ent ainsi.

Jusqu'ici nous n'avons employé que les cordes vraiment harmoniques; mais pour donner au chant plus de grace & de variété, on introduit souvent des notes intermédiaires, tant dans la basse que dans les dessus. C'est ce que nous appellons notes de goût. Les Italiens les appellent notes fausses.

De la quarrième à la cinquième mesure, le sa prolongé sair septième avec sol, & se sauve en descendant; l'ut sait quarte avec ce même sol, & se sauve de la même manière. On voit que cette espèce d'accords ne doit nullement embarrasser, puis-

Pourvu que chaque tems stappe une harmonie correcte, l'oreille néglige les notes dont la valeur est moindre que d'un tems. Ainsi, dans la mesure à deux tems, toute blanche doit être harmonique; mais de deux noires qui équivalent à cette durée, l'une peut très-bien ne pas l'être; il sussi que l'autre le soit, & qu'elles se succèdent par degrés conjoints. Il en est de même des croches On observe seulement que la basse & le dessus ne doivent pas alors se monvoir en même temps, car les monvemens doivent toujours être harmoniques.

Exemple:



On voit par ces exemples; que les seules dissonances harmoniques ont besoin d'être préparées & sauvées; les intermédiaires ne sont point d'impression sur l'oreille.

L'élève est maintenant en état de former toutes les espèces de contre-point sur une basse donnée. (Voyez Imitation, Contre-point, & ses dissérentes espèces.)

Après s'être bien exercé à écrire à deux parties, on peut s'essayer à composer à trois, à quatre, & même plus. Les règles sont à-peu-près les mêmes. Il suffit de faire les observations suivantes.

1°. Quand on ne fait que de l'harmonie sans dessein déterminé, on n'a besoin que de connoître les accords & leurs renversemens; de préparer les vant.

dissonances qui ont besoin de l'être; de les sauver en descendant d'un degré, soit qu'elles se trouvent entre la basse & les parties supérieures, soit qu'elles soient dans les parties même, comme dans l'exemple suivant:



* 11 y a entre les parties une seconde qui se sauve en restant en place, pour descendre le tems suivant. 2°. Quand on compose un chant, c'est presque comme si on écrivoit à deux parties, puisqu'on exige entre le chant principal & la basse autant de régularité. L'oreille est moins difficile pour les parties intermédiaires.

3°. C'est sur-tout à plusieurs parties que la règle des mouvemens doit être suivie. (Relisez l'article Mouvement.) Vous ne pouvez faire marcher rois parties à la sois par mouvement semblable; car, comme ce mouvement n'admet que la tierce & la sixte, si deux parties étoient en tierce, & la troissème en sixte, il y en auroit deux en quarte ou en quinte.



Cette marche ne seroit pas supportable. On permet cependant une suite de sixtes accompagnées de la quarte, parce que cette quarte n'est faire que par une partie intermédiaire; encore ce passage estil un peu dur, sur-tout en montant. On ne le souf-friroit pas entre la basse & une partie. Exemple:



On est plus à l'aise en employant les mouvemens oblique & contraire.

4°. Nous avons dit que l'oreille étoit moins délicate dans les parties intermédiaires qu'entre la basse & le chant; en esset, lorsque vous lui faites desirer deux choses à la sois, il sussit de la satisfaire sur une seule dans la partie principale. Ainsi, que vous ayez denx dissonances à sauver, & que vous n'en sauviez qu'une dans le chant, l'oreille s'en contente; que vous ayez en même remps une dissonance à sauver, & une replique à saire enrendre dans une imitation, vous pouvez n'aginger ou la dissonance, ou l'imitation parsaire de la replique. Mais il ne saut pas abuser de ces sacilités.

5°. Il ne faut pas doubler les cordes principales d'un accord, c'est-à-dire, celles qui ont une marche déterminée, parce qu'obligées de faire toures deux le même chemin, vous produiriez des octaves ou des unissons, qui ne sont pas reçus en harmonie. Si pourrant vous y étiez obligé par quelque imitation ou pour la grace du chant, donnez alors à la corde doublée dans les parties intermédiaires une

marche différente de celle qui lui est prescrite. Evitez aussi les octaves entre la partie principale & la basse, si ce n'est en commençant & en sinissant. Elles sont moins harmoniques en général; elles se sont moins distinguer que les autres consonnances.

L'élève n'a encore travaillé que sur des basses données; il est tems qu'il apprenne à en saire à son tour,

Comme c'est la basse qui porte l'harmonie, elle est soumise à des règles, à une marche particulière. 1°. C'est elle qui détermine la gamme où l'on est ; par exemple, la phrase de chant suivante peut appartenir à plusieurs gammes : c'est la basse qu'on lui donne qui en décide.



2°. C'est encore la basse qui divise les phrases musicales. Elle est à la mélodie ce que la ponctuation est au discours. C'est par le moyen des cadences que se fait cette division. Voyez l'article cadence où ses disserentes espèces sont plus développées qu'elles ne peuvent l'être ici. Nous nous contenterons de dire qu'il y en a de deux sortes. 1°. La cadence parsaite, lorsque la basse descend de quinre, soit que la première corde porte ou ne porte pas de dissonance, pourve qu'elle contienne la note sensible du ton que vous annoncez. Cette cadence sorme un repos compler, & sert à terminer toute phrase musicale. 2°. La cadence imparsaite se peut saire de plusieurs saçons: 1°. en allant d'une tonique saire un repos sur une autre tonique par un mouvement de quinte en montant ou de quarte en descendant. Exemple:



2°, ou lorsque la sixième d'une gamme devenant seconde d'une autre gamme, desc d d'un degré sur la nouvelle tonique pour y tormer un repos.

Exemple:



On voit que cette cadence n'est qu'un renversement de la cadence parsaite; ainsi toutes les tois qu'on va d'une des notes de l'accord de la dominante sur l'une de celles de l'accord de tonique pour s'y reposer, on fait une cadence; mais elle n'est parfaite que par le mouvement sondamental de guinte.

La cadence parfaite s'appelle rompue, lorsque la dominante, au lieu de descendre de quinte, monte d'un degré par un mouvement sondamental ou renversé.

Nous appellons mouvement fondamental, celui où les deux notes portent un accord direct, foir parfait, foir de septième; & renversé, celui où l'une des deux notes ou toutes les deux portent des accords renversés. Exemple:

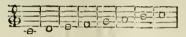


On donne le nom de cadence interrompue à celle où la feconde note, au lieu de ne porter que des consonnances pour former un repos, y joint des dissonances. Mais dans ce cas, c'est le repos qui est interrompu, la cadence n'en existe pas moins. Exemple:



Nous avons dit que la cadence parfaite complettoit le sens musical; elle sait l'esser du point grammatical. La cadence imparfaite le suspend, comme le point & la virgule; la cadence rompue est une espèce de surprise d'harmonie qu'on pratique pour étonner l'oreille, & lui présenter une nouvelle idée qu'elle n'attendoit pas. On interrompt la cadence aussi pour étonner l'oreille qui comptoit sur un sens sini, mais avec le dessein de prolonger la même idée. La pratique apprendra à placer ces diverses cadences à propos.

Il faut maintenant s'exercer à faire des basses sur un chant donné. Prenons encore la gamme pour exemple, mais prenons-la entière.



On voit que cette gamme contient deux semitons; mi sa & si ut. Le mi & le si peuvent être également traités comme sensibles, & alors vous seriez deux cadences parsaites; l'une sur le sa & l'aune sur l'ut. Vous favez déjà que la première note, ainsi que la dernière, doivent porter l'accord parfait; & puisque c'est la basse qui détermine le ton, il faut faire entendre la tonique à ces deux places & non un accord renversé.

Après avoir fait, note pour note, fous cette gamme, les différentes basses qu'elle peut admettre, vous pourrez essayer de la varier, c'est-à-dire, de faire deux ou plus de notes sous chacune de celles du dessus. Exemple:



Remarquez que, quoique fous une seule note du dessus, vous en mettiez plusieurs disférentes à la basse, quand vous ne faites que parcourir les cordes d'un même accord, comme aux mesures A B C, vous ne changez point l'harmonie, mais vous la variez par ses divers renversemens.

Observez encore que vous ne pouvez faire chanter ainsi la basse, que lorsque l'extrème simplicité du chant le permet, comme dans l'exemple précédent. Vous ne produiriez que de la consuson si vous faisez mouvoir également les deux parties. Or, comme c'est ordinairement dans la partie supérieure qu'on place le chant, il en résulte que le caractère particulier de la basse est d'être fort simple. On disoit autresois qu'il falloit qu'une basse sût chantante. Si l'on entendoit par-là qu'elle devoit faire beaucoup de mouvemens mélodiques, on disoit une absurdité.

Après avoir suit cette gamme en montant, il saut la saire en descendant. & observer que si d'abord la gamme d'ut a fait sentir su & ut comme toniques, elle donne le même caractère à sol & ut en descendant; car le si qui descend sur le la n'est point

sur le re dans le second tétracorde, (Voyez ce que ut.

Un toh d'ut, puisqu'il n'en est pas la sensible; mot.) n'est pas non plus du ton de fa, comme il est donc la rierce de sol. Le mi qui descend il étoit en montant; il est la rierce de la toni-

Exemple:



Ce que nous venons de dire nous conduit à la connoissance des changemens de mode & de gamme, nécessaire à posséder pour bien faire une basse, puisque c'est la basse seule, ainsi que nous l'avons dit, qui détermine la gamme où l'on est.

On a vii, dans la formation de l'échelle, que chaque tétracorde, en montant & en descendant, est dans un ton différent. Celui qui donne son nom à la gamme en est le ton principal, mais il a beaucoup d'analogie avec les autres; vous pouvez donc vous arrête: sur chacun d'eux, & en parcourant sa gamme, le faire devenir ton principal à son tour. Cela est même nécessaire dans une composition d'une certaine étendue, sans quoi sa monotonie exciteroit bientôt l'ennui.

Ainsi la gamme d'ut majeur vous offre les cons de fa & de sol. La gamme d'ut mineur vous offre ceux de mi b, &, par analogie, de sol. Ce font donc là les premières gammes auxquelles vous devez passer en quittant celle d'ut.

En majeur c'est dans la gamme de fol, c'est-àdire, dans celle de la dominante, que vous devez moduler la première. (Voyez Moduler.) Car si vous vons arrêtiez d'abord à celle de fa, l'oreille consondroit trop sacilement le caractère de tonique que portoit l'ut avec celui de dominante que vous lui donneriez pour passer en fa ; de manière que l'impression du ton principal seroit entiérement essacée; an lien qu'en modulant en sol, vous faites entendre une nouvelle dominante; savoir, le re qui prend la tierce majeure, & l'ut conserve encore en quelque forte le caradère de tonique en devenant quatrième de la gamme de sol. On ne peut donc passer en sa, que lorsque la gamme principale a été bien établie par les cordes de la tonique & celles de sa dominante. On peut cependant toucher en passant cette modulation, mais il ne conviendroit pas de s'y arrêter.

Dans le mode mineur, il n'y a pas le même inconvénient. Quoiqu'il y ait une grande analogie entre la gamme mineure d'ut & la gamme majeure de mib, vous n'avez pas à craindre de laisser perdre l'impression première, parce que l'ut n'est point dominante de mi b, & que comme tonique il porte un caractère très-diffin &.

Musique. Tome L.

D'ut mineur on peut auffi paffer en fol. Nous avons dit que c'étoit par analogie, parce que la dominante d'ut mineur ayant les mêmes cordes que celles d'ut majeur, on y peut de même pretiquer un repos. Or, tout repos annoncant une tonique, rien n'empêche qu'on ne reste dans la gamme de fot, une fois qu'on y est arrivé.

Lorsque de la gamme d'ut on a passé dans celle de sol ou dans celle de sa, on voir que les cordes de ce nouveau mode font en tout substituées & celles du premier, & qu'on peut quitter cette gamme par une route semblable; ainsi de proche en proche, il n'y a pas de gamme à laquelle on ne puisse arriver dans une pièce un pen longue. Il faut cependant prendre garde de ne pas trep s'écarrer du ton principal, pour n'en pas laisser perdre l'impression.

Une règle générale peur moduler, c'est. en majeur, de faire monter l'harmonie de quinte en quinte, comme u. fol, fol re, &c. ou descendre de quarte en quarte, comme ut fa, fa sib; on lorsqu'on passe d'un mode mineur à un majeur, descendre de tierce mineure, & monier aussi de tierce mineure en passant d'un mineur à un ma-

Une modulation est bonne, lorfqu'elle n'amène qu'un seul accident, soit d'èze ou bémol. On peut cependant paffer d'un ton à l'autre par plufieurs dièzes on bémols, mais avec des précautions dont la principale est qu'il se trouve une liaison. c'est-à-dire, une corde commune, entre l'accord que l'on quitte & celui que l'on prend.

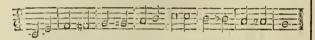
On passe fort bien d'une gamme majeure à la mineure sans aucune précaution.

Au furplus, l'oreille, le goût, & fur-tout l'ufage en apprendront plus que tout ce qu'on pourreit dire ici. C'est une étude sort importante, car c'est l'art de moduler qui distingue les grands compofireurs.

Avant de quitter les modulations, disons un mot des passages chromatiques & enharmoniques. Les Grees en avoient fait des genres dans lesquels ils composeient des morceaux entiers. Voyez à ces mots ce que c'étoit chez eux. Pour nous, ce n'est qu'une forme de chant employée à la basie ou

dans les parties. & qui ne peut avoir une longue

I e chromatique est une suite de sons qui montent ou descendent successivement par semi-tons. Exemple:



Chaque note qui monte d'un semi-ton est ordinairement sensible de la note suivante, & dans ce cas est traitée comme telle. Par conséquent cette corde suivante est une tonique, mais on peut aussi lui en ôter le caractère en lui donnant une dissonance. En un mot, le fondement de cette harmonie est une suite de cadences parfaites qui peuvent être interroinpues. (Voyez Cadence.)

Toute note qui descend d'un semi-ton est ordinairement la septième d'une dominante tonique. & par conféquent la quatrième du ton. Dans le chromatique en montant, la B. F. monte de quarte & descend de tierce alternativement. Dans celui en descendant, elle monte toujours de quarte ou descend de quinte, ce qui est le même mouvement.

Les passages chromatiques sont une suite apparente de modulations; mais comme on ne peut guères les étendre plus loin, sans se reposer, que de la tonique à la dominante, & vice versa, on peut les regarder, au contraire, comme une abstraction de modulations. On n'est alors dans aucun ton décidé, mais dans un certain état vague qui doit se terminer promptement par un repos caractérisé. (Voyez Notes cenfées toniques, & Chromatique.)

Les passages enharmoniques sont une manière de tirer parti du vice de nos instrumens à touches, pour passer dans un ton fort étranger à celui où l'on est. Ainsi un ut # étant exprimé par la même touche qui fert à rendre le re b, & réciproquement, on dispose son chant de manière à donner à l'une de ces notes la succession que devoit avoir celle dont elle prend la place. Ainfi l'ut # paroissant comme sensible du ton de re, devroit y monter : vous le prenez, au contraire, comme reb sixième du ton de fa b & le faites descendre sur un ut tierce de cette tonique. Exemple:



La septième diminuée est l'accord qui favorise le plus les passages enharmoniques, en ce qu'elle offre une série de tierces mineures. Chacune des cordes qui la composent peut être prise pour une zutre; ainsi, avec une septième diminuée, on peut

passer dans quatre tons différens. (Vovez Enharmonique.) Ces passages qui sont toujours un peu durs, qui ne servent qu'à passer dans une modulation très-détournée, & qui par conséquent doivent être réservés pour les grandes expressions. exigent beaucoup d'adresse pour que la mélodie ne se sente pas de leur dureté.

En continuant de faire des basses sous des chants donnés, on observera que toute note qui descend d'un temps foible sur un temps fort, peut être traitée comme dissonance, pourvu qu'elle ait été préparée, si elle est de celles qui ont besoin de l'erre. Exemple:



Lorsqu'une note est prolongée d'un temps foible à un temps fort pour redescendre ensuite, c'est une suspension. Il faut donner alors à la basse l'une des notes qui convient à l'accord suivant. fur lequel la note suspendue va descendre.

Exemple:



Si cette note prolongée monte d'un femi-ton, elle est sensible de la tonique. Il faut donc lui donner pour basse l'une des notes de l'accord de tonique. Exemple:



Il nous reste à parler d'une forme de basse extrêmement usitée; on la nomme pédale, point-d'orgue ou bourdon. (Voyez ces mots.) C'est lorsque la tonique fait une tenue sous les autres parties qui changent plusieurs fois d'accord. Cette tenue pent durer plusieurs mesures, & finit ordinairement par une cadence parfaite dans le ton, ou par une modulation. Lorfque vous employez cette basse, toute l'harmonic en devient indépendante : ce n'est plus par rapport à elle que vous considèrez les dissonances, mais par rapport à la plus grave des parties supérieures; de sorte que telle note qui seroit dissonante comparée à cette basse, & qui devroit descendre par cette raison, monte ou reste en place, comme si la basse n'existoir point; il en résulte que sur une pédale on peut saire tout ce qu'on veut. (Voyez Lasso folo.)

Nous avons dit que la note qui fait cette tenue est la ronique; on sait tenir aussi la dominante; mais cette dominante est alors une véritable tonique. Quelquesois on sait aussi une tenue dans les parties supérieures, mais alors la note tenue est une véritable dominante, & on ne l'accompagne guère que des accords avec lesquels elle peut faire liaison, comme celui de la première, de la troissème & de la cinquième du ton. Quelques auteurs, cependant, ont traité avec succès la pédale dans les parties supérieures comme à la basse, & l'ont accompagnée de toute espèce d'accord; mais il faut être sobre de ce moyen qui ne produit que des essets un peu durs. (Voyez Pédale, Senue.)

On emploie le tasso-folo quand on veur sur-tout faire remarquer les parties supérieures, & ne pas distraire l'oreille par des changemens d'accords trop sensibles.

Quant aux accords ordinaires, on doit donner à la busse les cordes les plus caractéristiques; comme la sensible, lorsque vous passez à une nouvelle modulation: la septième de la gamme, portant triton, lorsque vous voulez que cette modulation soit plus sortement mirquée: la seconde du ton descendant sur la tonique, lorsque vous voulez indiquer un tepos sans faire de cadence parsaite. Après ces notions g'mérales, la meilleure chose pour apprendre à bien faire une basse, c'est de beaus oup étudier les bons auteurs & de voir ce qu'ils ont sait. L'homme sans idées s'y formera du moins à une bonne routine. L'homme de génie verra, d'après ce qu'on a fait, ce qui lui reste encore à faire.

One le jeune musicien qui, en lisant ce léger expose, se sera exerce long-temps sur les chants de diverses basses & sur les basses de divers chants, s'accoumme maintenant à concevoir à la tois l'un & l'autre. En l'iparant dans la pensée la milodie de l'harmonie, on n'acquierr jamais qu'un style incohérent, irrégulier & pénible. Le chant doit sortir tout arme, comme Minerve de la tête de Jupiter. Il est bon aussi qu'il se samiliarise avec les imitations les tugnes, les canons. (Voyez ces mots.) Ce n'est pas que ces morceaux soient sort estimables quant à leur effet; mais en habituant l'élève à vaincre des difficultés, ils le tiennent en haleine, lui donnem des forces nouvelles & le ren lent plus maitre de ses idées Il saut se moubler la tête de sormes & de moyens harmoniques, avant de s'occuper de l'expression.

Nous n'avons pas la prétention de croire que ce foible apperçu puisse suffire à former un compositeur; pour le devenir, il faut sur-tout une longue pratique. Mais nous croyons y avoir prése se une méthode plus simple & plus courte que celle des autres traites. Si le lecteur y trouve encore quelques difficultés qui l'embarrassent, il les verra éclaircies dans le reste de l'ouvrage.

(.. Framery.)

COMUS. Nom d'un air de danse des anciens.

(M. de Castilhon.)

CONCERT. s. m. Assemblée de musiciens qui exécurent des pièces de musique vocale & instrumentale. On ne se sert guères du moi de concert que pour une assemblée d'au moins sept ou huit musiciens, & pour une musique à plusi un parties. Quant aux anciens, comme ils ne conno stoient pas le contre-point, leurs concerts ne s'exécuto ent qu'à l'unisson ou à l'ostave; & ils en avoient rarement ailleurs qu'aux théâtres & dans les temples. (J. J. Rousseau.)

Concert. Assemblée de voix & d'instrumens qui exècutent des morceaux de musique. On le dit aussi pour exprimer la musique même qu'on exècute. Les Indes galantes sont gravées en concert; c'est-à-dire, qu'elles sont disposées dens la gravure pour sormer des concerts.

On sait des concerts d'instruments sans voix, dans lesquels on n'exécute que des symphonies D ns quelques villes considérables de province, p'us eurs particuliers se réunissent pour entretenir à lu s dépens des musiciens qui forment un corcert. On dit le concert de Marseille, de Toulouse, de Bordeaux, de Rouen, &c. Celui de Lyon est établien forme par lettres patentes, & a le titre d'écadémie royale de musque, (Ces concerts ont cesses presque par - tout; ils ont été sicissés à l' péracomique. C'est seulement comme monument laisorique que cet article est conservé.)

Le 24 août, veille de S. Louis, on l'ève auprès de la grande porte des Tuileries du côté du jaccin. une espèce d'amphithéatre : tous les symphon st s de l'opéra s'y rendent; & à l'entrée d' la mit on forme un grand concert, compbfé des plus belles symphonies des anciens maitres Fraçois. C'est un hommage que l'académie royale de musique rend au roi. On ignore pourquoi l'ancienne musique, beaucoup moins brill me que la nouvelle. & par estre talfon moins propre aujourd'hui à former un beau co cert, est pourtant la feule qu'on exècute dans cette occasion: peut être croit on devoir la laitser jouir encore de cert prérogative, dans une circonstance ou perfonne n'écoure. (Cahuzac.)

*Comme ce concert est particulièrement dessine au peuple, & que le peuple présère tourours en musique les morceaux qu'il connoit & dont la réputation est faite, il n'est pas étonnant qu'il y tienne toujours à l'ancienne musique. Les mor-

Rrij

ceaux confacrés & qu'on feroit fâché de n'y plus entendre, font la chaconne des Indes galantes de Rameau, celle de Le Berton, & fur-tout les

Sauvages.

Il y a eu à Paris plusieurs concerts très-célèbres, entr'autres celui des amateurs, qui s'exécutoit à l'hôtel de Soubife, & qui, en effet, étoit composé en partie des amateurs les plus distingués. Ils s'étoient adjoint les artisses du premier talent, & la persection avec laquelle on y exécutoit surtout les symphonies, est une des causes les plus essicaces des progrès de la musique en France depuis quelques années.

Les membres de ce concert s'étant défunis, il s'en éleva un autre sur ses débris, fondé sur une affociation de francs - mâçons, & sous le titre de loge olympique. Les symphonies n'y étoient pas moins bien exécutées; c'est-là qu'on rendoit, d'anne manière inimitable, les inimitables productions d'Haydn. Il avoit de plus le mérite de faire en endre dans le geure vocal les plus

fameux virmoses étrangers.

Ce concert n'a été interrompu que par les circonstances tumulmenses de 1789. (M. Framery.)

CONCERT. Les Anglois sont peut-être moins sensibles que nous à la musique, mais ils l'encouragent, l'honorent, & fur-tout la payent beaucoup mieux. Les concerts de Bach & d'Abel, ceux de Giardini & de Rauzzini, avoient une quantité prochoiense de sonscripteurs. Un virtuose, aime du publie, ne donne point de concert de bénéfice qui me lui rapporte des fommes confidérables. On a établi à Londres en 1784, un concert en l'honneur du célèbre Handel, où l'on n'exécute, pour ainsi dire, que de sa musique. La première année, l'affluence fut telle qu'on avoit peine à se procurer des billets. Ils étaient d'une guinée, & la recette monta à plus de trois cens mille liv. Il fut exécuté dans la salle de Westiminster par huit cents musiciens. Ce nombre s'est à-peu-près sourenu depuis. Il passoir encore six cents au dernier de ces concerts. Il n'y a dans Londres aucun musicien qui ne se fasse un honneur & même un devoir religieux de contribuer à rendre un hommage annuel à ce grand compositenr.

M'a pas tenu à M. Piccioni que la France n'en sir autant pour un rival dont les amis & les partisans lui ont sait tout le mal qu'ils ont pu. Peu detemps après la mort de Gluck, il adressa aux auteurs du journal de Paris, une lettre dans laquelle il proposoit de sonderen l'honneur de l'auteur d'Osphee & d'Alceste, un coccest qui autoit lieu chaque année, le jour de sa mort, c'est-à-dire, le 17 novembre; de n'y exècuter que sa musique, & d'ouvrir pour cela une souscription dont le produit placé en rente perpétuelle sur le roi serviroit aux srais de ce concest. Les journalistes agréérent & louèrent ce projet; ils annoncèrent qu'ils rezervioient les sous-sriptions, & qu'ils publieroient chaque semaine.

les noms des souscripteurs. Un amateur proposa des moyens d'exécution; mais ni ses moyens, ni l'idée première n'eurent le succès qu'il y avoit lieu d'en attendre, & qu'ils auroient certainement eu en Angletetre; il n'y eut point de liste à publier.

M. Piccinni étoit surement de borme soi dans cette proposition. L'idée lui en vint à la première nouvelle de la mort de Gluck; il en sir part à quelques intimes amis de ce maître, & ce sut de concert avec eux qu'il la publia. A parler franchement, il n'y avoit cependant rien de plus propre à faire tomber pour jamais la musique de Gluck, que de l'exécuter, si l'on en excepte quelques morceaux, dans un concert, & sur-tout d'en remplir un concert entier. L'indissérence du public lui su donc plus favorable que le premier mouvement d'une générosité digne d'éloges, & les aveugles préventions de l'atminié.

Ce n'étoit pas la peine de faire tant de belles distinctions sur la musique de théâtre & celle de concert, pour finir par compromettre dans un concert solemnel une musique à laquelle on attribuoit exclusivement le mérite d'être théâtrale, & qui en esset perd la plus grande partie de ses avantages quand on la sait descendre du théâtre.

(M. Ginguenė.)

CONCERT SPIRITUEL. Concert qui tient lieu de spectacle public à Paris, durant les temps où les autres spectacles sont sermés. Il est établi au château des Tuileries; les concertans y sont trèsnombreux & la falle est sort bien décorée. On y exécute des motets, des symphonies, & l'on se donne aussi le plaisir d'y désigner de temps en temps quelques airs Italiens. (J. J. Rousseau.)

CONCERT SPIRITUEL. On a employé l'article de Rouffeau, parce qu'on s'est fait une loi de conferver tous les siens; sans cette loi, les changemens qui sont arrivés dans la musique, & les progrès que l'art a saits depuis le temps où il composas son dictionnaire, auroient rendu inutiles à réimprimer un affez grand nombre de ces petits articles, où croyant n'avoir rien à dire pour le plaisit ou l'instruction des lecteurs, il s'en vengeoit par quelque sarcasme contre les musiciens françois qui se donnèrent si long-temps le tort d'ètre ses ennemis.

On a fait mieux, dans ces derniers temps au concert spirituel, que de désigurer quelques airs italiens; on y en a exécuté un grand nombre, de manière à satisfaire les connoisseurs les plus dissidere. Mais bornons-nous à tracer en peu de mots l'histoire de cet établissement.

En 1725, Anne Danican, dit Philidor, musicien de la chambre du Roi, & frère aîné de notre célèbre compositeur, obtint de M. Francine, miors entrepreneur de l'opéra, la permission de donner des concerts les jours où il n'y auroit

point de speciacles. Le traité fut signé pour trois ans, à commencer du 17 mars de la même année, moyennant 1000 livres par an, sous la condition expresse de n'y faire chanter aucune musique fran-

çoife, ni aucun morceau d'opéra.

Philidor se sit donner la permission de le saire exécuter au château des Tuileries, dans la pièce des Suisses, où il étoit encore il y a peu d'années. Il obtint enseite un renouvellement pour trois ans, & même la permission d'y mêler de la musique & des paroles françoises, avec des sujets profanes. En 1728, il céda son privilège à Simard, & Mouret sut chargé de l'exécution.

L'académie royale de musique commença, le 25 décembre 1734, à régir le concert par elle-même; Rebel faisoit exécuter. Les deux frères Bezozzi, l'un haut-bois, l'autre basson du roi de Sardaigne, y débuièrent l'année suivante par des duos qui eurent le succès le plus brillant. Ces deux hommes célèbres, qui vivoient encore il y a peu d'aunées, étoient oncles de M. Bezzozi acquellement à la musique du roi; on voit que dans cette samille

les taleas n'ont point dégénéré.

En 1741, Thuret, alors entrepreneur de l'opéra, afferma le Concert à Royer, pour six ans, à raison de 6000 livres par anuée. En 1749, Trésontaine, succeiseur de Berger, qui avoit remplacé Thurer, renouvella pour quatorze ans le bail de Royer, en lui adjoignant Caperan, à raison de 6000 liv. pour chacune des trois premières années, 7500 liv. pour chacune des trois suivantes. & 9000 liv. pour chacune des huit dernières. Ce bail suit homologué au conseil, pour qu'il ne pût éprouver de changement.

A la mort de Royer, en 1755, Mondonville sur chargé de l'administration du concert spirituel, pour le compte de la veuve & de ses ensans. M. d'Auvergne lui succéda en 1762, & garda le concert jusqu'en 1771, en société avec MM. Joliveau & Caperan. Il sit un nouveau bail en société avec M. Berton; mais les recettes érant devenues trèssoibles, ils demandérent à résilier; ce qui leur

fut accordé.

M. Gaviniès le prit en 1773, en société avec MM. Le Duc l'ainé & Gossec, & le garda jusqu'en 1777, que M. Le Gros s'en chargea. Il s'affocia en 1789, M. Berthaume, par un traité particulier entr'eux, mais restant toujours seul propriétaire du privilège aux yeux de l'adminiftration. Le désordre des affaires, la destruction des privilèges, & fur-tout le manque de local, depuis que l'arrivée du roi aux Tuileries en a banni les spectacles, toutes ces causes réttuies ont porté an concert spirituel un coup dont il n'est pas vraisemblable qu'il se relève. M. Le Gros, parti pour l'Amérique, a laissé ses pouvoirs à M. Berthaume; & celui-ci, malgré son zèle & ses talens, ne peut rien contre un pareil concours de circonstances.

Depuis que des artistes, tels que MM. Gaviniès,

Ledue, Lahoussaie, Guénin & Berthaume, avoient été mis à la tête de cet orchestre, & que l'on avoie choisi pour chess de toutes les parties instrumentales les talens les plus distingués, le concert spirituel avoit atteint, dans l'exécution de la symphonie, une persession rare : on n'y a jamais été très-content de celle des chœurs; & il cût été difficile qu'elle devint jamais meilleure, par diverses causes qu'il seroit inutile de développer aujour-d'hui.

Ce qu'il offroit de plus intéressant, lorsque les entrepreneurs vouloient s'en donner la peine, étoir, le platsir d'entendre, de juger, de comparer les grands talens étrangers, & l'émulation qui en résultoit nécessairement pour nos talens nationaux. M. Le Gros sur-tout n'a épargné ni dépenses, ni soins pour procurer au public cette jouissance. C'est lui qui nous a fait entendre des violons tels que MM. Jarnowick, Lamotte, Viotti, Eck, &c. des cors, des haut-bois, des bassons, des clarinettes, tels que MM. Ponto, Le Brun, Ozi & Michel. C'est à lui que nous avons dû non-seulement d'entendre séparément une madame Todi, une madame Mara, mais de les voir dans le même concert, lutter de talens & se disputer nos suffrages.

Des momens aussi brillans & qui sont époque dans l'histoire de la musique en France, doivent faire regretter de voir tomber & disparoitre un spectacle qui nous laisse de parcils souvenirs.

(M. Ginguene.)

CONCERT SPIRITUEL. Nous appellons ainsi un spectacle où l'on n'entend que des symphonies & des chants religieux, & qui, dans certains jours consacrés à la pieté, tient lieu des spectacles profanes; il répond à ce qu'on appelle en Italie Oratorio; mais il s'en faut bien que la mansique vocale y soit portée au même degré de beauté.

Comme ce sont les musiciers eux-mêmes qui; servilement attachés à leur ancierne coutume, prennent comme au hasard un des pseaumes ou des cantiques, & sans se donner d'aune liberté que de l'abréger quelquefois, le mettent en chart tout de suite, & lo divitent, tant bien que mal, en récitatif, en duo, en chœur; il atrive que, fur les versers qui n'ont point de caraclère, ils sont obligés de mettre un chant qui ne da rien, ou dir soure autre chose; c'est zinh qu'après ce dibut sublime, Cali enarrant, vient ce verset, Nensunt loquelæ, sur lequel Mondonville a mis precisement le babil de deux commères; c'est ainsi qu'à côté de ces grandes images, à fecte Domini mota est terra, mare vidit & fugie, le même michcien a fait sauter dans une ariette les morregnes & les collines, en jouant fur les mots Exedus.uns ficut arietes , & ficut agri avium.

L'on sent combien ce faux goit est éloigné du caractère simple & majessueux d'un canaque,

Quel génie & quel art n'a-t-il pas fallu à Pergolèle pour varier le stabat? Encore dans ce
morceau unique, tout u'est-il pas d'une égale
beauté. La plus belie prose de l'éguse, le Dies ira,
qui des roit être l'objet de l'émutat on de tous les
grands musiciens, a roit besoin lui-même d'être
abrégé pour etre mis en musique. Les deux cantiques de Moyse, out sublumes qu'ils tont, demanderoient qu'on sit un choix de leurs traits lus
plus ana'ogu s'à l'expression musicile. Dans tous
les pseaumes de David, il n'y en a peut-ètre pas
un qui, d'un bout à l'autre, soit susceptible des
beautés de chant, & des contrastes q'i rendent
ces beautés plus sensibles & plus frappantes.

Il seroit donc à souhaiter d'abord qu'on abandonnât l'usage de mettre en musique un pseaume tel qu'il se présente, & qu'on se donnât la liberté de choisir, non-seulement dans un meme pseaume, mais dans tous les pseaumes, & si l'on vouloit meme dans tout le texte des livres taints, des ver ets analogues à une idée principale, & assorts entre eux pour sormer une belle inite de chants; ces versets, pris çà & la & raccordés avec intelligence, composeroient un riche mélange de sentimens & d'images, qui donneroient à la mussique de la couleur & du caractère, & le moyen de varier ses souheaux.

La difficulté le réduit à vaincre l'habitude & peut-être l'opin on ; mais pourquoi ne feroit on pas dans un moter ce q 'on a fait dans les fermons, dans les prières de l'églife, où, de divers passages de l'crirure rapport s'à un meme objet, on a formé un sens analogue & suivi ?

Mais une difficulté plus grande pour le musicien, c'est d'élever son ame à la hauteur de celle du prophète; de se remplir, s'il est possible, du monte essorit qui l'animoit, & de faire parler à la musique un langage sublime, un langage divin. C'est-là que tous les charmes de la mélod e, soute la pompe de la déclamation, toute la puissance de l'harmonie, dans les peinture de tous les genres, doivent se déployer avec magnificence: un beau motet doit être un ouvrage inspiré; & le musicien qui compose de jolis chants & des chœurs légers sur les paroles de David me semble profaner se harpe.

Au lieu du moyen ue je propose, pour former des chants religieux dignes de leur objet, on a imaginé en Iralie de s'ire de petits drames pieux, qui n'étant pas représentes, mais seulement exécut's en concert, sont a franchis par-là de toutes les contraintes de la scène : ces drames sont en petit ce que sont sur uos grands théâres Atl·lie. Escher & Jephié : on les appelle O atorio; & Mérastase en a donné des modèles admirables, dont le plus célèbre est avec ration le sacrince d'Abraham.

On a fait, au concert spirituel de Paris, quelque foibles citais dans ce genre; mais à présent que la musique va prendre en France un plus grand essor, & qu'on sait mieux ce qu'elle demande pour être touchante & sublime, il y a tout lieu de croire qu'elle fera dans le facré les memes progrès que dans le profanc. (Foyez Lyroque, &c.)

(M. Marmontet.)

CONCERT PIRITUEL. Cette entreprise musicale a tubi une revolution en même temps que les autres. Les motets en mufigue latine y ont moins de faveur. On leur a substitué des scènes religieuses en langue françoise, à une ou à plusieurs voix, pri es de quel que sujet de l'hestoire sainte On les intitule Oratoi es, parce que ces morceaux font faits à peu près fur le modèle de ceux qu'en Italie on appelle vulgairement de ce nom. Quant aux airs italiens, on le donne encore quelquefois le plaise d'en désiguier, comme d't Rousseau, en les fai ant chanter par des françoiles, qui en ignorent ju'qu'a la prononcation; mais quelquefois aussi on y entend des virtuoses du plus grand mérite. C'est-là que se sont sait connoître à nous Mesdames Aguari, Danzi, Todi, Mara; MM. Savoi, Raff, David &c., &c. Il est à remarquer que tes voix de dessus y ont presque toujours réussi quand elles l'ont mérité. Les ténores, au contraire, n'y ont eu que des succès équivoques. Beaucoup de gens ne pouvoient souffrir qu'ils chantassent leur musique & leur langue autrement qu'on ne chante la icène françoise à l'opera de Paris.

Il fant espérer que quand les arts en France, commenceront à respirer, il s'élèvera quelques autres établissemens publics, où les virtuoses étrangers pourront faire admirer leurs talens. Paris ne doit pas renoncer à cet avantage ni au titre de patite des arts, qu'il a toujours mer té.

(M. Framery.)

CONCERTANT. adj. Parties concertantes font, felon l'abbé Broffard, celles qui ont quelque chose à récirer dans une pièce ou dans un concert; & ce mot sert à les distinguer des parties qui ne sont que de chœur.

Il est vieilli dans ce sens, s'il l'a jamais eu. L'on dit aujou d'hui parties récitantes : mais on se sert de celui de concertant en parlant du nombre de musiciens qui exécutent dans un concert. & l'on dira: Nous étions vingt-cirq concertans. Une assemblée de hutt à six concertans

(J. J. Rouffesu.)

CONCERTANT. adj. Ce mot a vieilli dans le fens de Rousseau, s'il l'a jamais eu. On du également bien partie concertante & partie récitante, dans le fens de Brossart; m is plus particulièrement partie con certante, lorsqu'il s'agit de musique instrumentale. On appelle symphon e concertante, celle où le motif est dialogué entre deux ou

plusieurs instrumens. On dit un trio, un quatuor concertans, pour les distinguer de ceux où il n'y a qu'une partie principale, & où les autres ne font que d'accompagnement. (M. Framery.)

CONCERTÉ ou Concertant; en Italien, Concertato. Ce mot qui n'est pas d'usage en France, mériteroit pourtant d'être adopté. Il s'applique à des morceaux de musique vocale ou chaque partie dialogue, & qui offrent tantôt des solo, tantôt la réunion de plusieurs voix. C'est ainsi que sont faits les tergeiti, quartetti, quintetti, des opéras italiens, & ces finals d'un si grand effet. Nous les nommons en françois, morceaux d'ensemble: & il faut convenir que cette expression est moins juste que celle des Italiens, pezzi concertati, morceaux concertés. La première ne donne l'idée que de plusieurs voix chantant ensemble; & l'autre, celle de plusieurs voix qui chantent tantôt ensemble, tantôt separément. Brossard appelle Messa concertata, salmi concertati, une messe & des pseaumes à plusieurs voix, & composés de manière que toutes les parties ont des récits, soit seules, soit à deux, à trois, &c.

Si l'on préféroit, comme le font déjà quelques amateurs, l'expression de morceaux eoncertés, ils seroient à la musique vocale ce que sont les morceaux concertans à la musique instrumentale. (Voyez final, duo, trio, quatuor.)

(M. Framery.)

CONCERTO. f. m. Mot italien francisé, qui fignifie généralement une symphonie faite pour être exécutée par tout un orchestre; mais on appelle plus particulièrement concerto une pièce faite pour quelque instrument particulier, qui joue seule de temps en temps avec un simple accompagnement, après un commencement en grand orchestre; & la pièce continue ainsi toujours alternativement entre le même instrument récitant, & l'orchestre en chœur. Quant aux concerto où tout se joue en rippieno, & où nul instrument ne récite, les François les appellent quelquesois trio, & les Italiens sinsonie. (J. J. Rousseau.)

CONCERTO. La définition de ce mot, dans l'article précédent, me paroit manquer de précision. Il ne fignise jamais une simple symphonie saite pour être exécutée par tout un orehestre, maisTOUJOURS une pièce saite pour un instrument particulier, accompagné par l'orchestre plus ou moins complet, & coupé précisément comme un air exécuté par une voix.

Les François appellent trio ce qui est vraiment un trio; c'est-à-dire, un morceau à trois parties. Ils appellent symphonie, comme les Italiens, les morceaux de musique instrumentale où nul instru-

ment ne récite. (M. Framery.)

CONCERTO. Ce mot & celui de fonata n'existoient pas encore en Italie, à la fin du seizième s'appeller concertos, & les solos, fonates,

Les premiers morceaux composes ainsi pour des instrumens, furent nommes en Italie, rice ari & fantasie. Les instrumentistes, d'abord appe les seulement pour accompagner & renforcer les parties vocales des madrigaux & des motets l'unisson des voix, crurent enfin que la poésse & les chants pouvoient être supprimés sans que l'esser musical y perdit beaucoup. Les vers, s'ils étoient bons, devenoient inintelligibles par les fugues, les imitations & la multiplicité des parties; & le chant, souven: exécuté sans grace & sans justesse, leur parut devoir être avantageusement suppléé par l'exécution instrumentale. Ainsi la musique vocale perdit non-seulement son empire. mais elle fut bientôt presque entièrement bannie des concerts. On se mit à composer pour les instrumens sans voix, & les ricercuri prirent la place des motets & des madrigaux.

Le concerto purement instrumental, soit pour l'église, soit pour la chambre, ne paroit avoir existé que vers le temps de Corelli. On en donne l'invention à Torelli, son contemporain; mais peut-être sans preuves suffisantes. C'est ainsi qu'on a toujours attribué à Quagliati l'honneur d'avoir introduit le premier la inusque concertante, musica concertata, dans les églises de Rome en 1606; tandis que Michel de Montaigne, comme je le dis dans une note de l'article Contre-point, entendit à Vérone une musique de cette espèce en 1580. Or, quelle apparence qu'on ignorât à Rome un genre de musique connu à Vérone?

Au reste, ce Torelli, qui étoit un excellent violon, composa beaucoup de musique pour cet instrument, & laissa entr'autres un recueil instule: Concerti grossi con una passorare per il santimo natale, contenant douze grands concertos à huit parties, qui ne surent publiés qu'après sa mort en 1709; mais ce n'en sut pas moins au célèbre Areangelo-Corelli que les concertos pour le violon, l'a 10 ou tenor, & la basse ou violoncello, durent, sinon leur naissance, du moins leur plus grand éclat. Ce surent ceux de ses ouvrages qu'il soigna le plus; & quoiqu'ils sussent composés depuis longtemps, il ne les publia qu'à la fin de sa vie (1) Ceux de Torelli avoient ils été saits avant les siens? Lequel des deux sur inventeur ou copisse? C'est

⁽¹ L'epitre dedicatoire oft du 3 decembre 1722, & il mourut le 18 janvier surant

ce qu'il n'est pas possible de découvrir; mais si l'on demande lequel des deux mit dans son harmonie plus de pureté, de richesse & de grace; lequel disposa plus clairement, plus judicieusement, plus ingenieusement ses parties; lequel sur tirer de son orchestre de plus grands & de plus mobles esses, il ne sera pas disticile de prononcer en saveur des concertes de Corelli. Le style infarmmental a trop changé peut-être pour que l'on pût aujourd'hui les entendre avec plaisir, mais on peut encore les étudier avec fruit.

Vivaldi, qui vint ensuite, rechercha moins dans les siens le chant & l'harmonie que des traits brillans, dissiciles & quelquesois bizarres; ce sut uni qui mit à la mode les concertos imitatis, tels que ceux qui sont connus sous le titre des faisons. Son concerto du coucou sut long-temps exécuté avec admiration dans tous les concerts. Il y a aussi parmi ses œuvres des pièces instulées Stravaganze, extravagances, qui sirent les délices de tous ceux qui préséroient la multitude & la rapidité des notes à la beauté des sons.

On en peut dire autant de Locatelli, fameux par ses caprices. Dans ses autres concertos, comme dans ceux où il inséra ces épisodes singuliers, il chercha plurôt à exercer la main qu'à flatter l'oreille; & il semble avoir eu pour but d'exciter sa surprise plus que le plaisir.

Giuseppe Tartini, à qui l'on peut avec justice donner le titre de grand, fit une révolution dans le style du concerto, comme dans le jeu du violon. Des chants nobles & expressifs, des traits savans, ma's naturels, & destinés sur une harmonie métodieuse, des motifs suivis avec un arr infini, sans l'air de l'esclavage & du pédantisme, que Corelli lui-même, plus occupé du contre-point que du chant, n'avoit pas roujours évité; rien de négligé, rien d'affecté, rien de bas; une pompe Jans enflure dans ses premiers allegro, dans ses adagio une expression touchante & pathérique; des chants auxquels il est impossible de ne pas attacher un sens, & où l'on s'apperçoit à peine que la parole manque; enfin des presto brillans & variés, legers sans petitesse, & gais sans extravagance; tels sont en général le caractère & la forme qu'il sut donner à ses concertos. Il n'en composa pas moins de deux cents, qui ont été recucillis & gravés à différentes époques, & dans les diverses parties de l'Europe. Ils ont vieilli. sans doute, parce qu'il n'y a rien de moins longtemps jeune que la musique; mais il n'y a pas encore beaucoup d'années que les vrais connoiffeurs aimoient à les entendre exécuter par M. Pagin, l'un de ses plus savans élèves, & le seul François qui air rendu la musique de Tartini comme elle demande à l'être; il n'y a peut-être aucun proteffeur, quelque habile qu'il puisse être, qui ne gagnat infiniment à s'exercer sur ces compositions solides, pleines de force & d'une grace un peu sévère, mais aussi qui ne dégénère jamais en af-

Les concertos de Leclerc eurent vers le même temps, en France, une grande réputation, & la méritèrent à beaucoup d'égards. Le tour françois de la plupart des phrases de chant n'empêche pas qu'il n'y en ait de sort agréables. L'harmonie en est pure & même assez savante; mais les traits ne sont ni légers, ni brillans; ils ont un peu de sécheresse & d'uniformité. Les morceaux viss n'ont pas assez d'éclat; & les morceaux lents ont presque tous moins d'expression que de rristesse.

Stamitz fut celui de tous les compositeurs Allemands qui, sans se régler tout-à-fait sur le Ayle de Tartini, donna comme lui le plus de grandeur & de noblesse au style de ses concertos. Cer excellent symphoniste mit dans tous ses debuts & dans ses tutsi une force & une majesté dignes de Tartini; peur-être même dans cette partie lui est-il supérieur. Ses solos ont du seu, de l'originalité; ils sont bien conduits, modulés hardiment, pleins de traits piquans, & qui se font mutuellement valoir; mais on y voit peut-être plus d'art que de naturel. Si l'on ne peut les jouer sans effort, on croit s'appercevoir qu'ils ont été composés de même. Les chants n'en font pas toujours heureux ni faciles à faisir; en un mor, pour l'aisance, la grace & la mélodie, on distingue souvenr entre Tartini & Stamitz, dans leurs concertos, la même différence qui existe entre la plupart des autres maîtres Italiens & Allemands, dans leurs compositions vocales.

La forme du grand concerto, qu'on appella d'abord Concerto groffo, (Voyez ce mot.) étoit fixée par ces deux derniers maîtres, & par quelques autres dont l'énumération seroit inutile ici. Un grand allegro d'un mouvement noble & modéré. composé pour l'ordinaire de trois solos, séparés par des tutti, & précédés d'une assez longue' introduction qui annonce le principal motif, le carastère général de la pièce, & nième quelques traits de mélodie qui doivent se faire entendre dans les solos: ensuite un adagio ou largo, qui n'a quelquefois qu'un solo, & tout au plus deux; où la beauté du chant doit succéder à l'éclat des traits & des passages qui remplissent le premier morceau; enfin un presto gai, brillant, animé, dont les traits piquans & rapides laissent l'auditeur; surpris de la fertile imaginarion du compositeur, & de l'égalité, de la sûreté, de la supériorité de l'exécutant; c'est sur ce plan que, depuis Tarrini & les professeurs célèbres de son école, étoient construits, presque tous les concertos; aucuns des grands artistes qui se sont sait entendre depuis, soit à Paris, soit dans les autres grandes villes de l'Europe, ne s'étoient considérablement éloignés de cette forme.

Lolli, qui avoit des raisons pour ne pas aimer les adagios, les abrègea beaucoup dans ses concertos, & y mit encore si peu d'expression & de mélodie, qu'on fut rarement tenté de se plaindre de leur peu de durée, & qu'on s'habitua peu à peu à ne les regarder que comme une forte de repos & de transition d'un allègro à l'autre.

Jarnowick, dont le jeu spirituel, aimable & facile, a fait pendant plusieurs années le charme de nos concerts, eut, par la même raison que Lolli, la même indifférence pour les adagios, & comme son esprit indépendant s'arrangeoit mal de tout joug incommode, il alla même très-souvent jusqu'à les supprimer tout-à-fait. Ce ne sut pas la seule nouveauté qu'il introduisit dans le concerto. Il en rendit en général le style moins noble peut-être & moins magn fique, mais plus coulant, plus gracieux, plus à la portée du commun des auditeurs; & semant toujours adreitement dans ses plus grand s d'ficultés des traits d'un chant simple & popula re, il se sit un genre à lui qu'il eut bientôt mis à la mode. La composition des morceaux de ce genre exigeant moins de sorce de tête, moins de génie & de science; & leur éxécution étant aussi moins savante & plus sacile, on n'entendit plus, on n'aima plus que ses concertos, on ceux de ses imitateurs. Quoiqu'il ne soit pas le premier qui ait, pour dernier mouvement, employé les rondeaux, c'est lui qui en a fait un plus fréquent & plus agréable usage, & c'est à lui, sur-tout, que nous devons ce troisième changement dans la sorme du concerto. Quelqu'agrément qu'on y ait trouvé d'abord, il faut convenir que l'abus qu'on en a fait donne presque le droit de regretter qu'un maître si capable d'entraîner le goût du publie l'ait habitué à ce genre futile & borné, dont la répétition éternelle est pour tout véritable amateur une source de dégoût & d'ennui. Se faire une loi de terminer deux premières parties d'un carastère noble & sublime, comme doivent l'être les premiers morceaux du concerto, par un petit sondeau dont le chant, presque toujours, tient plutôt du caractère de la chanson que de celui de la musique, c'est comme fi l'on finissoit nos grands opéras par un vaudeville, & si l'on saisoit entendre un air des rues à la fin de Didon ou d'Iphigénic.

Dans le fort de notre engouement pour cette musique lègère, &, comme on disoit, à la portée de tout le monde, M. Viotti vint nous faire entendre un autre jeu, & des concertos d'un autre flyle. Elève du célèbre Pugnani, ayant, pour ainsidire, sucè dès l'enfance les grands principes do l'école de Tartini, son jeu & ses compositions partirent également extraordinaires. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ce jeu savant, large & sublime, qui sera mieux apprécié à l'article violon. Quant à ses concertos, où britloit une imagination féconde, une hardiesse heureuse, & toute la fougue de la i · Midique. Tome 1.

jeunesse, modérée par un grand savoir & par un goût pur, mais noble, & qui n'avoit rien de petit & de mesquin, ils surent loin d'être goures d'abord comme ils le méritoient; mais lorsqu'il eut enfin vaincu ces préventions & ces resistances que les partisans d'un artiste opposent toujours au succes d'un autre, en raison de sa supério-ité, on reconnut que ce qui avoit paru bizarrerie n'étoit qu'invention & nouveauté; qu'il y avoit de la mélodie où l'on avoit refusé d'en voir, parce qu'elle n'étoit pas vulgaire & triviale; que toutes les richesses de l'harmonie y étoient jointes à la Lea te de l'ordonnance & du dessin, & la connoissance la plus approfondie de l'instrument principal à celle des effets de l'orchestre. On su: sur-tout enchante de ces beaux adagios, que leur auteur exécuto t avec une persection dont on avoit depuis longtemps perdu l'idée, & qui rendoit au cone to toute sa dignité. S'il céda quelques is au goût du public pour les rondeaux, ce ne fut ni toujours, ni sans donner même à ce petit genre une sorte d'élévation & de noblesse.

Telles sont les révolutions qu'à éprouvées la plus grande & la plus noble des compositions instrumentales. Son carastère paroit fixé désormais, & ne pourroit peut-être plus changer sans y pardre. Je n'ai parle que des concerios pour le volon, parce qu'ils ont été les premiers, long-temps les feuls, & que ceux qu'on a faits ensuite pour d'eutres instrumens ont été dessinés entièrement sur le même modèle. Le jeu des instrumens s'est tellement persectionne, qu'il n'en est aucun maintenant qui n'ait la prétention de briller dans un concerts. Le clavecin eut de bonne heure ce privileze, qu'il a conservé avec justice, ou plutôt qu'il a transmis au piano sorte. La slute, le haut-bois, la clarinette, ont depuis long-temps leurs concertes. Le cor même a les siens; & le mite basson n'a pas voulu céder cet avantage. J'ai entendu le neveu du grand Stamitz jouer supérieurement des concertos d'alto-viola; ceux de vi lencelle ort fait la réputation de plus d'un attifte eliebre; & l'on en a enfin compose pour la contre-baile.

(M. Ginzueni.)

CONCERTO-GROSSO. C'est le titre que l'on donnoit dans le siècle dernier, & au commencement de celui-ci, à des symphonies avec un violon p incipal & d'aures parties, soit obligces, soit simplement repiene. Ces p éces ont été les premiers modèles de ce que nous appellons rujourd'hui e recese. Dans les concerti-groffi le violon principal se nommoit violino di concertino; on diffirguon par la meme dénomination l'instrumen iste qui jouo t le 10 e. du simple symphon se que l'on nomm it violi o ai grosso. Les co certi grossi de Corelli, de Gem nani, de Vivaldi ont fait dans leur temps les de ces des amateurs, & l'ai vu des arti es modernes rendre justice au mérite de ces compositions.

(M. Francy.)

55

CONCORDANT, ou Passe-Taille, ou Baryton; celle des parties de la musique qui tient le misseu entre la taille & la basse. Le nom de concordant n'est guère en usage que dans les musiques d'église, non plus que la partie qu'il désigne. Par-tout ailleurs cette partie s'appelle basse-taille & se confond avec la basse. Le concordant est proprement la partie qu'en Italie on appelle tenor. (Voyez Parties.)

CONCORDANT. Le concordant est proprement la partie qu'en Italie on appelle Baritono. Le tenor est proprement la taille. Il y a dans les voix de taille deux espèces de timbres très-distins; l'un plus aigu, l'autre plus grave. Le concordant est l'espèce de voix qui, formée des sons graves de la taille & des sons aigus de la basse, semble les réunir l'une & l'autre. C'est ce qui lui a fait donner le nom de concordant.

Il n'est pas plus exact de dire que le concordant ne soit employé que dans la musique d'église. Beaucoup de chanteurs sur nos théâtres, n'ayant pas une basse-taille décidée, sont regardés comme des concordans.

(M. Framery.)

CONCORDANT. A l'opéra de Paris & dans les concerts, on donne proprement à la basse le nom de basse-taille, & quelquesois celui de basse-contre, lorsqu'elle descend fort bas; & on appelle concordant, la voix moyenne entre la taille & la basse-taille. La clef du concordant est la clef de fa sur la troissème ligne; celle de la taille est la clef d'ut sur la quatrième; & celle de la basse-taille, la clef de fa sur la quatrième.

(Dalembert.)

La clef de fa sur la troissème ligne n'étant plus aujourd'hui d'usage, le concordant chante, comme la basse, sur la quatrième ligne.

CONCOURS. f. m. Assemblée de musiciens & de connoisseurs autorisés, dans laquelle une place vacante de maitre de musique ou d'organiste est emportée, à la pluralité des suffrages, par celui qui a fait le me.lleur motet, ou qui s'est distingué par la meilleure exécution.

Le concours étoit en usage autrefois dans la plupart des eathédrales; mais dans ces temps malheureux, où l'esprit d'intrigue s'est emparé de tous les états, il est naturel que le concours s'abolisse insensiblement, & qu'on lui substitue des moyens plus aisés de donner à la faveur ou à l'intérêt le prix qu'on doit au talent & au mérite.

(J. J. Rouffeau.)

Malgré le farcasme de Rousseau, le concours est encore en usage dans les églises de France où il y a des orgues ou de la musique; & les places de musiciens d'orchestre aux théâtres de Paris ne se donnent guères qu'au concours.

(M. Framery.)

CON

CONDUIT. s. m. En latin condustus, ancien se nonyme de motet. C'étoient des morceaux de mufique à plusieurs parties, différens de la musique d'églife, en ce que celle-ci avoit toujours pour basse le plain-chant, qui formoit la partie principale sur laquelle étoit dessinée l'harmonie des autres parties; au lieu que dans le condustus & le motettus, le compositeur créoit lui-même un chant qui servoit de fondement au contre-point.

Francon, dans son traité de Musica mensurata, chap. V, après avoir donné des préceptes pour mettre des parties sur le plain-chant, ajoute: in conductis aliter est operandum; quia qui vult facere conductum primum cantum invenire debet pulchriorem quam potest, deinde uti debet illo ut de tenore, saciendo discantum. Et dans le chapitre suivant: Et nota quòd in his omnibus idem est modus operandi, excepto in conductis; quia in omnibus alius primò accipitur cantus aliquis priùs sassus, qui tenor dicitur, eò quòd discantum tenet, & ab ipso ortum habet. In conductis verò non sic, sed siunt ab eodem cantus & discantus.

Peut-être cette espèce de musique sut-elle appellée conductus à cause de la partie de chant qui servoit de sujet, de thême, de guide au contrepoint, & qui conduisoit les autres parties.

Ce mot se rencontre souvent dans les écrivains du treizième siècle. Eudes, archevêque de Rheims, vers l'an 1250, parle des conduits & des motets, comme d'un genre léger, badin, & peu digne des solemnités de l'église; sans doute, parce que n'étant pas composés sur le plain-chant, ces morceaux de musique offroient déjà des inssexions & des modulations qui paroissoient étrangères à la gravité & à la simplicité du culte. Il se vante d'avoir résormé cet abus. In sesso S. Joannis & incentium nimia jocositate & scurrilibus cantibus utebantur, ut pote sursis, CONDUCTIS, motulis. Pracepimus quòd honessis & cum majori devotione alias se haberent.

On trouve dans le continuateur de Ducange le mot conduit pris dans ce sens.

De bien chanter étoit si duis Que chansonnettes & conduis, Chante si affaitéement, &c.

(M. Ginguené.)

CONDUITE. s. s. C'est, dans un morceau de musique, l'art d'agencer une idée principale avec les idées accessoires; de ramener le motif à propos, sans en abuser; d'enchaîner ses modulations, en ne leur donnant ni trop, ni trop peu d'étendue. C'est dans la conduite sur-tout qu'on reconnoît un compositeur qui possède son art et qui est né pour lui. Le vu'gaire appelle musique savante celle où sont entassès des accords bizarres, dont l'harmonie est recherchée & la marche peu nature le: les véritables musiciens ne regardent comme musique sa-

Vanté que celle qui est bien conduite. Mais dans ce sens, c'est un éloge, & dans le premier, c'est une expression de blâme. Comme si le savoir pouvoit jamais être un défant! Pour qu'un morceau de musique soit bien conduit, il saut n'y pas multiplier les idées accessoires, car elles empechent de saistr le motif principal. On manque également de conduite par la monotonie & le défaut d'imagination. C'est l'art de bien conduire un dessin qui en donne la juste mesure & sait évier les longueurs. Cet art est le sinit de la réslexion & de l'expérience.

On a reproché à la musique de Gluck de pêcher par la conduite. Ce reproche est quelquesois juste pour celle où il emploie la parole, & dans laquelle ses motifs manquent quelquesois de développements; mais la plupart de ses morceaux de symphonie sont parsairement dessinés. L'ouverture d'Iphigérie en Aulsde est un chef-d'œuvre de conduite. C'est aussi la mérite particulier du célèbre Haydn.

(M. Framery.)

CONJOINT. adj Tétracorde conjoint est, dans l'ancienne musique, celui dont la corde la plus grave est à l'unisson de la corde la plus aiguê du téracorde qui est immidiatement au-dessous de lui; ou dont la corde la plus aigue est à l'uniffon de la plus grave du tétracorde qui est immédiatement au-dessus de lui. Ainsi, dans le système des Grecs, tous les cinq tétracordes font conjoints par quelque côté; favoir, to, le tétracorde méson conjoint au tétracorde hypaton; 2°. le tétracorde fynnéménon conjoint au tétracorde méson; 3º. le tétracorde hyperboléon conjoint au tétracorde diezeugménon: & comme le tétracorde auquel un autre étoit conjoint lui étoit conjoint réciproquement, cela eût fait en tout six tétracordes; c'est-àdire, plus qu'il n'y en avoit dans le fystême, fi le tétracorde méson étant conjoint par ses deux extrémités, n'eût été pris deux fois pour une. (J. J. Rouffeau.)

CONJOINT. adj. Le système de la musique ancienne étoit composé de quatre tétracordes, si ut re mi, mi sa sol la, si ut re mi, mi sa sol la, dont le premier & le second, ainsi que le troissème & le quatrième étoient conjoints, c'est à-dire, avoient la corde mi commune; au lieu que le second & le troissème étoient disjoints, & n'avoient point des cordes communes, pussque le second sinissoit par le son la, & le troissème commençoit par le son si. (Voyez Ganime.)

CONJOINT. Parmi nous, conjoint se dit d'un intervalle ou degré On appelle degrés conjoints ceux qui sont tellement disposés entr'eux, que le son le plus aigu du degré inférieur se trouve à l'unisson du son le plus grave du degré supérieur. Il saut de plus qu'aucun des degrés conjoints ne puisse être partagé en d'autresdegrés plus petits, mais qu'ils soient

enx-mêmes les plus petits qu'il soit possible; savoir, ceux d'une seco-de. Ainsi ces deux intervalles ut re & re mi, sont conjoints; muis ut re & sa soit ne le sont pas, saute de la première condition; ut mi & mi sol ne le sont pas non plus, saute de la seconde.

Marche par degrés conjoints fignifie la même chofe que marche diatonique. (Voyez Degré, Diatonique.)
(J. J. Rouffeau.)

Conjoint. l'avoue que je n'entends rien du tout à la définition de Rousseau, (depuis ces mots parmi neus) & cela vient, ce me semble, de ce qu'il emploie interva le & degré comme synonimes. Conjoint, selon lui, se dit d'un intervalle ou degré. Mais l'intervalle étant ce qui sépare deux degrés, & les degrés étant les deux points extrêmes d'un intervalle, il est impossible de prendre ces deux mots l'un pour l'aurre. Un intervalle conjoint me paroît une expression vide de sens.

"On appelle degrés conjoints, continue-t-il, ceux qui sont rellement disposés entreux, que "le sonte plus aigu da degré inferieur se trouve à l'unisson du sonte plus grave du degré supérieur." Rousseau suppose donc qu'un seul degré contient deux sons, dont l'un est plus grave & l'autre plus aigu.

Les mots échelle, deg-é, sont métaphoriques: qu'on me permette de les ramener à leur fignification propre & de les présenter sous une image vulgaire. La gamme, étant sormée de sons qui se duivent immédiatement en montant toujours, a été figurée sous le nom d'une échelle, (ou escalier) composée de degrés ou d'échelons. Ce qui sépare le premier degré du second, du troisième, du huitième, est ce qu'on appelle intervalle. L'intervalle est donc divisible, mais le degré, mais l'échelon, ne l'est pas. On ne peut donc attacher qu'un son, & non pas plusteurs à chacun de ces échelons.

" Il faut de plus qu'aucun des degrés con" joints ne pui le être partagé en d'autres degrés
" plus petits, &c. "

En adoptant pour un moment la divisibilité du degré que suppo e Rousseau, & en subdituant à ce mot, dans sa plurase, celui d'intervalle, ce qu'il avance ici ne sera p.s encore vrai; car us & re, par exemple, qui sont deux degrés cenjoints, peuvent être partagés en d'autres degrés p'us petits; savoir, re b & us g. Il est vrai que ces cordes ne sont pas de la gamme naturelle d'as divisée en échelle; mais e'est ce qu'il falloit dire.

"Ainsi ces deux intervalles ut re & re mi sont vo conjoints, mais ut re & se sol ne le sont pas, in saute de la première condition."

C'est là ce que je ne saurois entendre. Assurtément ut re sa sol, comparés entre eux quatre, ne sont pas conjoints : re & sa ne le sort pas, mais

ut & re, mais su & sol le sont, & il me semble que pour savoir si des degrés sont conjoints ou non, c'est de deux en deux qu'il saut les comporer

En un mot, la gamme est composée de sept degrés. Ceux qui se suivent immédiatement dans l'ordre de l'échelle sont conjoints. Ceux qui ne se suivent pas immédiatement dans cet ordre sont disjoints.

Ains ut re, re mi, sol la, si ut, comparés de deux en deux, sont des degrés conjoints; ut mi, mi sol, sont disjoints.

Je ne puis m'empêcher de croire que cette explication est plus fimple & beaucoup plus claire. (M. Framery.)

CONJOINTES. s. f. Tétracorde des conjointes. (Voyez Synnéménon.) (J. J. Rousseau.)

CONNEXE, adj. Terme de plain-chant (Voyez Mixte.) (J. J. Rousseau.)

CONQUE. Les anciens se servoient de cette coquille au lieu de trompette, comme il est clair par une quantité de passages des poëtes.

(M. de Castilhon.)

CONSÉQUENTE. f. f. En italien conseguente ou conseguenza. C'est ainsi qu'on appelle, dans les canons, les sugues, & tous les morceaux où l'on pratique l'imitation, la partie qui suit la première & qui en imite note à note le chant & les mouvemens. Cette première s'appelle en italien la guida. Les François employent plus ordinairement pour cette première les dénominations de motif, dessin, sujet, demande, proposition; & pour la seconde, réponse ou réplique. Les mots conséquente ou conséquence, nous paroissent donner une idée plus juste de la rigueur avec laquelle cette seconde partie doit suivre la première dans l'imitation.

(M. Framery.)

- CONSERVATOIRE f. m. (Ital. Confervatorio.) C'est le nom qu'on donne en Italie aux écoles publiques de musique, sans doute parce qu'elles sont destinées à propager cet art & à le conserver dans route sa pureté.

Les conservatoires sont des sondations pieuses, des hôpitaux en retenus par de riches citoyens, les uns en faveur des enfans trouvés, les autres pour des orphelins ou des enfans de parens pauvres. Il y sont logés, nourris, entretenus, infituits gratuitement. On y admet aussi des élèves qui paient pension, de sorte que toutes les classes de citoyens penvent y aller chercher une éducation musicale, qu'on présère de beaucoup aux leçons particulières. S'annoncer pour élève d'un construatoire, c'est donner une présomption savorable de son talent.

Il oft à remarquer que les théâtres & les églifes tirent également des conservatoires les sujets dont ils ont besoin. Les mœurs de l'Italie ne sont proint blessées de faire servir les deniers de la charité à sormer des acteurs & des actrices, & tel élève, prêt à choisir un état, peut balancer quelques jours s'il sera métier de chanter l'opéra bousson ou la messe.

Il y a trois conservatoires à Naples, pour les garçons; il y en avoit quatre à Venise, pour les filles. Ceux de Naples sont, S. Onossio, la Pietà, & Santa Maria di Loretto. Ce dernier, le plus sameux, conserve le souvenir d'avoir eu pour maîtres Leo & Durante, & d'avoir sormé pour élèves, les Traëtta, Piccinni, Sachini, Guglielmi, Ansossi, Paissello, &c.

Il y a environ 90 élèves à S. Onofrio, 120 à la Pietà, & 200 à Santa Maria di Loretto.

Chacun d'eux a deux maîtres principaux, dont l'un enseigne la composition, & l'autre l'art du chant. Il y a en outre, pour les instrumens, des maîtres externes, qu'on appelle Maestri Secolari; ils enseignent le violon, le violoncelle, le clavecin, le haut-bois, le cor, &c. Un maître pour chaque instrument; mais seulement pour les instrumens usités dans les orchestres.

On admet les enfans aux conservatoires, depuis l'âge de huit ou dix ans jusqu'à vingt. Il y sont engagés ordinairement pour huit ans, à moins qu'ils n'y soient entrés dans un âge un peu avancé; mais alors leur admission est assez difficile, & elle n'a lieu même que dans le cas où ils seroient déja bons musiciens.

Lorsque les jeunes gens ont passe quelquetemps au conservatoire, si on ne leur découvre pas de dispositions, on les renvoie pour faire place à d'autres. Quelques-uns de ceux qui ont sini leur temps y restent pour enseigner les plus jeunes, mais alors ils sont libres, & peuvent forir quand il lenr plaît.

On demandera peut-être comment un feul maître pour la composition, comment un feul pour le chant, peuvent donner leçon à deux cents élèves. On pourra croire qu'un grand nombre passe souvent plus de huit jours sans en recevoir; on se tromperoit. Chaque écolier reçoit chaque jour une leçon au moins d'une heure, dans chaque genre, & voici comment on s'y prend:

Le maître choisit quatre ou cinq des plus forts élèves: il les exerce tour-à-tour en préfence l'un de l'autre avec le plus grand soin. Quand cette leçon est donnée, chacun des élèves qui l'a reçpe la rend à son tour à quatre ou cinq aotres d'une classe inférieure, & sous l'inspection du maître. Ces seconds écoliers en sont autant, & la leçon se propage ainsi jusqu'aux derniers rangs. Parmi tous les avantages sensibles de cette methode, il saut listinguer ceux ci, qu'en même-temps que les étèves s'intruisent dans l'art musical, ils apprennent à

Enseigner les autres; qu'ils ne peuvent écouter légèrement les préceptes qu'on leur donne sans que le maître s'apperçoive à l'instant même de leur négligence ou de leur distraction, et que les principes de lart sinsi reçus & rendus au même moment se gravent dans leur esprit de manière à ne jamais s'en effacer.

Les élèves des confroatoires ont de temps en temps des exercices où l'on admet des auditeurs. Ils confistent en concerts, en oratori, & même en petits opéras, composés & exécutés par euxmêmes. Ils font aussi le service des églises, ce qu'on appelle Funzioni; ils y chartent des messes, des pseaumes, des oratoires, & ce qu'ils gagnent retourne à la maison. C'est un de ses revenus, & il est beaucoup plus considérable qu'il ne pourroit l'être en France; il n'y a presque pas d'église en Italie qui n'ait de la musique.

Leur régime intérieur ofire encore des particularirés remarquables. Ils sont tous véuis en uniforme, les uns en bleu, les autres en blanc. Ils couchent tous & étudient dans la même salle. On conçoit dissiclement comment ils peuvent s'entendre en exécutant chacun des morceaux d'un mouvement, d'un slyle & dans un ton dissèrens. M. Burney, auteur Anglois d'une histoire générale de la Musique, & qui a entrepris pour cet objet un voyage en Italie, publié en 1771, sait une description curieuse de sa visite au conservatoire de S. Onostro. On sera peut-être bien aise d'en trouver ici la traduction.

" J'allai ce matin, dit-il, (vendredi 31 octobre "> 1770) à ce conservatoire pour visiter les salles " où ces jeunes gens étudient, couchent & mangent. » Sur le pallier du premier étage étoit un joueur » de trompette, failant crier si fort son instrument " qu'il étoit prêt d'en crever. Au second étoit » un cor beuglant à-peu-près de la même manière. " Dans la falle commune des études étoit un » concert Hollandois, confistant en sept on huit » clavecins, un plus grand nombre de violous & » diverses voix, tous exécutant des choses dif-» férentes & en différens tons. D'autres élèves » écrivoient dans la même falle; mais comme » il étoit fête, un grand nombre de ceux qui » travail ent ordinairement dans cette falle en » étoient alors absens. Il peut être convenable pour » la maison de les réunir ainsi tous ensemble; » cela doit accontumer les élèves à être fermes » fur leur partie, quelle que seit celle qu'ils » entendent exécuter en même - temps; ils 'n doivent encore y gagner de la vigneur, étant » obligés de jouer fort pour s'entendre eux-mêmes; " mais au milieu d'une telle confusion, de cette " dissonance perpétuelle, il est absolument in-possible qu'ils donnent à leur execution un » certain degré de délicatesse & de fini ; de - là » cette dégourante rudefie si remarquable dans n leurs exercices publics, & ce manque absolu de

» goût, de netteté, d'expression qu'en reprocle » à ce, jeunes musiciens, jusqu'a ce qu'ils et aient » acquis ailleurs.

(On pourroit observer à M. Burney que ce n'est peni-être pas une si mauvaise m. 1 de ce donner aux écoliers de la force avant de leur donner du gout. C'est leur affaire ensuite d'attraper d'eux memes cette délicatesse & le fini qu'il desire, & qu'ils ne manquent guercs de trouver, comme l'expérience le prouve. Affurément on n'accuse pas les muliciens italiens, quoign'élevés presque tous aux conservatoires, de manquer de goûr. En leur Lissant le soin de s'en former un eux-memes, au fortir des écoles, ils prennent une manière qui leur est propre. S'ils la recevoient des maitres, ils ne servient peut-être plus que des imitateurs. C'est le défaut des écoles de France; on veut que les élèves montrent du goût, avant même de favoir folfier.)

"Leurs lits, qui sont dans la même salle, leur n' fervent a p'acer leurs c'avecins & les autres infiritumens. De 30 à 40 jeunes gens qui étudioient dans cette salle, je n'en pus trouver que deux qui jouo'ent le même morceau... Les violoncelles s'exerçoient dans une autre, & les slûtes, haut-bois & aut es instrumens à vent dans une trois me, excepté les trompettes & les cors, qui sont obligés de jouer sur les degrès, on sur le comble de la maison.

"La feule vacance pour toute l'année dans ces decoles, est en automne, & ne dure que peu de jours. Dans l'hiver, les jeunes gens se lévent deux heures avant le jour, & ne cessent d'étudier depuis ce moment jusqu'à huit heures du foir, excepté une heure & dem e pour le temps du diner. Cette constance au travail pendant plusieurs années, jointe à leur génie naturel & à de bons principes, doit en effet produire de grands musiciens "

Les conservatoires de filles, qui extoient encore à Venise en 1771, étoient régis à-vou près sur le même plan Leurs noms étoient l'Opp dule al ... Pietà (l'hôpital de la Pirie); le Menticarti (les Mendiantes); le Ineurabili (les Ineurables), & l'Ospedaletto di San Giovanni e Paulo (le port hôpital de saint Jean & de saint Paul.) C'est de ce dernier que Sacchisi étoit maître en 1770. Ils étoient entretenus par les soins & aux depens de riches amateurs, nobles, n'ocialis & aux depens de riches amateurs, nobles, n'ocialis & auros. Les filles, sévèrement tenues. Legard des meurs, y restoient ordinairement jusqu' es qu'elles sustinairement jusqu' es qu'elles sustinairement jusqu' es qu'elles sustinairement de curicule peut les et at gers qui assistènem à leurs concerts, d'entend e non-seulement tous les gerres de voix, mais encre toutes les espèces d'informans extentes pre es femmes, sans que le det touc, er de la cert e-basse, ni les sons rudes du cor ce du l'en essitation leurs poitrines desicate i leurs se basse, ni les sons rudes du cor ce du l'en essitation leurs poitrines desicate i leurs se basse, doigis.

C'est à ces établissemens que nous devous entre autres Mesdames Agujari & Sirmen, dont les talens prodigieux se sont fait admirer en France, & dans toute l'Europe.

Nous avons donné quelque étendue à ces détails fur les confervatoires, non-feulement pour remplir notre but relativement à la partie historique, mais encore pour qu'on puisse profiter de ce qu'ils ont de bon pour un établissement du même genre, fondé à Paris depuis quelques années, & qui seroit susceptible de beaucoup d'améliorations.

L'Ecole royale pour le Chant & la Déclamation a été établie au mois d'avril 1784. Elle est composée d'un directeur, de quatre maîtres de chant, trois maîtres de folfeges, un maître pour la déclamation parlée, deux maîtres pour la déclamation chantée, un pour la composition, deux pour le clavecin, un pour le violon, un pour la basse, un pour les armes, un pour la danse, un pour la langue françoise. l'histoire, la géographie, &c.; en ourre plusieurs jeunes gens qu'on appelle maîtres de supplément. Il n'y en a point pour la flûte, le haut-bois, le basson, le cor, la clarineire, &c. Quoique ces instrumens soient sort employés dans les orchestres, & qu'il y en ait très-peu à Paris. La plupart de nos joueurs d'instrumens à vent nous viennent d'Allemagne.

Cette foule de maitres n'a pourtant à former qu'une trentaine d'élèves, & encore arrive-t-il que, faute d'un ordre bien établi dans la distribution des études, ou parce que l'attention des maîtres se porte naturellement sur ceux qui sont le plus avancès, les autres demeurent quelquesois dans l'oubli & vont plusieurs jours de suite, matin & soit, à l'école, sans pouvoir y trouver une leçon. Mais ce qu'il y a de plus dangereux, c'est la différence qui se trouve nécessairement dans la manière de donner des leçons, quelque unanimité qu'on veuille supposer aux maîtres dans leurs principes. Cette différence ne sert qu'à brouiller les idées des élèves & à retarder leurs progrés.

C'est un des grands inconvéniens de cette sondation de ne pas y loger les élèves, & suivre leur instruction depuis le matin jusqu'au soir. Avec une jeunesse naturellement dissipée, ces perpétuelles allées & venues sussient pour détruire l'esset des meilleures leçons.

Pour les dédommager de l'entretien, on a imaginé de leur donner des appointemens, payés en partie par l'école, en partie par l'administration de l'Opéra, auquel la plupart de ces sujets sont destinés; mais il est presque impossible d'éviter que ces appointemens ne soient proportionnés plutôt à la protection dont jouissent les jeunes geus qu'à leurs véritables besoins, on à leurs véritables talens.

Dès le moment qu'ils sont appointés par l'Opéra, ils y ont leurs entrées; ils viennent par con-

séquent s'y vouer à l'imitation avant d'être assez forts par eux-mêmes pour savoir s'en désendre. Ils y prennent particulièrement les désauts de nos chanteurs, car c'est toujours ce qu'on faisit ie plus facilement. Eh! comment, en esset, éviteroient-ils d'imiter des désauts qui n'empêchent pas les applaudissemens, qui même quelquesois les excitent, & sinissent par être consacrés? Ainsi, loin de régénérer l'art du chant en France, comme il étoit à desirer, cet établissement ne sert qu'à perpètuer les vices de l'école françoise.

Ils étudient; mais comme on veut qu'ils entrent à l'Opéra le plutôt possible, ils n'étudient que des rôles d'opéra déjà au théâtre, & puisque ces rôles doivent leur appartenir, il faut bien qu'ils les chantent comme on les a toujours chantés. On sent combien cette méthode, qui ne permet aux élèves aucune idée propre, s'oppose au perfectionnement de l'art.

Ils n'ont point d'exercices publics; ainsi leurs maîtres sont les sents juges de leurs progrès. De-là, peu d'émulation. Le seul but des élèves est de savoir bien vîte quelques rôles, pour être en état de débuter au premier besoin.

Cette fondation est aux frais du gouvernement, ce qui n'est pas juste, car les revenus du gouvernement sont le résultat de la contribution de tous les ordres de citoyens, & tous les ordres de citoyens ne s'intéressent pas également à la conservation de l'art musical. Il en résulte d'ailleurs que les sonds de l'établissement sont bornés & ne lui permettent pas une extension dont il auroit quelquesois besoin.

Tels sont les vices principaux d'une institution formée dans des vues excellentes, & ce n'est pas la faute des chess si l'esset ne répond pas à leurs bonnes intentions. Nous allons exposer quelques idées sur les améliorations dont nous la croyons susceptible. Elles sont tirées d'un mémoire qui sur publié en 1784, lors de sa création.

L'Ecole de Musique doit être sous la protestion immédiate du roi; mais aux srais des riches amateurs de l'art, & non à eeux du gouvernement.

Elle doit être dans une indépendance absolue de tout spectacle; car elle doit servir à créer l'art du chant en France, avant de songer à former des acteurs pour l'Opéra.

Les élèves doivent y être nombreux, car ce n'est que dans un grand nombre qu'on peut espérer de trouver quelques sujets vraiment capables de se distinguer. Le mémoire les porte à ceut, dont trois quarts de garçons & le reste de filles.

Il faut qu'ils foient entretenus de tout au confervatoire, & suivre en ce point la forme de ceux d'Italie que nous avons rapportée plus haut, rant pour l'age de l'admission que pour la forme des études. Les garçons & les silles doivent être dans deux bâtimens separés, & il saut veiller sur laurs mœurs avec la févérité la plus rigoureuse. Sans les mœurs, la jeunesse ne sauroit acquérir de véritable talent.

Les études qui leur conviennent sont: 1°. l'art de lire, c'ess-à-dire, d'accentuer leur lecture pour servir de préliminaire à l'art de déclamer. 2°. D'écrire lisiblement & de copier la musique. 3°. La danse, ou plurôt l'art de marcher & de se présenter avec grace. 4°. De lire la musique & de s'accompagner au claveciu. 5°. Les élèmens de la composition, étude que les élèves pousseront plus loin, si on leur trouve des dispositions. 6°. Les instrumens d'orchestre. Le goût des disciples & la sagacité des maitres déterminera celui des instrumens qui conviendra le mieux à chacun d'eux. On ne peut s'occuper de l'art du chant, proprement dit, qu'après l'àge de la mue, quand la beauté de leur organe, jointe aux autres qualités nécessaires, permettra de les dessiner au théâtre.

On ne peut pas espèrer que cent élèves soient tous propres au théâtre, & quand cela seroit possible on en seroit sort embarrassé. Nous n'avons pas assez de théâtres sixes en France, pour les regarder comme une ressource, & il saut cependant s'occuper du sort de ceux qui ne pourront pas y être destinés, & qui, ayant passé leur jeunesse au confervatoire, ne sont plus capables d'embrasser un autre état. Les garçons deviendront des musiciens d'orchestre, & les filles graveront de la musique.

Cette derniere idée en amène une autre. Le confervatoire, par ses proptes ressoures, peut élever un commerce de musique très-considérable, & tel même qu'il envahiroir bientôt celui de tonte la France. Il en résulteroit un avantage double, savoir que ce commerce, très-lucratif quand il est fait en grand & bien entendu, pourroit sussitie au soutien du confervatoire & faciliter son extension, & qu'en même-temps il offriroit un état honnête & agréable aux sujets qui ne pourroient convenir aux théatres.

Chaque élève, pour être admis à l'école de musique, seroit présenté par un protecteur qui paieroit une somme annuelle pour lui. Mais comme cette ressource seroit sort incertaine, si on ne l'attendoit que de la bienfaisance, il saudroit y joindre un mois plus intéressé. On établiroit donc dans cette école un spectacle musical, exécuté par les seuls élèves, tant pour la partie vocale, que pour celle des instrumens. Ils y seroient des exercices trois sois la semaine, sous les yeux de leurs protecteurs, intéressés à leur avancement. Assurément, si soible que pût être ce spectacle, il vaudroit bien ceux des boulevards, où l'on se porte en soule, & il auroit de plus un grand attrait d'amour - propre pour ceux qui l'auroient sondé.

Quant aux ouvrages qu'on y représenteroit; le mémoire que nous extrayons propose une idée

qui nous paroit infiniment avantagense, & que nous allons citer.

" On se plaint tous les jours de la manière dont " les ouvrages présentés à nos théâtres sont jugés; » on convient qu'une simple lecture est un moyen » bien insuffisant pour apprée et une pièce dont » le mérite consiste souvent dans le mouvement " & les situations. C'est bien pis pour les pièces » en musique : il faut absolument les entendre. » Eh! comment les juger à une répénison qui, » malgré les peines, les foins, l'argent qu'elle " coûte, est toujours mal saite? Le conservatoire » offre un remède à ces inconvéniens qui jusqu'ici " n'en avoient pas paru susceptibles. On apportera " au maitre la partition d'un opéra sérieux ou " comique. S'il en juge la musique assez correcte » pour être entendue, les élèves en copieront eux-" mêmes les rôles & les parties d'orchestre. Ils les " apprendront par cœur, & les répéteront entre " eux, fous les yeux de l'auteur & du maitre, " jusqu'à ce qu'il y ait assez d'ensemble pour en » donner une juste idée. Alors ils en feront une ré-" pétition réelle devant les int resses, c'est à-dire, » les acteurs du théâtre auquel l'ouvrage est def-» tiné, & les protecteurs de l'école qui en seront » les véritables juges. Cette représentation, faite » avec tout l'appareil nécessaire, par des jeunes » gens d'un talent foible encore, à la verité. » mais exercé avec justesse & avec goût, doit " faire juger avec certitude du mérite des paroles. » de la mulique, & de l'action théatrale.

» Si l'ouvrage, ainsi exécuté, paroit trop soible » pour un grand spectacle, il restera au conser» vatoire, en dédommagement de ses frais. Si,
» au contraire, ce spectacle l'accepte, il paiera au
» conservatoire une certaine somme, pour les dé» penses de copie & de représentation; ainsi,
» outre les avantages que nos théâtres en tircront,
» cette école servira encore à sormer de jeunes
» auteurs, & à leur saire entendre l'esset de leurs
» ouvrages, en leur épurgnant, ainsi qu'aux
» acteurs, le designément des chûtes publiques,
» & les dégoûts des répétitions. »

Tels sont les ouvrages qui sormeroient le répertoire de l'école. Mais ce ne seroient, du a ton,
que de mauvaises pièces, puisqu'on n'aura que le
rebut des aurres théitres. On n'a de mème aux
Variètés & aux autres petits spestacles, cue le
rebut des autres théâtres, & cependant on s'en
contente; on y voit même que ques ouvrages
estimés. Ceux qui resterour au conservatoire seront
soibles, sans doute, mais ils seront proportionnés
à la sorce des élèves, à qui l'on ne demandera pas
d'aussi grands taleus qu'à des asseurs tormes.

Nous avons d't que les représentations se seroient devant les protesteurs de l'école. C'est a eux, se'on le projet, qu'appartiendroient les loges. Chaeun d'eux auroit la jouisseme d'une loge de quatre places, du moment où leur protégé seroit admis.

Le parquet seroit occupé par des abonnés qui n'auroient aucun autre droit, & qui, en conséquence, paieroient annuellement un prix beaucoup moindre.

A la fondation du conservatoire, il seroit essentiel de joindre celle d'une académie. La musique est le feul art en France qui n'en ait point, tandis qu'on trouve des affociations muficales dans tous les autres pays. On n'objectera pas sans doute notre académie royalede musique: on sait que c'est abusivement que le speciacle de l'opéra porte ce titre, dont voici l'origine:

On appelle académie en Italie, la réunion d'un certain nombre de personnes dans des sociétés particulières pour saire de la musique; c'est ce que nous appellons concert. Ces mêmes personnes se rassembloient aussi pour représenter des pièces de théatre, avant que des entrepreneurs en eussent sait des spectacles publics. C'est à ce titre que Lulli obtient de Louis XIV, le privilége de l'opéra, pour y représenter des ouvrages en musique, sur le modèle des académics d'Italie. (Voyez Académie royale de Musique.) Lulli en fit tout simplement un spectacle où l'on paye, & l'on sent qu'il y a loin de-là à une affociation d'artiftes & d'amateurs instruits, dont les assemblées seroient relatives à l'avancement de l'art.

Cette académie qui, pour la distinguer, porteroit le titre de soci té philarmonique, seroit composée de trois classes d'académ ciens. Les honoraires, c'est-à dire, les cent protesteurs de l'école, qui auroient droit de présence à toutes les assemblées générales, à celles où il seroir question de réglemens en faveur de l'école. Les amneurs : cette elasse seroit composée de tous les littérateurs & favans, qui, sans professer la musique, auroient prouvé par leurs écrits des connoissances dans cet art; & celle des professeurs, formée des compositeurs dramatiques les plus distingués, tant trangers que nationaux. Ces trois classes réunies veilleroient au maintien de l'école, auroient infpection sur les études, & jugeroient les ouvrages qu'on y proposeroit.

Forces de ne donner qu'un simple apperçu de ce projet, & ne pouvant développer les moyens de l'auteur, il peut, sans donte, à quelques égards, paroitre d'une exécution difficile; mais nous croyons qu'on la trouvera plus aifée, à mesure qu'on se donnera la peine d'y réfléchir, & qu'un conservatoire établi sur ce plan promettroit une foule d'avantages, qu'on ne peut raisonnablement attendre de celui qui existe. (M. Framery,)

. CONSONNANCE. f. f. C'est, selon l'étymologie du mot, l'effet de deux ou plusieurs sons entendus à la fois; muis on restreint communément la fignificat on de ce terme aux intervalles formés par deux sons, dont l'accord plait à l'oreille, & c'est en ce seus que j'en parlerai dans cet ar-

De cette infinité d'intervall, s qui peuvent diviser les sous, il n'y en a qu'un trè put t nombre qui fassent des confonnances; tous les autres choquent l'oreille & sont appellés pour cela dissonances. Ce n'est pas que pluseurs de celles-ci ne soient employées dans l'ha monie; muis elles ne le sont qu'avec des precautions dont les consonnances, toujours agréables par elles-mêmes, nont pas également besoin.

Les Grees n'admettoient que cinq confonnances; savoir, l'ostave, la quinte, la douzième qui est la réplique de la quinte, la quarte, & l'onzième qui est sa réplique Nous y ajoutons les tierces & les fixtes majeures & mineures, les ostaves doubles & triples, & en un mot, les divertes répliques de tout cela sans exception, selon toute l'étendue du fystême.

On distingue les consonnances en parfaites ou . justes, dont l'intervalle ne varie point, & en imparfaites, qui peuvent être majeures ou mineures. Les consonnances parsaites sont l'octave, la quinte. & la quarte; les imparfaites sont les tierces & les fixtes.

Les conformances se divisent encore en simples &composées. Il n'y a de consonnances simples que la tierce & la quarte : car la quinte, par exemple, est composée de deux tierces; la sixte est composee de tierce & de quarte, &c.

Le caractère physique des confonnances se tire de leur production dans un même son; ou, si l'on veut, du frémissement des cordes. De deux cordes bien d'accord formant entre elles un intervalle d'octave, ou de donzième qui est l'octave de la quinte, ou de dix-septième majeure qui, est la double octave de la tierce majeure, si l'on fait fonner la plus g-ave, l'autre frémit & résonne. A l'égard de la sixte majeure & mineure, de la tierce mineure, de la quinte & de la tierce majeure simples, qui toutes sont des combinaisons & des renversemens des precédentes consonnances, elles fe trouvent non directement, mais entre les diverses cordes qui frémissent au même son.

Si je touche la corde ut, les cordes montées à son octave ut, à la quinte sel de cette octave; à la tierce mi de la double octave, même aux octaves de tout ceia, frémiront toutes & résonneront à la fois; & quand, la première corde seroit feule, on distingueroit encore :ous ces sons dans sa résonnance. Voilà donc l'offave, la tierce majeure, & la quinte directe. Les autres consonnances se trouvent aussi par combinations; savoir, la tierce mineure, du mi au so!; la sixte mineure, du même mi à l'ut d'en haut; la quarte, du sol à ce même ut; & la sixte majeure, du même sol au mi qui est au dessus de lui.

Telle est la génération de toutes les consonnances; Il s'agiroit de rendre raison des phénomènes.

1°. Le frémissement des cordes s'explique par l'action de l'air & le concours des vibrations. (Voyez Unisson) 2°. Que le son d'une corde soit toujours accompagné de ses harmoniques, (voyez ce mot,) cela paroît une propriété du son qui dépend de sa nature, qui en est inséparable, & qu'on ne sauroit expliquer qu'avec des hypothèses qui ne sont pas sans difficulté. La plus ingénieuse qu'on ait jusqu'à présent imaginée sur cette matière est, sans contredit, celle de M. de Mairan, dont M. Rameau dit avoir sait son prosit.

3°. A l'égard du plaisir que les consonnances sont à l'oreille, à l'exclusion de tout autre intervalle, on en voit clairement la source dans leur génération. Les consonnances naissent toutes de l'accord parfait, produit par un son unique, & réciproquement l'accord parfait se forme par l'assemblage des consonnances. Il est donc naturel que l'harmonie de cet accord se communique à ses parties; que chaeune d'elles y participe, & que tout autre intervalle qui ne fait pas partie de cet accord n'y participe pas. Or la nature qui a doué les objets de chaque sens de qualités propres à le flatter, a voulu qu'un son quelconque sût toujours accompagné d'autres sons agréables, comme elle a voulu qu'un rayon de lumière fût toujours forme des plus belles couleurs. Que si l'on presse la question, & qu'on demande oncore d'où naît le plaisir que cause l'accord parfait à l'oreille, tandis qu'elle est choquée du concours de tout autre son; que pourroit-on répondre à cela, sinon de demander à son tour pourquoi le verd plutôt que le gris réjouit la vue, & pourquoi le parfum de la rose enchante, tandis que l'odeur du pavot déplait?

Ce n'est pas que les physiciens n'aient expliqué tout cela; & que n'expliquent-ils point? Mais que toutes ces explications sont conjecturales, & qu'on leur trouve peu de solidité quand on les examine de près! Le lecteur en jugera par l'exposé des principales, que je vais tâcker de saire en peu de mots

Ils disent donc que la sensation du son étant produite par les vibrations du corps sonore, propagées jusqu'au tympan par celles que l'air reçoit de ce même corps, lorsque deux sons se sont entendre ensemble, l'oreille est affectée à la sois de leurs diverses vibrations. Si ces vibrations sont isochrones, c'est-à-dire, qu'elles s'accordent à commencer & finir en même temps, et concours forme l'unisson, & l'orcille qui faisit l'accord de ces retours égaux & hien concordans, en est agréablement affectée. Si les vibrations d'un des deux sons sont doubles en durée de celles de l'autre, durant chaque vibration du plus grave, l'aigu en fera précisément deux, & à la troissème ils partiront ensemble. Ainsi, de deux en deux, chaque vibration impaire de l'aigu concourra avec chaque vibration du grave, & cette fréquente concor-dance qui constitue l'ostave, selon eux moins Musique. Tome I.

douce que l'unisson, le sera plus qu'aucune autre consonnance. Après vient la quinte dont l'un des fons fait deux vibrations, tandis que l'autre en fait trois; de forte qu'ils ne s'accordent qu'à chaque troisième vibration de l'aigu; ensuite la double octave, dont l'un des sons fait quatre vibrations pendant que l'autre n'en sait qu'une, s'accordant seulement à chaque quatrième vibration de l'aigu : pour la quarte, les vibrations se répondent de quatre en quatre à l'aigu, & de trois en trois au grave : celles de la tierce majeure sont comme 4 & 5, de la sixte majeure comme 3 & 5. de la tierce mineure comme 5 & 6, & de la fixte mineure comme 5 & 8. Au-delà de ces nombres, il n'y a plus que leurs multiples qui produisent des censonnances, c'est-à-dire, des octaves de celles-ci; tout le reste est dissonant.

D'autres trouvant l'ocave plus agréable que l'unisson, & la quinte plus agréable que l'ocave, en donnent pour raison que les retours égaux des vibrations dans l'unisson & leur concours trop fréquent dans l'ocave confondent, identifient les sons & empêchent l'oreille d'en appercevoir la diversité. Pour qu'elle puisse, avec plaisse, comparer les sons, il saut bien, disent-ils, que les vibrations s'accordent par intervalles, mais non pas qu'elles se consondent trop souvent, autrement au lieu de deux sons on croiroit n'en entendre qu'un, & l'oreille perdroit le plaisse de la comparaison. C'est ainsi que du même principe on déduit à son gré le pour & le contre, selon qu'on juge que les expériences l'exigent.

Mais premièrement toute cette explication n'eft, comme on voit, fondée que sur le plaisir qu'on prétend que reçoit l'ame par l'organe de l'ouie du concours des vibrations; ce qui, dans le fond, n'est dejà qu'une pure supposition. De plus, il faut supposer encore, pour autoriser ce système, que la première vibrarion de chacun des deux corps sonores commence exactement avec celle de l'autre; car de quelque peu que l'une précédat, elles ne concourroient plus dans le rapport déterminé, peut-être même ne concourroient-elles jamais; & par conféquent l'intervalle sensible devroit elianger; la consonnance n'existeroit plus ou ne seroit plus la même. Ensin, il faut supposer que les diverles vibrations des deux sons d'une confonnance frappent l'organe sans consusion. & transmettent au cerveau la sensation de l'accord sans se nuire muntellement : chose difficile à concevoir & dont j'aurai occasion de parler ailleurs.

Mais fans disputer sur tant de suppositions, voyons ce qui doit s'ensuivre de ce système. Les vibrations ou les sons de la dernière consonnance, qui est la tierce mineure, sont comme 5 & 6. & l'accord en est sort agréable. Que doit-il naturellement résulter de deux autres sons dont les vibrations seroient entr'elles comme 6 & 7? Une consonnance un peu moins harmonicuse, à la vo

rité, mais encore affez agréable, à cause de la pet te différence des raisons; car elles ne different que d'un treme-sixième. Mais qu'on me dise comment il se peut faire que deux sons, dont l'un fair cing vibrations pendant que l'autre en fait fix, produfent une consonnance agréable. & que deux sons, dont l'un fair six vibrations pendant que l'autre en fait sept, produisent une dissonance aussi dure. Quoi ! dans l'un de ces rapports les vibrations s'accordent de fix en fix, & mon oreille est charmée; dans l'autre elles s'accordent de sept en sept, & mon oreille est écorchée! Je demande encore comment il se sait qu'après cette première dissonance la dureté des au res n'augmente pas en raiton de la composition des rapports? Pourquei, par exemple, la dissonance qui resulte du rapport de 80 à 90, n'est pas beaucoup plus choquante que celle qui résulte du rapport de 12 à 13? Si le retour plus ou moins fréquent du concours des vibrations étoit la cause du degré de plaisir ou de peine que me font les accords, l'effet seroit proportionné à cette cause, & je n'y trouve aucune proportion. Donc ce plaisir & cette peine ne viennent point de-là.

Il reste encore à faire attention aux altérations dont une conformance est susceptible sans cesser d'être agréable à l'oreille, quoique ces altérations démangent entiérement le concours périodique des vibra ions, & que ce concours même devienne plus rare à mesure que l'altération est moindre. Il reste à considèrer que l'accord de l'orgue ou du clavecin ne devroit offrir à l'oreille qu'une cacophonie d'autant plus horrible que ces instrumens seroient accordés avec plus de soin, pusqu'excepté l'octave il ne s'y trouve aucune consonnance dans son rapport exact.

Dira-t on qu'un rapport approché est supposé tout-à sait exact, qu'il est reçu pour tel par l'oreille, & q'elle supplée par instinct ce qui manque à la justiesse de l'accord? Je demande alors pourquoi cette inégalité ce jugement & d'appréciation, par laquelle elle admet des rapports plus ou moins rapprochés, & en rejette d'autres selon la diverse nature des consonnances? Dans l'unisson, par exem ple l'oreille ne supplée rien; il est juste ou faux, point de milieu. De même encore dans l'octave, si l'interval e n'est exact, l'oreille est choquée; elle n'admet point d'approximation. Pourquoi en admetelle plus dans la quinte, & moins dans la tierce majuure? Une explication vague, sans preuve, & contraire au principe qu'on veut établir, ne rend point raison de ces dissérences.

Le philosophe qui nous a donné des principes d'acoudique, laissent à part tous ces concours de vib nons, & renouv llant sur ce point le sublême de Descartes rend raison du plaiser que les confinances sont à l'oreille par la simplicité des ranports qui sont entre les sons qui les sorment, Selon cet

auteur, & felon Descartes, le plaisir diminue à mesure que ces rapports devi nnent composés, & quand l'esprit ne les sa sit p'us. ce sont de véritables dissonance ; ainsi c est une opérat on de l'esprit qu'ils prennent pour le principe du sentiment de l'harmonic D'ail eurs, quoique cette hypothése s'accorde a ee le résultat des primiées divisions harmoniques, & qu'elle s'étende même à d'autres phénomènes qu'on remarque dans les beaux erts, comme elle est surette aux mêmes objections que la précèdente, il n'est pas possible à la raison de s'en contenter.

Celle de toutes qui paroît la plus sansfaismte a pour auteur M. Essève, de la société royale de Montpellier. Voici à-dessus comment il raisonne.

Le sentiment du son est inséparable de celui de fes harmoniques, & puisque tout son porte avec foi fes harmoniques ou plutêt fon accompagne. ment, ce même accompagnement est ans l'ordre de nos organes. Il y a dans le son le plus simple une gradation de 'ons qui font & plus foibles & plus aigus, qui adouciffent, par nuances, le fon principal, & le font perdre dans la grande viresse des sons les plus hauts. Voila ce que c'est qu'un son; l'accompagnement lui est essentiel en fait la donceur & la mélodie. Ainfi toutes les fois que cet adoucissement, cet accompagnement, ces harmoniques seront renforces & mieux developpes, les fons feront plus mélodieux, les nuances mieux foutenues. Cest une perfection, & l'ame y doit être fenfible.

Or, les consonnances ont cette propriété, que les harmoniques de chacun des deux sons concourant avec les harmoniques de l'autre, ces harmoniques se soutiennent mutuellement, deviennent plus sensibles, durent plus long temps, & rendent ainsi plus agréable l'accord des sons qui les donnent.

Pour rendre plus claire l'application de ce principe, M. Estève a dressé deux tables, l'une des consonances & l'autre des dissonances qui sont dans l'ordre de la gamme; & ces tables sont tellement disposées, qu'on voit dans chacune le concours ou l'opposition des harmoniques des deux sons qui forment chaque intervalle.

Par la table des conformances on voit que l'accord de l'octave conferve presque tous ses harmoniques, & c'est la raison de l'dentité cu'on suppose, dans la pratique de l'harmonie, entre les deux sons de l'octave; on voit que l'accord de la quiore ne conserve que trois harmoniques, que la querte n'en conserve que deux, qu'ensin les conson inces imparfaires n'en conser ent qu'un, excepté la fixte ma eure qui en porte deux.

Par la table des dissonnees on voit qu'elles ne se conservent aucun harmonique, except à la seule ses r'ème mineure qui conserve son quatrième harmonique; savoir, la tierce majeure de la troissème octave du son aigu.

De ces observations l'auteur conclut que, plus entre deux sons il y aura d'harmoniques concourans, plus l'accord en sera agréable, & voilà les consonances parsaires. Plus il y aura d'harmoniques détruits, moins l'ame sera satisfaite de ces accords; voilà les consonances imparsaires. Que s'il arrive ensin qu'aucun harmonique ne sot conservé, les sons seront privés de leur douceur & de leur mélodie; ils seront aigres & comme décharnés, l'ame s'y resusera, & au lieu de l'adoucissement qu'elle éprouvoit dans les consonances, ne trouvant par-tout qu'une rudesse sonsonances, elle éprouvera un sentiment d'inquiétude, désagréable, qui est l'effet de la dissonance.

Cette hypothèse est, sans contredit, la plus simple, la plus naturelle, la plus heureuse de toutes: mais elle laisse pourtant encore quelque chose à desirer pour le contentement de l'esprit, puisque les causes qu'elle assigne ne sont pas toujours proportionnelles aux distreaces des essestes; que, par exemple, elle consond dans la même cathègorie la tierce mineure & la septième mineure, comme réduites également à un seul harmonique, quoique l'une soit consonnante, l'autre dissonante, & que l'esset, à l'oreille, en soit très - disserte.

A l'égard du principe d'harmonie imaginé par M Sauveur, & qu'il faisoit consister dans les battemens, comme il n'est en nulle taçon soutenable, & qu'il n'a eté adopté de personne, je ne m'y arrêterai pas ici, & il suffira de renvoyer le lecteur à ce que j'en ai dit au mot battement.

(J. J. Rouffeau.)

CONSONNANCE. Nous n'avons qu'un mot à ajouter à cet article sur la division que l'on fait des consonnances en parsaites & en imparsaites Rousseau met la quarte au nombre des consonnances parsaites; les Italiens, au contraire, la regardent comme dissonnece (Voyez au mot quarte l'examen de cette question.)

On défend de passer d'une consonnance parsaite à une autre parsaite par mouvement semblable. Quelle en est la raison? Ne seroit - ce pas là un préjugé de vieille école dont on doive s'affranchir, comme on a fait de beaucoup d'autres? On mène tous les jours deux chants à l'octave & cela fait un fort bon estet. Ce n'est po nt de l'harmonie, dit-on. Eh l pourquoi le premier & le plus sensible des harmoniques du corps sonore ne seroit-il pas de l'harmonie? Les Grees, qui ne pouvoient manquer de l'employer très-fr-quemment, n'en pensoient pas ainsi.

Deux quintes, par mouvement semblable, sont en esset sort dures lorsqu'elles sont isolees; mais lorsque la basse & le dessus sont un mouvement harmonique, & que les quintes se sont dans les parties intermédiaires, on les supporte très bien.

Enfin, le passage de la quime à l'octave est permis dans les cadences parfaites & sinales, qui

en faisant pressentir le repos, attirent toute l'attention de l'oreille, comme dans cet exemple : A

Pourquoi ne seroit-il pas de même permisailleurs, & pourquoi les passages de l'octave à la quinte B & C ne le seroient-ils pas également? On en trouve mille exemples dans les compositions dramatiques des meilleurs maîtres; il est pourrant vrai que ces autres passages D & E sont fort durs, mais on n'en voit pas la raison. C'est donc à l'oreille seule qu'il faut s'en rapporter à cet égard.

(M. Framery.)

Consonnance. Ce terme, dans sa signification originaire. désigne un accord de plusieurs tons (1) entendus à la sois, qui n'a rien de désagréable: en ce sens, c'est la même chose que le terme harmonie exprimoit chez les Grees. Mais pour l'ordinaire on n'entend par consonnance que les accords de deux tons, qui plaisent à l'oreille; &c ce terme n'est alors employé qu'à désigner les intervalles. La consonnance tire son nom du ton le plus aigu de l'accord. Ainsi, quand on dit que la quinte est une des consonnances, cela signifie que le ton qui est d'une quinte au-dessus d'un autre ton, qu'on entend en même temps, fait un accord agréable.

La théorie des confonnances & des sons agréables dépend de celle de l'harmonie & des sons, & doit être traitée dans ces articles. Nous considérons ici les confonnances principalement du côté de la pratique.

Pour mieux éclaireir ce que nous avons à dire fur ce sujet, il sera nécessaire de mettre ici sous les yeux la suite des tons qui se succèdent dans un ordre déterminé.



On observera dans la théorie des sons, qu'en pinçant la corde qui donne le son de la note 1 on entend les tons de toutes les autres rete, marquées ici, 2, 3, 4, 5, 6, 7, &c. Une oreil le médiocrement exercée dissingue assez clairement

⁽¹⁾ Dans tout cet article le mot corde ou set doit et chibritue au moi ton.

Tt ij

dans ce ton 1, les tons 2, 3, 4, & même 5; mais les tons supérieurs ne se sont sentir qu'aux oreilles très-fines, & qu'un long exercice a rendu sensibles. Il faut encore remarquer ici que les chiffres marqués auprès des notes ci-dessus indiquent le rapport des vibrations, ou la fréquence des oscillations de chaque corde, rapportées à celles de la corde pincée.

Cela posé, il faut encore admettre, comme un fait constaté par l'expérience, que les intervalles 1:2,2:3,3:4,4:5,5:6, cela veut dire que l'octave, la quinte, la quarte, la tierce majeure, & la rierce mineure, forment des accords qui ne sont point désagréables; que ce sont des consonnances; qu'au contraire les sons 8:9, font une impression sur l'oreille qui lui déplait sensiblement; & qu'ainsi ils sorment une dissonance

bien décidée.

Ajourons à cela que le premier, le plus grand intervalle, 1:2, on l'octave, a sans contredit une harmonie plus de sfaite que n'a le second intervalle, 2: 3, ou la quinte; que celle-ci est à son tour plus harmonieuse que la quarte, ou l'intervaile 3: 4. Il semble qu'on en pourra conclure que l'harmonie décroît à mesure que les intervalles des tons se rapprochent; ainsi en prenant la suite naturelle des intervalles I : 2, 2:3, 3:4, 4:5,5:6,6:7,7:8,8:9,9:10, &c. à l'infini, qui font successivement l'octave, la quinte, la quarte, la tierce majeure, la tierce mineure, la tierce diminuée, (l'intervalle 7: 8, n'a point de nom déterminé) la seconde, &c. on s'apperçoit que plus le rapport des deux tons approche du rapport d'égalité, plus la dissonance devient fensible. Elle commence à se faire sentir dans l'accord de 8:9, & de-là elle continue à devenir de plus en plus défagréable. Celle de 8 : 9, l'est moins que celle 9: 10, & celle - ci est encore plus supportable que l'accord de 15: 16.

Une autre observation qui confirme les précédentes, c'est que dans l'accord de deux instrumens semblables, par exemple de deux flûtes, la dissonance devient plus désagréable à mesure qu'on approche de l'unisson ou du rapport 1:1. L'intervalle 09: 100, & plus encore celui de 999: 1000, produit une discordance insupportable, mais qui se résout dans la plus agréable des consonnances ausli-tôt qu'on parvient à l'unisson.

D'après toutes ces observations, nous croyons pouvoir établir les propositions suivantes, comme autant de vérités sondées sur une expérience indubitable.

- 1º. Que la plus parfaite des consonnances est celle des deux tons également hauts, c'est-à-dire, l'unisson.
- 2°. Que la dissonance la plus insupportable est celle des deux tons qui ne diffèrent que très-peu de l'unisson, qui seroit, par exemple, dans le rapport de 99 à 100.

3°. Que le désagrément de cette dissonance s'affoiblit à mesure que les nombres qui indiquent le rapport des deux tons s'éloignent de l'égalité; en sorte qu'enfin ce désagrément cesse absolument d'être sensible, lorsque l'intervalle des deux tons est parvenu à une certaine grandeur.

46. Que dès que cet intervalle n'est pas plus petit que dans le rapport de s: 6, il n'y a plus

de dissonnance.

5°. Que dès ce même intervalle de 5:6, l'accord des deux tons plaît déjà à l'oreille, & qu'à mesure que les deux nombres s'éloignent encore davantage du rapport d'égalité, la consonnance en

devient plus agréable.

6°. Que cet accroissement des degrés de consonnance a néanmoins son maximum, au-delà duquel l'agrément de la confonnance va en diminuant : & que ce maximum tombe précisément sur le rapport de 1:2; en forte que l'intervalle 1:3, ne fait déjà plus une si bonne consonnance que celui de 112, bien que les nombres qui l'expriment s'éloignent davantage de l'égalité.

En reprenant done, munis de ces observations les intervalles des tons, dans le même ordre que la nature observe en produisant le son; savoir:

nous remarquerons que les limites qui féparent les consonnances des dissonances tombent fur les intervalles 6:7 & 7:8; car l'accord de 8:9, fait une dissonnance bien marquée, & celui de 5:6, est une consonnance gracieuse. Nous avons remarque ailleurs (voyez Accord parfait.) qu'au jugement des oreilles les mieux exercées, l'intervalle 6: 7, qui est dans l'harmonie moderne la tierce diminuée, est au nombre des consonnances. A ce compte, ce feroit donc l'intervalle de 7:8 qui feroit la ligne de séparation entre les accords consonnans & les dissonans, & ce seroit le seul de tous les accords de deux tons duquel on ne sauroit dire à laquelle des deux classes il appartient : l'harmonie est exposée ici à la même incertitude qu'on retrouve dans toutes les chofes qui ne diffèrent qu'en degrés. Qui oseroit déterminer le point précis où le grand finit, & où le petit commence; où l'on cesse d'être riche, & où l'on devient pauvre ; où le bien-être fe change en infortune? Il ne doit donc pas paroître étrange qu'il y ait dans la musique un intervalle qui ne soit ni confonnant, ni diffonnant; heureusement cet intervalle équivoque ne se trouve pas sur notre échelle de musique.

Le domaine des consonnances seroit donc fixé; par les remarques précédentes, jusqu'à un degré de cerritude assez vraisemblable, & nous pouvons poser pour principe que la tierce diminuée 6:7, ost la plus imparsaite, & que l'octave 1: 2, est la plus parsaite des consonnances; qu'ainsi leur domaine s'étend d'un de ces intervalles à l'autre.

Les intervalles qui excèdent l'octave, tels que le rapport de 1:3, & tous les autres de ce genre, n'exigent aucune confidération particulière; car puisqu'avec le ton 1, on entend aussi son octave 2, il est clair que l'intervalle 1:3, & qu'en général tout intervalle qui passe l'octave, est semblable à l'intervalle qui résulteroit d'un ton inférieur élevé à son octave; ainsi l'intervalle composé 4:9 est de la même nature que l'intervalle simple 8:9. Il seroit par conséquent supersul d'étendre le domaine des consonnances au - delà de l'octave; & nous pouvons les rensermer toutes entre les deux limites de la tierce diminuée & de l'octave, entre les deux rapports \(\frac{1}{2} \).

Mais il semble qu'on pourroit conclure de cette affertion, que tout intervalle moindre que l'octave, & plus grand que la tierce diminuée, devroit nécessairement faire une confonnance. Aussi cette conclusion seroit-elle juste si ce n'étoit la circonstance particulière qu'il ne faut point perdre de vue; savoir, que tout ton sondamental sait entendre en même-temps son octave & sa quinte d'une manière très-sensible. Ceci met une restricrion importante à la règle des confonnances, & nous fait comprendre pourquoi l'accord de septième, quoique contenu dans l'étendue des intervalles conformans, fait une dissonance; c'est que la septième ne fait pas certe dissonance avec le ton fondamental, mais avee fon octave, dont l'intervalle n'est que d'une seconde. Si, par exemple, l'accord de ut si est discordant, c'est parce qu'avec le son ut touché, on entend son octave ut, & que l'intervalle si ut est moindre que de 6 à 7. Ainsi, pour renfermer l'exception dans la règle, il faut dire que les intervalles plus grands que dans le rapport de 6 à 7 sont consonnans, lorsqu'ils ne se rapprochent pas trop du rapport de 1 à 2.

Pour déterminer jusqu'à quel point ces intervalles peuvent se rapprocher du rapport t: 2, sans cesser d'être consonnans, exprimons ce rapport par des nombres plus grands; supposons-le comme 6 à 12, & concevons qu'entre la plus basse corde d'une octave 6 & la plus haute 12, il y ait un certain nombre de cordes intermédiaires, par exemple onze; ces cordes feront désignées par les nombres suivans:

$$6\frac{\tau}{2}$$
, 7, $7\frac{\tau}{2}$, 8, $8\frac{\tau}{2}$, 9, $9\frac{\tau}{2}$, 10, $10\frac{\tau}{2}$, 11, $11\frac{\tau}{2}$;

Il est évident que les consonnances commenceront à la corde 7, & que la dernière touchera sur la corde 10, parce que les suivantes seroient une dissonance, non avec la corde 6, mais avec son octave 12. Car l'intervalle 10½: 12, ou 21: 24 est plus petit que celui de 6 à 7.

Mais afin de nous rapprocher davantage de la connoissance pratique, représentons-nous le système des tons, tel qu'il est usité dans la musique moderne, & appliquons - y les observations précèdentes: voici d'abord le tableau de ce système:

$$\begin{array}{c} ut\,,\;\;ut\,,\;\;re\,,\;\;re\,,\;\;re\,,\;\;mi\,,\;\;f_{2}\,,\;\;f_{2}\,\,,\;\;f_{3}\,\,,\;\;f_{6$$

Ici le domaine des consonnances s'étend depuis le ton re diège jusqu'au si bémol. En esset, l'intervalle ut re diège est déjà un peu plus grand que de 6 à 7, & l'intervalle si b ut, ou rê: è qui est 8:9, est plus petit que le rapport 6:7; ainsi chacun des sept tons ren, mi, su, sun, sol, soln, & la, doivent saire consonnance avec le ton ut.

Mais est - il bien vrai que tous les rons de notre échelle, compris entre les tons re & sib. fassent accord de consonnance avec ut, comme cela devroit être, d'après les principes que nous venons d'ét blir? C'est ce qu'on ne sauroit assirmer, puisque chaeun sent la dissonance du triton at sa dièze, & de la fausse quinte sa dièze u. Cependant il ne paroir pas qu'il y ait ici une dissonnance immédiate entre le ton fa dièze & le ton ut, ni entre les tons ut & fa dièze; la dissonance est entre le ton supérieur fa # ou ut & le semi-ton qui le suit fol ou ut dieze, parce que ce semi-ton est la quinea du ton insérieur ut ou fa dièze, & qu'avec le ton touché on entend toujours sa quinte. Or, nous avons vu qu'un intervalle de semi-ton sait une dissonance très-sensible. Ainsi la quinte juste étant fentie, exclut nécessairement le triton, ou la quarte superflue & la fausse quinte, qui par cette raison, doivent être rangées toutes les deux dans la classe des dissonances.

Par la même raison, il faudroit dire que la guarte & la sixte sont aussi dissonances avec le ton sol, & cependant ces deux intervalles sont genéralement admis au tang des consonnances; mais ce n'est que dans le renversement, & jamais à l'égard du véritable ton sondamental, comme on le montrera dans les articles de ces deux accords.

On peut donc établir pour règle générale qu'afint qu'un ton quelconque fasse une consonnance complette avec le son sondamental, il saut de plus qu'il sasse consonnance avec l'ostave & la quinte de ce même son. Or, puisque la nerce diminuée, ou l'intervalle 6: 7 est le plus petit des intervalles consonnans, il en résulte que la consonnance du ton sondamental doit saire au moins un intervalle de 6: 7, avec l'ostave & la quinte de ce ton, & qu'ainsi la sivte même n'est une consonnence admissible, qu'autant qu'on peut assoiblir la sensation de la quinte.

Remarquons encore ici qu'un ton qui n'est pas dans l'échelle dia onique du mode principal, fûtil d'ailleurs consonnant, devien: une espèce de dissonance à l'egard du mode auquel ce ion est

Il résulte de ce que nous avons dit jusqu'ici, que les intervalles consonnans sont l'octave, la quinte, la tierce, la quarte & la fixte. On nomme consonnances parfaires, l'octave, la quinte & la quarte, parce qu'elles n'admettent ni majorité, ni minor té. fans cesser d'être consonnance. La tierce & la fixte sont des consinnances imparfaites, parce qu'elles peuvent être augmentée, & diminuées; nous avons vu qu'il y a trois fortes de tierces, la majeure, la mineure & la diminuée: il en est de même des fixies.

La propriété principale de toutes les confonnances,

c'est de satisfaire l'oreille & de produire des repos. Les dissonances, au contraire, inquiétent l'ouie & font desirer des tons qui amènent le repos: ainsi dans la composition musicale, la dissonance annonce, en quelque manière, le ton qui va fuivre, & détermine nécessairement la progression des tons; au lieu que la confornance rend cette progression arbitraire, & la laisse indéterminée, par cela même que, n'ayant rien de déplaisant, elle ne fait rien desirer au-delà. C'est la raison pourquoi les accords

consonnans forment des cadences.

Nons avons déjà observé que des sons consonnans, lorfqu'ils font étrangers au mode dans lequel on jone, forment une espèce de dissonance; ainsi un intervalle, & même un accord entier, quoique consonnans, peuvent produire l'effet des dissonances. Si, par exemple, dans le mode C sol ut, on vient à entendre l'accord de re avec la tierce majeure, bien que l'accord foir confonnant, il ne laisse pas de frapper & d'étonner; il prépare l'oreille à passer dans le mode G re sol, précisément comme les dissonnces la préparent à l'harmonie qui va succéder. On comprend de-là comment il se peut faire qu'une pièce entière de musique n'ait que des accords confonnans, & qu'elle conferve neanmoins les graces de la variété. C'est que dans ces compositions les accords étrangers, les tons moins consonnans tiennent lieu de dissonances.

(M. Sulzer.)

Consonnances (1). Un son n'existe point sans ses harmoniques. (Voy. Harmoniques.) La sensation d'un son est donc inséparable de la sensation de tous fes harmoniques. Un intervalle quelconque est composé de deux sons, qui ont chacun leurs harmoniques. La sensation d'un intervalle se résont donc dans la sensation de tous leurs harmoniques. Cela étant reçu comme incontestable, quels intervalles doivent être les plus confonnans? Ceux qui ont le plus d'analogie; c'est-à-dire, ceux dont les deux termes ont le plus grand nombre d'élèmens communs, (Nova. Que je ne prends pas ici le terme

d'élémens dans son acception stricte. Je n'examine point fi un son est composé d'autres sons, comme le blanc est composé des couleurs du prisme : il me soffit qu'un son soit toujours accompagné d'autres sons, qu'on nomme ses harmoniques; qu'il ne foit jamais entendu fans eux.) Or, du premier coup d'œil jette fur la table de la génération harmonique, fig. 40, on voir clairement

Tons les harmoniques de la seconde colonne sont les unitions des harmoniques pairs de la première colonne; ou, ce qui revient au même, la seconde colonne est formée de la moitié des harmoniques de la première. Or, les deux termes fondamentaux de ces deux colonnes sont à 'octave.

La troisième colonne est formée du tiers des harmoniques de la pr mière. Leurs termes ou sons fon amentaux forment une douzième.

La quatrième colonne est sormée du quart des harmoniques de la première. Leur basse fondamentale est une double octave.

La cinquième est formée du cinquième des harmoniques de la première. Leur basse fondamentale est une dix-septième majeure, &c.

Donc la consonnance de l'octave peut être res présentée par un demi.

Celle de la douzième par un tiers. Celle de la double octave par un quart.

Celle de la dix-septième majeure par un cinx

quième, &c.

Donc les intervalles exprimés par les rapports les plus fimples font les plus confonnans; ou ce qui est plus exact encore, donc la consonnance des intervalles est proportionnelle à la simplicité de leur rapport. Voilà ce qui n'avoir jamais été démontré; & ce qui est vrai fans exception.

Les tables de M. Estève ne contenant que les trois sons de l'accord parfait majeur de chaque terme des intervalles harmoniques, il lui étoit impossible de déterminer rigourensement, comme je l'ai fait, leur rapport de consonnance; & s'il a trouvé que la fixte faifoit exception à son principe, c'est parce qu'il a pris la sixte de la gamme des modernes. S'il ent pris celle de la gamme harmonique ut 72, (voyez la premiere colonne de la table, degré 4 & 7) il auroit vu que la consonnance primitive ut ja, 1:7, est incontestablement la septième des consonnances.

Nota. Que tout intervalle est consonnant lorsqu'il est p'acé dans l'ordre de sa génération; puisque la sensation d'un son, quoique composée, est une, comme celle de la lumière, qui contient toutes les couleurs. Ainsi tous les harmoniques entendus ensemble représentent le son fondamental, simple en apparence, & conséquemment non dissonant, de- là il s'ensuit nécessairement que tous les intervalles formes par les harmoniques d'un corps

sonore, étant réunis, sont consonnans.

(M. l'abbe Feytou.)

⁽a) Kelire l'article de Rousseau.

CON

317

consonn Int. acj. Un intervalle confonnant est celui qui donne une confonnance ou qui en produit l'estet; ce qui arrive, en certain cas, aux disso nances par lu sorce de la modulation. Un accord confonnant est celui qui n'est composé que de confonnances.

(J. J. Rousseau.)

CONSONNANTE, grand instrument de mufique, inventé par l'abbé Dumont, qui participe du clavecin & de la harpe. Son corps est comme un grand clavecin posé à-plomb sur un piédestal qui a des cordes des deux côtés de sa table, lesquelles on touche à la manière de la harpe.

(M. de Castilhon.)

CONTRA. s. m. Nom qu'on donnoit à la partie qu'on appelloit plus communément altus, & qu'aujourd'hui nous nommons haute-contre (Voyez Haute-contre,) (J. J. Rouffeau.)

* Ce mot latin, que les Italiens ont adopté, étoit appliqué à toutes les parties destinées à faire harmonie avec une autre, ou plutôt contre une autre. Ainsi l'harmonie étoit divisée en quatre parties: la basse, basses, basses; la moyenne, tenor; la haure, altus, alto; & le dessins, discantus, soprano. Quand l'alto chantoit contre le dessus ou discanto, il s'appelloit contr'alto ou haute-contre; quand le tenor servoit de basse, on le nommoit co tra-tenor; & lorsqu'on employoit une partie plus grave que la basse récitante, elle s'appelloit contre basse ou basse-contre.

(M. Framery.)

CONTRAINT. adj. Ce mot s'applique, soit à l'harmonie, soit au chant, soit à la valeur des notes, quand, par la nature du dessein, on s'est assujetti à une loi d'unisormité dans quelqu'une de ces trois parties. (Voyez Basse-contrainte.)

CONTRAIRE. atj. On appelle ainsi le mouvement par lequel une partie monte, tandis qu'une autre descend. & vice versa, par opposition au mouvement direct, & au mouvement orlique. Ainsi dans cet exemple:

Les deux parties marchent en mouvement contraire, jusqu'à la note (a) où elles sont n mouvement oblique, le dessus tenant, tandis que la basse continue de monter. (Voyez Mouvement.)

Le mouvement controire fait, en géneral, un très-bon effet & l'on tolère même, en sa faveur, plusieurs irrégularités, telles que le passage suivaur,

qui contient plusieurs dissonances de suire nonsauvées, & que l'on admet, pourvu que le mouvement en soit un peu rapide.

(M. Framery.)

CONTRALTO, motitalien qui re, oild a notre mot liquie contre; ma's les deux voix ne font pourtant pas les mêmes, & leur diapafen est afez disse rent. Le contralto italien est exècute par des castrati à qui l'âge a rendu la voix plus grave, ou par des feinmes qui ont particuliérement cultivé les cordes basses, & qui sont proprement, ce que nous appellons des bas dessus.

La haute-centre, au contraire, est la voix d'un homme dans toute l'étendue du terme. à qui la nature a donné une voix claire & s'elevant facilement dans le haut Plusieurs, pour parvenir aux sors les plus aigus, sont obligés de sorcer leurs moyens naturels en se resserrant le gozier; mais ils perdent ainsi en agrément ce qu'ils gagnent en étendue, car ces sons étranglès manquent de douceur & de pureté.

A considérer le diapason de la cles d'ut sir le troissème ligne, qui sert aux deux especes de voix, il est évident que ce sont les François qui emploient la véritable haute-contre & que les contraîte italiens ne sont que des seconds-dessus, car cette cles descend jusqu'au mi ou au re, & monte jusqu'au la & au si. Exemple:



Tel est en estet l'espace que peut parcourir à son aise la voix d'un homme quand elle est aigue & claire; mais cette voix, les Italiens l'appellent tenore, sans la distinguer de cette autre dont le son est plus grave & plus nourri.

Leur contralto ne descend guère plus bas que l'as du médium de cette clef, mais il s'elève facilement jusqu'au re & même au mi des dessus. Voyez l'exemple:



Il est clair que cette voix ne descend pas autibas, mais s'éleve aussi beaucoup plus haur que la cles ne semble le permettre, & que cette éter ue seroit b'en plus commodément figurée su la cles d'ut, première ligne, qui appartient aux bas les l'is-



On en peut donc conclure que les Italiens ne connoissent point dans leurs chœurs la haute-contre, & qu'ils luijont substitué le second-dessus, en continuant de le nommer contralto. Quelle peut en être la raison? Je n'en vois pas d'autre que cette soule de malheureux castrati qui abondent en Italie, & qui, à un certain âge, ne sont plus en état de chanter le dessus. Comme le chant est néanmoins leur unique ressource, on a tâché den tirer parti, & on les a placés dans les chœurs, en leur donnant une partie de second-dessus analogue à leur voix, mais en leur conservant la cles de la haute-contre, qu'on a négligé ou qu'on a craint de faire disparoître.

Les hommes qui chantent le fausset, participent aux deux espèces de voix, & peuvent servir de liaison entre la haute-contre françoise & le contralto des Italiens.

(M. Framery.)

CONTRASTE. f. m. Opposition de caractères. Il y a contrasse dans une pièce de musique, lossque le mouvement passe du lent au vîte, ou du vîte au lent; lorsque le diapason de la mélodie passe du grave à l'aigu, ou de l'aigu au grave; lorsque le chant passe du doux au fort, ou du fort au doux; lorsque l'accompagnement passe du simple au figuré, ou du figuré au simple; ensin lorsque l'harmonie a des jours & des pleins alternatis: & le contrasse le plus parsait est celui qui réunit à la fois toutes ces oppositions.

Il est très-ordinaire aux compositeurs qui manquent d'invention d'abuser du contrasse, & d'y chercher, pour nourrir l'attention, les ressources que leur génie ne leur sournit pas. Mais lo contrasse, employé à propos & sobrement ménagé, produit des estets admirables.

(J. J. Rouffeau.)

CONTRA-TENOR. Nom donné, dans les commencemens du contre point, à la partie qu'on a depuis nommée tenor ou taille. (Voyez Taille.)

(J. J. Rousseau.)

CONTRE. Mot ajouté à différentes parties qui, sans être une véritable basse, servent d'opposition à la partie principale, & chantent, pour ainsi dire, contre elle. Ainsi, lorsque le chant est un premier dessus, le second dessus auquel il est opposé, s'appelle haute-contre. (Voyez Contra, Contra-tenor, Contre-basse, Basse-contre.)

(M. Framery.)

CONTRE-BASSE, inftrument plus grave d'une octave que la basse, contre lequel la basse peut chanter, & qui sert en esset quelquesois de basse à la basse même, lorsque celle-ci devient partie récitante.

(M. Framery.)

CONTRE - CHANT. f. m. Nom donné par Gerson & par d'autres à ce qu'on appelloit alors plus communément déchant, ou contre - point. (Voyez ces mots.)

(J. J. Rousseau.)

CONTRE-DANSE. Air d'une forte de danse de même nom, qui s'exécute à quatre, à six & à luit personnes, & qu'on danse ordinairement dans les bals après les menuets, comme étant plus gaie & occupant plus de monde. Les airs des contredanses sont le plus souvent à deux temps; ils doivent être bien cadencés, brillans & gais, & avoir cependant beaucoup de simplicité; car comme on les reprend très-souvent, ils deviendroient insupportables s'ils étoient chargés. En tout genre les choses les plus simples sont celles dont on se lasse le moins.

(J. J. Rousseu.)

Il y a des contre-danses à seize personnes, & même à des nombres indéterminés. Ce mot paroît venir de l'Anglois, country-danse, danse de campagne; en esset, c'est au village sur-tout que l'on aime à se réunir & que l'on présère les plaisirs partagés. Le grave menuet, qui n'emploie que deux personnes, & qui ne laisse aux spectateurs d'autre occupation que celle d'admirer, n'a pu prendre naissance que dans les villes où l'on danse par amour-propre. Au village, on danse pour le seul plaisir de danser, pour agiter les membres accoutamés à un violent exercice; on danse pour exhaler un sentiment de joie qui s'accroît toujours en raison du nombre, & qui n'a pas besoin de spectateurs.

CONTRE-FUGUE ou FUGUE RENVERSÉE. f. f. Sorte de fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre sugue qu'on a établie auparavant dans lo même morceau. Ainsi quand la sugue s'est fait entendre en montant de la tonique à la dominante, ou de la dominante à la tonique, la contre-sugue doit se saire entendre en descendant de la dominante à la tonique, ou de la tonique à la dominante à la tonique, ou de la tonique à la dominante, & vice versa. Du reste ses règles sont entièrement semblables à celles de la sugue. (Voyez Fugue.)

CONTRE-HARMONIQUE. adj. Nom d'une fotte de proportion. (Voyez Proportion.)
(J. J. Rouffeau.)

CONTRE-PARTIE. f. f. Ce rerme ne s'emploie en musique que pour signifier une des deux parties d'un duo considérée relativement à l'autre. (J. J. Rousseau.)

CONTRE-POINT. f. m. C'est à-peu-près la même chose que composition; si ce n'est que composition peut se dire des chants, & d'une seule partie, & que contre-point ne se dit que de l'harmonie, & d'une composition à deux on plusieurs parties dissérentes.

Ce mot de contre-point vient de ce qu'anciennement les notes jou signes des sons étoient de simples points, & qu'en composant à plusieurs parties, on plaçoit ainsi ces points l'un sur l'autre, ou l'un contre l'autre.

Anjourd'hui

Aujourd'hui le nom de contre-point s'applique spécialement aux parties ajoutées sur un sajet donne, pris ordinairement du plain chant. Le sujet peut être à la taille ou à quelqu'autre partie sup àrieure, & l'on dit alors que le contre-point est sous le sujet; mais il est ordinairement a la basse, ce qui met le sujet sous le contre-point. Quand le contre-point est syllabique, ou note sur note, on l'appelle contre-point simple ; contre-poin: sigure, quand il s'y trouve différentes figures ou valeurs des notes, & qu'on y sait des desseine, des sugues, des imitations : on sent bien que tout cela ne peut se faire qu'à l'aide de la mesure, & que ce plainchant devient alors de véritable mufique. Une composition faite & exécutée ainsi sur le champ & fans preparation fur un fujet donné, s'appelle chant sur le livre, parce qu'alors chacun compose impromptu sa partie ou son chant sur le l'vre du chœur. (Voyez Chant sur le livre.)

On a long temps disputé si les anciens avoient contre le contre-point; mais par tout ce qui nous reste de leur musique & de leurs écries, principalement par les règles de pratique d'Aristoxène. livre troisème, on voit clairement qu'ils n'en cureut jamais la moindre notion.

(J. J. Rouffeau.)

CONTRE-POINT chez les anciens. (Op. sur le) Les anciens ont-ils connu ce que nous appellons le contre-point, c'est à-dire, l'harmonie simultanée? Cette question a été, & est encore pour les savans le sujet de bien des recherches & de bien des disputes, qui ne l'ont pas décidée. Les partisans de l'affirmative & eeux de la négative se sont traités à bon compte avec toute l'acreté polémique. Les champions de l'antiquité se sont erus enveloppes dans la querelle, & soit qu'ils sussent savans en musique, ou seulement sussibles aux charmes de l'harmonie, ou même qu'ils ne sussent en l'un ni l'autre, ils ont pris le parti de regarder comme ennemis de la faine littérature tous ceux qui ne souscrivoient pas à leurs décisions.

L'éloignement des temps, l'incertitude & l'observité des signes qui servoient chez les anciens à exprincer les tons, ne laissent guères de place qu'aux conj for s, on du moins aux présomptions. Mais s'il et difficile des prononcer un jugement définité, il est tenjours bon de connoître les diverses opinions des savans sur cette matière, pour être au moins en état de choisir entre les prehabilités.

Les partisans les plus distingués du contre-point des anciens, sont Gastorio, Zarlino, G. B tt. Doni, stace Vossius, Zaccharia Tevo, novie dibé Fraguier, & chez les Anglois, M. Stillingstet, anteur d'un ouvrage intitulé: Principes & l'ouvoir de l'Harmonie.

Les principaux de ceux qui fe font déclarés contre font Glareanus, Salmas, Actuli, Bontempi, Musique. Tome I.

le P. Martini, Kircher, Marpurg, Wallis, Claude Perrault, Burette, les PP. Bougeant & du Cerceau, enfin J. J. Rouffeau, comme on le voit à la fin de fon dernier article.

Gaffotio, en latin Franchinus Gaffurius, le premier auteur dont l'imprimerie ait confacré un ouvrage sur la musique, dans son troité instulé: Practica musique utrinsque cantus, imprimé à Malan, en 1496, soutient, d'après l'autorité de Bacchius, que les anciens ont connu l'harmonie simultanée. Malheureusement on ne trouve pas dans cet ancien auteur un seul mot qui ait trait à cette matière. L'attrodustion à l'art de la musique, seul ouvrage qui nous reste de Bacchius, ne traite que de la mélodie.

Zarlino, dans ses Supplimenti musicali (Venise 1580) regarde comme impossible que les ancienaient fait usage de la lyre à plusieurs cordes, & de l'orque hydraulique, sans en tirer, ne sur ce que par hasard, quelques consonnances qui leur aient donné l'idée de l'harmonie. Mais la harpe ir' indoife, dont les cordes étoient bien plus nombraufes que celles de la lyre, avoit-elle donné à ceux qui en jouoien: la moindre notion du contrepoint ? Les Bardes avoient-i's imagine d'en sirer autre chose qu'une simple milod e? Cette mime raison peut s'appliquer à l'orgue by draulique ou a l'hydraulicon, dont, au reste, nous n'avers pas une idée assez exacte pour décider de l'influence qu'l eût pu avoir sur la découverte de l'harmonie. (Voyez Orgue.)

Giov. Bat. Doni, noble Florentin, qui, dans le dernier siècle, passa une partie de sa vie à étudier & à désendre l'ancienne musique, tire ses principales raisons en saveur du contre-peint des anciens, de la dissèrence entre leurs notes vocales & leurs notes infrumentales, de l'hydraulicer, du nembre des cordes de la lyre. Et sur tout d'un passage de Plutarque qu'il regarde comme décisif, & qui prouve, selon lui, que quoique les plus anciens musiciens ne se servissent que d'un pet nombre de cordes, elles étoient accordes en consonnances, & disposées avec autant d'art que celles de nos instrumens mod, rues.

Isaac Vossius, l'un des aureurs mo letnes dont le latin est le plus pur & le plus el daque, est aussi l'un de ceux qui ont le plu, aveaglément adopté toutes les merveilles attabuces à l'ancienne musique. Le croyable & l'incroyable sont également pour lui des artiells de s.i.; & l'on peut bien penser qu'ul met au tang des péchés mortels le simple doute si les anciens avoient invente & priviqué le contre-point. Il dit sorce injures aux modernes assex hardis pour le nier; mais ils l'employoient, ajonte-til, avec trop d'intelligence & de discretion peur outrager la poesse, en allong ant, accroissant, ou répétant à leur fantaisse les mots & les syllabes, ou, suivant la plus absurde de toutes

les méthodes, en chantant en même temps dissérentes paroles sur dissérentes aits. Au reste, il cite, en saveur de son opinion, les passages connus de Platon, d'Aristote, de Cicéron, de Sénèque, passages dont les partisans de l'opinion contraire ne manquent pas de s'appuyer aussi. (Voyez le sameux Traité de Vossius, de Poëmatum cantu & viribus Rhythmi, 1673.)

Le nom de Zaccharia Tevo est peu connu, quoiqu'il ait composé d'excellens ouvrages, où l'on trouve des réflexions profondes sur la musique. Dans son Musico testore, publié à Venise en 1706, après avoir cité tous les passages des anciens qui femblent savoriser le parti du contre-point, & tous les fentimens des plus illustres modernes sur ces passages, il conclud que d'après la description détaillée des intervalles concordans qui se trouve dans les anciens, il est naturel de supposer que l'usage ne leur en étoit pas inconnu. Mais il est aussi nécessaire de connoître & de fixer les intervalles dans la mélodie que dans l'harmonie, autrement il n'y auroit ni justesse, ni sûreté dans l'intonation: tout ce qui est dit dans les anciens sur les intervalles concordans peut donc s'entendre de l'harmonie entre les notes successives, & non d'une harmonie simultanée telle que la nôtre.

Le favant abbé Fraguier n'a pu penfer que l'antiquité si éclairée, si ingénieuse dans la culture des beaux arts, ait pu ignorer l'union des différentes parties dans les concerts de voix & d'instrumens: & il s'est fondé sur un passage de Platon, pour établir, dans un Mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions en 1716, que les anciens connoissoient indubitablement le contre-point. Ce passage est dans le septième livre des Loix, dans lequel Platon fixe l'age, où les jeunes gens doivent apprendre la musique, de treize à seize ans, époque où il suppose qu'ils sont en état de chanter à l'unisson de la lyre, & de distinguer la bonne musique de la mauvaise, c'est à-dire, les airs graves, décens, & capables d'infpirer la vertu, des airs légers, voluptueux & faits pour favoriser le vice. A ces considérations morales, & à d'autres non moins importantes. Platon joint celles-ci, tirées des difficultés de l'art. "Quant à la différence & à la variété dans " l'accompagnement de la lyre, dont les cordes " font entendre un air, tandis que la mélodie com-" posée par le poëte en fait entendre un autre (1), » d'ou réfulte l'affemblage du dense & du rare, » du vif & du lent, de l'aigu & du grave, " auffi bien que de l'homophone & de l'antiphone, » &c., ce ne sont pas-là des études propres à l'en-» fance. » C'est en donnant aux mots homophone & antiphone la fignification de consonnance & disso. nance que l'abbé Fraguier détermine en fa faveur

l'autorité de Platon; mais d'autres auteurs y donnent un autre sens, comme on le verra dans la suite de cet article.

Enfin, M. Stillingfleet, écrivain anglois, diftingué par son savoir & par une prosonde connoisfance de l'antiquité, en commentant un traité de Tartini, intitulé: Principes & Pouvoir de l'Harmonie, &c s'appuye des passages de Sénèque, de Vossius, & principalement de celui de Platon, allegué par l'abbé Fraguier, pour établir, contre l'opinion de Tartini lui-même, que les anciens connoissoient le contre-point: il traduit, comme notre académicien, artiphonos par dissonance, & soutient que c'est son véritable sens.

Passons maintenant aux antagonistes de l'harmonie des anciens. Glareanus & Salinas, l'un dans son Dodeca - Chordon, imprimé en 1547; l'autre dans son Traite de Musique, publié en 1577, attribuent si unanimement aux modernes l'invention du contre-point, qu'ils se set sent l'un & l'autre précisément des mêmes termes pour la resuser aux anciens. Tous deux pensent que les musiciens de l'antiquité, lorsqu'ils s'accompagnoient avec la lyre, jouoient toujours à l'unisson de la voix; & qu'on ne trouve dans aucun des livres qui nous sont restés, aucun passage qui prouve qu'ils aient connu la musique en partis.

Artusi, qui écrivoit à la fin du seizième siècle; & dont les opinions surent très-respectées de ses contemporains, s'explique très-clairement sur ce sujet. « Dans les premiers siècles, dit-il, à la naissance de cet art, on ne chautoit pas en parties, le chant en parties étant une invention moderne ». Ne' primi secoli, nel nascere di questa scienza, non cantavano in consonanza, essendo che il cantare in consonanza, è un moderno ritrovato. (Arte del Contrapunto. Venet. 1598.)

Bontempi, aussi excellent compositeur que théoricien prosond, auteur d'une histoire de la musique, peu volumineuse, mais rédigée avec beaucoup de clarré & de méthode, y déclare positivement que, d'après plusieurs axiômes d'Aristoxène, il est évidemment démontré que la musique des anciens n'ayant considéré que les sons contigus & successifis, elle n'a jamais appartent qu'à une seule voix; & qu'ainsi le contre-point n'a jamais été connu des anciens. (Histor. Musica. di Gio. And. Angelini Bontempi. Perugia 1695.)

Le P. Martini, ce favant si justement célèbre par ses recherches & ses ouvrages sur la niusique des anciens, se range ouvertement parmi ceux qui leur resuscent le contre-point. Une vie longue & laborieuse confacrée à ce genre d'étude; la communication de tous les dépôts, de toutes les archives d'Italie, où sont amassés les plus précieux restes de l'antiquité; l'immensité des connoissances qu'il avoit acquises & des matériaux qu'il avoit amassés; ensin, la candeur & la pureté naturelle

⁽¹⁾ Les poëtes mettoient alors eux-mêmes leurs vers es musique.

de font ame, qui le mettent à l'abri de tout soupcon de prévention ou de partialité, donnent le plus grand poids à son témoignage. Il est obligé d'avouer, quoiqu'avec répugnance, que les anciens n'ayant reconnu pour intervalles concordans que l'octave, la quarte & la quinte, avec leurs répliques, ils ne peuvent avoir inventé & pratiqué ce que nous nommons le contre-point; sans quoi il saudroit dire que, privé de rierces & de fixtes, il seroit resté chez eux dans un état d'enfance & d'impersection plus difficile à allier avec la délicatesse de leurs organes qu'une ignorance absolue.

Kircher, dans sa Musurgie, convient que si les anciens ont connu quelques consonnances, il y en avoit aussi, telles que les tierces & les sixtes, qui nous paroissent si agréables, qui leur étoient interdites; & que, quant aux dissonances qui produitent de si beaux effets dans la musique moderne, ils n'en avoient pas la moindre idée. Dans les premiers temps de notre contre-point, les quartes & les quintes surent aussi seules admises; mais on ne tarda pas à revenir de cette erreur : la faine doctrine des consonnances sut bientôt établie, celle des dissonances la suivit de près. Comment croire que les Grecs, dans le plus beau siècle des arts, en soient restés au premier pas, que des nations moins sensibles ont franchi dans un siècle presque barbare?

Le savant docteur Wallis a grievement blesse les défenseurs de l'antiquité, par le mépris qu'il a jetté sur la musique ancienne, dans son Appendix sur les Harmoniques de Prolomée, & dans les Transactions Philosophiques. Son opinion est d'aurant plus redoutable pour ses adversaires qu'ils ne peuvent l'accuser d'ignorance, & qu'ils sont obligés d'avouer que, de tous les modernes, il est peutêtre celui qui a le mieux connu la musique ancienno, excepté Meibomius, qui, avec toute sa science dans cette matière, & toute son admiration pour les anciens, n'a pu, non plus que lui, trouver dans leurs traités de musique, rien qui prouve qu'ils connoissoient le contre-point. Ea verd, dit le docteur Wallis, qua in hodierna musica conspicitur, partium, ut loquuntur, feu vocum, duarum, trium, quatuor, pluriumve inter se consensio, (concinentibus inter se, qui simul audiuntur, sonis) veteribus erat, quantum ego video, ignota. (Append. ad Ptolem. Harm. 1699.)

M. Marpurg, de Berlin, auteur d'un excellent traité de la Fugue, & d'une histoire de la Musique ancienne & moderne, en allemand, imprimée en 1759, considère dans ce dernier ouvrage la question sous fes aspects, avec toute l'attention & la fagacité d'un musicien en qui le savoir égale l'expérience. Il ne prend point un parti décisif; mais il penche plutôt pour accorder une sorte de contrepoint aux anciens, que pour les en priver absolument. Il dit que la nature & l'art ne marchant

jamais vers la perfection que par degrés insensibles, la musique ne sut sans doute d'abord qu'à une seule partie, qu'ensuite on put en admettre deux, puis davantage; & que dans cette harmonie naissante on dut ignorer long-temps les dissonances; qu'on se borna même aux simples consonances des quartes, quintes & octaves, dans toute l'antiquiré, & depuis la renaissance de l'art, jusqu'au temps de Guy d'Arezzo. C'est plutôt resuser qu'accorder l'harmonie aux anciens; car il est demontré qu'avec ces seules consonances on ne peut saire une harmonie supportable.

Claude Perrault, l'architecte, fit imprimer, en 1680, une dissertation sur la musique des anciens, où, après avoir examiné savamment tous les passages qui semblent à quelques personnes savoriter l'opinion du contre-point chez les anciens, il se décide, par un enchaînement de saits & de raisonnemens très-bien liés, pour l'opinion contraire. Il avoir déjà publié librement, eu 1673, son sentiment sur cette matière, dans une note de son excellente traduction de Vitruve, où il déclare qu'il n'y a rien dans Aristoxène, ni dans aucun autre auteur Grec, qui prouve que les anciens aient eu la moindre idée de l'usage des consonnances dans la musique à plusieurs parties.

On trouve dans le quatrième volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, 1723, une differtation de M. Burette sur la symphonie des anciens, dans laquelle il leur resuse toute harmonie, excepté celle des rierces. Plusieurs années après, les deux jésuites Bougeant & du Cerceau l'attaquèrent, non pour avoir été trop rigoureux envers les anciens, mais pour leur avoir trop accordé. Il avoit soutenu que les Grecs, dans leurs chœurs & dans leurs concerts, chantoient & jouoient seulement ou à l'unisson, qu'ils appelloient homophonie, on à l'octave, qu'ils nommoient antiphonie, conformément à ce mot des problèmes d'Aristote : l'antiphonie est la consonnance des octaves (1). Jusques là les deux Révérends Pères sont de son avis; mais quand il ajoute qu'on peut conjecturer qu'ils chantoient & jouoient aussi par tierces, alors ils commencent leurs attaques; ils n'ont pas de peine à prouver que si dans l'har-monie moderne, la succession alternative des tierces majeures & mineures est d'un effet agréable, il n'y auroit rien de plus insupportable à l'oreille qu'une suite non interrompue de tierces, soit majeures, soit mineures. M. Burette soutint son dire; mais on voit, dans la suite de cette dispute, qu'il combattoit moins par conviction que pour ne pas se rétracter de ce qu'il avoit une sois avancé. Il ne se borne pas, dans ce mémoire, à nier que les anciens aient connu l'harmonie proprement dite,

⁽¹⁾ To mis airidone enmann un diennon. Prob. 39, fell, 19.

il refuse à leur musique bien d'autres persection; mais les Grecs ont trouvé contre lui des défenseurs. Voyez l'article Grecs (Musique des anciens.)

Si l'on joint à toutes les autorités précédentes celle de J. J. Rousseau, qui non seulement dans cet artiele contre-point, mais dans l'article humonie, & dans plusieurs autres, s'est déclaré pour le même fentiment, on sera bien tente de regarder la question comme décidée. Mais écourons M. Burney, qui, après avoir rapporté diverses opinions sur cette inatiere, est certainement en droit de donner la sienne.

Il ne croit pas que les anciens aient jamais fait usage de l'harmonie simultanée, & sa première raison est que, sans tierces & sans sixtes, elle eur été sort infipide; & qu'avec ces deux accords, la combinaison de plusieurs sons & de plusieurs chants, à différens intervalles, & avec des rhythmes différens, eût occasionné une confusion que le respect porté par les Grees à leur langue & à leur poésie, ne leur ent pas permis de soussirir. "On a, dit-il, souvent sourenu, & avec quelque apparence de raifon, que l'igorance & le favoir, le bon goût & la barbarie, ne pouvoient être unis chez le même peuple à un tel point que, tandis que ce peuple auroit porté au dernier degré de persection la poésie, la sculpture & l'architecture, il pût se plaire à une musique rude, sauvage, & même commune. - Mais il n'est pas vrai que la musique ait toujeurs véeu en paix avec les autres arts, dans les pays où ils ont été cultives avec le plus de succès. En Italie, la peinture, la poésie, la seulpture, au seizième siècle, surpasnoient de bien loin la musique; & en France, quoique les compositions de Lulli, sous le règne de Louis XIV, aien: été au moins aussi vantées par les François que celles des plus grands musiciens de la Grèce le furent par ceux qui les avoient entendues, ou qui en avoient oui parler; cependant les François eux-inêmes sentent aujourd'hui, comme l'ont toujours pen'é toutes les autres nations de l'Europe, que ces compositions étoient non-seulement inférieures à ce qu'ils produisoient dans les autres arts à la même époque, mais qu'elles sont même tout à-fait détestables.

" Je sais bien que plusieurs passages dans les anciens auteurs; on eté cités comme favorables au parti du contre-point; muis que Le doivent pas y trouver ceux qui sont détermines à y voir tout ce qu'ils cherchen? Il na m'en paroit pas moins que le contre - point est une invention moderne, comme la poudre à canon, l'imprimerie, l'usage de la bouffel. & la decouverte de la circulation du fang. A toutes les preuves qu'on en a données, ajoutons une observation qui paroit décisive, & qui n'a encore été, à ma connoidance, alléguée par aucun anteur.

» On convient généralement que les modes sont des restes de l'ancienne mus

Or, comme ils ont toujours été écrits, dans les plus anciens missel, sans parcies, & qu'ils étoient toujours chantes à l'unison & à l'octave, c'est parmi tant d'autres preuves, une forte préfemption contre ceux qui pensent que les anciens ont connu le contre-point; sur-tout cette espèce de mélodie étant si lente & si simple qu'elle est plus susceptible. & même qu'elle à plus besoin que toute autre, des ornemens de l'harmonie simultanée. Il paroît donc démontré qu'une harmonie telle que la nôtre n'a jamais été pratiquée par les anciens, &c.,

Cette preuve n'est peur être pas aussi forte qu'elle le paroit à M. Burney, mais sa conclusion est positive; ce qui ne l'est pas moins, ce sont les raisons éloquentes & ingénicules que D. Eximeno allégue en faveur du contre-joint des anciens Grees, dans son traité dell'origine e delle regole della Musics. C'est un plaidoyer en sorme. Ceux de nos lecteurs qui n'aiment à se décider qu'en connoissance de cause nons fauron, gré de leur faire connoître ces raisons; & comme dans une matière aussi conjecturale, il nous paroit dislicile d'y en opposer de meilleures,

nous terminerons par-là cet a tiele.

« Examinons für quel fondement on attribue aux Grees cet ennuyeux chant à l'unisson, entièrement dépourvu d'harmonie simultanée. Si vous dites à un homme ignorant en musique, mais bien organisé, d'entonner un intervalle de tierce ou de quinte, il ne saura comment s'y prendre; mais qu'il se mette à chanter avec un autre, la mélodie qu'il accompagne tirera de lui, comme par sorce, des tierces & des quintes. Pourquoi donc refuser aux Grees ce même instinct? Un chœur de trente ou quarante voix, accompagné d'instrumens, le tout composé de parties basses & de parties aigues° qui exécutent à l'unisson la même mélode, seroit pour nos oreilles un fraças insupportable; & comment peut-on prétendre qu'une pareille musique slattât les oreilles des Grecs, bien

plus délicates que les nôtres ?

» On dit, premièrement, que les Grecs ne connurent d'autres consonnances que l'ostave, la quinte & la quarte. Chez eux la tierce & la fixte étoient dissonantes; & sans les tierces & les fixtes, quel contre - point pouvoient-ils composer? C'est une supposition très-fausse, ou plusôt une équivoque qui vient de ce qu'on a donné aux mêmes paroles des fignifications différentes. Les Grees divisoient les sons ou intervalles en sons agréables (concinni) & en sons désagréables (inconcinni). Eos autem (sonos) qui sunt auribus tantum non ingrati, concinnos vocant. Emman. Bryen. harmonic. liv. 1. fect. 4. Voilà notre division d'intervalles confonnans & dissonans; & si l'opinion commune, qui suppose que les Grees ne reconnoissoient pour consonnances que l'octave, la quinte & la quarte étoit vraie, ces intervalles feuls auroient été chez des intervalles agréables (concinni), ce qui est très-faux.

» Il est vrai qu'Euclide & Aristoxène divisent les intervalles en consonnans & dissonans, & qu'ils appellent consonnans l'octave, la quinte & la quarte seusement; tout autre intervalle, disentils, est dissonant. Mais il saut considérer si les Grecs entendoient par le mot dissonant la même chose que nous entendons par le mot dissonance. S'ils entendoient la même chose, comme l'opinion commune le suppose, des sons dissonans (disson) & des sons desagréables (inconcinni), auroient été chez eux des termes synonimes, & ils ne l'étoient certainement pas. Qui sunt disson non sunt omnes & inconcinni. Brien, ibid. Il y avoit donc des intervalles dissonans qui n'étoient pas désagréables: ou, pour parler notre langage, quelques intervalles dissonans étoient des consonnances. En voici la raison:

" Nous appellons l'octave & la quinte confonnances parsaites, parce que leurs sons s'unissent avec une telle convenance que l'oreille n'v trouve pas cette diversité, on pour parler ainsi, cette discordance de sensations agréables qu'elle trouve dans les sons de la tierce & de la sixte : & parce qu'en finissant le chant, les voix doivent se réunir comme dans un seul point, nous disons que, pour terminer un morceau de mufique, l'accord le plus convenable est l'unisson, après l'unisson l'octave, & ensuite la quinte. En effet, lorsque deux voix finissent à la tierce l'une de l'autre, l'oreille n'y sent pas ce parfait accord, qui est le propre d'un point final: elle vondroit, pour ainsi dire, que les voix continuaffent de chanter jusqu'à ce qu'elles se réunissent sur des sons plus analogues & parsaitement semblables. Or, c'est sur cette ressemblance ou convenance qu'est fondée la signification du mot confonnant, tel que l'employoient les anciens. Sonos, qui similitudinis aliquid participant, vocant confonos; qui verò identitatis aliquid. unisonos. Brien. ibid. Enforte que nos consonnances parfaites furent appellées par les anciens, des fons consonnans. Tous les autres intervalles, ils les nommoient dissonans, ce qui vouloit dire seulement dissemblables (dissimiles); pour distinguer parmi ceux-ci ceux qui stattoient l'oreille & ceux qui sui déplaisoient, il y avoit une autre division de sons agréables (concinni), & défagréables (inconcinni); & dans les sons agréables ils comprenoient nos consonnances imparfaites, & peut-être même les dissonances les plus régulières.

"Il vrai que dans les témoignages des anciens on ne peut fixer bien clairement la fignification des mots, fur-tout en fait de musique, fur laquelle il est difficile de rien comprendre sans exemples, & c'est ce qui nous manque entièrement. Mais on ne devroit pas pour cela resuser aux Grees l'usage de l'harmonie simultanée, puisque la nature parle en leur faveur, & qu'elle est secondée par les nombreux témoignages des anciens; t'imoignages qui, dans leur obscurité même, désignent assez chirement l'accord simultane de différentes voix. On cite des passages de Ciceron de Séneque, de Quintilien, mais qui puroissent noins decisits que celui-ci de Platon Cum alios si modulos reddant, alios poeta, cantus ipsius ar lor; ut spissitudinem pratered rartiati, velocitatem tarditati, acumen gravitati, & omnino consonum simul & dissonum prasset, rhithmorumque universa varietas lyra vecibas accomodetur. Plat. de Legib. lib. 7 (1). (Voyez Mémoire de Trévoux 1725)

» Comment peut - on répondre à de pareils témoignages par des argumens négatifs? Si les Grecs, dit - on, avoient connu l'invention du contre-point, ils en auroient sans doute parle avec emphase, comme ils parlent de leurs autres inventions. Mais pour que les Grecs parlassent distinctement du contre - point, & en vantassent la découverte, il cût fallu qu'ils eussent connu la musique sans contre - point. Nous célébrons cette invention, parce qu'il nous est reste des papiers de musique des siècles barbares, dans lesquels on chantoit presque toujours à l'unisson. Mais si les Grecs chanterent toujours avec une la mie fimultanée, ils ne pouvoient regarder colle-ci comme une invention ajoutée à la mutique. l'art r de mufique & parler du contre - poi t etoit peur eux la même chôfe; & l'emphase avec laquelle ils parlent de la munque est l'emphase avec laquelle ils parlent du contre-point.

» Au moins, repliquera-t-on, l'on devoit retrouver dans leurs écrits quelques règles pour faire s'accorder les voix, préparer & résoudre les di lonances, & cent autres choses, sans la connoissance desquelles on ne peut faire usage du contre-point. Si cet argument étoit valable, on pourroit également dire que les Grees chantoient sans faire de cadences, ni de sauts de tierce, de querte, de quinte, &c.; parce qu'on ne trouve dans leurs écrits aucun vestige de ces proprietés de la bonne modulation, ni d'aucune autre de cette espèce. Cet argument prouve seulement que les Grecs n'écrivirent point, ou écrivirent fort pan, sur la pratique de la musique. Leurs trait's de musique étoient prosque tous spéculatits. Que que interprétation que l'on donne au paisage de Flaton cité ci-dessus, il nous donne clairement à entendre que les Grees avoient étudié la manière d'accorder les voix avec les instrumens, & d'entreméter les fons aigus avec les graves, les fons lents avec les fons rapides, les confonnans avec les cilionens; mais comme ces objets ne peuvent en e réduits à des principes spéculatifs, & beaucoup moins entors à des proportions numériques, & qu'elles n'et

⁽¹⁾ C'est le même passay fur lasquel nous av « vu plus haur que s'appuyeit l'hhe Er guier. On voit et e traducteur fain rend comme lui émogras, & mand em par conjonum & different.

d'autres règles que le génie & le goût; les philosophes n'en parlent point. Leurs traités de musique sont comme plusieurs de nos traités modernes, qui, se bornant à la partie spéculative & théorique de l'art, ou plutôt de la science musicale, n'enseignent rien pour la pratique.

" Dailleurs, les musiciens Grees n'avoient pas le même besoin que nous de réduire la pratique en petites règles, tant parce que leur caractère, leur éducation & leur langue leur donnoient pour la musique les dispositions les plus avantageuses, que parce que leur déllcatesse étant extrême, je crois qu'ils ne firent pas usage de plusieurs passages de notre contre-point. Les dissonances, par exemple, étant un embellissement ajouté par l'art à la nature, une dissonance sera plus on moins supportable, selon que l'oreille qui l'entend sera plus ou moins dure. Aussi ne me semble-t-il pas vraisemblable que les Grecs aient employé nos intervalles superflus & diminués, ni plusieurs résolutions irrégulières qui sont très-fréquentes dans notre musique. Or, pour faire usage des dissonances régulières, telles que la quarte, la neuvième, la fixte & la septième, il leur suffisoit d'avoir la règle-pratique de les résoudre en descendant d'un degré, sans avoir besoin de consulter les spéculations des philosophes, de même qu'ils faisoient sans ces spèculations les cadences, les sants de quarte, de fixte, &c. les mutations de mode, & toutes les autres propriétés essentielles au chant. »

" Mais je crois (& peut-être ne me trompéje pas) que les ennemis du contre-point grec veulent parler d'un genre de contre - point le plus vanté parmi nous, & certainement inconnu aux Grecs; je veux dire ce contre-point dans lequel les voix étant partagées en plusieurs chœurs, chaque chœur, & même chaque voix fait une modulation différente; d'où nait un contraste continuel de notes de diverses valeurs, de consonnances & de dissonances, de mélodies diverses & contraires. Ce genre de musique, par lequel nos grands maîtres affectent de se faire connoître, est une sorte d'imbroglio rempli d'art, mais sans goûr & sans expression. Le sentiment que pourroit saire naître une de ces voix est contredit ou détruit, comme l'a s'agement remarqué le célébre Tartini, par le bruit & par les modulations contraires des autres voix. En un mot, ce genre de contre-point est un reste du goût gothique, qui recherchoit en tout le difficile, le merveilleux, & la surprise des sens extérieurs, sans s'occuper jamais des vives & profondes émotions de la nature. Si nos adversaires veulent parler de ce contre-point, nous leur accordons volontiers que les Grecs ne l'ont pas connu; & s'ils l'avoient connu, nous ajouterons qu'ils l'auroient blamé. Les Grecs étoient trop amans de la nature, pour faire un pareil abus de l'harmonie. Notre musique théatrale, dégagée des abus qui la déparent, peut soule donner une ides de leur contre-point, Les instrumens y servent à l'expression de la partie principale, qui n'est souvent accompagnée que par le contre-point naturel de tierce & d'octave. On y sait un usage modéré des dissonances & des diverses modulations des parties, & seulement autant qu'il en saut pour donner plus de force à l'expression ou au motif de la partie chantante. On use de la même modération dans les duos, trios, quatuers & autres morceaux à plusieurs voix. Ces voix sont tempérées les unes par les autres, & du tout ensemble il résulte une seule & trèssimple expression, que l'harmonie rend encore plus vive.

» Ouelques favans ont prétendu que les Grecs, au moyen du seul contre-point d'octave, quarte & quinte, avoient une plus grande variété de modulations que nous, mais qu'ils ne connoissoient pas le contre-point de tierce & de fixte. Ils fondent principalement leur opinion sur les proportions numériques des tétracordes grecs, & ils concluent de ces proportions que les tierces & les fixtes étoient discordantes, & que par conséquent les Grecs ne pouvoient s'en servir ni comme consonnances, ni pour sauver les autres dissonances. Enfin, disent-ils, notre contre-point est fonde sur le tempéramment des intervalles, par lequel les modernes ont rendu insensible la discordance des tierces & des sixtes, & ce tempéramment ayant été inconnu aux Grecs, ils n'ont pu former d'accord que par octave, quarte & quinte, qui sont des intervalles immuables.

" Le P. Martini est de cet avis, (1) & c'est avec le secours de ce chétif contre-point qu'il prétend expliquer tous les passages des anciens favorables au contre-point des Grecs; mais il ne les explique pas tous avec un bonheur égal. Entr'autres, il en cite un de Longin, qui dit dans son Traite du Sublime (2), que le son principal (princeps) que nous pourrions nommer fondamental, reçoit des paraphônes une expression plus douce; & pour expliquer ce que c'est que ces sons paraphônes. il rapporte un autre passage de Gaudentius, qui divise, les sons en unissons, consonnans & paraphônes. Par des sons paraphônes, dit le P. Martini, on doit entendre la quarte & la quinte seulement. Mais dans divers passages de sa Dissertation, il cite des témoignages des anciens, dont il conclut que par fons confonnans ils entendoient l'octave, la quarte & la quinte. S'ils l'entendoient effectivement ainsi, le troisième membre de la division de Gaudentius est superflu, puisque les sons qu'il y comprend sont aussi contenus dans le second (3). Le temoi-

⁽¹⁾ Stor. della musica, Tom. 1, Dif. 2.

⁽²⁾ Chap. XXIV.

⁽³⁾ Il est à propos de citer ici le passage de Gaudentius, dont le P. Martini & D. Eximeno paroissent avoir également abusé.

Homophonei, unissons, ne distè ent ni au grave, ni à

gnage de Longin est si décisif en faveur de l'harmonie simultance des anciens, qu'il est impossible d'en tirer une autre conséquence, à moins de s'égarer, comme le P. Martini, dans les discours des philosophes sur les proportions numériques des intervalles

» Il est certain, me dira t-on, que nos tierces sont différentes des tierces des Grecs, puisque les nôtres ont été reduites à la mesure qu'elles ont actuellement, par le tempérament des intervalles, inconnu aux Grecs, & que Bariolomes Ramos, espagnol & célèbre prosesseur de musique dans les universités de Salamanque & de Bologne, a proposé le premier. Cette réponse est sond le sur un cercle vicieux, commun dans tous les auts. Quand on est parvenu à connoître ce que la nature nous inspire, on veut que ce soit le produit de nos réflexions. Les mathématiques sont remplies de cette vanité : elles nous donnent à entendre que l'on a trouvé par le calcul la manière d'élever un fardeau, ou de construire une machine; mais il n'en est pas ainsi. C'est la namire qui nous a enseigné ces choses, & ensuite les mathématiques, pour les rendre plus faciles, les ont réduites aux loix du calcul. Il faut placer dans cette classe le tempérament des intervalles harmoniques. La nature a toujours inspiré aux hommes les mêmes élémens de la musique; & les philosophes ont ensuite cherché la mesure de ces élémens, qu'ils n'ont pu trouver, & qu'ils ne trouveront peutêtre jamais avec la précision qu'ils desirent.

Les tierces & les fixtes de la mufique grecque étoient donc les mêmes que les nôtres : & la diversur des tétracordes vint de la disficulté de mesurer les intervalles. Nous en avons un exemple trèsclair dans notre tempérament même. On n'y pensa pas avant le 16° fiècle, & long temps auparavant on employoit les tierces & les fixtes propres au contre-point. Depuis Barrolomeo Ramos on a fait divers systèmes de tempérament, mais tous également inuilles, puisqu'aucun ne sert & ne peut fervir à accorder parfaitement les instrumens. Ils s'accordent, après tout, comme se forment les paroles, c'est à dire, par instinct, ou en se réglant sur les sensations presqu'innées que la nature a placées dans l'homme comme des élémens de la musique.

CON

" Dans le siècle dernier, d'après la supposition que les intervalles harmoniques dépendoient des proportions, on construisit quelques clavecins à trois rangs de touches, pour fermer les sons majeurs & les tons mineurs. L'expérience demontra que les sons trouvés par le calcul étoient de vraies discordances; mais nous, superstitieusemen: airachès à nos inutiles raisonnemens, nous nous fervons d'un langage tout-à-fait contradictoire. Neus appellons justes & parfaites les tierces & les quintes. que l'experience nous enseigne être inutales pour chanter & pour jouer des instrumens, & nous apellons altérées, & même discordantes, les tierces & les quintes dont la nature nous sorce de faire usage. Noire extravagance va jusqu'a avancer comme une proposition sondamentale en musique ce paradoxe. Une voix juste ne chante pas toujours juste. (Berhifi , Théor. & Prat. de la Musique , part. 2, chap. 4, art. 2, prop. 6.) Concluons donc que les tierces & les sixtes ont toujours été les mêmes rlans la pratique, quoique les philosophes leur aient attribué des mesures diveries : de même que les d'stances des planettes ont toujours été les mêmes, quoique les astronomes les aient supposées tantôt d'une mesure & tantôt d'une autre. On ne peut donc rien inférer de la mesure des tétracordes anciens contre la pratique du contre-point des Grecs.

» Mais ce qui prouve le mieux l'insuffisance de ce principe pour refuser aux Grees soute l'esandue de notre contre-point, c'est que, quand même les Grecs auroient entièrement ignoré le contre-point, il leur cut fallu même pour chanter employer notre tempérament. Supposons qu'ils modulassent sur le terracorde de Dydime, qui, selon le père Martini, étoit le plus parfait; si, en commençant par la corde ur, ils faisoient la modulation ut, fa, re, fol, ut, entonnant juste, selon les proportions de Dydime, tous les intervalles qui la composent, le second ut discorderoit avec le premier de p'us d'un comma; & ainsi généralement dans toute autre modulation, en somant les intervalles justes, ils ne pouvoient jamais retourner à la même corde. Il faut donc dire ou que les Grees employerent dans la pratique des intervalles que nous appellons temoérés, ou que leurs chants ne finissole i jam is fur la corde par laquelle ils commenç cent; & puisque cette dernière supposition seroitablusde (1). nous devons conclure que les Grees, dans la pratique, tempéroient comme nous les interval es,

Diaphonoi, distionans, sont coux qui, frappés ensemble,

ne s'unissent jamais.

Paraphonoi, paraphônes, ne font ni confenans, ni dif-fonans, mais entre l'un & l'autre. Cependant lotsqu'on les entend enf mible, ils paroissent confonnaus.

Rien dans notre musique ne peut nous donner l'idée de ces sons mixtes; mais comme ils paroisseint consonans a l'oreille, il semble que dans le passage de I ongin, paraphônes est mis pour conformances en général, & non, comme le veut le P. Mattini, pour la quarte & la quinte settlemens.

l'aigu, mais ne sont que des dupliques du même son. Symphonoi, confonnans, sont des sons qui, lorsqu'ils font produits en même temps par la lyre ou par la flûte, fe mêlent & s'unissent si bien ensemble que le son le plus bas ne se distingue point du plus haut.

⁽¹⁾ Ici D. Eximeno paile un peu trop en in ficien mo lerne : car les morceaux de musique ne . no ne finissoient pas soujours sur la même note par laquelle ils commençoient.

faifant une quinte tantôt plus forte, tantôt plus foible, comme on reconnoît que cela est néces-faire pour notre contre-point.

» La nécessité de ce tempérament ne sut peutêtre pas remarquée par les Grecs, parce que ceux de leurs auteurs qui écrivirent sur la musique étoient plus spéculatifs que praticiens. Elle n'a été remarquée parmi nous que depuis que des hommes, aussi exercés dans la pratique que dans la théorie, ont pu saissir la différence qui existe entre les intervalles théoriques & les intervalles pratiques; & cette dissernce, établic entre les uns & les autres, n'est pas, comme on le croit, une découverte de notre génie, mais un instinct du génie musical, commun à tous les siécles & à toutes les nations du monde. » (M. Ginguené.)

Contre point cnez les modernes. (Histore du) Presque tous les auteurs qui ont écrit sur le contrepoint prétendent qu'il su inventé vers l'an 1022, par Guy ou Guido, moine d'Arezzo en Toscane. Mais un art aussi difficile, qui n'a pu naître, pour ainsi dire, que par degrés, & parvenir à la perfection que par les efforts successis des hommes de génie, dans l'espace de plusieurs siècles, dont avoir été bien soible dans son enfance, & ses premières tentatives ont été nécessairement circonscrites & grossières.

Celui des ouvrages de Guy d'Arezzo qu'on eite le plus souvent, & où l'on suppose que sont consignées toutes les inventions qu'en attribue à ce moine, c'est son kricrologus; l'un des plus curieux chapitres de ce traité est initualé: de Diaphonia & organi Jure. On y voit l'état où etoit la musique au temps où il su cert, & quelques exemples des premiers & informes essais d'lurmonie.

Par diaphonie, Guido entend seulement le discant, qu'on appelloit alors Organum, (Voyez Discent, Organiser.) Il consistoir à chanter une partie sous le plain-chant. Quelques - uns n'y employoient que les quartes; mais il étoit permis de doubler ou le plain - chant, ou l'organum par octaves. Cerre espèce de discant déplait à Guido, qui la rejette comme trop dure; il y en substitue une autre plus douce, fans dire clairement qu'elle foit de son invention. Elle consiste à admettre, ourre la quarte & l'octave, les tierces majeure & mineure, en rejettant le demi-ton & la quinte La partie inférieure peur chanter avec la supérieure à chacun de ces quatre intervalles, selon certaines règies qu'il donne, mais dans un langage presque ininrelligible.

Il y joint des exemples fort consus, & peut être copies incorrectement, mais qu'on peut cepent'ant considérer comme de curieux échantillons de ce qui passoit, même dans son esprit, pour la meilleure harmonie de son temps. Il faut avouer qu'on a'en voit pas trop la supériorité sur celle qu'il re-

jettoit comme trop rude. Tous les passages qu'il cite sont dans un misérable faux-bourdon, où l'on voit toujours, à quelques exemples près, la quarte présérée à toutes les consonnances : principatum ebtinet.

Ce chapitre sur la diaphonie, & les traits de discant qui y sont cités, suffisent pour prouver que c'est sans aucun sondement qu'on a si souvent attribué à Guido l'invention du contre-point, ou de la musique en partie. On ignore si depuis la composition de ce traité, il ne sit pas quelques progrès; mais il saut qu'il ait avancé à grands pas, si de ces soibles & grossiers essais il parvint à une harmonie pure, & s'il produisit en effet quelque chose que l'oreille pût supporter aujourd'hui.

On verra à l'article France, que plus d'un siècle avant Guido, deux autres moines, Hubald & Endes ou Odo, avoient fait des essais de contre-point semblables à ceux qu'on trouve dans le micrologus. Comment plus de cent ans s'écoulèrent-ils entre ces moines françois & celui d'italie, sans que l'art eût sait aucuns progrès? C'est qu'avant l'invention de l'imprimerie, les savans étoient épars dans l'Europe, & ne pouvoient se communiquer leurs lumières. Ce qu'un homme de génie avoit inventé, il falloit un siècle pour qu'une découverte pôt se répandre alors, comme elle se repand maint mant en peu de jours. Aussi l'harmonie resta-telle, long-temps après Guido, au même point où il l'avvoit laissée.

Les noms de diaphonia, d'organum, de difeantus, ceux de triplum, quadruplum, motetus, medius, diatesfaronare, &c. sucent successivement donnés à cette harmonie grossière, avant celui de contrepoint, contrapuntlum. Ce nom vint, sans doute, comme le dit Rousseau, de ce que les signes des sons, posés sur les lignes, étoient d'abord de simples points, & qu'en composant à plusieus parties, on plaçoit ces points l'un sur l'autre, ou, comme on le dit encore en Italie, l'un contre l'autre, ut contre mi, te contre fa, &c.

Il est assez dissicile de découvrir dans quel temps on commença d'employer le mot contrapanstum. On le trouve dans un traité manuscrit de Profdoscimus de Feldemandie, qui est à la bibliothèque du Vatican, & composé en 1412. On le trouve aussi dans un autre manuscrit de la même bibliothèque, beaucoup plus ancien, puisqu'il est auribué à Jean de Muris, lequel sorissoit en 1330.

C'est à peu près dans ce temps, c'est dans le quatorzième siècle, que les loix du contre-point commencerent à être sixées, & que les tierces & les sixtes turent employées dans une suite régulière d'accords, présérablement aux autres consonnances. Cette harmonie simultanée, plus agréable & plus douce que celle qu'on avoit employée jusqu'alors, eut peine à s'introduire dans la musique sacrée.

On la censura comme une innovation dangereuse; & tandis que l'art nouveau du contre-point étendoit ses limites, & sormoit son code par de nouvelles combinations de sons, il seandalisoit la piété & la simplicité des part sans de l'ancien usage.

On se plaignir au pape Jean XXII, que par cet abus du diseant les principes de l'antiphonaire & du graduel étoient tombés dans un tel mèpris, que les chanteurs ne pouvoient plus reconnoître sur quels sondemens leurs mélodies étoient établies, & qu'ensin l'ignorance où ils étoient des tors & des modes de l'église étoit parvenue à un si grand excès, qu'ils négligeoient toute distinction, & qu'ils excédoient les bornes qui avoient été prescrites à chacun de ces tons & de ces modes.

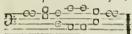
Ce pape, de l'avis du conclave, lança une bulle à Aviguon, pour supprimer toutes ces licences, & prononça des peines très - sévères contre les contraventeurs. Cette arme des bulles papales étoit alors très-redoutable; & la voilà lancée contre des accords de sixte & de tierce. Il étoit réservé à l'un des successeurs de Jean XXII de soudroyer, quelques siècles après, avec les mêmes armes, ceux qui oseroient attaquer les graves poësses de l'Ariosse (1).

Mais pendant que l'église resuloit d'admettre les progrès qu'avoit saits l'harmonie, la musique profane ne négligeoit pas de s'en eurichir. Elle avoit commencé d'être cultivée en Italie des le siècle précédent, comme on le voit par les ouvrages de Marchetto de Padoue, conservés en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican, & dédiés à Charles, roi de Sicile, en 1283. Ce sont les écrits les plus anciens peut-être où il soit question de dièzes, de contre-point chromatique, & de dissonnees.

Dans cet auteur on trouve plusieurs tentatives ou nouvelles combinaisons harmoniques, dont quelques-unes ont été adoptées depuis, & quelques autres rejettées.

En voici des exemples notés à la moderne. Dans les ouvrages de Marchetto ils sont écrits sur une seule portée de quatre, cinq, six lignes, ou même davantage, selon que la distance des intervalles l'exige, avec deux cless, l'une pour la basse & l'autre pour le dessus, & deux couleurs; le rouge pour le dessus & le noir pour la basse.

Contre-point diatonique.



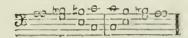
Ce contre-point est bien loin d'être élégant, mais il ne contient rien que de conforme aux règles modernes.

Musique. Tome 1.

Les exemples su'vans offient non-seulement le plus ancien emploi que l'on ait encore pu trouver du dièze accidentel, mais peut-être aussi les plus anciens essais de ce que nous appollons chromatique.



La modulation de re avec tierce majeure, à ut, & celle de mi avec la même tierce, à re, ne s'employent plus aujourd hui, quoi qu'elles soient assecommunes dans les compositions du seizième & du dix-septième siècles : mais à cette irrégularité près, si le mérite d'une invention est dans l'ussee dont elle devient par la suite, Marchetto mérite les temercimens de bien des compositeurs pour ce passage, ainsi que pour les exemples suivans de modulation chromatique, ascendante & descendante,



Il reconnoît la fixte majeure montant à l'octave pour une consonnance imparfaite;

mais en descendant, il l'appelle dissonante, discordem, & il la résout un demi-ton plus bas avec la quinte pour basse.

Ce passage, avec un lèger changement dans l'accompagnement, a été depuis adopté par tous les compositeurs de l'Europe, & répété jusqu'à la satièté, sous ceue sorme.

Marchetto est le premier qui ait parlè des dissonances & de leur resolution. Il établit pour réglo que deux septièmes, ou deux quartes, employées comme dissonantes, ne peuvent succèder l'une à l'autre; & qu'après une dissonance, la patrie qui a offense l'orcille, doit expier sa saute en devenant une consonnance, tandis que l'autre se tient à sa place, &c.

⁽¹⁾ Léon X. Nous ne donnons pas pour un fair certain cette excummunication des cenfeurs du Roland Farieux, quoi qu'elle foit atteffee par plusieurs auteurs.

En regardant ces csiais du point de persection où l'art est parvenu, ils peuvent nous paroître informes & méprisables, mais si l'on songe qu'ils étoient faits il y a plus de cinq cents ans, on les regardera comme les témoignages précieux des premiers essorts du génie, dans un temps où il n'avoit encore pour guide que l'instinct & le tâtonnement de l'oreille; où il falloit qu'il créât à chaque pas, & où la moindre de ses inventions étoit sans doute plus étonnante & plus méritoire que tous les grands essets qu'on peut produire aujourd'hui par de simples réminiscences.

N'est-il pas intéressant, par exemple, de voir Jean de Muris, qui florissoit dans le quatorzième siècle, établir dans son Traité du Contre-point (1) des règles dont la plus grande partie est encore en vigueur aujourd'hui?

Il commence par établir qu'au-delà de l'octave tout est répétition, que « dans l'étendue de l'octave, il y a fix espèces de consonnances, trois parsaires & trois imparsaires. De la première pespèce sont l'unisson, l'octave & la quinte; de la seconde les deux tierces, majeure & mineure, & la fixte majeure ». Il est singulier que la sixte mineure ne soit point mise, par Jean de Muris, au nombre des consonnances, & que Francon inême l'ait traitée de dissonnée, puisqu'elle n'est qu'une inversion de la tierce majeure, que l'un & l'autre reconnoissent pour consonnance,

« La première confonnance du genre parfait, » continue Jean de Muris, est l'unisson. Il doit » naturellement être suivi de la tierce mineure, » laquelle, au contraire, pour plus de variété, o doit l'être d'une consonnance parfaite. La quinte, » étant aussi du genre parfait, est bien suivie par » la tierce majeure, & vice versa. L'octave, autre oconfonnance parfaire, peut être suivie de la principal fixte majeure, après laquelle on peut choisse y d'une consonnance parfaire ou d'une imparfaire. » Il en est de même de la tierce mineure, qui n étant du genre imparfait, peut être indisférem-» ment suivie d'une consonnance parfaite ou d'une » imparfaite. La tierce majeure, quoique mieux n suivie d'une quinte, peut cependant l'être d'une n autre tierce; mais celle-ci doit être mineure. » De même la fixte majeure, quoique mieux n suivie d'une octave, peut l'être aussi d'une con-» sonnance parfaite ou imparfaite d'une autre » espèce, à cause de la variété. Elle peut l'être » d'une quinte, mais seulement quand la partie » inférieure s'élève à la tierce majeure ou mineure; » & d'une tierce ou d'une fixte à volonté.

» Toute composition doit commencer & finir » par une consonnance parsaire. Deux parties ne » doivent pas monter ou descendre en même temps » sur des consonnances parfaites, quoique les im» parsaites puissent être employées sans précaution.
» Ensin, l'on doir prendre soin que quand la
» partie inférieure monte, la partie supérieure
» descende, & le contraire, & c. »

Notez que Jean de Mutis ne sait dans ce traité aucune mention de la quarte. Prossociatus de Beldemandis, qui écrivoit quelque - temps après lui (I), en parle comme d'une dissonance, quoiqu'elle le soit moins, dit-il, que la seconde & la septième, & qu'elle puisse être placée dans une classe mitoyenne, entre les consonnances & les dissonances.

On flottoit ainsi dans cette enfance du contrepoint, & cela devoit être, puisqu'on ne suivoit qu'une routine aveugle, & le sentiment capricieux de l'oreille.

On s'en tint pendant long-temps à éclaireir & à tâcher de fixer les règles de ce contre-point simple, ou de note contre note. Il y avoit un grand pas à faire pour en venir au contre-point siguré, où plusieurs parties marchent ensemble a chacune avec des valeurs de notes différentes, & qui ne pouvoit par conséquent exister sans l'invention de ces différentes valeurs, & de la division des temps.

Mais depuis cette invention même, on peut dire que rous les essais d'harmonie an érieurs à la moitié du quinzième siècle, ne faisoient que défigurer & étouffer la mélodie. Lorsqu'elle commença à s'épurer & à se persectionner, quoique les combinaisons diverses des consonnances se fussent extrêmement multipliées, leur douceur continue engendra bientôt la langueur & la fatiété. On semit que la musique, comme tous les autres arts, demande de la variété & des contrastes. Ovelques musiciens hardis eurent le courage & l'adresse de réveiller l'attention en entremelant, avec les consonnances, quelques accords dissonans. Ils s'apperçurent qu'en donnant à l'oreille une peine passagère, & en la tenant en suspens, ils lui procuroient un plaisir plus vif, quand la discordance étoit sauvée.

Ils userent d'abord de ces dissonances avec beaucoup de sobriété. Ce ne surent que des quartes
sanvées sur la tierce, ou des septièmes sur la sixte;
rarement des secondes, des neuvièmes, ou des accords de quinte & sixte. Il semble que la première
dissonance qui sur réguliè ement employée sur la
septième. Dans un fragment de chant siguré, par
Bonadies, m-itre de Franchinus en 1473, on ne
trouve d'autre dissonance qu'une septième préparée
par l'octave, & sauvée sur la sixte.

Voyez Planches de musique, fig. 74.

La théorie s'établissoit à mesure que la pratique faisoit des progrès. Dans un Franté du Contre-point, par Jean Tinctor, le premier qui ait été imprimé en Italie, on trouve des règles assez claires sur la préparation des dissonances. Toute dissonance, dit-il, doit être préparée par une consonance, comme la seconde par l'unisson ou la tierce; la quarte par la tierce ou la quinte; la sept ème par la quinte ou l'octave, &c.

Quel fut l'inventeur du contre - point figuré ? Ouelle nation eut la gloire de cette nouveauté intéressante? C'est un point qui a été sortement débattu. Louis Guicciardini & l'Abbé Dubos ont assuré que l'harmon e figurée avoit été inventée dans les Pays-bas: mais on n'a pu trouver aucune preuve de cette assertion. Le Dr Burney dit avoir fait dans les Pays-Bas mêmes des recherches aussi inutiles qu'exactes. Il recuse ces deux témoins, l'un comme un rénégat italien, qui, s'étant fixé à Anvers, au service de l'empereur Charles-Quibt, avoit entrepris, dans sa Description des Pays-Bas, de leur attribuer l'honneur de toutes les inventions utiles & agréables; l'autre comme un françois qui ne voul it donner cette gloire aux bla nands que pour la leur escamotter ensuite au profit de la France.

A ces preuves négatives M. Burney en joint une positive en saveur de l'Angleterre. Elle paroît d'autant moins suspecte qu'elle cst sirée d'un auteur Flamand; c'est ce même J. Tinstor dont on vient de parler. Voici le passage extrait d'un de ses ouvrages intitulé: Proportionale musices, conservé à Bologne, avec d'autres traités manuscrits du même auteur, dans la bibliothèque des chanoines réguliers de S. Sauveur. Cujus, ut its dicam, nova artis, (scilicet contrapunsit) sons & origo apud anglos, quorum caput DUNSTAPLE extitit, suisse perhibetur, & huic contemporanci suerunt in gallià Dusai & Binchois; quibus immediate successerunt moderni Okenheim, Busnois, Regis & Caron, omnium quos audiverim in compositione prestantissimi.

Le P. Martini sit à M. Burney la galanterie de lui communiquer ce manuscrit, & de le renvoyer à ce passage, lorsqu'il lui demanda qu'elle nation il croyoit avoir été la première à cultiver la musique en parties, ou l'harmonie simultanée. Ce n'est cependant pas de l'harmonie simplement simultanée ou du contre point simple qu'il s'agit ici, mais du contre-point siguré. L'auteur de l'Histoire Générale de la Musique n'abuse point de cette citation. Il en conclut seulement que Dunstable sit un des premiers à employer l'harmonie sigurée, avant que les Flamands se dissinguation dans l'Europe; & que ceux-ci, par conséquent, sont bien loin d'en être les inventeurs.

Il est surprenant qu'on trouve si peu de contrepoint, & dans ce peu, presque rien de correct,

avant les premiers essais d'Imitations, de Fugues & de Canons. Il y avoit probablement une sorte de tendance vers ces inventions singulières, dès le temps où toute l'harmonie consission en ce diseant que les premiers chanteurs composoient au hasard sur les chants de l'église, avant qu'il y cût aucune harmonie écrite. On voit dans les plus anciens morceaux de musique en parties qui soient venus jusqu'à nous, que la sugue & le canon avoient sait des progrès considérables avant le temps cu ces morceaux furent composés. Les premières messes & autres musiques d'église qui ont été imprimées, & qui d'atent du quinzième siècle, sont pleines de canons & de sugues de la construction la plus recherchée & la plus difficile.

Le P. Martini donne à ces sortes de compositions l'origine suivante. Les premiers compositeurs avant commence à introduire sur la partie du plainchant quelqu'autre partie qui formoit dans le meme-temps une mélodie différente, & ayant ainsi créé l'harmonie ou le contre point, tachérent que toute partie ajoutée sut semblable sinon à tout le chant de la première, du moins aux premières notes de ce chant. Mais comme le plainchant est quelquesois transposé de l'une des trois propriétés à l'autre (voyez Propriété); c'est-à-dire à la quarte ou à la quinte, ces compositeurs transposèrent de la même manière les imitations des parties du contre-point, & commencérent ces imitations, non-seulement à l'unitson & à l'octave. mais à la quarte & à la quinte au-dessus & audessous de la partie imitée, en prenant tonjours soin que l'ordre des intervalles sur absolument le même dans l'imitation & la transposition que dans la melodie originale du plain-chant. (Voyez Imitation , Fugue.)

C'est en Italic que se firent tous ces premiers essais. On a beau assurer, d'après Louis Guichardin & l'abbé Dubos, que le contre-point sut inventé dans les Pays-Bas: il ne saut pas oublier que Guido ou Guv d'Arezzo, qui établit l'échelle musicale, & le système encore subsistant aujourdhui; que Marchetto de Padoue, qui le premier essaya le chromatique moderne; que Franchino Gassorio, auteur du premier traité de composition, étoient Italiens.

On reconnoit généralement que dans le moven âge, dans ces temps d'ignorance où la raiton humaine étoit si peu avancée & les arts si peu consus, les prèrres de presque toutes les parties de l'Europe, alloient à Rome appiendre le plainchant, & tous les rites de l'église où la musque étoit employée. Et dans le quinzème têcle, époque des premiers morceaux d'harmon e à quarre parties & en contre-point siguré qui nous ont été conservés, c'étoit pour l'usage de la chapelle du pape que le génie des compositeurs faisoit les plus grands essorts, excité par la faveur dont l'assertations.

y jouissoit, & par la double certitude que ses travaux seroient libéralement payés & que ses productions seroient parfaitement exécutées. Si quelques compositeurs de cette chapelle ponificale étoient Flamands, & quelques chanteurs Espagnols, il ne s'ensuit pas que les Italiens aient dû le contrepoint, ni l'art du chant aux Pays-Bas ou à l'Espagne. L'école romaine de musique & de chant étoit étable depuis tant de siècles, qu'il est naturel d'imaginer que ces étrangers vinrent à Rome, moins pour enseigner la musique, que pour l'apprendre.

Il est cependant vrai qu'au commencement du quinzième kècle, plusieurs excellens compo teurs Flamond, se répandirent en Italie, comme dans toute l'Europe; mais il est probable, malgré l'asser tion de Jean Tinctor en saveur de l'Anglois Dunstable, que le contre-point, simple d'abord, ensuite figuré; sut connu en Italie avant de l'être en Angleterre & dans les. Pays-Bas, Les Italiens ont été sans doute les premiers, comme ils ont été depuis les meilleurs musiciens des temps modernes; mais ils ont négligé d'en constater les preuves. Bonadies, maitre de Franchino Gafforio, est certainement aussi ancien qu'aucun autre bon contre-pointifte dont il se soit conservé quelques ouvrages; mais il ne reste rien de lui, au lieu que nous avons des compositions d'Okenheim, de Josquin, d'Isaac, de Brumel, & des autres maîtres Flamands, Allemands & François du quinzième siècle. (Voyez l'article Pays Bas.)

Il doit y avoir eu, entre le temps de Jean de de Muris & le milieu du quinzième fiècle, un grand nombre de musiciens dont les ouvrages se sont perdus. Tous les arts se persessionnent progressivement, & l'harmonie de sosquin est tellement supérieure à ce qui nous est resté des maîtres plus anciens que lui, qu'il paroit y avoir entre eux la différence de deux ou trois siècles; & il est difficile d'imaginer qu'aucun musicien eût pu, même avec des pas de géant, parvenir à une composition si régulière, si savante, & à des invent ons si ingénieuses, quelque superieur que sût son génie à celui de ses prédécesseurs.

Rome fut pillée & brûlée en 1527, par l'armée de Charles V. Les livres & les manuscrits les plus précieux furent la p-oie des slammes. C'esta, sans doute, ce qui rend si difficile de trouver des compositions antérieures à cette époque, dans une ville qui avoit continué long-temps d'être la capitale des arts, après avoir cessé d'être celle du monde. Mais si Okenheim, Josquin, Brumel & d'aut es maitres étrangers n'apportèrent pas le contre point en Italie, il est du moins certain qu'ils y contribuèrent beaucoup à ses progrès.

Il régnoit alors une singulière coutume à laquelle tous les compositeurs étoient forcès de se soumettre. C'étoit de pren lre pour sujet de leurs compositions un trait connu de mélodie. Dans tous les morceaux d'une messe, parexemple, une des parties faisoit entendre cette mésod e sur disserens mouvemens, tantôt en prolongeant les notes, tantôt en les abrégeant, mais en conservant toujours le premier chant; & les autres parties dessinoient sur ce motif des imitations, des canons, des sugues. Cet usage subsissoit encore du temps de Zarlin, & Glareanus nous apprend que du sien on ne composoit guères de messes que sur quelque ancien motif. Nulla est fere hosiè missa, que non ex antiquo themate quopiam deprompta. Le peut nombre de celles qui n'étoient pas ainsi composées, mais sur des chants de l'invention du maitre, étoient intitulées: Missa sine nomine: les autres avoient pour titre les paroles du trait de plain-chant ou même de la chanson qui fervoit de motifs à tous les mouvemens.

Lorsque ces motifs étoient tirés du plain-chant ou de la m'Iodie des hymnes que l'églife chantoit depuis plusieurs siècles, & qu'ils devenoient, dans l'église même, la base du contre-point dans une grande composition, cela pouvoit avoir quelque chose de pieux, de solemnel, & une propriété locale, capable de défarmer la cenfure, & d'engager les chefs & les ordonnateurs du culte, à tolèrer & même à approuver cette méthode; mais quand les compositeurs offensoient les oreilles pieuses par les airs légers & mondains de quelque chanson triviale ou licencieuse, lorsqu'ils les adaptoient à d'humbles supplications, à des hymnes facrées, à de faintes prières, dont le sentiment devoit être sans cesse esfacé de l'esprit de l'assemblée par la répétition fréquente de ces fragmens profanes dans toutes les parties du chœur, ils abusoient du privilège d'harmoniser des chants connus, & prouvoient aussi peu de goût & d'intelligence, que de décence & de respect pour les cérémonies religieuses dont la direction leur étoit

L'une des anciennes chansons qui sut le plus en faveur pour cet usage dans le quinzième siècle, &c même au commencement du seizième, est celle de l'homme armé. Dans tous les recueils de messes des maitres qui florissoient alors on en voit un grand nombre qui ont ces deux mots pour titre, & qui ont toutes pour motif l'air de cette chanson. Le P. Martini suppose que c'étoit une chanson provençale: il canto d'una certa canzone provenzale. M. Burney croit, au contraire, que c'est cette fameuse chanson de Roland, que des François armés chantoient à la tête des troupes, en l'honneur de ce paladin, lorsqu'ils marchoient à l'ennemi.

La messe de Josquin, appellée Didadi, est un morceau curieux, composé sur un air qui étoit probablement très connu de son temps: la partie de tenore en répète continuellement le chant sur dissérentes mesures, & d'une façon si singulière que l'auteur a cru nécessaire, non-seulement de donner en notes la résolution de chaque mouvement, mais.

de placer au commencement de chacun l'un des fignes suivans de prolation. (Voyez Prolation.)

Au Kyrie, ou aux deux premiers mouvemens:





Au troisième & quatrième mouvemens, & in terra, & qui tollis:



Ainsi des autres. Cela signifioit que dans les deux premiers mouvemens la longue étoit éga'e à deux brèves, & la brève à deux semi-brèves, & c. Que dans les deux suivans la longue étoit égale à quatre brèves, & la brève à quatre semi-brèves. Dans les mouvemens, Patr. momnipotentem, & Crucissicus, la longue valoit six brèves; au Sanclus elle en valoit cinq. Ce qui étoit exprimé de la même manière, c'est-à-dire, par les faces correspondantes du dé insérieur, le supérieur marquant toujours par l'unité la valeur de la longue.

L'auteur avoit sans doute chois ces signes des proportions rhythmiques par allusion à une chanson qu'il avoit prise pour le sujet de sa messe. Dadi, pluriel de Dado, signisse des dez en Italien, & Didadi étoit, ou le titre ou les premiers mots, d'une chanson populaire, sur le jeu des dez ou sur les jeux de hasard en général, qui eut cours

pendant le quinzième siècle.

Toutes ces singularités pénibles ont depuis longtemps perdu leur prix, & ne paroissent plus que bizarres. On les voyoit alors d'un autre œil. On seroit tenté de dire de presque tous les compositeurs de ce temps, en voyant tant de recherche, d'efforts, de combinaisons, & si peu de mélodie dans leur musique, qu'ils avoient plus d'art & de savoir que de génie, si l'on ne restéchissoir pas que ce que nous nommons mélodie n'existoit pas encore dans le sens où nous l'enrendons aujourd hui; que le génie confiste principalement dans l'invention, & qu'il falloit un fonds inépuifable de talent inventif pour combinet de tant de minières les sons de l'harmonie simultance, pour créer tant de sujets divers, d'imitations, de canons, & de réponfes ingénieuses, sur des chants fimples & commun; C'étoit-là le principal objet du travail des étudians, & l'ambition des plus célèbres compositeurs.

Mais dans le fiécle fuivant une mélodie plus fignifiante & plus noble s'introduifit dans les parties du contre-point. C'est l'époque d'une révolution intéressante qui sur préparée par les grands maîtres

dont nous venons de parler; opérée par le génie de Palestrina, de quelques-uns de ses contemporains & de ses élèves, & consolidée par un grand nombre d'ouvrag s & de traités, où d'habiles théoriciens, tels que Pietre Aaron, le celèbre Zarlino, Artust de Bologne, le Vénitien Zacconi & plusieurs autres, établirent & démontré-ent les principes de la t, sixèrent ainst ce que les leçons verbales & les examples même ont de vague & de sugitif; & répandirent en Italie, & de-là ea Europe, la dostrine encore nouvelle de l'harmonie & du contre-point.

Palestrina, auteur de cette belle révolution. étudia d'abord à fonds les grands matres qui l'avoient précédé, & se rendit samilières toures les difficultés de leur style. Il s'appliqua ensuite à simplifier, à épurer l'harmonie, à chercher une milodie plus coulante & plus naturelle. It paya cependant affez souvent encore le tribut à l'ancienne methode, dont il avoit su corriger le pedantisme, la recherche & l'obscurité. Sa messe, sur le chant de l'homme armé, est remplie de vaines & inut les difficultés. Elle est si embarrassante à déchiffrer, que Zacconi a composé un commenraire de treize pages in-folio, pour en expliquer la note & en réfoudre les canons; & que malgre ce commentaire, peu de musiciens sont capables de la réduire en partition. Il suivit donc aussi dins son premier temps l'usage absurde de composer des motets & des meises sur des chanis vulga res. Mais depuis 1570, il abjura totalement cette coutume gothique. Son style, qu'il se fit une étude constante de polir & de perfectionner. d-vint enfin le mollèle que tous les autres maitres se proposerent d'initer; & les meilleures compositions excicitastiques produies depuis son temps, fur ur nommées, nour comble d'eloge, alla Palefirina.

Nanino, fon condisciple & son intime ami, Cifra, son élève, Marer io, & d'autres mittres de l'école Romaine, se fire it à lire de suivre ses traces, tin lis que Zarliro a Venise, à Paonue Costanzo Ponta, Vecchi & Monteve de a Montoae, Bottigari & Artui à Bologne, tà hoient de mettre aussi dans leur contrespont la clarié, l'élègance & la pureté Palestr nienne.

Parmi ces imitateurs, qui tous cependant avoient dans leur tiyle quelques parties qui leur atorent propres, Monteverde doit fur-tout cire dulingué, parce qu'après avoir atteint le terme où Paletteina venoit de potter le contre point, il lui fit faire un pas de plus, en y introduifant des hardieilles & des différences nouvelles. Ce fut lui qui employa le premier les différences doubles, telles que la neuvième & quarte, la septième & neuvième, la septième & seconde; ainsi que la suite qui ne & la septième non préparde. En outre-passant ainsi les règles preserves depuis long-

temps, il parut les violer; austi ent-il un grand nombre de contradicteurs qui le traitèrent comme un ignorant corrupteur de l'art. Il eut aissi des sectateurs Les musiciens se séparèrent en deux partis, & la guerre devint générale. Monteverde de désendit dans des présaces & des lettres mises à la tête de ses ouvrages. Mais sa meilleure désense fut dans les progrès qu'il sit faire au contre-point. Ses licences statant l'oreille, loin de la blesser, surent bientôt adoptées, non-seulement par les amateurs, mais par les professeurs euxmêmes, qui en usèrent d'abord & sinirent par en abuser.

La pession pour les canons, les sugues & les autres inventions, plus difficiles qu'agréables, du contre point, ne se rallentit point dans le siècle suivant, quoique leur austerité commençat à s'adoucir. La composition des fugues perperuelles, ou des canons, exigeant plus de méditation & de science que celle de toute autre espèce de musique, il y eut dans le dix - septième siecle, comme dans les précédens, plusieurs musiciens qui, possédés de l'ambition d'exceller dans ces pénibles entreprises, semblent y avoir consumé une aussi grande portion de leur vie, que de faints personnages en ont consacré à des actes de piété & de dévotion, pour être canonisés après leur mort. L'un des plus intrépides fut, sans doute, Francesco Soriavo, qui publia cent dix canons à quatre, einq, fix, sept & huit voix, sur le seul chant de l'Ave Maris stella; mais Pietro VALEN-TINI le surpassa encore, & découragea même les plus déterminés canonistes par des tours de force tels qu'un canon sur les mots Illos tuos misericordes oculos, &c. résolu de plus de deux cents différentes manières, pour deux, trois, quatre & cinq voix; un autre, appelle le nœud de Salomon, à quatre-vingt-seize voix; un troisième, à vingt voix seulement, mais à quatre différens sujets à la fois, &c.

D'autres maîtres, dans le même-temps, sans se rensermer exclusivement dans ces savantes entraves, conservoient cependant au contre-point ecciéfiassique sa simple & noble austérité. Francesco Foggia, Steffano Bernardi, & sur-tout Gregorio Allegri & Orazio Benevoli passèrent, avec raison, pour les plus savans contrepointistes de ce siècle. Le style de l'église commençoit cependant à s'altèrer, par l'imitation de la musique dramatique, encore dans son ensance, mais qui attiroit déjà la saveur publique; par l'introduction des instrumens, (i) qui partageoient l'attention, & plus encore par celle des sons transposés &

des notes ajoutées pour suppléer ce qui manquoit aux échelles, dans l'ancien système des espèces de l'octave & des modes du chant eccléssassique.

En effet, il n'y avoit auparavant, dans la fixation du ton, rien qui ressemblat à notre manière de commencer & de finir sur telle ou telle note déterminée de l'échelle. Les accords & les mouvemens prohibés étoient en si grand nombre dans les écrits des premiers théoriciens, que si l'on jugeoir des morceaux de musique moderne les plus réguliers par les règles qui subsissoient au commencement du dernier siècle, ils paroitroient tous remplis de licences. Les parties ne pouvoient s'étendre au - dessus ni au - dessous de la portée, c'est-à dire, des cinq lignes où elles étoient cerites. On ne pouvoit jamais passer d'une harmonie que dans une harmonie relative. Les intervalles de septième mijeure, de triton cu de quarte majeure, de fanse quinte, de seconde majeure, & même de fixte majeure étoient défendus; ensorte que l'on pourroit aujourd'hui former une excellente harmonie des seuls intervalles qui étoient alors proscrits.

La licence qui s'introduisit tout d'un coup sut peut-être portée jusqu'à l'excès, mais parmi les novateurs il y en eut à qui l'on dut des inventions heureuses, qui contribuèrent à entichir le contre-point. On peut citer entr'autres Domenico Mazzechi, qui le premier employa le demi-ton enharmonique & les signes du crescendo, du diminuendo, du piano & du forte dans l'exécution de ses madrigaux, d'où ils passèrent bientôt dans l'église.

Les idées extravagantes du chevalier Tarquinio Merula, doivent aussi trouver place dans l'histoire du contre-point. Ce compositeur, très-grave dans la musique d'église, est de la singularité la plus capricieuse & quelquesois la plus boussionne dans sa musique prosane. Il aimoit beaucoup à écrire sur une basse contrainte : on trouve dans l'un de ses recueils une chanson à trois parties, avec des ritournelles, pour deux violons & une basse, sur un seul trait, alors connu sous le nom de la Ciecona (voyez Chaconne.); une autre intitulée : Canzonetta spirituale, est faite sur ces deux seules notes de basse,



répétées depuis le commencement jusqu'à la fin.

⁽¹⁾ Ils furent admis dans l'églife des le fiècle précédent, mais on n'en abusa que dans le dix-septième. Il est dit dans le voyage de Montaigne en Italie, en 1580, que la messe fut accompagnée, dans la grande église de Verone, par l'orgue & par des violons. Ce sut, selon Quadrio, aun

certain Agossino Aguzzari, elève de Viadana, & muître de chapelle a Rome, qui hasarda le premier cette nouveauté, dans des pseaumes qu'il appella concertati, parce qu'ils étoient accompagnes d'un concert d'instrumens.

Il avo't auffi composé une sugue très-savante, à quatre parties, fur la d'elinaifon de hie, hae, hoc; & une autre sur Quis vel qui : nominativo qui, qua, quod, &c. Cette dern ère conside en plusieurs mouvemens, soutenus avec vivacité, qui im tent le chant & les bredouillemens des enfans, répétant à l'école leur lecon de gram-

L'art du contre-point cût ainsi degénéré; il sût devenu, foit par une excessive négligence, soit par des plaisameries burlesques, un objet de mépris & de rifée, si quelques hommes de génie ne lui avoient conservé ou rendu tout son éclat, & ne lui eussent fai: faire un pas immense vers la perfection, dans le temps même où il paroissoit près de sa ruine. Carissimi & Stradella opérèrent cette espèce de miracle. Parmi les licences qu'on avoit prises, ils distinguèrent celles qui ponvoient contribuer au pathétique & à l'expression, partie jusqu'alors entièrement inconnue; ils les naturaliserent. pour ainsi dire, avec le contre-point; rejettèrent toutes les autres, & jo gnirent les premiers, dans leurs oratorios & leurs cantates, les graces d'une mélodie expressive, à la pureté de l'harmonie, & aux dessins ingénieux des imitations & des fugues.

De tous les maîtres qui leur succèdérent, Alexandre Scarlatti sut celui qui contribua le plus à fixer & à perfectionner dans le contre-point la clarie, l'expression & les graces qu'ils y avoient introduites, en lui conservant toujours la noblesse & la simplicité convenable. Son disciple le plus célèbie, Francesco DURANTE, regardé avec raison comme le plus grand harmoniste & le meilleur maître de son temps, achieva de porter le style du contre-point ecclésiastique à un point d'où il ne pouvoit plus que décroître. Quelque gloire que se soient acquise ses immortels élèves, Pergolesi, Terradellas, Traëtta, Piccinni, Sacchini, Guglielmi, &c., ils n'ont pu, dans ce genre, surpasser leur maître. Il étoit parvenu à ce juste degré avant lequel il restoit encore un peu trop de la sécheresse & de la sévérité du plain-chant, & au-delà duquel la mufique d'églife se confond absolument avec la musique de théâtre.

L'art de contenir les voix dans leurs véritables limites, de tirer des chants de l'églife des motifs heureux, de les traiter favamment, sans recherche & fans pédanterie; l'emploi fage & modéré des instrumens, toujours dirigés, comme les parties de chant, au plus grand effet de l'harmonie & à la plus juste expression des paroles; entin, l'attention qu'il eut plus que personne, & dont il fit un des principes sondamentaux de son école, de faire chanter chacune des parties avec amant de grace, d'a sance & par intervalles aussi commodes & aussi agréables que si elle étoit seule, toutes ces qualités & beaucoup d'autres qui frappent l'œil connoisseur dans l'einde de ses partitions, le placent à la tite des connepointifies de ce siècle; & comme pequ'à lui le conve-point alla toujours en se persectionner, qu'il egala tous ses prédèces eurs en science, & qu'il les furpassa par une plus pars te a bance de l'armonie & du chant, il est a se de conclure que pour trouver le vrai type ce e- que d'it ître le contre-point dans la musique d'égale, il feur cemonter jusqu'à lui, & peut être ne pas remon; & plus ham, fice n'est pour consoire par soi inc les différentes révolutions qu'a éprouvées care partie importante de l'art ; je n'ai pu que les indiquer dans cet article; mais j'il taché que ce fûr de manière à servir de guide dans cette recherche, ou même à l'épargner.

Il reste à décider si depuis les premiers compositeurs qui altérèrent dans le contre - point la fimplicité primitive du plain-chant, qui voulurent ajouter aux graces sévères du style de Palestrina & de son école des graces plus attrayantes, plus mondaines, & qui donnèrent à l'expression des senimens ce qu'ils ôtoient aux combinaisons de l'harmonie figurée, jusques à Durante lui-même. la musique sacrée, en se relachant de son austerité, n'avoir point perdu de sa persection; ou au contraire, si Durante, ses élèves & les maires étrangers à son école, tels qu'un Joinelli, un Buranello, & les disciples qu'ils ont laissés, & tous les autres compositeurs modernes, n'ont pas eu trop de condescendance pour l'ancienne methode, en conservant dans le contre-point de l'église quelques canons, quelques sugues, quelques restes du premier style, & en laissant subsister, quant à la manière de traiter l'harmonie, quelque différence entre la musique de chapelle & celle du théaire.

Le père Martini s'est ouvertement déclaré pour la première opinion. Il s'est efforcé dans tous ses ouvrages de ranimer le goût du contrepoint ecclésiastique, dans toute sa première rigueur, avec toutes ses sormes scholastiques & son affervissement aux divisions diatoniques de l'échelle. dans les modes & les tons du plain-chant. Par-tout il professe, il recommande l'admiration & l'étude de ce qu'on pourroit nommer les tours de force & les subtilités harmoniques du seizième & du dixfeptième fiécles. Il faut cependant avouer que les canons énigmatiques, le cancrigans ou rétrograde, les doubles & triples canous, & autres pédanterles de cette espèce etoient aussi pu riles que pérubles, & qu'on a fort bien fait de les menre en oubli: mais peut-être y auroit il de l'excès à ranger dans la même classe tous les estirts ingénieux & toutes les inventions des premiers mai res-

M. Burney prend là - deffus la défense des partifans du vieux contre-point, « Vainere les rifficultés, d.t. il, a toujours été regardé comme un certain mérite dans tous les arts. Michel-Ange en deffinant les attitudes difficiles dans letquelles il a place pluficurs de fes figures, & que

les autres artiftes n'ont pas eu le courage ou peutêtre l'habileté de tenter, s'est fait un grand nom dans l'esprit des juges capables d'apprécièr la correction du trait & la hardiesse du dessin; quoiqu'une grande partie du plaisir qu'on éprouve en regardant ses ouvrages vienne de ce qu'on réslèchit à la difficulté de l'entreprise.

" Dissérences routes, dans tous les arts, menent au temple de la gloire.; & celle qu'ont fuivie Josquin & ses rivaux étoit trop remplie d'épines, de ronces, & d'obstacles de toute espèce, pour être recherchée par des hommes d'une application & d'une habileté communes.... Les canons d'fficiles à résoudre étoient pour les musiciens une espèce de problème, & servoient plutôt à exercer l'esprit qu'à plaire à l'oreille. Quoiqu'il faille un génie particu'ier, & une extrême pénétration pour deviner complétement ces fortes d'énigmes, il falloit encore beaucoup plus d'art & de finesse pour les produite. On a beau traiter avec mépris ces inventions harmonieuses, l'étude en est encore si utile aux jeunes compositeurs, dans leurs exercices particuliers, qu'il n'y a peut-être jamais eu aucun profond & bon contre-pointifle qui le soit devenu par un autre moyen. Peut-être n'a-t-il pas existé, depuis l'invention du contre-point, un seul grand compositeur qui, à ses momens de loisir, ne tentat de prouver sa science & sa supériorité, en composant des canons, ou d'autres morceaux d'une combinaison difficile, & qui, lorsqu'il y avo't réusse, ne tirât vanité de son savoir. Avant l'invention de la musique dramatique, comme le canon & la fugue éroient l'objet universel des études & qu'ils jouissoient de la plus haute estime, ils avoient été perfectionnés à un point surprenant. Quoique le bon goût depuis long-temps les ait bannis du théâtre, l'église & la chambre les retiennent cependant encore par occasion, & ce n'est pas sans utilité. Dans l'église ils excluent une indécente légereté; dans la chambre ils exercent le génie, &c. »

D'autres écrivains au contraire se sont sortement élevés contre toutes ces productions laborieuses. Dom Antonio Eximeno est de ce nombre. Je l'ai déjà apposé à M. Burney dans l'article précédent : je vais le lui opposer encoie. C'est aux Goths, aux Vandales, & à d'autres batbares, qu'il attribue l'invention & l'adoption de ce contre-point si vanté. Selon lui, les nations séroces qui avoient envahi l'Allemagne, la France, l'Espagne, & une partie de l'Italie, après une possession paisible des états qu'ils y avoient sondés, commencèrent, en se mêlant avec les nationaux, à se déposiller de leur barbarie, & à cultiver les arts.

a Mais comme la dureté de leurs organes ne leur permit pas d'éprouver fuôt les fenfations délicates, d'où naît le bon goût, elles commencèrent par cultiver feulement les objets propres à frapper leur imagination dérèglée. Les flatties greeques & romaines, vu leur simplicité naturelle, étoient regardées avec indisférence, & ne servoient pour la plupart qu'à jetter les sondemens des édifices. Les yeux gothiques ne se reposoient avec plaisir que sur une statue d'Attila ou d'Ataulse, avec la tête ronde comme une boule, & les jambes du même diamètre que la tête. Les ornemens de l'architecture étoient des seuilles, des rameaux, des anges & des animaux entassés; & parce que toute espèce de plaisir frappe d'autant plus l'ame que l'on se donne plus de peine pour en jouir; ils plaçoient ces ornemens sur le toît des palais, asin que l'œil ne pût en jouir sans que le col en sut incommodé.

"Les mœurs civiles étoient du même goût que la feulpture & l'architecture. Un prince, pour frapper l'imagination du peuple, jo gnoit dans ses qualités, au nom des provinces dont il étoit maître, le titre de seigneur de la mer qui les environne, des poissons qui l'habitent, & de tout l'air qui s'étend jusqu'à la lune, avec les oiseaux qui y respirent. Pour conquérir le cœur d'une helle, il falloit mettre à ses pieds les grisses d'un lion, les dépouilles d'un tigre, ou la têre d'un géant, &c. "

« C'est dans ces coutumes ridicules qu'il faut chercher l'osiglne de cette partie de notre contrepoint, inconnu aux Grecs. Si l'esprit de ces nations avoit été mieux réglé, elles auroient commencé, quoiqu'encore privées de goût pour l'expression du chant, à cultiver la musique, en accompagnant les chants simples de la lithurgie avec le contre-point naturel de tierce & de quinte. Mais cette simplicité d'harmonie, bien qu'elle fût conforme aux premiers mouvemens de l'instinct, ne pouvoit satisfaire des esprits accoutumés à contempler avec plaisir des statues ridicules & des bas-reliefs embrouillés 3 Ce fut sur le goût de ces bas-reliefs qu'ils commencerent à pratiquer le contre-point extrava-gant composé de plusieurs voix, dont chacune module à sa manière, l'une vers le grave, l'autre vers l'aigu, celle - ci vîte, celle - là lentement; d'où résulte une consusion harmonieuse qui ne signifie rien, mais très-propre à ravir en extase l'extravagante imagination des Goths ».

Muratori, dans ses Antiquités du moyen age; produit un témoignage de Jean de Sarisbury, lequel dès l'an 1170, nous sait le portrait suivant de la musique naissante des Goths. « Le culte de la religion, dut-il, est profané par la musique. Il semble que celle-ci se propose, en présence de l'Eternel & au milieu du fanchuaire, d'amollir les ames surprises par le luxe d'une voix lascive, par une certaine ossentation, par des chants estéminés, par des notes & des sons entrecoupés, &c. v. Musica cultum religionis incessat, quòd ante confpessum Domini, in ipsis penetralibus santuarii, lascivientis vocis luxu, quadam ossentatione hi, muliebribus modis, notarum articulorumque casuris surprites animulos emollire nituntur; quum prazinentium, canentium, decinentium, intercinentium & occinentium

tium.

tium præmolles modulationes' audieris strenarum concentus credas esse... Ea st quidem est ascendendi,
descendendique facilitas, ea sestio vel geminatio notularum, ea replicatio articulorum, singularumque consolidatio, sic acutavel acutissima gravibus & subgravibus
temperantur, ut autivus sui judicii serè subtrahatur
autoritas. (Dissert. 24, tome 2.) Appeller concert de
strènes une réunion de voix où l'orelle ne peut rien
distinguer, seroit aujourd'hui une contradiction
manifeste; mais il n'en étoit pas ainsi au douzième
sècle, lorsque le goût gothique étoit dans toute sa
force: goût qui ne pouvoit être slatte que par une
musique extravagante».

ce Ce contre - point hizarre, quoique né au milieu de la barbarie, recut bientôt des modifications heureisses. Des Iraliens de génie, sorcés par le préjugé commun à cultiver ce monstre, lui donnèrent une meilleure forme. Ils réunirent les voix en un sujet ou motif, les distinguèrent, & les ordonnérent de manière que l'une ne se confondit point avec l'autre. Le célèbre Palestrina peut être regardé comme l'auteur de cette réforme. Mais comme les esprits vulgaires sont généralement amis de l'extravagance, le contre - point gothique n'est pas encore déraciné au point qu'il ne soit pas demeuré une secte de braves contre-pointistes, qui se font respecter par leur habileté à composer dans le goût gothique. Ils parlent avec peu d'estime des plus excellentes compositions, & les appellent par mépris compositions théatrales, comme si la musique théairale ou imitative n'étoit pas la véritable musique. Ils ne louent que les liaisons, les préparations, les réfolutions, les réponses, les répliques, & semblables artifices, qui, maniés avec art par un homme de génie, peuvent conduire au premier but de la musique, mais qui ne sont dans leurs mains qu'une source de confusion ».

" Il est vrai qu'il est quelquefois très - difficile de composer dans ce genre de musique; mais appeller beau tout ce qui est difficile est encore un préjugé gothique. Le vrai beau, dans les arts, consiste au contraire dans la simplicité & la facilité, qualités au reste qui coûtent beaucoup de peine à acquérir. Les anciens bas-reliefs étoient extrêmement difficiles à exécuter : le bon goût n'a pas cependant laissé de les proserire. Si dans le dessein d'un tableau on ne voit pas la franche & simple nature, quelque difficile d'exécution & quelque rempli d'art qu'il puisse être, le bon sens le condamne. La mulique doit éveiller dans l'ame une sensation claire & simple; lorsqu'elle y manque, elle a beau être compliquée, artificiense, savante, ce sera toujours une musique gothique ».

Le même D. Eximeno, dans un autre ouvrage (1), se moque plaisamment de ce contre-point travaillé,

dans lequel les chanteurs commencent les uns après les autres, se répondent, s'interrogent, coupent & defigurent les mots « L'un, par exemple, divid, dans le Gloria in excel·s, chante voluntaits, l'autre en même tems, adoramus, un troisiente, g' risieurus, & de ta, de ra, de ri, prononcés pet têtre ensemble, se forme une confusion qui ne bisse entendre que ta ra-ri ta-ra-ri-ta ra-ri-ra. L'h bitude inverérée, jointe à la sensation agréable que neus donne l'harmonie, malgré cette consuston, ne nous saisse pas réslèchir au ridicule de cette manière de chanter. Voici cependant une expérience que je propose.

« Qu'on prenne, par exemple, la messe à quaninte-liuit parties réelles, composée dernièrement (1) par il signor Gregorio Ballabene, maître de chapelle romain; qu'en observant rigoureusement la mesure, on fasse prononcer, sans chanter, à quarante-huit personnes, les paroles du Gloria comme elles sont écrites sous la musique, on peut se figurer la belle conversation que ce sera. Je suis persuade que quiconque l'entendroit, sans en connoitre le motif, prendroit la réunion de ces quarante-huit personnes pour une assemblée de la maison des sous ».

Il y a certainement beaucoup d'esprit & même de justesse dans ces critiques. Elles ont pourtant le défaut dêtre un peu outrées. L'abus du contrepoint figuré est non-seulement blamable, mais ridicule; je l'avoue, pourvu que l'on avoue aufii que cet abus n'est pas le contre point lui-même. L'harmonie simultanée, syllabique. & de note contrenote, produit quelquefois de très-beaux effets; mais les imitations, les répontes, les entrelacemens de l'harmonie figurée, lorsqu'ils sont clairs, nature's, sagement conduits, & sur-tout savorables a l'expression, bien loin d'être à rejetter, donnent au ityle de l'église une dignité, une majesté partieulière. Il ne faut pas oublier que les anciens maîtres ne connoissoient point les mouvemens viss dont nous nous servons aujourd'hui; que dans ces mefures graves & lentes du plain-chant, les parties du contre point se dessinoient facilement à l'oreille; & qu'il ne s'y introduisit de confusion que lorsqu'on se fut mis, pour éviter la langueur & l'uniformité, à accélérer le mouvement & la mesure; accele: ation qui, poriée à l'excès, rendit aussi cette contusion excessive. Une sugue vocale en mouvement a'legro ou presto, à moins que par son désordre même elle ne peigne un objet ou un sentiment particulier, est un tissu d'absurdités & de cacophonies ; cela n'a plus hesoin de preuves : mais un large, un grave, & même quelques mouvemens plus lègers n'ent pas les mêmes inconvéniens à craindre, & l'on y peut encore, sans pédanterie, employer tous les contraftes & toutes les richesses du contre-point figure,

⁽¹⁾ Intitulé: Dubbio fopra il saggio fondavevatale pratico di contrapunto del Padre Martini. Musique, Tome I.

Avonons d'ailleurs que tous ces exercices difficiles, lorsqu'ils ne sont pas poussés jusqu'à une recherche ridicule, ont leur utilité; qu'ils apprennent au jeune compositeur l'att de plier à son gré l'harmonie, & ce qui est de première loi dans l'école italienne, l'art d'en faire toujours chanter agréablement toutes les parties. La plume habituée à ces pénibles entraves, court librement lorsqu'elle en est délivrée: elle ne trouve plus tien qui l'arrête; & le génie produit avec une aisance presque irréssechie. des traits brillans, compliqués, mais toujours clairs & faciles, qui, sans ces étades préliminaires, ne pourroient être le fruit que d'une combinaison satignante & d'un long travail.

Je finirai par une observation qui prouve combien les gens les plus instruits & les meilleurs juges s'égarent quelquefois en se laissant aller aux préventions & à l'esprir de système. D. Eximeno, prevenu contre les canons, les fugues, & les autres difficultés de cette espèce, n'y a vu que des inventions gothiques. Cette épithète qu'il s'est habitué à leur donner a quitté dans son esprit l'acception vague & générale qui s'applique à toutes les choses bizarres & de mauvais goût, pour une autre accep-tion fixe & déterminée. Cette harmonie travaillée. à force de lui paroitre digne des Goths, a été bientôt à ses yeux inventée par les Goths eux-mêmes ; il oublie que l'empire des Goths s'eteignit au fixième siècle, & que celui du contre point figure ne commence qu'au quinzième. Il interprête un passage de Jean de Sarisbury à sa manière, & il entend des interruptions, du choc & de la confusion des par ties, ce qui ne paroît dit que de la mollesse esseminée des voix, & de l'indécente affectation des chanteurs. Ainfi, comme on l'a vu au commencement de cet article. Guy d'Arezzo, dans le onzième siècle, ne connoissoit encore que le discant & qu'une diaphonie groffière, composée d'accords imparfaits, trouvés au hasard par le tâtonnement de l'oreille; & Jean de Sarisbury, dès le douzième, auroit parle des abus scandaleux des canons & des fugues, tels qu'on ne les connut que près de trois siècles après lui; & ces abus, loin d'être nouveaux de son temps, remontoient à celui des Goths, difparus de l'Italie fix cents ans auparavant ! S'il est permis quelquefois de presser les époques, & de se relacher un peu de la rigueur chronologique, D. Eximeno, pour le plaisir d'attribuer aux Goths & aux Vandales un contre-point qui lui déplait, a-t-il, pu se prévaloir de cette permission, au point de franchir ainsi l'espace de près de neuf siècles? (M. Ginguene.)

Contre point à voix égales, (a voci pari). Les anciens maîtres appellèrent ainsi celui qui éroit composé ou tout entier de voix aigues, ou tout entier de voix graves. Dans le contre-point à voix égales de la première espèce, on employoit les contralti, ou hai tes-contres naturelles, les fausses & les enfans de chœur, qui servoient de dessus, tan-

dis qu'ils conservoient leur voix d'enfant, par ce que, avant le dix-septième siècle, on ne connois-soir point encore l'usage des castrats. Le contre-point à voix égales graves éroit exécuté par des hommes saits, c'est-à-dire, par les contralti, les tenori que nous nommons tailles, & les basses.

L'emploi de ces deux espèces de contre-pointe; l'une produisant une harmonie aiguë, dont les contralti saisoient la basse, & l'autre une harmonie grave, dont ces mêmes contralti formoient le dessus, étoit une source de variètés, de contrastes & de grands essess. Mais pourquoi n'en parler que comme d'une richesse perdue, puisqu'elle existe encore, & qu'elle cst, on du moins qu'elle peut être du plus grand usage tant à l'église qu'au théâtre?

Ce contre-point a une d'fficulté qui lui est particulière, & qui en rend l'exercice très-utile aux commençans. Elle naît du rapprochement & de l'espèce de contiguité des parties Plus elles sont voisines l'une de l'autre, pius, lorsqu'on veut les contenir chacune dans ses limites, il est difficile de leur faire éviter les unissons, la confusion, les mauvais renversemens qui, en atténuant la force de l'harmonie, rendent la musique languissante & fade. (M. Ginguené.)

CONTRE-POINT. (regles du) Le contre-point, quand on entend par ce mot l'art d'ajouter une ou plusieurs parties à un sujet donné, qu'on place au dessus, à la haute-contre, au tenor ou à la basse, à volonté, se divise d'abord, en général, en contre-point & en contre-point double.

Le contre-point se divise ensuite en contre-point simple on syllabique, qu'on appelle aussi faux-bourdon. (Voyez Faux-bourdon) & en contre-point signife.

Le contre-point figuré peut encore se sous-diviser en plusieurs sortes, comme nous le verrons plus bas

Le contre-point double est un contre-point composé de saçon qu'on puisse renverser les parties entr'elles, & saire devenir la basse dessis, & celui-ci basse, sans que pour cela l'harmonie cesse d'ètre bonne & regulière; il est aussi de plusienrs sortes, comme nous le verrons plus bas.

Je commencerai par une espèce d'histoire du contre-point; je passerai de-là aux dissérentes espèces de contre-points, en donnant les règles qui leur sont propres, & je finitai par essayer de montier la nécessité indispensable de posséder le contre-point, quand on veut mériter le nom de compositeur; le mépris qu'on asserte asser généralement aujour-d'hui pour cette partie de la musique est ce qui m'a porté à cet essai.

On trouvera peut-être cet article un peu long, mais le manque de traités du contre-point, au moins en françois, m'a forcé à le faire tel, afin que l'origine de notre musique ne tombat point dans l'oubli.

(J'a développé, dans le discours préliminaire, les miles que ta on engage à multiplier les articles qui tranect a fond de la competition. Celui-ci, de M. de C filhon, m'a paru meriter d'être confervé, prece cu'il est ecrit avec clarté quoiqu'avec negli-(M. Framery.) gence.)

Anciennement on chantoit le pla-n-chant à l'unisson & a l'octave, espèce d'harmome produite naturellement par les voix d'hommes & de semmes ou d'enfans. Ce plain-chant ne fe notoit que fur quatre lignes, & dans les premiers temps on n'y employou qu'une seule clef, celle d'ut; on ne connoissoit ni l'usage des bémols, ni celui des diefes; & voilà d'ou vient que, quoiqu'il y eût un si dans les anciens antiphoniers, on chantoit cependant souvent si b, quoiqu'il ne sût pas marqué, comme nous le verrons quand nous parlerons du triton, défendu rigoureusement dans le contre-point. Lorsque ensuite on ent inventé les différentes cless, & le bémol premièrement, & puis le dièze, on marqua le véritable intervalle qu'on devroit en onner, & l'on s'abstint du triton, hors dans certain

Pen à pen l'on s'appercut, que, sans blesser l'orcille, on pouvoit meler des tierces & des quintes aux octaves.

Alors on ajouta plusieurs parties au plain-chant, mais faisant uniquement usage de rierces, de quintes & d'octaves; c'est aussi alors qu'on defendit de faire deux quintes & deux octaves de suite entre les mêmes parties, à cause du peu de variété de cette succession; car avant déjà probable. ment perdu l'observation du rhythme, le plainchant étoit peu agréable & ne pouvoit flatter que par la plen tude & la richesse de son harmonie. La difficulté d'éviter les quintes & les octaves de fuite, & peut-être l'observation que la note qui sait la tierce de la basse, fait la sixte du dessus quand celui ci est à l'octave, fit entre-mêler avec succès les fixtes aux autres consonnances, mais fans jamais fe servir de l'accord de sixte-quarte, quoique confonnant; en forte que les premiers faux-bourdons n'étoient composés que d'accords parsaits. Aucune musique ne peut produire un estet aussi grand & austi harmonieux que celle-ci dans un temple; les consonnances se succèdant continuellement sans aucun mélange de dissonances, les vibrations de l'air ne sont jamais cont ariées, ou rompues, au contraire elles s'augmentent, pour ainsi dire, réciproquement; & c'est ce qui me porte à penser avec Rousseau, qu'il n'y a point de musique plus propre que celle - ci à être evécutée dans les temples par le peuple, bien entendu qu'on lui rendra fon rhythme. Les Allemands, tant lithétiens que protestans, n'ont point d'autre chant; à la vérité dans bien des en hoirs on y mèle des didonances: quant aux prorestans l'ançois, ils confervent encore le véritable plain-chant à qu'ure

Dunstan, évêque de Cantorbery, sut, à ce que l'on prétend, le premier qui rédigez les règles du contre-point à quatre parties; il vivoit dans le d'xieme fiicle.

Erfuite l'on entre-mila des initations, & mime de petites (ugues dans les parties qu'on zionea au plain chant, en la stant cell i et rei quel ; mais on s'appareut alois qu'en paffant d'un mode dans un autre, tel trait de chant propre a une voix cessoit de l'être, parce que par la trail ofition il devenoit trop haut ou trop bas; on esaya done de donner dans ce cas le chant d'une voix à une autre, & en le faifint on s'appereut que deux quartes de fii re donnoient deux quintes de faite par le renversement : on chercha des règles pour evver ce défaut. & voilà l'origine du courre-voint double. Mais cene mansnostion se sit d'abord à l'oclave. & voila le contre-point double a l'octave, le premier, le plus facile, & par consequent le plus unle de tous.

Lorfau'il y avoit tro's parties qu'on ponyoit ainsi renverser, on appelloit ce chant un contre - point triple; quadruple, s'il y en avoit quatre, &c.

Mais en pousant plus loin ces recherches, on s'appercut que l'unisson, transposé à la tierce ou dixième, & a la quinte ou douzième, restoit confonnance : on comprit par-là que, movement de certaines reffrictions, on p uvoit composer tout un chant dont on put transposer une partie à la dixième ou à la douzième : & voila les contrepoints doubles, riples, &c. à la divième & à la douzième, moins utiles à la vérité que le contrepeint à l'octave, mais tont aussi indespensables.

Par le moyen de tous ces progrès, on habilla, pour ainti dire, le plain-chant de parties vocales, & même instrumentales très-travaillees.

Ensin l'on appella en général contre-point, toute musique composee suivant les règle du correpoint ajouté à un plain-chant, quoique cette musique no fût point liée à un chant donne; & aujourd'hui on appelle fouvent contre - point toute musique savante, pour la distinguer de la musique théatrale ou inframentale o. dinaire.

Règles générales du conve-point de tout genre.

Le contre point que conque, cant eriginairement fait pour être chante dans les eglites par des voix feulls fans accompagnement, que tout su plus aujourd'hni ce'ni des orgaes & quelquefois des contre-basses, & dev na d'ailleurs produire l'estet le plus harmonieux possible, il fau: éviter tout ce q. i choque trop l'oreille & tout ce qui est difficile à chanter. C'est pourquoi l'on a établi les règles sui-

19. Le fluit de triton est désenda : en defent mime le triton quand on y previent diatoriquement, à moins que la note qui fait le triton ne soi;

Yyij

note sensible & ne monte à la tonique ;ainsi le trait de chant fa, fol, la, si, n'est permis que quand après ce si vient l'ut tonique du mode. Dans les anciens antiphoniers on trouve cependant ce trait de chant sans que l'ut succède au si; mais alors l'orelle & la force de la modulation sassicient chanter si b pour si, comme on l'a déjà insuné; & l'on ne marquoit pas ce si d'un hémol, en partie parce que le signe manquoit, & principalement parce que, suivant la manière de soltier & d'apprendre à chanter d'alors, ce signe étoit inmile. La même chose avoit beu quand on descendont; & que le mi suivoit le sa; ainsi le trait de chant si, la, sol, sa, est permis si le mi succède au sa, mais pas autrement.

2°. Le faut de fixte majeure est encore défendu; la seure exception à cette règle, c'est la fixte majeure qui résiste de la tierce du mode domin nt; ainsi en ut majeur la sixte majeure sol, mi, pourroit se pratiquer; cependant on sera bien de l'é-

viter.

- 3°. Le faut de septième majeure, & en un mot tous les sauts qui forment un intervalle superflu, sont défendus,
- 4°. Deux rierces majeures ne peuvent pas se suivere. & l'on ne permet que rarement deux sixtes majeures.

5°. Tonte fausse-relation est défendue. (Voyez fausse-relation.)

- 6°. Jamais le contre-point ne doit commencer par fa tierce dans le dessus ; & à la rigueur, il ne doit jamais finir par l'accord m'neur, mais par le majeur, en sorte que quoique la pièce soit en mineur, on finit en majeur,
- 7°. Il faut toujours passer d'une consonnance parsaite ou imparsaite à une parsaite, en mouvement contraire ou oblique. (Foyez mouvement.)
- 8°. Dans le milieu de la pièce il ne faut jamais que l'octave ou la quinte de la basse se trouve dans le dessus, encore moins l'unisson, quand la composition n'est qu'à deux parties; ces consonnances parfaites sont trop peu d'harmonie & forment un repos trop marqué. Si cependant la suite du chant exigeoit nécessairement ou la quinte ou l'octave, on donnera la présérence à cette dernière.

9°. Toutes les dissonances doivent être préparées, liées & sauvées; qui plus est, elles doivent toutes être préparées dans le temps foible ou levé; paroitre comme dissonance dans le temps fort; se sauver dans le temps foible suivait; & la note qui fait la préparation doir être au moins de la même valeur que celle qui so me la dissonance.

Une feule exception à cette règle est en saveur de l'accord de septime, dominant ou non, & de tous ses dérivés; c'est-à dire, l'accord de seconde ou de triton, celui de sausse quinte ou de grande sixte, & celui de petite six e majoure ou mineure. La septième de l'accord de dominante, ainsi que toute

dissonce qui en dérive, peut être préparée dans le tems fort ou dans le tems foible, & par conféquent se fauver dans le temps soible ou dans le fort; ensin, elle peut être préparée elle-même, ou l'on peut la mettre sans préparation, pourvu que la note contre laquelle elle sait dissonance soit préparée.

- 10°. Lorsque dans un contre-point à plusieurs parties on est obligé de doubler un des intervalles d'un accord perfait, on préférera l'octave à la quinte. & celle ci à la tierce : cette d'rnière ne peut jamais être doublée quand elle est note senlible, parce qu'alors elle doit monter d'un semiton sur la tonique dans les deux parties où elle fe trouve, & causeroit par conséguent deux octaves. Dans les accords de fixte & dans les dissonans, on fera toujours attention à l'accord primitif d'oit. ils sont dérivés, pour doubler les intervalles qui peuvent l'être; ainfi, dans l'accord de fixte m neure mi, fol, ut. on doublera l'ut, parce que c'est la fondamentale de l'accord primitif ut, mi, fol; mais dans l'accord de fixte majeure mi, fo!, ut #, on doublera le mi quin e de l'accord primitif la, ut #, mi, fol; fur-tout on fera bien attention à cette règle dans les accords d'ssonans, parce que fouvent les consonnances de l'accord primint y paroissent comme dissonances; par exemple, dans l'accord de feconde ou de triton, l'on doublera la seconde, quoiqu'elle air ici l'air d'être la dissenance, parce qu'elle est la fondamentale de l'accord de dominante, d'où celui de seconde ou de triton est dérivé.
- rt°. Les parties qui se suivent immédiatement, le dessus & la haute contre, par exemple, ne doivent pas être plus écartées qu'à la dixième tout au plus; & il ne saut pas mettre plusieurs quartes de suites entre le dessus & la haute-contre, quand ces deux parties sont éloignées du tenor de plus d'une octave.

Dans un contre-point à plus de deux parties, on peut faire succéder une fausse quinte à une quinte juste, mais plutôt en descendant qu'en montant.

Dans plusieurs livres qui traitent du contre-point, on enseigne d'abord à ajouter une, deux, trois, & même quatre parties à un plain-chant donné, & à former par ce moyen un faux-bourdon à deux; ou plusieurs parties; ensuite on passe aux différens contre-puints figurés composés sur un sujet donné, & l'on trouve:

1°. Le contre-point figuré où l'on met deux notes, dans le contre-point contre une dans le plain-chant; enforte que si celui-ci a des rondes, le premier a des blanches.

Dans cette sorte de contre-point, il y a deuxchoses auxquelles il faut faire attention.

n°. Il n'est jamais bon de faire commencer deux. mesures de suire du dessus par l'octave ou par la quinte, quoiqu'il se trouve d'autres consonnances.

dans le temps foible, parce que cela sait à l'orceille le même esset que deux octaves ou deux quintes de suite; la succession, pl. de musique sie. 75, est absolument des ndue, parce que le saut de tierce n'est pas sussiant pour saire oublier les octaves ou les quintes à l'auditeur; quelques musiciens permerent la succession de la sig 76, à cause du saut de quarte qu'ils prétendent sussissant pour saire tlispuotre le mauvais esset des octaves ou des quintes, mais il est constant que ce chant sait un esset rès-peu harmonieux.

2°. Si l'on avoit un chant à deux parties de ce genre, on ne finira pas ce chant par trois confonnances, comme à la figure 77 des planches de musique, mais on pratiquera une dissonance comme au n°. 2 de la même figure, pour éviter la quinte entre les deux parties; quinte qui est absolument désendue dans un chant à deux parties.

Au reste, dans cette espèce de contre-point, on peut pratiquer des liaisons ou syncopes à chaque mesure, & on sera bien de s'y accoutumer, soit que la liaison serve à préparer une dissonance, soit qu'elle soit une simple liaison de consonnances: lorqu un contre-point est tout composé de liaisons ou syncopes, on l'appelle contre-point syncopé ou lié.

2°. Le contre-point figure, où l'on met quatre notes dans le contre-point, contre une dans le plain-chant, de façon que le plain-chant procédant par rondes; le cont e-point procede par noires.

Dans cette forte de contre-point on peut touiours remplir un faut de tierce par une note, quoiqu'elle foit dissonnte; c'est-à-dire, qu'on y permet toujours la transuiren régul ère; on permet encore l'irrégulière à la rigueur; mais moins on s'en fervira, plus la composition sera harmonieuse.

Il est encore permis de sauter d'une note disfonante à une consonnante, pourvu que le sauvement de la dissonance vienne ensuite, & que l'ha-monie sond imentale soit régulière; ainsi les traits de chant, sig. 78, planchès de Mussique, & tous leurs semblables sont bons.

Au reste, on évitera encore de commencer d ux mesures de suite par des quintes ou des octaves; car, malgré les trois notes qui sont entre-deux, on éprouve un esset aussi désagréable que si les octaves & les quintes se succédoient immédiatement.

3°. Enfin vient le contre-point fleuri ou fleuris, dans lequel on joint ensemble toutes les autres espèces de contre-point; on peut même mettre des croches dans ce dernier, mais avec men gement, & en observant que quand il n'y en a que deux de suite, elles ne doive t jamais se trouver dans les temps forts, c'est-à-dire, dans le

prem'er & le troissème de la mesure à quatre temps. On parle ici de la mesure a quatre temps ordinaire, où la mesure entière est marquée par une ronde.

Dans le sleurtis on permet enerre d'anticiper le sauvement d'une dissenance, contre dans la sig. 79, des planches de Mussique.

Jamais on ne compose une pièce entlère, trire dans une seule & même espèce de contre-po. 1: cela seroit pédant & manssade; mais en apprenant chaque soite en particulier, en s'en terd m'ine, & on les combine ensuite à volonté. Il est clair que toute la composition se réduir aux offirences espèces de contre-point dont on viert de parler.

Excepté les contre-points dont on vient de donner les règles. & excepté les contre-points deubles, triples & quadruples, tout au plus, tous les autres, dont nous altons donner une liste par ordre alphabétique, sont tombés en destrétude. C'est pour quoi nous nous contenterons de dire en peu de mots ce que c'étoit.

Contre-point à la droite. Espèce de contre-point où toutes les notes vont diatoniquement, seit en montant, soit en descendant, & sans jamais saite de saut. Ceci ne s'entend que du contre-point, car quant au sujet ou plain-chant, il peut être comme l'on veut; ce qui doit aussi s'entendie des autres sortes.

Contre-point à la boiteuse ou boiteux. Sorte de contre-point obligé, affecté ou obstiné, qui constile à mettre toujours dans chaque mesure du contre-point une blanche entre deux noires, ce qui donne à ce contre-point l'air de boiter.

Contre-point à la seconde, à la quatte, à la quinte. (Voyez ci-dessous Contre-point double.)

Contre - point coloré. (Voyez Fleurtis.)

Contre-point composé. Celui dans lequel le contrepoint & le plain chant sont alternativement des diminutions; en sorte qu'une des parties a une tenue pendant que l'autre travaille.

Cette espèce de contre point est d'un usage excellent pour apprendre à faire des initations rigoureuses, & même des imitations libres, qui sont sur l'auditeur le même effet que les premi res.

Contre-point contraint. (Voyez ci-desfous Contre-point obligé.)

Contre-voint délié. Celui dans loquel on ne s'aftraint absolument à rien qu'aux règies ordinaires & générales du contre-point. Le sieurtis est un via contre-point télié.

Contre-point dimisué. (Voyer Fleuris.) On l'appelle ainfi, parce qu'on y tait des dimini-

Contre-point double. Nous avons déjà vu qu'on appelle cortre-point double un contre-point, ou en géneral une pièce de musique, composée de saçon que la besse puisse devenir dessus, & celui-ci basse, sans que pour cela l'harmonie cesse ti'etre bonne. Nous avons aussi déjà observé d'où le contre-point tire son origine.

Le contre-point double conssse donc en deux parsies qui peuvent se renverser; mais ces deux parsies peuvent être seules sans aucun accompagnement; elles peuvent être accompagnées d'autres parties qui ne sont que des parties de remplissage; ensin, au lieu de deux parties qui peuvent se renverser, on peut en avoir trois & même quatre qui toutes peuvent se renverser. Dans ce dernier cas le contre-point cesse d'être double, & devient triple ou quadruple.

Nous traiterons d'abord du contre-point double fans aucune partie de remplissage, parce que c'est celui qui demande le plus de précautions. Nous passerons delà au contre-point double avec des parties de remplissage. Enfin, nous dirons un mor des contre-points triples & quadruples.

Pour que le dessus devienne basse, & que la basse devienne dessus, il faut transposer une des deux parties, & élever la basse de plusieurs tons, on au contraire, abaisser le dessus d'autant de tons. Si, par exemple, on avoit un trait de chant où les parties ne s'écartessent jamais de plus que d'une offave, il est clair qu'en élevant la basse - d'une octave, on en abaissant le dessus d'autant, on auroit le changement de parties dont il est question; mais si les deux parties s'écartoient de plus que de l'octave, & alloient jusqu'à la dixième, l'ostave de la tierce, ou jusqu'à la douzième, l'octave de la quinte, alors aussi il faudroit transposer une des parties de dix ou de douze tons, pour que la basse devin: dessus, & ce dernier basse. Voilà l'origine des différens contre-points doubles.

On peut encore considérer le contre-point double sous un autre point de vue, & donner ce nom à toute composition dispose en sorte que l'on puisse transposer une des parties d'un ou de plusieurs tons fans gater l'harmonie, & sans que la basse devienne dessus, ni celui-ci basse. Dans le trait de chant, no. 1, sigure 80 des planches de musique, on peut abaisser le dessus d'une tierce, sans que pour cela l'harmonie cesse d'être bonne, & sans que les parties changent, comme on peut voir par la même figure, n°. 2. Dans le trait de chant, n°. 1, figure 31 des mêmes planches. ou peut au contraire abaisser la basse sans altérer la régularité de l'harmonie : voyez même fig. n°. 2. L'harmonie n'est point changée par la transposition du de Tus, fig. So, mais elle Polt par celle de la baffe, fig. S1. Cette espèce de contre-p int change donc l'éloignement des parties & quelquefois l'harmorie; dans ce dernier cas, il est bon pour apprendre à donner plusieurs harmonies au même chant; dans le premier il est bon pour apprendre à transposer une partie sans rien changer à l'harmonie.

Pour distinguer ces deux différens contre - points doubles, nous appellerons le premier, celui où le renversement a réellement lieu, contre - point double avec renversement; & le second, c'est-à-dire, celui où les parties peuvent être transposées, contre point deuble avec transposition.

Le contre-point double avec transposition est encore de deux sortes :

- 1°. Celui dans lequel les parties se rapprochent, comme siz. 80, planch. de musiq.
- 2°. Celui dans lequel les parties s'écartent; comme fig. 81, planch. de musiq.

L'on peut transposer un chant à volonté à la seconde, à la tierce, à la quarte, &c. & par conséquent on aura tout autant de contre-peints doubles, soit à renversement, soit à transposition. Nous ne traiterons ici que des contre-points doubles à l'octave, à la tierce & à la dixième, à la quinte & à la douzième, tant parce que ce sont les plus faciles à pratiquer, & par conséquent les plus utiles, que parce que, à l'aide des règles générales, que nous allons donner, & de l'application que nous en serons aux contre-points doubles à l'octave, à la tierce & dixième, & à la quinte & douzième, teut mussicien pourra facilement dresser les tègles nécessaires pour les contre-points à d'autres intervalles.

Avant de donner ces règles, il fera bon d'avettir qu'il faut observer les règles de la composition en général; il n'est jamais permis d'employer une mauvaise modulation, une mélodie forcée, une harmonie dure & choquante dans un contre-point double, sous prétexte que l'on est gêné. Le contre-point double n'est pas fait pour que le compositeur néglige rien de ce qui rend la musique agréable & expressive; il est fait, au contraire, pour rendre la musique plus riche & plus variée, en fournissant le moyen de montrer un même trait de chant sous plusieurs faces, tantêt dans le dessus, tantêt dans un autre; tantêt essimavec un accompagnement, tantêt avec un autre.

Règle générales du Contre-peint double.

Première règle. Dans le contre-point double avec renversement, il ne sant pas que les parties s'écartent plus de l'intervalle auquel on veut les transporter pour essectuer le renversement; par exemple, les parties d'un contre-point double avec renversement à l'octave ne doivent jamais s'éloigner que de l'octave tout au plus; sans cela il est clair que le renversement n'auroit plus lieu, & qu'en transposant le dessus à l'octave insérieure, qu la

basse à la supérieure, on ne seroit que rapprocher

les parties.

Dans le contre point double avec transposition entre les parties qui se rapprochent, il faut que ces parties observent toujours au moins la distance de l'intervalle dont on veut les rapprocher, sans cela elles se croiseroient, & au lieu d'un contre-point double avec transposition, on en auroit un avec renversement.

Comme dans toute bonne composition, deux parties voifines, le dessus & la haute-contre, par exemple, ne doivent jamais s'ecarter de plus d'une dixieme, on fera bien, quand on voudra pouvoir écarter les parties par le contre-point double à transposition, on sera bien, dis-je, de ne pas mettre les parties à un tel intervalle, qu'après la transposition elles s'écartent de plus que d'une dixième; ainfi si l'on vouloit composer un contre-point double, avec transposition, où l'on pûr éloigner les deux parties d'une quinte, on ne les écartera pas dans ce contrepoint de plus que d'un fixte; mais si les deux parties à écarter ne sont pas voisines, & s'il y en a d'autres entre deux, alors on peut les écarter autant qu'on vent.

Deuxième règle. Il faut éviter tous les intervalles qui donnent, après le renversement ou la transposition, des intervalles dissonans, mal préparés ou mal sauvés, & des marches défendues.

Quant aux marches défendues, la règle n'a lieu que dans le contre-point double, avec renversement à l'octave; dans tous les autres on rend les marches défendues permifes, en plaçant un # ou un bémol devant une des deux notes qui forment la marche désendue,

Pour bien comprendre cette seconde règle générale, il faut favoir ce que chaque intervalle produit par le renversement ou par la transposition : en voici la manière.

Manière générale de trouver ce que chaque intere .!le devient par le renversement & par la t. anspo, 1107.

Prenez un nombre plus grand de l'unist (2 celui qui indique l'intervale auquel vous vouerz pratiquer le renversement, & jours : liez - en le nombre qui indique l'intervalle que vous vo. ez renverser; le nombre restant ind que l'incerva e, produit par le renversement.

Pour favoir ce que devient chaque intervalle par la transposition, ajoutez ou retranchez, artes l'avoir diminué de l'unité, le nombre qui ext ime l'intervalle auquel vous voulez pratiquer la trans, esiion, du nombre qui exprime l'intervalle que vous voulez transposer; & la somme ou la dinérence

vous indiquera l'intervalle cherel.é.

La seconde règle générale est la source de plu-sieurs règles particulières pour chaque espece de contre-point double; ces règles particulières n'était que des applications de cette seconde règle gen rale, nous nous contenterons de donner celles qui regardent les contre-points doubles à l'offave, à la tierce & dixième, & à la quinte & douzième,

Du Contre-point double à l'offave.

Il est clair que le contre-point double avec transposition à l'octave, peut toujours avoir lieu, pourvu que les parties foient dans l'eloignement cenvenable; car l'on sait que l'on peut transposer soutes les mélodies à l'octave inférieure ou supérieure sars qu'elles changent : ainsi il ne nous reste qu'a traiter du contre-point double avec renversement à l'estave entre deux parties.

D'abord pour favoir ce que devient chaque intervalle par le renversement a l'octave, retranchez le nombre qui exprime cet intervalle de 9. rombre plus grand de l'unité que le nombre 8, qui indique l'ostave, intervalle auquel le renversemen-

doit se faire. Ainsi:

Poctave
$$\frac{9}{8}$$
, la $\frac{9}{7^{e}}$, la $\frac{9}{6^{e}}$, la $\frac{9}{5^{e}}$, la $\frac{9}{4^{e}}$, la $\frac{9}{3^{e}}$, la $\frac{9}{2^{e}}$, l'unisson 1. donne l'unisson 1, la $\frac{9}{2^{e}}$, la $\frac{9}{3^{e}}$, la $\frac{9}{3^{e}}$, la $\frac{9}{3^{e}}$, l'unisson 1.

d'où réfultent les règles particulières suivantes. Première règle. Deux quartes de suite sont défendues; elles donnent deux quintes par le renverlement.

Deuxième règle. La quarte conformante ne pent avoir lieu; elle fait trop pen d harmonic. La quarte dissonante préparée & sauvée régulièrement peut avoir lieu; on fera cependant bien de ne guère l'employer, parce que par le renversement elle donne une quinte dissonante, qui est toujours peu harmonieuse. (Voyez ci-dessous Règle troifième.)

comme consonnance. & par consequent elle ne peut se trouver, ni au commencement, ni à la fin d'une phrase musicale, parce que par le renserfement elle donne la quarte, confonnance trep peu harmon'euse pour entrer dans une comp fition à deux parnes. La cuinte dist note peut avoir lieu lorsqu'elle est préparée & fins regulièrement par la basse. (Voyez plane, e. M. s. fig. 82.) Cependant on fercit micha de s' bitenir absolument de la quinte dans une compohiton à deux parties; cole n'elt per ai er l'im-nieuse: au mon, si on le cut l'exter, on e gent Troissime règle. La quinte ne peut avoir lieu ! la mélodie, en some qu'el e consierne la reice,

la fixte, ou même la feptième, fuivant que l'harmonie l'exige. (Voyez planches de musique, figure 83.)

Quatrième règle. Evitez la fixte d'un accord de fixte-quarte: cet accord est trop peu harmonieux pour entrer dans une composition en duo; ainsi l'exemple, planches de musique, siz 84, n'est pas bon, parce qu'il faut sous-entendre l'accord de fixte-quarte; d'ailleurs on est incertain si les notes sol &t mi appartiennent à l'accord parfait majeur d'ut, ou au mineur de mi. Par la même raison on fera bien d'éviter la tierce supérieure de l'accord parfait, c'est-à-dire, celle que sorment la quinte & la rierce de l'accord, comme mi, sol, à moins que la suite du chant ne détermine exastement le mode, comme la mélodie, planc, de musique, sig 85, où l'on voit paroître cette tierce marquée d'une croix quatre sois, mais soujours d'une saçon non-équivoque.

Tous les intervalles dont nous n'avons pas parlé pauvent s'employer à l'ordinaire dans ce genre de contre-point double.

Du Contre-point double, avec renversement à l'oslave, & avec des parties de remplissage.

Si le chant qui forme le contre-point double est exécuté par deux voix en duo, ou par deux instrumens disférens des autres, comme le seroient deux flôtes, accompagnées de violons, on fera bien d'observer toutes les règles du contre-point double à deux parties, parce que les deux voix ou les deux instrumens se distinguent, & préoccupent l'oreille presque autant que s'ils étoient seuls; la règle quatrième est la seule qu'on puisse négliger, & l'exemple, planches de musique, sig. 84, avec une troissème partie, comme fig. 86, est trèsbon. Nous avertissons, une fois pour toutes, que dans le cours de cet article, quand nous parlerons des deux parties, accompagnées de parties de rempliffage, nous entendons par - là que toutes les parties ne font ensemble qu'un tout, comme un chœur, &c. & non que les deux parries du contre-point forment un duo, & les autres l'accompagnement.

Si les deux parties qui exécutent le chant en contre-point double, font deux voix ou deux instrumens mêlés avec d'autres de même espèce, comme dans un chœur, on peut, sur-tout si le renversement n'oblige pas une de ces parties à devenir la basse, on peut, dis-je, employer la quarte & la quinte, préparées & sauvées quand elles sont dissonntes; ainsi, dans ce cas, on n'est absolument obligé d'observer que la première règle.

Enfin, si les deux parties dont le chant constitue le contre-point double, sont plus écartées qu'à l'oclave, ce qui ne peut avoir lieu que lorsque ces parties sont séparées par au moins une partie de

remplissage, on pourra faire le renversement à la double octave ou à la quinzième; dans ce cas les grands compositeurs employent quelquesois, mais avec précaution, la neuvième sauvée sur l'octave, & la neuvième sauvée sur la sixte. (Voyez planc. de musiq., siz, 87 & 88.)

Remarquez que lorsque les parties qui forment le contre-point double sont separées de plus que d'une octave, & que par conséquent le renversement se fait à la quinzième; remarquez, dis-je, que souvent on transpose le premier dessus à l'octave inférieure, & le second à l'octave supérieure, comme nous l'avons sait dans les sig. 87 & 88; ce qui se fait, tant pour ne pas porter les parties hors de leur diapason naturel, que ponr que les parties de rempl. sage restent à leur place.

Du Contre-point triple & quadruple, avec renversement à l'ostave.

Pour pouvoir renverser les parties indifférent ment & à volonté, évitez la quinte consonnante, parce qu'elle dévient quarte, & observez dans toutes les parties les autres règles du contre-point double à l'octave.

Du Contre-point double à la tierce & à la dixième.

L'on confond ordinairement la tierce & la distaireme, & l'on dit toujours que mi est la tierce d'ut, quoique ce mi soit essessivement l'ostave, la double ostave, &c. de la tierce d'ut.

Dans le contre point double à la tierce & à la dixième, on ne peut pas confondre ainsi ces deux intervalles; car un son abaisse d'une tierce reste souvent dans le dessus, tandis qu'abaisse d'une dixième, il se trouve à la basse, & donne par conséquent un intervalle renversé du premier; par exemple, transposons ut, octave d'ut, d'une tierce, nous trouverons la sixte d'ut; abaissons ce même ut d'une dixième, nous retrouvons bien le même ton la, mais il est d'une octave plus bas que le premier; & au lien d'être la sixte majeure d'ut, il est la tierce mineure au-dessons.

Le contre-point double à la tierce n'a lieu que pour la transposition; car l'on sent aisément qu'un contre-point double, avec renversement à la tierce, ne pouvant jamais permettre aux deux parties un plus grand éloignement que la tierce (par la première règle générale,) seroit trop borné pour produire une mélodie passable. Nous avons donc le contre-point double avec transposition à la tierce, & le contre-point double avec renversement à la dixième; mais le contre-point double avec transposition à la tierce est de deux sortes; car,

1°. On peut transposer le dessus à la tierce supérieure, la basse restant, ou la basse à la tierce inférieure?

sériente, le dessus restant, c'est - à - dire, qu'on écarte les parties d'une tierce.

2°. On peut transposer le dessus à la tierce insérieure, la basse restante, ou la basse à la tierce supérieure, le dessus restant, & alors on rapproche les deux parties d'une tierce.

Du Contre-point double, avec la transposition à la tierce entre deux parties qui s'écartent.

Pour savoir ce que devient chaque interva'te par cette transposition, ajoutez 2 au nombre qui indique l'intervalle; ainsi:

On ne va pas plus loin, tant parce qu'on ne retrouveroit que les octaves des intervalles déjà trouvés, que parce que deux parties feules ne s'écartent jamais de plus que d'une dixième.

Delà réfultent les règles suivantes.

Première règle. La tierce devient quinte, & la fixte octave; ainfi deux tierces & deux fixtes de fuite font défendues, parce qu'il en réfulteroit deux quintes ou deux octaves de fuite.

Cette première règle rend cette sorte de contrepoint difficile à composer chantant & harmonieux; remarquez aussi que comme la tierce, la sixte & l'octive tont les seuls intervalles qui restent consonnans après la transposition, ce sont aussi les seuls qui puissent servir à préparer & sauver les dissonnees. Nous ne parlôns pas de la guarte consonnante qui devient sixte, pasce qu'elle est bannie de toute bonne composition en duo.

Deuxièmerègle. La seconde préparée dans la basse ne peut se sauver que sur le triton; alors elle donne après la transposition une quarre sauvée sur une sixte, comme on le voit Planches de musique, fig. 89.

Troisième règle. Nous avons déjà dit que la quarte consonnante est désendue; quant à la dissonante, celle qui est préparée dans le dessus & se sauve sur la tierce, comme Pline. de mus., sig. 90, n'est pas trop bonne; celle qui est préparée dans le dessus ou dans la basse. & qui se sauve sur la sixte, comme sig. 91, vaut mieux; on peut aussi employer le triton de cette dernière man ère.

Quarrième règle. La quinte devient septième, ainsi elle doit toujours être préparée & sauvée. La quinte, ou mieux encore la sausse quinte, préparée dans le dessus, peut se sauver sur la quinte. Vo sez plane de musiq., sig. 92. La quinte, préparée convenablement, peut encore se sauver sur le triton, qui se sauve ensuite lui-meme sur la fixte. Voyez plane de musiq., sig. 93 Ensin on peut patier de la quinte à l'octave, comme sig. 94, pourvu que ce soit à une cadence parsuire; cette quinte devient septième sauvée sur la nerce.

Musique. Tome 1.

Cinquième règle. La septième, préparée de l'oe tave dans le dess, peut se sauver sur la fixte ou sur la tierce; dans le premier cas elle devient neuvième sauvée sur l'ossave, & dans le sec nd neuvième sauvée sur la quinte. Voyez planc. de mus q. sig. 95, n°. 1 & 2.

Sixième règle. Enfin dans cette forte de contrenoint, les parties doivent toujours aller par mouvement contraire ou oblique, quand elles paffent d'une confonnance à l'autre, parce que fans cela il y auroit des quintes ou des octaves cachées.

Du Contre-point Jouble, avec transposition à la tierce, entre deux parties qui s'écartent & qui sont accompagnées à autres parties de remplisse, et.

Les mêmes règles ont lieu; ma's lorque les deux parties qui composent le contre point double sont affez hautes pour qu'aucune ne devienne basse par la transposition, on peut employer sans serupule la quarte comme consonnante, & s'en servir pour préparer & sauver les dissonneces; on peut même aussi sauver quelques dissonneces sur le triton.

Du Contre-point double, avec transposition ? la tierce entre plusieurs parties qui s'ecartent,

Si, par exemple, on vouloit composer à quatre parties, en sorte que l'on pût élever les trois parties supérieures d'une tierce, on observera que chaque partie soit suivant les règles données cidesfus, en égard à la basse; en élevant les trois parties supérieures également d'une tierce, il est cla r qu'elles restent entr'e les comme auparavant. Si l'en ne voulo t élever qu'une partie d'une t'erce, alors cette partie devroit observer les règles données ci dessus envers les parties insérieures; quant aux supérieures, elles observeroient les règles du contrepoint double, avec transposit on à la tierce, quand les parties se rapprochent; règles que nous a lons donner : au reffe le contre-point double, avec trantposition entre plusieurs parties, ne peut être d'aucune utilité réelle. Z 2

Du contre point double, avec transposition à la tierce | valle; par la transposition, retranchez deux du entre deux parties qui se rapprochent.

Pour savoir ce que devient chaque inter-

nombre qui indique l'intervalle;

On ne va pas plus loin, parce que les deux parties \ ne peuvent jamais s'approcher plus qu'à la tierce, ni s'écarter plus que d'une dixième, fuivant la première règle genérale.

On voit par le changement des intervalles que nous venons d'indiquer, que cette espèce de contrepoint est précisément le contraire du précédent; car les intervalles se produisent réciproquement; aussi les règles que nous allons donner ne sont que les précédentes renversées.

Première règle. Evitez deux dixièmes & deux tierces de suite; elles donnent deux octaves ou deux unissons par la transposition. La tierce même doit absolument être évitée dans une composition à deux parties, parce qu'elle donne l'unisson; tout au p'us on peut la tolèrer au commencement & à la fin.

Remarquez que comme la dixième, l'octave & la quinte restent des consonnances après la transposition, vous pouvez vous en servir pour préparer & sauver les dissonances : bien entendu en obfervant les règles de l'harmonie, & celles que nous allons encore donner.

Deuxième règle. Préparcz la quarte, ou mieux encore le trison de la tierce, & sauvez-le sur la fixte : vous aurez par la transposition una seconde sauvée sur le triton. Voyez plane, de musiq, sig. 89, en prenant la transposition pour chant primitif, & ce dernier pour transposition.

Troisième règle. La fixte consonnante est désendue; elle donne une quarte par la transposition, & la quarte est trop peu Marmonieuse pour une composition en duo. Quant à la sixte dissonante, celle qui est préparée par le dessus & se sauve sur la quinte, n'est pas trop bonne; mais on peut trèsbien employer la sixte préparée dans le dessus ou dans la basse, & sauvée sur l'octave, sur-tour à la fin d'une phrase. Voyez plane, de musiq. sig. 90 & 91, en prenant toujours la transposition pour chant primitif, & celui-ci pour transposition.

Quatr'ème règle. La septième, préparée régulièrement, ne peut se sauver sur la tierce, parce que dans ce cas elle devient une quinte qui passe à l'unisson. Mais la septième mineure sur-tout peut se sauver sur la quinte. Voyez planc, de musiq., lies dont elle doit se rapprocher, En général ces

fig. 92. La septième peut encore se sauver sur la sixte, sur-tout sur la majeure, pourvu que la sixte passe ensuite à l'octave; alors elle devient une quinte qui passe à la quarte on au triton, lequel se sauve sur la sixte. Voyez fig. 93, dans laquelle il faut prendre la transposition pour chant primitif, & au contraire. Enfin, la septième, préparée dans le dessus, peut se sauver sur la dixième, comme fig. 94; en prenant la transposition pour chant primitif, elle devient par la transposition une quinte qui passe à l'octave; ce dernier emploi de la septième n'est pas trop bon: il n'est guère tolérable qu'à une cadence parfaite.

Cinquième règle. Enfin la neuvième, préparée suivant les règles, peut se sauver sur l'octave & sur la quinte : alors elle devient septième sauvée sur la fixte & sur la tierce, comme le prouve la fig. 95, en prenant les transpositions pour chants primitifs, & au contraire.

Du contre-point double, avec transposition à la tierce entre deux parties qui se rapprochent, & qui sont accompagnées de parties de remplissage.

Observez toutes les règles que nous venons de donner, mais avec la disférence que quand le contre-point est dans les parties supérieures, en sorte que la transposition n'en change aucune en basse, en peut employer la sixte comme consonnance, & s'en servir pour préparer & sauver les dissonances.

Du Contre-point double, avec transposition à la tierce entre plusieurs parties qui s'ecartent.

Il est clair qu'on ne peut guère rapprocher que deux parties; car pour en rapprochér davantage, il faudreit que le chant sût composé de parties fort écartées : si, par exemple, on vouloit rapprocher tous les dessus de la basse, on observera pour chaque dessus les règles données plus haur; mais si la partie qu'on veut rapprocher d'une autre est une partie mitoyenne, alors on observe les règles du contre-point double, avec transposition, quand les parties s'écartent, en égard aux parties dont la partie à transposer doit s'écarter; & les règles de l'autre contre-point, en égard aux pardeux fortes de contre-points à transposition ne sont pas fort unles à pratiquer seuls, mais ils servent avantagentement pour multiplier, sans beaucoup de peine, les parties d'un contre-point double à renversement; c'est ce que nous verrons plus has

Du Contre-point double, avec renversement à la dixieme entre deux parties.

Pour savoir ce que devient chaque intervalle par le renversement, ret anchez le nombre qui indique cet intervalle de 11 sains.

d'où résultent les règles particulières suivantes.

Première règle. L'oflave de la tierce ou dixième ne peut avoir lieu qu'au comm ne ment ou à la fin, et en ne peut jamais en mettre deux de fuite, parce qu'elles deviennent l'unisson.

Deuxième règle Deux tierces & deux fixtes de fuite sont désendues, elles donneroient deux octave ou deux quintes; mais on peut faire inceéder une fixte najeure à une mineure, comme plane, de musiq, sig. 96.

Dans cette espèce de contre-point, l'estave, la fixte, li quinte à la tierce rest in des consonnances, & peuvent par conséquent servir à préparer & à sauver les dissonances, toujours en observant les règles.

Une autre observation qu'il saut saire, c'est qu'au lieu d'élèver la ba le d'une dixième, on peut se contenter de l'étever d'une tie ce, pourvu qu'on abaisse le dessus d'une ostave. Voyez le reaversement, n°, 2, de la fig. 96.

Troisième règle. Puisque la tierce devient octave, & que la fixte devient quinte, on doit éviter de faire succèder une de ce, consonnances à l'autre; au moins si on sa't succèder une sixte à une tierce, & au contraire, il saut que ce soit par mouvement oblique ou contraire, pour éviter les quintes & les octaves cachées.

Quatrièma règle. La neuvième préparée régulièrement peut su sauver sur l'oclave, comme plane, de musique, si; 97. Alors elle devient une seconde sauvée sur la tierce : on peut aussi fauver la neuvième sur la qu'me; comme sig. 98 : alors elle devient seconde sauvée sur la sixte.

Cinquiène règle. La septième, préparée convenablement, ne peut se sauver que sur la quinte, comme jig, 99; alors else devient quarte ou triton sauvée sur la sixte.

Sixième tègle. La quarte ne peut jamais paroître que comme dissonance, parce qu'elle devient septième; il faut donc toujours la préparer convenablement, & la fauver ensuite sur la sixte; alors elle devient septième sauvée sur la quinte, comme le prouve le renversement de la sig. 99: observez que le triten vaut micux que la quarte.

Septième règle. Puisque la seconde devient neuvième, il faut teu, ouis la préparer réguli rement & la sauver sur la tièrce ou sur la sixte; alors e le devient rieuvième sauvée sur l'ost va & sur la quinte, comme le prouvent la tègle quatrième & le fi. 97 & 98, plane, le nusique, en prenant le renversement pour chant primitif.

Le contre-point double avec renversement à la divième n'est guère bon entre deux parties seu'es ou récitantes, patce que, soit dans le chant primitif, soit dans le renversement, on est toujours obligé d'employer des octaves & des quintes, inte valles, peu l'armonieux, & l'armis de toute bonne composition en deo. Le con-post à la divième set donc principalement dans les pit es à plusieurs parties, comme les clœurs, les sugues, &c.

Du Contre-point double, avec le tenversement à la dixième entre deux parties, accompagnées d'autres parties.

Nous venons déjà de remarquer que c'est véritablement là où le contre-point double à la dixième est unle & bon.

Du Contre-point, avec renversement à la dissibme entre plusieurs parties récitantes.

Si l'on veut pouvoir renverser indisséremment trois, quatre, ou même plus de part es, il sur que toutes ces parties observent entrelles les régles données ci dessus pour deux parties.

Le contre-point avec renversement à la divième a un avantage affez singulier; c'est qu'après le renversement on peut, en joignant les deux parties du chant primitif au renverteme et, produire un chant régulier à trois parties, ce qui est clair; car les éeux primitives s'accordent entr'elles : le tenverseme t s'accorde aussi avec la partie qui reste en place; il s'accorde encore avec le chant dont it est deduit par le renversement, car il est à la tierce : d'une ces trois parties s'accordent Voyez-en un exe a le, plane, de musig, sig. 100 & 101.

Après le second de ces renversements, le chint re le dans le même mode, mais il ange après Zz ij le premier. Nous avons déjà dir plus haut qu'on peur changer la basse en dessus, ou le dessus en basse à volonté; c'est au compositeur à voir lequel de ces deux renversemens lui convient le mieux.

Ce n'est pas tout encore : si l'on compare avec artenrion les règles des contre-points avec transposition à la tierce, & celle du contre-point avec renversement à la dixième, on s'appercevra d'abord qu'elles ont beaucoup d'affinité, & delà vient que très-souvent les parties du même chant qu'on peut renverser à la dixième penvent auffi se rapprocher ou s'écarter par les contre-points avec transpofition. S'il n'y a qu'une de ces parties qui se puisse transposer, on pourra d'abord faire un chant à trois parties d'un chant à deux, car le premier & le second dessus faisoient un chant; on peut transposer, par exemple, le premier dessus à la tierce supérieure : ce premier dessus, ainsi transpole, fait encore une bonne harmonie avec le second; mais le premier dessus & sa transposition à la rierce font aussi une bonne harmonie ensemble, car les chants à la tierce sont bons : donc ces trois parties font un chant régulier.

Si l'on peut transposer non-seulement le premier dessus, mais aussi le second, alors il est clair qu'au lieu de trois parties on en aura quatre qui sormeront ensemble un chant régulier.

Examinons maintenant le chant à deux parties de la fig. 100, c'est-à-dire, le premier & le second dessus. & nous verrons que ces deux parties peuvent se rapprocher par la transposition du second dessus à la tierce supérieure: il est vrai que ces parties seules, ainsi rapprochées, seroient un chant peu harmonieux, mais ce chant est bon à trois parties, comme fig. 102.

Si nous pouvions à présent aussi transposer le rémonder dets à la tierce, on auroit un chant complet à quatre parties; mais ce premier dessus peut essectivement se transposer à la rierce supérieure, stors le seul se de l'avant dernière mesure, qui faisant la quinte avec le mi du second dessus, doir, suivant la règle quatrième du contre-point double, avec transposition à la tierce entre deux parties qui s'écartent, être préparée & sauvée, & içi il n'est ni l'un ni l'autre; mais changeons ce

st en re, & l'on aura le chant régulier à quatre parties, fig. 103.

Ces quatre parties sont très-resserrées, ce qui sait qu'elles s'embarrassent & se croisent réciproquement; pour y remédier, abaissons le second dessus & sa transposition d'une octave; ce qui peut toujours se faire; alors les deux parties supérieures sent bien éloignées des autres : mais tout chant à la tierce peut se renverser à l'octave par la nature même du contre-point double avec renversement à l'octave; ainsi renversons à l'octave la transposition du prem'er dessus, & nous aurons le chant net & régulier, planc, de musiq., fig. 104.

Lorsque le second dessus peut se transposer à la tierce supérieure, comme ici, il est clair que sa transposition à la tierce, & son renversement à la dixième supérieure, donnent précisément le même chant, mais dans deux octaves dissérentes: la comparaison du renversement du second dessus, fig. 101, & de sa transposition, fig. 103, |le montre elairement.

Du Contre-point deuble à la quinte & à la douzième.

Tout comme dans le contre-point double à la tierce & à la dixième, on ne doit pas confondre la tierce & la dixième, fon octave, de même ici il ne faut pas confondre la quinte & la douzième.

Nous ne parlerons du contre-point double à la quinte que par rapport à la transposition: le contre-point avec tenversement à la quinte est très-borné; d'ailleurs il se sonde sur les mêmes règles que le contre-point double avec renversement à la douzième.

Ce qu'on a dit des différentes façons de faire la transposition dans le contre-point avec transposition à la tierce, a aussi lieu dans celui avec transposition à la quinte.

Du Contre-point double, avec transposition à la quinte entre deux parties qui s'écartent.

parties qui s'écartent, être préparée & fauvée, & Pour favoir ce que devient chaque intervalle, ici il n'est ni l'un ni l'autre; mais changeons ce ajoutez 4 au nombre qui l'exprime; ainsi,

l'unisson I, la 2e, la 3e, la 4e, la 5e, la 6e.

4

donne la 5e, la 6e, la 7e, la 8e, la 9e, la 10e.

Nous n'allons pas plus loin ici, parce que deux parties ne peuvent s'écarter que d'une dixième.

Previère règle. La seconde, préparée régulierement, peut se sauver sur la sixte; alors elle devient une sixte qui passe à la dixième ou à l'octave de la tièrce. Voyez plane, de musiq.; sig. 105. La seconde peut encore se sauver sur la tierce, pourvu que celle-ci soit sauvée régulièrement, comme nous allons le dire. Voyez plane, de musiq. sig. 106.

Deuxième règle. La tierce doit toujours être préparée, soit dans l'une, soit dans l'autre partie; elle peut passer à la sixte; alors elle devient septième sauvée sur la tierce. Voyez la seconde & moissème mesure de la fig. 106, plane. de musiq. La tierce peut encore devenir seconde comme fig. 107, ce qui n'est bon qu'avec au moins une partie de plus; ensin, à la fin d'une période on pourroit saire pasfer la tierce à l'unisson, comme fig. 108.

Troisième règle. La quarte, préparée dans le desfus, peut se sauver sur la tierce : elle peut encore se sauver sur la fixte; & suivant le cas, elle peut être préparée indifféremment dans les deux parties. Voyez planc. de musiq. sig. 109.

Quatrième règle. La quinte, toujours préparée dans le dessus, peut passer à la quarte ou à la sixte. Voyez fig. 110. On pourroit encore passer de la quinte à l'unisson; mais cela n'est tolérable qu'à la fin d'une période. Voyez fig. 111.

Remarquez qu'on peut souvent employer cette espèce de contre-point à cause que la fixte devient tierce par la transposition : tout chant par sixte

peut être écarre d'une quinte. Remarquez encore que puisque la fixte reste seule consonnante après la transposition, elle est aussi la seule qui puis e servir à préparer & à sauver sinalement les dissonances.

Du Contre-point double, avec transposition à la quinte entre deux parties qui s'écartent & qui sont accourpagnées d'autres parties de ren.plissage.

Si l'on ne veut pas séparer les deux parties qui sorment le contre-point double par une partie de remplissage, on observera toutes les règles cidessus, hors que la quarte peut ici être employee comme consonnance, & qu'on n'en peut jamais mettre deux de suite, parce qu'elles deviennent octaves après la transposition. Voyez un exemple de la quarte consonnante, planc, de musiq, lig.

Si l'on veut insérer une ou plusieurs parties entre celles qui sorment le contre-point double, alors il faut d'abord examiner ce que deviennent la septième, l'ostave & la neuvième par la transposition.

D'où résultent les règles suivantes.

Première règle. La septième, préparée dans le dessus, ne peut se fauver que sur la sixte, & elle devient quarte dissonante, sauvée sur la tierce. Voyez planc. de musiq., sig. 113.

Remarquez que puisque l'octave devient quinte & reste par conséquent consonnance, on peut s'en servir comme telle, & qu'ainsi on peut substituér l'octave à l'unisson dans les derniers exemples des règles deux & quatre; alors on pourroit pratiquer ces exemples, comme sign 114, n°, 1 & 2.

Deuxièmerègle. La neuvième, préparée régulierement, peut se sauver sur l'octave : elle devient une sixte dissonante, & sauvée sur la quinte : on peut encore la sauver sur la sixte, alors elle devient une sixte qui passe à la tierce. Voyez planc. de musiq., sig. 115, n°. 1 & 2.

Du Contre-point double, avec transposition à la quinte entre doux parties qui se rapprochent.

Tout comme le contre-point double avec transposition à la tierce entre deux parties qui se rapprochent, est précisément le contraire de celui où les parties s'écartent; de même le contre-point deuble avec transposition à la quinte entre deux parties qui se rapprochent, est précisément le contraire de celui où les parties s'écartent; éc tou n'a qu'à renverser les reg'es & les exemples précédens, pour trouver les règles & les exemples du contre-point deuble avec transposition à la quinte entre deux parties qui se rapprochent.

Du Contre-point double, avec senversement à la deux gième entre deux parties.

Pour savoir ce que deviennent les intervalles par le renversement, retranchez de 13 le nombre qui exprime chaque intervalle : ainsi,

l'unisson 1, la 2°, la 3°.

donne la 12° ou quinte, la 11° ou quarte, la 10° ou verce.

Ce qui occasionne les règles suivantes:

Première règle. La seconde, préparée dans la basse, ne peut se sauver que sur la tierce; elle devient quarte sauvée sur la tierce, comme planc. de musiq.

fig. 1.6.

Remarquez que la feconde ne peut pas être pratiquée entre deux parties feules, parce qu'el'e donne une onzième, intervalle trop grand pour être employé dans un duo; mais on peut cependant l'employer dans un folo, parce que la basse peut s'écarter de deux octaves du dessus, par la gravité de son diapazon naturel. Remarquez encore que pussque la quinte, l'octave & la tierce restent consonnantes, on peut s'en servir pour préparer & fauver les dissonances.

Deuxième règle. La quarte préparée dans le dessus ne peur se sauver que sur la tierce; elle devient alors neuvième, c'ess-à dire, l'octave de la seconde, sauvée sur la dixième ou sur l'octave de la tierce Noyez plane, de musiq, sig. 117.

Troi ème règle. La fixte, préparée dans une des deux parties, peut passer à la tierce & à l'octave; dans le premier cas, elle devient septième sauvée sur la rierce, comme sig. 118, n° 1, pl. de musse. Dans le second cas, elle devient septième sauvée sur la quinte, comme sig. 119, planc. de musse, tentin, on peut passer de la sixte à la septième, pour vu qu'en sauve certe dernière régulièrement, comme on va le dire dans la règle quatrième, & comme on le voit sig. 119, planc. de musse, n°. 2.

Quatrième règle. La septième, préparée régulièrement, peut se sauver sut la tierce; alors elle devient une sixte qui passe à la tierce, comme le prouve la sig. 118, planc. de musiq., en prenant le renversement pour chant primitif, & celui-ci pour renversement. La septième peut encore se sauver sur la quinte, comme le prouve le n°. 1 de la sig. 119 planc. ac musiq., en prenant le renversement pour chant primitif, & au contraire. Ensin on peut sauver la septième préparée dans le dessis sur la suver la septième préparée dans le dessis sur la suver la septième préparée dans la règle troisième. Voyez le n°. 2 de la sig. 119, en prenant le renversement pour chant primitif, & à rebours.

Cinquième règle. La neuvième, (ou plutôt la feconde) préparée dans la basse, ne peut se sauver que sur la tierce; alors elle devient quarte dissonante sauvée sur la tierce, comme le prouve la sig. 117, p'anc. de musse, en prenant le renversement pour chant primitis, & au contraire.

Du Contre-point double, avec renversement à la douzième entre deux parties, accompagnées d'autres parties de remplissage.

Ici on paut employer la faconde; parce qu'après le renversement on peut insérer une troisième par-

tie entre celles qui forment le contre-point double; & qui sont alors éloignées d'une onzième. Voyez planc. de musiq., sig. 120.

L'on peut aussi employer la quarte en la préparant & la faisant passer à la quinte; alors elle devient neuvième sauvée sur l'octave, comme sig. 121; par consequent on peut encore sauver la neuvième sur l'octave, comme le prouve la même sigure, en prenant le renversement pour chant primitif, & au contraire.

Nous ne dirons rien du contre-point triple & quadruple avec renversement à la douzième; on s'en ser peu, & d'ailleurs il est chir que tontes les parties doivent observer entre elles les règ'es données pour le même contre-point double entre deux parties.

Si dans une pièce on observe, outre les règles du contre point double avec renversement à la douzième, celle d'un des contre-points avec transposition à la tierce, on pourra multiplier les parties; comme nous l'avons enseigné en parlant du contre-point double à la dixième.

Si l'on compare les règ'es des contre-points doubles avec renversement à l'octave & à la douzième, on verra qu'elle se ressemblent beaucoup; sussipresque toujours une pièce qui peut le renverser à la douzième peut aussi se renverser à l'octave.

Si l'on combine ensemble les règles des différens contre-points, ce qui n'est pas aussi dissicle qu'on l'imagine, on pourra compoter une pièce susceptible d'une infinité de transocitions, de renversemens, & de multiplications de parties.

Remarquez qu'un bon harmoniste, versé dans les dissèrentes espèces de contre-points doubles, peut souvent employer les intervalles, autrement encore que nous ne l'avons enseigné dans les règles données ci-dessus; ce qui le rend plus libre & plus maitre de son chant. Nous avons donné ces règles; non pas parce qu'il est impossible d'employer autrement les dissèrent intervalles, mais parce que ce sont les règles sondamentales qu'il faut savoir obferver, pour apprendre quand & comment on peut les modisser, mais non les ensreindre.

Les différens exemples donnés ci-dessus doivent déjà avoir démontré l'utilité des dissérences espèces de contre-points doubles, en montrant de combien de variations un seul & même chant est sur source puisse puisse puisse et transposée & renversée; il sussi que quelques phrases de cette pièce le puissent, ce qui rend ces contre-points d'une utilité générale, & rend une pièce susceptible du plus beau chant, quoique plusieurs phrases y soient travaillées suivant les règles de quelques contre-points doubles Veut-on une preuve de ce que j'avance e les duo & trao des opéras de l'il ustre Graun m'en sourn'ront mille.

D'ailleurs on ne demande point qu'un compositeur s'exerce perpétuellement à ces genres de compositions gênces, quoiqu'utiles; ce seroit vouloir qu'un maitre de danse ne fit que des fauts & des cabrioles : mais un musicien doit connoître tout ce qu'on appelle composition savante, tout comme un danseur doit savoir saire un entrechat.

Supposons que dans un duo, un héros & son amante se plaignent de la cruauté du destin ; le héros doit conserver sa magnanimité; son ton douloureux sera plus serme, plus constant que celui de son amante. Celle-ci, au contraire, sera plus agitée; l'accent de sa douleur varie à chaque instant; il parcourt toutes sortes de 10ns, & voilà le contre-point double avec transposition : si le compositeur l'ignore, il sera changer le héros de ton & de modulation aussi souvent que son amante, & la bienséance théatrale est blessée.

Contre-point entrelacé. (Voyez plus bas Contrepoint lie.)

Contre-point forme d'un seul passage (je rends ainsi le contra-punto d'un solo passo des Italiens....) C'est un contre - point obligé, qui répete continuel-, lement le même passage qu'il a une sois annoncé, c'est-à-dire, non sur le même ton, ni avec exactement les mêmes marches diatoniques, ou par faut, mais avec les mêmes valeurs de notes.

Contre-point fugué. C'est lorsque dans un contrepoint à trois ou quatre parties, les parties sont en fugues.

Contre-point lié. Contre-point qui consiste tout en syncopes, soit dissonantes, soit consonnantes.

Contre-point obligé, obstiné ou affesté. Contre-point dans lequel on n'ofe point s'écarter du chant de la première mesure; c'est ce qui le distingue du contre point forme d'un seul passage, dont le premier passage ou mouf peut êve de plusieurs me-

Contre-point par faut. (Contra punto per falto.) Quand le chant faute continuellement, sans jamais aller diatoni quement.

Contre-point syncopé. (Vovez plus haut Contrepoint lié.

Contre-point figure. (Voyez Contre point)

Contre-point libre. (Voyez ci-deffus Contre-point (M. de Calilhon.)

CONTRF-POINT DOUBLE. C'est, d't Zarlin, une composition ingénieuse qu'on peut chanter de plusieurs manières, en changeant les parties graves en aignës, & les aignës en graves; de sorte qu'en rèpétant le même trait, on entend une harmonie dissirente de celle qu'on avoit d'abord entendue. Les contre pointiftes italiens regardent cette forte de contre-point comme l'un des artifices les plus secrets & les plus utiles de leur art; & la-d-ffus il n'est pas inutile de remarquer que cet artifite est presque inconnu dans l'école françoise, quoique l'on s'y soit regardé long-temps comme très-profond en musique, & que l'on ait traité légérement la science italienne.

Il y a plusseurs manières de retourner & de renverset les contre-points doubles. Le P. Martini les réduit à cinq. Voici en substance les règles qu'il établit à ce sujet, & les exemples nécessaires pour l'intelligence de ces règles.

La première espèce de contre-point double est: lorsque sur un trait de plain-chant, soit ecclessaffique, soit ideal, ou enfin sur un trait de chant quelconque, au gré du compositeur, on szit une partis de contre-point, que l'on transporte ensi ite au desfous de la partie grave, soit à l'oclave, à la quinte, à la tierce, ou à la fixte, soit aux répliques ou offaves de ces intervalles.



tave au dessus, & à la double octave au-dessous, ce qui est sans difficulté; mais on le transporte aussi d'exemple.

On transporte encore le même contre-point à l'ec- l à la tierce au-deffous & à l'octave inférieure de cette tierce qui est la dixième, ce qui a besein



La seconde espèce de contre point double est celle où l'on transpose de diverses manières tantôt la partie grave, tantôt la partie aiguë.



Il est encore extrêmement simple de porter la partie aigné à l'octave au dessus, & de porter en même temps la partie grave à l'octave au dessous; ces transpositions ne sont ni considérables ni embar-

raffantes. Les exemples suivans offrent des comanisons plus difficiles.



Dans la troisième espèce, qui est la plus difficile de toutes, on transporte de diverses manières, par mouvement contraire, tantôt une partie, tantôt l'autre, & tantôt toutes les deux.



On peut ensuite prendre les oclaves de ces divers renversemens au-dessus ou au dessous, & ce qu'il y n de plus singulier, en employer, si l'on veut, plusieurs à la fois; par exemple:



La quatrième espèce est celle où les renversemens se sont comme dans la seconde & dans la troisième, avec cela de particulier, qu'il y a une basse qui sert de base & de sondement aux parties supérieures, & sans laquelle ces parties ne peuvent se transposer. Cette quatrième espèce est insérieure aux premières, quoique sort en usage, & plus facile à exècuter. Pour les exemples de celles-ci. Voyez planche de musique, sigure 121; comme ils sont à trois parties,

& en plus grand nombre, ils tiendroient ici trop de

La cinquième espèce ensin est regardée comme encore insérieure à la quatrième; elle consiste à faire varier les parties, soit par le changement de quelque valent de notes, soit par celui de quelque inter alle, en les seutenant toujours d'une partie sondamentale. Voyez en les exemples, planche de musique, figure 122.

Le degré de supériorité entre ces cinq espèces de contre-point double se règle donc sur la difficulté. Avouons de bonne soi que la musique, soit ecclésiastique, soit théâtrale, a un autre but à remplir; mais avouons aussi que, du moins pour la première, ces études pénibles ne som pas sans utilité; qu'elles apprennent au jeune compositeur, comme je l'ai dit dans l'article contre-point, non-seulement à se joner des plus grandes difficultés, mais à conserver dans les parties les plus nombreuses & les plus compliquées l'art de leur faire parcourir des intervalles commodes, & de leur donner à tontes, ce que les Italiens seuls savent faire, un chant naturel & agréable.

C'étoit sur-tout dans les sugues de toute espèce sur le plain-chant, dans les canons, les madrigaux, & autres compositions pareilles, que la connoissance & l'habitude de ces sortes de contre-point étoient absolument nécessaires; & le P. Martini croit avec raison que si l'art de ces compositions recherchées s'est pe: du aujourd'hui, c'est parce que l'on a perdu l'usage du contre-point double.

(M. Ginguenė.)

CONTRE-SENS. f. m. Vice dans lequel tombe le musicien quand il rend une autre pensée que celle qu'il doit rendre. La musigne, dit M. d'Alembert, n'étant & ne devant être qu'une traduction des paroles qu'on met en chant, il est visible qu'on v peut tomber dans des contre-sens; & ils n'y sont guères plus faciles à éviter que dans une véritable traduction. Contre-fens dans l'expression, quand la musique est triste au lieu d'êrre gaie, gaie au lieu d'être trifte, légère au lieu d'être grave, grave au lieu d'être lègère, &c. Contre-sens dans la prosodie, lorsqu'on est bref sur des syllabes longues, long sur des syllabes brèves, qu'on n'observe pas l'accent de la langue, &c. Contre - sens dans la déclamation, lorsqu'on y exprime par les mêmes modulations des sentimens opposés on différens, lorsqu'on y rend moins les fentimens que les mots, loriqu'on s'y appefantit fur des détails sur lesquels on doit glisser, lorsque les répétitions sont entassées hors de propos. Contre-sens dans la poncluation, lorsque la phrase de musique se termine par une cadence parfaite dans les endroits où le sens est suspendu, ou forme un repos imparfait quand le sens est achevé. Je parle ici des contre - fens pris dans la rigueur du mot; mais le manque d'expression est peut-être le plus énorme de tous. J'aime encore micux que la musique dise autre chose que ce qu'elle doit dire, que de parler & ne tien dire du tout,

(J. J. Rouffeau.)

* Affirement une faute de profod

* Assurément une faute de prosodie ne peut jamais passer pour un contre - sens, à moins que, par une rencontre bien rare, la faute ne donne à la syllabe ossensée une autre signification, comme par exemple le mot tache qui sur une note trop longue deviendroit tache.

Quant à la dernière phrase de Rousseu, où il présère la musique qui dit autre chose que ce qu'elle doit dire, à celle qui ne dit rien du tout, je ne sais si beaucoup de gens seroient de son avis. La musique qui manque de caractère & d'expression a sans doute peu de mérite, mais elle peut avoir au moins celui d'une mélodie élégante & agréable. Elle ne prouve que de la soiblesse dans l'imagination du compositeur, il n'a pas rempli votre idée, mais au moins il ne l'a pas blesse. Au contruire, la musique saite à contre sens, qui suppose dans le compositeur un esprit saux, une conception absurde, égare sans cesse votre pensée,

Musique. Toine 1.

la révolte, & vous cause des mouvements d'indignation qu'aucun mérite de chant ne peut contre balancer.

(M. Framery.)

contre-TEMPS s. m. Mesure à contre-temps est celle où l'on pause sur le temps soible, où l'on glisse sur le temps foit, & où le chant semble être en contre-sens avec la mesure. (Voyez Syncope.)

(J. J. Rousseau.)

CONTRE TEMPS. L'article de Rousseau ne significe rien du tout, ou du moins ne dit pas ce qu'il veut dire. Un air oft à contre - temps lorsque les cadences y sont préparées sur le frappé de la mesure, & effectuées sur le lever; & cette ob. servation est sensible même dans la simple milodie, fans le secours des accompagnemens, car la mélodie porte implicitement le sentiment de l'harmonie. L'oreille exige que tous les repos foient sur un frappé, & que tous les accords qui en appellent d'autres, foit qu'ils expriment ou nois une dissonance, soient sur un leve. Aussi M. l'abbé Feyton observe-t-il avec beaucoup de raison, dans plusieurs de ses articles, notamment au mot clavier, que notre gamme n'est point en mesure & marche à contre-temps. (Vovez Clavier.)

Il n'est pas aussi rare qu'on devroit l'imagince de trouver des compositeurs qui écrivent leurs airs à contre-temps, ce qui masque cependant une grande insensibilité d'oreille, & ce qui nous empèche d'en citer des exemples modernes. Ils croyent tout réparer en ajoutant une demi - mesure qui les aide à finir l'air par un frappé, mais les auditeurs désicats n'en ont pas moins été offenses tant qu'a duré cette cadence boiteuse.

Les maitres italiens se permettent quelquesois; dans la mesure à quatte temps, d'écrite des traits, & même toute une moitié d'air à contre-temps. Leur oreille n'en est pas blessée; mais c'est qu'ils ne prennent pas garde que le morceau est véritablement à deux temps, quoiqu'ils l'aient écrit à quatre; & les auditeurs supposent intérieurement cette mesure, quoiqu'elle ne soit ni indiquée, ni battue. Il en résulte que la mesure à deux ou à quatre temps n'est point arbitraire, & que c'est l'harmonie qui doit en déterminer le choix.

(M. Framery.)

COPISTE. f. m. Celui qui sait profession de

copier de la musique.

Quelque progrès qu'ait f it l'art typographique; on n'a jamais pu l'appliquer a la mufique avec autant de succès qu'à l'écraure, soit parce que les goûts de l'esprit étant p'us constans que ceux de l'orcille, on s'ennuic m'ins vîre des memes livres que des mêmes el scans ; soit par les disticultés particulières que la comb moton des notes & des lignes ajoure à l'impression de la musique : car si l'on imprime premierement les portées & ensuite les notes, il est impossible de

donner à leurs positions relatives la justesse nécessaire; & si le carastère de chaque note tient à une portion de la portée, comme dans notre musique imprimée, les lignes s'ajustent si mal entr'illes, il faut une si prodigieuse quantité de caractères, & le tout fait un si vilain esset à l'œil, qu'on a quitté cette manière avec raison pour lui subilituer la gravure. Mais outre que la gravure elle-même n'est pas exempte d'inconvéniens, elle a toujours celui de multiplier trop ou trop peu les exemplaires on les parties; de mettre en partinon ce que les uns voudroient en parties separées, ou en parties séparées ce que d'autres voudroient en partition. & de n'offrir guère aux curieux que de la musique déjà vieille qui court dans les mains de tout le monde. Enfin, il est sûr qu'en Italie, le pays de la terre où l'on fait le plus de musique, on a proscrit depuis long-temps la note imprimée, sans que l'usage de la gravure air pu s'y étab'ir; d'où je concluds qu'au jugement des experts, celui de la simple copie est le plus commode.

Il est plus important que la mussique soit nettement & correctement copiée que la simple écriture; parce que celui qui lit & médite dans son cabinet, apperçoit, corrige aisément les saures qui sont dans son livre, & que rien ne l'empêche de suspendre sa lecture ou de la recommencer: mais dans un concert, où chacun ne voir que sa partie, & où la rapidité & la continuité de l'exécution ne laissent le temps de revenir sur aucune saute, elles sont toutes irréparables: souvent un morceau sublime est estropié, l'exécution est interrompue ou même arrêtée, tout ya de travers, par-tout manque l'ensemble & l'esset, l'auditeur est rebuté & l'auteur déshonoré, par la seule saute du copisse.

De plus, l'intelligence d'une musique difficile dépend beaucoup de la manière dont elle est copiee; car, outre la netteré de la note, il y a divers moyens de présenter plus clairement au lesseur les idées qu'on veut lui peindre & qu'il doit rendre On trouve fouvent la copie d'un homme plus lisible que celle d'un autre qui pourtant note plus agreablement; c'est que l'un ne veut que plaire aux yeux, & que l'autre est plus attentif aux soins utiles. Le plus habile copiste est celui dont la musique s'exécure avec le plus de facilité, sans que le musicien même devine pourquoi Tout cela m'a persuadé que ce n'étoit pas saire un article inmile, que d'exposer un peu en détail le devoir & les so es d'un bon copisse: tout ce qui send à faciliter l'exécution n'est point indisierent l' la persection d'un art dont elle est torjours le pius grai d ceueil. Je fens combien je vais me nuite à moi-m'me si l'on compare mon travail à mes regles: mois je n'ignore pas que celui qui cherche l'utilité publique doitavoir oublié la fienne. Homme de leures, j'ai dit de mon état tout le mal que j'en pense; je n'ai sait que de la musique trançoise, & n'aime que l'italienne; j'ai montré toutes les misères de la société quand j'étois heureux par elle: mauvais copisse, j'expose ici ce que sont les bons. O vérité! mon intérêt ne su jamais rien devant toi; qu'il ne souille en rien le culte que je t'ai voué.

Je suppose d'abord que le copisse est pourvu de toutes les connoissances nécessaires à sa profession. Je lui suppose, de plus, les talens qu'elle exige pour être exercée superieurement. Quels sont ces talens, & quelles sont ces connoissances? Sans en parler expressement, c'est de quoi cer article pourra donner une sussiante idée. Tout ce que j'oferai dire ici, c'est que tel compositeur qui se croit un sort habile homme, est bien loin d'en savoir assez pour copier correctement la composition d'autrui.

Comme la musique écrite, sur-tout en partition, est faite pour être lue de loin par les concertans, la prenifère chose que doit saire le covise est d'employer les matériaux les plus convenables pour rendre sa note bien lisible & bien nette. Ainsi, il doit choisir de beau papier, fort, blanc, médiocrement fin, & qui ne perce point: on préfère celui qui n'a pas besoin de laver, parce que le lavage avec l'alun lui ôte un peu de sa blancheur. L'encre doit être très-noire, sans être luisante ni gommée; la réglure fine, égale & bien marquée, mais non pas noire comme la note: il faut au contraire que les lignes soient un peu pâles; afin que les croclies, doubles. croches, les foupirs, demi-foupirs & autres petits fignes ne se confondent pas avec elles, & que la note forte mieux. Loin que la pâleur des lignes empêche de lire la musique à une certaine disrance, elle aide, au contraire, par la netteté; & quand même la ligne échapperoit un moment à la vue, la position des notes l'indique assez le plus fouvent. Les régleurs ne rendent que du travail mal fair; si le copiste veut se faire honneur, il doit régler son papier lui même.

Il y a deux formats de papier réglé; l'un pour la musique franço se, dont la lo igueur est de bas en haut; l'autre pour la musique italienne, dont la longueur est dans le sens des l'gnes. On peut employer pour les deux le même papier, en le coupant & réglant en sens contraire : mais quand on l'achete réglé, il saur renverser les noms chez les papetiers de l'aris, demander du papier à l'italienne quand on le veut à françoise, & à la françoise quand on le veut à l'italienne; ce quiproquo importe peu, dès qu'on en est prévenu.

Pour copier une partition, il faut compter les postées qu'enserme l'accolade, & choisir au papier quait, par page, le même nombre de portées, ou un multiple de ce nombre, afin de ne perdre aucune portée, ou d'en perdre le moins qu'il che possible quand le multiple n'est pas exact.

Le papier à l'italienne câ ordinairement à dix portées, ce qui divise chaque page en deux accolades de cinq portées chacune pour les airs ordinaires; favoir, deux portées pour les deux dessus de violon, une pour la quinte, une pour le chant, & une pour la basse. Quand on a des duos ou des parties de flites, de hauthois, de cors, de trompettes, alors à ce nombre de portées on ne peut plus mettre qu'une accolade par page, à moins qu'on ne trouve le moyen de supprimer quelque portée inutile, comme celle de la quinte, quand elle marche sans cesse avec la basse.

Voici mainrenant les observations qu'on doit faire pour bien distribuer la partition. 1º. Quelque nombre de parties de symphonie qu'on puisse avoir, il fant toujours que les parties de violon, comme principales, occupent le haut de l'accolade où les yeux se portent plus aisément; ceux qui les mettent au-dessous de toutes les autres & immédiatement sur la quinte, pour la commodité de l'accompagnateur, se trompent; sans compter qu'il est ridicule de voir dans une partition les parties de violon au dessous, par exemple, de celles des cors qui sont beaucoup plus basses. 2°. Dans toute la longueur de chaque morceau l'on ne doit jamais rien changer au nombre des portées, afin que chaque partie ait toujours la sienne au même lieu. Il vaut mieux laisser des portées vuides, ou, s'il le faut absolument, en charger quelqu'une de deux parties, que d'étendre on resserrer l'accolade inégalement. Cette règle n'est que pour la musique italienne; car l'usage de la gravure a rendu les compositeurs françois plus attentifs à l'économie de l'espace qu'à la commodité de l'exécution. 3°. Ce n'est qu'à toute extrémité qu'on doit mettre deux parties sur une même portée; c'est, sur-tout, ce qu'on doit éviter pour les parties de violon; car, outre que la confusion y seroit à craindre, il y auroi: équivoque avec la double-corde : il faut auth regarder fi jamais les parties ne se croisent; ce qu'on ne pourroit guère écrire sur la mêrue portée d'une maniere nette & lisible. 4°. Les cleis une fois écrites & correctement armées ne doivent plus se répeter. non plus que le signe de la mesure, si ce n'est dans la mufique françoife, quand, les accolades étant inégales, chacun ne pourroit plus reconnoitre sa partie; mais dans les parties séparées on doit répéter la eles au commencement de chaque portée, ne fût-ce que pour marquer le commencement de la ligne au défaut d'accolade.

Le nombre des portées ainsi fixé, il faut faire la division des mesures, & ces mesures doivent être toutes égales en espace comme en durée, pour mesurer en quelque sorte le temps au compas & guider la voix par les yeux. Cet espace doit être assez étendu dans chaque mesure pour recevoir toutes les notes qui peuvent y entrer, selon sa plus grande subdivision. On ne fauroit croire combien ce soin jette de clarté sur une partition, & dans

quel embarras on se jette en la negligern. 'i l'on serre une mesure sur une ronde, comment placer les seize doubles-croches que contient petitètre une autre partie dans la même masure? Si l'on se règle sur la partie vocale, comment sixer l'espace des ritournelles? En un mot, si s'en ne regarde qu'aux divisions d'une des parties, comment y rapporter les divisions souvent contraires des autres parties.

Ce n'est pas affez de diviser l'air en masures égales, il faut auffi diviter les mesures entempi égatix. Si dans chaque partie on proportionne ainsi l'Espace à la durée, toutes les parties & toutes les noves simultanées de chaque partie se correspondrore avec une justesse qui sera plaisir aux yeux & sacilitera beaucoup la lecture d'une partition. Si, par exemple, on partage une mesure à quatte temps, en quatre espaces bien égaux entr'eux, & dans chaque partie, qu'on étende les noires, qu'on rapproche les croches, qu'on resserre les doubles croches à proportion & chacune dans fon espace; sans qu'on ait besoin de regarder une partie en copiant l'autre, toutes les notes correspondantes se trouveront plus exactement perpendiculaires que si on les cut confrontées en les écrivant; & l'on remarquera dans le tout la plus exacte proportion, so t entre les diverses mesures d'une même partie, soit entre les diverses parties d'une même meture.

A l'exactitude des rapports il faut joindre, autant qu'il se peut, la netteté des signes. Par example, on n'écrira jamais de notes inutales, mais si-tôt qu'on s'apperçoit que deux parties se réunissent & marchent à l'unisson, l'on doit renvoyer de l'une à l'autre lorsqu'elles sont voisnes & sur la même cles. A l'égard de la quinte, si-tôt qu'elle marche à l'octave de la balle, il saut aussi l'y renvoyer. La même attention de ne pas inuislement in dispier les signes doit empècher d'écrire pour la symphonie les piano aux entré s du chant, & les sorte quand il cesse; par-tour ailleurs il les saut écrire exactement sous le premier violon & sous la basse; & cela sussitie dans une partition, où toutes les parties peuvent & doivent se règler sur ces deux-là.

Enfin le devoir du cori le decivant une partition est de corriger toutes les sansies notes qui peuvent se trouver dans son original. Le n'entends pes par sansses les sautes de l'ouvrage, mais ce les de la copie qui lui sert d'original. La persection de la sienne est de rendre se les ment les idres de l'auteur, bonnes ou mayais si ce n'el pas s'a affaire; car il n'est pas auteur ni correct ur, mais copole. Il est bien vrai que si l'aut ur a mis par rocgarde une note pour une autre, il do t la corriger; mais si ce même auteur a saut par igni ca ce une saute de composition, il la di t laisser. Qu'il compose mieux lui même, s'il veut ou s'il pert, à la bonne seure; mais subt qu'il copie, il di utrape ler son original. On voit par-la qu'il ne soit pas au

copiste d'être bon harmoniste & de bien savoir la composition; mais qu'il doit, de plus, être exercé dans les divers styles, reconnoître un auteur par sa manière, & savoir bien distinguer ce qu'il a fait de ce qu'il n'a pas sait. Il y a, de plus, une sorte de critique propre à restituer un passage par la comparaison d'un autre, à remettre un fort ou un doux où il a été oublié, à détacher des phrases liées mal-à-propos, à restituer même des mesures omises; ce qui n'est pas sans exemple, même dans des partitions. Sans doute il saut du savoir & du goût pour rétablir un texte dans toute sa pureté: l'on me dira que peu de copisses le font; je répondrai que tous le devroient saire.

Avant de finir ce qui regarde les partitions, je dois dire comment on y rassemble des parties séparées; travail embarrassant pour bien des copisses, mais facile & simple quand on s'y prend avec méthode.

Pour cela il faut d'abord compter avec soin les mesures dans toutes les parties, pour s'affurer qu'elles sont correctes. Ensuite on pose toutes les parties l'une sur l'autre en commençant par la basse & la couvrant successivement des autres - parties dans le même ordre qu'elles doivent avoir sur la partition. On fait l'accolade d'autant de portées qu'on a de parties; on la divise en mefures égales, puis mettant toutes ces parties ainsi rangées devant soi & à sa gauche, on copie d'abord la première ligne de la première partie, que je suppose être le premier violon ; on y fair une légère marque en crayon à l'endroit où l'on s'arrête; puis on la transporte renversée à sa droite. On copie de même la première ligne du second violon, renvoyant au premier par-tout où ils marchent à l'unisson; puis faisant une marque comme ci - devant, on renverse la partie sur la précédente à sa droite, & ainsi de toutes les parties l'une après l'autre. Quand on est à la basse, on parcourt des yenx toute l'accolade pour vérifier fi l'harmonie est bonne, si le tout est bien d'accord, & fi l'on ne s'est point trompé. Cette première ligne faite, on prend ensemble toutes les parties ou'on a renversees l'une sur l'autre à sa droire, on les renverse de rechef à sa gauche, & elles se retrouvent ainsi dans le même ordre & dans la même simation ou elles étoient quand on a commencé; on recommence la seconde accolade, à la petite marque en crayon; l'on fait une autre marque à la fin de la seconde ligne, & l'on poursuit comme ci-devant, jusqu'à ce que le tout foit fait.

J'aurai peu de choses à dire sur la manière de tirer une partition en parties séparées; car c'est l'opération la plus simple de l'art, & il sussimple de comparer la longueur des morceaux à ce que peut contenir une page, qu'on ne soit jamais obligé de tourner sur un même morceau dans les parties ins-

trumentales, à moins qu'il n'y ait beaucoup de mesures à compter, qui en laissent le temps. Cette règle oblige de commencer à la page verso tous les morceaux qui remplissent plus d'une page; & il n'y en a guères qui en remplifsent plus de deux. 2°. Les doux & les forts doivent être écrits avec la plus grande exactitude sur toutes les parties, même ceux où rentre & cesse le chant, qui ne sont pas peur l'ordinaire écrits sur la partition. 3°. On ne doit point couper une mesure d'une ligne à l'autre; mais tâcher qu'il y ait toujours une barre à la fin de chaque portée. 4°. Toutes les lignes postiches qui excèdent, en haut ou en bas, les cinq de la portée, ne doivent point être continuées, mais séparées à chaque note. de peur que le musicien, venant à les consondre avec celles de la portée, ne se trompe de note & ne sache plus où il est. Cette règle n'est pas moins nécessaire dans les partitions, & n'est suivie par aucun copiste françois. 5°. Les parties de hautbois qu'on tire sur les parties de violon pour un grand orchestre, ne doivent pas être exactement copiées comme elles font dans l'original : mais, outre l'étendue que cet instrument a de moins que le violon; outre les doux qu'il ne peut faire de même; outre l'agilité qui lui manque ou qui lui va mal dans cerraine vitesse, la sorce du hauthois doit être ménagée pour marquer mieux les notes principales, & donner plus d'accent à la musique. Si j'avois à juger du goût d'un symphoniste sans l'entendre, je lui donnerois à tirer fur la partie de violon la partie de hautbois; tout copiste doit savoir le faire. 6. Quelquefois les parties de cors & de trompettes ne sont pas notées sur le même ton que le reste de l'air; il faut les transporter au ton; ou bien, si on les copie telles, qu'elles sont, il faut écrire au haut le nom de la véritable tonique. Corni in D sol re, corni in E la fa, &c. 7°. Îl ne faut point bigarrer la partie de quinte ou de viola de la clef de basse & de la sienne, mais transpoter à la clef de viola tous les endroits où elle marche avec la basse; & il y a là-dessus encore une autre attention à faire : c'est de ne jamais laisser monter la viola au dessus des parties de violon; de sorte que quand la basse monte trop haut, il n'en faut pas prendre l'octave, mais l'unisson, afin que la viole ne sorte januais du medium qui lui convient. 8°. La partie vocale ne se doit copier qu'en partition avec la basse, afin que le chanteur se puisse accompagner lui-même, & n'ait pas la peine ni de tenir sa partie à la main, ni de compter ses pauses: dens les duo ou trio, chaque partie de chant doit contenir, outre la basie, sa contre-partie, & quand on copie un récitatif obligé, il faut pour chaque partie d'instrument ajouter la partie du chant à la sienne, pour le guider au désaut de la mesurc. 9°. Enfin dans les parties vocales il faut avoir soin de lier on détacher les croches, afin que le chanteur voie clairement celles qui appartiennent à chaque syllabe; les partitions qui

fortent des mains des compositeurs sont. sur ce point, très-équivoques, & le chanteur ne sair, la plupart du temps, comment distribuer la note sur la parole. Le copide verse dans la prosodie, & qui connoit également l'accent du discours & centi du chant. desermine le partage des notes & prévient l'indéc sion du chanteur. Les paroles doivent être écrites bien exactement sous les notes, & correctes quant aux accens & à l'orthographe: mais on n'y doit mettre ni points ni virgules, les répétitions fréquentes & irrégulières rendant la ponéluation grammaticale impossible; c'est à la musique à ponctuer les paroles; les copiste ne doit pas s'en mèler: car ce seroit aiouter des signes que le compositeur s'est chargé de rendre inutiles.

Je m'arrête pour ne pas étendre à l'excés cet article : j'en ai dit trop pour tout cepijle instrut qui a une bonne main & le goût de son métier; je n'en dirois jam is assez pour les autres. J'ajouterai seulement un mot en sinssant : il y a bien des intermédiaires entre ce que le compositeur imagine & ce qu'entendent les auditeurs. C'est au coj ist de rapprocher ces deux termes le plus qu'el est possible, d'indiquer avec clarté tout ce qu'on doit saire pour que la musique exécutée rende exactement à l'oreille du compositeur ce qui s'est peint dans sa tête en la composant.

(J. J. Rouffeau.)

Observations sur l'article précédent.

L'art du raisonnement, par lequel Rousseau s'est fi fort distingué dans ses ouvrages de philosophie, paroit l'avoir étrangement abandonné dans plusieurs endroits de cet article, & sur-tout dans le premier paragraphe. Nous allons le reprendre & le suivre pas à pas

1°. De ce que l'art typographique n'a jamais pu s'appliquer à la mufique avec autant de fuccès qu'à l'écruture, il l'attribue à deux caufes. La première, « parce que, dit-il, les goûts de l'esprit étant plus » constans que ceux de l'oreille, on s'ennuie moins » vite des mêmes livres que des mêmes chausons. »

On ne sent pas trop' le résultat de cette conséquence; en esser, par la gravure, substituée à l'impression, & même par la copie, les productions musicales deviennent aussi durables que les productions littéraires le sont par l'art typographique. Un livre imprimé n'a ni plus ni moins de soludité qu'une chanson gravée ou copiée; & qu'nd il seroit vrai qu'on s'occuperoit moins long-temps d'un morceau de musique que d'un livre, il ne le seroit pas moins que beaucoup d'amateurs veulent jouir à la sois de l'un ou de l'autre, & qu'on multiplie par la gravure les ouvrages de musique qui ont du succès, en nombre à-peu-près égal à ce'ui des livres ordinaires, ou au moins en nombre suffisant pour dédommager amplement celui qui fait les frais de l'impression. Ainsi, à cet égard, l'art typographi-

que pourroit être employé avec autant d'avanteges que la gravure.

Nous n'examinerons pas s'il est exactement vivi qu'on s'enquie moirs vive des mêmes l'vies que der mêmes chanfors: il y a be ucoup de musique, audit ancienne que les livres, que l'on est ou que l'on seroit charmé de consider, & l'on se plaint eus les jours que celle des distirentes époques n'ait pas cté plus solgneusement conservée.

- La seconde raison alléguée par Rousseau est la difficulté de l'exécution typographique des productions musicales. Cette cause est réelle, mais non pas l'exp'ication qu'il en donne. La dissibilité d'ajuster les lignes des portées avec les notes a été vaincue depuis long-temps, & du temps même on Rousseau écrivoit on imprino't parsaitement bien la musique en Allemagne, en Angleterre, à Bruxelles, à Liège; de depuis on y a fort bien réussi en France. Mais voici les véritables motifs qui ont toujours emplehé l'impression d'être préserée à la gravure, & par consèquent de réussir.
- 1°. La composition & le tirage de la musique imprimée en caractères mobiles, plus chers que pour les lettres ordinaires, le sont beaucoup plus que la gravure sur étaim.
- 2°. La gravure offre l'avantage précieux de tirer autant & fi peu d'exemplaires que l'on veut; ainsi, dans les ouvrages dont le succès n'est pas sur, on ne sait tirer qu'à petit nombre. On a même cette précaution pour les ouvrages dont le débit est certain. & l'on y gagne d'avoir moins d'avances à faire, & & de n'être pas forcé de garder une grande quantité d'exemplaires en magasin.
- 3°. Les caraftères mobiles, si parsaits qu'll soient, ont l'inconvénient de ne pas d'en prendre l'encre, & per conséquent de ne pas tormer des notes aussi distinctes que la gravure.
- 4° Ils ont encore celui d'enfoncer le paple à l'endroit où ils le touchent. & d'y faire une multitude de per is creux. Or, comme c'est le plus s'équemment le soir & à la lumière que la musq e s'exècute, ces cavités produisent une ombre qui rend la lesture plus disticle & nuit à l'exècution.

Rousseau ajoute « que la gravure a l'inconvéniere de multiplier trop ou trop peu les exemplaires ou n les parties ». Qu'est-ce que cela veut d're? La gravure multiplie les exemplaires au no abre precis que l'on veut. & d'une manière be ue up plus prompte, plus commode & plus sure que la capa à la main.

" De mettre en partition ce que les tres voun droient en parties féparées, ou en parties fê an rées ce que d'autres voudroient en partition «

Plaifante suppositi n' c'est l'assa e de con restait graver, de president la forme la plus generalment convenable. Ordinairement on suit graver les

morceaux de chant en partition avec les parties féparées, ce qui contente sout le monde, & coûte moins cher qu'une copie de l'une ou de l'autre espèce.

La gravure a encore l'inconvénient, felon lui, de n'offrir guère aux curieux que de la musique déjà vieille, qui court dans les mains de tout le monde. »

Il fautconvenir qu'un graveur met environ quiaze jours à faire l'ouvrage qu'un copifle peut faire en un seul jour. Mais, après ces quinze jours (qui n'ont pas dû vieillir extrêmement la musique), la gravure rend autant d'exemplaires en un jour qu'un copifle en pourroit exécuter en trois mois.

« Enfin, il est sûr qu'en Italie, le pays de la terre noù l'on fait le plus de musique. on a proserit depuis long-temps la note imprimée, san, que l'nitage de la gravure ait pu s'v établir; d'où je conclus qu'au jugement des experts celui de la simple copie est le plus commode. »

On voit que Rousseau plaidoit la cause des copistes contre les graveurs, mais i n'est pas heureux dans ses moyens de défense. C'est parce qu'on sait beaucoup de musique en italie que la gravure ne s'y établit pas. On y est avide des seules nouveautes, & peu d'amateurs sont curieux de les conserver. D'ailleurs la copie de la musique est la seule ressource d'un tas de malheureux Castrati qui n'ont pas été dédommagés par la beauté de leur voix de la perte qu'ils ont faite; les en priver, en cultivant l'art de la gravure, ce seroit les réduire à la mendicité; comme dans les villes de manusacure, on rejette les machines qui pourroient suppléer à un grand nombre de bras. Ajoutez-y la modicité du prix que coûte la copie, réfultat nécessaire de cette extrême concurrence, & que la gravure souriendroit difficilement. Cependam, malgre ce défavantage & ce qu'en dit Rousseau, il s'est établi quelque, graveurs à Venise, probable-ment dans le dessein d'offrir aux amateurs saloux de conferver des morceaux de choix, des exemplaires plus corrects & mieux disposés que ne le sont en général ceux des copifes.

II. Passons aux qualités que Rousseau exige dans un copisse. Elles lui paroissent si brillantes qu'il n'ose pas d'abord en tracer le tableau. Dans le san, cependant, elles se réduisent à connoitre passablement l'harmonic.

Les corfeils qu'il denne sur le choix du papier sont sont justes, mais il exagère le démérite des régleurs de papier. On en nouve facilement d'assez bon pour que le copiste s'épargne la peine & le temps de le régler lui-même. Il faut pour cela des outils, un appareil & une habitude qui donnera toujours l'avantage à ceux qui ne sont que ce métier. Si l'on exigeoit une persection qui ne me semble pas nécessaire, il sussimilate la recommander au règleur & de payer un peu p us cher.

III. C'est bien inmilement aussi qu'il recom-

mande le choix d'un papier qui n'ait qu'un nombre de portres égal à celui de la pertition; il fuffit qu'il en ait affez, & il est très-indifférent qu'on en perde une ou deux par page, cela ne sait aucune perte de papier.

IV. Voici des observations plus importantes. Rouffeau veut a que les violons occupent le haut de l'accolade où les yeux se portent plus aisément. Il prétend que ceux qui les mettent au-dessus de la quinte (c'est-à dire, très rapprochés du chant), pour la commodité de l'accompagnateur, se trompent; nous ne saurions être de son avis. Nous croyons qu'en effet, lorsqu'une partition contient des cors, haut-bois, flûtes, ou autres parties obligées, il vaut mieux les laisser dans le haut, & rapprocher les violons qui contiennent l'accompagnement principal du chant & de la basse pour que l'œil embrasse plus facilement ces quatre parties à la fois. Si l'on a dix on douze portées & que le violon occupe la première, à quelle distance ne sera-t-il pas de la basse & du chant? Et cependant il faut que l'accompagnateur life d'un feul coupd'œil ces diverses parties.

Quant au ridicule qu'il trouve à mettre au dessus des violons des parties de cor, par exemple, qui sont beaucoup plus basses, cette raison est puerile. L'harmoniste qui lit une partition rectifie aisément cette légère irrégulatité. D'ailleurs, si l'on suivoit rigoureusement cette règle, il faudroit donc mettre aussi la partie chantante au milieu quand elle tiendroit une partie intermédiaire, ou entre le premier & le second violon, quand ce seroit un dessus?

Parmi les compositeurs italiens, il y en a quelques-uns qui mettent les violons en haut, comme le veut Rousseau; mais le plus grand nombre commence par les cors, comme les parties les moins consultees par l'accompagnateur, ensuite les hautbois ou suites, puis les violons, la quinte, le chant & la basse ainsi rapprochès. Ils regardent ces cinq dernières porrées comme celles qui doivent fixer la vue du claveciniste, & les premières comme ne devant contenir qu'un accompagnement de remplissage, pour ainsi dire accessoire, & qui n'est consulté qu'au besoin.

V. « Ce n'est qu'à toute extrémité, dit Rousseau, » qu'on doit mettre deux parties sur une même por » tée ». Cela est vrai pour les violons, aussi ne le pratique-t-on jamais. On le fait, au contraire, sort souvent pour les cors & les slûtes ou haut-bois, quand ils ne sont que de remplissage, par la raison déjà dite que l'œil de l'accompagnateur y a moins souvent recours, & que ne contenant que le complément de l'harmonie, elle est ainsi plus rapprochée & plus facile à faisir.

VI. Sur la répétition des clefs, Rousseau dit, à ce qu'il nous semble, précisément le contraire de

ce qui convient. Il ne veut pas que dans les partitions on ripète les cless à chaque ligne, & il l'evige dans les parties separées. Cela n'est d'aucune ut lité pour les parties separées, puisque chaque partie ctant seule, & la elef ord nairement toujours la même, il ne peut y avoir d'incertitude ni de confusion. Dans les parritions, au contraire, où chaque partie ayant une clef différente est mêlee avec les autres, il arrive souvent que dans le cours d'un morceau on a oublic quelle est la partie qui occupe la quatrième, la fixième portée d'une même ligne; la clef répétée à chaque page éviteroit toute erreur, & n'obligeroit pas de recourir au commencement. Cependant les copisses italiens ne sont pas dans l'ufage de répliter les clefs, mais il nous famble qu'ils ont tort, Et nous croyons, en dépit de Rousseau, que cela se: oit infiniment plus commode.

VII. Le conseil de diviser également les mesures exige quelque modification. Lorsqu'une des parties ne contient qu'une ronde, c'est au cepisse à s'assurer si que'que aume partie ne contient pas dans la même mesure des croches, des doubles-croches, &c., pour leur donner un espace sussissant. Mais, quand toutes les parties de la même mesure sont trèspeu chargées, il seroit ridicule & désagréable à l'œil de leur bisser aurant d'espace que si elles l'étoient beaucoup. En suivant à la rigueur l'usage indique par Rousseau, on a une copie trop écartée, que l'on suit dissichement à la lesture, qui satigue l'accompagnateur, & qui n'est profitable qu'au copile.

"La même attention, dit Rousseau, de ne pas multiplier les signes doit empécher d'écrite pour la symphonie les pians aux entrées de chant, & les forte quand il cesse."

Pour que cette précaution fût en effet inutile, il faudroit être sûr d'avance que celui qui copiera la partition en parties féparées fera un homme t ésintelligent, ce qui n'arrive pas tou ours. S'il oft peu attentif, il ne copie que ce qu'il voit, & néglige les fignes de reptrée du chant quand on n'a pas en le foin de les écrire.

Cette attention, au surplus, de ne pas multiplier les signes, ne seit encore qu'a épargner de la peine au cop il ; car il peut etre commode, & il est au moins indisferent au lesteur de voir écrite t ut du lo g une partie qui pourroit être renvoyée à une partie semblable.

Rouffeau veut que le conile puisse corriger une fausse note delappé à l' trant on d'un compo, teur, mois qu'il la la ce si elle vient l'ignorance (cite distinction et a l'ez délicate, & mous parcit pas d'une sort grande utilité. Il es sertain qu'on est heureux de rencontrer des pul qui connossiont l'harmonie, mais ils sort es. Qu'il cette sorte de critique, qui conssiste a mic un sorvou un sort où il a é è oubli il l'entré vien sor de ce qu'on sait; car souvent le compenseur a une inten-

tion secrette, quandil sait saire doux ce qu' paroitroit devoir être jort, & vice vers.

Nous ajouterons peu de conseils à ceux que Pousseau a multiplis. Nous remarquerons seulement que la tête des notes doit être en général fort groffe pour être distinguée plus facilement. Leur dimension doit être déterminée en genéral par la réglure du papier. Les notes qui font entre les efpaces doivent le remplir en entier sans toucher aux lignes au-dessus ni au-dessous. Celles qui fore sur les lignes, ayant la minie proportion, occuperont en dessus la moitié de l'espace. Il faur aussi que les lizifons des queues soient grosses, distinctes, tirecs droit & hardiment, & qu'au contraire les queues soient très-délices. On parvient très-facilement à ce double but au moyen d'une plume taillée en gros, & dont la pointe cit coupée en sens contraire des plumes qui servent à l'ecri-

Il est bon que les paroles soient écrites en grosses lettres, & c'est une attention que Rousseau n'avoir pas. La petitesse de son caractère satiguoit les yeux. Ce sont les paroles qui doivent, autant qu'il est possible, servir de guide pour l'écartement de metures. Plusieurs copisses commencent même par écrire les paroles; mais cette méthode a des inconveniens qu'on apperçoit bientôt. Elles ne doivent être ni trop servées pour être distinctes, mi trop écartées pour que l'œil ne soit pas obligé de courir après.

Comme un des mérites d'une copie est d'être bien noire, il saut que le copie évite de sécher ses notes avec des poudres de couleur jaune, rouge, &c. On emploie en Italie un sable sin qu'on noircit en le saisant chausser dans une poèle à frire. Il est mieux encore, quand on le peut, de n'en pas mettre du tout.

Il est temps aussi de nous arrèter. Ajoutons seulement que les copisses qui voudront se sormer trouveront de bons modèles dans les belles coptes d'Italie, & sur tout d'Allemagne.

(M. Framery.)

COPISTE. Rousseau, dans son article, se donne trop sévérement ou trop modessement le titre de mauvais copisse. Sa note étoit un peu maigre, & vers la fin de sa vie les queues étoient quelquesois tremblottantes mais tous les morceaux notes par lui sont remarquables par une extrême neuere, une clarié parfaite, & sur-tout parfune corressondance exacte entre les paroles & le chant, comme entre celuici & les différentes parties.

Le métier de cosifie seroit illustre, quand il n'est été exercé que par l'aureur du Deninda visser et du Distionnaire de musique; il l'est encore bien davantage lorsque cet aureur est en même-temps celui d'Émile, d'Heleije & du Coutrai social. On s'est demande long remps par quelle le rarreue cet homme célebre s'esoit ainsi deveué a une occipation

Dans l'effervescence extraordinaire qu'il éprouva en composant son premier discours sur les sciences, se sentant désormais destiné à dire aux hommes de grandes vérités, il ne voulut plus d'aucunes des entraves que l'ambition ou le desir de fortune pouvoient mettre à son talent; mais il ne voulut point non plus faire de son talent un métier. Il lui en falloit donc un pour vivre, qui lui laissat toute sa liberté, qu'il pût exercer chez lui, prendre & laif-fer à son gré & à ses heures. Il choisit celui de copists de musique, après avoir refusé la place de cuissier que lui offroit M. de Francueil, receveurgénéral des finances. « Si quelque occupation plus n folide, dit il, eût rempli le même but . je l'au-" rois prise; mais ce talent étant de mon goût, & " le seul qui, sans assujettissement personnel, pût » me donner du pain au jour le jour, je m'y tins. 55 Croyant n'avoir plus besoin de prévoyance, & » faifant taire la vanité de caissier d'un financier, je » me sis copisse de musique. Je crus avoir gagné " » beaucoup à ce choix; & je m'en suis si peu re-» penti, que je n'ai quitté ce métier que par force, » pour le reprendre aussi tôt que je pourrai ». Conor fessions, 1.8.

En effet, il s'y livra, même après sa retraite à l'Hermitage & à Montinorency; & l'ayant quité, comme il le dit, forcément depuis son exil, il le reprit huit ans après, lorsqu'il sut de retour à Paris. A cette dernière époque, il prenoit dix sols par page; ce prix étoit sans doute un peu en raison de sa célébrité, mais il étoit aussi en raison de sa peine & de son temps. Voici ce qu'il dit de lui-même à cet égard dans le second de ses dialogues. « Sa note mal formée m'a paru faite pesam-» ment, sans grace, mais avec exactitude. On voit » qu'il tâche de suppléer aux dispositions qui lui » manquent, à force de travail & de foins. Mais » ceux qu'il y met, ne s'appercevant que par l'exa-» men , & n'ayant leur effet que dans l'execu-» tion,... ne compensent pas aux yeux du pu-» blie les défauts qui d'ahord sautent à la vue. " N'ayant l'esprit présent à rien, il ne l'a pas non-» plus à son travail, sur-tout sorcé, par l'affluence » des survenans, de l'associer avec le babil. Il fait » beaucoup de fautes, & il les corrige ensuite en " grattant son papier avec une perte de remps & des » peines incroyables. J'ai vu des pages presque » entières qu'il avoir mieux aime gratter ainsi, que derecommencer la feuille, ce qui auroit été bien » plutôt fait. Mais il entre dans son tour d'esprit la-» boriensement paresseux, de ne pouvoir se résou-» dre à refaire à neuf ce qu'il a fait une sois, quoi-» que mal. Il met à le corriger une opiniatreté qu'il » ne peut satisfaire qu'à force de peines & de tems. » Du reste, le plus long, le plus ennuyeux tra-" vail ne fauroit lasser sa patience; & souvent CO.R

" faisant saute sur saute, je l'ai vu gratter & rez " gratter jusqu'à percer le papier, sur lequel ensuite " il colloit des pièces. Rien ne m'a fait juger que " ce travail l'ennuyât, & il paroît, au bout de " six ans, s'y livrer avec le même goût & le mê-" nte zèle que s'il ne faisoit que de commen-" cer.

" J'ai fin qu'il tenoit registre de son travail; j'ai » desiré de voir ce registre, il me l'a communiqué. » J'y ai vu que dans ces six ans il avoir écrit en » simples copies plus de six mille pages de musique, » dont une partie, musique de harpe & de clave-» cin, ou solo & concerto de violon très-chargés, » & en plus grand papier, demande une grande » attention, & prend un temps considérable ». Six mille pages à dix sols faisoient donc 23000 liv. gagnées dans six ans, c'est à dire, 500 livres par an, ajoutées à son petit revenu qui n'étoit que de 1100 livres de rente viagère, avec quelque argent comptant; voilà donc quelle étoit, dans l'âge des infirmités, la position de ce grand homme! Quelles sources de téflexions amères & de sentimens douloureux! Mais ils seroient déplacés dans cet ouvrage. Il vaut mieux finir par un trait dont j'ai été témoin, & qui prouve que ce prétendu misanthrope étoit l'homme le plus obligeant & le plus susceptible d'attentions délicates avec les gens qui lui témoignoient une véritable amitié.

Un amateur, de mes amis, avoit prêté à Rouffeau la partition complette de l'Olympiade de Pergolèze. Il la garda plusieurs années, sans que le prêteur, qui l'alloit voir de temps en temps, lui en parlat, on en entendit parler. Enfin prêt à partir pour Ermenonville, Jean-Jacques lui renvoya fa partition avec un volume relié, contenant une copie de sa main de cette partition même, non pas en notes ordinaires, mais avec l'accompagnement en chisfires selon la méthode qu'il avoit inventée, & un petit billet fort simple, où il disoit qu'ayant trouvé la partition originale remplie de fautes, il s'étoit permis de les corriger; que pour réparer ce barbouillage d'un livre qui ne lui appartenoit pas, il avoit recopié toute l'Olympiade d'après sa méthode, qu'il savoit être du goût de M. ***, & qu'en partant pour se retirer à la campagne, il le prioit d'agréer cette foible marque de son souvenir & de sa recon-(M. Ginguené.) noistance.

COR & COR-DE-CHASSE. f. m. Cet article est traité avec une certaine érendue dans le volume des Arts & Métiers méchaniques, tome 4, page 125, & nous y renvoyons nos lecteurs. Cependant, comme il contient quelques erreurs, & que M. le Brun, artiste distingué par l'habileté de son exècution, & la connoissance approfondie de cet instrument, a bien voulu nous faire part de ses lumières à cet égard, nous allons râcher de rectifier cet article du volume des arts, & de suppléer à ce qu'il laisse à desirer.

Pour

Pour donner du cer, on place l'embouchure fur les lèvres, de manière qu'elle y foit partagée ègalement, & que les lèvres elles-mêmes le foient, dans en autre tens, par l'embouchure. On ne l'y appuie ou'aurant qu'il faut pour empêcher l'air de fe faire pullège au debors entr'elle & les lèvres; ain i il n'est pas vrai de dire, comme dans l'article cité, a qu'ou forme les sons en appuyant plus mon m ins sur l'embouchure m. Eile doit être dirigée horizontalement, & le cor porté droit devant soi.

Les lèvres doivent être pressées l'ime sur l'autre, & tous leurs museles tendus, mais en évitant les grimales désagréables. La bouche, au contraire, dans cette position doit plurôt annoncer le sourire

Pour saire parrir le son, on donne des coups de langue sur la machoire supérieure; mais on se garde bien d'insinuer la langue dans le bocal, comme il est dit dans l'artiele cité. L'air chassé dans le corps de l'instrument par l'ouverunce qu'il se sair entre les lèvres est ce qui produit le son; mais il l'est pas nécessaire de saire de efforts de poirtine. La sorce, au contraire, si on en employoit à pousser le vent, ne produitoit que des sons désagréables, & l'on do t urer du cor les plus beaux sons potsibles avec sort peu de vent, à moins que d'ailleurs on ne s'y prenne mal.

L'air poussé avec force ne produit pas sur le corcomme sur le haut-bois, la ssûte, &c., la quinte ou l'octave du premier son donné : on y prend les sons hauts ou bas, selon que l'ouverture est plus ou moins étroite. La différence de cette ouverture dépend du plus ou moins de pression des lèvres; ainsi, plus le son que l'on veut prendre est haut, plus il faut les presser l'une sur l'autre. Quoiqu'il se dissipe moins d'air dans les sons aigus, vû qu'alors l'ouverture des lèvres est moins grande, il sant cependant que l'air y soit poussé avec plus de vivacité, parce que les lèvres étant plus serrées, il lui sant plus d'action pour s'y saire passage.

Comme le cor ne produit que les sons de la nature, altérés par notre tempérament, & que nos oreilles habituées à cette altération trouveroient sausses quelques notes de sa gamme; (Voyez Gamme du cor-de-chasse, & la Table de la Génération harmonique de M. l'abbé Feyton, pl.nches de massque sig. 40) l'att est parvenu à ramener ces notes à notre système d'intonation. C'est par le ressertement des lèvres qu'on parvient à hausser, par exemple, le se b qui se trouve trop bas dans entre gamme. (Voyez planches de musique, sig. 123.) On peut aussi baisser les sons de quelque chose par le même moyen; mais on a trouvé que la main, plus en moins ensoncée dans le pavillon, corrige les sons qui paroissent trop hauts à dissercus degrés; non-seulement, par ce moyen, oa fait justes (conformément à noure système) les Musique. Tome I.

gammes diatoniques, mais on parvient encore à en faire de chromatiques. Ce ploc le ha sie proportionnellement le son, de manière que du fai, par exemple, de la promière oclave, qui est un son naturel dats l'instrument, on parvient à en faire un su, en bouchant le pavision presque hermétiquement.

Il faut observer que plus on met la main dans le pavillon, & plus il faut de vier pour rendre les sons égaux en force. (Voyez la Garane de cor, planches de mossque, sig. 123.) Par la monière dont elle est notee, on constitu dans quelle proportion il faut introduce la mun ou boucher le pavillon pour parvenr, si d'ailleurs on est mulicien, à frire justes les sons praricables dans ces de ax octives les plus avantiguifes au cor. Les rondes indiquent les sons naturels, ceux où il ne saut pas de main; les netes de moindre valeur ind'quent celles où la min est n'ecestaire, & moins elles en ont, p'us la min doit être enfoncée, excepté pour les trois derniers qui se font fans son secours, & dont la va'eur n'est relative qu'à ce qui va être dit en faveur de ceux quiveulent compofer des morceaux brillans pour cer instrument.

Qu'il so't permis de répéter cette observation donnée par M. le Brun, comme la plus importante. Ce n'est point par la sorce du vent qu'on parvient à bien jouer du cor; p'us le veni y est menage, plus les sons en sont purs & agréables. Par la méthode qu'ind que M. le Brun, outre l'avantage de ne se point satiguer, on aura celui de ne pas remplir d'eau, à toute minute, le corps de l'inftrument; ce qui non seulement nuit au son & produir des glougloux défagréables, mais ce qui oblige encore d'aspirer cette eau pour la retirer à la fois de tous les tours où elle s'est introduite per la sorce du vent; & l'effet en est dangereux. En foufflant peu, elle ne s'introduit que dans le premier tour, & pour l'en-retirer, il suffit d'incliner l'instrument.

On peut jouer du cor fant suivre toutes les rèz'es qui viennent d'être presetties; mais en ne s'y conformant pas, on ne parviendra junaisà s'y d'stinguer; & si on a vu naître quelques accidens jusqu'ici de la pratique de cet instrument, c'elt faute de les avoir sinvies. Ce court expesse ne suffira pas, sans doute, pour se pusser de mairre, mais au moins celui qui le prendra pour guide ne contractera pas de mauvai es habitudes.

Il faut donc s'exercer d'abord fur la gamme que l'on trouvera, plane. Je musiq., fiz. 12: On ce cherchera dans les commencemens qu'a faire so rondes du milieu de cette gamme, pvis la banches, &c. en passant succellivement au la composition poindre valeur.

Ceux qui se destinent au second de l'exercer avec des cos en us, & con x'

jouer le premier, avec un cor en fa ; ce cui fait une quarte de différence. Les compositeurs qui ne veulent le servir des cors que comme parties d'accompagnement ne sortiront pas de cette étendue, &c n'emploieront que les rondes & toutau plus les blanches de la gamme donnée pour exemple.

Dans celle qui est imprimée, première partie du quatrième tome des Arts & Matiers, il y a quelques fautes d'impression que l'on pourra rectiffer fur celle que nous indiquons ici, fig. 123. On y trouvera aussi d'autres détails que par cette raifen nous croyons devoir omettre.

Les compositents qui voudroient connoître affez bien le cor pour pouvoir le faire réciter d'une manière brillante, & faire valoir des artistes en état d'exécuter leurs idées, ajouteront à ces règles générales les observations suivantes.

La valeur des notes de la gamme fig. 123 est proportionnée, comme nous l'avons dit, à la force du fon que l'on y peut donner; en outre, plus cette valeur est grande, plus les notes se prennent facilement, & penvent être employées dans un trait. Cependant les notes de pen de valeur & défignées par des noires ou des croches, dont le fon est néces-Tairement fourd, & l'intonation difficilement juste. penvent être admiles dans des traits simples, comme un passage diatonique en doubles croches, où l'oreille ne sem que l'ensemble & l'intention du trait. & ne peut apprécier la justesse partielle des fons, vû leur rapidité.

La gamme que nous donnons pour exemple est en f... On la baissera d'un sémi-ton pour avoir celle de mi naturel, & tous les sons s'y trouveront dans le même rapport, à cette d'sférence près, que l'exécution des notes aignes fera plus facile.

Le cor en mib peut ren îre avan:ageusement un chant large & majestueux; mais comme le son en est un pen sourd (& plus on baissera le ton, moins il scra sonore,) les traits que l'on y pourroit exé-cuter seroient difficilement compris, s'ils étoient d'un mouvement trop vif.

Les autres gammes ne sont pas propres à faire briller le cor, ni dans les traits, ni dans le chant; car plus haut que fa, les sons aigus sont glapissans; plus bas que mib, les fons graves sont trop sourds, & les vibrations de l'instrument trop prolongées.

M. le Brun renvoye au volume des Arts & Métiers, pour la manière de noter les parties de cer; mais comme elle ne nons y paroit pas présentée avec assez de détails, nous avons cru devoir en reparler ici.

Les cors jouent toujours en ut, & on suppose ordinairement que leur partie est écrite sur la clef de 6' feconde ligne; ainsi leur tonique, quelle qu'elle soir, est écrite dans l'espace de la troissème à la quatrième ligne.



Exemple:



Ainsi lorsque le morceau est en ya, ce fa qui est tonique est écrit dans ce même escace ou se trouve l'ut de l'exemple : la dominante at l'e place sur la l'gne de la clef, au lieu du fol; la médiante La sur la première ligne, & l'octave grave au-dessous de la portée avec une barre ajoutee. Mais quand on écrit en partition, pour que le lecteur n'éprouve pas d'embarras par un mélange de tons différens. on écrit les cors sur une clef telle que la conique le trouve toujours sur ce même espace de le troisième à la quarrième ligne: ainsi, soit le tan du morceau en fa, on écrira les cors sur la cles d'ut seconde ligne, parce qu'alors le fa tonique se trouve place fur l'espace indiqué, & correspondre à l'ut des cors. Exemple:



Voyez planc. de musiq., sig. 124, la table de correspondance de sous les sons du cor avec la clef de fol, sur laquelle ils sont censés écrits.

Quelques auteurs écrivent les cors en partition sur la clef invariable de fa quatrième ligne, parce que cette clef les présente dans leur plus véritable diapason; mais c'est une difficulté pour l'instrumentiste qui n'auroit pas l'habitude de transposer, ou pour le copiste qui seroit forcé à faire cette transpofitien dans les parties separées.

D'après les détails que nous venons de donger sur cet instrument, dont l'effet est si beau, si puissant dans un orchestre, & qui, porté au point de per-fection où d'habiles attiftes l'ont élevé de nos jours, est devenu si intéressant & d'une expression si touchante dans le récit, on conçoit la prodigieuse différence qui se trouve entre le cor, proprement dit, & les instrumens appellés vulgairement cors-dechasse; il y en a même dans leur construction. Ces derniers, dont le seul emploi est de rallier des chiens égarés, de rappeller des chasseurs dispersés, & d'indiquer, par le choix des airs, les dissèrens périodes de la chasse, destinés d'ailleurs à être joues en plein air, n'ont besoin que d'un son fort & rauque qui puisse être entendu au loin. Leur forme est ordinairement plus grande, & il s'en saut de beaucoup que leur fabrication soit amsi soignée.

Nous terminerous eet article par une observation grammaticale,

Antrefois on défignoir l'exécution de chaque inftrument, à peupre, par une expression particulière. On disoit donner du cor; sonnes de la trompette; battre du tambour; blouser des timballes; toucher du clavecin, de l'orgue; pincer de la harpe, de la guitare; jouer du violon, du hauthois, &c. On a renoncé peu-à-peu à ces distinctions n'inutienses & pédantefques, & l'on se sert aujourd'hui du mot jouer pour tous les instrumens. On dit donc jouer du cor; mais pour cet instrument, si l'on vouloit conserver les deux locutions différentes, il faudroit dire donner du cor, lorsqu'il est destiné à la chasse, où l'on donne en effet tout ce qu'on a de souffle, pour produire le son le plus sort, & jouer du con dans l'orchestre, où l'on n'emploie d'efforts que pour adoucir son jeu & le rendre plus moëlleux. (M. Framery.)

CORDE. f. f. J'ai promis, dans une note sur l'article accord de M. Sulzer, de traiter ici de la synonimie de plusieurs mots employés en musique dans le même sens, & de la différente acception de quelques autres qui servent à exprimer des choses diverses. Je vais essayer de remplir cette tâche dissicile, mais importante, & qui mé paroît propre à jetter beaucoup de clarté sur un art qui en a grand besoin.

Les mots ten, mode, modulation, sont pris chacun dans des acceptions souvent très-différentes & très éloignées de leur fignification propre; & au contraire les mots ton, corde, note, degré, intervalle, son, mode, modulation, gamme, &c. sont souvent pris l'un pour l'autre. Il en est de même de gamme & échelle, d'échelle & octave, &c. Il s'agit de leur assigner ici leur véritable sens, pour éviter la consusion qui s'est introduite dans l'art mufical, & dont il est dissicile de se garantir.

Ton, vient du grec zé sz, qui lui même vient de zelvo, tendo. Il fignifie dene une corde tendue, une corde fonore; & d'après cette étymologie, on autoit raison de dire a tous les tons de la gamme n pour exprimer tous les fons qui la composent. Mais comme dans ce sens nous avons le mot corde (que nons devrions écrire chorde, puisqu'il vient du grec zordo) qui fignisse absolument la même chose, c'est-à-dire, si tes, corde d'astrument, corde sonore, & que nous n'avons, au contraire, aucun mot qui exprime la mesere de l'intervalle aui se trouve entre deux cordes consentives du système, il vaut mieux, ce me semble, conserver exclusivement au mot ton cette acception, & n'en jamais s'éparer l'idée de l'intervalle qu'il exprime.

Tor fignine encore, dens notre mufique moderne, la corde principale d'un mode. Ainti les cortes du tivitème émant arrangées d'une extrane manière, celle qui doit commenter. A finir un morceau, & qui par cette rail n'en est reg rale comme la principale, est appellée le tor. Ainti un

air, ou simplement une phrase, dont la rote at est la principale, est dans le tra d'at. Cette locuion est vicieuse, puisqu'elle est équiveque, & qu'en ne sait si l'on parte du mode, de l'intervalle ou de la principale corte. Disons donc que cet air, cette phrase, sont dans le mode d'at, ou plus précisément encore dans la gamme d'at.

On pourroit dire, par exemple, en ne suivant que des dénominations généralement adoptées, a dans le ton d'ut il y a deux tors du ton de soi au mon de soi au mon de soi au mon de soi au mon de s'exprinter est incertaire & ridicule, tandis qu'il seroit fort clair de dire : « dans la mamme d'ut il y a deux tons de la co. de soi a ma la corde si. »

On prétend que notre gamme est en plusieurs tons, pour dire qu'on y trouve plusieurs cordes principales; ce qui est vrai, à cause du tempérament qui fait entre mi & su un semi-ton égal à celui qui est entre si & us. Mais on ne pourreit pas dire qu'elle est en plusieurs moses; il faut donc distinguer le mot mosée du mot ton.

Mode doit être auffi diffingué de modulation. Mode fignifie maniè e d'être : ce mot exprime un arrangement convenu dans une ferie de f ns. Ainsi la gamma composse de deux titracordes semblables cit dans un mad, & ce mode est invar a' e; car si on saisoit un autre arrangement dans les tetracordes, ce seroit un autre m. Le. Ainsi la gamme de Blainville, mi fa fol la si ut re mi, est dans un autre mode que notre gamme ut re mi fa foi la fi ut, qui. que composée des mêmes sons, mais ils sont cifposés différemment. La gamme mineure est dans deux modes à la seis & peut-être dans trois. Le premier tétracorde en est ordinairement invariable; mais dans le second, la fixre & la septième sont majeures en montant, l'a mineures en de cen jantice qui sait bien deux modes d'stincts, puisque ce sont deny arrangemens d'abiens.

Cette gamme mineure peut ète dons un toifième mo e, lors que la quarte en entrendie majeure, comme dans cet exemple : ut re mit ta e pot
la b si na, qui con ient les elémen de l'accord de
fixte superfine la b ut sa # Que i l'on pretend e
que ce nouvel arrangement, que ce sa # n app mine
pas à la gamme d'as, que d'est une mineue de noduler, de passer en so ; ensin que come e, un no e à
celle de so, je demandero's i implime le comment
un la bémol que cette ga ame dont ne so.

mettre, & q u se trouve en so, le mê ne accomme
le sa deux gammes a la sois. Voyez l'exem le

fat for,

morceau, & qui par cente ruli n'en est reg rdee . Il est évident qu'il ne s'onit i un d'in rond de comme la principale, est appellée le ten. Ainsi un la dominante fid, prate de dans la comme la biblio.

ost toujours la principale, & qu'on peut considérer comme un mode cette sorte d'arrangement.

Tel est le troisième mode imaginé par M. Vandermonde, & sur lequel on a en tort de vouloir jetter du ridicule, puisque cette disposition des cordes d'une même gamme est certainement dissernte des deux autres, & que le mor mode ne signisse pas autre chose qu'un nouvel arrangement. Ceux qui sont choqués de voir placer dans la gamme d'ut un sa dièze qu'ils y croient si fort étranger, seroient donc bien plus révoltés d'y voir un re dièze, un sol dièze, & jusqu'à un ut dièze. Ce ne sont cependant que les cerdes contenues dans la cinquième octave de l'ut générateur:

#t, ut #, re, re #, mi, mi #, fa, fa #, fol, fol #, &c.
16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25,

Diront-ils que ces cordes ne sauvoient être de la gamme de leur générateur? (Voyez les articles Bassé-fondamentale de M. l'abbé feyteu, & l.: Tuble de la génération harmonique, fig. 40.)

Au reste, on auroit tort d'attacher une si grande importance à ce mot de mode, puisqu'il ne signisse que la disposition des cordes d'une gamme; & qu'il importe peu qu'une de ces cordes appartienne à une gamme ou à une autre, pourvu qu'on soit assuré de l'harmonie dont elle doit être accompagnée Voyez Gamme.

Quant à la distinction à faire entre mode & mo-Qulation, il n'est pas nécessaire d'etre profond grammairien, & il sustit d'avoir une simple idée d'analogie, pour favoir que le mot de modulation, par sa désinence, exprime une action; ainsi, modulation est l'action de passer d'un mode dans un autre. Il ne saut donc pas dire qu'on est dans une modulation majeure ou mineure, ou dans la modulation d'ut. Mais on sait une modulation, quand on passe du mode d'ut dans le mode de sol; & lorsqu'on parcourt successivement plusieurs modes, on sait une suite de modulations.

Gamme est une série des sons de notre système, disposée dans un ordre inventé par Cuido d'Arrezzo. Elle est composée de deux rétracordes semblables. Quand chacun des degrés qui la forment est placé dans un ordre diatonique, elle s'appelle métaphoriquement échelle, scala. Lorsque ces sons Te trouvent dispersés, ou disposés dans un ordre différent, les cordes qui les représentent appartiennent toujours à la même gamme, mais elle ne doit plus être considérée comme échelle. Le mot ofave, qui se prend aussi quelquesois pour celui de gamme, ne présente que l'idée des huit sons qui la composent, reunis dans leur ordre naturel. Ainsi l'échelle de la gamme peut contenir cinq, six ou sept sons diatoniques: l'oftave doit les contenir tous les huit.

On désigne souvent les sons indifféremment pas le mot note & par le mot corde. Sons est le terme générique qui exprime les vibrations de l'air defquelles l'oreille est frappée. Tout ce qui fait vibrer l'air est donc un jon; mais ce son peut être harmonique ou exharmonique. (Voyez Son & Ziuit.) Tout son harmonique est représenté par une corde fonore, quand il s'agit de le communiquer à l'ouie; il est représenté par une note quand on le communique aux yeur. On écrit les sons avec des notes, on les exécute communément avec des cordes; & figurément les sons, mêmes rendus par des instrumens à vent, sont également désignés sous le nom de cuides. Mais comme il n'y a point de son harmonique entendu qui ne puisse être écrit, & point deion écrit qui ne puisse être entendu, il est tout naunel & sans inconvénient de prendre ces deux mots l'un pour l'autre. J'ai voulu seulement déterminer l'idée précife que chacun d'eux préfente à l'esprit. Ainsi l'on dit également bien, u'ut mi sol, » sont les trois cordes ou les trois notes principales » de la gamme d'at. » Il ne feroit pas aussi exact de dire: " les trois sons principaux," parce que chacune de ces cordes renferme plusieurs jons.

On pourroit dire aussi, sans offenser la loi de l'étymologie, « les trois tons principaux; » mais j'ai déjà dit pour quelle raison il falloit éviter de donner cette acception au mot ton.

On confond encore degré avec intervalle. Tout degré est un intervalle, sans doute; mais tout intervalle n'est pas un degré. Ce mot implique l'idée d'une échelle que l'on monte ou que l'on descend; & comme il est plus ordinaire de descendre ou de monter par degres qui se suivent, ce mot exprime plus particulierement des cordes diatoniques, & l'on nomme intervalles les degrés qui ne sont pas conjoints. (Voyez Cenjoints.)

Pour réfinmer, laissons au mot ton sa seule acception d'intervalle; ôtons lui celle de mote, & celle de corde d'une gamme qui sont toujours équivoques, quoi qu'en dise Rousseau. Il a imaginé d'écrire le mot ton en caractère italique, lorsqu'il désigne un intervalle, & en romain pour d'signer un mode, (qu'il appelle improprement une modulation;) il prétend, dans son avenissement, qu'au moyen de cette précaution, la phrase suivante n'a plus rien d'équivoque.

» Dans les Tons majeurs, l'intervalle de la » Tonique à la Médiante est composé d'un Ton majeur & d'un Ton mineur.

Elle offre au moins une omophonie, un choc de mois défagréables à l'oreille. D'ailleurs, cette foible diffinction, qui échappe même aux yeux quand ou lit, re fe fait nullement fenir à celui qui écoute. Cette même phrase sera certainement plus claire & plus précise exprimée ainsi:

"Dans les gammes majoures l'intervalle de la

» tonique à la médiante est composé d'un ton

D'ailleurs, Rousseau, qui distingue le mot ton signifiant gamme, ou le mode de cette gamme, du motton signifiant intervalle, comment dissinguera-t-il le mot ton, signifiant corde sonere, acception dont il ne parle pas, & qui est cependant la plus propre de ce mot, puisqu'elle est consorme à son ètymologie? Ce n'est que sigurément que le mot ton désigne une gamme ou un mode. Une gamme est dans le ton d'ut, comme je l'ai dit, parce que cet ut en est le ton principal.

Donnons-lui alors le nom de corde, & nous aurons ainfi autant de mots différent que nous voudrons exprimer d'idées différentes.

Nous appellons gamme la série des cordes qui servem à une composition musicale, & qui dépendent toutes d'un même générateur. Cette gamme peut être ordonnée de disserentes manières. La tierce peut en être majeure ou mineure. Il en est de même de la fixte & de la septième; la fixte étant mineure, la septième peut en être mineure ou majeure. La fixte étant mineure, la quar e peut être quelquesois majeure, comme dans l'accord de fixte superflue. Nous appellerons modes ces divers arrangements, & nous aurons un mode majeur & plusieurs modes mineurs.

Lorsqu'on passera dans la même gamme du mode majeur au mode mineur, ou qu'on entrera dans une autre gamme, nous dirons que l'on fait une modulation; mais nous ne nommerons pas ainsi la disposition constante d'une gamme, parce que ce mot est inséparable de l'idée d'action & de changement.

Lorsque cette gamme sera rangée diatoniquement, nous l'appeilerons échelle; nous donnerons le nom de degrés aux cordes qui se suivent immédiatement dans cette échelle, & celui d'intervalle aux cordes disjointes. Si cette échelle contient huit sons consécutifs, nous pourrons la nommer offave. « La » règle de l'offavé enseigne les accords qui doivent » ou qui peuvent accompagner les luit cordes de la » gamme sormée en échelle ».

Enfin, nous dirons à-peu-près indifférenment les notes ou les cordes d'une gamme, à moins que nous n'ayons quelque raison de spécifier des sons exécutés ou des sons écrits.

Voilà, je crois, tous les mots qui passent pour synonimes en musique, qu'il étoit intéressant de ne pas consondre, & de ramener à leur véritable valeur. S'il m'en est échappé quelques-urs, i'y reviendrai à mesure qu'ils se présenteront dans le cours de ce dictionnaire, & je me contenterai de renvoyer à cet article pour les mots que j'y ai traités.

Celui dont l'éducation musicale n'aura pas été corrompue par l'abus des termes, qui n'aura pas

l'habitude enracinée de la confusion qui règne dans l'art musical, pourra se familiariser aisement avec ces distinctions & n'exprimer que des idées nettes & précifes. Mais les muficiens auront de la peine à se défaire de certaines locutions auxquelles ils sont trop accoutumes. Toutes vicienses qu'elles sont, elles ne suffisent pas moins pour saire entendre leurs idées, & les résarmes ne peuvent s'exécuter que quand on en sent le besoin immédiat. Moimême, entraîné par l'ufage, je ne reponds pas de me conformer joujours exaclement aux loix diftinctives que je viens d'établir ; mais il feroit important que les mairres s'effo; cassent à les inculquer dans l'esprit de leurs élèves. L'usage s'en introduiroit de cette manière intenfiblement, pour l'intérêt d'une science dont la nomenclature n'a pas, comme celle des autres sciences, l'avantage d'une précifion philosophique.

(M. Framery.)

CORDE - A - JOUR on CORDE - A - VIDE. (Voyez Vide.) (J. J. Rouffeau.)

CORDE SONORE. Toute corde tendue dont on peut tirer du fon. De peur de mégater dans cet attiele, j'y transcrirai en pattie celui de M d'Alembert, & n'y ajouterai du mien que ce qui lui donne un rapport plus inmédiat au fon & à la musique.

"Si une corde tendue est frappée en quelqu'un de ses points par une puissance quelconque, elle s'éloignera jusqu'à une certaine cistance de la stimation qu'elle avoit étant en repes, revitame dra ensuite de sera des vibrations en vertu de l'élasticité que sa tension lui donne, comme en sait un pendule qu'on tire de son a-plomb. Que s'il, de plus, la matière de cette corde est ellemment affez élastique ou affez homogène peur que le même mouvement se commusique a routes ses parties, en fremssatt elle rend, a en mon, & sa résonnance accompagnera ten uns ses vibrations. Les geomètres out in eve les sex de ces vibrations, & les inusciens celles des sous p qui en résultent.

" On favoit depuis long-temps, par l'exp'rier ce " & par des raifonnemens affez vagues. ou . touves » choses d'ailleurs égales, plus une a de cieix " tendne, plus ies vibrations dicient per tes; " qu'à renfion egale les cerdes faile ent teurs vibrao tions plus ou meins promptemer en recale viplus ' gues; » fon qu'elles et ient mi ins or » c'est-à-dire, que la raiton des lore a scroit » toujours inverse de celle du nomb e d's vierin tions. M. Taylor, célébre gion è re a gleis, ch " le premier qui ait demontre les loix des i ran finns des cordes avec quelque exa : inde, dans " fon favant ouvrage intitule : Met a us ince esn toum diretta & inv. ofs , 1715; & ces memos " loix ont été démentices encore depuis . M. " Jean Bernonilli, dans le second tem ces Men moires de l'Academie Imperiale de Peterstourg, se De la formule qui résulte de ces loix, & qu'on peut trouver dans l'Encyclopédie, article Corde, te tire les trois corollaires suivans qui servent de principe à la théorie de la musique.

I. Si deux cordes de même matière font égales en longueur & en groffeur, les nombres de leurs vibrations en tems égaux feront comme les racines des nombres qui expriment le rapport des tenfions des cordes.

. II. Si les tensions & les longueurs sont égales, les nombres des vibrations en tems égaux seront en raison inverse de la grosseur ou du diamètre des cordes.

III. Si les tensions & les grosseurs sont égales, les nombres des vibrations en rems égaux seront en raison inverse des longueurs.

Pour l'intelligence des ces théorèmes, je crois devoir averir que la iension des cordes ne se représente pas par les poids tendans, mais par les racines de ces mêmes poids; ainsi les vibrations étant entr'elles comme les racines quarrées des tensions, les poids tendans sont entr'eux comme les cubes des vibrations, &c.

Des loix des vibrations des cordes se déduisent celles des sons qui résultent de ces mêmes vibrations dans la corde sonore. Plus une corde sait de vibrations dans un tems donné, plus le son qu'elle rend est aigu; moins elle sait des vibrations, plus le son est grave: en sorte que, les sons suivant entreux les rapports de vibrations, leurs intervalles s'expriment par les mêmes rapports; ce qui soumet toute la musique au calcul.

On voit par les théorèmes précédens qu'il y a trois moyens de changer le son d'une corde; savoir, en changeant le diamètre, c'est à-dire, la grosseur de la corde, ou sa longueur. ou sa tension. Ce que ces altérations produifent successivement sur une même corde, on peut le produire à la sois sur diverses cordes, en leur donnant différens degrés de groffeur, de longueur ou de tension. Cette méthode combinée est cette qu'on met en usage dans la fabrique, l'accord & le jeu du clavecin, du violon, de la basse, de la guitare & autres pareils instrumens composés de coides de différentes grosseurs & différemment tendues, lesquelles ont par consèquent des sons différens. De plus, dans les uns, comme le clavecin, ces cordes ont différentes longueurs fixes par lesquelles les sons varient encore; & dans les autres, comme le violon, les cordes, guoign'égales en longueur fixe, se racourcissent ou s'allongent à volonté sous les doigts du joueur, & ces doigis avancés ou reculés sur le manche sont alors la fonction de chevalers mobiles qui donnent à la corde ébranlée par l'archer autant de sons divers que de diverses longueurs. A l'égard des rapports des sons & de leurs intervalles, relativement aux longueurs des cordes & à leurs vibrations, voyez Son, Intervalle, Confonnance. .

La corde sonore, outre le son principal qui re-sulte de toute sa longueur, rend d'autres sons accessoires moins sembles, &t ces sons semblent prouver que cette corde ne vibre pas seulement dans toute sa longueur, mais sa't vibrer aussi ses aliquotes chacune en particulier, selon la loi de leurs dimensions. A quoi je dois ajouter que cette propriété, qui sert ou doit servir de sondement à toute l'harmonie, &t que plusieurs attribuent, non à la corde sonore, mais a l'air frappé du son, n'est pas particulière aux cordes seulement, mais se trouve dans tous les coips sonores. (Voyez Corps sonore, karmonique.)

Une autre propriété non moins surprenante de la corde sonce, & qui tient à la précédente, est que si le chevalet qui la divise n'appuie que légèrement, & laisse un peu de communication aux vibrations d'une partie à l'autre, alors au lieu du son total de chaque partie ou de l'une des deux, on n'entendra que le son de la plus grande aliquote commune aux deux parties. (Voyez Sons harmoniques.)

Le mot de corde se prend figurément en compofition pour les sons sondamentaux du mode, & l'on appelle souvent cordes d'harmonie les notes de basse qui, à la faveur de certaines dissonances, prolongant la phrase, varient & entrelacent la modulation.

(J. J. Rousseau.)

Observations essentielles sur l'article de Rousseau.

Rousseau, malgré son guide & la crainte qu'il avoit de s'égarer, a sait plusieurs erreurs dans cet article.

1°. Il a tort de dire que la tension des cordes ne fe représente pas par les poids tendans, mais qu'elle se représente par les racines de ces mêmes poids

2°. Quand cela feroit vrai, il auroit tort encore de dire que les poids tendans sont comme les cubes des vibrations!: elles seroient alors comme les quatrièmes puissances. Mais les vibrations étant, par le premier théorème, comme les racines des tensions, c'est-à-dire, des poids tendans, ces poids sont donc comme les quarrés des vibrations.

3°. Enfin, Rouffeau se trompe encore lorsqu'il dit qu'il n'y a que trois manières de changer le son d'une corde; savoir, en changeant la grofseur ou la longueur, ou la tension. Il y en a une quatrième, c'est de changer la densité, c'est-à-dire, la matière de la corde. Cela se déduit de la formule générale, d'où l'on tire bien d'autres théorèmes que ceux rapportés par Rousseau.

Il faut telever aussi une inadvertence dans le passage qu'il cite des d'Alembert: il renvoie au tome second des Mémoires de l'Académie Impériale de Pétersbourg; c'est au some troissème qu'il faut renvover.

(M. Suremain de Missery , Officier d' Artilleric.)

COR

Condes. Ce mot, pris dans la dernière acception de l'article de Rouffeau, ne fignifie point les fons fondamentaux du mode, mais tous les fons de la gamme. On dit, & Rouffeau le dit lui même: Frappez les principales cordes du mode. Alors le terme est pris dans un sens figuré.

Mais quelles sont les principales cordes? C'est d'abord sans controdit le générateur, le son sondamental, la tonique; puis cel es qui ont avec e'le la grande analogie, c'est à dire, le plus grand nombre d'harmoniques communs. (Voyez mon article Consonauree.) Et par conséquent l'ostave, la quinte, la tièrce, (& non pas la quarte, quoi qu'en disent Rousseau, Bomerz-Rieder, &c.) la fixte, (& non pas la quarte; la fixte, (& non pas la quarte; la fixte pas une corde du ton, lorsquelle sait quinte juste avec l'ostave de la tonique). (Voyez Fa, voyez aussi Modulation.)

CORDES MOBILES, (Voyez Mobile.)

CORDES STABLES. (Voyez Stable.)

CORNET A BOUQUIN. (Voyez Bouquin)

CORNETS. Ce sont trois jeux d'orgues, le grand cornet, le cornet de récit & le cornet d'écho, dont chaque touche sait parler cinq tuyaux à la sois, & les cinq tuyaux qui donnent l'ostave, la quinte, la quinte & la tierce majeure, ne produfent qu'un seul son. Quand on baisse la touche de l'ut, on enreud ut, son ostave, sa douzième, sa double ostave & sa dix septième majeure; mais on croit n'entendre que le son d'ut; ce qui prouve qu'un son n'est pas un élément simple, mais un agrégat de plusieurs sons concomitans. (Voyez Harmoniques, voyez aussi mon article Basse-sondamentale, n°. 1.)

Ce jeu d'orgue a deux défauts remarquables. 1°. Au lieu d'être terminé à l'aign par la tierce majeure, c'est-à-dire, par la dix-septième majeure du son grave de chaque touche, il devroit l'ène par sa double ou sa triple offave, ou du moins par sa dix-neuvième. La touche ut, au lieu de flire parler ut ut fol ut mi, 1, 2, 3, 4, 5, devroit faire parler ut ut fol ut, 1,2,3,4 feulement, ou ut ut sol ut mi sol, 1, 2, 3, 4, 5, 6, ou erfin. 1.1 ut fol ur mi jella ut. 1, 2, 3, 4, 5, 6. 7, 8, parce que l'o Stave & la quinte étant des intervalles plus confounans que la tierc majeure, un accord termin's par la tierce cst moins conforment que celui qui l'est par l'octave ou par la quinte (Vovez mon article Accords, caractère des accords, n°. 3.)

2°. Chaque touche ne faifant parler que les cinq premiers fons de la génération harmon que, la falvation ne peut avoir lieu pour tous les fons d'un accord du tems fo ble. Car lersqu'on touche successivement les deux tons de la quinte fol ut, on fait ces deux accords jol fol re fol st, ut ut fol

ut mi. Or, il n'y a point d'ut sur lequel le se puisse se résoulre, puisque l'ut le plus aigu du second accord sait la septième au desseus du se du premier accord. C'est un désaut qui a tellement été senti par les organistes, que les corners n'ont jamais que les deux octaves les plus aigues du clavier. Leur jeu sercit insupportable dans les deux octaves du bas. On peut remédier a ce désaut. (Voyez Orgue.)

CORPS-DE-VOIX. f. m. Les voix ont divers degrés de force ainsi que d'étendue. Le nombre de ces degrés que chacune embrasse porte le nom de corps-de-voix quand il s'azit de force; & de volume, quand il s'azit de force; & de volume, quand il s'azit de force; & de volume, quand il s'azit d'étendue. (Voyez Folume.) Ainsi, de deux voix semblables formant le même son, celle qui remplit le mieux l'ore lle & se sait entendre de plus loin, est die avoir plus de corps. En Italie, les premières qualités qu'en recherche dans les voix sont la justesse & la flexibilité: mais en France on exige sur-tout un bon corps-de-voix. (J. J. Rousseau.)

CORPS D'HARMONIE. Les Italiens appellent quelquesois ainsi un accord complet. Le nont d'accord ne présente pour eux que deux sons simultanes, mais un corps d'harmonie exprime tous les sons qui peuvent accompagner une note de basse. Ainsi sol si, si re, re sa, sont des accords; sol si re sa forment un corps d'harmonie.

En France, on appelle souvent ainsi une réunion de divers instrumens séparés du reste de l'orchestre, qui servent à un accompagnement particulier, principalement quand cet assemblage est compose d'instrumens à vent. Ainsi le trio du tableau magique, dans Zémire & Azor, est accompagne par un corps d'harmonie.

(M. Framery.)

CORPS SONORE. f. m. On appelle ainsi tout corps qui rend ou peur rendre immédiatement du son. Il ne suit pas de cette définirion que tout instrument de musque soit un corps sonere; on ne doit donner ce nom qu'à la partie de l'instrument qu's sonne elle-même. & sans laquelle il n'y auroit point de son. Ainsi dans un violoncelle ou dans un violon, chaque cerde est un corps sonore; mais la caisse de l'instrument, qui ne sait que repercu er & r'st hir le son, n'est point le corps sonore & n'en tait point par ie. On deit avoir cet article présent à l'esprit toutes les seis qu'il sera parlé du corps sonore dans cet ouvrage.

(J. J. Rouffeau.)

CORPS SOMORE. I. Le fon le p'us grave du corre sonore se nomme sondamental & les sons concomitans à l'aigu, harmoniques. Je dis à l'aigu, car il est saux, absolument saux qu'il en tende avenn audessous du sondamental. Rameau croyoit si et de la prétendre résonnance de ces sens insérieres l'enigine du mode mireur. Mais cette tel mériques est aussi inutile pour cela qu'elle est en mériques.

(Vovez Mode, Mode mineur.) A l'égard du tapport des harmoniques du coros sonore, voyez mon article Baffe-fondamentale , no. I.)

II. Le cores sonore est le générateur du mode. C'est lui qui donne d rectement les gammes diatonique, chromatique, enharmonique, dont les véritables formules font la quatrieme, la cinquième & la sixième octave de ses harmoniques, c'est-àdire, la suite des sons compris entre le hustième & le seizième, entre le seizième & le trente-deuxième, entre le trente-deuxième & le soixante quatrième harmoniques. (Voy. la table des harmoniques, col. 1°. fig 40.) Tous les fons d'un mode font donc compris dans les harmoniques du corps sonore dont la tonique est le son sondamental. Dans la théorie, tous les sons d'un accord peuvent être regardés comme de véritables harmoniques du corps sonore; dans la pratique ce sont d'autres corps sonores résonnans à l'unisson de ces harmoniques, mais avec des tymbres différens. Ainsi il faut distinguer trois espèces de coros sonores. 1º. Celui qui fait son ner le son générateur, la note du ton avec tous les harmoniques. 2°. Autant de corps sonores qu'on employe d'harmoniques du premier, chacun d'eux devenant fondamental des accords de l'harmonie. 3°. Autant de corps sonores qu'il y a de sons dans chaque accord, lesquels produisent à leur tour d'autres harmoniques qu'on regarde communément comme ne faisant point partie de l'harmonie, & qui cependant servent à completter les accords par leur résonnance spontanée.

Il n'y a donc point d'accord qui ne représente le produit d'un corps sonore; c'étoit un des paradoxes du système de Rameau; c'est-maintenant une vérité démontrée. (Voyez mon article Fondsmental.) (M. l'Abbé Feytou.)

CORYPHÉE. f. m. Celui qui condulfoit le chœur dans les spectacles des Grees, & battoit la mefure dans leur musique. (Voyez Battre la Mesurc.) (J. J. Rouffeau.)

CORYPHÉE, dans le sens que lui donne Roussean, & qui étoit en effet celui des anciens, vient du grec xejupaios qui fignifie: principal, celui qui est à la tête.

Les coryphées, dans nos opéras, n'ont pas la fonction particulière de conduire le chœur, mais de parler pour lui, d'exprimer les sentimens dont il est assecté. Dans ce cas, il viendroit de onni, dire, parler, & il s'écriroit choriphée.

Les coryphées des anciens opéras françois étoient charges spécialement de chanter des couplets, des perirs airs, ou une ariette de légèreré dans les fêtes qui accompagnoient le sujet. C'étoit là que le compositeur qui écrivoit en récitatif vague presque ronte la scène se réservoit l'usage du chant mecon le Ces airs ne tenant point directement à l'action; on s'y permettoir les roulades. & tous les agrémens dont la voix du coryphie étoit susceptible. Ce procédé étoit affez raisonnable pour les roulades qui peuvent rarement s'allier avec l'expression; mais pour les agrémens, c'est autre cho e. (Voyez les mots Agrement du chant & Cantabil:.)

Il réfultoit de cet arrangement que si les coryphées étoient moins bons affeurs, ils devoient être plus habiles chanteurs que ceux qui exécutoient les principaux personnages.

Aujourd'hui les coryphées remplissent à-peu près ce même emploi; mais comme on a introduit dans la scène beaucoup d'airs mesurés qui exigent des talens pour l'exécu ion, la fonction du corypace est devenue moins importante. On n'attend plus avec impatience l'ariette qu'il doit chanter, & l'exécution en est ordinairement réservée à des acteurs très secondaires, ou à de jeunes sujets dont ou veur esfayer la voix, & qu'on accoutume ainsi aux regards du public. (M. Framery.)

COTILLON, air de danse. C'est une espèce de branle, (Voyez Branle.)

COULÉ. Participe pris substantivement. Le coulé se fait lorsqu'au lieu de marquer en chaniant chaque note d'un coup de gosier, ou d'un coup d'archet fur les inframens à cordes, ou d'un coup de langue sur les instrumens à vent, on passe deux ou plufieurs notes fous la même arriculation en prolongeant la même inspiration, ou en continuant de tirer on de pousser le même coup d'archet sur toutes les notes couvertes d'un coulé. Il y a des instrumens, tels que le clavecin, le tympanon, &c. sur lesquels le coulé paroît presque impossible à pratiquer; & cependant on vient à bout de l'y faire fentir par un toucher doux & lie, très d'fficile à décrire, & que l'écolier apprend plus aisément de l'exemple du maître que de ses discours. Le coulé se marque par une liaison qui convre toutes les notes qu'il doit embrasser. (J. J. Rousseau.)

Coulé. Le coulé a la propriété de diminuer la force d'un tems bon, d'un frappé, relativement à la prosodie, comme nous le dirons à ce mot; de manière que le compositeur, lorsqu'il est entraîné par les loix du rythme ou de l'imitation à placer une syllabe soible ou brève sur un temps fort, doit avoir l'attention d'y faire un coulé. La faute n'existe pas moins, mais elle est moins sensible, moins choquante pour l'oreille Ainsi dans l'exemple snivant, la mesure A ne seroit pas supportable: on peut, à la rigueur, tolèrer la meture B.



Cette propriété des coulés doit être également connue du chanteur, afin qu'il les emploie par le moyen des appoggiatures sur les endroits qu'il croit devoir adoucir; & qu'il les évite, au contraire, lorsque l'expression exige un chant sier ou seulement marqué. Le coulé convient à la mollesse des dessus, mais les basses doivent en etre sort sobres.

COUP. f. m. On dit en musique, coup de langue, coup d'arches , coup de goster , &c. C'est une maniere de lancer le son pour la voix & pour les instrumens, & d'où dépend souvent l'exécution la plus parfaite. Le coup de langue pour les instrumens à vent a besoin d'être net, d'inche, rapide Le coup d'archet pour les instrumens à cordes doit être distinct, ferme & moëlleux. Le coup de gosier pour la voix demanderoit encore des précautions plus grandes. Mais comme cette expression n'est plus guère d'usage, & que ce qu'elle représente est un défaut reel dans le chant, il vaut beaucoup mienx y renoncer. On appelloit antrefois coup de gosier ces éclats de voix que les chanteurs prodiguoient dans notre ancienne mulique, en lançant les sons avec effort, & fur-tout en accompagnant d'un tremblement les sons soutenus, pour figurer les vibrations du timbre. Aujourd'hui ce défaut subsiste encore, mais dans un autre genre; ces saccades perpétuelles avec lesquelles on sait succèder les sons l'un à l'autre, sont de véritables coups de gosser; mais c'est un vice dans l'école françoise, la voix ne doit pas être jettée avec effort; elle doit être portée natu rellement sans être ni traînée ni saccadée, & ne pas présenter l'idée d'un coup. Aussi les Italiens ont-ils rendu par portamento di voce l'art de porter & de conduire la voix, que nos ayeux exprimoient par coups de gosier.

On appelle aussi coup de gosser le mouvement par lequel la voix passe plusieurs notes ensemble sans les détacher. Ces quatre notes doivent être suites d'un seul coup de gosser.

(M. Framery.)

COUPE. On donne ce nom à l'arrangement des diverses parties qui composent un poeme lyrique. C'est proprement le secret de l'art, & l'écueil ordinaire de presque tous les auteurs qui ont tenté de se montrer sur le théâtre de l'opéra.

Un poëme lyrique paroît fort peu de chose à la première inspection: une tragédie de ce genre n'est composée que de six on sept cents vers; un ballet n'en a pour l'ordinaire que cinq cents. Dans le meilleur de ces sortes d'ouvrages on voit tant de choses qui semblent communes; la passion est si peu poussée dans les premiers, les détails sont si courts dans les autres; quelques madrigaux dans les divertissemens, un char qui porte une divinté, une baguette qui fait changer un désert en un palais magnissque, des danses amenées bien ou mal, des dénouemens sans vraisemblance, une Musique. Tome 1.

contexture en apparance seche; certains mots p'is sonores que les autres, & qui revie neut toujours; voilà à quoi on eroit que se bornent la charpente & l'ensemble d'un opéra. On s'embarque, plein de cette erreur. sur cette mer qu'on juge aussi tranquille que celles qu'un voit peintes sur le théâtre: on y voque avec une réputation déjà commencée, ou étable pa d'autres ouvrages décidés d'un genre plus diffic le ; mis a peine a-t-on quitté la rive, que les venrs grondent, la mer s'agite, le vaisseau se brise ou étable. & le pilote lui - mème perd la têre & se noie. (Voyez Couper.)

Le poëte dans ses compositions ne tient que le fecond rang dans l'opinion commune Lully a joui, pendant la vie de Quinau t, de toute la gloire des opéras qu'ils avoient faits en société. Il n'y a pas vingt ans qu'on s'est appercu que ce poete étoit un génie rare, & malgré cette découverte tardive, on dit encore plus communement, Armide est le chef-dœuvre de Lully, que Armide est un des chefs-d'œuvre de Quinault. Comment se persuader qu'un genre pour lequel, en général, on ne s'est pas encore accoutume à avoir de l'estime, est pourtant un genre difficile? Bo leau affectoit de dedaigner cette espèce d'ouvrage : la comparaison qu'il faisoit à la lecture d'une pièce de Racine avec un opéra de Quinault, l'amitié qu'il avoit pour le premier, son antipathie contre le second, une sorte de sévérité de mœurs dont il faisoit prosession, tout cela nourrisson dans son esprit des préventions qui sont passes dans ses écrits, & dont tous les jounes gens héritent au sortir du collège.

Si l'on doit juger du mérite d'un genre par sa difficulté, & par les succès peu fréquens des beaux génies qui l'ont tenté, il en est peu dans la poésie qui doivent avoir la préférence sur le lyrique. Aussi la bonne coupe théatrale d'un poëme de cette espèce suppose seule dans son auteur plusieurs talens & un nombre infini de connoissances acquiles; une étude profonde du goût du publie; une adresse extrême à placer les contrastes; l'art moins commun encore d'amener les divertissemens, de les varier, de les mettre en action; de la justesse dans le dessin; une grande fécondité d'idées; des notions fer la peinture, fur la méchanique, la danse & la perspedive, & sur-tout un pressentiment tres-rare des divers effets, talens qu'on ne trouve jamais que dans les hommes d'une imagination vive & d'un sentiment exquis : toutes ces choses sont nécessaires pour bien couper un opéra; peut-être un jour s'en appercevra-t-on, & que cette découverte détruira enfin un préingé injuste qui a nui plus qu'on ne penie au progrès de l'art. (Voyez Opira.) (Cahufac.)

* Cet article de Calufac nous donne lieu de remarquer que sa préviction ne s'est point encore accomplie, Malgié les progrès reels que la tragédie lyrique a faits de nos jours, & quoique la coupe en soit infiniment supérieure, pour l'effet dramatique, à celle des poètes anciens, à celle de Cahusac lui-même, le public n'a pas perdu l'habitude de négliger entièrement le mérite du poète, & de ne célébrer que les talens du compositeur. Le poète n'est chargé que des fautes : le musicien a tous les honneurs du succès.

(M. Framery.)

COUPER. v. a. On coupe une note lorsqu'au lieu de la souten'r durant toute sa valeur, on se contente de la frapper au moment qu'elle commence, passant en silence le reste de sa durée. Ce mot ne s'emploie que pour les notes qui ont une certaine longueur; on se sert du mot détacher pour celles qui passent plus vite.

(J. J. Rouffeau.)

* Au reste, quand le compositeur veut que l'on coupe une note, il la marque d'un point allongé, comme pour la détacher, au l'eu d'écrire au-dessus le mot bref, comme on le prariquoit ci-devant.

(M. de Castilhon.)

COUPER un opéra. Il faut couper un opéra bien différemment de tous les autres poëmes dramatiques. Quinault a coupé tous ses poëmes pour la grande déclamation: il ne pouvoit pas alors avoir une autre methode, parce qu'il n'avoit que des sujets propres à la déclamation; que d'ailleurs on connoissoit à peine la danse de son temps, & quelle n'occupoit qu'une très-petite partie de la représentation.

Ce ne fut qu'au ballet du Triomphe de l'Amour qu'on introduisit, en France, des danseuses dans les représentations en musique; il n'y avoit aupara vant que quatre ou six danseuses qui formoient tous les divertissemens de l'opéra, & qui n'y portoient par conséquent que fort peu de varieté, & un agrément tiès-médiocre; en sorte que pendant plus de dix ans on s'étoit passe à ce théâtre d'un plaisir qui est devenu très-piquant de nos jours. Tous les ouvrages antérieurs à 1682 surent donc coupés de manière à pouvoir se passer de danseuses; & le pli étoit pris, si on peut s'exprimer ainsi, lorsque le corps de danse sur rensorce : ainsi Perfée, Phaëron, Amadis de Gaule, Roland & Armide, poëmes poftérieurs à cet e ipoque, furent coupés comme l'avoient été Cadmus, Théfée, Athys, Isis, Alceste & Proferpine, qui l'avoient précèdée.

Quinault, en coupant ainsi tous ses opéras, avoit eu une raison décisive; mais ceux qui l'ont suivi avoient un motif aussi fort que lui pour prendre une coupe contraire. La danse naissoit à peine de son tems, & il avoit pressent qu'elle seroit un des principaux agrémens du genre qu'il avoit créé: ma's comme elle étoit encore à son ensance, & que le chant avoit sait de plus grands progrès; que Lully se contentoit de former ses diverissemens de deux airs de violon, de trois tont au plus, quelquesois même d'un seul; qu'il falloit cependant

remplir le tems ordinaire de la représentation, Quinault coupoit ses poëines de saçon que la déclamation suffit presque seule à la durée de son spectacle: trois quarts-d'heure à-peu-pres étoient occupés par les divertissemens, le reste devoit être rempli par la scène.

Quinsult étoit donc affreint à couver ses poëmes de saçon que le chant de déclamation (alors on n'en connoissoit point d'autre : voyez Coupe, Exécutiun, Déclamation, Opéra.) remplit l'espace d'environ deux heures & demie; mais à mesure qu'on a trouvé des chants nouveaux, que l'exécution a fait des progrès, qu'on a imaginé des danses brillantes, que cette partie du spectacle s'est accrue; depuis enfin que le bailet (genre tout entier à la France, le plus piquant, le plus vif, le plus varié de tous,) a été imaginé & goûté, toutes les fois qu'on a vu un grand opéra nouveau coupé comme ceux de Quinault, (& tous les auteurs qui sont venus après lui auroient cru faire un crime de prendre une autre coupe que la sience,) quelque bonne qu'ait été la musique, quelque élégance qu'on ait répandue dans le poême, le public a trouvé du froid, de la langueur, de l'ennui. Les opéras même de Quinault, malgré leur réputation, le préjugé de la nation, & le juste tribut de reconnoissance & d'estime qu'elle doit à Lulli, ont sait peuà-peu la même impression, & il a fallu en venir à des expédiens pour rendre agréable la représentation de ces ouvrages immortels. Tout cela est arrivé par degrés & d'une façon presque insensible, parce que la danse & l'exécution ont fait leurs progrès de cette manière.

Les auteurs qui sont venus après Quinault n'ont point senti ces différens progrès, mais ils ne sont point excusables de ne les avoir pas apperçus; ils auroient atteint à la persession de l'art, en coupant leurs ouvrages sur cette découverte. (Voyez Coupe.)

La Mothe, qui a créé le ballet, est le seul qui ait vu ce changement dans le tems même qu'il éroit le moins sensible; il en a prosité en homme d'esprit, dans son Europe galante, dans lssé, & dans le Carnaval & la Folie, trois genres qu'il a créés en homme de génie. (Voyez Ballet, Comédie-Ballet, Passorele.) On ne conçoit pas comment après un vol pareil vers la perfection, il a pu retomber après dans l'imitation servile. Tous ses autres ouvrages lyriques sont coupes sur l'ancien patron, & on sait la différence qu'on doit saire de ses meilleurs opéras de cette espèce avec les treis dent on vient de parlet.

En réduisant donc les choses à un point fixe qui puisse être mile à l'art, il est démontré, 1° que la durée d'un opéra doit être la même aujourd'hui qu'elle l'éteir du tems de Quinault; 2°. les trois heures & quart de cette durée qui, étoient remplies pardeux heures & demie de récitatif, doivent l'être aujourd'hui par les divertissemens, les chants, les

mouvemens du théâtre, les chants brillans, &c. fans cela l'ennui est sûr, & la chûte de l'opéra infaillible. Il ne faut donc que trois quarts d'heure à-peu-près de récitatif, par conséquent un opéra doit être coupé aujourd'hui d'une manière toute différente de celle dont s'est servi Quinault. Heureux les ameurs qui, bien convaincus de cette vérité, auront l'art de couper les leurs comme Quinault, s'il vivoit aujourd'hui, les cauperoit luimême. Voyez Ballet, Coupe, Déclamation, Débit, Divertissement , Opéra , Récitatif , &c. (Cahufac.)

Observations sur l'article précédent.

*On pourra nous demander pourquoi nous avons conservé cer article qui pouvoit être vrai & avoir quelque intérêt dans le temps où il a été écrit, mais qui est aujourd'hui si contraire à la forme de nos opéras & à notre nouvelle manière de concevoir ce genre. Mais c'est précisément cette différence qu'il nous a paru important de faire remarquer. Nous avons cru qu'on pouvoit être curieux de connoître les idées diverses qu'on a eues sur le poëme lyrique à ses diverses époques. Quinau't, dans un temps où la danse ne faisoit que de naitre, remplissoit la durée du spectacle par des scènes où tout l'art du madrigal & de la galanterie étoit déployé. Les passions vives & sortes qui n'avoient encore ni compositeur pour les exprimer, ni chanceur pour les rendre, devoient être bannies de ses poëmes. A la seconde époque, à celle dont parle Cahusac, la danse s'étant extrêmement persectionnée, a facilement envahi le domaine du chant demeuré dans le même état de langueur. Dès-lors on a raccourci le récitatif pour donner plus d'étendue aux ballets. Dans une intrigue simple, où les passions n'avoient presque rien à faire, les développemens n'auroient pu être qu'ennuyeux; rien n'étant d'ailleurs si froid, si sade & si sacile à épuiser que le genre du madrigal, on avoit tout gagné à raccourcir un récitatif qui n'étoit point coupé par des airs, & qui, ne différant presque pas des formes du chant que l'on employoit alors, ne pouvoit être que d'une monotonie extrême. Quand la danse Eton tout, il falloit bien que le chant fut peu de chose & les paroles rien. C'est pourquoi la coupe où la danse peur être le plus savorablement placée est celle que recommande Cahusac : austi avoit il la prétention de bien couper les opéras.

Gluck a conçu hien autrement la tragédie lyrique. Accousume à une musique très-propie à favoriser l'expression des passions, il a vonte qu'elles prissent dans les opéras la place de ces discussions galantes, & a demandé des situations sortes là où on ne mettoit que des ballets. Cette réforme devoir beaucoup réuffir en France, où le chant proprement dit, à peine conau dans le genre bouffon & dans les concerts, n'existoit même pas sur la grande scêne

barrasser, Gluck y trouva de fort bons acteurs, & un public beaucoup plus sensible aux beautés de l'action dramatique qu'à celles de la mélodie. Il anima donc la scène, simplifia le récitatif & multiplia les formes de chant, en les distinguant l'un de l'autre. Il réchauffa sur-tout l'orchestre & répandit dans la symphonie toutes les héautés muficales que lui fournit son imagination, procédé plus analogue que tout autre à fon génie & aux moyens de ses chameurs.

La danse se ressentit de cette réforme. Les ballets ne pouvoient guéra figurer dans des fujets où l'on cherchoit à meure l'interêt le plus puissant, & deslors il fallut couper différemment les poemes lvriques.

Les maîtres italiens qui ont suivi Gluck ont donné davantage au chant. & cette partie doit se perstetionner encore à mesure que l'art sera mieux cultivé par les asicurs de ce théâtre, & cu'il s'y trouvera des sujets capables de seconder le génie des compositeurs; mais la coupe des opéras n'en sera point changée. Elle ne pourra l'èire que quand on aura perfectionné le récitatif; que, dégagé de ce fatras d'accompagnemens souvent infiguifians & qui ne sert qu'à l'allonger, on l'aura plus rapproché de la déclamation simple; ou peut-être quand on y aura renoncé tout-à-fait, & qu'on aura, comme dans nos opéras comiques substitué à ce langage factice celui de la narure, & la déclamati n parlèc à la déclamation chantée. Alors on fentira que ce qui s'oppose le plus à l'intérêt qu'on cherche à mettre dans nos drames lyriques c'est le défaut de développemens, incompatibles avec une déclamation trainée & que la parele admettroit facilement. Alors les fimations tronquées ou brusquemen amenées ne perdront plus une grande partie de leur esset; on pourra saire de vérnaules tragédies en développant m'eux les caraclères & les sentimens des personnages, & en n'employant la musique que dans les momens où l'afti n'est véritablement animée, & où elle peut donner plus d'énergie à l'expreffion.

Couper. On emploie encore ce mot pour les vers qui composent un drame lyrique Comme le rècitatif doit être dulingué avec un grand soin des airs, il est évident que les vers destinés à être récités ne doivent pas être conpés comme ceux qui sont chantés. C'est l'ignorance ou sont la p'up re de nos poetes, & même de nos compositeurs, de ce principe très-simple, qui s'oppose peut-être le plus aux p ogrès de l'art du chant parmi nous, il est probable que Gluck, à mi l'on a reproché d'avoir peu de cliant, en autoit en davantage s'il avoit exigé de ses piètes des vers tégalierement e kpli. La preuve, c'est qu'on nouve du chart an ses symphonies, où il n'escit pas gene per le par les. On a tenutque que les maires : liens que ent travaille ser des paroles strog is avocus me us lytique. Au lien de chanteurs, qui auroient pu l'em- | de chan. que lorsqu'ils ont écrit fin des puroles

italiennes. On en a faussement accusé la langue françoi e: il seroit facile, mais ce n'est pas ici le lien, de démontrer combien ce reproche est absurde C'est la coupe des vers qu'il en faut seule accuser. Il y a plus de chant d ns la musique écrite par M Piccinni sur les paroles de M. Marmontel que dans celle ouil à faite avec d'autres poètes, parce que M. Marmontel conno r mieux les loix du rythme & la coupe favora le à ce qui doit êrre chanté Des vers coutés en périodes égales. de même rythme & c'furés galement, (voyez Celure,) sont les seuls qui convi nnert au drame lyrique. Quelques compositeurs prétendent que cette régular té ne réveille pas lours idées, & ne peut produire qu'un chant monotone. C'est que ces compositeurs manquent d'imagination; c'est qu'ils ne fentent pas le mérite de l'unité dans un même morceau; c'est qu'ils ne forment leurs chants que de pensées vagues & incohérentes, faute d'en favoir produire une véritablement piquante, la conduire avec art, & la prétenter avec rous les charmes de la var été. On ne reprochera fûrement pas aux maitres italiens d'avoir une imagination stérile, & cependant tous les airs italiens font cout és avec la plus scrupuleuse régularité.

(N. Framery.)

COUPLET. Nom qu'on donne dans les vaudevilles & autres chansons à cette partie du poëme qu'on appelle strophe dans les odes. Cômme tous les couplets sont composés sur la même mesure de vers, on les chante aussi sur le même air; ce qui fait estropier souvent l'accent & la prosodie, parce que deux vers françois n'en sont pas moins dans la même mesure, quoique les longues & brèves n'y soient pas dans les mêmes endroits.

(J. J. Rousseau.)

COUPLET. Ce reproche très-fondé de Rousseau tient à ce qui vient d'être dit dans l'article précédent, à l'irrégul rité du metre & sur-tout de la césure; toutes les sois que vous aurez adopté un rythme & une céfure égale dans vos different couplets, soyez bien sur qu'els s'ajusteront tous fort bien à l'air qu'on aura fait su le premier. On peut s'en convaincre par un exemple. Qu'on faste un air fur le premier couples d'une des chantons de Metastase, observateur rigoureux de cette règle dont on Jeut le regarder même comme le moderne créateur; on verra que sans s'être occupé des couplets suivans, ils s' d pt ront tous à cer air, fans qu'il en réfulte la moindre taure de profodie. Il est vrai que le langue it lienne, dont presque tous les mots sont composés de longues & de brèves alternatives, comme la musique, se prête merveilleusement à cet arrangement. La l'inque françoise n'a pas le même avantage. Elle abonde en syllahes longues, & n'a guére de breves Lien caractéritées que ses e muets; mais aufit, on y est moins rigoureux sur la prosodie; & il suffit que

chaque repos, chaque temps fort porte fur une syllabe longue, c'est-a-die, sur celle qui prèc de une brève, pour que l'oreille ne seit pas ble ée. Or, il est f, cile de d'mo trer qu'il ne faut pour parvenir à ce but qu'observer la césure. En effet, les vers mis en chant nt tout au plus buit syllabis, (puisque ceux de douze qu'on y admer quelquetois ont confidérés chacun comme deux vers de fix) Or, buit fyllabes doivent dire comprifes dans deux mesur s de ch. t, ou troi tout au plus pour la esure à trois temps. Dans deux mesures il n'y a que deux frappès; (la mesure à quatre temps qui en con iendroit davantage n'est ici considérée que comme cell à deux temps, vu que fon fecond frappé est beaucoup moins sensible;) de ces deux frappés celui de la seconde mesure est destiné à la dernière syllate du vers, s'il est masculin, & à l'avant dernière s'il est féminin : le premier frappé est dettiné à la césure. Vous voyez donc qu'ainfi tous les frappés porteront sur une tyllabe forte, & que vous ne pouvez pas crain-dre les fautes de profodie. Si les vers de votre second couplet sont césurés comme ceux du premier, les frappés rencontreront des syllabes sortes aux mêmes endroits, & cela si ssir pour que la prosodie so t observée, car encore une sois ce n'est pas la du ée d'une note qui tait sa longueur prosodique, mais sa place. Une blanche sur le temps foible de la mesure à deux temps admetira plutôt une syllabe brève qu'une noire, & même qu'une croche sur un temps fort.

Quant aux vers qui ne pourroient être contenus dans deux mesures; ce qui arrive quelquesois dans les mesures à trois temps, ou à deux temps rapides; il faudroir one autant de céfures qu'il peut s'y rencontrer de frappes? Il n'est pas douteux que plus les césures sont multipliées, plus le rhythme du veis est sensible. Cela n'est cependant pas r'goureutement nécessaire, parce qu'il faut observer que la mesure à trois temps n'est qu'une décomposition d'une plus grande mesure de deux temps contenant trois notes chacun. Les musiciens & ceux qui ont l'oreille exercée fentent parfaitement que de deux mesures à trois temps consécutives, l'une est toujours plus forte, plus accentuée que l'autre; & c'est cette mesure sorte qui frappera sur la césure; la plus sorte des deux suivances portera sur la fin du vers. Il en est de même pour les mesures à deux temps rapides, qui ne sont qu'une d'compofir on d'une plus grande inesure à deux temps divifée ain'i pour la commodité des exécutans.

J'ofe donc avancer, pour me résumer, que quand vous avez bien suivi pour vos d'fférens cot plets le même rhythme & la même césure que vous aviez adoptés dans le premier, il est difficile qu'ils n'aillent pas également bien sur l'air, & qu'il en résulte des sautes de ptofodie.

(M. Framery.)

COUPLETS, se dir aussi des doubles & variations qu'on fait sur un mane air, en le repres ant plusieurs seis avec de nouveaux changemens; mais toujours sans d'figurer le fond de l'air, comme dan les Folies d'Espagne & dans de vieilles chaconnes schaque sois qu'on reprend ains l'air en le variant distiremment, on fait un nouveau couplet. (oyez Variations.) (J. J. Rousseau.)

COURANTE. f. f. Air propre à une espèce de danse ainsi nommée à cause des allées & des venues dont elle est remplie plus qu'aucune autre. Cet air est ordinairement d'une mesure à trois temps graves, & se note en triple de blanches avec deux reprises. Il n'est plus en usage, non plus que la danse dont il porte le nom.

(J. J. Rouffeau.)

COURONNE. f. f. Espèce de C renversé avec un point dans le milieu, qui se fait ainsi:

Quand la couronne, qu'on appe'le aussi point de rep s, est à la fois dans toutes les parties sur la note correspondante, c'est le signe d'un repos général: on doit y suspendre la mesure, & souvent mame on paut finir par cette note. Ordinairement la partie principale y fait, à sa volonté, quelque passage, que les Italiens appellent adenza, pentlant que toutes les autres prolongent & soctiennent le son qui leur est marqué, ou même s'arrètent tout-à-fait. Mais si la couronne est sur la note finale d'une seule partie, alors on l'appelle en françois oint d'orgue, & elle marque qu'il faut continuer le son de cette note, jusqu'à ce que les autres parties arrivent à leur conclusion naturelle. On s'en fert aussi dans les canons pour marquer l'endroit où toutes les parties peuvent s'arrêter quind on veut finir. (Voyez Repos, Caron, Point) (J. J. Roufieau.) d'Orgue.)

CRAB. Nom que donnent les Siamois à deux hâtons courts dont ils accompagnent la voix, en les frappant l'un contre l'autre. C'est une espèce de castagnettes.

(M. de Castilhon.)

CRADIAS. Nôme pour les flûtes qui est d'une invention fort ancienne, puisque Plutarque, d'après Hyppnnan, rapporte dans son Fraité de la Mussique, que Mimnermus l'avoit exécuté autrefois.

(M. de Cassilhon.)

CREMATIEN. Pollux, dans fon On malicon, met le nôme crématien au nombre de nirs de flute.

(M. de Cassilhon.)

CREMBALA, instrument de musique des anciens, qu'on faisoit résonner avec les doigts. Suivant ce qu'en dit Athènée, ce devoit être une espèce de castagnettes, on tambour de basque; car il rapporte, d'après D'céarque, que les crembillas étoient un instrument plus populaire qu'on ne pensoit; ju'ils étoient propres à accompagner les danses & les chants des semmes, & que celles-ci en

tiroient un son doux, en les saisant résonnet avec les doiges. Et plus bas, il cite un vers pre eque'il paroît qu'on saisoit les crembatas d'airain; peut-èrre autsi n'étoit-ce que des grelots.

(M. de Caril'on.)

CRESCENDO. Ce met italien, eu'on treuve souvent sous la portée d'une partie instrumenta e, signific la même chose que rensorcer. (Voyez Rensorcer. M. de Cassilhon.)

Les mi ficiens donnent le nom de crescer lo aux sons qui s'elèvent peu a-peu. & qui s'aba ffert qui diminuent avec la même gradation insensible. C. a. que ton de l'échelle de musique est susceptible du crescendo par le moyen de la voix humaire, & p r celui du violon, des flites, &c. Mais l'orgre Et le clayecin à sautcreaux emplumes ne parcissent pas susceptibles du crescendo; cependant M. Berger, musicien de Grenohle, a fait entendre pendant une année dans Paris, en 1766, un clavecin joint à une petite orgue, dont les sons portoient a volorté les crescendo, sans déplacer les mains, & fans alierer le roucher. Il est dommage que dans la France les connoisseurs se soient borné- à adm'rer l'effet prodigieux de ces deux machines . & que l'on n'ait pas donné à M. Berger une gracification honnete pour devoiler le méchanisme simple & ingénieux qu'il a inventé, & qu'il a adapté a ces deux instrumens. Plusieurs sacteurs ont tenté inurilement de mettre sur la même touche du clavecin à famereaux emplumés quatre rangs de fautereaux emplumes; mais il est évident qu'en faisent succèder les sautere ux qui pincent la corde à trois, à six, à douze pouces de distance du chevalet, l'on n'aura jamais la nuance insensible du crescendo, l'on aura tout au plus un piano ou un (Anony me.)

CRIER C'est forcer tellement la voix en chantant, que les sons n'en soient plus appréciables, & restemblent; les à des cris qu'à du chant. La musique françoite v ur être criee; c'est en cela que consiste sa plus grande expression.

(J. J. Rouffes .)

CRIER. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de ce qu'en appelloit de la musique franço se, on re peut plus dire qu'ellevent être criée; mais par un refle o hahirude, le plu grand nombre des chanteurs françois, en exécutant une mulique qui pourroit le p. ffer de cris, crie encore l'eatemp plu qu'il re chante. C'est une chose vraiment fingulie e q e la peine qu'ils ont tous à chanter simplement, & lans forcer leur voix. Four lui donner ce qu'is nomment du mordant, ils sement le goser i nc'ent les cordes fonores, fouillent à p eins poum ns. Quoique l'art du chant at fait de, uis nelques annies de grands progrès, une che le re le encore à perfe der à nos virmotes, c'est que même avec une voix d'un médio re volume, on est toujours affez emen lu quand on san se taire ecouter.

CRI

La fausse chaleur d'action, & la gesticulation outrèe, qui ont tant de succès sur nos théâtres, sont une des principales causes qui rendent incurable cette manie sur celui de l'opéra, d'où elle s'étend aux autres théâtres, & même aux musiciens qui n'y sont pas enrôlés, mais qui sont bien aises de fa re voir qu'ils ont pour cela les qualités requises. Comment, en se courbant sans cesse le corps en avant, en arrière; en levant, écartant ou se tordant les bras : en mettant dans su démarche la même violence que dans ses mouvemens & dans ses gestes, conserver une voix chantante, & ne pas substituer continuellement les cris au chant?

Il est vrai que toutes ces contorsions ne peignent rien, ne ressemblent à rien; que la douleur est plus tranquille, que l'amour est moins convulsif; que la tendresse d'une fille ou d'un père ne s'exprime point par tous ces haut-le-corps; que c'est sur-tout par les mouvemens de l'ame que le grand acteur se fait connoître; mais comme it est beaucoup plus facile de gesticuler que de sentir, il est à croire qu'on ne se corrigera pas de si-tôt en France de cette violence de jeu, qui, aux yeux des étrangers instru ts, fait souvent ressembler nos acteurs a des troupes de maniaques; et tant que cette pantomime outrée subsistera, les cris subsisteront avec elle.

Je ne dis pas que dans des momens de fureur, d'emportement, de défespoir, il ne saille sorcer la voix ébranler & faire vibrer à la fois toutes les fibres gutturales, & produire par conséquent des espèces de cris, puisque, comme je l'ai dit au mot bruit, le cri est pour la voix ce que le bruit est pour les instrumens, & résulte des mêmes procédés : mais ces occasions devroient être fort rares; & soit par le genre de musique de quelques-uns de nos maîtres, foit par la faute de nos acteurs, on diroit qu'elles forment au contraire l'état habituel des personnages.

Ceci me rappelle quelques vers d'une parodie de Mahomet, qui courut manuscrite dans le tems de notre dernière guerre musicale. Deux hommes de lettres connus y jouoient les rôles d'Omar et de Zopire. Le premier disoit à l'autre:

Ne sais-u pas encore, homme foible & superbe; Que le grillon qui crie enseveli sous l'hetbe, E: l'aigle impérieux qui crie au haut du ciel, Tout enfin pour erier fut fait par l'Eternel? Les mortels sont égaux : ce n'est point la science, Ce sont les poumons seuls qui font leur différence, &c.

Les Italiens ont pour principe qu'on peut donner à sa voix toute la force et l'extension dont elle est susceptible, sans aller jamais jusqu'à crier. Je ne connois dans toute leur musique qu'une seule exception à cette règle, & nous avons l'honneur de leur avoir fourni dans cette occasion unique l'expression propre à désigner un cri & même plus qu'un Sample cii.

CRO

Dans la Sophonishe du célèbre Traetta, cette reine se jette entre son époux & son amant qui veulent sortir pour se combattre : « Crnels, leur " dit-elle, que faites-vous? Si vous voulez du fang. "> frappez, voilà mon fein »; & comme ils s'obitinent à sorir, elle s'ecrie : « où allez - vous? An! n non n. Sur cet Ah! l'air est interrompu Le compositeur, voyant qu'il falloit ici sortir de la règle générale, ne sachant comment exprimer le degré de voix que l'actrice devoit donner, a mis au dessus de la note sol, entre deux parenthèses: (un urlo francese) un hurlement françois. Il n'est pas inutile de remarquer que Traetta ne parloit point ainsi par prejugé. Il connoisson la France où il avoit passe plusieurs fois dans ses voyages; & c'étoit en connoissance de cause qu'il nommoit hurlement srançois le cri le plus aigu que pût former la voix hu-(M. Ginguenė.)

CROCHE. f. f. Note de musique qui ne vaut en durée que le quart d'une blanche ou la moitié d'une noire. Il faut par conséquent huit croches pour une ronde ou pour une mesure à quatre temps. (Voyez Mesure, Valeur des Notes.)

On peut voir (plane, de musiq. fig. 125.) comment fe fait la croche, foit seule ou chantee seule sur une syllabe, soit liée avec d'autres croches quand on en passe plusieurs dans un même temps en jouant, ou fur une même syllabe en chantant Elles se lient ordinairement de quatre en quatre dans les mesures à quatre temps & à deux, de trois en trois dans la mesure à six-huit, selon la division des temps; & de six en six dans la mesure à trois tems, selon la division des mesures.

Le nom de croche a été donné à cette espèce de note, à cause de l'espèce de crochet qui la distingue. (J. J. Rouffeau.)

CROCHES LIÉES. On appelle ainsi les croches qui sont effectivement lièes ensemble par la queue, ou bien celles qui sont couvertes d'une liaison. Remarquez que pour la promptitude & la facilité de l'exécution, on fera très-bien, en copiant les parties, de lier toujours deux ou quatre croches en-(M. Castilhon.) semble.

* Ce n'est que pour la facilité de la lecture qu'on lie les croches ensemble par la queue. Cette haison n'influe en rien sur l'exécution, & les croches peuvent n'en pas etre moins détachées; au lieu que la liaison dont on les couvre indique qu'elles doivent être faites d'un seul coup de gosier. (Voyez Conp de gosier.)

Lorsque d'un groupe de notes, l'une cst marquée forte ou ditachée & les autres piano ou liées, il est ordinaire & converable de ne pas lier par la queue celle qu'on veut ainst distinguer;

Comme dans cet exemple:



(M. Framery.)

CROCHE POINTÉE. Croche suivie d'un point; en sorte qu'elle vaut une croche & une double croche. (M. de Cassilhon.)

CROCHES SÉPARÉES. Celles qui ne tiennent point ensemble par la queue. On observera dans les parties de chant de séparer toutes les eroches qui appartiennent à des syllabes différentes, & de ne lier que celles qui doivent être passées sous une même syllabe.

(M. de Cassilhon.)

CROCHET. Signe d'abréviation dans la note. C'est un petit trait en travers, sur la queue d'une blanche ou d'une noire, pour marquer sa division en croches, gagner de la place & prévenir la confusion. Le croches désigne par conséquent quatre croches au lieu d'une blanche, ou deux au lieu d'une noire, comme on voit plane. de musiq., fig. 126; dans cet exemple, les trois portées accollées fignifient exactement la même chose. La ronde n'ayant point de queue ne peut porter de crochet; mais on en peut cependant faire aussi huit croches par abréviation, en la divisant en deux blanches ou quatre noires, auxquelles on ajoute des crochets. Le copiste doit soigneusement distinguer la figure du crochet, qui n'est qu'une abréviarion de celle de la croche, qui marque une valeur réelle.

(J. J. Rousseau.)

CROCHET. Rousseau dit que la ronde n'ayant point de queue ne peut porter de crochet. Elle en porte cependant aujourd'hui, & la queue ne lui est point n'ecessaire. Le crochet, ou plutôt la barre (car le terme de crochet ne me paroît pas généralement adopté pour exprimer ce signe) se sait sous la ronde, comme on peut le voir planc, de musiq,, sig. 127.

Il est facile de distinguer cette abréviation, lorsqu'elle est faite sur des rondes, des blanches ou des noires, mais cela est plus difficile pour les croches qui, par leur nature, portent déjà un erochet, & que l'on veut cependant diviser en doubles, en triples, en quadruples croches. On en est venu à bout néanmoins, en liant par le bas la queue des notes quatre par quatre ou six par six, selon la mesure, ce qui leur donne d'abord leur valeur réelle de simples croches. & en ajoutant ensuire à la queue de chacune le nombre de barres ou de crochets par lequel on veut les diviser, c'est-à-dire, un pour les doubles croches, deux pour les triples, &c. Voyez l'exemple, sig. 128.

(M. Framery.)

CROISÉES. (parties croifées) Se dit lorsque deux ou plusieurs parties procédant par mouvement contraire, celle qui étoit d'abord la plus haute venant à descendre, se trouve plus basse que celle qui étoit d'abord la plus grave & qui a monté en même - sonts. Voyez l'exemple, plane, de musiq, sig. 129.

On ne permet pas le croisement des parties entre la basse & les parties supérieures, parce que la basse étant le sondement de l'harmonie doit toujours occuper la place la plus grave. Cependant on rencontre quelquesois, même dans de bons anteurs lt-l.ens, la basse chantante au-dessous, pour un moment, de la basse instrumentale; sans doute parce qu'ils regerdent la voix comme étant toujours d'un diapason plus aigu que les basses d'orchestre, c'est à-dire les contrebasses, quoiqu'elles soient ècrites sur la même cles.

Il n'est pas bien non plus de saire eroiser les parties intermédiaires de nature différente, comme les tailles ou les hautes-contres avec les dessus. On le tolère cependant, lorsque les loix de la mélodie ou de l'imitation l'exigent.

Pour les parnies du même diapason, comme les premiers & seconds violons, les violons & hautbois ou slûtes, ou les voix égales, on les sait trèsbien croiser ensemble, & il en résulte même souvent un très-bon esset.

(M. Framery.)

CROIX. f. f. Signe qui sert à désigner le double dièze. (V. Dièze double.)

On met quelquesois la croix au lieu du simple dièze sur les temi-tons de la gamme qu'on veur dièzer; parce que n'étant éloignés que d'un semi-ton de la note supérieure, on les considère déjà comme dié-

(M. Framery.)

CROME. f. f. Ce pluriel Italien signisse Croches. Quand ce mot se trouve écrit sous des notes noires, blanches ou rondes, il signisse la même chose que signisseroit le crochet, & marque qu'il saut d'viser chaque note en croches, selon sa valeur. (V. Crochet.)

CROMORNE. f. f. Quelques auteurs ven'ent qu'on ait appellé autresois le basson cremorne & dérivent ce noin de cor-morne, à cause que cer instrument a un son morne & semblable à celui du cor; mais la vérité est, à mon avis, que ce nom vient de l'Allemand krum-horn, qui signifie cor recourée. Au reste, l'instrument appellé krum-horn par les Allemands, & que je crois ètre la véritable e marce, ressemble entièrement au tourrelieur. J'observe que la cromorne est seimée par le bas; que le nifort par deux trous saits exprés au bis de l'instrument, et que de plus, l'anche est dans une e p'ce de boete percée de trous; ensorte que celui que la joue ne peut que soussiler, sans gouver ser lan he ayec les lèvres comme au basson, en tauréeus, & c.

Quand les cromornes etoient très-grandes, on mettoit des clefs aux trons les plus éloignes.

(M. de Castilhon.)

CROQUE - NOTE ou CROQUE - SOL. f m. Nom qu'on donne, par dérision, à ces musiciens ineptes qui, verses dans la combinaison des notes, & en état de rendre à livre ouvert les compositions les plus difficiles, exécutent au surplus sans sentiment, sans expression, sans goût. Un croque-sel rendant plutôt les sons que les phrases, lit la musique la plus énergique sans y rien comprendre, comme un maître d'école pontroit lire un chef - d'œuvre d'éloquence écrit avec les caractères de sa langue, dans une langue qu'il n'entendroit pas.

(J.J. Rouffeau.)

CROTALE. Espèce de castagnenes qu'on voir sur les méda·lles dans les mains des prêtres de Cybèle.

le crotale étoit différent du sistre, quoiqu'on semble avoir confondu quelquesois ces noms. Il consisteit en deux petites lames ou petits bâtons d'airain que l'on remuoit de la main, & qui, en se choquant, faisoient du bruit. (V. Sistre.)

On en fa soit aussi d'un roseau sendu en deux, dont on frappoit les deux parties l'une contre l'autre; & comme cela faisoit à peu près le même bruit que celui du bec d'une cigogne, on appelloit cet oiseau Crotalistria, joueuse de Crotales.

Un ancien, dans Pausanias, dit qu'Hercule ne tua pas les oiseaux du lac Stymphale, mais qu'il les chassa en jouant des crotales : si cela est vrai, les crotales étoient en usage dès le tems d'Hercule.

Clément d'Alexandrie en attribue l'invention aux Siciliens, & en défend l'usage aux chrétiens, à cause des mouvemens & des gestes indécens que l'on faisoit en jouant de cet instrument. (V, le Diet. de Trevoux, Chambers, & l'article Castagnettes.)

(M. de Castilhon.)

CROUMA. Espèce de chant propre aux slûtes, comme nous l'enseigne Pollux dans le chapitre 10, du livre IV de son Onomasticon.

CRUSITHYRE. Air de danse des Grecs, qui s'exécutoit sur des flûtes, comme le prouve Meursius dans son Traité de la danse; on appelloit encore cet air thyrocopique. (M. de Cassilhon.)

(M. de Castilhon.)

CUCLIEN. Maxime de Tyr parle d'un mode cuclien propre aux Athèniens.

(M. de Castilhon.)

CURETICON. Pollux met l'air furnommé cureticon au nombre de ceux qu'il appelle en général sponées ou spondaiques. (VoyezOnoma scon, chap. so, livre l'.) Le cureticon éroit un air de flûte, & à en juger par son nom il devoit servir aux curètes ou prêtres de Cybèle. Il devoit aussi être composé de notes longues & égales, puisqu'il est au nombre des spondaïques. (M. de Castilhon.)

CYMBALE. On trouvera dans la première partie du tome IV des Arts & Métiers tous les détails qu'on peut desirer sur cet instrument. Nous aiouterons seulement ici que, depuis quelques années, on l'a rappellé à sa sorme antique, & qu'on s'en sert avec succès dans la musique de nos régimens. Mais on en a peut-être abusé en le transportant sur nos théatresdans des marches militaires Les cymbales dont le son est très-aigu, très-perçant & les vibrations extrêmement prolongées, peuvent faire un bon effet en plein air où ces défauts se perdent dans un espace sans bornes : mais il n'en est pas de même dans nos falles de spectacles, où les mauvaises qualités de leur son se trouvent, pour ainsi dire, condensées, & ne servent qu'a détruire tout l'effet musical des autres instrumens auxquels on les unit. Le son des cymbales étant inappréciable à l'oreille, & par consequent exharmonique, il faudroit les employer seules ou plutôt y renoucer (M. Framery.) tout-à-fait.

CYMBALUM de St Jérôme : espèce d'instrument de musique dont il ne nous est parvenu que la figure.

(M. Castilhon.)

CYNURA. Musonius, cap. 7 de Luxu Græcorum; rapporte que c'étoit une espèce de lyre; il ajoute, d'après Suidas, que le roi de Chypre, Cynuras, qui étoit très-riche, grand amateur de la musique, & qui avoit été vaincu par Apollon, avoit tiré son nom de cet instrument.

(M de Cassilhon.)

CYTHARISTERIENNE, nom d'une espèce de flûte des Grecs, au rapport d'Athénée. Dalechamp, dans ses commentaires sur cet auteur, veut, & son opinion paroît très probable, que ce nom lui vienne de ce qu'elle accordoit bien avec la cythare. Dans ce cas, elle devoit avoir un son très-doux, mais soible, pour ne pas étousser celui de l'instrument qu'elle accompagnoit.

(M. de Castilhon.)



